

PHILIPPE LANDEUX

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS

1793-1795

**Lois, jugements, listes,
chiffres et graphiques**

**LE TRIBUNAL DU 17 AOÛT 1792
LES COMMISSIONS POPULAIRES
LES CONSPIRATIONS DES PRISONS**

2017

PRÉSENTATION

En novembre 2001, j'ai entrepris de créer un site Internet consacré à Robespierre (Incorruptible hier, inconnu aujourd'hui), qui faisait environ 200 pages. Il a disparu depuis avec le serveur. Il s'agissait d'une chronologie détaillée de la Révolution française dans laquelle étaient insérés ses discours, interventions, lettres et autres documents. Ce travail m'a fourni la trame d'un ouvrage sur lequel je travaille depuis et dont je ne vois pas la fin : « Robespierre et la Révolution au jour le jour ». Mon souci de l'exactitude m'amène à entreprendre des travaux fastidieux pour répondre à la moindre question, ce qui m'en apprend mais m'éloigne autant de mon but. C'est ainsi qu'en 2003, après avoir lu un recueil des arrêtés signés par Robespierre, je me suis lancé, pour être complet, dans la lecture des Recueils des actes du Comité de salut public d'Alphonse Aulard (11 volumes pour la période qui intéresse Robespierre), lecture inutile à moins de prendre des notes informatisées. Il m'est vite apparu que ces notes devaient constituer un nouvel ouvrage : une « compilation des arrêtés, décrets et courriers importants, intéressants ou insolites » (d'après les recueils d'Aulard et les suppléments de Bouloiseau). Un an et demi de travail, et autant pour réaliser un index. Et c'est vers le mois de juin 2006 que j'ai senti le besoin d'aller aux Archives Nationales.

Depuis quelques temps je m'intéressais au Tribunal révolutionnaire de Paris ; je voulais pouvoir mettre des chiffres sur la Terreur. Car j'avais une intuition que seuls des chiffres pourraient confirmer. Les historiens parlent de « Grande Terreur » à partir de la loi du 22 prairial an II (10 juin 1794) jusqu'au 9 thermidor (27 juillet). C'est un fait, le nombre d'exécutions a considérablement augmenté à Paris durant ce mois et demie. Mais ils oublient généralement de préciser que ladite loi de prairial avait confirmé la suspension de tous les tribunaux révolutionnaires des départements (même s'il y eut quelques exceptions) décrétée le 27 germinal an II (16 avril 1794). Je soupçonnais que le nombre de personnes jugées par le Tribunal révolutionnaire, et partant celui des exécutions, avait augmenté dès cette date, soit deux mois plus tôt. Mes travaux ont confirmé qu'il y avait en effet une très nette augmentation à partir de cette date. Cette confirmation m'a été apportée par mes travaux préliminaires basés, tout d'abord, sur les listes de condamnés relevées par Nicolas Guittard dans son « Journal d'un bourgeois de Paris sous la Révolution » (Raymond Aubert), ensuite d'après le site « les guillotins de la Révolution française » (les.guillotines.free). Aussi précieuses que soient ces sources, le journal présente de grandes lacunes en ce qui concerne l'année 1793, et le site des guillotins, de nombreuses erreurs (dates, doublons, etc.). Ce travail me permettait donc d'avoir une opinion mais pas d'y faire référence dans mes ouvrages. La seule façon d'avoir des chiffres sûrs était de consulter directement les dossiers du Tribunal révolutionnaire. Je m'y suis décidé. Environ 230 cartons, à raison de 5 ou 7 par séance. Encore un travail de longue haleine qui, pour l'essentiel, m'a pris un an et demie.

Ce travail avait pour but d'établir la liste exacte des condamnés afin d'obtenir les chiffres en vue de faire un graphique (j'aime parler aux yeux), et non de relever les motifs de condamnation de chacun (ce qui aurait à la fois compliqué mon travail et doublé sa longueur). Il a consisté à corriger et compléter la liste que j'avais dressée de prime abord, notamment en faisant des copier-coller du site des guillotins (qui indique les noms, âge, état, demeure, motifs et date de condamnation des intéressés). Mais à consulter un à un tous les dossiers, il m'a paru judicieux de dresser, non seulement la liste des condamnés voués à l'échafaud, mais encore de toutes les

personnes jugées par le Tribunal révolutionnaire, quel qu'ait été le verdict (libération, déportation, détention, fers, maison de santé, renvoi, etc.). Car, aussi surprenant que cela puisse paraître, aucun historien ne s'est, à ma connaissance, penché sur cette question ; seuls les exécutés ont retenu leur attention. Or les personnes qui ne furent pas condamnées à mort sont nombreuses, et même plus nombreuses que les exécutés en 1793 (comme après le 9 thermidor), information non négligeable pour apprécier ce « tribunal de sang ».

Mais j'ai aussi profité de ces allers aux Archives Nationales pour voir les originaux de certains arrêtés du Comité de salut public, de lettres des représentants en mission, pour vérifier des mots, des dates qui me semblaient erronés, et, ce faisant, j'ai trouvé des documents fort intéressants ; j'ai notamment vu et relevé toutes les pièces concernant les commissions populaires, établies à Paris les 24 et 25 floréal (13 et 14 mai), conformément au décret du 23 ventôse (13 mars), chargées de juger les détenus ; j'ai également vu le registre du Bureau de police générale (carton AF II * 221), créé au sein du Comité de salut public par décret du 26 germinal (15 avril), ainsi que les originaux des arrêtés qui ne figurent pas dans ce registre mais dans le carton F7 4436 (plaq. 8).

Autant dire que mes archives personnelles contiennent des trésors pour qui s'intéresse à la Révolution en général et à cette période en particulier. Mais des trésors à l'existence bien fragile en vérité, puisqu'ils n'existent que sur mon ordinateur. Une onde électro-magnétique pourrait les anéantir comme un coup de vent disperse de la fumée. Imprimer est la seule sauvegarde valable. *Verba volant, scripta manent*. Mais combien m'aurait-il fallu de ramettes de feuilles pour tout sauvegarder ? Trop. Et puis, certes, j'aurais ainsi sauvegardé ce travail, mais il ne m'aurait pas survécu. Quel gâchis !

Depuis longtemps j'envisage donc de publier mes travaux. Mais deux problèmes m'arrêtaient. Tout d'abord, tous mes fichiers originaux sont en format A4 alors que des livres sont en A5, la moitié. Or ils contiennent de nombreux tableaux qui ne peuvent pas s'adapter automatiquement et dont l'adaptation demande beaucoup de travail. Ensuite, ils sont très volumineux en A4... alors en A5 ! Pour exemple : mon travail sur le Comité de salut public fait environ 1500 pages (index de 140 pages compris), et ma « Guerre de l'Ouest dite de Vendée », qui est *grosso modo* la partie de ce travail sur ce sujet précis, fait déjà 900 pages. Impossible donc de le publier en un seul volume comme cela était le but, et cette publication risque de ne pas être avant longtemps à mon ordre du jour.

J'ai toutefois décidé de publier, c'est-à-dire de sauvegarder, pour moi, et pour qui cela intéressera, ce qui pouvait l'être. Je commence par mon travail sur le Tribunal révolutionnaire de Paris et ce qui touche directement à la Terreur. Les arrêtés du Bureau de police générale devraient suivre. J'espérais les publier en même temps, mais la place manque. (L'activité du BPG n'a eu, du reste, aucune incidence.)

Voici donc le premier volume de mes *archives personnelles*. J'insiste sur ce point. Elles n'étaient pas destinées à la publication. Elles sont dans leur forme originale, celle d'un travail préparatoire, dont la finalité était d'obtenir des chiffres pour pouvoir faire des graphiques. J'ai néanmoins profité de ce travail de mise en page pour faire des vérifications, apporter des précisions, figurer les présentations, creuser certains sujets, bref pour réunir tout ce qui permet d'asseoir une thèse sans en faire une moi-même.

21 avril 2017

LE TRIBUNAL DU 17 AOÛT 1792

17 août 1792 – 30 novembre 1792

I. Sources

Archives Nationales :

- cartons W259 et W260 (registres des sections 1 & 2)

Ouvrages :

- É. Campardon, « Table alphabétique des noms des personnes traduites au Tribunal du 17 août 1792... » (Archives Nationales, 1866)
- H. Wallon, « Histoire du tribunal révolutionnaire », tome I (Librairie Hachette, 1880)
- Série des « Archives Parlementaires », tomes XLVIII à LIV (Ed. Paul Dupont, 1896, 1898)

II. Ma démarche

C'est en travaillant mon « Robespierre & la Révolution au jour le jour » que, arrivé aux jours qui suivent le 10 août 1792, j'ai voulu faire une note sur le Tribunal du 17 août dont l'activité controversée est fort peu connue, parce qu'il n'y a effectivement pas grand chose à connaître. Mais impossible de trouver des informations précises. Wallon, qui traite le sujet dans son « Histoire du tribunal révolutionnaire » (vol. I), n'évoque que quelques affaires, portant sur 25 personnes, laissant entendre que d'autres personnes encore furent jugées, mais impossible de savoir combien. Et c'est pour avoir des chiffres précis que je me suis décidé à consulter les archives.

Il n'était cependant pas dans mes intentions d'entreprendre le même travail que pour le Tribunal révolutionnaire. Qui ? Quoi ? Quand ? Combien ? Voilà les questions simples auxquelles ce petit travail devait permettre de répondre.

Avant de me lancer, j'ai consulté la Table alphabétique des personnes jugées par le Tribunal du 17 août (et autres) établie par Campardon, qui se trouve dans la salle des Inventaires des Archives Nationales. Résultat : 201 personnes jugées, soit 21 condamnées à mort, 121 acquittées, 59 condamnées à différentes peines. Mais je savais, par expérience, que le travail de Campardon fourmille d'erreurs — impossible à déceler et à expliquer, sauf à consulter tous les dossiers. De toute façon, j'étais venu dans l'idée de consulter les registres des audiences de chacune des deux sections de ce Tribunal, cartons W259 et W260. Et le résultat a effectivement été complètement différent : 105 personnes jugées (deux fois moins que pour Campardon), soit 21 condamnées à mort (17 exécutées, trois fois moins que pour Campardon), 34 acquittées et 50 condamnées à différentes peines.

Était-il possible que les registres du Tribunal soit erronés ? Évidemment non. (J'ai cependant constaté que le registre du Bureau de police générale, lui, n'était pas complet.) D'où sortent donc les personnes en trop recensées par Campardon ? C'est un mystère que je laisse à d'autres le soin de résoudre. Quant à moi, j'ai découvert un document qui tranche la question de savoir à qui se fier.

Il s'agit d'une lettre de Du Bail, vice-président de la deuxième section du Tribunal, écrite le 4 octobre et lue à la Convention le 6¹. La voici :

« Paris, le 4 octobre 1792, l'an 1^{er} de la République.

« Citoyen ministre,

La Haute Cour nationale a coûté 3 millions et n'a jugé que trois petites affaires. Le Tribunal criminel, établi par la loi du 17 août, est à son *vingtième procès* et sa dépense ne s'élève pas à 10,000 livres, compris tous les frais de bureau. Veuillez bien, en faisant cette comparaison, demander avec toute l'énergie dont vous êtes capable le paiement des appointements des membres d'un tribunal aussi économique pour la République.

Signé : Du Bail, vice-président de la deuxième section du Tribunal ; Hardy, greffier. »

D'après les registres, le Tribunal du 17 août instruisait, le 4 octobre, sa 22^{ème} affaire. La veille s'étaient déroulés les 20^{ème} et 21^{ème} procès. Depuis le début, il avait jugé 24 personnes, dont 6 par paire. Il en était, pour ainsi dire, à son *vingtième procès*. Mais d'après Campardon, le Tribunal aurait jugé 39 personnes à la date du 3 octobre compris, soit, au bas mot, une trentaine de procès. Entre les registres et Campardon, le principe et la pratique prescrivent de se fier aux premiers.

III. En bref

Le Tribunal décrété le 17 août 1792, pour connaître « des crimes commis dans la journée du 10 août courant, et des autres crimes y relatifs, circonstances et dépendances », reprenait l'idée d'une cour martiale chargée de punir « les crimes commis dans la journée du 10 août », lancée dès le 11 août et abandonnée le 14. Mais, dans les deux cas, ces tribunaux ne répondaient pas, de par leur conception, aux attentes des révolutionnaires qui désiraient un instrument contre tous les contre-révolutionnaires, et pas seulement contre les personnes impliquées dans la résistance des Tuileries. Qui plus est, les massacres de septembre, éliminèrent les personnes passibles de ce Tribunal, lequel, n'ayant plus d'ouvrage, vit sa mission étendue (11 et 18 septembre), sa nature transformée (15 novembre) et, finalement, son existence interrompue (29 novembre).

IV. Historique & décrets

1) Création

Les insurgés qui, le 10 août 1792, avaient été fusillés à bout portant par les défenseurs des Tuileries, alors qu'ils s'avançaient pour fraterniser avec eux, avaient eu environ 500 morts et blessés dans leurs rangs. Furieux, ils avaient tué ou massacré environ 600 Gardes Suisses, sur 950 (les nobles et autres gardes nationaux ayant généralement réussi à s'enfuir). Mais leur soif de vengeance n'était pas pour autant assouvie. Ils désiraient que soient jugés aussi bien les instruments de la

¹ Archives Parlementaires, tome LII, p. 373

résistance des Tuileries que les responsables de la situation générale qui avait nécessité leur insurrection. L'Assemblée n'avait d'ailleurs pu maintenir les Parisiens dans le calme qu'en leur promettant une prompte justice.

Le 11 août, elle avait décrété que les Suisses survivants resteraient en prison jusqu'à leur procès par une cour martiale qui devait être formée dans la journée pour punir « les crimes commis dans la journée du 10 août ». L'attaque de la prison de l'Abbaye où ils étaient détenus, l'incita à faire proclamer ce décret aussi bien qu'à faire transférer les Suisses du rang au Palais Bourbon, pour qu'ils ne soient pas confondus avec leurs officiers, considérés comme responsables.¹

Le 14 août, Clavière, ministre des Finances, présenta les difficultés de former cette cour martiale. L'Assemblée, sur une motion de Thuriot, rapporta alors son décret du 11 et renvoya les jugements aux tribunaux ordinaires, chaque section étant chargée d'envoyer 4 citoyens (2 pour former le jury d'accusation, 2 pour former le jury de jugement).

Le 15 août, la Commune de Paris protesta par l'organe de Robespierre. D'une part, il s'agissait de punir les contre-révolutionnaires qui, pour la plupart, n'étaient pas présents à cette journée et échapperaient ainsi à la vengeance nationale (exemple : La Fayette) ; d'autre part, les jugements devaient être rendus par un tribunal populaire d'exception et non par les tribunaux ordinaires qui n'avaient pas la confiance. L'Assemblée avait décrété que la commission des Douze lui ferait un rapport sans désemparer. Il semblerait que, le même jour, Robespierre ait porté à l'Assemblée, de la part de la section des Tuileries cette fois, une autre pétition, demandant que les jugements soient sans appel. (Les Jacobins envisagèrent eux aussi de porter à l'Assemblée une pétition sur cet objet mais y renoncèrent à la nouvelle que cela venait d'être fait par Robespierre.²) Quoi qu'il en soit, Brissot, à la fin de la journée, avait fait, au nom de ladite commission, un rapport sur lequel l'Assemblée avait décrété que « les jugements qui interviendront à l'occasion des délits commis dans la journée du 10 août, ou des délits relatifs à cette journée, ne seront point sujets à cassation et qu'en conséquence les condamnés ne pourront pas se pourvoir par devant le tribunal de cassation ».

Enfin, le 17 août, au matin, la Commune déclara que le peuple était las de ne point être vengé et menaça de faire battre la générale si l'Assemblée n'établissait pas, dans la journée, un tribunal aux Tuileries. Choudieu et Thuriot s'indignèrent. Sur ces entrefaites, une députation des jurés d'accusation et de jugement signala que peu de juges des tribunaux criminels jouissaient de la confiance et que le directeur des jurés devait être nommé très vite, sous peine de grands malheurs. La Commission des Douze, par l'organe de Hérald de Séchelles, fit alors son rapport, aussitôt adopté par l'Assemblée. Le Tribunal dit *du 17 août* était institué. Il devait être divisé en deux sections, chacune ayant un président, 3 juges, 4 suppléants, un accusateur public et un commissaire national. Sauf ce dernier, nommé par le pouvoir exécutif, tous devaient être élus par un corps électoral réuni à l'Hôtel de Ville, formé de 48 citoyens, élus, un par section. Le décret n'indiquait ni le nombre des jurés ni la façon de les choisir, ces points ayant été réglés par le décret du 14 août.

¹ Toutes les informations relatives aux débats à l'Assemblée, ce jour et les suivants, sont tirées des Archives Parlementaires, tome XLVIII.

² Aulard, La Société des Jacobins, tome IV, p. 210

Décret instituant le Tribunal du 17 août 1792

« L'Assemblée nationale, considérant qu'après avoir remédié à l'insuffisance du juré déjà existant, par un nouveau juré d'accusation et de jugement des crimes commis dans la journée du 10 août courant, et des autres crimes y relatifs, circonstances et dépendances, elle doit pareillement remédier à l'insuffisance du tribunal criminel et des tribunaux d'arrondissement du département de Paris, décrète qu'il y a urgence. L'Assemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il sera procédé à la formation d'un corps électoral pour nommer les membres d'un tribunal criminel destiné à juger les crimes commis dans la journée du 10 août courant, et autres crimes y relatifs, circonstances et dépendances.

Art. 2. Ce tribunal sera composé de 8 juges, 8 suppléants, 2 accusateurs publics, 4 greffiers, 8 commis greffiers et 2 commissaires nationaux, nommés par le pouvoir exécutif provisoire.

Le tribunal sera divisé en deux sections, composées chacune de 4 juges, 4 suppléants, 1 accusateur public, 2 greffiers, 4 commis greffiers et d'un commissaire national.

Les 2 juges qui auront été élus les premiers, présideront chacun une des sections.

Les greffiers de chaque section présenteront 4 commis, qui, après avoir été agréés par les juges de chaque section, prêteront serment devant le tribunal.

Art. 3. Les fonctions des juges, des accusateurs publics et des commissaires nationaux, ainsi que celles des directeurs du juré, dont il sera parlé ci-après, seront les mêmes que celles des juges, du tribunal criminel, du directeur du juré, de l'accusateur public et du commissaire du roi, dont il est question en la loi du 29 septembre 1791 sur les jurés. Les juges prononceront en dernier ressort, sans qu'il puisse y avoir à recours au tribunal de cassation.

Art. 4. Le corps électoral sera composé d'un électeur nommé par chaque section de Paris, à la pluralité relative des suffrages.

Le doyen d'âge sera président du corps électoral, les trois plus âgés après lui seront scrutateurs ; et le président et les scrutateurs nommeront le secrétaire.

Art. 5. Le procureur de la commune convoquera sur-le-champ, pour la nomination des électeurs, les assemblées des sections de Paris.

Chaque section enverra à l'instant à la commune l'électeur par elle nommé, avec expédition du procès-verbal de son élection.

Aussitôt après la réunion à la maison commune de 36 électeurs, dont les pouvoirs seront vérifiés par le procureur de la commune, l'assemblée électoral se formera et commencera les élections.

Art. 6. Le corps électoral nommera 7 directeurs de juré.

4 directeurs de juré formeront un tribunal qui remplira les fonctions assignées aux tribunaux ordinaires, dans les cas où les directeurs du juré sont obligés d'y référer.

Les 4 premiers directeurs nommés formeront ce tribunal.

Les qualités nécessaires pour être nommé juge suppléant, directeur du juré, accusateur public et commissaire national, sont d'être âgé de 25 ans, et d'avoir exercé les fonctions de juge, d'homme de loi, ou d'avoué au moins pendant un an auprès d'un tribunal.

Art. 7. Les nominations des juges, des suppléants, des accusateurs publics, se feront à la pluralité absolue des suffrages du corps électoral.

Celles des greffiers se feront à la pluralité relative.

Art. 8. Les juges, les suppléants, les directeurs de juré, et les accusateurs publics, prêteront, en présence des représentants de la commune, chargés de choisir le lieu de leur séance et de les installer, le serment d'être fidèles à la nation, de maintenir la liberté, l'égalité et l'exécution des lois, ou de mourir à leur poste.

Les commissaires nationaux et les greffiers prêteront, après l'installation, le même serment entre les mains des juges.

Art. 9. Les deux sections du tribunal criminel seront en activité sans intervalle de session, et les délais pour la convocation et la réunion des jurés d'accusation et de jugement, ne pourront jamais excéder 24 heures.

Art. 10. Le costume et le traitement des membres composant le tribunal créé par le présent décret, seront les mêmes que ceux attribués aux membres du tribunal criminel du département de Paris.

Art. 11. Le présent décret sera proclamé solennellement dans le jour, par les représentants de la commune, dans les places publiques de la ville de Paris, lu, publié et affiché dans chaque assemblée de section, et certificat desdites proclamations, lecture et affiche sera envoyé, sans délai, à l'Assemblée nationale, par les comités de section et par le procureur de la commune. » ¹

Dans la nuit du 17 au 18 août, les sections procédèrent aux élections. Robespierre, premier juge élu, appelé ainsi à présider une des deux sections du Tribunal, démissionna aussitôt et expliqua sa décision par une lettre ouverte le 24 août.

Le 18 août, le corps électoral se réunit à la Maison Commune pour former le Tribunal, c'est-à-dire désigner le personnel. (Voir p. 16.)

Le 19 août, sur un nouveau rapport de Hérault de Séchelles, l'Assemblée régla divers détails :

« L'Assemblée nationale, considérant qu'il importe que les opérations du tribunal criminel, décrété le 17 de ce mois, n'éprouvent aucun retard, décrète qu'il y a urgence.

L'Assemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète ce qui suit :

Art. 1^{er}. L'accusé aura pendant douze heures seulement en communication la liste des témoins.

¹ Archives Parlementaires, tome XLVIII, p. 298

Art. 2. L'interrogatoire secret, prescrit par l'article 10 du titre VI sur la procédure devant le tribunal criminel, est supprimé. L'accusé paraîtra seulement devant le président ou tel autre juge commis par lui, en présence de l'accusateur public et du greffier, pour déclarer s'il a fait choix d'un conseil, ou pour qu'il lui en soit nommé un d'office.

Art. 3. L'accusé aura la faculté de conférer avec ses conseils, à l'instant même où il aura été entendu, sans avoir égard au délai de deux jours contenu dans l'instruction.

Art. 4. La loi relative aux récusations motivées ou non motivées subsistera dans son intégrité ; mais lesdites récusations seront proposées dans le délai de trois heures.

Art. 5. Les membres du juré qui auront fait leur service dans une affaire ne seront point soumis au prochain tirage, et leurs noms ne seront replacés dans l'urne qu'aux tirages subséquents.

Art. 6. Le délai de trois jours accordé par la loi entre le jugement et l'exécution, ayant pour objet de donner aux condamnés le temps de se pourvoir en cassation, est supprimé, attendu que la loi du 17 de ce mois abroge le recours au tribunal de cassation.

Art. 7. Le présent décret sera imprimé, publié et affiché dans le jour. » ¹

Le 20 août, le Tribunal (première section) jugeait sa première affaire, celle de Collenot d'Angremont, secrétaire de l'administration de la garde nationale de Paris, condamné à mort le même jour pour avoir constitué et dirigé une conspiration d'agents contre-révolutionnaires (1.500 hommes, pour beaucoup repris de justice, divisés en détachements de 10 hommes, jouant tantôt les gros bras, à l'aide d'un bâton plombé, tantôt les provocateurs, en proférant des calomnies et en infiltrant les manifestations pour les faire déraiper).

2) Un commissaire national

Le 22 août, à la demande du ministre de la Justice, Héroult de Séchelles fit un rapport au nom de la commission extraordinaire des Douze pour autoriser ledit ministre à nommer un commissaire national près le Tribunal du 17 août.

« L'Assemblée nationale, considérant que la loi du 29 septembre 1791, sur le juré, exige que les actes d'accusation, ensemble les pièces relatives aux divers délits, seront communiqués aux ci-devant commissaires du roi, décrète qu'il sera nommé par le conseil exécutif un commissaire national, lequel remplira, par rapport au juré d'accusation du tribunal criminel établi par la loi du 17 de ce mois, les mêmes fonctions que celles qui étaient attribuées aux ci-devant commissaires du roi près les tribunaux des districts. » ²

¹ Archives Parlementaires, tome XLVIII, p. 384

² Archives Parlementaires, tome XLVIII, p. 616

3) Extension de ses attributions

Le 11 septembre, les juges du tribunal criminel de Paris portèrent devant l'Assemblée l'affaire de deux soldats (sans précision) prévenus d'avoir volé la caisse ou le prêt de leur compagnie, et dont le peuple réclamait une prompte justice. M. Treilhard, président dudit tribunal, face à l'agitation populaire, était d'avis de la renvoyer au Tribunal du 17 août, lequel était lui-même d'avis de s'en charger, quoiqu'elle n'ait apparemment aucun rapport avec les événements du 10 août. Le Tribunal du 17 août demandait, par lettre, à l'Assemblée, de lever cette contradiction en décrétant : « Le tribunal criminel établi par la loi du 17 août, connaîtra dans l'étendue du département de Paris, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, et dans les formes qui lui sont particulières, de tous les crimes et délits qui auront pour motif la tranquillité publique ». Thuriot en fit aussitôt la motion, proposant par ailleurs « de nommer par chaque canton du bourg de l'Égalité et de Saint-Denis, deux jurés d'accusation et deux jurés de jugement dont il sera formé une liste séparée ». Cette proposition, amendée par Robin et rédigée par Couthon fut décrétée comme suit :

« Le tribunal criminel établi par la loi du 17 août, connaîtra provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, et dans les formes prescrites par la loi du 19 du même mois, de tous les crimes commis dans l'étendue du département de Paris.

« Il sera nommé par chaque canton de district du bourg de l'Égalité et de Saint-Denis deux jurés d'accusation et deux jurés de jugement, dont il sera formé une liste séparée [Thuriot], et ils ne seront convoqués que pour le jugement des délits commis dans l'étendue desdits districts [Robin]. » ¹

Le 18 septembre, Gensonné fit, au nom de la commission extraordinaire, un rapport sur les mesures de sûreté et de tranquillité pour la ville de Paris, fixant notamment la manière de procéder aux arrestations. L'article 14 concernait le Tribunal du 17 août. Ce projet, adopté sauf rédaction, fut décrété le lendemain. L'article en question devenait l'article 15 suivant :

« L'accusateur public près le tribunal criminel établi à Paris en vertu de la loi du 17 août dernier, est spécialement chargé de la poursuite de tous ceux qui ordonneront ou signeront des arrestations arbitraires. » ²

Le 20 septembre, suite à la lecture, par Héault de Séchelles, d'une lettre du président du tribunal criminel de Paris, demandant une précision, l'Assemblée déclara que « dans l'attribution qui accorde au tribunal criminel établi à Paris par la loi du 17 août 1792, la connaissance provisoire des délits commis dans l'étendue du département de Paris, elle n'a pas entendu comprendre les affaires existantes au tribunal criminel de ce département à l'époque du décret, en vertu d'actes d'accusation admis par les jurés d'accusation établis près les tribunaux civils ;

¹ Archives Parlementaires, tome XLIX, p. 560

² Archives Parlementaires, tome L, pp. 124, 138

comme aussi ne sont point compris dans cette attribution les crimes de faux, péculation, concussion et autres sur lesquels il ne peut être statué que par des jurés spéciaux. »¹

4) Sursis pour les voleurs du garde-meuble

Le lendemain, 21 septembre, Pépin Dégrouhettes, président de la première section du Tribunal du 17 août, se présenta en personne à la barre de la Convention (dont c'était la première séance), accompagné d'une députation du tribunal criminel de Paris, pour signaler que le Tribunal du 17 août venait de condamner à mort deux voleurs du Garde-Meuble qui proposaient de faire des révélations importantes contre leur grâce. Promesse leur étant faite que leurs vœux seraient portés à l'Assemblée, Dourigni, l'un d'eux, avait déjà révélé l'emplacement d'une partie du butin (dans les fossés de l'allée des Veuves, aux Champs-Élysées). L'arrestation de grands coupables allait suivre, mais les deux condamnés devaient être conservés, et seule la Convention en avait le pouvoir, d'autant plus que le peuple murmurait. Sur la proposition d'Osselin, député de Paris, qui avait été le premier président de la première section du Tribunal du 17 août, la Convention décréta :

« La Convention nationale, après avoir entendu la pétition du tribunal criminel établi par la loi du 17 août, contenant que les deux condamnés pour crimes de vols commis au garde-meuble ont déjà révélé des faits et des complices ; que déjà des effets précieux ont été retrouvés sur leur indication ; qu'il importe essentiellement à la chose publique de surseoir à l'exécution de ces deux condamnés pour obtenir la révélation complète des complices et connaître toute la trame de ce crime ; considérant que des agitateurs ennemis du bien public et peut-être des complices pourraient seuls s'opposer à cette mesure, décrète qu'il sera sursis à l'exécution du jugement rendu par le tribunal criminel jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, et que le présent décret sera imprimé, affiché et proclamé sur-le-champ à la municipalité. »²

Voir la suite au 20 octobre.

5) Coûts et traitements

Le 6 octobre, Guadet fit part à la Convention d'une lettre de Danton, en tant qu'ex-ministre de la Justice, relative aux comptes du tribunal criminel établi le 10 août (sic) et de la Haute-Cour nationale. Elle disait notamment : « Le tribunal criminel établi le 10 août dernier mérite de fixer votre attention. Il a rendu de grands services à la chose publique depuis son installation. Les membres qui le composent ont travaillé jour et nuit, et ils n'ont rien reçu de leurs traitements, qui sont dans la plus grande disproportion avec leurs travaux. Ils sont évalués à 241,200 francs par an, et ce tribunal a jugé en deux mois plus de 60 affaires. La Haute-Cour nationale coûte près de 3,000,000 de livres et n'a jugé que trois affaires. »³ A cette lettre étaient joints d'autres documents, dont les trois suivants :

¹ Archives Parlementaires, tome L, p. 187

² Archives Parlementaires, tome LII, p. 119

³ Archives Parlementaires, tome LII, p. 371

Observations sur le traitement des membres
du tribunal criminel établi le 17 août

Le décret qui établit le tribunal criminel porte que les membres seront payés sur le même pied que ceux du tribunal criminel du département de Paris.

D'après ce décret, le Président devrait recevoir 8,000 livres ; les Juges, 4,000 livres ; les commissaires nationaux, 4,000 livres ; les accusateurs publics, 6,000 livres ; les greffiers, 6,000 livres et les commis, rien, — et rien n'est passé pour les dépenses des jurés pendant leurs séances ; les directeurs des jurés reçoivent aussi 6,000 livres.

Ce traitement pouvait suffire aux membres du tribunal criminel du département, parce que la nature des affaires n'exigeait pas un travail si assis, si pressant et si délicat ; en effet, les affaires sont d'une espèce tout à fait différente, et chaque section du tribunal ne travaille que quinze jours par mois, lorsqu'au tribunal criminel du 17 août chaque section est continuellement en activité. Les juges du tribunal du département sont pris dans les tribunaux, ils n'ont que trois mois de fonctions à remplir, ainsi que le commissaire national et les directeurs de jurés ; il n'était donc pas étonnant qu'ils n'aient conservé que les appointements de leurs tribunaux.

Mais les membres du tribunal du 17 août font un service continu, ils passent beaucoup de nuits, ils sont obligés de se faire apporter à manger du traiteur, puisqu'ils ne peuvent pas se séparer, ce qui leur occasionne des dépenses extraordinaires.

Ainsi c'est évidemment s'écarter de la proportion qui doit exister entre le travail et la récompense que d'assimiler les membres du tribunal criminel du 17 août à ceux du tribunal criminel du département et de leur donner le même traitement.

Il paraît plus juste d'accorder une somme égale à tous les membres du tribunal extraordinaire et de la fixer à 8,000 livres à l'instar des membres du tribunal de la nation ; on joint ici le tableau de l'ensemble qu'il produirait.

Il paraît indispensable de payer à part les commis du greffe et de remettre entre les mains du tribunal une somme de 6,000 livres pour être employée aux nourritures et rafraîchissements des jurés qui passent un temps considérable et dont la fortune ne permet pas de faire des dépenses aussi extraordinaires ; peut-être serait-il convenable de fixer cette dernière dépense à 2 l. 10 s. par repas.

Enfin, les membres des tribunaux criminels d'arrondissements ont reçu chacun 240 livres pour les indemniser des frais de leur habillement ; il est de la justice d'accorder à tous les membres du tribunal la même indemnité.

Compte de l'emploi de 100,000 livres touchées par
M. Danton, ministre de la justice, pour dépenses
extraordinaires.¹

Étaient également jointes deux lettres de Du Bail, vice-président de la deuxième section du Tribunal du 17 août, adressées au ministre de la Justice, le première du 4 octobre, la seconde, du 27 septembre.

¹ Archives Parlementaires, tome LII, p. 372

« Citoyen ministre, — La Haute Cour nationale a coûté 3 millions et n'a jugé que trois petites affaires. Le Tribunal criminel, établi par la loi du 17 août, est à son vingtième procès et sa dépense ne s'élève pas à 10,000 livres, compris tous les frais de bureau. Veuillez bien, en faisant cette comparaison, demander avec toute l'énergie dont vous êtes capable le paiement des appointements des membres d'un tribunal aussi économique pour la République. — Signé : Du Bail , vice-président de la deuxième section du Tribunal ; Hardy, greffier. » ¹

« J'envoie au citoyen Perdrix les états qu'il m'a demandés ; je les ai fait faire doubles pour l'ordre de la comptabilité dans le cas où on voudrait solder le mois à part. — Il y a Le Bois, directeur du juré, qui n'a été reçu que quelques jours après votre démission : les deux derniers sont nommés du 20 courant. — Les deux présidents tiendront compte à leurs successeurs, et ainsi de suite, de leur service. — Tâchez d'avoir 6,000 francs pour les deux seconds greffiers, 3,000 francs pour les commis greffiers, 1,500 francs pour les huissiers, 1,200 fr. pour les gardons de bureau. — Signé : Du Bail. » ²

La lettre de Danton parlait manifestement du Tribunal du 17 août, mais le nombre de procès qu'il lui attribuait, soit 60, était très exagéré, bien au-delà des 20 annoncés par Du Bail à la même époque (Cf. II. Ma démarche) et confirmés par les registres dudit Tribunal. Même en supposant que Danton ait parlé, en fait, du nombre de personnes jugées jusqu'au 5 octobre compris, celui-ci était de 27 d'après les registres (43 pour Campardon).

6) Vol du garde-meuble (suite)

Le samedi 20 octobre, dès l'ouverture de la séance, à 10 heures du matin, Thuriot fit part à la Convention des heureux effets du décret suspendant l'exécution de deux condamnés à mort pour l'affaire du garde-meuble et en profita pour demander qu'il soit statué sur le traitement des juges du Tribunal du 17 août, ce que la Convention renvoya au comité de législation. Il avait tenu le discours suivant :

« Citoyens, le tribunal criminel, saisi de l'instruction de la procédure relative au vol du garde-meuble, bien convaincu que les moyens que vous avez employés pour parvenir à en découvrir les auteurs produiront l'effet que vous en attendez, a enregistré le décret par lequel vous avez suspendu l'exécution des jugements. Hier, à cinq heures du soir, on est parvenu à obtenir des aveux très précieux. En vertu de ces aveux, le tribunal a conçu un plan, dont l'exécution exigeait des mesures nouvelles et de grandes précautions. Les officiers municipaux y ont concouru avec autant de zèle que d'intelligence. Ils en ont instruit le peuple, réuni en foule dans la place de la Révolution. Chaque citoyen s'est séparé pour se rendre à ses affaires particulières. Alors, on a conduit l'un des accusés dans son domicile ; on est monté au cinquième. Là, il a demandé la permission de monter sur le toit, ce qui lui a été accordé. Bientôt on l'a vu revenir rapportant des paquets dans lesquels était renfermé pour 1,200,000 livres d'effets volés au garde-meuble. (Applaudissements.) Voilà ce qu'a produit le décret que vous avez

¹ Archives Parlementaires, tome LII, p. 373

² Archives Parlementaires, tome LII, p. 373

rendu. Je présenterai demain à la Convention un projet de décret sur un nouveau moyen de favoriser ces recherches. — J'observe à la Convention qu'au moment où le tribunal criminel a été établi, l'Assemblée législative ne s'est occupée que des objets qui devaient lui être confiés, et n'a point statué sur le traitement des juges, et cependant vos commissaires peuvent vous assurer que rien n'égale le zèle qu'ils mettent à leurs fonctions ; qu'ils sont souvent restés toute la nuit à suivre l'instruction, et que leurs séances ont souvent duré soixante heures. La Convention concevra facilement que cette activité de service nécessite des dépenses extraordinaires, et qu'il est important de fixer le traitement des juges, commissaires nationaux, greffiers et commis. Je demande que la Convention charge son comité de législation de vous faire un rapport à cet égard jeudi prochain. (Adopté.) »¹

7) Vers la suspension

Le 26 octobre, la Convention passait à l'ordre du jour sur une lettre du ci-devant député des Bouches-du-Rhône, Blancgilly, décrété d'accusation, pour trahison, par la Législative, demandant à produire des pièces justificatives, quand un membre (sans précision) demanda le renvoi des pièces à l'examen du Comité de sûreté générale. Delacroix justifia l'ordre du jour par les procédures que ce décret avait déjà engagées (pour le Tribunal du 17 août). Le même membre déclara alors : « Il est bien permis à Blancgilly de faire tous ses efforts pour n'être pas jugé par un tribunal de sang, qui vient de prononcer tout récemment la peine de mort contre une femme [Anne Leclerc, le 23 octobre.] accusée d'avoir recelé des effets volés, quoique le Code pénal ne portât pas cette peine pour le crime dont elle était prévenue. Je demande la suppression du tribunal, criminel provisoire établi à Paris depuis le 10 août. »² Sur la motion de Jean Debry, la Convention maintint le décret et renvoya la suppression du Tribunal du 17 août à l'examen du comité de Législation.

Le lendemain, 27 octobre, Mathieu, président de la deuxième section du Tribunal du 17 août, se présenta à la Convention pour protester, non contre l'idée, émise la veille, de supprimer ce tribunal, « car il sait que les causes qui ont déterminé sa création n'existant plus, la Convention pourrait un jour l'ordonner », mais contre les motifs invoqués pour envisager sa suppression. La Convention ne voulut pas l'entendre et passa à l'ordre du jour.³

Le lendemain, 28 octobre, les membres du Tribunal se présentèrent à nouveau devant la Convention, et leur président (sans précision), au nom de ses collègues, protesta qu'on leur ait donné « le qualificatif de magistrats sanguinaires alors que nous n'avons fait qu'appliquer la loi » et qu'ils sortiraient de leur carrière « dignes du peuple, dignes de législateurs, dignes de nous-mêmes ». Tallien demanda l'impression du mémoire de ce Tribunal qui avait condamné des grands coupables, alors que la Haute-Cour n'en avait condamné aucun. Lanjuinais observa que ce tribunal n'avait pas besoin d'apologie et que, du reste, il n'avait pas répondu à

¹ Archives Parlementaires, tome LII, p. 583

² Archives Parlementaires, tome LII, p. 681

³ Archives Parlementaires, tome LIII, p. 10

l'inculpation d'avoir condamné à mort une femme pour recèlement. A sa demande, la Convention passa à l'ordre du jour et ordonna le renvoi au comité de législation.¹

8) Jugements soumis à cassation

Le 15 novembre, Guarat, ministre de la Justice, se présenta à la Convention et rappela que le Tribunal du 17 août avait été institué pour juger les crimes relatifs au 10 août, mais que, depuis, il s'occupait aussi des crimes relevant du tribunal criminel de Paris et des délits relevant des juges de paix. Il était contre tous les principes que des délits de droit commun soit jugé de manière extraordinaire, sans appel. Il reconnut toutefois que ce Tribunal avait « rempli sa mission avec un zèle, une activité dont n'offrent peut-être pas d'exemple les annales de tous les tribunaux de la terre ». Garran de Coulon réclama aussitôt l'organisation de la justice correctionnelle. Buzot réclama la suspension du Tribunal du 17 août. Tallien s'y opposa, considérant qu'il avait à juger encore « la femme de Louis XVI ». Prieur (de la Marne) demanda le renvoi de cette question aux comités. Thuriot signala qu'il y avait encore 400 prisonniers à juger et proposa de diviser le tribunal de Paris (sic) en 4 sections. Defermon signala qu'un voleur et sa compagne venaient d'être jugés comme conspirateur. Enfin, Barère demanda que le ministre de la justice organise la justice correctionnelle, que le comité de législation fasse dès le lendemain un rapport sur la suspension du Tribunal, et que d'ici là, tous les jugements futurs et passés non exécutés soient sujets à cassation. Adopté. Ce sur quoi la Convention décréta :

« 1° Que le ministre de la justice sera tenu d'organiser incessamment à Paris un tribunal de police correctionnelle :

2° Que tous les jugements du tribunal criminel établi par la loi du 17 août dernier seront désormais sujets à cassation, ainsi que ceux qui, ayant été rendus, ne sont pas exécutés, à dater de ce jour ;

3° Que le comité de législation fera demain un rapport sur la question de savoir si ce tribunal criminel doit être suspendu. »²

Le 24 novembre, le rapport sur le tribunal du 17 août n'était toujours pas fait. Un membre demanda qu'il soit ajourné à date fixe, au mardi suivant (27 novembre) par exemple, et l'ajournement fut décrété.³

9) Suspension et traitements

Le 29 novembre, Garran de Coulon fit, au nom du comité de Législation, le rapport sur la suspension du tribunal du 17 août et le traitement de ses membres. Rapport court, sans fioritures. Il rappela les différents décrets le concernant (15 et 17 août, 11 septembre, 20 octobre, 15 novembre), ainsi que les différentes questions renvoyées au comité, et, considérant que « les motifs qui avaient déterminé cet établissement extraordinaire ne subsistant plus, l'établissement devait cesser avec eux. Il a cru néanmoins utile de ne fixer cette cessation qu'en décembre, d'après les renseignements que le tribunal conservait sur les crimes relatifs à la révolution du 10

¹ Archives Parlementaires, tome LIII, p. 22

² Archives Parlementaires, tome LIII, p. 428

³ Archives Parlementaires, tome LIII, p. 570

août et sur le vol du garde-meuble ». La Convention adopta sans discussion le projet de décret qu'il lui présentait.

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de législation, décrète :

Art. 1^{er}. A compter du 1^{er} décembre prochain, les jurés d'accusation et de jugement établis par la loi du 15 août dernier, le tribunal criminel et le tribunal des directeurs du juré d'accusation, établis par la loi du 17 du même mois, seront supprimés.

Art. 2. Au moyen de cette suppression, toutes les procédures commencées dans lesdits tribunaux, seront renvoyées aux tribunaux ordinaires, tant civils que criminels, du département de Paris, chacun en ce qui les concerne, pour l'instruction y être continuée suivant les formes prescrites par les lois relatives à la procédure par jurés.

Art. 3. Le conseil exécutif provisoire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour la conservation des minutes, papiers et autres effets existants dans les greffes et dépôts desdits tribunaux supprimés, et pour assurer leur transport dans les greffes et dépôts des tribunaux civil et criminel du département de Paris, ci-dessus indiqués.

Art. 4. Le traitement des membres composant le tribunal criminel, établi par la loi du 17 août, leur sera payé, ainsi qu'il a été réglé par l'article 10 de cette loi, par la trésorerie nationale, sur les mandats qui leur seront délivrés par le ministre de la justice, d'après les états certifiés par le président de la section du tribunal à laquelle ils appartiennent.

Art. 5. Le traitement des commis greffiers dudit tribunal leur sera payé sur le pied de 200 livres par mois, pour chacun d'eux, par la même caisse, sur de semblables mandats.

Art. 6. Le traitement des membres formant le tribunal du juré d'accusation, et du greffier de ce dernier tribunal, sur le même que celui des juges du tribunal criminel. Celui des commis greffiers sera réglé sur le pied de 200 livres par mois pour chacun d'eux. Ces divers traitements seront aussi payés par la même caisse sur des mandats qui seront délivrés par le ministre de la justice, sur les états certifiés par le premier des directeurs du juré d'accusation.

Art. 7. Le traitement des huissiers attachés aux deux tribunaux, leur sera pareillement payé, sur le pied de 150 livres par mois, pour chacun d'eux, sur des mandats semblables, d'après les états certifiés par le président de la section du tribunal criminel, ou du premier directeur du Juré d'accusation, auprès duquel ils auront fait le service.

Art. 8. Le ministre de l'intérieur est autorisé à arrêter les frais de service faits aux deux tribunaux et à en ordonner le payement, sur les états certifiés qui lui seront remis par les présidents de section, ou par le premier directeur du juré d'accusation, chacun pour ce qui le concerne. »¹

¹ Archives Parlementaires, tome LIII, p. 655

Le lendemain, le Tribunal, par une lettre de son président, signala à la Convention qu'il était sur le point d'instruire une affaire, mais que le temps lui manquerait, et lui demanda s'il devait l'entamer. La Convention passa à l'ordre du jour, « attendu qu'aucun obstacle n'empêche le débat actuel et le jugement de cette affaire ». ¹

10) Le procès de Louis XVI

Le 10 décembre, Basire dénonça à la Convention le refus du greffier du tribunal du 17 août de remettre à la commission des Vingt-Un des pièces utiles au procès de Louis XVI, sous prétexte que Restou, agent de Roland, apposait les scellés. Dufriche-Valazé confirma le fait. Basire proposa que six membres se transportent au greffe du Tribunal. Kersaint proposa que leurs soient adjoints deux commissaires du pouvoir exécutif. La Convention adopta le décret rédigé par Jeanbon Saint-André :

« La Convention nationale décrète que six membres pris dans son sein, accompagnés de deux commissaires du pouvoir exécutif, se transporteront sur-le-champ au greffe du tribunal criminel créée par la loi du 17 août, à l'effet d'en retirer toutes les pièces relatives au ci-devant roi, desquelles pièces ils donneront décharge à tous greffiers, commis-greffiers ou gardiens des scellés ; les autorisant à procéder à la levée de toute apposition de scellés qui pourraient se trouver actuellement sur lesdits papiers, et à donner tous ordres nécessaires pour que la remise, qui doit en être faite à la commission des Vingt-Un, n'éprouve aucun délai ; décrète, en outre qu'après la remise desdites pièces, les scellés seront de nouveau apposés sur lesdits papiers. » ²

V. Composition & personnel

Le 18 août, les personnes désignées dans la nuit et dans la journée pour former le Tribunal du 17 août se réunirent au Palais de justice dans la salle de Saint-Louis pour prêter serment, en présence du maire et du public. D'après les registres des deux sections (Archives Nationales, W259, p. 3 ; W260, 4^{ème} feuillet), il ressort qu'il fut initialement composé ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE SECTION	DEUXIÈME SECTION
Président : Osselin	Président : Mathieu
Juges : Pépin Daubigny Coffinhal	Juges : Lavau Dubail Desvieux
Ac. public : Lulier	Ac. public : Réal
Com. national : –	Com. national : –

¹ Archives Parlementaires, tome LIII, p. 684

² Archives Parlementaires, tome LIV, p. 748

Greffiers : Brulé (Bruslé)
Molard

Huissiers : Tripier
Heurtin

Greffiers : Hardy
Bourdon

Huissiers : Nicole
Doré

1) Les présidents

Robespierre avait été le premier juge élu et, aux termes de la loi, aurait du présider la première section. Mais il avait démissionné, ce dont il s'était expliqué le 24 août dans une lettre ouverte publiée par le *Courrier des 83 départements*¹. Il avait été remplacé par Osselin qui, élu député à la Convention, fut lui-même remplacé, à partir du 21 septembre (après 7 affaires), par Pepin-Dégrouhettes (ainsi qu'il signait), lui-même remplacé, en tant que président, dans 3 affaires par Desvieux (les 8 octobre et 13 et 16 novembre), et en tant que juge, par Roulx.

Mathieu (de l'Oise), président de la deuxième section jusqu'au 1^{er} septembre inclus, démissionna pour les mêmes raisons après 3 affaires, et fut remplacé, à partir du 13 septembre, par Lavau qui officia jusqu'à la fin et sans être jamais remplacé. (W260, 26^{ème} feuillet)

2) Les juges

Les juges siégeaient au nombre de trois.

Les principaux juges de la première section furent Desvieux, Maire et Roulx (à partir du 21 septembre). Pépin (Pépin-Dégrouhettes) officia en tant que tel dans 4 affaires (24 août, 2, 12, 16 sept.), avant d'être remplacé par Roulx ; Vincent, dans 2 affaires (29 et 30 août, à la place de Pépin) ; Bruslé, dans 8 affaires (8 octobre, 13 et 14 novembre à la place de Desvieux, président ; 1^{er}, 2, 6, 7, 10 novembre en remplacement de Roulx).

Les principaux juges de la deuxième section furent Dubail, Jaillant et Naulin (à partir du 24 septembre) qui officièrent sans aucun remplacement du 1^{er} octobre à la fin. Lavau officia dans les 3 premières affaires (23, 27 août, 1^{er} septembre) avant de présider à partir du 13 septembre (pas de jugement ce jour-là). Maire, juge de la première section, officia dans la seconde le 27 août, aux côtés de Lavau et Jaillant. Vivier, commissaire national officia dans 4 affaires (1, 14, 18 et 27 septembre) et lors de deux séances 13 et 15 septembre sans procès. Hardy officia le 14 septembre aux côtés de Dubail et Vivier. Coffinahl, vice-président du futur Tribunal révolutionnaire, siégea le 15 septembre, aux côtés de Dubail et Vivier (pas de procès ce jour-là). Dobsent officia dans une affaire (28 septembre, à la place de Jaillant).

Deux hommes furent polyvalents : Vivier et Hardy.

Vivier officia comme commissaire national près la première section les 2, 16 et 21 septembre, mais aussi comme juge près la deuxième section les 1^{er}, 14, 18, 27 septembre (et les 13 et 15 septembre, journée sans procès) et encore comme greffier pour la première section les 2, 6, 19 et 26 novembre.

¹ Œuvres de Maximilien Robespierre, tome III, p. 153

Hardy officia comme juge près la deuxième section le 14 septembre, comme greffier près la même section les 28 septembre, 26 octobre, 8, 15, 17, 22, 23 et 28 novembre, et même comme juré les 19-20 et 29 octobre (2^e et 1^{ère} section).

3) Accusateurs publics & commissaires nationaux

Les accusateurs publics furent Lulier et Réal qui officièrent respectivement, comme prévu, auprès de la première et de la deuxième section.

Les commissaires nationaux, les citoyens François Marie Botot et Pierre Legagneur, n'apparaissent pas dans cette liste établie le 18 août car, quoiqu'ils aient été désignés par le Conseil exécutif provisoire ce même jour, ils ne se présentèrent au Tribunal et ne furent reconnus comme tels que le lendemain, 19 août, en même temps qu'étaient admis comme commis greffiers les citoyens Nicolas Joseph Vivier et Étienne Masson, et comme huissiers les citoyens Didier Nicolas Heurtier et Nicole. (W259, p. 4)

Botot officia auprès de la première section jusqu'au 30 août, ayant été arrêté le lendemain (après seulement 3 affaires sur 33), accusé d'avoir cherché à influencer les jurés dans l'affaire Montmorin, ce pour quoi il fut jugé et acquitté par le Tribunal le 29 septembre. Il fut alors remplacé par Vivier (les 2, 16 et 21 septembre), puis par Legagneur (le 12 septembre), puis par Bruslé (du 26 septembre au 5 octobre), enfin par Scellier (du 8 octobre à la fin).

Legagneur officia auprès de la deuxième section dans tous les procès sauf celui du 26 octobre où il fut remplacé par un certain Delalande.

4) Greffiers

Le principal greffier de la première section fut Montenuit, remplacé de temps en temps par Vivier (au moins 4 fois) et par Bocquenet (au moins deux fois, dont le dernier procès).

Le principal greffier de la deuxième section fut Méchin ou Méechin, remplacé quelques fois par Hardy (13 fois, notamment à partir du 8 novembre jusqu'à la fin).

Ainsi, le personnel du Tribunal du 17 juin se composait réellement comme suit (« af. » pour « affaires » ; les remplaçants apparaissent dans l'ordre chronologique ; « indiqué 32/33 », par exemple, signifie que l'information en question est indiquée 32 fois sur 33 affaires jugées par cette section du Tribunal) :

PREMIÈRE SECTION			DEUXIÈME SECTION		
(Indiqué 32/33)	Président :	Osselin (5 af.)	(Indiqué 44/44)	Président :	Mathieu (3 af.)
		Pépin (24 af.)			Lavau (41 sept.)
		Desvieux (3 af.)			
(Indiqués 33/33)	Juges :	Desvieux (29 af.)	(Indiqués 44/44)	Juges :	Dubail (42 af.)
		Maire (32 af.)			Jaillant (41 af.)
		Roulx (19 sept.)			Naulin (39 af.)
		+			+
		Pépin (4 af.)			Lavau (3 af.)

LE TRIBUNAL DU 17 AOÛT 1792

	Vincent Bruslé	(29 août) (11 af.)		Maire Vivier Hardy Dobsent	(27 août) (4 af.) (14 sept.) (28 sept.)
Ac. public : (Indiqué 25/33)	Lulier Bruslé	(24 af.) (2 sept.)	Ac. public : (Indiqué 27/44)	Réal	(27 af.)
Com ^{te} national : (Indiqué 24/33)	Botot Vivier Bruslé Legagneur Scellier	(2 af.) (3 af.) (6 af.) (12 sept.) (12 af.)	Com ^{te} national : (Indiqué 35/44)	Legagneur Delalande	(34 af.) (26 oct.)
Greffiers : (Indiqué 20/33)	Bruslé Montenuit Vivier Bocquenet	(20 août) (11 af.) (7 af.) (2 af.)	Greffiers : (Indiqué 40/44)	Méchin Hardy	(27 af.) (13 af.)

Huissiers : Ne sont jamais mentionnés

5) Les jurés

Les 12 jurés quotidiens (et leurs 3 remplaçants, notés « expectants ») étaient sélectionnés sur une liste préétablie, pour siéger auprès l'une ou l'autre section du Tribunal, indifféremment. Mais cette liste (de 192 noms en théorie) ne figure pas telle quelle dans les registres. Je l'ai donc reconstituée, tant bien que mal, d'après les listes des jurés indiquées au début de chaque audience (à la suite des noms du président, des juges, de l'accusateur public et, plus rarement, du commissaire national et du greffier), sachant que cette information n'y figure pas toujours (elle manque pour 7 procès de la première section, et pour 22 de la deuxième). Par ailleurs ces informations sont manuscrites, donc parfois illisibles, et l'on sait également que les noms étaient souvent orthographiés de différentes manières, de sorte qu'il est parfois impossible de savoir si des noms ressemblants se rapportent à la même personne ou désignent bien des personnes différentes.

La liste ci-après, numéroté jusqu'à 177, contient entre 172 et 177 noms, compte tenu que quatre sont peut-être des doublons (n° 3, Auzolles / Anzonne ; n° 10, Baudet / Boudet ; n° 106, Lebarbier / Barbier ; n° 137, Mery / Lemery) et dont deux, aussi illisibles ou incompréhensibles l'un que l'autre, sont peut-être la même personne, ce qui ferait un doublon de plus (n° 104, 112).

LISTE DES JURÉS SÉLECTIONNÉS CONNUS

* : appelé 2 fois au moins ; ** : 5 fois au moins ; *** : 10 fois et plus

1. Allard*** ou Allart ou Hallard (13)
2. Auzonne ? Anzonne ? (4 oct.)

Auzonne

3. Auzolles ? Auzonne ? (expectant, 24 sept.)

Auzolles

4. Averlan* ou Haverland
5. Barbarin*
6. Barbier (18 sept., ou Lebarbier ?)
7. Barbin (expectant, 13 nov.)
8. Barré**
9. Basty**
10. Baudet (12 nov., Boudet ?)
11. Beaulieu (expectant, 16 oct.)
12. Belhomme (expectant, 8 oct., Bonhomme ?)
13. Bellejambe*
14. Bernard*
15. Billard (expectant, 5 oct.)
16. Bissonnet*
17. Blondelet*
18. Boizot** ou Boisot ou Boiseau ou Boizeau
19. Bonhomme* (expectant, 21 et 27 sept.)
20. Bondin ? Bosselin ? (1^{er} sept.)

Bondin

21. Bouché St Sauveur (12 sept.)
22. Bouché ou Boucher René** (8)
23. Boucher* (2) ou Bouchet ? (2)
24. Boudet** (4) ou Boudier ? (10 oct.) Boudier ? (16 oct.) Bouday ? (20 nov.)
25. Bougier (17 nov.)
26. Boulanger**
27. Boulé** ou Boulay ? (19 nov.)
28. Bourdier (expectant, 21 sept.)
29. Bourdin*
30. Bourgeois**

31. Bournizet*** ou Bourniset (13)
32. Bourse* (expectant, 29 et 30 août)
33. Bousgubala (12 sept.)
34. Brière (1^{er} sept.)
35. Buckmann** ou Backmann
36. Burguberu** ou Burguburi (27 août) ou Burguburn (10 oct.)
37. Calippe*
38. Carbonier (27 août) ou Charbonnier (12 sept.)
39. Cardon (expectant, 23 nov.)
40. Carra (23 août)
41. Caves (expectant, 22 nov.)
42. Champertois*
43. Charpin*
44. Clomenil* (expectant, 13, 14, 15 sept.)
45. Comminet*** (6) ou Cominet (3) ou Caminet (2) (11)
46. Comte (23 août)
47. Crampon**
48. Crespin*** ou Crepin (2) (10) (+ président, 15 oct.)
49. Cressant*** (5) ou Cressent (3) ou Cressend (2) (10)
50. Debierne aîné*** (noté Debierre, expectant, 19-20 oct.) (10)
51. Dardelle (2 sept.)
52. Degault* (expectant, 28 sept.) ou Degaux (16 nov.)
53. Delacroix* (3) ou Lacroix ? (4)
54. Delaunay*
55. Demagny*
56. Denouy** ou Demouy (22 nov.)
57. Derrelles (expectant, 12 nov.)
58. Desaunette**
59. Desboisseaux*
60. Deschamps**
61. Desfieux**
62. Destournelles (28 nov.)
63. Douce* ou Dous (exp., 4 oct.)
64. Duchesse (expectant, 22 oct.)
65. Duchosal*
66. Duclos**
67. Dudin* ou Doudin (10 oct.)
68. Dufourny* ou Dufourni (27 août)
69. Dufresse*
70. Duplessis (expectant, 17 nov.)

71. Faisselier (expectant, 5 oct.)
72. Fiévé*
73. Fournier**
74. Froidure*
75. Gadolle* ou Gadot (18 sept.)
76. Gelée*** (11)
77. Gibert** (2) ou Gilbert (1) ou Guilbert* (2) Guillebert (2)
78. Gilles (4 oct.)
79. Goubert*** (10)
80. Gouin*
81. Goulard* ou Goulart ou Goulas (expectant 15, 22, 28, 28 nov.)
82. Hardy* (19-20 et 29 oct.)
83. Hérault* ou Héraut (expectant, 24 août et 5 oct.)
84. Housse*
85. Hion (23 août)
86. Huguet** (Roland)
87. Husson*
88. Jacob* (Jean) (3 nov.)
89. Jarousseau**
90. Joubert (3 nov.)
91. Jouette* (expectant, 28 nov.)
92. Imbert* (28 sept.)
93. Isambert*
94. Lacombe*
95. Lacottei (23 août)
96. Lacroix* (4) ou Delacroix ? (3)
97. Lambert*** (13)
98. Lamine**
99. Landais*
100. Laurent*
101. Lasare (2 sept.) (Laserre ?)
102. Lasserre** (8)
103. Laudragin**
104. Lavà ? (13 nov.)

Lavà

105. Laville (28 nov.)
106. Lebarbier (10 oct., ou Barbier ?)
107. Lebois*
108. Leboron (expectant, 26 nov.)
109. Lechenard**
110. Leclerc**

111. Lecluse*** ou L'Ecluse (14)
(8 fois expectant)
112. L....cle ? Lavà ? (expect., 19 nov.)

Lecluse

113. Le Gerard (expectant, 12 sept.)
114. Legier (26 oct.)
115. Legros**
116. Lemery** (3) ou Lemmery (2) ou Leimerye (1) (ou Mery ?)
117. Letellier**
118. Letermelier**
119. Lhemaux (28 nov.)
120. Liege*** (10)
121. Lieudon*
122. Lièvre**
123. Lucot St Aubin*** (10)
124. Magendie**
125. Maguit (27 août)
126. Maillard**
127. Malberte (3 oct.)
128. Mallet (4 nov.)
129. Mangin (18 sept.)
130. Martin**
131. Mathez* (1^{er} sept.) ou Mathé (16 sept.)
132. Massé** ou Masset (24 sept.)
133. Massin (28 sept.)
134. Masson**
135. Mattas (23 août)
136. Maubert*** (12)
137. Mery* (29 août) ou Merey (30 août) (Lemery ?)
138. Metivier** (6) ou Mitivier (2)
139. Miller** (3) ou Millet (2)
140. Minier**
141. Molard** (4) ou Mollard (2)
142. Moreau*** (10)
143. Muriel (12 oct.)
144. Passe*
145. Paty (24 sept., Basty ?)
146. Pelletier*
147. Petit*
148. Poulnot** ou Poullenot (28 sept.) ou Poultau (12 sept.) ou Foulnot (2)
149. Poutier* ou Poutiè (expectant, 2 sept.)
150. Rattron (expectant, 18 sept.)
151. Ravet (27 sept.)
152. Ravin (29 sept.)

LE TRIBUNAL DU 17 AOÛT 1792

153. Raye (12 nov., Rey ?)	165. Salmon*
154. Rey* (4)	166. Sannegaud (15 nov.)
155. Richard*	167. Saumié (13 sept., pas de procès)
156. Robert*	168. Sera**, Serra (18 sept.) ou Seva (2)
157. Roland** (2) ou Rolland (2)	169. Tanchon*** (11)
— (Huguet ?)	170. Telmont* ou Tellemont (19-20 oct.)
— Roland voir à Huguet	ou Telmon (23 nov.)
158. Roman**	171. Testard Dubreuil (expectant, 3 oct.)
159. Rougier** (Esprit)	172. Théroigne* (1) ou Téroigne (expectant,
160. Rousseau*** (Pierre) (11)	18 sept.)
(président, 25 oct. ou homonyme ?)	173. Tugot*
161. Roussel (17 nov.)	174. Vallière* (2) ou Valière (2)
162. Roussillon (2 sept.)	175. Vanheck** (3) ou Vaneck (2)
163. Sabarot**	176. Vincent** (juge, 29 et 30 août)
164. Sadous*** ou Sadouce (8) ou	177. Visinet* (expectant, 16 sept.)
Sadousse (4) ou Sadouse (1 ^{er} nov.)	
(20)	

VI. Les jugements du Tribunal du 17 août 1792

1 ^{ère} section W259 ; président : Osselin, Pepin-Dégrouhette (feuilles numérotées)
2 ^{ème} section W260 ; président : Lavau (numérotation par feuillets, une page sur deux)

DATE	MORT	ACQUIT LIBERTÉ	AUTRE PEINE	INFOS
21 août	Collenot d'Angremont			20 août, p. 6, jgt p. 14
24 août	Laporte (de)			23 août, 10 ^e feuillet
25 août	Rozoy (du)			24 août, p. 15, jugement, p. 28
28 août		Dossonville		27, 28 août, 13 ^e F
31 août		Montmorin (maire de Fontainebleau)		28, 29, 30 août, jugement p. 34
2 sept.	Bachmann			1 ^{er} sept, 16 ^e F
2 sept.	Jullien			Expo + 10 ans de gêne, le 1 ^{er} sept. par le trib du 6 ^e arrondissement de Paris - insolence > mort le 2 sept. pp. 38, 44
Interruption du 3 au 10 septembre compris.				
12 sept.		Fourneaux		12 sept, p. 45, 52
		Risse		12 sept, p. 45, 52
14 sept.		Watriguant		14 sept, 27 ^e F
17 sept.			Fontaine (4 ans fers)	16 sept, p. 53, 61
19 sept.	Roussel			18 sept, 31 ^e F
23 sept.	J. Douligny (SURSIS)			21 sept, pp. 53, 77
	J.-J. Chambon (SURSIS)			Sursis accordé par la Conv, 24 sept, AP52, p. 119
25 sept.	Cazotte (Jacques)			15 sept, 30 ^e F, pas encore assez de pièces 24 sept, 35 ^e F

LE TRIBUNAL DU 17 AOÛT 1792

27 sept.			Hivonet ou Ivonet (10 ans fers)	26 sept., pp. 78, 83
27 sept.			Chanciaux (expo + 10 ans fers)	27 sept, 40° F
			Boudard (f) (10 ans réclusion)	
29 sept.		Guérin de Séreilly		29 sept, pp. 83, 91
29 sept.		Botot *		28 sept, 44° F
1 ^{er} oct.			Benoit (4 ans fers)	1 ^{er} oct, pp. 92, 97
2 oct.		Grosjean (mais prison jusqu'à restitution d'une chaîne)		1 ^{er} oct, 48° F,
3 oct.			Guignard (amende + 1 an détention)	3 oct., pp. 98, 105
3 oct.			Gallant (22 ans fers)	3 oct., pp 105, 113
4 oct.			Bourgnieux (50 L + 4 mois dét mdc)	4 oct, 50° F
			Calmon (20 L + 1 mois détention)	
5 oct.	Einglert			5 oct., pp. 114, 122
6 oct.			Fouquet (2 ans dét mdc)	6 oct, 53° F
6 oct.			Bois (4 ans fers)	6 oct, 56° F
8 oct.		Louvatière		8 oct., pp. 125, 136
9 oct.			Billon (4 ans dét mdc)	9 oct, 57° F, séance suspendue, pas de verdict 9 oct, 59° F, reprise
9 oct.		Lebœuf, Charles François		9 oct, 58° F
9 oct.			Laguerre, Jean-François Quentin (2 ans dét mdc)	9 oct, 60° F
12 oct.	Bardol			10 oct, 62° F
13 oct.	Lyre Louis			12 oct., pp. 137, 151
		Humbergue Aaron		
		Saugniers Nicolas		
		Chardin Nanette(f)		
15 oct.			Fabien (4 ans fers)	15 oct, 70° F
15 oct.			Crespin (6 mois dét mdc)	15 oct, 71° F
15 oct.			Chartron (renvoi)	15 oct, 73° F
18 oct.	Depeyron, dit Francisque (SURSIS)			16 oct., pp. 152, 169, 171 – Sursis accordé par la Conv. le 18 oct., p. 171
	Badarel (SURSIS)			
20 oct.		Lieutaud		19-20 oct, 73° F

* François Marie Botot était commissaire national de la première section du Tribunal du 17 août jusqu'au 30 août et avait été accusé d'avoir tenté d'influencer les jurés et provoqué ainsi l'acquittement de Montmorin, ce dont il fut acquitté ce jour.

LE TRIBUNAL DU 17 AOÛT 1792

23 oct.	Picard J., dit Lorain			22 oct., pp. 171, 183
	Leclerc A. (f)			
			Denys (?) Fr. (renv)	
		Paigne N. (f)		
24 oct.			Chenaux (20 ans fers)	24 oct, 77° F
26 oct.		Lebreton		26 oct. pp. 184, 191
26 oct.			Rousseau Ch. (2 ans prison)	25 oct, 81° F + consultation de la Conv sur la notion de flagrant délit, AP52, p. 688
26 oct.			D'Hotel (10 ans de gène)	26 oct, 84° F
26 oct.			Bideault (2 mois dt mdc)	26 oct, 86° F
30 oct.	Gallois, dit Matelot (SURSIS)			29 oct, pp. 191, 201
	Mauger (SURSIS)			
			Pierre Alexandre, dit Le Cardinal (mds + renvoi)	
30 oct.			Portel (f) (22 ans détention)	30 oct, 91° F
30 oct.			Gandolphe (6 sem détention)	30 oct, 93° F
31 oct.			Charles Lebeau dit, Fanard (12 ans fers)	30 oct, 88° F
1 ^{er} nov.	Meyrand, dit Grand con			1 ^{er} nov, pp. 202, 208
2 nov.		Lavocat		2 nov, pp. 208, 213
3 nov.		Defresne (500 L)		3 nov, 100° F
4 nov.			Mercier (expo + 10 ans f + déportation)	4 nov, 95° F
			Lebon, dite Poupée (f) (10 ans réclusion)	
		Dumon (f)		
5 nov.		Bordeaux		5 nov, 103° F
5 nov.			Florent (f) (6 mois dét mdc)	5 nov, 104° F
5 nov.			Derivecamp (2 ans mdc)	5 nov, 105° F
			Durand (4 ans dét) (Procès Derivecamp)	5 nov, 106° F
6 nov.			Nicolas Pardieu (1 an dét)	6 nov, pp. 215-217
6 nov.			Le Dot (f) (2 ans mdc)	6 nov, pp. 217-219
6 nov.			Malens (6 mois mdc)	6 nov, pp. 219-221

LE TRIBUNAL DU 17 AOÛT 1792

6 nov.		Thomas, veuve Lebon		6 nov, pp. 221-223
8 nov.	Cottet, dit Petit Chasseur			7 nov, p. 223
8 nov.			Duprat (f) (1 an dét mdc)	8 nov, 106 ^e F
8 nov.			Foliot (6 mois dét mdc)	8 nov, 107 ^e F
			femme Dieu (6 mois mdc)	8 nov, 107 ^e F
8 nov.			Pagnon (1 an dét mdc)	8 nov, 110 ^e F
		Billette (procès Pagnon)		8 nov, 111 ^e F
			Rocher (1 an mdc) (procès Pagnon)	8 nov, 111 ^e F
10 nov.			Teissot Louis (8 ans fers)	9 nov, pp. 234-239
9 nov.		Boudroux (détenu évadé, renv en pris)		9 nov, 112eF
		Marie Catherine Guillot, née Piard ou Siane (f)		9 nov, 112eF
			Jeanton (14 ans fers)	9 nov, 112 ^e F
			Dalleau (12 ans réclusion)	9 nov, 112 ^e F
			Martin (f) (12 ans réclusion)	9 nov, 112 ^e F
12 nov.		Montlouvier (f) (48 L)		12 nov, 117 ^e F
13 nov.		Blanchard Louis		13 nov, pp. 240, 245
			Fournel (4 ans détention)	
14 nov.			Carême (25 L + 3 mois dét.)	14 nov, pp. 245, 250
15 nov.			Vve Langlois (f) (4 ans réclusion)	15 nov, 118 ^e F
15 nov.		Parent		15 nov, 120 ^e F
16 nov.		Rouiff (f)		16 nov, pp. 251, 256
		Rouiff		
17 nov.		Gilars (f)		17 nov, 121 ^e F
19 nov.			Moutte André (4 ans fers)	19 nov, pp. 257, 262
21 nov.	Miette Paul			20 nov, pp. 263, 272
		Miette (f)		20 nov, pp. 263, 273
22 nov.			Girard (renv trib crim Paris)	Rien dans Campardon 22 nov., 123 ^e F
			Vallée (renv trib crim Paris)	
23 nov.			Willaume Cl. Félix (10 ans fers)	Rien dans Campardon 23 nov, 124 ^e F
27 nov.		Gennot		26, 27 nov, pp. 273, 282
			Stévenot (expo + 12 ans fers)	

28 nov.		Portebled (+ 24 h prison)		28 nov, 129° F
28 nov.		Victor (+ 24 h prison)		28 nov, 131° F
77	21	34	50	

VII. Liste alphabétique des 105 personnes jugées

crim : criminel

dét : détention

(f) : femme

mdc : maison de correction

mds : maison de santé

pris : prison

récl : réclusion

renv : renvoi

1. Alexandre, dit Le Cardinal	mds + renv - 30 oct.	31. Derivecamp	2 ans mdc - 5 nov.
2. Bachmann	mort - 2 sept.	32. Dieu (f)	6 mois mdc - 8 nov.
3. Badarel	mort - 18 oct. + sursis	33. Dossonville	acquit - 28 août
4. Bardol	mort - 12 oct.	34. Doulligny	mort - 23 sept. + sursis
5. Benoit	4 ans fers - 1 ^{er} oct.	35. Dumon (f)	acquit - 4 nov.
6. Bideault	2 mois mdc - 26 oct.	36. Duprat (f)	1 an mdc - 8 nov.
7. Billette	acquit - 8 nov.	37. Durand	4 ans dét - 5 nov.
8. Billon	4 ans mdc - 9 oct.	38. Einglert	mort - 5 oct.
9. Blanchard	acquit - 13 nov.	39. Fabien	4 ans fers - 15 oct.
10. Bois	4 ans fers - 6 oct.	40. Florent (f)	6 mois mdc - 5 nov.
11. Bordeaux	acquit - 5 nov.	41. Foliot	6 mois mdc - 8 nov.
12. Botot	acquit - 29 sept.	42. Fontaine	4 ans fers - 17 sept.
13. Boudard (f)	10 ans dét - 27 sept.	43. Fouquet	2 ans mdc - 6 oct.
14. Boudroux	renv en pris - 9 nov.	44. Fourneaux	acquit - 12 sept.
15. Bourgnieux	4 mois mdc - 4 oct.	45. Fournel	4 ans dét - 13 nov.
16. Calmon	1 mois dét - 4 oct.	46. Hivonet	10 ans fers - 27 sept.
17. Carême	amende 25 L + 3 mois dét - 14 nov.	47. Gallant	22 ans fers - 3 oct.
18. Cazotte	mort - 25 sept.	48. Gallois, dit Matelot	mort - 30 oct.
19. Chambon	mort - 23 sept. + sursis	49. Gandolphe	6 sem dét - 30 oct.
20. Chanciaux	10 ans fers - 27 sept.	50. Gennot	acquit - 27 nov.
21. Chardin (f)	acquit - 13 oct.	51. Gilars (f)	acquit - 17 nov.
22. Chartron	renv - 15 oct.	52. Girard	renv trib crim - 22 nov.
23. Chenaux	20 ans fers - 24 oct.	53. Grosjean	acquit - 19 oct.
24. Collenot d'Angremont	mort - 21 août	54. Guérin de Séreilly	acquit - 29 sept.
25. Cottet, dit Petit Chasseur	mort - 8 nov.	55. Guignard	1 an dét - 3 oct.
26. Crespin	6 mois mdc - 15 oct.	56. Guillot, née Piard (f)	acquit - 9 nov.
27. Dalleau	12 ans récl - 9 nov.	57. Hotel (d')	10 ans gêne - 26 oct.
28. Defresne	amende 500 L - 3 nov.	58. Humburgue	acquit - 13 oct.
29. Denys	renv - 23 oct.	59. Jeanton	14 ans fers - 9 nov.
30. Depeyron, dit Francisque	mort - 18 oct. + sursis	60. Jullien	mort - 2 sept.
		61. Laguerre	2 ans mdc - 9 oct.
		62. Langlois, veuve (f)	4 ans récl - 15 nov.
		63. Laporte	mort - 24 août
		64. Lavocat	acquit - 2 nov.

LE TRIBUNAL DU 17 AOÛT 1792

65. Lebeau, dit Fanard	12 ans fers - 31 oct.	84. Pagnon	1 an mdc - 8 nov.
66. Lebœuf	acquit - 9 oct.	85. Paigne	acquit - 23 oct.
67. Lebon, dite Poupée (f)	10 ans récl - 4 nov.	86. Pardieu	1 an dét - 6 nov.
68. Lebreton	acquit - 26 oct.	87. Parent	acquit - 15 nov.
69. Leclerc (f)	mort - 23 oct.	88. Picard, dit Lorain	mort - 23 oct.
70. Le Dot (f)	2 ans mdc - 6 nov.	89. Portel (f)	22 ans dét - 30 oct.
71. Lieutaud	acquit - 20 oct.	90. Portebled	acquit
72. Louvatière	acquit - 8 oct.		+ 24 h pris - 28 nov.
73. Lyre	mort - 13 oct.	91. Risse	acquit - 12 sept.
74. Malens	6 mois dét - 6 nov.	92. Rocher	1 an mdc - 8 nov.
75. Martin (f)	12 ans récl - 9 nov.	93. Rouiff	acquit - 16 nov.
76. Mauger	mort - 30 oct.	94. Rouiff (f)	acquit - 16 nov.
77. Mercier	10 ans fers + dép - 4 nov.	95. Rousseau	2 ans pris - 26 oct.
78. Meyrand, dit Grand con	mort - 1 ^{er} nov.	96. Roussel	mort - 19 sept.
79. Miette	mort - 21 nov.	97. Rozoy (du)	mort - 25 août
80. Miette (f)	mort - 21 nov.	98. Saigniers	acquit - 13 oct.
81. Montlouvier (f)	amende 48 L - 12 nov.	99. Stévenot	12 ans fers - 27 nov.
82. Montmorin, de Fontainebleau	acquit - 31 août	100. Teissot	8 ans fers - 10 nov.
83. Moutte	4 ans fers - 19 nov.	101. Thomas, veuve Lebon (f)	acquit - 6 nov.
		102. Vallée	renv trib crim - 22 nov.
		103. Victor	acquit + 24 h pris - 28 nov.
		104. Watriguant	acquit - 14 sept.
		105. Willaume	10 ans fers - 23 nov.

VIII. Le bilan

En un peu plus d'une centaine de jours d'existence et d'activité (du 17 août au 30 novembre, avec une interruption de 8 jours du 3 au 10 septembre inclus), le Tribunal du 17 août mena 77 procès (33 pour la première section, 44 pour la seconde), jugea 105 personnes (48 pour la première section, 57 pour la seconde) et prononça 21 condamnations à mort (16 pour la première section, dont 6 ne furent pas exécutées, 5 pour la seconde), 34 libérations (17 pour la première section, autant pour la seconde) et 50 condamnations à d'autres peines que la mort (15 pour la première section, 35 pour la seconde).

Le Tribunal Criminel Extraordinaire dit
LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE
1793 - 1795

I. Sources

Archives Nationales :

- cartons W268 à W499 (dossiers de chaque affaire)
- cartons W525 à W530 (Procès-verbaux d'exécution de mort)
- cartons W536 à W540 (exemplaires imprimés des jugements rendus par le TR du 1^{er} brumaire an II au 29 fructidor an II)

Ouvrages :

- Série des « Archives Parlementaires », tomes LIX à CII (Ed. Paul Dupont, 1901, 2012)
- Série des « Procès-Verbaux de la Convention »
- F.-A. Aulard, « La Société des Jacobins », tome V (Maison Quantin, 1895)
- F.-A. Aulard, « Recueil des actes du Comité de salut public », tomes 5, 11, 12, 13 et 15 (Imprimerie nationale, 1892, 1897, 1899, 1900, 1903)
- H. Wallon, « Histoire du tribunal révolutionnaire », tome I (Librairie Hachette, 1880)
- É. Campardon, « Table alphabétique des noms des personnes traduites au Tribunal du 17 août 1792... » (Archives Nationales, 1866)
- D. Habib, « Répertoire numérique des affaires jugées, W 268 à 499, d'après la Table dressée par Émile Campardon en 1866 » (Archives Nationales, 2009)
- M. Rabourdin, « Condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire, 1793-1795 » (Ed. de Saint-Alban, 1998)
- Rathelot, « Liste des victimes du Tribunal révolutionnaire de Paris » (Librairie Alphonse Picard et fils, 1911) (1)
- Buchez et Roux, « Histoire parlementaire de la Révolution française », tomes 31, 34, 35 (Paulin, libraire, 1837)
- R. Aubert, journal de Nicolas Célestin Guittard ou « Journal d'un bourgeois de Paris sous la Révolution » (Paris, 1974)

Internet :

- « les guillotins de la Révolution française » (les.guillotines.free)

(1) Document découvert sur Internet à la dernière minute, cette liste des victimes du Tribunal révolutionnaire de Paris, établie par Rathelot, greffier chef de l'état civil au Palais de Justice, d'après les actes de décès déposés par lui à la préfecture du département de la Seine, m'a servi à vérifier les quelques cas pour lesquels le procès-verbal d'exécution de mort a disparu. Il comporte cependant beaucoup d'erreurs, puisque sa liste intègre des condamnés par d'autres juridictions, tribunal criminel notamment (d'où la différence entre sa numérotation et la mienne). Ainsi, figure Louis XVI qui fut notoirement condamné par la Convention. La session du Tribunal révolutionnaire n'est pas encore ouverte qu'il mentionne déjà 6 condamnés. Mais il en omet d'autres. Il arrive ainsi à un total de 2795 exécutés, alors que mon total est de 2796.

II. En bref

La Révolution fut un événement politique, vécu comme tel par ses contemporains. Elle trouva sa dynamique dans le soutien populaire, sans lequel l'ordre ancien n'aurait pas été renversé et l'ordre bourgeois ce serait établi et affermi dès 1789. Les digressions dans les opinions politiques trahissaient des antagonismes profonds, des vues opposées et irréconciliables. Un seul système peut régir la société. Lequel l'emporterait ? Un combat à mort devait en décider. Tout système est fondé et maintenu par la violence, sous une forme ou une autre. Les bourgeois avaient formé leur milice pour contenir le peuple, pour le massacrer au besoin (Champ de Mars). Le roi en avait appelé aux armées étrangères qui promettaient elles aussi la subversion totale du Paris patriote (Brunswick). Personne ne plaisantait. La victoire des uns signifiait la mort des autres et de leur système. *Væ victis* !

En 1792, les révolutionnaires, les vrais, prirent enfin l'ascendant. Eux aussi tinrent leurs adversaires pour des ennemis mortels. La manifestation d'opinions anti-républicaines ou contre-révolutionnaires était dangereuse ; les activités ouvertement contre-révolutionnaires ou simplement nuisibles à la Révolution étaient des crimes. Mais ces ennemis-là ne relevaient pas du droit commun. Or le premier tribunal politique, établi le 17 août 1792, avait été supprimé dès le mois de décembre. Au début de l'année 1793, la République, encore en devenir et aux abois, n'avait plus de lois identifiant ses ennemis, plus d'instrument juridique pour les écraser. Pourtant, le pays était en guerre. Les Girondins qui l'avaient fait déclarer à l'Autriche (et *de facto* à la Prusse), viennent de la déclarer à l'Angleterre (1^{er} février) et à l'Espagne (7 mars). Il fallait la gagner. Mais les généraux n'étaient pas sûrs. Il fallait les tenir, les punir, les remplacer. La Belgique qui avait été envahie était perdue. L'ennemi était de nouveau aux portes du pays. A l'intérieur, les divisions politiques, les intrigues, la corruption, la contrefaçon, l'effondrement des assignats, les révoltes diverses paralysaient la défense nationale et compromettaient la Révolution. Plus encore, le dogme libéral, défendu *mordicus* par les Girondins, provoquait la cherté des subsistances et des biens de première nécessité, donc l'agitation du peuple. L'économie ramenait au premier plan la question politique, la raison d'être de la Révolution.

Le 3 mars, aux Jacobins, Bantable (député du Bas-Rhin) réclama l'institution d'un tribunal révolutionnaire pour juger Roland, ex-ministre de l'Intérieur, et ses complices. Le 9 mars, les députés envoyés la veille auprès des sections de Paris, pour lever des hommes, rapportèrent qu'elles réclamaient elles aussi l'institution d'un tribunal pour punir les traîtres et les conspirateurs pendant que leurs frères combattaient au-dehors. Carrier demanda aussitôt que le principe soit décrété. Une discussion s'ouvrit, qui allait durer trois jours et dans laquelle intervinrent quantité de députés (Jeanbon Saint-André, Birrotteau, Léonard Bourdon, Turreau-Linières, Lanjuinais, Garrau, Albite, Delacroix, Levasseur, Lesage, Lindet, Philippeaux, Danton, Bantable, Billaud-Varenne, Pons (de Verdun), Thuriot, Saint Martin, Robespierre, Isnard, Bourdon (de l'Oise), Dufriche-Valazé, etc.). Le 9, le projet de Levasseur, d'un tribunal criminel extraordinaire, jugeant sans appel les conspirateurs et les contre-révolutionnaires, était adopté ; son organisation était adoptée le lendemain, sur la base d'un projet présenté par Lindet, et le texte définitif, le 11. (La question des jurés — s'il y en aurait et d'où il viendrait — fut longuement débattue. Il fut décidé qu'il y en aurait, qu'ils viendraient de toute la France, et qu'en attendant leur désignation et leur arrivée, ils seraient pris à Paris.)

Comme lors du procès du roi, les Girondins avaient épuisé en vain toutes les mesures dilatoires. Pourtant, à peine le tribunal installé (début avril), c'est eux qui, les premiers, y en envoyèrent aussitôt un député, en l'occurrence Marat (16^e affaire), qui, par malheur pour eux, fut acquitté (24 avril).

Ce tribunal qui devait se montrer terrible fut néanmoins au-dessous de sa tâche. Après 5 mois d'existence, il n'avait prononcé que 49 condamnations à mort pour 164 libérations, 17 autres peines (dont 10 déportations) et 5 renvois. Et les prisons se remplissaient (1300 début juin, 1678 détenus le 5 septembre). Et les ouvriers de Paris réclamaient le maximum. La colère montait. Des massacres comme en septembre étaient à craindre. Le 5 septembre, la Convention décréta que le Tribunal révolutionnaire formerait 4 sections, pour que 2 sections siègent en permanence. Mais ce n'est qu'avec l'exécution des Girondins, le 31 octobre, que le nombre d'exécutions augmenta nettement, se maintint et même augmenta légèrement. Ainsi, en un peu plus de 5 mois, du 31 octobre 1793 au 10 avril 1794 (21 germinal) : 457 exécutions, 404 libérations, 108 autres peines ou décisions.

La loi du 27 germinal (16 avril), qui ordonnait de traduire tous les suspects de France à Paris (où s'entassaient maintenant 7411 détenus), donna un nouveau coup de fouet à l'activité du Tribunal. Aussitôt le nombre d'exécutions doubla, tripla. D'après cette même loi, six commissions populaires devaient être formées pour juger les détenus (libération, déportation ou traduction au Tribunal révolutionnaire). Les Comités de salut public et de sûreté générale en créèrent deux, deux seulement, les 24 et 25 floréal (13 et 14 mai). Ces commissions rendirent leurs premiers jugements le 18 ou 19 prairial (5 ou 6 juin). C'est alors que le Comité de salut public, comme pour finaliser le dispositif, fit adopter par la Convention une loi qui précisait les crimes contre-révolutionnaires et simplifiait les procédures du Tribunal, lequel, d'après le décret du 19 floréal (8 mai), était désormais le seul en France à connaître desdits crimes (ceux des départements étant *de facto* supprimés, sauf exception). Cette loi du 22 prairial, appliquée abusivement, fut le point de départ d'un emballement de la machine. En 47 jours, 1364 exécutions, 308 libérations, 30 autres peines ou décisions. (Ceci sans compter les 104 robespierristes et membres de la Commune de Paris, les vaincus du 9 thermidor, exécutés les 10, 11 et 12 thermidor.) Les jugements des Commissions populaires ne furent ratifiés par les Comités de salut public et de sûreté générale que les 1^{er}, 2 et 3 thermidor, donnant lieu à 48 exécutions les 8 et 9 (17 + 31). La création des 4 dernières Commissions populaires ne fut arrêtée que le 4 thermidor (comme gage de réconciliation avec Robespierre ?), mais elles ne virent jamais le jour. L'arrestation de Robespierre cassa accidentellement le ressort de la Terreur. A peine le Tribunal révolutionnaire l'eut-il envoyé, lui et ses amis, à l'échafaud, que les Commissions populaires furent suspendues (supprimée de fait, le 10 thermidor), la loi du 22 prairial abrogée, Fouquier-Thinville arrêté, le Tribunal révolutionnaire lui-même mis en vacance (14 thermidor), son personnel renouvelé (23 thermidor). Le projet de loi pour sa réorganisation, adopté les 21 et 22 thermidor, fut finalement abandonné pour un simple un retour aux lois antérieures à celle du 22 prairial.

Le Tribunal révolutionnaire ne reprit son activité que le 27 thermidor (14 août) jusqu'au 30 frimaire (20 décembre), le temps de juger et condamner Carrier (26 frimaire). Dans l'intervalle, il prononça 46 condamnations à mort pour 925 libérations, 69 détentions, 7 renvois, 2 déportations et 1 peine de 4 ans de fers. Autant dire qu'il fut surtout une chambre de libération.

Le 8 nivôse an III (28 décembre 1794), une nouvelle législation fut adoptée, qui n'était rien d'autre que celle du 21 thermidor. Le 13, le personnel était renouvelé. Cette dernière version du Tribunal révolutionnaire siégea jusqu'à sa suppression le 12 prairial an III (31 mai 1795). Elle n'eut guère d'activité. Sur les 17 condamnations à mort qu'il prononça, 16 concernèrent les anciens membres du Tribunal révolutionnaire, le 17 floréal an III (avant-avant-dernière affaire), leurs 15 autres coaccusés étant acquittés, quoique 8 furent gardés en détention. Pour le reste, 17 libérations et 45 renvois durant cette période.

Ainsi, après le 9 thermidor, le Tribunal révolutionnaire, dans ses deux versions, condamna 63 personnes à mort, 86 à de la détention, 2 à la déportation, 1 à 4 ans de fers, en libéra 968 (82,6 %) et renvoya l'affaire de 52 autres à d'autres tribunaux. L'institution n'avait, somme toute, été maintenue que pour s'absoudre de la Terreur en détruisant ceux qui pouvaient à tort ou à raison passer pour ses symboles, Carrier d'abord, Fouquier enfin.

III. Historique & décrets

3, 6, 8 mars 1793 – Premices

Le 3 mars 1793, aux Jacobins, en fin de séance, Bentabole propose d'instituer un tribunal révolutionnaire pour juger l'ex-ministre Roland et ses complices. Desfieux appuie sa proposition, disant notamment qu'« il faut faire des lois conformes aux circonstances, sauf à les modifier en temps de paix ».¹

Le 6 mars, aux Jacobins, Châteauneuf-Randon annonce que l'armée française, surprise en Belgique, s'est ressaisie et que le bombardement de Maëstricht va reprendre. Desfieux considère qu'il faut profiter de la bonne nouvelle pour faire de bonnes lois et établir un tribunal révolutionnaire. Un membre observe qu'il faut toutefois prendre des précautions pour éviter les travers du Tribunal du 17 août. « Dans ce tribunal, on s'est écarté des formalités prescrites par le Code pénal. Plusieurs particuliers ont été condamnés ; la Convention, qui n'ignorait pas ces défauts de forme, a laissé exécuter les condamnés, et ensuite elle a adroitement profité de cette violation des formes pour soumettre à cassation les jugements du tribunal du 17 août. Les événements des 2 et 3 septembre ont fait disparaître les registres d'écrous ; de manière qu'il y a une lacune jusqu'au 1^{er} octobre, lacune dont on se prévaut pour se pourvoir en cassation. » Robespierre dénonce les intrigants et les libellistes contre-révolutionnaires, sujet qu'il portera à la Convention le 10 mars au soir lors de la discussion sur l'organisation du Tribunal révolutionnaire.²

Le 8 mars, aux Jacobins, un membre de la Convention propose, dans un discours, la suppression du Comité actuel de défense générale de la Convention et l'établissement d'un tribunal révolutionnaire où traduire tous ceux qui veulent égarer l'opinion publique en sens contraire à la Révolution, et surtout tous ces journalistes, véritables royalistes déguisés, qui, par de perfides rédactions, cherchent journellement à subvertir toutes les bases fondamentales de la République.³

¹ Alphonse Aulard, *La Société des Jacobins*, Tome V, pp. 64, 65

² Alphonse Aulard, *La Société des Jacobins*, Tome V, p. 67

³ Alphonse Aulard, *La Société des Jacobins*, Tome V, p. 76

9 mars 1793 – Discussion et adoption du principe

Le 9 mars, à la Convention, en début de journée, Jeanbon Saint-André qui a fait partie des députés envoyés la veille auprès des sections de Paris (sur la proposition de Danton) pour inviter tous les Parisiens à marcher, alors que l'armée est en déroute en Belgique, Jeanbon, donc, qui s'est rendu, avec David (et Albitte ?), auprès de la section du Louvre, rapporte le bon esprit qui y régnait. Tous les citoyens ont juré de voler à la défense de la patrie, mais leur ont aussi demandé de porter à la Convention leurs craintes quant aux intrigants dans le ministère, et que « l'on venge le sang de nos soldats qui a été versé soit par trahison, soit par impéritie, soit par lâcheté ». Ils ont demandé que « pendant le temps que nos frères combattent au dehors les ennemis de la République, un tribunal spécialement établi, veille au-dedans pour punir les traîtres, les conspirateurs et les perturbateurs ». (Vifs applaudissements.) Jeanbon présente un extrait du procès-verbal de la séance.¹

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale
et permanente de la section du Louvre,
du 8 mars 1793, l'an II de la République.

« L'Assemblée, pénétrée de la démarche faite par les représentants du peuple venus dans son sein pour exciter les citoyens à voler à la défense de la patrie, persuadée que les ennemis intérieurs sont les plus dangereux, arrête qu'elle invite, de la manière la plus puissante et au nom de la patrie, les citoyens Saint-André et David à émettre son vœu à la Convention nationale pour qu'il soit incessamment établi un tribunal sans appel pour mettre une fin à l'audace des grands coupables et de tous les ennemis de la chose publique.

Délivré pour extrait conforme au procès-verbal,
par nous, président et secrétaire sous-signés.

Signé : Benefond fils, président ; Chevalier, secrétaire. »²

Carrier demande aussitôt que la Convention décrète le principe de l'établissement d'un « tribunal révolutionnaire » et que le comité de législation présente dès le lendemain un mode d'organisation. Un grand nombre de membres demande à aller aux voix. Birotteau demande que le principe soit discuté. Léonard Bourdon soutient le principe et propose le rétablissement du tribunal du 10 août (sic). Turreau-Linières observe que si le ministre Roland avait été traduit à un tel tribunal, il n'aurait pas échappé au glaive de la loi. Il demande que le principe soit mis aux voix. Lanjuinais réclame une discussion. Garrau déclare que tous les rapports des commissaires (envoyés auprès des sections) sont unanimes. Albitte et Delacroix invoquent l'imminence des dangers pour aller aux voix. Le Président, Génissieu, met aux voix : le principe ou la discussion. La Convention décrète le principe d'un tribunal révolutionnaire. (Vifs applaudissements.)

Le Carpentier demande ce que l'on entend par « révolutionnaire ». Birotteau ne voit pas de conspirateurs, ni intrigants, ni la nécessité de ce tribunal. Dufriche-Valazé propose de l'appeler « tribunal chargé de juger les conspirateurs ». Julien (de

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 2

² Archives Parlementaires, tome LX, p. 3

Toulouse) observe que tous les tribunaux ont pour mission de poursuivre les conspirateurs ; que ce tribunal doit être « révolutionnaire » et juger sans appel. Thuriot soutient la motion de Julien. Lanjuinais demande le renvoi du tout au comité de législation. Il est hué par la Montagne, ce que Guadet trouve « affreux ». Philippeaux demande que la proposition de Julien soit mise aux voix. Dartigoëty désigne les messieurs du côté droit : « nous verrons s'ils veulent le maintien et le succès de la République ! ». Laurent demande que le principe soit décrété, mais pas une loi détaillée. Grande agitation dans l'Assemblée. Bourdon (de l'Oise) ne s'étonne pas de l'agitation, quand le président transigeait le 10 août avec la cour ; il veut maintenant transiger avec les principes. Guadet déclare qu'il y a ici des hommes que les injures, les menaces, les vociférations n'effrayent pas. Levasseur propose une rédaction. Dufriche-Valazé propose « l'établissement d'un tribunal criminel spécialement chargé de juger les conspirateurs ». La Convention accorde la priorité à la proposition de Levasseur :

« La Convention décrète l'établissement d'un tribunal criminel extraordinaire, sans appel et sans recours au tribunal de cassation, pour le jugement de tous les traîtres, conspirateurs et contre-révolutionnaires. »¹

La discussion est fermée. Maribon-Montaut demande que le mot « révolutionnaire » remplace « extraordinaire ». Lanjuinais insiste pour présenter un amendement. Il trouve affreux, affreux, affreux... C'est cette déclaration que Le Carpentier trouve affreuse... Un grand nombre de membre proteste qu'il ne s'agit pas là d'un amendement. Ce décret sera désastreux, désastreux, désastreux... poursuit Lanjuinais. Il déclare enfin que ce décret, favorisant le désordre et l'anarchie, fera la joie des conspirateurs ; il demande que la juridiction de ce tribunal soit bornée à Paris, sinon que juges et jurés soient pris dans tous les départements. La question préalable est réclamée. Birotteau soutient la division. La Convention repousse, par la question préalable, la division, tous les amendements, et adopte définitivement la rédaction de Levasseur :

« La Convention nationale décrète l'établissement d'un tribunal criminel extraordinaire, pour juger, sans appel et sans recours au tribunal de cassation, les conspirateurs et les contre-révolutionnaires, et charge son comité de législation de lui présenter demain un projet d'organisation. »²

10 mars 1793 – Discussion et adoption de l'organisation

Le 10 mars, la séance de la Convention est ouverte depuis un moment. Soudain Garrau demande que toutes les pétitions soient renvoyées à une séance du soir et que la Convention passe à la discussion du rapport que le comité de législation doit lui présenter sur le tribunal criminel extraordinaire, chose d'autant plus urgente que 82 membres doivent partir en mission dans les départements (décret de la veille, 9 mars, pour accélérer la levée de 300.000 hommes). Lesage (Eure-et-Loir) signale que le comité a travaillé jusqu'à dix heure (et posé les bases du projet) avant d'assister à la séance de la Convention et ne pourra faire le rapport avant demain midi. Lamarque demande que le rapport soit fait séance tenante. Carrier, considérant que le rapport n'est toujours pas prêt, réclame le renouvellement du comité. Bентаble demande que

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 4

² Archives Parlementaires, tome LX, pp. 3 à 5

la Convention nomme 9 commissaires pour qu'ils se retirent auprès du comité et rapportent dans une heure une organisation du tribunal. Jean-Bon-Saint-André demande que le comité présente les bases de son projet, qu'un membre [Robert Lindet] présente le projet qu'il a rédigé, et que la Convention tranche entre l'un et l'autre. La Convention décrète cette dernière proposition.¹

Un peu plus tard, c'est de nouveau Garrau qui ramène le sujet du tribunal révolutionnaire sur le tapis. Il demande que l'on s'occupe à l'instant de son organisation et qu'ensuite un ministère dans le sens de la République soit organisé. Cambacérès le soutient. Il demande même que, dans ces temps révolutionnaires, la Convention soit le centre de tous les pouvoirs. « Dépositaires de la souveraineté nationale, respectez-vous assez pour ne pas craindre l'immense responsabilité dont vous serez chargés. » La Montagne applaudit. Lanjuinais trouve cette proposition horrible et scandaleuse. Buzot s'indigne à l'idée de mettre tous les pouvoirs dans les mains de l'Assemblée. Bentabole : « Il faut agir et non pas bavarder ». Buzot ne voit pas la différence entre le gouvernement d'un seul, despotique, et une Convention qui concentrerait tous les pouvoirs. Julien (de Toulouse) l'accuse de bavarder pour empêcher l'établissement du tribunal qui doit punir les contre-révolutionnaires. Marat s'étonne qu'il ne se soit pas plaint quand Roland avait dans ses mains tous les pouvoirs. Delacroix demande que l'on ne mélange pas tout par tactique, mais que l'on s'occupe d'abord de l'organisation du tribunal. La Convention décrète que le tribunal sera organisé séance tenante et qu'ensuite sera réorganisé le conseil exécutif.²

Aussitôt, Lesage (Eure-et-Loir), rapporteur du comité de législation, propose le décret suivant :

« Le tribunal siégera à Paris, et jugera ceux qui seront décrétés d'accusation. — Les quatre juges qui le composeront, prononceront, définitivement, et sans recours au tribunal de cassation. — Ils seront nommés par la Convention, parmi les juges des tribunaux criminels des départements. — Les jurés qui feront le service auprès de ce tribunal, seront ceux nommés par les départements après la révolution du 10 août. — Les membres du tribunal seront tenus d'être réunis à Paris, huitaine après la convocation. — Jusqu'au moment de sa réunion, le tribunal criminel de Paris en exercera provisoirement les fonctions. »³

Robert Lindet présente ensuite son propre projet :

« Le tribunal extraordinaire sera composé de neuf membres nommés par la Convention. — Ils ne seront soumis à aucune forme pour l'instruction. — Ils acquerront la conviction par tous les moyens possibles. — Le tribunal pourra se diviser en deux sections. — Il y aura toujours dans la salle destinée à ce tribunal un membre chargé de recevoir les dénonciations. — Le tribunal jugera ceux qui lui auront été renvoyés par décret de la Convention. — Il pourra poursuivre directement ceux qui, par incivisme, auraient abandonné ou négligé l'exercice de leurs fonctions, ceux qui par leur conduite ou la manifestation de leurs opinions, auraient tenté d'égaler le peuple ; ceux dont la conduite ou les écrits, ceux enfin qui par les places

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 50

² Archives Parlementaires, tome LX, p. 59

³ Archives Parlementaires, tome LX, p. 60

qu'ils occupaient sous l'ancien régime, rappellent des prérogatives usurpées par les despotes. »¹

Un grand nombre de Montagnards applaudissent et demandent à aller aux voix. On proteste à droite et au centre. Vergniaud qui voit dans ces propositions une inquisition mille fois plus redoutable que celle de Venise demande que s'ouvre la discussion. Le Révellière-Lépaux demande l'appel nominal. Monmayou et Amar soutiennent l'établissement d'urgence. Cambon s'oppose à l'idée de tout remettre entre les mains de 9 personnes, même choisies par la Convention, car elle-même pourrait opérer un mauvais choix et nommer des intrigants, des ambitieux, dont l'Assemblée elle-même pourrait être victime. Le pouvoir doit rester dans les mains de l'Assemblée. Duhem trouve que des jurés, ce serait trop pour des scélérats. Cambon redoute que des intrigants, qui jugeraient seuls, dominant et écrasant les amis de la liberté. Barère s'oppose à son tour au projet de Lindet et réclame des jurés (propriété de tout homme libre). Billaud-Varenne demande que les jurés soient nommés, comme ceux du tribunal du 17 août, par les sections... de la République, précise-t-il. Barère évoque le tribunal établi à Athènes par les Spartiates, et le gouvernement de Sylla, qui, après avoir frappé les scélérats, terrorisèrent tous les citoyens. Il conclut en demandant que les jurés soient pris dans toutes les section de la République, et l'ajournement au lendemain. Philippeaux s'oppose à l'institution de jurés, salutaires dans les temps calmes, mais qui pourraient tuer la Révolution. D'ailleurs, les prendre dans toute la République serait recréer la Haute-Cour ; et les prendre à Paris donnerait des armes aux malveillants. Il propose un projet personnel :

« Un tribunal révolutionnaire, à côté de la Convention nationale, nommé par elle et révocable à sa volonté, dont les membres seront pris indistinctement dans n'importe quelle commune de la République. — Toute procédure sera publique, les juges prononceront à voix haute, d'abord sur le fait, ensuite sur l'application des lois pénales. — Trois grands procureurs de la République, pris en dehors de la Convention, exerceront près de ce tribunal les fonctions du ministère public et décideront, à la pluralité des voix et dans la minute même, s'il y a lieu à poursuite. »²

Boyer-Fonfrède rejette le projet de Philippeaux comme celui de Lindet et demande que la Convention se prononce sur la question du jury. Le Président (Gensonné) résume alors les questions sur lesquelles la Convention doit se prononcer : 1) s'il y aura des jurés, 2) si ces jurés seront pris à nombre égal dans les départements, 3) s'ils seront nommés par la Convention.

La Convention décrète à une forte majorité « qu'il y aura des jurés », puis que « ces jurés seront pris dans tous les départements suivant le mode qui sera déterminé ».

La discussion s'engage sur la troisième question : « si ce jury sera nommé par le peuple, ou par les corps électoraux, ou par la Convention elle-même ? ».

Amar, considérant que des détenus sont en instance de jugement, demande que les jurés soient provisoirement pris à Paris. Boyer-Fonfrède, considérant que les prévenus seront de tous les départements, demande que les citoyens des

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 60

² Archives Parlementaires, tome LX, p. 61

départements puissent concourir à la nomination des jurés. Garrau, afin d'éviter les délais, propose que la Convention les nomme elle-même. Féraud s'y oppose, considérant que la Convention ne peut à la fois mettre en accusation et nommer les jurés. Il demande que l'on appelle les deux juges de chaque département. On réclame la fermeture de la discussion. Pénierès demande le renvoi de toutes ces questions au comité de législation. Duhem, Billaud-Varenne et d'autres obtiennent que la discussion se poursuive. Delmas fait observer que les commissaires qui doivent se rendre dans les départements suspendront leur départ si le renvoi est décrété, alors que les Autrichiens et les Prussiens, eux, n'ajournent pas leur marche. Il demande que la discussion se termine séance tenant.¹

La Convention décrète, à une très grande majorité, « que les jurés seront nommés par elle et pris, en nombre égal, dans tous les départements ».

Il est six heures. Plusieurs membres demande au président de lever la séance. Mais Danton se précipite à la tribune et prononce un discours qui emporte la décision.

Discours de Danton : « Je somme tous les bons citoyens de ne pas quitter leur poste. (Tous les membres se remettent en place, un calme profond règne dans toute l'Assemblée.) Quoi, citoyens ! au moment où notre position est telle, que si Miranda était battu par Clairfait, et cela n'est pas impossible, Dumouriez enveloppé, serait obligé de mettre bas les armes, vous pourriez vous séparer sans prendre les grandes mesures qu'exige le salut de la chose publique. Je sens à quel point il est important de prendre des mesures judiciaires qui punissent les contre-révolutionnaires ; car c'est pour eux que ce tribunal est nécessaire ; c'est pour eux que ce tribunal doit suppléer au tribunal suprême de la vengeance du peuple. Les ennemis de la liberté lèvent le front audacieux ; partout confondus, ils sont partout provocateurs. En voyant le citoyen honnête occupé dans ses foyers, l'artisan occupé dans ses ateliers, ils ont la stupidité de se croire en majorité : eh bien ! arrachez-les vous-mêmes à la vengeance populaire, l'humanité vous l'ordonne. — Rien n'est plus difficile que de définir un crime politique. Mais si un homme du peuple, pour un crime particulier, en reçoit à l'instant le châtiment ; s'il est si difficile d'atteindre un crime politique n'est-il pas nécessaire que des lois extraordinaires, prises hors du corps social, épouvantent les rebelles et atteignent les coupables ? Ici le salut du peuple exige de grands moyens et des mesures terribles. Je ne vois pas de milieu entre les formes ordinaires et un tribunal révolutionnaire. L'histoire atteste cette vérité ; et puisqu'on a osé, dans cette Assemblée, rappeler ces journées sanglantes [de septembre 1792. *ndla*] sur lesquelles tout bon citoyen a gémi, je dirai, moi, que si un tribunal eût alors existé, le peuple, auquel on a si souvent, si cruellement reproché ces journées, ne les aurait pas ensanglantées ; je dirai, et j'aurai l'assentiment de tous ceux qui ont été les témoins de ces événements, que nulle puissance humaine n'était dans le cas d'arrêter le débordement de la vengeance nationale. — Profitons des fautes de nos prédécesseurs. Faisons ce que n'a pas fait l'Assemblée législative ; soyons terribles pour dispenser le peuple de l'être ; organisons un tribunal, non pas bien, cela est impossible ; mais le moins mal qu'il se pourra, afin que le glaive de la loi pèse sur la tête de tous ses ennemis. — Ce grand œuvre terminé, je vous rappelle aux armées, aux commissaires que vous devez faire partir, au ministère que vous devez organiser ; car nous ne pouvons le dissimuler, il nous faut des ministres ; et celui de la marine, par exemple, dans un pays où tout peut être créé, parce que tous les éléments s'y trouvent, avec toutes les qualités d'un bon citoyen, n'a pas créé de marine, et n'a pas donné à nos forces navales cette dévorante activité qui en impose à la fois à l'espagnol et au cabinet de Saint-James. Nos frégates ne sont pas sorties et l'Angleterre enlève nos corsaires. Eh bien ! le moment en est arrivé, citoyens, il faut cette année signer la liberté du monde à Londres et à Amsterdam ; il faut sauver la France des convulsions

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 62

de l'anarchie ; il faut établir et consolider la République. Prenez-y-garde, citoyens, la pusillanimité tue, l'audace sauve. Soyons prodigues d'hommes et d'argent ; déployons tous les moyens de la puissance nationale, mais ne mettons la direction de ces moyens qu'entre les mains d'hommes dont le contact nécessaire et habituel avec vous nous assure l'ensemble et l'exécution des mesures que vous avez combinées pour le salut public. Vous n'êtes pas un corps constitué, car vous pouvez tout constituer vous mêmes. Prenez-y-garde, citoyens, vous répondez au peuple de nos armées, de son sang, de ses assignats ; car si ses défaites atténuaient tellement la valeur de cette monnaie, que les moyens d'existence fussent anéantis dans ses mains, qui pourrait arrêter les effets de son ressentiment et de sa vengeance ? Si, dès le moment que je vous l'ai demandé, vous eussiez fait le développement de forces nécessaires, aujourd'hui l'ennemi serait déjà repoussé loin de vos frontières. — Je demande donc que le tribunal révolutionnaire soit organisé, séance tenante, que le pouvoir exécutif, dans la nouvelle organisation, reçoive les moyens d'action et d'énergie qui lui sont nécessaires. Je ne demande pas que rien soit désorganisé, je ne propose que des moyens d'amélioration... — Je demande que la Convention juge mes raisonnements et méprise les qualifications injurieuses et flétrissantes qu'on ose me donner. Je demande qu'aussitôt que les mesures de sûreté générale seront prises, vos commissaires partent à l'instant, qu'on ne reproduise plus l'objection qu'ils siègent dans tel ou tel côté de cette salle. Qu'ils se répandent dans les départements, qu'ils y échauffent les citoyens, qu'ils y raniment l'amour de la liberté, et que s'ils ont regret de ne pas participer à des décrets utiles, ou de ne pouvoir s'opposer à des décrets mauvais, ils se souviennent que leur absence a été le salut de la patrie. — Je me résume donc : ce soir, organisation du tribunal, organisation du pouvoir exécutif ; demain, mouvement militaire ; que demain vos commissaires soient partis : que la France entière se lève, coure aux armes, marche à l'ennemi ; que la Hollande soit envahie ; que la Belgique soit libre ; que le commerce d'Angleterre soit ruiné ; que les amis de la liberté triomphent de cette contrée ; que nos armes, partout victorieuses, apportent aux peuples la délivrance et le bonheur, et que le monde soit vengé. »¹

L'intervention de Danton est couverte d'applaudissements. Mais Mallarmé demande qu'après plus de huit heures la séance soit suspendue pendant une heure et que les propositions de Danton soient votées à la reprise. Prieur (de la Marne) demande que, avant, le projet de Lindet soit mis au voix. La Convention lui accorde en effet la priorité. La séance est suspendue. Il est 18 h 25.

A la reprise, Delacroix remplace Gensonné à la présidence. Garnier (de Saintes) propose de différer l'admission des pétitionnaires et de reprendre la discussion sur le tribunal et le ministère. Décrété. Bentabole fait observer que les délais pour organiser le jury vont tuer la chose publique et que des jurés peuvent être influencés, corrompus et qu'un tribunal révolutionnaire ne peut être tel. Il demande que la discussion soit rouverte sur ce point. Billaud-Varenne demande que le projet de Lindet, qui a obtenu la priorité, soit mis aux voix. La Convention décrète qu'il en sera fait une seconde lecture. Lindet relit son projet. Plusieurs membres veulent combattre le fond de ce projet, mais, sur l'intervention de Julien (de Toulouse), la Convention décrète qu'elle n'entendra que ceux qui veulent discuter article par article. La discussion est ouverte sur l'article 1^{er} portant qu'il sera « établi, sans délai, un tribunal extraordinaire, composé de 9 juges pour juger les conspirateurs et les contre-révolutionnaires, ceux qui se seraient rendus coupables d'attentats contre la sûreté générale de l'Etat, l'unité et l'indivisibilité de la République, la liberté et l'égalité ; les fonctionnaires civils et militaires qui auraient exposé le territoire français à l'invasion ennemie ou qui auraient abandonné ou négligé leurs fonctions

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 62

pour favoriser les malveillants ; enfin ceux qui, par leurs écrits ou leurs discours tenteraient d'égarer le peuple ».¹

Pons (de Verdun) demande que les fabricateurs de faux assignats soient compris au nombre des conspirateurs, car liés aux contre-révolutionnaires. Thuriot appuie cette proposition en demandant que le tribunal soit divisé en deux sections dont ne s'occuperait que des faits relatifs à la fabrication et à la distribution de faux assignats. Saint-Martin propose que les jurés soient pris parmi les quatre derniers députés suppléants. Thuriot demande qu'ils soient pris parmi les premiers. Prieur (de la Marne) et d'autres demandent la question préalable. C'est alors que Robespierre intervient, reprenant le thème qu'il avait développé le 6 mars aux Jacobins.

Discours de Robespierre : « A mon sens la rédaction de Lindet n'est pas complète, j'estime qu'il faut y spécifier les écrits qui ne sont pas dans le sens des vrais amis de la liberté. (*Murmures à droite et au centre.*) Il est bien étonnant, en effet, que lorsqu'on a décrété d'enthousiasme que l'on punirait de mort quiconque parlerait de rétablir un roi, l'on refuse de déclarer que ces écrits, qui ne sont pas dans le vrai sens de la liberté, que ces écrits qui corrompent l'opinion publique, qui tendent à arrêter la marche de la Révolution ; il est bien étonnant, dis-je, que la connaissance de tous ces écrits empoisonnés ne puissent être attribués à ce tribunal révolutionnaire. — N'est-ce donc pas conspirer contre la patrie que faire des brochures pour apitoyer le peuple sur la mort du tyran et enfoncer le poignard dans le cœur des amis de la liberté ? N'est-ce donc pas criminellement conspirer que désigner Paris, le boulevard, le berceau de la liberté, comme dangereux à la République ? Quoi ! ces écrivains perfides qui tendent à s'opposer à toutes les mesures des chauds amis de la liberté, qui les calomnient sans cesse, ne sont pas des contre-révolutionnaires ? [Plusieurs membres (sur la Montagne) : Oui, oui !] (*Vifs applaudissements dans les tribunes.*) Je demande que l'on comprenne dans la rédaction tous ces auteurs d'écrits pensionnés par les gouvernements (*Bravos des tribunes.*), ces auteurs d'écrits tendant à désigner les fidèles, les vrais amis de la liberté comme des anarchistes ; écrits propres à semer la guerre civile, à faire élever des forces particulières dans les départements, à inviter au fédéralisme (*Nouveaux applaudissements des tribunes.*) Je demande enfin que l'article comprenne ces administrateurs qui, au mépris de la loi, ont osé lever des forces départementales. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs et dans les tribunes.*) — Ce que nous devons surtout avoir en vue, c'est que cette loi que nous allons faire soit telle que des juges aristocrates ne puissent l'appliquer contre les vrais amis de la patrie. Il ne faut pas que ces juges puissent reconnaître comme ennemis de l'ordre, comme anarchistes, comme ennemis des lois, les vrais défenseurs du peuple. (*Applaudissements des tribunes.*) Il faut que cette loi puisse au besoin être modifiée ; il ne faut pas qu'elle soit trop précise, je puis le dire ; car elle tournerait sans cela contre les chauds amis de la liberté. Et c'est ce qui arriverait, si les juges de ce tribunal n'étaient choisis, n'étaient composés de ces vrais amis du peuple ! Comment, en effet, se sont conduits jusqu'ici les tribunaux ? Ce n'est pas difficile à montrer. Toujours l'activité des tribunaux aristocrates s'est tournée contre les vrais amis de la liberté et de l'égalité. Depuis les Lameth et les Lafayette, on n'a cessé de dire : les contre-révolutionnaires, ce sont les anarchistes, les agitateurs, et on appliquait ce mot aux vrais, aux purs patriotes. Les fayettistes, les constitutionnaires et leurs continuateurs ont abusé du texte de la loi pour dénoncer aux tribunaux les vrais amis de la liberté ; et je n'ai pas besoin ici d'en citer des exemples. Si vous laissez la porte ouverte aux mêmes abus, le tribunal que vous venez de créer, ne sera qu'un tribunal contre-révolutionnaire. Qui le fait révolutionnaire ? C'est le caractère des hommes choisis. Si la Convention nationale se trompe, elle met un nouvel instrument entre les mains des ennemis de la patrie. Je demande qu'on spécifie ce que la Convention, ce

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 63

que les amis de la liberté entendent par conspirateurs, contre-révolutionnaires. C'est ce qui est exprimé dans le projet de Lindet, susceptible de modifications et de corrections. [Thuriot demande qu'il présente son article.] — Le voici « La loi défend, sous peine de mort, tout attentat contre la sûreté générale de l'Etat, la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République. » Puisque vous avez déclaré révolutionnairement que quiconque provoquerait le rétablissement de la royauté serait puni de mort, je veux que le décret le mentionne. Il faut que ce tribunal punisse tous les écrits (*Murmures à droite et au centre.*) [Lanjuinais, Chambon et d'autres hurlent qu'il s'agit là de la tyrannie la plus odieuse, l'inquisition la plus éhontée.] Il est étrange qu'on murmure, lorsque je propose de réprimer un système d'écrits publics dirigés contre la liberté ; qui attaquant les principes de la souveraineté et de l'égalité, notamment ceux qui ont été foudroyés par le gouvernement lui-même, pour apitoyer le peuple sur le sort du tyran, pour réveiller le fanatisme de la royauté, pour dénoncer à l'opinion ceux qui ont voté la mort du tyran, pour diriger les poignards contre les défenseurs de La liberté (*Applaudissements répétés sur la Montagne*), pour allumer la guerre civile... [Albitté demande qu'il lise sa rédaction s'il en a une, ou ne fasse pas perdre de temps.] ... en désignant Paris comme une ville qui devait être suspecte aux départements, en désignant le berceau de la révolution à d'autres parties de la République comme une contrée ennemie contre laquelle elles devaient s'armer. Je veux enfin que ce tribunal punisse les administrateurs qui, au mépris des lois et de l'unité de la République, ont levé une force armée de leur pure autorité privée. (*Vifs applaudissements.*) Voici, d'ailleurs, la rédaction que je propose :

« La loi défend sous peine de mort, tout attentat contre la sûreté générale de l'État, les progrès de la liberté et de l'égalité, l'indivisibilité de la République. Le tribunal révolutionnaire sera chargé de poursuivre les auteurs des écrits qui ont attaqué les principes de la liberté ; qui ont cherché à réveiller le fanatisme de la royauté ; à apitoyer le peuple sur la mort du tyran ; qui ont dénoncé à l'opinion publique les patriotes qui ont voté la mort de Capet et appelé sur leur tête le poignard des assassins ; ceux qui ont voulu allumer la guerre civile en désignant Paris, comme devant être suspect aux départements ; enfin les administrateurs de départements, qui, au mépris des lois, se sont permis de faire marcher des bataillons de gardes nationales contre la capitale. »¹

Lanjuinais demande à lui répondre. Interruptions violentes. La Convention ferme la discussion. Lanjuinais et Chambon hurlent à l'oppression. Isnard, qui prétend que la rédaction de Robespierre conduirait à la guerre civile, propose la sienne, décrétée par la Convention :

« Ce tribunal connaîtra de toute entreprise contre-révolutionnaire, de tout attentat contre la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République, la sûreté intérieure et extérieure de l'État, et de tous complots tendant à rétablir la royauté, ou à établir toute autre autorité attentatoire à la liberté, à l'égalité et la souveraineté du peuple, soit que les accusés soient fonctionnaires civils ou militaires, ou simples citoyens. Il connaîtra également du crime de fabrication, émission et distribution de faux assignats. »²

La discussion porte maintenant sur l'article 2 qui fixe la composition et le nombre de juges nécessaires pour prononcer. Un membre propose que les juges soient 18, un autre 14 ; la Convention décrète qu'ils seront 10 et pourront prononcer au nombre de 3.

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 64

² Archives Parlementaires, tome LX, p. 65

« Article 2. Le tribunal sera composé de dix juges qui seront divisés en deux sections. Il suffira de trois membres par section, pour juger de faits dénoncés. » ¹

La discussion, un moment interrompue par des nouvelles d'une agitation dans Paris (occasionnée par les nouvelles des cruautés exercées par les Prussiens dans la ville de Liège), se poursuit. L'article 3 porte que les juges ne pourront rendre aucun jugement s'ils ne sont au moins au nombre de trois. Duhem demande à formuler une motion. Il faut, dit-il, que ceux qui ne veulent pas du tribunal révolutionnaire le disent et que ceux, au contraire, qui en veulent se montrent. (Applaudissements sur la Montagne.) Assez de formes chicanières. Il faut aller droit au but. Pour presser l'expédition de la justice, il demande le rapport du décret qui exige des jurés. Chahut. La Convention considère qu'il y a lieu à délibérer. La Revellière-Lépaux et Vergniaud demande l'appel nominal. Thuriot soutient les jurés, mais demande qu'ils votent à haute voix. Bourdon (de l'Oise) s'apprête à parler mais il est interrompu par l'arrivée du maire (Pache) et du commandant de la garde nationale (Santerre) qui viennent rendre compte des troubles. Après quelques minutes, Lindet relance la discussion et obtient que les commissaires de la Convention ne partent qu'après la réorganisation du ministère et l'adoption de la loi relative au tribunal criminel extraordinaire dont tous auront copie. La Convention décrète en outre qu'ils pourront faire traduire à ce tribunal les conspirateurs qui exciteraient des troubles et s'opposeraient à leurs opérations.²

Bourdon (de l'Oise) rappelle les exemples de Montmorin, Lacoste et Saint-Léon pour rejeter le recours aux jurés. Dufriche-Valazé combat les opinions de Duhem et Bourdon et demande l'ordre du jour. La Convention maintient les jurés, mais ils voteront à haute-voix et à la majorité absolue.

Sur une observation de Lindet, qui argue d'inconvénients, la fabrication, émission et distribution de faux assignats ne relèveront plus de ce tribunal.

Un membre propose ensuite que les accusés aient la faculté de récuser un ou plusieurs jurés par un seul et même acte, dont le tribunal jugera de la validité dans les 24 heures. Décrété. Les articles 4, 5 et 6 sont ensuite décrétés sans discussion. Après une nouvelle interruption, un membre propose que 12 citoyens soient choisis dès demain à Paris pour exercer les fonctions de jurés jusqu'au 1^{er} mai, le temps qu'arrivent les citoyens choisis dans les départements. Décrété (article 7). Un membre propose de réduire le nombre de juges à 5, et de ne conserver qu'un accusateur public et un adjoint. Décrété. Lindet donne enfin lecture des 10 derniers articles qui sont adoptés, sauf rédaction, sans grande difficulté. La séance est levée à 04 h 30.³

11 mars 1793 – Adoption du texte définitif et composition

Le 11 mars, en milieu d'après midi, sur les instances de Dubois-Crancé et Garrau, la Convention décrète qu'il sera formé le soir la liste des candidats pour composer le tribunal extraordinaire et les jurés. Alors que Lindet s'apprête à lire le texte définitif de l'organisation du tribunal, Rabaut-Saint-Étienne propose que les jurés soient

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 65

² Archives Parlementaires, tome LX, p. 67

³ Archives Parlementaires, tome LX, p. 68

également choisis dans les départements circonvoisins de Paris. Maribon-Montaut et Bentabole, l'un parce que le tribunal ne sera pas en activité sur-le-champ, l'autre parce que cela ramènerait le fédéralisme. Violentes interruptions et murmures au centre. La proposition de Rabau-Saint-Étienne est adoptée.¹

Birroteau s'élève contre le vote à haute voix des jurés. Son opinion est combattue par Lamarque qui fait observer que les amis de la liberté n'ont consenti à des jurés qu'à condition qu'ils votent à haute voix. On demande l'ordre du jour. Guadet demande à le combattre. Duhem : « nous ne pouvons entendre ce conspirateur ! ». David : « voilà un de ceux qui ont voté pour l'appel au peuple ! ». Carrier demande qu'on entende Guadet... qui a un projet de contre-révolution. Après un tumulte, Guadet a la parole. Il plaide contre le vote des jurés à haute voix. Prieur (de la Marne) ne veut pas que reprenne cette discussion qui a déjà duré trois ou quatre heures la nuit dernière. Il rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue les circonstances, « que le jury, cette institution sainte établie pour un temps plus beau, pour prévenir l'innocent contre l'erreur des juges, [est] devenue vaine contre les conspirateurs » et qu'à conserver des jurés, la moindre des choses est qu'ils se prononcent à haute voix, comme les témoins, comme l'on fait les députés. « Vous avez vous-mêmes voté à haute voix contre le tyran, et vous n'avez pas craint qu'on vous accusât d'être influencés, pourquoi ne croyez-vous pas les jurés capables d'une pareille fermeté ? Elevez enfin les hommes à leur hauteur. Je demande le maintien du décret. » La Convention ferme la discussion et adopte sa proposition.²

Lindet présente enfin la rédaction définitive du décret :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de législation, décrète ce qui suit :

TITRE PREMIER.

De la composition et de l'organisation d'un tribunal criminel extraordinaire.

Art. 1^{er}. Il sera établi à Paris un tribunal criminel extraordinaire, qui connaîtra de toute entreprise contre-révolutionnaire, de tout attentat contre la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la République, la sûreté intérieure et extérieure de l'État, et de tous les complots tendant à rétablir la royauté, ou à établir toute autre autorité attentatoire à la liberté, à l'égalité et à la souveraineté du peuple, soit que les accusés soient fonctionnaires civils ou militaires, ou simples citoyens. (Amendement Isnard.)

Art. 2. Le tribunal sera composé d'un jury et de cinq juges, qui dirigeront l'instruction et appliqueront la loi, après la déclaration des jurés sur le fait.

Art. 3. Les juges ne pourront rendre aucun jugement s'ils ne sont au moins au nombre de trois.

Art. 4. Celui des juges qui aura été le premier élu présidera ; et, en cas d'absence, il sera remplacé par le plus ancien d'âge.

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 93

² Archives Parlementaires, tome LX, p. 95

Art.5. Les juges seront nommés par la Convention nationale, à la pluralité relative des suffrages, qui ne pourra néanmoins être inférieure au quart des voix.

Art. 6. Il y aura auprès du tribunal un accusateur public et deux adjoints ou substitués, qui seront nommés par la Convention nationale, comme les juges et suivant le même mode.

Art. 7. Il sera nommé, dans la séance de demain, par la Convention nationale douze citoyens du département de Paris et des quatre départements qui l'environnent [amendement Rabaut-Saint-Étienne], qui rempliront les fonctions de jurés, et quatre suppléants du même département, qui remplaceront les jurés en cas d'absence, de récusation ou de maladie. Les jurés rempliront leurs fonctions jusqu'au 1^{er} mai prochain, et il sera pourvu par la Convention nationale à leur remplacement, et à la formation d'un juré pris entre les citoyens de tous les départements.

Le 12 mars, Saint-Martin demande que les quatre départements limitrophes de Paris, où doivent être pris les juges (sic), soient nommés. Rabaut-Saint-Étienne appuie cette proposition et ajoute que les jurés doivent y être pris en nombre égal. Sur quoi « la Convention décrète que les jurés provisoires, pour le tribunal extraordinaire, seront pris à nombre égal dans les départements de Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Oise, Eure-et-Loir et Paris ». ¹ Le 29 avril, la Convention décrète que juges et jurés continueront leurs fonctions jusqu'au 1^{er} juin. ²

Art. 8. Les fonctions de la police de sûreté générale, attribuées aux municipalités et aux corps administratifs par le décret du 11 août dernier, s'étendront à tous les crimes et délits mentionnés dans l'article 1^{er} de la présente loi.

Art. 9 Tous les procès-verbaux de dénonciation, d'information, d'arrestation, seront adressés en expédition par les corps administratifs à la Convention nationale, qui les renverra à une commission de ses membres chargée d'en faire l'examen et de lui en faire le rapport.

Art. 10. Il sera formé une commission de six membres de la Convention nationale, qui sera chargée de l'examen de toutes les pièces, d'en faire le rapport et de rédiger et de présenter les actes d'accusation, de surveiller l'instruction qui se fera dans le tribunal extraordinaire, d'entretenir une correspondance suivie avec l'accusateur public et les juges sur toutes les affaires qui seront envoyées au tribunal et d'en rendre compte à la Convention nationale.

Le 15 mars, les députés ont voté. La Convention désigne comme commissaires près le tribunal extraordinaire créé par la loi du 9 mars : Garran-Coulon, La Révellière-Lépeaux, Rabaut-Saint-Étienne, Delaunay le jeune, Gomaire, Bréard. Suppléants : Prieur (de la Marne), Robert Lindet, Thuriot, Lamarque, Charlier et Amar. Sur le désistement de Bréard qui avoue n'avoir aucune connaissance en matière de législation criminelle, Prieur (de la Marne) est nommé à sa place. ³ C'est ce dernier qui, le 19 mars, obtient de

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 113

² Archives Parlementaires, tome LXIII, p. 561

³ Archives Parlementaires, tome LX, p. 224

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

la Convention de presser le ministre de la justice de prévenir par courriers extraordinaires les officiers désignés pour composer le tribunal, afin qu'ils se réunissent au plus vite.¹ Le 2 avril, les membres du tribunal se plaignent de n'avoir encore rien eu à juger, faute de pièces, retenues par la commission, et des reproches auxquels cette inactivité les expose. Albitte demande la suppression de la commission, ce qui est finalement décrété.²

Art. 11. Les accusés qui voudront récuser un ou plusieurs jurés, seront tenus de proposer les causes de récusation par un seul et même acte ; et le tribunal en jugera la validité dans les vingt-quatre heures.

Art. 12. Les jurés voteront et fomeront leur déclaration publiquement, à haute voix [amendement Thuriot], à la pluralité absolue des suffrages.

Art. 13. Les jugements seront exécutés sans recours au tribunal de cassation.

Art. 14. Les accusés en fuite qui ne se représenteront pas dans les trois mois du jugement, seront traités comme émigrés, et sujets aux mêmes peines, soit par rapport à leur personne, soit par rapport à leurs biens.

Art. 15. Les juges du tribunal éliront, à la pluralité absolue des suffrages, un greffier et deux huissiers ; le greffier aura deux commis qui seront reçus par les Juges.

TITRE II.

Des peines.

Arti. 1. Les juges du tribunal extraordinaire prononceront les peines portées par le code pénal et les trois postérieures contre les accusés convaincus ; et lorsque les délits qui demeureront constants seront dans la classe de ceux qui doivent être punis des peines de la police correctionnelle, le tribunal prononcera ces peines sans renvoyer les accusés aux tribunaux de police.

Art. 2. Les biens de ceux qui seront condamnés à la peine de mort seront acquis à la République, et il sera pourvu à la subsistance des veuves et des enfants, s'ils n'ont pas de biens d'ailleurs.

Art. 3. Ceux qui étant convaincus de crimes ou de délits qui n'auraient pas été prévus par le code pénal et les lois postérieures, ou dont la punition ne serait pas déterminée par les lois, et dont l'incivisme et la résidence sur le territoire de la République auraient été un sujet de trouble public et d'agitation, seront condamnés à la peine de déportation.

Art. 4. Le conseil exécutif est chargé de pourvoir à l'emplacement du tribunal.

Art. 5. Le traitement des juges, greffier, commis et des huissiers, sera le même que celui qui a été décrété pour les juges, greffier, commis et huissiers du tribunal criminel du département de Paris ».³

La séance est levée à 17 heures.

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 328

² Archives Parlementaires, tome LXI, p. 95

³ Archives Parlementaires, tome LX, p. 95

13 mars 1793 – Composition du Tribunal extraordinaire

Le 13 mars, les députés ont voté. La Convention arrête la liste des membres composant le tribunal extraordinaire.

Juges

Liébaud, du Doubs (démission le 21 mars ¹, refusée le 26 ²)
Pesson, juge à Vendôme
Montané, juge de paix à Toulouse
Desfougères, de la Châtre
Desmadeleines, d'Alençon
Grandsire, de Noyon (23 mars ³)
Étienne Foucaut

} Le plus âgé des trois restera juge

Suppléants des juges

Champertois, de Paris
Roussillon, de Paris
Tartanac, ex-législateur

Accusateur public

Faure

Adjoints

Fouquier Tinville
Verteuil
Floriot

} Le plus âgé restera adjoint

Suppléants

Bellot, commissaire national à Falaise
Natté, homme de loi à Paris

Jurés

Dumont, de la Somme, résidant à Paris
Brisson, maire de Beauvais
Coppin, de Provins
Lagrange, commandant la Garde n^{ale} de Saint-Cloud
Langlier, de Feuquières, ex-Constituant
Cabanis, médecin
Jourdeuil, de la section de Marseille
Fallot, ancien procureur de la commune de Saint-Cloud
Poullain, juge à Chartres
Gannet, électeur de Paris
Laroche, maire d'Auteuil
Fournier, de l'hôtel J.-J. Rousseau (se désiste le 22 mars ⁴)

Suppléants du jury

Fréteau, ex-constituant
Hattinguais, commissaire national à Meaux
Leroy, de Coulommiers

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 444, séance du 22 mars 1793

² Archives Parlementaires, tome LX, p. 572

³ Archives Parlementaires, tome LX, p. 469, séance du 23 mars

⁴ Archives Parlementaires, tome LX, p. 444, séance du 22 mars 1793

Maignon, du comité de surveillance
Gaudin, homme de loi
Brochet, de la section de Marseille
Chancercel de Courville, père
Pierre Duplain, de la section de Marseille
Saintex, médecin
Chrestien
Chanteloups
Grandmaison ¹ (se désiste le 28 mars ²)

27 mars 1793 – Articles additionnels

Le 27 mars, la Convention vote sans discussion des articles additionnels présentés par Savary, au nom du comité de législation :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de législation, décrète ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les fonctionnaires publics qui ont été ou qui pourront être nommés pour remplir les fonctions de juges, accusateur public, substitut et jurés au tribunal criminel extraordinaire, et ce, par le décret du 10 de ce mois, conserveront leurs places, et pourront en reprendre l'exercice après la cessation de leurs travaux près ce tribunal. Ils seront, pendant leur absence, remplacés par leurs suppléants, qui jouiront du traitement attaché à leurs fonctions.

Art. 2. Ceux des juges, accusateur public, substitut et jurés qui seront tenus de se déplacer pour se rendre au poste où ils auront été appelés près le tribunal criminel extraordinaire, seront indemnisés de leurs frais de voyage.

Art. 3. Il y aura près le tribunal quatre huissiers qui seront élus par les juges, accusateur public et substitut. Il y aura aussi un concierge et deux garçons qui seront élus de la même manière, et dont les salaires seront les mêmes que ceux des concierges et garçons du tribunal de Paris.

Art. 4. Si, nonobstant les dispositions de l'article 8 du décret du 10 de ce mois, qui attribue aux municipalités et corps administratifs la connaissance des crimes et délits énoncés en l'article premier de ce même décret, il se trouvait que des tribunaux criminels fussent saisis d'instructions et procès relatifs à ces crimes et délits, ils seront tenus de suspendre les jugements de ces procès, et d'envoyer les informations, listes de témoins, pièces de conviction et autres, à la Convention nationale, qui décidera, s'il y a lieu, à la translation des accusés au tribunal criminel. L'envoi des informations, listes de témoins et autres pièces, aura également lieu, s'il arrive que, dans le cours des instructions relatives à des crimes ou délits ordinaires, les juges des tribunaux criminels ou autres découvrent des preuves ou vestiges des crimes ou délits indiqués ci-dessus. »³

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 177

² Archives Parlementaires, tome LX, p. 633, séance du 28 mars

³ Archives Parlementaires, tome LX, p. 610

Le 28 mars, Gohier, le ministre de la Justice, envoie à la Convention la liste des hommes désignés pour composer le « tribunal révolutionnaire », qui ont accepté ou refusé leurs fonctions, et celle des 10 jurés. Par ailleurs, il a pris toutes les dispositions, avec le ministre de l'Intérieur, pour que le local soit prêt. A la demande de Chazal, la Convention décrète que le tribunal extraordinaire entrera en activité aujourd'hui, et l'autorise à juger au nombre de 10 jurés.¹

Le 29 mars, Gohier annonce que la municipalité de Paris a procédé à l'installation du tribunal la veille, dans la soirée.²

2 avril 1793 – Suppression de la commission des Six et affaires prévues

Le 2 avril, une députation de juges et jurés du tribunal révolutionnaire (sic) se plaint à la Convention de l'inaction dans laquelle ils sont, du fait de la commission (de 6 députés) qui ne leur a encore transmis aucune affaire, ce qui suscite la colère du peuple et le mépris à leur endroit. Elle demande que la Convention augmente le nombre des commissaires. Garran-Coulon observe que « Si la commission des Six n'a pas encore proposé de rendre de décret d'accusation, c'est qu'elle n'a pas reçu les pièces nécessaires pour servir de bases à un acte d'accusation ». Albitte l'aîné considère que, s'il s'agissait de juger des faux-monnayeurs, il faudrait suivre toutes les formes. Mais, pour « juger des conspirateurs, il n'y a plus de formes à suivre ». Il demande la suppression de la commission, et que toutes les poursuites se fassent à la requête de l'accusateur public. Poulthier appuie la suppression. Rabaut-Saint Étienne, membre de la commission, expose les difficultés qu'elle a rencontrées et les affaires qu'elle a préparées (ci-dessous). Osselin, considérant que deux tribunaux se paralysent fatalement, pense que cette commission n'est pas nécessaire. Lanjuinais s'oppose à ce que tout ne dépende que de l'accusateur public et demande que le décret soit toujours porté à la Convention elle-même. Marat signale que le bruit court que cette commission n'a été instituée que pour paralyser le tribunal révolutionnaire et assurer l'impunité à quelques membres de la Convention ; il demande sa suppression. Albitte renouvelle sa proposition, qui est adoptée. La commission est supprimée. Carrier demande que l'accusateur public soit chargé de poursuivre les prévenus sur les décrets portés ou à porter par la Convention. Adopté (rejeté le 5 avril).³

« La Convention nationale supprime la commission des Six qui avait été formée pour surveiller le tribunal extraordinaire créé par une loi précédente ; autorise l'accusateur public de ce tribunal à poursuivre les délits de sa compétence sur les décrets d'accusation rendus et à rendre par la Convention nationale. »⁴

¹ Archives Parlementaires, tome LX, p. 642

² Archives Parlementaires, tome LX, p. 701

³ Archives Parlementaires, tome LXI, pp. 93 à 95

⁴ Archives Parlementaires, tome LXI, p. 95

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Tableau des affaires qu'a la commission des Six
avec la date de réception des premières pièces
(et suites éventuelles au Tribunal révolutionnaire)

(Suites et Infos)

Du 23 mars.

Barrault,
de Seine-et-Oise.

La commission a arrêté de proposer le décret d'accusation. Le rapport est prêt depuis bien des jours, quoique Prieur, qui s'en était d'abord chargé, ait donné sa démission. L'affaire est, au surplus, de peu d'importance.

Du 24 mars.

Les prévenus
d'émeute au sujet du
recrutement dans la ville
de Caen.

Un décret l'a renvoyée à Caen ; mais il est arrivé depuis de nouvelles pièces, aujourd'hui même, qui peuvent changer la nature de l'affaire.

Du 26 mars.

Beaumarchais.

La Convention nationale lui a permis de venir à la barre présenter sa justification. L'acte d'accusation est prêt.

Du 26 mars.

Affaire de Sainte-Clare,
de Charleval,
de l'Eure.

Cette affaire ne peut être encore envoyée au tribunal :

1° Parce qu'on n'a pas toutes les pièces (et on les a demandées) ;

2° Parce que cette affaire avait été jugée par le tribunal, en même temps que le décret d'accusation a été rendu, il faut auparavant faire décider par la Convention si elle doit être jugée de nouveau.

Du 26 mars.

Amy, ex-législateur, et
Marivaux, prévenus l'un
de s'être laissé
corrompre, et l'autre,
d'avoir corrompu.

Cette affaire ne peut être présentée à la Convention, parce que les pièces n'ont point été envoyées à la commission, quoiqu'elle ait écrit le 28 au ministre de la justice, et au comité des Douze, le 28 et 31 du courant, pour les leur demander, et elle n'a pas encore reçu de réponse.

Un Marivaux,
Jacques Claude
Martin, fut exécuté
le 10 juil. 1794, mais
il s'agit sans doute
d'un autre.

Du 29 mars.

Philippe et Le Roux,
de l'Eure, prévenus de
projets tendant à altérer
la confiance dans nos
armées.

Le rapport est prêt pour être
présenté à la commission ; des
objets plus importants ont
empêché de le faire jusqu'à
présent.

Du 29 mars.

M. Groult-Beaufort, soi-
disant officier, inconnu
et suspect.

Le rapport est prêt. Cette affaire
paraît devoir être renvoyée au
département, pour vérifier si ce
n'est point un émigré. Il n'y a
point dans les pièces d'indication
de projet de contre-révolution.

Du 30 mars.

Hecquet et consorts
prévenus d'opposition
au recrutement.

Les pièces n'ont été remises que
d'hier.

Du 31 mars.

Le général Lanoue et
le général Steingel,
mandés à la barre, pour
rendre compte de leur
conduite.

Les pièces qu'a la commission des
Six ne viennent que d'être remises,
et au surplus l'affaire est encore
entre les mains des comités de la
guerre et de sûreté générale.

La Noué, acquitté le
10 mai 1793

Stengel, acquitté le
28 mai 1793

Du 31 mars.

Talleyrand-Périgord,
prévenu d'avoir servi les
projets contre-
révolutionnaires du ci-
devant roi.

Les pièces n'ont été remises
qu'hier dans cette affaire.

Du 31 mars.

Talon :
même accusation.

Même observation.

Du 31 mars.

Dufour, Joubert,
Debourges, prévenus
d'avoir persécuté les
patriotes d'Arles.

La commission a écrit pour
demander les pièces ; elle n'en a
aucune.

Du 31 mars.

Narbonne,
accusé de malversations
dans l'emploi des fonds
de la guerre.

Les pièces n'ont été remises
qu'hier.

Du 31 mars.

J. Ch. Paullin,
accusé de s'être vanté
d'être contre-
révolutionnaire.

C'est une dénonciation adres-sée
au tribunal révolutionnaire, par
une lettre non signée. On a écrit au
dépar-tement pour avoir des
rensei-gnements.

Un François Paulin
fut exécuté le 24 mai
1794 pour avoir tenu
des propos contre-
révolutionnaires.

Du 1^{er} avril.

Blanchelande

Aujourd'hui seulement, les pièces
de l'affaire de Blanche-lande qui
remplissent un carton, ont été
renvoyées par le ministre de la
justice, avec quelques autres qui
ont été distribuées aux membres
du comité pour en faire l'examen.

Exécuté le 15 avril
1793.
Le 3^e.

3 avril 1793 – Traitement des jurés

La veille, 2 avril, la Convention a renvoyé aux comités des finances et de législation la demande, de Gomaire, de fixer les honoraires des jurés du Tribunal.¹ Ce jour, sur le rapport de Lanjuinais, la Convention décrète « que les jurés près du tribunal criminel extraordinaire seront payés par la trésorerie nationale sur le même pied que les juges de ce tribunal ». ²

Le 2 juillet, Duroy proposa, au nom des comités de législation et des finances réunis, que l'indemnité des jurés près le tribunal révolutionnaire soit portée à 18 livres par jour. « Elle était basée sur l'assimilation que l'on avait faite de leurs fonctions avec celles de juges des tribunaux, mais il faut bien distinguer que ces derniers sont pris à Paris et y ont leur domicile, leurs familles; les autres [pris dans tous les départements], au contraire, sont forcés de se déplacer et de faire d'autres dépenses. » La Convention décréta cette proposition, applicable à partir du 1^{er} juillet.³

5 avril 1793 – Pleins pouvoirs pour l'accusateur public

Le 5 avril, Charlier revient sur le décret du 2 avril, rendu sur la proposition de Carrier, de n'autoriser l'accusateur public à poursuivre les prévenus de crime de lèse-nation qu'en vertu d'un décret. C'est un piège. Les lenteurs favoriseront l'impunité des grands coupables. Il en demande le rapport. Lanjuinais défend le décret. Danton le défendrait aussi dans d'autres circonstances, mais le danger est pressant, et après avoir supprimé la commission des six chargée de préparer les actes d'accusation, il est logique que l'accusateur public puisse pousser sans un décret d'accusation de la Convention. Des députés qui auraient ainsi armé l'accusateur public n'auraient rien à craindre de lui. Il demande toutefois que seule la Convention puisse mettre un de ses membres en accusation.

¹ Archives Parlementaires, tome LXI, p. 95

² Archives Parlementaires, tome LXI, p. 126

³ Archives Parlementaires, tome LXVIII, p. 93

Discours de Danton : « La Convention nationale a voulu qu'un tribunal révolutionnaire fût créé, elle l'a voulu pour le salut public ; elle l'a voulu pour effrayer les conspirateurs de toutes les espèces et de toutes les classes : il s'agit de savoir si ce tribunal doit juger tous les coupables, sans un décret d'accusation émané de la Convention. Certes, si nous n'étions pas dans les circonstances aussi périlleuses, s'il n'était pas évident qu'une portion très nombreuse de la nation est mal intentionnée : si nous étions dans cette favorable position de n'avoir à frapper que quelques ennemis de l'intérieur, je vous dirais : maintenez vos décrets ; qu'aucun criminel de lèse-nation ne puisse être frappé qu'après avoir été décrété d'accusation par vous. — Mais remarquez bien, citoyens, que votre objet sera manqué si vous voulez vous en tenir au régime premier que vous avez établi. Vous l'avez tellement senti que vous avez anéanti la commission que vous aviez créée pour proposer les décrets d'accusation. Si l'on ne pouvait entamer une procédure qu'en vertu d'un décret d'accusation, telle va être la multiplicité de ces décrets, que la Convention aura à porter, qu'elle ne pourrait, pour ainsi dire, se livrer qu'à ces seules fonctions. — Je demande, si vous voulez éviter des scènes sanglantes qu'amènerait la vengeance populaire... [Plusieurs membres : Oui ! oui !] ... si vous voulez vous montrer terribles à l'égard des ennemis du peuple. Dans ce cas il n'aura rien à vous reprocher, puisque vous lui aurez donné un tribunal qui pourra lui rendre justice. — Remarquez bien qu'en dispensant l'accusateur public d'un décret préalable contre les prévenus, on ne peut rien articuler contre vous. Eh ! quels sont donc ces criminels de lèse-nation ? Pourquoi une loi particulière pour eux ? Y a-t-il une loi particulière pour les autres délits ? Y a-t-il un acte préliminaire dirigé contre le coupable par l'accusateur public ? [Plusieurs membres (au centre) : Il y a un jury d'accusation.] — On m'observe qu'il y a un jury accusation. Certes je le sais bien ; mais qui de nous peut comparer une institution faite pour un gouvernement en harmonie, avec la nécessité de mettre en activité un tribunal qui coupe la trame d'un crime dirigé contre la sûreté publique ? Je dis qu'il ne faut nulle indulgence contre le conspirateur ; je dis qu'il reste assez de solennité à l'instruction ; je dis que lorsque l'accusateur public aura dirigé une procédure contre un prévenu, ce prévenu, s'il est véritablement innocent, pourra mettre sa justification en pleine lumière, en pleine évidence, puisqu'il a tous les moyens de défense quoiqu'il soit privé de ce jury d'accusation. — Et d'ailleurs l'intérêt public ne doit-il pas marcher avant l'intérêt privé ? Il suffit que l'innocent ne périsse pas, pour que vous deviez conserver, resserrer tout ce qui peut donner à ce tribunal toute l'activité nécessaire pour déjouer nos ennemis. — Certes, si le despotisme venait à triompher, vous verriez bientôt un tribunal prévôtal dans tous les départements, pour faire tomber les têtes de tous les patriotes, même de ceux qui n'auraient pas montré un patriotisme très énergique. N'imitons pas le despotisme dans ses atrocités ; mais quand vous avez pris toutes les mesures pour que l'homme juste ne soit pas confondu avec le coupable, d'où vient donc cette sollicitude pour ceux qui voudraient voir la nation baignée dans son propre sang ? J'en appelle à la nécessité de sauver tout le peuple. Il ne peut trouver son salut que dans notre énergie, que dans votre rigueur. — Ainsi, plus de ménagements pour les conspirateurs. Je demande qu'on passe à l'ordre du jour sur la proposition qui a été faite de rendre un décret d'accusation contre ceux qui pourraient être prévenus du crime de conspiration ; et à cet égard je répète ma première réflexion, c'est que tel est le nombre de scélérats qui ont porté la guerre dans les départements maritimes, que la Convention serait forcée de perdre de vue les autres grands objets qui appellent son attention, s'il fallait rendre des décrets d'accusation contre tous les prévenus. — Qu'on me permette, pourtant, un amendement à la proposition de Charlier ; c'est qu'il soit bien entendu que la Convention ne veut pas qu'aucun de ses membres puisse être traduit devant un tribunal, sans qu'elle ait elle-même prononcé, s'il y a lieu à accusation contre lui. La représentation nationale doit rester intacte pour le salut même du peuple, jusqu'à ce que la Convention elle-même ait jugé qu'il y a lieu à accusation contre un de ses membres. Ainsi vous concilierez par là ce que vous devez à vous-mêmes, avec ce que vous devez à la nation, pour déjouer les conspirateurs. — Je demande que ma proposition soit mise aux voix ; plus de crainte, plus de pusillanimité, et je me flatte

que bientôt le peuple verra que vous voulez bien lui faire justice, et qu'il s'en rapportera à votre sagesse et à votre énergie. (Vifs applaudissements.) »¹

Beaucoup demandent à aller aux voix. Mais Barbaroux déclare que, pour sauver la République, il faut se serrer entre nous, être sensible à la vérité et aux droits de l'homme, être sévère et non injuste, inflexible et non pas boureaux. Il demande la mise aux voix de la proposition de Lanjuinais, et l'ordre du jour sur celles de Charlier et Danton. Mais ce dernier rappelle que Barbaroux a soutenu l'instauration d'un tribunal semblable à Marseille. Un tribunal qui n'a condamné personne à mort, rétorque Barbaroux. La Convention ferme la discussion. Boyer-Fonfrède la réouvre aussitôt. Craignant qu'un seul homme ne puisse arrêter en un instant les ministres, les généraux de la République et tous les principaux fonctionnaires publics, il demande, en priorité, que les ministres, les généraux, la trésorerie soient exceptés. (Vifs applaudissements.) Charlier propose que seule la Convention puisse mettre en accusation les députés et qu'elle se contente de pouvoir suspendre les poursuites entamées par l'accusateur public dans les autres cas. La Révellière-Lépeaux demande pour tous les hauts fonctionnaires un décret formel de la Convention, afin qu'ils ne soient pas soustraient à leurs fonctions par la seule volonté de l'accusateur public et que tout soit ainsi désorganisé. Garran de Coulon l'appuie et étend sa proposition aux administrateurs des départements. Cambon le soutient sur ce point, rappelant que les administrateurs de Lille se sont opposés à Dumouriez et qu'il aurait pu en être autrement si Dumouriez avait capté la confiance de l'accusateur public. Marat, ironique, dit partager les craintes de Cambon, et propose d'excepter tous les citoyens dont le concours est nécessaire à la marche de la machine politique et à la défense de l'État : les ministres, les généraux et les administrateurs et les commissaires de la trésorerie, bien sûr !, mais aussi les armuriers, les charrons, les fondeurs et autres citoyens qui travaillent à fabriquer des armes et des instruments de guerre ; les tailleurs, les cordonniers, les fourreurs, les passementiers, les fabricants de draps, de toile, de chapeaux, de casques, de ceinturons, de havresacs, de guêtres, de pompons ; les boulangers, les bouchers, les charcutiers, les pâtisseries ; les laboureurs, les jardiniers, les charretiers, les porteurs d'eau ; tous les citoyens en état de porter les armes, les jeunes gens qui devront les remplacer un jour ; les femmes qui font des enfants, « car, Messieurs les hommes d'État, il faut bien conserver intacts ces soutiens de la société, pour ne pas la désorganiser »(2).³ Il appelle l'Assemblée au bon sens. Malgré les violentes interruptions que suscite cette intervention, Barbaroux appuie la proposition de Marat et demande que tous les citoyens soient traités également devant le tribunal révolutionnaire. La Convention nationale adopte la proposition de Charlier et décrète ce qui suit :

¹ Archives Parlementaires, tome LXI, p. 334

(2) Le 12 septembre, les 48 commissaires des comités révolutionnaires de Paris plaidèrent eux aussi en faveur de l'Égalité. Ils firent valoir que nul homme n'est absolument indispensable et protestèrent contre les décisions des comités et les décrets de la Convention qui élargi et rendu à leurs fonctions des individus sous prétexte qu'ils y étaient absolument nécessaires. Ils demandèrent à la Convention de décréter « que tous individus, fonctionnaires ou non, qui auraient été relâchés avec gardes quelconques, avec cautionnement ou de quelque manière que ce puisse être, soit par des arrêtés des autorités constituées ou de vos comités, soit enfin par décrets, soient dans l'instant réintégrés dans les maisons d'arrêt ; et enfin, qu'ils ne puissent être élargis sans avoir été préalablement et contradictoirement entendus avec les comités révolutionnaires ». (Archives Parlementaires, tome LXXIV, p. 25)

³ Archives Parlementaires, tome LXI, pp. 335 à 336

« Art. 1^{er}. La Convention nationale rapporte l'article de son décret, qui ordonnait que le tribunal extraordinaire ne pourrait juger les crimes de conspiration et délits nationaux que sur le décret d'accusation porté par la Convention.

Art 2. L'accusateur public près du tribunal est autorisé à faire arrêter, poursuivre et juger tous prévenus desdits crimes, sur la dénonciation des autorités constituées ou des citoyens.

Art. 3. Ne pourra cependant ledit accusateur décerner aucun mandat d'arrêt ni d'amener contre les membres de la Convention nationale sans un décret d'accusation, ni contre les ministres et généraux des armées de la République, sans en avoir obtenu l'autorisation de la Convention.

Art. 4. Quant aux autres exceptions, la Convention renvoie à son comité de législation, pour lui en faire son rapport dans le plus court délai. »¹

6 avril 1793 – Premier procès, première condamnation

Pour ce premier procès, le tribunal est composé comme suit :

Président :	Montané	Jurés :	Dumont
Juges :	Des Madeleines		Copins
	Foucault		Cabanis
	Roussillon		Jourdeuil
Accusateur public :			Fallot
	Fouquier-Tinville		Gauney
Greffier :			Hattinguais
	Masson		Brochet
			Le Roy
			Duplain
			Saintex
			Chretien

Est jugé et condamné à mort, exécuté le même jour sur la place de la Révolution, GUYOT dit DES MAULANS (Louis), âgé de 42 ans, ci-devant gentilhomme poitevin, natif d'Allon, département de la Charente, comme émigré dans le mois de février ou commencement de mars 1792, arrêté porteur d'une cocarde blanche, d'un bouton fleurdelysé, de deux pistolets, de plusieurs balles et lingots de différents calibres, d'un passeport du bourgmestre de Malmédy en date du 30 novembre 1792, d'une permission à lui donnée pour venir à Verdun, en date de 29 septembre précédent, signé Barbe..iers (?), commandant de la 4^e compagnie de la coalition des gentilhommes poitevins, et visée par Descare de Perasse (?), rentré en France du 8 au 9 décembre dernier.²

¹ Archives Parlementaires, tome LXI, p. 337

² Archives Nationales, carton W268, dossier n° 1

7 avril 1793 – Les membres du tribunal

Le 7 avril, Gohier, le ministre de la Justice, adresse à la Convention nationale le tableau des membres qui composent le tribunal criminel extraordinaire établi par la loi du 10 mars [Ce tableau ne figure pas dans les Archives Parlementaires.], et demande qu'elle procède à la nomination d'un juge et de cinq suppléants, de deux suppléants de l'accusateur public, et de douze suppléants du jury. Sa lettre est renvoyée au comité de législation.¹

24 avril 1793 – Brissot et Marat

Le 24 avril, Montané, le président du tribunal révolutionnaire, signale à la Convention, par une lettre du jour (24 avril), midi un quart, que le représentant Brissot est appelé à témoigner dans le procès de Marat en vertu d'une note insérée dans son journal *Le Patriote français*. Jacob Dupont considère que Brissot doit se rendre au tribunal. Génissien pense qu'il appartient à la Convention de l'y autoriser. Thuriot demande à passer à l'ordre du jour, considérant que la loi exige que tout citoyen dise la vérité lorsqu'il est appelé à témoigner. Guyomar partage cet avis. Lanjuinais déclare que, par principe, Brissot ne peut témoigner puisqu'il a voté la mise en accusation de Marat. Pétion observe que sa qualité de député ne l'a jamais empêché à témoigner en tant qu'ancien maire. Albitte soutient que le fait que Brissot ait été l'un des accusateurs de Marat le dispense d'autant moins de comparaître au tribunal. La Convention passe à l'ordre du jour.² Le jour même, Marat est acquitté et ramené en triomphe à la Convention vers 17 h 30.

29 avril 1793 – Prolongation des jurés jusqu'au 1^{er} juin (puis 15 juin, puis 1^{er} juillet)

Le 29 avril, un membre (Thuriot) observe que les jurés des départements appelés à composer le jury du tribunal criminel extraordinaire ne seront pas là le 1^{er} mai, comme prévu, et demande, d'une part, que le tribunal continue provisoirement ses fonctions, d'autre part, que le comité de législation présente le mode d'après lequel les départements concourront à la formation de ce tribunal. Buzot insinue qu'il faudrait instaurer des tribunaux révolutionnaires dans chaque département au lieu d'exposer à la ruine les pauvres qui suivent leurs enfants envoyés au tribunal à Paris. Il demande en outre que les jurés soient renouvelés par la Convention comme elle a nommé ceux en fonction, car « en prononçant de fréquents jugements de mort [9 à ce jour, pour 13 libérations et 3 peines autres que la mort. *Ndlr*], on en contracte l'habitude ». Il demande également que la Convention définisse précisément, au lieu d'en laisser l'appréciation aux juges, le crime de provocation à la royauté, porté sur sa propre motion. Châles propose de renvoyer au Comité de salut public la proposition initiale, et non au comité de législation qui n'a pas rempli le vœu des patriotes. Thuriot s'égare ; il demande que le tribunal soit conservé, comme si Buzot avait proposé de le suspendre. Le Président rappelle qu'il s'agit de savoir si la Convention nommera de nouveaux jurés avant l'arrivée de ceux des départements. Thuriot demande que juges et jurés continuent leurs fonctions jusqu'à l'arrivée de ceux des départements. Buzot soutient sa proposition de les remplacer

¹ Archives Parlementaires, tome LXI, p. 392

² Archives Parlementaires, tome LXIII, p. 185

tout de suite. Violentes interruptions de la Montagne. Legendre l'accuse de parler en contre-révolutionnaire. Violents murmures à droite et au centre. Le Président se couvre. Le calme revient. Levasseur observe que Dumouriez et Valence ne voulaient pas de ce tribunal de sang, et que d'autres veulent le changer jusqu'à ce qu'il aille dans leur sens. Un membre trouve que ce tribunal ne va pas bien, puis qu'il a épargné le plus scélérat des hommes. Marat, qui est visé, déclare que le tribunal a la confiance publique et peut se passer de celle des hommes d'État. La discussion est fermée. La Convention décrète la proposition de Thuriot et rejette l'amendement de Buzot :

« La Convention nationale décrète que les juges et jurés composant le tribunal criminel extraordinaire, continueront leurs fonctions jusqu'au 1^{er} juin prochain [jusqu'au 15 juin, décret du 24 mai] ;

Et renvoie au comité de législation pour lui présenter dans un bref délai les moyens de faire participer les départements à la composition de ce tribunal, conformément à la loi de son établissement. »¹

7 mai 1793 – Petit personnel et traitement

Le 7 mai, sur le rapport de Cambacérès, fait au nom des comité des législation et des finances réunis, la Convention décrète (sans discussion ?) :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses comités de législation et des finances réunis, décrète :

Art. 1^{er}. Il y aura, auprès du tribunal criminel extraordinaire établi à Paris par décret du 30 mars (sic), six huissiers, avec un traitement de 1,200 livres chacun ; en conséquence, les juges de ce tribunal éliront, à la pluralité absolue des suffrages, deux nouveaux huissiers.

Art. 2. L'accusateur public près le même tribunal aura deux secrétaires-commis et un garçon de bureau. Il lui est accordé, pour le paiement des appointements de ses commis, une somme de 3,600 livres. Les gages du garçon de bureau sont fixés à 900 livres.

Art. 3. Le greffier du tribunal criminel extraordinaire aura trois commis reçus par les juges, et qui, en cas de légitime empêchement de sa part, pourront le remplacer, soit à l'audience, soit dans les actes d'instruction.

Le greffier aura aussi trois commis qui seront chargés des expéditions des procédures que le greffier est tenu de fournir gratuitement aux accusés. Ils seront encore chargés de faire la copie des jugements que le président doit envoyer à la municipalité de Paris, et à celle des lieux du domicile des prévenus.

Art. 4. Le traitement des commis-greffiers est fixé à 3,000 livres pour chacun d'eux et celui des commis expéditionnaires est fixé à 1,500 livres.

Art. 5. Les gages du concierge choisi par le tribunal seront de 1,500 livres, et ceux de chacun des deux garçons de service seront de 900 livres.

¹ Archives Parlementaires, tome LXIII, pp. 558 à 561

Art. 6. Les appointements et gages des personnes dénommées aux articles 2, 3, 4 et 5, courront, à compter du 10 avril dernier.

Art. 7. Le traitement des fonctionnaires du tribunal criminel extraordinaire, l'indemnité accordée aux jurés, les appointements et gages des personnes employées à ce tribunal, seront payés tous les mois, à la trésorerie nationale, sur un état visé par le président du tribunal, et ordonnancé par le ministre de la justice.

Le montant dudit état sera délivré au greffier du tribunal sur sa quittance, sans que les personnes comprises dans cet état soient tenues à représenter des certificats de résidence.

Pour toucher leur indemnité, les jurés ne seront point astreints à rapporter leurs quittances de contributions et dons patriotiques.

Art. 8. Le greffier sera pareillement remboursé tous les mois par la trésorerie nationale des frais qu'il aura avancés pour le transport des prévenus, soit de leurs prisons au prétoire du tribunal, soit au lieu de leur exécution. L'état de ces frais sera certifié par le président, ordonnancé par le ministre de la justice, après avoir été vérifié et visé par le comité des finances de la Convention nationale. »¹

L'article 4 du décret du 31 juillet porta à 3 au lieu de 2 le nombre des substituts et adjoints de l'accusateur public ; l'article 5, à 4 au lieu de 3 le nombre des commis-greffiers et pareillement celui des commis expéditionnaires. (Voir plus bas.)

10 mai 1793 – Emplacement des exécutions

Sur une proposition de Pénier, député de la Corrèze, la Convention décrète « que les jugements des tribunaux criminels de Paris ne seront plus exécutés sur la place de la Réunion (*sic*), et charge en conséquence le conseil exécutif provisoire de désigner un emplacement pour les exécutions criminelles ». ²

24 mai 1793 – Mode de désignation des jurés des départements et liste

Le 7 mai, aussitôt après l'adoption du décret sur le petit personnel du tribunal criminel extraordinaire et leur traitement, Berlier, au nom du comité de législation, avait proposé un décret sur le mode de renouvellement des jurés. Après avoir envisagé de prendre les députés « parmi les suppléants aux députés des divers départements », puis « parmi les citoyens appelés par les corps électoraux de plusieurs départements à en remplir les fonctions près la ci-devant haute cour nationale », puis de déférer leur présentation aux corps administratifs des divers départements », le comité proposait que les députations de chaque département propose un candidat, et que, le lendemain, et ainsi chaque premier du mois, les 12 jurés et les 4 suppléants soient tirés au sort parmi tous les candidats. Marat,

¹ Archives Parlementaires, tome LXIV, p. 273

² Archives Parlementaires, tome LXIV, p. 411

Bentabole, Prieur et d'autres avaient réclamé contre ce projet et la Convention était passée à l'ordre du jour.¹

Le 24 mai, Berlier présente à nouveau ce premier projet de décret. Mais il en propose aussi un autre de son cru, que la Convention adopte, avec un amendement de Thuriot sur la durée des fonctions des jurés, qui passe d'un mois à deux.

« Art. 1^{er}. Dans la séance de demain, il sera placé sur le bureau un vase dans lequel seront déposés 85 billets, indiquant chacun un département.

Il en sera de suite tiré 16, dont les 12 premiers serviront à désigner les départements dans lesquels seront pris les 12 jurés, et les 4 suivants ceux qui fourniront les 4 suppléants.

Art. 2. Dans la séance suivante, il sera formé par scrutins signés une liste des candidats domiciliés dans les 16 départements indiqués par le sort.

Art. 3. Cette liste sera imprimée et distribuée à tous les membres de la Convention ; et le lendemain de cette distribution, il sera procédé par scrutins signés à la nomination des 12 jurés et de leur 4 suppléants.

Art. 4. Le citoyen de chacun des départements désignés qui réunira le plus de suffrages comparativement aux autres citoyens du même département, sera élu.

Si l'un d'eux refusait, le citoyen de son département qui aura eu le plus de suffrages après lui, sera appelé en son lieu et place.

Art. 5. Le résultat général sera incessamment proclamé, et le décret aussitôt transmis au conseil exécutif, auquel il demeure dès à présent enjoint de tenir la main à sa prompte expédition et envoi, pour que le rassemblement des nouveaux jurés puisse s'opérer avant le 15 juin, terme jusqu'auquel demeure prorogé le pouvoir des jurés actuellement en exercice.

Art. 6. L'exercice des jurés demeure à l'avenir limité à un mois [à deux, amendement Thuriot].

Art. 7. La Convention décrète en conséquence que le 15 de chaque mois il sera procédé au tirage des départements qui fourniront le juré pour le mois suivant ; et les jours qui suivront, procédé à la présentation des candidats et à l'élection ; le tout en la forme ci-dessus, et de telle sorte néanmoins, que les départements qui auront fourni leurs jurés ou suppléants, ne puissent concourir de nouveau qu'après le tour complètement révolu. »²

Le lendemain, 27 mai, la Convention procéda au tirage au sort des départements d'où seraient tirés les premiers jurés, savoir : les Hautes-Pyrénées, la Gironde, l'Aveyron, les Basses-Alpes, la Mayenne-et-Loire, la Corrèze, la Sarthe, l'Eure-et-Loir, la Charente-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine, la Lozère et l'Isère ; et pour les suppléants, la Nièvre, l'Ain, la Haute-Saône et la Mayenne.³

Le 8 juin, la Convention procéda à l'élection des jurés. Résultats :

¹ Archives Parlementaires, tome LXIV, p. 274

² Archives Parlementaires, tome LXV, p. 265

³ Archives Parlementaires, tome LXV, p. 367

Jurés :

Brichet (Sarthe, 251 voix)
Lacrampe (Hautes-Pyrénées, 239 voix)
d'Herbès-Saint-Pons (Basses-Alpes, 209 voix)
Framont (Corrèze, 172 voix) (se récuse le 16 juin, lettre lue le 22¹)
Fualdès (Aveyron, 148 voix)
Scion (Eure-et-Loir, 147 voix)
Couturier (Isère, 134 voix)
Lagarosse (Charente-Inférieure, 132 voix)
Pages (Lozère, 129 voix)
Legroiverend (Ille-et-Vilaine, 123 voix)
Lapeyre (Gironde, 111 voix)
[Pas de candidat pour la Mayenne-et-Loire]

Suppléants.

Blanc (Ain, 187 voix)
Nourrat (Haute-Saône, 180 voix)
Thoumin Mayenne, 177 voix)
Guillet (Nièvre, 113 voix)²

Le 13 juin, Cambacérès observa que les nouveaux jurés, en raison de leur éloignement, ne pourraient prendre leurs fonctions le 15 juin, sur quoi la Convention décréta « que les jurés qui sont actuellement de service près le tribunal criminel extraordinaire, continueront à y exercer leurs fonctions jusqu'au 1^{er} juillet prochain ».³

Le 26 juin, sur une proposition de Dumont (de la Somme), la Convention décréta que « les derniers jurés nommés en exécution d'un précédent décret, pour le tribunal révolutionnaire établi à Paris, et qui sont actuellement en cette ville, remplaceront ceux des anciens qui ont donné ou donneront leur démission, et rempliront provisoirement les fonctions de ceux qui sont malades ».⁴

30 mai 1793 – 1 juge et 4 suppléants

Le 26 mai, profitant du décret sur les jurés, Montané, le président du tribunal avait écrit à la Convention pour lui signaler qu'un des 5 juges nommés avait refusé ses fonctions, ce qui mettait le tribunal dans l'impossibilité d'évacuer le travail, et lui demander en conséquence d'en nommer un, ainsi que 5 suppléants.⁵ Sa demande, convertie en motion par un membre, avait été décrétée. (Voir au 30 mai.)

Le 30 mai, la Convention procède au vote en question. Résultat :

¹ Archives Parlementaires, tome LXVII, p. 80

² Archives Parlementaires, tome LXVI, p. 171

³ Archives Parlementaires, tome LXVI, p. 465

⁴ Archives Parlementaires, tome LXVII, p. 509

⁵ Archives Parlementaires, tome LXV, p. 334

1 juge :

Fermont, juge au tribunal de Laval (150 voix).

4 suppléants :

Ardouin, ancien procureur syndic du district de Parthenay (140 voix).

Poussin, juge au tribunal de Vannes (140 voix).

Delaune, juge du tribunal du district de Doullens (39 voix, sic).

Et Bouron, de Fontenay (135 voix).¹

Le 6 juin, à l'occasion des nouvelles élections, Thuriot demanda que les juges ne puissent être parents jusqu'au degré de cousins-germains des membres de la Convention. Décrété. Defermon, député d'Ille-et-Vilaine, demanda que ce décret soit appliqué à son frère, élu lors du dernier scrutin. Un membre objecta que la loi ne devait pas avoir d'effet rétroactif et demanda que les juges soient simplement libres de se récuser. Décrété.²

19-24-31 juillet 1793 – Augmentation du personnel et traitement

Le 19 juillet, Fouquier-Tinville, accusateur public, écrit à la Convention « que la loi du 10 mars exige 5 juges et 4 suppléants ; mais qu'il ne s'y est jamais trouvé que 4 juges, et encore le tribunal s'est-il trouvé réduit à 3 lorsque le frère de Valazé a quitté son poste dans les premiers jours de juin. Aujourd'hui il y en a 4, mais ce nombre est évidemment insuffisant et la quantité d'affaires exigerait 8 juges, dont 5 pour l'audience, et les 3 autres pour l'instruction à tour de rôle. » Un membre propose de renvoyer la lettre au comité de législation et demande que le nombre de juges et de jurés soit augmenté, et une deuxième section créée. Demande renvoyée au comité, chargé de faire un prompt rapport.³

Le 24 juillet, sur un rapport de Cambacérès, fait au nom du comité de législation, la Convention porte de 5 à 7 le nombre de juges et fixe leur traitement à 18 livres par jour, comme les jurés.

« La Convention nationale, après avoir entendu ses comités de législation et des finances réunis, décrète :

Art. 1^{er}. Le nombre des juges composant le tribunal criminel extraordinaire, qui a été fixé à 5 par le décret d'institution de ce tribunal, est porté à 7, y compris le président.

Art. 2. A l'avenir, le traitement des juges du tribunal extraordinaire est fixé, comme celui des jurés, à 18 livres par jour.

Art. 3. Le traitement de l'accusateur public sera le même que celui du président, et sera payé sur cette nouvelle fixation, à compter du 1^{er} août prochain.

¹ Archives Parlementaires, tome LXV, p. 610. Voir la liste des 40 candidats à la place vacante p. 628.

² Archives Parlementaires, tome LXVI, p. 99.

³ Archives Parlementaires, tome LXIX, p. 186.

Art. 4. Le président du tribunal sera remboursé chaque mois par le caissier des postes, sur l'état certifié qu'il en donnera, du montant des ports de lettres qui lui auront été adressées pour affaires publiques.

Art. 5. Le nombre des garçons de service du tribunal est porté à 4, et leur traitement demeure fixé à 900 livres.

Art. 6. Il sera formé dans la séance de demain une liste de candidats pour remplir les deux places créées par l'article 1^{er}, et pour remplacer le citoyen Dufriche, qui a abandonné son poste.

Art. 7. Le lendemain de la distribution de la liste, il sera procédé, par scrutin signé, à la nomination de deux nouveaux juges et du successeur du citoyen Dufriche. »¹

Le 30 juillet, Prieur (de la Marne) proposa, au nom du Comité de salut public, un décret portant création d'une deuxième section, identique en tout point de la première. Adopté.² Prieur fit ensuite un autre rapport sur Montané, président du tribunal, arrêté la veille par ordre du Comité de salut public (voir partie suivante).

Le lendemain matin, 31 juillet, craignant qu'une rivalité pourrait s'installer entre les deux sections, et ôter ainsi « cette majesté qui jusqu'ici en a imposé aux conspirateurs », Jeanbon-Saint-André proposa, au nom du Comité de salut public, de rapporter le décret de la veille et d'augmenter, à la place, le nombre de juges (10 au lieu de 7), afin que le tribunal puisse se diviser en deux sections quand besoin sera. La Convention décréta cette proposition et passa à l'ordre du jour sur celle de Legendre de confier au Comité de salut public le soin de présenter la liste des candidats aux postes de juges.

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de Salut public, décrète :

« Art. 1^{er}. La Convention nationale rapporte son décret du 30 de æ mois, portant création de deux sections pour le tribunal extraordinaire et révolutionnaire.

Art. 2. Le nombre des juges composant ce tribunal est porté à 10, compris le président.

Art. 3. Les juges de ce tribunal se formeront au besoin, et pour accélérer le jugement des affaires, en deux sections, comme il en est usé à cet égard, par le tribunal criminel du département de Paris, et le plus ancien en réception, présidera la seconde section.

Art. 4. Le nombre des substituts et adjoints de l'accusateur public, est porté à trois au lieu de deux.

Art. 5. Le nombre des commis-greffiers est porté à 4 au lieu de 3, et celui des commis expéditionnaires est également porté à 4 au lieu de 3.

¹ Archives Parlementaires, tome LXIX, p. 437

² Archives Parlementaires, tome LXX, p. 32

Art. 6. Il sera formé dans la séance de demain une liste de candidats pour remplir les 7 places de juges qui se trouvent vacantes, au moyen de la présente création.

Art. 7. Le lendemain de la distribution de la liste, il sera procédé par scrutin signé, à la nomination desdits 7 juges.

Art. 8. Le nombre des jurés sera porté à 30, et à cet effet, le ministre de la justice enverra dans le jour au comité des décrets, la liste des jurés en exercice près le tribunal, et il sera également procédé à la nomination desdits jurés pour compléter le nombre de 30 dans la séance de demain.

Art. 9. Les indemnités et traitements des juges substitués et adjoints de l'accusateur public jurés, commis-greffiers, commis-expéditionnaires et employés, seront les mêmes que ceux qui leur ont été accordés par les décrets des 28 mai [?], 2 [voir au 3 avril] et 24 juillet présent mois. »¹

29 juillet 1793 – Arrestation de Montané, président

Le 29 juillet,

« Le Comité [de salut public] arrête que le citoyen Montané, président du tribunal révolutionnaire, sera mis sur-le-champ en état d'arrestation dans une maison de sûreté et que les scellés seront apposés sur ses papiers. »

B. Barère, Héroult, Robespierre, Prieur (de la Marne),
Jeanbon Saint-André, Thuriot.²

Le lendemain, 30 juillet, après son rapport sur la création d'une deuxième section, Prieur (de la Marne) en fit un autre sur l'arrestation de Montané.³

« Citoyens, je suis encore chargé de vous faire connaître des faits que vous auriez peine à croire, s'ils n'étaient écrits. Vous avez établi un tribunal pour punir les contre-révolutionnaires. Eh bien ! le croirez-vous, citoyens, le président de ce tribunal est lui-même un contre-révolutionnaire. (*Mouvements d'étonnement sur un grand nombre de bancs.*) Les pièces qui constatent ce fait ont été envoyées au comité de Salut public par l'accusateur public, les juges et le greffier. C'est après en avoir pris connaissance que le comité s'est déterminé à faire mettre Montané en état d'arrestation. (*Applaudissements.*) Voici les pièces remises au comité par l'accusateur public du tribunal révolutionnaire, et signées de tous les juges.

I

Les citoyens représentants du peuple du comité de Salut public.

Paris, ce 29 juillet 1793, l'an II de la République une et indivisible.

Citoyens représentants, — La rigueur de mon ministère m'oblige de vous dénoncer sans délai les faits suivants :

¹ Archives Parlementaires, tome LXX, p. 55

² Aulard, Recueil des Actes du Comité de salut public, tome V, p. 413, n° 1

³ Archives Parlementaires, tome LXX, p. 32

Le jugement portant peine de mort rendu le 12 de ce mois par le tribunal contre les nommés Benoist Couet, Buissot, Gilles Duvivier, Poussot, Philippe Nonneville, Tassin Montcour, Jacques le jeune, Quesnel, et Jacques Brou La Salle [tous exécutés le 13 juillet. *Ndl*], tous habitants d'Orléans, renfermait entre autres dispositions, celle-ci : *les biens des condamnés sont acquis à la République*. La minute du jugement a été rédigée et signée ainsi de tous les juges et expédition en a été envoyée selon l'usage à l'imprimeur. — Il y a peu de jours que quelqu'un vint me faire la confidence que ce jugement ne contenait aucune confiscation et que la disposition en avait été rayée depuis par le président ; mon étonnement fut tel qu'il me conduisit à répondre que je ne pouvais croire à un pareil fait, qu'au reste j'allais m'en rendre certain. — Je me suis fait apporter à l'instant la minute et je me suis convaincu que véritablement cette disposition avait été rayée : stupéfait et ne pouvant contenir mon indignation, le commis Ducray m'observa qu'il n'avait participé en rien à cette suppression et me rapporta le fait de la manière suivante : Deux jours après que ce jugement a été rendu, le président a demandé à ce commis greffier s'il était à l'impression et si on en avait apporté l'épreuve ; sur sa réponse qu'on devait apporter l'épreuve ce même matin, le président lui recommanda qu'il fallait rayer de l'épreuve de ce jugement la disposition relative à la confiscation des biens ; ce commis lui objecta alors qu'il ne pouvait se permettre cette radiation sur l'épreuve, puisque cette disposition existait sur la minute et tant qu'elle existerait ; à quoi le président lui a répliqué, *que cela était fait*. — Alors ce commis rentré au greffe et examen par lui fait de l'état de la minute, il s'est convaincu que cette disposition était rayée et que les mots rayés étaient approuvés et signés du président, il s'est déterminé à la rayer sur l'épreuve. Ce commis a ajouté que le président avait exigé qu'il délivrât incontinent à un défenseur de ces condamnés deux expéditions de ce jugement avec l'omission de cette disposition relative à la confiscation des biens ; mais qu'il ne s'est déterminé à délivrer ces deux expéditions que dans la persuasion intime où il était que cette radiation était convenue avec tous les juges et l'accusateur public. — Dans le moment où ce commis finissait son reçu, le président est arrivé dans mon cabinet, et sur l'interpellation par moi à lui faite, en présence de ce commis greffier et des deux secrétaires, s'il était vrai qu'il eût fait cette radiation, après avoir hésité quelques minutes, il est convenu que c'était lui et que son motif avait été qu'il pensait que ce n'était pas le cas d'ordonner la confiscation, en m'observant que si je persistais à vouloir que cette disposition fût rétablie, il y consentait ; sur ma réplique affirmative, il a fait rétablir cette disposition, m'a-t-on dit, par le même commis-greffier, en marge, et l'a signée.

Un autre jugement a été rendu par le tribunal le 17 de ce mois contre Marie-Anne-Charlotte Corday, assassin du républicain Marat. — La troisième question soumise aux jurés était conçue ainsi : *l'a-t-elle fait avec préméditation et des intentions criminelles et contre-révolutionnaires ?* ce jugement n'a été rendu que d'après la décision des jurés sur cette question ; la minute a été rédigée avec cette question par le greffier et signée des juges. — Depuis, les mots : *préméditation et contre-révolutionnaires* ont été rayés et on y a substitué le mot : « *préméditées* ». Personne n'a pu m'indiquer l'auteur de cette radiation ni de la manière dont elle s'était opérée. Mais, citoyens représentants, en examinant comme vous l'avez fait ce matin, la

signature du président et le mot « préméditées », il ne reste aucun doute que le président est l'auteur de cette radiation.

Je ne pourrais sans me rendre moi-même participant de ce délit vous le taire plus longtemps. J'attends, en conséquence, les ordres de la Convention sur la conduite que je dois tenir en cette occurrence. — Je vous envoie ci-incluse la déclaration du commis-greffier Ducray et de lui signée.

L'accusateur public du tribunal extraordinaire et révolutionnaire.

Fouquier-Tinville

II

Après avoir pris connaissance des faits énoncés des autres parts par l'accusateur public, nous, juges, adjoints à l'accusateur public et greffier en chef, pensons que l'intérêt de la chose publique exige impérieusement que le tribunal criminel extraordinaire et révolutionnaire ne soit plus présidé par un homme qui a perdu la confiance de ses collègues.

Fait au tribunal, à Paris, ce vingt-neuf juillet mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an deuxième de la République française.

Foucault, *vice-président* ; Roussillon, *juge* ;
Lescot-Fleuriot, *adjoint à l'accusateur public*.

III

Je soussigné, commis-greffier au tribunal criminel révolutionnaire, pour rendre hommage à la vérité relativement aux corrections et changements qui ont été faits dans la minute du jugement rendu le 12 juillet présent mois contre les assassins de Léonard Bourdon, déclare que le 20 dudit mois de juillet, environ sur les 10 heures du matin, le citoyen Montané, président du tribunal me fit appeler dans son cabinet et me demanda si le jugement dans l'affaire de Léonard Bourdon avait été envoyé à l'impression. Sur la réponse que je lui fis que oui, et que j'en attendais l'épreuve, il me recommanda expressément de rayer de cette épreuve, quand elle serait venue, tout ce qui pourrait être relatif à la confiscation. Je lui observai que je ne pouvais faire sur l'imprimé un changement qui ne devait point exister sur la minute, il me répondit : « Que la minute ne vous inquiète pas, cela est fait. » — Je fus à l'instant vérifier cette minute, et m'aperçus qu'effectivement l'article relatif à la confiscation avait été rayé et les ratures approuvées par le président. D'après cela et dans la ferme persuasion que ces changements n'avaient pu être faits en mon absence, en celle du greffier en chef et de mes collègues, que du consentement unanime du tribunal, je me décidai à opérer le même changement sur l'épreuve qui me fut apportée de l'impression quelques instants après. Dans le même moment un des conseils des accusés vint de la part du président me demander deux extraits du jugement, avec les corrections, je m'adressai encore au président, et sur son ordre je délivrai ces deux extraits au conseil. J'ose assurer ici avec la plus exacte vérité, que je n'ai fait les changements dont il s'agit sur l'épreuve du jugement et que je n'ai délivré deux extraits que dans la ferme persuasion que les changements faits sur la minute par le chef du tribunal avaient été consentis par ses collègues. — Tels sont dans la pure vérité les faits dont j'ai cru devoir faire et signer la déclaration, pour servir ce que de raison.

Ce vingt-neuf juillet mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an deuxième de la République.

Ducray

Le président du tribunal révolutionnaire est prévenu de deux délits, le premier, d'avoir voulu empêcher la confiscation des biens des assassins de Léonard Bourdon, parmi lesquels il y avait plusieurs millionnaires ; le deuxième d'avoir voulu établir, en faisant retrancher du jugement de la fille Corday, ces mots : *avec des intentions contre-révolutionnaires*, qu'un assassinat commis sur la personne d'un représentant du peuple n'était pas un crime de lèse-nation. Je n'étendrai pas plus loin mes réflexions, le caractère du crime de Montané est assez connu. Votre comité vous propose de le renvoyer à la seconde section du tribunal révolutionnaire pour y être jugé.

Voici le projet de décret :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de Salut public, décrète ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les dénonciations et déclarations faites au comité de Salut public, le 29 juillet, présent mois, par Fouquier-Tinville, accusateur public, et Ducray commis-greffier, au tribunal extraordinaire établi à Paris, contre Montané, président du même tribunal, seront remises à l'accusateur public de la seconde section créée par décret de ce jour, et ledit Montané demeurera en état d'arrestation.

Art. 2. Il sera procédé demain à l'élection d'un citoyen pour remplir, provisoirement, les fonctions du président de la première section.

La Convention adopta ce projet de décret. Le 4 août, de la prison de la Force, Montané écrivit à la Convention une lettre lue le lendemain.

Citoyens représentants, — Agé de 42 ans, j'exerce depuis vingt ans des fonctions publiques avec l'estime générale de mon pays. — Élu président du tribunal révolutionnaire par la Montagne, je suis, malgré mon accusation, toujours digne de sa confiance. — Deux délits, dit-on, me sont imputés. Le premier manque dans le fait. Quant au second, il suffit de le rapporter avec exactitude et avec les circonstances qui l'ont précédé et suivi, pour voir démontrées dans leur plus grand jour la pureté de mes intentions, ma probité et ma bonne foi. — Cependant, depuis le moment de mon arrestation que j'ai attendue moi-même au comité de Salut public pendant deux heures, je suis traité comme le plus grand criminel : je ne puis voir personne, je ne puis me défendre et je suis dans l'oubli le plus absolu. — Ce n'est pas tout, j'ai le chagrin de savoir que les papiers publics m'ont qualifié de contre-révolutionnaire ; *moi* qui ai accepté ma place dans le moment du plus grand danger. — *Moi* qui ne l'ai acceptée que pour faire triompher la liberté, l'égalité et la souveraineté du peuple ; — *Moi*, qui n'ai accepté qu'en faisant le sacrifice de ma vie ; — *Moi*, qui ai toujours été l'ami le plus imperturbable du peuple ; — *Moi*, qui ne lui ai pas dit sans cesse que j'étais son ami, mais qui lui en ai donné des preuves pendant vingt années ; — *Moi*, enfin, qui, depuis ma nomination, ai passé ma vie entière au palais pour frapper les conspirateurs et les traîtres à la patrie. — Qu'on lève les scellés apposés sur mes papiers, on y verra par mes correspondances avec

mon département, son procureur général actuel, la commune et la société des Jacobins de Toulouse ; avec le district de Grenade, ma patrie, le maire, les officiers municipaux, le juge de paix, le greffier et la société populaire ; avec les représentants du peuple Montaut, Projean, Chaudron-Roussau, mes amis, commissaires près les armées de la Moselle, du Rhin, des Hautes et Orientales Pyrénées ; et enfin avec l'immortel Marat, l'ami du peuple, se déclarant lui-même le mien très particulièrement. On y verra, dis-je, quels ont toujours été mes principes. — On y verra la preuve bien authentique de l'estime dont j'ai toujours joui ; on y verra que je n'ai jamais cessé d'être le très zélé partisan des journées mémorables des 31 mai, 2 et 3 juin, que je n'ai cessé d'envoyer des écrits tendant à éclairer à ce sujet tous mes concitoyens ; en un mot que je leur ai toujours prêché la réunion à la Convention nationale, seul moyen de maintenir l'unité et l'indivisibilité de la République. — On y verra, enfin, que je n'ai cessé de proclamer les opérations de la Montagne, ses principes, et ses actions. — D'après ces considérations, je supplie la Convention nationale d'ordonner :

1° Que je serai interrogé ;

2° Que les scellés seront levés sans délai ;

3° Que ma correspondance sera rendue publique ;

4° Enfin que je serai immédiatement jugé.

Je ne doute point que mes juges, quels qu'ils soient, ne me rendent la justice qui m'est due, et que je ne sois acquitté solennellement.

J.-B.-M. Montané, président du tribunal révolutionnaire ¹

La Convention renvoya sa lettre au comité de Sûreté générale. Mais, contrairement au décret qui le renvoyait au tribunal, comme il le demandait lui-même, Montané demeura en prison et ne fut jugé, acquitté et libéré que le 13 septembre 1794 (27 fructidor an III), ce qui du reste lui sauva sans doute la vie.

1^{er} août 1793 – Juges et jurés en exercice

Le 1^{er} août, la Convention entend la lecture d'une lettre de Gohier, ministre de la Justice, datée du 31, qui, en vertu de l'article 8 du décret de la veille, lui transmet la liste des juges et jurés en exercice, à savoir :

3 juges/10
Foucault,
Roussillon,
Ardouin.

20 jurés/30
Duplain,
Jourdeuil,
Saintex,
Fallot,

¹ Archives Parlementaires, tome LXX, p. 253

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Chrétien,
Gannev,
Le Roy,
Coppint,
Godin,
Dumont,
Brochet ... anciens.

Brichet,
Toumain,
Fualdée,
Sion,
Guilliet,
La Crampe,
Pagei,
D'herbei,
Lagarosse... nouveaux. ¹

[Il convenait donc de nommer un président, 6 juges et 10 jurés.]

3 août 1793 – Juges supplémentaires

Le 3 août, 179, la Convention procède aux élections des 7 juges au tribunal criminel extraordinaire et de leurs 3 suppléants. Résultats :

Juges :

1. *Dobsan* [Dobsent], commissaire national près le tribunal de Paris, VI^e arrondissement (65 voix).
2. *Coffinal*, commissaire national près le tribunal du II^e arrondissement (64 voix).
3. *Gribauvalt*, premier secrétaire de l'accusateur public (63 voix).
4. *Petit-Dauterive*, juge du tribunal du V^e arrondissement (61 voix)
5. *Deliège*, ex-législateur (60 voix)
6. *Lubin*, juge du I^{er} arrondissement (57 voix).
7. *Scellier*, juge directeur du juré d'accusation près le tribunal du II^e arrondissement (47 voix).

Suppléants :

8. *Lullier*, juge directeur du juré d'accusation du II^e arrondissement (9 voix).
9. *Hermann*, président du tribunal du département du Pas-de-Calais (6 voix).
10. *Brigot*, commissaire national à Reims (5 voix). ²

Le lendemain, 4 août, Fouquier-Tinville écrit à la Convention pour lui signaler qu'il n'existe pas de Lullier, directeur du juré d'accusation du II^e arrondissement, mais un

¹ Archives Parlementaires, tome LXX, p. 86

² Archives Parlementaires, tome LXX, p. 179

Lieudon et lui demande de vérifier la minute. La Convention passe à l'ordre du jour, considérant que le nombre de juges est complet et qu'il reste deux suppléants.¹

12 août 1793 – Arrestation des gens suspects

Le 12 août, en fin de séance, des députés des assemblées primaires demandent que la Convention fasse un appel au peuple pour qu'il se lève en masse (le principe de la levée en masse fut décrété le 16 août) et « que tous les hommes suspects [soient] mis sur-le-champ en état d'arrestation, pour de là être précipités aux frontières, suivis de la masse terrible de tous les sans-culottes de la République. Là, au premier rang, ils combattront pour la liberté qu'ils outragent depuis quatre années, ou ils seront immolés sous le canon des tyrans ». ² A la demande de Garnier, l'impression de la pétition et la réponse du président (Barère) sont décrétés. Garnier demande en outre la réquisition à Paris des chevaux de luxe. Fayau demande expressément que tous les gens suspects soient mis en état d'arrestation. Danton demande que la levée en masse soit organisée par le Comité de salut public, que les commissaires soient chargés de réquisitionner grains, armes et hommes ; et s'il appuie l'arrestation des gens suspects, il désire qu'ils soient gardés en otages au lieu de gêner les armées. Robespierre parle dans le même sens mais demande surtout que les armées et l'administration soient rapidement purgées des traîtres et des lâches et que le zèle du tribunal révolutionnaire soit stimulé. (Voir ci-après ces deux discours.) Lecointre (de Versailles) demande que la femme de Louis Capet soit jugée sous huitaine. « C'est la plus coupable de tous. » Couthon, pensant aux besoins du peuple et des armées (qui vont être immenses), demande que tous les grains de l'année soient sous la main de la nation, à charge pour elle de payer le prix fixé par la loi, et sauf la portion nécessaire à la famille des cultivateurs. Plusieurs membres demandent que le principe soit décrété. Sur la motion de Lacroix (de l'Eure), la proposition est renvoyée aux comités de salut public, d'agriculture et du commerce. La Convention décrète en outre « que les commissaires des assemblées primaires sont investis de tous les pouvoirs nécessaires pour faire dans leurs départements respectifs l'inventaire des armes, des munitions, des chevaux, la réquisition des hommes pour le recrutement extraordinaire, suivant les formes et les moyens de l'exécution qui seront déterminés par un décret particulier que le comité Salut public est chargé de présenter ». Legendre rappelle que Danton a aussi proposé que tous les gens suspects soient mis en état d'arrestation. Cette proposition est également décrétée. (La séance est levée. Il est 17 h 30 ou 18 heures.)³

Discours de Danton : « Les députés des assemblées primaires viennent d'exercer parmi nous l'initiative de la terreur contre les ennemis de l'intérieur. Répondons à leur vœu. Non, point d'amnistie à aucun traître. L'homme juste ne fait point de grâce au méchant. Signalons la vengeance populaire par le glaive de la loi sur les conspirateurs de l'intérieur ; mais sachons donc mettre à profit cette mémorable journée. On vous a dit qu'il fallait se lever en masse. Oui, sans doute, mais il faut que ce soit avec ordre.

C'est une belle idée que celle que Barère vient de vous donner, quand il vous a dit que les commissaires des assemblées primaires devaient être des espèces de représentants du peuple, chargés d'exciter l'énergie des citoyens pour la défense de la Constitution.

¹ Archives Parlementaires, tome LXX, p. 229

² Archives Parlementaires, tome LXXII, p. 101

³ Archives Parlementaires, tome LXXII, pp. 101 à 104

Si chacun d'eux pousse à l'ennemi 20 hommes armés, et ils doivent être à peu près 8,000 commissaires, la patrie est sauvée. Je demande qu'on les investisse de la qualité nécessaire pour faire cet appel au peuple ; que, de concert avec les autorités constituées et les bons citoyens, ils soient chargés de faire l'inventaire des grains, des armes, la réquisition des hommes, et que le comité de Salut public dirige ce sublime mouvement. C'est à coups de canon qu'il faut signifier la Constitution à nos ennemis. Si j'ai bien remarqué l'énergie des hommes que les sections nationales nous ont envoyés, j'ai la conviction qu'ils vont tous jurer de donner, en retournant dans leurs foyers, cette impulsion à leurs concitoyens. *(On applaudit. — Tous les commissaires présents à la séance se lèvent en criant : Oui, nous le jurons.)* C'est l'instant de faire ce grand et dernier serment, que nous nous vouons tous à la mort, ou que nous anéantirons les tyrans. *(De nouvelles acclamations se font entendre. Tous les citoyens se lèvent, et agitent en l'air leurs chapeaux. Un cri unanime : Nous le jurons, est plusieurs fois répété dans toutes les parties de la salle et dans les tribunes.)*

Je demande donc que l'on mette en état d'arrestation tous les hommes vraiment suspects ; mais que cette mesure s'exécute avec plus d'intelligence que jusqu'à présent, où, au lieu de saisir les grands scélérats, les vrais conspirateurs, on a arrêté des hommes plus qu'insignifiants. Ne demandez pas qu'on les mène à l'ennemi ; ils seraient dans nos armées plus dangereux qu'utiles. Enfermons-les : ils seront nos otages. Je demande que la Convention nationale, qui doit être maintenant pénétrée de toute sa dignité, car elle vient d'être revêtue de toute la force nationale ; je demande qu'elle décrète qu'elle investit les commissaires des assemblées primaires du droit de dresser l'état des armes, des subsistances, des munitions, et de mettre en réquisition 400,000 hommes contre nos ennemis du Nord. (Applaudissements.) »¹

Discours de Maximilien Robespierre : « La victoire est certaine, puisqu'enfin nous sommes déterminés à vaincre. Le terme des coupables victoires de la tyrannie est passé, puisqu'enfin nous allons déployer contre elle les seules armes qui puissent la terrasser, le courage invincible et la sagesse qui doit le diriger. Ne nous le dissimulons point, c'est moins à leurs forces et même à leur perfidie, qu'à notre insouciance que nos ennemis doivent leurs succès. Nous avons trop facilement cru que le génie du peuple suffisait pour rompre les entraves de la trahison. Nous avons été trop indulgents envers les traîtres.

C'est à l'impunité de Dumouriez, de Lafayette, de Custine, et de leurs complices, que les tyrans doivent leurs triomphes, et nous nos alarmes. La seule mesure est de balayer rapidement les aristocrates, les hommes notoirement suspects qui les déshonorent. Ne craignez pas de ne pouvoir les remplacer. Il suffit de trois héros pour sauver la République ; ils sont cachés dans les rangs : ayez la volonté de les découvrir, et vous trouverez des généraux vraiment dignes de la confiance nationale. Quoi ! les lâches et les traîtres qui, après avoir livré Verdun, Longwy, la Belgique, viennent d'introduire les satellites des tyrans dans Condé et dans Valenciennes, ces lâches respirent encore ; le glaive de la loi n'a pas frappé leurs têtes coupables, et cependant les preuves de leurs crimes sont entre les mains des juges !

Comment déjouer les conspirateurs, s'ils sont sûrs de l'impunité, et s'il faut des mois entiers pour prononcer leur condamnation ? Que la tête de Custine tombant sous le glaive de la loi soit le garant de la victoire ! Que le glaive de la loi, planant avec une rapidité terrible sur la tête des conspirateurs, frappe de terreur leurs complices ! Que le peuple lève enfin la tête triomphante, et les tyrans ne sont plus ! Il faut donc stimuler le zèle du tribunal révolutionnaire ; il faut lui ordonner de juger les coupables qui lui sont dénoncés, vingt-quatre heures après la remise des preuves ; il faut plus, c'est de multiplier son action ; car nous sommes infestés des agents de l'Angleterre ; il faut que nous soyons contre eux aussi terribles qu'ils sont perfides et barbares. A

¹ Archives Parlementaires, tome LXXII, p. 102

Toulon, chaque heure voit tomber sous la hache des tyrans la tête d'un héros du patriotisme : ces scènes d'horreur épouvantent la Méditerranée dans une autre ville non moins coupable, à Marseille. Que les scélérats, en tombant sous le glaive de la loi, apaisent les mânes de tant d'innocentes victimes ! Que ces grands exemples anéantissent les séditions par la terreur qu'ils inspireront à tous les ennemis de la patrie ! Que les patriotes, en voyant votre énergie, retrouvent la leur, et les tyrans sont vaincus ! Car, quand un grand peuple est maître chez lui, qu'il jouit de la paix et de l'union en dedans, il a bientôt dissipé les ennemis extérieurs qui le menacent.

Je demande qu'on poursuive avec la plus grande activité l'exécution des mesures pour s'assurer des conspirations fomentées et des trames ourdies par le gouvernement anglais ; qu'on apporte dans cette grande opération plus de zèle, d'intelligence et de loyauté que jusqu'à ce jour ; que lorsqu'on a arrêté un homme prévenu de conspiration, on ne le relâche pas le lendemain sur de lâches prétextes et de frivoles considérations ; que lorsqu'un comité a décerné un mandat d'arrêt, une autre autorité ne puisse en annuler l'effet.

Je n'ai rien à dire sur les autres mesures. Quant à ce qui regarde la défense de la République, les unes sont secrètes par leur nature, l'exécution des autres nous est garantie par l'énergie et le caractère sublime des envoyés du peuple qui sont ici présents.

Je demande que la France, les administrations, le gouvernement, les armées soient purgées des traîtres ; que l'on s'occupe de punir les administrateurs rebelles ; que le tribunal révolutionnaire soit chargé de juger Custine sous vingt-quatre heures [Il fut exécuté le 28 août.] ; qu'ensuite il poursuive sans relâche le procès des conspirateurs qui ont été mis en état d'accusation par un décret. Je demande que les commissaires dont le patriotisme est connu soient chargés de remplacer les administrateurs contre-révolutionnaires par les martyrs des arrêts liberticides de ces traîtres, par des patriotes sûrs, actifs et énergiques, par ceux qui, par leur fermeté au milieu des persécutions, ont mérité la confiance publique. Je demande qu'en excitant l'énergie du peuple pour le recrutement, ils soient chargés de cette autre mission non moins importante, de désigner les citoyens qui seront dignes de tenir provisoirement les rênes de l'administration. »¹

18 août 1793 - De nouveaux jurés

Le 18 août, une lettre de Fouquier-Tinville signale à la Convention que le procès Custine mobilise un grand nombre de jurés et qu'il n'en reste pas assez pour juger les 30 citoyens de Rouen accusés de projets contre-révolutionnaires (jugement le 5 septembre). Il demande à en prendre de nouveaux parmi ceux du tribunal criminel de Paris. Guyomar propose qu'ils soient pris parmi les députés des assemblées primaires. Merlin (de Douai) rappelle la loi qui, dans les circonstances pressantes, autorise un tribunal à choisir des jurés parmi les citoyens du lieu où il siège, et, sur sa proposition, la Convention décrète :

« La Convention nationale, après avoir entendu la lecture d'une lettre de l'accusateur public du tribunal criminel extraordinaire expositive que le procès de Custine occupant exclusivement 10 des jurés de ce tribunal, il ne s'en trouve plus que 6 pour l'examen du procès des accusés de Rouen, qui doit être commencé demain :

« Décrète que le tribunal criminel extraordinaire est autorisé à prendre, par la voie du sort, dans la liste des 200 jurés du tribunal criminel ordinaire du

¹ Archives Parlementaires, tome LXXII, p. 103

département de Paris, le nombre de jurés nécessaire pour compléter celui qu'exige la loi pour le jugement du procès des accusés de Rouen. »¹

4-5-14 septembre 1793 – Division en 4 sections

Le 4 septembre, Léonard Bourdon signale que les prisons regorgent de détenu et que le tribunal révolutionnaire ne peut faire face. Il s'étonne que la seconde section ne soit pas en activité. Il demande que le comité de législation fasse un rapport. Thuriot, alors membre du Comité de salut public, fait observer qu'il n'y a pas de seconde section (le décret du 30 juillet avait été rapporté le lendemain), que le nombre des jurés a seulement été augmenté pour permettre au tribunal de se diviser (décret du 31 juillet). Mais il admet qu'il devient instant d'augmenter encore le nombre de juges et jurés pour que le Tribunal forme 4 sections (ou chambres) qui seront toujours en activité. Cette proposition est renvoyée au comité de législation.²

Le lendemain matin, 5 septembre, Merlin (de Douai), du comité de législation, présente le rapport. Pour former 4 sections qui seront toutes en activités, le nombre de juges est porté à 16 au lieu de 10, celui des jurés à 60 au lieu de 30, celui des substitués à 5, celui des commis greffiers à 8 ainsi que celui des commis expéditionnaires. Aussitôt après l'interrogatoire des accusés par le président d'une section, et la réception de déposition écrite des témoins, le procès sera confié — soit par tirage au sort, soit pour des raisons logiques — à une des sections. La Convention décrète le projet.

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de législation, décrète ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le tribunal criminel extraordinaire, établi par la loi du 10 mars dernier, sera divisé à l'avenir en 4 sections.

Art 2. La compétence de chacune de ces sections sera la même que celle des 3 autres, et elles seront toutes à la fois en activité.

Art 3. A cet effet le nombre des juges sera porté à 16, y compris le président et 3 vice-présidents.

Art 4. Le nombre des jurés sera porté à 60 ; celui des substitués de l'accusateur public à 5 ; celui des commis greffiers à 8, et celui des commis expéditionnaires également à 8.

Art. 5. Les juges et les jurés seront répartis au sort dans les 4 sections, et ce répartition sera renouvelée (sic) tous les mois.

Art. 6. Si néanmoins, à la fin du mois, l'examen d'une ou de plusieurs procès était ouvert dans une ou plusieurs sections, le renouvellement serait différé jusqu'au jugement de ces procès.

Art. 7. Les juges, jurés et officiers d'une section pourront suppléer les juges, jurés et officiers d'une autre section.

¹ Archives Parlementaires, tome LXXII, p. 385

² Archives Parlementaires, tome LXXIII, p. 391

Art. 8. Dans chaque procès porté au tribunal criminel extraordinaire, le président procédera au premier interrogatoire de l'accusé, et recevra les déclarations écrites des témoins, si mieux il n'aime déléguer ses fonctions à l'un des juges de quelque section qu'il soit.

Art. 9. Immédiatement après les interrogatoires et la réception des déclarations écrites des témoins, le sort décidera à laquelle des 4 sections chaque procès sera porté.

Art. 10. Si néanmoins une section se trouve chargée de plus d'affaires que chacune des autres, elle ne sera admise au tirage qu'après que le sort en aura assigné à chacune des autres un nombre égal au sien.

Art. 11. Si, au contraire, une section n'avait aucune affaire à juger, et qu'il ne se trouvât qu'un procès à distribuer, ce procès lui serait assigné sans tirage au sort.

Art. 13. Le tirage au sort se fera en présence du président, de l'accusateur public ou de l'un de ses substituts, et d'un commissaire de chaque section.

Art. 13. Les procès qui feront suite ou qui seront connexes à celui dont une section se trouvera saisie, seront portés devant cette section sans tirage au sort.

Art. 14. Les indemnités et traitements des juges, substituts de l'accusateur public, jurés, commis greffiers et commis expéditionnaires et employés, seront réglés d'après les décrets des 28 mai [?] et 24 juillet dernier.

Art. 15. Il sera formé, dans la séance de demain, une liste de candidats pour remplir toutes les places créées par le présent décret, et celles qui se trouvent vacantes. Le ministre de la justice enverra dans le jour au comité des décrets l'état de ces dernières. »¹

Le 14 septembre, en réponse au mémoire de Fouquier-Tinville, l'accusateur public, lue le 11 à la Convention et renvoyé au comité de législation (voir ci-après), Merlin (de Douai), au nom dudit comité, présente le mode d'exécution du décret du 5 septembre. Le projet est décrété.

« Art. 1^{er}. Les quatre sections du tribunal criminel extraordinaire seront tous les jours et alternativement employées, savoir : deux à tenir l'audience pour juger publiquement les accusés, et deux à faire en chambre de conseil les actes d'instruction qui doivent précéder le débat et l'examen public de chaque procès.

Art. 2. Le ministre de l'intérieur prendra sans délai les mesures nécessaires pour qu'il soit fourni au tribunal criminel extraordinaire une seconde salle d'audience à portée du greffe.

Art. 3. Le nombre des huissiers du tribunal criminel extraordinaire sera porté de 6 à 8; celui des garçons de bureau, de 4 à 6, et il en sera attaché un second au parquet.

¹ Archives Parlementaires, tome LXXIII, p. 405

Art 4. Les frais de bougie, chandelle, bois et autres objets de nécessité absolue pour le service du tribunal criminel extraordinaire seront acquittés par la Trésorerie nationale, tant pour le passé que pour l'avenir, sur les mémoires des fournisseurs, visés par le président du tribunal et ordonnancés par le ministre de la justice. »¹

11 septembre 1793 – Mémoire de Fouquier-Tinville - Organisation

Le 11 septembre, la Convention prend connaissance d'un Mémoire de Fouquier-Tinville, l'accusateur public, sur les problèmes de fonctionnement du Tribunal et les solutions à apporter. Ce mémoire suscita les décrets du 14 septembre (ci-dessus) et du 16 septembre (ci-après).

MÉMOIRE POUR LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

« Paris, le 10 septembre 1793,
l'an II de la République française
une et indivisible.

« Citoyen Président,

Le nombre des affaires attribuées au tribunal extraordinaire a sans doute déterminé la Convention à augmenter les juges et les jurés de manière à pouvoir former quatre sections qui soient perpétuellement en activité.

Mais une première réflexion, c'est que pour que quatre sections soient perpétuellement en activité, il faut que quelqu'un soit chargé d'instruire et préparer les affaires au point qu'il n'y ait que les actes d'accusation à dresser par l'accusateur public aux termes de la loi du 5 avril dernier. Or, les juges du tribunal étant chargés d'interroger les prévenus en même temps qu'ils sont tenus d'assister aux audiences, comment concilier cette activité prescrite par le décret, avec celle que prescrit la loi pour les interrogations des prévenus au fur et à mesure qu'ils arrivent. Cette marche est impossible.

Dans cette position, il n'y aurait donc qu'un moyen d'interpréter l'activité des quatre sections prescrite par le décret, ce serait que deux sections tiendraient journellement l'audience, tandis que les deux autres instruiraient et prépareraient les affaires, par exemple, les première et seconde sections tiendraient, avec les jurés qui tomberont de tour auprès d'elles, pendant un mois, aux termes du décret, et les troisième et quatrième sections prendraient le jour suivant et ainsi successivement. Cette marche paraît indispensable par plusieurs raisons que nous allons exposer.

La première, c'est que quoi qu'il y ait en ce moment seize jurés restant de service près le tribunal, souvent et même samedi dernier, il a été impossible d'en réunir dix, attendu la quantité de malades qui se trouvent parmi eux ; cela arrive fréquemment, parce que des citoyens réunis longtemps dans un endroit où il y a beaucoup de monde sont plus sujets à devenir malades que ceux qui se livrent à un exercice journalier. Or, n'y ayant, d'après le décret, que quinze jurés attachés à chacune des sections, n'est-il pas évident que les mêmes inconvénients pourront se renouveler.

¹ Archives Parlementaires, tome LXXIV, p. 99

La seconde, c'est que, malgré la quantité d'affaires pendantes au tribunal, toutes ne peuvent pas être présentées non seulement en même temps, mais aussi promptement qu'il serait à désirer, parce que parmi ces affaires, il en est au moins un tiers qui ne peuvent être mises en jugement sans appeler des témoins qui sont employés dans les armées de la République, et dont le déplacement, dans la circonstance, pourrait être nuisible au salut public. Aussi l'accusateur public ne se permet-il jamais d'appeler ces témoins qu'après en avoir prévenu le ministre de la guerre, et avoir reçu sa réponse que ce déplacement peut s'effectuer sans nuire à la chose publique.

La troisième, c'est qu'il est d'autres affaires qui exigent pour le jugement d'appeler au loin des témoins. Par exemple, Laussel et autres, de la commune de Lyon, sont traduits au tribunal depuis longtemps, l'acte d'accusation est dressé et signifié aux accusés, mais il n'a pas été possible, et ne l'est pas plus, de présenter cette affaire en jugement, faute d'avoir pu se procurer les témoins. [Laussel, sa femme et Clerc, furent acquittés le 29 novembre 1793.]

La quatrième, c'est qu'il est un autre genre d'affaires dans lesquelles il n'y a pas de témoins à produire, mais souvent les corps administratifs n'envoient que des copies collationnées, tandis que d'après la loi, il faut mettre les pièces originales sous les yeux des jurés. De là des lettres de demandes, et, par une suite inévitable, des longueurs. Ainsi, malgré le nombre des affaires soumises au tribunal, il est évidemment impossible, d'après ces raisons, de conserver à la fois en activité à l'audience, les quatre sections décrétées.

Quand il y aurait un tribunal de directeur de juré d'accusation à l'instar de celui qui existait près le tribunal du 17 août et qui était composé de sept directeurs, ce tribunal ne fournirait pas encore de quoi alimenter quatre sections, d'abord par les raisons ci-dessus indiquées, et, en second lieu, parce que tous les membres, soit par défaut de santé, soit par d'autres causes, ne travaillent pas avec la même activité et la même assiduité les uns que les autres ; en outre, il est de toute évidence qu'un tribunal de ce genre, qui ne pourrait être moins de douze directeurs, coûterait cinquante mille écus par an, et d'ailleurs ce serait un rouage inutile qui ralentirait la marche du tribunal, tandis que le parquet n'a coûté, jusqu'à ce jour, que 6.000 livres par an pour les frais de secrétaires. Il est vrai qu'à raison de l'augmentation des juges, il devient nécessaire d'augmenter le nombre des secrétaires, dont le choix est infiniment difficile, et de cette manière les affaires ne souffriront aucun retard.

Il nous était échappé, citoyen Président, une réflexion essentielle, c'est que parmi les affaires adressées au tribunal, il en est environ un tiers dans lesquelles il n'y a aucun délit caractérisé et dans lesquelles on ne trouve seulement que des faits d'incivisme qui n'entraînent, à l'égard de leurs auteurs, qu'une détention par forme de sûreté générale, qui est de la compétence des corps administratifs. Mais ces affaires une fois adressées au tribunal n'en exigent pas moins l'examen le plus approfondi avant de procéder au jugement qui se rend dans la chambre du conseil par quatre juges, sur l'exposé de l'accusateur public ou celui de l'un de ses substituts. Ce genre d'affaires demande beaucoup de temps, c'est proprement dit le tribunal du juré d'accusation. Or, si les quatre sections étaient

perpétuellement en activité comme semble l'indiquer le décret, qui procéderait à l'instruction et au jugement de ces affaires.

Il résulte des différentes réflexions ci-dessus, que l'activité des quatre sections se réduisant à deux : pour l'audience, et à deux pour l'instruction. Il n'est besoin que d'un nouvel emplacement pour la seconde section. Or, à cet égard, pour conserver l'unité du tribunal dans tous ses rapports, il serait nécessaire de prendre pour ce nouvel emplacement la chambre dite ci-devant salle Saint-Louis, ou Grande Tournelle, servant actuellement au tribunal de cassation, et la nécessité de ce choix est que le greffe du tribunal, qui doit naturellement former le centre de toutes les sections, est situé de manière à communiquer du greffe, par l'intérieur, dans tous les cabinets des juges et les deux salles d'audience.

Cette augmentation de localité, quoique dans la même enceinte, à raison du service continu, exige une surveillance plus étendue de la part du concierge dont l'état, relativement à l'assiduité forcée, est extrêmement pénible, et un plus grand nombre de garçons, c'est-à-dire qu'au lieu de quatre, il conviendrait d'en porter le nombre à six, et leur accorder 1.200 livres au lieu de 900, et au concierge 1.800 livres au lieu de 1.500 livres, le tout à raison de la cherté des vivres.

Il conviendrait aussi d'accorder un second garçon au parquet sur le même pied.

Il reste un dernier objet à vous représenter, citoyen Président, il est infiniment important.

C'est que quoique par le décret du 6 juin dernier, il ait été décrété que les fournitures faites au tribunal seraient payées après avoir été visées par le Président, et ordonnancées par le ministre de la justice, le ministre a cru ne devoir pas ordonnancer les états qui lui ont été présentés, ensemble ceux des huissiers du tribunal, quoique visés par le président, sur le fondement qu'il n'y était pas suffisamment autorisé. Ce refus prive d'abord le tribunal des fournitures dont il a sans cesse besoin, tels que bougie, chandelle, bois et autres objets d'absolue nécessité, parce que les marchands qui ont déjà fourni, ne pouvant obtenir leur paiement, ne veulent pas continuer leurs fournitures. De là, il résulte le double inconvénient d'obtenir avec peine des fournitures et de les payer beaucoup plus cher qu'elles ne le sont déjà.

Quant aux huissiers, ils n'ont que 1.200 livres de traitement, leur service est pénible et fatigant et ils ne peuvent être indemnisés que sur leurs actes et leurs procès-verbaux raisonnablement fixés, il convient même d'en porter le nombre à huit au lieu de six.

Il en est de même des impressions que le tribunal se trouve obligé d'ordonner, le ministre ne veut en ordonnancer le paiement qu'autant qu'il y sera autorisé par un décret.

Il est impossible que le tribunal puisse tenir tous les jours, il devient urgent de procéder à la nomination des nouveaux juges adjoints et jurés nouvellement décrétés.

Il serait encore essentiel, citoyen Président, qu'il fût pourvu aux traitements du médecin et des deux chirurgiens assermentés au tribunal pour visiter dans

les maisons d'arrêt les prévenus qui se trouvent malades. Depuis l'installation du tribunal, ces citoyens ont été fréquemment employés et il n'a encore été pourvu jusqu'à ce jour à leurs traitements.

Le tribunal étant établi pour connaître des conspirations qui ont lieu dans toutes les parties de la République, il paraîtrait aussi indispensable que la Convention décrêtât que la maison d'arrêt de la Conciergerie sera celle réservée pour les prévenus traduits au tribunal ; cette mesure éviterait beaucoup de frais de transport et des translations qui s'opèrent dans les différentes maisons d'arrêt de Paris, de l'ordre de l'Administration de police, sans que les membres du tribunal en soient instruits.

La maison d'arrêt de la Conciergerie comme plus voisine et, ayant des issues dans le tribunal, serait la seule préférable pour la sûreté même des prévenus.

Les membres du tribunal attendent de la sagesse de la Convention qu'elle voudra bien prendre en grande considération, les différents objets qu'ils viennent de lui soumettre pour l'intérêt public.

Les membres composant le tribunal
extraordinaire et révolutionnaire.

A. Q. Fouquier, accusateur public ;
DOBSENT, président. »¹

16 septembre 1793 – La Conciergerie

Le 16 septembre, au nom du comité de législation qui a entendu les réflexions de l'accusateur public sur la nécessité de réunir à la Conciergerie les détenus passibles du Tribunal criminel extraordinaire, au lieu d'être dispersés dans les prisons de Paris, Merlin (de Douai) fait un rapport à ce sujet et la Convention décrète que « le ministre de l'intérieur prendra sans délai les mesures nécessaires pour qu'il soit affecté au tribunal criminel extraordinaire une maison de justice, dans laquelle seront réunies toutes les personnes soumises au jugement de ce tribunal. »² La question de l'augmentation du nombre de jurés est renvoyée aux Comités de salut public et de sûreté général pour qu'ils fassent un rapport le lendemain.

31 août-17 septembre 1793 – LOI DES SUSPECTS

le 31 août, Merlin (de Douai) propose, un nom du comité de législation, « un projet de décret sur le mode d'exécution du décret du 12 août, qui ordonne l'arrestation des gens suspects ». Le projet est décrété d'impression. Le voici :

« Art. 1^{er}. Immédiatement après la publication du présent décret, tous les gens suspects qui se trouvent dans le territoire de la République seront mis en état d'arrestation.

¹ Archives Parlementaires, tome LXXIII, p. 705

² Archives Parlementaires, tome LXXIV, p. 255

Art. 2. Sont réputés gens suspects :

1° ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, s'annoncent comme partisans de la tyrannie et ennemis de la liberté ;

2° ceux qui n'ont pas justifié, de la manière prescrite par la loi du 21 mars dernier, de leurs moyens d'exister et de l'acquit de leurs devoirs civiques.

Art. 3. Les comités de surveillance, établis d'après la loi du 21 mars dernier, sont chargés de dresser, chacun dans son arrondissement, la liste des gens suspects, de décerner contre eux le mandat d'arrêt, et de faire apposer les scellés sur leurs papiers. Les commandants de la force publique, à qui seront remis ces mandats, seront tenus de les mettre à exécution sur-Le-champ, sous peine de destitution.

Art. 4. Les comités de surveillance enverront sans délai au comité de sûreté générale de la Convention nationale, l'état des personnes qu'ils auront fait arrêter, avec les motifs de leur arrestation, et les papiers qu'ils auront saisis sur elles.

Art. 5. Les tribunaux civils et criminels pourront, s'il y a lieu, faire retenir en état d'arrestation comme gens suspects, les prévenus de délits à l'égard desquels il serait déclaré n'y avoir pas lieu à accusation, ou qui seraient acquittés des accusations portées contre eux.

Art. 6. Il n'est point dérogé par le présent décret aux pouvoirs dont la Convention nationale a investi les représentants du peuple envoyés dans les départements et près les armées. »¹

Le 17 septembre, Merlin (de Douai) présente à nouveau le projet de décret d'arrestation des gens suspects. (Les Archives Parlementaires ne rapportent pas de discussion.) Il est décrété comme suit :

(LOI DES SUSPECTS)

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport [Merlin (de Douai), rapporteur] de son comité de législation sur le mode d'exécution de son décret du 12 août dernier, décrète ce qui suit :

Art. 1^{er}. Immédiatement après la publication du présent décret, tous les gens suspects qui se trouvent dans le territoire de la République, et qui sont encore en liberté, seront mis en état d'arrestation.

Art. 2. Sont réputés gens suspects :

1° ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie ou du fédéralisme, et ennemis de la liberté ;

¹ Archives Parlementaires, tome LXXIII, p. 246

2° ceux qui ne pourront pas justifier, de la manière prescrite par la loi du 21 mars dernier, de leurs moyens d'exister et de l'acquit de leurs devoirs civiques ;

3° ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme ;

4° les fonctionnaires publics suspendus ou destitués de leurs fonctions par la Convention nationale ou par ses commissaires, et non réintégrés, notamment ceux qui ont été ou doivent être destitués en vertu de la loi du 14 août dernier ;

5° ceux des ci-devant nobles, ensemble les maris, les femmes, les pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, et agents d'émigrés, qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution ;

6° ceux qui ont émigré dans l'intervalle du 1^{er} juillet 1789 à la publication de la loi du 8 avril 1792, quoiqu'ils soient rentrés en France dans le délai fixé par cette loi, ou précédemment. »

Art. 3. Les comités de surveillance établis d'après la loi du 21 mars dernier, ou ceux qui leur ont été substitués, soit par les arrêtés des représentants du peuple envoyés près les armées et dans les départements, soit en vertu des décrets particuliers de la Convention nationale, sont chargés de dresser, chacun dans son arrondissement, la liste des gens suspects, de décerner contre eux les mandats d'arrêt, et de faire apposer les scellés sur leurs papiers. Les commandants de la force publique, à qui seront remis ces mandats, seront tenus de les mettre à exécution sur-le-champ, sous peine de destitution.

Art. 4. Les membres du comité ne pourront ordonner l'arrestation d'aucun individu, sans être au nombre de 7, et qu'à la majorité absolue des voix.

Art. 5. Les individus arrêtés comme suspects seront d'abord conduits dans les maisons d'arrêt du lieu de leur détention ; à défaut de maison d'arrêt, ils seront gardés à vue dans leurs demeures respectives.

Art. 6. Dans la huitaine suivante, ils seront transférés dans les bâtiments nationaux que les administrations de département seront tenues, aussitôt après la réception du présent décret, de désigner et faire préparer à cet effet.

Art. 7. Les détenus pourront faire transporter dans ces bâtiments les meubles qui leur seront d'une absolue nécessité : ils y resteront gardés jusqu'à la paix.

Art. 8. Les frais de garde seront à la charge des détenus, et seront répartis entre eux également : cette garde sera confiée de préférence aux pères de famille, et aux parents des citoyens qui sont ou marcheront aux frontières. Le salaire en est fixé, par chaque homme de garde, à la valeur d'une journée et demie de travail.

Art. 9. Les comités de surveillance enverront, sans délai, au comité de Sûreté générale de la Convention nationale l'état des personnes qu'ils auront fait arrêter, avec les motifs de leur arrestation, et les papiers qu'ils auront saisis sur elles.

Art. 10. Les tribunaux civils et criminels pourront, s'il y a lieu, faire retenir en état d'arrestation, comme gens suspects, et envoyer dans les maisons de

détention ci-dessus énoncées, les prévenus de délits à l'égard desquels il serait déclaré n'y avoir pas lieu à accusation, ou qui seraient acquittés des accusations portées contre eux. »¹

La définition générale de « suspect » ne changea qu'avec la loi du 22 prairial (10 juin 1794), jusqu'à l'abrogation de celle-ci le 14 thermidor (1^{er} août 1794).

26 septembre 1793 – Procédure de jugement

Le 26 septembre, Balthazar Faure demande que la Convention procède sans délai à l'élection de jurés pour compléter les quatre division du tribunal révolutionnaire. Décrété.

Le même Faure observe encore que le tribunal révolutionnaire n'a de révolutionnaire que le nom (ce qu'il n'avait pas en réalité, puisqu'il ne fut appelé officiellement « tribunal révolutionnaire » qu'à partir du 29 octobre) et fait les propositions suivantes :

« Les formalités et les délais, jusqu'au jour du jugement, seront les mêmes que dans les lois précédentes.

Le jour du jugement arrivé, les juges et les jurés, rendus dans la salle d'audience, le greffier lira l'acte d'accusation. Cet acte lu, et tous les témoins placés devant les jurés, en présence du prévenu, l'accusateur public dira au prévenu : « On vous accuse de tel fait. » L'accusé répondra seul et sans son défenseur. Sa réponse sera affirmative ou négative. Dans le premier cas, tous débats cesseront. On passera à un autre fait, et ainsi de suite.

Si la réponse est négative, l'accusateur public ou les jurés, par l'organe du président, interpellent les témoins. Alors, l'accusé ou son conseil, ou tous les deux, successivement, pourront rectifier les dires du témoin. On passera ensuite à un autre fait, et ainsi de suite.

Les débats terminés en cette forme, il ne sera fait aucun discours de défense générale de la part du défenseur.

S'il y a des lettres ou des écrits à produire pour la justification de l'accusé, il en sera seulement fait lecture publique, et elles seront remises aux jurés.

Le Président ne fera non plus aucune récapitulation générale des faits; mais les jurés pleins de ce qu'ils auront entendu, se retireront pour leurs débats particuliers, en la forme ordinaire. »²

La proposition de Faure est renvoyée au comité de législation, auquel il est lui-même adjoint.

26 septembre 1793 – Liste du personnel augmenté

Peu après, les Comités de salut public et de sûreté générale présentent (par la bouche de Voulland ou de Lebon, selon les sources) la liste du personnel du Tribunal

¹ Archives Parlementaires, tome LXXIV, p. 303

² Archives Parlementaires, tome LXXV, p. 173

révolutionnaire, avec les jurés complémentaires dont le nombre est porté à 60. Elle est adoptée par la Convention, sauf 7 changements.¹

Président du tribunal :

1. Hermann, président du tribunal du Pas-de-Calais
2. Dumas, de Lons-le-Saulnier, département du Jura, vice-président
3. Sellier, juge au tribunal
[au lieu de Dumas, de Lons-le-Saulnier, chef de bureau au Comité de salut public]
4. Dopfen [Dobsent], juge au tribunal révolutionnaire
5. Brûlé, juge au tribunal du V^e arrondissement du département de Paris, séant à Sainte-Genève
6. Coffinhal, juge au tribunal
7. Foucault, juge au tribunal
8. Bravetz, juge dans le département des Hautes-Alpes
9. Liège [Deliège], juge au tribunal actuel
10. Subleyras, greffier du tribunal du district d'Ûzès, département du Gard
11. Célestin Lefetz, administrateur du district d'Arras
12. Verteuil, substitut de l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire
13. Lanne, procureur syndic du district de Saint-Pol
14. Ragmey, homme de loi de Lons-le-Saulnier
15. Masson, premier commis du greffe du tribunal
16. Denizot, juge du tribunal du V^e arrondissement
17. Parny, auteur de la pièce intitulée : « La liberté conquise. »
18. David, de Lille, député suppléant à la Convention nationale
19. Maire, juge du tribunal du I^{er} arrondissement
[au lieu de Dobsent, juge au même tribunal révolutionnaire ou Trinchard, de la section du Muséum, juré du tribunal révolutionnaire.]
- ~~20. Leclerc, juge du VI^e arrondissement~~

Accusateur public :

1. Fouquier-Tinville.

Substituts :

1. Fleuriot Lescot, substitut au tribunal
2. Grebauval, juge au tribunal
3. Royer, envoyé par l'assemblée primaire de Chalon-sur-Saône
4. Naulin, commissaire national du tribunal du V^e arrondissement de Paris

¹ Archives Parlementaires, tome LXXV, p. 177

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

5. Liendon, juge au troisième tribunal
[biffé, mais finalement maintenu]

Jurés :

1. Antonelle, ex-député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative
2. Benoitray, de la section du Muséum
3. Servièrre, cordonnier de la même section
4. Fauvetty fils, de la ville d'Uzès, envoyé par l'assemblée primaire de la section des Sans-culottes de la commune d'Uzès, département du Gard, hôtel Dauphin, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris
5. Lumière, membre du comité révolutionnaire de la section du Muséum
6. Fauvel, de la section du Panthéon, rue Saint-Jacques, n° 41
7. Auvray, employé aux diligences, section du Mail
8. Fainot, électeur de Paris
9. Gauthier, de Chesnechenu, département d'Eure-et-Loir
10. Renard, de la section du Contrat social
11. Renaudin, luthier, section des Gardes-Françaises
12. Meyère, membre du directoire du département du Gard
13. Châtelet, peintre, section des Piques
14. Clémence, commis aux assignats
15. Gérard, artiste, rue des Pouhes, près du Louvre
16. Fiévé, du comité révolutionnaire de la section du Muséum
17. Léonard Petit-Treissin, de Marseille
[au lieu de Gauthier de Chesne, département d'Eure-et-Loir, district de Châteauneuf]
18. Trinchart, de la section du Muséum
[au lieu de Renaudin, luthier, de la section des Gardes-Françaises]
19. Topino-Lebrun, de Marseille, au Louvre
[au lieu de Dabon, artiste, rue Pompe, maison de Cotteau, émailleur]
20. Pigiol, membre du comité de surveillance, rue Contrescarpe
21. Girard, orfèvre, rue Saint-Honoré
22. Fourberbiel, chirurgien, rue Saint-Honoré
23. Presselin, tailleur d'habits, rue du Rempart-Saint-Honoré
24. Deydier, serrurier à Choisy-sur-Seine
25. Sambat, peintre
26. Villate, rue du Bac
27. Klispis, joaillier, rue Saint-Louis, au palais, n° 68
28. Chrestien, actuellement juré
29. Leroy, idem
30. Thoumin, idem

LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS

31. Paul-Jean-Louis Laporte, administrateur du district de Lassay, département de la Mayenne
32. Ganney [ou Gauney], actuellement juré
33. Jourdeuil, idem
34. Brochet, idem
35. Garnier, section de la Montagne
36. Martin, chirurgien, rue de Savoie
37. Guermeur, du département du Finistère
38. Dufour, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie
39. Mereyer, rue du Batoir
40. Aubry, tailleur, rue Mazarine
[au lieu de Bère, procureur de Mardozelle, Ariège]
41. Compagne, orfèvre, dans la galerie du théâtre de la République
42. Billon, menuisier, rue du Faubourg-Saint-Denis
43. Gimont, tailleur, section des Marchés
44. Baron, chapeher, cour du commerce
45. Prieur, peintre, près la porte Saint-Denis
46. Lohier, marchand épicier, section du Théâtre-Français
47. Duplay père, rue Saint-Honoré, n° 366
48. Deveze, charpentier, de la section de la République
49. Boissot, électeur de Paris
50. Maupin, idem
51. Camus, artiste, faubourg Saint-Denis
52. François-Victor- Aigoin, de Montpellier
53. Picard, ex-président de la section des Tuileries
54. Nicolas, imprimeur, rue Saint-Honoré
55. Dumon, laboureur à Cahors
56. Besson, envoyé des assemblées de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne
57. Gravier, vinaigrier à Lyon
58. Payan, du département de la Drôme, employé dans les bureaux du comité de Salut public de la Convention nationale
59. Gillibert, négociant à Toulouse, au coin de la Bourse
60. Becu, médecin à Lille

27 octobre 1793 (6 brum. II) - De nouveaux garçons de bureaux

Le 27 octobre, à la demande du président du tribunal révolutionnaire, d'augmenter le nombre des garçons de bureau de 6 à 8, et de remplacer les 4 juges démissionnaires, la Convention décrète « que le tribunal révolutionnaire est autorisé à prendre 5 nouveaux garçons de bureau aux mêmes appoints que les 6 déjà existants, et renvoie au comité de Salut public la lettre du président audit tribunal, pour que le comité

propose, dans le plus court délai, les remplaçants des juges qui ont donné leur démission ou refusé d'accepter. »¹

29 octobre 1793 (8 brum. II) – Délai de 3 jours pour prononcer

Le 28 octobre, aux Jacobins, Chaumette évoque le procès des Girondins en cours. « Tous les patriotes ont le droit d'accuser à cette tribune l'homme [Brissot] qui vota la guerre. » Mais « le Tribunal révolutionnaire est devenu un tribunal ordinaire ; il juge les conspirateurs comme il jugerait un voleur de portefeuille. » Et il demande « que la Société nomme dans son sein une députation pour aller demander à la Convention qu'elle délivre le Tribunal de toutes les formes superflues dans les jugements de ces coupables ». Hébert signale qu, quoique le grand jury ait déjà prononcé et que l'opinion publique soit fixée sur les crimes de la faction, les beaux Vergniaud et Ducos suscitent la bienveillance des femmes. Il s'indigne que ne soit pas encore jugés la femme de Capet et ses complices, les complices de Custine, la sœur de Capet (surtout), la femme Roland, Bailly, Manuel, La Fayette, etc. [Le 21 novembre, Hébert réclama de nouveau la tête de la sœur de Louis XVI, Madame Élisabeth, tandis que Robespierre chercha à la sauver en la traitant avec mépris, ce qui, du reste, ne réussit que temporairement ; elle fut exécuté le 10 mai 1794.] Il demande lui aussi « qu'une députation aille demander à la Convention le jugement de Brissot et consorts dans les vingt-quatre heures. » Chaumette déclare que les conjurés ne doivent pas trouver un défenseurs parmi les républicains, et demande « qu'on voue au plus parfait mépris et à l'exécration les hommes qui défendront les assassins du peuple », ce qui est arrêté. La proposition d'Hébert de se porter en masse à la Convention pour demander le jugement de Brissot dans les vingt-quatre heures est adoptée. (Fin de la séance.)²

Le lendemain, 29 octobre, une députation des Amis de la liberté et de l'égalité, conduite par Audouin, présente à la Convention la pétition en question. « Vous avez créé un tribunal révolutionnaire chargé de punir les conspirateurs. Nous croyions que l'on verrait ce tribunal découvrant le crime d'une main et le frappant de l'autre ; mais il est encore asservi à des formes qui compromettent la liberté. [...] Nous vous proposons 1° de débarrasser le tribunal révolutionnaire des formes qui étouffent la conscience et empêchent la conviction 2° d'ajouter une loi qui donne aux jurés la faculté de déclarer qu'ils sont assez instruits ; alors, et seulement alors, les traîtres seront déçus, et la terreur sera à l'ordre du jour. »³

Sur la proposition d'Osselin, la Convention nationale décrète que « Le jury du tribunal révolutionnaire créé par le décret du ... pourra faire cesser le débat et l'examen au moment même où le jury déclarera qu'il est en état de prononcer » et renvoie à l'examen du comité de législation la demande de « diminuer les formes qui entravent les opérations du tribunal criminel extraordinaire », pour faire son rapport demain.

Robespierre intervient. « La rédaction qui vous est proposée ne vous conduit pas au but que vous voulez atteindre ; votre but est d'empêcher qu'on ne rende interminables les procès des conspirateurs. Vous voulez qu'une prompt justice soit

¹ Archives Parlementaires, tome LXXVII, p. 668

² Alphonse Aulard, *La Société des Jacobins*, Tome V, pp. 481 à 484

³ Archives Parlementaires, tome LXXVIII, p. 22

rendue au peuple, tout en faisant jouir les accusés de l'établissement bienfaisant des jurés. La rédaction d'Osselin est trop vague, elle laisse les choses dans l'état où elles sont. En voici une qui concilie les intérêts des accusés avec le salut de la patrie. Je propose de décréter qu'après trois jours de débats, le président du tribunal demandera aux jurés si leur conscience est assez éclairée ; s'ils répondent négativement, l'instruction du procès sera continuée jusqu'à ce qu'ils déclarent qu'ils sont en état de prononcer. »

Osselin s'oppose à cette proposition, considérant qu'elle tend à provoquer la conviction des jurés, ce qui ne se peut pas. Mais Barère balaye l'argument. « J'appuie la proposition de Robespierre, elle n'est pas comme l'a dit Osselin, une provocation, mais une demande qui laisse aux jurés toute leur liberté ; ils répondront, d'après leur conscience, et feront continuer l'instruction s'ils ne sont pas assez éclairés. La liberté de la Convention est-elle gênée lorsque, dans une discussion, le président la consulte pour savoir si elle veut la fermer ? Je demande que la proposition de Robespierre soit adoptée. »

La proposition de Robespierre est décrétée, et Osselin présente une nouvelle rédaction, qui est adoptée.

« La Convention nationale, sur la pétition de la Société des Amis de la liberté et de l'égalité, convertie en motion, décrète ce qui suit :

1° Si un procès pendant au tribunal révolutionnaire a duré plus de trois jours, le président du tribunal est tenu de commencer la séance suivante en demandant au jury si sa conscience, est suffisamment éclairée ;

Le 25 août 1792, dans une discussion sur le fonctionnement de la Haute Cour, suite au rapport de Gensonné, ce dernier avait déclaré : « Il dépend des juges de clore le débat au moment où le juré déclare que sa conscience est éclairée ».¹

2° Si les jurés répondent non, l'instruction sera continuée jusqu'à ce que le juré ait fait une déclaration contraire ;

3° Si le jury répond qu'il est suffisamment instruit, il sera procédé sur-le-champ au jugement.

4° Le président ne pourra permettre aucune réclamation contraire aux dispositions de la présente loi ;

5° La Convention renvoie à son comité de législation pour être fait rapport demain sur la partie de la pétition tendant à diminuer les formes qui entravent les opérations des tribunaux criminels extraordinaires.

6° La Convention décrète que le présent décret sera à l'instant expédié et envoyé au président du tribunal criminel extraordinaire. »²

Peu après, une lettre des juges du tribunal criminel extraordinaire demande, elle aussi, une simplification des procédures.

« La lenteur avec laquelle marchent les procédures instruites au tribunal criminel extraordinaire nous force de vous présenter quelques réflexions.

¹ Archives Parlementaires, tome XLVIII, p. 705

² Archives Parlementaires, tome LXXVIII, p. 22

Nous avons donné assez de preuves de notre zèle pour n'avoir pas à craindre d'être accusés de négligence : nous sommes arrêtés par les formes que prescrit la loi. Depuis cinq jours, le procès des députés que vous avez accusés est commencé, et neuf témoins seulement ont été entendus. Chacun, en faisant sa déposition, veut faire l'historique de la Révolution. Les accusés répondent ensuite aux témoins, qui répliquent à leur tour ; ainsi, il s'établit une discussion que la loquacité des prévenus rend très longue. Et après ces débats particuliers, chaque accusé ne voudra-t-il pas faire une plaidoirie général ? et ce procès sera donc interminable. D'ailleurs, on se demande pourquoi des témoins ? La Convention, la France entière accuse ceux dont le procès s'instruit ; les preuves de leurs crimes sont évidentes. Chacun a dans son âme la conviction qu'ils sont coupables. Le tribunal ne peut rien faire par lui-même, il est obligé de suivre la loi ; c'est à la Convention à faire disparaître toutes les formalités qui entravent sa marche. »¹

Sur la proposition d'Osselin, cette lettre est renvoyée aux comités législation et de salut public.

Le comité de législation ne semble pas avoir fait le rapport demandé. Les procédures du Tribunal révolutionnaire ne furent simplifiées que le 10 juin 1794 (22 prairial an II).

29 octobre 1793 (8 brum. II) – Un Tribunal « révolutionnaire »

Le même jour, 29 octobre, en fin de séance, Billaud-Varenne intervient. « Je demande la parole sur le décret que vous venez de rendre [ci-dessus]. Lorsque vous créez le tribunal qui devait juger les conspirateurs, la faction scélérate, dont les principaux chefs vont recevoir le châtiment dû à leurs crimes, employa toutes sortes de manœuvres pour que ce tribunal fût nommé tribunal extraordinaire [voir au 9 mars], ils avaient leur but, ils voulaient le lier par les formes. Nous qui voulons qu'il juge révolutionnairement, appelons-le révolutionnaire. Pénétrez-vous bien de cette vérité que les conspirateurs ne laissent point de traces matérielles de leurs crimes. Les témoins déposent sur des faits particuliers ; mais dans une conspiration que la nation entière atteste, qu'est-il besoin de témoins ? Imités les conspirateurs eux-mêmes. A Lyon, les patriotes étaient égorgés sans formalités, celui qui passait devant un corps de garde sans porter dans sa poche la preuve de sa scélératesse, était saisi et fusillé à l'instant. Rappelez-vous ce que dit Salluste. En matière de conspiration on ne saurait avoir trop de sévérité ; c'est la faiblesse qui anéantit les révolutions. Je demande que vous donniez à ce tribunal le nom qu'il doit avoir, c'est-à-dire, qu'il soit appelé tribunal révolutionnaire. »

Cette proposition est décrétée, semble-t-il sans discussion.

« La Convention décrète que le tribunal criminel extraordinaire portera dorénavant le nom de tribunal révolutionnaire. »²

¹ Archives Parlementaires, tome LXXVIII, p. 26

² Archives Parlementaires, tome LXXVIII, p. 28

12 novembre 1793 (22 brum. II) – Un tribunal révolutionnaire par département ?

Le 12 novembre, un député d'Eure-et-Loir signale que les maisons d'arrêt de son département sont remplies de malveillants, d'accapareurs, d'aristocrates, de contre-révolutionnaires, de gens suspects et demande s'il ne conviendrait pas d'établir un tribunal révolutionnaire dans chaque département. Sa demande est renvoyée au Comité de salut public.¹

Le Comité ne fit jamais ce rapport. Aucun décret n'établit de tribunal révolutionnaire dans chaque département. Ceux qui existèrent furent établis par des mesures particulières prises par les autorités locales ou les représentants en mission. Mais si aucun décret n'ordonna l'établissement de tribunaux révolutionnaires dans chaque département, en revanche, celui du 27 germinal (16 avril 1794), supprima ceux qui avaient été établis, quoique des exceptions aient été faites par la suite.

25 décembre 1793 (5 niv. II) – Perfectionner l'organisation

Le 25 décembre, Robespierre fait, au nom du Comité de salut public, un rapport sur les Principes du gouvernement révolutionnaire. Il déclare notamment : « Les membres du Tribunal révolutionnaire, dont en général on peut louer le patriotisme et l'équité, ont eux-mêmes indiqué au Comité de salut public les causes qui quelquefois entravent sa marche sans la rendre plus sûre, et nous ont demandé la réforme d'une loi qui se ressent des temps malheureux où elle a été portée. Nous proposerons d'autoriser le Comité à vous présenter quelques changements à cet égard, qui tendront également à rendre l'action de la justice plus propice encore à l'innocence, et en même temps inévitable pour le crime et pour l'intrigue. Vous l'avez même déjà chargé de ce soin, par un décret précédent. » A l'issue, la Convention adopte un décret en 5 articles dont les suivants :

« Article 1^{er}. L'accusateur public du tribunal révolutionnaire fera juger incessamment Dietrich, Custine, fils du général puni par la loi, Biron, de Brulli, Barthélémy, et tous les généraux prévenus de complicité avec Dumouriez, Custine, Lamarlière, Houchard. Il fera juger pareillement les étrangers, banquiers et autres individus prévenus de trahison et de connivence avec les rois ligués contre la République française.

Art. 2. Le comité de Salut public sera dans le plus court délai son rapport sur les moyens de perfectionner l'organisation du tribunal révolutionnaire ».²

Les mots de Robespierre, sur le Tribunal révolutionnaire, sur le Tribunal révolutionnaire semblent annoncer le rapport tardif de Couthon du 22 prairial (10 juin).

Custine	exécuté le 28 août 1793
Houchard	exécuté le 16 novembre 1793
Lamarlière	exécuté le 27 novembre 1793
Dietrich	exécuté le 28 décembre 1793
Biron	exécuté le 31 décembre 1793

¹ Archives Parlementaires, tome LXXIX, p. 114

² Archives Parlementaires, tome LXXXII, p. 303

9 février 1794 (21 pluv. II) – Plus de discours des jurés (CSP)

« Le Comité de salut public, convaincu que son premier devoir est de prévenir l'altération des principes et des lois révolutionnaires ; instruit que, depuis quelque temps des jurés du tribunal révolutionnaire ont introduit l'usage de motiver à l'audience leurs opinions individuelles, et des inconvénients qui en résultent ; considérant qu'il est également contraire à l'esprit de cette institution et à tous les principes que les membres du jury révolutionnaire se transforment en orateurs ; que le but le plus innocent d'un tel abus ne peut être que la satisfaction des individus qui ne doivent consulter que la chose publique ; que cette manière nouvelle d'influencer les opinions, incompatible avec la célérité et la pureté des jugements, peut substituer insensiblement le pouvoir de la parole ou de l'intrigue à celui de la raison et à la voix de la conscience, rappelle que les jurés doivent se contenter de donner leur déclaration purement et simplement, conformément aux principes et à la loi, sans se livrer à aucune discussion. Le présent arrêté sera adressé au président du Tribunal révolutionnaire, qui sera tenu de le communiquer à tous les membres du Tribunal, et d'en maintenir l'exécution. » – Écrit par Robespierre.

Signé : Robespierre, Billaud-Varenne,
Jeanbon St-André, C.-A. Prieur ¹

Voir au 18 mars suivant, l'arrêtation d'Antonelle, juré.

24 février 1794 (6 vent. an II) – Hardouin, juge

Le 24 février, à la demande de Jeanbon Saint-André, membre du Comité de salut public, alors en mission à Brest, Barère, son collègue, propose à la Convention de nommer le citoyen Hardouin pour remplacer au Tribunal révolutionnaire, en tant que juge, le juge envoyé dans le Morbihan pour compléter le tribunal local qui doit juger une partie des marins qui avaient fomenté une révolte à Brest.

« Sur le rapport du Comité de salut public, la Convention nationale nomme le citoyen Hardouin pour remplir les fonctions de juge dans le tribunal révolutionnaire de Paris. » ²

26 février (8 vent. II) – Salle du Département (CSP)

« Le Comité de salut public, d'après la demande formée par l'accusateur public du tribunal révolutionnaire de Paris, l'autorise à faire tenir la séance de ce tribunal dans la salle du Département, toutes les fois que le service l'exigera, et que la salle se trouvera vacante. »

Signé : B. Barère, Saint-Just, Carnot, Collot-d'Herbois ³

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XI, p. 3, n° 6

² Archives Parlementaires, tome LXXXV, p. 421

³ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XI, p. 412, n° 5

6 mars 1794 (16 vent. an II) – Contre les pamphlets

Le 6 mars, Barère fait, au nom du Comité de salut public, un rapport sur les manœuvres employées par les ennemis pour saboter la Révolution. Il signale que des complots ont été déjoués au Havre, à Lille, à Maubeuge (voir procès du 14 mars 1794), à Landrecies. Il signale que, depuis l'adoption des lois proposées par Saint-Just pour améliorer le sort des indigents, on cherche à inquiéter le peuple de Paris sur la question des subsistances, notamment au moyen de pamphlets. La Convention ordonne l'impression du rapport, et adopte le décret dans les termes suivants :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de salut public, décrète :

Art. I. L'accusateur public du tribunal révolutionnaire est chargé d'informer sans délai contre les auteurs et distributeurs des pamphlets manuscrits répandus dans les halles et marchés, et qui seront attentatoires à la liberté du peuple français et à la représentation nationale.

II. Il recherchera en même temps les auteurs et agents des conjurations formées contre la sûreté du peuple, et les auteurs de la méfiance inspirées à ceux qui apportent des denrées et des subsistances à Paris.

III. Il rendra compte en personne, dans trois jours, à la barre de la Convention nationale, des mesures qu'il aura prises.

IV. Le comité de salut public fera incessamment son rapport sur les moyens d'assurer le gouvernement et le bonheur du peuple, et de le préserver des intrigues des conspirateurs. »¹

Le Comité de salut public prêtait une grande attention à la question de l'approvisionnement de Paris en subsistances. L'article 2 du décret du 23 ventôse (13 mars) déclarait « traîtres à la patrie » ceux qui seront convaincus « d'avoir excité des inquiétudes à dessein d'empêcher l'arrivage des denrées à Paris ». L'article 24 du décret du 27 germinal (16 avril), sur les mesures de police générale, portait : « Le Comité de salut public [...] fera des avances aux négociants patriotes qui offriront des approvisionnements au maximum ; il donnera des ordres de garantie à ceux qui amèneront des marchandises à Paris, pour que les transports ne soient pas inquiétés ; il protégera la circulation des rouliers dans l'intérieur, il ne souffrira pas qu'il soit porté atteinte à la bonne foi publique ». Voir aussi, plus bas, le décret du 4 mai 1794 (15 floréal an II). Un point de l'article 6 de la loi du 22 prairial désignait comme suspects, passibles du tribunal révolutionnaire « ceux qui auront cherché à empêcher les approvisionnements de Paris, ou à causer la disette dans la République ».

13 mars 1794 (23 vent. an II) – Six Commissions populaires – Arrestation des Hébertistes

Le 13 mars, Saint-Just, au nom du Comité de salut public, fait à la Convention un « rapport sur les factions de l'Étranger et sur la conjuration ourdies par elles dans la République française pour détruire de gouvernement républicain par la corruption, et pour affamer Paris », rapport qui vise en particulier les Cordeliers ou Hébertistes, et au terme duquel la Convention adopte un décret en 13 articles, dont les suivants :

¹ Archives Parlementaires, tome LXXXVI, p. 129

« Art. 1^{er}. Le tribunal révolutionnaire continuera d'informer contre les auteurs et complices de la conjuration ourdie contre le peuple français et sa liberté ; il fera promptement arrêter les prévenus et les mettra en jugement.

Art. 2. Sont déclarés traîtres à la patrie, et seront punis comme tels, ceux qui seront convaincus d'avoir, de quelque manière que ce soit, favorisé dans la République le plan de corruption des citoyens, de subversion des pouvoirs et de l'esprit public ; d'avoir excité des inquiétudes à dessein d'empêcher l'arrivage des denrées à Paris ; d'avoir donné asile aux émigrés ; ceux qui auront tenté d'ouvrir les prisons ; ceux qui auront introduit des armes dans Paris dans le dessein d'assassiner le peuple et la liberté ; ceux qui auront tenté d'ébranler ou d'altérer la forme du gouvernement républicain.

Art. 3. La convention nationale étant investie par le peuple français de l'autorité nationale, quiconque usurpe son pouvoir, quiconque attente à sa sûreté ou à sa dignité, directement ou indirectement, est ennemi du peuple, et sera puni de mort.

Art. 4. La résistance au gouvernement révolutionnaire et républicain, dont la Convention nationale est le centre, est un attentat contre la liberté publique. Quiconque s'en sera rendu coupable, quiconque tentera, par quelque acte que ce soit, de l'avilir, de la détruire ou de l'entraver, sera puni de mort.

Art. 7. Il sera nommé six commissions populaires pour juger promptement les ennemis de la Révolution détenus dans les prisons. Les Comités de sûreté générale et de salut public se concerteront pour les former et les organiser. »¹

Ce même jour, à 18 heures, Fouquier-Tinville, accusateur public près le Tribunal révolutionnaire, recueille les révélations de Wetermann, général, dantoniste.

Révélation de Westermann à Fouquier-Tinville : Westermann déclare « qu'il lui a été dit en se promenant sur le boulevard près d'Audinos par un général dont il a oublié le nom [Laumur], quelques jours avant la motion aux Cordeliers [le 4 mars – 14 ventôse], relativement à une insurrection dans Paris, qu'il s'agissait de proclamer Pache "Grand Juge", que quant à lui, il n'a pas caché que la réussite était impossible. [...] qu'il a été huit jours avant par le citoyen Henriot [pour Henrion, alter ego de d'Espagnac, alors détenu en maison de santé], employé de l'administration des charrois, rue Bergère, qu'il devait y avoir une insurrection dans Paris et qu'à cet effet on faisait venir secrètement des troupes de l'Armée révolutionnaire, que ce même Henriot lui a déclaré, quelques jours après, qu'il avait été proposé dans une section de Paris, dont il connaît le Président, la motion de se défaire de Robespierre et de Billaud-Varenne qui voulaient trancher du dictateur. [...] qu'il tenait du même Henriot que Chabot, député de la Convention, ayant déposé [au Comité de sûreté générale. Ndla] une somme de 100.000 livres qui lui avait été envoyée, il ne savait pour quoi, avait dit que, pour connaître les personnes qui voulaient le gagner, on n'avait qu'à revenir le lendemain à midi, que l'on reconnaîtrait Hébert, sa femme ou sa belle-mère [pour Batz], que ledit Henriot lui a déclaré tenir ce propos de la personne qui avait écrit la quittance de 100.000 livres [Ozanne] ». ² (A. de Lestapis, *La conspiration de Batz*, p. 172, 174)

¹ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 31, p. 557

² A. de Lestapis, *La conspiration de Batz*, p. 172, 174

Dans la soirée, Fouquier-Tinville reçoit un billet de Billaud-Varenne et Collot-d'Herbois : « Le Comité vous invite, citoyen, de vous rendre dans son sein pour une affaire importante. Salut et Fraternité ». ¹

Dans la nuit, les meneurs Cordeliers, ou Hébertistes, sont arrêtés sur ordre de Fouquier-Tinville seul (2) : Hébert, Ronsin, Vincent, Momoro, etc. (21 arrestations en tout).

Dix jours plus tard, le 24 mars (4 germinal), les jurés étaient appelés à répondre à la question : « A-t-il existé une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français tendant à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres et contre l'exercice de l'autorité légitime, par suite de laquelle, dans le courant de ventôse dernier, des conjurés devaient dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain ». Leur réponse fut positive pour 19 des accusés sur 20. Condamnés à mort, ils furent aussitôt exécutés, place de la Révolution, entre 16 heures 30 et 17 heures 15, sous les yeux d'une foule immense. Ils étaient 18 : 1) *Ancard*, commissaire adjoint de Ronsin, membre de la commission militaire de Tours, 2) *Armand*, élève en chirurgie, 3) *Bourgeois*, menuisier, employé dans les bureaux de la Guerre, 4) *Cloots*, homme de lettres, député de l'Oise à la Convention nationale (arrêté le 28 décembre), 5) *Descombes*, garçon épicier, 6) *Desfieux*, marchand de vin, 7) *Dubuisson*, homme de lettres, commis du Conseil exécutif, 8) *Ducroquet*, perruquier, parfumeur, commissaire aux accaparements de la section de Marat, 9) *Hébert*, substitut de l'agent national de la commune de Paris, rédacteur du *Père Duchesne*, 10) *Kock*, banquier, 11) *Laumur*, général de brigade, 12) *Leclerc*, chef de division au bureau de la guerre, 13) *Mazuel*, cordonnier, chef d'escadron de l'armée révolutionnaire, 14) *Momoro*, imprimeur et administrateur du département de Paris, 15) *Pereyra*, manufacturier de tabac, 16) *Proly*, négociant, journaliste, fils naturel de Kaunitz, chancelier d'Autriche (arrêté le 29 décembre), 17) *Ronsin*, ex-homme de lettres, général de l'armée révolutionnaire, 18) *Vincent*, secrétaire du bureau de la guerre. Condamnée avec eux, La Treille, femme du général Quétineau exécuté le 16 mars, s'était déclarée enceinte, ce qu'elle était vraiment. Mais elle fit une fausse-couche et fut exécutée le 11 mai suivant. N'avait été acquitté qu'un certain Laboureau, médecin, 1^{er} commis au Comité de santé, mêlé aux accusés par le Comité de sûreté générale pour qu'il les espionne.

Ce procès était la 617^e affaire jugée par le Tribunal révolutionnaire.¹ La section en charge était composée comme suit :

¹ A. Lestapis, *La conspiration de Batz*, p. 177

(2) Conformément au décret du jour, il appartenait à Fouquier-Tinville de faire arrêter et poursuivre les conspirateurs devant le Tribunal révolutionnaire, ce qui explique pourquoi l'arrestation des Cordeliers ne fut pas arrêtée par les Comités réunis de salut public et de sûreté générale, comme ce fut le cas pour Danton et consorts. Quant à la raison pour laquelle leur arrestation fut décidée ce jour, les révélations de Westermann ne semblent pas un mobile suffisant, contrairement à l'opinion de Lestapis, puisque le Comité n'ignorait rien des manœuvres Hébertistes depuis les révélations de Fabre-d'Églantine (27 septembre et 14 octobre) et Chabot (14 et 16 novembre) et que le décret du matin indique qu'il était résolu à frapper incessamment. Reste la question de savoir si Fouquier décida seul de leur arrestation, suite aux déclarations de Westermann, ou s'il signa l'ordre suite à sa conférence avec le Comité, auquel cas on s'explique mal pourquoi les membres du Comité n'ont pas eux-mêmes signé l'ordre. Signalons d'ailleurs que, lors de l'instruction du procès des Hébertistes, suite à l'audition de plus de 200 témoins, le Tribunal assemblé dans la Chambre du Conseil envisagea l'arrestation d'Hanriot, mais, entraîné par Fleuriot-Lescot, futur maire de Paris, alors substitut de l'accusateur public, décida d'en référer au Comité de salut public, lequel ordonna d'écarter toutes les preuves contre Hanriot et Pache (A. Lestapis, *La conspiration de Batz*, p. 204). Ceci montre, semble-t-il, que les arrestations précédentes avaient été ordonnées par Fouquier sans qu'il ait au préalable consulté le Comité, cette démarche n'étant manifestement pas un automatisme.

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Président :	Dumas	Jurés :	Dix-Août
Juges :	Subleyras	Gravier	Didier
	Foucault	Gauney	Desboisseaux
	Masson	Laporte	Fauveti
	Bravet	Gautier	Renaudin
Accusateur public :	Fouquier-Tinville	Trinchard	Topino-Lebrun
Substitut :	Lescot Fleuriot	Lumière	Trey
Greffier :	Fabricus		

Quant aux Commissions populaires chargées de « juger » les détenus, et non de les « trier », comme on le lit souvent, la création de la première des six prévues fut arrêtée par les Comités de salut public et de sûreté générale le 13 mai (24 floréal) ; celle de la seconde, le lendemain ; celle des 4 dernières, qui ne virent jamais le jour, le 22 juillet (4 thermidor). Voir le chapitre consacré à ce sujet, p. 719.

18 mars 1794 (28 vent. II) – Arrestation du juré Antonelle (CSP)

« Les Comités de salut public et de sûreté générale arrêtent que le citoyen Antonelle, juré au Tribunal révolutionnaire, sera mis sur-le-champ en état d’arrestation et les scellés seront apposés sur ses papiers. »

Écrit par Robespierre. Signé : Couthon, Robespierre (2 fois),
Le Bas, Collot-d’Herbois, B. Barère,
M. Bayle, Billaud-Varenne.²

Antonelle était arrêté pour s’être élevé contre l’arrêté du Comité de salut public du 9 février (21 pluviôse) interdisant aux jurés de motiver leur opinion.

Les Comités de salut public et de sûreté générale arrêterent la libération d’Antonelle le 9 thermidor.³

4 avril 1794 (15 germ. II) – Procès des Indulgents

Le 4 avril 1794, alors que le procès de la faction Fabre d’Églantine, Chabot, Danton, Desmoulins et autres est commencé depuis le 2, Fouquier-Tinville écrit au Comité de salut public :

« Un orage horrible gronde depuis l’instant que la séance est commencée ; des voix effroyables réclament la comparution et l’audition des députés Simon, Gossuin, Legendre, Fréron, Panis, Lindet, Calon, Merlin de Douai, Courtois, Laignelot, Robert Lindet, Robin, Goupilleau de Montaigu, Le Cointre de Versailles, Brival et Merlin de Thionville. Les accusés en

¹ Archives Nationales, carton W339, dossier n° 617.

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XII, p. 39, n° 14

³ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XV, p. 459, n° 13

appellent au peuple entier, du refus qui serait fait de citer ces témoins. Il est impossible de vous tracer l'état d'agitation des esprits. Malgré la fermeté du Tribunal, il est instant que vous veuillez bien nous indiquer notre règle de conduite, et le seul moyen serait un décret, à ce que nous prévoyons. Fouquier. »¹

Par ailleurs, les Comités de salut public et de sûreté générale sont informés par l'administration de police, elle-même par La Flotte, ci-devant ministre de la République à Florence, détenu au Luxembourg, que Dillon, ex-général, et Simon, ex-conventionnel, trament un complot et notamment que Dillon a fait remettre 1.000 écus à la femme de Desmoulins pour envoyer du monde autour du tribunal révolutionnaire. Billaud-Varenne n'en dira pas davantage à la Convention, mais les révélations plus détaillées de La Flotte se trouvent aux Archives Nationales. En voici l'essentiel :

Révélation de La Flotte : « [...] Alors Dillon prenant la parole, mit en mouvement toutes les passions qui peuvent flatter l'amour propre et exciter l'ambition qu'ils me supposaient sans doute, m'appelant le restaurateur de la liberté, m'assurant que Danton et Héroult ne voulaient que la république. Quand il crut m'avoir bien convaincu, il me dit : *Il faut que cette nuit décide de notre liberté*. Il ajouta qu'il avait 200 hommes dans la prison à ses ordres et que Simon en avait une quarantaine. Je l'interrompis et lui dis que trop de précipitation gênerait tout, qu'un mouvement partiel dans une prison ne servirait qu'à faire des victimes sans rien opérer, qu'il fallait pour bien faire ne forcer que lorsque le mouvement du dehors prouverait que l'on le pouvait faire avec fruit et qu'alors on pourrait se mettre à la tête du peuple. Simon prit la parole et dit que la chose pouvait se faire de nuit, qu'alors au lieu de se porter vers le tribunal il faudrait aller vers le comité de Salut public et l'égorger : il nous détailla ensuite un plan. Il fallait d'abord mettre l'alarme dans la prison, réunir les prisonniers, leur faire voir la conciergerie éborgnée, les entraîner dehors ; Dillon devait se charger de la conduite de la force armée ; il prétendait avoir à lui l'écrivain et un guichetier ; par leur moyen on aurait forcé la garde, obligé l'officier de déclarer le mot de l'ordre et marché sur-le-champ vers le Comité ; la troupe l'aurait entouré et gardé les trois issues. Alors Simon entra dans le détail : une quantité d'hommes déterminée devait entrer dans la première salle où sont les garçons de bureau, passer outre se disant chargée de commissions importantes, passer également dans la seconde où on pourrait trouver quelques députés, enfin pénétrer dans la salle du comité et poignarder les membres qui siègeraient ; de là sortir et crier dans les rues et aux Sections : *vive les fondateurs de la république ! A bas la dictature et la tyrannie*. Dillon voulait exécuter ce plan la nuit même [du 3 au 4 avril. *Ndlr*], alors ayant l'air de combattre quelques idées et d'en approuver d'autres, je fis ajourner le plan au lendemain. Simon fut de mon avis, nous nous quittâmes en nous promettant un secret inviolable. [...] »²

C'est en connaissance de ces documents, que Saint-Just fait un rapport à la Convention qui, sur sa proposition, décrète :

« La Convention nationale décrète que le tribunal révolutionnaire continuera l'instruction relative à la conjuration de Lacroix, Danton, Chabot et autres ; que le président emploiera tous les moyens que la loi lui donne pour faire respecter son autorité et celle du tribunal révolutionnaire, et pour réprimer toute tentative de la part des accusés pour troubler la tranquillité publique et entraver la marche de la justice.

¹ Archives Parlementaires, tome LXXXVIII, p. 159

² Archives Nationale, cartons F⁷ 4436 (dossier PLAQ. 3) et F⁷ 4599 (dossier PLAQ. 3)

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Décète que tout prévenu de conspiration qui résistera ou insultera à la justice nationale sera hors des débats et jugé sur-le-champ.

Sur la motion d'un membre [Robespierre],

La Convention nationale décrète que le rapport du Comité de salut public, le procès-verbal des administrateurs du département de police de la commune de Paris, seront envoyés au tribunal révolutionnaire, avec injonction au président d'en donner lecture pendant la séance ;

Décète, en outre, que le rapport et les pièces seront insérées au bulletin. »¹

Le lendemain, 5 avril 1794 (16 germinal an II), 15 des 16 accusés étaient condamnés à mort et exécutés : 1) *Basire*, député de la Côte-d'Or, ex-commis aux archives des états de Bourgogne, 2) *Chabot*, député de Loire-et-Cher, ex-capucin, 3) *Danton*, député de Paris, ex-avocat aux ci-devant conseils du roi (exécuté le dernier), 4) *Delaunay*, député de Maine-et-Loire, homme de loi, 5) *Desmoulins*, , député de Paris, rédacteur du *Vieux Cordelier*, 6) *Diederichsen*, né à Luterbourg, ex-avocat du roi de Danemark, 7) *D'Espagnac*, abbé, fournisseur des armées, 8) *Fabre-d'Églantine*, député de Paris, homme de lettres, 9) *Frey Junius*, ex-noble, ex-baron, Autrichien, 10) *Frey Emmanuel*, ex-noble, ex-baron, Autrichien, 11) *Gusman*, Espagnol naturalisé Français en 1781, ex-officier dans les troupes françaises, 12) *Hérault de Séchelles*, député de Paris, membre du Comité de salut public, ex-noble, ex-avocat général au ci-devant parlement de Paris, 13) *Lacroix* (Delacroix), député d'Eure-et-Loir, homme de loi, 14) *Philippeaux*, député de la Sarthe, 15) *Westermann*, général de brigade à l'armée de l'Ouest. Seul Lullier, homme de loi, agent national de Paris, était acquitté et libéré.

Ce procès était la 648^e affaire jugée par le Tribunal révolutionnaire.² La section en charge était composée comme suit :

Président :	Jurés :
Herman	Renaudin
Juges :	Desboisseaux
Masson	Trinchard Dix-
Foucault	Août
Denisot	Lumière
Bravet	Gauney
Accusateur public :	Souberbielle
Fouquier-Tinville	
Substitut :	
Lescot Fleuriot	
Greffier :	
Duray	

7 avril 1794 (18 germ. II) – Herman, Lanne, Subleyras, Coffinhal (CSP)

« Le Comité de salut public arrête ce qui suit : 1° le citoyen Herman, président du Tribunal révolutionnaire, est nommé provisoirement au

¹ Archives Parlementaires, tome LXXXVIII, p. 153

² Archives Nationales, carton W342, dossier n° 648.

ministère de l'intérieur. — 2° Le citoyen Lanne, juge au même tribunal, travaillera avec lui en qualité d'adjoint. — 3° Les citoyens Subleyras et Coffinhal exerceront les fonctions de vice-président, au même tribunal. — 5° Le citoyen Goujon [nommé le 2 avril, note 1497] demeurera chargé provisoirement du seul ministère des affaires étrangères. »

Écrit par Collot-d'Herbois. Signé : Couthon, Robespierre, St-Just, Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois.¹

11 avril 1794 (22 germ. II) – L'Écrivain, greffier en chef (CSP)

Le Comité (B. Barère, Robespierre, C.-A. Prieur, Collot-d'Herbois et Couthon) « nomme le citoyen L'Écrivain, de la section de la Cité, pour remplir les fonctions de greffier en chef du Tribunal révolutionnaire. »

Écrit par Barère.²

16 avril 1794 (27 germ. II) – LOI DE POLICE GÉNÉRALE – Tribunal révolutionnaire et Commissions populaires

Le 15 avril 1794, la Convention adopte les mesures de police générale proposées par Saint-Just au nom du Comité de salut public. Le texte définitif est adopté le lendemain, 27 germinal, sur un rapport de Couthon. Le décret compte 26 articles, dont voici les 3 premiers :

« Article 1^{er}. Les prévenus de conspiration seront traduits de tous les points de la République au Tribunal révolutionnaire de Paris. (3)

Art. 2. Les Comités de salut public et de sûreté générale rechercheront promptement les complices des conjurés, et les feront traduire au Tribunal révolutionnaire.

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XII, p. 436, n° 5

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XII, p. 512, n° 4

(3) Le 22 avril (3 floréal), le Comité de salut public (Collot-d'Herbois, Billaud-Varenne) arrêta que « Le décret du 27 germinal [16 avril] disposant que tous les prévenus de conspiration seront traduits, de tous les points de la République, au Tribunal révolutionnaire à Paris, et que des Commissions populaires seront établies pour le 15 floréal [4 mai], les opérations des Commissions révolutionnaires sont provisoirement suspendues. » Le 8 mai (19 floréal), sur le rapport fait par Couthon au nom des Comités de salut public et de législation, la Convention décréta : « Article 1. En exécution de l'article premier de la loi du 27 germinal sur la police générale de la République, le Tribunal révolutionnaire établi à Paris connaîtra exclusivement, sauf les exceptions ci-après, de tous les crimes contre-révolutionnaires énoncés dans les lois des 10 mars 1793, 23 ventôse et autres, en quelque partie de la République qu'ils aient été commis. » Par les articles suivants, les tribunaux révolutionnaires provinciaux étaient supprimés, sauf dérogation de la Convention, les tribunaux criminels continuant à juger les crimes relatifs aux assignats (fabrication ou distribution de faux, etc.), les émigrés rentrés, les individus hors la loi, les espions, etc. (A. P., XC, p. 157) — Furent cependant maintenus les Tribunaux ou Commissions révolutionnaires d'Arras (suspendue le 11 juillet), Noirmoutier, Laval et Vitry, ainsi que les Commissions militaires des armées de la Moselle (par Duquesnoy) et de l'Ouest (jusqu'au 18 juillet - 30 messidor). Furent même rétablis les Tribunaux ou Commissions révolutionnaires de Bordeaux (14 mai) et de Nîmes (15 mai). Fut en outre créée la Commission d'Orange, le 10 mai.

Art. 3. Les Commissions populaires [décret du 13 mars] seront établies pour le 15 floréal. »¹

Le 22 avril (3 floréal), le Comité de salut public (Collot-d'Herbois, Billaud-Varenne) arrêta que « *Le décret du 27 germinal disposant que tous les prévenus de conspiration seront traduits, de tous les points de la République, au Tribunal révolutionnaire à Paris, et que des Commissions populaires seront établies pour le 15 floréal [4 mai], les opérations des Commissions révolutionnaires [dans les départements, Ndl] sont provisoirement suspendues.* »²

Le 8 mai (19 floréal), sur le rapport fait par Couthon au nom des Comités de salut public et de législation, la Convention décréta (16 articles) : « *Article 1. En exécution de l'article premier de la loi du 27 germinal sur la police générale de la République, le Tribunal révolutionnaire établi à Paris connaîtra exclusivement, sauf les exceptions ci-après, de tous les crimes contre-révolutionnaires énoncés dans les lois des 10 mars 1793, 23 ventôse et autres, en quelque partie de la République qu'ils aient été commis.* » Par les articles suivants, les tribunaux révolutionnaires provinciaux étaient supprimés, sauf dérogation de la Convention (art. 2) ou du Comité de salut public (art. 3), les tribunaux criminels continuant à juger les crimes relatifs aux assignats (fabrication ou distribution de faux, etc.), les émigrés rentrés, les individus hors la loi, les espions, etc..³

Il y eut en effet quelques exceptions. Dès le 19 avril, le Comité avait maintenu le tribunal d'Arras (avant de le supprimer le 10 juillet). Le 10 mai, le Comité créait la commission d'Orange. Le 14 mai, il rétablissait la commission de Bordeaux, et le lendemain, le tribunal révolutionnaire de Nîmes. Le 17 mai, il maintenait en activité la commission révolutionnaire de Noirmoutier, et, le 23 mai, la commission militaire près l'armée de l'Ouest (pour une durée de deux mois). Les commissions révolutionnaires de Laval et Vitry furent maintenues par Laignelot, auquel le Comité avait laissé le soin de décider la question (19 mai) ; celle près l'armée de la Moselle fut maintenue par Duquesnoy de sa propre initiative (lettre du 14 mai).

Le 8 décembre 1794 (28 frimaire an III), « *La Convention nationale, après avoir entendu le rapport [fait par Bourdon (de l'Oise)] de ses Comités de salut public, sûreté générale et législation, réunis, rapporte la loi du 27 germinal sur la police générale de la République, à l'exception des articles 1 et 2, et annule tous les arrêtés du Comité de salut public et des représentants du peuple portant de semblables dispositions.* »⁴

3 mai 1794 (14 flo. II) – Supplément de personnel et traitements (CSP)

« Le Comité de salut public arrête, d'après les observations et réclamations faites par l'accusateur public du Tribunal révolutionnaire, qu'il sera autorisé à adjoindre quatre nouveaux employés au parquet à ceux déjà en exercice, les appointements étant fixés à 3,000 livres chacun à deux adjoints pour la correspondance, et 2,000 livres chacun aux deux autres qui feront les expéditions nécessaires. Il est également autorisé à porter à dix le nombre des citoyens copistes ou expéditionnaires au greffe, leurs appointements étant fixés à 2,000 livres. Le Comité arrête qu'il sera accordé une indemnité de 1,000 livres par an aux citoyens secrétaires commis-greffiers tenant la plume, c'est-à-dire que leurs appointements seront portés à 4,000 livres. Le nombre des huissiers sera porté à dix, avec les appointements déjà fixés par

¹ Archives Parlementaires, tome LXXXVIII, p. 649

² Aulard, Recueil des Actes du Comité de salut public (...), Tome XII, p. 761, n° 26

³ Archives Parlementaires, tome XC, p. 157

⁴ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XVIII, p. 582

la loi. Toutes les augmentations ou indemnités ci-dessus devront être payées aux termes, suivant les formes prescrites par la loi. »

Collot-d'Herbois ¹

4 mai 1794 (15 flo. II) – Contre les affameurs

Le 4 mai 1794, après une brève intervention de Barère sur la question des subsistances qu'il avait déjà traitée le 6 mars, la Convention décrète :

« Art. I. Tous ceux qui contribuent à la manipulation, au transport et débit des denrées et marchandises de première nécessité, autres toutefois que ceux qui sont compris dans les décrets des 26 et 27 germinal sur la police générale de la République, sont mis en réquisition.

Art. II. L'accusateur public recherchera et traduira au tribunal révolutionnaire tous ceux désignés dans l'article précédent, qui feraient une coalition criminelle contre les subsistances du peuple. »²

Discours de Barère : « Ce n'est pas assez de faire venir les subsistances, de dépouiller le commerce des ennemis ; il faut encore garantir le peuple des atteintes même qu'on lui fait porter par ses propres mains. L'aristocratie, qui ne sera corrigée que quand elle n'existera plus, agite sans cesse les grandes communes de la République à cause des objets de premier besoin : tantôt ce sont les boulangers qu'elle excite, tantôt les bouchers, tantôt les marchands de bois. Quand elle ne peut rien sur les maîtres, elle excite les garçons ou les manipulateurs de ces diverses matières, pour se coaliser, pour hausser le prix des travaux, pour faire crier le besoin, pour exaspérer le peuple et pour empêcher l'approvisionnement et le débit. C'est aux mains intrigantes qui dirigent et tiennent le fil de ces petites coalitions qu'il faut remonter, et ce n'est que par une mesure forte que vous y parviendrez. Voici le projet de décret que le comité me charge de vous présenter [ci-dessus]. »

Sur la question des subsistances, voir plus haut, au 6 mars 1794, p. 87.

16 mai 1794 (27 flo. II) – Dumagnet, greffier (CSP)

« Le Comité de salut public requiert le citoyen Dumagnet pour exercer les fonctions de commis greffier au Tribunal révolutionnaire. »

Écrit par Robespierre.
Signé : Billaud-Varenne, Robespierre.³

20 mai 1794 (1^{er} prai. II) – Sallier, vice-président (CSP)

« Le Comité de salut public arrête provisoirement que le citoyen Sallier remplira les fonctions de vice-président du tribunal révolutionnaire, à la place du citoyen Subleyras. » – Écrit par Robespierre.

Signé : Robespierre, Collot-d'Herbois,
Billaud-Varenne, B. Barère, Carnot. ¹

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XIII, p. 235, n° 1

² Archives Parlementaires, tome XC, p. 55

³ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XIII, p. 548, n° 11

Subleyras avait été appelé le 14 mai pour faire partie des juges de la seconde Commission populaire qui devait siéger au Muséum.²

3 juin 1794 (15 prai. II) – Prison et maison(s) de santé (CSP)

« Le Comité de salut public arrête : 1° Les travaux commencés au ci-devant collège des Quatre-Nations pour en faire une maison d'arrêt seront terminés sans délai ; la Commission des travaux publics est chargée d'en presser l'exécution par tous les moyens qui sont à sa disposition. — 2° Cette maison d'arrêt sera destinée exclusivement aux prévenus de délits dont la connaissance est attribuée au Tribunal révolutionnaire. — 3° La maison d'arrêt établie au ci-devant collège du Plessis sera à la disposition de l'administration de police de la municipalité de Paris. La Commission des travaux publics est chargée de faire exécuter, sans retard, tous les travaux nécessaires pour rendre cette maison propre à recevoir des détenus. — 4° Il sera établi dans la maison des ci-devant Carmélites, rue de Grenelle, un hospice destiné à recevoir tous les détenus infirmes dépendants de l'administration de police. La Commission des travaux publics fera, à cet effet, exécuter sur-le-champ tous les ouvrages nécessaires pour rendre cette maison propre à cette destination. — 5° Lorsque cet hospice sera établi, toutes les maisons particulières dites de santé et de sûreté seront supprimées, sans que, sous aucun prétexte, on puisse y transférer aucuns détenus. — 6° La Commission des administrations civiles, police et tribunaux se concertera sur-le-champ avec celle des travaux publics pour la prompte exécution du présent arrêté. »

Carnot, B. Barère, Robespierre, Billaud-Varenne³

10 juin 1794 (22 prai. II) – LOI DU 22 PRAIRIAL AN II - Réorganisation

La Convention, après avoir adopté le 27 germinal (16 avril) le décret sur les mesures de police générale qui suspend tous les tribunaux révolutionnaires de province, adopte, ce jour, la loi présentée par Couthon, au nom du Comité de salut public. Cette loi est trop importante, ne serait-ce que par la controverse qu'elle suscite, pour ne pas rapporter aussi le discours et discussions qui ont entouré son adoption.

Rapport de Couthon, au nom du Comité de salut public,
sur la nouvelle organisation du Tribunal révolutionnaire⁴

« Toutes nos idées dans les diverses parties du gouvernement étaient à réformer ; elles n'étaient toutes que des préjugés créés par la perfidie et par l'intérêt du despotisme, ou bien un mélange bizarre de l'imposture et de la vérité, inévitable effet des transactions que la raison lui avait arrachées.

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XIII, p. 620, n° 2

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XIII, p. 513, n° 2

³ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XIV, p. 108, n° 44

⁴ Archives Parlementaires, tome XCI, p. 485

Ces notions fausses ou obscures ont survécu en grande partie à la révolution même, parce que les ennemis de la liberté ont épuisé toutes les ressources de l'intrigue pour les perpétuer.

L'ordre judiciaire surtout nous en offre un exemple frappant ; il était aussi favorable au crime qu'oppressif pour l'innocence.

L'univers en dénonçait les vices quand Séguier en faisait encore le panégyrique. La révolution est bien loin de les avoir tous fait disparaître. Comment pourrait-on le penser, si l'on se rappelle que notre nouveau code criminel est l'ouvrage des conspirateurs les plus infâmes de l'assemblée constituante, et que le nom de Duport en souille le frontispice. Le charlatanisme machiavélique qui l'a créé a pu venir à bout de le faire préconiser machinalement par l'ignorance crédule ; mais il a changé les termes de la jurisprudence plutôt que l'esprit, et en a calculé les dispositions sur l'intérêt des riches et des factions beaucoup plus que sur celui de la justice et de la vérité.

Les droits de la république ont été bien moins respectés encore dans la poursuite des crimes contre la liberté, que ceux de la tranquillité publique et des faibles dans la poursuite des délits ordinaires : il suffirait de citer le nom de la haute cour nationale. Les temps moins malheureux qui ont suivi ne sont pas à beaucoup près exempts du même reproche.

La faction immortelle des indulgens, qui se confond avec toutes les autres, qui en est la patronne et le soutien, n'a cessé de prendre sous sa sauvegarde les maximes protectrices des traîtres ; et l'activité de la justice, sans proportion avec celle des ennemis de la patrie et avec leur multitude innombrable, a toujours laissé flottantes les destinées de la république. Le tribunal révolutionnaire, longtemps paralysé, a justifié son titre plutôt par le civisme de ses membres que par les formes de son organisation, sur laquelle ont puissamment influé les conspirateurs mêmes que la conscience de leurs crimes forçait à le redouter. Que n'ont-ils pas fait pour l'enlacer dans les entraves de la chicane et de l'ancienne jurisprudence !

Le régime du despotisme avait créé une vérité judiciaire, qui n'était point la vérité morale et naturelle, qui lui était même opposée, et qui cependant décidait seule, avec les passions, du sort de l'innocence et du crime ; l'évidence n'avait pas le droit de convaincre sans témoins ni sans écrits, et le mensonge, environné de ce cortège, avait celui de dicter les arrêts de la justice ; la judicature était une espèce de sacerdoce fondé sur l'erreur, et la justice une fausse religion, qui consistait tout entière en dogmes, en rites et en mystères, et dont la morale était bannie. Les indulgents contre-révolutionnaires voulurent assujettir à ces règles la justice nationale et le cours de la révolution. Les preuves morales étaient comptées pour rien, comme si une autre règle pouvait déterminer les jugements humains, comme si les preuves les plus matérielles elles-mêmes pouvaient valoir autrement que comme preuves morales. La perfidie contre-révolutionnaire cachait sous le voile d'une délicatesse hypocrite le dessein d'assurer l'impunité des conspirateurs, assassinait le peuple par fausse humanité, et trahissait la patrie par scrupule. Tout concourait à amollir ou à égarer la justice ; l'intrigue l'environnait de ses pièges ; l'aristocratie l'intimidait par ses éternelles clameurs ; on voyait, sans surprise, des femmes sans pudeur demander qu'on sacrifiât la liberté à leurs parents, à leurs maris, à leurs

amis, c'est-à-dire presque toujours à leurs complices ; tout le monde sollicitait pour la parenté, pour l'amitié, pour la contre-révolution : personne ne sollicitait pour la patrie ; la faction des indulgents ne manquait jamais de prétextes pour la faire oublier. Tantôt elle opposait les prétendues vertus privées des ennemis du peuple à leurs crimes publics, comme si la vertu pouvait habiter avec le crime ; tantôt elle leur cherchait des titres de patriotisme dans les monuments mêmes de leur coupable hypocrisie ; tantôt elle appelait la haine et les poignards sur la tête des représentants fidèles ou des juges intègres qui avaient le courage de venger la patrie. Mais autant elle était indulgente pour les grands scélérats, autant elle était inexorable pour les malheureux ; elle ne trouvait jamais un ennemi de la révolution convaincu, ni un patriote innocent. Ces féroces et lâches ennemis de l'humanité, tout couverts du sang du peuple, appelaient hommes de sang ceux qui voulaient sauver l'humanité par la justice, et quelquefois ils venaient à bout de les affaiblir ou de les étonner.

Il est résulté de là que jamais la justice nationale n'a montré l'attitude imposante ni déployé l'énergie qui lui convenait, que l'on a semblé se piquer d'être juste envers les particuliers, sans se mettre beaucoup en peine de l'être envers la république : comme si les tribunaux destinés à punir ses ennemis avaient été institués pour l'intérêt des conspirateurs, et non pour le salut de la patrie.

Ce qui surtout a favorisé la conjuration des indulgents, c'est l'adresse avec laquelle ils ont confondu les choses les plus contraires, c'est-à-dire des mesures prises par la république pour étouffer les conspirations, avec les fonctions ordinaires des tribunaux pour les délits privés et dans des temps de calme. Il faut en chercher la différence dans les principes mêmes de l'intérêt social, qui est la source de toutes les institutions politiques, et par conséquent de toutes les lois relatives à l'exercice de la justice.

Les délits ordinaires ne blessent directement que les individus, et indirectement la société entière ; et comme par leur nature ils n'exposent point le salut public à un danger imminent, et que la justice prononce entre des intérêts particuliers, elle peut admettre quelques lenteurs, un certain luxe de formes, et même une sorte de partialité envers l'accusé ; elle n'a guère autre chose à faire qu'à s'occuper paisiblement de précautions délicates pour garantir le faible contre l'abus du pouvoir judiciaire.

Cette doctrine est celle de l'humanité, parce qu'elle est conforme à l'intérêt public autant qu'à l'intérêt privé.

Les crimes des conspirateurs, au contraire, menacent directement l'existence de la société ou sa liberté, ce qui est la même chose ; la vie des scélérats est ici mise en balance avec celle du peuple ; toute lenteur affectée est coupable ; toute formalité indulgente ou superflue est un danger public. Le délai pour punir les ennemis de la patrie ne doit être que le temps de les reconnaître ; il s'agit moins de les punir que de les anéantir.

Une révolution comme la nôtre n'est qu'une succession rapide de conspirations, parce qu'elle est la guerre de la tyrannie contre la liberté, du crime contre la vertu. Il n'est pas question de donner quelques exemples, mais d'exterminer les implacables satellites de la tyrannie, ou de périr avec la république ! L'indulgence envers eux est atroce, la clémence est parricide.

Celui qui veut subordonner le salut public aux préjugés du palais, aux inversions des jurisconsultes, est un insensé ou un scélérat qui veut tuer juridiquement la patrie et l'humanité.

Si l'on veut avoir un gouvernement raisonnable, si l'on veut terminer les crises de la révolution, il est temps de porter dans toutes les parties de l'administration civile et politique cette justesse d'esprit qui met chaque principe à sa place, et qui prévient cette confusion éternelle des idées, la source la plus féconde de nos erreurs. Je n'en citerai qu'un exemple, analogue au sujet même que je traite. Sous l'ancien despotisme, la philosophie lui demandait en vain des conseils pour les accusés ; impuissante ressource pour le faible opprimé contre la tyrannie des lois et des tribunaux de ce temps ; il eût beaucoup mieux valu instituer des lois et des juges tels que ce remède ne fût pas nécessaire. Mais lorsque appliquant ces souvenirs à tort et à travers, si j'ose ainsi parler, aux événements les plus extraordinaires de notre révolution, on demanda, on obtint des défenseurs officieux pour le tyran détrôné de la France, on fit, les uns sans le savoir, et les autres le sachant trop bien, une chose également absurde, immorale et impolitique ; on remit la liberté en question, et la patrie en danger. Par ce seul acte on abjurait la république ; la loi elle-même invitait les citoyens au crime, et consacrait scandaleusement les attentats contre la république ; car défendre la cause des tyrans, c'est conspirer contre la république.

On fit précisément la même faute quand on donna des défenseurs officieux aux complices du tyran, c'est-à-dire à tous les conspirateurs. Chose incroyable ! la liberté était menacée par des conjurations éternelles, et la loi elle-même s'obstinait à chercher des auxiliaires à ses ennemis ! Le tribunal institué pour les punir retentissait de blasphèmes contre la révolution, et de déclamations perfides dont le but était de lui faire le procès en présence du peuple ; et ce n'était point à ces avoués mercenaires de la tyrannie qu'il fallait s'en prendre, mais à la loi seule, car plus ils outrageaient le peuple, plus ils remplissaient dignement le rôle qu'elle leur imposait elle-même. Les membres du tribunal révolutionnaire écrivaient, il y a déjà assez longtemps, au comité de salut public, que les défenseurs officieux rançonnaient les accusés d'une manière scandaleuse, que tel s'était fait donner 1,500 livres pour un plaidoyer, que les malheureux seuls n'étaient pas défendus. Que pouvait-on attendre autre chose d'une classe d'hommes voués par état à la défense des ennemis de la patrie, ou plutôt d'une institution qui suppose le défaut absolu de principes ?

La république, attaquée dans sa naissance par des ennemis aussi perfides que nombreux, doit les frapper avec la rapidité de la foudre, en prenant les précautions nécessaires pour sauver les patriotes calomniés : ce n'est qu'en remettant l'exercice de la justice nationale à des mains pures et républicaines qu'elle peut remplir ce double objet.

Les défenseurs naturels et les amis nécessaires des patriotes, ce sont les jurés patriotes : les conspirateurs ne doivent en trouver aucun. Combien on ménagerait le sang des bons citoyens, combien on épargnerait de malheurs à la patrie, si l'on pouvait sortir de l'ornière de la routine pour suivre les principes de la raison, et pour les appliquer à notre situation politique !

Nous avons cru devoir rappeler ici quelques vérités simples, non pour les réduire en pratique dans ce moment d'une manière précise et absolue, mais

pour balancer l'influence dangereuse de la faction des indulgents, qui cherche toujours à tuer la liberté par le salut de ses assassins.

Qu'elle soit satisfaite enfin des hécatombes des héros républicains qu'elle a immolés à sa lâche férocité ! Grâce à sa perfide doctrine (que le despotisme royal et sénatorial érigea longtemps en principes de gouvernement et même en vertu), deux cent mille de nos frères ont tombé victimes des plus lâches trahisons, et le triomphe de la plus sainte de toutes les causes a été retardé de quelques années. C'en était fait de la liberté si vous n'aviez enfin rendu à la justice le droit de la venger ; c'est votre énergie qui, dans ces derniers temps, nous a donné les moyens de vaincre nos ennemis étrangers, en arrêtant l'audace de nos ennemis intérieurs. Comment croire à la république ou à la victoire, quand la ligue des tyrans et des traîtres dominait dans l'état, et se jouait impunément des destinées du peuple français ? Il est vrai que l'audace des conjurations, sans cesse renaissantes, vous a sans cesse prouvé que vous n'aviez point fait assez pour les étouffer. Vous avez senti à la fois l'insuffisance d'un seul tribunal révolutionnaire pour délivrer la république des perfides et féroces ennemis qu'elle renferme dans son sein, et les dangers de trop multiplier cette institution ; vous avez désiré du moins de la perfectionner, et de la débarrasser des entraves absurdes ou funestes qui peuvent arrêter la marche de la justice nationale. Vous aviez en conséquence ordonné à votre comité de salut public, il y a deux mois, de vous présenter un projet de décret qui pût remplir cette vue. (1)

Distracts jusqu'à ce jour de cet objet par des soins non moins pressants, nous essaierons de réaliser aujourd'hui votre vœu. Nous ne vous proposerons cependant point de changement dans l'organisation du tribunal révolutionnaire, mais seulement quelques dispositions qui tendent à écarter les abus les plus visibles que l'expérience a constatés, et que nous a dénoncés le zèle des magistrats qui le composent, et à le mettre en état de remplir ses fonctions importantes avec plus d'activité.

Il s'agit

1° De compléter le nombre des jurés et des juges, diminué par plusieurs circonstances ;

2° De fixer les principes de cette institution de manière à garantir la liberté des patriotes calomniés en accélérant le jugement des conspirateurs ;

3° De résumer dans une loi unique des définitions et des dispositions éparses dans une multitude de décrets.

Tel est le but de celui que je vais vous proposer.

C'est encore des poignards que nous dirigeons sur nous, nous le savons ; mais que nous importent les poignards ? Le méchant seul tremble quand il agit ; les hommes bien intentionnés ne voient point de dangers, quand ils font leur devoir ; ils vivent sans remords et agissent sans crainte.

(1) Je n'ai pas retrouvé ce décret vieux de deux mois, qui fut donc rendu à l'époque du 16 avril (27 germinal) et de l'adoption des mesures de police général, dont la suppression des tribunaux révolutionnaires dans les départements.

Voici le décret que je suis chargé de vous présenter.

[Suit le décret présenté plus bas.]

RUAMPS : « Ce décret est important ; j'en demande l'impression et l'ajournement. S'il était adopté sans l'ajournement je me brûlerais la cervelle ! »

LECOINTRE (de Versailles) : « J'appuie l'ajournement indéfini que l'on demande. » [Plusieurs voix : Appuyé !]

BARÈRE : « Ce n'est pas sans doute un ajournement indéfini que l'on demande ! (Quelques voix : Non ! Non !) Lorsqu'on propose une loi toute en faveur des patriotes, et qui assure la punition prompte des conspirateurs, les législateurs ne peuvent avoir qu'un vœu unanime. Je demande qu'au moins l'ajournement ne passe pas trois jours. »

LECOINTRE (de Versailles) : « Nous ne demandons que l'ajournement à deux jours. »

ROBESPIERRE : « Il n'est pas de circonstance si délicate, il n'est pas de situation si embarrassante où l'on veuille mettre les défenseurs de la liberté, qui puisse les condamner à dissimuler la vérité ! Je dirai donc que quoique la liberté de demander un ajournement soit incontestable, quoiqu'on la couvre de motifs spécieux peut-être, cependant elle n'en compromettrait pas moins évidemment le salut de la patrie.

Deux opinions fortement prononcées se manifestent dans la République, citoyens : l'une est celle qui tend à punir d'une manière sévère et inévitable les crimes commis contre la liberté ; c'est l'opinion de ceux qui sont effrayés de l'obstination coupable avec laquelle on cherche à ranimer les anciens complots et à en inventer de nouveaux en raison des efforts que font les représentants du peuple pour les étouffer.

L'autre est cette opinion lâche et criminelle de l'aristocratie, qui depuis le commencement de la révolution n'a cessé de demander, soit directement, soit indirectement, une amnistie pour les conspirateurs et les ennemis de la patrie.

Depuis deux mois vous avez demandé au comité de salut public une loi plus étendue que celle qu'il vous présente aujourd'hui ; depuis deux mois la Convention nationale est sous le glaive des assassins, et le moment où la liberté paraît obtenir un triomphe éclatant est celui où les ennemis de la patrie conspirent avec plus d'audace ; depuis plus de deux mois le tribunal révolutionnaire vous dénonce les entraves qui arrêtent la marche de la justice nationale : la République entière vous dénonce de nouvelles conspirations, et cette multitude innombrable d'agents étrangers qui abondent sur sa surface. C'est dans cette circonstance que le comité de salut public vous présente le projet de loi dont vous venez d'entendre la lecture. Qu'on l'examine cette loi, et au premier aspect on verra qu'elle ne renferme aucune disposition qui ne soit adoptée d'avance par tous les amis de la liberté ; qu'il n'y a pas un article qui ne soit fondé sur la justice et sur la raison ; qu'il n'est aucune de ses parties qui ne soit rédigée pour le salut des patriotes et pour la terreur de l'aristocratie, conjurée contre la liberté.

De plus il n'est personne qui ne sache qu'à chaque séance le tribunal révolutionnaire passe quelques heures sans pouvoir remplir ses fonctions, parce que le nombre des jurés n'est pas complet. Nous venons vous proposer de compléter ce nombre ; nous venons vous proposer de réformer 2 ou 3 abus reconnus dans l'institution de ce tribunal, et dénoncés de toute part ; et l'on nous arrête par un ajournement ! Je soutiens qu'il n'est personne ici qui ne soit en état de prononcer sur cette loi aussi facilement que sur tant d'autres de la plus grande importance, qui ont été adoptées avec enthousiasme par la Convention nationale.

Pourquoi fais-je ces réflexions ? Est-ce pour empêcher l'ajournement ? Non ; j'ai uniquement voulu rendre hommage à la vérité, avertir la Convention des dangers qu'elle court ; car, soyez en sûrs, citoyens, partout où il s'établit une ligne de démarcation, partout où il se prononce une division, là il y a quelque chose qui tient au salut de la patrie. Il n'est pas naturel qu'il y ait une séparation entre des hommes également épris de l'amour du bien public. (*On applaudit.*) Il n'est pas naturel qu'il s'élève une sorte de coalition contre le gouvernement qui se dévoue pour le salut de la patrie. Citoyens, on veut vous diviser ! (*Non, non, s'écrit-on de toutes parts, on ne nous divisera pas.*) Citoyens, on veut vous épouvanter. Hé bien, qu'on se rappelle que c'est nous qui avons défendu une partie de cette Assemblée contre les poignards que la scélératesse et un faux zèle voulaient aiguïser contre vous ! Nous nous exposons aux assassins particuliers pour poursuivre les assassins publics. Nous voulons bien mourir, mais que la Convention et la patrie soient sauvées ! (*Vifs applaudissements.*) Nous braverons les insinuations perfides par lesquelles on voudrait taxer de sévérité outrée les mesures que prescrit l'intérêt public. Cette sévérité n'est redoutable que pour les conspirateurs, que pour les ennemis de la liberté et de l'humanité ! » (*Applaudissemens.*)

BOURDON (de l'Oise) : « Il y a dans la discussion qui vient de s'élever un point autour duquel tous les esprits se rallieront. Dans son discours Robespierre nous a dit qu'il manquait de jurés ; hé bien, comme aucun de nous ne veut ralentir la marche de la justice nationale, ni exposer la liberté publique, divisons la proposition ; adoptons la liste que nous présente le comité pour compléter le nombre des juges et des jurés, et ajournons le reste. »

ROBESPIERRE : « Je demande que le projet soit discuté article par article, et séance tenante. Je motive ma demande par un seul mot. D'abord cette loi n'est ni plus obscure ni plus compliquée que celles que le comité vous a déjà soumises pour le salut de la patrie ; je ferai d'ailleurs observer que depuis longtemps la Convention nationale discute et décrète sur le champ, parce que depuis longtemps elle n'est plus asservie à l'empire des factions, parce que depuis longtemps il y a dans sa très grande majorité un assentiment prononcé pour le bien public. (*Vifs applaudissements.*) Je dirai donc que des demandes d'attermoïement de la fortune de la République sont affectées dans ce moment ; que quand on est bien pénétré des dangers de la patrie et de ceux que courent ses défenseurs, dans quelque lieu qu'ils se trouvent, quelque poste qu'ils occupent, on est plus enclin à porter des coups rapides contre ses ennemis qu'à provoquer des lenteurs, qui ne sont que des délais pour l'aristocratie, qui les emploie à corrompre l'opinion et à former de nouvelles conspirations.

On se trompe si l'on croit que la bonne foi des patriotes a trop de force contre les efforts des tyrans de l'Europe et de leurs vils agents, dont la rage se manifeste par les calomnies et les crimes, qu'ils ne cessent de vomir sur cette enceinte, qui ne vous laisseront aucun repos, et qui ne vous épargneront ni artifices ni conspirations impies que quand ils n'existeront plus ! Quiconque est embrasé de l'amour de la patrie accueillera avec transport les moyens d'atteindre et de frapper ses ennemis.

Je demande que, sans s'arrêter à la proposition de l'ajournement, la Convention discute jusqu'à 9 heures du soir s'il le faut le projet de loi qui lui est soumis. » (*Vifs Applaudissements.*)

La proposition de Robespierre est décrétée. Couthon lit les 5 premiers articles ; ils sont adoptés sans discussion. Le rapporteur lit l'article 6.

... : Je demande que les petits dilapidateurs, ceux qui auraient fait des fraudes dans la vente des domaines nationaux ne soient pas compris dans l'article, et qu'on s'en tienne à la loi qui a été rendue contre eux, et qui ordonne leur poursuite devant les tribunaux criminels ordinaires.

L'article est adopté avec cet amendement.

Les articles 7, 8, 9, 10, 11 et 12 sont adoptés.

Le rapporteur lit l'article 13.

On demande, par amendement, que l'accusé ait dans tous les cas la faculté d'appeler des témoins en sa faveur,

ROBESPIERRE : « L'article est tout en faveur des patriotes. Le jury est la conscience de la République. Un homme est traduit au tribunal révolutionnaire ; si sa conduite est ignorée et qu'il y ait des preuves matérielles contre lui, il est condamné ; s'il n'y a pas de preuves matérielles, dans ce cas, on appelle des témoins. »

GASTON : « Il y a des cas où un patriote est persécuté pour avoir fait trop de bien ; il est dénoncé par des sociétés populaires ou des comités révolutionnaires ; il sera sûrement condamné s'il n'a pas la faculté de produire des preuves en sa faveur. »

On répond à Gaston qu'il a cette faculté.

L'article est adopté.¹

LOI DU 22 PRAIRIAL AN II

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du Comité de salut public, décrète :

Art. 1^{er}. Il y aura au tribunal révolutionnaire un président et quatre vice-présidents [*trois* dans Buchez et Roux], un accusateur public, quatre substituts de l'accusateur public, et douze juges.

¹ Archives Parlementaires, tome XCI, p. 482

Art. 2. Les jurés seront au nombre de cinquante.

Art. 3. Ces diverses fonctions seront exercées par les citoyens dont les noms suivent :

[Sont marqués d'un * ceux qui furent exécutés par les Thermidoriens, d'un ^{dét} ceux qui furent maintenus en détention à l'issue du procès des ex-membres du Tribunal, et d'un ^{lib} ceux qui furent libérés ; sont soulignés les membres du Conseil général de la Commune de Paris et, notés **en gras**, les membres des Commissions populaires séantes au Muséum.]

Président :

Dumas* ;

Vice-présidents :

Coffinhal*,

Sellier*,

Naulin ^{dét} (1),

Ragmey.

Accusateur public :

Fouquier* (sic) ;

Substituts :

Gribeauval,

Royer,

Liendon,

Givois, agent national du district de Cusset ; (2)

Juges : (3)

Deliège ^{lib} ;

Foucaut*,

Verteuil,

Maire ^{lib},

Bravet,

Barbier (de l'Orient),

Harny ^{lib},

(1) Naulin fut arrêté par ordre des Comités de salut public et de sûreté générale réunis, le 2 juillet (14 messidor). « *Les Comités de salut public et de sûreté générale arrêtent que Naulin, vice-président du Tribunal révolutionnaire séant à Paris, sera mis en état d'arrestation dans la maison d'arrêt dite des Carmes. La perquisition la plus exacte sera faite de ses papiers, et ceux qui seront trouvés suspects seront apportés au Comité de sûreté générale pour y être examinés.* » – Ecrit par Moïse Bayle qui signe, ainsi que Vadier, Robespierre, Carnot, B. Barère, C.-A. Prieur, Le Bas, St-Just, Louis (du Bas-Rhin), Dubarran, Billaud-Varenne, Elie Lacoste, Gr. Jagot, Amar, Collot-d'Herbois, Voulland. (Aulard, Tome XIV, p. 650, n° 1) Il n'y a pas d'arrêté recensé ce jour-là au registre du Comité. Aulard indique que, dans l'original, cet arrêté est sans date. Mais il en a vu une expédition dans la collection Etienne Chavaray, qui porte la date du 14 messidor. Des lettres de Naulin confirment du reste qu'il fut bien arrêté et incarcéré ce jour (A. N., carton F7 4774). Il fut acquitté, mais gardé en détention, le 6 mai 1795 (17 floréal an III), à l'issue du procès de Fouquier-Tinville et des ex-membres du Tribunal révolutionnaire.

(2) Buchez et Roux ajoutent à la liste un certain Legracieux, employé à la Trésorerie nationale, à Strasbourg, ce qui fait un de trop. Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 33, p. 193.

(3) Buchez et Roux ajoutent ici un certain Ragay, de Liège, ce qui fait un de trop. *Ibid.*

Garnier-Launay*,
 Paillet, professeur de rhétorique à Châlons ;
 Laporte, mbre de la commission militaire à Tours ^{lib} ;
Félix, *idem* ;
 Loyer, section Marat ^{dét}.

Jurés [50] :

Renaudin* ;
 Benoitrais [Benoît Treÿ. *Ndla*] ^{dét},
 Fauvetti,
Lumière*,
Fenéaux,
 Gauthier,
 Meyere,
 Chatelet*,
 Petit-Tressin,
Trinchard ^{dét} (1),
 Topino-Lebrun,
 Pijot,
 Girard*,
 Presselin,
 Didier,
 Vilatte*,
 Dix-Août* [Le Roy de son vrai nom. *Ndla*],
Laporte,
Genney [Ganney] ^{lib},
 Brochet ^{dét},
 Aubry,
 Gemont,
 Prieur*,
 Duplay ^{dét},
Deveze,
Desboisseaux*,
 Nicolas*,
 Gravier,
 Billon, *tous jurés actuels* ;
Subleyras,
Laveyron l'ainé [Laviron], cultivateur à Creteil ;
 Fillon, fabricant à Commune-Affranchie ;
 Portheret (de Châlons-sur-Saone (sic)) ;
 Masson, cordonnier à Commune-Affranchie ;
 Marbel, artiste ;
 Laurent, membre du comité révolutionnaire de la section des
 Piques ;
 Villers, rue Caumartin ;
 Moulin, section de la République ;

(1) Trinchard, juré, était membre de la 1^{ère} Commission populaire séante au Muséum ; Laporte, Subleyras et Laviron, tous jurés, étaient membre de la seconde Commission, sachant qu'une Commission comptait 5 membres.

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Depreau, artiste, rue du Sentier ;
Emmery, marchand chapelier, département de Rhône ;
Lafontaine, de la section du Muséum ;
Blachet, payeur général à l'armée des Alpes (1) ;
Debeaux, greffier du tribunal du district de Valence ;
Gouillard, administrateur du district de Béthune ;
Dereys, section de la Montagne ;
Duquesnel, du comité révolutionnaire de l'Orient ;
Hannoyer, *idem* ;
Butins, section de la République ;
Pecht, fauxbourg Honoré, numéro 169 ;
Muguin, du comité de surveillance de Mirecourt. (2)

Le tribunal révolutionnaire se divisera par sections, composées de douze membres ; savoir, trois juges et neuf jurés, lesquels jurés ne pourront juger en moindre nombre que celui de sept.

Art. 4. Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple.

Art. 5. Les ennemis du peuple sont ceux qui cherchent à anéantir la liberté publique, soit par la force, soit par la ruse.

Art. 6. Sont réputés ennemis du peuple

- Ceux qui auront provoqué le rétablissement de la royauté, ou cherché à avilir ou à dissoudre la Convention nationale et le gouvernement révolutionnaire et républicain dont elle est le centre ;
- Ceux qui auront trahi la République dans le commandement des places et des armées, ou dans toute autre fonction militaire, entretenu des intelligences avec les ennemis de la République, travaillé à faire manquer les approvisionnements ou le service des armées ;

(1) A l'armée des Pyrénées-Orientales, d'après Buchez et Roux, *Ibidi*, p. 194.

(2) Dumas, président, fut exécuté avec Robespierre le 28 juillet (10 thermidor) ; Lumière et Desboisseaux, jurés, le 29 juillet ; Nicolas, juré, le 30 juillet ; Coffinhal, vice-président, le 5 août (18 thermidor). Les Comités ordonnèrent l'arrestation de Girard et Châtelet, jurés, le 28 juillet (10 thermidor). La Convention décréta Fouquier-Tinville, accusateur public, d'arrestation le 1^{er} août (14 thermidor).

Le 6 mai 1795 (17 floréal an III), en conclusion du procès des ex-membres du Tribunal révolutionnaire, Maire, Harny, Deliége, juges, Naulin, vice-président, Delaporte, Lohier, juges, Trinchard, Brochet, Ganney, Trey (Benoît), Duplay, jurés, Chrétien (ex-juré), Valagnosc (peintre en bâtiment, détenu), Guiard (concierge du Luxembourg) et Beausire (vivant de son bien) furent acquittés. — Naulin, Lohier, Trinchard, Brochet, Chrétien, Treÿ, Duplay et Valagnosc furent cependant maintenus en détention. — Fouquier-Tinville, Foucault, juge, Scellier, vice-président, Garnier Launay, juge, Leroi dit Dix-Août, juré, Renaudin, Vilatte, Prieur, Châtelet, Girard, Benoît (Pierre Guillaume), tous jurés, Boÿaval (lieutenant d'infanterie légère), Lanne (ex-juge au Tribunal révolutionnaire), Verney (porte-clef du Luxembourg), Dupaumier (ex-administrateur de police) et Hermann (ex-président du Tribunal révolutionnaire) furent condamnés à mort et exécutés le lendemain. — Il n'y avait pas dans la liste du 22 prairial de juré du nom de Benoît, ni de Chrétien. (A . N., carton W499, dossier 550)

- Ceux qui auront cherché à empêcher les approvisionnements de Paris, ou à causer la disette dans la République ;
- Ceux qui auront secondé les projets des ennemis de la France, soit en favorisant la retraite et l'impunité des conspirateurs et de l'aristocratie, soit en persécutant et calomniant le patriotisme, soit en corrompant les mandataires du peuple, soit en abusant des principes de la révolution, des lois ou des mesures du gouvernement, par des applications fausses et perfides ;
- Ceux qui auront trompé le peuple ou les représentants du peuple, pour les induire à des démarches contraires aux intérêts de la liberté ;
- Ceux qui auront cherché à inspirer le découragement pour favoriser les entreprises des tyrans ligués contre la République ;
- Ceux qui auront répandu de fausses nouvelles pour diviser ou pour troubler le peuple ;
- Ceux qui auront cherché à égarer l'opinion et à empêcher l'instruction du peuple, à dépraver les mœurs et à corrompre la conscience publique, et altérer l'énergie et la pureté des principes révolutionnaires et républicains, ou à en arrêter les progrès, soit par des écrits contre-révolutionnaires ou insidieux, soit par toute autre machination ;
- Les fournisseurs de mauvaise foi qui compromettent le salut de la République [et les dilapidateurs de la fortune publique, autres que ceux compris dans les dispositions de la loi du 7 frimaire — partie supprimée le jour même par amendement, compte tenu du fait que les petits dilapidateurs, ceux qui auraient fait des fraudes dans la vente des domaines nationaux, tombaient déjà sous le coup d'une loi rendue contre eux, qui ordonnait leur poursuite devant les tribunaux criminels ordinaires] ;
- Ceux qui, étant chargés de fonctions publiques, en abusent pour servir les ennemis de la révolution, pour vexer les patriotes, pour opprimer le peuple ;
- Enfin, tous ceux qui sont désignés dans les lois précédentes relatives à la punition des conspirateurs et contre-révolutionnaires, et qui, par quelques moyens que ce soit et de quelques dehors qu'ils se couvrent, auront attenté à la liberté, à l'unité et à la sûreté de la République, ou travaillé à en empêcher l'affermissement.

Art. 7. La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire, est la mort.

Art. 8. La preuve nécessaire pour condamner les ennemis du peuple, est toute espèce de documents, soit matérielle, soit morale, soit verbale, soit écrite, qui peut naturellement obtenir l'assentiment de tout esprit juste et raisonnable. La règle des jugements est la conscience des jurés éclairés par l'amour de la patrie ; leur but, le triomphe de la République et la ruine de ses ennemis ; la procédure, les moyens simples que le bon sens indique pour parvenir à la connaissance de la vérité dans les formes que la loi détermine.

Elle se borne aux points suivants :

Art. 9. Tout citoyen a le droit de saisir et de traduire devant les magistrats les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. Il est tenu de les dénoncer dès qu'il les connaît.

Art. 10. Nul ne pourra traduire personne au tribunal révolutionnaire, si ce n'est la Convention nationale, le comité de salut public, le comité de sûreté générale, les représentants du peuple commissaires de la Convention, et l'accusateur public.

Art. 11. Les autorités constituées en général ne pourront exercer ce droit, sans avoir prévenu le comité de salut public et le comité de sûreté générale, et obtenu leur autorisation.

Art. 12. L'accusé sera interrogé à l'audience et en public ; la formalité de l'interrogatoire secret qui précède, est supprimée comme superflue ; elle ne pourra avoir lieu que dans les circonstances particulières où elle serait jugée utile à la connaissance de la vérité.

Art. 13. S'il existe des preuves soit matérielles, soit morales, indépendamment de la preuve testimoniale, il ne sera point entendu de témoins, à moins que cette formalité ne paraisse nécessaire, soit pour découvrir des complices, soit pour d'autres considérations majeures d'intérêt public.

Art. 14. Dans le cas où il y aurait lieu à cette preuve, l'accusateur public fera appeler les témoins qui peuvent éclairer la justice, sans distinction de témoins à charge et à décharge.

Art. 15. Toutes les dépositions seront faites en public, et aucune déposition écrite ne sera reçue, à moins que les témoins ne soient dans l'impossibilité de se transporter au tribunal, et dans ce cas, il sera nécessaire d'une autorisation expresse des comités de salut public et de sûreté générale.

Art. 16. La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés, des jurés patriotes ; elle n'en accorde point aux conspirateurs.

Art. 17. Les débats finis, les jurés formeront leurs déclarations, et les juges prononceront la peine de la manière déterminée par les lois. Le président posera la question avec clarté, précision et simplicité. Si elle était présentée d'une manière équivoque ou inexacte, le juré [jury] pourrait demander qu'elle fût posée d'une autre manière.

Art. 18. L'accusateur public ne pourra, de sa propre autorité, renvoyer un prévenu adressé au tribunal, ou qu'il y aurait fait traduire lui-même ; dans le cas où il n'y aurait pas matière à une accusation devant le tribunal, il en fera un rapport écrit et motivé à la chambre du conseil, qui prononcera. Mais aucun prévenu ne pourra être mis hors de jugement, avant que la décision de la chambre n'ait été communiquée au comité de salut public, qui l'examinera.

Art. 19. Il sera fait un registre double des personnes traduites au tribunal révolutionnaire, l'un pour l'accusateur public, et l'autre pour le tribunal, sur lequel seront inscrits tous les prévenus à mesure qu'ils seront traduits.

Art. 20. La Convention déroge à toutes celles des lois précédentes qui ne concorderaient point avec le présent décret, et n'entend pas que les lois

concernant l'organisation des tribunaux ordinaires s'appliquent aux crimes de contre-révolution, et à l'action du tribunal révolutionnaire.

Art. 21. Le rapport du comité sera joint au présent décret comme instruction,

Art. 22. L'insertion du décret au Bulletin vaudra promulgation. »¹

Voir au 14 thermidor an II.

2 juillet 1794 (14 mesidor II) – Arrestation de Naulin (CSP)

« Les Comités de salut public et de sûreté générale arrêtent que Naulin, vice-président du Tribunal révolutionnaire séant à Paris, sera mis en état d'arrestation dans la maison d'arrêt dite des Carmes. La perquisition la plus exacte sera faite de ses papiers, et ceux qui seront trouvés suspects seront apportés au Comité de sûreté générale pour y être examinés. »

Écrit par Moïse Bayle. Signé : M. Bayle, Vadier, Robespierre, Carnot, B. Barère, C.-A. Prieur, Le Bas, St-Just, Louis (du Bas-Rhin), Dubarran, Billaud-Varenne, Elie Lacoste, Gr. Jagot, Amar, Collot-d'Herbois-d'Herois, Voulland.²

Il n'y a pas d'arrêté recensé ce jour-là au registre du Comité. Aulard indique que, dans l'original, cet arrêté est sans date. Mais il en a vu une expédition dans la collection Étienne Chavaray, qui porte la date du 14 messidor. Des lettres de Naulin confirment du reste qu'il fut bien arrêté et incarcéré ce jour (A. N., carton F⁷ 4774⁵⁶). Ceci soulève des interrogations quant à la présence de la signature de Robespierre qui, depuis la veille, avait renoncé à participer aux travaux du Comité et même à y venir, quoi qu'en dise le registre de présence qui est loin d'être fiable.

Naulin fut jugé en l'an III avec les anciens membres du Tribunal révolutionnaire. Le 23 germinal an III (12 avril 1795), J.-B. Tavernier, commis-greffier du Tribunal révolutionnaire, 60^e témoin, déposa à son sujet :

« Un jour j'entendis l'accusé Naulin dire à Dumas, qui présidait, et qui ôtait la parole aux accusés : *On ne peut y tenir, ce n'est pas ainsi qu'on doit agir, ce n'est point ici un tribunal, c'est une boucherie.* Dumas lui fit un geste du bras, et je ne pus comprendre ce qu'il répondit. Quelques jours après, l'accusé Naulin fut arrêté, et je n'ai attribué son arrestation qu'à ce qui s'est passé avec Dumas. »³

Le lendemain, Augustin-Joseph Boucher, ex-huissier, commis-greffier du tribunal révolutionnaire, 65^e témoin, déposa à son sujet :

« Dans une grande fourmée on ne permit pas à plusieurs accusés de se défendre. Pendant que les jurés étaient dans la chambre, Naulin dit à Dumas : *On ne laisse pas parler les accusés, c'est une infamie, on ne peut y tenir, ce n'est plus un tribunal, c'est une boucherie.* J'attribue l'incarcération de Naulin aux propos qu'il a tenus à Dumas. J'ajoute que des accusés ont paru en jugement le même jour qu'ils avaient reçu leur acte d'accusation. Le témoin, en terminant, a rendu justice à la probité, à la sensibilité de Deliège, de Maire, de Harny, et surtout de Ganney. »⁴

¹ Archives Parlementaires, tome XCI, p. 483

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public (...), tome XIV, p. 650, n° 1

³ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 35, p. 5

⁴ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 35, p. 13

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Naulin fut acquitté, mais gardé en détention, le 6 mai 1795 (17 floréal an III).

10 thermidor an II (28 juillet 94) – Exécution des Robespierristes

Le 9 thermidor (27 juillet), la Convention a décrété d'arrestation Robespierre, Robespierre jeune, Saint-Just, Couthon et Lebas, députés, Dumas, président du Tribunal révolutionnaire, Hantiot, commandant de la garde nationale, Boulanger, Dufresse et Lavalette. A cette nouvelle, la Commune s'est insurgée et les a libérés. Mais la Convention déclare les insurgés hors-la-loi et parvient à les reprendre, ainsi que leurs partisans. Le lendemain, 10 thermidor, 22 prisonniers furent déferés au Tribunal révolutionnaire qui, dans le cas de hors la loi, n'avait qu'à les identifier pour prononcer leur condamnation à mort. Tous furent exécutés, place de la Révolution, vers 19 h 30. D'abord Couthon, Saint-Just, Robespierre jeune, Hanriot ; puis 12 officiers municipaux (dans l'ordre alphabétique : Bernard, Bougon, Cochefer, Dhazard, Forestier, Gency, Gobeau, Guérin, Laurent, Quenet, Simon, Warmé) ; ensuite Vivier, Lavalette, Payan, Dumas ; enfin Robespierre.

Ce procès était la 975^e affaire jugée par le Tribunal révolutionnaire.¹ La section en charge était composée comme suit (pas de jurés) :

Président :

Sellier*

Juges :

Foucault*

Bravet

Lemaire (sic)

Félix

Laborde

Harny^{Lib}

Maire^{Lib}

Deliège^{Lib}

Garnier*

Accusateur public :

Fouquier-Tinville*

Substitut :

Liendon

Greffier :

Wolf

Fouquier-Tinville fut décrété d'arrestation quatre jours après. Les membres notés d'un * furent exécutés avec lui le 17 floréal an III (6 mai 1795) ; ceux noté d'un^{Lib} furent acquittés et libérés.

14 thermidor an II (1^{er} août) – Rapport de la loi du 22 prairial an II

LECOINTRE : Je demande le rapport de la loi du 22 prairial sur la nouvelle organisation du tribunal révolutionnaire. C'est une véritable loi martiale.

¹ Archives Nationales, carton W342, dossier n° 648.

CHARLIER présente quelques observations relativement au rapport de la loi du 22 prairial, et demande que les lois abrogées par elle soient remises en vigueur.

COCHON : Pour concilier toutes les opinions, je crois qu'il faut simplement rapporter la loi du 22 prairial, et décréter que les juges et les jurés qui sont restés au tribunal continueront d'instruire suivant les anciennes lois, les procès qui y sont pendants, jusqu'à l'organisation définitive de ce tribunal.

MERLIN (de Douai) : Si vous adoptez cette proposition, vous désorganisez totalement le tribunal révolutionnaire ; car, en vertu de quelle loi les juges de ce tribunal exercent-ils leurs fonctions ? En vertu de la loi du 22 prairial. Or, si vous rapportez cette loi, vous n'avez plus de juges. Je demande que les comités présentent demain l'organisation du tribunal révolutionnaire.

BENTABOLE : Je crois qu'il faut rapporter la loi du 22 prairial et ses principes meurtriers sur la manière de juger. Quant aux juges et aux jurés, on n'a pas eu le temps d'examiner à fond la conduite de chacun d'eux. Je crois qu'il y a des patriotes parmi eux ; mais enfin il y a des doutes sur un grand nombre. Peut-on laisser la vie et la mort entre les mains de gens sur lesquels il y a des doutes ? Cependant, comme il est nécessaire de ne pas suspendre l'action de ce tribunal, terrible pour les conspirateurs, en rapportant la loi du 22 prairial, je crois qu'il est nécessaire d'enjoindre aux comités de salut public, de sûreté générale et de législation, de présenter demain la liste des membres qui doivent composer le nouveau tribunal révolutionnaire.

BRIVAL : Je vais citer un fait à l'assemblée qui la fera frémir d'horreur. Un homme, à qui Robespierre a fait donner un appartement superbe dans le pavillon de Flore, et qui se servait des meubles de la république qui y étaient, m'a rapporté, il y a quelques jours, que Robespierre lui avait dit que plusieurs jurés du tribunal révolutionnaire ne votant pas la mort dans toutes les causes, il allait les faire renouveler. D'après ce fait, vous sentez que la composition des jurés est tout à fait mauvaise : je demande qu'ils soient tous changés.

DUPIN ajoute que Robespierre avait placé à ce tribunal 4 jurés qui ne savaient ni lire ni écrire, qui arrivaient tous les jours ivres au tribunal, et que pour les faire voter, on se servait de cette expression, *feu de fil*. (Mouvement d'horreur.)

BOURDON (de l'Oise) : Nous sommes tous convaincus de la lâcheté des complices de Robespierre, qui composaient la majorité des jurés du tribunal révolutionnaire ; mais, citoyens, ne plongeons pas le poignard dans le sein des patriotes qui ont résisté aux ordres que leur intimait le tyran ; rappelons-nous que dans l'affaire de Gossin quatre de ces estimables citoyens ont voté à décharge, quoique environnés d'assassins.

« La Convention nationale rapporte la loi du 22 prairial, concernant l'organisation du tribunal criminel révolutionnaire, et charge ses comités de salut public, de sûreté générale et de législation, réunis, de lui présenter

demain [voir au 17 thermidor] un rapport sur une nouvelle organisation de ce même tribunal. » ¹

14 thermidor an II (1^{er} août) – Arrestation de Fouquier-Tinville

Aussitôt après le rapport de la loi du 22 prairial, Fréron appelle l'attention sur Fouquier-Tinville, l'accusation public près le Tribunal révolutionnaire.

FRÉRON : J'ai vu avec un étonnement mêlé d'horreur, sur la liste des nouveaux membres présentés pour composer le tribunal révolutionnaire, des hommes que l'estime publique réprouve. Tout Paris vous demande le supplice justement mérité de Fouquier-Tinville. [On applaudit.]

Vous avez envoyé au tribunal révolutionnaire l'infâme Dumas et les jurés qui, avec lui, partageaient les crimes du scélérat Robespierre. Je vais vous prouver que Fouquier est aussi coupable qu'eux. Car si le président, si les jurés étaient influencés par Robespierre, l'accusateur public l'était également, puisqu'il rédigeait les actes d'accusation dans les mêmes vues. Je demande que Fouquier-Tinville aille expier dans les enfers le sang qu'il a versé. Je demande contre lui le décret d'accusation. [On applaudit.]

[Un membre (Monmayou) rappelle le fait cité il y a quelques jours par Vadier, que l'accusateur public Fouquier a résisté à la volonté de la convention nationale manifestée par un décret, en obéissant au tyran Robespierre qui lui défendait de mettre en jugement *Catherine Théos* et ses complices.]

PLUSIEURS MEMBRES : Aux voix le décret d'accusation !

TURREAU : Je m'oppose au décret d'accusation. Ce serait faire trop d'honneur à ce scélérat. Je demande qu'il soit mis simplement en arrestation et en jugement, et traduit au tribunal révolutionnaire.

« La Convention nationale décrète que Fouquier-Tinville, accusateur public près le tribunal révolutionnaire, sera sur-le-champ mis en arrestation et traduit au tribunal révolutionnaire, pour y être, sans délai, mis en jugement. » ²

Loin d'être jugé immédiatement, Fouquier-Tinville ne fut jugé, avec les ex-membres du Tribunal révolutionnaire, qu'au mois de mai 1795 (condamné à mort le 6 et exécuté le lendemain), dans le dernier grand procès. Le 31 mai (12 prairial an III), le Tribunal révolutionnaire était supprimé. Trois autres personnes avaient été jugées entre-temps.

17 thermidor an II (4 août 1794) – Nouvelle organisation

Le 17 thermidor, Merlin (de Douai) présente le rapport demandé le 14 thermidor aux comités de salut public, de sûreté générale et de législation sur la réorganisation du tribunal révolutionnaire. La Convention décrète l'impression du rapport, du projet de loi et des listes, et l'ajournement jusqu'après sa distribution. Sur la proposition de

¹ Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 28

² Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 29

Boursault, elles décrète également que les comités présenteront une liste de suppléants, au cas où des jurés proposés ne soient pas agréés par l'Assemblée.

MERLIN (de Douai) : Je viens, au nom de vos comités de législation, de salut public et de sûreté générale, vous parler de l'organisation nouvelle du tribunal révolutionnaire. J'avertis d'avance l'aristocratie que ce n'est pas pour détruire cette institution, mais pour l'améliorer. On a beaucoup parlé de terreur, nous venons enfin parler de justice, ou plutôt nous allons la réduire en pratique. Homme purs, citoyens tranquilles, ressurrez-vous : l'échafaud n'attend que les contre-révolutionnaires. Les accusés auront tous les moyens possibles de faire entendre leur justification.

On ne verra plus les habitants du Nord et du Midi enveloppés dans la même instruction sans jamais s'être vus : vous effacerez les traits de ressemblance qu'avaient les ministres de la volonté des triumvirs avec les hommes du 2 septembre. Les citoyens vertueux auront une garantie assurée dans nos institutions sociales. Vous appellerez des citoyens de toutes les parties de la république aux fonctions de jurés, et vous ne souffrirez pas que ces fonctions, de temporaires qu'elles sont, deviennent perpétuelles.

Ce discours, dont nous ne pouvons donner qu'une faible analyse, a été vivement applaudi.

Le rapporteur présente ensuite un projet de décret dont l'assemblée ordonne l'impression et l'ajournement jusqu'après la distribution. En voici les dispositions principales :

- 1) Le tribunal connaîtra de tous les délits attentatoires à la liberté, à l'unité, à l'indivisibilité de la république ou à la souveraineté du peuple, et de tous les complots tendant au rétablissement de la royauté.
- 2) Il sera composé de 24 juges, d'un président et de 4 vice-présidents, d'un accusateur public et de 4 substituts, de 60 jurés pris dans toutes les parties de la république qui seront renouvelés par tiers tous les 3 mois. Ceux qui seront appelés à remplir ces fonctions seront tenus de se rendre sur-le-champ à leur poste ; les frais de voyage leur seront remboursés.
- 3) Les juges se diviseront en 4 sections, chacune de 6 juges, qui seront alternativement employés. Ils seront répartis au sort dans les 4 sections et renouvelés tous les mois. Les juges d'une section pourront suppléer ceux d'une autre.
- 4) Nul ne pourra être traduit à ce tribunal que par un décret de la Convention ou un arrêté du comité de sûreté générale. Cependant le tribunal et l'accusateur public pourront lancer des mandats d'arrêt contre les complices présumés des personnes mises en jugement. Les représentants du peuple en mission feront conduire au comité de sûreté générale les personnes arrêtées comme prévenues des délits dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire. Les membres et adjoints des commissions exécutives, les généraux-en-chef et de division ne pourront être traduits au tribunal que par décret de la Convention ou par un arrêté des comités de salut public et de sûreté générale réunis.
- 5) L'acte d'accusation sera communiqué à l'accusé. On entendra ses réponses. S'il récusé quelqu'un des juges, les motifs de sa récusation seront

jugés dans les 24 heures par le conseil. Il sera dressé autant d'actes d'accusation qu'il y aura de délits à juger : cependant on pourra comprendre dans le même acte plusieurs délits à la charge de la même personne.

6) Les prévenus de délits contre-révolutionnaires et criminels ne seront jugés que sur les premiers. S'ils sont acquittés, ils seront renvoyés pour les délits criminels devant les tribunaux de police correctionnelle.

7) Ne pourront entendus en témoignage un mari contre sa femme, une sœur contre son frère, un descendant contre un ascendant, et réciproquement. Les témoins ne pourront s'interpeler entr'eux ; ils seront entendus séparément ; ils déclareront s'ils sont parents ou alliés de l'accusé, ou à son service. A chaque déposition, l'accusé pourra dire toute ce qu'il jugera utile pour sa justification.

8) Lorsque les dépositions de témoins seront reconnues fausses, il sera décerné contr'eux un mandat d'arrêt, et ils seront jugés sur-le-champ par les mêmes juges et jurés devant lesquels ils auront déposé.

9) L'accusé pourra faire valoir avec décence tous ses moyens de justification, mais s'il insulte le tribunal, il sera mis hors des débats et jugé sur-le-champ.

10) Lorsque les débats auront duré plus de 3 jours, les jurés seront interpellés de déclarer sur leur conscience est assez éclairée ; s'ils disent que non, la procédure sera continuée jusqu'à ce qu'ils fassent une déclaration contrainte. ⁽¹⁾

11) L'accusé, son conseil, l'accusateur public et les jurés, pourront faire des observations sur la manière dont les faits seront présentés et les questions posées.

Les jurés, après s'être retirés pour délibérer, rentreront dans la salle pour y faire, à haute voix, leur déclaration individuelle. Sur leur honneur et conscience, ils déclareront les faits constants ou non, l'accusé convaincu ou non.

12) L'accusé déclaré non convaincu sera mis sur-le-champ en liberté, à moins qu'il y ait lieu de le retenir en arrestation pour d'autres délits, dont la connaissance n'appartiendra pas à ce tribunal.

13) Tout acquitté ne pourra être repris ni jugé pour raison des mêmes faits. Tout fonctionnaire public acquitté rentrera dans ses fonctions.

14) Ceux qui seront convaincus pourront présenter des observations sur l'application de la peine.

15) Tout crime déclaré contre-révolutionnaire sera puni de mort. Tout citoyen dont l'incivisme aurait été l'occasion de troubles, sera condamné à la déportation perpétuelle. L'une et l'autre peine emportera confiscation des biens. Les jugements seront exécutés sans recours au tribunal de cassation.

¹ Disposition adoptée le 29 octobre 1793 sur proposition de Robespierre.

MERLIN présente ensuite les noms de ceux que les comités proposent pour composer le tribunal. Ils sont choisis, la plupart, parmi les fonctionnaires publics de Paris et des départements. Voici quelques noms de ceux que nous avons saisis : pour président, Topsent ; pour vice-président, Gravel, Pélières, Le Blois et Le Clerc ; pour accusateur public, Gatrey, employé près l'un des tribunaux de Paris ; pour subsistants, Granger, Portel, Couturier, Frigoval ; pour juges, Abrial, Pitot, Denizot, Lejoux, Dumoulin, Forestier, Gavinet, Gaux, Hardouin, Lafond, Lavallé, Maire, Meyères, Petit, Savary, Chollet, etc. ; pour jurés, Paquin, Nadot, Gerard, Fleury, Gopy, Devetout, Sarot, Nanti, Sauvigné, Dumas, ingénieur ; Méthivier, Legras, Barthélémy, Roux, Brochet, Sambat, Martel, Saturnin, Rivoire, Chaumont, Barbier, Raimbaud, Bordes, Lacour, Paillet, Ango, Parnier, Blondel, Salmon, Lamothe, Marillier, etc. ¹ [Voir la liste définitive au 10 août.]

Le rapport imprimé fut distribué le lendemain et la discussion ajournée au surlendemain. ²

18 thermidor an II (5 août 1794) – Exécution de Coffinhal et compétence du tribunal criminel de Paris

Exécution ce jour de Coffinhal Pierre André, dit Jean-Baptiste, 31 ans, ex-juge au tribunal du 17 août, vice-président du Tribunal révolutionnaire, mis hors-la-loi le 9 thermidor, capturé après s'être caché 5 jours sur l'île aux Cygnes. J'ai toujours cru qu'il avait été condamné à mort, comme tous les robespierristes, sur une simple identification devant le Tribunal révolutionnaire. Mais il n'y a pas de dossier à son nom. En fait, après les exécutions de Dumas, président, de Lumière, Desboisseaux, Nicolas, jurés, après l'arrestation de Girard et de Chatelet, jurés, et celle de Fouquier-Tinville, accusateur public, la veille, avec la suspicion généralisée, l'abrogation de la loi du 22 prairial, la réorganisation en cours du Tribunal et l'incertitude quant aux lois à suivre, le Tribunal révolutionnaire était suspendu *de facto*. (Aucun procès entre les 31 juillet et 13 août inclus.) Ce n'est donc pas le Tribunal révolutionnaire qui identifia et livra Coffinhal à l'exécuteur, mais le tribunal criminel de Paris, ce que Charlier, député de la Marne, annonça le jour-même à la Convention qui, à la demande de Dubois-Crancé, autorisa, pour la forme, « le tribunal criminel du département de Paris à appliquer au traître Coffinhal, mis hors la loi, la peine que la loi prononce », ainsi qu'« à tous ceux mis hors la loi qui pourront être saisis avant la réorganisation du tribunal révolutionnaire ». ³

21 thermidor an II (8 août 1794) – Adoption de la réorganisation

le 21 thermidor, Merlin (de Douai) fait une seconde lecture du projet de réorganisation du tribunal révolutionnaire présenté le 17 thermidor. La Convention adopte les titres I, II, III et IV et ajourne la discussion du surplus au lendemain.

[Cette loi fut adoptée et aussitôt suspendue. Elle fut décrétée de nouveau le 8 nivôse an III – 28 décembre 1794, mais avec quelques modifications, notamment le nombre de sections, réduit à 2 au lieu de 4. Les passages modifiés le 8 nivôse sont notés en italique ; les modifications sont indiquées entre crochets.]

¹ Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 182

² Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 251

³ Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 200

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

TITRE I

Compétence du tribunal révolutionnaire

Art. 1^{er}. Le tribunal révolutionnaire connaîtra de tous les attentats contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État, contre la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la représentation nationale [amendement Cambacérès]; et de tous les complots tendant au rétablissement de la royauté, ou à l'établissement de toute autre autorité attentatoire à la souveraineté du peuple.

II. Il connaîtra pareillement, conformément à la loi du 19 floréal, des négligences, malversations et autres délits mentionnés dans la loi du 14 frimaire, dont pourraient se rendre coupables *les juges, accusateurs publics des tribunaux criminels, et les chefs des commissions exécutives*.

[... se rendre coupables les membres et adjoints des commissions exécutives, et les juges et accusateurs publics des tribunaux criminels. (8 nivôse)]

III. Les tribunaux criminels continueront de connaître, concurremment avec le tribunal révolutionnaire, des délits contre-révolutionnaires, dont la connaissance leur a été conservée par la loi du 19 floréal.

Ils connaîtront en outre de tous les vols et dilapidations de deniers ou effets nationaux, quoique non compris dans la loi du 7 frimaire, en observant les formes prescrites par cette loi, et par celles des 14 germinal et 21 floréal.

En conséquence, la loi du 29 septembre 1793 concernant les infidélités des agents ou préposés des administrations et fournisseurs de la République, demeure restreinte à celles *qui ont été commises à dessein de faire manquer les approvisionnements des armées, ou par toutes autres vues contre-révolutionnaires*.

[IV ... qui seraient de nature à faire manquer les approvisionnements des armées. (8 nivôse)]

TITRE II

Composition du tribunal révolutionnaire

Art. IV. Le tribunal révolutionnaire sera composé *de 24 juges, dont un président et quatre vice-présidents, d'un accusateur public, de 6 substituts, et d'un greffier*.

[V ... de 12 juges, dont un président et 2 vice-présidents, d'un accusateur public, de 3 substituts et d'un greffier. (8 nivôse)]

V. Il y aura, près le tribunal révolutionnaire, *60 jurés*. [30 jurés. (8 niv.)]

VI. Les jurés seront renouvelés *par moitié* [en entier. (8 niv.)] tous les 3 mois.

VII. Il sera procédé, le 1^{er} brumaire prochain, par la voie du sort, à la désignation de ceux qui, d'après l'article précédent, devront sortir du jury à la fin du même mois.

[Article supprimé dans la loi du 8 nivôse an III.]

VIII. Les citoyens qui seront appelés aux fonctions de juges, d'accusateur public, de substituts ou de jurés du tribunal révolutionnaire, seront tenus de se rendre sans délai à leur poste : ils sont mis à cet effet en réquisition.

Les places et emplois qu'ils occupent actuellement leur seront conservées ; et, s'ils n'ont pas de suppléants, ils seront remplacés provisoirement par la Convention nationale.

IX. Les frais de route leur seront remboursés, tant pour l'aller que pour le retour, sans diminution des indemnités et appointements qui leur sont attribués par les lois antérieures.

X. Il sera attaché au tribunal révolutionnaire *12 commis-greffiers, 12 commis-expéditionnaires, 12 huissiers, un concierge et 9 garçons de bureau*. Il sera en outre attaché au parquet 7 secrétaires-commis, 2 garçons de bureau.

[X ... 6 commis-greffiers, 6 commis-expéditionnaires, 6 huissiers, un concierge et 5 garçons de bureau. (8 nivôse)]

TITRE III *Ordre du service*

XI. Les juges du tribunal révolutionnaire seront divisés en 4 sections. [en 2 sections. (8 nivôse)]

XII. Chaque section sera composée de 6 juges.

XIII. Ces 6 juges seront tous les jours et alternativement employés ; savoir, trois à tenir l'audience pour juger publiquement les accusés, et trois à faire en chambre du conseil les actes d'instruction qui doivent précéder le débat et l'examen public de chaque procès (*Loi du 14 septembre 1793. Art. 1^{er}*).

XIV. Les juges seront répartis au sort dans les 4 sections [2 sections (8 nivôse)], et ce répartition sera renouvelé tous les mois (*Loi du 5 novembre 1793. Art. V*).

XV. Si néanmoins, à la fin du mois, l'examen d'un ou de plusieurs procès était ouvert *dans une ou plusieurs sections* [mention supprimée le 8 nivôse], le renouvellement serait différé jusqu'au jugement de ces procès (*Ibid. Art. VI*).

XVI. Les juges d'une section pourront suppléer ceux d'une autre section (*Ibid. Art. VII*).

XVII. Lorsqu'un procès sera porté au tribunal révolutionnaire, le sort décidera à laquelle des 4 sections il sera assigné (*Ibid. Art. IX*).

XVIII. Si néanmoins une section se trouve chargée de plus d'affaires *que chacune des autres* [que l'autre (8 nivôse)], elle ne sera admise au tirage qu'après que le sort en aura assigné *à chacune des autres* [à l'autre (8 nivôse)] un nombre égal au sien.

XIX. Le tirage au sort se fera en présence du président, de l'accusateur public, ou de l'un de ses substituts, et d'un commissaire de chaque section (*Ibid. Art. XII*).

XX. Les procès qui feront suite ou qui seront connexes à celui dont une section se trouvera saisie, seront portés devant cette section, sans tirage au sort.

TITRE IV

Traduction des prévenus devant le tribunal révolutionnaire

XXI. Nul ne pourra être traduit au tribunal révolutionnaire que par un décret de la Convention nationale,

Ou par un arrêté du comité de sûreté générale,

Ou par un mandat d'arrêt, soit du tribunal, soit de l'accusateur public, dans les cas déterminés par les articles XXII, XXIII et XIV [LXVI (8 nivôse)] ci-après.

XXII. L'accusateur public pourra décerner des mandats d'arrêt contre les complices des délits dont le tribunal se trouvera saisi, et les faire juger conjointement avec les accusés principaux.

Mais avant de les mettre en jugement, il fera décider par la chambre du conseil, s'il y a lieu de présenter aux jurés l'acte d'accusation de complicité qu'il aura dressé contr'eux, et s'il est jugé qu'il n'y a pas lieu, les prévenus arrêtés seront mis en liberté.

XXIII. Lorsque la déposition d'un témoin paraîtra évidemment fausse, le tribunal décernera contre lui, séance tenante, soit d'office, soit sur la réquisition de l'accusateur public, un mandat d'arrêt en vertu duquel il sera jugé sur-le-champ par les mêmes jurés et les mêmes juges devant lesquels il aura déposé.

XXIV. Les représentants du peuple en mission dans les départements feront conduire au comité de sûreté générale les individus qu'ils auront mis en état d'arrestation comme prévenus de délits de la compétence du tribunal révolutionnaire.

XXV. Les autorités constituées adresseront dorénavant au comité de sûreté générale les pièces relatives aux prévenus de délits contre-révolutionnaires, dont l'article V de la loi du 18 nivôse leur enjoint de faire l'envoi à l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire.

XXVI. Les membres et adjoints des commissions exécutives, les généraux en chef, ceux de division et les généraux de brigade ne pourront être traduits au tribunal révolutionnaire que par un ordre de la Convention nationale, ou par un arrêté des comités de salut public et de sûreté générale réunis.¹

La suite au 22 thermidor.

21 thermidor an II (8 août) – Fouquier à la barre de la Convention

Décrété d'arrestation le 14 thermidor, Fouquier-Tinville est amené à la barre de la Convention qui accepte de l'entendre. Il déclare en substance que dans les premiers temps de l'établissement du gouvernement révolutionnaire, le tribunal révolutionnaire et l'accusateur public n'avaient point de relations directes avec le Comité de salut public, qu'il ne s'y rendait qu'autant qu'il était mandé ; qu'il en avait de plus fréquents avec le comité de sûreté générale, qu'il ne s'y rendait également qu'autant qu'il y était mandé ; qu'il y a environ 4 mois, il reçut les ordres du comité de salut public de correspondre avec lui ; que, s'y étant rendu, il trouva

¹ Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 349

Robespierre dans la première pièce de ce comité, qui lui fit une scène violente, lui dit que le comité voulait qu'il lui rendît assidûment compte des opérations du tribunal révolutionnaire et lui intima l'ordre de venir chaque jour au comité de salut public. Il évoque alors ses relations tendues avec Robespierre, au point que ce dernier chercha à le faire arrêter. A la demande de Merlin (de Thionville), il expose les dessous de la conspiration du Luxembourg ; et de Bréard, ceux de l'affaire Catherine Théos.¹

22 thermidor an II (9 août 1794) – Adoption de la réorganisation (suite)

Le 22 thermidor, Merlin (de Douai) poursuit la lecture du projet de réorganisation. La Convention adopte successivement chaque article, et décrète ce qui suit.

TITRE V

De la procédure devant le tribunal révolutionnaire

XXVII. Aussitôt qu'un procès sera porté au tribunal révolutionnaire, le président, en présence de l'accusateur public, ou de l'un de ses substitués, et d'un commissaire de la section à laquelle il aura été assigné, fera tirer au sort onze jurés pour prononcer sur les faits imputés à l'accusé.

XXVIII. Dans chaque procès porté au tribunal révolutionnaire, et 24 heures au moins avant qu'il ne soit mis en débat, l'un des juges d'instruction, commis à cet effet par le président de la section à laquelle le procès aura été assigné, fera amener devant lui l'accusé, lui communiquera l'acte d'accusation, lui en fera délivrer copie, l'interrogera sur les faits y énoncés, recevra ses réponses, l'avertira que la loi lui permet de choisir un conseil muni d'un certificat de civisme, et fera tenir note du tout par le greffier.

XXIX. Lors de l'interrogatoire, la liste des jurés, destinés à prononcer sur les faits imputés à l'accusé, lui sera communiquée, et il sera interpellé de déclarer à l'instant s'il entend en récuser un ou plusieurs.

XXX. L'accusé qui voudra récuser un ou plusieurs jurés, sera tenu de proposer ses causes de récusation lors de son interrogatoire, et le tribunal en jugera la validité dans les 24 heures. [Il statuera dans le même délai sur les récusations qui auront été proposées par l'accusateur public. (8 nivôse)] *On n'aura aucun égard aux récusations non motivées (Loi du 10 mars 1793).* [Il ne sera reçu, soit de la part de l'accusé, soit de la part de l'accusateur public, aucune récusation non motivée. (8 nivôse)]

XXXI. Le conseil choisi par l'accusé ne pourra communiquer avec lui qu'après son interrogatoire, et au moyen d'un *laissez-passer* de l'accusateur public.

XXXII. Si, avant que des témoins ne soient entendus à l'audience, l'accusateur public trouve utile à la manifestation de la vérité de faire recevoir par écrit leurs déclarations, elles seront reçues par l'un des juges d'instruction commis à cet effet par le président de la section saisie du procès.

¹ Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 358

XXXIII. Ces déclarations et les notes de l'interrogatoire dont il a été parlé ci-dessus seront remises au juge qui devra présider à l'examen et au débat, pour servir de renseignement seulement.

XXXIV. Il sera dressé autant d'actes d'accusation qu'il y aura de délits à juger.

On pourra néanmoins, dans un acte d'accusation, comprendre plusieurs délits à la charge d'une même personne.

XXXV. Dans tous les cas, les complices d'un accusé seront compris dans le même acte d'accusation que lui, soit qu'ils se trouvent impliqués dans tous les délits qui lui seront imputés, ou qu'ils ne le soient que dans un seul.

XXXVI. Lorsqu'une même personne sera prévenue à la fois de délits contre-révolutionnaires et de délits ordinaires, l'acte d'accusation ne portera que sur les premiers ; et si elle en est acquittée par le tribunal révolutionnaire, ou condamnée à une peine moindre, elle sera renvoyée par devant le tribunal criminel ou de police correctionnelle, auquel appartient la connaissance des autres.

[XXXVII. Ne pourront être compris ni énoncés dans l'acte d'accusation, qui sera dressé contre un prévenu traduit au tribunal révolutionnaire ou aux tribunaux ordinaires, les faits d'après l'exposé desquels un décret des représentants du peuple l'aura mis en liberté, ou aura déclaré qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre lui. (8 nivôse)]

XXXVII. [XXXVIII] Si le prévenu ou accusé d'un crime contre-révolutionnaire se soustrait à l'examen de la justice, il en sera usé à son égard conformément aux articles XXIV, XXV et XXVI de la loi du 3 thermidor sur les contumaces.

TITRE VI

De l'examen et de la conviction

XXXVIII. [XXXIX] Le jour fixé pour l'examen du procès, l'accusé, en présence des juges, de l'accusateur public, des jurés et des citoyens, sera amené à la barre, libre et sans fers.

XXXIX. [XL] Le président fera prêter à chacun des onze jurés le serment d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges portées contre l'accusé, de n'en communiquer avec personne jusqu'après leur déclaration ; de n'écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection ; de se décider d'après les charges et moyens de défense, suivant leur conscience et leur intime conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui caractérisent des républicains.

XL. [XLI] Le serment prêté, les jurés prendront place tous ensemble, sur des sièges séparés du public et du tribunal : ils seront placés en face de l'accusé et des témoins.

XLI. [XLII] Le président dira à l'accusé qu'il peut s'asseoir, lui demandera son nom, son âge, le lieu de sa naissance, sa demeure, sa qualité et sa profession, tant avant que depuis la révolution, et il fera tenir note du tout par le greffier.

XLII. [XLIII] Le président avertira l'accusé d'être attentif à tout ce qu'il va entendre ; il ordonnera au greffier de lire l'acte d'accusation, après quoi il dira à l'accusé : *Voilà de quoi on t'accuse ; tu vas entendre les charges qui seront produites contre toi.*

XLIII. [XLIV] L'accusateur public exposera le sujet de l'accusation ; il requerra la lecture de la loi sur le crime de faux témoignage ; et, d'après cette lecture, il fera entendre les témoins à *charge* et à *décharge* [mention supprimée le 8 nivôse].

XLIV. [XLV] Ne pourront être entendus en témoignage un mari contre sa femme, une femme contre son mari, les ascendants contre leurs descendants, et réciproquement, les frères et sœurs contre leurs frères et sœurs, et les alliés au même degré.

XLV. [XLVI] Les témoins, avant de déposer, prêteront serment de parler sans haine et sans crainte, et de dire la vérité.

XLVI. [XLVII] Hors les cas déterminés par la loi du 18 prairial [et 2 messidor], l'examen des témoins sera toujours fait de vive voix, et sans que leurs dépositions soient écrites.

XLVII. [XLVIII] Les témoins ne pourront jamais s'interpeler entr'eux. Ils seront entendus séparément.

Cependant l'accusateur public pourra, après la première déclaration, demander qu'ils soient entendus de nouveau, en présence les uns des autres ; il pourra demander également que ceux qui ont déposé se retirent de l'auditoire, ou qu'un ou plusieurs d'entr'eux soient introduits pour être entendus de nouveau séparément, ou en présence les uns des autres.

L'accusé aura la même faculté.

XLVIII. [XLIX] Chaque témoin sera tenu de déclarer s'il est parent, allié ou attaché au service de l'accusé, s'il le connaissait avant le fait qui a donné lieu à l'accusation, et s'il entend parler de l'accusé présent.

XLIX. [L] A chaque déposition de témoin, le président demandera à l'accusé s'il veut répondre à ce qui vient d'être dit contre lui. L'accusé pourra, ainsi que son conseil, dire, tant contre les témoins que contre leur témoignage, ce qu'il jugera utile à sa défense.

[LI. Les témoins assignés à la requête de l'accusé, seront entendus alternativement avec ceux qui auront été produits par l'accusateur public. (8 nivôse)]

L. [LII] L'accusé et son conseil seront tenus de s'exprimer avec décence et modération. [La disposition de la loi du 15 germinal, qui est relative à la mise hors des débats, est rapportée. (8 nivôse)]

LI. [LIII] Les effets trouvés, lors du délit, ou depuis, pouvant servir *de pièces* [mot supprimé] à conviction seront représentés à l'accusé, et il lui sera demandé de répondre s'il les reconnaît.

LII. [LIV] Lorsqu'un débat a duré plus de 3 jours, le président est tenu de demander aux jurés si leur conscience est suffisamment éclairée (*Loi du 8 brumaire* [29 octobre]).

LIII. [LV] Si les jurés répondent *non*, l'instruction sera continuée jusqu'à ce qu'ils aient fait une déclaration contraire (*Ibid*).

LIV. [LVI] Si les jurés répondent qu'ils sont suffisamment instruits, il sera procédé sur-le-champ, ainsi qu'il est prescrit par les articles suivants, nonobstant toute réclamation contraire (*Ibid*).

LV. [LVII] A la suite des dépositions et des débats, l'accusateur public sera entendu : l'accusé ou son conseil pourra lui répondre.

LVI. [LVIII] Le président résumera l'affaire, fera remarquer aux jurés les principales preuves pour et contre l'accusé ; il terminera en leur rappelant avec simplicité les fonctions qu'ils ont à remplir, exposera [posera] distinctement, après avoir pris l'avis du tribunal, les questions qu'ils ont à décider [tant sur les faits que sur l'intention dans laquelle ils ont été commis. Toutes les questions seront rédigées avec simplicité. Il ne pourra en être posé aucune dans laquelle il y ait rien de complexe]. L'accusé, son conseil, l'accusateur public et les jurés pourront faire des observations sur la manière dont les questions auront été posées.

LVII. [LIX] Le président mettra par écrit les questions suivant leur ordre, et les donnera au chef de [du] juré qui sera toujours le plus ancien d'âge.

LVIII. [LX] Le président ordonnera aux jurés de se retirer dans une chambre voisine ; ils y resteront sans pouvoir communiquer avec personne.

LIX. [LXI] Lorsque les jurés se trouveront en état de donner leur déclaration, ils rentreront dans l'auditoire, et feront, chacun à haute voix et publiquement, leur déclaration individuelle sur les questions qui leur auront été remises par le président.

LX. [LXII] Chaque juré prononcera sa déclaration dans la forme suivante : *Sur mon honneur et ma conscience, tel fait est constant, ou n'est pas constant ; l'accusé est convaincu de tel fait, ou n'est [n'en est] pas convaincu. [Il est convaincu ou il n'est pas convaincu de l'avoir commis dans telle intention. (8 nivôse)]*

LXI. [LXIII] Chaque question sera décidée à la pluralité absolue des voix.

LXII. [LXIV] La déclaration du jury sera reçue par le greffier, signée de lui et de tous les juges.

LXIII. [LXV] Le jury ne pourra donner de déclaration sur un délit qui ne serait pas porté dans l'acte d'accusation, quelle que soit la déposition des témoins.

LXIV. [LXVI] Si l'accusé est déclaré non convaincu du fait porté dans l'acte d'accusation, et qu'il ait été inculpé sur un autre crime par les dépositions des témoins, le tribunal, d'office, ou sur la demande de l'accusateur public, ordonnera qu'il soit arrêté de nouveau. Il recevra les éclaircissements que le prévenu donnera sur ce nouveau fait ; et, s'il y a lieu, il délivrera un mandat d'arrêt, et renverra le prévenu, ainsi que les témoins, devant la chambre du conseil, pour être décidé, s'il y a lieu, à un nouvel acte d'accusation, en cas qu'il s'agisse d'un délit contre-révolutionnaire, et devant le directeur du juré du lieu du délit, s'il n'est question que d'un délit ordinaire.

TITRE VII

Du jugement

LXV. [LXVII] Si l'accusé est déclaré non convaincu, le président prononcera qu'il est acquitté de l'accusation, et ordonnera qu'il soit mis sur-le-champ en liberté, à moins qu'il n'y ait lieu de le retenir en état d'arrestation, soit *d'après l'article précédent* [d'après les articles XXXVI et XLVI ci-dessus], soit d'après l'article X de la loi du 17 septembre 1793.

[LXVIII. Il en sera de même si les jurés ont déclaré que le fait a été commis involontairement ou sans mauvaise intention. (8 nivôse)]

LXVI. [LXIX] Toute personne ainsi acquittée ne pourra plus être reprise ni accusée pour raison du même fait.

LXVII. [LXX] Tout fonctionnaire public acquitté purement et simplement rentrera de plein droit dans les fonctions auxquelles il avait été appelé avant d'être accusé (*Loi du 8 ventôse*).

LXVIII. [LXXI] Lorsque l'accusé aura été déclaré convaincu, le président, en présence des citoyens, le fera comparaître et lui donnera connaissance de la déclaration du juré.

LXIX. [LXXII] L'accusateur public fera sa réquisition pour l'application de la loi. L'accusé ou son conseil pourra faire des observations ; les juges prononceront ensuite la peine établie par la loi, ou acquitteront l'accusé, dans le cas où le fait dont il est convaincu n'est pas défendu par elle. [L'article III du titre II de la loi du 10 mars 1793 [ci-après] est rapporté. (8 nivôse)]

LXX. Ceux qui seraient convaincus de crimes ou de délits que la loi n'aurait ni prévus ni punis, mais dont il serait constaté par la déclaration du jury que l'incivisme aurait été un sujet de trouble public et d'agitation, seront condamnés à la peine de déportation pour le restant de leur vie (Loi du 10 mars 1793, titre 2, art. 13). [Supprimé le 8 nivôse.]

LXXI. [LXXIII] Toute condamnation à la peine de mort *ou de déportation* [mention supprimée] emportera la confiscation des biens du condamné.

LXXII. [LXXIV] Tout jugement du tribunal révolutionnaire énoncera le nom du condamné, son âge, le lieu de sa naissance, sa demeure, sa qualité, sa profession, tant avant que depuis la révolution.

LXXIII. [LXXV] Les jugements du tribunal révolutionnaire seront exécutés sans recours au tribunal de cassation (*Loi du 10 mars 1793, titre 1^{er}, art. 13*).

LXXIV. [LXXVI] Il est dérogé à toutes dispositions des lois antérieures qui seront contraires à la présente loi. ¹

¹ Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 400

23 thermidor an II (10 août 1794) – Retour aux lois d’avant le 22 prairial

Merlin (de Douai) relit la loi sur la réorganisation du tribunal révolutionnaire. Charlier, afin d’éviter que des affaires s’éternisent, demande qu’un nouveau délai soit fixé, au delà des 3 jours obligatoires. Ruamps qui se fait gloire de s’être opposé seul à la loi du 22 prairial, et qui a vu que partout les aristocrates relèvent la tête à la faveur de la chute des faux patriotes, demande que le tribunal révolutionnaire soit rappelé à son organisation primitive, celle du 10 mars 1793. Bentabole défend le dernier décret, adopté après une discussion solennelle. Ruamps : « Où étais-tu [Bentabole], lorsque je sonnais le tocsin contre la loi détestable du 22 prairial ? N’étais-tu pas aussi du nombre de ceux qui courbaient la tête sous le despotisme de l’idole ? Eh bien c’est moi qui sonne encore le tocsin contre la loi du 22 thermidor : la première était le signal du carnage, et celle-ci, un codicille hérissé de chicane et de longueurs, imaginées pour laisser respirer l’aristocratie ». Merlin (de Douai) : « On ne peut pas dire que ce soit là une loi extorquée. De plus, je défie de citer dans cette nouvelle loi rien qui ne soit, ou tiré textuellement, ou calqué sur les lois du tribunal révolutionnaire, tel qu’il existait avant la loi du 22 prairial. Nous avons rappelé ces lois et nous les avons réunies en un code, afin de prévenir les abus qui s’introduisirent depuis ». Charlier insiste sur sa proposition. Duhem soutient que l’organisation des jurés avait atteint la perfection avant la loi du 22 prairial et demande le retour aux lois antérieures à cette dernière.

« Après discussion, la Convention décrète que le tribunal révolutionnaire entrera sans délai en activité, et jugera conformément aux lois révolutionnaires antérieures au décret du 22 prairial. » ¹

« Sur la proposition d’un membre [Bourdon (de l’Oise)], la Convention nationale décrète que les jurés du tribunal révolutionnaire, en déclarant les faits, seront tenus de déclarer l’intention dans laquelle ils ont été commis. » ²

23 thermidor an II (10 août 1794) – Le personnel du tribunal

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses comités de salut public, de sûreté générale et de législation décrète :

Art. 1^{er}. Les fonctions de membres et de jurés du tribunal révolutionnaire seront remplies par les citoyens dont les noms suivent :

[*Président* : Dobsent, confirmé le 11 août.³]

[Sont **notés en gras** les membres du tribunal révolutionnaire depuis le 22 prairial ; sont soulignés les membres du Tribunal révolutionnaire avant le 22 prairial.]

Vice-présidents [5] :

Bravet – juge au tribunal du district de Serres, département des Hautes-Alpes, et juge au tribunal révolutionnaire ;

Deliège – président du tribunal du district de Montagne-sur-Aisne ;

¹ Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 433

² Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 433

³ Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 481

LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS

Leriget – du département de la Charente-Inférieure, actuellement à Paris ;

Rudler – juge à Colmar.

Ragmey.

Juges [19] :

Abrial – juge au Puy, département de la Haute-Loire ;

Bido [pour Bidaut] – président du tribunal du district de Sancoins, à Dun-sur-Auron ;

Denizot – ci-devant juge au tribunal révolutionnaire ;

Dejoux – citoyen d’Aurillac ;

Dumoulin – président du district de Douai ;

Forestier – juge de paix à Ravières, département de l’Yonne ;

Godinet le jeune – membre du directoire du département de la Haute-Marne ;

Gau – commissaire national au tribunal du district d’Avesnes ;

Gourmeaux – ci-devant juge de Rethel, à Château-Porcien ;

Joly – ci-devant procureur-général-syndic du département de la Haute-Saône ;

Hardouin [Ardouin] – ci-devant juge au tribunal révolutionnaire ;

Lafond – juge au tribunal du district de La Souterraine ;

Lavallée [Lavollée] – officier municipal de Dammartin ;

Laplante – président du tribunal du district de Blamont ;

Maire – juge du tribunal révolutionnaire ;

Meyère – ex-juré au tribunal révolutionnaire ;

Perrin – juge au tribunal du district de Marseille ;

Poulnot [Poullenot] – juge suppléant au tribunal du district de Champlitte ;

Savary – de Cholet.

Accusateur public :

Leblois – près le tribunal criminel du département des Deux-Sèvres.

Substituts de l’accusateur public [5] :

Bordet – ex-procureur-général-syndic du département de la Moselle ;

Couturier – accusateur-public près le tribunal criminel du département de l’Isère ;

Granger – substitut de l’accusateur-public près le tribunal criminel du département du Nord ;

Petit – juge du tribunal du 5^e arrondissement de Paris ;

Sembauzel – d’Agen, département de Lot-et-Garonne.

Greffier :

Fabricus

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Jurés [59] :

Paquin – ci-devant commis au comité de sûreté générale ;
Nadeau – commis au district de Saintes ;
Dery – de Montargis ;
Cherel – de Bourg ;
Beaufils jeune – ci-devant administrateur de la Nièvre, à La Charité ;
Saulnier – section de Bondy, rue Lancry ;
Dumas – ingénieur, [section] de Bondy ;
[Métivier – juge au tribunal du 5^e arrondissement de Paris] ;
Royolle – rue Antoine, section de l’Arsenal ;
Bonnetier – rue Antoine, maison Rémi ;
Delratteau – rue du Parc, n° 506 ;
Legras – rue Antoine, n° 251 ;
[Redon (Avignon)]
Labroux – rue Guénégaud, à Paris, n° 22 ;
Jean-Jacques Poux – demeurant à Saint-Antonin, département de l’Aveyron ;
Dordelu – apothicaire à Ligny, département de la Meuse ;
Sambat – juré au tribunal révolutionnaire ;
Les-Bazeille – maire de Sézanne ;
Malley – de Montereau-Faut-Yonne ;
Saturnin Rivoire – de Pont-sur-Rhône ;
Aubert – administrateur du département du Var de Grasse ;
Nicolas Cateux – de Chaumont, département de l’Oise ;
Dutil – du comité révolutionnaire de la section du Temple ;
Magendie – section de la Fontaine-de-Grenelle ;
Prat fils – agriculteur, de Bourg-sur-Rhône, département de l’Ardèche ;
Nantil – de Pont-à-Mousson ;
Capella – juge de paix de Nicolas, district de Grenade ;
Belhoste – administrateur du département de la Seine-Inférieure ;
Raimbault – administrateur du département de la Côte-d’Or ;
Boule – aubergiste à Tulle, département de la Corrèze ;
Lecours – commis à l’administration du district d’Avranches ;
Reynes – de Rabastens, district de Gaillac, département du Tarn ;
Pailliet – juge du tribunal révolutionnaire ;
Maupin – architecte à Versailles ;
Duval – perruquier, rue de Verneuil, section de la Fontaine-de-Grenelle ;
Domer – de Metz, ébéniste ;

LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS

Petit-Tressin – de Marseille ;

Topino-Lebrun – peintre, juré au tribunal révolutionnaire ;

Jolly – de Nancy, à Bar-sur-Ornain ;

Guillou – officier municipal à Blois ;

Perès – cultivateur à Bagnères, district de l’Adour ;

Devèze – ci-devant membre du conseil général de la commune de Paris ;

Salmon – médecin à Lille ;

Lamothe – d’Oloron, département des Basses-Pyrénées ;

Vaillant aîné – archiviste du département de la Côte-d’Or ;

Roussel l’aîné – commis à la conservation des biens de la ci-devant liste civile ;

Aizelin – commis du district de Dijon ;

Lebreton – tailleur, rue Helvétius ;

Bazaine – commis au bureau de la commission des finances ;

Quichaud-Lion – administrateur du département de la Charente ;

Forceville – officier vétéran aux Invalides ;

Ramboure père – administrateur du district de Besançon ;

Libre, ci-devant Leroi – officier vétéran aux Invalides ;

Dubuisson – juge du district de Jussey ;

Tourette – ancien administrateur du département de la Charente ;

Delapierre – de Thionville ;

Presselin – juré au tribunal révolutionnaire ;

Bouret – horloger, maison Égalité ;

Duplais – juge de paix du canton de Saujon, département de la Charente-Inférieure.

Art. II. Les citoyens appelés par le présent décret aux fonctions de juges, d’accusateur public, de substituts et de jurés du tribunal révolutionnaire, seront tenus de se rendre sans délai à leur poste ; ils sont mis à cet effet en réquisition.

Les places ou emplois qu’ils occupent actuellement leur seront conservées, et s’ils n’ont pas de suppléants, ils seront remplacés provisoirement par la Convention nationale.

Art. III. Ceux des juges et jurés ci-dessus, qui sont actuellement à Paris, se réuniront sur-le-champ au tribunal révolutionnaire, où ils seront installés par la commission des administrations civiles, police et tribunaux.

Les juges présents, en attendant l’arrivée des autres, se formeront provisoirement en une, et s’il y a lieu, en plusieurs sections.

Le présent décret ne sera publié que par la voie du bulletin de correspondance. » ¹

14 frimaire an III (4 déc. 94) – Mise en accusation des ex-membres

« La Convention nationale décrète :

1° Que ceux des jurés de l'ancien tribunal révolutionnaire, ainsi que les agents envoyés dans les départements avant l'époque du 9 thermidor, et tous ceux qui sont prévenus d'avoir pris part à la conspiration de Robespierre, seront, dans le plus bref délai, traduits au tribunal révolutionnaire, pour y être jugés.

2° Le comité de sûreté générale fera mettre en liberté ceux des citoyens détenus depuis le 9 thermidor, et contre lesquels il n'y a pas d'accusation qui puisse motiver la traduction au tribunal révolutionnaire.

3° Le comité de sûreté générale rendra compte à la Convention nationale de l'exécution de ces deux mesures. » ²

La série des Archives Parlementaires s'achève au 4 décembre 1794 (14 frimaire an II), tome CII. A partir d'ici, les décrets sont tirés de la série des Procès-Verbaux de la Convention nationale, qui rapporte les décrets sans les discussions préalables, du moins sans trop de détails.

26 frimaire an III (6 décembre 1794) – Exécution de Carrier

Le 13 octobre 1794 (22 vendémiaire), suite à des dénonciations sur des horreurs commises en « Vendée », la Convention décréta que les membres du comité révolutionnaire de Nantes seraient jugés sans délai. Le 29 octobre, une commission était créée pour examiner le cas de Carrier, qui fut décrété d'arrestation, sur un rapport de Romme, le 11 novembre, puis d'accusation, le 23. Le 25 novembre s'ouvrait le procès de Carrier et des ex-membres du comité révolutionnaire de Nantes. Ils étaient 33 accusés. Le 6 décembre, Carrier, Moreau Grandmaison et Pinard étaient condamnés à mort et exécutés le même jour. Les 30 autres étaient acquittés et libérés, quoique 28 étaient reconnus coupables des actes à eux reprochés, mais sans intentions contre-révolutionnaires. (Ces derniers furent néanmoins renvoyés devant le tribunal criminel d'Angers le 21 avril suivant.)

Ce procès était la 479^e affaire jugée par le Tribunal révolutionnaire réorganisé depuis le 14 août ; la 1457^e depuis sa création. La section en charge était composée comme suit (les jurés ne sont pas précisés) ³ :

Président :
Dobsent

Juges :
Poullenot
Godinet

¹ Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 434

² Procès-Verbaux de la Convention nationale, tome 50, p. 388

³ Archives Nationales, carton W493, dossier n° 479.

Ardouin
Lavollée

Greffier :
Paris

Sur cette affaire, voir Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, tome trente-quatrième, p. 129 (disponible gratuitement sur Gallica)

28 frimaire an III (18 déc. 94) – Renouveau et suspension

Un membre demande que le tribunal révolutionnaire soit renouvelé conformément à un précédent décret, et le renvoi au comité de législation pour le mode.

« La Convention nationale décrète que le tribunal révolutionnaire séant à Paris sera renouvelé ; renvoie à son comité de législation pour présenter le mode de renouvellement. » ¹

[Peu après] Un membre demande la suspension de toutes les procédures actuellement commencées au tribunal révolutionnaire.

« La Convention nationale décrète que toutes les procédures actuellement commencées par le tribunal révolutionnaire sont suspendues ; qu'il sera fait, sous trois jours, par le comité de législation, un rapport sur le mode de renouvellement, et que le décret sera expédié à l'instant. » ²

30 frimaire an III (20 déc. 94) – Procès des ex-membres du Tribunal

La Convention nationale renvoie à ses comités de salut public, de sûreté générale et de législation, ces trois propositions faites par un membre :

« 1° Que les comités présentent demain la loi sur l'organisation du tribunal révolutionnaire, qui a été faite depuis le 10 thermidor d'après le rapport de Merlin (de Douai), laquelle fut mal à propos suspendue, et que la suspension soit levée.

2° Que Fouquier-Thinville (sic), Pache, Bouchotte, et tous les complices de la faction Robespierre soient jugés sans retard.

3° Qu'après ceux-ci, le tribunal s'occupe des individus traduits devant lui pour crime de royalisme. » ³

Voir la suite au 17 floréal an III (6 mai 1795).

6 nivôse an III (26 déc. 94) – Remise en activité

Un membre demande à faire une motion d'ordre sur la situation de Paris ; il l'obtient, et il demande, au nom de la patrie, que l'on ôte aux anciens directeurs des factions le pouvoir de faire le mal. Il reproche à un membre égaré par les principaux

¹ Procès-Vergaux de la Convention nationale, tome 51, p. 266

² Procès-Vergaux de la Convention nationale, tome 51, p. 269

³ Procès-Vergaux de la Convention nationale, tome 51, p. 308

auteurs des troubles, d'avoir dit dans le jardin des Tuileries qu'il fallait encore un million de têtes pour compléter la révolution : il attribue à quelques hommes ambitieux le projet de succéder à la tyrannie de Robespierre. Il ajoute que les ambitieux se sont accoutumés à dominer et à répandre le sang, suivent jusqu'à la mort leurs coupables projets. Il finit par demander que les trois comités de salut public, de sûreté générale et de législation, présentent demain leur rapport sur les membres dénoncés par Lecointre et sur la réorganisation du tribunal révolutionnaire.

Ces deux propositions sont décrétées ainsi qu'il suit :

Un membre demande,

« 1° Que les comités de salut public, de sûreté générale et de législation, réunis, fassent demain le rapport sur la conduite des sept représentants du peuple [Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, Barère, Vadier, Amar, Voulland et David] dénoncés par Lecointre ;

2° Que le comité de législation présente aussi demain un projet de loi tendant à mettre en activité le tribunal révolutionnaire, en en écartant néanmoins les juges et jurés qui le composaient avant le 10 thermidor. »¹

On demande aussi l'impression du discours : cette proposition est combattue ; dans la discussion, les débats deviennent très vifs. Un membre laisse échapper une expression qui excite des murmures : on demande qu'il soit envoyé à l'Abbaye. On parle ensuite en faveur de l'ordre du jour ; l'ordre du jour est adopté sur toutes les propositions.

8 nivôse III (28 déc. 94) – LOI DU 8 NIVÔSE AN III (Actualisation de la loi du 21 thermidor)

Sur la représentation d'un membre qu'il existe, dans le décret concernant le nouveau tribunal révolutionnaire, un article qui impose au président du tribunal l'obligation de demander au juré, à la fin du troisième jour, s'il est suffisamment instruit, et que pareil article a servi sous le tribunal révolutionnaire ancien à commettre des assassinats au nom de la loi ; il a demandé que cet article qui fixe le délai de trois jours pour éclairer la conscience du juré, soit absolument supprimé, ou qu'il soit éloigné à un plus long délai. Cette proposition est renvoyée aux comités.

[Plus tard.] La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses comités de salut public, de sûreté générale et de législation, décrète² :

[Suit la loi du 21 thermidor – 8 août 1794,
légèrement modifiée. Voir à cette date.]

13 nivôse an III (2 janvier 1795) – Liste des membres du tribunal

Un membre, au nom du comité de législation, propose à la Convention nationale la liste des citoyens qui doivent composer le tribunal révolutionnaire.

¹ Procès-Vergès de la Convention nationale, tome 52, p. 93

² Procès-Vergès de la Convention nationale, tome 52, p. 122

Un membre s'oppose à la nomination du citoyen Mouricault, comme président de ce tribunal ; il observe qu'il n'a pas les facultés physiques pour remplir cette place ; et en rendant justice à ses qualités morales, il demande qu'il soit rayé de la liste.

Un membre, d'après différentes observations à l'avantage du citoyen Mouricault, réclame l'ordre du jour sur le proposition d'en nommer un autre à sa place.

L'ordre du jour est adopté, et la liste décrétée ainsi qu'il suit :

*Liste des citoyens présentés à la Convention nationale
par son comité de législation pour le renouvellement
des membres du tribunal révolutionnaire,
en exécution du décret du 28 frimaire dernier*

Noms des juges [12]

Mouricault – président, demeurant à Paris, commissaire national du tribunal du troisième arrondissement [remplacé, le 19 nivôse, par Agier, commissaire national près le tribunal du cinquième arrondissement de Paris¹] ;

Léger – vice-président, président du tribunal criminel du département du Loiret.

Prévôt – vice-président, président du tribunal criminel du département, à Riom.

Mazerat – ex-commissaire national au tribunal du district de Nontron, rue de Cléry, n° 101.

Godeau – agent national de la commune de Mézières, département de l'Indre.

Bertrand d'Aubagne – demeurant à Paris, précédemment juge du district de Nions ;

Favard – commissaire national près le tribunal du district d'Issoire.

Godard – administrateur du département de Seine-et-Marne.

Devillas – président du tribunal du district de Saint-Flour.

Gaillard-Lécart – président du tribunal criminel du département de l'Aisne.

Grand (Raimonde) – ex-président du tribunal criminel, demeurant à Briançon.

Debregeas – accusateur public près le tribunal criminel de la Dordogne.

Accusateur public

Judicis – président du tribunal criminel du département du Lot.

Substituts de l'accusateur public

Chantrier – juge du tribunal du district de Beaune.

Cambon – juge au tribunal du district de Pon-sur-Rhône.

Ardène – défenseur officieux, à Paris, rue de la Juiverie, n° 9.

Paris – greffier, actuellement remplissant les mêmes fonctions.

Noms des jurés [30]

Bouygues (Jean-Baptiste) – ci-devant avoué demeurant à Gourdon, département du Lot.

¹ Procès-Vervaux de la Convention nationale, tome 53, p. 59

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Piers le jeune – secrétaire du tribunal du district de Saint-Omer.

Adam l'aîné – ex-juge militaire, à Metz [remplacé, le 9 pluviôse, par Mesangès, administrateur du district de Montargis].

Ponterie-Escot – maire de la commune de Bergerac [remplacé, le 2 ventôse, par Bernard Duprat, demeurant à Paris rue du Four Honoré, n° 478].

Hélouin – médecin, juge-de-paix du canton de Davon, y demeurant, district de Vire.

Dubus – tailleur d'habits à la Neuville en Hez, district de Clermont-Oise.

Husson – ébéniste, juge au tribunal du district de Bar-sur-Ornain.

Reichf l'aîné – membre du directoire du district de Colmar.

Brunot – défenseur officieux, à Paris, rue de la Loi, mais son de la Souveraineté Nationale.

Oury – juge-de-paix, à Tour-la-Ville.

Verdusan (Abbadie) – habitant à Lourdes, district de Gave.

Gabriel de Saint-Horent – juge du tribunal du district de Boussac.

Laporte – juge au tribunal du district de Langogne.

Vannier – chef de bureau au directoire du district du Bourg-l'Égalité [remplacé, le 9 pluviôse, par Demanthe, administrateur du district de Louviers].

Lerade – horloger à Compiègne.

Tournier l'aîné – ci-devant administrateur du district de Murat.

Bressand – demeurant à Raze, district de Vesoul.

Vignalet – ci-devant président du district de Pau.

Rouit-Borel (Bruno) – juge-de-paix du canton de Forcalquier.

Brillat – marchand & cultivateur à Belley.

Peyrot – maire de Vernoux, département de l'Ardèche.

Cadet – défenseur officieux à Charny, district de Joigny.

Perrault – notaire à Saint-Chamon [remplacé, le 7 pluviôse, par Nerat, juge au tribunal du district d'Égalité-sur-Marne].

Rubat fils – membre du tribunal du district de Mâcon.

Taillerat – agent national de la commune de Brioude.

Richard – président du conseil du district d'Ormont.

Lapeyre – placé à l'administration du département de Vaucluse.

Delorme – commissaire civil de la section Lepelletier.

Gueroult – ancien professeur de rhétorique au collège des Grassins, à Paris.

Lebrun – défenseur officieux, demeurant à Vaugirard.¹

La Convention nationale, sur la présentation de son comité de législation, décrète :

« Tous les citoyens désignés en la liste annexée au présent décret, pour composer le tribunal révolutionnaire, entreront chacun dans les fonctions qui lui sont désignées.

¹ Procès-Vervaux de la Convention nationale, tome 52, p. 208

La commission des administrations civiles, police et tribunaux, est chargée de prendre les mesures nécessaires pour la prompte exécution du présent décret, qui sera imprimé dans le bulletin de correspondance. » ¹

5 pluviôse an III (24 janv. 1795) – Un rapport obligatoire

Un membre propose et la Convention décrète qu'aucun individu dénoncé ne pourra être renvoyé au tribunal révolutionnaire sans un rapport préalable du comité de sûreté générale. ²

7 pluviôse an III (26 janv. 1795) – Réunion immédiate et nominations

Au nom du comité de législation, les décrets suivants sont proposés et adoptés ainsi qu'il suit :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de législation, décrète :

Article premier. — Ceux des juges et des jurés nommés par le décret du 13 nivôse et jours suivants pour composer le tribunal révolutionnaire, et qui sont actuellement à Paris, se réuniront sur-le-champ au tribunal révolutionnaire, où ils seront installés par le commission des administrations civiles, police et tribunaux.

II. — Les juges présents, en attendant l'arrivée des autres, se formeront provisoirement en section, et exerceront leurs fonctions.

La Convention nationale, sur la présentation de son comité de législation, nomme le citoyen Charles-Henry Nerat, juge au tribunal du district d'Égalité-sur-Marne, pour remplir les fonctions de juré au tribunal révolutionnaire, au lieu du citoyen Perraud (sic), notaire à Saint-Chamon, nommé par le décret du 13 nivôse dernier.

La commission des administrations civiles, police et tribunaux est chargée de prendre les mesures nécessaires pour la prompte exécution du présent décret. » ³

9 pluviôse an III (28 janv. 1795) – Annulation des renvois et nominations

Un membre, au nom du comité de législation, monte à la tribune, et présente un projet de décret qui est adopté en ces termes :

« la Convention nationale, sur le rapport de son comité de législation, décrète ce qui suit :

Toutes les affaires dont la compétence est attribuée au tribunal révolutionnaire, et qui, avant son installation, auraient été renvoyées au

¹ Procès-Vergaux de la Convention nationale, tome 52, p. 211

² Procès-Vergaux de la Convention nationale, tome 54, p. 76

³ Procès-Vergaux de la Convention nationale, tome 54, p. 102

tribunal criminel du département de Paris, et dont cependant la procédure ne serait pas commencée, seront jugées par le tribunal révolutionnaire. »¹

Le même membre fait rendre le décret suivant :

« La Convention nationale, sur la présentation du comité de législation, nomme les citoyens Thomas-François Demanthe, administrateur du district de Louviers, et Mesangès, administrateur du district de Montargis, pour remplir les fonctions de jurés au tribunal révolutionnaire, au lieu des citoyens Vannier et Adam, nommés par décret du 13 nivôse dernier. »²

20 pluviôse an III (8 fév. 1795) – Tirer au sort des jurés

La Convention nationale, sur le rapport de son comité de législation, rend le décret suivant.

« Convention nationale, sur le rapport de son comité de législation, décrète ce qui suit :

Le président du tribunal révolutionnaire est autorisé provisoirement, et en attendant que les trente jurés de ce tribunal soient rendus à leur poste, à faire tirer au sort pour chaque pièce qui sera mise à la discussion, en présence de l'accusateur public ou de l'un de ses substitués, et d'un commissaire de la section à laquelle le procès est assigné, onze jurés sur le nombre de ceux qui sont actuellement à Paris. »³

2 ventôse an III (20 fév. 1795) – Nomination de Duprat, juré

Un membre, au nom du comité de législation, propose le décret suivant, qui est adopté :

« La Convention nationale, sur la proposition du comité de législation, nomme le citoyen Bernard Duprat, demeurant à Paris rue du Four Honoré, n° 478, pour remplir les fonctions de juré au tribunal révolutionnaire, au lieu du citoyen Ponterrie-Escot, nommé par le décret du 13 nivôse dernier.

La commission des administrations civiles, police et tribunaux est chargée de prendre les mesures nécessaires pour la prompte exécution du présent décret. »⁴

17 floréal an III (6 mai 1795) – Procès Fouquier-Tinville et 30 autres

Dernier grand procès (du 28 mars-8 germinal au 6 mai-17 floréal), et plus long procès, celui de Fouquier-Tinville et des ex-membres du Tribunal révolutionnaire... si long que, le 18 avril (29 germinal), la Convention décrète que le tribunal révolutionnaire sera en permanence jusqu'au jugement définitif de Fouquier et de ses co-accusés.

¹ Procès-Vervaux de la Convention nationale, tome 54, p. 134

² Procès-Vervaux de la Convention nationale, tome 54, p. 135

³ Procès-Vervaux de la Convention nationale, tome 55, p. 68

⁴ Procès-Vervaux de la Convention nationale, tome 56, p. 32

LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS

Le 6 mai 1795, 16 des 31 accusés furent condamnés à mort et exécutés le lendemain : Benoist (Pierre Guillaume), Boÿaval, Chatelet, Dupau mié, Foucault, Fouquier-Tinville, Garnier-Launay, Girard, Hermann, Lanne, Le Roy dit Dix-Août, Prieur, Renaudin, Scellier, Verney, Vilate.

Les 15 autres furent acquittés mais gardés en détention (Brochet, Chrétien, Duplay, Lohier, Naulin, Trey (Benoît), Trinchard, Valagnosc), sauf 7 qui furent également libérés (Maire, Deliège, Delaporte, Ganney, Guiard, Beausire, Harny).

Ce procès était la 550^e affaire jugée par le Tribunal révolutionnaire réorganisé depuis le 14 août 1794 ; la 1528^e depuis sa création. La section en charge était composée comme suit (les jurés ne sont pas précisés)¹ :

Président :

Léger

Juges :

Debregeas

Grand

Daubagne

Godard

Greffier :

Josse

(17 floréal an III) A midi les jurés sont rentrés pour faire leur déclaration, ce qui a duré jusqu'à trois heures : le tribunal s'est ensuite retiré dans la chambre du conseil pour y délibérer ; il est rentré à cinq heures, les accusés ont été amenés à l'audience et le jugement suivant a été rendu :

Vu la déclaration du jury, portant 1° que Fouquier-Tinville est convaincu de manœuvres et complots tendants à favoriser les projets liberticides des ennemis du peuple et de la République, à provoquer la dissolution de la représentation nationale et le renversement du régime républicain, et à exciter l'armement des citoyens les uns contre les autres, notamment en faisant périr sous la forme déguisée d'un jugement une foule innombrable de Français de tout âge et de tout sexe ; en imaginant, à cet effet, des projets de conspirations dans les diverses maisons d'arrêt de Paris ; en dressant, en faisant dresser, dans ces différentes maisons, des listes de proscriptions, etc., etc., etc., et d'avoir agi avec de mauvaises intentions ;

2° Que Foucault, Scellier, Garnier Delaunay, Leroi dit Dix-Août, Renaudin, Villate, Prieur, Châtelet, Gérard, Boyenval, Benoît, Lanne, Verney Dupau mié, Hermann, sont convaincus d'être complices de ces manœuvres et complots, et d'avoir agi avec de mauvaises intentions ; le tribunal les a condamnés à la peine de mort.

3° Que Maire, Harny, Deliège, Naulin, Delaporte, Lohier, Trinchard, Brochet, Chrétien, Ganney, Trey, Guyard, Valagnos, ne sont pas convaincus d'être auteurs, mais qu'ils sont convaincus d'être complices de ces manœuvres et complots et attendu qu'ils n'ont pas agi avec de mauvaises intentions, le tribunal les a acquittés.

¹ Archives Nationales, carton W499, dossier n° 550.

4° Que Duplay et Beausire ne sont pas convaincus d'être les auteurs ni les complices de ces manœuvres et complots le tribunal les a également acquittés.

Tous ceux qui ont été acquittés ont été mis en liberté, excepté Naulin, Lohier, Trinchart Brochet, Chrétien, Trey, Duplay et Valagnos, qui seront réintégrés dans les prisons on ils étaient précédemment détenus pour autre cause.¹

Sur cette affaire, voir Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, tome XXXIV, p. 233 ; tome XXXV, pp. 1 à 147 (disponible gratuitement sur Gallica).

28 floréal an III (17 mai 1795) – Dernier jugement (renvoi)

Dernière affaire (1530^e) examinée par le Tribunal révolutionnaire assemblé en la Chambre du Conseil, le 28 floréal an III (17 mai 1795), concernant François Perdreau, battelier, natif de Nantes, Mary, également battelier à Nantes, et François Le Batteux, ex-directeur de la poste aux lettres de Nantes et commissaire de Carrier.

Jugement : « Considérant que par décret du deux de ce mois [21 avril] la Convention a renvoyé par devant le tribunal du district d'Angers les individus du comité révolutionnaire de Nantes acquittés par le Tribunal révolutionnaire [procès Carrier, 16 décembre 1794] pour y être jugés sur les délits ordinaires ; considérant que les délits imputés aux accusés sont les mêmes que ceux pour lesquels les membres du comité de Nantes ont été envoyés à Angers ; que la connexité entre les délits de ces différents accusés est telle que l'instruction ne peut et ne doit en être séparée ; ordonne que les accusés seront renvoyés devant le directeur du juré du tribunal du district d'Angers pour être jugés avec les autres prévenus du comité révolutionnaire de Nantes en la manière ordinaire conformément au décret du deux de ce mois [...] » ²

Le jugement ne mentionne pas le nom des juges qui, d'après les signatures, étaient : Agier, Mazerot, Gerard (cité par Merlin le 4 août 1794), Favard et Ginin (?) (greffier ?).

12 prairial an III (31 mai 1795) – SUPPRESSION DU TRIBUNAL

Au nom du comité de législation, un de ses membres a proposé et la Convention nationale a adopté le projet de décret suivant.

« La Convention nationale, après avoir entendu son comité de législation, décrète ce qui suit :

Article premier. — Le tribunal criminel extraordinaire, créé par la loi du 13 mars 1793, est supprimé.

II. — Les délits dont la connaissance était attribuée au tribunal révolutionnaire, seront jugés par le tribunal criminel du département où ils ont été commis.

¹ Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, tome 35, p. 146

² Archives Nationales, carton W499, dossier 552.

III. — Les tribunaux se conformeront pour l’instruction de ces sortes de délits à la loi du 16 septembre 1791¹.

IV. — Néanmoins les accusés traduits par un décret du corps législatif pour fait de conspiration ou attentat à la sûreté publique seront jugés par le tribunal auquel ils auront été renvoyés, dans la forme déterminée par la loi du 8 nivôse. Les jugements seront exécutés sans recours au tribunal de cassation.

V. — Dans le cas de l’article précédent, il sera formé un jury spécial de jugement ; à cet effet le procureur général syndic du département formera une liste de trente jurés.

VI. Les décrets d’attribution spéciale, rendus jusqu’à ce jour, sont maintenus. »²

28 therm. III (5 août 1795) – Annulation des jugements révolutionnaires

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de législation sur l’insuffisance et les inconvénients des lois des 29 nivôse et 11 pluviôse de l’an 3, décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

Tous les jugements rendus révolutionnairement depuis le 10 mars 1793 (vieux style) jusqu’au 8 nivôse de l’an 3 de la République, contre des personnes actuellement vivantes, portant peine afflictive ou infamante, détention ou emprisonnement, sont déclarés non-avenus, sauf les révisions et modifications suivantes :

II.

Sont réputés jugements révolutionnaires dans l’intervalle énoncé en l’article précédent ceux qui ont été rendus,

1° Par le tribunal révolutionnaire établi à Paris ;

2° Par les tribunaux ou commissions populaires et autres institués pour juger à l’instar du tribunal révolutionnaire de Paris ;

3° Par les tribunaux criminels de département, lorsqu’ils ont instruit et jugé autrement que sur une déclaration de juré ordinaire, conformément à la loi du 16 novembre 1791, ou sur celle d’un juré spécial tiré au sort, dans le cas où la même loi et autres de l’assemblée constituante l’ordonneraient ;

4° Par des tribunaux ou commissions militaires jugeant des individus non militaires, et pour des faits à eux extraordinairement attribués.

III

Ces jugements et les pièces du procès tiendront lieu de dénonciation et de mandat d’arrêt devant le directeur du juré de district dans le ressort duquel on présume que le délit a été commis, ou devant celui du dernier domicile

¹ Archives Parlementaires, tome XXX, p. 696

² Procès-Vergaux de la Convention nationale, tome 62, p. 229

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

de l'individu lorsque le lieu du délit ne sera pas déterminé, ou lorsqu'il sera dénoncé comme commis dans plusieurs districts.

IV

Les prévenus seront en conséquence extraits des maisons ou lieux de force, ou de détention, ou des prisons dans lesquels ils se trouveront, et conduits sous bonne et sûre garde dans la maison d'arrêt auprès du tribunal de district compétent, et ce, à la diligence des commissaires nationaux près les tribunaux de districts dans lesquels ils se trouvent.

V

En se conformant à la loi du 16 septembre 1791¹, le directeur du juré dressera, s'il y a lieu, un acte d'accusation dans la décade, au plus tard, après la remise du prévenu et des pièces.

VI

Si le juré déclare qu'il y a lieu à accusation, l'accusé sera mis en jugement à la forme de la même loi, ou autres additionnels ou explicatives.

VII

S'il est déclaré convaincu, il sera condamné à la peine portée par la loi applicable au fait. Néanmoins, si cette peine se trouve plus grave que celle à laquelle il a été condamné par le premier jugement, le tribunal criminel ne prononcera que la confirmation de cette peine, et, dans tous les cas, imputera le temps de la détention. »²

¹ Archives Parlementaires, tome XXX, p. 696

² Procès-Vergaux de la Convention nationale, tome 67, p. 167

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS

THÈMES, PERSONNAGES & FOURNÉES CÉLÈBRES

6 avr. 93		Premier procès, premier condamné à mort
24 avr. 93		Marat, premier député jugé (acquitté)
5 juin 93		Dossier vide (I)
18 juin 93		Conspiration de Larouërie (Bretagne)
13 juil. 93		Attentat d'Orléans (Loiret)
17 juil. 93		Charlotte Corday
2 août 93		Dossier vide (II)
5 sept. 93		Rouen
6 sept. 93		Rouen (Seine-Inférieure)
2 oct. 93	(11 vend. II)	Les embaucheurs
4 oct. 93	(13 vend. II)	Hazebrouck (Nord)
7 oct. 93	(16 vend. II)	Gorsas, premier député exécuté
16 oct. 93	(25 vend. II)	Marie-Antoinette
18 oct. 93	(27 vend. II)	Armentières (Nord)
19 oct. 93	(28 vend. II)	Lille & Armentières (Nord)
31 oct. 93	(10 brum. II)	Les Girondins
6 nov. 93	(16 brum. II)	Philippe d'Orléans & Coustard
11 nov. 93	(21 brum. II)	Bailly
23 nov. 93	(3 frim. II)	Tonnerre (Yonne)
29 nov. 93	(9 frim. II)	Barnave & Duport
8 déc. 93	(18 frim. II)	Dubarry
10 déc. 93	(20 frim. II)	Fournisseurs infidèles (I)
17 déc. 93	(27 frim. II)	Fournisseurs infidèles (II)
2 janv. 94	(13 niv. II)	Augé (Marne) & Luthenay (Nièvre)
14 janv. 94	(25 niv. II)	Méricourt (Vosges)
15 janv. 94	(26 niv. II)	Bordeaux (Gironde)
20 janv. 94	(1 ^{er} pluv. II)	Les complices de Marat-Mauger
26 janv. 94	(7 pluv. II)	Melun (Seine-et-Marne)
31 janv. 94	(12 pluv. II)	Coulommiers (Seine-et-Marne) (I)
1 ^{er} fév. 94	(13 pluv. II)	Coulommiers (Seine-et-Marne) (II)
14 fév. 94	(26 pluv. II)	Argent & trahison (I)
20 fév. 94	(2 vent. II)	Fournisseurs infidèles (III)
21 fév. 94	(3 vent. II)	Presle (Seine-et-Oise)
23 fév. 94	(5 vent. II)	Cordonniers
25 fév. 94	(7 vent. II)	Sarrelibre (Moselle)
2 mars 94	(12 vent. II)	Maupertuis, La Ferté-Gaucher, Touquin (Seine-et-Marne) et autres
5 mars 94	(15 vent. II)	Imprimeurs
6 mars 94	(16 vent. II)	Généraux
14 mars 94	(24 vent. II)	Maubeuge
15 mars 94	(25 vent. II)	Clamecy et Nevers (Nièvre)
24 mars 94	(4 germ. II)	Les Cordeliers ou Hébertistes

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

5 avr. 94	(16 germ. II)	Les Indulgents ou Dantonistes
7 avr. 94	(18 germ. II)	Montargis (Loiret)
13 avr. 94	(24 germ. II)	Cordeliers & Indulgents (II)
15 avr. 94	(26 germ. II)	Angers & Maine-et-Loire
17 avr. 94	(28 germ. II)	Argent & trahison (II)
20 avr. 94	(1 ^{er} flo. II)	Parlements de Toulouse, Dijon et Paris
24 avr. 94	(5 flo. II)	Traîtres de Verdun (Meuse)
26 avr. 94	(7 flo. II)	Traîtres du Mont-Blanc (Savoie) (I)
1 ^{er} mai 94	(12 flo. II)	Besançon (Doubs)
3 mai 94	(14 flo. II)	Bataillon des Filles-Saint-Thomas
6 mai 94	(17 flo. II)	Conspiration de la Moselle et de la prison de Dijon
7 mai 94	(18 flo. II)	Drôme & Nièvre
8 mai 94	(19 flo. II)	Les fermiers généraux
10 mai 94	(21 flo. II)	Madame Élisabeth & les Loménie
15 mai 94	(26 flo. II)	Arles (Bouches-du-Rhône) et Bitche (Moselle)
27 mai 94	(8 prai. II)	17 ^e de cavalerie
28 mai 94	(9 prai. II)	Montfort-le-Brutus (Seine-et-Oise) & Rozay (Seine-et-Marne)
3 juin 94	(15 prai. II)	Sedan (Ardennes)
7 juin 94	(19 prai. II)	Ardennes
10 juin 94	(22 prai. II)	Cosne (Nièvre)
11 juin 94	(23 prai. II)	Pamiers (Ariège)
14 juin 94	(26 prai. II)	Parlement de Toulouse (II)
16 juin 94	(28 prai. II)	Complot de Bicêtre (I)
17 juin 94	(29 prai. II)	Les chemises rouges
20 juin 94	(2 mes. II)	Port-Malo (Ille-et-Vilaine)
21 juin 94	(3 mes. II)	Caussade (Lot)
25 juin 94	(7 mes. II)	Femmes de Challans et Palluau (Vendée)
26 juin 94	(8 mes. II)	Complot de Bicêtre (II)
29 juin 94	(11 mes. II)	Rambouillet (Seine-et-Oise) & Toulouse (Haute-Garonne)
30 juin 94	(12 mes. II)	Mont-Blanc (Savoie) (II)
2 juil. 94	(14 mes. II)	Armée des Pyrénées-Orientales & Wissembourg (Bas-Rhin)
4 juil. 94	(16 mes. II)	Étain (Meuse)
5 juil. 94	(17 mes. II)	Poitiers (Vienne)
6 juil. 94	(18 mes. II)	Parlement de Toulouse (III)
7 juil. 94	(19 mes. II)	Conspiration du Luxembourg (I)
9 juil. 94	(21 mes. II)	Conspiration du Luxembourg (II)
10 juil. 94	(22 mes. II)	Conspiration du Luxembourg (III)
12 juil. 94	(24 mes. II)	Fédéralistes du Jura
13 juil. 94	(25 mes. II)	Buy (Drôme)
16 juil. 94	(28 mes. II)	Camp de Jalès
17 juil. 94	(29 mes. II)	Les carmélites de Compiègne

THÈMES, PERSONNAGES & FOURNÉES CÉLÈBRES

19 juil. 94	(1 ^{er} therm. II)	Quimper, Rennes et Port-Malo
20 juil. 94	(2 therm. II)	Besançon (Doubs) & Montaut (Ariège)
21 juil. 94	(3 therm. II)	Coutances (Manche)
22 juil. 94	(4 therm. II)	Nièvre & conspiration du Luxembourg (IV)
23 juil. 94	(5 therm. II)	Conspiration des Carmes
24 juil. 94	(6 therm. II)	Conspiration de Saint-Lazare (I)
25 juil. 94	(7 therm. II)	Conspiration de Saint-Lazare (II)
26 juil. 94	(8 therm. II)	Conspiration de Saint-Lazare (III) & liste des Commissions populaires (I)
27 juil. 95	(9 therm. II)	Liste des Commissions populaires (II)
28 juil. 94	(10 therm. II)	Robespierristes (I)
29 juil. 94	(11 therm. II)	Robespierristes et Commune de Paris (II)
30 juil. 94	(12 therm. II)	Robespierristes (III)
1 ^{er} sept. 94	(15 fruc. II)	Sectionnaires parisiens
8 sept. 94	(22 fruc. II)	Strasbourg (I) & Djhlhyseren (Haut-Rhin)
14 sept. 94	(28 fruc. II)	Libération des Nantais
30 sept. 94	(9 vend. III)	Libération des habitants de Dun (Meuse)
3 oct. 94	(12 vend. III)	Bitche (Moselle)
8 oct. 94	(17 vend. III)	Fontrevault (Maine-et-Loire)
10 oct. 94	(19 vend. III)	Valognes (Manche)
18 oct. 94	(27 vend. III)	Prépotin (Orne)
30 oct. 94	(9 brum. III)	Périgueux & Strasbourg (II)
2 nov. 94	(12 brum. III)	Creuzière supérieure (Ardèche)
4 nov. 94	(14 brum. III)	Sarreguemines (Moselle)
14 nov. 94	(24 brum. III)	Réunion-sur-Oise (Guise, Aisne)
18 nov. 94	(28 brum. III)	Villerchief (Doubs) & Beauvais (Loire)
22 nov. 94	(2 frim. III)	Fougères & Dol (Ille-et-Vilaine)
16 déc. 94	(26 frim. III)	Carrier et ses complices à Nantes
3 fév. 95	(15 pluv. III)	Riom (Puy-de-Dôme)
6 mai 95	(17 flo. III)	Procès des membres du Tribunal rév.
7 mai 95	(18 flo. III)	Exécution de Fouquier-Tinville
17 mai 95	(28 flo. III)	Les 3 derniers accusés (renvoyés à Angers)

JUGEMENTS & DÉCISIONS DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS AU JOUR LE JOUR

Le Tribunal révolutionnaire de Paris, créé par la Convention le 9 mars 1793, sous la pression de la Montagne et après une longue discussion, fut installé le 28 mars, sous le nom de *tribunal criminel extraordinaire*, rebaptisé le 29 octobre 1793 (8 brumaire an II), modifié plusieurs fois dans son fonctionnement et son personnel et supprimé le 31 mai 1795 (12 prairial an II).

Ma démarche

Il m'est un jour venu l'envie de faire un graphique du nombre des condamnés à mort par la Tribunal révolutionnaire de Paris. Mais je me suis vite aperçu qu'il était impossible de trouver les chiffres, qu'il faudrait que je reconstitue les listes quotidiennes de condamnés pour les avoir. J'avais un livre qui en contient beaucoup (toutes croyais-je), « Journal d'un bourgeois de Paris [Guittard] sous la Révolution » (Raymond Aubert) ; je savais que l'« Histoire parlementaire de la Révolution française » en donne aussi beaucoup ; je connaissais enfin le site des guillotinés qui recense, avec force détails, tous les exécutés de France.

Ma première liste permettait déjà de tirer les bonnes conclusions, mais elle était très inexacte. Les ouvrages susmentionnés ne couvrent pas toute l'histoire du Tribunal, et contiennent des lacunes. Quant au site des guillotinés, outre des lacunes, il contient aussi beaucoup d'erreurs de date et beaucoup de doublons ; il recense les noms sous toutes leurs orthographes connues, de sorte qu'une même personne pouvait se retrouver plusieurs fois dans ma liste, soit des jours différents (en raison d'une erreur de date pour l'une des variantes), ce qui qu'il était alors presque impossible de repérer, soit le même jour, ce qui, même dans ce cas, ne sautait toujours pas aux yeux. (Ce site m'a néanmoins permis de compléter ma liste initiale et, en faisant des copier-coller des notices, de constituer la base de ma liste définitive.)

C'est alors que j'ai fait la connaissance de Jean-Claude Lecas, un acteur, passionné par la Révolution, qui travaillait sur les condamnés en vertu de la loi du 22 prairial an II. C'est lui qui m'a fait découvrir les Archives Nationales où, n'étant pas un universitaire, je n'avais encore jamais mis les pieds, ni même songé à aller. Et c'est alors que je me suis résolu à consulter tous les dossiers du Tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à me lancer dans un énorme travail. Ce qui avait été « une idée comme ça » allait m'occuper pendant des années (2006-2017).

Mais mon objectif restait le même : une liste pour obtenir les chiffres. J'avais déjà les noms des condamnés et le détail de leur état, je ne cherchais qu'à certifier les dates de condamnation, et non à relever leurs motifs précis (les formules rituelles n'apprenant rien sur les actes individuels). En outre, la moindre chose à faire prend du temps aux Archives, et je ne voulais pas que ce travail s'éternise. J'avoue que, si cela était à refaire, je m'y prendrais autrement. Mais il est trop tard pour revenir en arrière, pour ressortir tout ou partie des 250 cartons (consultations limitées à 5 ou 7 cartons par jour à cette époque, à 10 aujourd'hui). Je ne le fais que ponctuellement pour vérifier certains détails.

La consultation des archives m'a cependant amené à recenser aussi les personnes qui furent libérées ou condamnées à d'autres peines que la mort. A voir ces informations, que l'on ne trouve nulle part (sauf dans le registre de Campardon,

manuscrit et par ordre alphabétique quand j'ai commencé mon travail, numérisé et classé par dossiers depuis), il m'a semblé important de les relever pour ne plus avoir à y revenir. Je précise que les libérations pouvaient être le fait d'acquittements ou de non-lieu prononcés par le Tribunal assemblé en la chambre du Conseil, c'est-à-dire sans procès. J'ai noté ce détail. Mais, là encore, je n'ai pas, sauf exception, relevé les motifs d'inculpation, et ce pour la même raison que je ne l'ai pas fait pour les condamnés.

Ainsi, on voit que ma liste est constituée de différentes couches. Comme elle n'était pas destinée à être publiée, elle ressemble à un brouillon, anoté, corrigé, complété, même si je l'ai bien lissée depuis. Je précise l'origine de telle information, j'indique l'auteur de telle autre, je signale, dans les notices tirées du site des guillotinés, les erreurs de date sans les effacer ; je conserve toutes les versions des noms que l'on trouve sur ledit site (ce qui facilite les recherches automatiques) ; je me suis inventé la mention « *vdmy* », pour « vu de mes yeux » ; et bien sûr, je précise les numéros des cartons et des dossiers.

Une grande difficulté, dans ce travail, résidait dans l'orthographe des noms. J'ai vu un même nom écrit de trois manières différentes sur une même ligne. Je me suis basé, autant que possible, sur les signatures des intéressés, lorsqu'elles figurent au bas des interrogatoires (ce qui est précisé, à côté du nom, par la mention « signe ».)

L'idée étant d'avoir les chiffres des exécutés, les noms des condamnés sont notés à la date de l'exécution. Mais beaucoup — jusqu'à février 1794 — furent condamnés la veille ou plus tôt encore. Dans le premier cas, un * devance leur nom ; rien de plus (la date de la condamnation est précisée dans la notice). Dans le second cas, une note d'information, le jour de la condamnation, signale ladite condamnation ; la notice du condamné figure à la date de sa condamnation, et un ** devance son nom ; une notice d'information, ce jour-là, signale encore le cas. Les condamnés n'ayant pas été exécutés n'apparaissent donc que dans la note d'information, le jour de leur condamnation, et ne sont pas non plus comptés, dans mes tableaux, parmi les exécutés (cela ne concerne que 2 hommes, qui se suicidèrent, et 8 femmes, enceintes).

Les exécutions faisaient l'objet d'un « procès-verbal d'exécution de mort » qui, jusqu'au 22 octobre 1793, figurent dans le dossier et, après, sauf exception, dans les cartons W524 à W530. La mention « PVE » indique que je l'ai vu, et je précise dans quel carton. Mais il arrive quelques fois que ce document manque, auquel cas je le signale et j'ai tiré la confirmation de l'exécution d'autres sources (journal de Guittard, Mémoires de Sanson, Moniteur, « Liste des victimes du Tribunal révolutionnaire de Paris » de Rathelot).

Au sujet des exécutions, je signale que je présente les exécutés du jour dans l'ordre alphabétique et non selon l'ordre des dossiers ou par procès, ceci afin de faciliter les recherches. (Deux exceptions : 29 prairial et 11 thermidor) L'inconvénient est que les intéressés sont mélangés sans que l'on sache, de prime abord, dans quelle affaire ils étaient impliqués et avec qui. Les références, qui sont toujours indiquées, permettent toutefois de reconstituer les groupes d'accusés (acquittés compris).

Enfin, de manière générale, toutes les informations utiles ou intéressantes font l'objet d'une note.

Le premier résultat a été de me permettre de dresser le tableau quotidien du nombre d'exécutions, de libérations et de condamnations à d'autres peines (p. 704). Je fais

également les totaux tous les 10 jours et tous les mois. Ces tableaux contiennent également une colonne « parisiens », c'est-à-dire les exécutés domiciliés à Paris, information qui, outre quelques erreurs, englobe des personnes de passage (députés, fonctionnaires, etc.) qui n'étaient pas à proprement parler « parisiennes ».

Pour couronner le tout, j'ai relevé dans les Archives Parlementaires et les Procès-verbaux de la Convention le nombre de détenus dans les prisons parisiennes (p. 866).

Toutes ces données m'ont permis de faire des graphiques et des courbes qui offrent une sorte de photographie de l'histoire du Tribunal révolutionnaire (p. 716).

Observations et surprises

Un simple coup d'œil permet d'observer 5 périodes :

- 1) avril-octobre 1793,
- 2) dernière décade d'octobre à la première décade d'avril 1794,
- 3) deuxième décade d'avril à première décade de juin 1794,
- 4) deuxième décade de juin à fin juillet 1794 (la « Grande Terreur »),
- 5) août 1794 à mai 1794.

On voit que le nombre d'acquittés est important voire supérieur au nombre d'exécutés durant les deux premières périodes, et plus important encore durant les deux périodes suivantes, quoique proportionnellement très inférieur au nombre d'exécutés. Après thermidor, le nombre d'exécutés est dérisoire, les prévenus sont libérés en masse (acquittements ou jugements du Conseil), et le Tribunal révolutionnaire n'a quasiment plus d'activité en 1795 (sauf procès Fouquier).

Trois surprises.

La première, celle que je pressentais, est la nette augmentation du nombre d'exécutés à partir de la deuxième décade d'avril, c'est-à-dire après l'adoption de la loi du 27 germinal (16 avril) qui supprimait tous les tribunaux révolutionnaires de province, suppression confirmée par la loi du 22 prairial (10 juin) suivant. Si on sait que le nombre d'exécutions explose après le 22 prairial, peu d'historiens signalent qu'il explose parce qu'elles se concentrent à Paris, et personne, à ma connaissance, n'a jamais relevé qu'il avait déjà explosé à la suite de la loi du 27 germinal, ce qui marque le véritable début ce que l'on appelle abusivement, mais à dessein, la « Grande Terreur ».

La deuxième, qui va à l'encontre de ce à quoi je m'attendais, c'est la proportion de « Parisiens » par rapport au nombre d'exécutés, qui est relativement constante, autour de 40 %, alors que je pensais qu'elle s'effondrerait après le 27 germinal. Je ne me l'explique pas.

La troisième, concerne le nombre de détenus à Paris. Il augmente nettement, logiquement, à partir du début de septembre 1793, ce qui correspond à la journée du 5 septembre et à l'adoption de la loi des suspects (17 septembre). Il augmente ensuite de manière constante, sans que la loi du 27 germinal n'ait un effet accélérateur. Au contraire, il chute à ce moment-là. Il passe de 7480 à 6737 (du 18 au 22 avril), soit 743 de moins, ce qui ne s'explique pas par la seule augmentation soudaine du nombre d'exécutions, de libérations et autres (environ 80 personnes durant ces 5 jours). Il aurait dû augmenter. En revanche, il est logique que

l'augmentation qui suit, en raison des transferts en provenance des dépts, soit malgré tout ralentie par l'accélération fulgurante du nombre de personnes jugées (donc extraites des prisons, quel qu'ait été leur sort). Par contre, sans surprise, le nombre de détenus dans les prisons parisiennes s'effondre après le 9 thermidor, moins du fait des libérations prononcées par le Tribunal révolutionnaire (pourtant massives) que par les élargissements ordonnés par le Comité de sûreté générale

Signes et abréviations utilisés :

* : condamné la veille	JC : Jean-Claude Lecas
** : condamné au moins 2 jours avant	lib : libéré sur décision du conseil
acquit : acquitté par le Tribunal	mdc : maison de correction
admin : administration, administrateur	mds : maison de santé
cond. : condamné	prov : provisoire
demt : demeurant	PVE : Procès-verbal d'exécution de mort
dép : déportation	renv : renvoi ou renvoyé
dépt : dépt	signe : vu sa signature
dét : détention	SCJ : signification au concierge du juge-
dev : devant	-ment qui condamne X à mort
dir : directeur ou directeur	TR : Tribunal révolutionnaire
ex : exécuté	vdmy : vu de mes yeux

Nota 1 :

Les condamnés à mort sont signalés au jour de leur exécution et non au jour de leur condamnation (souvent la veille), à moins qu'ils aient été exécutés le même jour ou aient échappé à leur exécution (2 suicides, 8 grossesses), auquel cas ces derniers sont signalés en note le jour de leur condamnation. Ces derniers, n'entrant dans aucune de mes catégories, n'apparaissent pas dans les tableaux des chiffres.

Nota 2 :

Les députés à la Convention, à la Législative et à la Constituante sont surlignés, ainsi que les généraux.

Nota 3 :

La deuxième case, à droite de la date, indique le bilan du jour : exécuté(s) // libéré(s) / autre peine.

6 avr 93	1//0/0	1 ^{er} CONDAMNÉ À MORT par le TR Exécuté place de la Révolution, à 19 h.

6 avr 93	1//0/0	1 ^{er} CONDAMNÉ À MORT par le TR Exécuté place de la Révolution, à 19 h.

6 avr 93	1//0/0	1 ^{er} CONDAMNÉ À MORT par le TR Exécuté place de la Révolution, à 19 h.

6 avr 93	1//0/0	1 ^{er} CONDAMNÉ À MORT par le TR Exécuté place de la Révolution, à 19 h.

- GUYOT dit DES MAULANS** Louis, âgé de 42 ans, ci-devant gentilhomme poitevin, natif d'Allon, dépt de la Charente, condamné à mort le 6 avril 1793 (exact), par le tribunal de Paris, comme émigré dans le mois de février ou commencement de mars 1792, arrêté porteur d'une cocarde blanche, d'un bouton fleurdelysé, de deux pistolets, de plusieurs balles et lingots de différents calibres, d'un passeport du bourgmestre de Malmédy en date du 30 novembre 1792, d'une permission à lui donnée pour venir à Verdun, en date de 29 septembre précédent, signée Barbe.iers, commandant de la 4^e compagnie de la coalition des gentilhommes poitevins, et visée par Descare de Perasse (?), rentré en France du 8 au 9 décembre dernier. (W268.1^{er}) (Cond et Ex le 6 avr. Vu la SCJ et le PVE manuscrits dans le dossier) (n° 7 dans la liste de Rathelot)

[illegible]

3 LIBÉRÉS :

BRIANCON (signe) Augustin, 21 ans, chirurgien major du régiment des hussards de la mort, demeurant à Paris (W268.2) (acquit 9 avr) *vdmy*
 ESPEROUX Etienne, 26 ans, grenadier des fédérés des 83 départ, demeurant au comité des fédérés aux Jacobins à Paris (W268.2) (acquit 9 avr) *vdmy*
 GALLET Charles, 31 ans, maître d'armes, demeurant à Paris (W268.2) (acquit 9 avr) *vdmy*

2 AUTRE : renv au dir du dépt de Paris
(libérés le 19 mai 93. Même dossier)

LE ROUGET (signe) Pierre, 58 ans, ex-chanoine (W268.3) (renv 9 avr) *vdmy*
 DRONCHAT (signe) Jean-François, 42 ans, prêtre, en France depuis 18 ans (W268.3) (renv 9 avr) *vdmy*

Info : Jean-François Dronchat et Pierre Le Rouget, prêtres, furent renvoyés ce jour devant le Directoire du dépt de Paris. Mais le Tribunal criminel extraordinaire statua à nouveau à leur sujet le 19 mai 1793 et les libéra. (W268.3)

11 avr 93

1//1/0

Exécuté place de Grève, à 11 h.

- 2 — 1. ***LUTTIER** Nicolas, canonnier, ancien grenadier au régiment du roi, né à St Dizier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 10 avril 1793 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit qu'il avait une âme qu'elle était pour son roi, qu'il l'avait payé, qu'il était mort, mais qu'il existait encore et qu'il reparaîtrait bientôt ; que la France était perdue s'il n'y avait pas de roi, parce que la France était trop grande pour une République. (W268.4) (Cond hier. Ex le 11, place de Grève, à 11 h. Vu la SCJ et le PVE manuscrits dans le dossier)

1 LIBÉRÉ :

MALET (signe) Anet Etienne, 26 ans, capitaine à la suite de la cavalerie, demeurant à Paris (W268.5) (lib 11 avr 93) *vdmy*

15 avr. 93

1//0/0

Rien dans Rabourdin. Condamné à mort d'après Campardon. Date d'exécution inconnue. (Pas de PVE dans le dossier)

- 3 — 1. **BLANCHELANDE** Louis Philibert Rouxel, gouverneur des îles Saint-Domingue (W268.6) (mort 15 avr 93) (PVE daté du 15 avr d'après l'inventaire des pièces, seule pièce) (Confirmé par Rathelot, p. 2, n° 9)

17 avr. 93

0//3/0

3 LIBÉRÉS :

DESSAUBAZ (signe) Martin, 43 ans, prêtre, demeurant à Paris (W268.7) (lib 17 avr 93) *vdmy*

PRIEUR (signe) Etienne Emanuel, 26 ans, frotteur à gages, demeurant à Paris, section de Bondy (W268.8) (acquit 17 avr 93) *vdmy*

PETIT Thomas Pierre, 43 ans, chiffonnier, demeurant à Paris (W268.9) (acquit 17 avr 93) *vdmy*

19 avr. 93

1//0/0

Exécuté place de la Réunion.

- 4 — 1. ***CLERC** Jeanne-Catherine — domestique — **CLER** Jeanne Catherine, cuisinière, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme contre-rév., le 18 avril 1793 (exact), par le tribunal rév. de Paris. — **LECLER** Jeanne Catherine, âgée de 50

ans, cuisinière depuis 15 ans dans la même maison, née et domiciliée à Paris, condamnée à mort par le tribunal rév. de Paris, le 18 avril 1793, pour avoir dit, en allant au marché, qu'elle aimerait mieux un roi, que cela n'irait pas bien sans cela. (W268.10) (Cond hier. Ex le 19 avr. Vu la SCJ et le PVE manuscrits dans le dossier.)

20 avr. 1793 1/0/0 Exécuté place de la Réunion.

- 5 — 1. ***VAUJOURS** (signe) Anne-Hyacinthe — ci-devant colonel au 5^e régiment de dragons, dans l'armée de Dumouriez — **VAJOURS** Anne Hyacinthe, colonel du 3^{ème} régiment de Nancy, dépt de la Meurthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 20 avril 1793 (19 avril) par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendant à opérer, par le meurtre et l'incendie, la dissolution de la représentation nationale, et des sociétés patriotiques, et le rétablissement de la royauté. (Il n'est pas mentionné par Guittard, contrairement aux deux autres le lendemain) (W268.11) (Cond hier. Ex le 20 avr. Vu la SCJ et le PVE manuscrits dans le dossier.)

21 avr. 93 2/0/0 Exécuté place de la Révolution.

- 6 — 1. ***CLINCHAMP** (signe) **SAINT-ANDRÉ** Antoine-Jean — ci-devant prieur de la Trinité de Clisson (Loire-Inférieure) — **CLINCHAMP** Antoine Jean, Clisson, prieur — **CLINCHAMP** Antoine Jean (dit St André), âgé de 64 ans, natif de Montbrisson, prieur de Clisson, prêtre, domicilié à Beaumont-le-Vicomte, dépt de la Sarthe, condamné à mort comme contre-rév., le 20 avril 1793 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W268.12) (Cond hier. Ex le 21 avr. Vu SCJ et PVE manuscrits dans le dossier.)
- 7 — 2. ***DU GUINY** (signe) — **DUGUIGNY** Gabriel (dit BELAIR) — né à Nantes — **BELAIR**, marquis de, officier de marine émigré — **DUGUIGNY** Gabriel (dit **Dubelair**), âgé de 30 ans, natif de Nantes, dépt de la Loire Inférieure, ex marquis et lieutenant de vaisseau, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme émigré, le 20 avril 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W268.13) (Cond hier. Ex le 21 avr. Vu la SCJ et le PVE manuscrits dans le dossier.)

22 avr. 93 0/0/1

1 AUTRE : non-lieu, renvoyé aux tribunaux compétents
SONNET Pierre Denis, (W268.14) (renv 22 avr 93) *vdmy*

23 avr. 93 0/4/0

4 LIBÉRÉS :

DECOUTREIVE (signe) Pierre, 22 ans, papetier, demeurant à Paris (W269.15)
(lib 23 avr 93) *vdmy*

DECOURTIVE (signe) Nicolas, 25 ans, dragon au 2^e rgt, demeurant à Paris (W269.15)
(lib 23 avr 93) *vdmy*

LEINÉ Nicolas, 32 ans, perruquier, soldat au 73^e régiment d'infanterie, en garnison à Rocroy (W269.15) (lib 23 avr 93) *vdmy*

DHARAMBURE (signe) Louis François Alexandre, environ 50 ans, lieutenant général commandant les troupes du Haut-Rhin et de la Rauracie (W269.17)
(acquit 23 avr 93) *vdmy* — Voir la note.

Info : Le 6 avril, l'accusateur public signala à la Convention qu'il n'avait pas les pièces pour juger Darambure (sic), Fontenay et Lanaagh, décrétés d'accusation, ainsi que d'autres émigrés, insurgés et contre-révolutionnaires. La Convention décréta « que l'accusateur public du tribunal extraordinaire est autorisé à se faire remettre toutes les pièces qu'il avait transmises au ministre de la justice ou aux comités de la Convention. Le ministre de la justice et les comités seront tenus de faire passer, sans aucun délai, à l'acusatuer public dudit tribunal toutes les pièces dont ils sont dépositaires, sans déroger néanmoins aux exceptions portées par la loi rendue dans la séance d'hier. » (Archives Parlementaires, tome LXI, p. 373)

1 LIBÉRÉ :

MARAT Jean-Paul, 49 ans, né à Boudry, comté de Neuchâtel, en Suisse, député à la Convention, demeurant à Paris, n° 30 rue des Cordeliers, acquitté le 24 avril par le Tribunal rév., ayant considéré qu'il n'est pas constant que dans les carnets intitulés « L'ami du peuple » et « le publiciste » par Marat, l'auteur, ait provoqué 1° au pillage et au meurtre, 2° un pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple, 3° l'avilissement et la dissolution de la Convention nationale. (Vu l'ordonnance d'acquit. Photo page suivante.) (W269.16)

25 avr. 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ :

DANDE (signe) Jean, 28 ans, receveur à la ville, demeurant à Paris (W269.18)
(lib 25 avr 93) *vdmy*

28 avr. 93 2//0/0

Condamnés le 27, ex.s le 28.
Exécutés place de la Réunion, vers midi.

- 8 — 1. ***BOUCHÉ** (signe) François, 37 ans, dentiste, SDF, herboriste, né en 1754 au Mesnil Eusdes, sans domicile fixe, colporteur ou forain, arrêté à la Chapelle St Mesnin (Loiret), condamné à mort le 27 avril, ex. au Carrousel, inhumé à la Madeleine. (W269.20) (Cond hier. Ex le 28 avr. Vu SCJ et PVE manuscrits dans le dossier.)
- 9 — 2. ***MANGOT** (signe) Désiré Charles, âgé de 21 ans, cocher de place, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 27 avril 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant par des propos qu'il a tenu dans un corps de garde, où il était détenu, provoqué le rétablissement de la royauté, et avancé qu'il était chef de parti. (W269.19) (Cond hier. Ex le 28 avr., vers midi. Vu SCJ et PVE manuscrits dans le dossier.)

30 avr. 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ :

DÈSPARBÈS Jean-Jacques-Pierre — 72 ans, lieutenant général, gouverneur de Saint-Domingue, arrivé dans cette colonie le 17 septembre 1792 et déporté le 21 octobre suivant (par ordre des commissaires Poverel et Santhonax), ayant refusé de faire agir la force publique après en avoir été requis légitimement (W269.21)
(acquit 30 avr 93) *vdmy*

2 mai 93 1//0/0

A PARTIR D'ICI, SCJ et PVE sont désormais des imprimés à remplir.
Exécuté place de la Réunion, à 11 h.

- 10 — 1. ***JUZEAU (sing)** Antoine, âgé de 23 ans, fils aîné, négociant, né et domicilié à Angoulême, dépt de la Charente, condamné à mort, le 1 mai 1793, par le tribunal rév. séant à Paris, comme émigré. (W269.22) (Cond 1^{er} mai. Ex le 2 mai, à 11 heure du mat. Vu la SCJ et le PVE imprimés dans le dossier.)

3 mai 93

4 condamnés à mort, 3 exécutés le lendemain.

Info : Madeleine Françoise Joséphine Kolly, née Robec, condamnée à mort ce jour avec les trois exécutés du lendemain, dont son mari, se prétendit enceinte et fut exécutée le 5 novembre 1793 (15 brum. an II). (W269.23) Elle figure sur la SCJ collective, mais il n'y a pas de PVE individuel à son nom comme pour 3 les autres, dont son mari.

4 mai 93 3//0/0

La femme Kolly, condamnée avec eux le 3, déclarée enceinte,
fut exécutée le 15 brumaire an II (5 nov. 93)
Exécutés place de la Réunion

Insaisant l'acte de 1793
Du 24 avril 1793
Jest au jour de l'arrestation

1793

Du 24 avril 1793
Ordonnance qui ac-
quite

Marat

+
Député à la
Convention Nationale

NOUS, Jacques Bernard Marie Montané

Président du Tribunal Criminel révolutionnaire, créé par la loi du
10 Mars 1793, vu la déclaration du Juré de
jugement sur l'accusation portée contre Jean Paul
Marat, par le Juré de la Convention N.
des vingt et six de la Convention N.
qui n'a pas constaté que dans des écrits
intitulés L'ami du peuple et le publiciste par
Marat, député à la Convention Nationale, l'auteur
ait provoqué 1° au pillage et au meurtre l'un ou
l'autre des attenteurs à la souveraineté du peuple
2° l'abolition de la Constitution de la Convention
Nationale

Disons que ledit Jean Paul Marat



Est acquitté de l'accusation, en conséquence ordonnons qu'il
ser mis en liberté sur le champ, si toutefois il n'est
détenu pour autres causes,

Fait et prononcé à l'Audience publique du Tribunal le Mercredi
24 avril mil sept cent quatre-vingt-neuf l'An de
la République. J. B. M. Montané

Et à la même audience que dessus, par la
requête des accusateurs publics du Tribunal
l'ordonnance G. D. est en a pu avoir
délibéré a ordonné que la dite ordonnance sera
imprimée, affichée partout ou besoin sera
fait en pays de la Convention N. par Jacques Bernard
Marie Montané procureur, l'un des fonctionnaires
autorisés par la Convention N. pour l'administration
de la République. J. B. M. Montané
Procureur

- 11 — 1. ***BEAUVOIR** (signe) François Auguste Renaud de (2 mai 93) — **BEAUVOIR** F. Auguste Renard, (dit Mazu), âgé de 45 ans, né à Constantinople, ex comte et lieutenant dans la légion de Luxembourg, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 3 mai 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W269.23) (Cond hier. Ex le 4 mai, place de la Réunion. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 12 — 2. ***KOLLY** (signe) Paul Pierre, ancien fermier général, âgé de 42 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme complice de Beauvoir, le 3 mai 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W269.23) (Cond hier. Ex le 4 mai, place de la Réunion. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 13 — 3. ***BRÉARD** Jean Nicolas, ancien commissaire de la marie, âgé de 36 ans, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 3 mai 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W269.23) (Cond hier. Ex le 4 mai, place de la Réunion. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)

10 mai 93 2//7/0 Condamnés ce jour, mais ex. quand ? Le 9 d'après Rabourdin, mais pas sûr.
Exécutés place de la Réunion.

- 14 — 1. ***BEAULIEU** (signe) Louis-Alexandre (9 mai. 93) — **BEAULIEU** Louis, Alexandre, âgé de 36 ans, natif de Chartres, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 9 mai 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Mauny, aide major des ci-devant suisses de l'Artois. (W270.24) (Cond hier. Ex le 10 mai, place de la Réunion. Vu le PVE dans le dossier, 1^{ère} partie, sur 5. Pas de SCJ.)
- 15 — 2. ***REVIERS DE MAUNY (de) (vrai nom) ou REVIERSMAUNY** (signe) Jacques François Vincent, major de la garde suisse du 2^{ème} frère du dernier tyran roi, âgé de 40 ans, né et domicilié à Douy, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort le 9 mai 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'émigration. (W270.24) (Cond hier. Ex le 10 mai, place de la Réunion. Vu le PVE dans le dossier, 1^{ère} partie. Pas de SCJ.)

7 LIBÉRÉS :

BOUCHÉ (signe) ou **BOUCHÉR** Pierre Joseph, conducteur de diligence de Paris à Bâle, demeurant à Troyes (W271.27) (lib surv 10 mai) *vdmy* — libéré à charge pour lui de se présenter à la justice toutes les fois qu'il sera requis, de faire sa soumission en conséquence au greffe du tribunal et en outre de donner caution dont la soumission sera également reçue au greffe en la forme requise — libéré effectivement le 11 mai

MOREL (signe) Jean Honoré Théodore, 22 ans, commis chez le citoyen Bertrand, receveur de la lotterie pour St Michel, bureau 86, y demeurant (W271.25) (acquitt 10 mai) *vdmy*

MARTIN (signe) François, 19 ans, compagnon orphèvre, demeurant rue St Séverin, né et demeurant à Paris (W271.25) (acquitt 10 mai) *vdmy*

GUY (signe) Charles Barthélémy, 21 ans, clerc de notaire chez le citoyen Badnier notaire, 9 rue St Séverin, y demeurant (W271.25) (acquitt 10 mai) *vdmy*

BOUVET (signe) Michel, 24 ans, domestique du citoyen Prault, imprimeur libraire de la Ste Chapelle au Palais, y demeurant (W271.25) (acquitt 10 mai) *vdmy*

LA NOUË (signe) René Joseph, 62 ans, lieutenant général des Armées de la République française, demeurant ordinairement à St Quentin (Aisne), général de division sous Miranda (W271.26) (acquitt 10 mai 93) *vdmy*

LE NORMAN (signe) ou **LENORMAND** ou **LENORMANT** Jean-Baptiste, 27 ans, imprimeur à Paris (W271.28) (lib 10 mai) *vdmy*

15 mai 93 0//4/0

4 LIBÉRÉS :

BRUNOT (signe) Marie-Joseph, 19 ans, horloger, né et demeurant à Paris (W271.29) (lib 15 mai) *vdmy*

TANQUEREL (signe) René, 19 ans, commis chez le citoyen Rouillard, payeur de rentes, demeurant à Paris (W271.29) (lib 15 mai) *vdmy*

JOUNAU (signe) Modeste, 28 ans, domestique chez le citoyen Sauveur, demeurant à Paris (W271.29) (lib 15 mai) *vdmy*

DELION (signe) Claude, 21 ans, garçon parfumeur chez le citoyen Chardy, demeurant pont St Michel (W271.29) (lib 15 mai) *vdmy*

16 mai 93

0//1/0

1 LIBÉRÉ :

MIRANDA (signe) François — 40 ans, natif du Pérou, général de division, accusé d'avoir trahi les intérêts de la République lors du bombardement de Maestricht, de l'évacuation de Liège et de la bataille de Neerwinden (acquitté à l'unanimité) (W271.30) (acquitté 16 mai) *vdmy*

Info : Acquitté à l'unanimité ce jour, le général Miranda fut de nouveau arrêté le 5 juillet suivant par ordre du Comité de salut public, arrestation confirmée le 11 juillet par la Convention. Libéré par décret le 15 janvier 1795 (26 niv. III), la Convention le décréta de nouveau d'arrestation le 22 octobre 1795 (30 vend. IV).

17 mai 93

Le général Miaczynski, condamné à mort ce jour, fut ex. le 22 mai. 93

Info : Ce jour fut condamné à mort le maréchal de camp Miaczynski (armée du Nord). Mais il écrivit le lendemain à la Convention pour demander un sursis de trois jours, le temps d'écrire un mémoire sur des révélations que lui aurait faites Dumouriez. La Convention lui envoya deux commissaires, Rouzet et Drouet, pour recevoir ses déclarations. De retour à la Convention, Rouzet demanda à conférer avec le Comité de salut public et qu'il soit sursis à l'exécution jusqu'au rapport du Comité. Sur le rapport de Cambon, toujours le 18 mai, la Convention renvoya Rouzet et Drouet auprès de Miaczynski pour prendre d'autres renseignements. La Convention, satisfaite, leva le sursis le 21 mai. (*Archives Parlementaires*, LXV, p. 159) Miaczynski fut exécuté le lendemain, 22 mai. (W271.31)

Sénart, agent du gouvernement, a rapporté dans ses *Mémoires* : « Si, lors du jugement de Danton et de Lacroix, on ne dévoila pas leur complicité dans deux fabriques de faux assignats, c'est que le comité de sûreté générale voulait préserver quelques-uns de leurs complices. Ce délit, si vil et si bas, fut dénoncé par Miaczynski avant sa mort ; il écrivit à la Convention qu'il avait de grands secrets à révéler ; des commissaires furent envoyés, et Miaczynski déclara ces fabriques de faux assignats, et des faits de trahison contre quelques autres. On rapporta à la Convention que Miaczynski était ivre de punch, qu'il n'avait pas l'usage de ses sens, mais Miaczynski, irrité de la légèreté de la visite des commissaires, écrivit, et sa lettre fait la base de ces renseignements ; il en résulte que Lacroix et Danton avaient élevé et soutenu deux fabriques de faux assignats, sous la direction du nommé la Pallière, leur confident, et l'intime de Lacroix, lequel la Pallière a été en arrestation, et sortit après le 9 thermidor, par l'intrigue de Bourdon (de l'Oise). L'une de ces fabriques était à Liège, dans la ville même ; l'autre au château d'Aix-la-Chapelle. » (Buche et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, tome 32, p. 392)

19 mai 93

0//2/0

2 LIBÉRÉS :

LE ROUGET Pierre (W268.3) — voir 9 avril 93

DRONCHAT Jean François (W268.3) — voir 9 avril 93

Info : Jean-François Dronchat et Pierre Le Rouget, prêtres, avaient été renvoyés le 9 avril devant le Directoire du dépt de Paris. Mais le Tribunal criminel extraordinaire statua à nouveau à leur sujet ce jour et les libéra. (W268.3)

20 mai 0//3/0

3 LIBÉRÉS :

MARTIN (signe) Alexis, 29 ans, instituteur privé, demeurant à Paris, accusé d'être prêtre réfractaire (W271.32) (lib 20 mai) *vdmy*

CUNY (signe) François, 60 ans, curé constitutionnel de Fontaines (W271.33) (lib 20 mai) *vdmy*

LOIGNON (signe) Charlemagne, 19 ans, commis marchand chez le citoyen Loignon, son frère, rue de la Poterie, section des Halles (W271.34) (lib 20 mai) *vdmy*

21 mai 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ :

THURING (signe) ou TURING Joseph, 27 à 28 ans Joseph, adjudant général à l'armée du Nord sous Dumouriez (W271.35) (Wallon I) (acquit 20 mai) *vdmy*

22 mai 1//0/0 Condamné le 17 mai, ex. le 22 mai. (Vu le PV) Exécuté place de la Révolution.

16 — 1. ****MIACZYNSKI** (signe) Joseph, maréchal de camp des armées de la République, âgé de 42 ans, né à Varsovie, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 mai 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme traître à la patrie, ayant tenté d'exécuter les ordres de Dumourier après sa trahison, en cherchant à s'emparer de la ville de Lille et autres places de la République, et d'arrêter les membres de la Convention, commissaires auprès des armées. (cité dans : La vie religieuse à Paris sous la terreur 1792-1794 page 99) (W271.31) (Cond le 17. Ex le 22 mai, place de la Révolution. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)

23 mai 1//0/0 Condamné le 22, ex. le 23 mai. (Vu le PV) Exécuté place de la Révolution.

17 — 1. ***De VAUX** (signe) ou **DEVAUX** Philippe, fils naturel du feu prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, âgé de 32 ans, colonel adjudant général de l'armée du Nord, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme complice de Dumourier, le 22 mai 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W271.36) (Cond hier 22 mai. Ex le 23 mai, place de la Révolution. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)

25 mai 93 0//4/0

4 LIBÉRÉS :

TAUPIN (signe) Joseph Augustin, 25 ans, commis marchand chez le citoyen Fenard, demeurant à Paris (W271.37) (lib 25 mai) *vdmy*

LA PLACE (signe) Adélaïde Clotilde, femme LACLOYE (signe) , 36 ans, libraire comme son mari au Palais Royal, demeurant à Paris (W272.38) (lib 25 mai) *vdmy*

JÉRICOT ou GÉRIOT Paul, chaircuitier (?) et marchand de laine, demeurant à Gien (W272.39) (lib 25 mai) *vdmy*

WAGON (signe) ou VAGON Jean François, 38 ans, ci-devant valet de chambre de la citoyenne de Pange, demeurant à Paris (W272.40) (acquit 25 mai) *vdmy*

27 mai 93 0//2/0

2 LIBÉRÉS :

BOSREDONT (signe) François Pierre, 30 ans, cmdt de la garde nationale de Mornay-sur-All.... (Cher) (W272.42) (lib 27 mai) *vdmy*

TOUPIOLLE (signe) ou TOUPIOLE Alexis, 34 ans, domestique frotteur, deimt à Paris (W272.43) (lib 27 mai) *vdmy*

28 mai 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ :

STENGEL (signe) Henry, 48 ans, général de brigade à l'armée du Nord, demeurant à l'armée depuis 30 ans (W272.41) (acquit 28 mai) *vdmy*

30 mai 93 0//1/2

1 LIBÉRÉ :

MAYDIEU (signe) Jean, 51 ans, ci-devant chanoine de la cathédrale de Troyes (W272.44) (acquit 30 mai) *vdmy*

2 AUTRE : déportation en Guyane

DELAHUPROYE (signe) ou LA HUPROIE Pierre, 60 ans, ex secrétaire du roy, né et demeurant à Troyes (W272.44) (dép 30 mai) *vdmy*

LE MUET (signe) ou LEMUET-MAUROY Nicolas-Pierre, 48 ans, négociant, né et demeurant à Troyes (W272.44) (dép 30 mai) *vdmy*

1^{er} juin 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ :

LAURENS jeune (signe) Claude François, libraire à Paris, demeurant 37 rue St-Jacques à Paris (W273.50) (acquit 1^{er} juin) *vdmy*

2 juin 93 0//3/0

3 LIBÉRÉS :

VERDIER DUBARRAT (signe) Aymard Marie Antoine Benjamin, 21 ans, demeurant à Paris depuis 5 semaines, avant à Boulogne sur Mer, de juin à janvier, avant à Douvres (Angleterre) pendant 4 mois, par désir de voir l'Angleterre (W272.45) (Liberté conditionnelle, 2 juin) *vdmy*

PENNE (signe) Léopold, 24 ans, parfumeur, demeurant à Paris (W272.46) (lib 2 juin) *vdmy*

MICHEL (signe) Jacques Henry Sébastien, 61 ans, demeurant à Mont Luçon, district de Coutances ci-devant seigneur de Mont Luçon, (W272.47) (lib prov 2 juin) *vdmy*

3 juin 93 0//1/1

1 LIBERTÉ provisoire

TASSIN MONTCOURT Pierre Augustin Charles, âgé de 39 ans, marchand de laine, né et domicilié à Orléans (W277.80) (lib surv 3 juin) *vdmy* —
Condamné à mort le 12 juil 93 et exécuté le lendemain.

Il apparaît deux fois dans le tableau des chiffres.

**1 AUTRE : envoyé devant un commissaire des guerres,
gardé jusque là en détention**

Non-lieu — DUBUISSON (signe) François, 23 ans, perruquier, demeurant à Parsi (W273.49) (renv 3 juin) *vdmy*

Info : Ce jour, le Tribunal assemblé en la Chambre du Conseil autorisa Pierre Augustin Charles Tassin Montcourt à sortir de sa maison d'arrêt pour se retirer à l'hôtel de Grande Bretagne, rue Jacob, à charge pour lui de se soumettre à toute réquisition de justice. Prévenu dans l'affaire d'Orléans, il fut condamné à mort le 12 juillet et exécuté le 13. (W277.80) Il est apparaît deux fois dans le tableau.

4 juin 93

0//1/0

1 LIBÉRÉ :

LABBÉ Louis, 27 ans, tailleur, demeurant à Paris chez le citoyen Martin, logeur en garni (W272.48) (lib 4 juin) *vdmy*

5 juin 93

Dossier vide

DESCOMBIERS Jacques François (W275.60) Rien dans le dossier. Aucune info.

Info : Un dossier au nom de Jacques François Descombiers est vide. La page de garde du dossier indique simplement qu'il a été jugé le 5 juin 1793 comme prévenu de propos inciviques dans la Convention nationale. (W275.60)

8 juin 93

0//3/0

3 LIBÉRÉS :

POISSIER Jean-Baptiste, 34 ans, jardinier, du citoyen Villemin, demeurant en Seine et Oise (W273.51) (lib 8 juin) *vdmy*

MOINDROK ou MOINDROT Claude, 54 ans, journalier, demeurant à Connessant (Cher) (W273.52) (lib 8 juin) *vdmy*

BERNOT-CHARANT (signe Bernot) Jacques-François, sp (W277.79) (lib prov 8 juin) — (lib déf 13 brum III) (W479.344) *vdmy*

Info : Jacques François Bernot-Charant, 53 ans, demeurant ordinairement à Bourges, mis en liberté provisoire ce jour, fut définitivement rendu à la liberté le 3 novembre 1794 (13 brum. III). (W479.344) Il n'est compté qu'ici dans le tableau.

9 juin 93

0//5/0

1 LIBÉRÉ :

GOMBAULT-GUINEBAUD Pierre Étienne, secrétaire greffier de la municipal d'Orléans (lib 9 juin 93) (W277.80) *vdmy*

4 LIBÉRÉS par non-lieu :

EMERIA (signe) Jean, 42 ans, perruquier, demeurant à Paris (W273.53) (lib 9 juin) *vdmy*

PROVOST Thomas Amabale (W273.54) (acquit 9 juin) *vdmy*

MAROLLES Louis père (W273.54) (acquit 9 juin) *vdmy*

MAROLLES Jean fils (W273.54) (acquit 9 juin) *vdmy*

Info : Ce jour, le Tribunal assemblé en la Chambre du Conseil autorise également Pierre Étienne Gombault à sortir de la Conciergerie pour se retirer dans une autre maison de la ville, à charge pour lui de se soumettre à toute réquisition. Inculpé dans l'affaire d'Orléans, il fut acquitté le 12 juillet suivant. (W277.80)

10 juin 93

0//2/0

2 LIBÉRÉS par non-lieu :

DE FOISSY (signe) Pierre, 75 ans, ex receveur général des finances, né et demeurant à Paris (W273.55) (lib prov 10 juin) *vdmy*

LE CŒUR (signe) Denis, 59 ans, kaboureur, demeurant à Fontaine sous Jouy (Eure) (W273.56) (lib prov 10 juin) *vdmy*

18 — 1. **BEGUINÉ** Louis (11 juin 93) — **BEGUINET** Louis, tapissier, âgé de 32 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme embaucheur pour la Vendée, le 11 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W273.57) (Cond et x 11 le juin. Vu le PVE dans le dossier. Pas de SCJ.)

1 LIBÉRÉ :

BOUTEL (signe) de FRANQUEVILLE Jacques, 52 ans, laboureur et marchand (W273.58) (lib 15 juin) *vdmy*

- 19 — 1. **DELAUNAY** (signe) Guillaume Maurice, âgé de 57 ans, ne et domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, Lieutenant général de l'amirauté dudit Port, condamné à mort comme contre-rév., le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 20 — 2. **DESILLES** (sign) Angélique Françoise, femme La FONCHAIS (signe) (pas Fauchaire), femme de Jean Roland Desclos de la Fonchais, âgée de 24 ans, née et domiciliée à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort comme conspirateur le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 21 — 3. **FONTEVIEUX** (signe) Jean Baptiste Georges, officier des chasseurs de Gévaudan, âgé de 34 ans, natif du duché des Deux Ponts, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 22 — 4. **GROUT de LA MOTTE** (signe) — **GROULT** Nicolas-Bernard, 50 ans, capitaine de vaisseau de la République, né et demeurant à St Malo — ci-devant gentilhomme breton. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 23 — 5. **LAMOTTE GUYOMARAIS (de)** (signe) Joseph Gabriel François — **LAMOTTE LA GUYOMARIE** — **LAMOTTE la GUIOMARAIS** — **LAMOTTE (de) LAGUYOMRAIS** Pierre Joseph Gabriel François, ex gentilhomme breton, natif de Lamballe, âgé de 50 ans, domicilié à Laguyomaraïs dépt des Côtes-du-Nord, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la ci-devant Bretagne, dont Larouerie était chef. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 24 — 6. **LOCQUET de GRANDVILLE** (signe) Félix Victor, âgé de 34 ans, ci-devant gentilhomme breton, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de conspiration dans la ci-devant Bretagne. — **LORQUET** Felix Victor (dit Grandville), gentilhomme, âgé de 34 ans, natif de Fougères, dépt d'Ille-et-Vilaine, domicilié à Port-Malo, même dépt, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration, connue sous le nom de Bretagne, dont Larouerie était chef ou agent sous l'autorisation et l'appui des frères du ci-devant roi. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 25 — 7. **MOËLIEN** (signe) **MEULIER** — **MOELIEN** — **LIMOËLIEN de FOUGÈRE** — **MOËLIEN** Thérèse (dit **Fougères**), fille d'un conseiller au parlement de Bretagne, âgée de 30 ans, née à Rennes, domiciliée à Fougères, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort, le 18 juin 1793, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice dans la conspiration de Bretagne, dont Larouerie était chef ou agent. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 26 — 8. **MICAULT** (signe) Marie Jeanne, femme de Joseph de Lamotte (de la) Guyomaraïs (signe), âgée de 50 ans, native de Lamballe, domicilié à Laguyomaraïs dépt des Côtes-du-Nord,

- condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la ci-devant Bretagne, dont Larouerie était chef ou l'un des principaux agents, sous l'autorisation et l'appui des frères du ci-devant roi. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 27 — 9. **PICOT de LIMOËLAN** (signe) Michel Julien Alain, (dit Limoëlan), ci devant gentilhomme, âgé de 59 ans, natif de Saint-Malo, domicilié à Senignac, dépt des Côtes-du-Nord, condamné à mort, le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la province de Bretagne, dont Larouerie était chef ou l'un des principaux agents, sous l'appui des frères de Capet. — **ALLIN** Michel Picot Limoëlan, âgé de 59 ans, natif de St Malo, ci-devant gentilhomme breton, condamné à mort le 18 Juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de conspiration. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 28 — 10. **PONTAVICE** (signe) — **PONTAVIS** — **PONTAVIS** Louis Anne, âgé de 26 ans, natif de Lamballe, officier au régiment d'Armagnac, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la ci-devant province de Bretagne, dont Larouerie était chef. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 29 — 11. **THEBAULT** (signe) Elie Victor Alexandre (interro) — Alexandre Victor (pas Elie Alexandre) (dit **Lachauvenais**), précepteur, âgé de 22 ans, né à St-Ignace, domicilié à Lagnyomaraï, dépt des Côtes-du-Nord, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de complicité dans la conspiration de la ci-devant province de Bretagne, dont le ci-devant marquis de la Rouerie était le chef. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)
- 30 — 12. **VINCENT** — **VENCENT** Georges Julien Jean, commissaire de marine et du commerce de Hollande, âgé de 48 ans, né et domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dont le ci-devant marquis de la Rouerie était chef, dans la ci-devant province de Bretagne. (W273.59) (Cond et Ex le 18 juin. Vu la SCJ collective et le PVE dans le dossier.)

13 LIBÉRÉS :

- 1 – LAMOTTE (signe) (de) LAGUYOMARAIS Amaury, 20 ans, propriétaire, né à Mamballe, demeurant la Guymarais — AMAURY la GUIOMARAIS (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 2 – DELAMOTTE (signe) Casimir, 16 ans, né à Lamballe, demeurant à la Guymarais — CASIMIR la GUIOMARAIS, fils (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 3 – TABUREL (signe) — TABURET Charles Alexis, 48 ans, médecin, demeurant à Lamballe (CdN) (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 4 – MOREL (signe) Jean-Baptiste, 40 ans, chirurgien, demeurant à Plancourt (Côtes-du-Nord) (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 5 – D'ALLERAC (signe) née DESILLES (signe) Marie Thérès, femme de Louis François Fournier d'ALLERAC, 25 ans, demeurant tantôt chez Desilles, son père, tantôt sur sa terre d'Allerac — femme DESILLES-d'ALLERAC Marie Thérèse, veuve d'ALLEYRAC (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 6 – DESILLES (signe) Jeanne Julie Michelle, veuve d'Henry Augustin Dufresne VIREL (signe), 27 ans, demeurant depuis la mort de son mari au château de Fossengant (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 7 – MICAULT (signe) -MAINVILLE Mathurin, 42 ans, homme de loi, né et demeurant à Lamballe (CdN) — MICAULT-MAINVILLE Mathurin, homme de loi, ci-devant commissaire de marine et de commerce, âgé de 49 ans, natif de Lamballe, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de conspiration et complice de (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 8 – THOMAZEAU (signe) Louis Nicolas, 53 ans, marchand quincaillier, demeurant à St Malo (repris, condamné à mort le 20 juin 94) (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 9 – de LA VIGNE DAMPIERRE (signe) Frédéric Joseph César, 35 ans, propriétaire, né et demeurant à Lamballe (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 10 – LE PETIT (signe) — LEFETU ou LEPETIT Pierre, perruquier (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*

- 11 – BRIOT (signe) Toussaint, père, 63 ans, propriétaire, ci-devant secrétaire du ci-devant roi (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 12 – BRIOT Jean Guillaume, fils, 29 ans, laboureur, demeurant chez son père à La Mallerie (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*
- 13 – DAVID (signe) Julien, 22 ans, domestique (d'après Lecas), demeurant à La Guyomarais (W273.59) (acquitté 18 juin) *vdmy*

**2 AUTRE : déportation
(mais repris, condamnés et ex.s le 26 juin 94)**

PERRY ou PERRIN François, jardinier (W273.59)
LE MASSON (signe) Joseph Marie, 64 ans, chirurgien, demeurant ordinairement à St Servan (Ille-et-Vilaine) (W273.59)

20 juin 93

0//4/0

Wallon signale un non-lieu, Barthélemy Villeneuve, mais je n'ai rien vu de tel, et Campardon, pas davantage.

4 LIBÉRÉS :

COCHOIS (signe) — CAUCHOIS Jacques Antoine, 22 ans, charron travaillant chez son frère, né et demeurant à Paris (W275.61) (lib 20 juin) *vdmy*

DURIER(signe) ou DURIEZ Pierre, 39 ans, imprimeur à la presse, demeurant à Paris (W275.62) (lib 20 juin) *vdmy*

LAMORT (signe) Claude, 22 ans, imprimeur en lettres, demeurant à Paris (W275.62) (lib 20 juin) *vdmy*

TOUTIN (signe) Jacques, 71 ans, demeurant à Chateaudun (W275.63) (lib prov 20 juin 93) *vdmy*

21 juin 93

0//1/0

1 LIBÉRÉ :

BILLAU (signe) Louis Joseph, 55 ans, cordonnier, demeurant à Paris rue St André des Arts (W276.64) (lib 21 juin) *vdmy*

24 juin 93

0//0/1

1 AUTRE : déportation

SECHER (signe) ou SÉCHÉ Jean Baptiste, 55 ans, vigneron, demeurant à Ergat, paroisse de Jouars, district de Montfort-l'Amaury (W276.65) (dép en Guyane 24 juin) *vdmy*

25 juin 93

0//1/0

1 LIBÉRÉ :

LAGRANGE (signe) Jean Baptiste, 39 ans, homme de loi, né et demeurant à Brioude (H-Loire) (W276.69) (lib 25 juin) *vdmy*

26 juin 93

0//2/1

2 LIBÉRÉS :

LAPORTE (signe) Jacques, 32 ans, marchand de volailles et peaux de lapin, né et demeurant à Liney, près de Mantes (Seine-et-Oise) (W276.66) (lib 26 juin) *vdmy*

PLISSON (signe) Etienne, 50 ans, curé de St Martin des Champs, district de Montfort (Seine-et-Oise), y demeurant (W276.68) (lib 26 juin) *vdmy*

1 AUTRE : maison de santé

GIROT Marc, 24 ans, fayencier, en état d'imbécillité, demeurant à Paris lors de son arrestation (W276.67) (mds 26 juin) *vdmy*

1^{er} juil. 93 0//2/0

2 LIBÉRÉS :

BEGON (signe) Paul, 62 ans, chirurgien major au 6^e régiment de cavalerie, demeurant à Poitiers (W276.77) (lib prov 1^{er} juil) *vdmy*

MILLET (signe) Pierre, 22 ans, garçon épicier, demeurant à Paris (W276.70) (lib 1^{er} juil) *vdmy*

3 juil. 93 0//2/0

2 LIBÉRÉS :

D'ALSACE d'HENIN LIÉTARD (signe) François Joseph, 63 ans, demeurant à Laon (Aisne) (W276.72) (lib prov 3 juil) *vdmy*

DELAMARE (signe) Jean Julien, 54 ans, ex avocat du roy au présidial de Coutances, y demeurant (W276.71) (lib 3 juil) *vdmy*

4 juil. 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ :

CAVIN (signe) Jean Jacques, dit POUOSCUQUE ou POMMESARGUES, faisant valoir ses biens, demeurant à Montpellier, à Paris depuis 14 ou 15 mois (W277.78) (lib 4 juil) *vdmy*

6 juil. 93 0//2/0

2 LIBÉRÉS :

SAINT-CHAMANS (signe) Antoine Marie Hippolite, 62 ans, ex militaire, né et demeurant à Paris (W276.76) (lib prov 6 juil) *vdmy* — **(lib déf le 13 août, même dossier)**

COLLERY (signe) Pierre, 35 ans, courrier de l'A du Nord, demeurant à Paris (W276.73) (lib 6 juil) *vdmy*

Info : La liberté provisoire accordée ce jour à Saint-Chamans, 62 ans, fut rendue définitive le 13 août suivant. Le document porte en entête la date du 13 juillet, mais il est écrit à la fin « 13 juillet août ». (W276.76) Il fut de nouveau arrêté en ventôse an II et il figure sur la liste des détenus à envoyer au Tribunal rév., signée par les Comités le 21 juillet 1794 (3 thermidor an II). Il fut libéré en brumaire an III.

7 juil. 93 0//1/1

1 LIBÉRÉ :

GATTIER (signe) François Jean-Baptiste, 34 ans, homme de loi, né et demeurant à Bernay (Eure) (W276.74) (lib prov 7 juil) *vdmy*

1 AUTRE : renv dev les corps administratifs comme pouvant être suspecté d'espionnage

SCHOLLER (signe) Jean Mathias, marchand de tables, demeurant ordinairement à Prague, détenu à la Conciergerie (W276.75) (renv 7 juil) *vdmy*

12 juil. 93 0//4/0

4 LIBÉRÉS :

GRENON ou PRENON Germain (W277.80) (acquitté 12 juil) *vdmy*

THOMAIN Louis (W277.80) (acquitté 12 juil) *vdmy*

GOMBAULT-GUINEBAUD (signe) Pierre Etienne, secrétaire greffier de la municipalité d'Orléans (W277.80) (acquitté 12 juil) *vdmy*

JOHANNETON Charles (W277.80) (acquitté 12 juil) *vdmy*

Info : Le 9 juin précédent, le Tribunal assemblé en la Chambre du Conseil avait autorisé Pierre Étienne Gombault à sortir de la Concierge pour se retirer dans une autre maison de la ville, à charge pour lui de se soumettre à toute réquisition de justice. Prévenu dans l'affaire d'Orléans, il fut acquitté ce jour. (W277.80)

13 juil. 93

9/0/0

ATTENTAT D'ORLEANS (Loiret)
 Condamnés le 12, exécutés le 13, à 13 h 15.

- 31 — 1. ***BROUE** Jacques, (de **La Salle**), âgé de 38 ans, blanchisseur de cire, né et domicilié à Orléans, canton d'Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice du projet d'assassinat de Léonard bourdon, député à la Convention, lors de son voyage à Orléans. (W277.80) (Cond hier. Ex 13 juil. Vu SCJ et PVE collectifs dans le dossier, 2e partie.)
- 32 — 2. ***BUISSOT** Jean Hippolite Adrien, âgé de 23 ans, né et domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort comme contre-rév., le 12 juillet 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme l'un des complices de ceux qui ont été accusés d'avoir voulu assassiner Léonard Bourdon, député à la Convention, lors de son voyage à Orléans. (W277.80) (Cond hier. Ex 13 juil. Vu SCJ et PVE collectifs dans le dossier, 2e partie.)
- 33 — 3. ***COUET** François Benoît, âgé de 40 ans, né à Rouen, dépt de la Seine Inférieur, agent de change, domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793, par le tribunal rév. de Paris, accusé d'être l'un des auteurs de l'assassinat de Léonard-Bourd, député à la Convention lors de son voyage à Orléans. (W277.80) (Cond hier. Ex 13 juil. Vu SCJ et PVE collectifs dans le dossier, 2e partie.)
- 34 — 4. ***GELLET DUVIVIER** (signe) — **GELLET DOVIVER** Jean Henri, âgé de 39 ans, marchand bonnetier, domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de l'assassinat projeté de Léonard Bourdon, député à la convention, lors de son voyage à Orléans. (W277.80) (Cond hier. Ex 13 juil. Vu SCJ et PVE collectifs dans le dossier, 2e partie.)
- 35 — 5. ***JACQUET** Jacques Nicolas, le jeune, sans profession, vivant de ses revenus, âgé de 27 ans, né et domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort, le 12 juillet 1793, par le tribunal criminel de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard Bourdon, député à la convention nationale lors de son voyage sans mission à Orléans. (W277.80) (Cond hier. Ex 13 juil. Vu SCJ et PVE collectifs dans le dossier, 2e partie.)
- 36 — 6. ***MONNEVILLE** Nicolas Paul (Charles Philippe sur le PVE), vivant de son bien, âgé de 32 ans, né et domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard-Bourdon, député à la convention nationale lors de son voyage à Orléans sans mission, il a été conduit à l'échafauds avec une chemise rouge. (W277.80) (Cond hier. Ex 13 juil. Vu SCJ et PVE collectifs dans le dossier, 2e partie.)
- 37 — 7. ***POUSSOT** Jean Baptiste, recruteur, domicilié à Orléans dépt du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793 an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard Bourdon, député à la Convention lors de son voyage sans mission à Orléans. (W277.80) (Cond hier. Ex 13 juil. Vu SCJ et PVE collectifs dans le dossier, 2e partie.)
- 38 — 8. ***QUESNEL** Jean Baptiste, âgé de 38 ans, musicien, domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard Bourdon, député à la convention, lors de son voyage sans mission à Orléans. (W277.80) (Cond hier. Ex 13 juil. Vu SCJ et PVE collectifs dans le dossier, 2e partie.)
- 39 — 9. ***TASSIN MONCOURT** Pierre Augustin Charles (dit Moncourt), âgé de 39 ans, marchand, né et domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard Bourdon, député de la convention, lors de son voyage sans mission à Orléans. (W277.80) (Cond hier. Ex 13 juil. Vu SCJ et PVE collectifs dans le dossier, 2e partie.)

Info : Pierre Augustin Charles Tassin Montcourt avait été autorisé, le 3 juin précédent, à sortir de sa maison d'arrêt pour se retirer à l'hôtel de Grande Bretagne, rue Jacob, à charge pour lui de se soumettre à toute réquisition de justice. Prévenu dans l'affaire d'Orléans, il fut condamné à mort le 12 juillet et exécuté le lendemain. (W277 80)

1 LIBÉRÉ :

LE COY (signe) Nicolas, 43 ans, natif de Montléry, demeurant à Chateaurenard, district de Montargis (Loiret), cultivateur — le dossier W277.81 est vide — (W363.793)
(lib provisoire 15 juil 93) *vdmy*

Info : Le dossier n° 81, carton W277 (microfilmé), au nom de Le Coy, ne contient qu'une pièce d'une phrase : « J'ai les pièces Lecoy ce 21 floréal l'an deux [10 mai 1794] de la Répque [Signé] Lelievre ». On trouve cependant dans le même carton W277, mais dans le dossier n° 85 (Nicolas Baye, jugement du 22 juillet) où elles n'ont rien à faire, deux pièces le concernant : la signification au concierge de sa mise en liberté et le procès-verbal de sa libération, le 15 juillet 1793. Sinon, son dossier (interrogatoire, jugement du Conseil du 15 juillet 1793) est tout entier dans le carton W363, dossier n° 793, fin de la 1^{ère} partie et surtout début de la 2^{ème}. Ce dossier est celui, entre autres, de Fougeret, ci-devant receveur des finances, dont Nicolas Le Coy était l'agent. Fougeret fut condamné à mort et exécuté le 12 mai 1794 (23 floréal an II). Campardon signale Le Coy comme acquitté ce même jour, ce qui est une erreur. Il ne fut pas jugé et ne figure ni dans les questions aux jurés ni sur l'ordonnance d'acquit (Hugard, Schmel et Witt).

1 LIBERTÉ provisoire :

POISSON Marie Anne Colas...., femme Jacques André DOZONVILLE (signe) laboureur à Ste Croix La Hague, district de Cherbourg (W286.138) (lib prov 16 juil) *vdmy* —
condamnée au bannissement le 26 oct. 93

Info : Marie Anne Colas Dozonville, née Poisson, mise en liberté provisoire ce jour, en attente de son jugement, fut condamnée au bannissement, ainsi que son mari, le 26 octobre suivant (W286.138).

40 — 1.

CORDAY Marie Anne Charlotte, ci-devant d'Armans, âgée de 25 ans, ex noble, native de St Saturnin-des-Lignerets, domiciliée à Caen, dépt du Calvados, assassin de Marat, condamnée à mort le 17 juillet 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir fait exprès le voyage de Paris pour assassiner Marat le 13 juillet 1793. (W277.82) (Ex le 17 juil. Vu SCJ et PVE dans le dossier (microfilmé))

Info : Sanson note : « J'étais encore au pied de l'échafaud, lorsqu'un de ceux qui avaient voulu se mêler de ce qui ne les regardait pas, un charpentier nommé Legros, qui, pendant la journée avait travaillé à des réparations à la guillotine, ayant ramassé la tête de la citoyenne Corday, la montra au peuple. Je suis pourtant familiarisé avec ces sortes de spectacles et cependant j'eus peur. Il me semblait que c'était sur moi que ces yeux entrouverts étaient fixés et que j'y retrouvais encore cette douceur pénétrante et irrésistible qui m'avait tant étonné. Aussi je détournai la tête. Ce ne fut que par les murmures que j'entendis autour de moi que j'appris que le scélérat avait souffleté la tête ; ce furent les autres qui m'assurèrent qu'elle avait rougi à cette insulte. [...] Le tribunal révolutionnaire fit incarcérer le charpentier Legros et lui adressa une publique et sévère remontrance. » (p. 69) J'ai cru que ce *Legros* était le *Legros* condamné le 20 juillet à 8 ans de fers (ci-dessous), la coïncidence était trop belle ; mais il n'en est rien.

1 AUTRE : 8 ans de fers

LEGROS François Antoine, peintre et officier de la garde nationale à Paris (W277.83)
(8 ans fers 20 juil) *vdmy*

1 AUTRE : renvoi + 4 mois de détention correctionnelle
WATTELIN (signe) Félix, 26 ans, soldat dans la gendarmerie 34^e div, demeurant à Paris
(W277.84) (4 mois dét 20 juil) *vdmy*

21 juil. 93 1/0/0 Son dossier ne contient que l'inventaire des pièces

- 41 — 1. ***MALHERBE** Louis Charles, âgé de 20 ans, ci-devant noble et officier d'infanterie, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme émigré, le 20 juillet 1793, par le tribunal rév. de Paris. Son dossier ne contient qu'un inventaire des pièces qui ne mentionne ni SCJ ni PVE. (W277.83) (Ex le lendemain, 21, d'après le journal de Guittard, p. 267) (Ex le 17 juil. d'après Rathelot, p. 4, n° 49)

22 juil. 93 0/1/0

1 LIBÉRÉ :
BAYE (signe Baÿe) Nicolas, 42 ans, mercier, demeurant à Paris (W277.85)
(lib prov 22 juil) *vdmy*

23 juil. 93 1//4/1

- 42 — 1. **MAZELIER** (signe) Joseph, vivant de son bien, ex noble et capitaine dans le régiment ci-devant Royal-Piémont, cavalerie, domicilié à Castel-Jaloux, dépt du Lot et Garonne, condamné à mort comme émigré, le 18 juillet 1793 (le 23 juillet pour Campardon) par le tribunal rév. de Paris. (W277.89) (Cond et Ex le 23 juil. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier microfilmé.)

4 LIBÉRÉS :
GUYONNAIS Jean Joseph Eustache (W277.86) (lib 23 juil) *vdmy*
SOLMINIAC (signe) Joseph Henry (W277.87) (lib 23 juil) *vdmy*
DANSE Gabriel Claude – prêtre (W277.88) (lib 23 juil) *vdmy*
DAUBIGNI (signe) Jeanne Antoinette, femme d'ARNAUD, 40 ans, demeurant à Paris
(W277.89) (acquitt 23 juil) *vdmy*

1 AUTRE : 2 mois de détention
BACULARD d'ARNAUD François Thomas, 74 ans, homme de lettres, né et demeurant à Paris (W277.89) (acquitt 23 juil) *vdmy*

Info : Le Moniteur du 27 juillet 1793 indique : « N. Darnaud Baculard, accusé dans la même affaire (que Mazelière), a été condamné à deux mois de détention, qui compteront du jour de son arrestation, il n'a plus que quelques jours à rester en prison ; sa femme est acquittée. » (W277.89)

24 juil. 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ :
LE BOUCHER de VALLEFLEUR (signe) Luc François, commerçant à Granville
(W277.90) (acquitt 24 juil) *vdmy* — Le 23 pour Wallon, le 24 pour Campardon et moi

25 juil. 93 1//0/0 Condamné et ex. le même jour (Vu le PV) Exécuté place de la Révolution.

- 43 — 1. **COCQUEREAU-BOISBERNIER** (signe) — **COQUEREAU** François Charles, (dit **Bois-Vernier**), ancien officier d'infanterie, domicilié à Angers, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-rév., le 25 juillet 1793, par le tribunal rév. de Paris. — **COQUART** Joseph François, (dit **Vernier**), âgé de 64 ans, ex noble, ancien officier au régiment de Vermandois, né à Angers, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort le 24 juillet 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de conspiration. (W278.93) (Cond et ex le 25 juil. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)

9 LIBÉRÉS :

RICE ou RIS ou RIST Jean (W278.91) (lib 26 juil) *vdmy*
 FONTANGE Louis (W278.91) (lib 26 juil) *vdmy*
 LACROIX Pierre Charles de (W278.91) (lib 26 juil) *vdmy*
 DUVAL René (W278.91) (lib 26 juil) *vdmy*
 MARTIN Alexis (W278.91) (lib 26 juil) *vdmy*
 HAMARD Jean Nicolas (W278.91) (lib 26 juil) *vdmy*
DOLIVE ou DOLISSE François (W278.91) (lib 26 juil) *vdmy*
 DEPLAN ou DESPLEIN DES AUGIERS Gaspard Alexis (W278.91) (lib 26 juil) *vdmy*
 DROVET Pierre (W278.91) (lib 26 juil) *vdmy*

1 AUTRE : déportation

MALHER (signe) Pierre, âgé de 48 ans, natif de Houdelancourt, dépt de la Meuse, employé au spectacle de rue de Louvois, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à la déportation le 27 juillet 1793 ou 17 juillet ?, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir causé du trouble dans l'assemblée générale de la section de la Butte-des-Moulins, et d'avoir frappé une femme avec une canne en forme de massue et hérissée de pointes. (W278.92) (dép 27 juil) *vdmy*

19 LIBÉRÉS :

CERIOUX (signe) Jean-Baptiste, 28 ans, imprimeur, demeurant rue des Frois Manteaux lors de son arrestation (W278.95) (lib prov 29 juil) *vdmy*

LAROCQUE (signe) Henri Louis, ex-noble, 19 ans, demeurant à Evreux (W278.96) (lib prov 29 juil) *vdmy*

DUFAY (signe) François, 23 ans, artisan, fabricant de bas, demeurant à Evreux (W278.96) (lib prov 29 juil) *vdmy*

GRAVIER Louis, 33 ans, domestique chez le citoyen Delangle, né près d'Evreux (W278.96) (lib prov 29 juil) *vdmy*

CAILLE le jeune (signe) Pierre, 24 ans, ferblantier, demeurant à Trevoux (W278.96) (lib prov 29 juil) *vdmy*

BAZIN femme LENOIR Jeanne Catherine (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

ANTOINE Anne Françoise, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

BINAN ou BINARD Marie Thérèse Félicité, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

FRESLLE ou FRESLE Marguerite Angélique, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

D'HEURIAQUE ou HENRIAQUE Marie Augustine, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

LAVOIGNAC Marie, cuisinière chez la mère de l'abbé Edgeworth, confesseur de Louis XVI (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

BRUNI Jérôme, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

LÉGER Antoine, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

LEFEZAN ou LEPEZANT Nicolas, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

TRANCHEFEU François, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

THUILLIER Pierre Jean, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy* —

ex. le 5 floréal II

CATRY ou KATRY ou CATRI Amable Jean Marie, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

CLÉMANCEAU ou CLÉMENCEAU Antoine Jean, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

SAMBUEY Jean Baptiste Louis, sans profession (W278.98) (lib prov 29 juil) *vdmy*

30 juil. 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ :

LEROUGE Jean, 26 ans, colporteur, demeurant à Paris (W278.97) (lib 30 juil) *vdmy*

1^{er} août 93 1//0/0 Condamné et ex. le même jour, place de la Révolution.

- 44 — 1. **COLINET LASALLE** (signe) -- **COLLINET** Pierre Maurice (dit de la Salle Chouville), ex noble, ci-devant, lieutenant général au bailliage d'Epinal, dépt des Vosges, condamné à mort comme conspirateur le 1^{er} août 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W278.99) (Cond et ex le 1^{er} aout. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)

2 août 93 --- **Dossier vide**

VAUGIRARD ou VAUGERARD (W278.94)

Info : Un dossier au nom de Vaugirard ou Vaugerard est vide. On lit sur la page de garde : « Remis les pièces à l'acc. pul le 2 août 1793 ». (W278.94)

3 août 93 1//0/1 Condamné la veille, Exécuté place de la Révolution.

- 45 — 1. ***TOURTIER** (signe) — **TOURNIER** Jean-Baptiste Claude — **TOURTIER** Jean Baptiste Claude, ci-devant gentilhomme, âgé de 67 ans, natif de Beaugency, demeurant à Saintay (Loiret) condamné à mort le 2 août 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendant à décourager et effrayer les habitants de la campagne, à provoquer l'avisement, la dissolution de la République et le rétablissement de la royauté. (W278.100) (Cond hier. Ex le 3 août. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)

1 AUTRE : 6 ans de fer puis déportation / 2 ans de détention

BAYARD Antoine, se disant Victor Anie Xavier Des BROGLIE (signe), environ 30 ans, ex -abbé, demeurant à Chambray (Eure) d'après sa déclaration, nommé Bayard, fils de maître d'école d'après le TR (W278.101) (acquît + dép 3 août) *vdmy*

5 août 93 0//0/1

**1 AUTRE : amende de 10 fois la contribution mobilière
+ 2 ans de détention à Bicêtre**

SIROUET (signe) ou SIROY Louis, 23 ans, ex postillon à Caen et dragon de la Manche lors de son arrestation (W278.102) (amende + 2 ans dét 5 août) *vdmy*

6 août 93 0//0/1

1 AUTRE : maison de santé jusqu'à guérison

CARLE Françoise, femme (W278.103) (mds 6 août) *vdmy*

Info : Le Tribunal ordonne ce jour le transfert de la Conciergerie dans une maison de santé de Marie-Françoise Carle (W278.103). Sur le rapport des officiers de santé attachés au Tribunal, d'après lequel la fille Carle était plutôt atteinte d'une folie d'imagination que d'une folie réelle, le Tribunal la fit transférer à la Salpêtrière le 23 novembre suivant. (W297b.274) Elle n'est comptée qu'ici.

7 août 93 0//1/1

1 LIBÉRÉ : liberté provisoire

SARCÉ (signe) Pierre Victoire, 56 ans, ex capitaine au régiment de Guyenne, demeurant au Mans (W278.104) (lib prov 7 aout) *vdmy*

1 AUTRE : liberté + maison de santé pour se faire traiter comme imbécile
 MOGNIAT LÉCLUSE (signe) Pierre Joachim Edmont Marie Elisabeth, 32 ans, sans état,
 demeurant à Lyon et dans une maison de campagne à l'Ecluse (Rhône et Loire)
 (W278.105) (lib + mds 7 août 93) *vdmy*

8 août 93 1//8/0 Condamné le 7. Ex le 8, place de la Révolution.

46 — 1. ***JONAS** André, gendarme national de la 29ème division, âgé de 31 ans, domicilié à Paris,
 dépt de la Seine, condamné à mort, le 7 août 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme
 contre-rév.. (W279.106) (Cond hier. Ex le 8 août. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)

8 LIBÉRÉS :

BOUCHÉ ou BOUCHER Pierre Joseph, 44 ans, sculpR en porcelaines, demeurant au petit
 Séminaire de St Sulpice (W279.107) (lib 8 août) *vdmy*
CUSACQUE (signe) ou CASAGNE ou Jacques Hyacinte, 55 ans, demeurant à Versailles
 (W279.107) (lib 8 août) *vdmy*

ROUGANE Claude, 70 ans, ex curé de Clermont-f, demeurant comme pensionnaire au
 mont Valérien (W279.107) (lib 8 août) *vdmy* — **Cond et ex. le 17 mai 94**
 GUENOIS femme (de J.-B.) PAULET (signe) — GUENOIR Marie Jeanne, 53 ans, vivant
 des petites rentes qu'a et de ce que son mari lui ... , demeurant à Paris (W279.107)
 (lib 8 août) *vdmy*

TESTAR (signe) Jacques Pierre, 39 ans, imprimeur en Vendeé, assesseur du juge de paix,
 membre du bureau de conciliation du district de Fontenay le Peuple (W279.108)
 (acquit 8 août) *vdmy*

ROBERT Pierre Daniel père, 70 ans, propriétaire et ex négociant, né et demeurant à
 Fontenay le Peuple, président du bureau de conciliation du district (W279.108)
 (acquit 8 août) *vdmy*

QUENEAU père (signe) — QUELNAULT ou QUESNEAU Pierre-Augustin, 77 ans, ex
 juge de paix, né et demeurant à Fontenay le Peuple (W279.108) (acquit 8 août) *vdmy*
 GRIMOÛARD (signe) ou GRIMOIRE ou GRIMOARD Louis, 56 ans, ex officier de cav,
 né et demeurant à Fontenay le Peuple (W279.108) (acquit 8 août) *vdmy*

9 août 93 0//7/0

7 LIBÉRÉS :

COURSELLE Pierre, adjoint aux officiers municipaux à Longwy (W279.109)
 (acquit 9 août) *vdmy*

MONTEVIS (signe) Robert Gaspard, 66 ans, ci-devant dir du séminaire de st Sulpice,
 demeurant à Paris (W279.110) (lib 9 août) *vdmy*
 PAULET (signe) Jean-Baptiste, 49 ans, domestique du citoyen Crenié, ci-devant procureur
 du séminaire de St Slpice, demeurant à Paris audit séminaire (W279.110)
 (lib 9 août) *vdmy*

LE GALLIC (signe) ou LE GALLIE ou LEGALLIC Pierre, 77 ans, ex dir du séminaire de
 st Sulpice, demeurant à Paris (W279.110) (lib 9 août) *vdmy*
 BAZIN Pierre Elisabeth, portier du séminaire St Sulpice (W279.110) (lib 9 août) *vdmy*

DU VAL (signe) Jean Antoine Hyppolite, 27 ans, étudiant en médecine, demeurant à Paris
 rue Tarrane (W279.111) (lib prov 9 août) *vdmy*

KATRY (signe) ou KERATRY Jean François Marie, 28 ans, ex gentilhomme, vivant de
 son bien, demeurant à Paris lors de son arrestation (W279.112) (lib 9 août) *vdmy*

Info : Jean-Baptiste Paulet était le mari de Marie Jeanne Guenois, libérée la veille. (W279.110)

12 août 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ : liberté provisoire

GODEFROY (signe) Jean Marc, 27 ans, peintre, né et demeurant à Paris (W279.114)
(lib prov 12 août) *vdmy*

13 août 93 0//4/0

1 LIBERTÉ DÉFINITIVE :

SAINT-CHAMANS (signe) Antoine Marie Hippolite, 62 ans, ex militaire, né et demeurant à Paris (W276.76) (lib prov 6 juil) *vdmy* — **(lib déf le 13 août)** (même dossier) —
N'est pas compté à cette date dans le tableau

4 LIBÉRÉS :

BRUGIÈRE (signe) Brugière Pierre, 62 ans, curé de St Paul, demeurant à Paris en son presbytère (W279.113) (lib 13 août) *vdmy*
LE BLANC de BEAULIEU (signe) Jean Claude, 40 ans, curé de St Séverin, demeurant à Paris (W279.113) (lib 13 août) *vdmy*
MAHIEU (signe) ou MATHIEU Pierre Nicolas, 59 ans, curé de St Sulpice (W279.113) (lib 13 août) *vdmy*
LE MAIRE (signe) Louis, 46 ans, curé de Ste Marguerite (W279.113) (lib 13 août) *vdmy*

Info : La liberté provisoire accordée le 6 juillet à Antoine Marie Hippolite Saint-Chamans fut rendue définitive ce jour. (W276.76) Étant déjà libre, il n'est pas compté dans mon tableau.

14 août 93 1//0/0

- 47 — 1. **LESCUYER** (signe) Charles Joseph, major général de la cavalerie de la Belgique, âgé de 59 ans, né et domicilié à Charleville dépt des Ardennes, condamné à mort le 14 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et comme complice de Dumourier. (Ex le 14) — **LECUYER** Charles Joseph, ci-devant prévôt général de l'armée du Nord, nommé maréchal de camp, major général de la cavalerie belge, âgé de 49 ans, né à hanicourt, dépt des Ardennes, domicilié à Charleville, condamné à mort le 1er août 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir ex., en partie l'ordre à lui donné par Dumourier, le premier avril, après sa trahison, dont il avait connaissance, d'arrêter le représentant du peuple Bellegarde à Valenciennes, pour le conduire au camp des bains de Saint-Armant, et le livrer à Dumourier. (W280.115) (Cond et Ex le 14 août. Vu SCJ et PVE dans le dossier. Con et Ex le 14 août 93.)

16 août 93 0//9/2

9 LIBÉRÉS :

BASCHER (signe) Jean Michel Vincent De Paul, 42 ans, ex-prêtre, demeurant à Nantes, arrêté à Paris (liberté provisoire) (W280.116) (lib prov 16 août) *vdmy*
VAVASSEUR (signe) Jacques, 34 ans, domestique de l'ex-comte de Damas, marchand bijoutier depuis un an, demeurant à Paris (W280.117) (lib 16 août) *vdmy*

Dossiers ne contenant que l'ordonnance de non-lieu

BESCHET Henry Théodore (W280.118) (lib 16 août) *vdmy*
CRENIER Alexandre Louis (W280.118) (lib 16 août) *vdmy*
MONTAIGNE Jean (W280.118) (lib 16 août) *vdmy*
ROMINGOT ou ROMIGNOT Adam (W280.118) (lib 16 août) *vdmy*
RICHARD François (W280.118) (lib 16 août) *vdmy*

La date en toutes lettres est erronée (16 juillet)

GILLET Jacques Alexandre (W280.119) (lib prov 16 août) *vdmy*
DESNOUIS Jean Baptiste Nicolas Claude (W280.119) (lib prov 16 août) *vdmy*

2 AUTRES : renvoyés devant les corps administratifs pour être déportés
DESCHAUFFOUR-LONGCHAMP (signe) Jacques, 33 ans, prêtre, demeurant
ordinairement à Nantes et Paris (W280.116) (renv pour dép 16 août) *vdmy*
BASCHER (signe) François Alexandre, 33 ans, prêtre, demeurant à Paris (W280.116)
(renv pour dép 16 août) *vdmy*

18 août 93 0//2/0

Dossier ne contenant que l'ordonnance de non-lieu — 2 LIBÉRÉS :
COUTRET ou COUTERET François Mathurin (W280.120) (lib 18 août) *vdmy*
LAUTERIN ou LANTRIN Jean Joseph (W280.120) (lib 18 août) *vdmy*

21 août 93 0//3/0

3 LIBÉRÉS :
LAFA Jules David, sans profession (W280.121) (lib 21 août) *vdmy*
BRUN (signe) Pierre, dit PIERRILLE ou PIERRITTE, 51 ans, scieur de long, demeurant à
Alom... (W280.121) (lib 21 août) *vdmy*
CAVEY (signe) — CAVÉ ou CAVEU ou CAVEY Bazille, 27 ans, commissionnaire,
demeurant à Soissons (W280.122) (lib 21 août) *vdmy*

25 août 93 0//0/0

Info : Il existe un dossier au nom de CAIRE (signe), Charles Henry Jules François Marie, 23 ans, chef de bataillon dans la ci-devant légion du Nord, demeurant ordinairement à Laneville, arrêté à St Maixent (W280.123). Il fut mis en liberté le 25 août 1793, mais par la Convention, non par le Tribunal révolutionnaire. Ce jour, sur un rapport de Tallien, fait au nom comité de sûreté générale, la Convention avait rapporté « l'article IV de son décret du 30 juillet dernier, par lequel elle avait ordonné que Caire, lieutenant-colonel de la légion du Nord, serait traduit devant le tribunal révolutionnaire » et ordonné « que Caire sera à l'instant mis en liberté, et que la procédure commencée par le tribunal révolutionnaire demeure anéantie. » (Archives Parlementaires, tome LXXIII, p. 6) N'ayant pas été libéré par le Tribunal révolutionnaire, il ne peut être compté.

28 août 93 1//1/0

48 — 1. ***CUSTINES** Adam Philippe, père, ex noble, âgé de 52 ans, né à Metz, général en chef de l'armée du Nord, domicilié à Niederviller dépt de la Meurthe, condamné à mort pour cause de haute trahison, le 17 août 1793, par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 28 août, le lendemain de sa condamnation) — Condamné le 17, ex. le 27, d'après Rabourdin (W280.124 – 1^{ère} partie) (vu la SCJ et le PVE dans le dossier 1^{er} partie. Ex 28 août, Cond hier.) — Les cartons W281, W282, W283, W284 concernent également Custine.

1 LIBÉRÉ :
SANDOZ (signe) Claude François, 43 ans, adjudant général à l'A des Cotes de la Rochelle (W285.125) (lib 28 août) *vdmy*

1^{er} sept. 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ :
JULLIEN (signe) Hugues, 25 ans, imprimeur à Paris (W285.128) (acquit 1^{er} sept) *vdmy*

3 sept. 93 0//3/1

3 LIBÉRÉS :
GUILLEBAUD (signe) — GUILLEBAUT Charles, 45 ans, entrepreneur de bâtiments,

propos contre Marat, demeurant à St Jean de l'aune (Côte-d'Or) (W285.126)
(lib 3 sept) *vdmy*

LOTHRINGER (signe) François-Joseph , 53 ns, vicaire métropolitain, demeurant à
l'évêché de Paris (W285.127) (lib 3 sept) *vdmy*

PIOT (signe) (pas PICOT) Marie Anne Nicole, femme GIRAUDOT, 26 ans, demeurant à
Paris (W285.129) (lib 3 sept) *vdmy*

1 AUTRE : déportation

COURTIN (signe) — CURTIN Pierre François, 46 ans, prêtre insermenté, domicilié à
Nogent-le-Rotrou, dépt de l'Eure et Loire, condamné à la déportation, le 3 septembre
1793, par le tribunal rév. de Paris. (W285.130) (renv + dép 3 sept) *vdmy*

ROUEN

5 sept. 93 0//13/0 Ce jour, condamnation à mort de 9 personnes, exécutées le lendemain, 6 sept.,
sauf la femme Drieux, née Ruffin, exécutée le 8 sept. 93

DÉCRET : Le Tribunal rév. est divisé en quatre sections.

Info : Catherine Louise Honoré Drieux, née Ruffin, condamnée à mort ce jour, se prétendit
enceinte de quatre mois. Mensonge constaté le 7 septembre. Exécutée le 8 septembre 1793.
(W285.131, 2^e partie)

13 LIBÉRÉS (affaire de Rouen, et Soyer, ex le 21 sept) :

- 1 – LE BRETON Françoise Candide, 16 ans et demie, native de Rouen, y demeurant,
place de la Rouge Mare, chez sa mère qui, ainsi qu'elle, travaille en linge (W285.131)
(acquit 5 sept) *vdmy*
- 2 – LE COINTE Pierre, 25 ans, natif de Rouge ... tier , dépt de Seine-Inférieure, demeurant
rue Orbe, à Rouen, ci-devant domestique de Malherbe, ci-devant lieutenant des
Maréchaux de France (W285.131) (acquit 5 sept) *vdmy*
- 3 – FLECHE Rose, âgée de 21 ans, native de Cretteville, dépt de la Seine-Inférieure,
demeurant à Rouen, rue du Grand Mollevrier, domestique du citoyen Besson,
sculpteur (W285.131) (acquit 5 sept) *vdmy*
- 4 – DELAMARRE Charles François, âgé de 18 ans, natif de Liancourt, dépt de l'Eure,
demeurant rue de l'École, n° 12, domestique du citpyen Piperey, ci-devant conseiller
au parlement de Rouen (W285.131) (acquit 5 sept) *vdmy*
- 5 – LANGLOIS Louis Jacques, âgé de 18 ans, natif de Venape, dépt de l'Eure, rue de la
Fille (Ficèle ? Scelle ?), à Rouen, garçon de cuisine du citoyen Rattepont, ex-chevalier
de Saint-Louis (W285.131) (acquit 5 sept) *vdmy*
- 6 – GODET Henry, âgé de 35 ans, natif d'Audrey, dépt de Seine-et-Marne, demeurant rue
de la Fille (?) à Rouen, domestique du citoyen Asselin, ci-devant maître des requêtes
(W285.131) (acquit 5 sept) *vdmy*
- 7 – LE COMTE Jean-Baptiste, âgé de 41 ans, de saint Pau (?) de Boussey, dépt de l'Eure,
commis chez la citoyenne Lefevre commissionnaire, rue du Nouveau Palais, à Rouen
(W285.131) (acquit 5 sept) *vdmy*
- 8 – TESSON Jean-Baptiste, âgé de 53 ans, natif de Rouen, y demeurant, rue gautry, n° 11,
fayencier (?) (W285.131) (acquit 5 sept) *vdmy*
- 9 – TANNERY Louis Charles, âgé de 22 ans, natif du Bois Guillaume, demeurant rue du
Rot, faubourg Cochoise, à Rouen, charretier du citoyen Poitevin (W285.131)
(acquit 5 sept) *vdmy*
- 10 – DUVAL Jean François, dit CADET, âgé de 31 ans, natif de Rouen, demeurant au
petit hameau de St Hilaire, à Rouen, écailler. (W285.131) (acquit 5 sept) *vdmy*
- 11 – LEFAUX Marie Elisabeth, femme de Guillaume VRARD, mercier, âgée de 24 ans,
native d'Elœuf, demeurant place de la Rouge mare, à Rouen (W285.131)
(acquit 5 sept) *vdmy*
- 12 – PETIT Jacques Charles, âgé de 48 ans, natif de Veruon, dépt de l'Eure, demeurant rue
du Vieux Palais, à Rouen, surnuméraire (?) dans les bureaux d'enregistrement
(W285.131) (acquit 5 sept) *vdmy*

ROUEN

6 sept. 93

8//0/0

Condamnés le 5 et ex.s le 6 septembre.
Exécutés place de la Révolution.

- 49 — 1. ***AUMONT** George Michel, âgé de 38 ans, négociant, né et domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 3 septembre 1793 (non, le 5), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Rouen. (W285.131) (Ex le 6. Cond hier. Vu SCJ et PVE dans le dossier, 2^e partie)
- 50 — 2. ***BOTTAIS — BOTAIS** François, meunier (ou menuisier. Cf. Rathelot), âgé de 22 ans, né et domicilié à Rouen, condamné à mort le 6 septembre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de la conspiration de Rouen. (Signalé aussi comme ayant été condamné le 5. Il fut bien ex. le 6. (W285.131) (Ex le 6. Cond hier. Vu SCJ et PVE dans le dossier, 2^e partie)
- 51 — 3. ***DELALONDE** Pierre, domestique, domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort comme contre-rév., le 5 septembres 1793, par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 6 sept.) — **LALLONDE** Pierre, âgé de 22 ans, domestique, domicilié à Rouen, condamné à mort le 6 septembre 1793, par tribunal rév. de Paris, dépt de la Seine, comme convaincu d'avoir crié " vive le roi". (W285.131) (Ex le 6. Cond hier. Vu SCJ et PVE dans le dossier, 2^e partie)
- 52 — 4. ***EUDELIN** Jacques, domestique, âgé de 32 ans, domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 5 septembre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir arboré la cocarde blanche. (date confirmé par Campardon) (W285.131) (Ex le 6. Cond hier. Vu SCJ et PVE dans le dossier, 2^e partie)
- 53 — 5. ***HENRY** Jean-Baptiste, dit LA CHAMBRE, tailleur d'habits, né à Aumale en 1776, condamné comme contre-rév. (W285.131) (Ex le 6. Cond hier. Vu SCJ et PVE dans le dossier, 2^e partie)
- 54 — 6. ***LECLERC** Jacques, âgé de 34 ans, directeur de la Chronique de Rouen et étrangère, né et domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 5 septembre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être l'auteur et l'imprimeur d'un écrit tendant à la dissolution de la République. (W285.131) (Ex le 6. Cond hier. Vu SCJ et PVE dans le dossier, 2^e partie)
- 55 — 7. ***MAUBERT** Joseph François, domestique, âgé de 18 ans, natif de Changeneteux, dépt de la Sarthe, domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 5 7bre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir fait partie des attroupements séditieux à Rouen, au mois de janvier 1793. (le 5 sept. D'après Campardon) (W285.131) (Ex le 6. Cond hier. Vu la SCJ dans le dossier, 2^e partie. SCJ et PVE individuels sont réunis dans le dossier mais manque le PVE Maubert.)
- 56 — 8. ***MERIMÉ** Aubin, âgé de 34 ans, natif de St Aubin-sur-Isle, dépt du Calvados, domicilié à Rouen dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 5 septembre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., complice des attroupements séditieux à Rouen, au mois de janvier 1793. (W285.131) (Confirmé par Rathelot, p. 6, n° 72.) (Ex le 6. Cond hier. Vu SCJ et PVE dans le dossier, 2^e partie)

7 sept. 93

1//4/0

- 57 — 1. **TONDUTY LABALMONDIÈRE** (signe) — **TUNDITI** Jacques-Constant — **TONDUTI** Jacques Constant, (dit Labalmondière, ci-devant lieutenant d'infanterie, âgé de 59 ans, natif de Touanne, dépt de la Loire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme émigré, le 7 Septembre 1793 (exact, mai le 6 d'après les PV), par le tribunal rév. de Paris. (W285.132) (Vu SCJ et PVE. dans le dossier, ex 7 sept.)

Info : Le jugement de Jacques Constant Tonduty est bien du 7 septembre, mais la signification au concierge du jugement de mort et le procès-verbal d'exécution de mort indiquent que le jugement est du jour d'hier, 6 septembre. (W285.132)

4 LIBÉRÉS :

VALICOURT (signe) Jean Baptiste, 22 ans, ss lieutenant au 3^e bataillon des gardes wallonnes, demeurant à Cambray (W285.133) (acquitté 7 sept) *vdmy*

JUDE (signe) Jeanne, 42 ans, vivant de ses rentes, demeurant à Chatellerault lors de son arrestation (W286.134) (lib 7 sept) *vdmy*

LECLERC (signe) Henry Martin, 25 ans, marchand de livres, né et demeurant à Paris (W286.135) (lib 7 sept) *vdmy*

BAYARD (signe) de la VINGTRIE Louis Jacques, 37 ans, demeurant au Mans, ex-lieutenant général du baillage de Bellevue (W286.136) (lib 7 sept) *vdmy* — cessera d'être en état d'arrestation à la garde d'un gendarme en son domicile à la charge par lui de donner deux bonnes et valables cautions

8 sept. 93 1/1/0 Condamnée et ex. le 8 sept. (Vu les PV)

58 — 1. ****RUFFIN** Catherine Louise Honoré, femme Drieux, couturière, âgée de 27 ans, domiciliée à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamnée à mort le 5 septembre 1793 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir participé aux attroupements séditieux, qui ont eu lieu à Rouen en janvier 1793. (W285.131) (Cond le 5 sept, ex le 8. Vu la SCJ et la PVE dans le dossier.) — Elle s'était déclarée enceinte de quatre mois.

1 LIBÉRÉ :

CRUAU (signe) Joseph Anne, 36 ans, un des vainqueurs de la Bastille, capitaine de canonier de la 17^e div, demeurant à Paris (W286.137) (lib 8 sept) *vdmy*

9 sept. 93 0/0/1

1 AUTRE : déportation en Guyane

MONTAGNAC (signe) Louis Laurent Joseph, 62 ans, né à Lisbonne, ex colonel, retiré du service en 1788, demeurant à Nevers (W286.139) (dép 9 sept) *vdmy*

10 sept. 93 0/2/0

2 LIBÉRÉS :

LESCUYER (signe) ou L'ECUYER Jean, 30 ans, serrurier, demeurant actuellement à Decise (Nièvre) (W286.140) (acquitté 10 sept) *vdmy*

FAVEAUX (signe) Antoine, 35 ans, se disant couvreur en ardoises, né et demeurant à Attigny (Ardennes), commandant les chasseurs d'Attigny depuis le 27 sept dernier (W286.141) (lib 10 sept) *vdmy*

11 sept. 93 1/0/0 Condamné et ex. le 11 sept. (sic) (Vu le PV)

59 — 1. **BAIN** (signe) Jean Charles, âgé de 40 ans, huissier, domicilié à Angers, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-rév. de Paris, pour avoir arboré la cocarde blanche et logé chez lui un chef des rebelles. (W286.142) (vu la SCJ et le PVE dans le dossier. Cond et Ex le 11 sept.)

12 sept. 93 0/0/1 Date du 11 confirmée par le Moniteur 277. Erreur, jugement le 12.

1 AUTRE : déportation

THOMAS (signe) Jean, 70 ans, ex-curé de Mormant, ex-constituant, demeurant à Paris (W287.143) (dép 12 sept) *vdmy*

13 sept. 93 1/0/0 Date confirmée par le Moniteur 277. Condamné et ex. le 13.

60 — 1. **BERGER** (signe) Claude-François (13 sept. 93) — **BERGER** Claude François, âgé de 65 ans, cultivateur propriétaire, natif de la Ferté-sous-Jouare, domicilié à Pouilly, canton de la Charité, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme contre-rév. le 13 septembre 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W287.144) (vu la SCJ et le PVE dans le dossier. Cond et ex 13 sept)

14 sept. 93 0//2/0 Moniteur 277

2 LIBÉRÉS :

BLONDEL (signe) Jean, 56 ans, homme de loi, demeurant à Paris depuis 30 ans (W287.145) (lib 14 sept) *vdmy*

MOUCHET (signe) ou MOUCHETTE François-Nicolas, 44 ans, peintre et juge de paix à Paris (W287.147) (acquit 14 sept) *vdmy*

15 sept. 93 0//1/0

1 LIBÉRÉ :

MARCHAND (signe) Claude, 19 ans, chandelier, demeurant à Paris (W287.146) (lib 15 sept) *vdmy*

16 sept. 93 0//1/0 Moniteur 277

1 LIBÉRÉ :

CHAPEAU (signe) Louis, 55 ans, feudiste au boug St-Georges-sur-Loire (W287.148) (acquit 16 sept) *vdmy*

17 sept. 93

DÉCRET : Adoption de la loi des suspects.

19 sept. 93 1//1/0 D'après Campardon. Moniteur 278. Condamné et ex. le même jour.

61 — 1. **LEVESQUE** Louis, président de l'élection à Mortain, dépt de la Manche, âgé de 58 ans, domicilié à Rocher-Mortain, même dépt, condamné à mort le 19 septembre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme agent des émigrés. (W287.149) (Vu le PVE dans le dossier. Cond et Ex 19 sept. La SCJ présente dans le dossier est celle de Soyier, exécuté le 22 septembre suivant.)

1 LIBÉRÉ :

ROBLATRE (signe) Louis-Joseph, 27 ans, gendarme, né et demeurant à Chartres (W287.150) (acquit 19 sept) *vdmy*

20 sept. 93 0//1/0 D'après Campardon. Moniteur 278

1 LIBÉRÉ :

DEGOUY Dominique Michel, 54 ans, imprimeur-libraire, demeurant à Saumur (287.151) (acquit 20 sept) *vdmy*

21 sept. 93 0//4/0

4 LIBÉRÉS :

LÉVÊQUE Guillaume-Thomas, 16 ans, écolier à Rouen (W285.131) (acquit 21 sept.) *vdmy*

LIBOIS ou LEBOIS Jean-Baptiste Marin, 32 ans, marchand de vin, triateur, ci-devant gendarme, demeurant à Rouen (W285.131) (acquit 21 sept.) *vdmy*

GUÉRARD ou GRARD François-Barthélemy, 22 ans, commis de courtier à Rouen (W285.131) (acquit 21 sept.) *vdmy*

Info : L'ordonnance d'acquit de Guérard, Libois et Lévêque, et le jugement condamnant à mort Soyer, exécuté le lendemain, se trouvent dans le carton W285, dossier 131, car ils étaient impliqués dans l'affaire de Rouen jugée le 5 septembre précédent.

22 sept. 93 1/0/0

- 62 — 1. ***SOYER** Antoine, âgé de 28 ans, ramoneur, né et domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 21 septembre 1793 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été l'un des complices de l'attroupement séditieux qui a eu lieu à Rouen au mois de Janvier 1793. Ex le 21 sept. pour Rabourdin. (W285.131, affaire de Rouen) (condamné le 21, exécuté le 22. Vu le PVE dans le dossier, 2^e part. La SCJ se trouve par erreur dans le dossier Levesque ou L'Evêque, W287.149, dont la propre SCJ manque.)

23 sept. 93 1/0/0 Moniteur 278. Le 23 d'après Campardon. Condamné et ex. le même jour.
2 vend. II Exécuté place de la Révolution.

- 63 — 1. **MASSON** (signe) Antoine, âgé de 40 ans, curé constitutionnel de St Germain-Duplain, y demeurant, dépt de la Sarthe et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 7bre 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W288.153) (Cond et ex le 23 sept. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier, parmi les première pièces.)

24 sept 1/0/0 Moniteur 279. Exécutée place de la Révolution.
3 vend. II

- 64 — 1. **RICARD** (signe) Louise Angélique Catherine, veuve LEFEBURE (signe), native de Fécamp, dépt de la Seine Inférieure, âgée de 56 ans, belle-mère de Piétion, domiciliée à Chartres, dépt de l'Eure et Loire, condamnée à mort le 3 vendémiaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir applaudi à l'évasion de l'ex ministre Lebrun, et d'avoir déclaré que les Brissotins et les Girondins étaient de bons républicains, et que peut-être, pour le bonheur du Peuple, il faudrait un roi. (W288.154) (Cond et Ex le 24 sept. Vu le PVE dans le dossier. Pas de SCJ.)

26 sept. 93 1/0/2 Moniteur 279. Condamné le 25, ex. le 26. Exécuté place de la Révolution.
4 vend. II

- 65 — 1. ***LE CARBONNIER** Louis François César, âgé de 38 ans, vivant de son bien, ci-devant gentilhomme, né à Aumour, domicilié à Pont-Chalier, dépt du Calvados, condamné à mort le 25 septembre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme émigré. (W288.155) (Cond hier. Ex le 26 sept. Vu la SCJ et le PVE au milieu du dossier.)

1 AUTRE : déportée à la Guyane

BERARD (signe) Charlotte Geneviève, femme de L'Hermina (signe) (ci-dessous), 52 ans, demeurant à Paris (W288.156) (dép 26 sept) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + dét jusqu'à la paix comme suspect

L'HERMINA Jacques-Marie, 42 ans, avoué, demeurant à Paris, rue des Barres (W288.156) (dét 26 sept) *vdmy*

27 sept. 93 0/0/2 Moniteur 279
5 vend. II

2 AUTRE : déportation

TOUTAIN (signe) Louis-François, 48 ans, commis au secrétariat de Rouen (W288.157) (dép 27 sept) *vdmy*

BOURQUENOUD (signe) ou BOURQUENOULT ou BOURGUENOUD François (dit Fribourg), 29 ans, clerc de notaire, domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieur, condamné à la déportation, le 27 septembre 1793, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir porté un gilet parsemé de fleurs de lis. (W288.157) (dép 27 sept) *vdmy*

28 sept. 93 0//1/0

6 vend. II

1 LIBÉRÉ :

PRÉLAT (signe) Jacques Bruno, environ 40 ans, ex domestique chez Montaga, demeurant à Paris accusé d'avoir dit qu'il se foutait de la Révolution (W288.158) (acquit 28 sept) *vdmy*

30 sept. 93 0//0/1 Moniteur 280. Date d'après Campardon

8 vend. II

1 AUTRE : déportation

REGNIER Marie-Françoise-Aimée, femme ROHAUT (signe), ouvrière en linge travaillant pour l'admin des hôpitaux, demeurant 4 rue de Tracy (W288.159) (dép 30 sept) *vdmy*

2 oct. 93 5//0/0 **LES EMBAUCEURS**

11 vend. II

Moniteur 280. Condamnés le 1^{er} octobre, ex.s le 2.
Exécutés place de la Révolution.

- 66 — 1. ***BRIDOUX** (se sait pas signer) Pierre Hubert, âgé de 28 ans, natif de Montigny, district de Douai, sergent au 6^{ème} régiment des chasseurs du Nord, condamné à mort comme embaucheur, le 1 8bre 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W289.160) (Cond hier. Ex le 2 oct. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 67 — 2. ***GILLOT** (signe) — **GILLIOT** François — soldat, condamné comme embaucheur — **GILLOT-MARIE** François, âgé de 28 ans, soldat au régiment des chasseurs du Nord, né à St Quentin, dépt de l'Aine, domicilié à Cambray, dépt du Nord, condamné à mort le 10 vendémiaire an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme embaucheur. (W289.160) (Cond hier. Ex le 2 oct. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 68 — 3. ***GOUBET** (signe) Jean Baptiste, commis marchand, âgé de 32 ans, domicilié à Cambray, dépt du Nord, condamné à mort le 10 septembre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir détourné des recrues destinées aux armées de la République, ce qui tendait à favoriser les progrès des ennemis de la République. (d'après Campardon) (W289.160) (Cond hier. Ex le 2 oct. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 69 — 4. ***LEROY** (signe) Jean Baptiste, musicien, âgé de 22 ans, domicilié à Cambray, dépt du Nord, condamné à mort le 1^{er} octobre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme embaucheur et complice de Bridoux. (W289.160) (Cond hier. Ex le 2 oct. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 70 — 5. ***MENION** (signe) — **MEINION ou MÉNION** Michel — **MEUNIOL** Michel, 28 ans, soldat au 6^e régiment de chasseurs du Nord en garnison à Tours où il est né, arrêté à Cambrai début mai (W289.160) (Cond hier. Ex le 2 oct. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)

3 oct. 93 1//0/0

12 vend. II

- 71 — 1. ***LENGLÉ-SCHOEBÈQUE** (signe **Lenglé**) — **SCHOËBECQUE** Pierre (dit **Langlé**), maire de Cassel, âgé de 63 ans, né et domicilié à Cassel, dépt du Nord, condamné à mort le 2 Octobre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les ennemis de la République. — **LANGLE** Pierre, âgé de 63 ans, ancien subdélégué de l'intendance de Flandre et d'Artois, et ci-devant maire de Casel, condamné à mort comme convaincu de conspiration le 3 octobre 1793, par le tribunal rév. de Paris. (Les dates, à un jour près, ne correspondent pas) (W289.161) (Cond hier. Ex le 3 oct. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)

4 oct. 93 0//6/0 **HAZEBROUCK**

13 vend. II

(habitants d'Hazebrouck) 6 LIBÉRÉS :

DEL RUE (ne sait pas signer) François Joseph, 43 ans, manouvrier, demeurant à

Ausbrouck (W289.163) (acquit 4 oct) *vdmy*
 TAFFIN (ne sait pas signer) ou TASSIN Pierre, 22 ans, domestique de dominique Lacroix,
 demeurant à Ausbrouck (W289.163) (acquit 4 oct) *vdmy*
 SAUTRIN (ne sait pas signer) ou SAUTRAIN Pierre, 53 ans, né et demeurant à
 Ausbrouck (W289.163) (acquit 4 oct) *vdmy*
 LEUWERS ou LEURVERS ou LEURWERS (ne sait pas signer) François, 28 ans,
 travaillant à la culture des terres, né et demeurant à Ausbrouck (W289.163)
 (acquit 4 oct) *vdmy*
 BROINGNE (signe, mais ne sait pas écrire) François, 51 ans, cultivateur, demeurant à
 Ausbrouck (W289.163) (acquit 4 oct) *vdmy*
 MACKREL ou MACKEREEL (ne sait pas signer) François, 63 ans, journalier, demeurant à
 Ausbrouck (W289.163) (acquit 4 oct) *vdmy*

5 oct. 93 1//1/0

14 vend. II

72 — 1.

***LEBRUN** (signe **Levrin**) Pierre Philippe Marie, âgé de 51 ans, inspecteur des remontes,
 né à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, domicilié à Saumur, dépt de la Mayenne et
 Loire, condamné à mort le 4 octobre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-
 rév. ayant favorisé les progrès des rebelles de la Vendée, et arboré la cocarde Blanche.
 (W289.162) (Cond hier. Ex le 5 oct. Vu la SCJ et le PVE à la fin du dossier.)

1 LIBÉRÉ :

ODIENNE (signe) Jean Baptiste Clément, 40 ans, toucheur de bœufs à l'armée,
 (W289.164) (acquit 5 oct) *vdmy*

6 oct. 93 3//0/0 Condamnés le 5, ex. le 6 (Vu les PVE) Exécutés place de la Révolution.

15 vend. II

73 — 1.

***BELANGÉ** (signe, mais ne sait pas écrire) **ou BELLANGER** Jacques — **BELLENGER**
 Jacques, âgé de 41 ans, toucheur de Bœufs à l'armée, domicilié à Manneville-les-
 Pipards, canton de Pont-Chalier, dépt du Calvados, condamné à mort comme contre-
 rév. pour avoir cherché à enrôler pour la Vendée, le 5 octobre 1793 (exact), par le
 tribunal rév. de Paris. (W289.164) (Ex le 6 oct. Cond hier. Vu SCJ et PVE individuels
 dans le dossier.)

74 — 2.

***BELLANGÉ** (signe) **ou BELLANGER** Pierre, 41 ans, toucheur de Bœufs de l'armée,
 domicilié à Manneville, canton de Pont-Chalier, dépt du Calvados, condamné à mort
 comme contre-rév., le 5 octobre 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W289.164) (Ex le 6
 oct. Cond hier. Vu SCJ et PVE individuels dans le dossier.)

75 — 3.

***RUTANT** (signe) Jeanne Charlotte — 22 ans, née et demeurant à Saulxures (54),
 condamnée pour intelligence avec l'ennemi (W290.165) (Cond hier. Ex le 6 oct. Vu la
 SCJ et le PVE dans le dossier.)

7 oct. 93 2//4/5 **GORSAS, PREMIER DÉPUTÉ EXÉCUTÉ**

16 vend. II

Guichard, condamné le 6, ex. le 7. (Vu le PVE) Gorsas, condamné et ex. le
 même jour. (Vu les PV)

76 — 1.

***GORSAS** Antoine Joseph, député, rédacteur du Courier des LXXXIII dépts — **GORSAS**
 Antoine Joseph, âgé de 40 ans, député à la convention nationale, domicilié à Paris, dépt
 de la Seine, auteur du journal "courrier de Paris à Versailles", mis hors la loi par décret
 de la convention nationale du 28 juillet 1793, pour s'être soustrait au décret
 d'arrestation par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin, il a été arrêté
 et condamné à mort le 16 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel du dépt de Paris, et
 ex. le même jour. (vu le PVE dans le dossier. Ex 7 oct) (W290.167) (La SCJ dans le
 carton W524.)

77 — 2.

***GUICHARD** (signe) Jean Baptiste François, âgé de 44 ou 48 ans, curé de St Barthélemy-
 en-Baulieu, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort, comme contre-rév., le 15
 vendémiaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W290.166) (Vu le PVE dans le dossier.
 Cond 6. Ex 7 oct) (La SCJ est dans le carton W524.)

4 LIBÉRÉS :

BOULLAND Adrien (W290.168) (Wallon II) exact
TESSIER ou TELLIER Jean-Baptiste (W290.168) (Wallon II) exact

MÉEL (signe) ou NÉEL Pierre, 59 ans, marchand et notable de Rouen (W290.169)
(lib provisoire 7 oct) *vdmy* — (**lib 17 brum III. W482.363**)

AVENEL (signe) Jean François, 30 ans, commis chez la citoyenne Boislandry, demeurant
à Paris (W290.170) (lib 7 oct) *vdmy*

5 AUTRE : 6 ans de gène

leur dossier ne contient que l'inventaire des pièces

CATEL Pierre (W290.168) exact

PETIT Nicolas (W290.168) exact

BELLAMY Jacques-Marie (W290.168) exact

LANGLOIS Jacques (W290.168) exact

SIMON Antoine (W290.168) exact

<i>Info</i> : La liberté provisoire sous cautionnement accordée ce jour à Pierre Méel fut rendue définitive le 17 brumaire an III (7 novembre 1794).

8 oct. 93 17 vend. II	1//0/2	Moniteur an II n° 19. Date d'après Campardon. Condamné et ex. le même jour. (Vu les PV)

78 — 1. **DUPIN (signe) ou DUPAIN** Henri, 55 ans, maître de poste, domicilié à St Lambert, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-rév., pour avoir fourni des bœuf aux rebelles pour évacuer leur artillerie, le 8 octobre 1793, par le tribunal rév. de Paris. (W290.171) (vu le PVE dans le dossier. Cond et Ex le 8 oct) (La SCJ est dans le carton W524.)

2 AUTRE : détention jusqu'à la paix

VERDIER (signe) Jean Antoine Policarpe, 33 ans, SDF, pour incivisme prononcé
(W290.173) (dét 17 vend) *vdmy*

AUDENY Jean, 40 ans, mendiant, demeurant à Serigny (Cher) lors de son arrestation
(W290.174) (dét 17 vend) *vdmy*

9 oct. 93 18 vend. II	0//0/1

1 AUTRE : exposition + 8 ans de fers

MONTOZON (signe) ou MONTHOSON Jean Baptiste, 36 ans, officier, demeurant à Paris
lors de son arrestation (W290.172) (8 ans de fers, 9 oct) *vdmy*

10 oct. 93 19 vend. II	0//0/4

1 AUTRE : 4 h. d'exposition + 6 ans de fers

Dossier ne contenant que l'inventaire

BESNIÈRES ou BESNIER Nicolas (W290.175) (6 ans de fers 19 vend) *vdmy*

2 AUTRE : six ans de détention

GIRER Michelle (W290.175) (6.p 19 vend) *vdmy*

GABET Françoise (W290.175) (6.p 19 vend) *vdmy*

1 AUTRE : déportation

DERARAY (signe) Charles-Hippolyte se disant fils du ci-devant marquis RAFAY — RARAY Charles Hippolite, âgé de 18 ans (exact), né à Tours, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à la déportation, le 19 vendémiaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu, des correspondances avec les ennemis de la révolution qui existent en France, des liaisons et intelligences avec les députés

déclarés traîtres à la patrie, et d'avoir antérieurement au mois de mars 1793, composé des écrits tendant au rétablissement de la royauté. (W290.176) (dép 19 vend) *vdmy*

12 oct. 93 21 vend. II	1/0/0	Signalé dans le Moniteur an II n° 25. Date par Campardon. Ex le 12. Oct. (Vu le PVE) Exécuté place de la Révolution.

- 79 — 1. ***BARBOT** (signe) Jean-Jacques (11 oct. 93 - 20 vend. II) — **BARBOT** Jean Jacques, âgé de 40 ans, natif de Blois, instituteur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 20 vendémiaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W290.177) (Cond hier. Ex le 12 oct. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)

13 oct. 93 22 vend. II	1/0/0	Signalé dans le Moniteur an II n° 25. Condamné le 12, ex. le 13. (Vu le PVE)

- 80 — 1. ***BARTHELEMY** (signe) Nicolas François Nicolas, 41 ans, curé de Senonges (Vosges) (W290.178) (Cond hier. Ex le 22 vend. Vu le PVE dans le dossier. Pas de SCJ.)

16 oct. 93 25 vend. II	1/1/0	MARIE-ANTOINETTE Exécutée place de la Révolution.

- 81 — 1. **ANTOINETTE Marie** (d'Autriche), âgée de 38 ans, née à Vienne en Autriche, sœur de l'empereur Joseph II, veuve du dernier roi de France, domiciliée à Paris, condamnée à mort comme conspirateur le 25 Vendémiaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 16 octobre.) (W290.179) **Le dossier ne contient que 3 feuilles. Les pièces sont à l'armoire de fer (sic). (côte AE I carton 5, n° 18 et 19)**

1 LIBÉRÉ :

VITET ou VITER ou VITEL (signature pas claire) Louis Antoine, 45 ans, maréchal, demeurant à Fournière (Oise) chez son père (W290.180) (acquitt 25 vend) *vdmy*

17 oct. 93 26 vend. II	0/0/1	Date d'après Campardon

1 AUTRE : 8 jours de détention, le temps pour le TR de prendre des renseignements (libéré le 28 oct. 93 - 7 brum. II)

MAINGOT (signe) ou MAINGARETTE Antoine François, 31 ans, épicier revendeur et gendarme de la 33^e div à Paris, pour avoir trempé son mouchoir dans le sang de Louis XVI (W291.183)

18 oct. 93 27 vend. II	3/2/6	ARMENTIÈRES (Nord) Condamnés le 17, ex.s le 18 (Vu les PV) Exécutés place de la Révolution.

- 82 — 1. ***LALLEMAND** (signe) Pierre Germain, 43 ans, homme d'affaires, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 26 vendémiaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme agent des émigrés. (W290.181) (Cond hier. Ex le 27 vend. Vu le PVE dans le dossier. Pas de SCJ.)
- 83 — 2. ***NICLOT** (signe) — **NICLAU** — **NICOT** — **NICLAU** Jean Baptiste, 31 ans, grenadier au 29^e régiment, ci-devant Dauphin, âgé de 36 ans, né à Rochefort, dépt de la Charente Inférieure, domicilié à Chavenay-le-Château, dépt de la Meuse, grenadier au 21^e régiment, condamné à mort le 26 vendémiaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. ayant chanté des chansons et tenu des propos tendant au rétablissement de la royauté. (W291.182) (vu le PVE dans le dossier. Ex 27 vend II. Cond hier)
- 84 — 3. ***PECHELIN** (ne sait pas signer) — **PICHELIN** Joachim, 36 ans, grenadier au 29^e régiment ci-devant Dauphin, âgé de 36 ans, né et domicilié à Rochefort, dépt de la Charente Inférieure, grenadier au 21^e régiment, condamné à mort, le 26 vendémiaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir chanté des chansons et tenu des propos tendants au rétablissement de la royauté, à l'avisement et à la dissolution de la Convention. (W291.182) (vu le PVE dans le dossier. Ex 27 vend II. Cond hier)

2 LIBÉRÉS :

BEAUCAMP (signe) Philippe Joseph, 43 ans, marchand épicier à Armentières (W291.184) (acquitt 27 vend II) *vdmy*
DEMAY (signe Demaÿ) Jean Baptiste Joseph, 67 ans, garçon serrurier, demeurant à Armentières (W291.184) (acquitt 27 vend II) *vdmy*

6 AUTRE : acquittés + détention jusqu'à la paix

BENOIT (signe) ou BENOIST Pierre François Joseph, 36 ans, marchand de tabac, demeurant à Armentière (W291.184) (dét 27 vend II) *vdmy*
BLAUWART (signe) Jean Baptiste Joseph, 32 ans, marchand, né et demeurant à Armentières (W291.184) (dét 27 vend II) *vdmy*
ROUSÉ (signe) ou ROUZÉ Antoine Joseph, 25 ans environ, tailleur d'habits, demeurant à Armentières (W291.184) (dét 27 vend II) *vdmy*
CARPENTIER (signe) Antoine, 33 ans, marchand épicier, né et demeurant à Armentières (W291.184) (dét 27 vend II) *vdmy*
PLANCKAERT (signe) ou PLANKART François Xavier Joseph, 39 ans, fabricant de boîte de carton, , demeurant à Armentières (W291.184) (dét 27 vend II) *vdmy*
SALON (signe) Constant Benoit, 33 ans, marchand, demeurant à Armentières (W291.184) (dét 27 vend II) *vdmy*

Info : Tous les acquittés du jour étaient des habitants d'Armentières (Nord). Ceux maintenus en détention adressèrent au Tribunal une requête pour être rapprochés des leurs familles et en obtenir des secours, ce à quoi le Tribunal consentit le 18 brumaire (8 novembre) en les faisant transférer de la Conciergerie à la maison d'arrêt de Doullens (Somme).

19 oct. 93
28 vend. II

4//0/1

LILLE ET ARMENTIERES (Nord)
Moniteur II, n° 37. Condamnés le 18, ex.s le 19 oct.

- 85 — 1. ***CLARISSE** (signe) Paul François Joseph, âgé de 58 ans, chapelier, domicilié à Armentières, dépt du Nord, condamné à mort comme le 27 vendémiaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, accusé d'avoir voulu livrer la ville de Lille à l'ennemi. (W291.184) (Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier. Ex 28 vend II. Cond hier.)
- 86 — 2. ***DE LETTRE — DELETTRE — DELÈTRE** Antoine François Joseph, âgé de 52 ans, négociant et domicilié à Armentières, dépt du Nord, condamné à mort, le 27 vendémiaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant voulu livrer la ville d'Armentières à l'ennemi. (W291.184) (Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier. Ex 28 vend II. Cond hier.)
- 87 — 3. ***MALINGIÉ** (signe) — **MALENGIÉ** Pierre-François — **MALINGRE** Pierre François, 56 ans, marchand bonnetier, domicilié à Armentière, dépt du Nord, condamné à mort comme conspirateur, le 27 vendémiaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. — **MALENGIÉ** Pierre François, âgé de 60 ans, ci-devant, juge de paix de la ville d'Armentière, domicilié à Chaugon, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 octobre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir voulu livrer la ville d'Armentière à l'ennemi. (W291.184) (Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier. Ex 28 vend II. Cond hier.)
- 88 — 4. ***JOIRE** (signe) Pellerin Guy — **PELLETIN GUYJOUART — PELLERIN GUY JOUAR**, âgé de 53 ans, natif d'Armentières, dépt du Nord, y demeurant, condamné à mort le 27 vendémiaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir participé à des manœuvres et intelligences tendantes à livrer Armentières aux ennemis. (W291.184) (Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier. Ex 28 vend II. Cond hier.)

1 AUTRE : 6 heures d'exposition + 12 ans de fers

PERRIN (signe) Pierre Nicolas, ex-maire de Troyes, 42 ans, négociant en toiles de coton et draperies, député de l'Aube à la Convention (W291.185) (12 ans fers 28 vend) *vdmy*

29 vend. II

2 AUTRE : détention jusqu'à la paix

BULTAIS ou **BUTTAIS** ou **BUTTEY** Madeleine, née Levasseur (signe), 19 ans, lingère, née et demeurant à Paris, lieutenant dans la garde nationale section du Muséum (W291.186) (non lieu + dét 29 vend II) *vdmv*

MOUZARD (signe) Denis Charmes Grégoire, 32 ans, perruquier, né et demeurant à Paris (W291.187) (acquitt + dét 29 vend II) *vdmy*

21 oct. 93 0//0/5

30 vend. II

5 AUTRE : détention jusqu'à la paix

BEAUDOUX (signe) ou BAUDOUX Louis, 32 ans, laboureur, demeurant à la Grande Goulandière (?) (W291.188) (dét 30 vend II) *vdmy*

GUYOT (signe) Jean Joseph Rémi, 27 ans, ex domestique puis soldat au régiment de
Provence infanterie, demeurant à Paris, hôtel St Marc, rue Croix des Petits Champs
(W291.189) (dét 30 vend II) *vdmy*

ROUSSEAU (ne signe pas) Louis Ambroise, 56 ans, cordonnier, demeurant à Paris
(W291.190) (dét 30 vend II) *vdmy*

GEOFFROY (signe) Joseph, 26 ans, vigneron, cavalier de la légion de Rozeatal (?), arrêté à l'école militaire (de Paris ?) (W291.191) (dét 30 vend II) *vdmy*

RENAUD (signe) Louis, 33, 34 ou 35 ans, commis à l'admin de l'habillement, demeurant à Paris (W291.192) (dét 30 vend II) *vdmy*

22 oct. 93 0//1/0

1^{er} brum. II

1 LIBÉRÉ :

DUROLLE (ne signe pas) Claude, dit PASCAL, 46 ans, ouvrier en soie, demeurant à Paris, commis chez PERNON, condamné à mort ce jour, exécuté le lendemain (W291.193) (acquit 1^{er} brum) ydmy

23 oct. 93 3//0/0

2 brum. II

Exécutés place de la Révolution.

89 — 1.

BRULÉ (signe) — **BRUSLE** Jean Baptiste, natif d’Invers, district de Châteaudun, ci-devant curé de la paroisse Saint-Laurent de la ville de Nogent-le-Rotrou curé âgé de 38 ans, domicilié à Nogent-le-Rotrou, dépt de l’Eure et Loire, condamné à mort comme contre-rév. le 2 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W292.195) (Ex le 2^e j du 2^{ème} mois. Vu le PVE dans le dossier. La SCJ est dans le carton W524.)

90 — 2.

PASTOUREL (signé) Pierre Hippolyte, âgé de 43 ans, curé de la commune de St Hilaire-de-l'Abbaye, dépt de Mayenne et Loire, y demeurant, condamné à mort le 2 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur d'intelligences et manœuvres tendantes à favoriser les projets des rebelles alors occupant Saumur, et d'avoir rétracté ses serments. (W291.194) (Ex le 2^e j du 2^{ème} mois. Vu le PVE dans le dossier. La SCJ est dans le carton W524.)

91 — 3.

***PERNON** (signé) Louis Armand, admin de la loterie nationale, âgé de 53 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, domicilié, à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1^{er} brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu et pris part à des correspondances et intelligences avec les rebelles de Lyon, et à l'aide d'icelles, coopéré aux conspirations et complots tramés dans cette ville. (Condamné le 22, sans doute ex. le 23 mais (W291.193) (Ex. le 2^e j du 2nd mois. Vu PVE et SCJ dans le carton W524. Cond le 1^{er}) Exécuté place de la Révolution.

25 oct. 93

4 brum. II

2//0/0

**PLUS DE PVE DANS LES DOSSIERS À PARTIR D'ICI,
SAUF EXCEPTION (tous sont dans W524-525 à W530.)**

- 92 — 1. ***JANSON** (ne signe pas) **ou JEANSON** Pierre Claude, âgé de 22 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, commission, canonnier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 3 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W292.197) (Cond le 3. Ex le 4^e j du 2nd mois. Vu PVE et SCJ dans le carton W524.) Exécuté place de la Révolution.
- 93 — 2. ***MARTIN** (signe) Remi, vigneron, 36 ans, bûcheron et premier officier municipal de la commune de Champeneuil, dépt de la Seine et Oise, y demeurant, condamné à mort le 3 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, annonçant dans ses discours le désir qu'il avait de voir arriver la contre-révolution, et l'anéantissement de la liberté, disant que si on voulait dire comme lui, il mettrait la Convention sans dessus dessous, qu'il voulait que le tonnerre écrasât la nation, qu'il torcherait son derrière du district, des municipalités, des écharpes, et de la Convention que c'étaient tous des coquins. — **MARRIN** manouvrier, natif de Champreux (Seine-et-Oise) (W292.196) (Cond. le 3. Ex le 4^e j du 2nd mois. Vu PVE et SCJ dans le carton W524.)

26 oct. 93 0//2/3
5 brum. II

2 LIBÉRÉS :

ASSELIN (signe) Jean Charles Thomas, 56 ans, marchand, officier municipal de Rouen (W292.200) (lib prov 5 brum II) *vdmy*
RENARD (signe) ou MENARD Jean Jacques Constant, 60 ans, ex commissaire de police et actuellement chef des bureaux de police et surveillance générale de la commune de la ... ? (W292.200) (lib prov 5 brum II) *vdmy*

2 AUTRE : bannissement

DOZONVILLE (signe) Jacques André François, dit DUMESNIL, 52 ans, laboureur, x gentilhomme, demeurant à Sainte Croix Hague (Manche) (W292.198) (ban 5 brum II) *vdmy*
DOZONVILLE (signe) Marianne Colas, née POISSON (signe), 39 ans, demeurant à Sainte Croix Hague (Manche) (W292.198) (ban 5 brum II) *vdmy* —
lib prov 16 juil. 1793

1 AUTRE : détention

DAGOUMER ou DAGOUMÈRE ou DUGOMMIER Magdelain Marthe Olympiade, femme MARQUAIS (signe) ou MARQUET, 32 ans, demeurant à Paris rue de l'Université (W292.199) (dét 5 brum) *vdmy*

Info 1 : Marie-Anne ou Marianne Colas Poisson, femme Dozonville, condamnée ce jour au bannissement, avait été mise en liberté provisoire le 16 juillet. (W286.138)

Info 2 : Mis en liberté provisoire ce jour, Jean-Charles Thomas Asselin et Jean-Jacques Constant Renard furent rendus définitivement à la liberté le 13 novembre 1794 (23 brumaire an III). (W292.200, W485.391)

27 oct. 93 1//0/0 Exécuté place de la Révolution.
6 brum. II

- 94 — 1. **LAROCHE** (signe) - **FONTENILLES** — **LAROCHE** Louis Antoine, ex noble, vicaire de l'ancien évêque d'Agen, âgé de 34 ans, domicilié à Lucienne, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 6 brumaire an 2 (exact) (pas le 26), par le tribunal rév. de Paris, comme agent des émigrés. (W292.201) (6 du 2nd mois. Vu PVE et SCJ dans le carton W524.)

28 oct. 93 0//1/0
7 brum. II

1 LIBÉRÉ :

MAINGOT (pas MINGAUT) Antoine-François, 31 ans (W536.d1)

Info : Le 17 octobre, le Tribunal rév. avait décidé de maintenir en détention durant 8 jours Antoine François Maingot, accusé d'avoir trempé son mouchoir dans le sang de Louis XVI, le temps de prendre sur lui des renseignements. Il fut remis en liberté ce jour. (W291.183)

29 oct. 93
8 brum. II

0//1/2

Le Tribunal criminel extraordinaire est désormais appelé
TRIBUNAL RÉV. (décret 8 brum.)

1 LIBÉRÉ :

FAUCHEUR (ne signe pas) Daniel, 25 ans, faiseur de guêtres, demeurant à Paris
(W293.205) (acquitté 8 brum) *vdmy*

1 AUTRE : 6 ans de réclusion à la Force (loir-et-Cher)

ROGER (signe) Marie Félicité, 52 ans, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Blois, avait caché
Saunier, condamné ce jour et exécuté le lendemain (W292.202)
(6 ans réclusion, 8 brum II) *vdmy*

1 AUTRE : acquitté + maison de santé

LAMELLIÈRE (signe) Auguste Jacques Gabriel, 16 ans ½, employé au bureau de
correspondance des postes, né et demeurant à Paris, acquitté mais maintenu dans une
maison de santé (W293.205) (mds 8 brum) *vdmy*

30 oct. 93

1//0/2

Exécuté place de la Révolution.

9 brum. II

95 — 1.

***SAUNIER** (signe) Jean Joseph, âgé de 88 ans, prêtre, domicilié à Blois, dépt de Loire et
Cher, condamné à mort comme convaincu d'émigration, le 14 août 1793, par le
tribunal rév. de Paris. — **SAULNIER** Jean Joseph, âgé de 38 ans, natif de Lussac-les-
Eglises, dépt de la Haute Vienne, prêtre, domicilié à Chotel-Dieu-de-Blois, dépt de la
Loire et Cher, condamné à mort le 8 Brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris,
comme convaincu d'avoir refusé de prêter le serment exigé de lui, comme
fonctionnaire public, par la loi du 20 décembre 1790. (W292.202) (Cond hier. Ex le 9
brum. Vu PVE et SCJ dans le carton W524.)

2 AUTRE : acquittés + détention jusqu'à la paix

LAHOUSSAYE (signe) ou LAHOUSSAIE ou LAHOUSSAVE Joseph Gédéon Julien
François, 31 ans, ex noble, cultivateur, né et demeurant au Mesnitenfroy (W292.203)
(acquitté + dét 9 brum) *vdmy*

MOCHON (signe) dit ROGEARDIERE Gilles Louis François, 45 ans, cultivateur,
demeurant à Mortain (292.203) (acquitté + dét 9 brum) *vdmy*

31 oct. 93

10 brum. II

20//0/0

LES GIRONDINS

Exécutés place de la Révolution.

Info : N'est pas compté ici Charles Eléonore DUFRICHE-VALAZÉ (signe), 42 ans,
propriétaire, administrateur du district d'Alençon, député de l'Orne à la Convention,
condamné à mort la veille avec les Girondins (exécutés ce jour), s'étant poignardé, en plein
tribunal, à l'annonce du verdict (W292B.204) et dont le corps fut néanmoins emmené avec
ses amis pour être enterré avec eux.

96 — 1.

***ANTIBOUL** (signe) Charles-Louis (30 oct. 93 - 9 brum. II) — **ANTIBOUL** Charles
Louis, âgé de 40 ans, natif de St Tropez, homme de loi, admin du dépt du Var, député
du Var, député à la convention nationale, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné
à mort comme conspirateur, le 9 Brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W536.d1)
(W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le
dossier ni dans W524.)

97 — 2.

***BOILLEAU** (signe) Jacques, âgé de 41 ans, natif d'Avallon, ci-devant juge de paix,
député à la convention nationale du dépt de l'Yonne, domicilié à Paris, dépt de la
Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de
Paris. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas

- de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 98 — 3. ***BOYER-FONFRÉDE** (signe) Jean Baptiste (dit **Fonfréde**), âgé de 27 ans, né à Bordeaux, négociant, député à la convention nationale du dépt de la Gironde, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 99 — 4. ***BRISSOT** (signe **J P Brissot**) Jean Pierre (noté Jacques Pierre dans l'interro), âgé de 39 ans, natif de Chartres, homme de lettres, député à la Convention nationale du dépt d'Eure et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 100 — 5. ***CARRA** (signe) Jean Louis, âgé de 50 ans, homme de loi, député à la convention nationale, du dépt de Saône et Loire, natif du Pont-de-Vesle, domicilié à Paris, condamné à mort le 31 octobre 1793, par le tribunal rév. de Paris, par suite des malheureuses journées, des 31 mai, 1, 2 juin comme conspirateur et complice de la faction de Brissot et autres. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 101 — 6. ***DU CHASTEL** (signe) -- **DUCHASTEL** Gaspard, âgé de 27 ans, natif de Rochecon, dépt du Calvados, député dudit dépt à la convention nationale, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 102 — 7. ***DUCOS** (signe) Jean François, âgé de 38 ans, homme de lettres, natif de Bordeaux, député du dépt de la Gironde, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 103 — 8. ***DUPRAT** (signe) Jean, âgé de 33 ans, négociant, natif d'Avignon, député du dépt des Bouches du Rhône à la convention nationale, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 104 — 9. ***FAUCHET** (signe) Claude, prêtre âgé de 49 ans, né à Erné, dépt de la Nièvre, ci-devant prédicateur du tyran roi, ex évêque constitutionnel du dépt du Calvados, député dudit dépt à la convention nationale condamné à mort le 10 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793, comme conspirateur de la Faction brissot et de la Gironde, et pour avoir eu des liaisons avec Charlotte Corday. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 105 — 10. ***GARDIEN** (signe) Jean François Martin, âgé de 42 ans, ci-devant, procureur syndic de Châtellerault, député du dépt de la Vienne à la convention nationale, condamné à mort le 10 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et de la faction de la Gironde et de celle de Brissot, par suite des malheureuses journées du 31 mai, 1, 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 106 — 11. ***GENSONNÉ** (signe) Arnaud, âgé de 35 ans, homme de loi, né et domicilié à Bordeaux, député du dépt de la Gironde à la convention nationale, condamné à mort le 10 brumaire an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur, et de la faction de la Gironde, par suite des malheureuses journées de 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 107 — 12. ***LACAZE** (signe **Lacaze fils aîné**) Jacques, député du dépt de la Gironde à la convention nationale, âgé de 42 ans, né à Bordeaux, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 108 — 13. ***LASOURCE** (signe) Marc David-Albin, âgé de 31 ans, natif d'Angles, dépt de l'Hérault, député de ce dépt à la Convention nationale, domicilié à Paris, dépt de la Seine,

- condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 109 — 14. ***LAUZE-DEPERRET** (signe) **ou DUPERRET** Claude Romain LAUZE, âgé de 46 ans, député à la convention nationale du dépt des Bouches du Rhône, condamné à mort le 31 octobre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793 (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 110 — 15. ***LEHARDI** (signe) — **HARDY (LE)** Pierre, âgé de 35 ans, médecin, né et domicilié à Dinan, député à la convention nationale du dépt du Morbihan, condamné à mort, le 10 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur de la fraction de Brissot, et de la Gironde, par suite des malheureuses journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793. — **LEHARDY** Pierre, âgé de 35 ans, né à Dinan, dépt des Côtes-du-Nord, médecin, député du dépt du Morbihan à la Convention nationale, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, contre l'unité et l'indivisibilité de la République, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 111 — 16. ***LESTERPT-BEAUVAIS** (signe **Lesterpt**) Benoît, âgé de 43 ans, né à Florac, dépt de la Haute Vienne, député de ce dépt à la convention nationale, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur contre l'unité et l'indivisibilité de la République, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 112 — 17. ***MINVIELLE** (signe) **ou MAINVIELLE** Pierre, député du dépt des Bouches du Rhône, à la Convention nationale, âgé de 28 ans, natif d'Avignon, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le (9) brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur contre l'unité et l'indivisibilité de la République, et par suite des malheureuses journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 113 — 18. ***SILLERY** (signe) — **BRULARD SILLERY** Charles Alexis, (signe : **Sillery**), député à la Convention nationale, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 114 — 19. ***VERGNIAUD** (signe) Pierre Victorin, député de la Convention nationale homme de loi, âgé de 31 ans, natif de Limoges, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, la sûreté et la liberté du peuple français, par suite des malheureuses journées du 31 mai 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)
- 115 — 20. ***VIGIER** (signe) — **VIGEE** Louis François Sébastien, député à la Convention nationale, âgé de 36 ans, né au Rosiers, grenadier du 2ème bataillon de Mayenne et Loire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, la sûreté et la liberté du peuple français, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d1) (W292B.204) (Cond hier. Ex le 10 brum. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W524.)

1^{er} nov. 93

1/1/0

Exécuté place de la Révolution.

11 brum. II

116 — 1.

LE ROY (signe) **ou LEROY** Nicolas, gendarme du dépt de la Seine et Oise, âgé de 29 ans né à Versailles, domicilié à Orcay, même dépt, condamné à mort comme contre-rév. le 11 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W293.205 bis) (11 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

1 LIBÉRÉ :

GUÉRIN (signe) Louis Charels, 35 ans, receveur de rentes, demeurant à Paris (W293.209)
(lib 11 brum) *vdmy*

2 nov. 93		4//1/2	Exécutés place de la Révolution.
12 brum. II			
117 — 1.			*DESCHAMPS André, 45 ans environ, horloger, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 11 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W293.206) (Cond hier. Ex le 12 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
118 — 2.			LACOMBE Jean Simon (dit Puignérant ou Puygueyrand), cultivateur, admin du district de Bordeaux, domicilié à Bordeaux, dépt de la Gironde, membre de la prétendue commission populaire de Bordeaux, condamné à mort, le 12 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme fédéraliste, par suite des journées du 31 mai 1 et 2 juin 1793. (W293.208) (W536.d1) La jour même, la Convention passa à l'ordre du jour sur sa demande de suris. (12 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
119 — 3.			LEMOYNE — LEMOINE Guillaume Antoine, fils, cultivateur et président du district de Bordeaux, âgé de 25 ans, né et domicilié à Bordeaux, dépt de la Gironde, membre de la prétendue commission populaire de Bordeaux, condamné à mort le 12 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et fédéraliste, par suite des journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W293.208) (12 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
120 — 4.			WORMESELLE — WAMSER — Gabriel, cultivateur, admin du dépt et membre de la commission populaire de la Gironde, âgé de 43 ans et demi, domicilié à Bordeaux, dépt de la Gironde, membre de la prétendue commission populaire de Bordeaux, mis hors la loi et déclaré traître à la patrie par décret de la convention national du 6 août 1793, comme ayant participé à quelques-uns des actes de cette commission ; condamné à mort le 12 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, et ex. le même jour. (W293.208) (12 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

1 LIBÉRÉ :

FRANSISE (signe) ou FRANCIS Charles, 37 ans, maitre de danse, né et demeurant à Paris
(W293.207) (lib prov 12 brum II) *vdmy*

2 AUTRE : 4 ans de fers

CHRÉTIENNOT (signe) Hubert, 72 ans, valet de chambre de Monvoi ou Monroi, ex marquis, demeurant à Paris, rue du Bac (W293.211) (4 ans de fers 12 brum) *vdmy*
ANDRÉ (signe) Hubert, 62 ans, charron, demeurant à Paris (W293.211)
(4 ans de fers 12 brum) *vdmy*

3 nov. 93		1//0/0	OLYMPE de GOUGES
13 brum. II			Exécutée place de la Révolution.
121 — 1.			*DEGOUGES (signe) Marie Olympe, 38 ans, femme de lettre, née à Montauban, domiciliée à Paris, condamnée à mort le 12 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice et pour avoir osé écrire contre Robespierre. (condamnée la veille) (Moniteur II, n°44) fausse déclaration de grossesse. (ex. le 13 brumaire Moniteur II, n° 46) - AUBRY Marie-Olympe de GOUGES (2 nov. 93 - 12 brum. II) — OLYMPE DE GOUGES (W293.210) (Cond hier. Ex le 13 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

4 nov. 93		2//1/0	Exécutés place de la Révolution.
14 brum. II			
122 — 1.			COUTELET (signe) Marie Magdeleine, 32 ans, employée à la filature des Jacobins, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice le 14 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. On avait trouvé chez elle une lettre, contenant ces mots : les Parisiens ont tant d'esprit que nos affaires vont aller tout droit ; ils se fêtent, mais ils n'ont pas le talent d'avoir du pain ; les scélérats de Jacobins ont l'intention de faire égorger dans les prisons, surtout depuis que la reine est à la conciergerie. (Moniteur II, n° 48) (W293.212) (14 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

123 — 2. **LUX** (signe) Adam, 27 ans, cultivateur, député extraordinaire à la Convention, né à Ebernbourg, dans l'électorat de Mayenne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 14 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et pour avoir écrit contre la journée du 31 mai, et désigné le parti de la montagne comme des scélérats. — **ADAM-LUX** (député extraordinaire de la Convention germanique) (Moniteur II, n° 46) (W293.213) (14 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

1 LIBÉRÉ :

PELLIER (signe) Jacques Michel, 41 ans, ex garçon d'office du ci-devant comte d'Artois, demeurant Paris (W293.214) (acquitt 14^e j du 2^e mois) *vdmy*

5 nov. 93	2//3/1	La femme Kolly, condamnée le 3 mai, déclarée enceinte, ex. le 5 novembre, ce jour, place de la Révolution.

15 brum. II

124 — 1. **LEPAGE** (ne signe pas) — **LESAGE** Jean Louis, couvreur, âgé de 36 ans, domicilié à Savigny-sur-Orge, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 15 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (Le 16 brumaire pour le Moniteur II, n° 48) (W293.216) (15 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

125 — 2. ****RABEC ou ROBEC ou DERABEC** Magdelaine Françoise Joséphine, femme **Kolly**, âgée de 32 ans, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 3 mai 1793 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., Le sursis apporté à l'exécution de son jugement, attendu sa déclaration de grossesse, a été levé le 15 brumaire ; elle a été ex. le même jour. — **DUBET — DERABEC** Magdeleine Françoise Joséphine, femme Kolly, âgée de 32 ans, domicilié à Paris, condamnée à mort le 3 mai, fausse déclaration de grossesse, condamnée à mort le 15 brum. an II, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Beauvoir, comte de Mazure. (condamnée le 3 mai 93, déclarée enceinte) (W269.23) (15 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

3 LIBÉRÉS :

PRÉVOTEAUX (signe) Alexandre, 56 ans, cultivateur, demeurant à Loivré (Marne) (W293.217) (acquitt 15 brum) *vdmy*

BOCQUENET (signe) Michel, 60 ans, juge suppléant au tribunal de l'abbaye St Germain, demeurant à Paris (W293.218) (lib prov 15 brum II) *vdmy* (lib déf 17 déc.)

BOCQUENET Jeanne, femme, née MAUROY (signe), 49 ans (W293.218) (lib prov 15 brum II) *vdmy* (lib déf 17 déc.)

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix

COUTURE (signe) Joseph Alexandre, 31 ans, palfrenier chez le ministre de la justice (W293.215) (dét 15 brum) *vdmy*

<i>Info</i> : Les Bocquenet furent définitivement rendus à la liberté le 17 décembre 1793 (W293.218 et W302.334). Ils ne sont comptés qu'ici dans le tableau.

6 nov. 93	5//2/0	PHILIPPE d'ORLÉANS & COUSTARD Égalité, ci-devant duc d'Orléans, fut ex. le 6 novembre avec Coustard, Gondier, Labrousse & Laroque, condamnés la veille. (cf. Buchez & Roux, XXXI, p. 92) Faux. (Le 6 brumaire pour le Moniteur II, n°47) Exécutés place de la Révolution.

126 — 1. **BROUSSE** Antoine, (dit **Languedoin ou Langedocien**), serrurier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 16 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W294A.221) (16 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

127 — 2. **COUSTARD** Anne Pierre, âgé de 52 ans, né à Léogane, ile St-Domingue, ancien lieutenant des maréchaux-de-France, député à l'assemblée législative, député à la Convention nationale du dépt de la Loire Inférieure, domicilié à Nantes, même dépt, condamné à mort comme conspirateur le 18 brumaire an 2 (non, le 16), par le tribunal rév. de Paris. (erreur de date. Ex le 6 nov.) (W294A.222) (16 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

- 128 — 3. ***GONDIER — HOUDIER — GOUDIER** Pierre, âgé de 30 ans, agent de change, natif de St Honoré, dépt de la Nièvre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 15 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir accaparé quantité de pains chez lui, cet accaparement consistait, d'après la déclaration de la domestique, en plusieurs morceaux de pain dans son buffet pour les poules de la voisine. (Ex le 6 nov.) — **ODIER** Pierre, âgé de 56 ans, agent-de-change, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme accapareur de pain le 17 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W294A.219) (Cond hier. Ex le 16 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 129 — 4. ***LAROQUE** Jacques Nicolas, âgé de 73 ans, ex subdélégué de Mortain, ex noble, domicilié à Mortain, dépt de la Manche, condamné à mort le 15 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (Ex le 6 nov.) (W294A.220) (Cond hier. Ex le 16 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 130 — 5. **D'ORLÉANS** (ex-duc, Conventionnel) — **ÉGALITÉ** Louis Philippe Joseph, ci-devant duc d'Orléans, premier prince du sang, ci-devant royal, âgé de 46 ans, dépt de Seine et Oise, né à St Cloud, domicilié à Paris, dépt de la Seine, lieutenant général des armées navales, colonel général des hussards, ex député à l'assemblée constituante, député à la convention nationale, condamné à mort le 16 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la liberté et la sûreté du Peuple français. (W294A.222) (16 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

2 LIBÉRÉS :

BERNARD Claude, secrétaire du maire de Paris commissaire de l'habillement des troupes (W294A.223)

PERNEY (signe) ou PERNEX Jean Baptiste, colonel à la suite de la gendarmerie nationale, commissaire de l'habillement et équipement des troupes (W294A.223)

7 nov. 93 0//5/1

17 brum. II

5 LIBÉRÉS :

Liberté provisoire : (lib déf le 17 déc. 93)

DUBOSC Pierre (W536.d1) (W294B.225) (lib prov 17 brum) *vdmy*

VINGTAIN Jean (W536.d1) (W294B.225) (lib prov 17 brum) *vdmy*

TIRON Edmed (W536.d1) (W294B.225) (lib prov 17 brum) *vdmy*

PONCELTE Charles-François (W536.d1) (W294B.225) (lib prov 17 brum) *vdmy*

GOSSET (signe) Claude Alexandre, 27 ans, marchand épicier à et demeurant à Paris (W536.d1) (W294B.236) (lib 17 brum) *vdmy*

1 AUTRE : déportation en Guyane

MONTAUT-HUART (signe Huart) Charles, 40 ans, vivant de son bien, né et demeurant à Paris (W536.d1) (W294B.224) (dép 17 brum)

Info : Les 4 personnes mises ce jour en liberté provisoire furent définitivement rendues à la liberté le 17 décembre. (W302.334) Elles ne sont comptés qu'ici.

8 nov. 93

18 brum. II

8//2/0

MANON ROLAND

Exécutés place de la Révolution.

- 131 — 1. ***CAILLEAU** (signe) Julien, âgé de 66 ans, officier municipal du Pont-de-Cé, tonnelier, domicilié à St Maurille-du-Pont-de-Cé, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 17 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d1) (W294B.228) (Cond hier. Ex le 18 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 132 — 2. ***QUELIN** (signe) **pas CLAIN** Jean, âgé de 65 ans, meunier et officier municipal du Pont-de-Cé, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d1) (W294B.228) (Cond hier. Ex le 18 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté Clain
- 133 — 3. ***HERY** (signe) Thomas, fermier, officier municipal de St Maurille-du-Pont-de-Cé,

- domicilié à Latour-Landry, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 17 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d1) (W294B.228) (Cond hier. Ex le 18 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 134 — 4. **LAMARCHE** (signe) — **LARMARQUE** Simon François, âgé de 35 ans, natif de Paris, directeur général de la fabrication des assignats, domicilié au Grand Montrouge, dépt de la Seine, condamné à mort le 18 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (Mené a l'échafaud le jour même avec Mme Roland femme du député) (W294B.226) (Ex le 18 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 135 — 5. ***OLLIVIER** (signe) Florent, huissier, âgé de 38 ans, domicilié à St Maurille-des-Pont-de-Cé, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir favorisé les projets des rebelles. (W294B.228) (Cond hier. Ex le 18 bru. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 136 — 6. **M^{me} ROLAND** née PHILIPON (sign **Roland née Phlipon**) Marie-Jeanne Phelippon, femme du ci-devant ministre, Paris) — **FILIPON** ou **PHILIPON** Marie Jeanne, femme du ministre Roland, âgée de 39 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 18 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincue d'avoir participé à une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, en réunissant chez elle les principaux chefs de cette conspiration, et d'avoir entretenu des correspondances avec Lauze-Duperret et autres députés à la Convention. (Ex ce jour) (W536.d1) (W294B.227) (Ex le 18 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 137 — 7. ***RIDEAU** (signe) René, officier municipal de St Maurille-des-Ponts-de-Cé, maçon, âgé de 51 ans, domicilié à St Maurille-des-Ponts-de-Cé, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres et intelligences tendantes à forcer les progrès des rebelles qui occupaient Angers et les communes environnantes. (W536.d1) (W294B.228) (Cond hier. Ex le 18 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 138 — 8. ***THENIAC** (signe) — **TESNIER** — **THESNIER** Jean, âgé de 41 ans, sabotier, secrétaire de la municipalité de St-Maurille, né et domicilié à St-Maurille-des-Ponts-de-Cé, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 Brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres et intelligences, tendantes à favoriser les progrès des rebelles qui occupaient Angers, et les communes environnantes. (W536.d1) (W294B.228) (Cond hier. Ex le 18 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

Info : Jean Quelin, ainsi qu'il signe, est noté Clin ou Clain. De même, Jean Theniac, ainsi qu'il signe, est partout noté Tesnier. (W294.228)

2 LIBÉRÉS :

LAPLUME (signe) Jean Henry, 54 ans, au service de Fonfrède et Ducos, demeurant à Paris (W536.d1) (W294B.229) (lib 18 brum) *vdmy*

COTTON (signe) Jean-Baptiste, 26 ans, parruquier, demeurant à Paris (W536.d1) (W294B.230) (lib 18 brum) *vdmy*

9 nov. 93 0/4/0

19 brum. II

4 LIBÉRÉS :

COURTOT (signe) Paul, 41 ans, marchand, demeurant à Rotonde (W536.d1) (W294B.231) (lib 19 brum) *vdmy*

GAVELOT (signe) ou GAVETOT Jean-Pierre, 27 ans, fournisseur, né et demeurant à Paris (W536.d1) (W294B.232) (acquitt 19 brum) *vdmy*

DRAPEAU (signe) Augustin Louis, 25 ans, employé au bureau de casernement de Paris (W536.d1) (W294B.233) (lib 19 brum) *vdmy*

FLAVIGNY (signe) Athanase Florimon (W536.d1) (W294B.234) (lib 19 brum) *vdmy*

11 nov. 93

21 brum. II

3/0/0

BAILLY

Exécuté, seul, au Champ de Mars.

- 139 — 1. ***BAILLY** Sylvain (10 nov. 94 - 20 brum. II) — **BAILLY** Jean Sylvain, natif de Paris, âgé de 58 ans, ex constituant et premier maire de Paris, depuis la révolution, domicilié à Melun, dépt de Seine et Marne, condamné à mort le 20 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et comme convaincu d'être l'un des auteurs d'un complot tendant à troubler la tranquillité intérieure de l'état, et par suite à procurer le massacre d'un nombre considérable de citoyens au champ de Mars, le 17 juillet 1791. **Exécuté au Champ de Mars.** (W536.d1) (W294B.235) (Cond hier. Ex le 21 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 140 — 2. **KALB** (signe) — **KALE** Frédéric, officier au régiment de Salm-Salm, âgé de 28 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, comme déserteur avec une partie du régiment, le 21 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W295.237) (W536.d1) (21 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.) Exécuté place de la Révolution.
- 141 — 3. **ROY** (signe **Jeanroy**) Nicolas Jean, domestique au service du citoyen Paulmier, notaire à Paris, âgé de 32 ans, natif de Dombal, dépt de la Meurthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine condamné à mort le 21 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendant au rétablissement de la royauté, notamment en disant qu'il fallait un roi, et que sans roi, on n'aurait jamais ni paix ni constitution. (W295.238) (W536.d1) (21 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.) Exécuté place de la Révolution.

12 nov. 93 1/3/0 Exécuté place de la Révolution.
22 brum. II

- 142 — 1. **DUCHESNE** (signe) Louis Henri, âgé de 68 ans, premier commis du citoyen Trudaine et intendant de la maison de la ci-devant Madame, né et domicilié à Paris, condamné à mort comme contre-rév., le 22 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W295.239) (Ex. le 22 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

3 LIBÉRÉS :

REGNIER (signe) Jacques, 66 ans, demeurant à Paris (W295.240) (lib 22 brum) *vdmy*

DETHORRE (signe) ou DETHOZE ou DETHONRE Antoine, 64 ans, marchand mercier, demeurant à Paris (W295.241) (acquitté 22 brum) *vdmy*

DUCHESNE Françoise, femme dudit DETHOZE ou signe DETHONRE ou DETHORRE, 45 ans, (W295.241) (acquitté 22 brum) *vdmy*

13 nov. 93 3/0/0 Exécutés place de la Révolution.
23 brum. II

- 143 — 1. ***CHASLE** (signe) ou **CHASLES** Marie, veuve de François **Fontaine de Mervé** (signe), ex noble, domicilié à la Flèche, dépt de la Sarthe, condamné à mort comme conspiration le 22 brumaire an 2 (exact), par la tribunal rév. de Paris. (W295.242) (Cond hier. Ex le 23 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 144 — 2. **DODET** (signe) Louis, 36 ans, valet de chambre de l'émigré le Duc, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 23 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W295.244) (23 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 145 — 3. **POIRIER** (signe) Bertrand, homme de loi, âgé de 68 ans, natif de Richelieu, dépt de l'Indre et Loire, domicilié à Chinon, même dépt, condamné à mort le 23 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu de s'être opposé au départ des volontaires qui a eu lieu à Chinon, au mois de mars 1793, en leur disant qu'ils n'en reviendraient pas, qu'on les menait à la boucherie; et d'avoir été l'auteur ou le complice d'écrits contre-rév., saisis chez lui. (W295.243) (23 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

14 nov. 93 0/2/0
24 brum. II

2 LIBÉRÉS :

DESPILLY (signe) Jean Baptiste, 33 ans, né à Paris, demeurant à Lille depuis l'âge de 14 ans, demeurant à Paris depuis avril dernier pour ses affaires, arrêté à la Courneuve en compagnie du citoyen Bezuqué (W297b.274) (lib 24 brum) *vdmy*

15 nov. 93 25 brum. II	5/0/0	5 exécutions, d'après Guittard, Manuel, Brunet et 3 autres. Exécutés place de la Révolution.

- 146 — 1. ***BRUNET** (signe) Gaspard J.-B. âgé de 58 ans (exact), natif de Valinsol, dépt des Haute Alpes, commandant l'armée de la République Italie, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 24 brumaire an 2 (exact) par le tribunal rév. de Paris. (Condamné le 14, ex. le 15) (W295.245) (Cond hier. Ex le 25 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 147 — 2. **CUSSY** Gabriel, négociant, âgé de 54 ans, domicilié à Caen, député à la Convention nationale du dépt du Calvados, condamné à mort le 25 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, après avoir été mis hors la loi par décret de la Convention nationale le 28 juillet 1793, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin. (W296.247) (Ex le 26 brum. d'après Sanson. Faux) (Ex. le 25 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 148 — 3. **GILBERT DE VOISINS** (signe *Gilbert Voisins*) Pierre, ex noble, âgé de 45 ans, ci-devant président du parlement de Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 25 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme émigré. (W296.248) (Ex le 26 brum. d'après Sanson. Faux) (Ex. le 25 brum. Vu le PVE dans le dossier. La SCJ est dans W524.)
- 149 — 4. ***MANUEL** Pierre Louis, âgé de 42 ans, natif de Montargis, dépt du Loiret, député à la Convention nationale, et procureur de la commune de Paris, domicilié à Fontainebleau, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 24 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (**Condamné le 14, ex. le 15**) (W295.246) (Cond hier. Ex le 25 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 150 — 5. **ROMÉ** (signe) Albert Marie, général de brigade, ex noble, âgé de 63 ans, natif de Vernouttes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamner à mort, le 25 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences tendantes à livrer aux révoltés de la Vendée la ville de Blois. (W296.249) (25 brum. Vu SCI et PVE dans W524.)

16 nov. 93 26 brum. II	1//3/0	Sanson est formel : Gilbert, Cussy et Houchard. (faux) Exécuté place de la Révolution.

- 151 — 1. ***HOUCHARD** Jean Nicolas, général de l'armée du Nord, domicilié à Forbach, dépt de la Moselle, condamné à mort, comme conspirateur, le 25 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (**Ex le 16 novembre**) (W296.250) (Ex le 26 brum. d'après Sanson. Exact. Vu PVE et SCJ dans W524.) Le PVE indique par erreur que la condamnation est de « ce jour d'hui ». Le SCJ, datée du 26, indique bien que le jugement est du « jour d'hier ».

3 LIBÉRÉS :

BOULLET (signe) Jean Martin, 51 ans, menuisier machiniste, né et demeurant à Paris
(W296.251) (acquit 26 brum) *vdmy*

LAUZANNE (signe) Augustin François-Marie, 36 ans, receveur des rentes et pensions en faisant exploiter une manuf de savon à Paris, 33 rue des Jardins (W296.252)
(acquit 26 brum) *vdmy*

MILLIN (signe MILLIN-GRANDMAISON) Anne Adélaïde, 46 ans, receveuse des pensions et rentes avec le citoyen Lauzanne, demeurant avec lui 129 rue St Antoine
(W296.252) (acquit 26 brum) *vdmy*

<i>Info</i> : Lauzanne et Millin, acquittés ce jour, avaient été accusés par Doucheret, Cartereau Desormeaux et Goisset d'avoir tenu début octobre des propos tendant à l'avisement de la représentation nationale et au rétablissement de la royauté. Convaincus de faux témoignage,

Doucheret et Goisset furent condamnés à 20 ans de fers, et Cartereau Desormeaux, à mort, le 24 novembre suivant (4 frimaire an II). (W296.252, W297a.269)

17 nov. 93 0//5/2
27 brum. II

5 LIBÉRÉS (je les avais initialement notés en détention) :

FANET Rose Félicité Elisabeth, femme DELAUNAY (signe Fame De Launé), 37 ans, domestique chez le citoyen Baron Vitrier, rue Mouftard (W536.d1) (W296.257) (lib 27 brum) *vdmy*

LE PRERTRE ou LEPRUTRE Marguerite-Dominique, veuve PERNON — rien dans le dossier que l'ordonnance de non-lieu (W536.d1) (W296.258) (lib 27 brum) *vdmy*

LAASS (signe) Charles Marie Nicolas, 48 ans, secrétaire de l'état civil de la municipalité de Paris (W536.d1) (W296.259) (lib 27 brum) *vdmy*

LORIMIER (signe) ou LORNIER Aranayse Marie Adélaïde, fille de 35 ans, vivant de son revenu, née et demeurant à Paris (W536.d1) (W296.260) (lib 27 brum) *vdmy*

AIMAND (signe) ou AYMANT Charles, 24 ans, marchand de moutons, né et demeurant à Remecourt (W536.d1) (W297a.263) (acquit 27 brum) *vdmy*

2 AUTRE : détention jusqu'à la paix

ROUTIER De TAINTOT (signe Ene R. De Taintot) Etienne (ou Routier), 47 ans, adjoint aux adjudants généraux, né et demeurant à Paris, mais avant à Tilly, près Caen (Calvados) (W536.d1) (W296.255) (dét 27 brum) *vdmy*

MICHELOT (signe) François Nicolas, 31 ans, perruquier, demeurant à Paris, 106 faubourg St Honoré (W296.256) (W536.d1) (dét 27 brum) *vdmy*

18 nov. 93 2//0/0
28 brum. II

Exécutés place de la Révolution.

152 — 1.

***DUPARC** (signe) Charles, âgé de 67 ans, capitaine d'infanterie, inspecteur du palais des Thuilleries, pensionnaire de l'hôtel des Invalides, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 27 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et complice de la journée du 10 août 1792. (W296.254) (Cond hier. Ex le 28 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

153 — 2.

***PRIX** (signe) François, (dit **Saint Prix**), soldat invalide, âgé de 42 ans, natif de Beauvais, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 27 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes à ébranler la fidélité des citoyens, envers la nation française, et d'avoir dit qu'il n'était pas fait pour monter sa garde avec des gueux et des scélérats ; qu'il avait perdu gros à l'affaire du 10 août, et qu'il aimerait mieux l'ancien régime que le nouveau. (W296.253) (Ex le 28 brum. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 28 brum. Vu PVE et SCJ dans W524.)

19 nov. 93 0//9/1 W296.261 d'après Campardon / introuvable
29 brum. II

9 LIBÉRÉS (acquittés) :

DANGÉ ou DAUGÉ François, épicier et administrateur de police (W296.261)

LEBOEUF Nicolas, instituteur et membre de la Commune (W296.261)

LEPITRE Jean-François, professeur de rhétorique au collège de Lisieux et membre de la Commune (W296.261) —

VINCENT Jean-Baptiste, maître maçon et membre de la municipalité (W296.261) —

Exécuté le 29 juil. 94

BEUGNEAU Nicolas-Marie-Jean (Bugneau, pour Campardon), architecte et membre du Conseil de la Commune (W296.261)

LEBON Sophie, veuve DUTILLEUL (Dutilleul veuve Lebon pour Campardon) (W296.261)

MOILLE Claude-Antoine François, suppléant du procureur de la Commune (W296.261)

JOBERT Augustin Germain, artiste et marchande, membre de la Commune et administrateur de police (W296.261)
FONTAINE Pierre, marchand de bois (W536.d1) (W296.261)

1 AUTRE : acquit + détention

MICHONIS Jean-Baptiste, limonadier, administrateur de police, membre du corps municipal (W536.d1) (W296.261) — **Exécuté le 17 juin 94**

Info : Le dossier 261, carton W296, concernant toutes les personnes jugées ce jour a disparu des Archives. Mais leur jugement figure dans la compilation imprimée des jugements du Tribunal révolutionnaire, carton W536, dossier d1.

22 nov. 93 2/1/0 Exécutés place de la Révolution à 14 h 30.

2 frim. II

154 — 1.

***BOISGUYON** (signe) Gabriel Nicolas François, âgé de 30 ans, natif de Châteaudun, ci-devant, adjudant général de l'armée des côtes de Brest, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspiration le 1^{er} frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. De Paris. (W297a.262) (Ex le 1^{er} frim. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 2 frim. Vu SCJ et PVE dans W524.)

155 — 2.

***GIREY-DUPRÉ** Jean-Marie, Paris, journaliste — **GIREY-DUPRE** Jean Marie, âgé de 38 ans (24 ans d'après son interro), né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, sous garde des manuscrits de la bibliothèque nationale, l'un des rédacteurs du journal intitulé, 'le Patriote français', mis hors la loi par décret de la convention comme étant de la fraction Brissot, et conspirateur, condamné à mort le 1^{er} frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. De Paris. (W297a.262) (Ex le 1^{er} frim. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 2 frim. Vu SCJ et PVE dans W524.)

1 LIBÉRÉ :

BEZANGER (signature incompréhensible) François, 42 ans, notaire et maire de Brinon (Yonne) (W297a.264) (acquit 2 frim) *vdmy*

23 nov. 93 0/19/0 **TONNERRE (Yonne)**

3 frim. II

19 (17+2) LIBÉRÉS :

Affaire de Tonnerre

- 1 – GROSFILS Joseph Nicolas, 37 ans, commis aux contributions de Tonnerre, y demeurant (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 2 – GELIO Denis, 43 ans, charpentier à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
 - 3 – CARTRON Noël Antoine, 43 ans, homme de loi à Tonnerre, y demeurant (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 4 – HÉLY Louis, 43 ans, perruquier à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 5 – GODIN Jacques, 26 ans, boucher à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 6 – FILET Michel François Jérémie, 27 ans, ferblantier à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 7 – VINCENT David, 48 ans, compagnon tanneur, né et demeurant à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 8 – DES COURTIVES Edme Jean, 35 ans, gendre du citoyen Bertrand, receveur des imposition de 1791, né et demeurant à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 9 – CREMER André, 23 ans, tonnellerie à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 10 – BARRY Claude Brice, 31 ans, marchand de bois à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 11 – BARRY Jean, 63 ans, cultivateur à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 12 – JACQUILLAN ou JACQUILLAT Nicolas Henry, 49 ans, commis greffier au tribunal de Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 13 – JOUREY Charles Ignace, 32 ans, cordonnier, né et demeurant à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
- 14 – HARDY Edme, 35 ans, gendre de Ducros, marchand épicier, né et demeurant à Tonnerre (W297a.265)

- 15 – DESCOURTIVES Adrien André, 28 ans, cabaretier, né et demeurant à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
 16 – CHANOT Etienne fils, 33 ans, charpentier à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
 17 – HARDY Jean Baptiste, 43 ans, commissionnaire de vin à Tonnerre (W297a.265) (acquit 3 frim) *vdmy*
 BERTIN Simon, père, chef du bureau de la guerre (W297a.266 bis) (lib 3 frim) *vdmy*
 BERTIN Denis Simon, fils, commis au bureau de la guerre (W297a.266bis.) (lib 3 frim) *vdmy*

1 AUTRE : transfert à la Salpêtrière

CARLE fille, sera transférée à l'hôpital de la Salpêtrière jusqu'à ce que son état de santé la mette à l'abri des égarements (W297b.274) (déjà envoyée en mds le 6 août) *vdmy*

Info : Le Tribunal ordonne ce jour le transfert à la Salpêtrière de la fille Carle (W297b.274), déjà envoyée dans une maison de santé, jusqu'à nouvel ordre du tribunal, le 6 août 1793 (W278.103). Elle n'est donc pas comptée ici.

24 nov. 93	2//1/2	Exécutés place de la Révolution.
4 frim. II		
156 — 1.	* CAPPON (signe) Claude Antoine, âgé de 72 ans, né et domicilié à Paris, lieutenant colonel au cent deuxième régiment, et depuis général de brigade, à la retraite, condamné à mort le 3 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W297a.266) (Ex le 4 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 4 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) noté Antoine Colnelle de Tontel	
157 — 2.	* LAVERDY (signe de Laverdy) Clément Charles François, âgé de 70 ans, ci-devant, contrôleur général des finances, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 3 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, accusé d'avoir fait pourrir des grains dans ses étangs. (W297a.267) (Ex le 4 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 4 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)	

1 LIBÉRÉ :

BERNARD (signe) Jean-Baptiste, 27 ans, laboureur et sergent major de la 5^e Cie des grenadiers de la Côte-d'Or (W297a.268) (acquit 4 frim) *vdmy* — une route lui sera aussi donnée pour rejoindre son bataillon à Vienne

2 AUTRES : 20 ans de fers pour faux témoignage le 26 brum.

DOUCHERET Claude Vivant, traiteur à Paris, accusé de faux témoignage dans l'affaire LAUZANNE et MILIN, acquittées le 26 brum (W297a.269) (20 ans de fers 4 frim) *vdmy*

GOISSET Guillaume Antoine, canonnier, demeurant à Paris, accusé de faux témoignage dans l'affaire LAUZANNE et MILIN, acquittées le 26 brum (W297a.269) (20 ans de fers 4 frim) *vdmy*

Info : Doucheret et Goisset, condamnés ce jour à 20 ans de fers, avaient été arrêtés suite à de faux témoignages dans l'affaire Lauzanne et Millin, acquittés le 16 novembre (26 brumaire). Cartereau Desormeaux, arrêté comme eux pour la même raison, fut condamné à mort ce jour et exécuté le lendemain. (W296.252, W297a.269)

25 nov. 93	2//14/2	Exécutés place de la Révolution.
5 frim. II		
158 — 1.	* CARTEREAU DESORMEAUX (signe) — CARTEREAU — CARTERO Jacques Nicolas (dit Désormeau), âgé de 54 ans, fabricant de savon, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'émigration et de faux témoignage (envers LAUZANNE et MILIN, acquittés le 26 brumaire, ce faux témoignage ayant été la cause de son arrestation). (W297a.269) (Ex le 6 frim. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 5 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)	

159 — 2. **MARCHAND** (signe) Jacques Etienne, lieutenant de gendarmerie nationale, âgé de 59 ans, natif de l'Eure, domicilié à Etain, dépt de la Meuse, condamné à mort comme conspirateur, le 5 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W297a.270) (Ex le 7 frim. d'après Sanson. Faux) (5 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

14 LIBÉRÉS :

D'HUGONNEAU (signe) Armand Joseph, 23 ans, ex noble, demeurant ordinairement à La Motte, paroisse de Laperat, district de Partenay (2Sèvres), arrêté à Paris (W297b.271) — obligé de se présenter au comité rév. une fois par décade (lib surv 5 frim) *vdmy*

HUBERT François, 25 ans, postillon de la diligence, demeurant à Louves (W536.d2) (W297b.272) (lib surv 5 frim) *vdmy*

COCHARD Marie-François, femme POINSELET (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

POINSELET Nicolas (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

MICHEAUX Marie-Jeanne (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

HOUDARD Marguerite (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

HOUDARD Rose (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

HOUDARD Guillaume (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

HOUDARD Jean-Louis (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

MARCHAL Nicolas (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

LESPRIERT ou L'ESPRIT Georges (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

ROQUET Denis (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

BIZOT Guillaume, sp (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

POTTET Anne, femme PUCET (W536.d2) (W297b.273) (lib 5 frim) *vdmy*

2 AUTRE : état d'arrestation pour prendre sur eux des renseignements

MICHEAUX Charles-Quentin (W536.d2) (W297b.273) (arrest 5 frim) *vdmy*

PUCET Jacques (W536.d2) (W297b.273) (arrest 5 frim) *vdmy*

Info : Ce jour, le Tribunal maintint en état d'arrestation les citoyens Michaux et Pucet, habitants de Laverdy, le temps de prendre sur eux des renseignements. (W297b.273) Il les rendit à la liberté le 4 janvier suivant. (W307.382)

26 nov. 93 0//8/1
6 frim. II

8 LIBÉRÉS :

AUDRAIN (signe) François, 40 ans, cultivateur, membre du comité de surveillance de Tonnerre, y demeurant (W536.d2) (W297b.275) (lib 6 frim) *vdmy*

AUBERT (signe) Georges, 56 ans, ex curé de Bresse (Vosges), y demeurant (W536.d2) (W297b.277) (acquit 6 frim) *vdmy*

LAIR (signe) Julien, 42 ans, marchand grainelier, demeurant 4 rue de la Truanderie (?) (W536.d2) (W297b.278) (acquit 6 frim) *vdmy*

LE LOUP (signe) Jean-Claude, 38 ans, professeur de musique, demeurant Paris, 5 rue des Vieilles Garnisons (W536.d2) (W297b.278) (acquit 6 frim) *vdmy*

VESTIER (signe) Nicolas, 47 ans, vitrier, demeurant à Paris, rue de la Truanderie ou Tisserendrie (W536.d2) (W297b.278) (acquit 6 frim) *vdmy*

LOMBARD Madeleine Geneviève, femme **HUBERT** (signe), 41 ans, demeurant à Paris, même rue (W536.d2) (W297b.278) (acquit 6 frim) *vdmy*

DÈDIOT (signe) Claude, 35 ans, gendarme en résidence à Vermenton, district d'Auxerre (W536.d2) (W298.281) (lib 6 frim) *vdmy*

De LACROIX fille, Marianne (pas Marie Antoinette) Joséphine, 35 ans, blanchisseuse en fin, née et demeurant à Paris (W298.282) (W536.d2) (lib 6 frim) *vdmy*

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix

MOLANDRE (signe) Jacques Denis, 43 ans, premier commis chez le ministre de l'Intérieur, deult Hotel d'Auvergne, rue St Honoré (W536.d2) (W298.280)
(dét 6 frim) *vdmy*

27 nov. 93

1//2/0

Exécutés place de la Révolution.

7 frim. II

160 — 1.

***COLLIER LA MARLIÈRE** (signe **La Marliere**) — **COLLIER** Antoine Nicolas (dit **Lamarlière**), 47 ans, commandant à l'armée du Nord, domicilié à Paris (17 rue Tournon), dépt de la Seine, condamné à mort pour crime de haute trahison, le 6 frimaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W297b.276) (Ex le 7 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 7 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

2 LIBÉRÉS :

CAMERON (signe) Anne-Caroline, femme **NOTAIRE** (signe), 40 ans, marchande de joujoux et mercière au Palais Royal, demeurant à Paris (W536.d2) (W297b.279)
(acquit 7 frim) *vdmy*

DIEUFY (signe Dieufÿ) Jean Jacque, 36 ans, blanchisseur, demeurant aux carrières de Charenton (W536.d2) (W298.286) (lib surv 7 frim) *vdmy*

29 nov. 93

5//3/0

BARNAVE & DUPORT

Exécutés place de la Révolution.

9 frim. II

161 — 1.

***BARNAVE** Antoine Pierre Joseph-Marie (28 nov. 93 - 8 frim. II) — **BARNAVE** Antoine Jean Marie, âgé de 32 ans, natif de Grenoble, ci-devant avocat ex député à l'assemblée constituante, domicilié à Ste-Egrède, canton de Grenoble, dépt de l'Isère, condamné à mort comme conspirateur, le 8 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 29) (W298.285) (Ex le 9 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 9 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

162 — 2.

***DEGRENDEL** (signe) — **DEGRANDEL** Benoît, 31 ans, horloger, domicilié à Hazebrouck, dépt du Nord, condamné à mort comme contre-rév. le 8 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W298.284) — **GRANDER** Nicolas, horloger, âgé de 31 ans, né à Rybronck, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 frimaire an 2, par le tribunal rév. de Paris comme conspirateur. (Ex le 9 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 9 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

163 — 3.

***DUPORT-DUTERTRE** Marguerite Louis François, âgé de 39 ans, homme de loi, ex ministre de la justice sous Louis XVI, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (Ex le 29 novembre) (W298.285) (Ex le 9 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 9 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

164 — 4.

***VERVISCH** (signe) — **VERVITCH** Pierre, curé d'Hazebrouck, âgé de 45 ans, natif de Moorflide dans le territoire impérial, domicilié à Hazebrouck, dépt du Nord, condamné à mort comme conspirateur le 8 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W298.283) (Ex le 9 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 9 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) prénom Anselme

165 — 5.

***VERVISCH** (signe) — **VERVITCH** Marie-Thérèse, maîtresse d'école de charité, âgée de 46 ans, native de Moorflide dans le territoire impérial, domicilié à Hazebrouck, dépt du Nord, condamné à mort comme conspiratrice le 8 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W298.283) (Ex le 9 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 9 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

3 LIBÉRÉS :

LAUSSEL (signe) ou HAUSSET ou LOUSSEL François Aguste, 36 ans, procureur de Lyon, procureur de la commune de Ville-Affranchie (W299.288) (acquit 9 frim) *vdmy*

PAUMIER (signe) Elisabeth, femme LAUSSEL, 32 ans, épouse de François Laussel (W299.288) (acquit 9 frim) *vdmy*

CLERC (signe) Marie Louis François Amour, 24 ans, négociant à Ville-Affranchie, employé dans les bureaux de la municipalité (W299.288) (acquit 9 frim) *vdmy*

10 frim. II

- 166 — 1. ***AUBERT de FLIGNY** Louis, noble, sans profession à Coulommiers, condamné le 29 nov. 93 - 9 frim. II (exact) comme conspirateur & convaincu de correspondance contre-rév.. (W299.287) (Ex le 10 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 10 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 167 — 2. ***BARENTIN** Louise Magdeleine Charlotte, femme **QUATRESOL** (signe), (dit Marolle), âgée de 46 ans, née à la Motte, en Auvergne ex-noble, domiciliée à Marolle, canton de Rosay, dépt de Seine et Marne, condamnée à mort comme conspiratrice le 9 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W299.287) (Ex le 10 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 10 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) noté QUATRE-SOLS
- 168 — 3. ***CAGNYÉ** (signe) — **CAGNIER** Jean Baptiste Charles, curé domicilié à St Marc près de la Ferté-Gaucher, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme conspirateur le 9 frimaire en 2 (exact) par le tribunal rév. de Paris. (né à Montdidier 80, inhumé au cimetière de la Madeleine à Paris) — **LAGNIER** Jean, âgé de 39 ans, né à Montdidier, dépt de la Somme, ex curé de St Marc, près de la Ferté-le-Gauché, dépt de la Seine et Marne, y demeurant, condamné à mort le 2 décembre 1793, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration à Coulommiers, même dépt. (W299.287) (Ex le 10 frim. d'après Sanson. Exact) noté CAGNIES (Cond hier. Ex le 10 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 169 — 4. ***LEBAS** (signe) Jean Pierre, curé de Coulommiers, âgé de 50 ans, né à Meaux, domicilié à Coulommiers, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort, le 9 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Coulommiers. (W299.287) (Ex le 10 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 10 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 170 — 5. ***LEUILLIOT** (signe) Augustin, ex curé constitutionnel de St Remy-de-la-Vanne, âgé de 70 ans, né à Précourt, domicilié à St Rémy-de-la-Vanne, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme complice d'un complot contre-rév., le 9 frimaire an 2 (exact) par le tribunal rév. de Paris. (W299.287) (Ex le 10 frim. d'après Sanson) noyé LIEUTTOT (Cond hier. Ex le 10 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 171 — 6. ***LIMANTON** (signe) **ou** **LIMENTON** Augute Philibert (dit **Chasset**), ex noble, domicilié à St Reni-de-la-Vanne, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme conspirateur, le 9 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W299.287) (Ex le 10 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 10 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté Le Menton dit Chassey
- 172 — 7. ***QUATRESOLZ de LA HANTE** (signe) — **QUATRESOLS .. (TR)** Gédéon Alexandre Pierre (dit **Lahante**), âgé de 60 ans, ex noble, natif de Lille, dépt du Nord, domicilié à Coulommiers, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 9 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W299.287) (Ex le 10 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 10 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 173 — 8. ***QUATRESOLZ** (signe) **de MAROLLES** Charles Nicolas, fils de Quatresous, noble, lieutenant du 1^{er} bataillon du district de Rozay, né en 1777 à Marolles (77) condamné comme conspirateur. — **QUATRESOUS** Charles Nicolas, âgé de 23 ans, lieutenant au 1^{er} bataillon de canton de Rosoy, domicilié à Marolles, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 9 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W299.287) (Ex le 10 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 10 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté Quatre Sols
- 174 — 9. ***REBOURS** (signe) Jean Antoine, écrivain public, âgé de 57 ans, né à Fontainebleau, dépt de la Seine et Marne, domicilié à Coulommiers, même dépt, condamné à mort, comme contre-rév., le 9 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W299.287) (Ex le 10 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 10 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

2 LIBÉRÉS :

GUEDON (signe) François Nicolas, 34 ans, beau frère & associé du suivant pour tenir une maison garnie (W300.291) (acquitt 11 frim) *vdmy*
 CRETIN (signe) ou CRESTIN Jean, 28 ans, tenant l'hôtel garni de la trinité, 44 rue St Antoine à Paris (W300.291) (acquitt 11 frim) *vdmy*

2 déc. 93	3/0/0	Exécutés place de la Révolution, à 13 h.
12 frim. II		
175 — 1.		*AUBRY (signe) Pierre-Nicolas-Aimé (fils), âgé de 24 ans, maître de pension, né et domicilié à Coulommiers, canton de Rozay dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme contre-rév., et fanatique, le 11 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W299.290) (Ex le 11 frim. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 12 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
176 — 2.		*MAUDUIT (signe) Sébastien, âgé de 49 ans, traiteur marchand de vins, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 11 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu dans sa section des propos approuvés de la trahison de Dumourier. (Ex le 11 frim. d'après Sanson. Faux) (W300.292) (Cond hier. Ex le 12 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
177 — 3.		*VINCENOT (signe) Jean, ci-devant tenant maison garnie, depuis chef aux transports pour l'armée des Alpes, âgé de 56 ans, natif de Gondrecourt, dépt de la Meurthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 11 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév., séant à Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice des conspirations de la ville de Lyon, et d'avoir dit qu'il fallait marcher en force sur Paris, pour y avoir les têtes de Marat de Robespierre et de Tallien. (W299.289) (Ex le 11 frim. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 12 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

3 déc. 93	2/0/0	Exécutés place de la Révolution, à midi.
13 frim. II		
178 — 1.		*FLAMANT (signe) Guillaume Jean, âgé de 57 ans, né et domicilié à Paris, marchand de souliers, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 12 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W300.294) (Ex le 12 frim. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 13 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
179 — 2.		*SOUDRE (signe <i>Soubr</i> mais ne sait pas écrire) Barthelemy, âgé de 52 ans, né à Landau, dépt du Bas-Rhin, cordonnier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 12 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 12 frim. d'après Sanson. Faux) (W300.293) (Cond hier. Ex le 13 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

2 LIBÉRÉS (mais restés en détention) :

BÉE (signe) Simon, 28 ans, grenadier au 25^e rgt, arrêté à Clermont (Oise) (W300.301) (lib + rejoindra son corps 13 frim) *vdmy*
 L'HUILLIER (signe) Joseph, 27 ans, grenadier au 67^e régiment du Languedoc, arrêté à Clermont (Oise) (W300.301) (lib + rejoindra son corps 13 frim) *vdmy*

Info : Ne sont pas comptés à cette date, dans les tableaux des chiffres, Simon Bée, grenadier au 25^e régiment, et L'Huillier, grenadier au 67^e régiment du Languedoc, arrêtés tous les deux à Clermont (Oise) pour propos inciviques, renvoyés ce jour à leurs corps respectifs (W300.301), mais restés en détention et libérés sur non-lieu le 6 décembre 94 (W490.449).

4 déc. 93	2/3/0	Exécutés place de la Révolution, à 13 h 30.
14 frim. II		
180 — 1.		*DUFRESNE (signe) Antoine Pierre Léon, 32 ans, officier de santé, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 13 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 13 frim. d'après Sanson. Faux) (W300.296) (Cond hier. Ex le 14 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
181 — 2.		*GORNEAU (signe) Etienne Pierre, âgé de 20 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, employé chez le ministre de l'intérieur, condamné à mort, comme conspirateur le 13 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W300.295) (Ex le 13 frim.

d'après Sanson. Faux.) noté GARNEAU (Cond hier. Ex le 14 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

3 LIBÉRÉS :

CAVA (signe) Jean Baptiste, 43 ans, graveur sur métaux, capt' légion Arden, né & demeurant à Paris (W300.299) (lib 14 frim) *vdmy*

HAUSMAN (signe) ou HOSMAN Georges, 63 ans, cordonnier à Versailles (W300.300) (lib 14 frim) *vdmy*

CANIVAL (signe) ou CANNIVAL Toussaint, 59 ans, cultivateur à Guisinier (Eure) (W300.302) (lib surv 14 frim) *vdmy*

5 déc. 93

3//8/1

Exécutés place de la Révolution.

15 frim. II

Info : De CHARY (signe) Charlotte Félicité Luppé (signe) femme de, ci-devant noble, demeurant à Paris (cachée par Osselin), condamnée à mort le 15 frimaire. S'est déclarée enceinte. Sursis accordé le 16 frim. Exécutée le 11 germinal. (W300.298)

182 — 1. ***KERSAINT** (signe A. G. Kersaint) Armand Guy Simon (exact), âgé de 52 ans, né à Paris, dépt de la Seine, ex député de l'assemblée législative, député de la convention nationale, ci-devant, gentilhomme breton, ancien officier de marine, domicilié à Ville-d'Avray, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 14 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et fédéraliste, par suite des malheureuses journées des 31 mai 1 et 2 juin 1793. (W300.297) (Ex le 15 frim. d'après Sanson. Exact. Vu PVE et SCJ dans W524.) Erreurs SCJ et PVE qui indiquent que le jugement est de « ce jourd'huy », 15 frim.

183 — 2. **RABAUT-SAINT-ETIENNE** Jean Paul, député du dépt de l'Aude à la convention nationale, cultivateur âgé de 50 ans, natif de Nismes, dépt du Gard, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, et déclaré traître à la patrie par décret de la convention, le 28 juillet 1793 et par suite des malheureuse journées des 31 mai, 1 et 2 juin il a été arrêté le 14 frimaire an 2, et condamné à mort le 15 dudit (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W300.304) (Ex le 16 frim. d'après Sanson. Faux. Ex. le 15 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

184 — 3. **RASSAY** (signe) ou **RAFFAY** Jacques Auguste Aubert, maréchal-de-camps, âgé de 69 ans, natif de Paris, dépt de la Seine, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, comme contre-rév., le 15 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W300.303) (15 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

8 LIBÉRÉS :

OSSELIN François Nicolas (signe), son frère, curé de St Aubain (W300.298) (acquitté 15 frim) *vdmy*

GAILHAC LA GARDIE (signe) François, 63 ans, ci-devant maréchal de camp, demeurant à Paris (W300.298) (acquitté 15 frim) *vdmy*

SOULÈS (signe) Antoine Prosper, 30 ans, admin au dépt de Police, demeurant à Paris, rue Tarrane (W300.298) (acquitté 15 frim) *vdmy* — **Ex le 17 juin 94**

FROIDURE (signe) Nicolas André Marie, 28 ans, admin de Police, demeurant à Paris (W300.298) (acquitté 15 frim) *vdmy* — **Ex le 17 juin 94**

DESPLASSES (signe) Antoine Pierre Guillaume, 29 ans, vivant de son revenu, né et demeurant à Paris (W300.298) (acquitté 15 frim) *vdmy*

GRIVELET (signe) Denis, 37 ans, homme d'affaires, concierge du ci-devant prince d'Arembert à Issy, (courrier surnuméraire des armées) demeurant à Paris (W300.298) (acquitté 15 frim) *vdmy*

DULIÈGE (signe) Marie Françoise Charlotte, 24 ou 25 ans, demeurant à Paris rue Jacob (W300.298) (acquitté 15 frim) *vdmy*

MARLOT (signe) Louis René, 60 ans, sp, ancien négociant, né & demeurant à Paris, rue d'Anjou (W300.305) (acquitté 15 frim) *vdmy*

1 AUTRE : déportation

OSSELIN (signe) Charles Nicolas, 40 ans, député à la Conv, né et demeurant à Paris, 688 rue de Lisle (W300.298) (dép 15 frim) *vdmy* —

Exécuté le 26 juin 94

6 déc. 93 0//1/0

16 frim. II

1 LIBÉRÉ :

DARGEAVEL (signe) ou DARGEAVELLE Alexandre, 30 ans, lieutenant colonel employé au service de la Pologne, demeurant à Paris (W300.306) (acquitté 16 frim) *vdmy*

8 déc. 93 5//0/0

18 frim. II

DUBARRY

Exécutés place de la Révolution, à 16 h 30.

Info : Clavière (signe) Étienne, 59 ans, ex-ministre des contributions publiques, demeurant à Suresnes lors de son arrestation, condamné à mort le 18 frimaire, se suicide. (W300.308 bis) (Sansons)

- 185 — 1. ***DUBARRY — VAUBERNIER** Jeanne, femme **Dubarry**, âgée de 42 ans, native de Vaucouleurs, ci-devant maîtresse de Louis XV, domiciliée à Lucienne, dépt de la Seine et Oise, condamnée à mort le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Paris, comme conspiratrice, et ayant porté à Londres le deuil du tyran roi. (Ex. le lendemain avec Noël) (Ex le 17 frim. d'après Sanson. Faux) (W300.307) (Vu le PVE dans le dossier. Ex 18 frim. Cond hier) (La SCJ est dans le carton W524.)
- 186 — 2. **NOEL** (signe) Jean Baptiste, homme de loi, âgé de 65 ans et quelque mois, né et domicilié à Aimeront, dépt des Vosges, député à la convention nationale par ledit dépt, condamné à mort, le 18 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, et de la fraction de Brissot, Vergniaud et autre, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin. (Ex le jour même avec la Dubarry condamnée la veille.) (W300.308) (Ex le 18 frim. d'après Sanson. Exact. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 187 — 3. ***VANDENYVER** Antoine Auguste, **2ème fils**, banquier hollandais, âgé de 29 ans, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant fait différents paiements à la femme Dubarry et fourni deux cent mille livres à Rolland Chabot, et pareille somme à la Rochefoucault, ci-devant archevêque de Rouen. (Ex le 17 frim. d'après Sanson. faux) (W300.307) (Vu le PVE dans le dossier. Ex 18 frim. Cond hier) (La SCJ est dans le carton W524.)
- 188 — 4. ***VANDENYVER** Edme Jean Baptiste, **1er fils**, banquier hollandais, âgé de 32 ans, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant fait différents paiements à la femme Dubarry et fourni deux cent mille livres à Rolland Chabot, et pareille somme à la Rochefoucault, ci-devant archevêque de Rouen. (Ex le 17 frim. d'après Sanson. faux) (W300.307) (Vu le PVE dans le dossier. Ex 18 frim. Cond hier) (La SCJ est dans le carton W524.)
- 189 — 5. ***VANDENYVER ou VANDEUVRE** Jean Baptiste, père, banquier hollandais, âgé de 66 ans, natif d'Amsterdam, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant fait différents paiements à la femme Dubarry à Rolland Chabot, et pareille somme à la Rochefoucault, ci-devant archevêque de Rouen. (Ex le 17 frim. d'après Sanson. faux) (W300.307) (Vu le PVE dans le dossier. Ex 18 frim. Cond hier) (La SCJ est dans le carton W524.)

9 déc. 93 0//9/3

19 frim. II

9 LIBÉRÉS :

MERESSE-COULON (signe) Denis, 43 ans, négociant, demeurant à Lille (W301.309) (acquitté 19 frim) *vdmy*

FELMAN-LOTH (signe) Louis Joseph, 51 ans, marchand, né et demeurant à Lille (W301.309) (acquitté 19 frim) *vdmy*

COTTON (signe) ou COTON Sigisbert, 51 ans, ciseleur, juge de paix du 5^e arrondissement dans la 4^e section à Lille (W301.309) (acquitté 19 frim) *vdmy*

PLANQC (signe) Jean Baptiste Joseph, 64 ans, ex apothicaire, demeurant à Lille (W301.309) (acquitté 19 frim) *vdmy*

PETERINCK MAISON (signe) ou PETERINCK ou POTERINCK Jean Nicolas Marie, 33 ans, maçon, demeurant à Lille (W301.309) (acquitté 19 frim) *vdmy*

GUESNIER (signe) Jean Louis, 61 ans, cultivateur, demeurant à Villes en Vexin (W301.311) (libéré 19 frim) *vdmy*

DELORME (signe) Joseph, 34 ans, charretier chez le citoyen Grenier, voiturier et marchand de paille, demeurant à Bire la Ville (W301.312) (acquitté 19 frim) *vdmy*

COURTYE Catherine, fille, 24 ans, fileuse de coton, demeurant à Troyes (W301.313) (libéré 19 frim) *vdmy*

MASSON (signe) Nicolas Richard, 33 ans, orfèvre, demeurant à Paris (W301.314) (libéré 19 frim) *vdmy*

3 AUTRE : détention comme suspects jusqu'à la paix

SAINT-SAVIN Marie Sylvie, née Dupin, femme de Gaspard St Savin, sp, demeurant à Monprenois (W301.317) (dét 19 frim) *vdmy*

SAINT-SAVIN (signe) Louis Charles, fils, 29 ans, sp, vivant de son revenu, demeurant à Manprevois (Vienne) (W301.317) (dét 19 frim) *vdmy*

MATHIEU (signe) Claude, 28 ans, bourrelier à Sainte-Menehould (W301.318) (dét jusqu'à la paix 19 frim) *vdmy* — **Libéré le 26 oct. 94**

10 déc. 93 20 frim. II	6/0/0	FOURNISSEURS INFIDÈLES Exécutés place de la Révolution, à 14 h 30.

- 190 — 1. ***BOUCHET** (signe) Michel Joseph, tailleur, âgé de 30 ans, natif de Rossicourt, dépt de la Meurthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 19 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W301.310) (Ex le 20 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 20 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 191 — 2. ***BOURRILLON** (signe) André, tailleur d'habits, âgé de 30 ans, natif de Barcelone, dépt des Basses Alpes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 19 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W301.310) (Ex le 20 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 20 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 192 — 3. ***PINARD** (signe) Charles Antoine, tailleur d'habits, âgé de 32 ans, natif de Lincey, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 19 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une fourniture infidèle d'habits faite pour le compte de la République. (W301.310) (Ex le 20 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 20 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 193 — 4. ***POUJOL** (signe) — **POUJOLE ou POUGEOL (TR)** Antoine, tailleur d'habits, âgé de 21 ans, natif de Salas, dépt de l'Hérault domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 19 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W301.310) (Ex le 20 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 20 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 194 — 5. ***RIGAUD** (signe) — **RIGAULT** Philippe, âgé de 36 ans, natif de Montpellier, ex admin de l'habillement des troupes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de fournitures infidèles, qu'il avait lui-même dénoncées, il fut assigné en témoignage dans le procès des nommés Bouchet, Dessales, le 17 frimaire, et mis de suite en jugement. (W301.310) (Ex le 20 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 20 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté Rigaut
- 195 — 6. ***SALÈS dit DESSALE** (signe) — **SALOX ou SALLOX, dit DES SALE ou Dessale**

(signe) — **SALLES** Jean-Jacques (dit **Dessalles**), âgé de 40 ans, bijoutier, depuis chargé de l'habillement des troupes de la République, natif de Moudon en Suisse, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 19 frimaire (exact) an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **DESALE** Jean Jacques, négociant, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 19 frimaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W301.310) (Ex le 20 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 20 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté Dessalles

11 déc. 93 0//1/0

21 frim. II

1 LIBÉRÉ :

BUTTEUX (signe) André Joseph Geneviève (exact), dit **DESTOURNELLE** (signe), 47 ans, maire de Thieuloy St Antoine (Oise) (W301.316) (acquit 21 frim) *vdmy*

12 déc. 93 4//2/1

Exécutés place de la Révolution.

22 frim. II

Info : **SERVIN** Claire, veuve Lorient (signe), 30 ans, ouvrière en modes, âgée de 30 ans, native d'Amiens, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 22 frimaire an 2 (exact), par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir tenu des propos tendant au rétablissement de la royauté, et crié : vive le roi, vive la reine ! Déclarée enceinte, elle passa le 9 thermidor et ne fut pas exécutée. (W301.320) (Sanson) Elle n'apparaît donc pas dans le tableau des chiffres.

- 196 — 1. ***ESCOURRE** (signe) — **ESCOURS** — **DESCOURS** Louis Bernard Marguerite, 68 ans, natif de Lisbois, dépt du Lot et Garonne, ex capitaine de cavalerie, pensionné de la nation, demeurant à Paris, agent de Brissac, condamné à mort le 21 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de conspiration. — **ESCOURE** L. Marg. Bernard, capitaine de cavalerie, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 21 Frimaire an 2, par le tribunal rév. de Paris.) (W301.315) (Ex le 21 frim. d'après Sanson. faux. Cond hier. Ex le 22 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté Escourt
- 197 — 2. **HALBOUR** (signe) ou **HALBOURG** Catherine, 32 ans, faiseuse d'indienne (prostituée), domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme contre-rév. le 22 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W301.320) (Ex le 22 frim. d'après Sanson. Exact. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 198 — 3. **VERNIN DAIGREPONT** (signe) Madeleine, fille, âgée de 57 ans, née et domiciliée à Moulins, dépt de l'Allier, condamnée à mort, le 22 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances et intelligences avec le nommé Frémont, émigré. — **AIGREPONT** Madeleine Vernin. (W301.321) (22 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 199 — 4. **VERNIN** Daigrepont Marie Gervaise (interro) (ou Geneviève, TR), veuve **FRÉMONT** (signe) âgée de 55 ans, née et domiciliée à Moulins, dépt de l'Allier, condamnée à mort le 22 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances et intelligences avec le nommé Frémont émigré. (W301.321) (22 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

2 LIBÉRÉS :

DUPONT (signe) Jean Nicolas, 53 ans, commis au bureau de la marine, demeurant à Paris (W301.322) (W536.d2) (lib 22 frim) *vdmy*

BARROIS (signe) ou **BAROIS** Jean, 23 ans, cordonnier, capitaine de la 1^{er} réquis de la section du Foubourg du Nord à Paris (W536.d2) (W303.343) (lib et reconduite à son bataillon) *vdmy*

1 AUTRE : déportation

SENLISS (signe) ou **SENLISSE** ou **SENLIS** Henri, 34 ans, ci-devant vicaire de la ci-devant paroisse de St Louis (W301.319) (dép 22 frim) *vdmy* — **Exécuté le 26 juin 94**

2 LIBÉRÉS :

LOUTRE (signe) Jean, 64 ans, officier municipal de Rozay en Brie (Seine-et-Marne) y demeurant (W301.323) (acquitté 23 frim) *vdmy*

TATIN (signe) Antoine, 28 ans, manouvrier, né et demeurant à Baboeuf (Oise) (W304.360 bis) (lib surv 23 fril) *vdmy*

- 200 — 1. **BUNIAU** (signe) François Xavier, 52 ans, défenseur officieux au tribunal d'Avesne, domicilié à Maubeuge, canton d'Avesne, dépt du Nord, condamné à mort comme contre-rév. le 24 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 25 frim. d'après Sanson. faux) (W301.325) (24 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 201 — 2. ***DUCHATELET** (signe **Chatelet**) Marie Louis Florent (interro), âgé de 66 ans, ex noble, ci-devant duc, natif de Sémur, dépt de la Côte-d'Or, colonel des ci-devant gardes françaises, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 23 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir participé au massacre des patriotes, le 10 août 1792, au château des Thuilleries. (W301.324) (Ex le 23 frim. d'après Sanson. Faux(Cond hier. Ex le 24 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 202 — 3. **PORCHER** (signe) Pierre Jacques Charles, âgé de 32 ans, natif de Senonches, dépt d'Eure et Loire, employé à la mairie de Paris, ci-devant, domestique de l'émigré Bouthillier, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme convaincu d'émigration, le 24 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W301.326) (Ex le 25 frim. d'après Sanson) (24 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

3 LIBÉRÉS :

LACHAUT (signe) Antoine, père, 61 ans, entrepreneur de maçonnerie à Paris, y demeurant (W301.327) (acquitté 24 frim) *vdmy*

LACHAUT (signe) Antoine Charles, fils, 23 ans, architecte élève de l'école nationale des Ponts et chaussées de la Rép, demeurant à Paris, 60 rue des Tournelles (W301.327) (acquitté 24 frim) *vdmy*

TOUROUDE ou THOURAND Marie Elisabeth, veuve de Charles LA PROUE
MEZIÈRES (signe), 60 ans, ex actrice, vivant de son revenu, née et demeurant à Paris (W301.328) (acquitté 24 frim) *vdmy*

Info : Dans un mémoire présenté pour sa défense, Fouquier-Tinville écrit : « Dans le cours des débats du procès du ci-devant duc du Châtelet, je me suis aperçu que des autorités constituées de Paris et autres avaient employé des manœuvres pour opérer la rentrée du ci-devant duc du Châtelet et de beaucoup d'autres émigrés ; j'ai dénoncé ce projet au comité de sûreté générale le même jour du jugement de du Châtelet ; j'ai fait plus, j'ai remis les pièces produisant les renseignements nécessaires avec un mémoire circonstancié au C. Voulland, membre du comité, qui m'en a donné récépissé, lequel est joint à mon cahier de décharge. Ces pièces sont restées plus de six mois au comité ; enfin ce n'est que le 4 messidor [22 juin] qu'il a été pris par le comité un arrêté de traduction des principaux auteurs de ce projet et de leurs complices. Il convient d'observer qu'à l'époque de la remise qui m'a été faite de cet arrêté, Lamotte-Piquet, l'un de principaux, était décédé, et d'autres complices de ce projet avaient été frappés du glaive de la loi pour d'autres causes. Il n'est plus resté, comme acteur principal de ce projet, que Ballemont [Baillemont] ; il s'agissait de rechercher les autres complices ; ayant reçu les pièces et l'arrêté le 6 messidor, je n'ai pas perdu un instant pour continuer cette instruction, puisque Ballemont et ses complices ont été jugés le 29 thermidor [16 août – erreur, jugé, seul, le 23 août – 6 fructidor], et qu'ils l'auraient été plus tôt sans les circonstances : ces faits sont positifs ; comment a-t-on donc pu me dénoncer comme ayant favorisé le projet de faire rentrer les émigrés, moi qui prouve avoir dénoncé ce projet au comité de sûreté générale et y avoir remis toutes les pièces à l'appui de ma dénonciation ; moi, en un mot, qui ai été de tout temps leur fléau, comme j'ai été celui de tous les conspirateurs : c'est évidemment une erreur de la part de l'auteur de cette dénonciation, mais la qualification non méritée de scélérat, dont il m'a

gratifié à la suite, n'en est pas moins une des premières causes qui a déterminé la Convention à rendre le décret de mon arrestation sur la déclamation et la provocation de C. Fréron. » (Buche et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, tome 34, p. 254)

16 déc. 93 26 frim. II	4//2/2	COMPLICES DE MONTMORENCY Condamnés la veille, sauf Fontet. Exécutés place de la Révolution.

- 203 — 1. ***BLOUET** (sign Btoüet) — **BOUET** Joseph, concierge du ci-devant, Montmorency, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspiration, le 25 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (A vérifier car il a le profit d'un condamné du jour) (W302.329) (Ex le 26 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 26 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 204 — 2. **COLLELÉ FONTET** (signe) — **COLLENET-FONTET** Jean Melchior, lieutenant-colonel du 101^e régiment d'infanterie à Nancy, condamné à mort le 26 frimaire, ex. le 27 frimaire (faux, condamné le 26), ayant été condamné le 5 frimaire pour haute trahison dans le complot de Dumouriez. (W302.330) (26 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) noté COLNET FONTET
- 205 — 3. ***HUSSON** (signe) Jacques (de Chancourt (signe)), âgé de 56 ans, né à Vignory, dépt de la Haute Marne, trésorier du Duc de Montmorency, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort, comme contre-rév., le 25 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W302.329) (Ex le 26 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 26 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 206 — 4. ***SERPAUD** (signe) Jacques, ci-devant intendant de l'émigré Montmorency, âgé de 55 ans, natif d'Angoulême, dépt de la Charente, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 25 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les émigrés Montmorency, Serpaud et autres. (W302.329) (Ex le 26 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 26 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté Serpaud et Serpaut

2 LIBÉRÉS :

OURTILLER François, 36 ans, ceinturonnier, demeurant à Paris (W302.332)
(acquit 26 frim) *vdmy*
BARRÉ Jean-François, 41 ans, sellier, demeurant à Paris (W302.332)
(acquit 26 frim) *vdmy*

2 AUTRE : exposition + 12 ans de fers

VISON (signe) Jean Jacques Claude, 37 ans, proposé des marchands maraillans, demeurant à Paris, 8 rue de la Grade Truanderie (W302.331)
(dép 26 frim) *vdmy*

VALAGNOSC (signe) Jean Louis, 27 ans, peintre, née et demeurant à Paris rue St Jacques (W302.332) exposition + 12 ans de fers — **Renvoyé en détention le 6 mai 95**
(procès Fouquier-Tinville)

17 déc. 93 27 frim. II	5//3/0	FOURNISSEURS INFIDÈLES Tous condamnés la veille, 16 déc. Ex. place de la Révolution, à 14 h.

- 207 — 1. ***DEMACHÛ** (signe) — **DEMACHI** — **DEMACHY (TR)** Antoine, 30 ans, marchand épicier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 17 frimaire an 2 (non, le 26), par le tribunal rév. de Paris. (W302.332) (Ex le 26 frim. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 27 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté Demachy
- 208 — 2. ***GIBLIN (TR)** — **GIBELIN** Jean Baptiste, tailleur d'habits, âgé de 43 ans, né à St André-la-Marche, près d'Evreux, dépt de l'Eure, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 27 frimaire an 2 (non, le 26), par le tribunal rév. séant à Paris, comme fournisseur infidèle. (W302.332) (Ex le 26 frim. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 27 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 209 — 3. ***LÉ MEUNNIÉ** (signe) — **LEMONNIER** — **LEMEUNIER (TR)** Bernard Marie, perruquier, âgé de 33 ans, commissaire et membre du comité rév. de la section de

- Beaurepaire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme prévaricateur, le 27 frimaire an 2 (non, le 26), par le tribunal rév. de Paris. (Pas le 26 frim. selon Sanson.) (W302.332) (Ex le 26 frim. d'après Sanson. Faux. Ex. 27 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 210 — 4. **LESURE** (signe) **LESUEUR** Nicolas Remi, 59 ans, juge de paix et notable, ancien général de Sainte-Ménéhould, ex député à l'assemblée constituante, domicilié à Montagne-sur-Aisne, dépt de la Marne, condamné à mort comme conspirateur, le 27 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W302.333) (Ex le 28 brum. d'après Sanson. Faux. Cond et Ex. 27 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 211 — 5. ***TONNELIER** (signe) Jacques Louis, 33 ans, mercier, demeurant 67 rue Saint-Jacques à Paris, commissaire de l'équipement pour les armées, ex. le 27 frimaire (non, le 26), condamné comme fournisseur infidèle. (W302.332) (Ex le 26 frim. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 27 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

9 LIBÉRÉS :

- BOCQUENET Michel, 60 ans, sp, demeurant à paris (W302.334) (lib déf 27 frim) *vdmy* — **libéré prov le 5 nov 93**
- MAUROY Jeanne, femme BOCQUENET, 49 ans, demeurant à Paris (W302.334) (lib déf 27 frim) *vdmy* — **libéré prov le 5 nov 93**
- DUBOSC (signe) ou DUBOIS Pierre, 38 ans, gradué en médecine et négociant, demeurant à Paris 5 rue du Mail (W302.334) (lib déf 27 frim) *vdmy* — **libéré prov le 7 nov 93**
- VINGTAIN (signe) Jean, 32 ans, né à Lyon, demeurant à Paris depuis 1781, chez le citoyen Gibé, notaire, en qualité de maître clerc (W302.334) (lib déf 27 frim) *vdmy* — **libéré prov le 7 nov 93**
- TIRON (signe) ou TYRON Edme (pas Come), 43 ans, ex secrétaire de l'ordre de Malte, né et demeurant à Paris (W302.334) (lib déf 27 frim) *vdmy* — **libéré prov le 7 nov 93**
- PONCELET (signe) Charles François, frotteur, demeurant maison Montmorency (W302.334) (lib déf 27 frim) *vdmy* — **libéré prov le 7 nov 93**
- Ces 6 premiers n'apparaissent pas dans le tableau, étant déjà libres.**
- LANGLOIS (signe) Philippe Denis, 62 ans, libraire, né et demeurant à Paris (W302.336) (lib 27 frim) *vdmy*
- LANGLOIS Jacques Denis fils (W536.d2) (W302.336) (lib 27 frim) *vdmy*
- SULAN Marie-Elisabeth, veuve LANGLOIS (W302.336) (lib 27 frim) *vdmy*

Info 1 : Ne sont pas comptés M. Bocquet et sa femme, mis en liberté provisoire le 5 novembre et rendus définitivement à la liberté ce jour. (W302.334)

Info 2 : Ne sont pas non plus comptés les citoyens Dubosc, Poncelet, Tiron et Vingtain, libérés provisoirement le 7 novembre (7^e jour de la 2^e décade de brumaire), rendus définitivement à la liberté ce jour. (W302.334)

18 déc. 93 3/0/0 Exécutés place de la Révolution, 14 h 30.

28 frim. II

- 212 — 1. **LECOMTE** (signe) — **LACOMTE** Jean Marie, prêtre, âgé de 28 ans, né et domicilié à Autun, dépt de la Saône et Loire, condamné à mort comme contre-rév., le 28 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (Vu le PVE) (W302.337) (Ex le 28 frim. d'après Sanson. Exact. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 213 — 2. **PEYRE** — **PETRE** Jean Baptiste, âgé de 37 ans, ex curé de Noisy-le-Grand, natif de Toulouse, domicilié à Noisy-le-Grand, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 28 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir dit qu'il ne fallait pas se tromper, que le 10 août était un jour comme un autre, et que le clergé rentrerait dans tous ses pouvoirs, la noblesse dans tous ses privilèges et ses droits, et que la royauté serait rétablie. (W302.338) (Ex le 28 frim. d'après Sanson. Exact. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 214 — 3. ***VARLET** (signe) Louis Henri, chef du dépôt des charrois à Franciade, âgé de 26 ans, natif de Fissalme, dépt de l'Ain, domicilié à Franciade, dépt de la Seine, condamné à mort comme dilapidateur le 27 frimaire an 2 (exact), pat le tribunal rév. de Paris.

(W302.335) (Ex le 28 frim. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 28 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

19 déc. 93 3//0/1 Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

29 frim. II

215 — 1.

COUVEY (signe) — **CONVEY** — **COUVEZ** Ignace Toussaint, 44 ans, accusateur public à Cambrai, dépt du Nord, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (le 30 frim. d'après Sanson) (W302.339) (Ex le 29, Vu PVE et SCJ dans W524.)

216 — 2.

FAYEL (signe) — **FAYE** Louis Gilles Camille, 45 ans, ex juge de paix de la section des DDH, domicilié à Arcueil, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 frimaire an 2 (pas le 20), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W302.341) — Ex le 29 frim. (le 30, d'après Sanson. Faux.) (le 29 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

217 — 3.

TARRAGON (signe) — **TARAGON** Anne Claude, capitaine au 6ème régiment ex-noble, âgé de 39 ans, né à Bonneval, dépt d'Eure et Loire, domicilié à Metz, dépt de la Moselle, condamné à Mort, le 29 frimaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir eu des intelligences avec le 1er frère du dernier tyran roi, Bouillé et Lafayette. (W302.340) (Ex le 30 frim. d'après Sanson. Faux. Ex. 29 frim. Vu PVE et SCJ dans W524.)

1 AUTRE : déportation

OUDAILLE (signe) François Augustin, 34 ans, curé constit de Luzarche, y demeurant (W302.342) (dép 29 frim) *vdmy*

21 déc. 93 0//4/5

1^{er} niv. II

4 LIBÉRÉS :

LE CLERE (signe) Michel, 32 ans, maçon, demeurant à Angers (W536.d2) (W303.344) (acquit 1^{er} niv) *vdmy*

ROPIQUET (signe) ou ROBIQUET Jean-Baptiste, 31 ans, maître d'école paroisse de Saint Aubin ... y demeurant (W536.d2) (W303.344) *vdmy* (acquit 1^{er} niv) *vdmy*

DESNOUX (signe) ou DESNOUX René, 35 ans, charpentier, demeurant dans l'Eure (W536.d2) (W303.344) (acquit 1^{er} niv) *vdmy*

CHEVRIER (signe) Robert, 40 ans, tailleur d'habits, demeurant dans l'Eure (W536.d2) (W303.344) (acquit 1^{er} niv) *vdmy*

5 AUTRE : détention jusqu'à la paix

BOUYET (sign mais ressemble à Bouyes ou Bouyer) ou BOUYET ou BOUVET ou BOUILLET Rose, 60 ans passés, ex religieuse de l'ordre des filles de la Sagesse, demeurant à Orléans chez la citoyenne Poulain (W536.d2) acquittée d'après Wallon (W303.345) (acquit + dét. 1^{er} niv) *vdmy*

MARCAULT (signe) ou MARCOT Marie-Suzanne, 25 ans, ex religieuse de l'ordre des filles de la Sagesse, demeurant à Orléans chez la citoyenne Poulain (W536.d2) acquittée d'après Wallon (W303.345) (acquit + dét. 1^{er} niv) *vdmy*

CAILLETON (signe) CAILLETEAU Marie, 32 ans, ex religieuse à Orléans, demeurant chez la citoyenne Poulain depuis aopt dernier (W536.d2) acquittée d'après Wallon (W303.345) (acquit + dét. 1^{er} niv) *vdmy*

COLAS (signe) Marie, 56 ans environ, religieuse, ex religieuse à Orléans, demeurant chez la citoyenne Poulain depuis aopt dernier (W536.d2) acquittée d'après Wallon (W303.345) (acquit + dét. 1^{er} niv) *vdmy*

QUERÉ (signe) Marguerite, 22 ans, , ex religieuse à Orléans, demeurant chez la citoyenne Poulain depuis aopt dernier (W303.345) (acquit + dét. 1^{er} niv) *vdmy*

22 déc. 93 4//3/1
2 niv. II

ORLÉANS (Loiret)

Exécutés place de la Révolution.

218 — 1.

***BESNARD** (ne sait pas écrire) Marguerite (21 déc. 94 - 1^{er} niv. II) — **BESNARD**

- Marger.** Domiciliée à Orléans, dépt de la Loire, domestique de la citoyene Poulain, condamnée à mort comme contre-rév. le 1^{er} nivôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W303.345) (W536.d2) (Ex le 1^{er} niv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 2 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 219 — 2. ***DERVILLÉ** (signe ainsi sa carte de sûreté) - **HERVILLIERS — D'HERVILLERE ou DHERVILLE** Julien, prêtre, domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort comme conspirateur, le 1^{er} nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W303.345) (W536.d2) (Ex le 1^{er} niv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 2 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 220 — 3. **HORTIER** (sign ?) **ou HOURTIER** Jean baptiste, (dit Bourguignon), cordonnier, âgé de 53 ans, né à Charny, domicilié à la Chapelle, près de Franciade, dépt de la Seine, condamné à mort, le 2 nivôse an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme fournisseur infidèle. (W303.347) (W536.d2) (Ex le 2 niv. d'après Sanson. Exact. Ex le 2 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 221 — 4. ***POULLIN** (signe) **ou POULAIN ou POULIN** Marie Anne, ex religieuse, âgée de 48 ans, native de Paris, dépt de la Seine, domiciliée à Orléans, dépt du Loiret, condamnée à mort comme fanatique, le 1 nivôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W303.345) (W536.d2) (Ex le 1^{er} niv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 2 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté Poullain

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix

DE LORME (signe DeLorme) DELARUE ou DELORME François, 45 ans, vivant de son revenu, né et demeurant à Paris (W536.d2) (W303.346) (dét jusqu'à paix. 2 niv) *vdmy*

3 LIBÉRÉS :

DAVID Nicolas Michel, père — pas MICHEL Nicolas David, père, 57 ans, cordonnier né et demeurant à Uzarche (Seine-et-Oise) (W536.d2) (W303.347) (lib surveillée 2 niv) *vdmy*

DAVID Louis Michel, fils — pas MICHEL Louis David fils, 26 ans, codonnier, né et demeurant à Uzarche (Seine-et-Oise) (W536.d2) (W303.347) (lib surveillée 2 niv) *vdmy*

SEGOILLOT (signe) ou SEGOILLEAU Jean-Philibert, 23 ans, demeurant à Conches (Saône-et-Loire), lieutenant de volontaires (W536.d2) (W303.348) (acquit 2 niv.) *vdmy*

24 déc. 93

4//3/0

Exécutés place de la Révolution.

4 niv.

- 222 — 1. ***ADAM** (signe) Madeleine-Caroline-Gasparine, veuve de Louis-François GRAVANT (signe) ou Gravand, âgée de 41 ans, née à Berlin, domiciliée à Paris (son mari était l'inventeur des porcelaines de France établie à Séve) ; condamnée à mort comme conspirateur en entretenant des correspondances avec le brigand appelé roi de Prusse, le 2 nivôse an 2 (non le 3), par le tribunal rév. séante à Paris (W536.d2) (W303.352) (Ex le 4 niv. d'après Sanson. Exact. Cond le 3. Ex le 4 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 223 — 2. ***DELAFOSSÉ** (signe) -- **LA FOSSE — LAFOSSE** Jacques Geneviève (ou Jérôme), marchand mercier, né à Soissons, dépt de l'Aisne, domicilié à Paris, âgé de 28 ans, condamné à mort le 3 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir usé de manœuvres frauduleuses et corruptrices, pour opérer une fourniture de diverses marchandises à la République. — **DELATOCHE** Jacques Geneviève, marchand mercier, domicilié à Paris, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 3 nivôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W303.350) (Ex le 4 niv. d'après Sanson. Exact. Cond le 3. Ex le 4 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 224 — 3. ***LABONDIE** (signe) — **LA BONDIE** Jacques Etienne Victor, ancien commissaire de marine, âgé de 44 ans, né à Cahors, dépt de la Seine, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 3 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W536.d2) (W303.351) (Ex le 4 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 4 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 225 — 4. ***MORIN** (signe) **ou MARIN** Denis, valet-de-Chambre de la Dubarry, âgé de 49 ans,

domicilié à Lucienne, dépt de Seine et Oise, condamné à mort, comme complice de la Dubarry, le 3 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W303.351) (Ex le 4 niv. d'après Sanson. Exact. Cond le 3. Ex le 4 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)

3 LIBÉRÉS :

VALADE (signe) Louis, 43 ans, bijoutier à Paris (W536.d2) (W303.353)

(acquitt 4 niv) *vdmy*

SCHAN (signe) ou SCHAU ou SEHAN Jean, 45 ans, conducteur de diligence à Paris (W536.d2) (W303.353) (acquitt 4 niv) *vdmy*

DUPONT (ne sait pas écrire) Jacques, manouvrier à Aumont (Oise) volontaire au 4^e bataillon de l'Oise (W536.d2) (W303.355) (acquitt + lib 4 niv) *vdmy*

25 déc. 93	6/0/0	Exécutés place de la Révolution.
5 niv. II		
226 — 1.	ALLARD (signe) Jean-Marie (25 déc. - 5 niv. II) — ALLARD Jean Marie, âgé de 57 ans, curé de Bagneux, canton de Saumur, né à Craon, dépt de la Mayenne, condamné à mort le 25 décembre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et convaincu d'avoir par ses propos provoqué le rétablissement de la royauté. (Condamné le 5 niv. D'après le Moniteur. Exact) (W304.357) (Ex le 6 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 5 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	
227 — 2.	*BOURG (ne sait pas signer) Michel, 63 ans, né à Metzereche (Moselle), manouvrier, couvreur en paille, condamné à mort le 4 nivôse, ex. le 5 nivôse, condamné comme conspirateur (W304.356) (Ex le 5 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 5 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	
228 — 3.	*HOURTE (signe) — HOURTZ Bernard — KOURTZ Bernard, 55 ans, couvreur en paille, né et domicilié à Metzérèche, dépt de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur le 4 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W304.356) (Ex le 5 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 5 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté Hours	
229 — 4.	*KOURTZ (signe) — KURTZ Michel, tisserand, domicilié à Metzérèche, dépt de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. — KOURTZ Michel, tisserand, âgé de 48 ans, né et domicilié à Metzérèche, dépt de la Moselle, condamné à mort le 22 décembre 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et pour avoir indiqué à l'ennemi où il y avait des armes, lors de son entrée sur notre territoire. (W304.356) (Cond hier. Ex le 5 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.) Noté COURTZ	
230 — 5.	PREVOST-LACROIX (signe Prevostlacroix) Charles Auguste (dit Lacroix), capitaine de vaisseau, âgé de 42 ans, né à Louisbourg en Amérique septentrionale, domicilié à Rochefort dépt du Morbihan, condamné à mort le 3 nivôse an 2 (date exacte. Vu dossier) (Condamné en réalité le 5, non le 3, d'après le PVE), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (Condamné le 5 niv. D'après le Moniteur) (W304.359) — SANS DOUTE ERRONÉ (Ex le 6 niv. d'après Sanson. Faux) (5 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	
231 — 6.	*TEYSSIER (signe) Etienne, ci-devant négociant, âgé de 55 ans, natif de Flex-sur-Dordogne, dépt de la Gironde, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 4 nivôse an 2 (exact.), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des intelligences et correspondances avec les ennemis de la République. (W536.d2) (W303.354) (Ex le 5 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier 4. Ex le 5 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	

26 déc. 93	3/1/0	Exécutés place de la Révolution.
6 niv. II		
232 — 1.	*GOMOT (signe) Nicolas, âgé de 41 ans, né à Boulard, dépt de la Seine et Marne, boulanger, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 3 nivôse an 2 (non, le 5), par le tribunal rév. séant à Paris, comme falsificateur de pain, et pour en avoir accaparé. (Condamné le 5 niv. D'après le Moniteur) (W304.358) (Ex le 6 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 6 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.) noté GORNOT	

- 233 — 2. **LAROQUE-TREMARIA — LAROQUE** Hyacinthe Victor (dit **Tremarin**), âgé de 30 ans, capitaine de vaisseau, natif de Quimper-Corentin, dépt du Finistère, domicilié à Montagne-sur-Odel, dépt du Finistère, condamné à mort le 6 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (Condamné le 6 niv. D'après le Moniteur. Exact) (W304.360) (Ex le 7 niv. d'après Sanson. Faux) (6 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 234 — 3. **LAROQUE-TREMARIA — LAROQUE aîné** (signe) Alexandre Marie, âgé de 42 ans, natif de Quimper-Corentin, dépt du Finistère, médecin, domicilié à l'Orient, dépt du Morbihan, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (Condamné le 6 niv. D'après le Moniteur. Exact) (W304.360) (Ex le 7 niv. d'après Sanson. Faux) (6 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)

1 LIBÉRÉ :

GAUTIER (signe) GAUTHIER Jean Claude, 41 ans, boulanger, demeurant à Paris (W305.363) (acquitté 6 niv) *vdmy*

27 déc. 93 3//0/0 Exécutés place de la Révolution, à 15 h.

7 niv. II

- 235 — 1. ***BARROIS** (signe) Félix-Daniel (26 déc. 93 - 6 niv. II) — **BARROIS** Félix Daniel, âgé de 49 ans, né à Nogent-le-Rotrou, commis à l'administration de l'habillement, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice du massacre des patriotes au champ de Mars, dans la journée du 17 juillet 1791. (Condamné le 6 niv. D'après le Moniteur. Exact) (W304.361) (Ex le 7 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 7 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 236 — 2. ***CLEMENT** (signe) Amable Auguste, horloger, âgé de 33 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice du massacre des patriotes au Champ de Mars. (Condamné le 7 niv. D'après le Moniteur) (W304.362) (Ex le 7 niv. d'après Sanson. Exact. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 237 — 3. **DAUCOURT** (signe) — **DANCOURT-DESMARETZ — DAMPCOURT — DANCOURT-DESMARETS** Louis, âgé de 50 ans, né à Paris, directeur d'équipage de charrois, domicilié à Senlis, condamné à mort comme prévaricateur, le 7 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. — **DANCOURT** Louis, 50 ans, né à Paris, demeurant à Grenoble, ancien directeur de la ferme générale, ci-devant directeur de l'armée des Alpes, convaincu d'infidélité, de prévarication et de fraude envers la République, condamné à mort le 7 nivôse (le 3) par le Tribunal rév. de Paris. (W536.d2) — **DAUCOURT** Louis, 50 ans, directeur de l'équipage des charrois de l'A des Alpes, natif de Paris, résid à Paris, 32 rue Caumartin, arrêté à Grenoble, condamné à mort le 3 nivôse an II pour avoir fait un versement infidèle dans la caisse générale de l'A des Alpes des sommes destinées au service des charrois, duquel il est résulté une fériation de plusieurs jours dans le payement des employés à ce service. (W305.364) (Ex le 7 niv. d'après Sanson. Exact. Con et Ex le 7 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.) SCJ et PVE indiquent que le jugement est du jourd'huy, 7 niv.

28 déc. 93 2//3/1 Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

8 niv. II

- 238 — 1. **DIETRICH** (signe) Frédéric, âgé de 45 ans, ex noble, né à Strasbourg, dépt du Bas-Rhin, maire de la dite commune, condamné à mort le 8 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de conspiration. (W305.366) Meurt en criant « Vive la République ! » (Ex le 9 niv. d'après Sanson. Faux) (8 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 239 — 2. ***LEBRUN** (signe) — **dit LEBRUN-TONDU — TONDU** Pierre Marie Henri, (dit Lebrun), journaliste, imprimeur et ministre de affaires étrangère, âgé de 30 ans, natif de Noyon, dépt de l'Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à Mort le 7 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. de Paris, comme contre-rév., appelé au ministère par Brissot, Roland, Dumouriez, et ayant, à cette époque, été l'âme du parti d'Orléans, et appuyé de tous ses efforts, conjointement avec Clavière et Roland, la proposition de Kersaint de fuir au-delà de la Loire avec l'assemblée législative, le conseil exécutif, le trésor public et Capet. (W305.365) (Ex le 7 niv.

3 LIBÉRÉS :

GERVAIS Etienne Félix Alexandre François aîné, 27 ans, loueur de carosses et de chevaux, demeurant à Paris rue St Thomas du Louvre (W305.368)

GERVAIS Etienne, frère cadet du premier, 22 ans, loueur de carosses et marchand de chevaux, demeurant à Paris, rue St Thomas du Louvre (W305.368)

BEAUVAIS (signe) Charles Théodore, 21 ans, adjudant général de l'armée d'Italie, logé maison de Genève à Paris, arrêté à Paris (W305.368)

1 AUTRE : Acquit + dét jusqu'à la paix

CRUAU (signe) Joseph Anne, 36 ans, capitaine de canonniers en garnison à Brest, vainqueur de la Bastille, arrêté à Paris (W305.367) (acquit + dét 8 niv) *vdmy*

29 déc. 93 0/1/0

9 niv. II

1 LIBÉRÉ :

VERMAND (signe), gendarme de la 33^e div parisienne (W305.369) (lib 9 niv) *vdmy*

31 déc. 93 3/0/0

Exécutés place de la Révolution.

11 niv. II

240 — 1.

BARRE Charles-Marie ou Jean-Marie (PVE) — **BARRE** Charles Marie, âgé de 28 ans, né à Horse, dépt de la Mayenne, ancien receveur des aides, receveur du district de Laissai, domicilié à Laissai, dépt de la Mayenne, condamné à mort comme conspirateur, le 11 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév., de Paris. (W536.d2) (W305B.371) (Ex le 12 niv. pour Sanson. Faux. Ex. le 11 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)

241 — 2.

***BIRON** — **GONTAUT de BIRON** Armand Louis — de Gontrant duc de (dit le beau lauzun) âgé de 46 ans, natif de Paris, ex noble, ex député à l'assemblée constituante, commandant les armées de la République, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 10 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir laissé son armée dans l'inaction et favorisé la Vendée. (W536.d2) (W305B.370) (Ex le 11 niv. d'après Sanson. Exact. Cond. le 10. Ex le 11 niv. Vu le PVE dans W524. Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W524.)

242 — 3.

FOLZER Pierre François, cultivateur, domicilié à Vandoeuvre, dépt de la Vienne, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. — **FOLLER** Pierre François René, âgé de 27 ans, ex noble, né à Poitiers dépt de la Vienne, condamné à mort le 11 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir favorisé les rebelles de la Vendée. (W536.d2) (W305B.372) (Ex le 12 niv. d'après Sanson. Faux) (11 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)

1794

1^{er} janv. 94 0/4/2

12 niv. II

4 LIBÉRÉS :

GOULET (signe) Louise Marguerite, femme de Jean-Joseph LE ROY (signe), 55 ans, vivant de son revenu, née et demeurant à Paris (W536.d2) (W306.374)

(acquit 12 niv) *vdmy*

MORT (signe) ou MAURE Marie Françoise, 22 ans, fille couturière, née et demeurant à Paris (W536.d2) (W306.374) (acquit 12 niv) *vdmy*

LABUSSIÈRE Pierre, 54 ans, marchand de chevaux à Paris (W536.d2) (W306.375) (acquit + lib) *vdmy*

BÉZODIS Louis-Charles, 44 ans, capitaine en premier des charrois militaires, né et demeurant à Paris, vieille rue du Temple (W536.d2) (Wallon II) (W306.375)

(acquit + lib surv 12 niv) *vdmy*

Le dossier n° 375 ne contient que le jugement. Voir W536 (d2, p. 57, 58)

2 AUTRE : 12 ans de fers

SOREL ou SORREL Pierre, 44 ans, chef du dépôt des charrois à Chantilly (W536.d2)

(Wallon II) (W306.375) (12.f 12 niv) *vdmy*

HANNETON Jean-Antoine-Hubert (W536.d2) (Wallon II) (W306.375) (12.f 12 niv) *vdmy*

2 janv. 94 13 niv. II	8//14/0	AUGÉ (Marne) & LUTHENAY (Nièvre) Exécutés place de la Révolution.
243 — 1.	* BONNEFOY — BONNEFOI Charles Antoine François, commissaire des guerre, domicilié à Senlis, dépt de l'Oise, condamné à mort comme prévaricateur dans ses fonctions, le 12 nivôse an 2 (exact, le 12), par le tribunal de Paris. (W536.d2) (W306.375) (Ex le 14 niv. d'après Sanson, le 13 d'après Rabourdin) (Cond hier. Ex le 13 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	
244 — 2.	CHAMPAGNE (signe) Antoine Louis, âgé de 42 ans, ci-devant, noble, prêtre et grand-chantre de la cathédrale de Troyes, né à Troyes, domicilié à Paris, condamné à mort le 13 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de conspiration en composant des écrits contre-rév.. (W306.377) (W536.d2) (Ex le 14 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 13 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	
245 — 3.	CHRETIEN (signe) Marie Madelaine, femme NARRER ou NARRET , âgée de 22 ans, née à Chantilly, dépt de Seine et Marne, domiciliée à la Ferté-Gaucher, même dépt condamnée à mort comme conspiratrice, le 13 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W306.377) (Ex le 14 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 13 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	
246 — 4.	DABER (signe) ou DAGUEBERT (interro) ou DALBER ou d'ALBERT Rosalie, femme de chambre, 22 ans, femme de compagnie, domiciliée à Bruxelles, condamnée à mort comme conspiratrice, par le tribunal rév. de Paris, le 13 nivôse an 2 (exact). (W306.376) (W536.d2) (Ex le 14 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 13 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	
247 — 5.	* DU TREMBLAY François Jean Louis, âgé de 36 ans, agent de la Régie nationale des Charrois, domicilié à Paris, dépt de la Seine condamné à mort comme prévaricateur, le 12 pluviôse an 2 (nivôse) (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (Ex le 14 niv. d'après Sanson. Faux) (W306.375) (Cond hier. Ex le 13 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	
248 — 6.	* FAVEROLLES (signe) Henriette Charles Louis (exact), âgé de 36 ans, ex noble, ex prêtre, inspecteur général des fourrages à l'armée des Pyrénées Occidentales, ci-devant lieutenant d'infanterie, ensuite commissaire des guerres, aide de camp de Dumourier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 12 nivôse an 2 (exact) par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W306.373) (W536.d2) (Ex le 12 niv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 13 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	
249 — 7.	* JOLIVET dite CRECY (signe) Agathe — JOLIVET Agathe, femme divorcée depuis 12 ans de Zacharie-Barran, âgée de 38 ans, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 12 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspiratrice. (W536.d2) (W306.373) (Ex le 12 niv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 13 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	
250 — 8.	* VAN CLEEMPUTTE (signe <i>Vancleemputte</i>), Pierre Joachim, prêtre refractaire guillotiné le 2 janvier 1794 à Paris place de la Révolution. — VAUCLEMPUTE Pierre Joachim, prêtre refractaire, âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamner à mort le 12 nivôse (exact) an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir gardé chez lui, au nombre des ses reliques, un petit paquet en papier, sur lequel était écrit : Sang de Louis XVI, qu'il présentait à plusieurs individus, pour les apitoyer sur son sort. (Les dates ne correspondent pas) (W536.d2) (W306.374) (Ex le 12 niv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 13 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)	

Info : Voir au 5 janvier suivant la note sur Dugay-Marange.

14 (8+1+5) LIBÉRÉS :

Tous habitants d'Augé (Marne)

1 – **HUSSON** (signe) Jean-Pierre, 51 ans, vigneron, notable et secrétaire du cté de surveillance d'Augé (W536.d2) (W307.383) (lib 13 niv) *vdmy*

- 2 – DEBANNES (signe mais ne sait pas écrire) Jean Louis, 64 ans, vigneron, notable et membre du comité rév. d'Augé (Marne) (W536.d2) (W307.383) (lib 13 niv) *vdmy*
- 3 – CHARLEMAGNE (signe) Jean-Louis, dit BAILLY (signe), 33 ans, pannetier, membre du comité rév. d'Augé (W536.d2) (W307.383) (lib 13 niv) *vdmy*
- 4 – GATINOIS (sa signature semble être GATINOY, mais non) ou Charles, 44 ans, vigneron, membre du comité rév. d'Augé (W536.d2) (W307.383) (lib 13 niv) *vdmy*
- 5 – HUSSON (signe) Claude, 51 ans, tonnellier, commissionnaire de vin, notable et officier pub d'Augé (W536.d2) (W307.383) (lib 13 niv) *vdmy*
- 6 – CHARPENTIER (signe) Claude, 43 ans, tonnellier, membre du comité rév. d'Augé (W536.d2) (W307.383) (lib 13 niv) *vdmy*
- 7 – COLLARD (signe) Charles Louis, 41 ans, boulanger et vigneron et otable à Augé (W536.d2) (W307.383) (lib 13 niv) *vdmy*
- 8 – GUILLAUME (signe Guillaume Lenel ou Lenet pour l'aîné ?) Jean Baptiste François, 56 ans, vigneron et procureur de la commune d'Augé (W536.d2) (W307.383) (lib 13 niv) *vdmy*
- 9 – BOUILLET Geneviève, femme de Pierre GOULARD, maître d'école de Boissière, district de Beauvais (Oise) (W536.d2) (W307.384) (lib 13 niv) *vdmy*

habitants de Luthenay (Nièvre)

- 10 – ROUSSEL ou ROSSEL (ne sait pas signer) Marie Anne, femme de Marien **Mazon** (sic) ou MAZON, demeurant à Lutenet (W536.d2) (Wallon II) (W309.404) (aquit 13 niv.) *vdmy*
- 11 – MASSON ou MAZON (ne sait pas signer) Marien, 55 ans environ, tisserand, demeurant à Luthney (W536.d2) (Wallon II) (W309.404) (aquit 13 niv.) *vdmy*
- 12 – LAUBRIAT (ne sait pas signer) Pierre, 36 ans, laboureur, deult à Lutenet (W536.d2) (Wallon II) (W309.404) (aquit 13 niv.) *vdmy*
- 13 – BACHIER (ne sait pas signer) François, 32 ans, charon, demeurant à Lutenet (W536.d2) (Wallon II) (W309.404) (aquit 13 niv.) *vdmy*
- 14 – CHEVRIER (signe Chevevier) Jean, 33 ans, menuisier, demeurant à Lutenet (W536.d2) (Wallon II) (W309.404) (aquit 13 niv.) *vdmy*

Info : Campardon date l'acquiescement des habitants de Luthenay du 23 nivôse an II. Mais j'ai vérifié, il est bien du 13 nivôse. Campardon omet en outre Chevrier qui est effectivement distingué du groupe de 4 autres, mais figure bien lui aussi sur l'ordonnance d'acquit, à la fin.

3 janv. 94 0/1/0
14 niv. II

1 LIBÉRÉ :

Signe COLLOS ou CALLOS — COLLAS ou COLAS François, 56 ans, garde de bois nationaux, deult à Villernon (Yonne) (W536.d2) (Wallon II) (W306.378) (lib surv 14 niv) *vdmy*

4 janv. 94 3/2/1 Exécutés place de la Révolution, à 14 h 30

15 niv. II

- 251 — 1. ***CUSTINE** (signe) Louis Philippe François (fils du général Custine), fils, ex noble, âgé de 25 ans et demi, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, adjudant général à l'armée du Rhin, condamné à mort comme conspirateur, le 14 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W306.380) (Ex le 15 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 15 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 252 — 2. ***LADEVESE** (signe Clerc Ladevese) Pierre Joseph Dorothée Clerc, lieutenant d'infanterie, domicilié à Fontainebleau, dépt de Seine et Marne, condamné à mort, comme conspirateur le 14 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W306.379) (Ex le 15 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 15 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)
- 253 — 3. **LUCKNER** (signe) Nicolas, ex général de l'armée du Nord, né à Campen, en Bavière, âgé de 72 ans, baron de l'Empire, lieutenant général, maréchal de France, commandant en chef les armées du Rhin et du Nord, domicilié à Strasbourg, dépt du Bas-Rhin, condamné à mort le 15 nivôse an 2 (pas le 13), par le tribunal rév. de Paris, comme

convaincu d'avoir livré à l'ennemi plusieurs places fortes. (W536.d2) (Ex le 16 niv. d'après Sanson. Faux) (W307.386) (15 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)

2 LIBÉRÉS :

PUCET Jacques, jardinier à Laverdy (W536.d2) (W307.382) (lib 15 niv) *vdmy*
MICHAUX (signe) Charles-Quentin, notaire à Laverdy (W536.d2) (W307.382)
(lib 15 niv) *vdmy*

1 AUTRE : 100 livres d'amende + 2 ans de détention

BEAUCHANT (ne sait pas signer) ou BEAUCHAMP Benigne, couvreur, se disant faussement soldat de l'armée rév. (W536.d2) (W307.385)
(100 liv amende + 2 ans de dét 15 niv) *vdmy*

Info : Le 25 novembre, le Tribunal avait maintenu en état d'arrestation les citoyens Michaux et Pucet, habitants de Laverdy, le temps de prendre sur eux des renseignements. (W297b.273)

5 janv. 94

2//7/0

Exécutés place de la Révolution, à 14 h 30 et 16 h 15.

16 niv. II

254 — 1.

***DUGAY-MARANGE** (signe **Dugay**) — **DUGARY-MARANGE** Claude Louis Canet, âgé de 67 ans, né et, domicilié à Paris, dépt de la Seine, ci-devant substitut du procureur général de la cour des aides de Paris, et procureur général de la commune de Rennes, condamné à mort le **15 nivôse** an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (Ex le 16 niv. d'après Sanson.) (W306.381) (Con et ex le 13 niv. 14 h 30. Vu le PVE dans W524, mais erreur. PVE enregistré le 19, comme celui d'Herard, exécuté le 16 niv.)

255 — 2.

HERARD (sign **Hérard fils**) — **HERSARD** Jean Baptist, âgé de 43 ans, fabricant de savon, fournisseur de piques, domicilié à Rethel, dépt des Ardennes, condamné à mort, le 16 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme fournisseur infidèle, et ayant voulu compromettre la vie de son frère. (W536.d2) (W307.387) (Ex le 16 niv. d'après Sanson. Exact. 16 niv. 16 h 15. Vu PVE et SCJ dans W524.)

Info : Le jugement condamnant Dugay-Marange à mort est du 15 nivôse an II (W306.381), alors que le procès verbal d'exécution de mort et la signification au concierge du jugement datent la condamnation et l'exécution du treize nivôse (W524). Il y a nécessairement une erreur. Les procès-verbaux d'exécution et les significations des jugements au concierge étaient enregistrés plusieurs jours après l'exécution. Or les exécutions du 13 nivôse furent enregistrées le 15, celles du 15, le 17, et celle d'Herard, du 16, le 19. L'exécution de Dugay-Marange fut elle aussi enregistrée le 19, d'où il suit qu'il fut exécuté comme Herard le 16 nivôse, non le 13, ce que confirment d'ailleurs les mémoires de Sanson. Notons également qu'ils ne furent pas exécutés en même temps, d'après les relevés de l'heure qui figurent sur chacun des procès-verbaux d'exécution, à savoir 14 h 30 pour Dugay-Marange, et 16 h 15 pour Herard.

7 LIBÉRÉS :

HÉDOUVILLE (signe) Joseph d', 49 ans, né à Petit Loupy (Meuse), ex-général à l'armée du Nord. (W536.d2) (W307.388) (acquitté 16 niv) *vdmy*

BONNIFEAT (signe) ou BONNIFAIT (signe) Jean, 31 ans, aubergiste et fermier à St Maixent (2 Sèvres) (W536.d2) (W307.389) (lib 16 niv) *vdmy*

CHABOD (signe) ou CHABOT Claude Joseph Augustin, 41 ans, ci-devant fabricant de toiles peinte au grand Chantilly, demeurant grand rue St Antoine (Paris ?) (W536.d2) (W307.390) (lib 16 niv) *vdmy*

FROSSARD (signe) Xavier, 23 ans, soldat de la Rép, aide de camp du général Rey, cmdt en Vendée, né à Mara les Forest, ci-devant St Sangé (W536.d2) (W306.391 mais carton 307) (lib 16 niv) *vdmy*

MILCENT CRÉOLE ou MILSCENT CRÉOLE ou Michel Louis, journaliste (W536.d2)
(W307.392) libéré par non-lieu le 16 niv. — *vdmy* — **Exécuté le 7 prairial-26 mai**

MONTER (signe) ou MONTEZ Jean Etienne François, 56 ans, général de brigade à l'A du Haut-Rhn, ci-devant colonel au 11^e régiment de dragons, demeurant à Corumerey (Meuse) (W536.d2) (W307.393) (lib 16 niv) *vdmy*

MATHIEU (signe) Ambroise Toussaint, 27 ans, n à Paris, officier au 11^e dragons, arrêté au camp d'Huningue (W536.d2) (W307.393) (lib 16 niv) *vdmy*

6 janv. 94 0/1/0 Ici se plaçait DECAMP Marie Louise, ex. en fait le 17 ventôse.

17 niv. II

1 LIBÉRÉ : liberté surveillée

AUGER (signe) Nicolas, 38 ans, ex-chanoine de Sens, demeurant à Fers-Champenois, district de Sézanne (Marne) (W536.d2) (Wallon II) (W308.395)
(Acquit + Lib surv 17 niv) *vdmy*

7 janv. 94 4/1/4 Exécutés place de la Révolution.

18 niv. II

256 — 1.

***CAPISUCHI de BOLLOGNE** (signe **Capisuchi Bollogne**) Camille Capisceschi, âgé de 78 ans, natif de Langres, ex noble, ci-devant chevalier de St Louis, capitaine des carabiniers, domicilié à Beauvoifins, canton de Langres, dépt de la Haute Marne, condamné à mort, le 17 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, à cause de la copie d'une lettre trouvée chez lui, qu'il avait adressée à un ami, contenant des détails sur les opérations de l'assemblée constituante, et où il dit : Je prends bien part à tous nos désastres : mais comment parer à la fureur de l'auguste sénat, après l'atrocité que l'on fait à la noblesse? ect... (W536.d2) (W308.394) (Ex le 17 niv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 18 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)

257 — 2.

***CAPISUCHI de BOLLOGNE** (signe **Bologne**) Jean Baptiste, âgé de 41 ans, natif du Hameau de la Lauze, canton de Barcelonnette, dépt des Basses Alpes, ex chevalier officier au régiment des gardes françaises, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, en entretenant des correspondances avec les ennemis de l'extérieur, le 17 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W308.394) (Ex le 17 niv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 18 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)

258 — 3.

***CAPISUCHI de BOLLOGNE** (signe **Bollogne**) Nicolas Vincent, (dit Duplan), âgé de 33 ans, né au hameau de Duplan, canton de Barcelonnette, dépt des Basses Alpes, ex vicaire à Bicêtre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 17 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour le soin qu'il à eu de garder des copies de lettres, où les qualifications de chevalier et de marquis étaient conservées, quoique prosrites depuis trois ans, et pour n'être entre à Bicêtre qu'a dessein de profiter d'une occasion favorable d'y exciter un soulèvement. (W536.d2) (W308.394) (Ex le 17 niv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 18 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)

259 — 4.

IMBERT (signe) Claude Augustin, âgé de 30 ans, né au Puy, dépt de la Haute Loire, étudiant en droit, admin du dépt, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 20 frimaire an 2 (non, le 18 nivôse), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W308.396) (W536.d2) (Ex le 19 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 18 niv. Vu PVE et SCJ dans W524.)

1 LIBÉRÉ :

FERIERE Marie Madeleine, veuve DESROUSSES ou DEROUSSEL, 24 ans, demeurant à Versailles (W536.d2) (W308.399) (W308.399) (gardée en détention d'après Wallon, faux) (acquit et liberté 18 niv.) *vdmy*

2 AUTRE : détention jusqu'à la paix

COIGNET (signe) Claude, 50 ans, marchand bonnetier à Rouen (W536.d2) (Wallon II) (W308.397) (acquit + dét 18 niv) *vdmy*

HEUDEBERT (signe) Charles, 42 ans, marchand de mousselines à Rouen (W536.d2) (Wallon II) (W308.397) (acquit + dét 18 niv) *vdmy*

2 AUTRE : 2 ans de prison

(pour avoir involontairement laisser échapper Julien de Toulouse)

LE JEUNE (signe) François, 40 ans, officier de paix, demeurant à Paris (W536.d2)

(Wallon II) (W308.398) (2.p 18 niv.) *vdmy*

OZANNE (signe) François Augutin, 40 ans, officier de paix, né et demeurant Paris

(W308.398) (2.p 18 niv.) *vdmy* — **Exécuté le 17 juin (W536.d2)** (Wallon II)

8 janv. 94

4//3/3

Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

19 niv. II

260 — 1.

GIROUARD (signe) Jacques, âgé de 36 ans, né à Chartres, dépt de l'Eure et Loire, imprimeur de la gazette de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur et avoir fait graver des signes contre-rév.s. (W536.d2) (W308.401) (Ex le 20 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 19 niv. II, place de la Rév., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W524.) Son PVE porte en entête le nom de « Marie Anne Le Roy » mais c'est bien lui qui est mentionné à l'intérieur.

261 — 2.

LEROY (signe) Marie Aimée, femme de Joseph FEUCHERE (signe) pas Faucher, receveur des abonnements de la Gazette de Paris, rédigée par Durosai, âgée de 50 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 19 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. et complice dudit Durosai, frappé du glaive de la loi. (W536.d2) (Ex le 20 niv. d'après Sanson. Faux) (W308.401) (Ex le 19 niv. II, place de la Rév., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W524.)

262 — 3.

***MAUDRILLON ou MANDRILLON** Jean, âgé de 51 ans, né à Bourg, dépt de l'Ain, négociant en Hollande, ancien commissaire du pouvoir exécutif, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 18 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant eu des correspondances avec Brunswick, d'Yorck, Nassau-Siégen, le général Prussien à Courtay, les complices de Dumourier et autre. (W536.d2) (W308.399) (Cond hier. Ex le 19 niv. d'après Sanson. Exact. Ex le 19 niv. II, place de la Rév., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W524.)

263 — 4.

***LA VIOLETTE** Catherine, femme **Bedtinger**, négociante, âgée de 39 ans, demeurant ordinairement à Courtray, logée à Versailles, condamnée à mort, le 18 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séante à Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de la République, postérieurement à l'évacuation de la Belgique; d'avoir logé chez elle le général de l'armée anglaise, et d'avoir eu des intelligences avec le général Marassé, depuis sa mise en état d'arrestation par le décret de la Convention. — **BELLINGER** Catherine, femme la Violette, négociante, domiciliée à Versailles, dépt de Seine, et Oise, condamnée comme conspiratrice par le tribunal révolutionnaire de Paris. (W536.d2) (W308.399) (Cond hier. Ex le 19 niv. II, place de la Rév., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W524.) Notée Catherine Bedthinger, fe Lavoilette

3 LIBÉRÉS (acquittés) :

SIMONIN Catherine, femme **COURVOISIER** (signe) ou COURVOISIN, 30 ans,

cordonière pour femmes, demeurant à Paris (W536.d2) (W308.401) (Wallon II)

(acquitt simple pour Campardon) (acquitt + lib surv 19 niv) *vdmy*

JANSON ou JENSON Héleine, femme DULAC (signe), 30 ans, faiseuse de mode, née à

Mabeuge, demeurant à Paris (W536.d2) (Wallon II) (mort 19 niv, pour Campardon)

(W308.401) (acquitt + lib surv 19 niv) *vdmy*

SAINT-LÉGER (signe) Edmont, 41 ans, médecin à Paris (W536.d2) (Wallon II)

(W308.401) (acquitt + lib 19 niv) *vdmy*

2 AUTRE : détention à domicile jusqu'à la paix

BATAILLE (signe) Etienne, 56 ans, garde chasse (W308.402) (Dét à domicile 19 niv.)

vdmy

GODEFROY Jeanne-Charlotte, femme de LE COQ (signe), 48 ans, marchande, née et demeurant à Paris (W536.d2) la veille, 7, pour Wallon (W308.402)

(Dét à domicile 19 niv.) *vdmy*

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix

Paris LA BROSSE (signe) Anne François Alexis (Paris), 28 ans, né et demeurant à Paris (W536.d2) (W308.400) (Dét 19 niv.) *vdmy*

10 janv. 94 0/0/1

21 niv. II

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix

BART (signe) Jean Baptiste, 56 ans, tenant maison garnie à Paris (W536.d2) (Wallon II) (W309.405) (acquit + dét 21 niv.) *vdmy*

11 janv. 94 2/0/0

Exécutés place de la Révolution, à 15 h.

22 niv. II

264 — 1.

***MANOËL** (signe) Etienne, âgé de 53 ans, né à Salle, dépt du Gard, ex commandant de l'île Ste Lucie, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 21 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W308.403) (W536.d2) (Ex le 21 niv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 22 niv. II, place de la Rév., à 15 h. Vu SCJ et PVE dans W524.)

265 — 2.

LAMOURETTE (signe) Antoine Adrien, Lyon, évêque, constituant — **LAMOURETTE** Antoine Adrien, évêque constitutionnel de Lyon, âgé de 52 ans, natif de Strevent, dépt du Pas-de-Calais, ex membre de l'assemblée législative, domicilié à Lyon, dépt du Rhône, condamné à mort le 22 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot fédéraliste qui a existé à Lyon. (W309.404 bis) (Ex le lendemain) (W536.d2) (Cond le 23 niv d'après Campardon. Faux.) (Ex le 23 niv. pour Sanson. Faux.) (Cond et Ex le 22 niv. II, place de la Rév., à 15 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W524.)

12 janv. 94 1/0/0

Exécuté place de la Révolution.

23 niv. II

266 — 1.

DURAND (signe) Jean Jacques, âgé de 33 ans, ex avocat à la ci-devant cour des aides, ex président du comité rév. de Montpellier, y demeurant, condamné à mort comme complice des brissotins, le 23 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W309.405bis) (Ex le 23 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)

13 janv. 94 3/1/0

Exécutés place de la Révolution.

24 niv. II

267 — 1.

D'ABZAC (signe **Dabzac**) Bernard-Augustin (13 janv. - 24 niv.) — **DABSAC** Bernard Augustin, ex noble, ancien capitaine de la marine, domicilié à Bague, dépt de la Dordogne, condamné à mort comme conspirateur, le 24 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W309.408) (Ex le 25 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 24 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.) noté Dabezac et Dabzac

268 — 2.

***DECOURCHANT** (signe) — **COURCHAMP** — **DECOURCHAMP** Jean, âgé de 25 ans, né à Paris, y demeurant, adjudant général de l'artillerie nationale parisienne, condamné à mort le 23 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice dans l'affaire du ? août 1792. (W536.d2) (Ex le 25 niv. d'après Sanson. Faux) (W309.406) (Cond hier. Ex le 24 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)

269 — 3.

DOUGADOS (signe) Venance, ex capucin, professeur de poésie et d'histoire âgé de 30 ans, né à Carcassonne, dépt de l'Aude, domicilié à Perpignan, dépt des Pyrénées Orientales, condamné à mort le 24 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir protégé la fuite de Biroteau, député à la convention nationale. (W536.d2) (Ex le 25 niv. d'après Sanson. Faux) (W309.407) (Ex le 24 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.) Noté Dougadose

1 LIBÉRÉ :

MARTIN (signe) Louis Alexandre, 27 ans, peintre à Paris (W536.d2) (W309.409) (24 niv. Lib) *vdmy*

9 LIBÉRÉS (acquittés) :

Tous de Méricourt (Vosges), sauf Leroux

- JEANDEL (signe) Nicolas, 48 ans, facteur des Serinettes, district de Mirecourt, demeurant à Mirecourt (Vosges) (W536.d2) le 10 pour Wallon (W310.410)
(Acquit + lib surv 25 niv.) *vdmy*
- LE ROUX (signe) Hypolite, 42 ans, officier de santé, juge de paix de son canton du Rouvre, admin de son district, demeurant à St Manche (W536.d2) (W310.410)
(Acquit + lib surv 25 niv.) *vdmy*
- SALLE (signe) ou SALLES Jean Baptiste, 47 ans, négociant etr maire de Mirecourt (W536.d2) (W310.410) (Acquit + lib surv 25 niv.) *vdmy*
- PAPIGNY (signe) Nicolas François Amand, 45 ans, juge au tribunal de district de Mirecourt (W536.d2) (W310.410) (Acquit + lib surv 25 niv.) *vdmy*
- POIROT (signe) Remi, 42 ans, curé const. de Mirecourt (W536.d2) (W310.410)
(Acquit + lib surv 25 niv.) *vdmy*
- AUBERT (signe) Charles, 48 ans, juge au tribunal de district de Mirecourt, y demeurant (W536.d2) (W310.410) (Acquit + lib surv 25 niv.) *vdmy*
- GROMAND (signe) ou GROMAUD François Sébastien, 36 ans, officier muni- cipal de Mirecourt (W536.d2) (W310.410) (Acquit + lib surv 25 niv.) *vdmy*
- PAPIGNY (signe) Nicolas Thomas, 36 ans, ex membre du bureau des conciliations près le tribunal du district de Mirecourt, ex avoué près le même trib, demeu-rant à Mirecourt (W536.d2) (W310.410) (Acquit + lib surv 25 niv.) *vdmy*
- MARÉCHAL (signe) Joseph, 42 ans, juge du tribunal de district de Mirecourt, y demeurant (W536.d2) (W310.410) (Acquit + lib surv 25 niv.) *vdmy*

Info : Tous les acquittés du jour, accusés de complot tendant à troubler l'État lors de la descente des cloches, étaient des personnalités de Mirecourt (Vosges), sauf Le Roux, demeurant à Saint-Manche. Ils étaient renvoyés dans leur commune pour y résider sous la surveillance des autorités jusqu'à acquittement de leurs dettes. (W310.410)

6 LIBÉRÉS :

- DELORMEL (signe) Jacques Louis, 33 ans, imprimeur à Bordeaux (W536.d2)
(W310.411) (acquit 26 niv.) *vdmy*
- DUDON (signe) Pierre Jules, 76 ans, ci-devant avocat général et procureur général du ci-devant parlement de Bordeaux, né et y demeurant (W536.d2) (W310.411)
(acquit 26 niv.) *vdmy*
- GEREY (signe) ou GEVEY Jacques Philippe, 39 ans, dir des douanes de Bordeaux, y demeurant (W310.411) (acquit 26 niv.) *vdmy*
- LEMESLE (signe) Marin Charles, 62 ans, négociant à Bordeaux (W536.d2) (W310.411)
(acquit 26 niv.) *vdmy*
- SERRIER (signe *Serrie*) ou FERRIERE David, 42 ans, sous-grenadier de la garde nationale de Bordeaux où il réside (W536.d2) (W310.411) (acquit 26 niv.) *vdmy*
- Tous jugés et acquittés, mais pas d'ordonnance d'acquit dans le dossier
- FÉLIX (signe) Jean Joseph, 58 ans, chef de brigade au 44^e régiment, armée de la Moselle (W536.d2) (W310.412) (acquit 26 niv.) *vdmy*

- 270 — 1. **BASSET** (signe) Jean-Baptiste (16 janv. 94 - 27 niv. II) — **BASSET** Jean Baptiste, perruquier, âgé de 18 ans, natif de Murat, dépt du Cantal, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 27 nivose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W311.413) (Ex le 28 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 27 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)
- 271 — 2. **COËTNEMPoren** (signe) — **COETNEMPREN** — **COETUEMPREN** Joseph Marie,

- capitaine du vaisseau de la République le Jean Bart, domicilié au Port-de-la-Liberté, dépt du Morbihan, condamné à mort comme conspirateur le 27 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W311.414) (W536.d2) (Ex le 28 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 27 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.) Noté Coëtnompie
- 272 — 3. **DEVERNEUIL** (signe) **ou VERNEUIL** Antoine Louis. Henri, âgé de 30 ans, né à Brest, Côte de Recouvrance, sous-chef d'admin. du vaisseau de la Côte-d'Or, résidant à Bord dudit vaisseau, aujourd'hui la Montagne, condamné à mort le 27 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris comme complice des mouvantes séditeux qui ont empêché l'exécution du plan formé pour l'interception du convoi hollandais, d'être l'un des affidés de Duplessis-Grenedan, et d'avoir avec Duplessis donné au vaisseau appelé la Côte-d'Or, le nom de la ferme, nom devenu infâme pour des républicains. (W311.414) (W536.d2) (Ex le 28 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 27 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)
- 273 — 4. ***DUCOURNAU** (signe) — **DUCOURNEAU** Pierre, âgé de 30 ans, homme de loi, domicilier à Bordeaux, dépt de la Gironde, condamné à mort comme conspirateur le 26 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W310.411) (Ex le 27 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 27 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)
- 274 — 5. **DUPLESSIS-GRÉNÉDAN** (signe) — **PLESSIS...** Toussaint Jean (dit **Grenedan**), capitaine de vaisseaux, domicilié à Roche-Sauveur, dépt du Morbihan, condamné à mort comme conspirateur, le 27 nivôse an II (exact), par le tribunal rév. de Paris, dépt de la Seine. (La date est incompréhensible. Il est placé ici vu que Deverneuil fut condamné ce jour comme ayant été un de ses affidés.) (W311.414) (W536.d2) (Ex le 28 frim. et 28 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 27 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)
- 275 — 6. ***HOLLIER** (signe) Claude, vicaire épiscopal de Bordeaux, dépt de la Gironde y demeurant, condamné à mort, le 26 nivôse an 2 (pas le 20), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d2) (W310.411) (Ex le 27 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 27 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)
- 276 — 7. **LAVIGNE** (signe d'une croix) Elisabeth François, femme LEMILLE, âgée de 28 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, comme conspirateur, le 27 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d2) (W311.413) (Ex le 27 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.) Notée fe Mille et Le Mille
- 277 — 8. **LEMILLE** (signe) **ou MILLE** Guillaume, perruquier, âgé de 43 ans, né à Bernay, dépt de l'Eure, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 27 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W311.413) (W536.d2) (Ex le 28 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 27 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.) Noté Mille
- 278 — 9. ***TEILLARD** (signe) **ou TREILLARD** Jean Pierre, âgé de 40 ans, natif de Riom, dépt du Puy-de-Dôme, lieutenant de la gendarmerie nationale de Bordeaux, domicilié à Bordeaux, dépt de la Gironde, condamné à mort le 26 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme fédéraliste. (W536.d2) (W310.411) (Cond hier. Ex le 27 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.)
- 279 — 10. **URGON** Catherine femme FOURNIER (signe), âgée de 48 ans, native de Murat, dépt du Cantal, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 27 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspiration tendante à égorger les membres de la convention national, ceux des autorités constituées, et à enlever de la conciergerie la femme Capet, pour la soustraire à la vengeance nationale, et proclamer Louis XVII. (W311.413) (W536.d2) (Ex le 28 niv. d'après Sanson. Faux. Ex le 27 niv. II, place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W524.) Notée fe Fournier

3 LIBÉRÉS :

THOMAS Jean, 44 ans, masson à Paris (W536.d2) (W311.413) (acquit + lib 27 niv.) *vdmy*
 CUJAS (ne signe pas) Mathieu, 53 ans, masson, demeurant à Paris (W536.d2) (W311.413)
 (acquit + lib 27 niv.) *vdmy*
 (Gardés en détention comme les 13 autres, d'après Campardon. Faux.)

LE BOURG (signe) Claude Marie (homme), 34 ans, lieutenant de vaisseau sur le Tourville, né et demeurant à Brest (W536.d2) (W311.414) (27 niv. lib) *vdmy*

13 AUTRE : détention jusqu'à la paix (tous acquittés d'après Wallon. faux)
ARMILHON (signe) ou ARMILLON Etienne, 50 ans, serrurier à Paris (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
BONNEVILLE (signe) Bazile Anne, 30 ans, corroyeur à Paris (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
BOUDIN (signe) Pierre, 36 ans, charcutier à Paris (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
POLISSE (signe) Pierre, 33 ans, marchand de vin à Paris (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
LANOIX (signe) Joseph, 63 ans, marchand fripier à Paris (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
DIVERNERESSE (signe) ou DIVERNERELLE Pierre, 40 ans, peintre, demeurant à Paris (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
THIESSARD (signe) ou THIESSARE Etienne, 40 ans, pâtissier à Paris (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
DU CAUNOIT (signe) ou DUCANOIT Pierre Hilaire, 19 ans, perruquier à Paris, demeurant chez le citoyen Le Mille (W536.d2) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
LEFEVRES (signe) Jean Baptiste, 21 ans, garçon peruquier du citoyen Le Mille (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
DUCLOS (signe) François Augustin, 32 ans, épicier à Paris (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
Signe COUVERS ou COUVERT Pierre Jean, 28 ans, pâtissier à Paris (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
COUTANT Christine, femme Mathies ou Mathieu (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*
PESCHO ou PÉCHO ou PECHEUX Jérôme, dit COLAS (W536.d2) (W311.413) (acquitt + dét 27 niv.) *vdmy*

1 AUTRE : exposition + 20 ans dét

FOURNIER Jean, 14 ans, décroteur à Paris (W311.413) (exposition 6 h + 20 ans dét 27 niv) *vdmy*

Info : Jean Fournier, 14 ans, convaincu d'avoir participé en vendémiaire à une conjuration tendant à égorger les membres de la Convention, des autorités constituées et à enlever de la Conciergerie la femme Capet, fut condamné, en raison de son jeune âge, à 20 ans de détention en maison de correction, et, au préalable, à 6 heures d'exposition place de la Révolution. (W311.413)

17 janv. 94 2//0/0 Exécutés place de la Révolution, à 15 h.

28 niv. II

280 — 1.

***BONNEUIL** (signe), **dit NATON** Jacques Louis, 22 ans, clerc de notaire, sergent dans la 3^e compagnie du 3^e bataillon de la Halle-au-Blés, né en 1772 à Chevreuse (78), demeurant à Paris, condamné le 27 nivôse (exact) comme contre-rév., ex. le 28. (W536.d2) (W311.415) (Ex le 28 niv. d'après Sanson. Exact. Cond hier, ex le 28 niv., à 15 h. Vu SCJ et PVE dans W524.)

281 — 2.

VISSEC de LA TUDE (signe) ou **VISSET** Jean, (dit **Latude**), ex-noble, major du ci-devant régiment d'Artois, cavalerie, natif de Verdun, domicilié à Mailly, dépt de la Meurthe, condamné à mort comme conspirateur, le 28 nivôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris. (W311.416) (W536.d2) (Ex le 28 niv. d'après Sanson. Faux. Cond et ex. le 28 niv., à 15 h. Vu SCJ et PVE dans W524.)

18 janv. 94 0//7/1

29 niv. II

7 LIBÉRÉS :

LAVIGNE (signe) Etienne Syvestre, 39 ans, lieutenant au 6^e régiment de dragons (W536.d2) (W312.417) (acquitt 29 niv.) *vdmy*

MOREL (signe) Augustin, 40 ans, sous-lieutenant au 6^e régiment de dragons (W536.d2) (W312.417) (acquitt 29 niv.) *vdmy*
ROBINET (signe) ou REBINET ou Nicolas, 26 ans, sous-lieutenant au 6^e régiment de dragons (W536.d2) (W312.417) (acquitt 29 niv.) *vdmy*
HÉMOND Louis, 57 ans, sou lieut au 6^e régiment de dragons (W536.d2) (W312.417) (acquitt 29 niv.) *vdmy*

LAUREY (signe) Claude Gabriel, 30 ans, ex instit, demeurant à Bar sur Seine (W536.d2) (W312.418) (acquitt 29 niv.) *vdmy*

GOUIN (signe) Nicolas Louis, 48 ans, ex inspecteur général des postes et depuis 12 ans agent de la commune de Marseilles ou Marseillan, demeurant à Gennevillier lors de son arrest (W536.d2) (W312.419) (lib 29 niv.) *vdmy*

JEANNEQUIN (signe) ou ISSEAUNEQUIN Joseph Sébastien, 41 ans, chef d'(artillerie de l'artillerie parisienne de la cour de la ci-devant Bastille (W536.d2) (W312.421) (lib 29 niv.) *vdmy*

1 AUTRE : détention

CODRINGTON (signe) Guillaume, anglais, 56 ans, né à Londres, en France depuis 12 ans pour raisons de santé, vivant de son revenu, demeurant à St Servan (W536.d2) (W312.420) (dét 29 niv.) *vdmy*

20 janv. 94
1^{er} pluv. II

0/10/2

Les complices de Marat-Mauger

10 LIBÉRÉS :

CHAILLY Jean Marc de, ex noble, receveur des consignations, vivant de son revenu (Wallon II) (W312.423) (acquitt 1^{er} pluv.) *vdmy*

ARSAN ou ARSOUT Dominique, entrepreneur de bâtiments et procureur général provisoire de la Meurthe (W312.Campardon) noté ARSANT (W312.423) (acquitt 1^{er} pluv.) *vdmy*

REBOUCHER Charles, ex-noble, vivant de son revenu (W312.423) (acquitt 1^{er} pluv.) *vdmy*

LA PLAIGNÉ ou LAPLEIGNÉE Mathieu, peintre et gardien dans des maison d'arrêt de Nancy (W312.423) (acquitt 1^{er} pluv.) *vdmy*

CUNIN Étienne, ex député à la législative, juge du tribunal de district de Dieuze, présid du comité central de surveillance dudit district (W312.423) (acquitt 1^{er} pluv.) *vdmy*

COLOMBE Catherine, veuve **MAUGER fils** (W312.423) (acquitt 1^{er} pluv.) *vdmy*
FEBVÉ Mathieu J.-B., présid du tribunal criminel de la Meurthe (W312.423) (acquitt 1^{er} pluv.) *vdmy*

DROMERGUE DU ROZET André, ex noble, admin des forêts nationales et membre du conseil général de la commune de Dieuze (W312.423) (acquitt 1^{er} pluv.) *vdmy*

RAGUET Etienne Alexis, ex prêtre constit de (W312.423) (acquitt 1^{er} pluv.) *vdmy*

Marie Louise AUGET, veuve BOUVARD de FOURQUEUX, 66 ans, demeurant à Marly (W313.425) (lib 1^{er} pluviôse) *vdmy*

2 AUTRES : Détention jusqu'à la paix

BIGOT (signe) Marie Marguerite Victoire, veuve AUGET CHAMBRY (signe Chambry), maréchal de camp, retiré du service, demeurant à Marly chez la vieille Fourqueux (W313.424/425) (dét 1^{er} pluv.) *vdmy*

POIRSON-BUSSY (signe) ou fille DERYLY fille, 36 ans, demeurant à Versailles (W313.424/425) (dét 1^{er} pluv.) *vdmy*

Leur dossier, n° 424, est vide. Les pièces se trouvent dans le dossier suivant, n° 425.

Info : Toutes les personnes libérées ce jour, excepté la veuve Fourqueux, étaient les amis de Marat-Mauger, agent du Conseil exécutif à Nancy, lui-même mort à la Conciergerie. (W312.423) Il avait été dénoncé au Comité de salut public par le représentant Faure. Le 21 novembre, de Nancy, il avait écrit : « [...] Le nommé Mauger, dont je vous ai parlé et qui,

dès les premiers jours m'avait séduit, ce Mauger qui a profané le nom de Marat en l'ajoutant au sien, se disant commissaire du Conseil exécutif et du Comité de salut public, se disant jacobin, patriote, républicain, sans-culotte, était par son charlatanisme devenu l'idole du peuple à Nancy. » Son buste trônait près de celui de Marat. Il avait formé chez lui un comité dit des sans-culottes, qui révisait le travail du comité de surveillance, « cassait ou ratifiait, faisait incarcérer, élargir, etc. » Mauger, arrivé pauvre, resté 5 à 6 mois à Nancy, « a aujourd'hui un mobilier très considérable, sans compter les dépenses qu'il a faites. Il faisait arrêter, il recevait des présents considérables en bijoux, en or, argent, étoffes de toute espèce, des assignats, et celui qui payait bien sortait de la maison d'arrêt, quelle que fût son aristocratie. [...] » (Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public, tome VIII, p. 609) Le 25 novembre : « [...] Faites-le recommander à l'accusateur public, prévenez le Comité de sûreté générale de ne pas se laisser surprendre non plus. Mauger a tenu une conduite indicible et que je ne saurais vous peindre au naturel. Ses friponneries sont sans exemple. Je ne tarderai pas à envoyer les pièces de conviction au tribunal. Je viens de faire arrêter un chevalier du poignard, son ami intime. [...] » (Ibid, p. 706) Le 3 décembre, il avait encore écrit en substance qu'il avait fait arrêter et qu'il envoyait au Tribunal les complices de Mauger, à savoir : Rebouché, ex-noble ; Févé, le président du tribunal criminel ; Arsaut, procureur général syndic provisoire du département ; Chally, ex-noble ; La Pleinière, gardien de la maison d'arrêt des personnes suspectes ; Durozet, ex-noble, ami très intime de Mauger ; Cunin, ex-membre de la Législative. (Ibid, tome IX, p. 143) — Toutes ces personnes furent acquittées le 20 janvier (1^{er} pluviôse) par le Tribunal révolutionnaire. (W312.423)

21 janv. 94
2 pluv. II

8/0/0

LES MARINS DE TOULON (Var)

Quatremère + 6 personnes ex.es ce jour (Cf. Guittard) 4 d'après Sanson

- 282 — 1. **BLANCHARD** (signe) Gilles, âgé de 37 ans, né et domicilié à St Pierre-de-Pleyne, canton de Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, chef de pièce sue le vaisseau l'Orient, condamné à mort comme conspirateur, lors de la prise de Toulouse, le 2 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d3) (W313.427) (Ex le 3 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 2 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 283 — 2. **FICHET** (signe) Etienne, lieutenant du vaisseau (dit le commerce de Marseille), âgé de 33 ans, né à St Brieux, dépt des Côtes-du-Nord, domicilié à Bezardrieux, même dépt, condamné à mort le 2 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal séant à Paris, comme complice de la conspiration qui a livré Toulon aux Anglois. (W536.d3) (W313.427) (Ex le 3 pluv. d'après Sanson. Faux) noté FAUCHET (Ex le 2 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 284 — 3. **GARDINET** Antoine, sergent de marine, et second maître canonnier sur le vaisseau l'Oriol, âgé de 31 ans, né et domicilié à Losme, dépt de la Haute Saône, condamné à mort le 2 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration tendante à livrer Toulon aux Anglois. (W536.d3) (W313.427) (Ex le 3 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 2 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 285 — 4. **JACQUELIN** (signe) **ou JACQUELLIN** Michel, maître canonnier du vaisseau de l'Orient, âgé de 42 ans, né à Dunkerque, dépt du Nord, domicilié à Brest, dépt du Finistère, condamné à mort, le 2 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Toulon. (W536.d3) (W313.427) (Ex le 3 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 2 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 286 — 5. **L'ECLUZE** (signe) **ou LÉCLUSE** Jean Marie, âgé de 28 ans, enseigne de vaisseau, né à Audierne, dépt du Finistère, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 2 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme l'un des conspirateurs de Toulon. (W536.d3) (W313.427) (Ex le 2 pluv. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 287 — 6. **QUATREMERE** (signe) Marc Etienne, âgé de 42 ans, marchand de draps, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 2 pluviôse an 2 (pas le 12), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de complicité avec des fournisseurs infidèles. (W313.426) (Ex le 2 pluv. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 288 — 7. ***THIBAUT** (signe) Jean Claude, âgé de 49 ans, fermier, né à Prelé, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Mareille, district de Gonesse, même dépt, condamné à mort, le 1^{er} pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit que les

289 — 8.

membres de la Convention étaient des cochons, le district du lait battu, et le dépt de la crème fouettée. (W312.422) (Ex le 2 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond. le premier. Ex le 2 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

VANSON (signe) ou VAUZON ou VANZON Ignace, canonnier de la marine à Brest, âgé de 36 ans, natif de Bauchard-le-Hur, dépt de la Haute-Saône, domicilié à Brest, condamné à mort le 2 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration, par effet de laquelle le Pont-la-Montagne, ci-devant, Toulon, les forts qui entouraient ledit port, et le vaisseau qui étaient dans la rade, ont été livrés aux Anglais et aux Espagnols. (W536.d3) (W313.427) (Ex le 3 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 2 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Vansson et Vasson

22 janv. 94

1/3/0

Exécuté place de la Révolution, à 16 h.

3 pluv. II

290 — 1.

BERNARD (signe) Marc-Antoine (22 janv. 94 - 3 pluv. II) — **BERNARD** Marc Antoine, âgé de 38 ans, né à Cadnay, dépt de Vaucluse, chirurgien, député suppléant de Barbaroux à la Convention nationale (qu'il remplace le 20 août 1793), domicilié au Mont Redard, canton de Tarascon, dépt des Bouches du Rhône, condamné à mort comme conspirateur, le 3 pluviôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W313.429) (Ex le 4 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 3 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

3 LIBÉRÉS :

LEROUX (ne sait pas signer) Charles, cordonnier, 55 ans, demeurant à Beaumont (district de Bernay) (W313.428) (acquitté 3 pluv) *vdmy*

RIBIS (signe) Jean François Antoine, 33 ans, coiffeur, deum. Paris, 30 rue des Vieux Augustins (W313.431) (acquitté 3 pluv) *vdmy*

VALLÉE Marie-Anne, veuve MARÉCHAL (signe), 51 ans, demeurant à Verneuil (Oise) (Wallon II) (W313.432) (acquitté 3 pluv) *vdmy*

23 janv. 94

1/6/1

Exécuté place de la Révolution.

4 pluv. II

291 — 1.

***LEFEVRE** Thomas Louis, instituteur, âgé de 49 ans, né à St Aquilain-sur-l'Eure domicilié à Creil, dépt de l'Oise, arrêté la veille pour faux témoignage contre la veuve Maréchal, condamné à mort comme conspirateur, le 3 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W313.430) — le dossier ne contient que le jugement — (Ex le 4 pluv. d'après Sanson. Exact. Ex le 4 pluv. Cond hier. Vu SCJ et PVE dans W525.)

6 LIBÉRÉS :

BOCAGE (signe) François, 36 ans, loueur de la maison garnie d'Angleterre, rue Du Mail à Paris (W314.434) (acquitté 4 pluv) *vdmy*

ARNAUD (signe) Marie Cécile, dit DALLEGRAY, 30 ans, vivant de son revenu à Paris (W314.435) (lib. 4 pluv) *vdmy*

BERNARD (signe) Louis, 45 ans, domestique de PARISSE (W314.435) (lib. 4 pluv) *vdmy*

PARISSE (signe) Anne Scholastique, dite BERNARD, 48 ans, vivant de ses revenus à Paris (W314.435) (lib. 4 pluv) *vdmy*

NARQUET Antoine, dit MAURICE (signe), 72 ans, aubergiste à Ermenonville près de Senlis (W314.436) (lib. 4 pluv) *vdmy*

CHEVALIER (signe) Antoine, 52 ans, prêtre de la paroisse ST Gervais à Paris (W314.437) (acquitté 4 pluv) *vdmy*

1 AUTRE : déportation

REYTS (signe) ou REYTZ ou RHEYTS Pierre, 37 ans, curé de Lusillac district de Thiers (W536.d3) (W314.438) (dép. 4 pluv) *vdmy*

5 pluv. II

- 292 — 1. **MIGOT** (signe) Laurent, ex comte et colonel du 4^{ème} régiment de dragons, âgé de 65 ans, natif de Lunéville, domicilié à Menil-Latour, dépt de la Meurthe, condamné à mort comme conspirateur, le 5 pluviôse an 2 (exact. Vu le dossier. W314.442), par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 5 pluv. d'après Sanson) (Ni SCJ ni PVE dans le dossier ni dans W525.) (Confirmé par Rathelot, p. 21, n° 325)
- 293 — 2. ***RIMBAUD** (signe) **ou RAIMBAULT** — **TOULON** Victor Melchior (dit Rimbaud), commissaire du pouvoir exécutif au tribunal du district de Toulon, âgé de 36 ans, né et domicilié à Toulon, dépt du Var, condamné à mort le 4 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir participé à une conspiration contre la République, et d'avoir concerté avec ses ennemis, la reddition et la prise du Port de Toulon. (W314.433) (Ex le 5 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 5 pluv., place de la Ré., à 16 h. Vu le SCJ et le PVE dans W525.) Noté Raimbault
- 294 — 3. **ROUARD-BESNARD** (signe) Nicolas — **BÉNARD** Nicolas-Rouard (24 janv. 94 - 5 pluv. II) — **BERNARD** Nicolas Rouard, tapissier, officier municipal, domicilié à Montargis, dépt du Loiret, condamné à mort comme contre-rév. le 5 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W314.440) (Ex le 5 pluv. d'après Sanson. Exact Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Rouard Bénard

Info : Le procès-verbal d'exécution de mort de Laurent Migot, ex-comte, colonel au 4^{ème} régiment de dragons, a disparu, mais il fut bien condamné à mort (W314.442) et exécuté le même jour d'après les mémoires de Sanson. L'exécution des trois condamnés est par ailleurs confirmée par la « Liste des victimes du Tribunal rév. de Paris » de Rathelot, greffier chef de l'état civil au Palais de Justice.

4 LIBÉRÉS :

LARCHÉ (signe) Louis, 26 ans, menuisier et volontaire au 6^e bataillon de la Somme (Wallon II) (W314.439) (acquit 5 pluv) *vdmy*

CARETTE (signe) Pierre, 40 ans, menuisier à Paris (Wallon II) (W314.441) (acquit 5 pluv) *vdmy*

LAUNOY (signe Lounoy) ou LAUNOY Joseph, 31 ans, entrepreneur en bois de chauffage à l'armée des Ardennes (W315.443) (lib. 5 pluv II) *vdmy*

TOUZET (signe) Jean-Baptiste, 46 ans, négociant à Vite (Côte-d'Or), né et y demeurant (W315.444) (lib. 5 pluv) *vdmy*

6 pluv. II

1 AUTRES : 8 ans de fers

DECHARME (signe) ou DESCHARMES Charles-Alexis, fils naturel de Sillery, 29 ans, ancien aide de camp de Dampierre (Wallon II) (W315.445) (8f. 6 pluv) *vdmy*

7 pluv. II

Exécutés place de la Révolution.

- 295 — 1. ***MONDOT** (signe) Sébastien, âgé de 65 ans, né à la Flèche, lors de son arrestation, prêtre, maire à Laval, domicilié à Cauxcaux, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'intelligence avec les rebelles de la Vendée. (curé de Cunault Maine-et-Loire coupable d'avoir rétracté son serment et lu, dans son église, une proclamation des chefs vendéens (la vie religieuse sous la terreur page 205) (W315.446) (Cond hier. Ex le 7 pluv., place de la rév. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 296 — 2. ***QUANTIN** (signe) **ou QUENTIN** Jacques François, 44 ans, homme de loi, né à Bessé (72) en 1749, demeurant à Saumur, condamné le 6 pluv. (exact), convaincu d'avoir tenu des propos tendant à provoquer la dissolution de la Rép. (W536.d3) (W315.447) (Cond hier. Ex le 7 pluv., place de la rév. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Quentin

9 LIBÉRÉS :

5 habitants de Melun

BATICLE (signe) Jean Gérard, 32 ans, notaire et admⁱR du directoire de Melun (W315.448) (acquit 7 pluv.) *vdmy*
BESNIER (signe) ou BENIER ou BEINIER Charles, 36 ans, tailleur frippier, demeurant à Melun (W315.448) (acquit 7 pluv.) *vdmy*
GUILLOT (signe) François, 32 ans, tailleur frippier à Melun (W315.448) (acquit 7 pluv.) *vdmy*
LEDoux (signe) Antoine, 24 ans, tailleur frippier à Melun (W315.448) (acquit 7 pluv.) *vdmy*
GODIN (signe) Louis, 40 ans, tailleur et fournisseur d'habits, dem^t à Moissy (Seine-et-Marne) (W315.448) (acquit 7 pluv.) *vdmy*
GILLOT (signe) Pierre Paul, 42 ans, apothicaire et admin de Sainte et Marne, demeurant à Melun (W315.448) (acquit 7 pluv.) *vdmy*

GOULLET (signe) Jean, 28 ans, ex couvreur, volontaire au 6^e bataillon de Paris, y demeurant (W316.458) (lib 7 pluv) *vdmy*

BUISSON (signe) Marie Catherine François, 18 ans, demeurant à Paris (W315.449) (lib. 7 pluv) *vdmy*

ERAL ou HERAL (ne sait pas signer) Antoine, 38 ans, maréchal des logis au 6^e de cav, demeurant à Meaux (W315.450) (lib. 7 pluv) *vdmy*

EUDELIN (signe) Claude, 58 ans, régisseur de ferme, demeurant à Noisy le Grand (W316.451) (acquit 07 pluv) *vdmy*

2 AUTRE : acquit + détention

CHANÉ (signe) Jérôme, 38 ans, marchand frippier à Valence (W315.448) (dét. 7 pluv) *vdmy*

COLOMBE (signe) Jean-Pierre, 42 ans, demeurant à Melun, apothicaire et admin de Seine-et-Marne (W315.448) (dét. 7 pluv) *vdmy*

27 janv. 94 2//1/1 Exécutés place de la Révolution, à 14 h.

8 pluv. II

297 — 1.

***DURAND** (signe) Pierre, maître de pension, sous-chef de bataillon de Melun, employé de l'administration. Né en 1743 à Bar-sur-Aube, condamné à mort le 7 pluviôse comme prévaricateur, ex. le 8. — **DURAND** Pierre, âgé de 51 ans, maître de pension, sous-chef du bataillon militaire du district, domicilié à Melun, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme prévaricateur le 17 pluviôse an 2 (non, le 7 pluv), par le tribunal rév. de Paris. (W315.448) (Cond hier. Ex le 8 pluv., place de la rév. Vu SCJ et PVE dans W525.)

298 — 2.

***MOHAU — MOHEAU** (signe) Jean Baptiste, commissaire des guerres, attaché au dépôt de Fontainebleau, âgé de 51 ans, domicilié à Fontainebleau, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme prévaricateur, le 7 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W315.448) (Cond hier. Ex le 8 pluv., place de la rév. Vu SCJ et PVE dans W525.)

1 LIBÉRÉ :

VIENOT (signe) ou VIENNOT Jean Pierre, 38 ans, cordonnier à Pierre-Fontaine (W316.454) (acquit 8 pluv) *vdmy*

1 AUTRE : déportation à perpétuité à la Guyanne

BENOIST (signe) ou BENOIT Etienne Auguste, 45 ans, curé constitutionnel de Cufin (Aude) (W316.452) (dép. 8 pluv) *vdmy*

28 janv. 94 2//0/0

9 pluv. II

299 — 1.

***ROSSY ou ROSSI** (signe **Rossz**) Camille, général de brigade à l'armée des Alpes, né en 1730 à Ajaccio, condamné le 8 pluviôse (exact) pour trahison envers la République, ex.

- le 9. (W316.453) (Cond hier. Ex le 9 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 300 — 2. ***JOSSET St LAURENT** (signe) Jean Louis (dit **Saint Laurent**), ex garde du dernier tyran roi et commissaire des guerres, ci-devant, négociant âgé de 48 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 8 pluviôse an 2 (exact), par le Tribunal révol. séant à Paris, comme convaincu de correspondance avec l'infâme Condé, en recelant des meubles et autres effets appartenants à la Nation. (W536.d3) (W316.455) (Cond hier. Ex le 9 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

29 janv. 94 1/0/0

10 pluv. II

- 301 — 1. ***MARCE** (signe) Louis Henry François, ex noble, général de la 12ème division de l'armée de l'Ouest, âgé de 53 ans, natif de Chinon, dépt d'Indre et Loire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 9 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme traître à la patrie, en favorisant les progrès des rebelles de la Vendée. (W316.456) (Cond hier. Ex le 10 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

31 janv. 94 4/11/1 **COULOMMIERS (Seine-et-Marne)**

12 pluv. II

- 302 — 1. ***DESTACQUE-BELLECOURT** Catherine Denise Jeanne, femme Gothereau-Bildens (signe Billens), domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice le 11 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W316.457) (Cond hier. Ex le 12 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Notée de Billeus
- 303 — 2. **LAMBERT** (signe) Jean Baptiste, âgé de 39 ans, notaire et procureur syndic du dépt de la Saône et Loire, né et domicilié à Autun, même dépt, condamné à mort le 12 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (condamné le 12 d'après le Moniteur) (W536.d2) (W317.459) *vdmy* (Ex le 13 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 304 — 3. ***ROETTIERS** (signe **A. J. Roettiers La Chauvinnerie Charras**) Anne Jeanne, femme **CHARRAS** (dit la **Chauvinnerie**), âgée de 41 ans, ex marquise, née à Paris, dépt de la Seine, domiciliée à Ammiens, dépt de la Somme, condamné à mort le 11 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W316.457) (Cond hier. Ex le 12 pluv. Vu le PVE dans W525.) Notée Charras (Pas de SCJ dans le dossier.)
- 305 — 4. ***ROETTIERS** (signe) J.-B. Emmanuel, âgé de 45 ans, ex noble et gentilhomme de la chambre du dernier tyran roi, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 11 pluv. an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W316.457) (Cond hier. Ex le 12 pluv. Vu le PVE dans W525. Pas vu de SCJ.)

11 LIBÉRÉ :

LEFEVRE (signe) Bernard, 27 ans, tambour major au 73° rgt, demeurant à vendôme (W317.460) (acquit 12 pluv) *vdmy*

LE CLERC (signe) Aubin Marcel, 48 ans, commissaire au bureau de compt. à Paris (W317.461) (lib 12 pluv) *vdmy*

8 habitants de Coulommiers (8 autres exécutés le lendemain)

BLO (ne sait pas signer) Marguerite, née GEOFFROY, 61 ans, cuisinière de la veuve Saulnier, demeurant à Coulommiers (S&M) (W536.d3) (W317.462) (acquit 12 pluv) *vdmy*

GILLET Jean Pierre, vitrier, demeurant à Coulommiers (W536.d3) (W317.462) (acquit 12 pluv) *vdmy*

VAUGERNÉ Marie Louise Cécile, femme de Jérôme DESPREZ (signe), 28 ans, née et demeurant à Coulommiers (W536.d3) (W317.462) (acquit 12 pluv) *vdmy*

LEMOINE Geneviève, femme LE ROUX (signe), 29 ans, Coulommiers (W536.d3) (W317.462) (acquit 12 pluv) *vdmy*

VAUGERNIÉ (signe) Bonnaventure Quentin, 58 ans, marchand de grains et de bois, ferraillers, demeurant à Coulommiers (W536.d3) (W317.462) (acquit 12 pluv) *vdmy*

VERSET ou VERSEL (signe Verrer ou Verrez ou Verset) Pierre, 33 ans, armurier, demeurant à Coulommiers (W536.d3) (W317.462) (acquit 12 pluv) *vdmy*

MICHELIN Joseph — apparaît en marge sur l'ordo d'acquit (W317.462)
(acquit 12 pluv) *vdmy*

MONTALBAN (signe) Joseph Pasquet, 45 ans, ex capitaine d'artillerie, demeurant à
Coulommiers (W536.d3) (W317.462) (acquit 12 pluv) *vdmy*

BROÜLLIE (signe) ou BROUILLIER (signe) Jean Claude (dit Pot de Vin ?), 40 ans,
tailleur de pierre à long-Champ (Vosges) (W317.464) (lib 12 pluv) *vdmy*

1 AUTRE : renvoi devant les jurés d'accusation de Paris

PAVAS-LEROY, inspecteur de police, demeurant section des DDH — une seule pièce
dans le dossier (W317.463) (F7 4774 /19 - doss 4) *vdmy*

<i>Info</i> : RENAULD (ne sait pas signer) Mélanie, femme GRÉLÉ, 39 ans, Coulommiers (W317.462), étant malade ce jour et n'ayant pu comparaître, obtînt un non lieu le 15 prairial.

1 ^{er} fév. 94	9/3/3	COULOMMIERS (Seine-et-Marne) Exécutés place de la Révolution, à 14 h.
13 pluv. II		
306 — 1.		BABIN (sign Babin fils) Jacques (1 ^{er} fév. 94 - 13 pluv. II) — BABIN Jacques, âgé de 34 ans, ex-noble, né à Lignac, domicilié à Angoulême, dépt de la Charente, condamné à mort comme contre-rév. le 13 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W318.468) <i>vdmy</i> (Ex le 14 pluv. d'après Sanson. Faux. Cond et Ex le 13 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
307 — 2.		*FOIFRANQUET (ne sait pas signer) Marguerite, femme Letombe, domiciliée à Coulommiers, dépt de la Seine et Marne, condamnée à mort le 12 pluviôse an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. — FROISARMET Marguerite, femme d'Etecombe, âgée de 43 ans, née et domiciliée à Coulommiers, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration qui existe à Coulommiers. (W317.462) <i>vdmy</i> (Ex le 13 pluv. d'après Sanson. Exact.) Noté FROISARMET, femme d'ETECOMBE (Cond hier. Ex le 13 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
308 — 3.		*IGONNET Charles Jean Louis, fripier, âgé de 40 ans, domicilié à Coulommiers, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort, le 12 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W317.462) <i>vdmy</i> (Ex le 13 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 13 pluv., à 14 h. Vu SCJ et PVE dans W525.) noté ~~Jean-Louis~~ François Igonet.
309 — 4.		*MARTIN Guillaume, âgé de 65 ans, médecin, domicilié à Coulommiers dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 pluviôse an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Coulommiers. (W317.462) <i>vdmy</i> (Ex le 13 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 13 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
310 — 5.		*MAULNOIS — MAULNOIR (signe) Etienne François âgé de 50 ans, juge de paix à Coulommiers, y demeurant, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Coulommiers. (W317.462) <i>vdmy</i> (Ex le 13 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 13 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
311 — 6.		*MERLIN (signe) Pierre, avoué, âgé de 29 ans, officier municipal de Coulommiers, domicilié à Coulommiers dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Coulommiers. (W317.462) <i>vdmy</i> (Ex le 13 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 13 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
312 — 7.		*NOIRETTE (ne sait pas signer) — NOIRET Charlotte, femme Blancheton, âgée de 29 ans, née et domiciliée à Coulommiers, dépt de Seine et Marne, condamnée à mort le 12 pluv. an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Coulommiers. (W317.462) <i>vdmy</i> (Ex le 13 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 13 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
313 — 8.		*OGIER (signe Ogier-Baulay) Etienne Thomas, (dit Baulay), ex noble, âgé de 46 ans, né et domicilié à Coulommiers, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir confié son fils à un garde du roi, pour le faire émigrer. (W317.462) <i>vdmy</i> (Ex le 13 pluv. d'après Sanson.

Exact. Cond hier. Ex le 13 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

***PREVOST** (signe) François Joseph Toussaint, officier municipal, âgé de 45 ans, domicilié à Coulommiers dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, qui a eu lieu à Coulommiers, et ayant dit, que les sociétés populaires étaient contraires à l'intérêt public, qu'il n'en fallait souffrir aucune. (W317.462) *vdmy* (Ex le 13 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 13 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

Info 1 : Les significations au concierge du jugement sont exactes. Mais les procès-verbaux d'exécution de cette journée sont confus. Il n'y a pas de SCJ au nom de « Jean Louis Igonet », mais une au nom de « François Igonet » (les prénoms Jean Louis étant rayés), ainsi qu'un PVE à ce nom. En revanche, le PVE portant en entête « Etienne François Maulnoir » est celui de « Jean Louis Igonet ». De même, le PVE de « Marguerite Foifranquet, femme Letombe », porte bien ce nom en entête, mais est au nom de « Charlotte Noirette, femme Letombe », confusion avec « charlotte Noirette, femme Blancheron », pour laquelle les SCJ et PVE sont corrects. (W525)

3 LIBÉRÉS :

POTTIN (signe) Charles Juste Hyacinthe, 29 ans, perruquier à Paris (W318.465)
(lib 13 pluv) *vdmy*

PONSARD (signe) Jean-Baptiste, 26 ans, bonnetier à et maire de Chagny (Ardennes)
(W318.467) (acquit 13 pluv) *vdmy*

LEVEAUX Jean Baptiste Louis, dit Beauchamp, porte clef (W318.470)
(lib 13 pluv) *vdmy*

3 AUTRES : acquittés mais détention jusqu'à la paix

TOUSTAIN (signe) Jean Nicolas, 54 ans, se disant propriétaire, demeurant à St-Léonard de Baumont (Wallon II) (W318.466) (acquit + dét) *vdmy*

GENTY (signe) Louis, 21 ans, armurier à Paris (W318.469) (non lieu + dét) *vdmy*

ST MARTIN (signe) Nicolas, 48 ans, concierge, Paris (W318.470)
(non lieu + dét.13 pluv) *vdmy*

Info 2 : Jean Nicolas Toustain, condamné à être détenu comme suspect dans son dépt (Calvados), y fut conduit, s'évada de la prison de Bernay et fut de nouveau arrêté à Paris fin germinal. Le 12 prairial an II (31 mai 1794), le Tribunal ordonna simplement que les pièces le concernant soient renvoyées au tribunal qui doit en connaître et que Toustain y soit conduit de brigade en brigade. (W377.858)

2 fév. 94

0//3/0

Sanson note aussi Beaudevant, ex., sûr, le 26 prairial.

14 pluv. II

3 LIBÉRÉS :

CALLÉ (signe) Charles Joseph, 38 ans environ, garde magasin des fourrages à la suite de l'armée du Nord (W536.d3) (W318.472) (acquit 14 pluv) *vdmy*

DESPRÈS (ne sait écrire) Pierre Joseph, 32 ans, ouvrier gazier à Paris (W319.473)
(lib 14 pluv) *vdmy*

GUENETEAU (ne sait pas signer) Pierre, 26 ans, voiturier pour l'habillement des troupes
(W319.473) (lib 14 pluv) *vdmy*

3 fév. 94

6/2/1

15 pluv. II

315 — 1.

***DUCLOZ Du FRESNOY** (signe) — **DUCLOS** Charles Nicolas, (dit Dufresnoy), notaire, âgé de 50 ans, domicilié à Paris, condamné à mort le 14 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspiration qui a existé, au mois de décembre 1791, contre la sûreté du Peuple, en entretenant des correspondances avec les ennemis de la République. (W318.471) *vdmy* (Ex le 15 pluv.

- d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 15 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 316 — 2. ***GILLET** Edme Alexis, âgé de 55 ans, médecin né à Chouars, dépt de l'Aube, domicilié à Tonnerre, dépt de l'Yonne, condamné à mort le 14 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W319.474) *vdmy* (Ex le 15 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 15 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 317 — 3. ***MILLARD** (signe) Bonaventure Jean baptiste, avoué ci-devant avocat du tyran au bailliage de Troyes ex député à l'assemblée constituante, âgé de 46 ans, né et domicilié à Troyes, dépt de l'Aube, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple français, en provoquant à Troyes des troubles, la persécution, l'assassinat des patriotes, en distribuant des cartouches pour tirer sur eux, et les poursuivant jusque dans leur domicilié. (W319.474) *vdmy* (Ex le 15 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 15 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 318 — 4. **OGIER** (signe) Claude Jacques, ex noble, conseiller du tyran roi, auditeur de la chambre des comptes de Paris, âgé de 73 ans né à Paris, domicilié à Sens, dépt de l'Yonne, condamné à mort le 15 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a éclaté à Troyes. — **AUGIER**, Conseiller-auditeur de la ci-devant Chambre des comptes (condamné le 15 pluv.) (W319.476) *vdmy* (Ex le 15 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 15 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 319 — 5. ***PAILLOT** (signe **Pailloz**) Louis Nicolas, âgé de 44 ans, né à Troyes, dépt de l'Aube, ex lieutenant général du Bailliage de Troyes, domicilié à St Thibault, même dépt, condamné à mort comme contre-rév. le 14 nivôse an 2 (pluviôse) (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W319.474) *vdmy* (Ex le 15 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 15 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 320 — 6. ***PARENT** (signe) Nicolas, ex député à l'assemblée constituante, ci-devant avocat du tyran roi au bailliage et siège présidial de Troyes, âgé de 37 ans, domicilié à Troyes, dépt de l'Aube, condamné à mort comme contre-rév. le 14 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W319.474) *vdmy* (Ex le 15 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 15 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

2 LIBÉRÉS :

BORAIN (signe) Jean Antoine, 23 ans, marchand à Paris (W320.483)
(lib. 15 pluv) *vdmy*

DECOLONGE (signe) ou DESCOLONGES Joseph, 34 ans, boulanger à Paris (W320.484)
(lib. 15 pluv) *vdmy*

1 AUTRE : déportation à perpétuité à la Guyane

PINON (signe) du COUDRAY Pierre, 50 ans, ancien secrétaire de Berthier jusqu'en 1788, demeurant à Paris (W319.475) (dép 15 pluv) *vdmy*

4 fév. 94 0//0/2
16 pluv. II

1 AUTRE : renvoyé à la Courtille puis devant le commandant de la GN

HORLIAC (signe) ou GORLIAC Pierre, canonnier de la section de Bonne-Nouvelle, a chanté un chant semble-t-il royaliste (W319.479) (acquitt + renv 16 pluv) *vdmy*

1 AUTRE : détention comme suspect

CAILLAULT (signe) Etienne Jean, 40 ans, ex-négociant à Nantes y demeurant (W319.480) (non lieu + dét) *vdmy*

Info : Pierre Horliac, canonnier de la section Bonne-Nouvelle, coupable d'avoir chanté un air royaliste, était renvoyé en prison, le jugement étant laissé au commandant de la Garde Nationale. (W319.479)

5 fév. 94 3//0/0
17 pluv. II
321 — 1.

CHAPT (signe **Chapt Paysac**) Marie Gabrielle, veuve Paysac (signe), ex marquise, domiciliée à Marly, dépt de Seine, et Oise, condamnée à mort comme conspiratrice, le

- 17 pluviôse an 2, par le tribunal de Paris. — **LECHAPT** Marie Gabrielle, âgée de 60 ans, veuve du ci-devant marquis de Peissac, née à Action, dans le ci-devant Périgord, domiciliée à Marly, dépt de la Seine et Oise, condamnée à mort le 17 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de l'extérieure. (W320.482) *vdmy* (Ex le 17 pluv. d'après Sanson. Exact. Ex le 17 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Notée ve Payssac
- 322 — 2. ***COURTONNELLE** (signe) Jean Baptiste Louis (**pas** François), âgé de 36 ans, aubergiste et étapier à Beaumont-le-Roger, dépt de l'Eure, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 16 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W319.478) *vdmy* (Ex le 16 pluv. d'après Sanson. Faux) noté COURTONNET (Cond hier. Ex le 17 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Coustonel
- 323 — 3. ***MONJOURDAIN** (signe) — **MONTJARDIN** Nicolas Roland, noble, sous-chef de la Régie du Domaine, commandant le bataillon de St-Lazare, né à la Rochelle en 1757, condamné le 17 pluviôse (non, le 16) et ex. le 17 comme complice des conspirations des 20 juin et 10 août 1792, tendant à troubler l'état par une guerre civile en France, en armant les citoyens les uns contre les autres et contre l'exercice de l'autorité légitime. — **MONTJOURDAIN** Nicolas Roland, ex noble, commandant du bataillon de St Lazare, âgé de 37 ans, né à la Rochelle, dépt de la Charente Inférieure, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 pluviôse an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des conspirations des 20 juin et 10 août 1792, tendantes à Troubler l'état par une guerre civile en France, en armant les citoyens les uns contre les autres, et contre l'exercice de l'autorité légitime. (W319.477) *vdmy* (Ex le 16 pluv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 17 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Montjourdain

6 fév. 94 5/0/1

18 pluv. II

- 324 — 1. **De GAND** (signe) de MÉRODE de MONTMORENCY — DEGAND Elisabeth Pauline, âgée de 56 ans, née à Paris, y demeurant, femme séparée de corps et de bien avec LAURAGUAIS (signe), ci-devant comte, condamné à mort le 18 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de conspiration. — **GAND** Elisabeth Pauline, veuve Lauraguais, ex comtesse, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, comme conspiratrice le 28 pluviôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W320.485) *vdmy* (Ex le 19 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 18 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 325 — 2. ***MICHEL** Henriette Françoise, veuve de Marbeuf (signe), ex marquise, âgée de 55 ans, native de Nantes, domicilié à Champs dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 17 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir désiré l'arrivée des Prussiens et des Autrichiens, pour lesquels elle conservait des provisions. (W320.481) *vdmy* (Ex le 17 pluv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 18 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 326 — 3. ***PAYEN** (signe) Jean Joseph, cultivateur, et commerçant, homme de confiance de la femme Marbeuf, âgé de 49 ans, natif d'Avignon, dépt du Vaucluse, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant fait mettre en luzerne, en sainfoin et trèfle près de 300 arpents de terre, qui auparavant produisaient de bled et d'avoir laissé en friche plusieurs pièces de terre qui devaient être en valeur (W320.481) *vdmy* (Ex le 17 pluv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 18 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 327 — 4. **PETIT** (signe) Philippe Joseph, ex curé constitutionnel, âgé de 44 ans, né à Capel, domicilié à Mesnil dépt du Nord, condamné à mort le 18 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été complice des manœuvres et intelligences pratiquées par la veuve de Lauraguais. (W320.485) *vdmy* (Ex le 19 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 18 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 328 — 5. **PIERRE** Pierre Louis, agent d'affaires de la veuve Lauraguie (Lauraguais ?), âgé de 68 ans, natif de Dauvillers, dépt de la Meuse, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 18 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été le complice des manœuvres et intelligences pratiquées par la veuve Lauraguais. (W320.485) (Ex le 19 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 18 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

1 AUTRE : acquitté mais détention comme suspect
QUELEN (signe) ou QUELIN Louis, 31 ans, prêtre à la Salpêtrière (W320.486)
 (acquitt + dét 18 pluv) *vdmy*

7 fév. 94 2//0/2 Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

19 pluv. II

329 — 1. **COURTOT** (signe) Claude François, ex curé de Champvan Jura, domicilié à Champvant, dépt du Jura, condamné à mort comme conspirateur le 19 pluviôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. (convaincu d'avoir fanatisé ses paroissiens en prêchant contre le divorce et en continuant à porter, malgré la défense de la loi, le costume ecclésiastique.— **COURIOT** Claude François, âgé de 70 ans, curé constitutionnel de la Paroisse Champvant, dépt du Jura, condamné à mort, le 19 pluviôse an 2 (exact), parle tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre la souveraineté du Peuple français, en persuadant aux prêtres qu'il ne leur était pas permis de se marier, malgré la loi rendue. (W321.488) (Ex le 19 pluv. d'après Sanson. Exact) noté COURCOT (Ex le 19 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) noté COURTOT

330 — 2. ***PASQUIN** (signe) Nicolas, tenant maison garnie, ci-devant valet de pied, et feutier au service d'Elisabeth, sœur du dernier tyran roi, âgé de 36 ans, natif de St Miel, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 18 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir été complice de la conspiration qui a eu lieu le 10 août 1792, tendant à assassiner le peuple. (W320.487) (Ex le 19 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 19 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

2 AUTRES : acquit + détention jusqu'à la paix
 VILLEFRANCHE CARIGNAN Amédée Marie-Anne Victoire, femme BIGEARD St MAURICE (signe), 63 ans, née et demeurant à Paris (Moniteur, XIX, 441)
 (W321.489) (dét. 19 pluv) *vdmy*
 BIJGEARD de SAINT-MAURICE (signe) Charlotte-Victoire Armande, femme TROUSSEBOIS (signe), 40 ans, née et demeurant à Paris (W321.489)
 (dét. 19 pluv) *vdmy*

8 fév. 94 3//0/0

20 pluv. II

331 — 1. ***BAILLARD CHERVIL** (signe) — **BAYARD** Jean César Martial, (dit **Cherville**, signe **Chervil**), chef d'escadron du ci-devant régiment de Languedoc, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 19 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W321.489) (Ex le 19 pluv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 20 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

332 — 2. ***BAILLARD DESCOMBAUX** (signe) — **BAYARD** Louise Magdeleine (dit **Descombeaux**), ex-noble domiciliée à Vienne dépt de l'Isère, condamnée à mort comme conspiratrice le 19 pluviôse an 2 (exact) par le tribunal rév. de Paris. (W321.489) (Ex le 19 pluv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 20 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

333 — 3. ***TROUSSEBOIS BAILLARD** (signe) — **BAYARD** Jean Jacques, (dit **Troussebois**), maréchal de camp, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 19 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W321.489) (Ex le 19 pluv. d'après Sanson. Faux. Cond hier. Ex le 20 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Baillard

9 fév. 94 0//11/11

21 pluv. II

11 LIBÉRÉ :
 PAILLET (ne sait pas signer) Simon, 25 ans, arrivé de Marseille à Paris en juillet dernier
 (W322.494) (lib. 21 pluv) *vdmy*
 BOYER (ne sait pas signer) Joseph, menuisier, accusé d'avoir crié Vive le Roy, à bas la Nation, né et demtà Reotort (H-Loire) (W322.495) (lib. 21 pluv) *vdmy* — **sera cependant renvoyé au comité rév. de sa commune et sa famille pour prendre à son égard les précautions que la prudence exige en pareil cas.**

VERNEAU (signe) Jean-Claude, 32 ans, boulanger, demeurant à Torcy en seine-et-Marne (W322.496) (lib. 21 pluv) *vdmy*

SAYET (signe) Laurent, 28 ans environ, teinturier à Deville, près de Rouen (W323.505) (lib. 21 pluv) *vdmy*

Arrêtés le 2 sept. par Soubrany, Ehrmann et Richaud :

GIGOT Bathelemy, 60 ans, directeur des subsistances, Metz (W322.493) (lib. 21 pluv) *vdmy*

DUMAS Faliraud Jérôme, 32 ans, payeur général de l'armée de la Moselle, deum. Paris (W322.493) (lib. 21 pluv) *vdmy*

Cordonniers à Réthel :

BERTRAND (signe) Pierre Hubert, cordonnier, 30 ans (W536.d3) (W321.492) (acquit 21 pluv) *vdmy*

MANCEAUX (signe) Louis, 52 ans, cordonnier (W536.d3) (W321.492) (acquit 21 pluv) *vdmy*

THIRIART (signe) ou THIRARD ou THÉRIARD Jean Louis, 49 ans (W536.d3) (Wallon II) (W321.492) (acquit 21 pluv) *vdmy*

MARÉCHAL (signe) Jean-François, 42 ans (W536.d3) (W321.492) (acquit 21 pluv) *vdmy*

JOURNET (signe) Pierre, 44 ans (W536.d3) (W321.492) (acquit 21 pluv) *vdmy*

8 AUTRE : déportation (ex. le lendemain, d'après Sanson, sauf Biochaye)

CREVEL (signe) Victoire, 46 ans, religieuse carmélite, rue de Grenelle à Paris (W321.491) (dép. 21 pluv) *vdmy*

BIOCHAYE (signe) Jeanne Louise Colin, 46 ans, idem (W321.491) (dép. 21 pluv) *vdmy*

CARVOISIN (signe) Marie Elizabeth-Eléonore, 62 ans, idem (W321.491) (dép. 21 pluv) *vdmy*

FOUBERT (signe FOUBER) Adélaïde-Marie, 45 ans, idem (W321.491) (dép. 21 pluv) *vdmy*

VITASSE (signe) Angélique-Françoise, 32 ans, idem (W321.491) (dép. 21 pluv) *vdmy*

LESNIER (signe) Marie Louise Philippine, 36 ans, idem (W321.491) (dép. 21 pluv) *vdmy*

DONON (ne sait pas signer) Anne, 42 ans, idem (W321.491) (dép. 21 pluv) *vdmy*

CHENET (signe) Thérèse Julienne Heleine, 58 ans, religieuse visitandine, demeurant rue Ste Geneviève (W321.491) (dép. 21 pluv) *vdmy*

2 AUTRE : renvoyés devant le commissaire des guerres de Paris

BARJAC (signature incompréhensible) Godfrit, 20 ans, chasseur au régiment de Mosendat (W322.498) *vdmy*

LANGLAISE (ne sait pas signer) Pierre, 22 ans, chasseur au 10^e hussards (W322.498) *vdmy*

1 AUTRE : maison de santé jusqu'à guérison de sa folie et fureur

GOUFFÉ (ne sait pas signer) Marie Thérèse, 30 ans, blanchisseuse, Paris (W322.499) *vdmy*

10 fév. 94

3//6/0

22 pluv. II

334 — 1.

BOUCHERIN Anne Henriette, veuve Thibault-Waxheim (signe : Thibaud) (son feu mari signe Waheim), ex baronne de Lexure, âgée de 47 ans, née à Paris, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Loire, condamnée à mort le 22 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances avec le nommé Brachet émigré. (W322.501) *vdmy* (Ex le 23 pluv. d'après Sanson. faux) notée BOUCHEVAIN (Ex le 22 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) notée Waxenne

335 — 2.

CHAPUIS (signe) François Amable, âgé de 28 ans, né à St Sellière-Tybrai, dépt de Saône et Loire, lieutenant colonel du bataillon de réserve, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme complice de Dumourier, le 22 pluviôse an 2 (exact), par le

336 — 3.

tribunal rév. de Paris. (W322.502) (Ex le 23 pluv. d'après Sanson. Faux) noté CHAPUY (22 pluv.) (Ex le 22 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
***ROUHIER** (signe) Pierre, admin du dépt de la Côte-d'Or, âgé de 36 ans, natif d'Auxonne, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Dijon, même dépt, condamné à mort le 21 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme dilapideur de deniers publics. (W321.490) (Ex le 22 pluv. d'après Sanson. Exact.) noté ROUYER Fiacre (Cond hier. Ex le 22 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Fiacre Rouhier

6 LIBÉRÉS :

FERAL (signe) Jean Pierre Victor, 39 ans, avocat dans le Calvados, arrêté à Paris (W322.500) (lib. 22 pluv) *vdmy*

ROUSTAIN (signe) Pierre, 65 ans, ex-expéditionnaire, Paris (W322.503) (acquit 22 pluv) *vdmy*

ROUSTAIN (signe) Angélique Félicité, sa femme, née BALTAZARD, 54 ans (W322.503) (acquit 22 pluv) *vdmy*

GAUTIER (signe) Jean-François, 45 ans, ex-prêtre, deum. Carrières de Charenton (W322.503) (acquit 22 pluv) *vdmy*

JACQUEMIN (signe) Guérin, 46 ans, ex-prêtre, idem (W322.503) (acquit 22 pluv) *vdmy*

EMERY (signe) Louis Henry 51 ans, idem (W322.503) (acquit 22 pluv) *vdmy*

11 fév. 94

0//6/1

23 pluv. II

6 LIBÉRÉS :

DECREST SAINT-GERMAIN (signe) Antoine Louis, 32 ans, colonel de hussards des Ardennes, demeurant 167 Palais de l'Egalité (W322.497) (lib. 23 pluv) *vdmy*

ROBILLIARD (signe) Alexandre Antoine Désiré, 30 ans, marchand coiffeur à Paris (W323.507) (lib. 23 pluv) *vdmy*

SOURDILLAT (signe) ou SOURDILLAC Pierre, 33 as, charretier à Auxerre (W323.508) (lib. 23 pluv) *vdmy*

GAUDIN (signe) Victoire, 37 ans, culotièreParis (W323.509) (lib. 23 pluv) *vdmy*

DELGUSSE (ne sait pas signer) Françoise, 30 ans, culotière, Parsi (W323.509) (lib. 23 pluv) *vdmy*

LABORDERIE (signe) Rose, 21 ans, culotière, Paris (W323.509) (lib. 23 pluv) *vdmy*

1 AUTRE : renvoi aux tribunaux criminels de Paris

RAUZET, ex-religieux aux grands-Augustins (W323.506) (renv. 23 pluv.) *vdmy* —
 Une seule pièce dans le dossier

12 fév. 94

1//2/0

24 pluv. II

337 — 1.

***MILLIN-LABROSSE** (signe) Claude Valentin, ex capitaine au ci-devant régiment de l'île-Bourbon, âgé de 49 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 23 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en menaçant, insultant, outrageant et provoquant les patriotes qui combattaient les principes de royalisme, et en criant : au diable la République ! Elle ne va pas durer deux ans. — **LABROSSE** Claude Valentin Melire, âgé de 49 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, capitaine de l'Ile Bourbon, pensionné par le gouvernement, condamné à mort, le 24 pluviôse an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu dans le courant de 1793, des propos tendant à provoquer la dissolution et l'anéantissement de la République. (W323.504) *vdmy* (Ex le 24 pluv. d'après Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 24 pluv. Vu la SCJ dans W525. Pas de PVE dans le dossier.)

2 LIBÉRÉS (acquit + se présenteront

1 fois par décade au comité rév) :

LATHELISE (signe) Joseph, 65 ans, chaudronnier, Paris (W323.510) (acquit + lib surv 24 pluv) *vdmy*

13 fév. 94 1//3/3 Exécuté place de la Révolution, à 16 h.
25 pluv. II

Info : Ce jour, Jean-Baptiste CHAUDOT, notaire à Paris, fut condamné à mort mais ne fut exécuté que le 29 pluviôse (17 fév. 94).

- 338 — 1. ***GUEAU (de) REVERSEAUX** (signe) — **REVERSEAUX** Jacques Philippe Isaac (dit **Guéau**), ex noble et intendant de la Rochelle, cultivateur et propriétaire, âgé de 55 ans, natif de Paris, dépt de la Seine, domicilié à Chartres, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort le 24 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à empêcher le recrutement. (W323.511) (Ex le 24 pluv. d'après Sanson. Faux. Cond. le 24. Ex le 25 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

3 LIBÉRÉS :

LAURENT (signe) Pierre, 35 ans, tonnelier à Orléans (W324.512) (lib. 25 pluv) *vdmy*

MULLOT (signe) François Honoré, 57 ans, ex-curé à Juvigny (Loire), y demeurant (W324.513) (acquitt 25 pluv) *vdmy*

LEVEILLY (signe) Louis, 43 ans, garde magasin des fourrages à Senlis (W324.514) (acquitt 25 pluv) *vdmy*

3 AUTRES : acquittés mais maintenus en détention comme suspects

AURIOT (ORIOLE) Louis David, 47 ans, conseiller de la cour des monnaies à Lyon, deum. à Pierre-Fitte (Wallon II, acquitt simple) (W324.C) (W324.515) (acquitt + dét. 25 pluv) *vdmy*

GOMAN (HAUMAN) Geneviève Marguerite, femme AURIOT, 37 ans (W324.515) (acquitt + dét. 25 pluv) *vdmy*

DES FRANÇAIS Louis Antoine, 66 ans, Paris (acquitté pour Wallon. Faux) (W324.515) (acquitt + dét. 25 pluv) *vdmy*

14 fév. 94 8//3/0 Exécution des condamnés du jour (les DORSE et WIENDENFELD) et de la
26 pluv. II veille, Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

ARGENT ET TRAHISON

Info : Attention ! Chaudot, un des condamnés du jour, ne fut exécuté que le 29 pluviôse. (W324.515)

- 339 — 1. ***AUBERT** (signe) Pierre-Jean (13 fév. 94 - 25 pluv. II) — **AUBERT** Pierre Jean, âgé de 45 ans, né à Paris, domicilié à Merville, ex-curé de Passière, canton de Dreux, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort le 26 pluviôse an 2 (non, le 25), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir provoqué la dissolution de la Convention, et le rétablissement de la royauté. (W324.515) (Ex le 26 pluv. Sous-entendu de Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 26 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 340 — 2. ***BEAUNE ou DEBEAUNE** Jean Jacques, âgé de 34 ans, né à Amsterdam, domicilié à Bercy, près de Paris, négociant, condamné à mort le 25 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir mis en circulation, sous le nom d'emprunt, mille actions de 100 livres sterling chacune, au profit du prince de Galle, du Duc d'Yorck et du Duc de Clarence, fils du roi d'Angleterre. — **DEBEAUNE** Jean Jacques, négociant, domicilié à Paris, condamné à mort comme conspirateur, le 26 nivôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 28 niv. d'après Sanson. Faux.) (W324.515) — (Ex le 26 pluv. Sous-entendu de Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 26 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté De Beaune
- 341 — 3. ***BRICHARD** François Romain, âgé de 43 ans, né à Brony, dépt de la Seine et Oise, notaire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 26 pluviôse an 2 (non, le 25), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir mis en circulation, sous le nom d'emprunt mille actions de 100 livre sterling, chacune, au profit des princes de Galles,

- du duc d'Yorck et du duc de Clarence, fils du roi d'Angleterre. (W324.515) (Ex le 26 pluv. Sous-entendu de Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 26 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 342 — 4. **DORSE** (signe) Antoine Bernard, père, âgé de 62 ans, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, procureur en la ci-devant chambre des comptes du dit lieu, condamné à mort le 20 pluviôse an 2 (non, le 26), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir trahi les intérêts de la République. (W324.516) (Ex le 27 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 26 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 343 — 5. **DORSE** (signe) Jean Baptiste, fils, âgé de 36 ans, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, commis greffier en la ci-devant chambre des comptes du dit lieu, condamné à mort le 20 pluviôse an 2 (non, le 26), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de la République. (W324.516) (Ex le 27 pluv. d'après Sanson. Faux. Ex le 26 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 344 — 6. ***METIVIER ou MESTIVIER** Antoine, clerc de notaire, cher Brichard, âgé de 41 ans, natif de la Chapelle-St-Martin, dépt de Loir et Cher, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 26 pluviôse an 2 (faux, le 25), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant à favoriser les projets hostiles des ennemis extérieurs, et les conspirations des ennemis de l'intérieur, en mettant en circulation, sous le nom d'emprunt, mille actions, de cent livres sterling chacune, et cent coupons d'intérêt, à 5 pour 100, au profit des fils du roi d'Angleterre, sous la garantie d'une obligation par eux souscrite à Londres, déposée chez Brichard Notaire à Paris. (W324.515) (Ex le 26 pluv. Sous-entendu de Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 26 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Mestivier
- 345 — 7. ***VIETTE** Jean Baptiste, journalier, âgé de 56 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 25 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de complicité dans l'agiotage qui a eu lieu relativement à l'emprunt fait sous le nom des fils du roi d'Angleterre, par un acte déposé chez Brichard, notaire à Paris. (W324.515) (Ex le 26 pluv. Sous-entendu de Sanson. Exact. Cond hier. Ex le 26 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 346 — 8. **WIENDENFELD** (signe) ou **WIENDENFELD** Jacques Henry, banquier, âgé de 27 ans, né à Aix la Chapelle, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort, le 26 pluviôse (exact) an 2, par le tribunal criminel du dépt de la Seine inférieur comme convaincu d'avoir fait passer dans des pots d'opiat ou de pommade, de l'or aux ennemis de la République (W324.517) (Ex le 27 pluv. d'après Sanson. Faux) noté VIEDENSELD (Ex le 26 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Wiedemfelds

3 LIBÉRÉS :

FONDARY (signe) Antoine Denis, 38 ans, marchand de vin à Vaugirard (W324.518)
(acquitté + lib. surv. 26 pluv) *vdmy* — se rendra une fois par décade
au comité rév. de sa commune

DELMAS (signe) Bernard, 50 ans, maréchal des logis au 8^e dragons (W324.519)
(acquitté 26 pluv) *vdmy*

LONGUEVILLE (signe) Pierre, 35 ans, marchand de chevaux, Manon (Charente)
(W324.519) (acquitté 26 pluv) *vdmy*

15 fév. 94 1/4/0

27 pluv. II

- 347 — 1. **PLANCHUT** (signe) dit **LACASSAIGNE** — **PLANCHAT** Pierre Gabriel (dit **Lachassagne**), âgé de 35 ans, ex noble, né et domicilié à Nismes, dépt du Gard, condamné à mort, le 27 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contenant provocation au rétablissement de la royauté. (W325.520) (Ex le 29 pluv. d'après Sanson. Faux) noté PLANCHET (Ex le 27 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Planchut dit Cassaignes

4 LIBÉRÉS :

HERVÉ (signe) Jacques Toussaint, 28 ans, serrurier à Paris (W325.521)
(acquitté 27 pluv) *vdmy*

MARTIN (signe) Marie Jérôme, 29 ans, fondeur à Paris (W325.521)
(acquit 27 pluv) *vdmy*

PÉCHON (signe) François, 45 ans, charetier et of. Municipal de Dransy (W325.522)
(lib. 27 pluv) *vdmy*

BRASSEUR (signe) Pierre, 23 ans, cordonnier Yvri la Bataille (Eure) (W325.523)
(lib. 27 pluv. pas le 28) *vdmy*

16 fév. 94 0//9/0
28 pluv. II

9 LIBÉRÉS :

ROUVEAU (signe Rouueau) Pierre, 54 ans, ... public du dpôt de Paris (W325.524)
(acquit 28 pluv) *vdmy*

TABOUROT Joseph, 41 ans, aubergiste à Lagny (W325.526) (lib. 28 pluv) *vdmy*
CHAMPS Marie Thérèse, femme TABOUROT (signe) (W325.526) (lib. 28 pluv) *vdmy*

RONEZ (signe) Claude François Vital, vivant de son bien à Paris (W325.527)
(lib. 28 pluv) *vdmy*

SAULNIER Claude — aucune pièce sur lui, sauf l'ordonnance de non-lieu (W325.527)
(lib. 28 pluv) *vdmy*

BARDELLE ou BARDEL Anne-Marie (lib cons) (W326.C) (W326.528) (lib. 28 pluv. —
mentionnée en marge de l'ordonnance d'acquit de Belgoder) *vdmy*
BELGODER (signe) - BELGÉODER Mélanie, née LEGRAND BEAUVILLIER, 36 ans,
demeurant à Paris (W326.528) (lib. 28 pluv) *vdmy*

VARANNE (signe) François, 52 ans, serrurier à Paris (W326.529) (lib 28 pluv) *vdmy*

BLIN (ne sait pas signer) Mathurin, 34 ans, faiseur de fils de pêche dans l'Eure (W326.530)
(lib. 28 pluv) *vdmy*

17 fév. 94 2//0/3 CHAUDOT avait été condamné le 25 pluv.
29 pluv. II Desherbier, exécuté place de la Révolution, à 14 h ; Chaudot, à 17 h.

348 — 1. ****CHAUDOT** Vivant (ou Vincent) Jean Baptiste, notaire, domicilié à Paris, dépt de la
Seine, condamné à mort, le 26 pluviôse an 2 (le 25 pluv d'après le PVE, exact), par le
tribunal rév. de Paris, comme complice de Brichard, notaire. (W324.515) (Cond. le 25.
Ex le 29 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

349 — 2. ***DESHERBIERS** (signe **Létanduere**) — **HERBIERS** — **DESHERNIERS** Antoine
Auguste (dit **Letenduere**), 45 ans (né à Rochefort ?), ex noble et général de brigade à
l'armée des Alpes, demeurant à Entrevaux lors de son arrestation, condamné à mort
comme conspirateur le 28 pluviôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris.
(W325.525) (Ex le 29 pluv. d'après Sanson. Exact.) noté des HERBIERS de
LÉTANDUAIRE (Cond. le 28. Ex le 29 pluv. Vu SCJ et PVE dans W525.)

AUTRES : 6 ans de fers (tous frères)

PICARD (signe) Louis Paul, 35 ans, pâtissier boulanger à Paris (W326.531)
(6 ans fers. 29 pluv) *vdmy* — **Exécuté le 26 juin 94**

PICARD (signe) Jean Louis, 46 ans, pâtissier à Paris (W326.531)
(6 ans fers. 29 pluv) *vdmy*

PICARD (signe Picart) Nicolas, 38 ans, brocanteur (W326.531)
(6 ans fers. 29 pluv) *vdmy*

19 fév. 94 1//0/0 Condamné et ex. le même jour. Exécuté place de la Révolution, à 14 h.
1^{er} vent. II

350 — 1. **GOSENAY** (signe) — **GOSENET** — François, aide de camp provisoire du général
Vats, et auparavant fourrier des grenadiers du régiment de Foix, âgé de 26 ans, né et
domicilié à Châlon-sur-Saône, dépt de la Saône et Loire, condamné à mort le 1 ventôse
an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur, ayant servi à

20 fév. 94
2 vent. II

4//3/0

FOURNISSEURS INFIDÈLES
Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

- 351 — 1. **CHOISEAU** (signe) Antoine, âgé de 64 ans, né à Etriché, dépt de la Seine et Oise, entrepreneur des convois de l'artillerie, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 2 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W327.535) (Ex le 3 vent. / Sanson) (Ex le 2 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 352 — 2. **FOURCAULT** (signe) **DE PAVANT** René François, notaire âgé de 44 ans, né à Argenton, dépt de l'Indre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 2 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu avec les ennemis extérieurs des correspondances, en 1792 et 1793. (W536.d4) (W326.533) (Ex le 3 vent. d'après Sanson) (Ex le 2 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 353 — 3. **LUNYT** (signe) -- **LUNIT** — **LÉCUYT** — **LUNITRE ou LULLYT** Jean Baptiste, ancien commissaire des guerres, agent de Choiseau, natif de Cosne-sur-Loire, domicilié à Lafère, dépt de l'Aisne, condamné à mort le 2 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice des manœuvres, malversations, infidélités et tromperies des chevaux de la République, dont le résultat était d'envahir les fonds publics, et d'amoindrir et entraver le service que les chevaux devaient faire. (W536.d4) (W327.535) (Ex le 3 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 2 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Lunit
- 354 — 4. **PRISSETTE** (signe) — **PRISSET** André Joseph, chef de division des équipages d'artillerie de l'entreprise de choiseau, âgé de 46 ans, natif de Cartigny, dépt du Nord, domicilié à Fontainebleau dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 2 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme fournisseur infidèle, complice de Choiseau. (W536.d4) (W327.535) (Ex le 3 vent. / Sanson) (Ex le 2 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

3 LIBÉRÉS :

DELORMET (signe) ou DELORMEL François Auguste, 31 ans, chef d'escadron au 6^e hussards, demeurant Paris (W536.d4) (Wallon II) (W326.534) (acquitté 2 vent) *vdmy*

PHILIPPE (signe) Pierre, 46 ans, inspecteur du dépôt du Luxembourg dans l'équipage de l'entrepreneur Choiseau (W536.d4) (Wallon II) (W327.535) (acquitté 2 vent) *vdmy*

POSTEL (signe) Joachin, 47 ans, délivrance de fourrage au dépôt de la maison Soubise pour l'équipage de l'entrepreneur Choiseau (W536.d4) (Wallon II) (W327.535) (acquitté 2 vent) *vdmy*

21 fév. 94
3 vent. II

4//1/0

PRESLE (Seine-et-Oise)
Exécutés place de la Révolution

- 355 — 1. **MORTET** (signe) Claude, ex contrôleur des équipages de l'infâme Condé, âgé de 58 ans, né à Courcelles-la-Montagne, dépt de la haute Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 3 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme émigré, et ayant soustrait des meubles et effets précieux provenant du mobilier de Condé, appartenant à la nation. (W536.d4) (W328.538) (Ex le 4 vent. d'après Sanson) noté MORLET (Ex le 3 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 356 — 2. **TIPHAINE** (signe) Gilles, père, cultivateur ci-devant syndic perpétuel de la commune de Presle, âgé de 68 ans, né et domicilié à Presle, dépt de Seine et Oise, condamné à mort le 3 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir coopéré à une conspiration dans la commune de Presle, en participant au désarmement des patriotes de la dite commune, en s'opposant au recrutement, en annonçant que dans peu il y aurait un maître qui les ferait aller vivement. (W536.d4) (W328.536) (Ex le 4 vent. d'après Sanson) (Ex le 3 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 357 — 3. **TIPHAINE** (signe) Jean Baptiste, fils aîné, sous lieutenant des grenadiers de la commune de Presle, âgé de 34 ans, né et domicilié à Presle, dépt de Seine et Oise, condamné à

mort, le 3 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir coopéré à une conspiration dans la commune de Presle, en participant au désarmement des patriotes, en faisant des patrouilles contre-rév. en insultant la Municipalité. (W536.d4) (W328.536) (Ex le 4 vent. d'après Sanson) (Ex le 3 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

- 358 — 4. **TIPHAINE** Louis Germain, fils cadet, meunier et sergent de la garde nationale, âgé de 28 ans, né et domicilié à Presle, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 3 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir coopéré à une conspiration dans la commune de Presle, et à tous les crimes dont son père s'était rendu coupable. (W536.d4) (W328.536) (Ex le 4 vent. d'après Sanson) (Ex le 3 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

1 LIBÉRÉ :

COMMELARD François, cordonnier à Chaumont (W536.d4) (W328.537)
(lib. 3 vent) *vdmy*

22 fév. 94 5/0/0 Tous condamnés la veille. Exécutés place de la Révolution

4 vent. II

- 359 — 1. **CAPOTE FEUILLIDE — CAPPOT — FEUILLIDE** (signe) Jean (dit Capotte), cultivateur, domicilié au Marais-de-Gaborit, dépt de Gers, condamné à mort le 4 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur et complice de la femme Marbeuf. (W536.d4) notée Capotte-Feuillide (W328.541) (Ex le 5 vent. d'après Sanson) (Ex le 4 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 360 — 2. **MANGIN** (signe) Clément, âgé de 28 ans, né à Mézières, dépt de la Haute Marne, vivandier de l'armée de la Moselle, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir fait des ventes et achats en numéraire. (W536.d4) (W328.540) (Ex le 5 vent. d'après Sanson) (Ex le 4 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 361 — 3. **MANGIN** Nicolas, âgé de 49 ans, frère du précédent, né à Mézières, loueur de carosses, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir fait des ventes et achats en numéraire. (W536.d4) (W328.540) (Ex le 5 vent. d'après Sanson) (Ex le 4 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 362 — 4. **MARTIN** (signe) Nicolas, ex chanoine de la collégiale de Verdun, âgé de 40 ans, né à Spincourt, domicilié à Verdun dépt de la Meuse, condamné à mort le 4 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir, au mois de septembre 1792, pratiqué des manœuvres avec les ennemis de l'état, notamment avec le brigand couronné de Prusse. (W536.d4) (W328.539) (Ex le 5 vent. d'après Sanson) (Ex le 4 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 363 — 5. **PREDICANT** (signe) Louis Dominique Augustin, notaire, âgé de 39 ans, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 4 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la femme Marbeuf, en comptant lui-même, chez lui, à l'un des secrétaires du comité de sûreté générale, que l'on voulait séduire, une somme de 60.000 livres. (W536.d4) (W328.541) — **DOMINIQUE** Louis, condamné à mort le 4 ventose an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (Ex le 5 vent. d'après Sanson) (Ex le 4 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

23 fév. 94 2/13/0 **CORDONNIERS**

5 vent. II

Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

- 364 — 1. **CANEL** (signe) **ou CANET ou** Joseph, perruquier, âgé de 38 ans, né à Syraucourt, dépt des Vosges, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir tenu publiquement des propos contre-rév.s (W536.d4) (W328.543) (Ex le 6 vent. d'après Sanson) (Ex le 5 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 365 — 2. **DORTOMAN** (signe) — **ORTOMAN** Jean Jacques, âgé de 51 ans, général de brigade près l'armée d'Italie, né et domicilié à Montpellier, dépt de l'Hérault, condamné à mort le 5 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme traître à la patrie, et comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis extérieurs de la

13 LIBÉRÉS :

MAILLET (signe Maillet cadet) Augustin, 39 ans, président du TR des BdR à Marseille (W536.d4) (W329.545) (acquit 5 vent) *vdmy*
GIRAUD (signe) Joseph, 34 ans, accusateur public près le dépt des Bouches-du-Rhône, à Marseille (W536.d4) (W329.545) (acquit 5 vent) *vdmy*

Les 11 suivants étaient tous cordonniers

ACCAULT (signe) ou AFFAUT Louis, 38 ans, cordonnier, Villeneuve/Yonne (W536.d4) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*
BESNIER ou BERNIER Lambert, 38 ans, cordonnier à Charny (W536.d4) (Wallon II) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*
BOUCHERON (signe) Augustin, 36 ans, cordonnier à paris (W536.d4) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*
GELLÉ (signe) Jean Baptiste, 34 ans, marchand mercier à Joigny (Yonne) (W536.d4) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*
RIGOLLET (signe) ou RICOLEY Nicolas, 53 ans, cordonnier à Neuilly, district de Joigny (W536.d4) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*
TEINTURIER (ne sait pas signer) Pierre, fils de JB, 30 ans, cordonnier à Bassau ou Bassan (Yonne) (W536.d4) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*
DUCLOS (signe) Basyle, 30 ans, limonadier à Villeneuve / Yonne (W536.d4) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*
SALMON Jean Eloi, 51 ans, cordonnier à Allian (Yonne) (W536.d4) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*
LEROUX (ne sait pas signer) Jean Jacques, 40 ans, codonnier à Villeneuve sur Yonne (W536.d4) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*
SIMON (signe) Robert, 35 ans, cordonnier à Puyfont (?) (Yonne) (W536.d4) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*
TEINTURIER (ne sait pas signer) Jean Baptiste, 60 ans, cordonnier à Dunon ou Pinon (Yonne) (W536.d4) (W329.544) (acquit 5 vent) *vdmy*

25 fév. 94
7 vent. II

17//6/2

SARRELIBRE (Moselle)
Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

- 366 — 1. **BARBERON** (signe) Elisabeth, âgée de 42 ans, maîtresse de pension, à Orléans, dépt du Loiret, condamnée à mort comme conspiratrice le 7 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir recelé des prêtres insermentés. (W536.d4) (W329.548) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 367 — 2. **BARBERON** (signe) Marie-Jeanne (25 fév. 94 - 7 vent. II) — **BARBERON** Marie Jeanne, âgée de 47 ans, maîtresse de pension, domiciliée à Orléans, dépt du Loiret, condamnée à mort comme conspirateur le 7 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir recelé des prêtre insermentés. (W536.d4) (W329.548) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 368 — 3. **BIMBENET LAROCHE** (signe) Officier guillotiné le 7 ventôse (25 février 1794) à Paris — **BIMBENET-LAROCHE** Barthelemy (25 fév. 94 - 7 vent. II) — **BINDENET** Barthelemi (dit **Laroche**), ci-devant soldat, domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort comme conspirateur, le 7 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W329.548) (Ex le 7 vent. Vu le PVE dans le dossier et la SCJ dans W525.)
- 369 — 4. **DUSABLE** (signe) ou **DUSSABLE** André, âgé de 53 ans, né et domicilié à Sarre-Libre, dépt de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur, le 7 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W329.549) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 370 — 5. **GERL** (signe) — **GERLE** Charles, âgé de 34 ans, né et domicilié à Forback, dépt de la Moselle, condamné à mort le 7 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d4) (W329.549) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

- 371 — 6. **HOMBOURGER** (signe) Jean, quincaillier, âgé de 68 ans, né et domicilié à Chemecy, condamné à mort, le 7 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'intelligence pratiquée à Sarre-Libre. — **HAMBOURGER** Jean, marchand quincaillier, domicilié à Sarre-Libre, dépt de la Moselle, condamné à mort le 7 Ventôse an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d4) (W329.549) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) noté HAMBURGER (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Humbourger
- 372 — 7. **HAUTZ (sign Hautz le jeune)** — **HANTZ** Jean Sébastien, juge de paix, domicilié à Sarre-Libre, dépt de la Moselle, condamné à mort, le 7 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W536.d4) noté HAUTZ (W329.549) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) idem (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 373 — 8. **HENRY** (signe) Gaspar Casimir, âgé de 40 ans, né à Sarre-Libre, dépt de la Moselle, ex curé constitutionnel, domicilié à Ebervillers, même dépt, condamné à mort, le 7 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d4) (W329.549) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 374 — 9. **MARIVETZ** (signe) **ou** **MARIVET** Etienne Claude, ex noble, et écuyer du dernier tyran roi, âgé de 65 ans, né à Bourges, domicilié à Langres, dépt de la Haute Marne, condamné à mort le 7 ventôse an 2 (non, le 6 ventôse), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre le Peuple français, en participant aux trames de Capet et de sa femme, pour dissoudre la représentation nationale. (W536.d4) (W329.547) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Marivet
- 375 — 10. ***MAUSSION** (signe) Etienne Thomas, ex noble, maître des requêtes et intendant de Rouen, âgé de 43 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pris part à une vaste conspiration qui a existé et qui existe encore contre la liberté du peuple Français. (W536.d4) (W329.560) (Ex le 6 vent. d'après Sanson) (Cond hier. Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 376 — 11. **NELIS (ok)** — **HELIS** Jean Mathieu, secrétaire greffier du juge de paix du canton de Wisten, âgé de 30 ans, né et domicilié à Wisten, dépt de la Moselle, condamné à mort, le 7 ventôse an 2 (exact), par le trib. rév. de Paris, comme conspirateur et complice des manœuvres pratiquées depuis 1791, 1792 et 1793. (W536.d4) noté NÉLIS (W329.549) (Ex le 8 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 377 — 12. **PHILIPPE** (ne sait pas signer) Dominique, manœuvrier, âgé de 46 ans, natif d'Aubrèche, dépt de la Moselle, domicilié à Metz, même dépt, condamné à mort le 7 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d4) (W329.549) (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 378 — 13. **PLOQUIN** (signe) Jacques Martin, prêtre du séminaire de St Sulpice de Paris, âgé de 48 ans, natif de Draguegnières, dépt de Mayenne et Loire, domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort comme conspirateur, le 7 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W329.548) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 379 — 14. **SCHARFF** (signe) **ou** **SCHARF** Jean Pierre, marchand, âgé de 61 ans, domicilié à Sarre-Libre, dépt de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur, le 7 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W329.549) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) noté SHARFF (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Scharff
- 380 — 15. **SCHMITT** Barbe, veuve Galhau (exact), âgée de 39 ans, née à Sarre-Libre, dépt de la Moselle, domiciliée à Schmestroff même dépt, condamnée à mort comme conspiratrice le 5 ventose an 2 (non, le 7), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W329.549) (Ex le 6 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Notée Schmit
- 381 — 16. **SCHMIT ou SCHMITH** Guillaume, chamoiseur, âgé de 80 ans, né et domicilié à Sarre-Libre, dépt de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur, le 7 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W329.549) (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 382 — 17. **SOUTY** (signe) **ou** **FOUTY** Marie Barbe, femme divorcée de Dreyr (exact), émigré, domicilié à Sarre-Libre, dépt de la Moselle, condamné à mort le 7 ventôse an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W536.d4) notée SOUTY (W329.549) (Ex le 8 vent. d'après Sanson) notée FONTY (Ex le 7 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

6 LIBÉRÉS :

DOUSSAIN (signe) Louis Hilaire, 60 ans, vivant de son bien à Paris, demeurant place St Michel (W536.d4) (W329.546) (lib 7 vent) *vdmy*

BOULLAY ou BOULAY Nicolas, procureur de Saarelibre (W536.d4) (W329.549 et W331.550) (acquit 7 vent) *vdmy*

FOUCQUES (signe) Jean François, 36 ans, cordonnier ? à Paris (W536.d4) (W331.552) (lib 7 vent) *vdmy*

MOURLLOT (ne sait pas signer) Anne (f), 54 ans, marchande de bouquets, fruits et légumes à Paris (W536.d4) (W331.553) (lib 7 vent) *vdmy*

POSTEL (signe) Louis, 41 ans bijoutier à Thionville (W536.d4) (W331.554) (lib 7 vent) *vdmy*

MONCELET (signe) Pierre, environ 50 ans, menuisier à Paris, chez Bourgeois (W536.d4) (W331.556) (lib 7 vent) *vdmy*

1 AUTRE : renvoyé au Dépt

DIDIER (signe) Jacques François, 64 ans, né à Grenoble, prêtre, ex-avocat, demeurant Paris, 6 rue de la Tableterie (W331.551) (renv 7 vent) *vdmy* — **exécuté le 9 juil. 94**

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix comme suspect

MAZEYRIE (signe) Pierre, 38 ans, étudiant en chirurgie, demeurant à Paris (W536.d4) (W331.555) (dét 7 vent) *vdmy*

27 fév. 94

5/0/1

Exécutés place de la Révolution

9 vent. II

383 — 1.

De FERAND de ROSES Pierre Elisce, le 18 Novembre 1739 à Castre, chef de Brigade de l'armée du Rhin, condamné par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur le 9 ventose an II (exact) et guillotiné le 10 mars 1794 à Paris. — **FERRAND (signe) Pierre Elie**, chef de brigade de l'armée du Nord, ci-devant capitaine au régiment de Bassigny, âgé de 57 ans, né et Domicilié à Castres dépt du Tarn, condamné à mort le 9 ventose an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur, ayant tenté d'ébranler la fidélité des soldats envers la nation. (W536.d4) (W331.557) (Ex le 10 vent. / Sanson) (Ex le 9 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

384 — 2.

GRIMOU ou GREMOUX Julienne, femme Perrion ou Penon ou PENOU, âgé de 40 ans, née à St Clément, domicilié à Carcagny, dépt du Calvados, condamné à mort le 9 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., fanatique. (W536.d4) (W331.558) (Ex le 10 vent. d'après Sanson) (Ex le 9 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Notée Germoux, fe Venon

385 — 3.

LA RUELLE (signe) Emmanuel Nicolas François, âgé de 30 ans, capitaine au 67ème régiment à l'armée du Rhin, natif de Salubrie, dépt de la Meurthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice des manœuvres pratiquées en l'armée 1792, et même en 1794, pour ébranler la fidélité des soldats envers la nation. (W536.d4) (W331.557) (Ex le 10 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 9 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté La Ruel

386 — 4.

MOREAU Claude, entrepreneur des subsistances militaire âgé de 35 ans, né et domicilié à Tonnerre, dépt du l'Yonne, condamné à mort, le 9 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme fournisseur infidèle, en achetant à bas prix des mauvais chevaux. (W536.d4) (W331.559) (Ex le 10 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 9 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

387 — 5.

PENON (signe) Pierre, âgé de 42 ans, boulanger, né et domicilié à Carcagny dépt du Calvados, condamné à mort le 9 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris comme fanatique. (W536.d4) noté PENOU (W331.558) — Pas de PENOU chez Sanson, mais un FLOBERT Nicolas, condamné la veille à la déportation (faux, condamné ce jour à la déportation). (Ex le 9 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

1 ^{er} mars 94	2/0/0	Exécutés place de la Révolution, à 15.
11 vent. II		
388 — 1.		DESCHAMPS (signe) ou DESCHAMPS Noël, âgé de 40 ans, homme de loi, né à Guillottière, faubour de Lyon, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 11 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir approuvé par ses propos, les projets hostiles dirigés contre la ville de Paris, par suite des journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d4) (W332.562) (Ex le 11 vent. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Deschamp
389 — 2.		VEYRENT (signe) ou VEYRENC Laurent (dit Suel , exact), homme de loi procureur de la commune, âgé de 50 ans, né et domicilié à Douzère, dépt de la Drôme, condamné à mort comme conspirateur, le 11 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W332.563) (Ex le 11 vent. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Laurent Veyrene dit Suel
2 mars 94	14/13/4	MAUPERTUIS, LA-FERTÉ-GAUCHER,
12 vent. II		TOUQUIN (Seine-et-Marne) ET AUTRES
		Exécutés place de la Révolution
390 — 1.		BILLIOURS (ne sait pas signer) Louis (2 mars 94 - 12 vent. II) — BILLARD Louis, sabotier, âgé de 35 ans, né à Bauteille, canton de Rosay, dépt de Seine et Marne, domicilié à Maupertuy, même dépt, condamné à mort le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir été l'un des auteurs d'une conspiration qui a éclaté au canton de Rosay, où plusieurs citoyens ont été tués. — BILLOURS Louis, âgé de 33 ans, né à Bautielles, canton de Rosay, sabotier, domicilié à Maupertuy, même canton, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme contre-rév. le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W332.561bis) (Ex le 13 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Billours
391 — 2.		ENJUBAULT — ENJUBAUT René Pierre, homme de loi procureur général syndic du dépt de Mayenne, dragon au 2ème régiment, âgé de 30 ans, né et domicilié à Laval, même dépt, condamné à mort le 13 ventôse an 2 (non, le 12), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur et fédéraliste. (W536.d4) (W332.561) (Ex le 14 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
392 — 3.		LAROQUE (signe) Jean Louis, ex vicomte, général de brigade, colonel du 10ème régiment de dragons, capitaine au régiment de Mestre-de-Camps, avant la révolution, âgé de 39 ans, né et domicilié à Angles, dépt de l'Hérault, condamné à mort le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et complice de Dumourier. (W536.d4) (W332.563bis) (Ex le 13 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
393 — 4.		LAVAL (signe) Joseph, ci-devant garde-chasse, âgé de 46 ans, né à St Thibo, domicilié à Choisy, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort, le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Coulommiers. (W332.561bis) (W536.d4) (Ex le 13 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
394 — 5.		LE COURT (signe) ou LECOURT (signe) Nicolas, maréchal, âgé de 59 ans, né à Dormans, dépt de la Marne, domicilié à Chevreu, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot qui a existé dans les différentes communes du district de Rosoy. (W536.d4) (W332.561bis) (Ex le 13 vent. d'après Sanson) noté Joseph (Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
395 — 6.		MAZURE (signe) Pierre, tisserand, âgé de 57 ans, ancien maire de la commune de Jouy-sur-Morin, y demeurant, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme complice d'un complot dans le dépt de la Seine et Marne, le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W332.561bis) (Ex le 13 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
396 — 7.		MICHENON Pierre, père, laboureur, domicilié à Choisy dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme

- complice d'un complot qui a existé dans déferentes communes, du district de Rosoy. (W536.d4) (W332.561bis) (Ex le 13 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 397 — 8. **MONTAGNE** Pierre, âgé de 78 ans, né à Puy-Sac, ex curé de Tocquin, domicilié à la Ferté Gaucher, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 ventôse an 2 (exact), par la tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'un complot qui a existé dans différentes communes du canton de Rosoy. (W536.d4) (W332.561bis) (Ex le 13 vent. d'après Sanson/ Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 398 — 9. **POUPART-BEAUBOURG** (signe) Jean Baptiste, admin et inspecteur général du doublage de la marine, âgé de 39 ans, né à l'Orient, dépt du Finistère, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, agent de bailly, Lafayette, Capet, Laporte, puis de Rolland, pitt et Brissot. (W536.d4) (W332.562bis) (Ex le 13 vent. d'après Sanson) (Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 399 — 10. **PROFFIL** (semble signer *Proffie*) ou **PROFIL** ou **PROFFIT** Pierre Louis, laboureur, âgé de 50 ans, natif de la Ferté-Gaucher, dépt de la Seine et Marne, domicilié au hameau de la Chapelle-Véronge, même dépt, condamné à mort le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration et rébellion à main armée, qui a eu lieu dans la commune de Maupertuis, la Ferté-Gaucher, Touquin et autre les 23, 24 et 25 frimaire dernier. (W536.d4) (W332.561bis) (Ex le 13 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Profit et Proffit
- 400 — 11. **PRUNELLE** (signe) ou **PRUNEL** Louis, maître d'école, âgé de 33 ans, natif de Champguyon, domicilié à Meilleraye dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'un complot et rébellion à main armée, qui a eu lieu dans les communes de Maupertuis, la Ferté-Gaucher, Touquin et autres, les 23 et 24 et 25 frimaire précédent. (W536.d4) noté PRUNEL(W332.561bis) (Ex le 13 vent. pour Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Prunel
- 401 — 12. **RABY** ou **RUBY** Jean Etienne, garde-chasse et des bois nationaux, âgé de 56 ans, ne et domicilié à Mauperruis, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration et rébellion à main armée, qui a eu lieu dans les communes de Maupertuis, la ferté-Gaucher, touquin et autres, les 23, 24 et 25 frimaire précédent. — **BABY** Jean Etienne, âgé de 60 ans, né à Maupertuy, garde des bois nationaux, résidant à Maupertuy, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 ventose an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot qui a existé dans la commune de Rosay, pour allumer la guerre civile. (W536.d4) (W332.561bis) (Ex le 13 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Ruby
- 402 — 13. **REMY** (signe) Nicolas Antoine, ex curé âgé de 51 ans, natif de St Barthelemy-de-Beaulieu, domicilié à Maupertuis, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort, le 12 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration et rébellion à main armée qui a eu lieu dans les communes de Maupertuis, la Ferté-Gaucher, Touquin et autres les 23, 24 et 25 frimaire précédants (W536.d4) (W332.561bis) (Ex le 13 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 403 — 14. **SOURDILLE** (signe) Pierre Jean, âgé de 30 ans, homme de loi, admin du dépt de Mayenne , ci-devant avocat du dernier tyran roi au présidial de Château Gonthier, né audit lieu, domicilié à Laval, dépt de la Mayenne, condamné à mort, le 12 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur fédéraliste. (W536.d4) (W332.561) (Ex le 13 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 12 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

13 LIBÉRÉS :

THOMÉ (signe) Denis, charon, agent national de Touquin, dit de Rozay, cantonde Coulommiers (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

NIVERT Charles, ex-chanoine, demeurant à Choisy en Brie (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

LOMBARD (illettré) Jean Louis père, 54 ans, meunier, demeurant à St Rémy Laval (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

LOMBARD (signe) Jean Louis, fils, 25 ans, meunier du moulin Dupony de St Rémy (sic) (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

RAS (signe) Antoine, 42 ans, scieur de long, demeurant à Cherû, canton de la Ferté Gauché — ou LEZAT Antoine (W536.d4) ou LERAT Etienne, scieur de long, demeurant Chevry, canton de la Ferté Gaucher (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

CADINE (signe) Pierre François, 31 ans, cabaretier à St Rémy Laval (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

DUBOIS (ne sait pas signer) Jean François, 60 ans, tisserand, demeurant à Jouy sur Morin (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

GOMY (signe) Claude Eloy, 29 ans, charretier, demeurant à Bothel (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

PINSON (illettré) Louis, 25 ans, vigneron et bateur en grange, demeurant à Jouy sur Morin (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

MICHENON (signe) Jean Pierre, fils, 19 ans, laboureur à Choisy en Brie (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

LÉCUYER (ne sait pas signer) Mathias, 31 ans, tisserand à Jouy sur Morin (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

DONCART ou DONCARD Léonard, dit Vincent MÂCON, demeurant Jouy sur Morin (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

DORGÉ (signe) Pierre, 44 ans, laboureur à Charuoy (W536.d4) (Wallon II) (W332.561bis) (acquitté 12 vent) *vdmy*

4 AUTRES : renvoi au ministre de la guerre

LE BRASSE Maurice François, 31 ans (W332.565) (renv 12 vent) *vdmy*

CAILLET Henry, 32 ans, lieutenant de gendarmerie près le tribunal (W332.565) (renv 12 vent) *vdmy* — **libéré par le TR le 26 avr. 94**

BAVELIER Jean-Baptiste, 31 ans, maréchal des logis de gendarmerie (W332.565) (renv 12 vent) *vdmy* — **libéré par le TR le 26 avr. 94**

MARTIN Henry, 37 ans, gendarme (W332.565) (renv 12 vent) *vdmy* — **libéré par le TR le 26 avr. 94**

Info : L'affaire concernant Caillet, Bavelier et Martin (et Le Brasse), gendarmes près les tribunaux de Paris, fut renvoyée au ministre de la guerre. (W332.565) Ils furent néanmoins libérés le 26 avril suivant par le Tribunal révolutionnaire. (W353.729)

3 mars 94	3//1/1	13 d'après Sanson.	Exécutés place de la Révolution, à 15 h et 16 h.

13 vent. II

404 — 1.

CHAMPFLEURY (signe Champfleury) François Etienne Joseph, (dit **Chevalier de Varennes**), âgé de 45 ans, né à Clermont-férrand, dépt du Puy-de-Dôme, ex noble, capitaine au 10^e régiment de cavalerie, armée de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 13 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W332.567) (Ex le 14 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 13 vent., à 15 h. Vu SCJ et PVE dans W525.)

405 — 2.

FROULLÉ (signe) Jacques François, imprimeur libraire, âgé de 60 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 13 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., pour avoir imprimé en avril 1793 un ouvrage in-8° ayant pour titre "liste comparative des cinq appels nominaux" dans lequel se trouve la relation des 24 heures d'angoisses qui ont précédé la mort de Louis XVI. (W536.d4) (W332.566) (Ex le 14 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 13 vent., à 16 h. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Frouillé

406 — 3.

LEVIGNEUR (signe) Thomas, libraire, âgé de 47 ans, né à Rongeville, dépt du calvados, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 13 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir imprimé au mois d'avril 1793, un ouvrage, ayant pour titre : liste comparative des cinq appels nominaux, dans lequel se trouve la relation des 24 heures d'angoisse qui ont précédé la mort du Louis XVI (W536.d4) (W332.566) (Ex le 14 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 13 vent., à 16 h. Vu SCJ et PVE dans W525.)

1 LIBÉRÉ :

PERCHERAU (signe) Etienne Richard, 33 ans, curé contit. de Chatoz St Marc, district d'Etampes (W536.d4) (W332.564) (acquitt 13 vent) *vdmy*

1 AUTRE : acquitté mais détention comme suspect

OSMONT (signe) ou ASMONT Antoine-Joseph (W536.d4) (W333.568) (acquitt + dét 13 vent) *vdm*

4 mars 94	6/2/0	Exécutés place de la Révolution
14 vent. II		
407 — 1.		BRUXELLES ou BRUXELLE Laurent, âgé de 40 ans, menuisier, ci-devant, domestique de Guillaume St Souplet, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 14 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (né à Rouville 60, exécuté place de la Révolution, inhumé au Cimetière de la Madeleine) (W536.d4) (W333.570) (Ex le 15 vent. d'après Sanson. Faux. Cond et Ex le 14 vent. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)
408 — 2.		GUILLEMEAU de SAINT-SOUPLET — GUILLEMEAU — Anne Michel, 2ème fils, ex grand-vicaire de Montpellier, âgé de 40 ans, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à St Cyr, dépt de l'Oise, condamné à mort, le 14 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W536.d4) (W333.570) (Ex le 15 vent. d'après Sanson. Faux. Cond et Ex le 14 vent. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)
409 — 3.		GUILLEMEAU de SAINT-SOUPLET (signe) — GUILLEMEAU — Anne Claude fils aîné, ex écuyer du dernier tyran roi, âgé de 41 ans, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à St Cyr, dépt de l'Oise, condamné à mort, le 14 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W333.570) (W536.d4) (Ex le 15 vent. d'après Sanson. Faux. Cond et Ex le 14 vent. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)
410 — 4.		GUILLEMEAU de SAINT-SOUPLET — GUILLEMEAU — Anne Nicolas, père, capitaine de cavalerie, âgé de 76 ans, natif de Paris, dépt de la Seine, domicilié à St Cyr, dépt de l'Oise, condamné à mort, le 14 ventôse an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W333.570) (W536.d4) (Ex le 15 vent. d'après Sanson. Faux. Cond et Ex le 14 vent. Vu la SCJ et le PVE dans le dossier.)
411 — 5.		MERRUAU DUFRENOY (signe) — MICAULT-DUFRESNOY Antoine — MERRIAU DUFRESNOY (signe) — MARIAUT-DUFRESNOY — DUFRESNOY Antoine Mathhieu, âgé de 43 ans, né à Paris, ci-devant architecte ingénieur, et capitaine au 29ème régiment à l'armée du Nord, condamné à mort le 14 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pris part à la conspiration qui a existé entre les généraux, et notamment à l'époque de la trahison de Dumourier. — MERRIANT Antoine, dit Dufresnoy, capitaine au 29ème régiment, âgé de 43 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 14 ventôse an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de conspiration des généraux Dumourier, Valence et Neuilly. ASMONT Antoine-Joseph (W333.572) (W536.d4) (Ex le 15 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 14 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Micault Dufresnoy
412 — 6.		SAINT-LAMBERT sign) Pacôme, âgé de 39 ans, commis au bureau de la guerre, natif de Caen, dépt du Calvados, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à Mort, le 14 ventôse an 2 (exact) par le tribunal rév. de Paris comme convaincu d'avoir pris une part active à la conspiration qui a eu lieu de la part de la ci-devant cour des tuileries et de ses alentours pour détruire la liberté. (W333.571) (W536.d4) (Ex le 15 vent. d'après Sanson. Faux) noté PACÔME SAINT-LAMBERT (Ex le 14 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

2 LIBÉRÉS : 1 pièce, l'ordo de non-lieu

TREMBLAY Nicolas Joseph, imprimeur à Paris (W536.d4) (W333.569) (lib 14 vent) *vdmy*

ERARD Jeanne Magdelaine, sa femme (TREMBLAY) (W536.d4) (W333.569) (lib 14 vent) *vdmy*

5 mars 94	1/9/0	IMPRIMEURS
15 vent. II		Exécuté place de la Révolution, à 16 h.

413 — 1. **ROBIN** (signe) Louis, marchand, âgé de 74 ans, né et domicilié à Troyes, dépt de l'Aube, condamné à mort le 15 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme auteur d'un placard qu'il apposait contre le mur de l'église de St Jean de Troyes, et qui était ainsi conçu : A la dernière décade, on a célébré la mort de Louis soi-disant dernier tyran et à la première décade, on célébrera la naissance de cent mille tyrans : vive la République ! Au diable les Clubs ! Ce sont eux qui font tout le mal. Peuple, n'abandonne jamais la loi de Dieu. (W333.573) (W536.d4) (Ex le 16 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 15 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

9 LIBÉRÉS :

FILLIOT (signe) ou FILIOT Thomas, 31 ans, Paris (W536.d4) (Wallon II) (W333.574) (acquit 15 vent) *vdmy*

REGNAULT (signe) Sébastien, 25 ans, chirurgien et marchand demeurant en Côte-d'Or (W536.d4) (Wallon II) (W333.575) (lib 15 vent) *vdmy*

CRETOT (signe) ou CRETEAU ou CRETEAUX Alexandre Philippe, 30 ans, imprimeur à Paris (W536.d4) (W333.576) (acquit 15 vent) *vdmy*

MARTAINVILLE (signe) ou MARTINVILLE Alphonse, 17 ans, rédacteur de l'article *Convention nationale du journal Postille des armées*, demeurant Paris (W536.d4) (Wallon II) (W333.576) (acquit 15 vent) *vdmy*

MAUBORGNE (signe) ou MAUBERGUE Jean Nicolas, 53 ans, commis chez Barjet rue St Jacques (W536.d4) (W333.576) (acquit 15 vent) *vdmy*

LEFEVRE (signe) ou LEFEVRE Pierre, 30 ans, colporteur (W536.d4) (Wallon II) (W333.576) (acquit 15 vent) *vdmy*

MILLIN (signe) Alexis-Marie-Etienne François, 25 ans, imprimeur à Paris (W536.d4) (Wallon II) (W333.576) (acquit 15 vent) *vdmy*

MAUDET (signe) ou MODET Jean Baptiste, 26 ans, imprimeur du *Créole-Patriote* (W536.d4) (Wallon II) (W333.576) (acquit 15 vent) *vdmy*

LACHAVE (signe) Louis Michel, 31 ans, imprimeur à Paris (W536.d4) (Wallon II) (W333.576) (acquit 15 vent) *vdmy*

6 mars 94
16 vent. II

4//6/2

GÉNÉRAUX

Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

414 — 1. **CHANCEL** (signe) Jean Nestor ou Nestor tout court (PVE), âgé de 40 ans, natif d'Angoulême, dépt de la Charente, y demeurant, général de brigade à l'armée du Nord, condamné à mort comme traître à la Patrie, le 16 ventôse an 2 (pas le 13), par le tribunal rév. de Paris. (Ex ce jour) (W335.585) (W536.d4) (Ex le 14 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 16 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

415 — 2. **DAVAINE** (signe) Jean Baptiste, âgé de 60 ans, natif de Roullens dans la Belgique, maréchal de division dans l'armée du Nord, domicilié à Melun, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme traître à la patrie, le 16 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir refusé de marcher sur Ostende avec 18000 hommes contre 12 à 1500. (W335.585) (W536.d4) (Ex le 16 vent. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.)

416 — 3. **O'MORAN** (signe) — **OMORAN** Jacques, âgé de 56 ans, général de division dans l'armée du Nord, natif de Delphin, en Irlande, domicilié à Morin-la-Montagne, dépt du Pas-de-Calais, condamné à mort le 16 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme traître à la patrie en contrariant les plans lors de leur exécution. (W335.585) (W536.d4) (Ex le 16 vent. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.)

417 — 4. **REVERDOT** (signe) Nicolas, cultivateur, puis copiste, âgé de 60 ans, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 16 Ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été l'auteur d'écrits contre-rév.. (W334.577) (W536.d4) noté LEVERDOT (Ex le 16 vent. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.)

6 LIBÉRÉS :

HANAPPIER (signe) ou HANNAPIER Ami, 50 ans, ex-commissaire de guerre, admin du dépt du Loiret (W536.d4) (Wallon II) (W334.578) (acquitt 16 vent) *vdmy*

MELECOT (signe) ou MELCOT Claude, 62 as, boulanger à St Maur (W536.d4) (W334.581) (lib 16 vent) *vdmy*

CONVERSAT (signe) Philippe, cultivateur à Auxon (W536.d4) (W334.582) (lib 16 vent) *vdmy*

LENFUMEY (signe) ou LENFUMÉ François Honoré, juge de paix à Auxon (W536.d4) (W334.582) (lib 16 vent) *vdmy*

MERCIER (signe) Pierre, 24 ans, journalier à St Léger de Glatigny (W536.d4) (W334.583) (lib 16 vent) *vdmy*

DE LAHERCHE (signe) Jean Baptiste, 46 ans, cultivateur à St Sulpice (Oise) (W536.d4) (W334.584) (lib 16 vent) *vdmy*

1 AUTRE : déportation

FAJARD ou FRAJARD ou FAJARS Jean Baptiste Philibert (W536.d4) (Wallon II) (W334.579) (dépt 16 vent) *vdmy*

1 AUTRE : renvoyer en état d'arrestation et les pièce au jury d'accusation

VIVIER Claude, 36 ans, contrôleur principal des postes et messageries, deum rue notre dame des victoire (W334.580) (renv 16 vent) *vdmy*

7 mars 94

4//5/0

Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

17 vent. II

- 418 — 1. **COMPARET** (signe) Claude, âgé de 46 ans, né à Paris, inspecteur général des postes de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 ventôse an 2, (exact) par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis de l'intérieure et de l'extérieure. (W536.d4) noté COMPAZET (W335.586) (Ex le 17 vent. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 419 — 2. **DU CHEMIN** (signe) **ou DUCHEMIN** Jacques Marie, âgé de 52 ans, secrétaire du gouverneur de bourgogne et du ci-devant prince de Condé, domicilié à Mont-Rouge, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 17 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W335.586) (Ex le 17 vent. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 420 — 3. **GRASSIN** (signe) Gilbert, , âgé de 40 ans, ex noble, né et domicilié à Varenne-sur-Tesche, dépt de l'Allier, condamné à mort, le 17 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. — sa femme des CAMPS ex. le même jour (W335.587) (Ex le 17 vent. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 421 — 4. **GRASSIN** (signe) Marie Louise Francoise, née Des Camps (signe) — **CAMPS (des)** Marie Olive Louise — noble, née le 18 juillet 1760 à St-Etienne le Bas (03), femme de Grassin — condamnée comme complice des mouvements séditeux qui ont eu lieu dans la commune de Saint Gérard. Elle avait insulté l'arbre de la liberté. — **DECAMP** Marie Louise Francoise, femme de Gilbert Grassin, ex noble, demeurant avec son marie, née à Precor, condamnée à mort le 17 nivôse (non, le 17 ventôse), par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice des mouvements séditeux qui ont eu lieu dans la commune de St Gérard, dépt de l'Allier. (Son mari est indiqué comme ayant été condamné à mort le 17 ventôse an II.) (W335.587) **DES CAMPS GRASSIN** (signe) (Ex le 17 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

5 LIBÉRÉS :

BERNAZAT ou BARNERAT (ne sait pas signer) Jacques, 24 ans, journalier à St Etienne Dubas (W536.d4) (Wallon II) (W335.Camp) (W335.587) (acquitt 17 vent) *vdmy*

VICHY (ne sait pas signer) François, 25 ans, domestique de Gilbert Grassin, ex-noble, deum St Etienne Dubas (W536.d4) (Wallon II) (W335.587) (acquitt 17 vent) *vdmy*

ARNOUX (ne sait pas signer) Gilbert, 19 ans, journalier charpentier à St Gerant le Puy (W536.d4) (Wallon II) (W335.587) (acquitt 17 vent) *vdmy*

BARRÉ Jeanne, femme FEICHE, 32 ans, fileuse de coton à St Gérard (W536.d4) (Wallon II) (W335.587) (acquitté 17 vent) *vdmy*
ONMIE (ne sait pas signer) ou OMNIE Gilberte ou GILBERT Annie, 29 ans, femme de Claude REY (W536.d4) (Wallon II) (W335.587) (acquitté 17 vent) *vdmy* — Qu'advint-il de Claude REY ? pas acquitté, pas exécuté... En fait, il est cité en tant que mari de Gilberte Omnie, sans être lui-même mis en accusation

8 mars 94 0//2/0
 18 vent. II

2 LIBÉRÉS :

BONCER (signe) ou BONCERF Pierre François, 57 ans, ci-devant receveur des domaines et bois de Bretagne, officier municipal de Paris de sept 90 à janv 91, intendand des domaines réel d'Orléans en 91 et 92 (W335.588) (acquitté 18 vent) *vdmy*

FRÉZARD (signe) Claude Nicolas, 51 ans, notaire public à Héricourt (Haute-Saône) (W536.d4) (Wallon II) (W335.590) (acquitté 18 vent) *vdmy*

9 mars 94 3//0/0 Exécutés place de la Révolution
 19 vent. II

- 422 — 1. ***DESACRES Louis, dit L'aigle** (signe **L'aigle**) — **ACRES — DES ACRES DE L'AIGLE** Louis (dit **de l'Aigle**), âgé de 60 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex comte, maréchal de camp, condamné à mort comme conspirateur le 18 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W335.589) (Ex le 18 vent. d'après Sanson) noté de LAIGLE (Cond hier, 18. Ex le 19 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 423 — 2. ***LA ROCHEFOUCAULT** Anne Alexandrine Rosalie, veuve Duretal (dossier) ou Dastal (Durlat, PVE), ci-devant militaire, ex noble, âgée de 40 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 18 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'être auteur ou complice des manœuvres pratiquées depuis 1791, tendantes à favoriser les projets hostiles des ennemis extérieurs. (W536.d4) (W335.589) (Ex le 18 vent. d'après Sanson. Faux. Cond hier, 18. Ex le 19 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 424 — 3. **VAUDREU** (signe) **pas VAUDREY — VAUDRAY** Charles Etienne, homme de loi et juge de paix, âgé de 59 ans, né à Goudeville, domicilié à Fountenay, dépt de la Meurthe, condamné à mort le 19 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit que les membres de la Convention étaient des gueux, qui travaillaient à leur intérêt personnel, des bêtes qui faisaient de mauvaies cause que celle de la constitution, et que les assignats seraient avilis au point, qu'on les balayerait dans les rues comme la poussière. (W536.d4) (W335.591) (Ex le 19 vent. d'après Sanson. Exact.) noté VAUVRAY (Ex le 19 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Vaudrey

11 mars 94 0//9/0
 21 vent. II

9 LIBÉRÉS :

TAILLEUR (signe) ou LETAILLEUR Jean François, admin de l'habillement des troupes à Paris, rue de Thionville (W536.d4) (W336.593) (acquitté 21 vent) *vdmy*
MARCHAULT (signe) ou MARCHAUT Jean-Louis, 48 ans, admin de l'habillement des troupes, Paris (W336.593) (acquitté 21 vent) *vdmy*
 LENFANT (signe) Jean Baptiste Pierre, 39 ans, admin de l'habillement des troupes, Paris (W536.d4) (W336.593) (acquitté 21 vent) *vdmy*

BEAUVE (signe) Salomon, 36 ans, patissier et cuisinier chez Freret-d'Héricourt (W536.d4) (W II) (W338) (W338.602) (acquitté 21 vent) *vdmy*

BOUCHER LA RUPELLE (signe) Marire Geneviève-Jeanne, femme de charge chez Freret d'Héricourt (W536.d4) (Wallon II) (W338.Camp) (W338.602) (acquitté 21 vent) *vdmy*

CHAPRON Marie Magdelaine Suzanne, veuve DASSE (signe), 69 ans, femme de charge chez les Freret (W536.d4) (Wallon II) (W338.602) (acquitté 21 vent) *vdmy*
 FRERET (signe) ou FREREL Nicolas Louis, dit D'HÉRICOURT, 62 ans, Oise,

cultivateur, secrétaire du roi (W536.d4) (Wallon II) (W338.602)
 (acquitté 21 vent) *vdmy*
 GONNET Elisabeth, femme **FRERET** (signe), 64 ans, Beauséjour (Oise) (W536.d4)
 (Wallon II) (W338.602) (acquitté 21 vent) *vdmy*
 FOURNIER (ne sait pas signer) Marie-Anne-Cécile, 21 ans, fille de peine chez les Fréret
 (W536.d4) (Wallon II) (W338.602) (acquitté 21 vent) *vdmy*

12 mars 94 3/1/0 Exécutés place de la Révolution

22 vent. II

- 425 — 1. **BLANCHET** (signe) Marin, âgé de 43 ans, né à Carrouge, dépt de l'Orne, marchand de vin, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 22 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et pour avoir en qualité de capitaine des canons pour aller aux Tuileries, le 10 août 1792. (W336.595) (W536.d4) (Ex le 22 vent. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 426 — 2. **CAUCHOIS** (signe) — **COCHOIS** Alexis Pierre, âgé de 28 ans, architecte, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 22 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été de la faction de Brissot et de Roland. (W536.d4) (W336.592) (Ex le 22 vent. d'après Sanson) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W525.) (Son exécution est confirmée par Rathelot, p. 23, n° 452.)
- 427 — 3. **LE CLERC GLATIGNY** (signe) — **LECLERC** Sophie Adélaïde (dite **Glatigni**), âgée de 37 ans, ex religieuse de la Visitation de St Denis, près de St Clout, dépt de Seine et Oise, condamnée à mort le 22 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice, ayant conservé chez elle des écrits fanatiques et séditieux, donné retraite à un prêtre réfractaire, et déclaré qu'elle regretterait l'ancien régime jusqu'au dernier soupir, puisqu'il était plus lucratif. — **LECLERC de GLATIGNY** Sophie Adélaïde — religieuse de la visitation, fille naturelle de WATTEVILLE née le 7 avril 1757 à Paris, condamnée et ex. le 22 ventôse comme conspiratrice (suite identique à la notice précédente). (W336.596) (W536.d4) (Ex le 22 vent. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W525.)

Info : Le procès-verbal d'exécution de mort d'Alexis Pierre Cauchois, architecte à Paris, a disparu, mais il fut bien condamné à mort (W336.592) et exécuté le même jour d'après les mémoires de Sanson.

1 LIBÉRÉ :

TAVERNIÉ (signe, mais ne semble pas savoir écrire) ou TAVERNIER Magdelaine, veuve THORIGNY, 66 ans, ouvrière en dentelle, gardienne des scellés apposés chez Maze, à Brie Libre, district de Gonesse (W536.d4) (Wallon II) (W336.594) (acquitté 22 vent) *vdmy*

13 mars 94 1/0/0 Exécuté place de la Révolution

23 vent. II

DÉCRET : LES COMITÉS FORMERONT SIX COMMISSIONS POPULAIRES (À PARIS) POUR JUGER LES DÉTENUS.

- 428 — 1. **VERRIER** (signe) Pierre (Pierre Cantin - PVE), fermier de la Saulsotte, domicilié à Villenox, dépt de l'Aube, condamné à mort le 23 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit que la nation était gouvernée par des gueux, des coquins, des gredins, que la nation lui faisait payer plus d'impôts qu'il n'avait de revenus; qu'elle ruinait tous les propriétaires et les fermiers; qu'il désirait l'arrivée du roi de Prusse et l'attendait à son dîner; que jamais la Nation ne pourrait l'emporter sur les puissances coalisées; que la France ne pouvait être gouvernée que par un roi, et que tant qu'elle n'en aurait pas, elle serait sans pain; que les représentants du Peuple étaient tous des barbares, et gens de mauvaise vie; qu'ils allaient tirer tout l'argent de France pour se sauver avec; qu'il faisaient périr tous les enfants et les citoyens; que dans la Convention il n'y avait pas un seul homme à talent; qu'elle n'était composée que d'un tas de marchands de bois, de marchands de charbon, de va nu pieds, et qu'elle ne désirait que

14 mars 94
24 vent. II

1//4/0

MAUBEUGE
Exécuté place de la Révolution

- 429 — 1. **DAVANNE** (signe) Antoine, frère utérin de B. F. J. Lepreux, commis à la distribution des vivres, âgé de 31 ans, natif de Boulogne-sur-Mer, domicilié à Maubeuge, dépt du Nord, condamné à mort comme consirateur le 24 nivôse an 2 (ventôse) (exact), par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 24 ventôse) (W536.d4) (W336.598) (Ex le 25 niv. d'après Sanson) (Ex le 24 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

4 LIBÉRÉS :

- LE PREUX (signe) Bernard François Joseph, cousin de C. F. Lepreux, fils de J.-B. Le Preux, 28 ans, arrêté à la div de l'armée du Nord à Maubeuge (W536.d4) (Wallon II) (W336.598) (acquitt 24 vent) *vdmy*
- LE PREUX (signe) Charles François, 30 ans, cousin de B. F. J. Lepreux, contrôleur des douanes de la République à Sarrelibre (W536.d4) (Wallon II) (W336.598) (acquitt 24 vent) *vdmy*
- LEPREUX Jean-Bernard, oncle de C. F. Le Preux, commis distributeur des vivres à Maubeuge (W336.598) (acquitt 24 vent) *vdmy*
- WILMET (signe) Nicolas, 68 ans, imprimeur libraire à Maubeuge (W536.d4) (W336.598) (acquitt 24 vent) *vdmy*

15 mars 94
25 vent. II

17//2/0

CLAMECY et NEVERS (Nièvre)
Exécutés place de la Révolution

- 430 — 1. **BAUDEVAULT** (signe) Anselme, natif de Lyon, prêtre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 25 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir donné asile à Charles Regnault, (dit Bellecise), ex-noble, officier au régiment de la Rochefoucault, qui avoir été condamné à mort comme conspirateur. (W536.d4) (Ex le 26 vent. d'après Sanson. Faux) (W338.600) (Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 431 — 2. **BOUCHERON** (signe) Jacques Félix, âgé de 37 ans, natif de Conches, canton d'Evreux, dépt de l'Eure, inspecteur de la navigation de l'Yonne, domicilié à Clamecy, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme contre-rév. le 25 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W337.599) (Ex le 26 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 432 — 3. **CHEVANNES MAUGERY** (signe) — **CHEVAN** ou **CHAVANE** Basile ou Bazille (PVE), (dit **Mauguery**), rentier, domicilié à Clamecy, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme contre-rév., le 25 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) noté CHEVANNES MAUGERY (Ex le 26 vent. d'après Sanson) noté CHEVAN de MANGERIE (W337.599) (Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Mauguery et Chassann Marquery
- 433 — 4. **DAUBIN** (signe) ou **DAUBAIN** Jean Antoine, âgé de 44 ans, né à Charité-sur-Loire, curé de Chaucourt, demeurant à Chamon, dépt de l'Yonne, condamné à mort comme contre-rév. le 25 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W337.599) (Ex le 26 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Daubain
- 434 — 5. **VERNE** — **DUVERNE** (signe) Barthélemy, âgé de 67 ans, né à Châteauneuf, dépt de la Nièvre ex noble, maréchal de camp, domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme contre-rév., le 25 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W337.599) (Ex le 26 vent. / Sanson. Faux. Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Duverne
- 435 — 6. **FAULQUIER** (signe) Léger Nicolas, domicilié à Clamecy, dépt de la Nièvre, membre dudit dépt, ex substitut du procureur du ci-devant tyran roi, en la ci-devant élection de Clamecy, condamné à mort, le 25 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (Pas d'après le Moniteur) (W536.d4) (W337.599) (Ex le 26 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

- 436 — 7. **FEUGNEUR** (signe) Claude, âgé de 46 ans, natif de Neuf-Marché, garde forestier des bois nationaux, domicilié à Arme, condamné à mort le 25 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et complice des manœuvres contre-rév. qui ont existé dans le dépt de la Nièvre. (W536.d4) (Ex le 26 vent. d'après Sanson. faux) noté TENGUEUR (W337.599) (Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 437 — 8. **FOURNIER** Marie Françoise Hyacinthe, veuve CHABANNES (signe), ex marquise, âgée de 47 ans, née à Quincy-sur-Yonne, domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 25 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., accusée d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes les assignats et d'avoir prêché le fédéralisme et le royalisme. (W536.d4) (W337.599) (Ex le 26 vent. d'après Sanson) (Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 438 — 9. **LABUSSIÈRE** (signe) — **LA BUSSIÈRE** Henri, ex noble, âgé de 49 ans, né et domicilié à Billy, dépt de la Nièvre, condamné à mort, le 25 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d4) (W337.599) (Ex le 26 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 439 — 10. **LARDEMELLE** (signe) — **LARDEMEL J.B.A (Moniteur)** — **LARDENELLE** Jean Baptiste Alexis, lieutenant colonel du 10ème régiment de chasseur à cheval, domicilié à Clamecy, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 15 ventôse an 2 (non, le 25), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d4) (W337.599) (Ex le 26 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Lardenelle
- 440 — 11. **PORTEPAIN** (signe) Jacques, ex curé de la commune d'Onague, né et domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme contre-rév., le 25 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (W337.599) (Ex le 26 vent. d'après Sanson) noté HORTEPAIN (Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 441 — 12. **REGNAULD** (signe), dit **BELLESCISE** — **REFBAULT** Charles, (dit **Bellescise**), officier au régiment de la Rochefoucaud, âgé de 30 ans, né à Chasselay, dépt du Rhône, résidant à Paris (vu), condamné à mort, le 25 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'intelligence et correspondances avec les ennemis extérieurs de la République, et d'avoir émigré. (Pas d'après le Moniteur) (W536.d4) (W338.600) (Ex le 26 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Regnault Bellescise
- 442 — 13. **RONAT** (signe) — **RONAT** Nicolas — instituteur à St Cyr les Antrains, demeurant à Autrain, district de Clamecy (Nièvre) (W536.d4) (W337.599) (Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 443 — 14. **SANGLÉ DUMOULOS jeune** (signe) — **SANGLÉ du MOULIN dit LONGCHAMP** Jacques Nicolas — **SANGLÉ-DUMONT** (Moniteur) — valet de chambre de la reine, marchand de bois à Paris, demeurant à Paris, faubourg Honoré, Seigneur de Pressur — complice d'une conspiration de Capet contre le peuple, à la journée du 10 août, condamné à mort le 25 ventôse an II (exact). (W536.d4) noté SANGLÉ-DUMONTOS — **SANGLE-DUMONTOS** Jacques Nicolas, (dit Longchamp), âgé de 43 ans, ci-devant valet de chambre de la femme Capet, ci-devant n marchand de bois, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 25 Vendémiaire an 2 (non, ventôse), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration de Capet contre le peuple, à la journée du 10 août 1792. (W337.599) (Ex le 26 vent. d'après Sanson) (Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Jacques Nicolas Langle du Moulos Longchamps
- 444 — 15. **TENAILLE CHAMPTON** (signe) — **TEMAILLE** Louis Etienne (dit **Champton**), ex garde du dernier tyran roi, âgé de 44 ans, né et domicilié à Clamecy, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 25 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir participé aux crimes commis par Capet, dans la journée du 10 août 1792. (W536.d4) (W337.599) (Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 445 — 16. **TENAILLE LEMAUX (sign, vérifié 2 fois)** — **TENAILLE LESNAUX** — **TEMILLE** Jean Baptiste Marie, ex garde du dernier tyran roi, âgé de 29 ans, né et domicilié à Clamecy, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 25 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir participé aux crimes commis par Capet, dans la journée du 10. (W536.d4) (W337.599) (Ex le 26 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 446 — 17. **TOUYON** (signe) Etienne Julien — curé de Saint Cyr les Antrains, y demeurant, ayant fait célébré une messe à laquelle a été chanté « Domine, salvum fac regem », condamné à

mort le 25 ventôse an II. (W536.d4) (W337.599) (Ex le 26 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 25 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

2 LIBÉRÉS :

BOGNE (signe) Pierre François, avocat à Paris (W536.d4) (W337.599)

(acquitté 25 vent) *vdmy*

BRETAGNE (ne sait pas signer) Jacques, volontaire du 7^e bataillon du Jura (W536.d4) (W337.599) (acquitté 25 vent) *vdmy*

16 mars 94 26 vent. II	2/1/0	Condamnés la veille, mais exécution reportée à cause de la pluie Exécutés place de la Révolution

447 — 1. **GODAILH — GODAIL** Pierre Jacques, (dit **Cieurac** (signe)), âgé de 62 ans, né à Juny, ci maire constit (et marquis) de Montauban, natif du Quercy (lot), demeurant à Bayeux (calvados), condamné à mort le 26 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans la commune de Montauban. (W536.d4) (W338.603) (Ex le 27 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 26 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

448 — 2. **MUSQUINET** (signe) Pierre, dit La Pagne, âgé de 49 ans, né à Pontoise, dépt de la Seine et Oise, maire d'Ingouville, domicilié à Ingouville, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort, le 26 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu, d'être auteur de manœuvres employées dans la commune d'Ingouville et dans celle du Havre-Marat (W536.d4) noté MUSQUINET Louis-Michel dit LAPAGNE (W338.601) (Ex le 27 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 26 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

1 LIBÉRÉ :

DESTRUET (interro) ou DESTRUEL Jean, 42 ans, dmoestique de Godail, ex. ce jour (W536.d4) (Wallon II) (W338.603) (acquitté 26 vent) *vdmy*

17 mars 94 27 vent. II	7/3/0	Exécutés place de la Révolution

449 — 1. **BARBIER** (signe) père, Georges-Félix (17 mars 94 - 27 vent. II) — **BARBIER** George Félix, âgé de 37 ans, né à la Ferté-sous-Jouare, propriétaire cultivateur, domicilié à St-Cyr, canton de Rozay, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme contre-rév., le 27 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, et pour provocation au rétablissement de la Royauté. (W536.d4) (W338.605) (Ex le 28 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 27 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

450 — 2. **BARBIER** (signe) fils, Louis-Auguste-Georges (17 mars 94 - 27 vent. II) — **BARBIER** Louis Georges Auguste, fils, âgé de 21 ans né à la Ferté-sous-Jouare, propriétaire, domicilié à St-Cyr, canton de Rozay, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme contre-rév., le 27 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, et pour provocation au rétablissement de la Royauté. (W536.d4) (W338.605) (Ex le 28 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 27 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

451 — 3. **BOISSAT** (signe) — **BOISSART** Jean Baptiste, 34 ans, chirurgien major du 2^e bataillon d'Angoulême, domicilié à Bourdeilles, canton de Périgueux, dépt de la Dordogne, condamné à mort comme contre-rév., le 27 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) noté BOISSAT (W338.608) (Ex le 27 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

452 — 4. **DELALAIN** (signe) Charles, 49 ans, demeurant à Vitry sur Marne, ex 1^{er} commis au buerau de la guerre, retiré en juin 1792, ex chevalier de St Louis — **DELAINE** Pierre, journalier, domicilié à Chavagne, dépt de la Marne, condamné à mort comme contre-rév., le 27 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (Ex le 28 vent. / Sanson. Faux) (W338.606) (Ex le 27 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Delalane

453 — 5. **LAVECHAIN** (signe) Marie Joseph Félicité, domestique, âgée de 33 ans, née à Fermentières, dépt de Seine et Marne, domiciliée à Pommeuse, même dépt, condamnée à mort, le 27 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit que la France ne sera jamais bien gouvernée que par un roi que ceux qui la gouvernent actuellement étaient des brigand et des égorgeurs de roi, que son maître

- avait bien fait d'émigrer, et que les patriotes auraient la gueule cassée. (W536.d4) (W338.605) (Ex le 27 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Lavrechain
- 454 — 6. ***QUETINEAU** (signe) Pierre, âgé de 37 ans, général de l'armée de Ouest, né à Puy-notre-Dame, dépt de la Mayenne et Loire, domicilié à Thouars, dépt des Deux-Sèvres, condamné à mort le 26 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme traître à la patrie, et convaincu d'avoir à l'approche des rebelles de la Vendée, des communes de Bressuire et Thouars, entretenu des intelligences avec eux tendantes à leur livrer ces deux places. (Ex ce jour) (W536.d4) noté QESTINEAU (W338.604) (Ex le 27 vent. d'après Sanson. Exact. Cond. le 26. Ex le 27 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 455 — 7. **SAINT-PAUL** (signe) Pierre Paul, âgé de 59 ans, commissaire ordonnateur des guerres, natif de Fougère, domicilié à Neuilly, dépt de la Seine, condamné à mort le 27 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été complice d'un complot formé par Capet, a été ex. le 10 août 1792, tendant à assassiner le peuple. (W536.d4) (Ex le 28 vent. d'après Sanson. Faux) (W338.606) (Ex le 27 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)

3 LIBÉRÉS :

AUBRY (ne sait pas signer) Jacques, 19 ans, vigneron à Samoy (Seine-et-Marne) (W536.d4) (W338.607) (acquitté 27 vent) *vdmy*

BOUQUIN (ne sait pas signer) Vincent, 26 ans, vigneron à Samoy (Seine-et-Marne) (W536.d4) (W338.607) (acquitté 27 vent) *vdmy*

GIRARDIN (ne sait pas signer) ou HIRARDIN Jacques, 28 ans, vigneron à Samoy (Seine-et-Marne) (W536.d4) (W338.607) (acquitté 27 vent) *vdmy*

Info : Les accusés du jour, Jacques Aubry, Michel Dumont, Vincent Bouquin et Jacques Girardin, prévenus d'avoir renversé l'arbre de la liberté de Samoy (Seine-et-Marne), reconnus coupables mais ayant agi sans intention contre-rév.s, furent acquittés. Cependant, Dumont n'apparaît pas sur l'ordonnance d'acquitté. (W338.607)

18 mars 94 7//0/0 2 femmes, 5 hommes (d'après Guittard). Exécutés place de la Révolution, à 16 h.
28 vent. II

Info : Louise Sylvie BLAMONT, née Chamborant Villevert, condamnée à mort ce jour, se déclare enceinte. Libérée après le 9 thermidor. (W338.609) Elle écrivit au Comité de sûreté générale, depuis l'hospice national, le 17 thermidor an II. Elle réclama également des sommes d'argent et d'argenterie trouvées chez Henriot, réclamation renvoyée, par Courtois et Perrin, au Comité des finances, le 29 messidor an III (F7 4638). Elle n'apparaît pas dans le tableau des chiffres.

- 456 — 1. **BABAUD LAFORDIE** (signe **Lafordie**) — **BARBAUD-LAFORDIE** Jean — **BABAUD** Jean, Ec. Sgr. de la Fordie condamné à mort comme contre-rév., le 28 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, guillotiné à Paris place Louis X. (W536.d4) (W338.609) (Ex le 29 niv. d'après Sanson. Faux) noté BABAUD LAFERDIE (Ex le 28 vent., à 16 h. Vu SCJ et PVE dans W525.) noté Rabaud La Fordie
- 457 — 2. **DIEUDONNÉ** (signe) Nicolas, prêtre, âgé de 51 ans, né à Taily, dépt des Ardennes, domicilié à Bettancourt, dépt de la Haute Marne, condamné à mort comme contre-rév. le 28 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (Ex. le 29 vent. d'après Sanson. Faux) (W338.610) (Ex le 28 vent., Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 458 — 3. **DURUEY** Joseph, âgé de 52 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ci-devant admin de la trésorerie nationale condamné à mort comme conspirateur, le 28 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d4) (Ex. le 29 vent. d'après Sanson. Faux) (W338.609) (Ex le 28 vent., à 16 h. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 459 — 4. **GOUSAUD MERLIE** (signe) — **GOURSAULT** Jean Baptiste, (dit **Merly**), ex admin du dépt de la Haute Vienne, né et domicilié à Rochechouart, même dépt, ci-devant, trésorier de France de la généralité de Poitiers, condamné à mort, le 28 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d4) noté GOURSANT-MERLY (W338.609) (Ex. le 29 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 28 vent., à 16 h. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Goursaut Merly
- 460 — 5. **JAMES** (signe) (de) Marcelle Aimée, religieuse fontevriste du prieuré royal de Lenclôte

(Vienne) transportée à Paris, soupçonnée de trahison, condamnée à mort par le tribunal rév. le 28 ventôse an II et guillotinée le même jour. — **JASMER** Marcel Aimée, ex religieuse de l'ordre de fontevault, âgée de 39 ans, née et domiciliée à St Vincent, dépt de la Charente, condamnée à mort, le 28 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspiratrice et fanatique. (W536.d4) noté JASME (Ex. le 29 vent. d'après Sanson) notée SASMER (W338.609) (Ex le 28 vent., à 16 h. Vu SCJ et PVE dans W525.)

- 461 — 6. **JOURDAIN BERTHEAUX** (signe) — **BERTHEAUX** Marie-Anne, **JOURDAIN** femme (18 mars 94 - 28 vent. II) — **BERTHEAUX** Marie Anne Jourdain, âgée de 42 ans, née à Paris, femme de charge chez le citoyen Morel à Vaugirard, condamnée à mort le 28 ventose (exact) par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir dans les mois de mars, avril, mai et juin derniers, tenté de rétablir la royauté, ou tous autres pouvoirs contre la souveraineté du Peuple. — **JOURDAIN-BERTHEAUX** Marie-Anne, domicilié à Vaugirard, dépt de la Seine, condamné à mort, le 28 ventôse an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d4) (W338.611) (Ex le 29 vent. d'après Sanson) notée Jeanne Elisabeth (Ex le 28 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Notée Jourdain Bertheaux
- 462 — 7. **PERIGORD** Françoise, femme Siclaire-Texier, ex noble, âgée de 70 ans, née à Rochechouart, dépt de la Haute Vienne, domiciliée à Lanton, même dépt, condamnée à mort le 28 ventôse an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant fait émigré ses deux fils. (W536.d4) (Ex le 29 vent. d'après Sanson. Faux) (W338.609) (Ex le 28 vent., à 16 h. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Perigord femme Texier

19 mars 94 29 vent. II	4/0/3	Sanson ne mentionne ni ARNOULT ni CASTEL ou VASTEL.... Exécutés place de la Révolution

- 463 — 1. **ARNOULD** (signe) **ou ARNOULT** Joseph, (dit **la Tempête**), âgé de 28 ans, né à Hups, dépt des Vosges, soldat au 1er bataillon du 18ème régiment, ci-devant, compagnon menuisier à Mericourt, condamné à mort le 29 ventose an 2 (exact), par le tribunal rév., de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à ébranler la fidélité des soldats envers la République, et au rétablissement de la royauté. (W536.d4) (W339.614) (Ex le 29 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 464 — 2. **JOUE** (signe) Camille, âgé de 49 ans, chef d'escadron au 7ème régiment, ex noble, né à Voleppe, dépt de l'Isère, arrêté à Douleve près Maubeuge, condamné à mort, le 27 ventôse an 2 (non, le 29), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d4) noté JOUVES (Ex le 28 vent. d'après Sanson. Faux) Noté SOUVE (W339.614) (Cond et Ex le 29 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.)
- 465 — 3. **MASUYER** (signe) **ou MAZUYER** Claude Louis, homme de loi, et député du dépt de la Côte-d'Or à la convention nationale, âgé de 34 ans, natif de Bellevère, dépt de Saône et Loire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale, condamné à mort (le 25 ventôse & ex.) le 29 ventôse an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et par suite des malheureuse journée des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. (W536.d4) (W339.613) (Ex le 29 vent. d'après Sanson. Exact..) (Cond et Ex le 29 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Mazuyer
- 466 — 4. **LEVALLOIS dit VALOIS** (signe Valois) Jean Baptiste, capitaine au 2ème bataillon de la Meurthe, armée du Nord, âgé de 40 ans, natif de De-Lo, dépt de la Manche, domicilié à Rocher-la-Liberré, dépt de la manche, condamné à mort , 27 ventôse an 2 (exact) (le 29 vent d'après le PVE), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à ébranler la fidélité des soldats envers la République, et au rétablissement de la royauté. (W536.d4) (W339.614) (Ex le 28 vent. d'après Sanson. Faux. Ex le 29 vent. Vu SCJ et PVE dans W525.) Noté Vallois

2 AUTRE : déportation

RITOURET-CASTEL (signe L. R. Castel) — RITOURNET-CASTEL ou RITOUREL-CASTEL Louis , ex-garde du corps de Monsieur (W536.d4) (Wallon II) – RITOUREL-CASTEL Louis (dit Vastel), âgé de 33 ans, natif de Versailles, dépt de la Seine et Oise, ex garde du dernier tyran roi, domicilié à Ivry, dépt de l'Eure, condamné à être déporté, le 29 ventôse an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres fanatiques. (PAS VU LE PVE. Normal)

(W339.612) – Condamné avec Leblond à la déportation le 29 vent II — *vdmy*
 LEBLOND (signe) Charles-François, ex-curé d'Ivry-la-Bataille (W536.d4) (Wallon II) —
 LEBLOND Charles François, ex curé d'Ivry, y demeurant, âgé de 33 ans, né à St
 André, dépt de l'Eure, condamné à mort le 29 ventôse an 2, par le tribunal rév. de
 Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres fanatiques qui ont menacé
 les personnes et les propriétés. (Ex. le 29 vent. d'après Sanson) (PAS VU LE PVE)
 (W339.612) Condamné à la déportation le 29 vent II — *vdmy*

1 Autre : renvoyé en détention jusqu'à plus ample informé

LATELISE Grégoire, cloutier, carabinier (acquitté pour Wallon II) — LATELISE
 Grégoire, âgé de 24 ans, cloutier, carabinier au 4ème bataillon des chasseurs français,
 né à Lyon, dépt du Rhône, condamné à mort le 29 ventôse an 2, par le tribunal rév. de
 Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à ébranler la fidélité des
 soldats envers la République, et au rétablissement de la royauté. (Ex. le 29 vent.
 d'après Sanson) (PAS VU LE PVE. Normal) — Grégoire Latelise, 25 ans, cloutier,
 carabinier caporal dans le 3^e bataillon des chasseurs francs (W339.614) *vdmy* —

Libéré le 04 juillet 94

23 mars 94 3 germ. II	2//0/0	Sanson ne mentionne pas POITOU, mais il fut sans doute de la fourmée Exécutés place de la Révolution

467 — 1. **MOULIN** (signe) **cid. Le ROY Jean Nicolas, ci-devant Leroy (PV)**, directeur de la poste
 aux lettres, âgé de 57 ans, natif d'Arville, dépt de la Manche, domicilié à Cherbourg,
 même dépt, condamné à mort, le 3 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris,
 comme conspirateur, en vendant à son profit les bulletins, rapports, lois et autres écrits
 propres à éclairer le peuple français sur ses véritables intérêts, et qui étaient envoyés
 aux fonctionnaires publics, et singulièrement aux représentant du Peuple. (W536.d5)
 (W339.616) (Ex le 3 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.) *vdmy*

468 — 2. **POITOU** (signe) Antoine François, âgé de 64 ans, ex curé de Vaux, natif de Sannerville,
 dépt du Calvados, domicilié à Vaux-du-Bon-Air (Seine et Oise), condamné à mort, le 3
 germinal an 2 (exact), par le Tri. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir dit que l'on
 avait fait mourir Capet innocemment, que tous les Français étaient des gueux, qu'ils
 avaient fait mourir leur père, qu'il regrettait les enfants qui allaient se faire égorger aux
 frontières, que la liberté n'était faite que pour les coquins, et que dans trois mois, l'on
 n'aurait pas de pain. (W536.d5) (W339.615) (Ex le 3 germ. Vu SCJ et PVE dans
 W526.) *vdmy*

LES CORDELIERS - HÉBERTISTES

24 mars 94 4 germ. II	18//1/0	Ordre des exécutions : Descombes, Mazuel, Bourgeois, Armand, Leclerc, Dubuisson, Ducroquet, Kock, Ancard, Preira, Desfieux, Laumur, Proly, Vincent, Momoro, Ronsin, Clootz et Hébert. Exécutés place de la Révolution

<i>Info : Marie Anne Catherine LATREILLE, veuve Quetineau (exécuté le 17 mars), condamnée à mort ce jour, se déclara enceinte, mais fit une fausse-couche et fut exécutée le 11 mai (22 floréal an II). (W339.617, W345.676)</i>

469 — 1. **ANCARD** Jean-Baptiste (24 mars - 4 germ. II) — **ANCARD** Jean Baptiste, âgé de 52 ans,
 né à Grenoble, domicilié à Paris, chaudronnier, coupeur de gants, et depuis la
 révolution, envoyé par Pache à Mayenne; ensuite commissaire adjoint de Ronsin, et
 membre de la commission militaire de Tour; condamné à mort le 4 Germinal an 2
 (exact) par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une
 conspiration tendante à assassiner la convention nationale, pour donner un tyran l'état.
 (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et
 le PVE individuel dans W526.)

470 — 2. **ARMAND** Jean-Antoine-Florent (24 mars 94 - 4 germ. II) — **ARMAND** Jean Antoine
 Florent, élève en chirurgie, domicilié à Paris, condamné à mort comme conspirateur le
 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séante à Paris. (W536.d5) (W339.617) (Ex

- le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 471 — 3. **ANACHARSIS-CLOOTZ** Jean Baptiste dit (SEDUART), né à Clèves en Belgique, homme de lettres, député à la convention nationale, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 4 Germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.) Noté Cloots
- 472 — 4. **BOURGEOIS** Jean Charles, menuisier, et depuis employé dans les bureaux de la Guerre, âgé de 26 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), comme convaincu d'être complice d'une conjuration tendante à assassiner les députés de la Convention, et à donner un tyran au Peuple. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 473 — 5. **DESCOMBES** Antoine, âgé de 29 ans, né à Besançon, dépt du Doubs, garçon épicier domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot, tendant à dissoudre la convention, à assassiner ses membres. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.) Noté Descombles
- 474 — 6. **DESFIEUX** François, âgé de 39 ans, né à Bordeaux, dépt de la Gironde, marchand de vin, domicilié à Paris, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant à dissoudre la convention, à assassiner ses membres, et détruire le gouvernement républicain. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 475 — 7. **DUBUISSON** Pierre Ulric, âgé de 48 ans, homme de lettres, né à Laval, dépt de la Mayenne, commis du conseil exécutif, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant à dissoudre la convention, à assassiner ses membres, et à détruire le gouvernement. — **DUBISSON** Paul, Ecrivain et rév. français né à Laval en 1746 décédé à Paris en 1794. Auteur d'un Abrégé de la révolution des Etats d'Amérique écrit après un séjour en Amérique, ainsi que de tragédies et comédies, il se rallia à la Révolution. Commissaire du Conseil exécutif en Belgique, il y rencontra Dumouriez début mars 1793, peu avant sa thahison et fut lui-même suspecté. Il fut condamné à mort par le tribunal rév. en même temps que les hébertistes, dont il partageait, semble t-il, les positions extrémistes en mars 1794. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 476 — 8. **DUCROQUET** Frédéric Pierre, âgé de 31 ans, né à Amiens, dépt de la Somme, domicilié à Paris, dépt de la Seine, perruquier, parfumeur, commissaire aux accaparements de la section de Marat, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant à dissoudre la convention nationale, à assassiner ses membres, et détruire le gouvernement républicain. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 477 — 9. **HÉBERT** Jacques René, dit **Père Duchesne**, âgé de 35 ans, né à Alençon dépt de l'Orne, domicilié à Paris dépt de la Seine, substitut de l'agent national de la commune de Paris, auteur du journal " du père duchene ", condamné à mort, le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme ayant de complicité avec Ronsin, Monoro, Vincent, Anacharsis, Clootz, et autres conspirateur, tenté de renverser le gouvernement républicain, d'ouvrir les prisons afin de livrer la représentation nationale à la fureur des scélérats détenus, et la République aux horreurs de la guerre civile, par la corruption des mœurs et le renversement des principes sociaux. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 478 — 10. **KOCK ou LECOQ** Jean Conrad, banquier, âgé de 38 ans, né à Heusdal en Hollande, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration d'Hébert, Ronsin, vincent et Momoro, tendant à dissoudre la convention nationale et à détruire le gouvernement républicain. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact.) noté COCK (Ex le 4 germ. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 479 — 11. **LAUMUR** — **LAUMIER** Michel, Paris, colonel — **LAUMIER** Michel, âgé de 63 ans, né

et domicilié à Paris, dépt de la Seine, général de brigade à l'armée des Alpes, ex-commandant de Calicut, aux Indes, et gouverneur de Pondichery, condamné à mort, le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du Peuple français, tendante à Troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres et contre l'exercice de l'autorité légitime, par suite de laquelle des conjurés devaient dissoudre la Représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple, et donner un tyran à l'état. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Noté LAUNUR (Ex le 4 germ. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)

- 480 — 12. **LECLERC** Armand Hubert, Paris, chef de div. au dépt de la guerre — **LECLERC** Armand Hubert, âgé de 44 ans, chef de division au bureau de la guerre, né à Cany, dépt de la Seine Inférieure, ancien archiviste de l'évêché de Beauvais, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration d'Hébert, Vincent, Ronsin et autres, tendante à dissoudre la Convention, et assassiner ses membres, et les patriotes, et détruire le gouvernement républicain. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 481 — 13. **MAZUEL** Albert, cordonnier, chef d'escadron de l'armée rév., né à Lyon, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration d'Hébert, Vincent, Ronsin et autres, tendante à dissoudre la convention, assassiner ses membres, détruire le gouvernement républicain. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 482 — 14. **MOMORO** Antoine François, âgé de 38 ans, imprimeur et admin du dépt de Paris, né à Besançon, dépt du Doubs, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé contre la liberté et la sûreté du Peuple, en armant les citoyens, les uns contre les autres, en cherchant à dissoudre la Convention, assassiner ses membres, et les patriotes. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 483 — 15. **PEREIRA** — **PÉREYRA** Jacques, Paris, manufacturier de tabac — **PEREYRA** Jacques, manufacturier de tabac, natif de Bayonne, dépt des Pyrénées-Orientales, âgé de 51 ans, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français, tendante à troubler l'état par une guerre civil, en armant les citoyens les uns contre les autres, et contre l'exercice de l'autorité légitime, par suite de laquelle, dans le courant de ventôse, des conjurés devaient dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres, les plus patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple et donner un tyran à l'état. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.) Noté Peyrera
- 484 — 16. **PROLY** Pierre Joseph, négociant journaliste, âgé de 42 ans, natif de Bruxelles, en France, depuis 1782, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français, tendant à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, et contre l'exercice de l'autorité légitime : par suite de laquelle des conjurés devaient dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres, et les patriotes détruire le gouvernement républicain s'emparer de la souveraineté du peuple et donner un tyran à l'état. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 485 — 17. **RONSEN** Charles Philippe général de l'armée rév., avant la révolution homme de lettres, âgé de 42 ans, natif de Soisson, dépt de l'Aisne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français, tendant à troubler l'état par une guerre civile en armant les citoyens les uns contre les autres; et contre l'exercice de l'autorité légitime: par suite de laquelle, dans le courant de ventôse, des conjurés devaient dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la

486 — 18.

souveraineté du peuple, et donner un tyran à l'état. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)

VINCENT François Nicolas, Paris, secrétaire du bureau de la guerre — **VINCENT** François Nicolas, secrétaire général du dépt de la guerre, ci-devant clerc de procureur, âgé de 27 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séante à Paris, comme convaincu d'avoir participé à une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français, tendante à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres; et contre l'exercice de l'autorité légitime: par suite de laquelle, dans le courant de ventose, des conjurés devaient dissoudre la Représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple, et donner un tyran à l'état. (W536.d5) (W339.617) (Ex le 4 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)

1 LIBÉRÉ :

LABOUREAU Jean Baptiste, 41 ans, médecin et 1^{er} commis au Comité de santé, demeurant Paris (W536.d5) (W339.617) (acquit 4 germ) *vdmy*

25 mars 94

3//1/0

Exécutés place de la Révolution

5 germ. II

487 — 1.

ROUGANE (signe) de VICVHY Jacques (de **Vichy**), inspecteur des marchandises anglaises, à Dune-Libre, âgé de 63 ans, natif d'Ecurolles, dépt de l'Allier, domicilié à Vichy, même dépt, condamné à mort le 5 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant témoigné ses regrets sur la mort du tyran, disant que l'on allait vivre dans une anarchie, si grande que ce serait le plus fort qui gouvernerait, et lors la levée des 300 000 hommes ayant dit: "voilà bien des hommes, mais indisciplines, qui seront désobéissants et jetteront la confusion dans les armées" et que les députés appelés fédéralistes, étaient des honnêtes gens, et les autres des brigands, notamment Marat. (W536.d5) (W339.618) (Ex le 5 germ. / Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)

488 — 2.

ROUGANE DESBARODINES — Jean, (dit **Desbarodines**), gendarme de la garde du dernier tyran roi, ci-devant chevalier de St Louis, âgé de 52 ans, né et domicilié à Cusset, dépt de l'Allier, condamné à mort le 5 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit, lors de la rareté et cherté du chanvre, qu'il y en avait assez pour pendre tous les membres de la Convention, mais qu'on ne pendait pas des gueux comme ça. (W536.d5) (W339.618) (Ex le 5 germ. / Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)

489 — 3.

ROUGANE BELLEBAT (signe ainsi) Pierre, fils d'Honoré, rentier, sans profession, âgé de 31 ans, né et domicilié à Aigueperse, dépt du Puy-de-Dôme, condamné à mort le 5 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant fortement appuyé son oncle, en disant "buvons à la santé du roi de Prusse" ajoutant "si les bourreaux manquent, je lui offre mes service". (W536.d5) (W339.618) (Ex le 5 germ. / Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)

1 LIBÉRÉ :

CORDIER François Joseph Marie, 38 ans, homme de loi, Villers sous Chalamon, district de Pontarlier (Doub) (W536.d5) (W339.619) (acquit 5 germ) *vdmy* — son acquittement (et non « Liberté Conseil » comme l'indique l'ouvrage réalisé d'après les travaux Campardon) donna lieu à l'arrestation de Montrichard, libéré le 11 floréal II

26 mars 94

5//1/1

Exécutés place de la Révolution

6 germ. II

490 — 1.

LA COUR (de) BALLEROY (signe **La Cour**) — **BALLEROY** Charles-Auguste Lacour de (26 mars 94 - 6 germ. II) — **LACOUR** Charles Auguste, (dit Balleroi), 74 ans, ex marquis, lieutenant général des armées de France, âgé de 74 ans, né et domicilié à Balleroi, dépt du Calvados condamné à mort, le 6 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis extérieurs et intérieurs. (W536.d5) noté BALLERO (W340.621) noté Balleroy

- (Ex le 6 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 491 — 2. **LACOUR de BALLEROY — BALLEROY** François-Auguste Lacour de (26 mars 94 - 6 germ. II) — **LACOUR** François Auguste (dit **Ballerot**), ci-devant noble, maréchal de camp, et commandant de l'ordre de Malte, âgé de 67 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, section Fontaine de Grenelle, condamné à mort, le 6 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis extérieurs et intérieurs. (W536.d5) noté **BALLERO** (W340.621) noté **Balleroy** (Ex le 6 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 492 — 3. **GOUTTES** (noté) — **GOUTTE** Jean Louis, âgé de 54 ans, né à Tullès, dépt de la Corrèze, ci-devant évêque constitutionnel du dépt de la Saône et Loire, ex membre de l'assemblée constituante, condamné à mort le 6 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendant à l'aviilissement de la convention nationale et des autorité constituée.(pour avoir critiqué la politique religieuse de la Convention) (W536.d5) (W340.623) (Ex le 6 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 493 — 4. **JOSEL (PV)** (signe : **Joizel**) — **JOISEL** Denis, âgé de 42 ans, né à Montdétour, garde des biens nationaux, ci-devant attaché à Monsieur, frère du tyran roi, domicilié à Boissizelles-Bertrand, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort, le 6 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à provoquer la royauté et l'aviilissement des autorités constituées. (W536.d5) (W340.624) (Ex le 6 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 494 — 5. **THIRY** (signe **Thirÿ**) Etienne, âgé de 24 ans, maréchal-des-logis au 8ème régiment des hussards, natif de Sedan, dépt des Ardennes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant usurpé le titre et les fonctions de commissaire du comité de salut public, et sous ces qualifications, d'avoir exercé une autorité arbitraire et vexatoire. (W536.d5) noté **THYRRI** (W340.622) (Ex le 6 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)

Info : Etienne Thirÿ fut exécuté ce jour pour s'être fait passer pour un commissaire de la Convention. Sa compagne Catherine Minmant fut acquittée mais gardée en détention comme suspecte. (W340.622)

1 LIBÉRÉ :

BEURDOUCHE (signe) — **BOURDOUCHE** Jean-Nicolas, 50 ans, cultivateur à Magivrot (Vosges) (W536.d5) (W339.620) (lib 6 germ II) *vdmy*

1 AUTRES : dét jusqu'à la paix dans une prison de la Meurthe (Nancy)

MINMANT (signe) ou **NEIMANT** Catherine, 21 ans, ouvrière en linge et comédienne, demeurant à Nancy, acquittée de l'accusation de complicité avec Thiry, mais suspecte de par ses relations avec lui (W536.d5) (W340.622) (acquit 26 germ) *vdmy*

27 mars 94

3//11/4

Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

7 germ. II

- 495 — 1. **CHAMBORANT** (signe) ou **CHAMBORAN** Marie Catherine, ex carmelite, âgée de 59 ans, née à Confolens, dépt de la Haute Vienne, domicilié à Françiade (St Denis), dépt de la Seine, condamnée à mort le 7 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice, pour avoir entretenu des intelligences et correspondance avec les ennemis de l'extérieur. (W536.d5) (W340.628) (Ex le 7 germ., à 16 h. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 496 — 2. **LAMBERTYE** (signe) Claire Magdelaine, **femme Villemain** (signe), âgée de 44 ans, née à Mont-Luçon, ex noble, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, rue de Provence, condamnée à mort le 7 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. à Paris, comme convaincue d'avoir en 1791 et 1792, pratiqué des manœuvres avec les Polignac, les Lamberty, tendantes à favoriser les ennemis de la France. (W536.d5) (W340.625) (Ex le 7 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 497 — 3. **MOREAU** (signe) Henry, homme de loi, âgé de 67 ans, né à Montpellier, dépt de l'Hérault, officier municipal de Lille, ci-devant accusateur public militaire près le point central de l'armée du Nord, domicilié à Arras, dépt du Pas-de-Calais, condamné à mort, le 7

germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes à soustraire le tyran au supplice qu'il avait mérité. (W536.d5) (W340.626) (Ex le 7 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)

11 LIBÉRÉ :

BOURDET(signé) Bernard Richard, 63 ans, dirR du bureau de poste de Pontaudemer (W536.d5) (W340.627) (acquitté 7 germ) *vdmy*

DAVIGNON (signé) Antoine, 53 ans, cordonnier à Paris (W340.630) (acquitté 7 germ) *vdmy*

THOMASSIN (signé) François-Louis, 14 ans, demeurant chez sa mère, son père étant cavalier de la République (W536.d5) (343.653) (lib 7 germ) *vdmy*

MAFFIOLI (signé) Jean-Pierre, 40 ans, défenseur officieux à Nancy (W536.d5) (343.653) (lib 7 germ) *vdmy*

FROMENT (signé) Marie-Jeanne, femme Maffioly (signé Maffioli), 30 ans, demeurant à Anecy (W536.d5) (343.653) (lib 7 germ) *vdmy*

CLÉMENT (signé) Dominique, 61 ans, facteur au bureau des messageries de Nancy (W536.d5) (343.653) (lib 7 germ) *vdmy*

FROMENT (signé) Nicolas, 64 ans, receveur des finances à Nancy (W536.d5) (343.653) (lib 7 germ) *vdmy*

WATHIE FROMENT (signé) ou WATHIER Jeanne, femme FROMENT, 55 ans, demeurant avec son mari (W536.d5) (343.653) (lib 7 germ) *vdmy*

CRIQUE (signature de sa femme) Humbert (signé Humbert), 42 ans, facteur au bureau des diligences de Nancy (W536.d5) (343.653) (lib 7 germ) *vdmy*

CALLOT Marguerite, femme CRIQUE (signé) ou CRIC, 46 ans, demeurant avec son mari (W536.d5) (343.653) (lib 7 germ) *vdmy*

PERNET (signé) Marie-Cécile, 30 ans, cuisinière de Froment, à Nancy (W536.d5) (343.653) (lib 7 germ) *vdmy*

1 AUTRE : non-lieu et gardé en détention

LAURENT Louis-Alexis, 31 ans, directeur des messageries ... à Nancy (W536.d5) (343.653) (non-lieu + dét 7 germ) *vdmy* — **libéré le 26 avril 94**

3 AUTRE : 6 heures d'exposition + 6 ans de fers

MONET (signé) Jean, 34 ans, fabricant de sabres à Paris (W340.629) (6 ans de fers 7 germ) *vdmy*

PAVY (signé) Pierre Joseph, marchand de tabac, âgé de 30 ans, natif d'Arras, dépt du Pas-de-Calais domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme marchand d'argent, le 7 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W340.629) (6 ans de fers 7 germ) *vdmy*

THOMAS (signé) Nicolas, se disant marchand de tabac à la Vilette, près de Paris, âgé de 33 ans, natif de Comble, dépt de la Somme, condamné à mort comme vendeur d'argent, le 7 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W340.629) (6 ans de fers 7 germ) *vdmy*

Info : Le 7 germinal an II, le Tribunal assemblé en la Chambre du Conseil statua qu'il n'y avait pas lieu à accusation contre Louis-Alexis Laurent (31 ans, directeur des messageries à Nancy, accusé du vol de 200.992 livres dont il se disait lui-même victime), Thomassin, Clément, la fille Pernet, les Maffioli, les Froment et les Crique, et ordonna expressément la libération de toutes ces personnes (W536.d5, W343.653). Laurent, qui n'était pas cité parmi les personnes à libérer fut acquitté et libéré un mois plus tard, le 26 avril (7 floréal) (W537.d2, W353.732). J'ai le jugement sous les yeux. J'ignore pourquoi Campardon date la libération de toutes ces personnes (Laurent compris) du 18 germinal an II (sauf Thomassin, 7 germinal).

28 mars 94

2//1/0

Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

8 germ. II

498 — 1.

PERNET (signé) Jacques, ex chevalier de St Louis, capitaine de dragons, cultivateur, âgé

de 56 ans, natif de Bar-sur-Aube, domicilié, à Trancault, près Nogent sur Seine, dépt de l'Aube, condamné à mort le 8 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant dit qu'un député de la Convention des environs de Besenil venait d'acheter pour neuf cents mille livres de biens; où il les avait pris, et s'il ne les avait pas volé depuis 5 ou 6 mois qu'il était à la Convention, et qu'on ne mettait jamais d'honnêtes gens en place. (W536.d5) (W341.633) (W341) (Ex le 8 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)

- 499 — 2. **PEUSSELET (signe) ou PEUSSETEL (PV)** Jean Baptiste, âgé de 64 ans, ci-devant capucin, natif d'Aix, dépt de la Haute Saône, domicilié à Gray, même dépt, condamné à mort le 8 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir cherché à ébranler la fidélité des volontaires qui allaient se réunir aux armées française, et les engager à se ranger dans le parti de ses ennemis. (W536.d5) (W340.631) (Ex le 8 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)

1 LIBÉRÉ :

DEVILLARS (signe) Claude-Antoine, 16 ans, de Gray (Haute Saône) (W536.d5) (W340.632) (acquitt 8 germ) *vdmy*

29 mars 94

6/3/1

Exécutés place de la Révolution

9 germ. II

- 500 — 1. **ADAM (signe)** Jacques Nicolas, âgé de 36 ans, né à Paris, ex-religieux bénédictin, domicilié à Paris, condamné à mort le 9 germinal, an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme fanatique pratiquées en 1792-93, à Paris rue St Martin, tendant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation, et en montrant dans le secret des objets de superstition, et des signes de royauté. (W536.d5) (W341.634) (Ex le 9 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 501 — 2. **COLLIGNON (signe) ou COLIGNON** Jean Baptiste, imprimeur, âgé de 61 ans, né et domicilié à Metz(rue derrière le Palais), dépt de la Moselle, condamné à mort le 9 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur en imprimant et distribuant des ouvrages tendants à ébranler la fidélité des citoyens. (W536.d5) (W341.636) (Ex le 9 germ. / Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 502 — 3. **COURTIN (signe)** Jean Baptiste, ex bénédictin, âgé de 79 ans, né à Roanne et domicilié à Paris (au ci-devant prieuré de St Martin des Champs), dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 9 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) (W341.634) (Ex le 9 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 503 — 4. **HARELLE jeune (signe)** Jean vallery Marie, marchand âgé de 30 ans, né et domicilié à l'Aigle, dépt de l'Orne, condamné à mort, le 9 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d5) (W341.635) (Ex le 9 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 504 — 5. **MEFFRE (signe)** Joseph-Antoine, âgé de 59 ans, ci-devant religieux de l'ordre des Bénédictins, ci-devant maître des novices dudit prieuré St Martin, né à Aubignon (Drôme), demeurant à St Martin des Champs, convaincu d'avoir, à Paris particulièrement, rue Martin, dans le courant des année 1792 & 1793, pratiqué des manœuvre fanatiques, tendantes à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation... condamné à mort le 9 germinal (W536.d5) (W341.634) (Ex le 9 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 505 — 6. **POIRÉ (signe) ou POIRIÉ** François, huissier à la convention nationale, ci-devant, domestique de Talleyrand-Perigord, puis de la Polignac, né à Outrebois, domicilié à Paris, 1023 rue St Dominique, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les Anglais, au moyen desquelles ils ont été instruits de plusieurs des plans du gouvernement français, et des mesures secrètes de la Convention de ses comités et du pouvoir exécutif. (W536.d5) (W341.638) (Ex le 9 germ. / Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)

3 LIBÉRÉS :

LAURY (signe) ou LORRY Jean-Louis, cultivateur à Trancault, près de Noyon sur Seine (W536.d5) (W341.637) (lib 9 germ) *vdmy*

MARQUOT (signe) ou MARCOT Jean-Baptiste, 34 ans, cordonnier à Trancault (W536.d5) (W341.637) (lib 9 germ) *vdmy*

POTTIER (signe) ou POTHIER Pierre, ex-employé du garde meuble, limonadier plaine des Sablons (W536.d5) (W341.639) (acquit 9 germ) *vdmy*

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix

PELLERIN (signe) Jean-Pierre, dit CHANTREL (interro) ou CHANTEREINE, ex-contrôleur du garde meuble, entrepreneur de la manuf de plaques, Paris (W536.d5) (W341.639) (dét 9 germ) *vdmy*

Info : Le dossier Jean Louis Laury (noté Lorry), 24 ans, cultivateur, et Jean-Baptiste Marquot (noté Marcot), 34 ans, cordonnier, tous deux habitants de Trancault (Aube), ne contient que le jugement de la Chambre du Conseil du 9 germinal ordonnant leur mise en liberté (W341.637). Leurs interrogatoires se trouvent dans le dossier de Pernet, exécuté la veille (W341.633).

31 mars 94 11 germ. II	7/1/0	Luppé avait été condamnée le 15 frimaire mais s'était déclarée enceinte. Exécutés place de la Révolution

- 506 — 1. **BARBOTAN** (signe) Joseph-Clair-Carris (31 mars 94 - 11 germ. II) — **BARBOTON** Joseph Claire, âgé de 71 ans, né à Bonnet, dépt du Gers, ex comte, député à l'assemblée constitutionnel, domicilié à Bonnet, canton de Nogaro, même dépt, condamné à mort comme conspirateur le 11 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir fait passer aux émigrés une somme de 35.000 livres d'une part et 2.900 livre de l'autre. (W536.d5) (W342.644) (Ex le 11 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 507 — 2. **GAILLARD** (signe) Philippe Bathélemi Simon, garçon papetier, âgé de 26 ans, né à Cormeille en Parisis, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 11 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., ayant tenu lors du recrutement pour le dépt de l'Eure, des propos tendant à ébranler la fidélité des citoyens envers la République. (W536.d5) (W341.642) (Ex le 11 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 508 — 3. **HOLLEZ** (signe) **ou HOLLET** — **HALLET (PV)** Jean François, bijoutier en cuivre, âgé de 34 ans, né à Luciennes, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 11 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d5) (W341.641) (Ex le 11 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.) Noté Hollet
- 509 — 4. **LAVERGNE CHAMPLORIER** (signe) **ou LAVERGNE-CHAMP-LAURIER** — **LAVERGNE CHAULOZIER** (PV) Louis François, âgé de 50 ans, né et domicilié à Angoulême dépt de la Charente, ci-devant, capitaine au cinquième régiment, ensuite lieutenant-colonel commandant militaire à Longwy, condamné à mort, le 11 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir des intelligences avec les ennemis de la France, pour leur livrer les frontières, principalement Longwy. (W536.d5) noté CHANLORIER (W341.640) (Ex le 11 germ. d'après Sanson. Exact. noté DELAVERGNE-CHAMPLAURIER Vu SCJ et PVE dans W526.)
- 510 — 5. ****LUPPÉ** Charlotte Félicité, femme du marquis de **Charry**, âgée de 27 ans, née à Versailles, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le **15 frimaire an 2** (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'émigration, et sur sa déclaration de grossesse, le tribunal a sursis à son exécution; mais elle a été ex. quelque temps après. — convaincue d'émigration le 14 frimaire (non, le 15 frimaire), s'est déclarée enceinte, sursis accordé le 16 frimaire, transférée à la Salpêtrière le 19 frimaire. Sa déclaration étant mensongère elle fut ex. le 11 germinal. (W300.298) (cond. 15 frim. Vu la SCJ datée du 11 germ. dans W526. Ex le 11 germ. Vu le PVE dans le dossier 298. début de 1^{ère} partie)
- 511 — 6. **NÈGRE** (signe) Jean ou Joseph, ci-devant fermier de Barbotan, ex comte, ex constituant, âgé de 61 ans, né à Havange, dépt du Lot, domicilié à Bezai, dépt du Lot et Garonne, condamné à mort le 11 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir eu des intelligences avec les ennemis extérieurs de la République.

- (W536.d5) (W342.644) (Ex le 11 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.) Noté Négre
- 512 — 7. **RESNIER** (signe) ou **REGNIER** Victoire, **femme LAVERGNE** (signe), âgée d'environ 26 ans, native d'Angoulême, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 11 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant crié " Vive le roi " dans l'une des salles qui précède celle de l'audience du tribunal où elle venait d'assister au jugement de mort rendu contre son mari, et afin de terminer ses jours avec lui. (W536.d5) (W342.643) (Ex le 11 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.) Notée Victoire Regnier

1 LIBÉRÉ :

PERDEREAU (signe) Pierre René, 15 ans 10 mois, garçon orphèvre à Paris (W341.641) (acquit 11 germ) *vdmy*

1 ^{er} avr. 94	4/1/0	Exécutés place de la Révolution
12 germ. II		
513 — 1.	BROCHET (signe) dit SAINT PREST Antoine — noble, garde du roi, né en 1769, concanné pour avoir conspiré le 10 août — BROVHET Antoine (dit Saint Prest), âgé de 25 ans, né à Paris, ex noble et garde du dernier tyran roi, domicilié à Gray, canton de la Ferté-Bernard, dépt de la Sarthe, condamné à mort comme conspiration, le 19 germinal an 2 (non, le 12), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir conspiré dans la journée du 10 août 1792. (W536.d5) (W343.661) (Ex le 12 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)	
514 — 2.	COLIVET (signe) — COLLIVET Louis Simon, âgé de 25 ans, natif de Lagny, dépt de la Seine et Marne, domicilié à Paris, condamné à mort le 12 germinal 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice du roi et de ses suppôts aux journées des 20 juin et 10 août 1792. (W536.d5) (W343.660) (Ex le 12 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.)	
515 — 3.	SALABERRY (signe) ou SALABERY ou SALLABERY Charles Victor François, ex-noble, ex président de la chambre des comptes, juge de paix, ensuite officier municipal de la ville de Blois, âgé de 62 ans, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Blois dépt de Loire et Cher, condamné à mort le 12 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances et intelligences contre-rév. tendantes à faire livrer la ville de Blois aux rebelles de la Vendée. (W536.d5) (W342.645) (Ex le 12 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526.) Notée Sallabery	
516 — 4.	SCHNEIDER (signe) Euloge, prêtre allemand, vicaire épiscopal, commissaire civil é l'armée, accusateur publique du tribunal criminel du dépt du Bas-Rhin, âgé de 37 ans, natif de Vièpeld, domicilié à Strasbourg, dépt du Bas-Rhin, condamné à mort le 12 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir, par des vexation, et concussions immorales et cruelles envers les citoyens, par l'abus le plus révoltant et la plus sanguinaire du nom et des pouvoirs d'une commission rév. opprimé, volé, assassiné, ravi l'honneur, la fortune et la tranquillité des familles paisibles. — SCHNEIDER Jean Georges dit Euloge, ex franciscain, vicaire de l'évêque constitutionnel de Stasbourg, anton Brendel, condamné à mort par le tribunal rév. de Paris, le 1er avril 1794 pour complot inspiré de l'étranger en Alsace. (W536.d5) (W343.662) (Ex le 12 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE dans W526. Noté SCHENEIDER)	

1 LIBÉRÉ :

BOUVENOT Henri Gabriel Bonnaventure, lieutenant de gendarmerie (W536.d5) (W342.646) (acquit 12 germ) *vdmy* — **Il n'y a dans le dossier que les pièces du jugement ; pas d'interro**

2 avr. 94	1/1/0	Exécuté place de la Révolution
13 germ. II		
517 — 1.	MARQUET (signe) ou MASQUET Jean, marchand de bœufs, âgé de 27 ans, natif de Civay, dépt de la Charente, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 13 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., pour avoir vendu à un prix	

excessif les bestiaux destinés pour l'approvisionnement de Paris, et empêché l'arrivages des subsistances. (W536.d5) (W342.647) (Ex le 14 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 13 germ. Vu SCJ et PVE dans W526.)

1 LIBÉRÉ :

MONTAZEL (signe) ou MONTAZE Pierre, 43 ans environ, né à St Geniest (Dordogne), marchand de bœufs, demeurant ordinairement à St Geniest, arrêté au 248 rue de la Harpe (à Paris ?) (W536.d5) (W342.647) (acquitt 13 germ) *vdmy*

Info : Pierre Montazel (non Montazet) fut bien acquitté ce jour. Mais la dernière pièce de son dossier est un jugement de la Chambre du Conseil du 24 brumaire an III (14 novembre 1794) commençant par ces mots : « Vu la requête présentée par Pierre Montazet, acquitté par jugement du 22 Thermidor d^{er} [9 août], par laquelle il réclame la remise des différentes pièces [...] » (W342.647)

LES INDULGENTS – DANTONISTES

Exécutés place de la Révolution

Enterrés près la barrière de Monceaux (Errancis ?)

5 avr. 94
16 germ. II

15/1/0

- 518 — 1. **BASIRE** (signe) Claude (5 avr. 94 - 16 germ. II) — **BAZIRE** Claude député à la convention nationale de Paris, demeurant 17 rue St Pierre Montmartre, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme tendante à avilir la convention nationale, détruire par la corruption le gouvernement républicain et pour avoir voulu favoriser la conspiration de l'étranger. (**ex. le jour même**) — **BAZIRE** Claude, âgé de 29 ans, né à Dijon, ex commis aux archives des états de Bourgogne, député à la convention nationale, domicilié à la Ferrière, canton de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme l'un des auteurs d'une conspiration tendante à avilir la représentation nationale et détruire, par la corruption le gouvernement républicain. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 519 — 2. **CHABOT** (signe) François, ex capucin, âgé de 35 ans, natif de St Geniez-Dol, dépt de l'Aveyron, député du dépt de Loire et Cher à la convention nationale de Paris, demeurant rue d'Anjou St Honoré, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme tendante à avilir la convention nationale, détruire par la corruption le gouvernement républicain et pour avoir voulu favoriser la conspiration de l'étranger. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 520 — 3. **DANTON** (signe) Georges Jacques, âgé de 34 ans, natif d'Arcis-sur-Aube, dépt de l'Aube, ex homme de loi, ex avocat aux ci-devant conseils du roi, domicilié rue de Marat à Paris, député à la Convention national, du dépt de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration tendante à détruire la représentation nationale, le gouvernement républicain et rétablir la monarchie. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu la SCJ individuelle dans W526.) (Pas de PVE dans le dossier ni dans W526.)
- 521 — 4. **DELAUNAY** (signe **Delaunay d'Angers**) — **DELAINAY** Joseph Nazaire, âgé de 32 ans, né à Angers, dépt de Mayenne et Loire, homme de loi dépt à la convention nationale, domicilié à Paris, 547 bd Montmartre, condamné à mort, le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un système de corruption relatif à la compagnie des Indes et convaincu d'avoir poussé à la hausse et à la baisse, et d'avoir travaillé à deux projets de décrets favorables à ses vue. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 522 — 5. **DESMOULINS** (sign **Camille Desmoulins**) Benoît Camille, âgé de 34 ans, natif de Guise, dépt de l'Aisne, homme de lettre, domicilié rue du Théâtre Français à Paris, dépt de la Seine, député à la Convention nationale, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un conspiration tendante à rétablir la monarchie, à détruire la Représentation nationale, et le gouvernement républicain. — **CAMILLE-DESMOULINS** Benoît, âgé de 33 ans, natif de Guise, dépt de l'Aisne, homme de lettres, député à la Convention nationale, domicilié à Paris, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot

tendant à dissoudre la Convention, à rétablir la monarchie et à détruire le gouvernement républicain. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

- 523 — 6. **DIEDERICHSEN** (signe) **ou DESDERICHEN** (PVE) — **DEISDERICHEN** — **DIDERICESEN** Jean Frédéric, âgé de 41 ans, natif de Luterbourg, avocat du roi de Danemark, demeurant en France depuis 2 ans, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction Danton, tendante à détruire la convention égorger les patriotes, les comités générale, et les Jacobins. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 524 — 7. **D'ESPAGNAC** — **SAHUGUET D'ESPAGNAC** Marc René (dit **Despagnac**), abbé, fournisseur des armées, âgé de 41 ans natif de Brive, dépt de la Corrèze, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans une conspiration tendante à diffamer, à avilir la représentation nationale, et à détruire par la corruption le gouvernement républicain. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 525 — 8. **FABRE-D'ÉGLANTINE** (signe) Philippe François, homme de lettres, et député à la Convention nationale, âgé de 39 ans, natif de Carcassonne, domicilié rue de la Ville l'Evêque à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév., séante à Paris, comme conspirateur, en trafiquant de ses opinions, et en devenant auteur du complot de la suppression et de la falsification du décret du 17 vendémiaire, concernant la compagnie des Indes. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 526 — 9. **FREY** (signe **Freÿ**) Siegmund Gotelob Junius, ex noble, ex baron, âgé de 36 ans, né à Brimm en Moravie, domicilié à Vienne en Autriche, et depuis deux ans à Paris, 19 rue d'Anjou faubourg st Honoré, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger et de la conjuration contre le Peuple Français et sa liberté, ladite conjuration tendante à diffamer et avilir la représentation nationale, et à détruire le gouvernement républicain, par le gouvernement républicain, par la corruption et par la falsification des décrets. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 527 — 10. **FREY** (signe) Emmanuel, ex noble, ex baron, âgé de 27 ans, né à Brimm en Noravie, frère de Junius Frey, domicilié à Vienne en Autriche, et depuis deux ans à Paris, meme adresse que son frère, dépt de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger et de la conjuration contre le Peuple Français et sa liberté, ladite conjuration tendante à diffamer et avilir la représentation nationale, et à détruire le gouvernement républicain, par le gouvernement républicain, par la corruption et par la falsification des décrets. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 528 — 11. **GUZMAN** (signe) **ou GUSMAN** André Marie, âgé de 41 ans, ci-devant officier dans les troupes françaises, né à Grenade en Espagne, naturalisé français en 1781, vivant de son revenu, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort, le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur et complice de d'Orléans, Dumourier, pour massacrer les patriotes, les comités de salut public et de sûreté générale, et les Jacobins. — **GUZMAN** Andrés Maria (de), Né à Grenade en 1752, guillotiné à Paris le 5 avril 1794. D'une illustre famille de la noblesse espagnole, Guzman fait ses études à l'Ecole militaire de Sorèze et obtient la nationalité française en 1781. Il sert quelque temps dans les armées de la Révolution, mais préfère revenir à Paris au début de 1793. Menant grand train - on a dit qu'il était propriétaire d'une maison de jeu au Palais-Royal - il s'abouche avec Hébert, Marat et devient un des agitateurs les plus actif de la Commune de Paris. Un des plus acharnés contre les Girondins, il est baptisé "don Tocsinos" pour avoir fait sonner le tocsin, le 31 mai 1793, afin d'ameuter la foule. Aventurier, pêcheur en eau trouble, soupçonné par Mathiez d'avoir été un agent de l'étranger, protégé du marquis de Girardin tout en étant le Saint-Just de Marat, Guzman est arrêté et condamné "comme conspirateur, ayant d'abord été complice de d'Orléans et Dumourier; puis ayant voulu massacrer les patriotes des Comités de salut public, de

sûreté générale et des Jacobins". En fait, Robespierre voulait se débarrasser d'un redoutable démagogue et d'un agitateur remarquable dont il ne contrôlait pas les activités. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)

529 — 12. **HERAULT de SEHELLES** Marie Jean, âgé de 34 ans, né à Paris, député à la convention nationale, ex noble, ex avocat général au ci-devant parlement de Paris, ci-devant membres du tribunal de cassation, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort, le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme auteur ou complice d'une conspiration tendante à rétablir la monarchie, à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

530 — 13. **LA CROIX — DELACROIX** (signe) Jean François, député du dépt de la Haute Vienne à la convention nationale, âgé de 40 ans, natif de Pont-Audémer, ci-devant homme de loi, domicilié à Paris, rue St Lazare n° 6 chaussée d'Antin, condamné à mort, le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration tendante à rétablir la monarchie, à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

531 — 14. **PHILIPPEAUX** (signe) Pierre (Nicolas), député à la Convention nationale par le dépt de la Loire, natif de Femère, même dépt, âgé de 35 ans, domicilié rue de l'Echelle à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans une conspiration tendante à détruire le gouvernement républicain et la représentation nationale. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

532 — 15. **WESTERMANN** (signe) — **WESTERMANN** François Joseph, général de brigade (armée de l'Ouest), natif de Molsen, dépt du Bas-Rhin, âgé de 40 ans, domicilié 63 rue Melée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans une conspiration tendante à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain. (W536.d5) (W342.648) (Ex et cond. le 16 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

1 LIBÉRÉ :

LULLIER Louis-Marie, homme de loi, agent national de Paris (W536.d5) (W342.648, 3°) (acquit 16 germ) *vdmy*

6 avr. 94

3/1/1

Exécutés place de la Révolution

17 germ. II

533 — 1. **BARON dit CHANNOIR** (sign *Channoiv*) ou **CHANNOIS** Philippe (6 avr. 94 - 17 germ. II) — **BARRON** Philippe, (dit Chanoirà, ex-noble, domicilié à Genillé, canton de Loches, dépt de l'Indre et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 17 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séante à Paris. (W536.d5) (W342.649) (Ex le 17 germ. d'après Sanson. Exact. Noté BRRON de CHALNOIR.) (Ex et cond. le 17 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

534 — 2. **HANAPIER DESORMES** (signe) — **HANAPIER** — **HANNAPIER** Louis, (dit Desormes), âgé de 45 ans, cultivateur, ci-devant maître particulier des eaux et forêts de Beaugency, né à Orléans, dépt du Loiret, domicilié à St Hilaire-St Mesmin, même dépt, condamné à mort, le 17 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-rév., et dit que nous aurions un roi avant le premier mai. (W536.d5) (W342.651) (Ex le 17 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

535 — 3. **REIGNÉ** (signe) ou **REIGNIER** (PVE) **REIGNIER** Pierre, tailleur d'habits, âgé de 38 ans, né et domicilié à Pontoise, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 17 germinal an 2 (pas le 16), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu, depuis l'exécution de Capet, des propos tendants à rétablir la royauté. (W536.d5) (W342.650) (Ex et cond. le 17 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

1 LIBÉRÉ :

BOIROT Antoine, 50 ans, homme de loi, directeur de la poste de Clermont-Ferrand

1 AUTRE : acquitté, reste en détention

FOUQUEREL (signe) ou FOUQUERET François Thomas, 46 ans, ex-officier municipal de Verdun, ex-vicaire, aumonier dans un régiment de dragon, deumérant à Verdun (W536.d5) (W342.652) (dét 17 germ) *vdmy*

7 avr. 94 18 germ. II	10//2/0	MONTARGIS (Loiret) Exécutés place de la Révolution
536 — 1.	BIZOT (signe) ou MIZOT François Joseph (pas François Marie), âgé de 50 ans, né à Besançon, y demt, ingénieur, ex maire de Montargis, dépt du Loiret, condamné à mort comme conspirateur, le 18 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W343.658) (Ex le 18 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)	
537 — 2.	DROUILLARD (signe) Drouillard Senonnes Suzanne, femme du ci-devant marquis Lamotte de Senonnes , âgée de 36 ans, native de St Dominique, dépt de la Mayenne, domiciliée à Bonneuil, dépt de la Seine, condamnée à mort le 18 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W536.d5) (W343.654) (Ex le 18 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)	
538 — 3.	JULLIEN (signe) ou JULIEN Jean François — chirurgien, officier municipal de Montargis (45) (W343.658) (Ex le 18 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)	
539 — 4.	LACOREE Elisabeth Thérèse, veuve Pericard (signe), 69 ans passés, veuve de Pericard, ex-maître des comptes, belle-mère de St Germain d'Apchon (ex ce jour), demeurant avec lui à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 18 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W536.d5) (W343.657) (Ex le 18 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)	
540 — 5.	LAMOTTE SENONNES François Pierre (dit Senonnes), François Pierre, ex noble, domicilié à Bonneuil, dépt de la Seine, condamné à mort le 18 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d5) (W343.654) (Ex le 18 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)	
541 — 6.	LAVILETTE (signe) Charles Léonard, admin du district de Montargis, âgé de 45 ans, natif de Clamecy, ci-devant, président de l'élection, depuis juge du district domicilié à Montargis, dépt du Loiret, condamné à mort, le 18 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de manœuvres pratiquées de la part du tyran roi et de ses suppôts dans l'intervalle du 20 juin au 10 août 1792. (W343.658) (Ex le 18 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)	
542 — 7.	MOUZIN (signe) Jean Joseph, âgé de 28 ans, notaire, domicilié à Dijon dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 18 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant eu des intelligences avec les ennemis extérieures avec les ennemis extérieurs de la République. (W536.d5) noté Jean Joseph (W343.655) (Ex le 18 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)	
543 — 8.	PELEC VARENNE(S) (signe) ou PELÉ (DE)VARENNE(S) Marie Joseph Hippolite, ci-devant receveur particulier des finances, depuis receveur de district, natif de Sens, âgé de 53 ans, domicilié à Montargis, dépt du Loiret, condamné à mort le 18 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, en rédigeant et signant une adresse liberticide, envoyée au tyran roi, contre le peuple, sur les événements du 20 juin 1793. (W343.658) (Ex le 18 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ individuelle, noté Pelé Devarenne, et le PVE individuel, noté Pelé Varenne, dans W526.)	
544 — 9.	PERRUCHOT (signe) ou PERUCHOT (PVE) Bernard, notaire, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 18 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir eu des intelligences avec les ennemis extérieures de la République. (W536.d5) (W343.655) (Ex le 18 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)	
545 — 10.	ST-GERMAIN DAPECHON (AA) (signe Dapchon) — DAPECHON Antoine Louis Claude — SAINT-GERMAIN Antoine Louis Claude (dit Dapchon), ex marquis, maréchal de camp, âgé de 45 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 18 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur.	

2 LIBÉRÉS :

GOUARD (signe) ou GONARD Sylvain, 41 ans, ex-fondeur à la Monnaie, serrurier, invalide de la marine, gendarme à cheval à la Résidence (Loiret) (W536.d5) (343.656) (acquit 18 germ) *vdmy*

FAURE (signe) Jean Louis, 60 ans, imprimeur rue Helvétius (W536.d5) (W344.670) (lib 18 germ) *vdmy*

8 avr. 94 7//1/0

Exécutés place de la Révolution

19 germ. II
546 — 1.

AGRON de MARSILLY (sign : de Mascilly, veuve decheüilly) Jeanne, **veuve Chevilly**, domiciliée, à Paris, rue de la Harpe, section Beaurepaire, condamnée à mort comme contre-rév., le 19 germinal, an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris (W536.d5) notée MARSILLY, veuve CHENILLY (W344.665) (Ex le 19 germ. d'après Sanson. Exact. Vu le PVE dans le dossier, dernière pièce. La SCJ est dans le carton W526.)

547 — 2.

DANQUECHIN DORVAL (signe **Danquechin**) Jean Pierre (dit Dorval), ex noble, officier municipal, âgé de 40 ans, domicilié à Montreuil, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 19 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. le 19 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) noté DANGUESEIN (W344.668) (Ex le 19 germ. d'après Sanson. Exact. (Noté DAUQUECHIN) Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

548 — 3.

DANQUECHIN (signe) Louise Adélaïde, **femme Lardin**, ex noble, âgée de 27 ans, née à Montreuil, dépt de la Seine, condamnée à mort le 19 germinale an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W536.d5) notée Louis Adélaïde DANGUESEIN (W344.668) (Ex le 19 germ. d'après Sanson. Exact. (Notée DAUQUECHIN) (Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

549 — 4.

DOIRY — BOIRY (interro) — BORRY — COIRY (PV) Angélique, femme de Pierre Antoine **Bonfant** (signe), âgée de 50 ans, née à Douay, dépt du Nord, femme de chambre de la femme Hervilly, ex noble, domicilié à Daignecourt, dépt de la Somme, condamnée à mort le 19 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis de la République. — **DOIRY** Angélique, femme Bonfaut, femme de chambre, domiciliée à Daignecourt, dépt de la Somme, condamnée à mort comme conspirateur le 19 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) (W343.659) notée BONFANT Angélique Catherine, femme BOIRRY (Ex le 10 germ. d'après Sanson) (Ex le 19 germ. d'après Sanson, notée BOISY Anne Catherine, femme Bonfaut.) (Ex et cond. le 19 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.) notée Coiry femme Bonfant

550 — 5.

GAUDRON (signe) — **GAUDON** (PVE) — **GAURON** Joseph Louis, ex curé, domicilié à Nigron, dépt de l'Indre et Loire, condamné à mort le 19 germinal an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. — **GRINDON** Joseph Louis, âgé de 27 ans, né à Limeray, dépt d'Indre et Loire, ex curé constitutionnel de la commune de Négron, même dépt, condamné à mort le 19 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir en 1792 et 1793 tenu des propos tendant à provoquer la dissolution de la représentation nationale, et des autorités constituées. (W536.d5) noté GAUDRON (W344.667) (Ex le 19 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

551 — 6.

GAMPTTEL (signe) **ou GEMPTEL** Guillaume, cuisinier, âgé de 26 ans, né à Bresse, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 19 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séante à Paris, comme marchand d'argent ; ce qui établissait entre l'assignat et le numéraire une différence tendance à discréditer les assignats. (W536.d5) (W344.664) (Ex le 19 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

552 — 7.

LARDIN (signe) Pierre Saturnin, vigneron, âgé de 31 ans, né à Nogent-sur-Marne, domicilié à Montreuil, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 germ an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d5) (W344.668) (Ex le 19 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

Info : Guillaume GAMPTEL, exécuté ce jour, avait été mis en accusation avec les frères Mangin, condamnés et exécutés le 22 février 1794, mais aucune décision ne semble avoir été prise alors à son sujet. (W328.540, W344.664)

1 LIBÉRÉ :

THIERRY (signe) Michel, 37 ans, préposé des subsistances à Bar-sur-Ornain (W536.d5) (W344.666) (acquit 19 germ II) *vdmy*

9 avr. 94

0/1/0

20 germ. II

1 LIBÉRÉ :

LONGPRÉ (signe) Jean Baptiste, 25 ans, payeur de l'administration de l'habillement, demeurant 238 rue Dominique (W536.d5) (W344.669) (lib 20 germ II) *vdmy*

12 avr. 94

1/2/0

Exécuté place de la Révolution

23 germ. II

553 — 1.

SOUCHON Claude. (dit Chaupon) (**signe** : Chanvon), âgé de 66 ans, général de brigade de l'armée des Pyrénées-Orientales, où il commandait en chef depuis quelques jours, né et domicilié à Montelimard, dépt de la Drôme ; condamné à mort le 23 germinal an 2 (pas le 22), par le tribunal rév., de Paris, comme convaincu d'avoir cherché, après sa destitution, à s'emparer d'un corps de 4000 hommes, et d'une partie d'artillerie de la République, pour les joindre aux fédéralistes, dont l'intention était de marcher sur Paris, pour dissoudre la Convention. (W536.d5) (W344.672) (Ex le 23 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

2 LIBÉRÉS :

BORSSAT (signe) ou BOLFAT Pierre Louis, 31 ans, militaire dans l'armée rév., rue Joclet, Paris (W536.d5) (W344.671) (lib 23 germ II) *vdmy*

GOSSET (signe) Honoré, 23 ans, cultivateur à Acy (Aisne) (W536.d5) (W344.673) (acquit 23 germ II) *vdmy*

Info : Claude SOUCHON, dit Chanvon (non Chaupon ou Chausson), 66 ans, général de brigade à l'armée des Pyrénées-Orientales, condamné à mort ce jour (W344.672) fut aussitôt exécuté comme en atteste le procès-verbal d'exécution de mort (W526). Sanson écrit à son propos : « *Nous avons conduit et exécuté ce jour Claude Souchon dit Chausson, ex-général de brigade à l'armée des Pyrénées-Orientales ; il était condamné pour avoir, après sa destitution, cherché à s'emparer d'un corps de quatre mille hommes et du parc d'artillerie, pour marcher avec eux sur Bordeaux et se joindre aux fédéralistes. C'était un homme très brave, il est mort avec un grand courage et en criant : "Vive la République !"* » (p. 187) Sanson déclare également avoir exécuté, le lendemain, 21 personnes, soit 19 + 2. Guittard, qui n'a rien noté le 12 avril, indique aussi que 21 personnes furent exécutées le 13, soit 18 + 3 (p. 336). Tout ceci contredit Edmond Biré qui, dans *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, affirme, en s'appuyant sur l'ouvrage de Wallon (t. III, p. 214, note 2), que Souchon fut bien condamné ce jour mais exécuté le lendemain (Perrin, 1911, p. 63).

CORDELIERS – INDULGENTS (II) (19/21)

13 avr. 94

21/7/0

21 personnes ex.es ce jour d'après Guittard. Brossard et Ragondet furent condamnés séparément pour d'autres affaires.

24 germ. II

Exécutés place de la Révolution

554 — 1.

BARAS (signe) — **BARRAS** (PVE) Marie Marc-Antoine (13 avr. 94 – 24 germ. II) — **BARAS** Maris Marc Antoine, âgé de 30 ans, né à Toulouse, avocat et admin du district de Toulouse, y domicilié, dépt de Haute-Garonne, condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, et comme complice de la « conspiration (d'Hébert, Clootz, Ronsin, Manuezl, Monoro, Desmoulins, Danton, Lacroix) contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple, tendant à à troubler l'état par une guerre civile en armant les citoyens les uns contre les autres et contre l'exercice de l'autorité

légitime par suite de laquelle, dans le courant de ventôse dernier, des conjurés devaient dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple, rétablir la monarchie et donner un tyran à l'état » (texte de la question aux jurés). (W536.d5) noté BURAS (W345.676) (Ex 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)

- 555 — 2. **BEYSSER** Jean-Michel (13 avr. 94 — 24 germ. II) — **BEYSSER** Jean Michel, âgé de 40 ans, né à Libouvilliers, dépt du Haut-Rhin, domicilié à l'Orient, chirurgien Major des armées françaises dans l'Inde, capitaine du régiment hollandais, depuis colonel de gendarmerie et général de la Brigade à l'armée de l'Ouest, condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'Hebert, Ronsin, Vincent, Mazuel, Momoro, déjà frappés du glaive de la loi, pour dissoudre la représentation nationale et donner un tyran à l'état. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 556 — 3. **BROSSARD** (signe) Louis Guillaume André, homme de loi et secrétaire du comité rév. de Périgueux, âgé de 32 ans, né à Terrasson, dépt de la Dordogne, domicilié à Périgueux, même dépt, condamné à mort comme contre-rév. le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir tenu des propos tendants à ébranler la fidélité des soldats envers la République. (W536.d5) (W345.675) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 557 — 4. **BRUMEAU(X)** Marie Sébastien, (dit **Lacroix**), âgé de 26 ans, membre du comité rév. de la section de l'unité, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir procuré à prix d'argent un faux certificat au duc du Châtelet. — **LA CROIX** S. B. , âgé de 26 ans, natif de Châtillon sur Marne, homme de loi, commissaire du Conseil exécutif & du Comité de salut public, membre du Comité rév. de la section de l'Unité. Demeure rue du Colombier. (W536.d5) (W345.676) (Ex et cond. le 23 germ. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 558 — 5. **BUCHER** (signe) **BUCHERE de l'ÉPINOIS** Jean Baptiste Ernest, port-arquebuse de l'Artois, officier aux dragons de la reine, demeurant chez Lefèvre, limonadier, rue de Thionville, à la descente du Pont Neuf, condamné à mort pour avoir tenté, avec le général Dillon d'enlever le Dauphin au Temple, par le tribunal rév. de Paris, ex. le 24 germinal an II, (exact) place de la Révolution, inhumé au cimetière des Errancis — **BUCHER** Jean Baptiste Ernest, commandant de la garde nationale domicilié à Mesnil-St-Denis, canton de Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur le 24 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **DUCHESNE** Jean Baptiste Ernet, âgé de 44 ans, né à Amiens, dépt de la Somme, domicilié à Denis, dépt de la Seine et Loire, sous-lieutenant de dragons du 6^{ème} régiment avant la révolte, depuis 1791 commandant de la garde nationale au Menil-Denis, condamné à mort le 24 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme prévenu de complicité avec les Hébert, Ronsin, Vincent, Mazuel et Momoro. (W536.d5) noté ERNEST-BUCHER (W345.676) noté BUCHER) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu son PVE individuel, dans le dossier, à la suite du jugement, dans W345, dos. 676, 5^e partie) (La SCJ collective est dans W526.)
- 559 — 6. **CHAUMETTE (CHAUMET. PVE)** Pierre Gaspard Anaxagoras, âgé de 31 ans, natif de Nevers, dépt de la Nièvre, domicilié à Paris agent nationale de la commune de Paris, condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la souveraineté du Peuple, tendante à troubler l'état par une guerre civile, dissoudre la représentation nationale, assassiner les membres des comités et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple, rétablir la monarchie. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 560 — 7. **DILLON** (signe) Arthur, ex comte, âgé de 43 ans, natif de Braywick en Angleterre, ex maréchal de camp, général de division à l'armée des Ardennes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 561 — 8. **DUPLESSIS-LARIDON** Anne Philippe Louis, **veuve de Camille Desmoulin**, âgée de 23 ans, née et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 24 germinal an 2

(exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration tendante à troubler l'état par une guerre civile, dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du Peuple, et rétablir la monarchie. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)

Notée veuve Desmoulins

- 562 — 9. **DOURET** Antoine, âgé de 40 ans, né à Roanne-en-Forêt, adjudant général de l'armée des Alpes, domicilié à Montbrison, dépt de la Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (Noté Burel par Guittard) (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 563 — 10. **GOBEL** Jean Baptiste, âgé de 67 ans, ex évêque de Paris, natif de Hanne, dépt du Haut-Rhin, ci-devant évêque de Lydda, suffragant et vicaire général de l'évêque de Bâle, député à l'assemblée constituante, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice des Hébert, Cloutz, et autres, déjà frappés du glaive de la loi. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 564 — 11. **GOUPIL — GOUPILE** Marie Marguerite Françoise, **veuve d'Herbert**, ex procureur de la Commune de Paris et auteur du journal dit « le père Duchesne », âgée de 38 ans, ex religieuse du couvent de la Conception-Honoré, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice et complice d'Herbert son mari, Cloutz et autres, pour détruire le gouvernement républicain. (W536.d5) (W345.676) (Les deux dernières pièces du dossier la concernent. Il s'agit de l'attestation des médecins qui constatent qu'elle n'est pas enceinte, et du jugement du Tribunal en la chancbre du conseil qui ordonne qu'elle sera exécutée dans les 24 heures.) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 565 — 12. **LACOMBE** Jean Jacques, rentier, âgé de 33 ans, natif de Cajac, dépt du Lot, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Chaumette, Gobel, évêque de Paris, et autre, tendant à dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 566 — 13. **LAMBERT** Jean François, âgé de 25 ans, natif de Boisse, dépt du Loiret, porte-cléfs du Luxembourg, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration de Chaumette Gobel évêque de Paris, Dillon et autres. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 567 — 14. **LAPALUS — LAPALU ou LAPALUË** Jean Marie, âgé de 26 ans, natif de Matour, dépt de Saône et Loire, juge de paix du canton de Tissy, commissaire du comité de sûreté générale de la convention, juge de la commune rév. de Feurs, domicilié à Mardon, dépt du Rhône, condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 568 — 15. **LASALE** Guillaume Nicolas, âgé de 24 ans, officier de marine, capitaine d'un bâtiment marchand, natif de Bourgogne sur Mer, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Chaumette, Gobel évêque de Paris, tendant à dissoudre la convention assassiner les membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 569 — 16. **LEBRASSE** Jean Maurice François, lieutenant de gendarmerie, près les trib, âgé de 51 ans, né à Rennes, dépt d'Ille-et-Vilaine, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 24 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Chaumette, Gobel, évêque de Paris et autres, tendante à dissoudre la représentation nationale, à en assassiner les membres et les patriotes, et détruire le gouvernement républicain. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Noté LEBRESSE. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 570 — 17. **NOURRY GRAMONT père (PV) – NOURRY (dit Grammont)**, Joseph Isidore, père,

adjudant général de l'armée rév., ci-devant artiste du théâtre de Montansier, âgé de 42 ans, natif de la Rochelle, dépt de la Charente Inférieure, domicilié à Paris, dépt de la Seine, adjudant général de l'armée rév., condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple, tendante à dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, rétablir la monarchie, et donner un tyran à l'état. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.) Noté Edme Nourry Gramont père

- 571 — 18. **NOURRY GRAMONT fils Alexandre, (dit Grammont)**, fils, âgé de 19 ans, natif de Limoges, dépt de la Haute Vienne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, employé au bureau de la guerre puis officier dans la cavalerie rév., condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple, tendante à dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, rétablir la monarchie, et donner un tyran à l'état. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)
- 572 — 19. **RAGONDET** (signe) Etienne, âgé de 46 ans, natif de Paris, dépt de la Seine, inspecteur dans les charrois de l'armée, aide major et commandant du bataillon de la section de la République en 1792 (Paris ?), demeurant lors de son arrestation à Cappy, district de Péronne (Somme), condamné à mort, le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration formée par Capet, son épouse et autres, le 20 juin et le 10 août 1792, contre la liberté la sûreté et la souveraineté du peuple français. (W536.d5) noté RAGON (W345.674) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 573 — 20. **RAMEAU** (signe) Edme, âgé de 41 ans, natif d'Auxerre, dépt de l'Yonne, prêtre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, rue St Sauveur, condamné à mort, le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration d'hébert, Ronsin, et autres, pour dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple, et donné un tyran à l'état. (W536.d5) (W345.676) (Ex et cond. le 24 germ. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.) Noté Rameaux
- 574 — 21. **SIMON ou SIMOND** Philibert, député à la Convention nationale de Rumilly, dépt du Mont-Blanc, âgé de 39 ans, domicilié à Paris, condamné à mort le 24 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple, tendante à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, et contre l'exercice de l'autorité légitime, par suite de laquelle des conjurés devaient dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple. (W536.d5) (W345.676) (Ex le 24 germ. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W526.)

Info 1 : La femme Goupil, veuve Hébert, se déclara enceinte de 3 mois, mais les officiers de santé envoyés aussitôt auprès d'elle ne constatèrent aucune grossesse et le Tribunal rév. assemblé en la Chambre du Conseil ordonna son exécution dans les 24 heures. (W345, dossier n° 676, 5^e partie) Ce carton contient également des documents du même genre mais qui n'ont rien à y faire, à savoir l'attestation des officiers de santé et le jugement du Tribunal rév. assemblé en la Chambre du Conseil du 22 floréal (11 mai) concernant les femmes Latreille, veuve Quetineau, et Lescale, veuve Rogé, condamnées à mort les 4 et 26 germinal. Voir au 22 floréal.

Info 2 : Il y a une confusion au niveau des procès-verbaux d'exécution entre Rameau et Nourry Gramont père. Une signification au concierge du jugement de mort collective mentionne Gramont père et fils, mais le procès-verbal d'exécution individuel du premier est au nom de « Edme Rameau Nourry Gramont père », confusion évidente avec « Edme Rameau » qui figure sur une autre SCJ collective et fait l'objet d'un PVE inviduel sous le nom de « Etienne Rameaux ». (W526)

7 LIBÉRÉS :

PRANGEY (signe) ou PANGREY ou PRAGEY Prudent Antoine, 41 ans, commis principal de l'admin de l'habillement des troupes, chargé de la caisse, Paris, 21 rue Vendelet (W536.d5) (W345.676) (acquit 24 germ) *vdmy*

MONTIN-LAMBIN Jacques, 31 ans, officier de santé, employé du dépt de Paris, membre du comité de bienfaisance de la section Chalier (W536.d5) (W345.676) (avquit 24 germ) *vdmy*

BEIREYTER ou BEREYTTER (signe) Jean François, 43 ans, Paris, rue d'Anjou Thionville (W536.d5) (W345.676) (acquit 24 germ) *vdmy*

BARBE (signe) ou BARB René Antoine, 49 ans, faiseur de matelas, sergent dans l'armée rév., Paris (W536.d5) (W345.676) (acquit 24 germ) *vdmy*

DUMAS Claude, 50 (51) ans, caporal fourrier, Paris (W536.d5) (W345.676) (acquit 24 germ) *vdmy*

CHARDIN (signe) Charles, 52 ans, libraire et ci-devant machd mercier à Paris, demeurant 9 rue st Roch, chef de la 4^e légion (W536.d5) (W345.676) (acquit 24 germ) *vdmy*

CHENAUX (signe) CHENEAUX Louis Bathelemy, 37 ans, procureur au chatelet avant la Révolution, depuis avoué, défenseur officieux et notable dans l'assemblée de district le 27 avr 1789, membre du comité civil de la section des Gardes Françaises, membre du Conseil général de la Commune provisoire établie le 5 sept 92 et membre des Cordeliers, demeurant 320 rue Honoré, section des Gardes Françaises (W536.d5) (W345.676) (acquit 24 germ) *vdmy*

14 avr. 94	4/5/0	Exécutés place de la Révolution
25 germ. II		
575 — 1.		BOSSU (signe) ou BOSSUT (PVE) — BOSSU Pierre — chapelier, procureur de la commune de Châteaurenard — BOSSU Pierre , procureur de la commune, domicilié à Château-Renard, canton de Montargis, dépt du Loiret, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 25 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) noté BOSSUT (W345.679) (Ex le 25 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
576 — 2.		GATTEY (signe) François Charles , âgé de 38 ans, né à Autun, dépt de la Saône et Loire, libraire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, maison Egalité, condamné à mort le 25 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., et pour avoir imprimé, vendu et expédié pour les Colonies des écrits contre-rév.s. (W345.678) (W536.d5) (Ex le 25 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
577 — 3.		LABARBERIE (signe) dit Feuille (PV) — LARBARBERY Jacques Augustin (dit Refluvelle), ex capitaine des gardes françaises, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 25 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d5) noté LABARBERY de REFLUVEL (W345.680) (Ex le 25 germ. d'après Sanson. Exact. Noté la BARBERY de REFLUET. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
578 — 4.		MORISSET (signe) Henry — Juge du tribunal de Montargis, juge au baillâge de Châteaurenard, condamné comme fournisseur infidèle de souliers — MORISSET Henri , juge du tribunal de district de Montargis, âgé de 39 ans, natif de Pereu, dépt de l'Yonne, domicilié à Montargis, dépt du Loiret, condamné à mort, le 25 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de fourniture infidèle en Souliers pour les défenseurs de la patrie. (W536.d5) (W345.679) (Ex le 25 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

5 LIBÉRÉS :

VAYRON (signe) Pierre, 41 ans, ex député de la Législative, membre du comité rév. de St-Flour, y deumerant (W536.d5) (W345.677) (acquit 25 germ) *vdmy*

HÉBERT Augustin, 26 ans, colporteur, Paris, rue du Champ Fleury (W536.d5) (W345.678) (acquit 25 germ) *vdmy*

MASSOT (signe) Thomas Jean, dit Grandmaison (signe), 32 ans, imprimeur à Paris (W345.678) (acquit 25 germ) *vdmy*

15 avr. 94
26 germ. II

9/4/0

ANGERS ET MAINE-ET-LOIRE
Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

Infos : Victoire Lescale, femme de Rogé (exécuté ce jour), condamnée à mort ce jour, se déclara enceinte, accoucha et fut exécutée le 11 mai, environ un mois après l'accouchement. (W347.683) La levée de son sursis, ainsi que celui de la veuve Quetineau, se trouve, pour une raison inexplicable, dans le dossier 676, cart W345 (affaire Chaumette, 24 germinal.)

- 579 — 1. **BREVET BEAUJOUR** (signe) Louis Etienne, (dit Beaujour), âgé de 30 ans, né à Angers, y demeurant, ex avocat du roi au ci-devant, préjudicial d'Angers, ex député à l'assemblée constituante, et commissaire nationale au district dudit dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 26 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) (W346.682) (Ex le 26 germ d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 580 — 2. **CONRANDIN ou COURAUDIN** (signe) **COURADIN (PV) — COURAUDIN** (signe) Aimé, (dit Lanoue), âgé de 31 ans, né à Angers, dépt de Mayenne et Loire, ex conseiller du roi au bailliage et présidial d'Angers, depuis président du district d'Angers, condamné à, le 26 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d5) noté COURANDIN (W346.682) (Ex le 26 germ. d'après Sanson. Exact. Noté CONRARDIN de LANOUE. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 581 — 3. **D'ALENCON** Charles-Mathias, Comte de NEUVILLE (15 avril. 94 - 26 germ. II) — **DALENCON** (signe) Charles Mathias, âgé de 67 ans, natif de Bar-sur-Ornain, dépt de la Meuse, ex seigneur de Neuville-sur-Ornain, ex comte, domicilié à Neuville, dépt de la Meuse, condamné à mort comme conspirateur, le 26 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) (W347.683) (Ex le 26 germ. d'après Sanson. Exact. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 582 — 4. **DIEUSIE** (signe) Bieusie Louis, condamné à mort et ex. le même jour, 26 germ — **MOREL de DIEUSIE ou BIEUSIE** Louis, âgé de 45 ans, natif de Mezengé, dépt de la Loire Inférieur, ex noble ex constituant et président du dépt de Mayenne et Loire, domicilié à Angers, même dépt, condamné à mort comme conspirateur le 26 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris (W536.d5) (W346.682) (Ex le 26 germ. d'après Sanson. Noté Dieusie de Mezanger. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.) Noté Bieusie Louis Dieusie
- 583 — 5. **GATTEY** (signe) Marie Claudine, ex religieuse du couvent de St Lazare, âgée de 39 ans, née à Autun, dépt de la Saône et Loire domiciliée à Paris, 14 rue Boucher, dépt de la Seine, condamnée à mort le 26 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir crié "vive le roi", dans l'enceinte de l'audience du tribunal rév., par désespoir de ce que son cousin Gattey libraire, venait d'être condamné à mort, elle voulait pour lui témoigner son amitié, mourir avec lui, mais sa mort fut ajournée au lendemain. (W536.d5) (W347.684) (Ex le 26 germ. d'après Sanson. Exact. Notée GALLEY Marie Constance. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 584 — 6. **LA REVELLIERE** (signe) — **LA REVEILLIERE** (PVE) Jean Baptiste, président du tribunal criminel du dépt, de Mayenne et Loire, âgé de 41 ans, né à Montaigu, dépt de la Vendée, ex conseiller du tyran roi au présidial d'Angers, dépt de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 26 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W536.d5) noté LARVELLIERE (W346.682) (Ex le 26 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 585 — 7. **LESCALE** Marie Jeanne, âgée de 52 ans, née à Villot, vivant de son industrie, domicilié à Neuville, dépt de la Meuse, condamné à mort comme conspirateur, le 26 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W347.683) (Ex le 26 germ. d'après Sanson. Exact. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 586 — 8. **ROGÉ** (signe **Rogéf**, mais sa femme signe bien **Rogé**) — **ROGER** Gaspard, âgé de 38 ans,

- 587 — 9. **TESSIÉ** (signe) **ou TESSIER dit DUCLOZEAU** Joseph François Alexandre — Pysicien, membre du Conseil général de Maine et Loire, volontaire du 3^e bataillon (condamné le 25 germinal – non ! le 26) condamné comme fédéraliste ayant contribué à la rédaction de la lettre du Conseil général du dépt de Mayenne et Loire adressée à l'ex-ministre Rolland, lettre déplorant sa disgrâce (W536.d5) (W346.682) (Ex le 26 germ. d'après Sanson. Exact. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.) Noté Roger

4 LIBÉRÉS :

- MAILLOCHEAU (signe) Jean-Baptiste Joseph, 25 ans, médecin à Angers (W536.d5) (W346.682) (acquitt 26 germ II) *vdmy*
- DESPUJOLZ (signe) DEPUJOLS Pierre, 53 ans, maître d'armes à Angers (W536.d5) (W346.682) (acquitt 26 germ II) *vdmy*
- MORIN (signe) Nicolas, 34 ans, cultivateur aux Angles, demeurant (W536.d5) (W347.683) (acquitt 26 germ II) *vdmy*
- FICATIER (signe) François Rémy, 39 ans, cultivateur à Révigné aux Vaches (Meuse) (W536.d5) (W347.683) (acquitt 26 germ II) *vdmy*

16 avr. 94

6/2/1

Exécutés place de la Révolution

27 germ. II

DÉCRET : TOUS LES PRÉVENUS DE CONSPIRATION SERONT TRADUITS À PARIS ; LES TRIBUNAUX RÉV.S DE PROVINCE SONT SUSPENDUS.

- 588 — 1. **CASSEGRAIN** (signe) François Clément, ex curé, âgé de 76 ans, né et domicilié à Pithiviers (ci-devant curé d Petiviers, natif de Paris, Parroisse St Germain auxerrois, demeurant à Petiviers, condamné à mort le 27 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de manœuvres contre-rév.s. (W536.d5) (W347.688) (Ex le 27 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 589 — 2. **HUET** (signe) Jean, perruquier et membre du comité rév. de la section des Tuileries, âgé de 32 ans, né à Orléans, dépt du Loiret, domicilié à Paris, 10 rue t Nicaise, dépt de Seine, condamné à mort, le 28 germinal an 2 (non, le 27), par le tribunal rév. de Paris, comme prévaricateur dans ses fonctions, en favorisant à prix d'argent, l'élargissement d'un détenu prévenu de conspiration. (W536.d5) (W347.685) (Ex le 27 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 590 — 3. **LAVILLE** (signe) Pierre, cordonnier et membre du comité rév. de la section des Tuileroes, âgé de 31 ans, natif de Montpont, dépt de la Dordogne, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort, comme prévaricateur, le 28 germinal an 2 (non ! le 27), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) (W347.685) (Ex le 27 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 591 — 4. **LAPEYRE** (signe) Pierre, âgé de 30 ans, natif de Lachand, dépt de la Dordogne, chirurgien et membre du comité rév. de la section des Tuileries, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 germinal an 2 (non ! le 27), par le tribunal rév. de Paris, comme prévaricateur. (W536.d5) (W347.685) (Ex le 27 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 592 — 5. **PELLETIER CHAMBURE** (signe) Hugues Louis Jean, (dit **Chambure**), sous directeur des subsistances militaire, âgé de 30 ans, natif de Jouin dépt de l'Yonne, domicilié à Armes, dépt du Pas-de-Calais, condamné à mort le 27 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant manifesté hautement son affection pour Condé dont il était l'agent. (W536.d5) (W347.690) (Ex le 27 germ. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 593 — 6. **SULLEROT** (pas vu de signature) Nicolas, charpentier, âgé de 33 ans, né et domicilié à Sens, dépt de l'Yonne, condamné à mort, le 27 germinal an 2 (exact), par le tribunal

rév. de Paris, comme ayant voyagé avec un faux passeport, et comme ayant tenu dans la prison où il était détenu à Châteaudun, des propos contre-rév.. (W536.d5) (W347.689) (Ex le 27 germ. d'après Sanson. Noté SULREAU. Exact. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

2 LIBÉRÉS :

CHAVEROUCHE, dit Lasfontanellas (interro, ne sait pas signer) ou CHAVAROCHE
Guillaume, 60 ans, laboureur à Colonge (Dordogne) (W536.d5) (W347.686)
(acquit 27 germ) *vdmy*

BARROT ou BAROT Pierre, laboureur et garde chasse, demeurant à Lanargies, dit de
Montargis (W536.d5) (W347.686) (acquit 27 germ) *vdmy*

1 AUTRE : acquitté, mais détention

MARINO (signe) Jacques Jean, 36 ans, natif de Sceaux, district de Bourg l'Egalité, dépt
de Paris, ci-devant marchand dlumercier, insepcteur de police des maisons garnies des
sections Poissonnière, Bonne-Nouvelle et Bonconseil, demeurant à Paris, rue Denys,
maison ci-devant des Filles de Dieu (W536.d5) (W347.687)
(acquit + dét 27 germ) *vdmy*

Info : Jacques Jean MARINO, 56 ans, inspecteur des maisons garnies des sections
Poissonnière, Bonne-Nouvelle et Bonconseil, avait été traduit au tribunal révolution par la
Convention le 13 avril, sur un rapport de Voulland, pour « méconnu le caractère de
représentant du peuple dans la personne du citoyen Pons (de Verdun), qui lui administrait
la preuve incontestable de son caractère de député ; d'avoir, en même temps qu'il attentait
à sa liberté, violé la loi qui devait la lui assurer, méconnu et outragé la représentation
nationale » (Archives Parlementaires, tome LXXXVIII, p. 528). Acquitté ce jour de
l'accusation d'atteinte à la sûreté et à la dignité de la représentation nationale, quoique
gardé en détention jusqu'à la paix comme suspect (W347.687). Il ne doit pas être confondu
avec Jean-Baptiste Marino (son frère semble-t-il), 37 ans, né à Sceaux, ci-devant peintre en
porcelaine, admin de police, demeurant rue Helvétius, exécuté le 17 juin suivant (29
praïrial, « fournée » des chemises rouges) (W389.904).

ARGENT ET TRAHISON

17 avr. 94
28 germ. II

8/1/0

7 d'après Sanson qui ne compte pas PAUTON.
Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

- 594 — 1. **ACCAULT dit THIBAUT** (signe) — **ACOT, dit THIBAUT** (PV) — **ACCAULT** dit
THIBAUD Charles (17 avr. 94 — 28 germ. II) — **ACCOL** Charles dit **Thibault**, âgé de
28 ans, natif de Fontenay, dépt. de l'Yonne, marchand de vin, domicilié. A Paris, dépt.
de la Seine, par le tribunal. rév.. De Paris, le 28 germ. An 2 (exact) (W536.d5) noté
AECOT dit THIBAUT (W347.691) (Ex le 28 germ. d'après Sanson. Exact. noté
ACOR. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526. Noté Acot, dit Thibaut.)
- 595 — 2. **BAUDOT** (signe) Josphe (17 avr. 94 - 28 germ. II) — **BAUDOT** Joseph, âgé de 44 ans,
natif de Besançon ex bénédictin, principal du collège de Toul, et desservant de
Tremblecourt, canton de Toul, dépt de la Meurthe, condamné à mort le 28 germinal an
2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir excité la guerre civile
par le fanatisme et la superstition. (W536.d5) (W347.694) (Ex le 28 germ. d'après
Sanson. Exact. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 596 — 3. **CHALOT** (signe) — **CHALLOT** Jean Pierre, âgé de 28 ans, né à Château-Roné, déserteur
de la cure de marsal, dépt de la Meurthe, condamné à mort comme contre-rév. le 28
germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) (W347.693) (Ex le 28
germ. d'après Sanson) noté CHALOT. Exact. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels
dans W526.)
- 597 — 4. **DECOU ou DECOUS** (signe) — **DE COUX** — **DECOUS** Jean, âgé de 70 ans, natif de
Treignac, dépt de la Corrèze, ex curé de Neuvy, domicilié à Limoges, dépt de la Haute
Vienne, condamné à mort comme contre-rév. le 28 germinal an 2 (exact), par le
tribunal rév. de Paris. (W536.d5) (W347.692) (Ex le 28 germ. d'après Sanson. Exact.
Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.) Noté Decous
- 598 — 5. **HENRY (sine Henrÿ)** Pierre Louis, âgé de 33 ans, marchand de toiles, né à Méry, dépt de

- la Marne, domicilié à Paris, dépt de le Seine, condamné à mort, le 28 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme marchand d'argent. (W536.d5) (W347.691) (Ex le 28 germ. d'après Sanson. Exact. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 599 — 6. **MERMIN** (signe) Hyacinthe, frotteur, âgé de 30 ans, natif de Savanchais, dépt du Mont-Blanc, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme marchand d'argent, le 28 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W536.d5) (W347.691) (Ex le 28 germ. d'après Sanson. Exact. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 600 — 7. **PAUTONE** (PVE) (ne sait pas signer) — **PAUTON** Jean Louis, garçon pâtissier traiteur, âgé de 31 ans, natif de Bure, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir acheté de l'argent dans l'intention de faire passer aux ennemis de la République. (W536.d5) noté PAUTONE (W347.691) (Cond et Ex le 28 germ. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 601 — 8. **SIMILLE** (signe) Hyacinthe, frotteur, âgé de 29 ans, né aux Avanchais, dépt du Mont-Blanc, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir fait des achats en numéraire, dans l'intention de faire passer aux ennemis de la République. (W536.d5) (W347.691) (Ex le 28 germ. d'après Sanson. Exact. Ex. à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)

Info : Il existe un PVE au nom de François Ledet (W526, p. 344), soi-disant condamné et exécuté le 28 *germinal* an II. Mais il y a tout simplement une erreur de date. Ledet fut condamné et exécuté le 28 *floréal* an II.

1 LIBÉRÉ :

MAILLOT (signe) Louis, 25 ans, gendarme de la 31^e div à Paris (W347.691)
(acquit 28 germ) *vdmy*

18 avr. 94

19//7/2

Exécutés place de la Révolution

29 germ. II

- 602 — 1. **DEBONNAIRE** (signe) Marie Charlotte, âgée de 21 ans, femme divorcée, de L. F. Lepelletier, ex noble, officier dans le régiment du ci-devant roi, née et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 20 germinal an 2 (non ! le 29), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. d'avoir conspiré contre la République. (erreur de date) — **BONNAIRE**, âgée de 21 ans, native de Paris, femme divorcée de Le Pelletier, officier dans le ci-devant régiment de Capet. (W536.d5) (W348.702 bis) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 603 — 2. **DESTAT BELLECOUR** (signe) — **ESTAT-BELLECOUR** Angélique-Michel d'ESTAT (18 avr. 94 – 29 germ. II) — **DESTAT BELLECOUR**, âgé de 28 ans. Natif de Paris ; ci-devant officier au service de la Russie ; rue Basse du Rempart. — **ESTAT-BELLECOUR** Angélique-Michel d'ESTAT (18 avr. 94 – 29 germ. II) — **DESTAT BELLECOUR**, âgé de 28 ans. Natif de Paris ; ci-devant officier au service de la Russie ; rue Basse du Rempart. — **DESTAT** Angélique Michel (dit **Bellecour**), ancien officier au service de la Russie, âgé de 53 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 29 brumaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Erreur de date) (Ex le 29 brum. d'après Sanson) — **DESTAT** Angélique Michel (dit **Bellecour**), ancien officier au service de la Russie, âgé de 53 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 29 brumaire an 2 (non ! 29 germinal), par le tribunal rév. de Paris. (Erreur de date) (W348.702 bis) (W536.d5) (Ex le 29 brum. d'après Sanson) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 604 — 3. **DESTAT-BELLECOUR, née NOGUÉ** (signe) — **NOGUET** Jeanne Marie, âgée de 36 ans, native de Bayonne, et veuve de Rolin-d'Ivry, maître des requêtes, actuellement femme Destat-Bellecour, domiciliée à Paris, condamnée à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice des conspirations contre la liberté et la sûreté du peuple, tendantes à rétablir la tyrannie et à détruire le gouvernement républicain. (W348.702 bis) (W536.d5) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Noté

- NOGUÈS. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 605 — 4. **GENESTE** (signe) Antoine Gréouard (pas Grégoire), âgé de 27 ans, banquier, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur contre la souveraineté du Peuple.— **GENET** Antoine Grégoire, banquier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W536.d5) (W348.702 bis) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 606 — 5. **GONNEL** Marie Adrienne, veuve de Verville (signe) (pas Vierville), âgée de 49 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 29 germinal an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspiratrice. — **GOUVEL** Marie Adrienne, veuve Vierville, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d5) (W348.702 bis) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Notée GOUVEL. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.) Notée Gounel vue Vierville
- 607 — 6. **GOUGENOT** (signe) ou **GOUGENO** Louis Georges, ex syndic de la ci-devant compagnie des Indes, receveur à la régie générale, ex maître d'hôtel du tyran roi, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W348.702 bis) (W536.d5) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 608 — 7. **HARIAQUE de GUIBEVILLE** (signe) — **HARIAQUE de Guibeville** — **HARINCUE ou ARIAQUE de Guibeville** Pierre, (dit **Guibeville**), ex noble, ex président au ci-devant parlement de Paris, âgé de 63 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d5) noté DUGUIBEVILLE (W348.702 bis) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Noté HARINGUE. Cond et ex le 29 germ. Vu la SCJ individuelle dans W526.) Noté de Guibeville (PAS VU DE PVE ni dans le dossier ni dans W526.)
- 609 — 8. **HARIAQUE** — **HAURIAQUE** — **HARINVUE ou HARIAQUE** Marie Claude Emilie, **veuve (De) Bonnaire**, ex noble, âgée de 43 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d5) (W348.702 bis) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Notée HARINGUE. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu la SCJ individuelle dans W526.) Noté Claude Amélie Hauriaqué Ve de Bonnaire (PAS VU DE PVE ni dans le dossier ni dans W526.)
- 610 — 9. **LABORDE** (signe) Jean Joseph, père, banquier de la ci-devant cour, ex-député à l'assemblée constituante âgé de 70 ans, né à Inca, en Espagne, domicilié à Mierville, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort, le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W536.d5) (W348.702 bis) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.) Noté La Borde
- 611 — 10. **LALAURENCIE CHARRAS** (signe) Marie (dite **Charras**), ex noble, âgée de 42 ans, native de Chassars, dépt de la Charente. domicilié à Amiens (Asnières, près de Paris. A.A.), dépt de la Somme, condamné à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W536.d5) (W348.702 bis) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.) Notée Lalaurimié, fille Charrar
- 612 — 11. **LEPROVOST (acte de naissance)** — **LEPREVOT** — **PREVOST** Brice, chapelier, âgé de 28 ans, né à Sansfort, dépt de l'Orne, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 26 germinal an 2 (non, le 29 germinal. Vu le dossier), par le tribunal rév. de Paris comme contre-rév., ayant tenu des propos tendants à l'aviilissement et à la dissolution de la représentation nationale, et au rétablissement de la royauté. — **PRÉVOT**, âgé de 23 ans, natif de Domfort, dépt de l'Orne, garçon chapelier demeurant Cul-de-Sac Beaufort à Paris, convaincu de propos tendant à l'aviilissement de la représentation nationale... (W348.701) (W536.d5) (Pas vu le PVE, ni dans W526 ni dans le dossier, re-consulté.) (Son exécution est confirmée par Rathelot, p. 38, n° 643. Noté PREVOT)
- 613 — 12. **MAGNY** (signe **Magcy**) François, âgé de 24 ans, tailleur et soldat au 6ème régiment de hussards cavalerie, domicilié à Limoges, dépt de la Haute Vienne, condamné à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme usurpateur des autorités

- constituées. (W536.d5) (W348.700) (Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 614 — 13. **MERLE** (signe) — **DEMESLE ou DEMERLE** (PVE) Adélaïde Marguerite, femme divorcée de Duchilleau, âgée de 41 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme contre-rév. le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W348.702 bis) (W536.d5) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 615 — 14. **MESNARD de CHOUSY** (signe) — **MESNARD ou MENARD (A. A.)** Didier François (dit **Chouzy ou Choury**) père, ex commissaire au bureau de la dépense du dernier tyran roi, âgé de 64 ans, né à Versailles, ex ministre plénipotentiaire en franconie, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur et complice des conspirations qui ont existé contre la liberté du Peuple. (W536.d5) (W348.702 bis) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. MENARD de CHOUSY père (Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.) Noté François Menard...
- 616 — 15. **MESNARD CHOUSY** (signe) Jean Didier (dit **Chouzy ou Choury**) fils, ex contrôleur général de la bouche du dernier tyran roi, âgé de 35 ans, né à Versailles, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur et complice des conspirations qui ont existé contre le peuple français. (W536.d5) (W348.702 bis) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Noté MENERD de CHOUSY. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.) Noté Menard de Chousy
- 617 — 16. **PAYMAL** (signe) François Michel, domestique du nommé Hariague, âgé de 29 ans, natif de Versailles, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant partagé les sentiments de Guybeville, et ayant dit qu'il aimerait mieux voir le feu aux quatre coins de Paris, que de voir la République tenir. (W348.702 bis) (W536.d5) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 618 — 17. **ROBIN** (signe) Jean, officier de maison chez le nommé Hariagge de Guibeville, âgé de 43 ans, natif de Valence, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant dit qu'il aimerait mieux voir le feu aux quatre coins de Paris, que de voir tenir la République ; que si l'on faisait mourir Marie Antoinette, il connaissait un parti qui s'y opposerait, et qu'il serait le premier à se mettre à leur tête. (W536.d5) (W348.702 bis) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 619 — 18. **ROLLAT** fils (signe) René, officier du régiment colonel, général de dragons, âgé de 32 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait partie des rassemblements chez les nommées Billens, et Charras, et comme ayant émigré. (W348.702 bis) (W536.d5) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ et PVE individuels dans W526.)
- 620 — 19. **ROLLAT** Sébastien, ex noble, âgé de 52 ans, natif de Bruyère, dépt de l'Allier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, ancien cornette de cavalerie, condamné à mort le 29 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant fait partie d'un rassemblement chez les nommées Billens et Charras. (W348.702 bis) (W536.d5) (Ex le 30 germ. d'après Sanson. Faux. Cond et ex le 29 germ. Vu SCJ individuelle et PVE individuel dans W526.)

Info : Brice LEPROVOST (pas Prévôt ou Prévost), chapelier à Paris, fut condamné à mort ce jour. (W348.701) Mais la signification au concierge de sa condamnation et le procès-verbal de son exécution ont disparu. Sanson ne le mentionne pas dans ses mémoires ; il n'indique d'ailleurs rien au 29 germinal et prétend que 17 personnes condamnées *hier* (toutes sauf Leprovost et Magny) furent exécutées le 30 germinal au matin. Guittard, pour sa part, dresse la même liste que moi et n'indique rien de particulier à propos de « Prévôt », ce qui signifie qu'il a été exécuté comme les autres (p. 341).

7 LIBÉRÉS :

LESEURRE (signe) ou LEFEURE ou LESEURE Etienne, 58 ans, Bar-sur-Aube (W536.d5) (W348.695) (lib 29 germ) *vdmy*

CARTERET (signe) ou CARTEREL ou CARTERAY François, 45 ans, gendarme à Belleville (W536.d5) (W348.696) (lib 29 germ) *vdmy*

MAZE (signe) Guillaume Pierre Nicolas, 33 ans, curé à St-Brice, district de Gonesse (W536.d5) (W348.697) (lib 29 germ) *vdmy*

CAMELIN Suzanne, femme DIENY (ne sait pas signer), 51 ans, coiffeuse à Paris, devra se présenter au comité rév. une fois par décade (W536.d5) (W348.698) (lib surv 29 germ) *vdmy*

RENARD (signe) Nicolas, blanchisseur, demeurant à St-Mandé (W536.d5) (W348.699) (lib 29 germ) *vdmy*

DUPONT (signe) Jean, 28 ans, domestique de Menard Chousy (W348.702 bis) (acquit 29 germ) *vdmy*

BOULARD (signe) Etienne, 41 ans, marchand de bois à Com-Affr. (W536.d5) (W348.703) (lib 29 germ) *vdmy*

2 AUTRE :

renvoi aux tribunaux ordinaires — une seule pièce dans le dossier De Neef

DE NEEF Guillaume, 25 ans, négociants, demeurant à Louvain (W348.702) (renv 29 germ) *vdmy*

DE NEEF Jean-François, 27 ans, demeurant à Liège (W348.702) (renv 29 germ) *vdmy*

EX-CONSEILLERS AUX PARLEMENTS DE TOULOUSE, DIJON ET PARIS

20 avr. 94
1^{er} flo. II

31/0/0

31 pers. ex.es, d'après Guittard qui en compte une deux fois, ce qui porte sa liste à 30. 31 d'après Sanson qui recense WERBERT, ex. le 1^{er} prai. II
Exécutés place de la Révolution

- 621 — 1. **BALSA FIRMY** (signe) — **BALZAC de FIRMY** Jean-Jacques (20 avr. 94 - 1^{er} flo. II) — **BALZAC** Jean Jacques, (dit Firmy), âgé de 60 ans, ex-noble natif de Sergue, dépt de l'Aveyron, ex conseiller au parlement de Toulouse, domicilié à Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, condamné à mort le 1 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple en signant les arrêtés des 25 et 27 septembre 1790 (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 622 — 2. **BERLIER** Théophile (20 avr. 94 - 1^{er} flo. II) — **BERLIER** Thomas, âgé de 60 ans, natif de Châtillon, ci-devant garde-marteau des eaux et forêts de Châtillon-sur-Seine, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir, dans la maison d'arrêt de Dijon, où étaient les détenus comme suspects, tenu des propos contre la République, la représentation nationale et provoqué le rétablissement de la royauté. — **BESLIER** Théophile, ex garde-marteau, le 4 pluviôse de la ci-devant maîtrise des eaux et forêts de Châtillon-sur-Seine, domicilié à Chatillon sur Seine, dépt de la Côte d'Or, condamné à mort comme contre-rév., le 5 floral an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Erreur de date) (W537.d2) (W350.704) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 623 — 3. **BOCHART SARON** (signe) — **BOCHARD (PV)** Jean Baptiste Gaspard (dit **Saron**), âgé de 64 ans, né et domicilié à Paris, premier président au ci-devant parlement de Paris, condamné à mort comme contre-rév. le 1^{er} flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Noté BOCHART de SARRON. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Bochart Saron
- 624 — 4. **BOURRÉE CORBERON** (signe) Pierre Daniel (dit **Corberon**) âgé de 77 ans, né à Paris, ex président au ci-devant parlement de Paris, y demeurant rue Antoine, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir protesté

secrètement contre la loi du 3 9bre. (W349.703 bis) signe Bourrée Corberon (Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu la le PVE individuel dans W527. Sa SCJ individuelle se trouve dans le W367, dossier 821.)

- 625 — 5. **CAMUS (DE) LA GUIBOURGÈRE** (signe) Louis Jean Nepomucène François, âgé de 46 ans, né à Rennes, domicilié à Paris, 6 rue des Enfants Rouges, ex conseiller de grand chambre au parlement de Paris, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en prenant des arrêtés, en 1789, contre tout ce que faisait la représentation nationale. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 626 — 6. **CUCSAC** (signe) **ou CUSSAC** Philippe Joseph Marie, ex noble âgé de 67 ans, conseiller de gr. Chambre au ci-devant parlement de Toulouse, né et y demeurant, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot qui a existé en 1789 contre la liberté du Peuple, en protestant contre tout ce qui faisait la représentation nationale. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Cussac
- 627 — 7. **DEGOURGUE** (signe) **ou GOURGUES (de)** Armand Guillaume François, ex noble, ex président à mortier du ci-devant parlement de Paris, âgé de 57 ans, né et domicilié à Poissy, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté DEGOURGUE)
- 628 — 8. **DUPORT** (signe) François Mathurin (ou Michel ou Mathieu (PV)), âgé de 76 ans, né et domicilié à Paris, ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot qui a existé depuis 1789 jusqu'à ce jour, contre la liberté du Peuple, en protestant par des arrêtés contraires à la liberté. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 629 — 9. **DUPUIS** (signe) Charles Jean Pierre (dit **Marcé**), ex noble âgé de 69 ans, né et domicilié à Paris, dépt de Seine, conseiller de grand chambre au parlement de Paris, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot, qui a existé depuis 1789 jusqu'à ce jour contre la liberté du Peuple, en protestant par des arrêtés contraires à la liberté. (W349.703 bis) (Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Dupuis de Marcé
- 630 — 10. **ESPIARD** (signe) - **DALLERAY** Auguste Louis Joachim, ex conseiller au parlement de Dijon, âgé de 63 ans, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte d'Or, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où étaient les détenus comme suspects. (W537.d2) noté DALLERAY (W350.704) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Espiard Dalleray
- 631 — 11. **FREDY** (signe) **de COUBERTIN** Henri Louis, ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, âgé de 74 ans, né et domicilié à Paris, 431 rue François, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 632 — 12. **GUENICHOT (sing)** Pierre Jacques Barthélemy, ex noble, âgé de 27 ans, né à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, fils d'un ex conseiller au ci-devant parlement de Dijon, domicilié à Nogent, même dépt, condamné à mort, le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans les maisons d'arrêt de Dijon, où étaient les détenus, comme suspects. (GRAISCHOT, d'après Guittard) — (W537.d2) (W350.704) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson) noté GUERNICHOT (Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 633 — 13. **GUILLEMINE** (signe) **(PV)** Pierre, commis aux ponts et chaussées, ex clerc de notaire, âgé de 29 ans, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 1^{er} floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans les maisons d'arrêt de Dijon, où étaient les détenus comme suspects. (W350.704) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 634 — 14. **HOCQUART** Antoine Louis Hyacinthe, ex premier président à la ci-devant cour des aides

- de Paris, âgé de 55 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, comme contre-rév., le 1 floréal an 2 (exact, par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson) (W349.703 bis) (Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 635 — 15. **JULLIEN** (signe) **ou JULIEN** Charles Joseph, âgé de 49 ans, ci-devant cordelier et curé d'Autricourt (Côte d'Or), y demt, né à Joinville, condamné à mort, le 1 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., ayant tenu des propos contre-rév.s, conspiré dans la maison d'arrêt de Dijon, et provoqué la dissolution de la convention. (W537.d2) (W350.704) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Julien
- 636 — 16. **LAFONT (sing et PV) ou LA FOND** Anne Joseph, âgé de 60 ans, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 1 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., pour avoir protesté secrètement sous signature privée, les lois transcrites le 3 novembre 1789 par l'assemblée constituante. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 637 — 17. **LE FEVRE** (signe) — **LEFEVRE-DORMESSON** Anne Louis François-de-Paule, ex noble, ex président au ci-devant parlement de Paris, âgé de 42 ans, député à l'assemblée constituante, ex bibliothécaire de la bibliothèque nationale, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la souveraineté du peuple, et pour avoir protesté contre l'autorité légitime. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 638 — 18. **LENOIR** (signe) Michel Etienne (erreur de prénom au niveau des pièces, noté Nicolas Etienne, corrigé par jugement de la Chambre du conseil du 17 prairial II), ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, âgé de 38 ans, né et domicilié à Paris rue Dt Guillaume, dépt de la Seine, condamné à mort le 1 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspiration contre la souveraineté du peuple, depuis 1789, jusqu'à ce jour, en provoquant des protestations et des arrêtés contraires à la liberté. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 639 — 19. **LE PELETTIER ROSAMBO** (signe) — **LEPELLETIER-ROZAMBO** Louis, ex président à Mortier au ci-devant parlement de Paris, âgé de 46 ans, né à Paris, domicilié à Malesherbes, dépt du Loiret, condamné à mort le 1 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant pris part aux arrêtés et protestations liberticides, faits par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson) noté LEPELLETIER de ROSAMBO, gendre de Malesherbes, ci-devant avocat du roi (Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 640 — 20. **MOLÉ (de Champlatreux)** (signe **Molé**) Édouard François Mathieu, ex noble, ex président au ci-devant parlement de Paris, âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1 floréal an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspiration contre la souveraineté du peuple, en protestant contre l'autorité légitime. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Noté Etienne Mathieu. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 641 — 21. **MONTÉGUT** (signe) **ou MONTAIGU** (PVE) Jean François, ex noble, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 64 ans, né et domicilié, Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la souveraineté du peuple, en signant ou adhérant à des protestations tendantes à méconnaître la liberté et la souveraineté du peuple, à calomnier la représentation nationale. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Noté MONTAIGU. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 642 — 22. **NORT** Nicolas Agnès François, ex comte, ci-devant colonel d'infanterie, âgé de 60 ans, né à Rennes dépt d'Ille-et-Vilaine, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant entretenu des correspondances avec les émigrés. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 643 — 23. **OURSIN de BURES** (signe) Jean Baptiste Louis, (dit **Debure**), âgé de 74 ans, ex conseiller au parlement de Paris, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à

mort le 1^{er} floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant participé aux arrêtés, protestations, liberticides, pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. — **COURSIN DE BURE** (signe) Jean Baptiste Louis, âgé de 48 ans, ex noble, conseiller aux requêtes du palais du ci-devant parlement de Paris, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme le 1 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot qui a existé depuis 1789 jusqu'à ce jour, contre la liberté du Peuple, en protestant par des arrêtés contraires à la liberté. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu sa SCJ dans W527. En revanche, le PVE, « Oursain de Bure et 24 autres », est daté par erreur du 1^{er} germinal, au lieu du 1^{er} floréal, et se trouve dans le carton W526.)

- 644 — 24. **PASQUIER** (signe) Etienne, ex conseiller au parlement de Paris, âgé de 58 ans, né et domicilié à Paris, rue de la Madelaine, dépt de la Seine, condamné à mort le 1 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du Peuple, en participant aux arrêtés pris par le parlement de Toulouse les 25 et 27 7bre 1790. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu la SCJ individuelle dans W527. Son PVE individuel est également dans le carton W527, mais daté sans assurance du 3 floréal.
- 645 — 25. **RIGAUD** (signe) — **RIGAULT** (PVE) Joseph Julien Honoré, âgé de 45 ans, natif de Castres, dépt du Tarn, ex conseiller au parlement de Toulouse, dépt de Haute Garonne, y demt, condamné à mort le 1 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple français, en prenant part aux arrêtés et protestations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 646 — 26. **ROLLAND** (signe) Barthelemy Gabriel, 63 ans, ex président au ci-devant parlement de Paris, âgé de 64 ans, né à Paris, demeurant à Chambeaudouin (Loiret), condamné à mort, le 1 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en prenant part aux arrêtés pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Roland
- 647 — 27. **ROUHETTE** (signe) **ou ROUCHETTE** Jean François Marie, ex conseiller au parlement de Paris, y demt, 59 rue St Paul, dépt de la Seine, condamné à mort le 1er floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en prenant part aux arrêtés et protestations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Noté RHOUETTE. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 648 — 28. **SAGNIER DE MARDEUIL** (signe **Fagnier Mardeüil**) Léonard Louis, ex conseiller au parlement de Paris, à la seconde chambre des requêtes, âgé de 59 ans, né à Châlon dépt de la Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1er floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson) (Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 649 — 29. **SALLIER** (signe) Henry Guy, président de la ci-devant cour des aides de Paris, âgé de 60 ans, natif de la Roche-en-Bremy, dépt de la Côte d'Or, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1er floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en prenant part aux arrêtés et protestations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Noté SOLLIER. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 650 — 30. **SAINT-BLIN** Nicolas, ex comte, âgé de 40 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1er floreal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit qu'il fallait un roi, et que les affaires ne pourraient pas aller sans cela. — **BLIN** Nicolas François, âgé de 40 ans, né à Paris, ex noble, à Villebernay, canton de Sémur, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 1er floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir conspiré contre la République, et avoir employé toute espèce de manœuvres pour exciter la guerre civile. (W537.d2) (W350.704) (Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 651 — 31. **SEGLA** (signe) Urbain Elisabeth, ancien conseiller au parlement de Toulouse, âgé de 57 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 1er floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre

la liberté du peuple, en participant aux arrêtés pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W349.703 bis) (Ex le 1^{er} flo. d'après Sanson. Exact. Noté SÉGLA. Cond et Ex le 1^{er} flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

21 avr. 94 6/1/0 Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

2 flo. II

- 652 — 1. **BEAUGRAND** (signe) **ou BAUGRAND** Alexandre, âgé de 50 ans, né à Sens, ex curé, domicilié à Orveau-Bellsauve, canton de Pithiviers, dépt du Loiret, condamné à mort comme contre-rév. le 2 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir fait des écrits tendants à la dissolution de la représentation nationale, et au rétablissement de la royauté. (W350.712) (Ex le 2 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 2 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 653 — 2. **BELLEPAUME** (signe) (**pas ..peaume**) — **BELLEPEAUME** André-Guillaume (21 avr. 94 - 2 flo. II) — **BELLEPOMME** André Guillaume, âgé de 50 ans, ci-devant marchand mercier né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 2 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir adressé de Paris à Sens, des écrits, contre-rév. à Claude Ogier, conseiller auditeur, en la ci-devant chambre des comptes de Paris. (W350.705) (Ex le 2 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 2 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 654 — 3. **DECAUX** (signe) **François** ou Louis (PV) Philippe, prêtre titulaire de la Chapelle Bressot, dépt de l'Eure, condamné à mort comme contre-rév., le 2 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W350.710) (Ex le 2 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 2 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 655 — 4. **DESCAMPS** (signe) **Descamps imp, pour impimeur** ou **DESCAMPS** Jean François Joseph, 28 ans, imprimeur domicilié à Douai, dépt du Nord, condamné à mort comme contre-rév. le 2 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W350.711) (Ex le 2 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 2 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 656 — 5. **LAFARGUE** (signe) — **LA FARQUE** ou **LA FARGUE** Pierre, âgé de 55 ans, agent de commerce, ci-devant fermier, natif de Cognac, domicilié à Paris, 315 rue de ... l'Egalité, condamné à mort le 2 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'une conspiration qui a existé au mois de juillet 1792, entre Louis Capet et ses partisans. (W350.706) (Ex le 2 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 2 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 657 — 6. **LEMESLE** (signe) Marie Marguerite Geneviève Victoire, femme **BOULAND** (**sign Lemesle Boulenc**), âgé de 50 ans, domiciliée à Dieppe, dépt de la Seine Inférieure, condamnée à mort comme contre-rév., le 2 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (LEURESLE, d'après Guittard) (W537.d2) (W350.709) (Ex le 2 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 2 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Lemesle fe Boulard

1 LIBÉRÉ :

DE VALOIS fils (signe) ou DEVALLOIS Antoine, 53 ans, procureur de la Commune de La Roche Labeille en 1792, cultivateur et fermier de la veuve Mirabeau, demeurant à Paris (W537.d2) (W350.706) (acquitt 2 flo) *vdmy*

22 avr. 94 13/2/0 Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

3 flo. II

Info : Rosalie CHODKIEWICZ, princesse Lubomirski, condamnée à mort ce jour, se prétendit enceinte et fut exécutée le 30 juin 1794 (12 messidor). (W351.713)

- 658 — 1. **BOUCHER** Marie Victoire, veuve Ponteville (dit Rochechouart), âgé de 49 ans, ex noble et vicomtesse, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 8 floréal an 2 (non, le 3 floréal), par le tribunal rév. de Paris. — **BOUCHER ROCHECHOUART**, âgée de 49 ans, native de Paris, veuve de Pontville, ci-devant Vicomte, ancien mousquetaire, ex-brigadier des armées. (W351.713) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée veuve Poutrille
- 659 — 2. **CHATEAUBRIAND** (signe) — **CHATEAUBRIANT** Jean-Baptiste Auguste, âgé de 34

- ans, natif de Port Malo, ex marquis et capitaine de cavalerie au régiment ci-devant Royal, domicilié à Malesherbes, dépt du Loiret, condamné à mort comme contre-rév. le 3 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W351.713) (Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Chateau Brillan
- 660 — 3. **CHOISEUL** (signe **Choiseul Gramont**) Béatrice de, femme de l'ex duc de Gramont, âgée de 64 ans, native de Lunéville, dépt de la Meurthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 3 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W351.713) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 661 — 4. **DUVAL-D'EPREMESNIL** (signe) **ou ... ESPREMENIL** Jacques, ex noble, âgé de 48 ans, né à Pondichery, conseiller au ci-devant parlement de Paris, ex député à l'assemblée constituante, domicilié à Maréfosse, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort comme le 3 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W351.713) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu la SCJ individuel dans le dossier, et le PVE individuel dans W527.)
- 662 — 5. **HELL** (signe) François, âgé de 63 ans, né à Kirsenheim, dépt du Bas-Rhin, ci-devant procureur général des états d'Alsace, ex constituant, chevalier de l'empire romain, ancien grand bailli de Landser, syndic de la noblesse, admin du dépt de la Seine (ou du Haut-Rhin, selon Guittard), condamné à mort le 3 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W351.713) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 663 — 6. **LAMOIGNON-MALESHERBES** (signe) Chrétien Guillaume, ex noble et ministre d'état jusqu'en 1788, ci-devant président de la cour des aides de Paris, âgé de 72 ans, natif de Paris, domicilié à Malesherbes, dépt du Loiret, condamné à mort le 3 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé depuis 1789 contre la souveraineté du Peuple. — **MALESHERBES** Chrétien Guillaume, Malesherbes Chrétien Guillaume de Lamoignon de (Paris le 15 décembre 1721 - Paris le 22 avril 1794), Président de la Cour des aides, secrétaire de la maison du roi (1775), il publia un Mémoire sur le pariage des protestants (1785) qui contribua à leur faire restituer un état civil (1787). Ancien ministre à deux reprises de Louis XVI, il défendit celui-ci devant la Convention (décembre 1792), publiant ensuite son Mémoire pour Louis XVI. Arrêté à son tour comme suspect. Il fut guillotiné (W351.713) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Lamoignon
- 664 — 7. **LE CHAPELIER** (signe) Isaac René Guy, âgé de 39 ans, ex constituant, né et domicilié à Rennes, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 3 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., s'étant rendu au mois d'octobre 1792, en Angleterre, sous prétexte d'une association pour l'achat d'une grande quantité de riz. (Ex le 3 flo. d'après Sanson) (W351.713) (Vu le PVE dans le dossier. Cond et ex 3 flo II) — La SCJ et le PVE individuels se trouvent dans le dossier au lieu d'être avec les autres procès-verbaux dans le carton W527.
- 665 — 8. **LEPELETIER** (signe) — **LEPELETIER-ROZAMBO** Anne (Aline. PV) Thérèse, femme Chateaubriand (signe Lepeletier Chateaubriand), âgée de 23 ans, née à Paris, domiciliée à Malesherbes, dépt du Loiret, condamnée à mort le 3 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, (W351.713) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 666 — 9. **LE PELETIER de ROZAMBO** — **LAMOIGNON-MALESHERBES** Antoinette Marguerite Thérèse, femme Lepelletier-Rosambo, âgée de 38 ans, native de Paris, domicilié à Malesherbes, dépt du Loiret, condamné à mort le 6 floréal an 2 (non, le 3 floréal), par le tribunal rév. Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé depuis 1789 contre la souveraineté du Peuple. (W351.713) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Lamoignon fe de Lepelletier Rosambo
- 667 — 10. **MOUSSET** (signe) Pierre, âgé de 42 ans, charpentier, et procureur de la commune de Donnery, né à St Marceau-d'Orléans, dépt du Loiret, domicilié à Chaudron, même dépt condamné à mort, le 3 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français. (W537.d2) (W350.708) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

- 668 — 11. **PARMENTIER** Pierre, commis chez Dumont, receveur des rentes, âgé de 29 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 3 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir favorisé, les efforts des ennemis de la République. (W351.713) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Permantier
- 669 — 12. **ROCHECHOUART** (signe **Rochechouart Chatelet**) Diane Adélaïde, veuve du duc Duchâtelet, âgée de 62 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 3 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant fait passer des fonds à son fils émigré. (W351.713) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Rocherchouart ve Duchatelet
- 670 — 13. **THOURET** (signe) Jacques Guillaume, ex constituant et ex président du tribunal de cassation, âgé de 48 ans, natif de Pont-l'Évêque, dépt du Calvados, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 3 floréal an 2 (exact), par le tribunal de Paris, comme ayant conspiré dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W351.713) (Ex le 3 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 3 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

2 LIBÉRÉS :

BONTEMPS (signe) Pierre Aimé Joseph, 31 ans, ex-arpenteur, marchand de gazes à Nevers (W350.707) (acquitté 3 flo) *vdmy*

PERRET (signe) François, 34 ans, ex-perruquier, marchand à Nevers (W350.707) (acquitté 3 flo) *vdmy*

23 avr. 94 8//5/1 Exécutés place de la Révolution, à 16 h.

4 flo. II

- 671 — 1. **BARTHELEMY** Antoine (23 avr. 94 - 4 flo. II) — **BARTHELEMY** Antoine, commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal du district de Gannat, dépt de l'Allier, condamné à mort comme contre-rév. le 4 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W351.714) (Ex le 4 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 4 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 672 — 2. **CALMER** Louis Benjamin, âgé de 44 ans, natif de la Haye, en Hollande, courtier de change, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 4 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W351.717) (Ex le 4 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 4 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 673 — 3. **CHEMIN** Jean, âgé de 50 ans, natif de Loigny, dépt de l'Orne, ancien marchand, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 4 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W351.717) (Ex le 4 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 4 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 674 — 4. **COUTELET** Marie Louise, veuve Neuve Eglise, âgée de 36 ans, native de Rheims, dépt de la Marne, employée dans les filatures nationales, aux Jacobins, domicilié à Paris, condamnée à mort comme conspiratrice et ne devant sa place qu'aux intrigues de Bally et Lafayette (elle s'est montrée la digne apôtre de ses protecteurs, et partageait leurs sentiments contre-rév.), le 4 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W351.717) (Ex le 4 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 4 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 675 — 5. **GALLAY** François, frotteur domestique d'un ex noble, âgé de 50 ans, né à Martigny dans la Valais, en Suisse, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W351.717) (Ex le 4 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 4 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 676 — 6. **HORION ou HERIOUT ou HORIONT (PV)** Marguerite, femme FERIZOL ou FARISOL ou FARUZOL (PV), âgée de 50 ans, née à Baugon, dépt de l'Orne, lingère, condamnée à mort, le 4 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspiratrice. — **BORIOUT** Marguerite, femme Farizol, ouvrière, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme contre-rév., le 4 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W351.717) (Ex le 4 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 4 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Horiont fe Sarizot. La
- 677 — 7. **RECLESNE** François Abraham, ex noble, âgé de 61 ans, natif de l'Yonne, dépt de l'Allier,

- domicilié à Gannat, même dépt, condamné à mort, le 4 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit avec emportement, qu'on ne pourrait pas ôter à son fils sa qualité de noble et de Malthais, qu'il ne pouvait pas lui-même y renoncer et s'en dépouiller, ajoutant avec mépris "malgré vous et votre République, mon fils sera noble et Malthais". (W351.715) (Ex le 4 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 4 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 678 — 8. **ROUX** Louis, âgé de 50 ans, natif de Bourgoïn, dépt de l'Allier, tabletier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 4 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit que l'on avait perdu 30 000 hommes à l'armée de Moselle, 10 000 auprès de Valenciennes ; que la Vendée, se relevait de plus en plus, que peu d'homme avait accepté la constitution, que si l'on eût demandé à tous leurs sentiments, l'on ne serait pas longtemps sans voir un roi, et que si on lui demandait le sien il donnerait un mode pour en élire un. (W351.717) (Cond et ex le 4 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

5 LIBÉRÉS :

- THORIN** (signe) François Emmanuel, 28 ans, notaire à Blérancourt (Aisne) (W351.716) (lib 4 flo) *vdmy*
- BEAUMÉ** (signe) Michel Benoit, 34 ans, épiciier et limonadier à Blérancourt (W351.716) (lib 4 flo) *vdmy*
- NISSINGH** (signe) ou **NISSINGLS** Jean André, 31 ans, compagnon serrurier à Paris (W537.d2) (W351.717) (acquitté 4 flo) *vdmy*
- PAGNIEZ** Louis Michel, 30 ans, commis au bureau de l'envoi des ouvrages périodiques, Paris (W537.d2) (W351.717) (acquitté 4 flo) *vdmy*
- DENIS** (signe) Nicolas Guillaume, 54 ans, Paris, rue des 3 canettes (W537.d2) (W351.717) (acquitté 4 flo) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + détention jusqu'à la paix

- GILLEROND** (signe) Eloy, 50 ans, employé aux Archives Nationales à Paris (W537.d2) (W351.717) (dét 4 flo) *vdmy*

24 avr. 94 5 flo. II	38/3/3	HABITANTS DE VERDUN (32/38) ayant applaudi l'entrée des Prussiens Exécutés place de la Révolution, à 19 h.

- 679 — 1. **BARTHE** Jean Baptiste, âgé de 62 ans, natif de Thionville, juge de Paix, domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort, le 5 floréal an 2 (pas le 15) (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de complicité pour livrer aux ennemis la place de Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 680 — 2. **BERTHEAUX** (signe) Jeanne-Elisabeth (24 avr. 94 – 5 flo. II) — **BERTEAU** Jeanne Elisabeth, âgée de 48 ans, sage-femme, née à Pithiviers, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir colporté une lettre supposée écrite par Fouquier-Tinville à Robespierre, contenant un plan de conspiration de ce représentant du peuple. (Erreur de date) (W537.d2) noté BERTEAUX (W352.719) (Ex le 6 flo. d'après Sanson. Faux. Notée BERTAULT) (Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Bertheaux
- 681 — 3. **BESTEL** (signe **Pierson Bestel**) Thérèse, **PIERSON** femme (24 avr. 94 - 5 flo. II) — **PIERSON** (signe) Thérèse, femme Bestel, cordonnière, âgée de 41 ans, née à Genicourt, domiciliée à Verdun, dépt de la Meuse, condamnée à mort, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir appelé chez elle le maire de Genicourt, l'avoir fait arrêter par les Prussiens, et conduire prisonnier dans la citadelle (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 682 — 4. **BONIN** (signe) — **BONNIN** François, ouvrier imprimeur, âgé de 47 ans, natif de Souchant, âgé de l'Eure, domicilié à Paris, condamné à mort, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir dit dans un cabaret, que Robespierre était un

- conspirateur et qu'il ne tarderait pas à être puni, ou que lui Bonnin y perdrait son nom. (Erreur de date) (W537.d2) (W352.719) (Ex le 6 flo. d'après Sanson. Faux. Noté BONIN (Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 683 — 5. **CHOTIN** (signe) — **CHOTTAIN** François, fils, perruquier, âgé de 31 ans, né et domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant à livrer à l'ennemi la place de Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Chotain
- 684 — 6. **COLLOZ** (signe bien Colloz, pas Collot) — **COLLOT** Jean Michel, âgé de 72 ans, ex bénédictin, natif du duché de Bouillon, domicilié à Verdun, dépt de la Meuse condamné à mort comme conspirateur, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 685 — 7. **CROUTE** (signe) ou **CROUTE** Margueritte, horlogère, âgée de 48 ans, née et domiciliée à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant à livrer à l'ennemi la place de Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Croutte
- 686 — 8. **CROYÉ** (signe) — **CROYE** — **CROYER** (PVE) Henri François, capitaine d'ouvriers d'artillerie, âgé de 52 ans, natif de Laon, dépt de la Meuse, condamné à mort comme contre-rév., le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 687 — 9. **D'AUBERMESNIL** (signe) ou **DAUBERMENIL** (PVE) Jacques Nicolas, âgé de 75 ans, natif d'Aubermesnil, près de Dieppe, dépt de la Seine Inférieure, ex major de la citadelle de Verdun, domicilié à Verdun condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant à livrer aux ennemis la place de Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 688 — 10. **DAUPHIN** (signe **Dauphin Brigaud**) Geneviève Elisabeth, veuve de **Brigaud**, capitaine des grenadiers, âgée de 56 ans, née et domiciliée à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant à livrer à l'ennemis la place de Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Dauphin ve Brigaud
- 689 — 11. **DEPRES** (signe) ou **DEPREZ** (signe) ou **DESPREZ** Gérard, gendarme de brigade nationale, âgé de 50 ans, natif de Givet-de-Hilaire, domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (pas le 15), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant à livrer la place de Verdun à l'ennemi. (Erreur de date) (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Desprez
- 690 — 12. **FORTIN** (signe) François, âgé de 43 ans, natif de Douzeville, marchand cirier à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé à Verdun. (W537.d2) noté FORTAIN (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Fortain
- 691 — 13. **GOSSIN** (signe) Jean, ex chanoine, domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 692 — 14. **GRAND FEBVRE TABOUILLOT** (signe) — **GRANDFEVRE** ou **GRANDFEBURE** (PV) Anne, femme Tabouillat (**TABOUILLOT**, PV), vivant de son revenu, âgé de 46 ans, né et domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal séant à Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé à Verdun. (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Noté GRANIFÈVRE, femme TABOUILLOT. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Grand Febure femme Taboullot
- 693 — 15. **GRIMOARD** (signe) Henri Barthelemy, colonel d'artillerie, âgé de 70 ans, né et domicilié à Verdun, dépt de la Meuse condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal

- rév. séante à Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 694 — 16. **HENRY** (signe) Gabrielle, âgée de 25 ans, fille de Henry, président du bailliage de Verdun, née et domiciliée à Verdun, dépt de la Meuse condamnée à mort, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Verdun (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 695 — 17. **HENRY** Marie Françoise, femme Lalance (sign : Henry Lalance), âgée de 69 ans, née et domiciliée à Verdun, dépt de la Meuse, condamnée à mort, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Henry fe Halance
- 696 — 18. **HENRY** (signe) Suzanne, âgée de 26 ans, fille de Henry, président du bailliage de Verdun, née et domiciliée à Verdun dépt de la Meuse, condamnée à mort, le 5 floréal an 2 (pas le 6 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 697 — 19. **HERBILLON** (signe) Christophe, ex curé de St Médard de Verdun, âgé de 76 ans, natif de Bonneuil près de Varennes, dépt de la Meurthe, domicilié à Bar-sur-Ormain, dépt de la Meuse, condamné à mort, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur d'une conspiration qui a existé à Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Charles. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 698 — 20. **HERBILLON** (signe) Françoise, veuve de Masson (sign : Herbillon Masson) (exact), âgée de 55 ans, née à Donne, domiciliée à Verdun, dépt de la Meuse, condamnée à mort, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé à Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 699 — 21. **JOULIN** (signe) Michel, gendarme national, âgé de 31 ans, né à Carnet-en-Anjou, dépt de Mayenne et Loire, domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., ayant affecté de continuer son service de gendarme sous les ordres du desposte Prussien. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 700 — 22. **LA CORBIERE** (signe) — **LACORDIERE** (PVE) Claude Elisabeth, ex doyen de la cathédrale de Verdun, âgé de 59 ans, natif de Juvigny, domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Verdun, tendant à livrer la place à l'ennemi. (W537.d2) noté LACARDIÈRE Claude Elisabeth (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 701 — 23. **LA GIROUZIÈRE** (signe) Marguerite Angélique, fille, âgée de 48 ans, née à Bonze, domiciliée à Verdun, dépt de la Meuse, condamnée à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration de Verdun, tendante à livrer la place à l'ennemi. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Lagirourièr
- 702 — 24. **LAMELES** (signe) **ou LAMESLE** (PVE) — **LAMERLE** Nicolas, avoué, âgé de 47 ans, natif de Morge-Moulin, domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Verdun, et en acceptant des fonctions publiques des agents du despote prussien. (LASMEL dans Guittard) (W537.d2) noté LEMESLE (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 703 — 25. **LECLERC** (signe) Badillon, âgé de 52 ans, gendarme national, né à Thionville, dépt de la Moselle, domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. de Paris, comme contre-rév., ayant affecté de continuer son service de gendarme sous les ordres du despote prussien. (W537.d2) (W352.718) (Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 704 — 26. **LEFEBVRE** (signe) **ou LE FÈVRE** Guilain, ex bénédictin, âgé de 62 ans, né à Carligny, près de Péronne, dépt de la Somme, domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à

- mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration tendante à livrer la place de Verdun à l'ennemi. (W537.d2) (W352.718) Noté LEFEBURE (Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 705 — 27. **MILLY** (signe) Nicolas, gendarme, âgé de 31 ans, né et domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en continuant son service sous les ordres du despote prussien. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 706 — 28. **NIYON** (signe **Niÿon**) **NEYON** — **ou NOYON** Alexandre Joseph, lieutenant colonel du 2ème régiment de la Meuse, âgé de 59 ans, natif de Soizy, domicilié à Drincourt, dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice des manœuvres et intelligences, par suite desquelles la place de Verdun a été livrée aux prussiens. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu la SCJ individuelle (noté Neyon) et le PVE individuel (noté Rijou) dans W527.)
- 707 — 29. **NOËL** Jean François, potier d'étain, âgé de 34 ans, natif de Verneuil, dépt de Seine et Marne, domicilié à Meaux, même dépt, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, en insultant à la cérémonie civique faite à Meaux, lors de l'acceptation de la constitution républicaine de 1793 en traitant cette cérémonie de bêtise et de cochonnerie, en insultant les Citoyens de garde dans leur poste. (Erreur de date) (W537.d2) (W352.719) (Ex le 6 flo. d'après Sanson. Faux. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 708 — 30. **PELEGRIN** (signe) — **PELLEGRIN (PV)** Jean Baptiste, capitaine de gendarmerie nationale, âgé de 52 ans, natif de Gondrecourt, dépt de la Meuse, domicilié à Verdun, même dépt, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes à livrer la place de Verdun aux Prussiens. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 709 — 31. **PERIN** (signe) **ou PERRIN** J.-B. Philibert, droguiste, âgé de 40 ans, né et domicilié à Verdun dépt de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir excité l'attroupement des femmes qui demandaient la capitulation et la reddition de la ville de Verdun. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Perrin
- 710 — 32. **PETIT** (signe) Jacques, vigneron, âgé de 60 ans, né et domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort le 6 floréal an 2 (non, le 5 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des assemblées contre-rév.s et témoigné son vœu pour le rétablissement de la Royauté. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 711 — 33. **POMMERAY** (signe) Jean, âgé de 40 ans, perruquier, et canonnier de la section de la Réunion, né à Orléans, dépt du Loiret, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (Erreur de date) — (W537.d2) (W352.719) (Ex le 6 flo. d'après Sanson. Faux. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 712 — 34. **SCHWEYER** (signe) — **SCHEVEGER** Mathurin, cordonnier, âgé de 40 ans, né à Munxenger, en Brisau, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme Ayant affiché un placard aux Tuileries contre Robespierre et la Convention. (W537.d2) noté SCHWEGER (W352.719) (Ex le 6 floréal & le 6 prai. d'après Sanson. Faux. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté Schewerger
- 713 — 35. **THUILLEUL** (signe) **ou THUILLEUR** (PVE) Pierre, gendarme, âgé de 61 ans, né et domicilié à Verdun, dépt de la Meuse, condamné à mort, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres, tendantes à livrer la ville de Verdun aux Prussiens. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Noté THUILLEUX. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 714 — 36. **VATRIN (PV)** (signe) — **VATRAIN** Anne, fille, âgée de 25 ans, née à Etain, domiciliée à Verdun, dépt de la Meuse, condamnée à mort le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir contribué à livrer la ville de Verdun aux

- 715 — 37. Prussiens. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- VATRIN** (signe) — **VATRAIN** Henriette, fille Vatin, âgée de 33 ans (ou 23), née à Etain, domiciliée à Verdun, dépt de la Meuse, condamnée à mort le 5 floréal (exact), de Paris, comme convaincu d'avoir contribué à la reddition de la place de Verdun aux Prussiens. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 716 — 38. **VATRIN** (signe) — **VATRAIN** Hélène, âgée de 22 ans, née à Etain, domiciliée à Verdun, dépt de la Meuse, condamnée à mort, le 5 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir contribué à la reddition de la place de Verdun aux Prussiens. (W537.d2) (W352.718) (Ex le 5 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 flo., à 19 h. Vu le PVE individuel dans W527. Pas de SCJ dans le dos. ni dans W527.)

3 LIBÉRÉS :

- COSTREJEAN (signe) Antoine, 42 ans, imprimeur en taille douce à Paris (W352.719) (acquitté 5 flo) *vdmy*
- FINTZEL (signe) Adam, 43 ans, facteur de clavecin à Paris (W352.719) (acquitté 5 flo) *vdmy*
- PHILIPPE (signe) Jean-Baptiste, 42 ans, postillon des relais militaires, demeurant à Paris (W352.719) (acquitté 5 flo) *vdmy*

2 AUTRE : 6 heures d'exposition + 20 ans de détention

- TABOUILLO (signe) ou TABOUILLOT Claire, 17 ans, fille de François Tabouillon, ex-procureur du Roi à Verdun (W352.718) (W537.d2)] (20 ans dét 5 flo) *vdmy* — **ne pas la confondre avec**
Grand Febvre Tabouillot, cond et ex ce jour
- HENRY (signe) Barbe, 18 ans, fille du défunt Henry président du baillage de Verdun (W537.d2) (W352.718) (20 ans dét 5 flo) *vdmy*

1 AUTRE : détention dans une maison d'arrêt de son dépt jusqu'à nouvelle décision

- GELIS (signe) Jacques Louis, dit Pellissier (signe), 43 ans, ancien commis des vivres de la Marine, demeurant Chalon-sur-Saône (W352.719) (acquitté + dét 5 flo) *vdmy*

25 avr. 94 6/2/3 Exécutés place de la Révolution

6 flo. II

- 717 — 1. **ANISSON DUPERON** (signe) Etienne-Alexandre-Jacques (25 avr. 94 - 6 flo. II) — **ANISSON** Etienne Alexis Jacques, (dit Duperron), âgé de 46 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, directeur de l'imprimerie nationale exécutive du Louvre, ci-devant royale, condamné à mort le 6 frimaire an 2 (faux, 6 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être l'un des complices de la conspiration qui a existé dans la commune de Brutus. (Ex le 7 frim. d'après Sanson) (W537.d2) (W353.723) (Cond et ex le 6 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Anisson Duperron
- 718 — 2. **GOURON** (signe) François, âgé de 35 ans, né à Tours, dépt de l'Indre et Loire, fabricant de papiers-peints, à la fabrique républicaine, rue Nicaise, à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 6 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W537.d2) (W353.723) (Ex le 6 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 719 — 3. **JACQUET** (signe) Jean Claude, homme de loi, âgé de 59 ans, né à Lons-le-Saulnier, ci-devant Lieutenant particulier au Bailliage de cette ville, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort, le 6 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W537.d2) (W353.723) (Ex le 6 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 720 — 4. **LALLEMENT** (signe) — **LALLEMAND** Jean Nicolas, ex curé d'Hondelmont, dépt de la Meurthe, âgé de 41 ans, natif de Dieuze, ex minime de Vezelize, domicilié à Hudelmont, dépt de la Meurthe, condamné à mort le 6 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en tenant des propos et lançant des discours incendiaires, après avoir requis les fonctions qu'il avait abdiquées. (W537.d2) (W352.721) (Ex le 6 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 flo. Vu SCJ et PVE

- 721 — 5. individuels dans W527.) Noté Lallemand
LEBAULT (signe) **ou LE BAULT** Jean-Baptiste, membre du directoire du district de Corbeil, regisseur des propriétés d'Annisson, demeurant à Ris (sic) (W537.d2) (W353.723) (Ex le 6 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 722 — 6. **L'ESCOFFIER** (signe L'Escoffier) **ou LESCOFFIER** Louis Charles Nicolas Emmanuel, cultivateur, âgé de 68 ans, né à Balon, dépt des Ardennes, domicilié à Corbeil, dépt de Seine et Oise, condamné à mort le 6 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspiration qui a existé dans la commune de Brutus, ci-devant Ris. (W537.d2) (W353.723) (Ex le 6 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

2 LIBÉRÉS :

HÉRAUD (signe) Jean, 30 ans, cultivateur à d'Angéant, district de la Rochefoucault, ex-maire, ex-admin et ex-commandant de la garde nationale dudit lieu (W352.722) (acquit 6 flo) *vdmy*

GOUFFÉ-BEAUREGARD (signe) Louis Charlemagne, 43 ans, cultivateur à Brevanes, dit de Corbeil (W537.d2) (W353.723) (acquit 6 flo) *vdmy*

1 AUTRE : 6 ans de fers

DAUDÉ (signe) Jean Marie, 27 ans, charron, marchand à Paris (W537.d2) (W352.720) (6 ans de fers 6 flo) *vdmy*

2 AUTRE : 6 ans de réclusion

DECONLOIS (signe) Rose, 25 ans, ouvrière en linge à Paris (W537.d2) (W352.720) (6.p 6 flo) *vdmy* – Lacune de Campardon

DELAGE (signe) Marie, 36 ans, vivant de son revenu à Paris (W537.d2) (W352.720) (6.p 6 flo) *vdmy*

26 avr. 94
7 flo. II

7//9/1

TRAÎTRES DU MONT-BLANC (Savoie)
Exécutés place de la Révolution

- 723 — 1. **BAILLARD** (pas de signature) Amande Amedée Victoire, femme Bellecise, (dite Troussebois), ex-noble, domiciliée à Paris, rue de Thorigny, demeurant aussi à Lamotte, district de Cusset (Allier), condamnée à mort pour avoir émigré avec son père en avril 1791 (rentré en nov 92), pour communication avec les émigrés, avec les conspirateurs, avec la cour du tyran sarde ..., ayant le 7 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. — **BELLECISE** Armande-Amédée-Victoire (26 avr. 94 - 7 flo. II) (W537.d2) (W354.733) (Ex le 7 flo. d'après Sanson. Exact. Notée BAYARD. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Notée Baillard Troussebois fe (Renaut) Bellecise.)
- 724 — 2. **BOSONET** (signe) Jean Baptiste, âgé de 43 ans, né à Tuningue, y demeurant, cultivateur et marchand de chevaux, condamné à mort le 7 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de manœuvres et intelligences dans le dépt du Mont Blanc avec l'armée du tyran Sarde. — **BOJONRET** Jean Baptiste, marchand de chevaux, domicilié à Taminge, canton de Cluze, dépt du Mont-Blanc, condamné à mort comme contre-rév., le 7 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W353.731) (Ex le 7 flo. d'après Sanson. Exact. Noté BAZONET. Cond. et ex. le 7 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.) Noté Baujonet
- 725 — 3. **CURTIN** (signe) Joseph Philibert, cultivateur, âgé de 45 ans, natif de Samoen, maire de Taningue, dépt du Mont Blanc, condamné à mort le 7 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris comme convaincu d'avoir entretenu des correspondance avec l'armée du roi de Sardaigne. (W353.731) (Ex le 7 flo. d'après Sanson. Exact. Noté CURTIN. Cond. et ex. le 7 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 726 — 4. **DUC** (signe) Jean Joseph, âgé de 32 ans, notaire public, né et domicilié à Samoen, dépt du Mont-Blanc, condamné à mort le 7 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec l'armée du roi de Sardaigne. (W353.731) (Ex le 7 flo. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)

- 727 — 5. **MANGIN** (signe) François Albert, âgé de 34 ans, né à Genicourt, dépt de la Meuse, cocher public et particulier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 7 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit qu'il avait tous les Jacobin dans le cul, qu'ils étaient tous des scélérats et des coquins, et montrant un gros bâton qu'il tenait à la main, voilà un juge de paix qui me servira à leur casser à tous la barre du col. (W537.d2) (W354.733 bis) (Ex le 7 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 7 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 728 — 6. **PRALON** (signe) Claude François, notaire public, ci-devant secrétaire de la chancellerie, âgé de 58 ans, né et domicilié à Taninge, dépt du Mont-Blanc, condamné à mort 7 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'intelligence avec l'armée du roi de Sardaigne. (W353.731) (Cond. et ex. le 7 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 729 — 7. **TRINQUELAGUE** (signe) **ou TRINGUELAGUE** Gabriel, capitaine au 30ème régiment d'infanterie, âgé de 34 ans, né et domicilié à Uzès, dépt du Gard, condamné à mort le 7 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir, à l'époque de la prise de Longwy par les ennemis extérieurs, proposé au 34ème régiment d'infanterie de passer à eux, et de s'y réunir pour combattre les défenseurs de la patrie. (W537.d2) (W353.730) (Ex le 7 flo. d'après Sanson. Exact. Noté TRIOQUELAGUE. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

9 LIBÉRÉS :

GERARD (fait une croix, ne sachant signer) Jean-François, 60 ans, garçon jardinier à Vaugirard (W353.724) (lib 7 flo) *vdmy*

DEBONNE (signe) Jean-Baptiste, 36 ans, demeurant Vaugirard (W353.724) (lib 7 flo) *vdmy* —

libéré à nouveau le 17 juil 94 (W421.956)

AUFROY (signe) Jean Alexis, 46 ans, demeurant St Germain en Laye (W353.725) (lib 7 flo) *vdmy*

BOURGEOIS (signe) Jean-Baptiste, 34 ans, cordonnier à Paris (W353.726) (lib 7 flo) *vdmy*

VINGTERNIER (signe) ou VINGTERNIER Jean-Baptiste, 29 ans, ex-commissaire du Conseil exécutif, demeurant à Paris (W353.728) (lib 7 flo) *vdmy*

CAILLET (signe) Henry, 32 ans, lieutenant de gendarmerie à pied près les Tribunaux de Paris (W353.729) (lib 7 flo) *vdmy*

MARTIN (signe) Henry, 37 ans, gendarme à pied près les Tribunaux de Paris (W353.729) (lib 7 flo) *vdmy*

BAVELIER (signe) Jean Baptiste, 31 ans, maréchal des logis de gendarmerie à pied près les Tribunaux de Paris (W353.729) (lib 7 flo) *vdmy*

Leur affaire avait été renvoyée le 2 mars 94

LAURENT (signe) Louis Alexis, directeur provisoire des messageries de Nancy, accusé du vol de 200.992 livres (W537.d2) (W353.732) (acquitt 7 flo) *vdmy*

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix

BOURÉ (signe) Salomon, 68 ans, ex-domestique, rentier à Paris (W353.727) (acquitt + dét 7 flo) *vdmy*

Info : L'affaire concernant Caillet, Bavelier et Martin (et Le Brasse), gendarmes près les tribunaux de Paris, libérés ce jour (W353.729), avait pourtant été renvoyée au ministre de la guerre le 2 mars précédent (W332 565). Ils sont comptés deux fois dans le tableau.

Info : Jean-Baptiste Debonne, 36 ans, serrurier à Vaugirard, acquitté et libéré ce jour (W353.724), fut de nouveau arrêté le 18 juin (30 prairial) et de nouveau acquitté le 17 juillet suivant (W421.956).

Info : Au sujet de Louis Alexis Laurent, directeur des messageries de Nancy, acquitté ce jour, voir la note du 27 mars précédent.

8 flo. II

- 730 — 1. **GUENOT ou GUÉNEAU ou GAINOT ou GAINOT** (PVE) **GUIGUOT ou GUEGNOT** (pv district de Corbeil) Pierre, vigneron, domicilié actuellement à Gon-la-Montagne, âgé de 58 ans, né à St Sulpice-de-Faviers, domicilié à Hières, dépt du Var, condamné à mort, le 8 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (Je suppose natif de Gon-la-Montagne) (W537.d2) (W354.734) (Ex le 8 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 731 — 2. **LAMBERT** (ne sait pas signer) Jean Pierre (interro) pas J.-B., âgé de 28 ans, natif de Guyenne, dépt de la Seine et Marne, garçon boucher, domicilié à Mangy-Menie, district de Provins (même dépt ou Meurthe ?), condamné à mort le 8 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-rév.s. (W537.d2) (W354.734) (Ex le 8 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 732 — 3. **LECLERC** (signe) Claude Toussaint, âgé de 60 ans, vigneron, né et domicilié à Bennecourt (ou Bettécourt), dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 8 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et pour avoir dit que les membres de l'assemblée nationale étaient tous des voleurs, et des scélérats ; que l'arbre de la liberté était l'arbre des libertins, que la sacrée-bougrie le liberté ne servait qu'à faire tuer tout le monde. (W537.d2) (W354.734) (Ex le 8 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 733 — 4. **SAVOYE** (ne sait pas signer) François Germain, charretier d'artillerie dans l'armée rév., âgé de 42 ans, né et domicilié à Bexet-Germain, dépt de la Marne, condamné à mort le 8 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit, en parlant des papiers publics, que tout ce qui était dans les bulletins de la Convention, était des menteries ; que les lois n'étaient pas justes, que nous ne gagnerons jamais, qu'on avait eu tort de faire mourir le roi, et que l'on faisait périr les bons patriotes. (W537.d2) (W354.734) (Ex le 8 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 flo., à 16 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

21 LIBÉRÉ :

COTEL (signe) Augustin, 25 ans, Paveur à Gonesse (W354.734) (acquitté 8 flo) *vdmy*
 SENSIER (ne sait pas signer) Pascal, 61 ans, sous-of. d'invalides, Beauvais (W354.734)
 (acquitté 8 flo) *vdmy*

LARUE Jean Nicolas Geoffroy (W537.d2) (Noté GEOFFROY) (W354.735)
 (acquitté 8 flo) *vdmy*

VIER Pierre (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

MAGUERRE Michel Joseph (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

HANNOT Antoine Simon, père (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

CAZOT Martin (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

HANNOT Joseph Simon, fils (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

FEUILLET Jean Jacques (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

MAZET Jacques (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

BONNY Pierre (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

ANSOT Pierre François (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

DAUSON André (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

CHRÉTIEN Jean Louis (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

BORDEL François (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

CHEVALLIER Julien Augustin (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

MARÉCHAL François (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

RODIER Nicolas (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

BLEWART Charles (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

CHOULAIRE André (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

AVRILLON Joseph (W537.d2) (W354.735) (acquitté 8 flo) *vdmy*

5 AUTRES : 4 h. d'exposition + 6 ans de gêne

DUVERGER Philippe Cyprien (W537.d2) (6.g 8 flo) *vdmy*

Info : Le dossier n° 735, carton W354 (microfilmé), ne donne de cette affaire jugée le 8 floréal que la liste des pièces. La pièce n° 51 est l'« acte d'accusation porté contre Jean Nicolas Geoffroy Delarue, Jean Bpte Roche, Philippe Cyprien Duverger, Pierre Vier, Michel Joseph Maguerre, Joseph Simon Lanno, Martin Cazot et autres au nombre de vingt-cinq » (soit 25 personnes, en fait une de trop). La n° 52 est l'« ordonnance rendue par le président du tribunal révolutionnaire, ledit jour, qui acquitte « Larue, Vier, Maguerre, Lanot, Cazot et autres au nombre de dix-neuf » (soit 24 personnes). Pour cette affaire, Campardon (du moins l'ouvrage réalisé d'après ses travaux) note : « 735, Birreau, Bonne, Dufresne, Duverger et Roche (les pièces ont été remises au comité de législation le 28 fructidor : reçu du citoyen Aubert au bas de l'inventaire, Acquit, 8 floréal » (soit 5 personnes). Non seulement il y a erreur sur le verdict (les 5 étaient bien acquittés de crime contre-révolutionnaire mais envoyés au bagne) mais on est en plus très loin du compte ; Campardon omet tout simplement les 19 acquittés et libérés. — On trouve ce jugement imprimé dans le carton W537. En réalité, il y a deux imprimés, comme s'il s'agissait d'affaires distinctes : les 19 acquittés, et les 5 condamnés à 4 heures d'exposition place de la Révolution et 6 ans de gêne.

28 avr. 94		35/3/0	Exécutés place de la Révolution, à 19 h.
9 flo. II			
734 — 1.	ANGRAN d'ALLERAY (signe) Denis-François (28 avr. 94 - 9 flo. II) — ANGRAN Denis François (dit d'Alleray), âgé de 69 ans, ex-noble, ci-devant lieutenant civil du Châtelet de Paris, condamné à mort comme contre-rév., le 9 Floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)		
735 — 2.	BÉTHUNE CHAROST Armand-Louis-François-Edme de (28 avr. 94 - 9 flo. II) — BETHUNE louis François, (dit Charost), âgé de 23 ans, ex duc, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de complots et conspiration contre la sûreté et la souveraineté du peuple français, en faisant passer des secours en hommes et en argent aux ennemis de la République. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)		
736 — 3.	BRAGELONGNE (signe) — BRAGELOGNE (PV) Marguerite Marie Louise, veuve de Paris-Montbrun (signe), âgée de 69 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de complots contre la liberté et la sûreté du peuple français, par la suite desquels des secours en hommes et en argent ont été fournis aux ennemis de la République. [belle soeur de ci-dessous] (W537.d2) notée BRAGELONGUE (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Notée BRAGELONNE. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Marie Margueritte Bragelogne vve Monbrun		
737 — 4.	BRAGELONGNE (signe) — BRAGELOGNE (PV) Marie Nicole, âgée de 67, ex noble domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de complots contre la liberté et la sûreté du peuple français, par la suite desquels des secours en hommes et en argent ont été fournis aux ennemis de la République [belle soeur de ci-dessous] (W537.d2) noté BRAGELONGUE (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Noté BRAGELONNE. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)		
738 — 5.	BRAVARDS DEISSAT DUPRAT (signe) ou — BRAVARD-DEISSAC Jean Louis, (dit Duprat), domicilié à Bussey, canton de cusset, dépt de l'Allier, condamné à mort comme contre-rév. le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris (W537.d2) noté Bravard Deissac Duprat (W354.737) idem sauf DEYSSAC (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Noté BRAVARD DUPRAT. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Bravard Dussac Duprat		
739 — 6.	CHOPINET dit CHEVALIER (signe) ou CHOPIN Jean (dit Chevalier), âgé de 23 ans,		

natif de Moulins, dépt de l'Allier, maréchal de logis au 7ème régiment de hussards, **demeurant à Paris**, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu du complot et de conspiration contre la liberté et la souveraineté du Peuple. — **CHOPINET** Jean (dit Chevalier, âgé de 23 ans, né à Moulins dépt de l'Allier, maréchal-des-logis du 7ème régiment d'hussards, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 9 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Exécuté en second, toujours fumant sa pipe qui est tombée avec sa tête dans le panier. (Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

- 740 — 7. **DESPALLIERES** (signe) **ou DESPALIÈRES** (PVE) — **OLIVIER** Nicolas François Olivier, (dit **Despalière**), âgé de 61 ans, ex noble, chanoine, natif de Moulins, dépt de l'Allier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme l'un des auteurs des troubles survenus dans la commune de Montpellier, au mois de novembre 1793. — **DESPALIERES** N. F. P., ex chanoine de Montpellier, âgé de 61 ans, né à Moulins, dépt de l'Allier, domicilié à Paris, depuis le 14 juillet 1791, dépt de l'Orne, condamné à mort comme contre-rév. le 9 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. [ex grand-vicaire de Montpellier] (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 741 — 8. **DEVEYLE** (signe) **ou VEYLE (de)** — **DEVERYLE ou DUVEYLE** Paul Louis, âgé de 50 ans, natif de Chatillon-Laidan, ex noble, domicilié à Gameraux, dépt de l'Ain, condamné à mort comme contre-rév. le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 742 — 9. **ESTAING (d')** Charles Henry, ex comte, ancien amiral et lieutenant général des armées navales, âgé de 65 ans, natif de Ravel, dépt du Puy-de-Dôme, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 743 — 10. **FARGEON** Louise Antoinette, veuve Bussy (exact), ex comtesse, âgée de 68 ans, née et domiciliée à Montpellier dépt de l'Hérault, condamnée à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 744 — 11. **FEYDEAU** (signe) François Joseph, ex capitaine au régiment, ci-devant Dauphin infant, âgé de 50 ans, né à Metz, dépt de la Moselle, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Feydot
- 745 — 12. **GABET** (signe) — **ou GALLET ou GANET** Jean Marie Angélique, âgé de 34 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, membre du tribunal de Trévoux, domicilié à Trévoux, dépt de l'Ain condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 746 — 13. **GINOT** (signe) **ou GENOT — ou GINOT** (PV) Joseph Fidèle, ex avocat au ci-devant parlement de Paris, âgé de 28 ans, né à Poitiers, dépt de la Vienne, domicilié à Paris, dépt de la Vienne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 747 — 14. **GOUFFÉ** (signe) — **ou GOUFFET** Thomas, homme de loi, âgé de 50 ans, né à Teilles, dépt de Seine et Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait des négociations en numéraire, pour le passer aux ennemis de la République, et ayant eu des relations intimes avec le nommé Lebigne, agent du Roi de Prusse. (W537.d2) noté GOUSSE (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Théodore GOUFFER. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 748 — 15. **GRANGIER-LAFERRIERE** (signe **Laferriere**) Charles, général de brigade en Lozère, âgé de 56 ans, né et domicilié à Pont-au-Château, dépt de la Loire Inférieure, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév..

- (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 749 — 16. **HUMBERT** (signe) **ou LAMBERT** (PVE) Charles Hyacinthe (ou Constant), ex sous lieutenant au 47 régiment, âgé de 28 ans, natif de Commercy, dépt de la Meurthe, domicilié à Tonnoy ou Ronoy, même dépt, condamné à mort, le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 750 — 17. **JARDIN** (signe) Charles Marc Antoine, ex greffier au Châtelet, âgé de 71 ans, né à Saint-Cloud, dépt de Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W354.737) (W537.d2) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 751 — 18. **JEAN** (signe) Pierre Jean, tisserand, domicilié à Colmey, dépt de la Moselle, condamné à mort, le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme fournisseur infidèle. (W537.d2) (W354.736) (Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 752 — 19. **JOCAILLE** (signe) Jacques Joseph, âgé de 50 ans, fabricant de linon et de toile, né et domicilié à St Hilaire, district de Cambrai, dépt du Nord, condamné à mort, le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. — **JORAILLE** Jacques Joseph, (dit St Hilaire), ex noble, domicilié à Cambrai, dépt du Nord, condamné à mort, le 9 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 753 — 20. **LAMOIGNON** Catherine Louise, veuve d'Estourmel (signe) ou Destourmelles (Destournelle. PVE), ex noble, âgée de 78 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. Paris comme contre-rév.. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 754 — 21. **LATOUR-DUPIN-GOUVERNET** (signe) **ou GOUVERNAY** Philippe Antoine Gabriel Victor, âgé de 72 ans, natif de Fonvent dans la ci-devant Champagne, ancien lieutenant général des armées, ancien ministre de la guerre, domicilié à Auteuil, condamné à mort comme contre-rév., le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Noté ... Gouvernet. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté ... Gournay
- 755 — 22. **LATOUR-DUPIN** (signe) Jean Frédéric, ex ministre de la Guerre, ancien lieutenant des armées, âgé de 66 ans, natif de Grenoble, dépt de l'Isère, domicilié à Auteuil, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 756 — 23. **LE MELLETIER** (signe) **ou LEMELTIER** Claude, chirurgien, âgé de 37 ans, né à Lyon, dépt du Rhône domicilié à Trévoux, dépt de l'Ain, condamné à mort comme contre-rév., le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) Noté LEMELLETIER (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Lemettelier. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Lemeletier
- 757 — 24. **MARTIN** (signe) Pierre, âgé de 35 ans, cuisinier, né et domicilié à Orléans dépt du Loiret, arrêté venant de Londres, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par la commission rév. de Paris, comme contre-rév., rentré en France après les lois sur les émigrés, et agent de la faction de l'étranger, notamment du nommé Boyd, banquier. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 758 — 25. **MERGOT MONTERGON** (signe) **ou MONTRIGNON** Charles Pierre César Prosper, âgé de 50 ans, natif de Précigny, dépt de la Sarthe, ex noble, garde du tyran roi, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) noté MERGOT MONTERGON (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Mergot Mondrignon
- 759 — 26. **NEUFVILLE VILLEROY** (signe) Gabriel Louis, (dit **Villeroy**), âgé de 63 ans, ci-devant duc et pair et capitaine de la 1er compagnie des gardes-du-corps du tyran roi, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév.

- séant à Paris, comme contre-rév.. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 760 — 27. **NICOLAS** (signe) Jean Nicolas (exact), cordonnier, âgé de 52 ans, né et domicilié à Calmey, dépt de la Moselle, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W354.736) (Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 761 — 28. **NICOLAY** (signe) Aymond Charles François, ex noble, ex premier président au ci-devant grand conseil, âgé de 57 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant émigré du territoire français, pour aller à Bruxelles. — **NICOLAY** Aymond Charles François Marie, père, ex premier président de la chambre des, âgé de 47 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 messidor an 2 (erreur), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (67 ans d'après Guittard) (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 762 — 29. **PERRENEY** (signe) **de GROSBOIS** — **PERNET** Marie Nicole, femme Terray (exécuté aussi ce jour), âgée de 43 ans, née à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, demeurant à La Motte du Tilly, district de Nogent sur Seine, dépt de l'Aube, condamnée à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant fait émigrer ses deux enfants, pour porter les armes contre la République. (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Terray
- 763 — 30. **PICHARD du PAGE** (signe) François Jean (dit **Dupage**), ci-devant, homme de loi, ex procureur général syndic du dépt de la Vendée, âgé de 44 ans, né à Fontenay-le-Peuple, même dépt, condamné à mort, le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été un des principaux auteurs de la guerre de la Vendée. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Jean Félix. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 764 — 31. **ROPIQUET** (signe) **ou ROBIQUET** Alexandre Benjamin, marchand de toiles et de tabacs, âgé de 42 ans, natif de St Longy, dépt de la Sarthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à Mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre le peuple français. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Noté ROBINET Antoine Baptiste. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 765 — 32. **SOURCHES** (sign ?) Marie Louise Victoire, veuve de Valliere (signe), âgée de 54 ans, ex-noble, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances et intelligences avec les ennemis de la République. (W537.d2) notée SOUSCHER veuve VALIÈRE (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 766 — 33. **TERRAY** (signe) Antoine Jean, ex-noble intendant de Lyon, âgé de 44 ans, né à Paris, dépt de la Seine, demeurant à La Motte du Tilly, district de Nogent sur Seine, dépt de l'Aube, condamné à mort le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant fait émigré ses enfants pour porter les armes contre la République. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 767 — 34. **THIROUX CROSNE** (signe) Louis, (dit **Crosne**), âgé de 57 ans, ex lieutenant de police, et conseiller d'état, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 floréal (exact) et complice de Capet, Flesselles, Berthier et autres. (W537.d2) (W354.737) (Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W527.) Noté Thiroux Decrosne
- 768 — 35. **TOURET** (signe) **ou TOURET** — **ou THOURET** Magdeleine, âgée de 31 ans, née et domiciliée, à Moulins, dépt de l'Allier, condamnée à mort, le 9 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant été trouvé chez elle des copies de prétendues lettres patentes du régent idéal de France et d'Artois. (W537.d2) (W354.737) (Ex le 9 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 flo., à 19 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Touret

3 LIBÉRÉS :

SALLÉ (signe) Charles François Honoré, 59 ans, garde magasins des fourrages pour les

armées, demeurant à Chartres (W537.d2) (W354.736) (acquitté 9 flo) *vdmy*
STEINMETZ (signe) Mathias, 9 ans, ex-adminR, juge du tribunal du district de Boulouy,
cultivateur, négociant, demeurant Tellerche (W537.d2) (W354.736)
(acquitté 9 flo) *vdmy*
PIERDHOUY (signe) — HOUY ou HOUG ou PIERDHOCCY Victor Pierre, 35 ans,
garde magasin des fourrages aux armées, à Longwy (W537.d2) (W354.736)
(acquitté 9 flo) *vdmy*

30 avr. 94 0//19/3

11 flo. II

19 LIBÉRÉS (15 d'après Sanson) :

BOURGOIS (signe) (couv int) ou BOURGEOIS Hypolyte, 21 ans, capitaine à l'armée rév,
Versailles (W355.739) (lib 11 flo) *vdmy*
DUPUIS homme (W355.739) (lib 11 flo) *vdmy*
DESERRE homme (W355.739) (lib 11 flo) *vdmy*
Femme DESERRE Adélaïde, demeurant à Paris (W355.739) (lib 11 flo) *vdmy*
Femme SAUVAGE Jeanne Marie, demeurant à Paris (W355.739) (lib 11 flo) *vdmy*

RIBOUX ou RIBOUT (ne sait ou ne veut) Etienne, 60 ans, marchand mercier, sans
domicile, ayant ses marchandises à Frenay, district de Chanville (W355.740)
(lib 11 flo) *vdmy*

RIBOUX ou RIBOUT (ne sait pas signer) Pierre, 58 ans, marchand mercier, sans
domicile, ayant ses marchandises à Frenay, district de Chanville (W355.740)
(lib 11 flo) *vdmy*

MADELAINE (signe) François, 40 ans, journalier à Orléans (W356.741)
(lib 11 flo) *vdmy*

TURBAT (signe) ou AURBAT Pierre, 22 ans, secrétaire du Conseil général de Nancy, y
demeurant (W356.744) (acquitté 11 flo) *vdmy*

BOYER (signe) Michel, professeur, officier municipal du Mans (W537.d2) (W356.744)
(acquitté 11 flo) *vdmy*

BAZIN (signe) Jacques Rigomaire, 23 ans, agent national provisoire du district du Mans, y
demeurant (W537.d2) (W356.744) (acquitté 11 flo) *vdmy*

GUESDON-DUBOURG René (sign Guesdon), 34 ans, juge du tribunal du district du
Mans (W537.d2) (W356.744) (acquitté 11 flo) *vdmy*

LEFAUCHEUX (signe) Louis, 52 ans, régisseur des boucheries du Mans (W537.d2)
(W356.744) (acquitté 11 flo) *vdmy*

SALLET (signe) Louis Florent, 25 ans, ex-prof de philo, receveur du timbre extraordinaire
au Mans (W537.d2) (W356.744) (acquitté 11 flo) *vdmy*

POTIER (signe) Pierre Alexandre henri, 32 ans, commissaire des guerres (W537.d2)
(W356.744) (acquitté 11 flo) *vdmy*

JOURDAIN (signe) Jacques Alexis, dit Marat (W537.d2) (W356.744) (acquitté 11 flo) *vdmy*
DELÉLÉE François (W537.d2) (W356.744) (acquitté 11 flo) *vdmy*

GOYET (signe) ou GOYER François, 23 ans, membre du directoire de la Sarthe
(W537.d2) (W356.744) (acquitté 11 flo) *vdmy*

**Les questions aux jurés et l'ordonnance d'acquitté de cette affaire
se trouvent aussi dans le carton F7 4435 (PLAQ. 2)**

MONTRICHARD Jean Gabriel — arrêté le 5 germinal alors que Cordier était acquitté
(W339.619) (W355.738) (lib 11 flo) *vdmy*

Info : Le dossier de Jean Gabriel MONTRICHARD est vide (W355.735). Il avait été arrêté
le 5 germinal suite à l'acquitté de François Joseph Marie Cordier, et c'est dans le
dossier de ce dernier que se trouvent les pièces le concernant (W339.619).

1 AUTRE : détention jusqu'à nouvel ordre

MASSION Louis, 31 ans, ex-commissaire de la comne de Nantes pour les grains et
inspecteur des vivres de l'A de l'Ouest, demeurant à Meunay (Loiret) (W537.d2)

2 AUTRE : acquit + dét dans leur départ

PYRON Guillaume Jean, 46 ans, ex-curé de Fouque, y demeurant (W356.743)

(acquit + dét 11 flo) vdmv

RAUDOT Abraham, admin du dép de la Nièvre (W356.743) (acquit + dét 11 flo) vdmv

Info : Louis MASSION, ex-commissaire de la commune de Nantes pour les grains et inspecteur des vivres de l'armée de l'Ouest, acquitté ce jour des accusations de fraudes et infidélités, fut néanmoins maintenu en détention jusqu'à nouvel ordre et transféré des Carmes à la Conciergerie par décision du Tribunal le 3 mai (14 floréal) (W356.742).

1 ^{er} mai 94 12 flo. II	14/6/0 Liste exacte. OK aussi pour Sanson.	BESANÇON (Doubs) Exécutés place de la Révolution
769 — 1.		BERNARD Claude-Antoine (1 ^{er} mai 94 - 12 flo. II) — BERNARD Claude Antoine, âgé de 32 ans, marchand de bois, né et domicilié à Besançon, dépt du Doubs, condamné à mort le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République et la sûreté du Peuple français. (W537.d2) (W357.746) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
770 — 2.		CHALMETON (signe) Louis Joseph Ignace, procureur syndic, du district d'Uzès, domicilié à Nismes, dépt du gard, condamné à mort comme contre-rév., le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W357.746) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE indiv. dans W527.)
771 — 3.		CHUPPIN (signe) Adélaïde Sophie, femme Langlois de Pommeuse, domiciliée à Paris avec son mari, section de la Réunion, dépt de la Seine, condamnée à mort comme contre-rév., le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. — CHUPIN ou CAUPIN ou CHOPIN A. J., ex noble, âgée de 43 ans, femme de Langlois de Pommeuse (ex. ce jour), conseiller de grand-chambre au parlement de Paris, condamné à mort le 12 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir enfoui quantité d'assignats et bijoux. (W537.d2) (W356.745) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
772 — 4.		DELIGNY (signe) Claude Louis, âgé de 59 ans natif de Boutigny, dépt de la Seine et Marne, cultivateur fermier, domicilié à Pommeuse, même dépt, condamné à mort le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir enfoui quantité de bijoux et assignats. (W537.d2) (W356.745) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Ligny. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
773 — 5.		GLUTRON (signe) Jean, âgé de 39 ans, né à Braville, aubergiste et entrepreneur des convois militaire, domicilié à Evreux, dépt de l'Eure, condamné à mort le 12 floreal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme fournisseur infidèle. (W537.d2) (W357.747) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Glutton. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527. Noté Glutron.)
774 — 6.		LANGLOIS-DE-POMMEUSE (signe Langlois) Auguste ou Augustin (Albert) Henri, ex noble, ex conseiller au ci-devant parlement, âgé de 59 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. de 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W356.745) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
775 — 7.		LANGLOIS Auguste Louis (dit Rezy), ancien officier aux gardes, âgé de 46 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal militaire de Paris. (W537.d2) (W356.745) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Adolphe LANGLOIS de RESSY. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.) Noté Langlois de Resy
776 — 8.		LANDOIS (signe) — ou LAUDOIS Pierre, huissier, âgé de 30 ans, né à St Nicolas, dépt de l'Eure, commis de Glutron, entrepreneur des convois, domicilié à Evreux, même dépt, condamné à mort comme fonctionnaire public infidèle le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W357.747) (Ex le 12 flo. d'après Sanson.

Exact. Noté LANDAIS. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527. Noté Landois.)

- 777 — 9. **MONTHON — MOUTHON** (signe) François Joseph, âgé de 34 ans, natif de Turin, garde du tyran Sarde, et lieutenant de gendarmerie au service de la République à Carrouge, domicilié à Chambéry, dépt du Mont-Blanc, condamné à mort, le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. de Paris, comme contre-rév. agent des fédéralistes, ayant provoqué une force déptale pour marcher sur Paris. (W357.746) (W537.d2) noté MOUTHOU (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527. Noté Mouthon.)
- 778 — 10. **NOGARET** (signe) Guillaume, commis marchand épicier, et commissaire de section à Besançon, âgé de 46 ans, natif de Dijon, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Besançon, dépt du Doubs, condamné à mort comme contre-rév., le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W357.746) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 779 — 11. **PONTET — POULET** (signe) Jean Antoine, agent de l'émigré Beaufremont commissaire de section à Besançon, âgé de 60 ans, né et domicilié à Besençon, dépt du Doubs, condamné à mort comme le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les fédéralistes de Strasbourg. (W537.d2) (W357.746) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Poulet Joachim. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE indiv. dans W527.) Noté Poulet
- 780 — 12. **TABAULT — RABAULT** Jacques, négociant armateur, âgé de 56 ans, natif de Jason, dépt du Tarn, domicilié à Marseille, dépt des Bouches du Rhône, condamné à mort le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être montré un des plus zélés partisans du fédéralisme. (W537.d2) (W357.746) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.) Noté Rabault
- 781 — 13. **SEURRE** Gervais (dit Joinville), âgé de 44 ans, natif de Nigueville, dépt, domestique de Langlois-Pommeuse, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant enterré et enfoui une grande partie d'argenterie et de numéraire de Langlois et sa femme. (W537.d2) (W356.745) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Gustave. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 782 — 14. **VIGNÉ** (signe) — **VIGNIE ou VIGNER** Etienne, ex chapelain de Langlois de Pommeuse, âgé de 40 ans, né à Rigeaux, dépt de la Seine et Marne, deumerant à Pomeuse, condamné à mort le 12 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir facilité les correspondances et intelligences entretenues par les frères et femme Langlois, avec les ennemis extérieurs de la République. (W537.d2) noté VIGNIÉ (W356.745) (Ex le 12 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Viguer. Cond et ex le 12 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.) Noté Vignier

6 LIBÉRÉS :

- CORDELLIER (signe) Jean Baptiste Etienne, garde forestier à Geuerard (W537.d2) (W356.745) (acquitté 12 flo) *vdmy*
- CORNESSE (signe) Anne, ex-femme de chambre de la fme Langlois de Pommeuse (W356.745) (acquitté 12 flo) *vdmy*
- SAUVEUR-CHAPELLE Louis François, charpentier à Pommeuse (W537.d2) (W356.745) (acquitté 12 flo) *vdmy*
- CHARON (signe) ou CHARRON Jean Baptiste, jardinier à Pommeuse (W537.d2) (W356.745) (acquitté 12 flo) *vdmy*
- GUY Jean, dit DUAMINE, cocher à Pommeuse (W356.745) (acquitté 12 flo) *vdmy*
- VILCOT (signe) ou VILLECOT Guillaume, jardinier, âgé de 39 ans, natif de Maupertuis, domicilié à Guerard condamné à mort le 12 floréal an 2 (erreur de date, le 12 ventôse semble probable) (exact : 12 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir caché de l'argenterie dans le jardin de Langlois-Guerard, et porté chez Deligny du numéraire et des bijoux pour les enfouir. (Je l'avais mis d'abord au 2 mars, car c'est la seule liste dans laquelle apparaît la commune de Maupertuis, avec RABY & REMY, ex. le 13 vent.) (W537.d2) (PAS VU DE PVE. Normal.) (W356.745) (acquitté 12 flo) *vdmy*

2 mai 94 13 flo. II	3/2/0	Exécutés d'après Rabourdin et le Moniteur. Acquittés pour Guittard. Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

- 783 — 1. **DIACON** Pierre — militaire, Suisse de l'Hôtel de la Guerre, inspecteur des armes à feu à l'Arsenal à Paris (W538.d.1) (W357.748) (Ex le 13 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 13 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 784 — 2. **CARBILLE** (signe) — **CARBILLET** — CARBILLET(S) Denys, âgé de 41 ou 52 ans, né à Langres, menuisier du ci-devant comte d'Artois, lieutenant du ci-devant bataillon dit St Lazare, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 13 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W357.748) (W538.d.1) (Ex le 13 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 13 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté Carbilliet)
- 785 — 3. **PÊTRA** — PETRA (signe) Laurent, âgé de 55 ans, ex curé de la commune de Levemont, dépt de la Loire, y demeurant, natif de Fère en Tardenois, dépt de l'Aisne, condamné à mort le 13 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir excité des troubles dans la commune de Levemont, en prêchant le fanatisme. (W538.d.1) (W357.748) (Ex le 13 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Pitrat. Cond et ex le 13 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

2 LIBÉRÉS :

PETIT François Joseph, 50 ans, tailleur d'habits, demeurant à Levemont (W357.748)
(acquitté 13 flo) *vdmy*

PETIT Elisabeth, sa femme, née LELEU (W357.748) (acquitté 13 flo) *vdmy*

BATAILLON des FILLES-St-THOMAS		
3 mai 94 14 flo II	14/4/0	Liste exacte. 12 personnes ex.es, 6 acquittées, d'après Guittard. Idem pour Sanson. ROUGEMONT est aussi donné au 14 germinal par Sanson. Exécutés place de la Révolution, à 17 h. (Repoux à 18 h.)

- 786 — 1. **ANGIBAU** Pierre-Etienne (2 mai 94 - 13 flo. II) — **ANGIBEAU** Pierre Etienne, âgé de 57 ans, né et domicilié à Paris, traiteur, grenadier du bataillon des fille St Thomas, condamné à mort le 14 Floréal an 2 (erreur de date) (14 floréal, exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'un complot qui a existé entre Capet et sa femme, tendant à troubler la sûreté de l'état, en portant atteinte à la liberté du peuple, et dont les suites ont coûté la vie à grand nombre de citoyens au champ de Mars, le 17 Juillet 1791, et dans la journée du 10 août 1792. (Noté **ANGIBAULT** (signe), 37 ans, par Guittard) (W357.750) (W538.d.1) noté ENGIBAULT (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Angibaud. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté Engibaud.)
- 787 — 2. **BERARD** Thomas-Simon (2 mai 94 - 13 flo. II) — **BERARD** Thomas Simon, âgé de 53 ans, né à Lyon, ancien négociant armateur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, commandant du bataillon des filles-Thomas, condamné à mort le 14 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé en faveur de Capet, et de sa femme, du massacre des citoyens au champ de Mars, le 17 juillet 1791, et de celui du 10 août 1792. (W357.750) (W538.d.1) (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 788 — 3. **DESCHAMPS TRESFONTAINES** (signe) Charles Jean Baptiste (dit **Trefontaine ou Deschamps Tresfontaine. PV**), âgé de 51 ans, natif de Rouen, grenadier du bataillon des filles St Thomas, employé au bureau d'enregistrement, domicilié à Paris, condamné à mort comme complice d'un complot qui a existé en faveur de Capet et sa femme, le 14 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d.1) (W357.750) (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 789 — 4. **DHANGEST** (signe) **ou HANGEST** — **D'HEUGET** Louis Gabriel, ex mousquetaire, et par suite papetier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 14 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Noté **DANGEST** par Guittard) — **DANGEST** Louis Gabriel, âgé de 48 ans, natif de Rumigny dépt des Ardennes, Mousquetaire, chevalier du ci-devant ordre de St Louis, grenadier du bataillon des filles St Thomas à Paris, condamné à mort le 11 floréal an 2 (non : le 14 floréal), par le

- tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot qui a existé entre Capet et sa femme. (W357.750) (W538.d.1) noté DHANGEST (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Dangut. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté Dangers)
- 790 — 5. **LAURENT** François Hippolyte (Henry. PV), 28 ans, natif de Paris, second lieutenant du bataillon des Filles Saint Thomas, accusé d'avoir participé aux complots & conspirations formés par le tyran, condamné à mort le 14 floréal... (W538.d.1) (W357.750) (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 791 — 6. **MAULGUÉ** (signe) — **MOLGUE** — **MAULGET** ou **MOLGUET** Joseph Louis, âgé de 46 ans, architecte, né et domicilié à Villers-Coterets, dépt de l'Aisne, condamné à mort le 14 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W357.750) (W538.d.1) noté MAULGUE (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Maulguet. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté Maulguet.
- 792 — 7. **PARIZOT** (signe) — **PARISOT** François, ci-devant commissaire de la comptabilité, grenadier des filles St Thomas et aide de camp de Lafayette, âgé de 50 ans, natif de Lyon, dépt du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme le 14 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., complice des nommés Tassin, et agent de la conspiration de Capet, au 10 août 1792. (W357.750) (W538.d.1) (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Pariseau
- 793 — 8. **PERRÉE** (signe) — **PERRET** — **PERET** Pierre Jacques, ci-devant agent de change, commandant du bataillon des Petits pères, âgé de 36 ans, natif de Manteville, dépt du Calvados, domicilié à Evreux, dépt de l'Eure, condamné à mort le 14 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de complicité avec Tassin, et agent de la conspiration du tyran roi, dans la journée du 10 août 1792. (W538.d.1) (W357.750) (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Perrerr. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Perret
- 794 — 9. **PICQUET** — **PIQUET** (PV) Simon, brocanteur et aide de camp de Crillon, âgé de 39 ans, natif de Strasbourg, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 14 floréal an 2 (erreur de date) (14 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., complice de tassin, et agent de la conspiration du tyran Capet au 10 août 1792. (W538.d.1) (W357.750) (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 795 — 10. **REPOUX** (signe) Denys, (... **Chevagny** / **Chevany** PV), ci-devant auditeur des comptes de Dole, âgé de 72 ans, né et domicilié à Lusy, dépt de la Nièvre, condamné à mort, le 14 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à rétablir la royauté. (W538.d.1) (W357.751) (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 flo., à 18 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté Repoux Chevany)
- 796 — 11. **ROUGEMON** (signe) Etienne Jacques Armand, directeur de la comptabilité des loteries, âgé de 42 ans, natif de Coursenson, dépt de la Sarthe, condamné à mort, le 14 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans la conspiration et secondé les complots de Capet et de sa famille dans la journée du 10 août 1792. — **ARMANT** Etienne Jacques (dit **Rougemon**), directeur de la comptabilité, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 14 germinal an 2, par le tribunal rév. séant à Paris. (Les dates ne correspondent pas. J'ai opté pour le 14 floréal, vu qu'il était seul condamné le 14 germinal.) (W538.d.1) (W357.750) (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Rougemon
- 797 — 12. **TASSIN** Gabriel (dit L'Etang), âgé de 50 ans, ci-devant, banquier, et commandant du bataillon des filles-St-Thomas, né et domicilié à Paris, condamné à mort le 14 floréal (exact) comme contre-rév. de Paris, ayant trempé dans la conspiration, et secondé les complots liberticides du tyran Capet, à la journée du 10 août 1792. (Il manque la date. Guittard la donne) (W538.d.1) (W357.750) (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Tassin deletang
- 798 — 13. **TASSIN** Louis Daniel, âgé de 52 ans, ci-devant banquier, et député suppléant à l'assemblée constituante, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 14 floréal an 2 (erreur de date) (14 floréal, exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.,

ayant trempé dans la conspiration et secondé les complots liberticides du tyran Capet, à la journée du 10 août 1792. (Erreur de date) (W538.d.1) (W357.750) (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE indiv. dans W527.)

WENMARING (signe) — **WEINMARING** Jean Philippe, commis banquier, âgé de 40 ans, né à Malchem dépt du Bas-Rhin, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 14 floréal an 2 (erreur de date) (14 floréal), par le tribunal rév. séante à Paris, comme complice de Tassin et agent de la conspiration de Capet, au 10 août 1792. (Noté **VAN MARIN** par Guittard) (W357.750) (W538.d.1) noté WEINMARING (Ex le 14 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Van Maring. Cond et ex le 14 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté Weumaring

4 LIBÉRÉS :

MOUCHELET (signe) Georges Louis, 52 ans, architecte à Paris (W357.749)
(lib 14 flo) *vdmy*

SALNEUVE (signe) — **SALLENEUVE** François, 42 ans, mécanicien employé par la Rép, grenadier et sous-lieutenant des filles St Thomas, Paris (W357.750) (acquitté 14 flo) *vdmy*

BLANDIN (signe) Louis Germain, 17 ans, natif de Bere (Côte-d'Or), laboureur
(W538.d.1) (W358.752) (acquitté 14 flo) *vdmy*

EPERY (signe) Jean Baptiste Nicolas, 28 ans, Villeneuve des Converse (W538.d.1)
(W358.752) (acquitté 14 flo) *vdmy*

4 mai 94
15 flo.

13/3/1

13 personnes ex.es, d'après Guittard. Liste exacte.

Exécutés place de la Révolution.

- 800 — 1. **BOISSARD** Théodore Joseph, âgé de 55 ans, ex avocat et procureur, syndic du district de Pontarlier, né et domicilié à Pontarlier, dépt du Doubs, condamné à mort le 15 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'un complot contre la liberté, tendant à avilir la représentation nationale et à rétablir le despotisme. (W358.753) (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Jacques. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 801 — 2. **CHOISEUIL LABAUME** (signe) — **CHOISEUL-LA-BAUME** Claude Antoine Clériat, âgé de 61 ans, natif de Nanci, ex marquis et ex lieutenant général, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W358.753) (W538.d.1) noté Cleriac... (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Clériat de Choiseul-Labaume. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 802 — 3. **DURAND** (ne sait pas écrire) — **DURANT** Jean François, gendarme à pied de la 32ème division de l'armée du Nord, âgé de 24 ans, natif de Neufchâteau, domicilié à Epinal, dépt des Vosges, condamné à mort comme contre-rév. le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W359.754) (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 803 — 4. **DUTAILLY** (signe) Antoine, âgé de 52 ans, né à Besançon, y demeurant dépt du Doubs, homme de loi et agent de Choiseul-la-Beaume, condamné à mort comme contre-rév., le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d.1) (W358.753) (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Dutailis. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 804 — 5. **LACROIX** (signe) ou **La Croix** François, commis principal de la loterie nationale, âgé de 52 ans, natif de Nancy, dépt de la Meurthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. Pour avoir tenu des propos tendants à la dissolution de la représentation nationale. (W359.754) (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527. Noté La Croix.)
- 805 — 6. **LEBEGUE** Jacques Louis, (dit Oynville, ex noble, maire et président du district de Pithiviers, âgé de 58 ans, né et domicilié à Pithiviers, dépt du Loiret, condamné à mort comme contre-rév., le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W358.753) (W538.d.1) noté ... OYSEVILLE (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Noté ...

- d'Oinville. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
Noté Oyseville
- 806 — 7. **BOYS** (signe) Julien François ex avocat au parlement de Paris, âgé de 68 ans, homme de loi né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W358.753) (W538.d.1) noté BOYS François (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.) Noté Le Begue Bois
- 807 — 8. **LEBIENFAIS — LEBIENSAIS ou LABIEUSAIS DE WIESVAL** Georges, ex noble, lieutenant colonel de cavalerie, chevalier de St Louis, âgé de 76 ans, né au Roché, dépt de la Manche, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d.1) (W358.753) — **BIEUSSAIT (le)** Guillaume, de Vierval, âgé de 76 ans, né à Rocher, dépt de la Manche, ancien mousquetaire, lieutenant colonel de cavalerie, chevalier du ci-devant ordre de St Louis, domicilié à Paris, condamné à mort le 15 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot contre la sûreté et la liberté du Peuple, tendant à avilir la représentation nationale et rétablir le despotisme. (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Georges Lebieusaus de Pierval. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527. Noté Le Bienfait de Wiesval.)
- 808 — 9. **LEVIS** (signe) — **ou LEVY** Marc Antoine, ex comte, chevalier de St Louis, ex député à l'assemblée constituante, âgé de 55 ans, né à Lugny, dépt de la Saône et Loire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d.1) (W358.753) (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.) Noté Le Vis
- 809 — 10. **MARTIN** Charles Jérôme, notaire public, âgé de 37 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant cherché à soustraire le nommé Bois, frère de l'ex ministre Duportail, en constatant sa résidence en France, longtemps après le décret d'accusation porté contre lui par le corps législatif; il fut appelé en témoignage, à midi il parut au tribunal, et une heure après il était sur la charrette avec les autres condamnés. (W538.d.1) (W358.753) (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Casimir-Joseph-Martin. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 810 — 11. **MAUVIEL — ou MAUVIELLE** (PVE) Marie Pierre Thomas, ex noble, âgé de 59 ans, né à Coutances, dépt de la Manche, domicilié à Rocher-la-Liberté, même dépt, condamné à mort comme contre-rév. le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W358.753) (W538.d.1) noté MAINVIELLE (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 811 — 12. **MONIOTTE — ou MOUNIOTTE** Claude Philippe, âgé de 76 ans, ex conseiller au présidial, et juge de tribunal de district de Besançon, dépt du Doubs, condamné à mort le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant entretenu des correspondances et intelligences avec les ennemis extérieurs et intérieurs de la République. (W538.d.1) (W358.753) (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 812 — 13. **SAINTENOY** (signe) — **SAINTENAY ou SANTENAY** Auguste Joseph, garçon confiseur, âgé de 18 ans, natif d'Orchies, dépt du Nord, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 15 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant crié vive le roi, dans la prison des Madelonnettes où il était détenu. (W359.754) (Ex le 15 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Saintenoy Albert Joseph. Cond et ex le 15 flo. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.) Noté Saintenoix

3 LIBÉRÉS :

BLUET (signe) Toussaint, 54 ans, aubergiste à Gournay (Seine-Inf) (W359.754)
(acquit 15 flo) *vdmy*
(Signe *Le C Freville*) **FREVILLE** (signe) ou FRESILLE Anne François Joachim (homme),
44 ans, instituteur à Paris (W359.754) (acquit 15 flo) *vdmy*
PINSON (signe POL PINSON) Paul, 64 ans, marchand de chevaux à Paris (W359.754)
(acquit 15 flo) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + détention jusqu'à ce qu'il soit autrement ordonné
 MEURINE (ne sait pas signer) Marianne Antoinette, née DUPRESSOIR, 39 ans, limeuse
 de clous à Paris (W359.754) (dét 15 flo) *vdmy*

5 mai 94 16 flo. II	9//14/1	10 pers. ex.es, d'après Guittard (qui compte JARNY, envoyée à l'hospice). 9, d'après Sanson. Exécutés place de la Révolution.

- 813 — 1. **DERÜILLE** (signe) **ou DREUX** Jeanne, femme Lichy (exact), âgée de 62 ans, native de Sauvigny, dépt de l'Allier, ex noble, domiciliée à Cosne, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme contre-rév., le 16 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W359.756) (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 16 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Deux fe Lichy
- 814 — 2. **DUCHENE** (signe) **ou DUCHESNE** Jacques, âgé de 60 ans, ci-devant domestique, facteur, militaire, natif de Verdun, domicilié à Chaillot, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 16 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W359.759) (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 16 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Duchesne
- 815 — 3. **DUVERNE** (signe) **ou VERNE** Lore Marie Caroline Josephine Thomassine, âgée de 36 ans, né à Mingot, fille ex noble, domiciliée à Cosne, dépt de la Nièvre, condamnée à mort comme contre-rév., le 16 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W359.756) (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 16 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Marie Calorier Josephine Thomassin Dreux
- 816 — 4. **EUNOUF — ENNOUF** Félicité Mélanie, âgée de 21 ans, fille, marchande de modes, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 16 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir composé des écrits et tenu des propos contre-rév.s. (Noté **HÉNOUF** par Guittard) (W359.759) (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 16 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 817 — 5. **LABUSSIÈRE (sign : Labussierre)** Jean Jacques, ex noble et capitaine au ci-devant régiment d'Auvergne, âgé de 54 ans, né à Angalien, dépt de la Nièvre, domicilié à Nevers, même dépt, condamné à mort, le 16 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot qui a existé le 9 août 1792, de la part du dernier tyran roi et autre. (W359.756) (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Labufière. Cond et ex le 16 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 818 — 6. **LOISSILLIER** (signe) — **LOISELLIER** Françoise, ouvrière en modes, âgée de 44 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 16 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir placardé un écrit portant ces mots: Peuple, vous qui êtres unis, grand corps de citoyens, armez-vous donc de force et de courage pour sauver la vie à ces innocents victimes que l'on fait périr tous les jours, et faites finir la guillotine. (W359.759) (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. Notée Loiselier. Cond et ex le 16 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 819 — 7. **VALORI — VALORY** (signe) Marie Florencia, âgée de 67 ans, native du Quesnoy, veuve de Mazin (signe) **ou Masin**, ex-noble à Dampierre (Lacune) (W359.756) (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 16 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Notée Valory vve Mazin
- 820 — 8. **SAUVAGE** (signe) Jean, armurier et canonnier de la section du Panthéon Français, âgé de 34 ans, natif de Boulang, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 16 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit, en mettant la main sur un bonnet blanc : Voilà le bonnet que j'aime; pour le bonnet rouge, je n'en veux pas; qu'il irait en Angleterre pour se soustraire à la révolution, que dans les armées on les faisait égorgé, et qu'il aimerait mieux être guillotiné que de repartir. (W359.759) (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 16 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 821 — 9. **VIROLLE** (signe) Marie Magdeleine, coiffeuse, âgée de 25 ans, née à Angoulême, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 16 flo an 2 (exact), par le trib. rév. séant à Paris, comme auteur d'écrits, dans lesquels, les membres de la Convention et des autorités constituées étaient traités de gueux. (W359.759) (Ex le 16 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 16 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

14 LIBÉRÉS :

MARTIN (signe) Charles, 31 ans, grainetier à Paris (W359.755) (lib 16 flo) *vdmy*

CHARRIN Pierre François Xavier, 35 ans, chapelier à Pontarlier (Doubs) (W359.757) (lib 16 flo) *vdmy*

COUPÉ (signe) Bathelemy, 30 ans, mercier à Orléans (s° JJ Rousseau) (W359.758) (lib 16 flo) *vdmy*

POTHIER (signe) François, 42 ans, menuisier à Orléans (s° JJ Rousseau) (W359.758) (lib 16 flo) *vdmy*

MOTHIRON (signe) Jean, 41 ans, journalier à Orléans (W359.758) (lib 16 flo) *vdmy*

GREMY Medard (signe Medar gremy sc ou si), fils, 42 ans, menuisier à Orléans (W359.758) (lib 16 flo) *vdmy*

BERTIN (signe) Jean Pierre, fils, 30 ans, peintre à Orléans (W359.758) (lib 16 flo) *vdmy*

SOLEIL (signe) Jean-Baptiste Christophe, 36 ans, sculpteur à Orléans (W359.758) (lib 16 flo) *vdmy*

REVERAND (signe) René Michel, 36 ans, sculpteur à Orléans (W359.758) (lib 16 flo) *vdmy*

CHARMANTIER (signe) ou CHARMENTIER Pierre Abraham, 38 ans, ex-notaire, cultivateur à Avon la ... (Aube) (W359.760) (lib 16 flo) *vdmy*

SOLET (ne sait pas signer) Joseph, 37 ans, abergiste, gendarme de la 3^e cie à Pied (Nièvre ?) (W359.761) (lib 16 flo) *vdmy*

NOUVILLON (signe) ou NOUVELLON Jacques Noël, 44 ans, ci-devant dans la pratique, Eure (W359.762) (lib 16 flo) *vdmy*

GERMAIN (signe) Antoine, 41 ans, capitaine au 2nd régiment ci-devant du Port- au Prince, demeurant île d'Oléron (W360.763) (lib 16 flo) *vdmy*

MORU (ne sait pas signer) François, 51 ans, maréchal à Château (Seine-et-Oise) (W360.764) (lib 16 flo II) *vdmy*

1 AUTRE : acquittée mais envoyée à l'hospice

JARNY (signe Janiy) Jeanne, cuisinière à Paris (W359.759) (mds 16 flo) *vdmy* – lib 2 fructidor

Info : Jeanne JARNY, cuisinière à Paris, acquittée, fut en fait envoyée à l'hospice attaché au Tribunal révolutionnaire pour être soignée comme folle. Elle fut libérée, guérie, le 19 août 1794 (2 fructidor an II). (W359.759)

CONSPIRATIONS DE LA MOSELLE ET DE LA PRISON DE DIJON

6 mai 94
17 flo. II

24/0/0

13 victimes de Bernard de Saintes et 11 de Lozeau

24 personnes ex.es, d'après Guittard. Liste exacte. 23 d'après Sanson (ne cite pas PIERRON) Pas de signatures dans W360.765, ne contenant que les pièces du jugement. Idem W360.766. Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

- 822 — 1. **BILLE** François (6 mai 94 - 17 flo. II) — **BILLE** François, âgé de 26 ans, perruquier, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de manœuvres pratiquées dans la maison d'arrêt de Dijon, tendantes à la rétablissement de la convention nationale, et au rétablissement de la royauté. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Noté BILL. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 823 — 2. **BOLER** (signe) Martin, âgé de 38 ans, natif de Rodemack, aubergiste, admin du dépt, juge du tribunal du district de Brie, y demeurant, dépt de la Moselle, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir suspendu les lois relatives aux biens des religieux, en désobéissant au décret du 14 août, et en favorisant l'émigration. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Ex le 17

- flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 824 — 3. **BRIAND** (signe) Jacques Louis, âgé de 34 ans, né à Paris, agent national près le district de Morhange, domicilié à Buchy, dépt de la Moselle, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'une conspiration qui a existé dans le dépt, de la Moselle, en suspendant la vente des biens des religieux en favorisant l'émigration. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Noté BRICENT Joseph Louis. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Briant
- 825 — 4. **CHAUSSIER** Claude, âgé de 51 ans, marchand de Bois, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 826 — 5. **COLLIN** (signe) — **COLIN** François, âgé de 54 ans, natif de Metz, ex substitut du procureur du roi au ci-devant parlement de Metz, ex président du tribunal criminel et admin du dépt, domicilié à Ars-sur-Moselle, condamné à mort comme, le 16 floréal an 2 (non, le 17), par le tribunal rév. de Paris. — **COLLIN** François, admin du dépt de la Moselle, domicilié à Ars, même dépt, condamné à mort comme conspirateur le 17 floréal, le 3 nivôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 827 — 6. **COURTOIS** (signe) Alexandre Nicolas, âgé de 33 ans, admin du dépt de la Moselle, né et domicilié à Longuyon, même dépt condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant suspendu l'exécution des lois relatives aux biens provenant des religieux. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 828 — 7. **DAMOISEAU** Charlotte Aimée — **DAMOIZEAU**, femme **MONTHERAUD**, âgée de 67 ans, native de Bizeray, dépt de la Côte-d'Or, ex noble, domicilié à Dijon, même dépt condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Dijon, où elle était détenue. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 829 — 8. **FLOSSE** (signe) Jean Baptiste Nicolas, jeune, âgé de 36 ans, maître de postes, membre du directoire au dépt de la Moselle, né et domicilié à Boulay, même dépt, condamné à mort le 17 Flo an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir suspendu arbitrairement les lois des 14 et 15 avril 1790, relatives aux biens provenant des religieux. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Noté PLOS. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 830 — 9. **GALLETON** Joseph, perruquier, âgé de 36 ans, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans les maisons d'arrêt de Dijon où il était détenu. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Noté GALETON. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 831 — 10. **GEANT** Jean Claude, admin du dépt de la Moselle, âgé de 41 ans, né et domicilié à Raville, dépt de la Moselle, condamné à mort, le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant suspendu les lois des 14 et 15 avril 1790, relatives aux biens provenant des religieux. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Jean-Lucas. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 832 — 11. **GUELLAND** — **GUELAUD** ou **GUÉLAND** Etienne, avoué au tribunal de la commune de Dijon, âgé de 60 ans, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 17 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris comme conspirateur qui a existé dans les maisons d'arrêt de Dijon. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Noté GÉLOT. Cond et ex le 17 flo. Vu le PVE individuels dans W527.) Noté Gueland (Pas de SCJ dans le dossier ni dans W527.)
- 833 — 12. **GUENOT** Jean Baptiste, âgé de 46 ans, né à Autun, commis au bureau des cuirs, pour

d'approvisionnement des armées, à Dôle, domicilié à St Jean-de-Losne, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans les maisons d'arrêt de Dijon où il était détenu. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

- 834 — 13. **JAUCOURT** Alexandre, ex marquis, ci-devant guidon de la gendarmerie de France, ayant la commission de colonel, âgé de 51 ans, né à Cernoy, dépt du Loiret, domicilié à Arcoucey, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 17 floréal an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Albéric de SAUCOURT. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 835 — 14. **(LE) JOLIVET** Charles Joseph, ingénieur vétéran des ponts et chaussées, âgé de 67 ans, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur, ayant distribué des gravures contre-rév.s, dans la prison de Dijon où il était détenu. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Noté LEJOLIVET. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 836 — 15. **JOUDRIER — ou JONDRIER** Claude, perruquier, âgé de 36 ans, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 20 floréal an 2 (non, le 17 floréal), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où il était détenu. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Soudrier. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 837 — 16. **LAMUGNIÈRE — LAMUGUIERE** Denis, greffier de la ci-devant maîtrise des eaux et forêts de Dijon, âgé de 67 ans, né et, domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où il était détenu. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 838 — 17. **PIERON** (signe) — **PIEVRON** Jacques Jean Louis, juge du tribunal du district de Bruy, âgé de 32 ans, natif de Villers-la-Montagne, dépt de la Moselle, domicilié à Bruy même dépt, condamné à mort, le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans le dépt de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens provenant des religieux. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 839 — 18. **PONTET — POULET** (signe) Henri Jacques, ex noble et procureur syndic du dépt de la Moselle, âgé de 56 ans, né et domicilié à Metz, même dépt, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans le dépt de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens des religieux. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Poulet
- 840 — 19. **SALLEZ** Jean Baptiste, limonadier, âgé de 42 ans, natif de Mâcon, domicilié à Saulieu, dépt de la Côte d'Or, condamné à mort le 17 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Noté SALTEZ. (Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 841 — 20. **SEQUER** (signe) — **SEQUERRE** Mathieu, homme de loi, membre du dépt de la Moselle, âgé de 65 ans, natif d'Ainanges, dépt de la Moselle, domicilié à Brie, même dépt, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans le dépt de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens provenant des religieux. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté Sequere.)
- 842 — 21. **TESTARD** Jacques, procureur, âgé de 50 ans, natif de Saulieu, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Dijon, même dépt, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

- 843 — 22. **THIBAULT** (signe) — **THIBAUT** Jean Christophe, âgé de 60 ans, admin du dépt de la Moselle, natif d'Isming, dépt de la Meurthe, domicilié à Metz, même dépt, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. Comme complice d'une conspiration dans le dépt de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens provenant des religieux. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Jean-Casimir. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 844 — 23. **THIERRY** Jean Baptiste, âgé de 29 ans, perruquier, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 17 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu. (W360.765) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Noté THIÉRY Joachim-Charles. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 845 — 24. **WAGNER** Michel, ex admin du dépt de la Moselle, âgé de 43 ans, né et domicilié à Sarre-Libre, même dépt, condamné à mort le 17 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séante à Paris, comme complice d'une conspiration, dans le dépt de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens provenant des religieux. (W360.766) (interrogatoire dans le carton W361, dossier 772) (Ex le 17 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 17 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

DRÔME & NIÈVRE

7 mai 94
18 flo. II

10/4/0 10 pers. ex.es, d'après Guittard. Liste exacte. Sanson ne mentionne pas PASCAL. Exécutés place de la Révolution.

- 846 — 1. **CHEVANDIER** (signe) — **CHEVAUDIERE** René François Louis, âgé de 32 ans, lieutenant dans la gendarmerie, né à Valdrome, dépt de la Drome, demeurant au Buis et après à Carpentras, condamné à mort comme conspirateur le 18 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. . (W360.767) (Ex le 18 flo. d'après Sanson. Exact. Noté CHEVANDIÈRE. Cond et ex le 18 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 847 — 2. **FERRIER** (signe) — **FERRIEZ ou FERRIÈRE** Vincent, chirurgien, âgé de 33 ans, né à Rieul, dépt de la Haute-Garonne, domicilié à Buire, dépt de la Drôme, condamné à mort le 18 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé en août 1792, dans le dépt de la Drôme. (W360.767) (Ex le 18 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 18 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 848 — 3. **FITY** (signe) Jean Joseph, menuisier, âgé de 30 ans, né à Nevers, dépt de la Nièvre, domicilié à Buis, dépt de la Drôme, condamné à mort le 18 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans le dépt de la Dôme. (W360.767) (Ex le 18 flo. d'après Sanson. Exact. Noté TITY. Cond et ex le 18 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 849 — 4. **GUILLAUMOT** (signe) Jean François, âgé de 27 ans, né à Clamecy, ci-devant, clerc de procureur, juge de paix à Cosne, dépt de la Nièvre, condamné à mort, le 18 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W360.768) (Ex le 18 flo. d'après Sanson. Exact. Noté GUILLAUME Jérôme Frédéric. Cond et ex le 18 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 850 — 5. **GUINTRAND** (ne sait pas signer) — **GUINTRAN ou GUINTAUT** Joseph Hyacinthe, matelassier, âgé de 34 ans, né et domicilié à Vaicin (Vaison), dépt du Vaucluse, condamné à mort, le 18 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W360.767) (Ex le 18 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 18 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 851 — 6. **PASCAL** (signe) François, âgé de 30 ans, natif d'Affheaut, dépt des Basses-Alpes, domicilié à Buis, dépt de la Drôme, voiturier, condamné à mort le 18 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a eu lieu au mois d'août 1792, dans la commune de Besignan, dépt de la Drôme. (W360.767) (Cond et ex le 18 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 852 — 7. **PETITJEAN** (signe) François, commissaire ordonnateur de l'armée du Nord, âgé de 47 ans, né et domicilié à Toul, dépt de la Meurthe, condamné à mort le 18 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dont Dumourier était le chef, et par suite d'avoir laissé l'armée du Nord sans subsistances,

- ainsi que les places de Cambrai, Douai, Bouchain et Lille. (W360.769) (Ex le 18 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 18 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 853 — 8. **RAMEAU** (signe) — **RAMAN** Jean Louis, âgé de 62 ans, natif de Neuvy-le-Républicain, ex seigneur, domicilié à Cosne, dépt de la Nièvre, condamné à mort, le 18 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Cosne. (W360.768) (Ex le 18 flo / Sanson. Noté Jacques Louis. Cond et ex le 18 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 854 — 9. **RAMEAU** (signe) — **REMEAU ou RAMAN** Jean François, âgé de 57 ans natif de Neuvy-le-Républicain, assesseur du juge de paix, dép sup à la Constituante, ex député à l'assemblée législative, domicilié à Cosne, dépt de la Nièvre, condamné à mort, le 18 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Cosne. (W360.768) (Ex le 18 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Joseph Félicité. Cond et ex le 18 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 855 — 10. **SULPICE** (ne sait pas signer) — **SUPLICE** Joseph, domestique, âgé de 23 ans, né au Mans, dépt de la Sarthe, domicilié à Besignan, dépt de la Drôme, condamné à mort, le 28 floréal an 2 (erreur de date : 18 flo an II), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, qui a eu lieu, en août 1792, dans la commune de Besignan. (W360.767) (Ex le 18 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 18 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

4 LIBÉRÉS :

GENCY (signe) Antoine, 33 ans, ci-devant électeur, membre de la commune de Paris (W360.767) (acquitt 18 flo) *vdmy* — **Exécuté le 28 juil. 94**

LOUAULT (signe) Nicolas, ex-cutré de St Amand en Puisay (W360.768) (acquitt 18 flo) *vdmy*

MAGNIER (signe) Jean François, maitre d'école à St Amand (W360.768) (acquitt 18 flo) *vdmy*

FOING (ou PERPETUE) Françoise perpétue, veuve Guillaumot (signe), demeurant à Cosne (W360.768) (acquitt 18 flo) *vdmy*

Info : Antoine Gency, 33 ans, tonnelier, demeurant section du Finistère, membre du Conseil général de la Commune de Paris, acquitté ce jour de l'accusation portant qu'il avait, à Passy et depuis le mois de ventôse dernier, « tenu des propos et pratiqué des manœuvres tendant à avilir les autorités constituées et provoqué la dissolution de la représentation nationale en introduisant des instruments dans les maisons d'arrêt ou de charité, en abusant de la qualité de magistrat du peuple et du signe caractéristique de cette magistrature pour vexer les citoyens et commettre des prévarications en calomniant la justice nationale, et enfin en insultant à la dignité de la représentation nationale » (W360.767), fut condamné à mort comme hors la loi et exécuté avec Robespierre le 28 juillet (W434 975). Gency avait été arrêté le 1^{er} germinal (21 mars) par ordre du Conseil général de la Commune, incarcéré aux Carmes et interrogé le 11 germinal (31 mars). Son dossier contient plusieurs dénonciations portant notamment que, le 30 pluviôse (18 février), à 10 h du matin, il n'avait pas attendu son tour pour avoir un pot au feu, était passé devant 150 personnes qui attendaient devant le boucher Lecoq et avait arboré son écharpe pour couper court aux invectives ; que, le 29 ventôse (19 mars), à la société populaire de la section du Finistère, il avait dénoncé Rühl, alors président de la Convention, comme quoi il n'aurait point été à la hauteur de la Révolution ; que le 30 ventôse (20 mars), dans une taverne, il avait traité Bourdon de l'Oise de scélérat pour avoir fait rendre un décret d'accusation contre Héron, décret rapporté sur l'intervention de Robespierre qui a « abaissé Bourdon comme dans la fange » ; avait applaudi à la prochaine épuration de la Commune par les Comités de salut public et de sûreté générale, et avait tenu des propos « indécents » contre les surveillantes et officières de la Salpêtrière ; et que, enfin, abusant du signe de la magistrature, il était entré indûment dans différentes maisons d'arrêt, notamment à la Salpêtrière et aux Anglaises, rue de Lourserie, et y avait commis des indécences.

LES FERMIERS GÉNÉRAUX

8 mai 94
19 flo. II

28//19/1

Exécution de 28 fermiers généraux. Liste exacte, sauf BARBUSSE, en trop ; interrogé, mais pas jugé. Trois ex-adjoints de fermiers généraux avaient été mis hors des débats par décret ce jour et renvoyés en détention : Delahante, Bellefay et Sanlot. Sanson précise que le décret concernait Delaage fils, et non le père.

Exécutés place de la Révolution.

- 856 — 1. **BOULLONGNE** (signe) — **BOULLOGNE** Jean Baptiste, âgé de 45 ans, ex noble, ex fermier général, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact) par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, notamment en exerçant toutes sortes de concussions contre le peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé. (W362.785) noté BOULOGNE (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Boulogne
- 857 — 2. **BRAC LA PERRIERE** (signe) ex-fermier général, condamné à mort et ex. le 19 floréal an II — **BRACQ** — **BRAC** Jacques Joseph, (dit **la Perrière**), âgé de 68 ans, né à Lyon, ex noble, ex fermier général, domicilié à Nantes, dépt de la Loire Inférieure, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, en exerçant des concussions sur lui, en mettant au tabac de l'eau et des ingrédients contraires à la santé de ceux qui en faisaient usage (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Laperiere
- 858 — 3. **COUTURIER** (signe) Guillaume, âgé de 40 ans, natif d'Orléans, dépt du Loiret, fermier général, domicilié à Paris, condamné à mort comme le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la Santé. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 859 — 4. **CUGNOT LÉPINAY** (signe) Clément, ex noble, fermier général, âgé de 55 ans, né et domicilié à Paris, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, tendant à favoriser les sucés des ennemis de la France; et en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson.) noté GUGNAUX de l'... (Ok pour Guittard. Ok pour Campardon) (PAS DE PVE, ni dans le dossier ni dans W527.) (Exécution confirmée par Rathelot, p. 50, n° 888) noté Cugnat L'Épinay
- 860 — 5. **DANGE DE BAGNEUX** (signe **Bagneux**) L. B., âgé de 55 ans, natif de Paris, secrétaire de Capet, au-devant conseil supérieur de Colmar, fermier général, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple, tendant à favoriser les ennemis de la France, et en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. — **BAGNEUX** Louis Balthazar, ex fermier général, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 19 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'in complot conter le peuple français, en mettant de l'eau dans le tabac, et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens. — **BANEUX** Louis Balthazar, âgé de 55 ans, né à Paris, ex-noble, et ex fermier général, domiciliée à Paris, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot contre le peuple français, tendant à favoriser les ennemis de la France, et en exerçant toutes espèces d'exactions et concussions sur le peuple, en mettant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE dans W527. Noté DANGER BAGNEUX.)
- 861 — 6. **DELAAGE** (signe) Clément, père, âgé de 70 ans, né à Sainte, dépt de la Seine Inférieure, ex fermier général, domicilié à Paris, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot qui a existé contre le peuple français en mettant le l'eau dans le tabac et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Ok pour

- Guittard. Ok pour Campardon) (PAS DE PVE, ni dans le dossier ni dans W527.) (Exécution confirmée par Rathelot, p. 50, n° 890.)
- 862 — 7. **DELAHAYE** (signe **Dalanay** ou **Delahaie**) Etienne Marie, fermier général, âgé de 36 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français en mettant de l'eau dans le tabac et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 863 — 8. **DEVILLE** (signe) ou **DEVISLE** Nicolas, âgé de 44 ans, ex noble, secrétaire de Capet, natif de Bresle, fermier général, domicilié à Paris, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 19 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le Peuple français en favorisant les ennemis et en mettant de l'eau dans le tabac et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 864 — 9. **DIDELLOT** (signe) Jean François, âgé de 59 ans, natif de Châlons, dépt de la Marne, ex fermier, régisseur général domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le Peuple français, et en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Ok pour Guittard. Ok pour Campardon) (PAS DE PVE, ni dans le dossier ni dans W527.) (Son exécution est confirmée par Rathelot, p. 50, n° 893.)
- 865 — 10. **DUVAUCEL** (signe) Louis Philippe, âgé de 40 ans, ex fermier général, domicilié à Paris, condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 866 — 11. **FABUS** (signe) — **FABUR-VERNANT** Denys Henri, ex fermier général, ex noble, âgé de 47 ans, natif de Paris, dépt de la Seine, commandant du bataillon de la section de Molière et la Fontaine, capitaine des chasseurs du bataillon des filles St Thomas, domicilié à Caen, dépt du Calvados, condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév., séant à Paris, comme contre-rév., et pour avoir mis dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 867 — 12. **LAVOISIER** (signe) Antoine Laurent, ex fermier général, ex noble âgé de 50 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, membre de la ci-devant académie des sciences, régisseur des poudres et salpêtre, commissaire à la trésorerie, condamné à mort, le 16 floréal an 2 (non, le 19) par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration des fermiers général contre le peuple français en mettant dans le tabac, de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 868 — 13. **LE BAS COURMONT** (signe) — **LEBAS-COURMONT (COURMONT. PV)** Louis Marie, ex fermier général, et depuis régisseur général, âgé de 52 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à Mort, le 19 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant exercé toutes sortes d'exactions et concussions sur le peuple français, en mêlant dans le tabac, de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 869 — 14. **LOISEAU BERENGER** (signe) Jean Louis (dit Bérenger), ex fermier général, ex noble, âgé de 62 ans né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Berenger
- 870 — 15. **MAUBERT NEUILLY** (signe) Jean Germain (dit Neuilly), ex fermier général, secrétaire de Capet, âgé de 64 ans, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Noisy, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 17 floréal an 2 (non, le 19), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après

Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté Neuilly.)

- 871 — 16. **MENAGE PRESSIGNY** (signe) François Marie (**de Pressigny**), ex fermier général, ex noble, âgé de 61 ans, natif de Bordeaux, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Noté MESNAGE. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 872 — 17. **MONTCLOUX** (signe) Gilbert Georges, ex fermier général, ex-noble âgé de 68 ans, natif de Montaigu, dépt du Puy-de-Dôme, secrétaire de Capet, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, contre le Peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la Santé des citoyens. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté MONTELOUX.)
- 873 — 18. **PAPILLON DAUTROCHE** (signe) Nicolas Jacques (... **Dauteroche**), âgé de 64 ans, natif de Châlon, dépt de la Marne, ex noble et fermier général, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Papillon (Hauteroche)
- 874 — 19. **PARCEL** (signe **Saint Cristau**) — **PARCELLE** Adrien François, (dit **St Cristau** ou **Chrisfaux**), ex fermier général, âgé de 44 ans, natif de Rennes, dépt d'Ille-et-Vilaine, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, notamment en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527. Noté CRISTAN ou CRISTAUT.)
- 875 — 20. **PARSEVAL** (signe) — **PERCEVAL** — Alexandre Philippe Pierre, âgé de 36 ans ex fermier général, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Counneville, dépt du Calvados, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Perseval
- 876 — 21. **PAULSE** (signe) — **PAULZE** — Jacques, ex fermier général, âgé de 71 ans, natif de Montbrison, dépt de la Loire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot contre le peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient l'usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.) Noté Paulz
- 877 — 22. **PERCEVAL FRILEUSE** (signe) — **PARSEVAL** Charles René (... **Frileuse**), âgé de 35 ans ex fermier général, natif de Paris, dépt de la Seine, remt à Paris et actuellement à Mantes sur Seine, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté Perseval Frileuse
- 878 — 23. **PREVOST Darlincourt** (signe) — **PREVOT d'ALINCOURT** Louis Adrien, ex fermier général, âgé de 50 ans, natif d'Evreux, dépt de l'Eure et Loire, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 19 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, notamment en mêlants au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.) Noté D'ARLINCOURT
- 879 — 24. **PUISSANT** (signe) François, ci-devant, fermier général, âgé de 59 ans, né à Port-l'Egalité, dépt du Morbihan, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 19 flo an 2

- (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 880 — 25. **ROUGEOT** (signe) Claude François, ci-devant fermier général, âgé de 68 ans, natif de Lyon, dépt du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du peuple français, notamment en mettant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 881 — 26. **SAINT-AMAND** (signe) Alexandre Victor, ex-fermier général, âgé de 74 ans, natif de Marseille, dépt des Bouches du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du peuple Français, notamment en mêlant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
- 882 — 27. **SALEUR de GRIZIEU** (signe) **ou SALEUR** Jérôme François Hector, (... **Grizieu ou Grisien. PV**), ex fermier général, âgé de 64 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du peuple français, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des Citoyens. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)
Noté Saleur Grisien
- 883 — 28. **VENTE** (signe) — **DEVENTES ou VENTES** François Jean, âgé de 68 ans, natif de Dieppe, ex noble, fermier général, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme le 19 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot en exerçant toute sorte d'exactions et de concussions sur le Peuple, et en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédient nuisible à la santé. (W362.785) (Ex le 19 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 19 flo. Vu SCJ et PVE individuels dans W527.)

Info 1 : Delahantes, [Delaage] Bellefaye [fils] et Sanlot, ex-adjoints de fermiers généraux, figurant parmi les accusés, furent mis hors des débats et réintégrés dans la maison d'arrêt où ils étaient détenus par un décret du jour. (W362.785 ; *Archives Parlementaires*, tome XC, p. 151).

Info 2 : Les procès-verbaux d'exécution de Delaage père, Cugnot Lépinay et Didelot ont disparu. Mais ils furent bien condamnés à mort et exécutés ce jour (W362.785). Les procès-verbaux d'exécution individuels de cette fournée portent d'ailleurs en entête « *Affaire des 28 fermiers généraux* », ce qui ne ferait pas le compte sans eux (W527).

19 LIBÉRÉS :

- PAGES (signe) Louis, 27 ans, comédien à Paris (W360.770) (lib 19 flo) *vdmy*
- BRUN Louis Henri, 26 ans, cultivateur proprio, procureur d'Evoges (Ain) (W360.771)
(acquitté 19 flo) *vdmy*
- LAPIERRE (signe) François, 51 ans, laboureur, ex-maire de Morliar, demeurant à Lunanimité (W360.771) (acquitté 19 flo) *vdmy*
- FERRET (W361.772) (lib 19 flo) les pièces et le jugement sont au parquet — *vdmy*
- BOUFFECHOUX Lazare, 26 ans, manouvrier, demeurant Vallée de Côte (W362.773)
(lib 19 flo) *vdmy*
- BOUDOT (ne sait sign) Madeleine, née GALLET, sp , 39 ans, demeurant à StMaurice, en Bourgogne, dépné d'Auxerre (W362.774) (lib 19 flo) *vdmy*

FOREST (ne sait pas signer) Charles, 55 ans, laboureur à Boursai (Loir-et-Cher)
(W362.775) (lib 19 flo) *vdmy*

SIPART (ne sait pas signer) Catherine, née CHEVALIER, 40 ans, marchande à Siligné
(Jura) (W362.776) (lib 19 flo) *vdmy*

MONMESSIN (signe) François, 62 ans, demeurant à Colombier, Saône-et-Loire
(W362.777) (lib 19 flo) *vdmy*

BAUDELLOT (nz sait signer) Françoise, veuve MANNETROIS, 47 ans, demeurant à St
Rémy (W362.778) (lib 19 flo) *vdmy*

NIVELLE Jean, 44 ans, maçon à Chabannais (W362.779) (lib 19 flo) *vdmy*

PELLETIER (ne sait pas signer) Thomasr, 50 ans, tailleur de pierres à Paris (W362.780)
(lib 19 flo) *vdmy*

SIRET (ne sait pas signer) François, 22 ans, charretier domestique à Quincampoix (Loiret)
(W362.781) (lib 19 flo) *vdmy*

NOËL (signe) Jean Marie, 33 ans, capitaine au 5^e bataillon de Seine-et-Oise (W362.782)
(lib 19 flo) *vdmy*

GOSSET (signe) Pierre, 31 ans, voiturier à Coulommiers (W362.782) (lib 19 flo) *vdmy*

DUVAL (signe) Pierre, 36 ans, née près Bourg de l'Egalité, jardinier à Paris (W362.783)
(lib 19 flo) *vdmy*

RICHARD Julienne, née BOURDOIS (ne sait pas signer), 28 ans, née à Essonne,
demeurant à Paris (W362.784) (lib 19 flo) *vdmy*

DUBOUCHET (signe) Jean, 34 ans, n à Chambéry, demeurant à Paris (W362.784)
(lib 19 flo) *vdmy*

MOREAU Anne Madeleine, née LEBRUN (ne sait pas signer), 37 ans, couturière
(W362.784) (lib 19 flo) *vdmy*

1 AUTRE : ajournement à 6 mois, détention pendant ce temps

BLIEN (signe) Joseph, 13 ans, éventailiste à Paris (W362.778bis) (ajourn à 6 mois 19 flo)
vdmy — **Libéré le 9 nov. 94 — compté deux fois dans le tableau des chiffres**

Info : La décision concernant Pierre Joseph BLIEN, 13 ans, éventailiste à Paris, fut ajournée ce jour à 6 mois (W362.778bis). Le Tribunal assemblé en la Chambre du Conseil le rendit à la liberté le 9 novembre suivant (19 brum. III). (W483.375)

10 mai 94
21 flo. II

24/2/1

MADAME ELIZABETH & LES LOMÉNIE

Exécutés place de la Révolution, à 18 h.

Info : Anne Marie Louise MEGRET SÉRILLY, née Thomas de Dommangeville, condamnée à mort ce jour, comme son mari, se déclara enceinte (W363.787) (W538.d2). Elle fut libérée après le 9 thermidor. Le 17 thermidor (4 août), depuis l'hospice national, elle écrivit au Comité de sûreté générale pour qu'il examine les pièces la concernant et la rende à l'estime de ses concitoyens (F7 4766¹⁸). Elle fut citée comme témoin au procès de Fouquier-Tinville. – Elle n'apparaît pas dans les tableaux.

884 — 1. **BERSIN — BESSIN** Claude Louise Angélique (dite **Dambaye**), ex marquise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. 64 ans, femme séparée de Crussol d'Amboise. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Notée Caroline Louise Amélie, femme de Crussom d'Amboise. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)

885 — 2. **BUARD** Denise, fille, vivant de son bien, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 21 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (pièces à l'armoire de fer.Campardon) (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson.

Exact. Cond et ex le 21 flo., à 18 h. Vu la SCJ collective (notée Briard) et le PVE individuel dans W527.) — Lacune de Campardon.

- 886 — 3. **CANEFFE — TANEFFE ou TINEFF** Françoise Gabrielle, veuve Montmorin, âgée de 50 ans, native de Chadieu, dépt du Puy-de-Dôme, domiciliée à Bussy, dépt de l'Yonne, condamnée à mort, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de son mari, ayant entretenu des correspondances avec Laluzerne. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527. Notée Taneffe) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 887 — 4. **Mme ELIZABETH — CAPET** Elizabeth Phil. Marie Hélène, sœur du dernier tyran roi, âgé de 30 ans, née et domiciliée à Paris, condamnée à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de son frère et sa belle sœur. — **ELISABETH DE France** Philippine Marie Hélène, Princesse française née à Versailles le 3 mai 1764 décédée à Paris le 10 mai 1794. Sœur de Louis XVI, dévote et tout entière dévouée à son frère, elle fut enfermée au Temple avec la famille royale en 1792, puis transférée à la Conciergerie, avant d'être condamnée à mort par le tribunal rév. et Guillotiné. (W363.787) (W538.d2) — Voir les minutes de son procès dans Buchez & Roux, XXXIV, p. 108 (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 888 — 5. **CRECY — CHAMPMILON ou CRESSU-CHAMILLON** Charles (dit **Cressi**), âgé de 33 ans, ex noble, officier au ci-devant régiment de veille-marine, négociant né et domicilié à Courlon, dépt de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur le 21 floréal, an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Gressy. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527. Noté Cressy Champmilon.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 889 — 6. **DUBOIS** Jean Baptiste, âgé de 41 ans, né à Merey, dépt de la Marne, domestique de Mègret d'Etigny, domicilié à Sens, dépt de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Jeanne Rosalie. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.) — Lacune de Campardon.
- 890 — 7. **DUWAES — ou DHIVACS** Anne, veuve de l'Aigle (Delaigle), âgée de 55 ans, ex marquise née à Keiniltz en Westphalie, domicilié à Montagne-de-Bel-Air, ci-devant St Germain-en-Laye, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des complots formé par Capet et sa femme. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Notée DUVAËS. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.) — Lacune de Campardon.
- 891 — 8. **FOLLOPPE** Georges, âgé de 64 ans, né à Oucalix, près Yverot dépt de la Seine Inférieure, pharmacien, officier municipal de Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 21 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice des complots formés par Capet, sa femme et sa famille. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., à 18 h. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.)
- 892 — 9. **HALL** Théodore, âgé de 26 ans, manufacturier et négociant, né et domicilié à Seury, dépt de l'Yonne, condamné à mort le 21 flo an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.) — Lacune de Campardon.
- 893 — 10. **LA MOIGNON** Anne Nicole, veuve Serozan (Senozan), ex marquise, âgée de 76 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 21 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 894 — 11. **LENEUF-SOURDEVAL** Louis Bernardin, ex comte, âgé de 69 ans, né à Caen, dépt du calvados, domicilié à Chatou, dépt la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 895 — 12. **LETELLIER** Louis Pierre Marcel (dit **Bullier**), ci-devant employé à l'habillement des

troupes, ex noble, âgé de 22 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., à 18 h. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans W527.) — Lacune de Campardon.

- 896 — 13. **LHERMITTE — L'HERMINE** Louis Claude (dit **Chambertand** ou **Chamborrand**), ex noble, ex chanoine dans la ci-devant cathédrale de Sens, âgé de 60 ans, né et domicilié à Sens, dépt de l'Yonne, condamné à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527. Noté Lhermitte Chambertrand) (PAS VU DE PVE faute de dossier.) — Lacune de Campardon.
- 897 — 14. **LHERMINE — L'HERMINE** Elisabeth Jacqueline, femme ROSSET, ex comtesse, âgée de 65 ans, femme de Rosset, ex comte, lieutenant des carabiniers, maréchal de camp, émigré; née à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Sens, dépt de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 898 — 15. **LHOSTE — BHOST** Jean Baptiste, âgé de 47 ans, né à Forges, dépt de l'Oise, agent et domestique de Megret Serilly, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Lothe. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527. Noté Lhoste) (PAS VU DE PVE faute de dossier.) — Lacune de Campardon.
- 899 — 16. **LOMENIE** Alexandre François, ex comte, ci-devant colonel des chasseurs de Champagne, âgé de 36 ans, , né à Marseille, dépt des Bouches du Rhône, domicilié à Brienne, dépt de l'Aube, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 900 — 17. **LOMENIE** Louis Marie Athanase, ex noble, ex ministre de la guerre, et maire de Brienne, âgé de 64 ans, né à Paris, domicilié à Brienne, dépt de l'Aube, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 901 — 18. **LOMENIE** Martial, ex noble coadjuteur de l'évêque du dépt de l'Yonne, ci-devant archevêque de Sens, âgé de 30 ans, né à Marseille, dépt des Bouches du Rhône, domicilié à Sens, dépt de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 902 — 19. **LOMENIE** Charles, ex chevalier de St Louis et de l'ordre de Cincinnatus, âgé de 33 ans, né à Marseille, dépt des Bouches du Rhône, domicilié à Brienne, dépt de l'Aube, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 903 — 20. **LOMENIE** Anne Marie Charlotte, femme divorcée de Canizi (Canizy. PV), âgée de 29 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.) — Lacune de Campardon.
- 904 — 21. **MEGRET-D'ETIGNY** Antoine Jean Marie, ex sous aide major du régiment des Gardes-françaises, ex noble, âgé de 46 ans, né à Paris, domicilié à Sens dépt de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527. Noté Megret Dertigny) (PAS VU DE PVE faute de dossier.) — Lacune de Campardon.
- 905 — 22. **MEGRET-SERILLY** Antoine Jean François, trésorier général de la guerre, ex noble, âgé de 48 ans, natif de Paris, domicilié à Passy, dépt de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2)

- (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 906 — 23. **MONTMORIN** Antoine Hugues Calixt, ex noble, sous lieutenant, dans le régiment des chasseurs à cheval, âgé de 22 ans, natif de Versailles, dépt de Seine et Oise, domicilié à Passy, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Calixte de Montmorin. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527.) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)
- 907 — 24. **ROSSEL ou ROSSET** Marie Anne Catherine, femme de Rosset Cery, officier de marine, âgée de 44 ans, native de Rochefort, dépt de la Charente, domicilié à Sens, dépt de l'Yonne, condamnée à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice ayant entretenue des émigrés. (W363.787) (W538.d2) (Ex le 21 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 21 flo., Vu la SCJ collective dans W527. Notée Tosset, fe Rosset) (PAS VU DE PVE faute de dossier.)

Info : Le dossier 787, Madame Elizabeth et autres, n'est plus dans le carton W363 où il devrait être. Ironie des choses, il est, comme celui de Marie-Antoinette, au Musée de l'Histoire de France dans « l'armoire de fer », sous la côte AE I carton 5 n° 20. On trouve ce jugement, imprimé, dans le carton W538.d2. Il porte sur 25 personnes, « Elizabeth Capet et 24 autres », condamnées à mort (dont un sursis pour grossesse). La SCJ collective, dans le carton W527, porte bien sur 24 personnes. (Ce carton contient également 3 PVE individuels : Foloppe, Bullier et Buard. Les autres doivent être dans le dossier.) Campardon donne, pour ce dossier, une liste de 15 personnes seulement (dont Anne Marie Louise Mégret de Sérilly, sursis pour grossesse) ; il ne mentionne pas Buard.

2 LIBÉRÉS :

HAROUARD (signe) Charles Emmanuel (W363.786) (acquitté 21 flo) *vdmy*
 FRELONS (signe) Jaques, 26 ans, jardinier chez le ci-devant seigneur de Flet ou Plet (lib 21 flo) (Moniteur, Campardon) (W363.786) (acquitté 21 flo) *vdmy*

1 AUTRE : acquitté. + 8 ans de fers infligés par un autre trib

PREAU (signe) Antoine, 27 ans, compagnon, orfèvre, hussard au 19^e, arrêté à Compiègne (W363.786) (acquitté + déjà condamné à 8 ans de fers) *vdmy*

11 mai 94
 22 flo. II

9/4/1

Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

Info : Ce jour furent exécutées avec les 7 condamnés du jour, 2 femmes : La Treille, veuve du général Quetineau, et, Lescale, veuve Roger, condamnées respectivement les 4 et 26 germinal (24 mars et 15 avril) et qui étaient alors enceintes. Un certificat des officiers de santé du Tribunal rév., daté du 22 floréal, signale que la première a fait une fausse couche, que la seconde a accouché et que toutes deux sont rétablies. Le jugement du Tribunal rév. assemblé en la Chambre du Conseil du même jour, précise que la fausse-couche de Latreille remonte à environ 3 semaines, l'accouchement de Lescale à environ 1 mois, et que les jugements des 4 et 26 germinal seront exécutés dans les 24 heures. Ces documents se trouvent par erreur dans le carton W345, dossier 676, 5^e partie (affaire Chaumette, 24 germinal).

- 908 — 1. **AUBERT** (signe) Anne-Catherine (11 mai 94 - 22 flo. II) — **AUBERT**, âgée de 30 ans, née à Paris, ex-religieuse des filles St Thomas même rue, condamnée pour complot tendant à exciter des troubles, à fanatiser le peuple, à allumer la guerre civile & à anéantir le Gouvernement.... (Lacune.) (W363.789) (Ex le 22 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 22 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 909 — 2. **DESMARAIS** (ne veut pas signer) Angélique, âgée de 59 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, ex religieuse des filles St Thomas-d'Aquin, condamnée à mort comme conspiratrice le 22 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.789) (Ex le 22 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Desmarests. Cond et ex le 22 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 910 — 3. **DESMONCEAUX** (signe)— **DESMONCAUX ou DESMOUSSEAU** Antoine Louis, âgé

- de 37 ans, né et domicilié à Paris, ex vicaire de St Paul, condamné à mort comme conspirateur le 22 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.789) (Ex le 22 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Desmousseaux. Cond et ex le 22 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 911 — 4. **GOYON** (ne veut signer) Geneviève Barbe, couturière, âgée de 77 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 22 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant à fanatiser le peuple, à allumer la guerre civile, et à anéantir le gouvernement républicain. (W363.789) (Ex le 22 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 22 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 912 — 5. ****LA TREILLE** Marie Anne Catherine, veuve **Quetineau**, âgée de 34 ans, née à Montreuil-Bellay, près de Saumur, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 4 germinal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration d'Herbert, Vincent, Ronsin et Autres, tendante à dissoudre la convention nationale, à assassiner ses membres et les patriotes et détruire le gouvernement Républicain. (W339.617) (W345.676) S'était déclarée enceinte. (Cond. le 4 germ. et Ex le 22 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 913 — 6. **LE COINTRE** (signe) ou **LECOINTRE** Louis Paul François, ex chanoine du Mans, âgé de 73 ans, né à Nogent-le-Rotrou, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 22 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W363.789) (Ex le 22 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 22 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 914 — 7. ****LESCALE** Victoire, femme Rogé, ex noble, âgée de 40 ans, née à Villot, domicilié à Neuville, dépt de la Meuse, condamnée à mort comme conspiratrice, le 26 germinal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. Elle s'était alors déclarée enceinte. (Ex le 26 germ. d'après Sanson. Faux.) (W347.683) (W345.676) (Cond. le 26 germ. et Ex le 22 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527. Notée Lescalle femme Roger.)
- 915 — 8. **PERICARD** (ne veut pas signer) Marie Magdeleine (Margueritte. PVE), veuve (Langlois de) Ressay, âgée de 72 ans, native de Roinville, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 22 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les ennemis extérieurs de la République. (W538.d2) (W363.788) (Ex le 22 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Marie Louise. Cond et Ex le 22 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.) Notée Perricard ve de Ressay
- 916 — 9. **SAINT-GERMAIN** (signe St Germain) Joseph (dit de **Villeplat ou Devileplate. PV**), ex fermier général, âgé de 66 ans, natif de Valence, dépt de la Drôme, domicilié à Fontainebleau, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 22 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple Français, notamment en mêlant dans le tabac des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W538.d2) (W363.788) (Ex le 22 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 22 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)

4 LIBÉRÉS : ordre de lib est quasi la seule pièce

FOUTRIER Charles, laboureur, habitant de St-Amand (Nièvre) (W363.790)
(lib 22 flo) *vdmy*

PLANCON dit Siebot, bucheron, habitant de St-Amand (Nièvre) (W363.790)
(lib 22 flo) *vdmy*

BECHEREAU Jean-Baptiste, cultivateur, habitant de St-Amand (Nièvre) (W363.790)
(lib 22 flo) *vdmy*

GOURDET François, tanneur, habitant de St-Amand (Nièvre) (W363.790)
(lib 22 flo) *vdmy*

1 AUTRE : acquitt, mais détention jusqu'à la paix

AUGER (signe) Louis, ex-curé de Rochy la Montagne (Oise) Louis (W538.d2)
(W363.789) (dét 22 flo) *vdmy*

12 mai 94
23 flo. II

8/4/0

HAUTE-MARNE

Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

- 917 — 1. **BOCQUENET** (signe) Nicolas François, âgé de 52 ans, né à Coiffy, dépt de la Haute

- Marne, homme de loi, domicilié à Chaumont, dépt de la Haute Marne, condamné à mort comme conspirateur, le 23 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W363.793) (Ex le 23 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 23 flo., à 17 h. Vu le PVE dans W527. Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W527.)
- 918 — 2. **FOUGERET** Jean, ex noble, receveur général des finances, âgé de 60 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 20 floréal an 2 (23 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (Il y a sans doute une erreur de date) (W538.d2) (W363.793) (Ex le 23 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 23 flo., à 17 h. Vu le PVE dans W527. Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W527.)
- 919 — 3. **LAMBERT** Jean Baptiste Benjamin, âgé de 23 ans, surnommer au bureau de l'enregistrement de Dieppe, y demeurant, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 18 floréal an 2 (erreur de date) (23 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W538.d2) (W363.792) (Ex le 23 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 23 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 920 — 4. **LASTIC** (signe) Hugues, 47 ans, né à St Martin, district de St Flour. Ex-comte du Château de l'escure près St Flour. (D'après Guittard) — **LASTIE** Hugues, ex comte, âgé de 74 ans, né à St Martin, dépt du cantal, domicilié à Lescure, même dépt, condamné à mort comme conspirateur, le 23 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W363.793) (Ex le 23 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Henri. Cond et ex le 23 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 921 — 5. **MANDAT** (signe) Alexandrine Claudine Félicité, **femme Thomasin**, fille de Mandat, officier au régiment des gardes françaises, ex noble, âgée de 26 ans, née à Neuilly, dépt de la Haute Marne, domiciliée à St Dizier, même dépt, condamnée à mort comme conspirateur, le 23 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W363.793) (Ex le 23 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 23 flo., à 17 h. Vu le PVE dans W527. Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W527.)
- 922 — 6. **RACLET** (signe) Pierre, âgé de 70 ans, natif de Dijon, dépt de la Côte-d'Or, ex directeur de la régie générale, domicilié à Sommevoire, dépt de la Haute Marne, condamné à mort, comme contre-rév., le 23 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W363.793) (Ex le 23 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 23 flo., à 17 h. Vu le PVE dans W527. Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W527.)
- 923 — 7. **THOMASSIN** (signe) Alexandre, ex-noble âgé de 44 ans, né et domicilié à St Dizier, dépt de la Haute-Marne, condamné à mort le 23 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W538.d2) (W363.793) (Ex le 23 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 23 flo., à 17 h. Vu le PVE dans W527. Pas de SCJ dans le dossier.)
- 924 — 8. **VOILLERAULT** (signe) Joseph Didier, ex curé de Montargis, âgé de 62 ans, natif de Landres, dépt de la Haute-Marne, domicilié à Montargis, dépt du Loiret, condamné à mort le 23 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir, par des discours fanatiques, favorisé les complots liberticides du tyran Capet. (W538.d2) (W363.792) (Ex le 23 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 23 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527. Noté Vaillerault)

4 LIBÉRÉS :

BOUCHARD (signe) Gabriel, propriétaire fermier (lib cons) (W363.791)
(lib 23 flo) *vdmy*

HUGARD (signe) Augustin, 31 ans, libraire, demeurant à Strasbourg (W363.793)
(acquitt 23 flo) *vdmy* — de nouveau arrêté pour une autre affaire
puis acquitté et libéré le 4 vend III

SCHEMEL (signe) (Moniteur) Nicolas, de Metz (W363.793) (acquitt 23 flo) *vdmy*
WITH (signe) Magdeleine, du Bas-Rhin (W363.793) (acquitt 23 flo) *vdmy*

Info 1 : Augustin HUGARD, 31 ans, ex-libraire à Strasbourg, acquitté et libéré ce jour dans une affaire de vol d'argenterie d'un émigré (W363.793), fut de nouveau arrêté pour avoir détourné des jeunes gens de la réquisition moyennant finances, de nouveau traduit au Tribunal rév. et de nouveau acquitté et libéré le 2 novembre suivant (4 vendémiaire an III) (W477.337).

Info 2 : Campardon signale ce jour l'acquiescement de Nicolas Le Coy, cultivateur et

régisser de la terre de Châteaurenard (W363.793), qui était également l'agent de Fougeret, condamné et exécuté ce jour. Le Coy avait été libéré le 15 juillet 1793 (la délibération du Conseil est dans ledit carton) et ne fut pas mis en jugement le 12 mai 1794.

13 mai 94

7//15/4

Exécutés place de la Révolution.

24 flo. II

LES COMITÉS FORMENT LA PREMIÈRE DES SIX COMMISSIONS POPULAIRES
PRÉVUES (UNE DEUXIÈME DE LENDEMAIN.)

- 925 — 1. **JOÛEN** (signe) **ou JOUEN** Gilles, maréchal des logis au régiment de Conti dragons, chef d'un détachement de dragons de la Manche, âgé de 42 ans, né à Bernay, dépt de l'Eure, domicilié à Pacy même dépt, condamné à mort, le 24 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur et fédéraliste. (W538.d2) (W364.795) (Ex le 24 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Souen. Cond et ex le 24 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 926 — 2. **LANLOUP** (signe) Anne Joseph, âgé de 65 ans, ex noble médecin, né et domicilié à Lanloup, dépt des Côtes-du-Nord, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W538.d2) (W364.796) (Ex le 24 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 24 flo. Vu SCJ et PVE dans W527. Noté Laloup et Lauloup)
- 927 — 3. **LOUHÈR** (signe) — **LOUBER** Adrien, notaire public et procureur fiscal de Plusieurs ci-devant justices seigneuriales, officier municipal de Puyredon, dépt de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur, le 24 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W364.796) (Ex le 24 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 24 flo. Vu SCJ et PVE dans W527. Noté André LOUHAY)
- 928 — 4. **MAUGER** Etienne, âgé de 40 ans, ex bénédictin, ex curé de Wize, professeur de physique en l'université de cette ville, membre de l'assemblée centrale des dépts fédéralistes, à Caen, né et domicilié à Rouen dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 24 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W538.d2) (W364.795) (Ex le 24 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 24 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 929 — 5. **ROLLET Davau** (signe) Jacques Amable Gilbert, (... **Davaux**), président au ci-devant présidial de la sénéchaussée de Rion, âgé de 68 ans, né et domicilié à Rion, condamné à mort comme conspirateur le 24 floréal an 2 (exact=), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W364.796) (Ex le 24 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 24 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 930 — 6. **UBELESCHI** — **UBELESKY** (signe) Jean Baptiste, visiteur des rôles, âgé de 65 ans, né à Longueville en caux, domicilié à Dieppe, dépt de la Seine Inférieure condamné à mort le 24 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondance avec un parent émigré en Angleterre. (W538.d2) (W364.796) (Ex le 24 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 24 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.) Noté Ublesky
- 931 — 7. **VILLAINES d'AVAUX** (signe) — **VILENNE (DE)** Adrienne Françoise, femme Rollet-Davaux, ex-noble, âgée de 59 ans, née et domicilié à Riom, dépt du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme conspiratrice, le 24 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W364.796) (W538.d2) notée VILAINE-d'AVAUX (Ex le 24 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 24 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.) Notée Vilaine Davaux

Info : La femme de Rollet Davau, ainsi qu'il signait, signait, elle, *Villaines d'Avaux* (W364.796).

15 LIBÉRÉS :

MOUSSIER (signe) André Jean, 36 ans, juge de paix du canton de Chateldon, demeurant Ris, district de Thiers (PdD) (W364.794) (lib 24 flo) *vdmy*

FARDÉ (signe) François, postillon à Villeneuve St Georges — GARDÉ Félix, postillon à la poste de Villeneuve Saint Georges, convaincu d'avoir tenu des propos contre-rév.

(Ex le 24 flo. d'après Sanson) (PAS DE PVE) (Rien non plus pour Rathelot) —
(W364.795) (acquit 24 flo) *vdmy*

PETON (signe) François, postillon à la poste de Villeneuve Saint Georges, convaincu
d'avoir tenu des propos contre-rév.s (Ex le 24 flo. d'après Sanson) (W364.795)
(acquit 24 flo) *vdmy*

LENOIR (signe) Jean Louis, 53 ans, cultivateur à Chelles, seine et marne (W364.797)
(lib 24 flo) *vdmy*

GAUTHIER Marie Claude, femme de LENOIR (W364.797) (lib 24 flo) *vdmy*
LENOIR Marie Anne, fille de LENOIR (W364.797) (lib 24 flo) *vdmy*

DUPUIS neveu (signe) Louis François Boniface, 26 ans, employé dans les transports et
convois militaires, demeurant à Paris (W364.799) (lib 24 flo) *vdmy*

GAUJEAN (signe) Jacques, 42 ans, ex garde bois, demeurant à Cesargès, district de
Vienne (Isère) (W364.801) (lib 24 flo) *vdmy*

BRISSETT (signe) Pierre, 40 ans, maire de Carcagny (Calva) / lib cons (W364.803)
(lib 24 flo) *vdmy*

GUILLOT (signe) Thomas, 9 ans, officier municipal de Carcagny (Calva) (W364.803) (lib
24 flo) *vdmy*

TOUSEY (signe) ou TOUZEY Pierre, 53 ans, laboureur et officier municipal à Carcagny
(Calvados) (W364.803) (lib 24 flo) *vdmy*

PERRIN (ne sait signer) Louis, 45 ans, journalier, demeurant à Varennes (W364.804)
(lib 24 flo) *vdmy*

MENARD (signe) Alexandre, 38 ans, commis marchand à Paris (W365.805)
(lib 24 flo) *vdmy*

QUENTIN (signe) Pierre, 38 ans, Paris (W365.806) (lib 24 flo) *vdmy*
QUENTIN Marie Jeanne, née Aly (W365.806) (lib 24 flo) *vdmy*

1 AUTRE : renvoyé à Bicêtre pour y être détenu comme vagabond dangereux

DURAND (ne sait pas signer) Jean, 80 ans, journalier, terrassier (vagabond) demeurant à
Bresle, dit de Brioure (H-Loire) (W365.807) (lib 24 flo) *vdmy*

2 AUTRE : renvoyés à bicêtre où ils étaient détenus pour autre cause

LEFORT (signe) Charles Emmanuel, 22 ans, imprimeur à Paris (W364.798)
(dét 24 flo) *vdmy* — **idem le 13 prai II (1^{er} juin)**

COQUET Pierre François, 56 ans, ex militaire au régiment de Bourgogne cavalerie,
demeurant à Paris (W364.800) (dét 24 flo) *vdmy*

1 AUTRE : affaire renvoyée au jury d'accusation

PREVOT Pierre Noël, 37 ans, perruquier puis domestique, actuellement commis à Paris
(W364.802) (renv 24 flo) *vdmy*

*Info : Sur Charles Emmanuel LEFORT, détenu à Bicêtre et renvoyé ce jour en détention,
voir la note du 1^{er} juin suivant (W364.798).*

14 mai 94

9//8/0

Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

25 flo. II

932 — 1.

BATAILLE-FRANCHET, âgée de 60 ans, née à Strasbourg, femme Donet. —
BATAILLE Marie Claude, femme Douet, (dite **Francest**), âgée de 60 ans, née à
Strasbourg, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 25 floréal an 2
(exact), comme convaincue d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis de
l'état, et cherché à ébranler la fidélité des citoyens. (W538.d2) (W365.809) noté
BATAILLE-FRANCEST (Ex le 25 flo. d'après Sanson. Exact. Notée femme de
Mercier. Cond et ex le 25 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527. Notée Marie Claude
Bataille fiancée fe Douete

- 933 — 2. **DOUET** (signe : DOÛET) — **DONET** Jean Claude, ex fermier général, âgé de 73 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 23 floréal an 2 (erreur de date) (25 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le Peuple français, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens. (W538.d2) (W365.809) (Ex le 25 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Jérôme Charles de DOUAÏ. Cond et ex le 25 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527. Noté Doucte)
- 934 — 3. **MERCIER** (signe) Louis, âgé de 78 ans, ex fermier général, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 25 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens. (W538.d2) (W365.809) (Ex le 25 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 25 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 935 — 4. **MORY-D'HELVANGE (sign Mory dit Elvange)** François Dominique, ex noble, ci-devant homme de lettres, âgé de 56 ans, né à Nancy, dépt de la Meurthe, y demeurant, condamné à mort, le 25 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français. (W365.808) (W537.d2) (Ex le 25 flo. d'après Sanson. Exact. Noté noté MÉRY. Cond et ex le 25 flo., à 17 h. Vu la SCJ collective et le PVE dans W527.)
- 936 — 5. **MORY D'HELVANGE (sign Mory d'Elvange)** (Léopold Remy François, pharmacien à l'hospice Lepelletier, âgé de 18 ans, né à Boudonville près Nancy, dépt de la Meurthe, domicilié à Nancy, condamné à mort, le 25 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français. (W365.808) (W537.d2) (Cond et ex le 25 flo., à 17 h. Vu la SCJ collective et le PVE dans W527.)
- 937 — 6. **PAINTAU** (signe) — **PINTEAU — PINTO ou POINTEAU (acte d'accusation) — PINTEAUX** Benoît (se disant **Gournay**), tisserant, âgé de 24 ans, né à Limoges, dépt de la Haute Vienne, domicilié à Bernay, dépt de l'Eure, condamné à mort, le 25 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français. (W365.808) (W537.d2) (Ex le 25 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 25 flo., à 17 h. Vu la SCJ collective et le PVE dans W527.) Noté Pinteau, se disant Gournay
- 938 — 7. **PREVOST DARLINCOURT** (signe) — **PREVOT d'ARLINCOURT** Charles Adrien, ex fermier général, âgé de 67 ans (76 d'après Guittard), natif de Doules, dépt de la Somme, domicilié à Mont-Valérien dépt de la Seine, condamné à mort le 25 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W538.d2) (W365.809) (Ex le 25 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 25 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 939 — 8. **SAGNY** (signe) Pierre Agricol (seulement Gabriel. PV), Hussard au 6e régiment, âgé de 28 ans, né à Troly-aux-bois, près de Soissons, dépt de l'Aisne, domicilié à Chauny, même dépt, condamné à mort le 25 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans le dépt de l'Eure. (W365.808) (W537.d2) noté SAGUY (Ex le 25 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 25 flo., à 17 h. Vu la SCJ collective et le PVE dans W527.)
- 940 — 9. **YEL** (signe) Jacques, ex procureur au parlement de Paris, âgé de 47 ans, né à Darnouville, dépt du Cher, domicilié à Chaudry, même dépt, condamné à mort le 25 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans le dépt du Cher. (W538.d2) noté JEL (W365.809) (Ex le 25 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Joachim. Cond et ex le 25 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)

8 LIBÉRÉS :

DELAAGE (signe) Pierre Gabriel, 30 ans, ex-avoué (W365.808) (W538.d2)
(acquit 25 flo) *vdmy*

DESTOR (signe) Pierre Vincent, 29 ans, vérificateur au bureau de comptabilité de la République (W365.808) (W538.d2) (acquit 25 flo) *vdmy*

HUBERT (signe) Guillaume, 26 ans, commis chez un quincaillier (W365.808) (W538.d2)
(acquit 25 flo) *vdmy*

CATERNEAU(LT) Louis Antoine, dit Castelnault (signe), 32 ans, ex clerc de notaire, liquidateur à la liquidation générale à Paris (W538.d2) (W365.809) (acquit 25 flo) *vdmy*

LEFORT (ne sait pas signer) François, 20 ans, chaudronnier à Paris (W365.810) (lib 25 flo) *vdmy*

LOUVES (signe) ou LOUVET Jean-Baptiste, 52 ans, journalier vigneron, demeurant à Mont-Magny, dit de Gonnesse (W365.811) (lib 25 flo) *vdmy*

PITTOY (signe) François, 28 ans, instituteur et officier municipal de la commune de Nancy (W365.812) (lib 25 flo) *vdmy*

ROUSSEAU (signe) Pierre, 55 ans, sculpteur, Paris, 42 fg Martin (W365.813) (lib 25 flo) *vdmy*

<i>Info : Sur Charles Emmanuel Lefort, détenu à Bicêtre et renvoyé ce jour en détention, voir la note du 1^{er} juin suivant (W364.798).</i>

15 mai 94 26 flo. II	8//5/0	ARLES (Bouches-du-Rhône) et BITCHE (Moselle) Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

- 941 — 1. **BERTRAND** (signe) François (15 mai 94 - 26 flo. II) — **BERTRAND** François, âgé de 37 ans, natif de Fleury, en Auvergne, ferblantier, étapier, domicilié à Surre, canton de St Jean-de-Losne, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort pour fourniture en vin gâtés et nuisibles à la santé, le 26 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W366.814) (Ex le 26 flo. d'après Sanson. Exact. Noté BERNARD Frédéric. Cond et ex le 26 flo., à 17 h. Vu le PVE dans W527. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W527.)
- 942 — 2. **BLASS** (signe) ou **BASS** (PVE) Mathieu, âgé de 44 ans, né à Schevthoortz, dépt du Bas-Rhin, administration du district de Bitche, domicilié à Bouquenom, dépt de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur, le 26 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W366.815) (Ex le 26 flo. d'après Sanson. Exact. Noté BLASSE. Cond et ex le 26 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 943 — 3. **CHIAVARI** (signe) — **CHIAVARRY** Pierre Antoine Joseph, âgé de 38 ans, né à Arles, ex capitaine au ci-devant régiment Dauphin, électeur à l'assemblée législative, domicilié à Arles, dépt de Bouche du Rhône, condamné à mort comme contre-rév. le 26 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W366.815) (Ex le 26 flo. d'après Sanson. Exact. Noté CHIAVERY. Cond et ex le 26 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527. Noté Chiavarry.
- 944 — 4. **FASSIN** (signe) Antoine Barthelemy (ou Baptiste), médecin, âgé de 41 ans, né et domicilié à Arles, dépt des Bouches du Rhône, condamné à mort le 26 floréal an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W366.815) (Ex le 26 flo. d'après Sanson. Exact. Noté TASSIN. Cond et ex le 26 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 945 — 5. **FENNARD** (signe) ou **FENARD** Alexandre, notaire, procureur syndic du district de Bitche, âgé de 44 ans, né et domicilié à Bitche, dépt de la Moselle, condamné à mort le 26 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, en provoquant l'envoi d'une adresse au tyran roi sur les événements du 20 juin 1793, par un discours dans lequel il disait "nous regardons comme nos véritables ennemis ceux qui ont osé et qui oseront proposer l'avisement et la déchéance du représentant héréditaire de la nation". (W538.d2) (W366.815) (Ex le 26 flo. d'après Sanson. Exact. Noté FISSARD André. Cond et ex le 26 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 946 — 6. **HENRY** (signe) Pierre, âgé de 66 ans, greffier du tribunal du district de Neuf-Savardin, né à Sargemine, dépt de la Moselle, domicilié à Boukenoire dépt du Bas-Rhin, condamné à mort, le 26 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W538.d2) (W366.815) (Ex le 26 flo. d'après Sanson. Noté Heri. Cond et ex le 26 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 947 — 7. **KNÆPFLER** (signe) Dominique, ex notaire, admin du district de Bitche, membres d'un comité rév., capitaine des chasseurs de la garde nationale, procureur de la commune, président du Bureau de conciliation, domicilié à Bitché, dépt de la Moselle, condamné à mort le 26 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une

- conspiration dans les dépts de la Moselle, du Gard et des Bouches du Rhône. (W538.d2) (W366.815) (Cond et ex le 26 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 948 — 8. **MEYNIER** Etienne, ex noble, ex membre de l'assemblée constituante et maire de Nîmes, âgé de 65 ans, président du dépt du Gard, à Nîmes, y demeurant, condamné à mort le 26 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W366.815) (Ex le 26 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Ernest. Cond et ex le 26 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)

5 LIBÉRÉS :

- PARDONNIER Marie Barbe, veuve Quibel (signe), trameuse à Rouen (W538.d2) (W366.814) (acquitté 26 flo) *vdmy*
- VIEUX-BLED Rose, veuve Nasse (signe), couturière à Rouen (W538.d2) (W366.814) (acquitté 26 flo) *vdmy*
- JONGLEUR (signe) Catherine, dite Foulon (signe), ouvrière Rouen (W538.d2) (W366.814) (acquitté 26 flo) *vdmy*
- DUPONT (signe) Jacques Louis, menuisier à Rouen (W538.d2) (W366.814) (acquitté 26 flo) *vdmy*
- BRIGAUD (signe) Jacques, 42 ans, ex-notaire et juge de paix à Paray, dit de Charolles (W538.d2) (W366) noté BRIGNAND (W366.815) (acquitté 26 flo) *vdmy*

16 mai 94	9/3/2	Exécutés place de la Révolution.
27 flo.		
949 — 1.	AUBISSE (signe) Jean-Baptiste (16 mai 94 - 27 flo. II) — AUBISSE , âgé de 39 ans, né à Bergerac, ci-devant commissaire à Terrier, demeure rue Helvétius à Paris. (Lacune) (W366.816) (Ex le 27 flo. d'après Sanson. Cond et ex le 27 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)	
950 — 2.	BEZARD (signe) ou BÉZAR Charles (16 mai 94 - 27 flo. II) — BEZAR Charles, négociant âgé de 42 ans, né à Montpellier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, , condamné à mort le 27 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de la conspiration qui a existé contre la liberté et la souveraineté du peuple, en tenant des propos tendants à dissoudre la représentation nationale. (W366.816) (Ex le 27 flo. d'après Sanson. Exact. Noté JUST-BEJARD. Cond et ex le 27 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)	
951 — 3.	BURET (signe) Jean Baptiste, cultivateur, huissier, âgé de 33 ans, né et domicilié à Vicq-sur-Hautbois, dépt d'Indre et Loire, canton de Châtre, dépt de l'Indre, condamné à mort comme conspirateur, le 27 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W366.817) (Ex le 27 flo. d'après Sanson. Cond et ex le 27 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)	
952 — 4.	GRAVIER (signe) Jean Pierre, ancien secrétaire du tyran roi, âgé de 56 ans, né à Colmar, dépt des Basses-Alpes, domicilié à Mone, dépt de la Vienne, condamné à mort le 27 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W366.816) (Ex le 27 flo. d'après Sanson. Cond et ex le 27 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)	
953 — 5.	LARTIGUE (signe) Antoine Louis, âgé de 60 ans, ex curé de Fontenay-aux-Roses, près de Paris, né à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 26 floréal an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W366.816) (Ex le 27 flo. d'après Sanson. Cond et ex le 27 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)	
954 — 6.	MOREAU (signe) Théodore, âgé de 28 ans, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Versailles, dépt de Seine et Oise, professeur de mathématiques, capitaine au 3 ^e bataillon de Seine-et-Oise, adjoints adjudants généraux de l'armée du Nord, condamné à mort, le 27 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W366.816) (Ex le 27 flo. d'après Sanson. Cond et ex le 27 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)	
955 — 7.	ROUSSELLET (signe) Pierre Louis, âgé de 52 ans, natif de Baugency, dépt du Loiret, ex bénédictin, et curé constitutionnel, domicilié à Dame-Marie-des-Fontaines, dépt de Seine et Marne, condamné à mort comme conspirateur le 27 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W366.816) (Ex le 27 flo. d'après Sanson. Cond et ex le 27 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)	

- 956 — 8. **TOULON** (signe) François, garde de bois nationaux, âgé de 33 ans, né et domicilié à St-Martinien, dépt de l'Allier, condamné à mort, le 27 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit aux jeunes gens pour les empêcher de partir aux frontières, que s'ils faisaient bien, ils ne partiraient pas, que c'était aux riches à marcher: et lors du recrutement pour la Vendée, d'avoir dit qu'ils ne devraient pas partir, qu'on les emballait pour les conduire à la boucherie. (W366.817) (Ex le 27 flo. d'après Sanson. Cond et ex le 27 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 957 — 9. **TOULON** (signe) Jean Baptiste, garde de bois nationaux, âgé de 36 ans, natif de St-Martinien, dépt de l'Allier, domicilié à Mont-Luçon, même dépt condamné à mort le 27 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit lors du recrutement pour la Vendée, que si on le faisait marcher, il saurait bien se tourner du côté des rebelles; et en parlant des officiers municipaux de Nocy qui avaient fait des démarches pour empêcher les dégradations commise dans les bois de Chamberat, que c'étaient des voleurs qui en chassaient d'autres, et enfin qu'il soutiendrait les émigrés jusqu'au péril de sa vie. (W366.817) (Ex le 27 flo. d'après Sanson. Cond et ex le 27 flo. Vu SCJ et PVE dans W527.)

3 LIBÉRÉS :

LEFEBVRE (signe) Onuphré, 46 ans, exRecolet, curé de Vaux Lepigny, district de Melu (W538.d2) (W366.816) (lib 27 flo) *vdmy*

PILLET (signe) ou DILLET Philibert, 44 ans, ex-bénédictin, depuis curé constit. de Pougues, district de Nevers, enfin aubergiste à Pongues (W366.817) (lib 27 flo) *vdmy*

MORAND (signe) Augustin Marie, 27 ans, écrivain, demeurant district de Vezelay (W538.d2) (W366.817) (lib 27 flo) *vdmy*

Info : Ne pas confondre Philibert PILLET, 44 ans, ex-bénédictin, depuis curé constitutionnel de Pougues, district de Nevers, et enfin aubergiste, acquitté et libéré ce jour (W366.817) avec son parfait homonyme Philibert Pillet, 43 ans, curé constitutionnel de Cours, district de Villefranche, libéré le 23 pluv. III (11 fév. 95) (W495.505).

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix

FRÉTEAU (signe) Emannuel Marie Michel Philippe, 49 ans, ex-conseiller au Parlement de Paris, demeurant à Vaux Lepigny, district de Melun (W538.d2) (W366.816) (dét 27 flo) *vdmy*

1 AUTRE : acquittée, mais gardée à domicile jusqu'à la paix

LE CHANTEUR (signe) ou LECHANTEUR Anne Elisabeth, veuve Brochant, 78 ans, (W538.d2) (W366.816) (dét chez elle, 27 flo) *vdmy*

17 mai 94

11//0/0

Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

28 flo. II

- 958 — 1. **DELIGNY** (signe) Thimotée, âgé de 55 ans, né à Paris, colleur de papier, domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort, le 28 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir tenu des propos contenant provocation au rétablissement de la royauté. (W538.d2) (W367.819) (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 28 flo. Vu la SCJ collective « Le Battu et 10 autres » et le PVE individuel dans W527.)
- 959 — 2. **DERA** (signe) — **ou DERAT** Bertrand, âgé de 48 ans (33 d'après Guittard), né à Chavignac (Savignac en Gascogne), domicilié à Orléans dépt du Loiret, tailleur d'habits, membre du comité militaire de ladite commune d'Orléans, surveillant d'un atelier d'habillement, condamné à mort le 28 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir cherché à dilapider les fonds de la République dans une fourniture de draps pour les armées. (W367.819) (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 28 flo. Vu la SCJ collective « Le Battu et 10 autres » et le PVE individuel dans W527. Noté Dira.)
- 960 — 3. **DU SAUNIER** (signe) **ou SAULNIER** — **DUSAULNIER** Raimond Gabriel, âgé de 61 ans, né et domicilié à Brioude, dépt de la Haute Loire, ex noble et lieutenant au ci-

- devant régiment de Beauvoisis, condamné à mort comme conspirateur le 28 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W366.818) (W538.d2) (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 28 flo. Vu la SCJ collective « Le Battu et 10 autres » et le PVE individuel dans W527. Noté Dusaulnier.)
- 961 — 4. **ISNARD** (signe) Jacques François Sixte, ex noble, âgé de 29 ans, né et domicilié à Eygulière, dépt des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 28 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme l'un des plus féroce contre-rév., de la faction du fédéralisme. (W538.d2) noté SIXTE-ISNARD (W366.818) (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 28 flo. Vu la SCJ collective « Le Battu et 10 autres » et le PVE individuel dans W527.)
- 962 — 5. **LABATUT** (signe) Antoine, cordonnier et fournisseur pour l'armée, âgé de 48 ans, né à Valence-d'Agen, dépt du Lot et Garonne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 floréal an 2 (erreur de date) (28 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme fournisseur infidèle. (W538.d2) (W367.819) (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Exact. Noté LABATHE. Cond et ex le 28 flo. Vu la SCJ collective « Le Battu et 10 autres » et le PVE individuel dans W527.) Noté Le Battu
- 963 — 6. **LEDET** (signe) François, condamné à mort le 28 germinal, ex. le 28 germinal (erreur). — **LEDET — ou LE DEY** François, cordonnier, soumissionnaire et fournisseur de République, âgé de 28 ans, né à Ganville (Granville), dépt de la Somme, domicilié à la Chapelle-Franciade, dépt de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 23 floréal an 2 (non, le 28 floréal), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Faux) noté LEDER. (W367.819) — 28 flo : Ok pour Guittard, qui écrit François Le Dey, ok pour Sanson qui écrit Félicien Leder. Un PVE existe au nom de « François Ledet » mais daté par erreur du 28 germinal. (W526, p. 344) La SCJ collective « Le Battu et 10 autres » sur laquelle son nom figure est bien datée du 28 floréal. (W526, p. 590)
- 964 — 7. **LEROY** (signe) François, tondeur de draps, et fournisseur de la République, âgé de 41 ans, né et domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 28 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris. (W538.d2) (W367.819) (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 28 flo. Vu la SCJ collective « Le Battu et 10 autres » et le PVE individuel dans W527.)
- 965 — 8. **MILLANGES** (signe) Louis, quartier maître trésorier du premier corps des hussards de la Liberté, âgé de 45 ans, natif de Valvoque dans les Cévennes, dépt du Gard, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme le 28 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W538.d2) (W366.818) (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 28 flo. Vu la SCJ collective « Le Battu et 10 autres » et le PVE individuel dans W527. Noté Millange.)
- 966 — 9. **PERRILLAR** (signe) **ou PERILLAT** François, journalier, âgé de 40 ans, natif de Grand-Bouvion, dépt du Mont-Blanc, domicilié à Cluze, même dépt, condamné à mort le 28 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, étant sorti du territoire français, pour passer sur le territoire Suédois, et être rentré en France avec les troupes ennemies. (W538.d2) (W366.818) (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Exact. Noté PIRILLAT. Cond et ex le 28 flo. Vu la SCJ collective « Le Battu et 10 autres » et le PVE individuel dans W527. Noté Perillat)
- 967 — 10. **ROMÉE — ROMÉ** (signe) Guillaume Jérôme Jean Nicolas, ex noble, et capitaine au ci-devant régiment de Beauvoisis, âgé de 46 ans, natif de Fécamp, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 28 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, s'étant trouvé aux tuileries à la journée des poignards. (W366.818) (W538.d2) noté TOMÉ (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Exact. Noté KOMÉ. Cond et ex le 28 flo. Vu la SCJ collective « Le Battu et 10 autres » et le PVE individuel dans W527. Noté Romé.)
- 968 — 11. **ROUGANE** (signe) — **ROUGANNE** Claude, ex curé à Clermont-Ferrand, âgé de 70 ans, natif de Cural, dépt de l'Allier, domicilié au Mont-Valérien, dépt de la Seine, condamné à mort le 25 floréal an 2 (erreur de date) (28 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir composé différents ouvrages tendants au rétablissement de la royauté. (W538.d2) (W366.818) (Ex le 28 flo. d'après Sanson. Exact. Noté Constant. Cond et ex le 28 flo., à 17 h. Vu la SCJ collective « Le Battu et 10 autres » et le PVE individuel dans W527. Noté Rouganne.) — **avait été acquitté dans une autre affaire le 8 août 93**

29 flo. II

- 969 — 1. **BLANQUER** (signe) ou **BLANQUET** Jean-Baptiste Félix, âgé de 59 ans, né et domicilié à Dieppe, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 29 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple et contre la représentation nationale. (W538.d2) (W367.821) (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 29 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527. Noté Blanquet.)
- 970 — 2. **BOURRÉE CORBERON** (signe) Philippe (ou Philibert) Pierre Catherine, (... **Corberon** ou **Corbesson**), ex noble et lieutenant aide major au régiment des ci-devant gardes-François, domicilié à Beauvais, dépt de l'Oise, condamné à mort comme conspirateur le 28 floréal an 2 (non : le 29 floréal), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W367.821) (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 29 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 971 — 3. **CEZERON** (signe) **Louis** Claude, commis d'un receveur des rentes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 29 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W367.820) (W538.d2) (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 29 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 972 — 4. **CLERC** ou **CLERE** (ne sait pas signer) Denis Joseph, âgé de 56 ans, né à Pontarlier, fileur de laine, domicilié à Lachaux, dépt du Doubs, condamné à mort comme contre-rév., le 29 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W367.821) (W538.d2) noté CLERE (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 29 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527. Noté Clerc.)
- 973 — 5. **COLLIEZ** (signe) Claude François, âgé de 42 ans, né à Paris, agent de Bourrée-Corberon, domicilié à Troissereux, dépt de l'Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 29 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W367.821) (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Noté COLLIER. Cond et ex le 29 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 974 — 6. **DIPPRE** (signe) — **DIPSE** (PVE) ou **DIPS** Jean Henri, rentier âgé de 56 ans, né et domicilié à Eu, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort comme conspirateur, le 29 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. — Capitaine au ci-devant régiment de Béarn, d'après Guittard. (W367.821) (W538.d2) noté d'IPSE (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 29 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527. Noté Dipse.)
- 975 — 7. **MATHIEU** (signe) Antoine, emballer aux effets de campagne de Franciade, âgé de 30 ans, né à St Martin-de-Chichilieuse, dépt de l'Isère, domicilié à Franciade, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant blâmé le bombardement de la ville de Lyon, et ayant dit, que ceux qui servaient contre les révoltés de la Vendée étaient tous brigands, que jamais les Français ne l'emporteraient la victoire sur les étrangers. (W367.820) (W538.d2) (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 29 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 976 — 8. **PACOT** (signe) Louis, ex prêtre et dominicain, âgé de 34 ans, natif de Couvin, pays de Liège, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 29 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W367.821) (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Noté RACO. Cond et ex le 29 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 977 — 9. **PORTA** (signe) — **PORTAT** Jean, âgé de 24 ans, maçon, natif de Bresa, Etats de Venise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contenant provocation à la royauté, notamment en traitant dans un café où il était, les Français de j... f... en c..., de malheureux François, voleurs et mauvais sujets. (W367.820) (W538.d2) (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 29 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 978 — 10. **SABATERY** (signe) André, fermier et maire de Valréas, dépt du Vaucluse, condamné à mort, le 29 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant arraché les placards de la loi sur le gouvernement rév., pour soustraire au Peuple la connaissance de cette loi salutaire. (W367.820) (W538.d2) noté SABALERY (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 29 flo., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W527.)
- 979 — 11. **TEISSÈRE** (signe) — **TEYSSÈRE** (PVE) Pierre André, commis marchand de vins, âgé de 53 ans, natif de Marseille, dépt des Bouches-du-Rhône, domicilié à Mâcon, dépt de

Soâne et Loire, condamné à mort le 29 floréal an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. agent de l'émigré Chenard, et fabricant et distributeur de faux assignats. (W538.d2) (W367.821) (Ex le 29 flo. d'après Sanson. Exact. Noté TEISSIER. Cond et ex le 29 flo. Vu SCJ et PVE dans W527. Noté Teyssere.)

5 LIBÉRÉS :

SERRE Joseph, 47 ans, boucher au Cap français, déporté de ladite colonie, demeurant Paris, rue de Bouloy (W538.d2) (W367.820) (acquitté 29 flo) *vdmy*

POMEL (ne sait pas signer) Barthelemy, 35 ans, marchand frippier brocanteur à Paris (W538.d2) (W367.820) (acquitté 29 flo) *vdmy*

BARDET-FROMENTEAU Gilbert, 36 ans, marchand au Cap Français, déporté de ladite colonie, demeurant à Paris maison de Bretagne, rue de Bouloy (W538.d2) (W367.820) (acquitté 29 flo) *vdmy*

QUENÊT (signe) — QUENEL Louis, 33 ans, né à Paris, maréchal des logis au 19^e régiment de chasseurs, arrêté à Franciade (W538.d2) (W367.820) (acquitté 29 flo) *vdmy*

SECLET (signe) Jean François, 37 ans, meunier et cultivateur, demeurant à Croeozan, district de Dieppe (W538.d2) (W367.821) (acquitté 29 flo) *vdmy*

20 mai 94 1 ^{er} prai. II	16/0/0	SCJ et PVE du mois de prairial an II sont dans W528, mais séparés : d'abord toutes les SCJ (et quelques PVE) puis tous les PVE Exécutés place de la Révolution.

- 980 — 1. **BARBEY** (signe) Mathieu (20 mai 94 - 1^{er} prai. II) — **BARBEY** Mathieu, bonnetier, âgé de 27 ans, né à Lyon, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à l'aviilissement des autorités, à l'anéantissement de la République, et au rétablissement du despotisme. (W369.823) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.)
- 981 — 2. **BOYER-BRUN** (signe) Jacques Marie (Jean-Marie, PVE), âgé de 39 ans, natif de Nismes, substitut du procureur de la commune de Nismes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice des conspiration qui ont existé à Nismes et à Arles. (W368.822, 4^e partie) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.)
- 982 — 3. **BRESILLON** (signe) — **BREZILLON** (SCJ) Antoine, âgé de 40 ans, né à Grandpré, dépt des Ardennes, brigadier de gendarmerie, domicilié à la Chapelle-Egalité canton de Nemours, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme conspirateur le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W369.823) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.)
- 983 — 4. **BURGÈRE** (signe) Jean Nicolas, notaire et juge du tribunal du district de Cahors, domicilié à Cahors, dépt du Lot, condamné à mort comme conspirateur, le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **BRUGER** Jean Nicolas, âgé de 41 ans, né à Cahors, ci-devant notaire, ex juge du tribunal du District de Cahors, domicilié audit lieu, condamné à mort le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice des conspirations qui ont existé contre la liberté la sûreté et la souveraineté du Peuple. (W368.822, 4^e partie) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.) noté Burgeree — Une autre SCJ collective « Burgere et 7 autres » est datée du 30 floréal, dans W527.
- 984 — 5. **CLEREX** (signe) — **CLERSE** Marie Thérèse, femme ROLLAND (signe), âgée de 49 ans, femme de chambre de la femme Dutillet, domicilié à Provins, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme conspiratrice, le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W368.822, 4^e partie) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité /

affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.) notée CLERC fe Rolland

- 985 — 6. **CONSTANT LABARTE** (signe) Jean Pierre, (dit **Barthe**), âgé de 74 ans, né à Cezac, dépt du Lot, négociant, domicilié à Pradinere, même dépt, condamné à mort comme conspirateur le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W368.822) (Noté LEBARTHE par Guittard) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.) noté J.-P. Constant LA BARTHE
- 986 — 7. **LUCAS de BLAIRE** (signe **De Blaire**) Marie Claudine — **DEBLAIRE** (PV), femme **Lucat**, née à Saint-Domingue en 1767, vivant de son bien, domiciliée à Paris, condamnée à mort comme conspiratrice, le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W369.823) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.) notée femme Deblaire
- 987 — 8. **DESCOMBIES** (signe) — **ou DESCOMBIÈRES** Jacques François, âgé de 66 ans, ex noble et ancien lieutenant au ci-devant régiment royal vaisseau, né et domicilié à Nismes, dépt de du Gard, condamné à mort comme conspirateur le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W368.822, 4^e partie) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.) noté Descombière
- 988 — 9. **DOYEN** (signe) Gabriel Charles (ou Charles Gabriel. PV), cuisinier de la femme du dernier tyran roi, domicilié à Paris, condamné à mort comme conspirateur, le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W369.823) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.)
- 989 — 10. **FILSAC** (signe) Jean, ex avocat, secrétaire général du dépt du Lot, âgé de 36 ans, né et domicilié à Cahors, même dépt, condamné à mort le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W368.822, 4^e partie) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.)
- 990 — 11. **HENNEVEUX** — **ou HENEVAUX** Marie Pierrette, femme Lesclapart (signe Les clapart), libraire, âgée de 47 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincue d'être auteur ou complice d'une conspiration contre la République en vendant des écrits, contenant des principes contraires au gouvernement républicain, destructeurs de la liberté, et provoquant la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté. (W369.823) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.) notée veuve Lesclapart
- 991 — 12. **HOUSSE** (signe) — **HOUSSAYE** Joseph, (dit **Laviolette**), bijoutier, adjudant général de l'armée rév., âgé de 21 ans, né à Amiens, dépt de la Somme, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., pour avoir tenu des propos tendants à l'avisement des autorités constituées. (W369.823) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.)
- 992 — 13. **SESSEVAL DUTILLER** (signe) **SAISSEVAL** Charlotte Genevièvre, veuve Dutillet, ex-noble, âgée de 49 ans, native de Paris, dépt de la Seine, domiciliée à Provin, dépt de la Seine et Marne, condamnée à mort le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice, ayant entretenu des intelligences avec les ennemis de la République. (W368.822, 4^e partie) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.) notée LAISSEVAL Veuve Dutillee
- 993 — 14. **SUREMAIN** (signe) François Alexandre, ex-noble, vivant de ses revenus, âgé de 38 ans, natif d'Essone, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Lyon, dépt du Rhône, condamné à

- mort le 1er prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme auteur d'écrits et ouvrages contre-rév.s. (W369.823) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.) noté Surmain et Suremain
- 994 — 15. **TESSIER** (signe) — **TEISSIER** — **TEYSSIER** (SCJ) ou **TAISSIER** Jean Antoine, (... **Marguerite**), ex baron, ex constituant et maire de Nismes, âgé de 50 ans, né et domicilié à Lagny-sur-Marne, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort, le 1er prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme auteur ou complice des conspirations du midi, et notamment à Nismes, et à Arles. (W368.822, 4^e partie) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.) noté Teyssier Marguerite
- 995 — 16. **WEBER** — **WEBERT** (signe) Michel, libraire, âgé de 25 ans, natif de Savernes, dépt du Bas-Rhin, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 1er Floréal an 2 (1^{er} prairial), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant distribué et vendu des estampes et autres ouvrages contre-rév.. (W369.823) (Ex le 1^{er} prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 1^{er} prai. Vu le PVE et la SCJ collective « affaire Doyen et 7 autres, salle de l'Egalité / affaire Boyer Lebrun et 7 autres, salle de la Liberté », dans W528.)

21 mai 94 8/12/1 Exécutés place de la Révolution.

- 2 prai. II
- 996 — 1. **BRUNEL** (signe) Capret, âgé de 44 ans, né à Craponne, dépt de la Haute Loire, domestique, domicilié à Paris, dépt de la Haute Loire, domestique domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 2 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, convaincu d'avoir entretenu une correspondance avec les ennemis extérieur de la République. (W369.824) (Ex le 2 prai. d'après Sanson. Exact. Vu SCJ et PVE collective dans W528.)
- 997 — 2. **DELIGNON** (signe) Gabriel, âgé de 42 ans, né à Villaine, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort comme conspirateur, le 2 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W369.824) (Ex le 2 prai. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 998 — 3. **LAFFILLARD** — **LA FILARD** Dominique, cuisinier de la maison d'Artois et ci-devant argenteur de la maison d'Angoulême, depuis receveur de rentes, et agent d'affaires, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 2 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W369.824) (Ex le 2 prai. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) Noté Laffillard
- 999 — 4. **NICOLAS** (signe) Pierre François, âgé de 39 ans, né à Longchant, dépt du Doubs, domestique de Kievry, Irlandais, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 2 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W369.824) (Ex le 2 prai. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et PVE dans W528.)
- 1000 — 5. **RAGOT** (signe) Agathe Elisabeth, âgé de 54 ans, ex religieuse à Bourges, née et domiciliée à Libreval, dépt du Cher, condamnée à mort, le 2 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, convaincu d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les émigrés. (W370.825) (Ex le 2 prai. d'après Sanson) notée ROGER (Son nom est mentionné en entête de la SCJ concernant les « 3 condamnés » « Simard, Vassal et fille Ragot », cond et ex le 2 prai., mais n'est pas noté dans le document lui-même. W528.) (Vu le PVE dans W528.)
- 1001 — 6. **SIMARD** (signe) Claude, ex-curé de St Georges, âgé de 68 ans, né et domicilié à Libreval, dépt du Cher, condamné à mort le 2 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondance avec les émigrés. (W370.825) (Ex le 2 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 2 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1002 — 7. **TORNACOS (ne veut pas signer)** — **TOURNACOS (PV)** **TOURNANCOS (interro)** François, baron Allemand, âgé de 37 ans, natif de Metz, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamner à mort, le 2 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant montré à ceux qui l'interrogeaient un écu de six livres, à la face du tyran roi, disant que c'était la son passe port. (W369.824) (Ex le 2 prai. d'après Sanson. Exact. Vu la SCJ collective et PVE dans W528.)
- 1003 — 8. **VASSAL** (signe) Louis François, ex noble âgé de 35 ans, natif de Fraicenet, dépt du Lot, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 2 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant eu des intelligences avec un de ses frères émigrés, et

comme ayant lui-même émigré. (W370.825) (Ex le 2 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 2 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)

12 LIBÉRÉS :

BENOIT (signe) (d'après Sanson) ou BENOIST (ordonnance d'acquit) Jean Louis, 58 ans, concierge du Lux (W369.824) (acquit 2 prai) *vdmy*

MÉGRET (signe) Edme Isaac, 40 ans, tisseran, demeurant Montléry, volontaire de la section Beaupaire de Paris (W537.d2) (W370.825) (acquit 2 prai) *vdmy*

MEUNIER (signe) Jean-Robert, 21 ans, bonnetier, chasseur du 13^e rgt, demeurant Paris (W537.d2) (W370.825) (acquit 2 prai) *vdmy*

ANNEREAU (ne sait pas signer) Pierre, 27 ans, tailleur d'habits, ci-devant dragon au 19^e régiment (W537.d2) (W370.825) (acquit 2 prai) *vdmy*

ROGER (ne sait pas signer) Antoine, 21 ans, palefrenier, ci-devant au service d'Égalité fils, demeurant Paris (W537.d2) (W370.825) (acquit 2 prai) *vdmy*

GASTON (signe) Louis, 42 à 43 ans, compagnon chaudronnier, travaillant aux marmite pour l'armée, demeurant Paris (W370.826) (lib 2 prai) *vdmy*

CAMUS (signe) Clément, 28 ans, demeurant Paris, rue de Cléry (W370.827) (lib 2 prai) *vdmy*

JARDIN (ne sait pas signer) Etienne Julien, 27 ans, tailleur de pierre, canonnier volontaire du 2nd bataillon d'Ille-et-Vilaine, arrêté à l'hôpital (W370.828) (lib 2 prai) *vdmy*

BOIZOT (signe) Antoine Honoré Louis, 21 ans, artiste et capitaine de la section du Muséum (Paris) (W370.829) (lib 2 prai) *vdmy*

BERGER (ne sait pas signer) Catherine, née CHATENET, faiseuse de dentelles, demeurant Mirecourt (W370.830) (lib 2 prai) *vdmy*

BERGER (ne sait pas signer) Jean-Claude, 53 ans, manouvrier, demeurant Méricourt (W370.830) (lib 2 prai) *vdmy*

LE CLERC (signe) Claude, 50 ans, peigneur de laine à Archie (Loire) (W370.831) (lib 2 prai) *vdmy*

1 AUTRE : réintégré au Luxembourg où il était détenu en vertu d'un ordre du CSG

SAIFFERT (signe) Jean Geoffroy, 46 ans, médecin, maison de l'Égalité (W369.824) (dét 2 prai) *vdmy*

22 mai 94

12//1/1

Exécutés place de la Révolution.

3 prai. II
1004 — 1.

BOURGEOIS (signe **BOURGEOIN**) Louis Philippe, natif d'Uzès, perruquier, sergent de la garde nationale, domicilié à Paris, condamné à mort le 3 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir de complicité, favorisé l'émigration d'un grand nombre de contre-rév.s, ébranlé la fidélité des soldats de la liberté, et provoqué la dissolution de la représentation de la représentation nationale. (W537.d2) (W370.833) (Ex le 3 prai. d'après Sanson. Exact. Vu le PVE dans le dossier W370.832. PAS DE SCJ.)

1005 — 2.

CARRÉ (signe) Louis, âgé de 31 ans, né à Brienne, dépt de l'Aube, épicier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 3 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, en faisant des achats de numéraire beaucoup au-dessous de la valeur réelle en discréditant les assignats. (W370.832) (Ex le 3 prai. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)

1006 — 3.

COURSIN (signe) Jean, brocanteur, âgé de 41 ans, natif de Carnay, dépt de la Manche, domicilié à Paris, , condamné à mort le 3 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir cherché à discréditer les assignats, en faisant des achats en numéraire, au-dessous de leur valeur réelle. (W370.832) (Ex le 3 prai. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)

1007 — 4.

GAIDON (signe) — **GAYDON ou GUÉDON** Marie Nicolas, fruitier, domicilié à Paris,

- dépt de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 3 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **GAUDON** Marie Nicolas, âgé de 34 ans, né à Méjaive (Meugève), dépt du Mont-Blanc, domicilié à Paris, dépt de la Mayenne, Loire, condamné à mort le 4 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W370.832) (Ex le 3 prai. d'après Sanson) noté GUESDON (Ex le 3 prai. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 1008 — 5. **JARROUFFLET** (signe) — **JARROUFFLET** — **JAROUFFLET** Jean, notaire public à Moulins, âgé de 51 ans, né et domicilié à Moulins, dépt de l'Allier, condamné à mort, le 3 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W370.832) (Ex le 3 prai. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 1009 — 6. **JUERY** (signe) — **ou QUÉRY** Jean, âgé de 30 ans, né à Perret, dépt du Cantal, domestique, ensuite brocanteur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 3 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur soit en favorisant les ennemis extérieurs, soit en discréditant les assignats. (W370.832) (Ex le 3 prai. d'après Sanson) noté QUERRY (Ex le 3 prai. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 1010 — 7. **KENTISCHER ou KENTICHEN** (ne sait pas signer) — **KEUTSCHEN ou KINTICHEN** Jean Baptiste, tailleur, âgé de 36 ans, né à Egnieux, dans la forêt-Noire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 3 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W370.832) (Ex le 3 prai. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 1011 — 8. **LEFLOT** (signe) Claude Alexis, capitaine général des douanes de la République, âgé de 43 ans, né à Moère, dépt de la Manche, domicilié à Treguiers, dépt des Côtes-du-Nord, condamné à mort comme conspirateur, le 3 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W537.d2) (W370.833) (Ex le 3 prai. d'après Sanson. Exact. Vu le PVE dans le dossier W370.832. Pas de SCJ.)
- 1012 — 9. **NAMYS** (signe) **de SAINT-AUBAIN** Pierre Gervais — **MAMIS**, 48 ans, né à Paris, ex-contrôleur des Caisses, domicilié à Paris, rue Pagevin. (3 prairial) (Lacune) (W537.d2) (Ex le 3 prai. d'après Sanson) (W370.833) (Ex le 3 prai. Vu le PVE dans le dossier W370.832. PAS DE SCJ.)
- 1013 — 10. **PAUL** (ne sait pas signer) Pierre, marchand de cannes, âgé de 40 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 3 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant eu des correspondances avec les ennemis extérieurs et intérieurs de la République. (W370.832) (Ex le 3 prai. d'après Sanson) noté Prosper (Ex le 3 prai. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 1014 — 11. **ROYER ou ROGER** Felix, jardinier âgé de 28 ans, natif de Boulogne, dépt du Gard, chasseur dans la légion des Alpes, condamné à mort le 3 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances contenues des correspondances contenant des provocation à la royauté, et tendantes à soustraire le tyran Capet au supplice. (W537.d2) (W370.833) (Ex le 3 prai. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)
- 1015 — 12. **VASSEUR** Cyr, caporal dans l'armée rév., âgé de 42 ans, natif de Barly-Pont-Leu, dépt de la Somme, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 3 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondance avec les émigrés. (W370.832) (Ex le 3 prai. Vu la SCJ collective et le PVE individuel dans le dossier.)

Info : Signalons pour l'anecdote que Félix Royer, 28 ans, jardinier, chasseur dans la légion des Alpes, signait Félix 1^{er} Roy de France et même plus que Roy ci-devant Félix Royer. (W370 833)

1 LIBÉRÉ :

VIROL ou **VIROT** (semble signer VIZOT) Joseph, ci-devant dragon au 4^e rgt, a tenu des propos injurieux à la nation, sans intentions contre-rév.s et est suffisamment puni de la détention faite (W537.d2) (W370.833) (acquitté 3 prai) *vdmy*

1 AUTRE : 6 ans de fers

CHOUILLAC (ne sait pas signer) Guillaume, 28 ans, commissaire à la grande poste aux lettres, demeurant Paris (W370.832) (6 ans de fers 3 prai) pas vu le jugement

4 prai. II

- 1016 — 1. **AUBRY** (signe) Nicolas (23 mai 94 - 4 prai. II) — **AUBRY** Nicolas, âgé de 72 ans, né à Divry, en la ci-devant, Normandie, garçon cordonnier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 prairial (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à anéantir la liberté, et fait des écrits pour dissoudre la représentation nationale. (W538.d2) (W371.834) (Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1017 — 2. **BARRÈME** (signe) Joseph-Antoine (23 mai 94 - 4 prai. II) — **BAREME** (SCJ) Joseph Antoine, âgé de 30 ans, né à Tarascon, hussard au 1er régiment ex-noble domicilié à Lyon, dépt du Rhône, condamné à mort comme contre-rév. le 4 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. — ou **BAREME Joseph Auguste**, âgé de 32 ans, né à Tarascon, ex-noble, hussard au 1er régiment, domicilié à Lyon, dépt du Rhône, dépt du Rhône, condamné à mort comme contre-rév. le 4 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W371.834) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1018 — 3. **BARRÈME** (signe) Louis Joseph-Auguste (23 mai 94 - 4 prai. II) — **BAREME** Joseph Auguste, âgé de 32 ans, né à Tarascon, ex-noble, hussard au 1er régiment, domicilié à Lyon, dépt du Rhône, dépt du Rhône, condamné à mort comme contre-rév. le 4 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W538.d2) (W371.834) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Bareme
- 1019 — 4. **BARRÈME** (signe) Joseph-Henri (23 mai 94 - 4 prai. II) — **BAREME** Joseph Henri, âgé de 35 ans, né à Tarascon, ex-noble, brigadier fourrier au 1er régiment d'hussards, domicilié à Tarascon, dépt des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme contre-rév. le 40 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W371.834) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Bareme
- 1020 — 5. **BART** (signe) — **BARTH** Mathieu (23 mai 94 - 4 prai. II) — **BARTH ou BARTHE Antoine Martin**, âgé de 33 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et comme convaincu d'être complice de la conspiration qui a existé comme les intérêts de la République, à l'effet de l'anéantir, et de rétablir le despotisme, soit en annulant ou faisant annuler différents marchés. (W371.835) (Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1021 — 6. **CANOLLE** (signe) Jean, âgé de 50 ans, natif de Benat en Périgord, minéralogiste, domicilié au Péage du Roussillon, dépt de l'Isère, condamné à mort comme conspirateur le 4 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W371.835) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1022 — 7. **DIDIER** (signe) Pierre Louis, âgé de 35 ans, né à Givry, dépt de l'Aisne, commis papetier, domicilié à Paris, condamné à mort le 4 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos, et fait des écrits tendant à anéantir la liberté. (W538.d2) (W371.834) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1023 — 8. **DORLY** (signe) André, âgé de 60 ans, né à Versaille, dépt de Seine et Oise, commis des guerres jusqu'au 1 juillet 1793, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme prévaricateur, le 4 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W371.835) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1024 — 9. **FERRY** — **FERY ou PERRY** (ne sait pas signer) Anne, veuve (femme) Dupré garde-malade, âgée de 52 ans, née à Mala, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W538.d2) (W371.834) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) notée Anne Ferrey femme Duprès
- 1025 — 10. **FORTIN** (signe) Gabriel Joseph, employé à l'habillement des troupes, âgé de 44 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme prévaricateur. (W371.835) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1026 — 11. **LANOUÉ** (signe) — **LANOUE** (SCJ) Jean Baptiste, âgé de 37 ans, peintre en Bâtiment, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos et fait des écrits

- tendants à anéantir la liberté. (W538.d2) (W371.834) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1027 — 12. **LE MARCANT** (signe) — **LEMARCHANT ou LEMARQUANT** Jean François, âgé de 69 ans, ouvrier en Guêtres, fournisseur pour la République, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et pour fourniture défectueuse dans les magasins de la République. (W371.835) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) Noté Marcant
- 1028 — 13. **PAVILLE — COITARD ou COSTARD** (signe) Avoye (dit **Faville**), domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice, le 4 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Agée de 27 ans, née à Paris, travaillant au Journal des Spectacles, femme de Costure, bijoutier rue de Fossés Montmartre. (W371.835) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) Noté Avoye Laville femme Costard
- 1029 — 14. **PROVENCHER** (signe) **ou PROVENCHÈRE** Alexandre, ex admin de l'habillement, âgé de 55 ans, natif de Saint Eboillé, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 4 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme prévaricateur, en faisant et favorisant des livraisons de fournitures infidèles et défectueuses dans les magasins de la République. (W371.835) (Ex le 4 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 4 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)

3 LIBÉRÉS :

- AVRIL (signe) Nicolas, 36 ans, charcutier, demeurant à Lysres (Seine-et-Oise) (W371.834) (acquitté 4 prai) *vdmy*
- GORGET (ne sait pas signer) Claude, 42 ans, scieur de pierre, demeurant à Paris (W371.834) (acquitté 4 prai) *vdmy*
- CANOLLE Jean, fils, 19 ans, soldat au 25^e R.I. ci-devant Poitou, demeurant plaine de Grenelle (W371.835) (acquitté 4 prai) *vdmy*

2 AUTRES : détention jusqu'à la paix

- BOULLAY (signe) Pierre François, 43 ans, inspecteur au magasin de (Trainel ?) sur Charonne, (avant) fabricant de bas, Paris (W371.835) (dét 4 prai) *vdmy*
- DUPUIS (signe) Dominique, 28 ans, soldat au 25^e R.I. ci-devant Poitou, demeurant au Gros Caillou lors de son arrestation (W371.835) (dét 4 prai) *vdmy*

24 mai 94 6/9/1 Exécutés place de la Révolution.

5 prai. II

- 1030 — 1. **DOMANGEVILLE** (signe) — **DOMAUGEVILLE** Jean Baptiste Marie Thomas, âgé de 30 ans, né à Paris, ex noble, ancien capitaine au 5^{ème} régiment de cavalerie, domicilié à Vernasal, dépt de la Haute-Saône, condamné à mort comme contre-rév., le 5 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Noté **DANARANGEVILLE** par Guittard) (W372.836) (Ex le 5 prai. d'après Sanson) noté d'AUMONGEVILLE (Cond et ex le 5 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1031 — 2. **GAUTIER** (signe) — **GAUTHIER** Jean-Baptiste, concierge de la chambre d'arrêt de la mairie de Paris, père de 5 enfants. (W372.836) (Ex le 5 prai. d'après Sanson) noté GAUTIER (Cond et ex le « cinq » prai. Vu la SCJ dans W528.) — Voir la note d'information. Il existe un PVE à son nom, dans W528, mais mal daté. Un « cinq », est recouvert d'un « Neuf » suivi d'un « quatre ». Mais la date d'enregistrement, également « 9 prairial », est manifestement erronée, puisque l'enregistrement avait toujours lieu deux ou trois jours plus tard. Il semble que cette confusion soit liée à l'acquittement assorti de détention d'un autre Jean-Baptiste Gauthier le 9 prairial. — **Voir la photo page suivante.**
- 1032 — 3. **DURAND** (signe) Jean-Baptiste, Charles, âgé de 28 ans, né à Paris, principal commis au magasin des troupes à Franciade, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 5 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W372.837) (Ex le 5 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 5 prai. Vu le PVE dans W528. PAas de SCJ.)
- 1033 — 4. **PASCAL** (signe) — **PASCHAL** Jean Antoine, lieutenant de la 1^{er} division de la

gendarmérie, âgé de 42 ans, natif de Lyon, dépt du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit un jour en parlant du tyran Capet : Ah, pauvre roi, pauvre reine, pauvre femme, quels scélérats que les jacobins ! (W372.837) (Ex le 5 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)

1034 — 5.

PAULIN (signe) — ou **PEAULIN** François, professeur de géographie et de grammaire, âgé de 35 ans, natif de la Chapelle-en-blaisy, dépt de la Haute Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit que les députés de la Montagne étaient les balayeurs de la convention ; que Capet était une malheureuse et innocente victime ; que ceux qui avaient voté sa mort étaient des scélérats ; et (en parlant des armées) que tous les volontaires envoyés aux frontières étaient des machines ineptes et indisciplinées, conduits à une boucherie inévitable. (W372.837) (Ex le 5 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)

affaire Gauthier

Procès-verbal
d'exécution de
mort.

LEAN *le 5 prairial* de la République Française, le *9 prairial*
gautier à la requête du citoyen *Aous-*
teur-public près le Tribunal Révolutionnaire, établi au Palais,
à Paris, par la loi du 10 mars 1793, sans aucun recours au
Tribunal de cassation, lequel fait élection au Greffe dudit
Tribunal séant au Palais; je me suis
Huissier-audencier audit Tribunal, soussigné, transporté en la
maison-de-Justice dudit Tribunal, pour l'exécution du Juge-
ment rendu par le Tribunal *le 5 prairial* contre
le nommé Jean Baptiste Gauthier qu'il condamne
à la peine de mort, pour les causes énoncées audit jugement,
et de suite je *lui* ai remis à l'exécuteur des jugemens criminels,
et à la Gendarmerie qui *l'a* conduit sur la place
de *la révolution*, où, sur un échaffaud dressé sur ladite place,
l'a *exécuté*, en notre présence, subi la peine de
mort; et de tout ce que dessus, ai fait et rédigé le présent procès-
verbal, pour servir et valoir ce que de raison, dont acte.

Dequaisne

Enregistré gratis, à Paris, le *9 prairial*
l'an *jeune* de la République, une et indivisible.

jeune

Procès-Verbal d'exécution de mort mal daté de Jean-Baptiste Gautier, condamné à mort le 5 prairial, confondu avec Jean-Baptiste Gauthier, acquitté et gardé en détention le 9 prairial (W528)

- 1035 — 6. **TISSERAND** (signe) Simon, ci-devant postillon chez Duchâtelet, âgé de 40 ans, né à Vexou, dépt de la Haute-Saône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 5 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W372.836) (Ex le 5 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 5 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)

Info : Il existe un PVE au nom de « Jean-Baptiste Gauthier », dans W528 (voir la photo ci-contre). Mais ce document est daté de manière hésitante et incertaine : un « cinq », est recouvert d'un « Neuf » suivi d'un « quatre ». Le jugement est censé être du « quatre prairial » alors qu'aucun Gauthier ne fut jugé ce jour-là. Enfin, la date d'enregistrement, également « 9 prairial », est manifestement erronée, puisque l'enregistrement avait toujours lieu avec plus jours de décalage (Les exécutions du 5 prairial furent d'ailleurs enregistrées le 8, celle du 9, le 11). Ce PVE est assurément celui de Gautier, condamné à mort et exécuté le 5 prairial (comme l'atteste la SCJ). Il semble que ces hésitations et confusion aient été provoquées par l'acquittement assorti de détention d'un autre Jean-Baptiste Gauthier le 9 prairial (W375.847).

9 LIBÉRÉS :

- BERTIN RINGUET (signe) Nicolas Jacques, 71 ans, Paris (W372.836)
(acquit 5 prai) *vdmy*
SAGAULT (signe) Charles André, 28 ans, ciseleur, Paris, section du Panthéon-Fr.
(W372.836) (acquit 5 prai) *vdmy*
JUERY (signe) Guillaume, 27 ans, planeur en cuivre, lieutenant de la garde nationale de la
section du Panthéon Fr, Paris (W372.836) (acquit 5 prai) *vdmy*
MONT (signe) François Joseph, 32 ans, chasseur dans le bataillon des Francs, armée de
Mayence, demeurant Paris, caserne des Suisses, rue du petit Barreau (W372.836)
(acquit 5 prai) *vdmy*
RICAUD (signe) Joseph Nicolas, 29 ans, courrier du commissaire de police de la section
du Panthéon-Fr (W372.836) (acquit 5 prai) *vdmy*
MICHEL (signe) Nicolas, 33 ans, teinturier à Paris (W372.836) (acquit 5 prai) *vdmy*
VIETTE (signe) Louis Jean, 30 ans, tailleur, à Paris (W372.836) (acquit 5 prai) *vdmy*
PITOUT (signe) Louis Ange, 27 ans, faisant fonction d'homme de lettre, demeurant à
Paris, rue percée St André des Arts (W372.837) (acquit 5 prai) *vdmy*
PEYEN (signe) Edme, 39 ans, gendarme, demeurant à Franciade (W372.837)
(acquit 5 prai) *vdmy*.

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix

- WELTER (signe) Jean Godeffroy, 28 ans, commis négociant sans place, demeurant
section Marat (W372.837) (dét 5 prai) *vdmy*

25 mai 94 9/2/2 Exécutés place de la Révolution, à 18 h.

6 prai. II

- 1036 — 1. **BIRAGUE** (signe) — **BIRAGNE-LISLEDON** Jean-Baptiste-Charles de (25 mai 94 - 6 prai. II) — **BIRAGUES** J. B. Charles, (dit **Lisledon**), né audit lieu, âgé de 58 ans, ex noble, lieutenant des chasses à Montargis, domicilié à Villemondin, canton de Montargis, dépt du Loiret, condamné à mort comme conspirateur, le 6 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W372.840) (Ex le 6 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté BIRAGUES
- 1037 — 2. **CUVYER** (signe) — **CUVIER** Jacques Jean-Baptiste, architecte, âgé de 42 ans, né à Paris, domicilié à Vanvres, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 6 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W372.840) (Ex le 6 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 prai. Vu la SCJ dans W528. Pas de PVE, ni dans le dossier ni avec les autres dans W528.)
- 1038 — 3. **DEMAUX** — **DEMEAUX** (ne sait pas signer) Marie Anne, femme **Hibert ou Hébert**, âgée de 50 ans, née à N.D. d'Aquin, près Auxerre, dépt de l'Yonne, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme contre-rév. le 6 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W372.840) (Ex le 6 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1039 — 4. **JOLY** (signe) François, inspecteur général des rôles au dépt de la Côte-d'Or, âgé de 56 ans, né à Pontarlier-sur-Saône, domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort, le

- 6 prairial an 2 (non, le 6 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W537.d2) (W372.839) (Ex le 6 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1040 — 5. **LAMBERT** Françoise, femme Prudhomme (ci-dessous), âgée de 60 ans, marchande de poisson à Paris, native de Toul, dépt d'Indre et Loire, condamnée à mort le .. prairial an 2 (le 6 d'après Guittard), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir crié : vive le roi. (W372.840) (Ex le 6 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1041 — 6. **LANCRY** (signe **Lancrÿ**) Louis Claude Joseph (dit **Prouleroy** ou **Pronleroy**), ex officier des gardes françaises, âgé de 25 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, à mort le 6 prairial an 2 (non, le 6 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W537.d2) (W372.839) (Ex le 6 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Louis Claude Lanoicy (ou Lanoiy ou Lanoy) Pouleroy
- 1042 — 7. **MAUCLAIRE** (signe) ou **MAUCLERC** Pierre, brocanteur, âgé de 39 ans, né à Troyes, dépt de l'Aube, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 prairial an 2 (non, le 6 floréal), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir fait des écrits tendants à provoquer la contre-révolution. (W537.d2) (W372.839) (Ex le 6 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 6 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1043 — 8. **PERRARD** (ne sait pas signer) — **PÉRARD** — **PERRAD** — **PERARD** Catherine, âgée de 38 ans, blanchisseuse, native de Gigé, dépt de la Côte-d'Or, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 6 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant crié : Vive le roi, vive la reine et sa famille. (W372.840) (Ex le 6 prai. d'après Sanson) noté PIERARD (Cond et ex le 6 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Perrard
- 1044 — 9. **PRUDHOMME** (ne sait pas signer) Pierre, marchand de poissons, âgé de 48 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 6 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant crié : Vive le roi, vive la reine et sa famille. (W372.840) (Ex le 6 prai. d'après Sanson Exact. Cond et ex le 6 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)

Info : L'imprimé du jugement de LANCERY, JOLY et MAUCLAIRE indique comme date de condamnation le 6 floréal, puis, à la fin, le 6 prairial. (W537.d2)

2 LIBÉRÉS :

CLETTE (signe) Denis Honoré, 33 ans, serrurier, demeurant rue du Parc National (W372.838) (lib 6 prai) *vdmy*
TACHET (signe) Antoine, 36 ans, serrurier à Paris (W372.838) (lib 6 prai) *vdmy*

1 AUTRE : maison de santé

SEGUY (signe) Constant, 22 ans, imprimeur à Paris (W372.840) (mds 6 prai) *vdmy*

1 AUTRE : détention jusqu'à la paix

DIGARD de PALCY (semble signer Digary) Pierre Jacques, 64 ans, adjudant au régiment ci-devant gardes françaises, demeurant à Passy, commune de Jouy, district de Montarlier (Loiret) (W372.840) (dét 6 prai) *vdmy*

26 mai 94

2/5/0

Exécutés place de la Révolution.

7 prai. II

1045 — 1.

HANONNET (signe) — **HANNONET** Jean Baptiste Marie, âgé de 51 ans, receveur des sels, du district de Noyon né à Guissard, domicilié à Noyon, dépt de l'Oise, condamné à mort le 7 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, pour avoir tenu des propos tendant à opérer la dissolution de la convention nationale. (W373.841) (Ex le 7 prai. d'après Sanson) noté HAMONET (Cond et ex le 7 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Hannonet

1046 — 2.

MILCENT Claude Louis Michel, Créole, âgé de 54 ans, né et domicilié à St Domingue, avant la révolution, capitaine d'une milice Bourgeoise, et d'une compagnie d'hommes de couleurs, et membre de l'assemblée provinciale du Cap ; en 1790, il vint faire sa résidence en France, rédigea un journal nommé le Créole patriote, condamné à mort le

7 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait une fausse déposition, mais Robespierre avait juré sa perte. (W373.841) (Ex le 7 prai. d'après Sanson. (Cond et ex le 7 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) — Il avait déjà été jugé et libéré sur non-lieu le 5 janv. 94.

Info : Info : Claude Louis Michel MILCENT, 54 ans, né et domicilié à Saint-Domingue avant la Révolution, membre de l'Assemblée provinciale du Cap en 1790, rédacteur du journal le *Créole patriote*, avait bénéficié d'un non-lieu suivi de mise en liberté le 5 janvier 1794 (W307.393).

5 LIBÉRÉS :

DECAISNE Marie Antoine Roch, employé aux archives du chapitre de Noyon avant la Révolution, depuis commis dans l'administration à Noyon (W373.841) (acquit 7 prai) *vdmy*

HENNON Jean, dit DUBOIS, inspecteur agent national provisoire de l'administration du district de Noyon (W373.841) (acquit 7 prai) *vdmy*

TOURBIER (signe) Louis, dit CASON ou CARON, 40 ans, tailleur à Soissons (W373.841) (acquit 7 prai) *vdmy*

PAULNIER (signe) Joseph, 61 ans, ancien notaire et menuisier à Fontenay aux Roses (Paris), demeurant à Fontenay & à Paris, rue du Bac (W373.841) (acquit 7 prai) *vdmy*

PRESTA (signe) Etienne, 65 ans, menuisier à Fontenay aux Roses (W373.841) (acquit 7 prai) *vdmy*

27 mai 94
8 prai. II

23/4/0

17^e DE CAVALERIE

Exécutés place de la Révolution à 19 h.

- 1047 — 1. **ARNAULD** (signe) — **ARNAUD** Jean (27 mai 94 - 8 prai. II) — **ARNAUD** Jean, âgé de 44 ans, né à Limoges, sous-lieutenant, au 17^eme régiment de cavalerie, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice avec le traître Dumoutier, à l'époque de sa trahison. — **AMAND** Jean, sous-lieutenant au 17^e régiment, domicilié à Limoges, dépt de la Haute Vienne, condamné à mort comme conspirateur, le 8 Prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson) noté Jacques (Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.) noté Arnaud
- 1048 — 2. **AVENEL** (signe) Jean-Baptiste (27 mai 94 - 8 prai. II) — **AVENET ou AVENEL** Jean Baptiste, dentiste, domicilié à St Germain-la-Campagne, canton de Bernay, dépt d'Eure, condamné à mort comme conspirateur, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — convaincu de conspiration tendant à favoriser les ennemis & les rebelles & le parti du soi-disant Louis XVII, à provoquer le rétablissement de la royauté par des cris contre-rév.s, & à entretenir des correspondances avec les émigrés. (D'après Guittard) (W373.843) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1049 — 3. **BEAUGARD** (signe) — **BEAUREGARD** Nicolas-Jacques (27 mai 94 - 8 prai. II) — **BEAUREGARD** Nicolas Jacques, âgé de 42 ans, sous lieutenant au 17^eme régiment, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice des manœuvres pratiquées de concert avec le traite Dumouriez, à l'époque de sa trahison, tendant à ébranler la fidélité des soldats en vers la nation, et à marcher contre la convention. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1050 — 4. **BINET** (signe) Augustin (PV), Antoine (Campardon), 28 ans, né et demeurant à Amiens, coupeur de velours, sergent au 8^e bataillon de la Somme, condamné à mort le 8 prairial an 2, convaincu de conspiration tendant à favoriser les ennemis & les rebelles & le parti du soi-disant Louis XVII, à provoquer le rétablissement de la royauté par des cris contre-rév.s, & à entretenir des correspondances avec les émigrés. (Lacune) (W373.843) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1051 — 5. **BONNOT** (signe) Claude, âgé de 27 ans, né à Givet, adjudant au 17^eme régiment domicilié à Genet, canton de Baumes, dépt du Doubs, condamné à mort comme conspirateur le 8

- prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1052 — 6. **BUGNOTET** (signe) — **ou BUGNOTEL** Jean François, âgé de 25 ans, chirurgien major au 17^{ème} régiment né et domicilié au Petit-Bay, canton de Gray, dépt de la Haute-Saône, condamné à mort comme conspiration le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson) noté GUGNOTET (Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté BAGNOLET
- 1053 — 7. **DONADIEU** (signe) Jean, âgé de 50 ans, né et domicilié à Arles, dépt des Bouches du Rhône, maréchal des logis au onzième régiment de dragons, général de brigade de l'armée du Bas-Rhin, condamné à mort comme complice du Dumourier, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prairial d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1054 — 8. **FURET** — **FUREL** Jacques Jean Laurent (... **Prébaron. signe**), chef d'escadron au 17^{ème} régiment de cavalerie âgé de 44 ans, né et domicilié à Salins, dépt du Jura, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur et complice de Dumourier (membre de la municipalité, a recruté des soldats pour l'armée des rebelles et maltraité le sieur Massé) (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Furet Prebaron
- 1055 — 9. **HERY** (signe) Emile (Amélie. PV) Joseph Xavier, lieutenant au 17^{ème} régiment, âgé de 19 ans, né et domicilié à Chinon dépt d'Indre et Loire, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et complice de Dumourier. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1056 — 10. **HOURRY (ne sait ni écrire ni signer)** — **HOURY** (PV) Etienne, terrassier, âgé de 57 ans, né à Puzze-le-Robert, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. — convaincu de conspiration tendant à favoriser les ennemis & les rebelles & le parti du soi-disant Louis XVII, à provoquer le rétablissement de la royauté par des cris contre-rév.s, & à entretenir des correspondances avec les émigrés. (D'après Guittard) (W373.843) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1057 — 11. **JOURDAN Coupe-tête** (signe Jourdan) Mathieu Jouve, dit Coupe-Tête, chef d'escadron de gendarmerie, ci-devant négociant, âgé de 35 ans, né à St Génre (45 ans, né à St Just, d'après Guittard), dépt de la Haute Loire, domicilié à Avignon, dépt du Vaucluse, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot qui a existé dans le dépt des Bouches du Rhône, et particulièrement dans son district et de s'être procuré des biens nationaux à vil prix. — **JOUBE** Jourdan Mathieu , chef d'escadron de gendarmerie, ci-devant négociant, âgé de 35 ans, né à St Génre, dépt de la Haute Loire, domicilié à Avignon, dépt du Vaucluse, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot qui a existé dans le dépt des Bouches du Rhône, et particulièrement dans son district et de s'être procuré des biens nationaux à vil prix. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1058 — 12. **JOURD'HEUIL** (signe) — **JOURDEUIL** Etienne, sous lieutenant au 17^{ème} régiment de cavalerie, âgé de 29 ans, né et domicilié à Bussièrre, dépt de la Haute Marne, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson) noté Eugène (Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1059 — 13. **JUDDE** — **JUDE** Antoine Louis Michel, âgé de 46 ans, ex conseiller au Châtelet de Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson) noté SUDE (Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Jude
- 1060 — 14. **JUY** (signe) — **ou JUYE** Claude, âgé de 26 ans, sous lieutenant au 17^{ème} régiment de cavalerie, né et domicilié à Langres, dépt de la Haute Marne, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson) noté Constant (Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1061 — 15. **LE CANDRE** (signe) Etienne, âgé de 27 ans, capitaine au 17^{ème} régiment de cavalerie, né

- et domicilié à Saintes, dépt de la Charente Inférieure, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1062 — 16. **LEVIS de MIREPOIX** (signe) — **MIREFOIX** Charles Philibert Marie Gaston de, ex comte et maréchal de camps, et ex constituant, âgé de 41 ans, né à Martin-Detreaux, domicilié à Paris, dépt de Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.) noté Mirepoix
- 1063 — 17. **MATHIEU** Catherine, **femme Vignerons**, (signe Mathieu Vignerons) âgée de 51 ans, née à Nancy, y demeurant, dépt de la Meurthe, condamnée à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice ayant entretenue des correspondances avec le nommé Vignerons, émigré. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson) notée Elisabeth (Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1064 — 18. **MOLLET** (signe) Joseph, âgé de 48 ans, sous lieutenant au 17^{ème} régiment, né et domicilié à St Michel, dépt des Basses-Alpes, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson) noté Jacques MOLLER (Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1065 — 19. **POISSON** (signe) François; âgé de 37 ans, sous lieutenant au 17^{ème} régiment, né et domicilié à Epinal, dépt des Vosges, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des manœuvres pratiquées par Dumourier, lors de sa trahison, en voulant exécuter le projet de faire passer à l'ennemi deux escadrons du 1^{er} régiment d'hussards. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson) noté Frédéric (Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1066 — 20. **PRISYE** (signe) — **PRISIE** (PV) Pierre Claude Marie, chef de brigade au 17^{ème} régiment âgé de 46 ans, né et Domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir, lors de la trahison de Dumourier, voulu exécuter le projet de faire passer à l'ennemi deux escadron du 1^{er} régiment d'hussards. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai d'après Sanson) noté PRYSLE (Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Prisie
- 1067 — 21. **PRUNEAU** (signe) Pierre Félix, sous lieutenant au 17^{ème} régiment, âgé de 52 ans, né et domicilié à Vaussay dépt des Deux-Sèvres, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des manœuvres pratiquées par Dumourier lors de ses trahisons, en voulant exécuter le projet de faire passer à l'ennemis deux escadrons du 10^{ème} régiment d'hussards. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1068 — 22. **VERILLOT** (signe) Etienne Philippe, sous-lieutenant au 17^{ème} régiment âgé de 20 ans, né et domicilié à Langres, dépt de la Haute-Marne, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de manœuvres pratiquées par Dumourier à l'époque de sa trahison, tendantes à faire passer à l'ennemi deux escadrons du 10^{ème} régiment d'hussards. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson) noté Emmanuel Paul (Cond et ex le 8 prai. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)
- 1069 — 23. **VIGNERON** (signe) Suzanne, âgée de 23 ans, née et domiciliée à Nancy, dépt de la Meurthe, condamnée à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice, ayant entretenu des correspondances avec Vignerons, émigré. (W374.844, 3^e partie) (Ex le 8 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 8 prai., à 19 h. Vu la SCJ et la PVE dans W528.)

4 LIBÉRÉS :

DELAUNAY (signe) Nicolas, 25 ans, marchand de foin à Normay sur Seine (Paris) (373.842) (lib 8 prai) *vdmy*

CHAUMEDRU (signe) Jean, 50 ans, boucher pour l'approvisionnement de Paris, demeurant à Mainvilliers (Loiret) (W373.843) (acquit 8 prai) *vdmy*

DELAUNAY (ne sait pas signer) Pascal, 44 ans, demeurant à Apremont (Oise) (W373.843) (acquit 8 prai) *vdmy*

MERLE Jean, 8 ans, ayant brisé les scellés de la maison d'Arcourt où Pirlot était gardien (W384.892) (lib 8 prai) *vdmy*

Info : La libération de Jean MERLE, enfant de 8 ans, détenu pour avoir brisé des scellés maison d'Arcourt, est signalée dans le dossier 892 (carton W384) concernant Pirlot, gardien de ladite maison, condamné à 2 ans de détention le 23 prairial (11 juin 1794).

28 mai 94
9 prai. II

14/7/2

MONTFORT-LE-BRUTUS (Seine-et-Oise)
et ROZAY (Seine-et-Marne)
Exécutés place de la Révolution, à 18 h.

- 1070 — 1. **BAILLOT** (signe) Firmin (28 mai 94 - 9 prai. II) — **BAILLOT** Firmin, âgé de 36 ans, né à Lironville, dépt de la Meurthe, rapeur de tabac, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 9 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W375.847) (Ex le 9 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1071 — 2. **CHEVALIER** (signe) Françoise, ouvrière en linge, âgé de 28 ans, née et domiciliée à Besançon, dépt du Doubs, condamnée à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir conspiré contre le Peuple français, en tenant des propos contre-rév.s. (W375.847) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) notée Félicité (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1072 — 3. **DUHAMEL** (signe) Eloi, âgé de 54 ans, né à Ris, dépt de la Seine et Marne, tuilier et agent national, domicilié à St Martin-des-Champs, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-rév., le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W375.846) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) noté Etienne (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1073 — 4. **DUMAZET** (signe **Dumazet**, mais déclare ne pas savoir signer) Sylvain, âgé de 25 ans, né à Argenton, dépt de l'Orne, ci-devant ouvrier verrier, actuellement mendiant, demeurant à Paris, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre le peuple français, en tenant des propos contre-rév.. (W375.847) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) noté Joseph (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1074 — 5. **FENEUX (ne sait écrire)** — **FENAUX** (PV) ou **FENOT** Pierre François, charretier, âgé de 40 ans, né à Salincourt, dépt de l'Eure, domicilié à Rosai, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W375.846) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) noté Propser (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1075 — 6. **FERON** Guillaume, âgé de 45 ans, journalier, né à Arnouville, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir insulté, outragé les autorités légitimes, en refusant d'obéir aux réquisitions. — **FRERON ou FERON** Guillaume, âgé de 45 ans, né à Arnouville, journalier, domicilier à St Martin-des-Champs, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W375.846) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) noté Charles (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1076 — 7. **FERON** (ne sait pas signer) Marianne, femme Rageot, âgée de 40 ans (44 ans, d'après Guittard), née à Arnouville, dépt de la Seine et Oise, couturière, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincue d'avoir outragé les administration du dépt de Seine et Oise, et du District de Montfort-le-Brutus (Montfort-l'Amaury). — **FRERON ou FERON** Marie Anne, femme Rageot, couturière, domiciliée à St Martin-des-Champs, dépt de Seine et Oise, condamnée à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W375.846) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) notée FERRON (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) notée Rageot
- 1077 — 8. **LEGER** (signe) Claude, meunier et cultivateur, âgé de 49 ans, né à Villemur, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Rosay, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme contre-rév., le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W375.846) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) noté Constant (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1078 — 9. **LE TELLER** (signe) ou **LETELLIER** Nicolas, vigneron et tuilier, âgé de 36 ans, né à Septeuil, dépt de la Seine et Oise, membre du comité de surveillance, domicilié et agent national de la commune de St Martin-des-Champs, dépt de la Seine et Oise, condamné

- à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant insulté et menacé les administrateurs de son dépt. (W375.846) (Ex le 9 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1079 — 10. **OLIVIER** (signe) Martin, vigneron, et maire de sa commune, âgé de 58 ans, né et domicilié à St Martin-des-Champs, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-rév., le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W375.846) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) noté Mathurin (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1080 — 11. **PETIT** Jean, tonnelier et maire d'Orsmoy, âgé de 49 ans, né et domicilié à Osmoy, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration tendante à empêcher la circulation des transports des subsistances en réquisition pour le dépt de la Seine et Oise. (W375.846) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) noté Jacques (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1081 — 12. **RAGEOT** (signe) André, âgé de 38 ans, natif de Bresse, tailleur, et membre de la commune de St Martin, domicilié à St Martin-des-Champs, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration tendante à empêcher la circulation des transports des subsistances en réquisition, par le dépt de la Seine et Oise. (W375.846) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) noté Antoine (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1082 — 13. **SIMON** (signe) Felix, domestique, cloutier, âgé de 61 ans, né et domicilié à Rossureux, dépt du Doubs, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit que l'on avait mal fait de détruire les seigneurs, mais que dans quelques temps ils seraient rétablis; que les prêtres qui avaient accepté la constitution française, n'étaient pas plus que lui, que les patriotes étaient des gueux, et que les choses changeraient. (W375.847) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) noté François (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1083 — 14. **VUILLEMIN (exact) signe C IUILLEME mais ne sait pas écrire — VILLEMALIN (PV)** Claude Joseph, journalier, âgé de 26 ans, né et domicilié à Guyans-en-Venue, dépt du Doubs, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant attenté à la sûreté des personnes et des propriétaires. (W375.847) (Ex le 9 prai. d'après Sanson) noté Constant-Jean (Cond et ex le 9 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Villemin

7 LIBÉRÉS :

HERMANN (signe) Jacques Dominique, professeur de piano forte à l'institut antionale de musique, demeurant Paris (W375.845) (lib 9 prai) *vdmy*

AUBRY (signe aubny, mais ne semble pas savoir écrire) Jacques, 49 ans, meunier à Septeuil (S&O) (W375.846) (acquitté 9 prai) *vdmy*

BRIAND ou BRILLANT ou BRECHANT François, 3 ans, journalier à Septeuil (W375.846) (acquitté 9 prai) *vdmy*

BIGRE (signe) ou BIGNE Henri, 23 ans, vigneron à Septeuil (W375.846) (acquitté 9 prai) *vdmy*

DUCLOS Marie Anne, née GONS, 26 ans, charretière, demeurant à Aumoy, district de Coulommiers (W375.846) (acquitté 9 prai) *vdmy*

FOULON Gilles, 34 ans, sabotier, demeurant à Septeuil, district de Montfort le Brutus (W375.846) (acquitté 9 prai) *vdmy*

MATAVERNE ou MALTAVERNE (ne sait pas signer) Anne, 30 ans, ouvrière en linge, demeurant Paris (W375.847) (acquitté 9 prai) *vdmy*

2 AUTRE : acquit + détention

GAUTHIER (signe) Jean-Baptiste, 45 ans, charpentier et cultivateur, demeurant à L'Argillat, district de Pontarlier (Doubs) (ex. le 5 prai. d'après Sanson) (W375.847) (acquitté + dét 9 prai) *vdmy*

GAUTHIER Claudine Françoise, sa femme, née FAIVRE PICON (signe Faiure) (W375.847) (acquitté + dét 9 prai) *vdmy*

Info 1 : Campardon (du moins l'ouvrage réalisé d'après ses travaux) omet 3 personnes pour le dossier n° 847 (Mataverne, les deux Gauthier, répertoriés par erreur dans le dossier n° 848) ; il n'indique que les 5 condamnées à mort (Baillot, Chevalier, Dumazet, Simon et Villemin). Il existe par ailleurs un Procès-Verbal d'exécution de mort au nom de Jean-Baptiste Gauthier, Neuf prairial. En fait, ce PVE, mal daté, est celui de Jean-Baptiste Gautier, condamné à mort et exécuté le 5 prairial. Voir la photo à cette date.

29 mai 94

10 prai. II

Info : Le dossier d'Alexandre GAUCHER (W375.848bis), 61 ans, orfèvre à Paris, indique qu'il fut mis en liberté ce jour par arrêté du Comité de salut public, ce qui est exact (Bouloiseau, *Recueil des actes du Comité de salut public, Supplément 3*, p. 185). N'ayant pas été acquitté par le Tribunal révolutionnaire, il ne peut être compté ici.

30 mai 94

13/0/3

Exécutés place de la Révolution.

11 prai. II

- 1084 — 1. **BEGU** Louis-César (30 mai 94 - 11 prai. II) — **BEGU** Louis César, âgé de 44 ans, né à Tours, ci-devant huissier, chef du premier bataillon, du dépt d'Indre et Loire, domicilié à Tours, condamné à mort comme conspirateur le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W375.848) (Ex le 11 prai. d'après Sanson) noté Lucien-Constant (Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1085 — 2. **COMPIN** (signe) — **ou COMPAIN** Nicolas Marie, âgé de 64 ans, cultivateur, agent national, né et domicilié à Maltate, dépt de la Saône et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W376.849) (Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1086 — 3. **DAUPHIN de LEYVAL** (signe) — ... **LEVAL** Auguste François César, ex noble, capitaine en second des grenadiers des gardes françaises, âgé de 29 ans, né et domicilié à Clermont-Ferrand, dépt du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme conspirateur, le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **DAUPHIN LAIVAL**, âgé de 49 ans, né à Clermont-Ferrand, convaincu de conspirations contre la liberté du peuple, à la tête desquelles étaient Capet & sa femme pour massacrer le peuple, anéantir sa souveraineté, avilir & dissoudre la représentation nationale... (D'après Guittard) (W376.849) (Ex le 11 prai. d'après Sanson) noté DAUPHIN-LAVAL (Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Dauphin Leval
- 1087 — 4. **FERRUYAU** (signe) — **FERUYANT** Louis Jacques, ex trésorier de France, âgé de 37 ans, né et domicilié à la Motte-Teney, dépt des Deux-Sèvres, condamné à mort le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir abusé de son autorité de président du comité rév. de la Mothe-sur-Seine, ayant fait faire des dénonciations vagues et calomnieuses dont il a été le rédacteur, contre un citoyen de l'avoir fait incarcérer, en l'arrachant à sa famille et à ses fonctions. (W376.849) (Ex le 11 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté FERUGON, FAIRUYAU, FERUYAU
- 1088 — 5. **GUIBORA** (ne sait pas signer) Jean Antoine, journalier vigneron, âgé de 24 ans, soldat du 11ème régiment d'hussards, né et domicilié à St Gemme, dépt de la Marne, condamné à mort, le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W376.849) (Ex le 11 prai. d'après Sanson. Exact. (Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1089 — 6. **JOUSSINEAU TOURDONNET** (signe) — **ou JOUISSINOT** Jean, (**Delatour-Donnois**), ex noble, colonel à la suite de la cavalerie, ci-devant capitaine des carabiniers, âgé de 64 ans, né à St Wist, dépt de la Corrèze, domicilié à Rodde, dépt du Puy-de-Dôme, condamné à mort, le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W376.849) (Ex le 11 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 11 prai. prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Joussineau de Latourdonnois
- 1090 — 7. **LA CODRE de MONTPANSIN** (sign **MONTPANSIN**) — **LACORDRE** Nicolas (dit Montpausin), ex subdélégué et juge, âgé de 65 ans, né à Mont-sur-Siom, à St Pourçain, dépt de l'Allier, condamné à mort, le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. — **LA CODRE**, dit **Monpensin**, 65 ans, né à Mont-sur-Seine. (D'après Guittard) (W376.849) (Ex le 11 prai. d'après Sanson) noté LACARDE de

- MONTPENTIN (Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté MONTPANSIN
- 1091 — 8. **LACROIX** (signe) Claude, 36 ans, cultivateur, domicilié à Chaourse, dépt de l'Aube, condamné à mort, comme conspirateur le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W375.848) (Ex le 11 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1092 — 9. **LE COCQ** (signe) **ou** **LECOQC** Pierre Joseph, âgé de 60 ans, ex curé, né à Querqueville, près Cherbourg, dépt de la Manche, domicilié à Colleçon, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort comme le 16 prairial an 2 (11 prairial), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant craché sur une oriflamme, en disant que la convention était composée de gredins, et en pariant qu'avant peu les émigrés entreraient dans Paris. — **LE COQ**, âgé de 60 ans, Né à Kerqueville, près de Cherbourg, convaincu de manœuvres tendant à exciter la guerre civile & au rétablissement de la royauté. (Lacune) (W375.848) (Ex le 11 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1093 — 10. **MAURET** (signe) **ou** **MORET** Louis Julien, ex curé, âgé de 46 ans, né à Arcy-sur-Aube, domicilié à Premier-Fait, même dépt, condamné à mort, le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de manœuvres pratiquées dans la commune de Premier-Fait, tendantes à Armer les citoyens les uns contre les autres, et à rétablir la royauté. (W375.848) (Ex le 11 prai. d'après Sanson) noté Louis Jean (Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Moret
- 1094 — 11. **MORILLON Du BELLAY** (signe) Pierre (... **Dubellai (llay)**), marchand de draps en soie, âgé de 78 ans, né et domicilié à Poitiers dépt de la Vienne, condamné à mort, comme conspirateur, le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W376.849) (Ex le 11 prai. d'après Sanson) noté Prosper (Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Pierre Morillon Du Bellay
- 1095 — 12. **NANTIAT** (signe) Claire Martin (fille), 41 ans, né à Nantiat, demeurant à Beaumont, diocèse de POitiers. (Lacune) (W376.849) (Ex le 11 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Clair Santiat
- 1096 — 13. **PUT** **ou** **SUT** (ne sait pas signer) Jean, marchand forain, âgé de 24 ans, né et domicilié à Aurillac dépt du Cantal, condamné à mort le 11 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme s'étant soustrait à l'exécution de la loi de la réquisition, ayant été trouvé muni d'une cocarde blanche, et comme espion des despotes coalisés contre la France. (W376.849) (Ex le 11 prai. d'après Sanson) noté Julien (Cond et ex le 11 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Jean PEUX ou GEUX

3 AUTRE : détenus jusqu'à la paix dans leur dépt

GILLET Jean, dit Michaut, 50 ans, potier de terre, demeurant Septfond (Yonne)

(W375.848) (acquit + dét 11 prai) *vdmy*

DUBUT (signe) Gabriel, 33 ans, laboureur et fermier à Bernesay (Aube) (W375.848)

(acquit + dét 11 prai) *vdmy*

MECHINE (signe) Charlotte, 74 ans, ex-noble, ex-religieuse, demeurant à Montentouse

(Nièvre) (W376.849) (dét 11 prai) *vdmy*

31 mai 94 13//6/4

12 prai. II

- 1097 — 1. **BAUFRE** (signe) **ou** **BAUFFRE** — **BAUFERE** Jean-Baptiste-Pierre (31 mai 94 - 12 prai. II) — **BEAUFFRE** **ou** **BAULRE** J. B. Pierre, âgé de 66 ans, né à Châteauneuf, dépt d'Indre et Loire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, (secrétaire de Malesherbes, d'après Guittard,) condamné à mort le 12 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspiration qui à existé depuis le 10 août 1792, en tenant des propos pour dissoudre la représentation nationale et rétablir la royauté. (W376.851) (Ex le 12 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1098 — 2. **CARON** (signe) Jean Hyacinthe, âgé de 36 ans, natif de Ruigny ex curé domicilié à Moulin, dépt de la Meuse, condamné à mort comme conspirateur, le 12 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W376.850) (Ex le 12 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)

- 1099 — 3. **CHANTEMERL** (signe) — **CHANTEMERLE** Amable, prêtre, âgé de 37 ans, né à Thièrs, dépt du Puy-de-Dôme, instituteur et homme de lettres, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 21 prairial an 2 (erreur de date, sans doute erreur de frappe), par le tribunal rév. de Paris. (W376.851) (Ex le 12 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 prai. prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Chantemerle
- 1100 — 4. **DUVIVIER** (signe) Louis, employé à l'extraordinaire des guerres, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 12 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W376.851) (Ex le 12 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1101 — 5. **HERY** (signe **Herÿ**) Thomas Casimir, officier au 25ème régiment, domicilié à Fleury, dépt du Loiret, condamné à mort, comme conspirateur, le 12 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W376.850) (Ex le 12 prairial d'après Sanson) noté Prosper Casimir (Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1102 — 6. **HUGAULT** (signe) — **ou HAGANT** Sylvain, ex curé, domicilié à Issoudun, dépt de l'Indre, condamné à mort, le 12 prairial an 2, par tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W376.850) (Ex le 12 prairial d'après Sanson) noté Sébastien (Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Hugot et Hugaut
- 1103 — 7. **HUGUET** (ne sait pas signer) Philippe, faiseur de bas, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 12 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W376.850) (Ex le 12 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1104 — 8. **LA MORRE** (signe) — **LAMORRE** Thérèse Françoise, ex noble, âgée de 62 ans, né et domicilié à Bar-sur-Ornain, dépt de la Meuse, condamné à mort le 12 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W376.850) (Ex le 12 prai. d'après Sanson) noté Thomas-François (Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Lamorre
- 1105 — 9. **MARGUERIE** (signe)— **MARGUERIT** Edouard Marie, ex noble et major de la garde du tyran roi, major en second du régiment ci-devant de la reine, âgé de 38 ans, né à Bayeux, dépt du Calvados, domicilié à Agny, même dépt, condamné à mort le 12 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des crimes commis par Capet, à la journée du 10 août 1792. (W376.851) (Ex le 12 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1106 — 10. **PIERSON** (signe) Jean, employé au bureau des émigrés, secrétaire de Malesherbes, âgé de 33 ans, natif de Bessrey, dépt de la Meuse, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort, le 12 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant coopéré aux projets de contre-révolution en 1790., et émigré en 1791 avec Malesherbes. (W376.851) (Ex le 12 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1107 — 11. **PONT** (signe) Joseph, 50 ans, né à Tornu, dépt de Saône-&-Loire, ex-curé de Tourtenan, condamné à mort le 12 prairial pour conspiration, ayant des intelligences & correspondances avec les ennemis de l'Etat en leur fournissant des secours & en pratiquant des manœuvre tendant à exciter des troubles dans l'assemblée populaire des communes & en tenant des propos contre-rév.s... (Lacune) (W376.850) (Ex le 12 prai. d'après Sanson) noté Jacques (Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1108 — 12. **SAINSAULIEU** — **SAINT-SAULIEU** (signe) Pierre, âgé de 44 ans, feudiste, ci-devant receveur de l'abbaye de Corneuil, natif d'Orléans, dépt du Loiret, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 12 prairial an 2, comme convaincu de conspiration. (W376.850) (Ex le 12 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) **ST PAULIEN** ou **ST PAULIEU**
- 1109 — 13. **SIMONET** (signe) Claude François Marie, ex fermier général adjoint, âgé de 42 ans, né et domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 12 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des conspirations et complots contre le peuple français, notamment, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage. (W376.851) (Ex le 12 prai. d'après Sanson) noté Constant Frédéric (Cond et ex le 12 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)

6 LIBÉRÉS :

MEUVY (semble signer Meuvye) Jacques, 55 ans, garçon du ci-devant château de

Bellevue, district de Versailles, y demut (W376.851) (acquitté 12 prairial) *vdmy*
MICHEL (signé) Joseph, 40 ans, marchand boucher, demeurant à Paris (W376.851)
(acquitté 12 prairial) *vdmy*

LECLERC ou LE CLERE (ne sait pas signer) Margueritte, 22 ans, domestique chez la
veuve Laurent à Choisy sur Seine (W377.852) (libéré 12 prairial) *vdmy*

BERNARD (ne sait pas signer) Charles, 48 ans, tisserand à Paris (W377.854)
(libéré 12 prairial) *vmv*

SEULFORT (signé) Pierre Claude, 49 ans, colporteur à Paris (W377.855)
(libéré 12 prairial) *vdmy*

MANSCHER (signé) Pierre, 50 ans, batteur à grange à Bain sur Seine (W377.857)
(libéré 12 prairial) *vdmy*

3 AUTRE : détention

JACQUEMIN (signé) Claude Joseph, 68 ans, valet de chambre du défunt Malesherbes,
demeurant Paris (W376.851) (détenu 12 prairial) *vdmy*

MIÉL (signé) Cyprien, 29 ans, autrefois coutelier, garçon boursier avant son arrestation,
demeurant tantôt à Paris, tantôt SDF (W377.853) (détenu 12 prairial) *vdmy* —

Exécuté le 23 juil. 94

VERHEYDEN (signé) ERCHEYDEN Daniel, 26 ans, imprimeur à Paris (W377.856)
(détention comme suspect, 12 prairial) *vdmy*

1 AUTRE : renvoi

TOUSTAIN J. N. (renvoyé devant le tribunal approprié) **voir 1^{er} fév. détention**
(W377.858) (renv. 12 prairial) *vdmy*

Info : Jean Nicolas TOUSTAIN, condamné le 1^{er} février 1794 à être détenu comme suspect dans son dépt (Calvados), y fut conduit, s'évada de la prison de Bernay et fut de nouveau arrêté à Paris fin germinal. Le 12 prairial, le Tribunal ordonna simplement que les pièces le concernant soient renvoyées au tribunal qui doit en connaître (sic) et que Toustain y soit conduit de brigade en brigade. (W318.466, W377.858)

1 ^{er} juin 94	13/19/3	Exécutés place de la Révolution.
13 prair. II		
1110 — 1.	AUGER (signé) Jean (1 ^{er} juin 94 - 13 prair. II) — AUGER Jean, âgé de 23 ans, né à Paris, brigadier-fourrier dans le 8 ^e régiment d'hussards, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, convaincu d'être complice d'une conspiration contre la liberté du peuple français, soit en cachant du numéraire dans la terre, soit en entretenant des intelligences avec les ennemis de l'extérieur. (W377.860) (Ex le 13 prair. d'après Sanson) noté Joachim (Cond et ex le 13 prair. Vu SCJ et PVE dans W528.)	
1111 — 2.	BELLET (signé) Thomas-Augustin (1 ^{er} juin 94 - 13 prair. II) — BELLET Thomas Auguste, âgé de 37 ans, né à Paris, ex audencier de la chambre des comptes de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 13 prairial an 2, par le tribunal de Paris, comme convaincu d'avoir caché du numéraire pour le soustraire au x recherches de la nation, à l'effet de le réserver aux ennemis de d'avoir tenu des propos contre la révolution. (W377.860) (Ex le 13 prair. d'après Sanson) noté Théophile -Anne (Cond et Ex le 13 prair. Vu SCJ et PVE dans W528.)	
1112 — 3.	BERTHIER (signé) Etienne (1 ^{er} juin 94 - 13 prair. II) — BERTHIER Etienne, âgé de 43 ans, né à Besançon, fondeur et doreur, domicilié à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort comme conspirateur le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W377.859) (Ex le 13 prair. d'après Sanson) (Cond et ex le 13 prair. Vu SCJ et PVE dans W528.) La SCJ est un PVE dont la mention « Procès-verbal d'exécution de mort » a été rayée et remplacée par un gribouillis « Sx de J' au Cop » pour « Signification de jugement au concierge ».	
1113 — 4.	BOISMARIÉ (signé) Louis, instituteur, âgé de 23 ans, né à Longwy, dépt de l'Orne,	

- domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W377.860) noté BOISMARIÉ (Ex le 13 prai. d'après Sanson) noté Léopold (Cond et Ex le 13 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1114 — 5. **BRILL** (signe) **BRILLE** Louis Martin, marchand de journaux, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W377.859) (Ex le 13 prai. d'après Sanson) noté Mathieu (Cond et Ex le 13 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) La SCJ est un PVE dont la mention « Procès-verbal d'exécution de mort » a été rayée et remplacée par un gribouillis pour « Signification de jugement au concierge ».
- 1115 — 6. **BRILLON ST CYR** (signe) Alexandre, (dit **St Cyr**), âgé de 52 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex maître de chambre des comptes de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W377.860) (Ex le 13 prai. d'après Sanson) noté Auguste (Cond et ex le 13 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1116 — 7. **CHAVREAU** (signe) — **CHAUVEREAU** (PV) François Martin, âgé de 37 ans, né à Tours, dépt d'Indre et Loire, commis marchand, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W377.860) (Ex le 13 prai. d'après Sanson) noté François Maurice (Cond et ex le 13 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1117 — 8. **GERMAIN** (signe) Louis Joseph, marchand d'étoffes de soie, âgé de 38 ans, né et domicilié à Paris, dépt de Seine, condamné à mort le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W377.860) (Ex le 13 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 13 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1118 — 9. **LEVASSEUR** (signe) Jean, ex curé de Saumont-la-Patrie, âgé de 38 ans, né à Trilliet, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Gournay, même dépt, condamné à mort comme conspirateur, le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W377.859) (Ex le 13 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 13 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1119 — 10. **LHERBETTE** (signe) — **L'HERBETTE** Antoine Charles, agent de change, âgé de 34 ans, né à Ste Menehould, dépt de la Haute Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 15 nivôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Ex le 13 prairial) (W377.860) (Ex le 13 prai. d'après Sanson) noté Auguste Charles (Cond et ex le 13 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1120 — 11. **MEGARD** (signe) Jacques Adrien, agent de Torelly, napolitain, âgé de 26 ans, né à Rathieville, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W377.860) (Cond et ex le 13 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1121 — 12. **MILLIN** (signe) Jérôme Robert, (... **Duperreux. Ok**), ex admin des loteries, âgé de 62 ans, né à Nevers, dépt de la Nièvre, domicilié au Perreux, dépt de la Seine, condamné à mort le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W377.860) (Ex le 13 prai. d'après Sanson) noté Joseph-Robert (Cond et ex le 13 prai. prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Mittin Duperreux et Millin Duperreux
- 1122 — 13. **SERRIGNY** (signe) — **SERIGNY (PV)** Jacques, ex curé de Famigny, âgé de 53 ans, né et domicilié à Bouillant, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. Paris comme contre-rév. ayant dit que la nation ne gagnerait jamais, que les nobles et le clergé rentreraient bientôt dans leurs droits, et que s'il ne tenait qu'à lui et à sa servante, il ferait couper le cou à la Convention. (W377.859) (Ex le 13 prai. d'après Sanson) noté SÉVIGNY (Cond et ex le 13 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)

19 LIBÉRÉS

(les victimes de Lapalue et Duret, exécutés le 13 avr. 94) :

PERTINANT (signe) Pierre François, 37 ans, notaire à Villiers, Rhône-et-Loire (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*

LACROIX (signe) Claude, 44 ans, fabricant de bar à Cours, Rhône et Loire (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*

PERRIN cadet (signe) Claude, cadet, 45 ans, tailleur à Cours, Rhône-et-Loire (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*

CHAPON (signe) Claude, dit Colin, 35 ans, fermier et meunier à Cours, Rhône et Lire (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*

VESASSIER (signe) ou BESASSIER Jean Marie, 48 ans, tisserand et laboureur à Cours, Rhône et Loire (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*
 CHAVANON (ne sait pas signer) Pierre, dit Lapape, 31 ans, journaliste à Cours (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*
 DEALLE (ne sait pas signer) Guillaume, 42 ans, manouvrier à Cours (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*
 TACHER (signe) Benoist, 36 ans, tailleur à Cours (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*
 THION Jean, 30 ans, cordonnier à Cours (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*
 MELLETON (ne sait pas signer) Joseph, 34 ans, cordonnier à Cours (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*
 JOLY (signe) Michel, 55 ans, cabaretier à Cours (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*
 CHAPON (signe) Antoine, 47 ans, cabaretier à Cours (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*
 PLASSE (signe) Benoist, 45 ans, notaire et agriculteur à Cours (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*
 VACOGNE ou VACOQUE (signe l'un ou l'autre) Benoist, 25 ans, tisserand à Cours (W377.861) (lib 13 prai) *vdmy*
 LEBLOND Adélaïde, née OUAILLE (ne sait pas signer), 26 ans, ouvrière en linge à Paris (W377.859) (acquit 13 prai) *vdmy*
 MOLINET (signe) Emiland, 17 ans, Paris (W377.859) (acquit 13 prai) *vdmy*
 SINIAU (ne sait pas signer) ou SIMIOT Denis, 27 ans, vigneron à Lanjon (?), Loir-et-Cer (W377.859) (acquit 13 prai) *vdmy*
 BLANCHARD (ne sait pas signer) Sylvain, 30 ans, vigneron à Lanjon (W377.859) (acquit 13 prai) *vdmy*
 JOMAIN (signe) Jacques, 44 ans, fermier cultivateur, demeurant à la Trentinière, côte-d'or (W377.859) (acquit 13 prai) *vdmy*

3 AUTRE : renvoyés en prison où ils étaient détenus pour autre cause

LEFORT (signe) Charles Emmanuel, 22 ans, Pars (W377.860) (acquit + dét 13 prai) *vdmy*
 — **même chose le 13 mai (14 flo)**
 DUVAL (signe) Jean, 24 ans, brocanteur à Paris (W377.860) (acquit + dét 13 prai) *vdmy*
 LIONNOIS (signe) François, 21 ans, canonnier caserné à Paris (W377.860) (acquit + dét 13 prai) *vdmy*

Info : Le 13 mai précédent (24 floréal), Charles Emmanuel LEFORT, 22 ans, imprimeur à Paris, détenu à Bicêtre depuis le 11 mars 1791 pour avoir donné un coup de monture de sabre à un officier suisse, traduit au Tribunal rév. pour avoir dit qu'il avait été en prison pendant qu'il y avait un roy et qu'on le détiendrait jusqu'à ce qu'il y en ait un, avait été renvoyé en détention par le Tribunal assemblé en la Chambre du Conseil, ses propos ayant été imputés au désespoir (W364.798). Ce jour, le Tribunal rév. l'acquitta de l'accusation de conspiration et le renvoya à Bicêtre (W377.860).

2 juin 94

12/9/1

Exécutés place de la Révolution.

14 prai. II

Info : Marguerite Louise Charlotte MORE, née Gueniot, dite Quingery, femme de Jean Baptiste Maure ou MORE (signe), directeur de la poste à Tonnère, département de l'Yonne, née à Avalon, même département, condamnée à mort ce jour, comme conspiratrice, se déclara enceinte et fut libérée après le 9 thermidor. (W378.863) N'ayant pas été exécutée, elle n'apparaît pas dans les tableaux.

- 1123 — 1. **BARRE** (signe) Jean-Baptiste (2 juin 94 - 14 prai. II) — **BARRE** Jean Baptiste, âgé de 68 ans, né à Paris, ex procureur au Châtelet et avoué, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 14 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W378.863) (Ex le 14 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1124 — 2. **BONGARS** (signe) ou **BONGARD** Louis Auguste François, (dit Daspremont), âgé de 68 ans, né à Auval, dépt de la Seine Inférieure, ex marquis, grand bailli de Gisors, domicilié à Sancourt, canton des Andelys, dépt de l'Eure, condamné à mort comme

- conspirateur, le 14 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W378.863) BONGARS d'APREMONT (Ex le 14 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté Bougard d'Apremont
- 1125 — 3. **BOURDET** (signe) Marie Adrien Joseph (ou M. J. A), ex vicaire de St André-des-Arts à Paris, âgé de 33 ans, natif de St-Valéry, viacaire de la paroisse Saint-André des Arts, condamné à mort comme conspirateur, le 14 prairial an 2, par le tribunal rév.. (ex. Place de la Révolution, inhumé au cimetière des Errancis) (W378.862) (Ex le 14 prai. d'après Sanson) noté Antoine (Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté Bourder et Bourdet
- 1126 — 4. **CASSAIGNES** (signe) Bernard Louis (ou L. B. PV), âgé de 41 ans, né à Béziers dépt de l'Hérault, ex vicaire de St Nicolas-des-Champs à Paris, domicilié à Laneraye, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort comme conspirateur le 14 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W378.862) (Ex le 14 prai. d'après Sanson) noté Benjamin (Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1127 — 5. **DANIAUD** (signe) André Jacques Salmon, agriculteur, domicilié à Ecoigneux, dépt de la Charente, condamné à mort comme conspirateur, le 14 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W378.863) (Ex le 14 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté Daniot et DAGNEAU
- 1128 — 6. **DUPAIN** (signe **DULAIN**) Jean Baptiste, marchand de bois domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 14 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W378.862) (Ex le 14 prai. d'après Sanson) noté DUPIN (Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté Dupain
- 1129 — 7. **FEREY** (signe) — **FERRET** Bonaventure, ex curé de St Denys, domicilié à St Denys-sur-Sartois, dépt de l'Orne, condamné à mort le 14 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W378.863) (Ex le 14 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté Ferret
- 1130 — 8. **HARMANT** (signe) — **ARMAND** Louis (2 juin 94 - 14 prai. II) — **ARMAND** Louis, 61 ans, vigneron et garde-chasse du ci-devant duc montemart, et vigneron, domicilié à Plessis Mercot (seine et Marne), dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 17 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W378.863) (Ex le 14 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté Armand ou Arnaud
- 1131 — 9. **LECOCQ** Jean-François Célestin, âgé de 30 ans, boulanger, né et domicilié à Lille, dépt du Nord, condamné à mort le 14 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et ayant discrédité les assignats, et en voyant des billets datés de l'an 4, de la liberté, pour la canaille et les sots. (W375.848, interro) (W378.863) (Ex le 14 prai. d'après Sanson) noté Joseph (Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté Le Coq
- 1132 — 10. **MARENTIN** (signe **Marentin St Projet**) Valérie, femme **Pasquet-Saint-Projet** (exact), ci-devant garde du tyran roi, âgée de 40 ans, née et domiciliée à la Rochefoucauld, dépt de la Charente, condamnée à mort le 14 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice, ayant entretenu des correspondances avec son mari émigré. (W378.863) (Ex le 14 prai. d'après Sanson) noté Virginie (Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) Noté Pasques St Projer
- 1133 — 11. **MENDOUSE** (signe) — **MAINDOUZE** Jean Pierre, commis au bureau des affaires étrangères, âgé de 53 ans, né à Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 14 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et ayant pratiqué des intelligences avec Lafayette, Dumourier, Lebrun, Rolland, Pétion, Grangeneuve, Valazé et autre. (W378.863) (Ex le 14 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 14 prai. Vu le PVE individuel dans le dossier, et la SCJ collective dans W528.)
- 1134 — 12. **PERRIN** (signe) Philippe, fils, âgé de 26 ans, natif de Cognac, dépt de la Charente, y demeurant, négociant, condamné à mort comme convaincu d'avoir fait l'éloge des brigands de la Vendée, le 14 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W378.863) (Ex le 14 prai. d'après Sanson) noté Pierre (Cond et ex le 14 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)

9 LIBÉRÉS :

- BRULARD (ne sait pas signer) Jacques, 31 ans, travailleur à Servi (Cher) (W378.862) (acquitté 14 prai) *vdmy*
- RAVIER (ne sait pas signer) Pasquier, 57 ans, garçon meunier, demeurant à Rougis (Nièvre) (W378.862) (acquitté 14 prai) *vdmy*
- PUECHE (signe) Julien, 35 ans, ex-garde-française, (W378.864) (lib 14 prai) *vdmy*
- LACROIX (signe) Marie Antoine Louis, 23 ans, employé au bureau de la guerre, Paris (W378.864) (lib 14 prai) *vdmy*
- Signe MOUSSON ou MONSSON Jean-Baptiste Nicolas, dit Blondin, 34 ans, attaché au service de Bailly, ex-maire, demeurant Melun (W378.865) (lib 14 prai) *vdmy*
- GALOIS (signe) Théodore Michel, 20 ans, volontaire du 20^e bataillon de Paris (W378.866) (lib 14 prai) *vdmy*
- GAUTIÉ (signe) ou GAUTIER (?) ou ou GAUTHIER Jean, 53 ans, maçon à Genti (Seine-et-Oise) (W378.867) (lib 14 prai) *vdmy*
- ROBIN (signe) Jacques, 38 ans, ex-prêtre, actuellement secrétaire greffier de la municipalité de Creil, y demeurant (W378.868) (lib 14 prai) *vdmy*
- MARY (signe) Jean Baptiste Denis, 51 ans, ex-prêtre, Paris (W378.869) (lib 14 prai) *vdmy*

1 AUTRE : détention comme suspect

- MEUNIÉ (signe) ou MEUNNIÉ (sign aussi) ou MEUNIER Alexis, 57 ans, tailleur d'habits, demeurant Rouessy, dit de Gonesse, Seine et Oise — homme sans aveu et sans domicile (W378.862) (dét 14 prai) *vdmy*

SEDAN (Ardennes) (27/32)

3 juin 94
15 prai. II

32/5/0

ATTENTION : W379 = W379A

Exécutés place de la Révolution, à 18 h.

- 1135 — 1. **BECHET** (signe) ou **BÊCHET** Louis-Joseph (3 juin 94 - 15 prai. II) — **BECHET** Louis Joseph, manufacturier, officier municipal, domicilié à Philippeville, canton de Roc Libre, dépt des Ardennes, condamné à mort comme conspirateur le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Lucien-Jules (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1136 — 2. **BÉCHET** (signe) ou **BECHET** Paul-Stanislas-Edouard (3 juin 94 - 15 prai. II) — **BECHET** Paul Stanislas Edouard, 38 ans, admin et receveur de l'hôpital de Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort comme conspirateur le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) Philippe-Étienne (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1137 — 3. **CHAYAUX-CAILLON** (signe) Etienne Nicolas Joseph — 41 ans, brasseur, notable de Sedan (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Chayaux Cailloux
- 1138 — 4. **CORDELOIS** (signe **Cordelois adjudant**) Alexandre, âgé de 36 ans, né à Cambray, ci-devant adjudant de la Garde nationale du canton du Quesnoy, domicilié à Werlingue, dépt du Nord, condamné à mort comme conspirateur, le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.871) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Antoine (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1139 — 5. **DALCHÉ** (sign **Dalcé père**) ou **DALCHE** Pierre, père, âgé de 63 ans, orfèvre, notable, né et domicilié à Sédan, dépt des Ardennes, condamné à mort comme conspirateur, le 15 prairial an 2, par la commission rév. de Paris. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Prosper DALCHÉ (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté DASCHÉ, père
- 1140 — 6. **DEFLANDRE** (signe) Jean Joseph, âgé de 58 ans né à Chanast, dépt de l'Ain, brigadier de la 26^{ème} division de gendarmerie, domicilié à Bouchain, dépt du Nord, condamné à mort comme conspirateur, le 15 prairial an 2, par la commission rév. de Paris. (W379.871) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Jean-Jacques DESLANDES (Cond et

- ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1141 — 7. **DELATTRE** (signe) – **DELATRE (PV)** Simon Jacquet, âgé de 44 ans, tailleur, ex noble et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort comme conspirateur, le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Sosthène-Jacquet (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Dalatre
- 1142 — 8. **DESROUSSEAUX** (signe) Louis Georges, maire, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort comme conspirateur le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1143 — 9. **EDET** (signe) Louis, menuisier notable, âgé de 64 ans, né et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1144 — 10. **EDET le jeune** (signe) Louis le jeune — charpentier, notable de Sedan — ~~JEAMES~~ Louis Edet, 46 ans, charpentier, notable, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Louis EDET-JEMME (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Edet JEAMS ou JEUNE
- 1145 — 11. **FOSSOIS** (signe) **ou FAUSSOIS** — **FACESSOIS** Claude, âgé de 55 ans, né à Montfaucon, dépt de l'Aisne, traiteur, ex notable de la commune de Sedan, domicilié à Lagny-Bagny, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. — **FAUSSOIS** Claude, traiteur notable, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Charles (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Faussois
- 1146 — 12. **FOURNIER** (signe) Pierre Charles, épicier, officier municipal âgé de 42 ans, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson Exact. Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1147 — 13. **GIBOU-VERMON** (signe) — **GIGOUX-VERMON** Pierre, âgé de 44 ans, né et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, brasseur, ex notable de la dite commune, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. — **VERMON** Pierre Gibou, brasseur, ex notable, âgé de 44 ans, né et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la Fayette et du tyran roi, en retenant comme otages les représentants du peuple, et publiant, de concert avec Lafayette, des arrêtés contre-rév.. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Gibou Vernon
- 1148 — 14. **GIGOU SAINT SIMON** (signe) — **GIGOUX-SAINT-SIMON** Louis François, âgé de 61 ans, avant la révolution, aide major de la place de Sedan, né à Marles, dépt des Deux-Sèvres, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Louis Frédéric (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Gigoux St Simon
- 1149 — 15. **GROSSELIN** (signe) — **GROSLIN** Augustin, père, notable, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) Antoine (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1150 — 16. **GUIDET** (signe) Arnoux, soldat-invalide, domicilié à Jouval, dépt des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W379.871) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Auguste (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1151 — 17. **HENNUY** (signe) **ou HENNECY** Etienne, libraire né et domicilié à Sedan, ex notable de la commune, âgé de 46 ans, dépt des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Jean HENNUY (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté Henneci ou Henneci
- 1152 — 18. **LE CHANTEUR** (signe) **ou LECHANTEUR** Jean Charles Nicolas, âgé de 31 ans,

- brasseur et admin de district , né à Vrillambois, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et complice du traître Lafayette. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) Joseph... (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1153 — 19. **LEFRANC** (signe) Claude, chirurgien appointé dans le 7ème régiment d'hussards, né à Livry, dépt de la Seine et Marne, domicilié à Paris, condamné à mort 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W379.871) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Charles (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1154 — 20. **LEGARDEUR** Jean Baptiste Delphine (exact), fabricant et membre de la municipalité de Sedan, âgé de 52 ans, né et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort comme le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et notamment comme complice du traître Lafayette. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1155 — 21. **LEGARDEUR** (signe) François Pierre, fabricant de draps et président du bureau de paix, âgé de 60 ans, né à Verdun, dépt de la Meuse, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et notamment comme complice du traître Lafayette. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Frédéric-Pierre (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1156 — 22. **LE NOIR** (signe) **ou LENOIR-PEYRE** Jean Louis, teinturier et procureur de la commune, âgé de 39 ans, né et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et notamment comme complice du traître Lafayette. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Jacques-Luc (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1157 — 23. **LUDET** (signe) Jean-Baptiste, chef armurier, âgé de 64 ans, né et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, ex notable de ladite commune, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et notamment de complicité avec le traître Lafayette. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1158 — 24. **MARTIN** Philippe, cordonnier, âgé de 65 ans, né et domicilié à Delut dépt de la Meuse, condamné à mort comme conspirateur, le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris. (W379.871) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Pierre (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1159 — 25. **MESMER** (semble signer ainsi **ou Mesmers**) Henri, laboureur, ex notable de la commune de Sedan, âgé de 52 ans, né et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ayant conspiré, et notamment avec le traître Lafayette. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1160 — 26. **NOEL** (signe **Noel Laurent**) Michel (dit **Laurant. Laurent. PV**), confiseur, officier municipal, âgé de 63 ans, né et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort comme contre-rév., le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et notamment avec le traître Lafayette (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Marc-Noël LAURENT (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1161 — 27. **PETITFILS** (signe) **PETIT** Jean baptiste, (fils ?), médecin et officier municipal de Sedan, âgé de 50 ans, natif de Mézières, dépt des Ardennes, domicilié à Sedan, même dépt, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet ses agents, et notamment Lafayette, en prenant et publiant de concert avec lui, des arrêtés et proclamations au mois d'août 1792, tendants à protéger sa trahison, et en représentants du peuple délégués par le corps législatif. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1162 — 28. **RAULIN HUSSON** (signe) Nicolas père – fabricant de drap, officier municipal de Sedan — **HUSSIN** Nicolas Rolin, père, âgé de 63 ans, officier municipal, fabricant de draps, né et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris comme conspirateur. **GUFFIN** ((W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Robert HUSSIN (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.) noté ROLLIN HUSSIN
- 1163 — 29. **ROUSSEAU** (signe) Antoine Charles manufacturier, notable de la commune de Sedan, âgé

de 56 ans, natif de Paris, dépt de la Seine, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agents et notamment Lafayette, en prenant et publiant de concert avec lui des arrêtés et proclamations aux dates des 12 et 14 août 1792, tendants à protéger sa trahison, et en retenant comme otages des représentants du Peuple délégués par le corps législatif. (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Auguste-Charles (W379.870) (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)

- 1164 — 30. **SAINT-PIERRE** (signe) Yvon Georges Jacques, âgé de 55 ans, officier municipal de Sedan, natif d'Auxausseyux, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agents et notamment Lafayette, en prenant et publiant de concert avec lui, des arrêtés et proclamations en date des 12 et 14 août 1792, tendantes à protéger sa trahison, et en retenant comme otage des représentants du peuple délégués par le corps législatif. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) Jean-Georges-Jacques (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1165 — 31. **SERVAIS** (signe) **ou SERVET** — **SERVAIS** (PV) Hermes, manufacturier de poêles, ex notable de la commune de Sedan, dépt des Ardennes, âgé de 66 ans, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agents, notamment Lafayette, en prenant et publiant de concert avec lui des arrêtés et proclamations en date des 12, 13 et 14 août 1792, tendants à protéger sa trahison, et en retenant comme otages des Représentants du peuple délégués par le corps législatif. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson) noté Henri (Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1166 — 32. **VARROQUIER** (sign **Varroquier père**) — **VAROQUET** — **VAROQUIER** Nicolas, notable de la commune de Sedan, âgé de 62 ans, natif de Givry, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des conspirations et complots, formés avec le tyran Capet, ses agents, et notamment Lafayette en prenant et publiant, de concert avec lui, des arrêtés et proclamations au mois d'août 1792 tendantes à protéger sa trahison, et en retenant comme otages des représentants du peuple délégués par corps législatif. (W379.870) (Ex le 15 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 15 prai., à 18 h. Vu la SCJ et le PVE dans W528. Noté WAROQUIER)

5 LIBÉRÉS :

RENAULD (ne sait pas signer) Mélanie, femme GRESLÉE ou GRÉLÉ, malade lors du procès de l'affaire de Coulommiers le 12 pluv., elle n'avait pu paraître au TR. (lib le 15 prai.) (W317.462) *vdmy*

SOULIER (ne sait pas signer) Etienne, 44 ans, laboureur à Auron (Nièvre) (W379.871) (acquitt. 15 prai) *vdmy*

MICHOT (ne sait pas signer) Jean, 32 ans, idem (W379.871) (acquitt. 15 prai) *vdmy*

BAL (signe) Jean, 31, ouvrier en portefeuille à Paris (W379.871) (acquitt. 15 prai) *vdmy*

WIART (signe) ou VIARD Pierre François, 33 ans, né et demeurant à ... (Nord) (W379.871) (acquitt. 15 prai) *vdmy*

Info 1 : Mélanie RENAUD, femme Greslée (ou Grélé), était malade le 31 janvier (12 pluviôse) lors du procès des habitants de Coulommiers. Ce jour, le Tribunal, considérant qu'il n'y avait pas lieu de la traduire en jugement, prononça sa mise en liberté. (W317.462)

Info 2 : Pierre VERRIER, 41 ans, juge du district de Sedan, apparaît dans la liste des accusés mis en jugement, mais pas parmi les condamnés. Il ne fut pas non plus acquitté. Son nom figure également, mais rayé, dans la liste précédant la question aux jurés. (W379.870)

4 juin 94

16/2/0

Exécutés place de la Révolution.

16 prai. II

1167 — 1.

CLEMENT (signe) Jacques, âgé de 41 ans, natif de Vac, ex curé de Vervant, dépt de la

- Charente, condamné à mort comme contre-rév., le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.872) (Ex le 16 prai. d'après Sanson) noté Joseph (Cond et Ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1168 — 2. **DAUPHIN** François, (signe **Goursac**), âgé de 61 ans, ex noble, chevalier de St Louis, et cheveu-léger de la Garde du dernier tyran roi, domicilié à Chasseneuille, dépt de la Charente, condamné à mort comme conspirateur le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.872) (Ex le 16 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1169 — 3. **DAUPHIN** Jeanne, (... **Goursac PV ou Coursac, signe Jeanne Dauphin Goursac**), fille ou soeur, âgée de 54 ans, née à Chasseneille, domiciliée à Goursac, dépt de la Charente, condamnée à mort comme conspirateur, le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.872) (Ex le 16 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1170 — 4. **DAUPHIN** Jacques, (dit **Lapayre** ou **Lapeyre. PV**), frère, ex noble âgé de la Charente, condamné à mort comme conspirateur le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.872) (Ex le 16 prai. d'après Sanson) noté Jean-Dauphin de LAPEYRE (Cond et Ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1171 — 5. **DUFOULEUR** (signe) Jean François, âgé de 38 ans, notaire, né et domicilié à Paris, condamné à mort comme conspirateur le 13 prairial an 2 (non, le 16), par le tribunal rév. de Paris. (W379.873) (Ex le 16 prai. d'après Sanson) noté Jules-Frédéric (Cond et ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1172 — 6. **DUFOUR** (signe) Marie Louise, âgée de 66 ans, née à Limoges, femme de compagnie de Goursac, domiciliée à Chasseneuil, dépt de la Charente, condamnée à mort comme contre-rév., le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.872) (Ex le 16 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1173 — 7. **GONIN** (signe) Jacqueline, femme divorcée de Paquier-de-Larevenchère (Pasquier Larevenchere. PV), âgée de 43 ans, née et domiciliée à Chasseneuille, dépt de la Charente, condamnée à mort le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, pour avoir tenu des propos contre-rév.s. (W379.872) (Ex le 16 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté Gonin femme Pasquier Laresmechere
- 1174 — 8. **LE DUC** (signe **Le Duc fils**) ou **LEDUC-BIEVILLE** Antoine Louis, fils, ex noble, lieutenant au ci-devant régiment des chasseurs des Vosges, âgé de 27 ans, né à Paris, domicilié à Belleville, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.873) (Ex le 16 prai. d'après Sanson) Auguste (Cond et ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1175 — 9. **LE DUC BIEVILLE** (signe) ou **LEDUC-BIEVILLE** Etienne Michel, père, ex conseiller, au ci-devant parlement de Rouen, ex noble, gentilhomme ordinaire de la chambre de Capet âgé de 69 ans, né à Rouen, dépt de la Loire Inférieure, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.873) (Ex le 16 prai. d'après Sanson) noté E Maurice (Cond et ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1176 — 10. **LE TENNEUR** Nicolas Toussaint – capitaine de gendarmerie de Versailles, noble cornette de cavalerie (W379.873) (Ex le 16 prai. d'après Sanson) noté LETANNEUR (Cond et ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté LETENEUR
- 1177 — 11. **LORENZO** (signe) Grégoire Philippe, homme de lettre, âgé de 29 ans, né à Dunkerque, dépt du Nord, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.873) (Ex le 16 prai. d'après Sanson) noté LAURENZO (Cond et ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1178 — 12. **MAYNARD** (signe) — **MEYNARD** Jean Jacques, commis à la comptabilité, âgé de 46 ans, né à Alby, dépt du Tarn, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.873) (Ex le 16 prai. d'après Sanson) noté Jacques-Joseph (Cond et ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté Meynard
- 1179 — 13. **MOREUIL** (signe) Alexis, âgé de 49 ans, né à Ferrières, dépt de la Somme, employé à la liquidation, ci-devant maître d'hôtel de l'ex comte de Lamarck émigré, domicilié à Paris, dépt de Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 16 prairial an 2, par le

- tribunal rév. de Paris. (W379.873) (Ex le 16 prai. d'après Sanson) noté Antoine MAREUIL (Cond et ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1180 — 14. **SAINT MIHIEL** (signe St Mihiel) — **SAMIEL** (PV) Bernard, lieutenant a 4ème bataillon de la Meurthe, âgé de 33 ans, natif d'Haronne, dépt de la Meurthe, domicilié à Nancy, même dépt, condamné à mort comme conspirateur, le 16 primaire an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.873) SAMIEL (Ex le 16 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1181 — 15. **THIRIAL** (signe) Jean François, âgé de 40 ans, ex constituant, curé et médecin, natif de Compiègne, dépt de la Loire, domicilié à Versailles, dépt de Seine et Oise, arrêté à Paris, condamné à mort, le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant rétracté le serment par lui prêté à la constitution civile du clergé. (W379.873) (Ex le 16 prai. d'après Sanson) noté Jules (Cond et ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté Thiriot
- 1182 — 16. **THOMAS** Thérèse, veuve Goursac (**signe Thomas Goursac**) , mère des Goursac ex. ce jour, ex-noble, âgée de 80 ans, native d'Angoulême, domicilié à Chasseneuille, dépt de la Charente, condamnée à mort comme conspiratrice, le 16 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379.872) (Ex le 16 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 16 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)

2 LIBÉRÉS :

DUFOUR Charles Joseph, 53 ans, ébeniste et frippier à Jeany (?) (W379.870bis) (lib.16 prai) *vdmy*

ARNOUX ou ROUX ou HERNOUX Marguerite Aimée, femme de François Martin JULIEN, demeurant à Paris, rue d'Anjou (W379.873) (acquitté 16 prai) *vdmy*

5 juin 94

6/9/9

Exécutés place de la Révolution.

17 prai. II

- 1183 — 1. **DAIGUE** (signe) — **DEGUE** Joseph, âgé de 32 ans, né à Passy, dépt du Mont Blanc, frotteur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot contre le peuple français tendant au rétablissement de la royauté. (W379 B.875) (Ex le 18 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 17 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1184 — 2. **GUILLER** (signe **Guiller, Guiller dit Nonac**) Elisabeth Marie (E. Marie. PV), dit Nonac (... Denouac ou de Nouac. PV), ex noble, âgée de 45 ans, née à Châteauneuf-en-Thimerais, dépt de l'Eure et Loire, domiciliée à Bourg-de-l'Egalité, dépt de la Seine, condamnée à mort, comme conspiratrice, le 17 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379 B.875) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) notée Emma-Marguerite (Cond et Ex le 17 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1185 — 3. **MEYRAND** (signe) — **MERAUD** (PV) Jean Antoine, âgé de 60 ans, né à Neclure, dépt du Puy-de-Dôme, ex curé constitutionnel de la Meilleraye, domicilié à Mailleraye dépt de la Sarthe, condamné à mort comme conspirateur, le 17 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379 B.875) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Jacques (Cond et Ex le 17 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1186 — 4. **MEZERAY** — **MEZERAI** Paul, employé aux domaines nationaux, âgé de 45 ans, né à Montargis, dépt du Loiret, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 17 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot formé dans la maison d'arrêt du Port-Libre où il était détenu, pour exciter à l'insurrection. (W379 B.875) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Pierre (Cond et Ex le 17 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.) noté MEZERET Eustache
- 1187 — 5. **PERRIER** (signe **Perrier Fontenay**) Marie Madeleine, veuve Fonsenay (Fontenay. PV), âgée de 57 ans, native de Villiers, dépt de l'Orne, ex noble, domiciliée, à Vincennes, dépt de la Seine, condamnée à mort le 17 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit, en parlant des despotes coalisés; voilà donc les nôtres qui s'avancent à force, et dans quinze jours il n'y aura plus de République. (W379 B.875) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) notée Marie-Micheline (Cond et Ex le 17 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1188 — 6. **VILLENEUVE TRANS** (signe) Louis Henri, (... Trans), colonel du ci-devant régiment de Roussillon, âgé de 59 ans, natif de Marseille, sans fonction depuis la Révolution,

demeurant rue Vivienne (Paris), condamné à mort le 17 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir conçu un projet de soulèvement de la part des détenus avec lui dans la maison d'arrêt de Pont-Libre. (W379 B.875) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Louis-Horac (Cond et Ex le 17 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)

9 LIBÉRÉS :

ROGER LE SOT Eustache Rolland Roger, blanchisseur (W379 B.875)
(acquit 17 prai) *vdmy*
BOUSEROT (signe) Eugénie, femme de charge chez Guiller (BOUREREUX Eugène
fille) (W379 B.875) (acquit 17 prai) *vdmy*
DEFOUX (ne sait pas signer) Félicité, femme MEUTRY, cuisinière chez Guiller
(W379 B.875) (acquit 17 prai) *vdmy*
GUILLER (signe) ou GUILLEO Agustin Thomas, dit NONAC, ex-nobe, secrétaire du
tyran (W379 B.875) (acquit 17 prai) *vdmy*
HACHIN (ne sait pas signer) Antoine, cocher chez le cn Rousseau (W379 B.875)
(acquit 17 prai) *vdmy*
HACHIN (signe ACHIN) Claire, sa femme, née DUJORE, portière chez Guiller
(W379 B.875) (acquit 17 prai) *vdmy*
LE BON (signe Guiller, f. Le Bon) Augustine Félicité, femme, née GUILLER
(W379 B.875) (acquit 17 prai) *vdmy*
LE BON (signe) Jean Noël François, receveur de l'enregistrement (W379 B.875)
(acquit 17 prai) *vdmy*
MAHÜET (signe) — MALMEL Nicolas, imprimeur en taille douce (W379 B.875)
(acquit 17 prai) *vdmy*

9 AUTRE : acquittés + détention jusqu'à la paix (vu le dossier)

LE BAUT (signe **Len Baut**) Jean, dit Botton, 24 ans, sergetier, St-Denis
(W379 B.874) (dét 17 prai) *vdmy*
CUPERLY (ne sait pas signer) François, 32 ans, menuisier à Blanc (Ain)
(W379 B.874) (dét 17 prai) *vdmy*
DANGÉ (signe) — DANGERS Louis, dit Blois, 50 ans, serrurier à Blanc
(W379 B.874) (dét 17 prai) *vdmy*
DARDAU ou DARDAN (ne sait pas signer) Marguerite, femme DOUCET, 26 ans,
demeurant à Blanc (W379 B.874) (dét 17 prai) *vdmy*
AMPLE ou HAMPLE (ne sait pas signer) Jean-Baptiste Joseph, 39 ans, soldat au 1^{er}
régiment de hussards, arrêté à Vichy (W379 B.874) (dét 17 et 21 prai) *vdmy*
HANNEZE Joseph, 28 ans, ex-tailleur d'habits, soldat au 10^e régiment de hussards, arrêté
à Vichy (W379 B.874) (dét 17 et 21 prai) *vdmy*
LA BROSSE (signe) ou LACROSSE François, 50 ans, demeurant à Blanc (W379 B.874)
(dét 17 prai) *vdmy*
LAROCHE (ne sait pas signer) Margerite, née PEREAU, 58 ans, demeurant à Blanc
(W379 B.874) (dét 17 prai) *vdmy*
MARCHANDOU ou MARCHANDON (ne sait pas signer) Marie Anne, 22 ans,
couturière, au Blanc (W379 B.874) (dét 17 prai) *vdmy*

Info : Dans un mémoire présenté pour sa défense, Fouquier-Tinville écrit : « Sept citoyens de la commune du Blanc dépt de l'Ain mis en jugement ont été acquittés du délit à eux imputé ; aucun des cas prévus par la loi du 17 septembre dernier (vieux style) n'existait contre ces braves citoyens ; cependant Dumas, abusant de l'empire qu'il avait acquis sur aucun des membres du tribunal, les a condamnés à être renfermés comme suspects ; je ne tenais pas l'audience ; mais, instruit de ce jugement, je me suis transporté au comité de sûreté générale, et concurremment avec le C. Baudin, député du même dépt, j'ai sollicité leur liberté qui a été accordée. » (Buche et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, tome 34, p. 250)

Info : Victoire LECLERC, veuve Baty, 34 ans, née à Compiègne, domiciliée à Vitry-sur-Marne, condamnée à mort pour propos contre-révolutionnaires, se déclara enceinte. Elle fut libérée après le 9 thermidor. (W381.877) Elle écrivit au Comité de sûreté générale le 17 thermidor, depuis l'hospice national, pour réclamer sa liberté, l'innocence n'ayant plus rien à craindre après l'heureuse révolution qui venait de s'opérer. (F7 4554 ⁹) Elle n'apparaît pas dans le tableau.

- 1189 — 1. **ABOULIN** (signe Aboulin ou Abouline) Joseph (6 juin - 18 prai.) — **ABOULIN** Joseph, lieutenant au 18^e régiment de dragon, domicilié à Cassade, ant. De Montauban, dépt du Lot, condamné à mort comme conspirateur, le 18 prairial, an 2 par le tribunal rév. de Paris. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1190 — 2. **CALLEWAERT** (ne sait pas signer) Albert — **CALLEVANT ou CALVERT** Antoine, âgé de 28 ans, né et demeurant à Buges (Flandre), charpentier, condamné à mort le 18 prairial an2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Auguste CALLEVAERT (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté CALWART
- 1191 — 3. **COUSIN** (signe) Guillaume Jacques, âgé de 45 ans, né à Rouen, secrétaire du procureur général au ci-devant parlement de Rouen, tenant hôtel garni, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Gabriel-Jules (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1192 — 4. **DAUPHIN CHADEBAUD** (signe) Jacques, (... **Chadébaud ou Chadebaut. PV**), âgé de 43 ans, natif de Lapeyre, manœuvrier, domicilié à Chasseneuille, dépt de la Charente, condamné à mort comme conspirateur le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W381.877) CHADEBOT (Ex le 18 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1193 — 5. **DELAINY** (ne sait pas signer) — **DELAINEY** Thomas, irlandais, âgé de 17 ans (ok), déserteur du 9^{ème} régiment, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Théodore (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté LAYNY ou Laÿny
- 1194 — 6. **FORRET** (signe) **ou FOIRET** J. âgé de 27 ans (ok), né et domicilié à Bruges, écrivain, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. — **FORRET** (signe) Joseph, âgé de 17 ans, né à Bruges en Autriche, y demeurant, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur, voyagent sans passe-port. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) Jean (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté FOREST ou FORREST
- 1195 — 7. **FORCEVILLE** (signe) Elisabeth Françoise, ex noble, âgée de 42 ans, née à Forceville, dépt de la Somme, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Etienne-Félix (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1196 — 8. **FOURNIER** (signe) Joseph, ex curé et instituteur âgé de 31 ans, domicilié à Parelhem, dépt de la Dordogne, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1197 — 9. **JACQUEMONT** Angélique, veuve Padel (PADET. PV) (ne sait pas signer), ouvrière en linge, âgée de 49 ans, née à St Bris, dépt de l'Yonne, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W381.877) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) notée Antoinette (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1198 — 10. **LAVALETTE** (signe) François Joseph Elisabeth Thomas, ex vicomte, officier des gardes françaises, âgé de 39 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1199 — 11. **MARCHAIS** Denise Elisabeth, femme de **VIAL** (ex le même jour), âgée de 52 ans, née à

- Paris, domiciliée à Charenton, dépt de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice, le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W381.877) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) notée Delphine-Elisabeth (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1200 — 12. **MERCIER DAUBÉVILLE** (signe) Charles François (dit Daubeville), âgé de 69 ans, président de l'2lection de pithiviers, domicilié à Pithiviers dépt du Loiret, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W381.877) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Casimir-François (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1201 — 13. **MORDOCK** (signe) — **MORDOLE** Jacques, perruquier, ci-devant, valet de chambre de Montmorin, âgé de 29 ans, né à Edimbourg, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Jérôme (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1202 — 14. **NEWTON** (signe) William — 33 ans, colonel de cavalerie à l'Ecole militaire, employé par décret de la Convention à la construction de voitures et de charriots d'une nouvelle sorte, demeurant Hotel de Londres, rue Richelieu, arrêté le 1^{er} en vertu du décret contre les Anglais (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1203 — 15. **RODEN** (signe) — **RODEN (PV)** Patrice, tisserand, déserteur du régiment de Berne, pour servir en France, natif de Quené en Angleterre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Patrick (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1204 — 16. **ROLLAND** (signe) Jean, tressier, âgé de 40 ans, né et domicilié à Lamotte, dépt de l'Aube, condamné à mort, le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant cherché conjointement avec la femme Roussar, à corrompre les autorités constituées pour procurer la liberté à son mari. (W381.877) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Joseph (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1205 — 17. **ROUSSAT** (signe) Thomas, cultivateur, ex garde de bois de Terray, âgé de 57 ans, né et Domicilié à Lamotte, dépt de l'Aube, condamné à mort, le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit lors de la première réquisition qu'il était fâché du dépt de son fils, parce qu'il allait soutenir des foutus gueux, et que cela ne lui ferait pas tant de peine, si ce même fils partait pour servir dans les armées royales comme autrefois. (W381.877) ROUSSAC (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Théodore (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1206 — 18. **SOUBRY** (ne sait pas signer) Pierre Jacques, âgé de 33 ans, né dans la Flandre Autrichienne, laboureur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 8 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W379 B-W380.876) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Pierre-Jean SOUDRY (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1207 — 19. **VANDIERENDONCH** (signe) — **VAUDIER-RINDON** (PV) Jean, serrurier et déserteur autrichien, âgé de 25 ans, natif de Bruges, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant entonné dans un cabaret une chanson en l'honneur de Comptines, disant que c'était à tort qu'il avait été guillotiné. (W381.877) (Ex le 18 prai. d'après Sanson) noté Jcque VANDIER-RENDON (Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1208 — 20. **VIAL** (signe) — **VIAL** Nicolas, marchand âgé de 71 ans, natif de Lyon, dépt du Rhône, domicilié à Charreton, dépt de la Seine, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et ayant conservé chez lui une représentation enluminée de l'assassin de Marat, avec une plainte au bas. (W381.877) (Ex le 18 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 18 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)

3 LIBÉRÉS :

BEVIERS (signe) ou BEVIERE Etienne, 46 ans, cultivateur à Tinguinière, district d'Avesne, sujet à la boisson, renvoyé à la surveillance de

MESSAGER Jean, 52 ans, charron, demeurant à Pierre Levée (Marne) (W381.877)
(acquit 18 prai) vdmv

358

- Maximilien Georges (Cond et Ex le 18 prai. Vu le PVE dans W538. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W538)
- 1219 — 11. **GERARD** Claude Jean baptiste, admin du dépt des Ardennes, âgé de 49 ans, né à Mouzon, domicilié à Sedan, même dépt, condamné à mort, le 19 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W381.880) (Ex le 19 prai. d'après Sanson) noté Charles-Joseph-Rémi (Cond et Ex le 18 prai. Vu le PVE dans W538. Pas de SCJ dans le dossier ni dans W538)
- 1220 — 12. **GROMAIRE** Jean Sulpice, admin du dépt des Ardennes, domicilié à Chery, même dépt, condamné à mort, le 19 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. — **GROSMAIRE** J. F. notaire âgé de 56 ans, né et domicilié à Chimay, dépt des Ardennes, ex admin dudit dépt, condamné à mort, le 18 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W381.880) **GROSMAIRE** (Ex le 19 prai. d'après Sanson) noté Jacques-Sosthène GROMMER (Cond et Ex le 19 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1221 — 13. **LARGET** (signe) Joseph Simon, employé à l'administration des domaines nationaux, âgé de 31 ans, né à Orgelay, dépt du Jura, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 19 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et assassin de Jarry, et l'un des plus grand prôneurs de la faction de la Gironde. (W381.880) (Ex le 19 prai. d'après Sanson) noté Jean Stanislas (Cond et Ex le 19 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1222 — 14. **LE CINQUE** (signe) **ou LECINQUE (PV)** — **LECINCQUE** Henry, âgé de 50 ans, commis aux ventes, né à Nancy, demeurant à Paris, dépt de la Seine, rue de Touraine, condamné à mort le 19 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et comme assassin de Jarry. (W381.880) (Ex le 19 prai. d'après Sanson) noté Raoul (Cond et Ex le 19 prai. Vu la SCJ et le PVE dans W528.)
- 1223 — 15. **LECOINTRE** (ne sait pas signer) Pierre, volontaire au 9ème régiment d'artillerie légère, âgé de 18 ans, né et domicilié à St Joint, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 19 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit qu'il avait été fait prisonnier lors de la trahison de Dumourier avec 160 mille hommes que la République avait perdus dans cette affaire, ajoutant que l'armée du Nord avait demandé le rétablissement de la religion; que l'on pourrait tuer et assassiner les membres des sociétés populaires à la tribune, et qu'il n'en serait rien du tout. (W381.878) (Ex le 19 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 19 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1224 — 16. **LE COQ** (signe) **ou LECOCQ** Louis, âgé de 30 ans, potier de terre, né à Balancourt, dépt de Seine et Oise, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort, le 19 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant désigné les députés de la montagne comme scélérats, et dit que Marat et Robespierre étaient de ce nombre, que l'on était heureux d'être délivré du premier, que c'était un coquin de moins; et en déchirant l'acte constitutionnel, en disant : " voilà qui est bon pour allumer le feu". (W381.878) (Ex le 19 prai. d'après Sanson) noté Lucien (Cond et Ex le 19 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1225 — 17. **LEGRAND** Jean, âgé de 45 ans, né à Gounelmont, dépt des Ardennes, admin dudit dépt, domicilié à Bouvesmont même dépt, condamné à mort comme contre-rév. de complicité avec Lafayette, le 19 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W381.880) (Ex le 19 prai. d'après Sanson) noté Jacques (Cond et Ex le 19 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1226 — 18. **LEMAIRE** Jean Jacques, âgé de 66 ans, né à Ste Menehould, cultivateur, admin du dépt des Ardennes, domicilié à Champigneul, même dépt, condamné à mort comme le 19 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., de complicité avec Lafayette. (W381.880) (Ex le 19 prai. d'après Sanson) noté Joseph-Jean (Cond et Ex le 19 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1227 — 19. **NAMUR** Pierre — cultivateur à Lucques, admin des Ardennes (W381.880) (Ex le 19 prai. d'après Sanson) noté Paul (Cond et Ex le 19 prai. Vu la SCJ collective et le PVE dans W528.)
- 1228 — 20. **RAYER** Antoine, cultivateur, âgé de 34 ans, né aux Granges, domicilié à Boissy, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort, le 19 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., complice de l'assassinat du nommé Jarry Officier de santé à Boissy-sur-Marne. (W381.880) (Ex le 19 prai. d'après Sanson) (Cond et Ex le 19 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)

- 1229 — 21. **THESUT** (signe) **ou THEZUT** (PV) Guillaume, âgé de 38 ans, ex-noble, né et domicilié à Aumont, dépt de Saône, et Loire, condamné à mort le 19 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant crié: vive le roi, et ayant dit à deux membres du comité de surveillance de Jouy qui étaient présents à ce propos, qu'il se f..... d'eux (W381.878) (Ex le 19 prai. d'après Sanson) noté Gustave (Cond et Ex le 19 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)

6 LIBÉRÉS :

- NEXŌN (signe) dit LE NOIR François, 47 ans, cultivateur, demeurant à Cusset (Charente) (W381.878) (acquitté 19 prai) *vdmy*
DURAND (signe) Jacques Noël René, 57 ans, cultivateur et propriétaire à Magny le ... (Orne) (W381.878) (acquitté 19 prai) *vdmy*
LIARD Louis, 37 ans, porteur d'eau, demeurant à Paris (W381.878) (acquitté 19 prai) *vdmy*
FLEURI (signe) ou FLEURY Marie Marguerite, 34 ans, cuisinière, demeurant rue des Moulins (W381.878) (acquitté 19 prai) *vdmy*
Le BLANC (signe) Pierre, 37 ans, compagnon meunier, demeurant à Nully, dept de Pairs (W381.878) (acquitté 19 prai) *vdmy*
BARBOT (signe) Louis, 31 ans, marchand forain, demeurant à Alberte (Somme) (W381.879) (lib 19 prai) *vdmy*

9 juin 94
21 prai. II

23/2/4

LA GUILLOTINE EST INSTALLÉE PORTE ST ANTOINE

Exécutés place ci-devant Saint-Antoine, à 18 h.

- 1230 — 1. **AUVRAY** (signe) Jean-Baptiste-François (9 juin 94 - 21 prai. II) — **AUVRAY** Jean Baptiste, âgé de 51 ans né à Paris, ci-devant secrétaire de Gilbert-de-Voisins, président au ci-devant parlement de Paris, commis chez un payeur de rentes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) noté AUBRAY (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1231 — 2. **BEAUFILS** (signe) Pierre-Louis (9 juin 94 - 21 prai. II) — **BEAUFILS** Pierre Louis, âgé de 54 ans, né à l'Yonne-la-Forêt, dépt de l'Eure, juge de paix, domicilié à la Ferté-les-Bois, canton de Puy-la-Montagne, dépt d'Eure et Loir, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir fait des adresses en faveur de la tyrannie, pour avoir incarcéré des patriotes, pour s'être apitoyé sur la mort du roi et pour avoir tenu des propos contre-rév.. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1232 — 3. **CORMAUX** (signe) — **CORMEAUX** François Georges, ex curé réfractaire, âgé de 47 ans, né et domicilié à Lamballe dépt des Côtes du Nord, condamné à mort comme conspirateur, le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) noté François-Gérard (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1233 — 4. **CROISY** (signe) **ou CROISSY** — **CROISY (PV)** Louis (Louis Pierre. PV), âgé de 35 ans, ex curé, né et domicilié au Havre-Libre, dépt de la Somme, condamné à mort comme conspirateur, le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W381.881) CROISY (Ex le 21 prai. d'après Sanson) noté Louis Philippe (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1234 — 5. **DEPONS** (signe) — **PONS (de) de VILLARD** — **DEPONS** Elisabeth, âgée de 63 ans, née à Pragoulin, ex noble, ex religieuse, domiciliée à Saint-Sylvestre, dépt du Puy-de-Dôme, condamnée à mort comme conspiratrice le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W381.881) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) sœur de Louis (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1235 — 6. **DEPONS** (signe) — **PONS (de)** — **DEPONE** Renée Marguerite, âgée de 59 ans, née à Pragoulin, ex noble et religieuse domiciliée à Saint-Sylvestre, dépt du Puy-de-Dôme, condamnée à mort comme conspiratrice, le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W381.881) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) notée Marie-Rosalie, sœur de Louis (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1236 — 7. **DEPONS** — **PONS (de)** — **DEPONS** René, fils, âgé de 34 ans, né à Hesse, paye de Liège, ex noble, officier de marine des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionales, domicilié à

- St Sylvestre, dépt du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme conspirateur le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W381.881) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) noté Robert, fils de Louis PONS (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1237 — 8. **DEPONS** (signe) — **PONS (de)** — **DEPONS** Louis, âgé de 69 ans, né à Pragoulin, commune de St Sylvestre, ex noble et chevalier de St Louis domicilié à St Sylvestre, dépt du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme conspirateur le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W381.881) (Ex le 21 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1238 — 9. **DESPINAY** (signe) — **LEPINAY** — **PHORTIEN** Nicolas Marie Antoine Mathieu Portien (dit Dépinay), ex noble et lieutenant colonel des grenadiers de Champagne, âgé de 58 ans, natif de Laigle, dépt de l'Orne, domicilié à St Sauveur dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté **POTIEN** (ou **PORTIEN**) **LEPINAY**
- 1239 — 10. **DUBREUIL** (signe) Gilbert, âgé de 49 ans, né à Muetz, dépt de la Creuze, valet de chambre de Gilbert de Voisin, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 13 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (21 prairial) (W382.884) (Ex le 13 prai. d'après Sanson. Faux. Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1240 — 11. **GARNIER** (signe) Armand Modeste, inspecteur des Bois nationaux de la Ferté-les-Bois, ci-devant garde marteau, âgé de 52 ans, né à Veronne, dépt de l'Eure, domicilié à la Ferté-les-Bois, dépt de l'Eure et Loire condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W382.884) (Cond et Ex le 21 prai. Vu la SCJ dans W528. Vu le PVE individuel dans le dossier.)
- 1241 — 12. **GONAU** **DEVAUX** (signe) ou **GIRIAUX DEVAUX** (sign ?) — **GORIAUX** — **GAURIAUX-DEVAUX** Pierre René Marc (ou Marie), régisseur de la Ferté-les-Bois, y demeurant, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. — **GORIAUX-DEVAUX (PV)** P. R. M., âgé de 62 ans, né au Melle-sur-Sarthe, dépt de l'Orne, ci-devant régisseur de la Ferté-les-Bois, y demeurant, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) noté Pierre Robert (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Gorieux Devaux
- 1242 — 13. **GUERBOIS** (signe) André, valet de chambre tapissier du président Gilbert et voisins, âgé de 43 ans, né à Hantiles, dépt la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) noté Antoine (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1243 — 14. **HERBAULT** (signe) Jean Antoine, cultivateur, secrétaire de la municipalité, âgé de 30 ans, né à Tonnerre, dépt de l'Orne, ex procureur au ci-devant bailliage de Châteauneuf, domicilié à Moulins dépt de l'Allier, condamné à mort, le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1244 — 15. **LE BOULLANGER** (signe) — **LEBOULLANGER** Jean Guillaume, garde général des bois nationaux, ci-devant, inspecteur des bâtiments, âgé de 38 ans, né à Blalouy, domicilié à la Ferté-des-Bois, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) Jean Georges (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1245 — 16. **LEPELLETIER (Labidoudrie / sign)** Louis Jean (... **Labidouderie. Ok**), avocat et admin du district, âgé de 45 ans, né et domicilié à Puy-la-Montagne, dépt d'Eure et Loire, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant versé des pleure à la mort de Capet, dit que c'était un assassinat et s'étant permis les propos les plus injurieux. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) Louis Joseph (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Lepeltier La Bidouderie
- 1246 — 17. **PELLETIER** (signe) Jacques, cafetier, âgé de 70 ans, natif de St Germain, dépt de Haute Saône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être entré en France en 1792 pour servir

- d'espion et être l'agent des puissances étrangères, et de correspondre avec les émigrés. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1247 — 18. **PERROY** (signe) Claude, âgé de 60 ans, natif de Marsigny-sur-Loire, ex maître des comptes de Dijon, domicilié à Cercy dépt de la Saône et Loire, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant, au mépris des lois, perçu la dîme en nature, et ayant dit lorsqu'on lui offrait des assignats, que ça lui était égal parce qu'il espérait s'en torcher le derrière, dans deux ou trois mois, etc. (W381.881) **PERROIS** (Ex le 21 prai. d'après Sanson) Charles **PERREY** (Cond et Ex le prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté **PEROY** ou **PERROY**
- 1248 — 19. **ROUGANE** (signe) Claude (dit **Pinsat** ou **Prinsat**) président du bureau de conciliation, âgé de 75 ans, né et domicilié à Cusset, dépt de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur, le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W381.881) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) noté Etienne (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1249 — 20. **STABENRATH** (signe) — **SLABEURACH** René Marie Maximilien Léopold, frère du suivant, député à l'assemblée législative (??), âgé de 35 ans, natif de Gournay, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à la Ferté-les-Bois, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort, le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, l'un des principaux agents de Capet et de son comité autrichien, et comme ayant provoqué la présentation d'une adresse au tyran roi contre la journée du 20 juin. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) noté Raoul Marie Léopold (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Slabeurach
- 1250 — 21. **STABENRATH** (signe) — **SLABEURACH** (PV) Marie Léopold, frère du précédent, secrétaire de Puy-la-Montagne, âgé de 30 ans, natif de Gournay, dépt de la Seine inférieure, domicilié à Puy-la-Montagne, dépt de l'Indre et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson) noté Mathieu Léopold (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Slabeurach
- 1251 — 22. **VALLÉE** Pierre Louis, admin du district du Puy-la-Montagne, âgé de 37 ans, né à St Vast, domicilié à Pontjoi, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. séante à Paris, comme ayant versé des pleurs à la mort de Capet, en disant que c'était un assassinat, et en tenant les propos les plus injurieux envers la convention nationale, et le jugement qu'elle avait rendu contre le tyran. (W382.884) (Ex le 21 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1252 — 23. **VEYTARD** (signe) — **WEYTARD** (PV) Amable Joseph (dit **Fontbouillant**), distributeur de tabac, âgé de 57 ans, né à Gannat, domicilié à Gusset, dépt de l'Allier, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal rév. séante à Paris. (W381.881) **WEYTARD** (Ex le 21 prai. d'après Sanson) noté Antoine-Joseph **VEYLARD** (Cond et Ex le 21 prai., à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)

2 LIBÉRÉS :

JOLY (signe) Charles Joseph, 35 ans, canonnier au 7^e régiment d'artillerie, demeurant à Calais (W381.882) (lib 21 prai) *vdmy*

DESGOUTIÈRES (ne sait pas signer) Valentine, 56 ans, marchand de fleurs et légumes, demeurant à Paris, rue de la Chauverrie (W381.883) (lib 21 prai) *vdmy*

1 AUTRE : détention jusqu'à l'âge de 20 ans

BOURKE (signe) François, 16 ans, matelot sur le Superbe, demeurant à Lorient (W382.886) (dét jusqu'à l'âge de 20 ans, 21 prai) *vdmy*

2 AUTRE : détention jusqu'à la paix

MARQUAIS (signe) Jean Thomas, 46 ans, demeurant à Paris, 904 rue de l'U (W382.885) (dét 21 prai) *vdmy*

MOULINIER (ne sait pas signer) Margueritte, 20 ans, demeurant chez son père, bouchera à Excideuil (Dordogne) (W382.887) (dét 21 prai) *vdmy*

**1 AUTRE : maison de santé aux frais de ses parents
(lib le 21 fru. II sur décision du TR)**

MILLET (signe) Nicolas, 16 ans, étudiant et pensionnaire au collège de la marche,
demeurant chez ses parents à Paris, a crié vive le roi (W382.888)
(mds 21 prai) *vdmy*

*Info : Nicolas MILLET, 16 ans, collégien à Paris, fut envoyé en maison de santé pour avoir
crié Vive le roi. Il fut libéré, guéri, le 7 septembre suivant (21 fructidor). (W382.888)*

10 juin 94
22 prai. II

13//3/0

COSNE (Nièvre)

Exécutés Porte Saint-Antoine, à 17 h.

ADOPTION DE LA LOI DU 22 PRAIRIAL AN II

- 1253 — 1. **BLOT** (signe) Charles, âgé de 33 ans, né à Montfort, conducteur de bœufs, domicilié à Cosne, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme conspirateur, et pour fournitures infidèles, le 22 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W382.889) (Ex le 22 prai. d'après Sanson) noté Constant (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1254 — 2. **CACADIER** (signe) Pierre François, âgé de 51 ans, né à Pot-de-Fer, dépt du Cher, marchand de tabac, et greffier du juge de paix, domicilié à Cosne, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme conspirateur le 22 prairial 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W382.890) (W538.d2) (Ex le 22 prai. d'après Sanson) noté Paul Frédéric (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1255 — 3. **CHAUMEROT — CHAUMOROT** (signe) Gilbert, âgé de 30 ans, né à Cosne, dépt de la Nièvre, maître de poste, condamné à mort le 22 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice des conspiration qui ont existé dans la commune de Cosne contre le Peuple, tendante à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation, à dissoudre les sociétés propulaires. — **CHOMOROT** Gilbert, maître de poste, domicilié à Cosne, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme conspirateur, le 22 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W382.890) (W538.d2) noté CHAUMORAT (Ex le 22 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté CHAUMORALE
- 1256 — 4. **COURTEULT — COURIEULT** (PV) (signe) Charles, marchand de vin, âgé de 27 ans, né et domicilié à Blanville, dépt du Calvados, condamné à mort comme conspirateur le 22 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W382.889) (Ex le 22 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1257 — 5. **DELAFAÏE...** (signe) **LA FAYE** Edme Etienne, âgé de 37 ans, homme de loi, accusateur public, près de tribunal du district de Cosne, né à la Charité, dépt de la Nièvre, domicilié à Cosne, même dépt condamné à mort le 22 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Cosne. (W382.890) (W538.d2) (Ex le 22 prai. d'après Sanson) noté Emile (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté LAFAYE
- 1258 — 6. **GALLERAND** (ne sait pas signer) Pierre Michel, conducteur de Bœufs, âgé de 27 ans, né et domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort le 22 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur et pour avoir commis des malversations dans les fournitures faites à la République. (W382.889) (Ex le 22 prai. d'après Sanson) noté Pierre MAURICE (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Galleraud
- 1259 — 7. **GOY** (signe) Philippe Etienne (Ph. Antoine. PV), ancien vice-président du district de Cosnes, chef de la légion de la garde nationale, âgé de 30 ans, né à Donzy, domicilié à Cosnes, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 22 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et complice de la conspiration qui a existé à Cosne. (W382.890) (W538.d2) (Ex le 22 prai. d'après Sanson) noté Pierre Etienne (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1260 — 8. **HARDY** (signe) Pierre Auguste Antoine, préposé aux subsistances militaire, âgé de 64 ans, né et domicilié à Dunkerque, dépt du Nord, condamné à mort, le 22 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant commis des malversations dans les fournitures.

- (W382.889) (Ex le 22 prai. d'après Sanson) noté Benjamin Antoine Alexis (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1261 — 9. **LECLERC** (signe) Pierre, âgé de 46 ans, ci-devant notaire, commissaire nationale près le tribunal du district de Cosne, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 22 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans la commune de Cosne. (W382.890) (W538.d2) (Ex le 22 prai. d'après Sanson) noté Prosper (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1262 — 10. **MAIGNAN** (signe) — **MEIGNAN** André Etienne, (dit **Champromain**), juge de paix, du canton de Cosne, âgé de 48 ans, né à Druget, dépt de l'Yonne, domicilié à Cosne dépt de la Nièvre, condamné à mort le 22 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Cosne. (W382.890) (W538.d2) noté MAGNAN (Ex le 22 prai. d'après Sanson) Auguste (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1263 — 11. **PERIOT** (signe) — **PERCOT** Charles, âgé de 40 ans, officier de santé, né et domicilié à Cosne, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 22 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et traitant les patriotes de scélérats de gredins à guillotiner, les accusant de ne faire des taxes rév.s sur les riches que pour s'en approprier le montant en disant qu'ils étaient des tyrans qui voulaient ruiner les riches. (W382.890) (W538.d2) noté PERCOT (Ex le 22 prai. d'après Sanson) noté Charles PERRIER (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté PERIALE ou PERIOT
- 1264 — 12. **PIJRENT** (signe **Purent**) Antoine, âgé de 50 ans, natif de Clermont-Ferrand, dépt du Puy-de-Dôme, président du district de Cosne, domicilié à Cosne dépt de la Nièvre condamné à mort, le 22 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur en traitant les patriotes de scélérats, gredins à guillotiner, les accusant de ne faire des taxes rév.s sur les riches, que pour s'en approprier le montant, et disant qu'il étaient des tyrans, qui voulaient ruiner les riches. (W382.890) (W538.d2) noté PERENT (Ex le 22 prai. d'après Sanson) noté PIRANT (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté PYRENT
- 1265 — 13. **ROCHET (ne sait signer)** Jean, âgé de 27 ans, toucheur de bœuf, natif d'Orléans, dépt du Loiret, domicilié à Cosne, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 22 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, en appliquant à son profit la ration destinée pour la subsistance des bestiaux qu'il était chargé de conduire. (W382.889) (Ex le 22 prai. d'après Sanson) noté Jacques (Cond et Ex le 22 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)

3 LIBÉRÉS :

GAUTHIER (signe) Claude, marinier à Cosne (W382.890) (acquitt 22 prai) *vdmy*
 ROUGER (signe) Germain Bazile, tanneur à Cosne (W382.890) (acquitt 22 prai) *vdmy*
 RAVOT (signe) Jacques, officier municipal à Cosne (W382.890) (acquitt 22 prai) *vdmy*

PAMIER (Ariège) (11/22)

11 juin 94 22//1/3 Lecture est faite de la loi du 22 prairial, la veille. W384.892
 23 prai. II Sur l'affaire de Pamiers, voir aussi F7 4436, PLAQ. 2
 Exécutés Porte Saint-Antoine, à 17 h.

- 1266 — 1. **CASTEL** (signe **Castel aîné**) Jean Noël, négociant, âgé de 37 ans, né à Pamiers, domicilié à Foix, dépt de l'Ariège, condamné à mort comme conspirateur le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W383.891) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté Norbert Nicolas (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1267 — 2. **CHAPUS** (signe) — **CHAPUT** Cosme Marie, (... Dubost), âgé de 24 ans, né et domicilié à Cusset, dépt de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur, le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W384.892) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) Charles Maurice (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) Noté Come Marie Chaput Dubost
- 1268 — 3. **CHAPUS** (signe) ou **CHAPUT** Claude Gilbert, (Chaput Dubost, dit Champcourt), âgé de 26 ans, fils, né et domicilié à Cusset, dépt de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur le 23 prairial an 2, par le trib. rév. de Paris. (W384.892) (Ex le 23 prai.

- d'après Sanson. Noté Charles Georges. Exact. Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1269 — 4. **CHAPUS** (signe) — **CHAPUT** Etienne Hubert Bonaventure ... Dubost), âgé de 54 ans, né à Cusset, commissaire du tyran roi, près le tribunal du district de Cusset, dépt de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W384.892) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté Edouard Antoine (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1270 — 5. **COURTIN** (signe) Denys, âgé de 58 ans, né à Ste-Jame, dépt du Cher, brigadier de gendarmerie, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W384.892) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1271 — 6. **DARMAING** François, (dit **Dangery**), âgé de 61 ans, né à Pamiers, avocat du ci-devant roi, en ladite Sénéchaussée, admin du dépt de l'Ariège, domicilié à Pamiers, même dépt condamné à mort comme conspirateur, le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W383.891) (Ex le 23 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1272 — 7. **DARMAING** (signe) Jean Pierre Jérôme, âgé de 48 ans, né à Pamiers, dépt de l'Ariège, domicilié à Foix même dépt, condamné à mort le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W383.891) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté Jean Baptiste (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1273 — 8. **GUERIN** Gabriel, (... **Lucas**, tailleur et fournisseur d'habits, âgé de 41 ans, né à Châteauroux, domicilié à Indreville, dépt de l'Indre, condamné à mort, le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme fournisseur infidèle. (W384.892) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté Grégoire LUCAS (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1274 — 9. **HEBERT** (signe) — **HERBERT** Bon Jacques René, entrepreneur des bois de chauffage de l'armée, âgé de 23 ans né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'infidélité dans la fourniture des bois de chauffage. (W384.892) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) Baptiste-J (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1275 — 10. **JAMÏN** (signe) **ou JANIN (sign aussi)** Nicolas, gagne-dernier, âgé de 72 ans, né à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W384.892) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté JEANNID (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté JEANIN
- 1276 — 11. **LAMENDIN** (signe) Lambert, marchand de chevaux, et fournisseur de bois pour l'armée, âgé de 38 ans, né à Confruit, dépt du Nord, domicilié à Maubeuge, même dépt, condamné à mort le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme fournisseur infidèle. (W384.892) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) Louis LAMEUDIN (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Lambert LAMANDIN
- 1277 — 12. **LARÛE cadet** (signe) **ou LARRUE ou LARUE** Jean Paul, âgé de 33 ans, le jeune, ex avoué, juge du tribunal du district de Tarascon, domicilié à Foix, même dépt, né à Pamiers, dépt de l'Ariège condamné à mort le 22 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Pamiers, à l'effet de se faire porter aux places par le peuple. (Je l'ai déplacé à cette date, ainsi que Zolac, pour compléter la liste des condamnés de Pamiers. Je n'en avait que 9.) — **LARNE** Jean Paul, avoué au tribunal du district de Tarascon, domicilié à Foix, dépt de l'Ariège, condamné à mort le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W383.891) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté Jacques (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté La Rue
- 1278 — 13. **LARRUE l'ainé** (signe) **ou LARUE** Joseph, âgé de 42 ans, ex avoué au tribunal du district de Tarascon, domicilié à Foix, même dépt, né à Pamiers dépt de l'Ariège condamné à mort le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Pamiers, à l'effet de se faire porter aux places par le peuple. — **LARNE** Joseph, ci-devant lieutenant particulier, domicilié à Foix, dépt de l'Ariège, condamné à mort le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W383.891) (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté La Rue
- 1279 — 14. **MONSIRBENT** (sign **Monsirbent l'ainé**) — **MONTsirBANT** — **MONTsirBENT**

- (PV) Jean, greffier du tribunal criminel du dépt de l'Ariège, âgé de 49 ans, né et domicilié à Pamiers, dépt de l'Ariège, condamné à mort, le 23 prairial, an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Pamiers. (W383.891) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté Jacques MONTSIRBAULT (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1280 — 15. **MONSIRBENT** (signe) — **MONTSIRBANT** — **MONTSIRBENT (PV)** Jean Pierre, apothicaire, âgé de 38 ans, né et domicilié à Pamiers, dépt de l'Ariège, condamné à mort, le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Pamiers. (W383.891) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté Joseph Pierre MONTSIRBAULT (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1281 — 16. **PALMADE FRAXINE** (signe) Jean Pierre (dit Fraxime), âgé de 63 ans, étaleur, ci-devant lieutenant particulier de la sénéchaussée de Pamiers, né et domicilié à Pamiers, dépt de l'Ariège, condamné à mort le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des trames liberticides, dont le foyer était dans la commune de Pamiers. (W383.891) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté Julien PALMA de FRAXINE (Cond et Ex le 23 prai. Vu la SCJ dans W528. Noté Palmade. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W528.)
- 1282 — 17. **PERRIN** (signe) — **PERREIN** Pierre Jacques, âgé de 48 ans, prétendant s'appeler Elzéard Perrin (PVE), juge du district d'Aix, né et domicilié, à Aix dépt des Bouches du Rhône, condamné à mort le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et l'un des principaux chefs de la faction contre-rév. des Chiffonistes. (W383.891) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté Jean-Jacques (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1283 — 18. **RIGAL (sign Rogal Moignier)** Louis (dit **Moignier (sign)**, laboureur, âgé de 33 ans, natif de Pamiers, domicilié à Jean-de-Pargat, dépt de l'Ariège, condamné à mort comme le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des trames liberticides dont le foyer était dans la commune de Pamiers. (W383.891) (Ex le 23 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1284 — 19. **RIGAL** (signe) Jean Joseph, cultivateur, âgé de 36 ans, né et domicilié à Pamiers, dépt de l'Ariège, condamné à mort le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des trames liberticides, dont le foyer était dans la commune de Pamiers. (W383.891) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) noté Jean Pierre (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1285 — 20. **ROBERT** (signe) Pierre, charron, âgé de 37 ans, natif de St Georges-sur-Cher, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 22 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant persisté à remettre en usage pour le service de la République, des roues défectueuses, refusées par l'administration, en les substituant aux chariots d'un autre fournisseur dont il enleva celles qui avaient été reconnues bonnes et acceptées. — **CHARON** Pierre Joseph, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — (W384.892) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1286 — 21. **TROUILLOIN** Saint Clair, préposé aux bois de chauffage, domicilié à Alençon, dépt de l'Orne, condamné à mort, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant apporté la plus grande négligence dans les fournitures de bois pour la troupe qu'il a exposé à en manquer. (W384.892) (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté St CLAIRE ROUILLOIN (signe)
- 1287 — 22. **TEYRAS** (signe) Jeanne Daniel, femme d'Edouard Antoine **Chapus Dubost** (signe **Chapus du bost**), âgée de 52 ans, née, et domiciliée à Cusset, dépt de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur le 23 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W384.892) (Ex le 23 prai. d'après Sanson) Delphine (Cond et Ex le 23 prai., à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Teyras fe Chaput Dubost

Info : Le jugement de Darmaing et 10 autres (W383.891) se trouve également dans le carton F7 4436 (plaq. 2).

1 LIBÉRÉ :

FEGEY (signe) Edme Joseph, 54 ans, Paris (W384.892) (acquitté 23 prai) *vdmy*

3 AUTRES : acquit + deux ans de détention

LEPINAY (signe) Jean-Louis, 38 ans, gardien de scellés, Paris (W384.892) (2.p 23 prai) *vdmy*

CARIAC (interro) ou CORIAC (OrAc) Etienne, 53 ans, gardien de scellés, Paris (W384.892) (2.p 23 prai) *vdmy*

PIRLOT Laurent François, 46 ans, gardien de scellés, Paris (W384.892) (2.P 23 prai) *vdmy*

12 juin 94

17//7/1

Exécutés Porte Saint-Antoine, à 17 h.

24 prai. II

1288 — 1.

BARDY (signe) Benoît (12 juin 94 - 24 prai. II) — **BARDY** Benoit, âgé de 41 ans, natif de Mont-Marly, en la ci-devant Auvergne, marchand d'almanachs, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspiration, le 24 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir cherché à anéantir la République, en provoquant au rétablissement de la royauté. (W384.894) (Ex le 24 prai. d'après Sanson) noté Baptiste (Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Noël et 8 autres » et le PVE dans W528.)

1289 — 2.

BARON (signe) Charles, vigneron, âgé de 30 ans, natif de Dagnery, canton de Châlons, y demeurant, dépt de la Marne, condamné à mort comme conspirateur, le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W384.893) (Ex le 24 prai. d'après Sanson) noté Denis BERON (acquitté d'après Wallon) (Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Turpaux et 8 autres » et le PVE dans W528.) noté BARRON et BARON

1290 — 3.

BEAUDONNET (signe) — **BAUDONNET** Jean-Pierre (12 juin 94 - 24 prai. II) — **BAUDONNET** Jean Pierre, âgé de 28 ans, ex-curé de Beufon, né et domicilié à Rheims, dépt de la Marne, condamné à mort, le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être ennemi du peuple, en entretenant des intelligences avec les Anglois à Toulon, en conservant des cocardes blanches, en chantant des chansons contre-rév., et en manifestant des sentiments fanatiques. (W384.893) (Ex le 24 prai. d'après Sanson) noté Jean-Paul (Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Turpaux et 8 autres » et le PVE dans W528.) noté Baudonnet

1291 — 4.

BOUILLARD (signe **Bouillard**) F.D., âgé de 57 ans, né à Orchilly, près Châtillon-sur-Marne, libraire et relieur à Epernay, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être ennemi du Peuple en manifestant des sentiments fanatiques, en outrageant les patriotes et en avilissant la représentation nationale. — **BROUILLARD** François Denys, libraire et relieur, domicilié à Origny, canton d'Epernay, dépt de la Marne, condamné à mort comme conspirateur, le 24 prairial an 2, par le tribunal criminel du dépt de la Seine. (W384.893) (Ex le 24 prai. d'après Sanson) noté François DOUILLARD (Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Turpaux et 8 autres » et le PVE dans W528.)

1292 — 5.

CHABAULT (signe) Pierre, âgé de 26 ans, né et domicilié à Rambouillet, dépt de Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W384.894) (Ex le 24 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Noël et 8 autres » et le PVE dans W528.) noté CHABAUT

1293 — 6.

COUSIN (signe) Etienne Hippolite, âgé de 30 ans, né à Bonneval, gendarme, ex garde du ci-devant roi, domicilié à Dourdan, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W384.894) (Ex le 24 prai. d'après Sanson) noté Etienne Henri (Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Noël et 8 autres » et le PVE dans W528.)

1294 — 7.

CURTET — **CURTEL** (PV) (ne sait pas signer) Jean Baptiste, âgé de 40 ans, natif de Clery, dépt du Mont Blanc, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W384.894) (Ex le 24 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Noël et 8 autres » et le PVE dans W528.)

1295 — 8.

GEOFFROY (signe) Jean Baptiste, âgé de 29 ans, natif de Lezay, ci-devant percepteur des impositions, commandant de la garde nationale, au petit Verselle, dépt de la Vienne, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et pour avoir escroqué les deniers de la République. — **GEOFFROY** Jean Baptiste, cultivateur, domicilié à Petit-le-Visay, dépt de la Vienne, condamné à mort, le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W384.893) (Ex le 24 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Turpaux et 8 autres » et le PVE dans W528.) noté GEOFFROY

- 1296 — 9. **HUSSON** (signe) Pierre Alexandre Augustin, âgé de 20 ans, matelot, né à Arras domicilié à Passy, dépt de la Seine, condamné à mort, le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W384.894) (Ex le 24 prai. d'après Sanson) noté Pierre Auguste Alfred (Cond et Ex le 24 prai., à 17 h. Vu la SCJ collective « Noël et 8 autres » et le PVE dans W528.)
- 1297 — 10. **IGNIARD** (signe) — **IGNARD** Jacques, grenadier au bataillon de la Côte-d'Or, âgé de 38 ans, né à Pierrefitte, domicilié à Langres, dépt de la haute Marne, condamné à mort, le 24 prairial an 2, par le tribunal rév., séant à Paris, comme conspirateur. (W384.893) (Ex le 24 prai. d'après Sanson) noté Joseph (Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Turpaux et 8 autres » et le PVE dans W528.)
- 1298 — 11. **(DE) LAMARRE** (signe) Hildevert, âgé de 34 ans, natif de Vienne, dans la ci-devant Beauvoisis, ex garde de chasse à Romainville près de Paris, domicilié à Bailly, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. séante à Paris, comme conspiration. (W384.894) (Ex le 24 prairial d'après Sanson) noté Hidelbert (Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Noël et 8 autres » et le PVE dans W528.)
- 1299 — 12. **LANGLOIS** (signe) Marie Jeanne, domestique, âgée de 22 ans, native de Faverolles, domicilié à St Nom-de-Levy, dépt de la Seine et Oise, condamnée à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme fanatique et pour avoir dit que le jour de la Pentecôte, il y aurait de très grands événements. (W384.894) (Ex le 24 prai. d'après Sanson) noté Mathieu-Joseph (Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Noël et 8 autres » et le PVE dans W528.)
- 1300 — 13. **MARNOT (ne sait sign) ou MARINAULT ou MARLOT (témoignages)** Jean Baptiste, menuisier et canonnier, âgé de 51 ans, né domicilié à Châtillon-sur-Seine, dépt de la Côte-d'Or, demeurant à Paris depuis 16 ans, avant à Troye, en Champagne, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur contre la liberté du peuple, en disant que la Convention étaient tous des coquins, incapables de gérer dans leurs fonctions, est qu'il chait sur eux. (W384.894) (Ex le 24 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 24 prai., à 17 h. Vu la SCJ collective « Noël et 8 autres » et le PVE dans W528.) noté Marinot
- 1301 — 14. **MOREAUX** (signe) — **MOREAU** Antoine, soldat vétéran au 87ème régiment, âgé de 63 ans, né à Liège, domicilié à Etain, dépt du Nord, condamné à mort, le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur en tenant des propos tendants à l'Avilissement de la représentation nationale. (W384.893) (Ex le 24 prai. d'après Sanson) noté André (Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Turpaux et 8 autres » et le PVE dans W528.)
- 1302 — 15. **NOËL** (signe) — **NOEL** Charles, chirurgien, âgé de 61 ans, né et domicilié à Roye, dépt de la Somme, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple en tenant à Lagny, des propos tendants au rétablissement de la royauté. (W384.894) (Ex le 24 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Noël et 8 autres » et le PVE dans W528.) noté Charles Noël NOËL
- 1303 — 16. **RICHARD** (signe) Julien Honoré, âgé de 58 ans, bourrelier, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et ayant consigné dans un écrit, les mots suivant " nous ne reconnaissons en détestant les lois, que l'amour des vertus, et l'empire d'un roi, et non pas de huit cents ". (W384.893) (Ex le 24 prai. d'après Sanson) noté Jules-Henri (Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Turpaux et 8 autres » et le PVE dans W528.)
- 1304 — 17. **TURPAUX** — **TURPEAUX** Louis, sous-chef de l'administration de la marine, âgé de 40 ans, natif de Rochefort, dépt de la Charente inférieure, domicilié à Port-la-Montagne, dépt du Var, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les Anglais, et d'avoir participé à la trahison de Toulon. (W384.893) (Ex le 24 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 24 prai. Vu la SCJ collective « Turpaux et 8 autres » et le PVE dans W528.)

7 LIBÉRÉS :

GEORGEOT (signe) Jean-Baptiste, 34 ans, vigneron à Culmont, Haute-Marne (W384.893) (acquitt 24 prai) *vdmy*
 BELLIARD Etienne, 44 ans, volontaire du 2^e bataillon de la section des Gravilliers (W384.893) (acquitt 24 prai) *vdmy*

THEVENOT François, 53 ans, marchand d'arbres à Vitry sur Seine (W384.893)
(acquitté 24 prai) *vdmy*
CHANTELOUP (signe) Pierre, 26 ans, volontaire au 4^e bataillon du Pas de Calais,
demeurant Chatillon sur Marne (Marne) (W384.893) (acquitté 24 prai) *vdmy*
PHILIPPE (signe) Louis, 45 ans, aubergiste à Eprenay (Marne) (W384.893)
(acquitté 24 prai) *vdmy*
CHATELBRAND Jean Gamaviel, 28 ans, cordonnier à Paris (W384.893)
(acquitté 24 prai) *vdmy*
PELARD (ne sait pas signer) Jacques, 47 ans, scieur de pierre à Paris (W384.894)
(acquitté 24 prai) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + détention comme suspect

BRAUDAU (signe) ou BRODEAU Jean Louis, 44 ans, menuisier et sculpteur au 22^e
régiment de Meaux, sujet à la boisson (W384.894) (dét 24 prai) *vdmy*

13 juin 94 25 prai. II	23/6/0	FOURNISSEURS (9/23) Exécutés barrière de Vincennes, à 18 h.

- 1305 — 1. **BANCE** Jean-Philippe (13 juin 94 - 25 prai. II) — **BANCE** Philippe, père, âgé de 44 ans?, né à Paris, imprimeur à Lyon, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Pierre (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1306 — 2. **BANCE** Louis Georges Auguste, fils du précédent — imprimeur à Lyon — **BANCE** fils François (13 juin 94 - 25 prai. II) (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté François Bance
- 1307 — 3. **BOGARS** (signe) **ou** **BAUGARD** — **BOGARD** Pierre Joseph, âgé de 53 ans, né à Sarre-Libre, marchand admin du dépt de la Moselle, maire de Sarre-Libre, dépt de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) **BEAUGARD** (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Bogard et Bagars
- 1308 — 4. **BIZET** Pierre, garçon jardinier, âgé de 30 ans, né et domicilié à Dreux, dépt d'Eure et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Prosper (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Bizel
- 1309 — 5. **BOREZ** Jean Baptiste, domestique, âgé de 30 ans, né à Luques, dépt de l'Aveyron, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.895) (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1310 — 6. **BOREZ** Maurice, domestique, âgé de 27 ans, né à Luques, dépt de l'Aveyron, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Mathieu **BOREC** (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté **BAREY**
- 1311 — 7. **DROINET** (signe) Jean François, âgé de 40 ans, né à Rheims, dépt de la Marne, drapier, teinturier, ceinturier et fourreur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.896) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Joseph-F. **DROUANET** (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1312 — 8. **DU CASTELIER** (signe) **ou** **DUCASTELLIER** Adrien Louis, âgé de 49 ans, né à Lizieux, dépt du Calvados, ex curé de Fourqueux y demeurant, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Alfred Louis (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1313 — 9. **FERET** (signe) **ou** **FERRET** Pierre Antoine, cocher, âgé de 45 ans, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Nussy-du-Bon-Air, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W385.896) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Pierre Auguste **FESSET** (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté **FERRET**
- 1314 — 10. **GORRY** — **CORRY-DE-CHAUX-D'ESCUR** Louis Philippe, ex noble, capitaine, âgé de

- 43 ans, né à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Moulins, dépt de l'Allier, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. — **DESCHAUX** Louis Philippe Gorry (dit Desseures), ex noble et officier, domicilié à Moulins, dépt l'Allier, condamné à mort comme conspirateur le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté GORCY (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté GORY de CHAUX des CURES
- 1315 — 11. **GUESNIER — GUENIER** Jean Baptiste, compagnon tailleur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. — **GUESNIER** Jean Baptiste Henri, tailleur, âgé de 31 ans, né à Thuybert, dépt de l'Eure, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W385.896) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Joseph Benjamin (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté GUERNIER
- 1316 — 12. **HARMASSON** Julie, blanchisseuse, née à Hambourg, âgée de 24 ans, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W385.896) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) notée Jeanne HERMASSON (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) notée HANNASSON
- 1317 — 13. **LORCET** Jean Baptiste, ex bernardin, maire, cultivateur et fournisseur de fourrages pour l'armée, âgé de 33 ans, né à Beauzée, dépt de la Meuse, domicilié à Sermaize, dépt de la Marne, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.896) (Ex le 25 prai. d'après Sanson. Exact. Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1318 — 14. **MAGNANT** Pierre Louis, gendarme près les tribunaux, né à Croisi-le-Châtel, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Paul Léon (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté Magnan
- 1319 — 15. **MORIN** (signe) **ou MARIN** André François, instituteur et Marchand, âgé de 63 ans, né à Puiseaux, dépt de la Seine, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) Albert François MARTIN (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1320 — 16. **MOLLARD** Joseph, âgé de 50 ans, boucher, né à St Rambin, dépt de l'Aisne, domicilié à Lagneux, même dépt, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Jacques MOLARD (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1321 — 17. **MOREAU** (signe) Jean, étapier, âgé de 61 ans, né à Dijon, domicilié à Auxonne, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir dénaturé les vins qu'il était chargé de distribuer aux défenseurs de la partie, en y introduisant une grande quantité d'eau. (W385.896) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Jacques (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528. Son PVE individuel porte cependant en entête « affaire Ruinet fils ».)
- 1322 — 18. **PERENAY** Ferdinand Joseph (se disant Bondoux. Boudoux. PV), ébéniste, âgé de 48 ans, natif de Châteauroux, dépt de l'Indre, domicilié à Lyon, dépt du Rhône, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant figuré dans les rébellion de Lyon où il commandait les chasseurs à cheval du nommé Prisois. (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Frédéric PERNET BOUDOUGE (Cond et Ex le 25 prai. Vu le PVE dans le dossier. Noté Ferdinand. Il existe un autre PVE, identique, dans W528. Il existe également deux SCJ, datées du 25 prairial, dans W528 : une au nom de « Ferdinand », une autre au nom de « Perenay se disant Boudoux ».)
- 1323 — 19. **RUINET** Joseph René, marchand de bois, fournisseur des armées, âgé de 24 ans, né et domicilié à Sermaize, dépt de la Marne, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.896) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Jean-Baptiste (Il existe, dans W528, un PVE portant en entête « affaire Ruinet fils », Cond et Ex le 25 prai., mais ce PVE est celui de Jean Moreau, de sorte qu'il n'y a pas réellement de PVE pour Ruinet.) (Pas de SCJ dans le dossier.)
- 1324 — 20. **SAUVAGE** Claude, juge de paix et fournisseur des fourrages des armées, âgé de 59 ans, né

- et domicilié à Sermaise, dépt de la Marne, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W385.896) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Charles (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1325 — 21. **SIBILOT** Jean, officier municipal de Bellville, natif de Clermont dépt de la Meuse, domicilié à Belleville, dépt de la Seine, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant empêché l'approvisionnement de Paris, en arrêtant ses subsistances. (W385.895) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Jérémie SÉBILOT (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)
- 1326 — 22. **THOUARS — THOARD** Nicolas Léon(ard), peintre, âgé de 41 ans, natif de Paris, dépt de la Seine, domicilié à Belleville, même dépt, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant empêché l'approvisionnement de Paris, en arrêtant ses subsistances. (W385.895) (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.) noté THOUARD
- 1327 — 23. **TRUDE** (signe) Jacques Louis, âgé de 50 ans, ancien miroitier, natif de Paris, dépt de la Seine, domicilié à Vaux, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en fournissant aux armées, de la République des souliers de mauvaise qualité; et en disant que la République était le plus mauvais gouvernement. (W385.896) (Ex le 25 prai. d'après Sanson) noté Julien Luc (Cond et Ex le 25 prai. Vu SCJ et PVE dans W528.)

Info : Il existe, pour ce jour, une signification au concierge du jugement qui condamne à mort un certain *Ferdinand*, et un procès-verbal d'exécution pour un *Ferdinand* (W528). Mais il semblerait que, par ce nom, soit en fait désigné *Ferdinand Perenay*, condamné et exécuté ce jour, pour lequel il existe aussi un procès-verbal d'exécution dans le dossier W385.895. Il s'agit sans doute d'un doublon et je n'ai pas compté ce *Ferdinand*. La même erreur est reproduite le 17 juillet (29 messidor an II), à propos de *Ferdinand Morel* qui, lui aussi, n'est mentionné sur le procès-verbal d'exécution que par son prénom *Ferdinand*. (W421.956)

6 LIBÉRÉS :

ROCHON Julie, femme CHÉRON, 30 ans, Paris (W385.895) (Acquit 25 prai II) *vdmy*
 DERLANGE (signe) ou DORLANGE Jean Nicolas, 51 ans, colporteur, sans domicile (W385.895) (Acquit 25 prai II) *vdmy*
 RESILLE ou RÉVELLE (PV) Benoite, femme JANISSON (signe), 56 ans, fileuse, Paris (W385.895) (Acquit 25 prai II) *vdmy*
 BRUNET Barthélémy, 57 ans, juge de paix à Sennaise, Marne (Acquit 25 prai II) (W385.896) *vdmy*
 LEGER Marie, femme LAMOUREUX, 53 ans, Vhantenai la Montagne (dist. de Bourg-Egalité, départ. Paris) (Acquit 25 prai II) (W385.896) *vdmy*
 BATAILLE Jean, 54 ans, journalier, Paris (Acquit 25 prai II) (W385.896) *vdmy*

PARLEMENTAIRES de TOULOUSE (27/38)

14 juin 94
 26 prai. II

38/5/0

Exécutés place du Trône (W386.897)
 (premiers à être enterrés à Picpus)
 38 d'après Buchez et Roux. 38 aussi pour Guittard, dont 26 ex-présidents et conseillers du ci-devant parlement de Toulouse.

- 1328 — 1. **AGUIN** Jean-Joseph d' — Noble. Président aux enquête du Parlement de Toulouse. 63 ans — **DAGUIN ou AGUIN** Jean Joseph, ex conseiller au parlement de Toulouse, domicilié à Seisses, dépt de Haute Garonne, condamné à mort comme contre-rév., le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) D'AGUIN
- 1329 — 2. **AUBEREAU** (signe) ou **AUBREAU** (Elie) Garde des Archives. Receveur de l'Apanage des Domaines Nationaux à Orléans 67 ans (W386.898) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1330 — 3. **BACQUELOT** (signe) François, âgé de 47 ans, fermier cultivateur à Etang, canton d'Autun, condamné à mort le 26 prairial par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple en tenant des propos contre-rév.. (W386.898) noté

- Bacquelot (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1331 — 4. **BEAUDEVIN** (signe) François, âgé de 34 ans, né à Luxembourg, imprimeur en lettre, domicilié à Paris, condamné à mort par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur en tenant des propos contre-rév. — Beaudevin François, Imprimeur rue Macon à Paris, 34 ans [condamné - salle de l'Egalité - et ex. le 26 Prairial (14 Juin)]. (W386.898) (Ex le 14 pluv. & 26 prai. d'après Sanson) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté BAUDEVIN
- 1332 — 5. **BILLIQU** (signe) Claude Antoine, 60 ans, Chanoine de Sully (Loiret) 61 ans (W386.898) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté Billon
- 1333 — 6. **BLANC ou BLAIN** Clément Marie, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, dépt de Haute-Garonne, condamné à mort comme contre-rév. le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **LEBLANC** Clément Marie, âgé de 73 ans, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, né et domicilié audit lieu, condamné à mort, le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et pour avoir protesté, le 25 et 27 septembre 1790, contre les mois émanées de la représentation nationale. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) Noté LE BLANC
- 1334 — 7. **BONHOMME** Pierre Jean Baptiste, (dit **Dupin**), âgé de 57 ans, ex noble, conseiller au parlement de Toulouse, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort comme contre-rév., le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1335 — 8. **BUISSON** Samuel Jacques Eugène Louis Jean François, (dit **Daussone**), âgé de 30 ans, ex marquis, et conseiller aux requêtes du ci-devant parlement de Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, condamné à mort comme contre-rév. le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté BUISSON D'AUSONNE
- 1336 — 9. **CASSAIGNE (de GLATENS ?)** Joseph Henri, âgé de 68 ans, né et domicilié à Toulouse, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, dépt de Haute Garonne , condamné à mort comme contre-rév., le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Cassand de Glatens (Jean-Joseph-Henry de) Noble. Conseiller de Tournelle du Parlement de Toulouse, y demeurant 68 ans (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1337 — 10. **CAZES** Jean Paule, âgé de 42 ans, ex conseiller aux requêtes du parlement de Toulouse, né et domicilié à Toulouse, dépt du Haute Garonne, condamné à mort comme contre-rév. le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1338 — 11. **COMBETTE** Jean Joseph Lazare (dit Caumont) âgé de 49 ans, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, né et domicilié à Gaillac, dépt du Tarn, condamné à mort comme contre-rév., le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté CAUMONT
- 1339 — 12. **DELIOT** Henri Benoît Bruno, âgé de 35 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, condamné à mort comme contre-rév., le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté Henry Benoit BRUNEAU DELIOT
- 1347 — 13. **DHOURS ou HOURS** (Claude d') Marchand rue des Bourdonnais à Paris 30 ans (lacune, Cf. Lecas) mis en arrestation dans la maison d'arrêt de St Lazare ; s'est permis dans le courant de floréal dernier de tenir dans cette prison les propos les plus contre-rév.s et notamment en disant que Robespierre était un foutre gueux, un foutre coquin, que celui qui avait manqué de l'assassiner était bien bête, que si c'était lui, qu'il ne l'aurait pas manqué. On lui a encore entendu tenir d'autres propos contre la Convention et les autorités constituées, et a dit aussi que le roy n'était pas mort, qu'il avait des rejetons qui le vengeraient. On l'a vu pareillement tracer sur du papier des fleurs de lys qu'il montrait à tous ceux qui venaient dans sa chambre. (W386.898) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté D'HOURE
- 1340 — 14. **DORTET de RIBONET — DORTET** Berd. Marie (Marie Bernard. SCJ), (dit **Bonne Bitonnet**), âgé de 45 ans, né à St Suplice, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse y demeurant, dépt de Haute-Garonne, condamné à mort comme contre-rév., le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Dortet de Ribonet (Bernard-Marie) Noble. Conseiller aux Requêtes du Parlement de Toulouse, y demeurant 43 ans (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté DORLET

- 1341 — 15. **DUBOURG de RICHEMONTEIX — DUBOURG** Mathias Marie. Armand. Pierre, âgé de 49 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, condamné à mort comme contre-rév., le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Du Bourg de Rochemonteix (Armand-Marie-Mathias-Pierre) Noble. Conseiller aux Enquêtes du Parlement de Toulouse, y demeurant 48 ans (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1342 — 16. **FOURMESTRAUX de BRIFFEILLE ou BRISSEUIL — FOURMESTREAU** Ignace Joseph, (dit Brisseuille), ex conseiller au parlement de Paris, âgé de 52 ans, né à Lille, dépt du Nord, domicilié à Sceaux-l'Unité, dépt de la Seine, condamné à mort le 26 prai. an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. — Fourmestraux de Briffeuille (Ignace-Joseph) Noble. Conseiller de Grand Chambre au Parlement de Paris. Demt à Sceaux 52 ans. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté Fourmestreaux
- 1343 — 17. **FRÉTEAU de SAINT-JUST** Emmanuel Marie Michel Philippe, âgé de 49 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, ex constituant, juge du tribunal du deuxième arrondissement, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. — Freteau de Saint-Just (Emmanuel-Marie-Michel-Philippe de) Noble. Conseiller de Grand'Chambre du Parlement de Paris. Député à l'Assemblée Constituante. Juge au tribunal du 2ème arrondissement de Paris. Demeurant rue Gaillon à Paris 49 ans. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1344 — 18. **GAILLARD de FROUZINS** Jean Louis René, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 52 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév. en protestant les 25 & 27 septembre 1790 contre les mois émanées de la représentation nationale. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1345 — 19. **GODEPAIN — GODEPIN** Marie, fille âgée de 36 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ayant cherché à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation, en calomniant la convention nationale. (W386.898) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) notée Magdeleine GAUDEPIN
- 1346 — 20. **GUERIN LORILLARD** (signe) Thomas Louis (dit **Lorillard**), perruquier, âgé de 36 ans, né à la Charité-sur-Loire, dépt de la Nièvre, domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort, le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant applaudi au fédéralisme. (W386.898) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté Thomas Guerin
- 1348 — 21. **LA BROUE** Joseph Germain Paul, ex conseiller aux requêtes du parlement de Toulouse, âgé de 41 ans, né à Moissac, dépt du Lot, domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort, le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. et pour avoir protesté, le 25 et 27 septembre 1790, contre les lois émanées de la Représentation nationale. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1349 — 22. **LACAZE** Raymond, (dit **Nonot**), ex conseiller aux requêtes du parlement de Toulouse, âgé de 48 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort, le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en protestant les 25 et 27 7bre 1790 contre les lois émanées de la représentation nationale. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté Raimond Nonal HACAND / Nonat LACARD
- 1350 — 23. **LARROQUAN ou LARRAGUAN** Jean François, âgé de 49 ans, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, né à l'Isle-Jourdain, dépt du Gers, domicilié à Toulouse, dépt de Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en protestant les 25 et 27 septembre 1790, contre les lois émanées de la Représentation nationale. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1351 — 24. **LEREBOURS** Jean Baptiste Auguste, ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, âgé de 47 ans, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et pour avoir approuvé des écrits ou protestations faits au nom du parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

- 1352 — 25. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté **HEREBOURS MARQUIER de FAJAC** François Joseph, ex président au parlement de Toulouse, âgé de 63 ans, né et domicilié à Toulouse dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., en protestant les 25 et 27 7br 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1353 — 26. **MARTIN d'AYGUESVIVES — AIGUEVILLERS** Jean-Jacques-Marie-Joseph-Martin, âgé de 56 ans, ex-président aux enquêtes du parlement de Toulouse, né et domicilié idem, dépt de Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir cherché à anéantir la liberté publique, en provoquant et en signant des écrits contre-rév., faits au nom du parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté **MARTIN AIGUEVILLE**
- 1354 — 27. **MIEGEVILLE** Antoine, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 57 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort comme le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. en protestant les 25 et 27 septembre 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté **MIEGUEVILLE**
- 1355 — 28. **MOLINERY** François (dit **Murols**), âgé de 46 ans, conseiller au parlement de Toulouse, né et domicilié à Mur-de-Barès, dépt de l'Aveyron, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en cherchant à anéantir la Liberté publique, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faites au nom de ce parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. — Molinery (François-Théodore de) Baron de Murols. Conseiller aux Enquêtes du Parlement de Toulouse. Demeurant Mur de Barrèz (Aveyron) 46 ans (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté **Molinery Murols**
- 1356 — 29. **MONTÉGUT — MONTAIGUT** Raimond André Philibert, ex noble, conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 26 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en protestant, les 25 et 27 septembre 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1357 — 30. **POULHARIEZ** Isidore, ex conseiller au parlement de Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faites au nom du parlement de Toulouse en 1790. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté **POUTHARLIER**
- 1358 — 31. **POULHARIEZ de la RÉOLE** Louis Isidore, fils, ex conseiller au parlement de Toulouse, âgé de 31 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal criminel de Paris, comme contre-rév., en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faites au nom de ce parlement de Toulouse, en 1790. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté **POUTHARLIER** fils
- 1359 — 32. **PREVOST** (signe) Joseph, Boulanger et Tailleur à Saint Quentin (Lacune. Cf. Lecas) (W386.898) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1360 — 33. **RÉVERSAT de CELÈS de MARSAC — REVERSAC** Pierre Marie Emmanuel, (dit Céleste), ex conseiller au parlement de Toulouse, âgé de 52 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en provoquant, signant et approuvant des écrits et protestation faits au nom du parlement de Toulouse, au mois de 7bre 1790. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté **REVEREAU CELESTE**
- 1361 — 34. **ROCHFORT** François, âgé de 47 ans, ex conseiller au parlement de Toulouse, domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faites au nom dudit parlement de Toulouse en 1790. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1362 — 35. **SAPTE DU PUGET ou SAJOT** Henri Bernard Catherine, âgé de 50 ans, président au ci-devant parlement de Toulouse, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne,

- condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse en 1790. — **FAJOT** Henri Bernard Catherine, ex président au parlement de Toulouse, âgé de 50 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de Haute-Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur en provoquant, signant ou approuvant des arrêtés ou protestations faites au nom du parlement de Toulouse, le 25 et 27 septembre 1790. — **Sapte du Puget** (Henri-Bernard-Catherine de) Noble. Président du Parlement de Toulouse, y demeurant 50 ans (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté PAGEOT
- 1363 — 36. **SAVY de GARDEIL** Jean François Madel., ex conseil au parlement de Toulouse, âgé de 34 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom de ce parlement les 25 et 27 septembre 1790. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté SAREY
- 1364 — 37. **SENAUX** Pierre Madel., ex conseiller aux requêtes du parlement de Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, domicilié à Montbrun, même dépt, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal de Paris, comme contre-rév., en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté PENEUX
- 1365 — 38. **TYTON de VILLOTTRAN** Jean Baptiste Maximilien Pierre, ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, âgé de 61 ans, natif de Paris, dépt de la Seine, domicilié à Villotran, dépt de la Loire, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en provoquant, signant, et approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1792. (W386.897) (Cond et Ex le 26 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté TITON

5 LIBÉRÉS (4 d'après Buchez & Roux) :

CHRISTOPHE Pierre Jacques, 30 ans, clerc d'huissier à Culot (Eure) (lib 26 prai.

Le *Moniteur*) (W386.898) (acquitté 26 prai) *vdmy*

CHARBONNIER Charles François, 37 ans, employé aux postes, rue Prouvaires

(acquitté 26 prai. Le *Moniteur*) (W386.898) (acquitté 26 prai) *vdmy*

MAUJEAN Marie Geneviève, porteuse aux halles (W386.898) (acquitté 26 prai.) *vdmy*

PITTOY Nicolas, 48 ans, charpentier (acquitté 26 prai. Le *Moniteur*) (W529) (W386.898) (acquitté 26 prai) *vdmy*

DIOT Sébastien, 35 ans, membre du comité de surveillance d'Etang (acquitté 26 prai.

Le *Moniteur*) W529 (W386.898) (lib 26 prai) *vdmy*

15 juin 94

18/13/0

Exécutés à la Barrière du Trône.

27 prai. II

- 1366 — 1. **BERTRAND** Pierre Louis, âgé de 41 ans, confiseur, ex officier de gobelet du dernier tyran roi, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir annoncé de fausses nouvelles. — **BERTRAND** Pierre Louis, âgé de 41 ans, confiseur, ex officier de gobelet du dernier tyran roi, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel du dépt. (W387.899) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1367 — 2. **BOURDEAUX** Gilbert, curé de Vaugirard, condamné et ex. le 27 prairial (15 juin 1794) à Paris. (W387.899) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté DEBOURDEAUX
- 1368 — 3. **BRELLON — BRENON** Jean Claude, âgé de 67 ans, né et domicilié à Paris, ancien chef de gobelet du tyran roi, condamné à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-rév. d'avoir annoncé de fausses nouvelles pour dissoudre la Représentation nationale et les autorités constituées. (W387.899) noté BRÂLON Jean Clair (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté Jean Clere BRELON
- 1369 — 4. **COUTANT** (signe) — **CONSTANT** H., âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, jardinier potager, condamné à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de

- Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du Peuple, soit en tenant des propos contre-rév.s, soit en annonçant de fausses nouvelles. — **COUTANT** Henri, jardinier chasseur au 19ème bataillon de Paris, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W387.899) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1370 — 5. **DEGLANE — DEGLEME** Pierre (dit la Fleur), âgé de 36 ans, né à St Sauveur, meunier, domicilié à Compiègne, dépt de l'Oise, condamné à mort comme contre-rév. le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W387.899) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1371 — 6. **GAMACHE** Claude Henri, ex noble, âgé de 50 ans, né à Clair-des-Bois, dépt de l'Indre, propriétaire, domicilié à Bourges, dépt du Cher, condamné à mort comme conspirateur le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W387.900) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1372 — 7. **GAMARCHE** Denis Eléonore Michel, ex comte, guidon de l'ancienne gendarmerie, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W387.900) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1373 — 8. **LACROIX** Magdeleine, blanchisseuse, âgée de 22 ans, née à Vese-sur-Marne, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir dit qu'elle voulait un roi, qu'elle se f.... de la nation. (W387.899) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1374 — 9. **LANGLET** Marie Jeanne Charlotte, femme Mantienne, couturière, âgée de 27 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W387.900) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1375 — 10. **LAPLANCHE** Pierre Joseph, âgé de 46 ans, natif de Rez, dépt de haute Saône, marchand forain, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W387.899) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1376 — 11. **LAPORTE D'HIBOUST** Jean Etienne, âgé de 29 ans, clerc de notaire, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., pour avoir cherché à jeter de la défiance contre les autorités constituées, et en cherchant à semer la division dans la commune de Vaugirard, près de Paris. (W387.899) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté Laporte D'hibout
- 1377 — 12. **LA TRÉMOILLE** (signe) — **LA TREMOUILLE (de)** Charles Auguste Godefroy, ex prince, clerc tonsuré, âgé de 29 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 27 prai. an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W387.900) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.) noté Godefroy Latremouille
- 1378 — 13. **LEBRASSEUR** Joseph Alexandre ou Alexis, ex intendant de la marine, ex conseiller à la cour des Aides, âgé de 52 ans, né à Rambouillet, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W387.900) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1379 — 14. **LEVEILLARD** Louis Guillaume, ex gentilhomme du tyran roi, âgé de 61 ans, né à Dreux, dépt de l'Eure et Loire, domicilié à Passy dépt de la Seine, condamné à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être opposé à ce que les habitants de la commune de Passy présentassent un mémoire aux états généraux, contre las exactions et concussions commises par les fermiers généraux dans la perception des impôt. (W387.900) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1380 — 15. **L'HOMME** (signe) — **LHOMME** François, domestique, âgé de 26 ans, né à St Aubin, dépt du Jura, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et convaincu de s'être introduit furtivement dans la maison d'arrêt où était détenu la femme Willemain. (W387.900) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1381 — 16. **MANTIENNE** Michel, âgé de 41 ans, natif de Brie-sur-Marne, coiffeur, domicilié à Brie-sur-Marne dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W387.900) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)
- 1382 — 17. **MAYEUX** (signe) Nicolas Vincent, quincaillier, âgé de 40 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 27 prairial an 2 an 2, par le tribunal rév. de Paris,

1383 — 18.

comme contre-rév., pour avoir dit dans un café que nous serions bien plus heureux, si, par la suite, nous mangions des chiens et des chats, et d'avoir crié : Vive Henri IV de l'année dernier! (W387.899) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)

SÉNÉCHAL (signe **Senechales**) Henry, meunier âgé de 40 ans, né et domicilié à Longmarais, dépt du Pas-de-Calais, condamné à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. ayant crié, lors de son arrestation : Vive Louis XVII. (W387.899) (Cond et Ex le 27 prai. Vu SCJ et PVE dans W529.)

13 LIBÉRÉS (13 d'après Buchez & Roux) :

HUMBERT (signe) Sébatsien, 46, cultivateur, demeurant Domrémy aux Bois (W387.899) (acquitté 27 prai) *vdmy*

CHARPENTIER (signe) François Charles, 76 ans, Paris (W387.899) (acquitté 27 prai) *vdmy*

FRIBOLIN Nicolas, écrivain, Paris (W387.899) (acquitté 27 prai) *vdmy*

HENRI (signe) Etienne, hussard au 6 ou 8^e régiment à l'A de l'Ouest, demeurant Paris (W387.899) (acquitté 27 prai) *vdmy*

SONNET (signe) Jean-Baptiste, 26 ans, hussard au même régiment qu'Henri, demeurant Selon (H-Rhin) (W387.899) (acquitté 27 prai) *vdmy*

LATHENE Charles, 32 ans, jardinier, cavalier de la 1^{ère} réquisition du Cher (W387.899) (acquitté 27 prai) *vdmy*

BOUVIER Jean-Baptiste, 32 ans, imprimeur à Paris (W387.900) (acquitté 27 prai) *vdmy*

RENAUT Jacques, 28 ans, imprimeur à Paris (W387.900) (acquitté 27 prai) *vdmy*

FRIXON Philippe Amet Joseph, 37 ans, imprimeur à Paris (W387.900) (acquitté 27 prai) *vdmy*

LAMY Jean-Baptiste, 33 ans, imprimeur à Paris (W387.900) (acquitté 27 prai) *vdmy*

HUTIN François, 26 ans, imprimeur à Paris (W387.900) (acquitté 27 prai) *vdmy*

MOREL Joseph, 33 ans, imprimeur à Paris (W387.900) (acquitté 27 prai) *vdmy*

TORCHEPOT François, 49 ans, laboureur en Dordogne (W387.900) (acquitté 27 prai) *vdmy*

16 juin 94
28 prai. II

42//0/4

COMLOT DE BICÊTRE (I) (37/42) (W387.901)

Exécutés place du Trône, à 17 h.

1384 — 1.

ARDILLOT Jean-Gabriel, soldat et ouvrier en Soie rue Jean de Beauvais à Paris (41 ans) — **CERDILLOT ou ARDILLOT**, soldat, âgé de 41 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration dans la maison de Bicêtre, tendante à égorger les membres des comités de salut public et de sûreté général de la Convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus marquant dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)

1385 — 2.

BALIN Pierre — **BALLIN** Augustin, âgé de 18 ans, né et demeurant à Paris, racheveur de boucles, détenu à **Bicêtre**, condamné à mort, le 28 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot formé dans cette maison, tendant à égorger la garde nationale, à assassiner les membres du comité de salut public, de sûreté générale, et à faire rôti leurs cœurs sur le gril. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)

1386 — 3.

BELLEGEVILLE — **BELLEQUEULLE** Nicolas, âgé de 19 ans, né à Amiens, courrier des dépêches, condamné à mort par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, et de suite venir assassiner les membres des comités de salut public, de sûreté générale, faire rôti leurs cœurs sur le gril et le manger. (ex. à Barrière du trône, inhumé à Picpus) — Il n'y a pas de date, mais le motif de sa condamnation indique qu'il fut condamné soit le 16 soit le 26 juin 1794. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.) Noté BELLEGUEILLE

1387 — 4.

BERNARD Alexandre (non Antoine), âgé de 3? Ans, né à Meaux en brie, domicilié à Paris, sculpteur en marbre, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot fermé dans la prison de Bicêtre, pour égorger la garde nationale, les membres des comités de salut public et de sûreté générale, ainsi que les patriotes, et faire rôti leur cœurs sur le gril. (W387.901) (Cond

- et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.) Noté BÉNARD
- 1388 — 5. **BERSON** Pierre (dit Sans-Souci), âgé de 40 ans, né à Vannes, cordonnier, ci-devant soldat dans le régiment du Cap, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été du complot formé dans la prison de Bicêtre, pour égorger la garde, et de suite venir assassiner les membres des comités de salut public et de sûreté générale, mettre leurs cœurs sur le gril, les manger, et égorger tous les patriotes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1389 — 6. **BERTON** Edme (non Etienne), âgé de 40 ans, né à Thouars, dépt de l'Yonne, marchand de vin, y demeurant, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'un complot formé dans la prison de Bicêtre, pour égorger la garde nationale, de cette maison, pour de-là se porter aux comités de salut publique et de sûreté générale, les égorger mettre leurs cœurs sur le gril et les manger. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1390 — 7. **BONNE** Pierre-Louis-Constantin (non Paul Louis Claude), âgé de 17 ans, né à Chartres, dépt d'Heure et Loire, compagnon menuisier, domicilié à Paris, détenu dans la maison de Bicêtre, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal rév., de Paris, comme convaincu d'être l'un des complices de la conspiration dans ladite maison d'arrêt, pour égorger la garde de suite venir égorger les membres, des comités de salut public et de sûreté général mettre leurs cœurs sur le gril et les manger. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1391 — 8. **BOURQUIEN — BOURQUIEU** [ou Bourquier ou Bourquien ou Bourquin] Claude, âgé de 32 ans, né à Manche, dépt de la Haute-Saône, ex abbé, domicilié à Neuilly-sut-Seine, détenu à la maison d'arrêt de Bicêtre, condamné à mort, par le tribunal rév. de Paris, le 28 prairial an 2, comme complice d'un complot formé par les prisonniers de ladite maison, d'égorger la garde nationale et de suite venir assassiner les membres des comités de salut public, et de sûreté générale, mettre leur cœur sur le gril et le manger. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.) Noté BOURQUIEU
- 1392 — 9. **BRIDIER** Etienne, âgé de 38 ans, né à Bourges, ci-devant, valet-de-chambre du comte de Laval-Montmorency, domicilié à Paris, détenu en la maison d'arrêt de Bicêtre, condamné à mort par le tribunal rév. de Paris, le 28 prairial an 2, comme complice d'un complot tendant à égorger la garde nationale de Bicêtre, et de suite venir assassiner les membres des comités de salut public, de sûreté générale et tous les patriotes, faire rôti leur cœur sur le gril, et le manger. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1393 — 10. **BUSSIÈRE** Jean-Baptiste, ex clerc d'avoué, domicilié à Bellac, dépt de la Haute Vienne, condamné à mort comme conspirateur le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W388.902) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Filoux et 4 autres » et le PVE. 28 prai. W529.)
- 1394 — 11. **CHATELIER** Michel, âgé de 26 ans, né à Saint-Anne-Debuc, dépt de la Manche, tailleur, domicilié à Paris, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la prison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, de suite les membres des comités de salut public, de sûreté générale, et tous les patriotes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1395 — 12. **CHEVALIER** Pierre, , âgé de 53 ans, né à St Germain-en-Laye, marchand de veaux à Paris, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la prison de Bicêtre tendant à égorger la garde de cette maison, et de suite les membres des comités de salut public et de sûreté générale, ainsi que les patriotes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1396 — 13. **CURTON** Joseph-Hippolyte, âgé de 18 ans, né à Paris, domestique chez l'ex comte de Sénéchal, à Paris condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la prison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, et de suite les membres des comités de salut public, de sûreté générale et tous les patriotes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)

- 1397 — 14. **DELATTRE — DELÂTRE** (PV) François-Xavier, âgé de 32 ans, né et domicilié à Dainville, dépt du Pas-de-Calais, cordonnier, le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, et de suite les membres des comités de salut public, de sûreté générale, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1398 — 15. **DELVAUX — DELVEAUX** Jean François, âgé de 19 ans, né et domicilié à Paris, brocanteur, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la prison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, et de la se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, ainsi que les patriotes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1399 — 16. **DUMONT** Pierre, âgé de 24 ans, né à Paris, boulanger à Strasbourg, détenu dans la maison de Bicêtre à Paris, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison de Bicêtre, tendant à égorger les membres des comités de salut public et de sûreté générale, ainsi que tous les patriotes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1400 — 17. **DUPONT** François, âgé de 33 ans, né à Verneuil, marchand forain, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la prison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, les membres des comités de salut public et de sûreté générale, ainsi que tous les patriotes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1401 — 18. **FILLIOUX** (signe) — **FILLOUX** Simon, ex curé de Mortemart, dépt de la Haute-Vienne, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (Rien dans Guittard) (W388.902) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Filoux et 4 autres » et le PVE. 28 prai. W529.) Noté FILLOUX
- 1402 — 19. **GRAND** Joseph-Pierre, (dit Lyonnais), âgé de 25 ans, né à Avignon, gazier, fils de Suisse, domicilié à Paris, détenu dans la maison de Bicêtre, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de la maison, et se porter aux comités de salut public, et de sûreté générale, en égorger les membres, ainsi que les patriotes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1403 — 20. **GUYARD — GUYART** Michel, dit Lorgne bée, âgé de 25 ans, né à Paris, menuisier et colporteur, d'abord condamné comme suspect à être détenu jusqu'à la paix, dans la prison de Bicêtre, puis condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'un complot dans la prison de Bicêtre, tendant à égorger les membres des comités de salut public et de sûreté générale, faire rôtir leur cœur et le manger, et assassiner tous les patriotes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1404 — 21. **HORION** (signe) Louis Charles, instituteur et musicien, domicilié à Bellac, dépt de la haute Vienne, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W388.902) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Filoux et 4 autres » et le PVE. 28 prai. W529.)
- 1405 — 22. **JANNIOT** Nicolas, âgé de 60 ans, né à Maurice Court, dépt de la Meurthe, fondeur racheveur, domicilié à Paris, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention leur arracher le cœur, le griller et le patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.) Noté JEANIOT
- 1406 — 23. **LADRY** Jacques, âgé de 24 ans, garçon menuisier, né à Presenlaux dépt domicilié rue de la Coutellerie à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public, et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le griller, et le manger, et faire mourir les plus

- patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1407 — 24. **LAForge** — **LA FORCE** Louis, âgé de .. ans, marchand boutonnier, né à Lille, dépt du Nord, domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres de comités de salut public et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1408 — 25. **LAMARCHE** Jean, âgé de 36 ans, natif d'Ormesson, dépt de Seine et Marne, jardinier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant cherché à avilir la représentation nationale, notamment Robespierre, en disant que ce député était fort pauvre avant la révolution, et qu'a présent il était fort riche, et qu'il allait acheter la maison de madame de Chimay, qu'il finirait comme Danton, qui paraissait fort patriote, que son tour viendrait comme les autres, qu'il n'en resterait plus de cette législature, que sept ou huit, que Collot-d'Herbois subirait le même sort, et qu'avant six mois ils seraient tous guillotins. (W388.902) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Filoux et 4 autres » et le PVE, W529.)
- 1409 — 26. **LEGRAND** Louis (dit Larose) âgé de 22 ans, né à Paris, employé aux charrois et ci-devant, domestique du général d'Ardy dans l'armée d'Ardenne, domicilié à Abbeville, dépt de la Somme, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale, de la Convention, leur arracher le cœur, les griller et les manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1410 — 27. **LEROI** — **LEROY** Jean-Niclas (dit **Sans-Gêne**), buffetier, âgé de 26 ans, né à Auxerre, dépt de l'Yonne, domicilié à Paris, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1411 — 28. **LUCAS** François-Nicolas, âgé de 28 ans, né à Ferté-sous-Jouarre, dépt de la Seine et Marne, serrurier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire périr les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1412 — 29. **MASSÉ** — **MASSE** Pierre-Joseph (dit Brin d'Amour), âgé de 26 ans, né à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, cuisinier, ci-devant soldat dans le régiment de Vintimille, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention nationale, leur arracher le cœur le griller, et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1413 — 30. **MAUCLÈRE** — **MAUCLERC** Barthélémt-Louis, âgé de 21 ans, né à Troyes, dépt de l'Aube, libraire à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1414 — 31. **MINET** Elisabeth, couturière, âgée de 46 ans, née à Lagrandville, dépt des Ardennes, domiciliée à Quincy dépt de la Seine et Marne, condamnée à mort comme le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice voyageant sans passeport.

- (W388.902) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Filoux et 4 autres » et le PVE dans W529.)
- 1415 — 32. **NEVEUX** Charles-Pierre, charron, âgé de 17 ans, né à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de Pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1416 — 33. **OFFROY** Gérard âgé de 29 ans, né à Aurillac, dépt du Cantal, ci-devant secrétaire aux Invalides, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention nationale, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mettre les plus patriotes dans un tonneau garni de pointe. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1417 — 34. **PAULET — POUMET** François, âgé de 22 ans, né à Châtellerault, dépt de la Vienne, marchand forain rue Traversière-Honoré, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1418 — 35. **POIRIER** ou **Perrier** Nicolas Cordonnier, âgé de 39 ans, né à Avalon, dépt de l'Yonne, domicilié rue Mouffetard à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public, et de sûreté générale de la Convention leur arracher le cœur, le faire griller, et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.) noté **PERRIER**
- 1419 — 36. **PRÉVOT — PREVOST** Etienne, âgé de 23 ans, né à Chambly, dépt de l'Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, pâtissier, ci-devant soldat au 22ème régiment ci-devant Viennois, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public, et de sûreté générale de la Convention nationale, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1420 — 37. **QUITRÉ** Charles, âgé de 30 ans garçon tapissier, né à Pont-Audemer, dépt de l'Eure, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.) Noté **QUITRE**
- 1421 — 38. **RICHET** Louis-Claude, âgé de 27 ans, né à Paris, tanneur et imprimeur en papiers peints, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention nationale, leur arracher le cœur, le faire griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1422 — 39. **SALER** Ange, âgé de 22 ans, né à Naples, fabricant de cordes à violon, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1423 — 40. **TEISSIER** Léonard, âgé de 26 ans, né à Campinc, dépt de la Manche, marchand de

- chevaux, domicilié audit lieu, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)
- 1424 — 41. **TOURNIER** Gérard (dit l'Auvergnat), âgé de 30 ans, né à St-Clément, dépt du Cantal, brocanteur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.) Noté FOURNIER
- 1425 — 42. **VALENTIN** Joseph, porteur d'eau, âgé de 25 ans, né à St Flour, dépt du Cantal, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes. (W387.901) (Cond et Ex le 28 prai. Vu la SCJ « Mauclere et 36 autres » et le PVE dans W529.)

4 AUTRE : renv devant le tribunal criminel de Paris

BILLON Nicolas, 28 ans, compagnon charpentier à Paris (W388.902) (renv 28 prai) *vdmy*
 EMÉ Pierre François père, 62 ans, journalier dans les Vosges (W388.902)
 (renv 28 prai) *vdmy*
 EMÉ Pierre François fils, 24 ans, demeurant à Paris (W388.902) (renv 28 prai) *vdmy*
 BARRÉ (homme) (W388.902) (renv 28 prai) *vdmy* — Lacune de Campardon

Info : Les acquittés du jour, ayant fait usage de faux pour essayer de soustraire Emé fils à la réquisition, furent renvoyés devant le tribunal criminel de Paris. Barré, qui n'était pas mis en jugement, leur fut adjoint et envoyé lui aussi devant ledit tribunal. Son nom n'apparaît qu'en fin de l'ordonnance d'acquit. (W388.902)

17 juin 94
 29 prai. II

61//2/0

LES CHEMISES ROUGES (54/61)
 Exécutés à la Barrière du Trône, à 19 h.

- 1426 — 1. **ADMIRAL** (signe) ou **ADMIRAT** Henri, âgé de 50 ans, né à Anselet, dépt du Puy-deDôme, attaché à la ci-devant Loterie, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir voulu assassiner le représentant Collot d'herbois, et ex. avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1427 — 2. **BABIN de GRANDMAISON** Marie, née BURETTE, actrice, âgée de 27 ans, née à Blois, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration de Batz et autres, et de celle d'Admiral, l'assassin de Collot-d'Herbois, elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu PVE dans le dossier. Vu SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1428 — 3. **BAUSSANCOURT** Pierre Claude Elisée, âgé de 27 ans, né à Vitry-le-François, fourrier des carabiniers, condamné à mort le 29 prairial an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conjuration de l'étranger, en tentant, par l'assassinat, la famine, le soulèvement des prisons, la dépravation de la morale et de l'esprit public, et comme complice de l'assassinat de Collot-d'herbois et de Robespierre, il a été ex. avec une chemise rouge. — **BOSANCOURT** Philippe Charles Elisée, sous lieutenant dans les carabiniers, domicilié à Vitry le François, dépt de la Marne, condamné à mort comme conspirateur, le 20 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Erreur de date) (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)

BIRET-TISSOT — BIRETTISSEAU Jean-Louis, âgé de 33 ans, domestique, de la femme Grandmaison, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspiration de l'étranger, et tendant par l'assassinat, la famine, le soulèvement des prisons, à faire éclater la guerre civile, en faisant assassiner Collot-d'Herbois, Robespierre ; il a été ex. avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu PVE dans le dossier. Vu SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)

Affaire aëriale & S.3 autue

- 1430 — 5. **BOUCHARD** Marie Nicole, âgée de 18 ans, domestique de la femme Grandmaison, née et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à Mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conjuration de l'étranger, tendante à la dissolution de la Convention, à la dépravation de la morale, et à l'assassinat des représentants Collot-d'Herbois et Robespierre : a été ex. avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1431 — 6. **BRIEL** Gabriel Jean-Baptiste., prêtre, âgé de 56 ans, né à Armentière-sur-Saulx, domicilié à Arcueil, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice du complot du soulèvement des prisons, de la dépravation de la morale publique, de l'assassinat des représentants Collot-d'Herbois et Robespierre. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1432 — 7. **BURLANDEUX** Joseph Henri, officier de Paix, âgé de 42 ans, né à Soulière, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conjuration de l'étranger, tendante à dissoudre la Convention à la dépravation de la morale, à l'assassinat de Collot-d'Herbois et Robespierre, a été ex. avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1433 — 8. **CARDINAL** François, âgé de 40 ans, instituteur, né à Bussières, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot tendant au soulèvement des prisons, pour dissoudre la convention nationale, et complice de l'assassinat de Collot d'Herbois ; il a été conduit au supplice avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1434 — 9. **CHEVAILLER** (signe) ou **CHEVALIER** (signe **Chevallier Lamartinière**) Marie Suzanne, femme la Martinière (signe La martinière), âgé de 34 ans, née à St Sauvan, près Poitiers, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et complice de l'assassinat de Collot-d'Herbois, elle a été conduite au supplice avec une chemise rouge. (Elle était agent de liaison de Barère & la maîtresse d'Admirat.) (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1435 — 10. **COMTE** Louis, âgé de 41 ans, né à Varennes, négociant, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de l'assassinat de Collot-d'Herbois et Robespierre; il a été conduit au supplice avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu PVE dans le dossier. Vu SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1436 — 11. **CONSTANT** Barthelemy, jeune, gendarme à cheval, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de l'assassinat de Collot-d'Herbois et de Robespierre; a été conduit au supplice en chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1437 — 12. **CORTEY** Joseph Victor, épicier, âgé de 37 ans, né à St Symphorien, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1438 — 13. **DANGÉ** ou **DANGERS** Claude François, âgé de 47 ans, né à Chasey, ex admin de police, domicilié à Paris, condamné à mort le 8 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév., séante à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le rôti et le manger. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1439 — 14. **DESHAYES** — **DEHAYE** Jean François, marchand et membre du comité de surveillance de Luçon, dépt de la Vendée, condamné à mort comme conspirateur le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **DESHAYES** J. F., âgé de 68 ans, né à Hersserand, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du Peuple français. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)

- 1440 — 15. **DESMIERS d'ARCHIAC** Jeanne-François-Louise, noble, épouse DAVASSE de SAINT-AMARAND (dite SAINT-AMARANTHE) 42 ans — **DESMIER D'ARCHIAC DE SAINT-SIMON** Jeanne Françoise Louise (dite **Demier**), native de Sainte, dépt de la Charente, domiciliée à Cercy, dépt de Seine et Oise, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot d'Herbois ; elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1441 — 16. **DEVAUX** Jean-Louis-Michel, âgé de 29 ans, né à Doulan, commis à la trésorerie nationale, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de l'assassinat de Collot-d'Herbois, député à la Convention, conduit au supplice avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1442 — 17. **ÉGRÉE** — **AIGRU** Nicolas-Joseph, âgé de 49 ans né à Câteau-Cambresis, dépt du Nord, ex-prêtre, condamné à mort le 29 prairial an 2 par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice, d'une conjuration de l'étranger, tendant à la déportation de l'esprit public, le soulèvement des prisons, le projet de l'assassinat des représentants du peuple, Collot-d'Herbois et Robespierre: il a été ex. avec une chemise rouge. — **EGREE** Nicolas-Joseph, né vers 1755 à Cateau-Cambrésis. Chirurgien major, garde national puis membre de la 26° compagnie de la section des Amis de la Liberté. Brasseur (en fait faux-monnayeur) à Suresnes, au château de la Source ; en relation avec Blondel, capitaine d'infanterie, J.-R. Villardy, J.-F. Bourgeois, abbé Huvelle, Stanislas Maillard, Cortey, Kératry, Maricourt ; J.-F. Delacroix, député, Clavières, ministre, Muguet de Saint-Félix. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1443 — 18. **FROIDURE** (ex-admin de police) — **FROIDURE** Nicolas André Marie, admin de Police de la commune de Paris, âgé de 29 ans, né à Tours, dépt d'Indre et Loire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration de l'étranger, et des assassins de Collot-d'Herbois et Robespierre, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.) — **Avait déjà été jugé et acquitté le 5 déc. 93**
- 1444 — 19. **GUETHENOC** Jules-Armand, prince de **ROHAN-ROCHEFORT** — **ROMAN** ou **ROHAN** J. Guet Henoc (dit **Rochefort**), ex noble, âgé de 24 ans, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Rochefort, dépt de la Charente Inférieure, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1445 — 20. **HARDAZ d'HAUTEVILLE** — **DRUARDAZ-DAUTEVILLE** ou **DU HARDAS D'HAUTEVILLE** C. F. R., ex noble, âgé de 23 ans, né au Mans, dépt de la Sarthe, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. — **DUHURDAZ** Ch. F. René (dit **Dauteville**), ex comte et officier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1446 — 21. **JARDIN** Etienne, piqueur du tyran roi avant la révolution, ex directeur des transports militaire âgé de 48 ans, né à Versailles, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal de Paris, comme complice de la conspiration de l'étranger et d'Admiral, assassin de Collot-d'Herbois, et comme ayant favorisé l'évasion de Julien de Toulouse, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1447 — 22. **JAUGE** Théodore, banquier âgé de 47 ans, né à Bordeaux, dépt de la Gironde, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration de l'étranger et de l'assassin du représentant du peuple, Collot-d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

- (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1448 — 23. **KARADEC** — **CARADEC** Louis, agent de change, âgé de 45 ans, né à Lisieux, dépt du Calvados, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de l'étranger, et de l'assassinat du représentant du peuple, Collot-d'Herbois: Il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1449 — 24. **LA FOSSE** François, âgé de 44 ans, chef de surveillance de la Police de Paris, né à Versailles, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration de l'étranger, et de l'assassinat de Collot-d'Herbois, représentant du peuple, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1450 — 25. **LAVAL** Pierre (dit **Montmorency**), ex noble, âgé de 25 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, comme complice d'une conspiration de l'étranger et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1451 — 26. **LESCUYER** Joseph Guillaume musicien, âgé de 42 ans, né à Antibes, dépt du Var, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration de l'étranger, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud, revêtu d'une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1452 — 27. **MARINO** (ex-admin de police) — **MARINOT** Jean Baptiste, âgé de 37 ans, né à Sceaux, dépt de la Seine, peintre en porcelaine et admin de police de Paris, demeurant rue Helvétius, envoyé à Lyon pour diriger les poursuites contre les citoyens de Lyon après le siège, condamné à mort comme complice de la conspiration de l'étranger et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois ; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1453 — 28. **MARSAN** Théodore, âgé de 27 ans, né à Toulouse, vivant de son bien, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration de l'étranger et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1454 — 29. **MESNIL-SIMON** Henri, capitaine de cavalerie, âgé de 53 ans, né à Balaye, domicilié à Vigneux, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. Comme complice de la conspiration de la fraction de l'étranger, du soulèvement des prisons et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1455 — 30. **MICHONIS** Jean Baptiste, ex limonadier, admin de police, âgé de 59 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris comme complice d'une conspiration de l'étranger, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduis à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.) — **Avait été jugé et gardé en détention le 19 nov. 93**
- 1456 — 31. **OZANNE** Augustin François, âgé de 40 ans, officier de paix né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger et de l'assassinat du représentant du peuple, Collot-d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (Il avait été chargé d'arrêter Julien de Toulouse, mais l'avait laissé s'enfuir.) (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.) — **Avait été condamné à 2 ans de prison le 07 janv. 94**
- 1457 — 32. **PAINDAVOINE** (signe) Claude, âgé de 53 ans, natif de l'Epine, dépt de la Mame, concierge de la maison des ci-devant Loterier, domicilié à Paris, dépt de la Seine,

- condamné à mort comme le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., agent de la faction de l'étranger, complice de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois et Robespierre ; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1458 — 33. **PARMENTIER** Anne Madeleine Lucile, femme Lemoyne-Crecy, âgée de 52 ans, natif de Clermont, dépt de la Meuse, domiciliée à Paris, dépt la Seine, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, et comme ayant approuvé les discours de Porte-Bœuf, qui applaudissait à l'assassinat du représentant du peuple, Collot-d'Herbois ; elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.) Notée Lemoine Crecy
- 1459 — 34. **PAUMIER** François, marchand de bois, âgé de 39 ans, né à Aunay, dépt de la Nièvre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1460 — 35. **PONS ou DEPONS** Charles Armand Auguste, âgé de 49 ans, ex noble, domicilié à Paris, condamné à mort comme conspirateur, le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Arrêter à Bordeaux le 22 décembre 1793 comme suspect de distribuer de faux assignats.) — Charles Armand Augustin, Vicomte de Pons, âgé de 47 ans. Il était un proche de la famille "Sainte-Amaranthe". Il faisait partie de la conspiration, qui consistait, entre autres, à distribuer de faux assignats que d'autres conjurés fabriquaient. Il a effectivement été arrêté à Bordeaux (le 2 Nivôse - 22 Décembre 1793) où il se livrait à son activité coupable. C'était, notamment, un grand corrupteur. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1461 — 36. **PORTEBOEUF** Jean Baptiste, âgé de 43 ans, natif de Toiret, domestique de Lemoine-Crecy, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, et ayant applaudi à l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1462 — 37. **POTTIER de LILLE — POITIER-DE-LILLE** Louis, imprimeur et membre du comité rév. de la section Lepellier, âgé de 44 ans, natif de Lille, dépt du Nord, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois: il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1463 — 38. **RENAULT** Edme Jeanne, tante de Cécile, ex religieuse, âgée de 60 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, comme complice de la faction de l'étranger, et une des instigatrices du projet d'assassiner le représentant du peuple Robespierre, elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1464 — 39. **RENAULT** Antoine Jacques, frère de Cécile, papetier, âgé de 31 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger et de l'assassinat du représentant du peuple Robespierre, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1465 — 40. **RENAULT** Aimée Cécile, âgée de 20 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, ayant cherché à assassiner le représentant du peuple Robespierre, elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1466 — 41. **RENAULT** Antoine, père de Cécile, papetier, âgé de 62 ans, né et domicilié à Paris, dépt

- de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger et de l'assassinat du représentant du peuple Robespierre, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1467 — 42. **ROSSAY de FLEURY — ROSSET** Marie-Maximilien-Hercule (dit Fleury), ex comte, âgé de 23 ans né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit au supplice avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1468 — 43. **ROUSSEL — ROUCÉL** Pierre Balthazar, âgé de 26 ans, vivant de son bien, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration de l'étranger, et de l'assassinat des représentants du peuple Collot-d'Herbois, et Robespierre; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1469 — 44. **SAINT-MAURIS — SAINT-MAURICE** Louis Marie François, prince de Montbarrey, âgé de 38 ans ancien militaire, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 primaire an 2 (29 prairial), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot d'Herbois ; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1470 — 45. **SAINTANAC — SAINTANAX** André, élève en chirurgie, employé à l'hôpital militaire de Choisy-sur-Seine, âgé de 22 ans natif de Bordeaux dépt de la Gironde, domicilié à Choisy-sur-Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2 (non le 9) par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot d'herbois ; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.) Noté St Anax
- 1471 — 46. **(DAVASSE DE) SAINTE-AMARAND** Charlotte Rose Emilie, femme Sartine, âgée de 19 ans, native de Paris, domiciliée à Cercy, dépt de la Seine et Oise, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple, Collot-d'Herbois; elle a été conduit à l'échafaud, en chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1472 — 47. **(DAVASSE DE) SAINTE-AMARAND** louis (fils), âgé de 17 ans (exact), natif de Paris, dépt de la Seine, domicilié à Cercy, dépt de Seine et Oise, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple Collet d'Herbois ; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1473 — 48. **SANTUARE — ou SENTUARY**, Françoise Augustine, femme Despremenil, âgée de 40 ans, née à l'Isle-Bourbon en Afrique, domiciliée à Mure-Fosse, dépt de la Seine Inférieure, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; elle a été conduite à l'échafaud en chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1474 — 49. **SARTINE** Ch. Marie Antoine, âgé de 34 ans, ex maître des requêtes, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; Il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1475 — 50. **SOULES** Antoine Prosper, âgé de 31 ans, admin de police, officier municipal, natif de

- Vize, dépt de la Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger, du soulèvement des prisons et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.) — **Avait déjà été jugé et acquitté le 5 déc. 93**
- 1476 — 51. **VIART** Achille, ancien militaire, âgé de 46 ans, né à Antibes, dépt du Var, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la faction de la conspiration de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons et de l'assassinat du représentant du peuple, Collot d'Herbois, il a été conduit au supplice avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1477 — 52. **VINCENT** Catherine Suzanne, femme Griois (Grivois. JC), âgée de 45 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois, Elle a été conduite à l'échafaud, avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1478 — 53. **VIROT-SOMBREUIL** François Charles (dit Sombreuil), ex gouverneur des Invalides, âgé de 74 ans, né à Imstheim, dépt du Haut-Rhin, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration de la soulèvement des prisons, de l'assassinat du Représentant du peuple Collot d'Harbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- 1479 — 54. **VIROT-SOMBREUIL** Stanislas (dit **Sombeuil**) fils, capitaine de hussards, âgé de 26 ans, natif de Lechoisies, domicilié à Poissy, dépt de Seine et Oise, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, de l'assassinat du Représentant du Peuple Collot d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge. (W389.904) (Cond et Ex le 29 prai. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Admiral et 53 autres » dans W529.)
- Info : Parmi les exécutés du jour figurent trois ex-administrateurs de police de Paris qui, arrêtés pour différentes affaires, avaient déjà fait l'objet de décisions du Tribunal révolutionnaire. Dangé et Michonis, jugés le 19 novembre, avaient été, le premier, libéré, le second, gardé en détention (W536, d1). (L'original de ce jugement a disparu.) Ozanne avait été condamné à deux ans de prison le 7 janvier (W308.398). Le quatrième ex-administrateur de police exécuté ce jour, Jacques Jean-Baptiste Marino, 37 ans (W384.904), né à Sceaux, ne doit pas être confondu avec Jacques Jean Marino (son frère ?), 36 ans, né à Sceaux, inspecteur de police des maisons garnies des sections Poissonnière, Bonne-Nouvelle et Bonconseil, acquitté le 27 germinal précédent (16 avril) (W347 687).*
- 1480 — 55. **BOUILLIÉ — BOUILLE** Antoine, âgé de 37 ans, né à Tuyredon, dépt de l'Allier, officier de santé, domicilié à Moulins, dépt dudit, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration tendante à dissoudre la représentation nationale et à corrompre l'esprit public. (W389.903) (Cond et Ex le 29 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE collectifs « Collière et 7 autres (7 en tout) » dans W529.)
- 1481 — 56. **FUSTIER** Jean Charles Christian, élève entrepreneur de bâtiments, âgé de 27 ans, né à Tréga près de Brest, domicilié à Brest, dépt du Finistère, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W389.903) (Cond et Ex le 29 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE collectifs « Collière et 7 autres (7 en tout) » dans W529.)
- 1482 — 57. **GIRAUD** Robert Antoine, médecin, âgé de 57 ans, ex intendant des eaux de Vichy, domicilié à Vichy, dépt de l'Allier, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W389.903) (Cond et Ex le 29 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE collectifs « Collière et 7 autres (7 en tout) » dans W529.) Noté GIRAULT
- 1483 — 58. **LOILLIER — LOLLIERES** Pierre, fabricant et aubergiste, âgé de 36 ans, domicilié à

- Reims, dépt de la Marne, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences et correspondances contre-rév.s. (W389.903) (Cond et Ex le 29 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE collectifs « Collière et 7 autres (7 en tout) » dans W529.)
- 1484 — 59. **LOLIÈRE** Abraham, ex curé ancien militaire, âgé de 57 ans, né à Bauville, dépt du Lot et Garonne, domicilié à Miallet, dépt de la Dordogne, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-rév.s. (W389.903) (Cond et Ex le 29 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE collectifs « Collière et 7 autres (7 en tout) » dans W529.) Noté Alaberth Collière
- 1485 — 60. **MARET** Charles, boucher, âgé de 25 ans, né à Brest, domicilié à Plouvier dépt du Finistère, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-rév. (W389.903) (Cond et Ex le 29 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE collectifs « Collière et 7 autres (7 en tout) » dans W529.)
- 1486 — 61. **PUISSER** (signe) — **PUIFFER** — **PUIFFÉ** (PV) Pierre, notaire âgé de 42 ans, né et domicilié à St Marie dépt de la Dordogne, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant tenu à l'époque du recrutement, différents propos tendant à ébranler la fidélité des citoyens envers la République, en disant hautement ; Voilà, mes amis que l'on demande actuellement les jeunes gens de 18 à 25 ans ; vous savez bien que lorsque les seigneurs voulaient faire de grands repas, ils avaient de grands desserts : on veut les manger en salade, Quand il n'y aura plus de garçons, on prendra les hommes mariés ; mais F..... si tous étaient de mon avis, nous marcherions sur Paris, pour détruire la Convention. (W389.903) (Cond et Ex le 29 prai., à 19 h. Vu SCJ et PVE collectifs « Collière et 7 autres (7 en tout) » dans W529.)

2 LIBÉRÉS (2 aussi pour Buchez & Roux) :

BALLOTEAU Philippe, 40 ans, cordonnier à Ambila (Charente) (W389.903)
(acquitté 29 prai) *vdmy*

BALLOTEAU François, frère cadet, 31 ans, laboureur à Ambela (Charente) (W389.903)
(acquitté 29 prai) *vdmy*

19 juin 94 Rien dans Guittard. 17 d'après Buchez & Roux. Liste exacte.
1^{er} mes. II 18//8/0 Exécutés barrière de Vincenne, à 18 h. (6+12)

- 1487 — 1. **AUZOUX** Pierre, laboureur, âgé de 32 ans, domicilié à St Aubinde-Courville, canton de Louviers, dépt d'Eure, condamné à mort le 1er messidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir provoqué la dissolution de la convention, le massacre des habitants de Paris, et la guerre civile par les propos les plus fanatiques. (W391.906) (Cond et Ex le 1^{er} mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE « Petremont et 5 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1488 — 2. **BRASSEUR** Jean Augustin, âgé de 32 ans, né à Favralles, tapissier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1er messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir participé à la conspiration qui a existé contre la liberté et la sûreté du peuple, en agiotant sur les actions de la faction de l'étranger, et en entretenant des intelligences avec Dumourier. (W390.905) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1489 — 3. **CLAIVET** (signe) — **CLAVET** Georges, âgé de 36 ans, né à Couront, dépt du Terrible, tailleur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme ennemi du peuple, le 1 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **CLEVET** (PVE) Georges, tailleur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 1 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W390.905) (Cond et Ex le 1^{er} mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1490 — 4. **COLARD** Thomas Bernardin, âgé de 38 ans, né à Caen, capitaine du 3ème bataillon français domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 1er messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W390.905) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1491 — 5. **DAVID** Anne, femme Petremont, âgée de 43 ans, née à Beldy en Auvergne, domiciliée à

- Verneuil dépt de l'Eure, condamné à mort le 1er messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W391.906) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE « Petremont et 5 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1492 — 6. **DUFRANCASTEL** Jean Philippe, agent du ci-devant évêque de Bayeux, dépt du Calvados, âgé de 63 ans, né à Lille-Adam, domicilié à Bayeux, condamné à mort le 1 messidor an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W390.905) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1493 — 7. **FABRE** Pierre Joseph, ex procureur syndic du dépt des Pyrénées Orientales, âgé de 50 ans, né et domicilier à Perpignan, même dépt, condamné à mort le 1 messidor An 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W390.905) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1494 — 8. **LA MEULE — LAMEULLE** (signe) Jean François, chiffonnier, âgé de 64 ans, né et domicilié à Aubervilliers, dépt de la Seine, condamné à mort le 1 messidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, pour avoir dit dans un cabaret, en parlant des croix et de Pargenterie des églises, que s'il y avait une commune qui se fût rebellée, les autres auraient fait la même chose. (W391.906) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE « Petremont et 5 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1495 — 9. **LEVÊQUE-DUMOULIN** Pierre (dit **Dumoulin**), fermier de l'ex évêque de Bayeux, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 1 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W390.905) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1496 — 10. **LIRZIN** Jacques, limonadier, âgé de 42 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme le 1 messidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, pour avoir crié " vive le roi, et dit qu'il chait sur la Nation". (W391.906) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE « Petremont et 5 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1497 — 11. **LORANSOT** (signe) — **LAURENCOT** Antoine Pierre, garde Forestier, âgé de 64 ans, né à Nevers-la-Charité, dépt de la Haute-Saône, domicilié au Pont-de-Planches, même dépt, condamné à mort, le 1 messidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme s'étant vanté d'avoir reçu des nouvelles d'un de ses fils émigré. (W391.906) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE « Petremont et 5 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.) noté Laurencat
- 1498 — 12. **PETREMOND — PETREMONT** Guillaume Nicolas, âgé de 44 ans, cordonnier, né et domicilié à Verneuil, dépt de l'Eure, condamné à mort le 1er messidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant fait le commerce du numéraire, avec intention de le livrer, par voies indirectes aux ennemis de la République (W391.906) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE « Petremont et 5 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1499 — 13. **RIPERT-MONCLAR(D)** (signe **Montclair**) Jules Charles Louis, âgé de 31 ans, natif de Marseille, dépt des Bouches du Rhône, ex noble, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 1 messidoran 2, par le tribunal rév. de Paris. (W390.905) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1500 — 14. **SAINT-JEAN (de)** Jean Baptiste (dit **Evrard**), âgé de 41 ans négociant rue Favart, natif de St Florzen, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1er messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris comme conspirateur. (W390.905) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.) noté DESJEAN, dit EVRAD
- 1501 — 15. **SAVARRE** (signe) — **SAVARD (PV)** Pierre Jacques François, avoué, défenseur officier, âgé de 33 ans, natif de la Ferrière-sur-la-Rive, dépt de l'Eure, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à morte comme conspirateur, le 1er messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W390.905) (Cond et Ex le 1er mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1502 — 16. **SÉRANE** (signe) — **SEZANNE — CEZANNE** (PVE) Jean Joseph Etienne, gendarme, domicilié à Perpignan, dépt des Pyrénées Orientales, condamné à mort comme

- conspirateur le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **SEZANNE J.J.**, âgé de 32 ans, natif de Perpignan, dépt des Pyrénées-Orientales, y demeurant, ex président dudit dépt condamné à mort comme contre-rév. le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W390.905) (Cond et Ex le 1^{er} mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1503 — 17. **VACQUIER (PV) — VAQUIER** Bonaventure, ex maire de Perpignan, dépt des Pyrénées-Orientales, né et domicilié audit lieu, âgé de 41 ans, condamné à mort comme contre-rév. le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W390.905) (Cond et Ex le 1^{er} mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1504 — 18. **VOLLAND** Louis, fabricant de draps, âgé de 34 ans, né à Indre-Libre, dépt de l'Indre et Loire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W390.905) (Cond et Ex le 1^{er} mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE « Dumoulin et 11 autres » dans W530. Vu la SCJ collective dans W529.) noté VALLAND

8 LIBÉRÉS (3 d'après Buchez & Roux) :

MESSIER (signe) Marc, 22 ans, adjudant général sous Lamarlière (W390.905)
(acquit 1^{er} mes) *vdmy*

GRANDIN François Nicolas Bernard, demeurant à Paris (W390.905)
(acquit 1^{er} mes) *vdmy*

GUÉRIN (signe) PRECOURT Ambroise, 29 ans, demeurant à Paris (W390.905)
(acquit 1^{er} mes) *vdmy*

BRIÈRE Jean Baptiste, 42 ans, platrier à Genevrier (Marne) (W391.906)
(acquit 1^{er} mes) *vdmy*

DREVAUX Jean François, 57 ans, compagnon bourelrier, demeurant à Bicêtre comme bon
pauvre (W391.906) (acquit 1^{er} mes) *vdmy*

FROSSARD (signe) Louis, 45 ans, perruquier à Corbeil (W391.906) (acquit 1^{er} mes) *vdmy*

QUINTZ Antoine, 26 ans, brigadier au 10^e régiment de dragons, Bas-Rhon, en garnison à
Compiègne (W391.906) (acquit 1^{er} mes) *vdmy*

FRIRON Augustin, 26 ans, manouvrier à Lebermont (Oise) (W391.906)
(acquit 1^{er} mes) *vdmy*

20 juin 94
2 mes. II

38//2/0

PORT-MALO (Ille-et-Vilaine) (29/38)

Exécutés place du Trône.

- 1505 — 1. **BONNISSANT — BONNISSENT** Charles Pierre Etienne, fils, âgé de 32 ans, né et domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, procureur de la commune, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pris part à la rébellion des dépts fédéral, en disant que la Convention ne valait rien, que c'était l'ouvrage de six jours, et que le reste n'était bon qu'à bourrer le fusil. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1506 — 2. **BOUGOURD — BONCOURT** Jean François, âgé de 48 ans, né à Solidor, officier de santé, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration contre l'unité, l'indivisibilité de la République, et d'avoir pris part à la rébellion de tous les dépts fédéralistes. — **BOUGOUT** Jean François, officier de santé, domicilié à St Servant, canton de Port-Malo, dépt d'Ille et Villaine, condamné à mort comme conspirateur le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.908) **BONGOURT** (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1507 — 3. **CHAPELAIN** Marie, couturière, âgée de 30 née, et domiciliée à Port-Malo, dépt d'Ille et Vilaine, condamné à mort comme conspirateur le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.908) (Condamnée le 2 mes. Le *Moniteur* (Pas de PVE dans le dossier.) (Cond et Ex le 2 mes. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1508 — 4. **CHENU de VILLAUDER** François Jean Marie, (dit **Villanger**), âgé de 41 ans, ex avocat, né et domicilié à Châteauneuf, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme conspirateur le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.908) (Cond et Ex

- le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1509 — 5. **CRESSANDE** Marianne, apprêteuse de bas à Orléans. Epouse Souchon, 44 ans (Cf. Lecas) — **CRESSANDA** Marie Anne, femme Martin-Souchon, apprêteuse de bas, domiciliée à Orléans dépt du Loiret, condamnée à mort comme conspiratrice, le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W391.907) (Cond et Ex le 2 mes II, place du Trône. Vu le PVE « Gravierre et 8 autres » dans W530. Vu la SCJ « Gravier et 8 autres » dans W529.)
- 1510 — 6. **DEGANNEAU** — **GANNOT** Henri Pascal, employé aux domaines nationale âgé de 28 ans, né à Talmont, domicilié à Guiomarais dépt de l'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, comme conspirateur le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1511 — 7. **DOUSSET** (signe) Louis Marie Joseph, ex chanoine de Nevers, âgé de 32 ans, né à Versailles, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1512 — 8. **FOUCART** — **FOUCARD (PV)** (signe) Jean Pierre, charretier à l'armée du Nord, âgé de 41 ans, né à Hore, dépt de la Somme, domicilié à Sorel, même dépt, condamné à mort, le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur ayant provoqué l'aviilissement et la dissolution de la représentation nationale. (W391.907) (Cond et Ex le 2 mes II, place du Trône. Vu le PVE « Gravierre et 8 autres » dans W530. Vu la SCJ « Gravier et 8 autres » dans W529.)
- 1513 — 9. **FOURNIER** Adélaïde femme de Lys, ex noble âgée de 42 ans, née et domiciliée à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur ayant pris part à la rébellion des dépts fédéralistes. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1514 — 10. **FOURNIER** Jean Jacques Julien, (dit **Devarennnes**), major d'infanterie âgé de 55 ans, né et domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, ex chevalier de St Louis, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et fédéraliste. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1515 — 11. **FRAVAL** Pierre François, ex noble, et receveur des droits de Bretagne, domicilié à Château-Neuf, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. — **DEFAVALLE**, âgé de 51 ans, né à Charense-le-Cheren, ex receveur des droits de la ci-devant province de Bretagne, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris., comme conspirateur. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1516 — 12. **GARDIN** Anne Helène, femme Magon, ex noble, âgée de 66 ans, née et domiciliée, à Port Malo, dépt de l'Ille et Vilaine, condamnée à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1517 — 13. **GARDIN** François Marie, ex noble, négociant, domicilié à Port-Malo, dépt de Mal'Ille-et-Vilaineyenne et Loire, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1518 — 14. **GUYOU de BEAUFORT** Luc-Jean (20 juin 94 - 2 mes. II) — **GOUYOU de BEAUFORT** — **GOUTON** Luc Jean, (dit Beau fou), ex noble, domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1519 — 15. **GRAVIER** — **GRAVIERRE** Jean Joseph, ci-devant premier vicaire de St Roch, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W391.907) (Cond et Ex le 2 mes II, place du Trône. Vu le PVE « Gravierre et 8 autres » dans W530. Vu la SCJ « Gravier et 8 autres » dans W529.)
- 1520 — 16. **GUILLAUDENS** — **GUILLODEUX** Pélagie Anne, femme BASSABLONS (Vasablous),

- âgée de 65 ans, ex noble, domiciliée à Port-Malo, dépt de l'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort, comme conspiratrice, le 2 messidor an 2, par le tribunal criminel rév. de Paris. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1521 — 17. **GUYOT — GUILLOT** Marie Françoise, fille, ex noble, domiciliée à Port-Solidor, dépt de l'Ille-et-Vilaine condamnée à mort, le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspiratrice. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1522 — 18. **GUYOT — GUILLOT** Marie Rosalie, veuve Gelin, ex noble, âgée de 28 ans, née et domiciliée à Port-Solidor, dépt de l'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort, le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur, et pour avoir pris part à la rébellion des dépts fédéraliste. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1523 — 19. **LAMARE — DELAMARRE (PV)** Robert, prêtre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W391.907) (Cond et Ex le 2 mes II, place du Trône. Vu le PVE « Gravierre et 8 autres » dans W530. Vu la SCJ « Gravier et 8 autres » dans W529.)
- 1524 — 20. **LEBRETON** Marie Jeanne, veuve Carmant, âgée de 68 ans, ex noble, née et domiciliée à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1525 — 21. **LE DOUX — LEDOUX** Antoine Louis Pierre, prêtre, âgé de 45 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. [vicaire de Saint-Roch (trouvé dans la vie religieuse sous la terreur page 258)] (W391.907) (Cond et Ex le 2 mes II, place du Trône. Vu le PVE « Gravierre et 8 autres » dans W530. Vu la SCJ « Gravier et 8 autres » dans W529.)
- 1526 — 22. **LEFOL — LESOT** Julienne, femme Guesnel, cultivateur à l'Isle de France, âgée de 35 ans, née et domiciliée à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir molesté publiquement les patriotes, et d'avoir craché sur eux. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1527 — 23. **LE PRINCE** (signe) — **LEPRINCE** Charles Louis, ex subdélégué, âgé de 60 ans, né et domicilié à Tonner, dépt de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur, le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W391.907) (Cond et Ex le 2 mes II, place du Trône. Vu le PVE « Gravierre et 8 autres » dans W530. Vu la SCJ « Gravier et 8 autres » dans W529.)
- 1528 — 24. **LEROY de PRESNEL** Jean-François, peintre, rentier, 48 ans — **LEROY** Jean François, (dit **Presuelles**), membre du district , domicilié à Lucernes, dépt de la Manche, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1529 — 25. **MAGON de COETIZAC** Jean Baptiste (dit **Coëtizac**), ex noble, député du commerce avant la révolution, âgé de 35 ans, né et domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir déclamé avec fureur contre la représentation nationale et traité l'ami du peuple, Marat, de monstre de sang. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1530 — 26. **MAGON de VILLERUCHET** Nicolas (dit Villuches), âgé de 67 ans, ex noble et négociant, né et domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir, au commencement de la révolution, assassiné un patriote, et d'être l'un des agents de la secte fédéraliste. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1531 — 27. **MAINARD — MENARD** Louis, âgé de 36 ans, cultivateur, né et domicilié à Fijeac dépt du Lot, condamné à mort comme conspirateur, le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1532 — 28. **OLLIVIER — LOLLIVIER** Marie Philippine, femme St Pern, ex noble, âgée de 60 ans,

- née à Trebiveam, dépt du Finistère, domiciliée à Lagielais, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort comme conspiratrice, le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1533 — 29. **PARFAIT** (signe) Jean, maître d'école, âgé de 45 ans, né à Vitry-le-Français, domicilié à Moreuil, dépt de la Sarthe, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, ayant dit à une citoyenne : ma bonne femme ne soutenez point la République, à Chevillers et à Moreuil ils ne veulent pas la soutenir, il faut que votre fils fasse de même, empêchez-le de tirer au sort ; croyez-moi, ils ne veulent ici ni les uns ni les autres être républicains, et je suis sûr comme de mourir un jour, que jamais la République ne tiendra. (W391.907) (Cond et Ex le 2 mes II, place du Trône. Vu le PVE « Gravierre et 8 autres » dans W530. Vu la SCJ « Gravier et 8 autres » dans W529.)
- 1534 — 30. **PERRUCHON — PERRUCHOT** Nicolas Berard Marie, ex maire et directeur des douanes, âgé de 30 ans, natif de Paris, dépt de la Seine, domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant dit lors de l'acceptation de la constitution de 1793, qu'il fallait multiplier les efforts pour la faire rejeter, qu'elle était absolument vicieuse et bonne à servir de bourre à son fusil, qu'il approuvait la force déptale, que la Convention était opprimée, qu'elle ne délibérait que sous les fers des assassins, que ses meilleurs membres étaient obligés de fuir qu'il fallait tirer les bons député que les maratistes tenaient dans les fers, et que la Convention n'était qu'une bande de scélérats. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1535 — 31. **PONCELET** François (signe Poucelt, mais ne sait pas écrire), âgé de 54 ans, tonnelier, né et domicilié à Villy, dépt de l'Aisne, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, ayant dit à un citoyen, sur l'exécution de la loi relative à la suppression des fleurs de lys et autres signes de la royauté, Voilà une belle F.... loi; je n'en f... bien de cette loi; et il ajouta : la Convention et les corps administratifs nous feront périr; que le diable les emporte. (W391.907) (Cond et Ex le 2 mes II, place du Trône. Vu le PVE « Gravierre et 8 autres » dans W530. Vu la SCJ « Gravier et 8 autres » dans W529.)
- 1536 — 32. **SAINT-MELEUC — SAINT-HELENE** Henri âgé de 40 ans ex-noble ex conseiller aux requêtes du parlement de Rennes, natif de Pudhisen, dépt des Cotes du Nord, domicilié à Simonerie, dépt d'Ille et Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1537 — 33. **SAINTE-SEBERT — SAINT-HEBERT ou SAINT-Sr-BERT** Jeanne Marie, âgée de 40 ans, ex religieuse bénédictine, née et domiciliée à Port-Malo, dépt d'Ille et Villaine, condamnée à mort, le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, ayant refusé d'obéir aux lois, et de prêter aucun serment. (Condamnée le 2 mes. Le Moniteur) (W392.908) — (Cond et Ex le 2 mes. Vu SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.) Notée SEBERT
- 1538 — 34. **THIBAUT** (signe) — **THIBAUD** François, âgé de 49 ans, vitrier, natif de Ste-Marie, juridiction d'Alinca dans le Grin, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, voyageant sans passeport, ayant traité les citoyens de garde de cochons et de pouilleux, et disant qu'il espérait que l'ancien régime reviendrait; que la République était conduite par tous les Cartouches et les Mandrins. Et qu'il se f.... de l'arbre de la liberté. (W391.907) (Cond et Ex le 2 mes II, place du Trône. Vu le PVE « Gravierre et 8 autres » dans W530. Vu la SCJ « Gravier et 8 autres » dans W529.)
- 1539 — 35. **THOMAZEAU** Louis, âgé de 53 ans, natif de Nantes, dépt de la Loire inférieure, domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait signer une pétition rédigée par lui, le 17 juillet 1793, en faveur des ex-nobles de Port-Malo. — **THOMAZEAU** Louis, ferblantier et quincaillier, âgé de 50 ans, natif de Nantes, dépt de Loire inférieure, domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme conspirateur le 2 fructidor an 2 (erreur), par le tribunal rév. de Paris. (W392.908) — (Cond et Ex le 2 mes. Vu la SCJ

- « Tomassin et 28 autres » dans W529.) Noté Thomazin ou Thomassin — **Déjà jugé, acquitté et libéré le 18 juin 93**
- 1540 — 36. **TRIGOUET** Céleste-Françoise, 68 ans, ex-noble, veuve de Lesège-Landrecoast (JC) — **TRIGONETTE** Céleste Françoise, veuve Lesège-Landrecoast, ex-noble âgée de 68 ans, native de Courtaul, domiciliée à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice, ayant fait émigrer un de ses fils. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1541 — 37. **VARIN** Pierre Vincent, juge du tribunal du district , âgé de 41 ans, natif de Rennes, domicilié à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant déclaré que si on voulait arrêter les députés fugitifs de la convention, qui étaient sous la garde déptal, il irait à la tête du détachement de St-Malo et qu'il empêcherait qu'ils fussent pris. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)
- 1542 — 38. **WILHE** — **WITH** Françoise, femme Grout (dit **Grasnoix**) ex-noble, âgée de 34 ans née et domiciliée à Port-Malo, dépt de l'Ille et Vilaine, condamnée à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal rév. séante à Paris, comme ayant caché dans une de ses caves, une grande quantité de numéraire, d'argenterie et de titres. (W392.908) (Cond et Ex le 2 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Tomassin et 28 autres » dans W529.)

Info : Il n'y a pas de procès-verbal d'exécution de mort individuel pour Chapelain, Sainte-Sébert et Thomazeau dans le dossier 908, carton W392. Leurs noms figurent néanmoins sur la signification au concierge du jugement qui les condamne à mort (W529).

2 LIBÉRÉS (2 d'après Buchez & Roux) :

DUFOSSÉ Mathieu, 35 ans, peigneur de laine, demeurant à Froissy (Oise) (W391.907)
(acquitt 2 mes) *vdmy*

GOGUEY Antoine, 37 ans, soldat dans le régiment ci-devant Foret, demeurant à Port-Malo (W392.908) (acquitt 2 mes) *vdmy*

CAUSSADE (Lot) (18/25)

21 juin 94 25//4/0 40 d'après Buchez & Roux. 25 d'après Guittard qui n'en donne pas la liste. Mais 3 mes. II Guittard a raison. Liste exacte.
Exécutés barrière de Vincenne, à 17 h 30. (18+7)

- 1543 — 1. **BASTIE** Antoine Ange, âgé de 29 ans, né et domicilié à Caussade, canton de Montauban, dépt du Lot, condamné à mort comme contre-rév. le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1544 — 2. **BELGENQUE** — **BELGINGUE** Jean Claude, cordonnier, soldat au 29ème régiment d'infanterie, domicilié à Besançon, dépt du Doubs, condamné à mort comme contre-rév. le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.909) (Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Chantier et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1545 — 3. **BIRAGUE-LAMOTTE** — **BIRANGUES** Antoine, Edme, (dit Lamotte), ex noble, marchand de bois, domicilié à Montargis, dépt du Loiret, condamné à mort comme contre-rév. le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.909) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Chantier et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1546 — 4. **BORIE** Joseph journalier, âgé de 30 ans, né et domicilié à Caussade, canton de Montauban, dépt du Lot, condamné à mort comme contre-rév. le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1547 — 5. **BORIE** Raimond, cordonnier, âgé de 19 ans, né et domicilié à Caussade canton de Montauban, dépt du Lot, condamné à mort comme contre-rév. le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à

- 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1548 — 6. **CALMETTE** Moffré, chandelier, âgé de 36 ans, né et domicilié à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort comme contre-rév., le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1549 — 7. **CASSAIGNE — CASSAIGNES** Jacques (dit **Cauvin**), âgé de 27 ans, tourneur, né et domicilié à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort comme contre-rév., le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Voir s'il n'y a pas doublon avec le précédent) (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1550 — 8. **CASSAIGNE — CASSAIGNES** Jean (dit **Cauvin**), âgé de 28 ans, commis marchand, né et domicilié à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort comme contre-rév., le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1551 — 9. **CHANTIER** Jean Raimond, né à Gionge, dépt de la Marne, admin du district de Sézanne, domicilié aux Essarts, dépt de la Marne, condamné à mort comme contre-rév., le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir fait l'éloge des députés fédéralistes, et avoir couvert d'invectives les amis de Marat. (W392.909) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Chantier et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1552 — 10. **CLAVIÈRE — CLAVIERRE** Jean Pierre, ex curé, âgé de 64 ans, né à Catelnon-Demoratier, domicilié à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort comme contre-rév., le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1553 — 11. **DELPEÛCHE-SAINT-TON — DELPEÛCHE-ST-TOU**, Jean, fils, âgé de 38 ans, né et domicilié à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1554 — 12. **DELPEÛCHE-SAINT-TON — DELPEÛCHE-ST-TOU** Raymond, père, âgé de 63 ans, vivant de son bien, né et domicilié à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1555 — 13. **FORIEN** Jean, déserteur, âgé de 27 ans, né et domicilié à Sentilly, dépt du Loiret, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Fortier
- 1556 — 14. **FOUSSEGRIVE — FOUSSE-GRIVE** François, épinglier, âgé de 27 ans, né et domicilié à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1557 — 15. **GENÈBRE — GENIBRE** Bertrand, journalier, âgé de 21 ans, né à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1558 — 16. **LACROIX** Dominique, aubergiste, âgé de 44 ans, né à Mautauban, domicilié à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort, comme contre-rév. et fanatique, le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. séante Paris. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1559 — 17. **LEAUTENOIS — LAUTENOIS** Alexandre, bourrelier à Champ, 44 ans (W392.909) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Chantier et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1560 — 18. **MAGNIER — MAGNIÉ** Louis Amable, âgé de 32 ans, marchand forain, né à Lille, dépt

- du, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos injurieux contre les autorités constituées, notamment en disant, que les Parisiens étaient des gueux, qu'il chait sur eux, et que les membres de la Convention étaient tous des scélérats. (W392.909) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Chantier et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1561 — 19. **MOULET** Pierre, fruitier, âgé de 50 ans, né et domicilié à Caussade dépt du Lot, condamné à mort, le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. et fanatique. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Moutet
- 1562 — 20. **PICHOlier** Jean François, juge de paix, âgé de 51 ans, né et domicilié à Caussade dépt du Lot, condamné à mort, le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ennemi du peuple, ayant dit que la Convention n'était composée que de coquins qui ne cherchaient qu'à mettre le désordre dans toute la France, et à faire égorger les citoyens. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1563 — 21. **PIERRE** Marguerite Nicole, brocanteuse, âgée de 22 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, ayant dit en passant devant un corps de garde: voilà un corps de garde, je n'en moque, et vive le roi. (W392.909) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Chantier et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1564 — 22. **RIETTE** Jean, cordonnier, âgé de 28 ans, né et domicilié à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant parcouru les rues de caussade le 27 janvier 1793, en criant " nous n'avons plus de roi, il est mort ; A bas les cocardes nationales, il faut en prendre de noires ". (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté TIELLE
- 1565 — 23. **SAVIT-LABAT** Jean, adjudant aux charrois de l'armée des Pyrénées Orientale âgé de 30 ans, natif de Caussade, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en disant que Capet n'était pas coupable et qu'il était mort innocent, et comme ayant assisté à une messe célébrée pour le tyran. — **LABAT** Jean Savit., adjudant aux charrois, domicilié à Caussade, dépt du Lot, condamné à mort, le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté TIELLE
- 1566 — 24. **TURSAN d'ESPAGNET** André, (dit **Despagnac**), ex président à la cour des aides de Montauban, âgé de 51 ans, né et domicilié à Ladvéze-Rivière, dépt du Gers, condamné à mort comme contre-rév., le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W392.910) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Lacroix et 17 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Toursan Despagnay
- 1567 — 25. **VILMAY** Jacques Augustin, ex garde chasse, âgé de 52 ans, né à St Germain, domicilié à Echaboulin, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en insultant la mémoire de Marat, le traitant de scélérat, et disant que tout individu, qui soutiendrait les intérêts de Marat, était un coquin. (W392.909) (Cond et Ex le 3 mes., barrière de Vincenne, à 17 h 30. Vu le PVE dans W530, « Chantier et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

4 LIBÉRÉS (8 d'après Buchez & Roux) :

ARGOT Renier-Joseph, 41 ans, cordonnier à Levignan (Oise) (W392.909)
(acquit 3 mes) *vdmy*

D'HUN Athanase, 60 ans, menuisier à Levignan (Oise) (W392.909) (acquit 3 mes) *vdmy*

D'HUN Antoine, fils, 24 ans, menuisier à Levignan (Oise) (W392.909)
(acquit 3 mes) *vdmy*

LE ROY (signe) Pierre, 71 ans, agent national de Vallibre, ci-devant Germain, district de Dourdan (Seine-et-Oise) (W392.909) (acquit 3 mes) *vdmy*

22 juin 94
4 mes. II

15//4/0

15 d'après Buchez & Roux. 15 aussi pour Guittard.

Exécutés barrière de Vincenne. (7+8)

- 1568 — 1. **BLANC** Jean, marchand quincaillier, domicilié à la Montagne, dépt de l'Aveyron, condamné à mort comme contre-rév. le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **BLANC Jean**, âgé de 46 ans, né à St Afrique, dépt de l'Aveyron, négociant, y demeurant condamné à mort le 4 messidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pris part à la révolte de Lyon, en fournissant des fonds aux révoltés, en discréditant les assignats, et en cherchant à avilir la représentation nationale. (W393.911) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Vannico et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1569 — 2. **BOUCHER** François, dit LA CAILLE, journalier, âgé de 26 ans, né et domicilié à Marres, dépt de l'Eure, condamné à mort le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré ennemi du Peuple, en corrompant la dissolution de la Convention. (W393.912) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Boucher et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1570 — 3. **CALEMARD** — **CALMAR** Jean Baptiste, âgé de 29 ans, né à St Bonnet-Château, fabricant et marchand de rubans, domicilié à St Etienne, dépt de la Loire, condamné à mort comme contre-rév. le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W393.911) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Vannico et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1571 — 4. **CARRA** (signe) Remy, âgé de 27 ans, né à Chaumont, district de St Etienne, dépt de Rhône et Loire, maréchal des logis de dragons, condamné à mort, le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir secondé les projets des révoltés de Lyon. (W393.911) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Vannico et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1572 — 5. **CRAMOISEAU** Pierre, âgé de 20 ans, soldat de la première réquisition, domicilié à Verville, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort comme contre-rév., le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W393.912) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Boucher et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1573 — 6. **CUCU d'HÉROUVILLE** — **DHEROUVILLE** François René, âgé de 69 ans, contrôleur des rentes, et receveur de l'hôtel-Dieu de Paris, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W393.911) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Vannico et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1574 — 7. **DUBOIS** Nicolas, journalier, âgé de 28 ans, né et domicilié à Lesmarres, dépt de l'Eure, condamné à mort le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W393.912) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Boucher et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1575 — 8. **DUPUIS** Jean Pierre, journalier, âgé de 28 ans, né et domicilié à Lesmarres, dépt de l'Eure, condamné à mort le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W393.912) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Boucher et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1576 — 9. **GAVAUDANT** — **GAVAUDAN** Pierre Abraham, hussard de la mort, âgé de 51 ans, né à Meru, domicilié à Paris, dépt de la Seine condamné à mort, comme contre-rév., le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W393.912) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Boucher et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1577 — 10. **HENRY** Nicolas, âgé de 51 ans, ex curé né à Vich, dépt de la Haute-Marne, domicilié à Vauvretier-la-Forêt, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W393.912) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Vannico et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1578 — 11. **HERVIEUX** Jean Baptiste, ministre protestant, menuisier, âgé de 38 ans, né à Saurnotte près de Sedan, domicilié à Meaux, dépt de Seine et Marne, condamné à mort, le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W393.912) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Boucher et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1579 — 12. **JOSSELIN** François, marchand de moutons, âgé de 33 ans, né à Champs, dépt de Seine et Mame, domicilié à Ozoir-la-Ferrière, même dépt, condamné à mort, le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et pour avoir dit qu'il y aurait un roi

- avant Noël, que la convention n'était composée que de scélérats. (W393.912) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Boucher et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1580 — 13. **LHULLIER** Pierre Alexandre, âgé de 33 ans, receveur des rentes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Rolland et de Ferrand, dont il était l'agent. (W393.911) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Vannico et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1581 — 14. **TRICOT** Jean Antoine, ex chanoine de St Quentin, âgé de 60 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W393.911) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Vannico et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1582 — 15. **VANNIER** Thomas Thérèse, ex chanoine de St Quentin, âgé de 61 ans, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à St-Quentin, dépt des Ardennes, condamné à mort comme ennemi de la révolution, le 4 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W393.911) (Cond et Ex le 4 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Vannico et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

4 LIBÉRÉS :

- MONTAIGU Pierre Daignan, 46 ans, marchand coutelier à Nogent (Haute-Marne) (W393.911) (acquitté 4 mes) *vdmy*
- GIRARD François, 28 ans, chapelier à Lons-le-Saunier (W393.911) (acquitté 4 mes) *vdmy*
- PORET Jean-Baptiste, 21 ans, soldat de la première réquisition cantonné accidentellement au château de St Laurent (W393.912) (acquitté 4 mes) *vdmy*
- BOUTOT Pierre, maçon à Courcelle (Haute-Vienne) (W393.912) (acquitté 4 mes) *vdmy*

23 juin 94 19/13/0 Exécutés place du Trône. (19)

5 mes. II

- 1583 — 1. **ADHÉMAR** Raymond ex-noble, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lalande, canton de Mussidan, dépt de la Dordogne, condamné à mort comme contre-rév., le 5 messidor, an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W394.914) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boulet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1584 — 2. **BOULET** (signe) — **BOULLET** Marie Marguerite, âgée de 56 ans, née à Paris, domiciliée à Garndvilliers, dépt de l'Oise, condamnée à mort comme contre-rév. le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W393.913) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boulet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.) Notée Boulet
- 1585 — 3. **BRAUD** Jean, âgé de 30 ans, né à Saumilly, dépt de la Saône et Loire, condamné à mort le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris; comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du Peuple, d'avoir applaudi et soutenu les actions de l'infâme Hébert, ex adjoint du procureur de la commune de Paris, d'avoir partagé les crimes des rebelles de Lyon. — **BRAND** Jean, volontaire au 2ème bataillon de la Nièvre, domicilié à Sommilly, canton de Mâcon, dépt de Saône et Loire, condamné à mort comme contre-rév. le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (ou Braud ?) (W394.914) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boulet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.) Noté BRAND
- 1586 — 4. **BUQUET** (signe) Jean, âgé de 49 ans, né à Deville, menuisier tonnelier à Deville (Seine-Inf.), condamné à mort le 5 messidor an 2 par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré ennemi du Peuple, en employant des manœuvres tendantes à exciter des troubles dans la commune qu'il habitoit, en proposant de renverser l'arbre de la liberté — **BOQUET** Jean, menuisier domicilié à Deville, canton de Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort comme contre-rév. le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W393.913) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boulet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1587 — 5. **CHAMPEIX** Jean Baptiste, âgé de 26 ans, né à St Anastase, grammairien et élève en chirurgie, domicilié à Clermont, dépt du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre-rév., le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W394.914) (Cond et Ex le

- 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1588 — 6. **CHARTON** Abraham, âgé de 38 ans, officier municipal né et domicilié à Montreuil, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W393.913) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1589 — 7. **CORRIÉ — CORRIE** Marie Jeanne, âgée de 23 ans, couturière, née à Chatelet, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamnée à mort comme contre-rév., le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W393.913) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1590 — 8. **DORLEANS** Noël, charretier, âgé de 50 ans, né et domicilié à Morchy-Champs, dépt de l'Eure, condamné à mort le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W393.913) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Noté Dolean. Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1591 — 9. **DOYEN** Pierre-Alexis, terrassier et bûcheron, marchand de bois, demeurant à Pinon (Aisne), 51 ans — **DOYEN** Pierre Alexis, terrassier et bûcheron, âgé de 51 ans, né et domicilié à Pinon, dépt de l'Aisne, condamné à mort le messidor an 2 (1^{er}, 13 ou 14 messidor ? J'avais opté pour le 13), parle tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W393.913) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1592 — 10. **DULEU** Jean Baptiste, entrepreneur de bâtiments, âgé de 50 ans, né à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Leuss, dépt de l'Ain, condamné à mort le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W394.914) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.) Noté Dulen
- 1593 — 11. **DUMAY** Léonarde, épouse MONTÈGUT, mercière à Limoges, 30 ans - **DUMAY** Léonard, femme Montaigu, mercière, âgée de 30 ans, née et domicilié à Limoges, dépt de la Haute Vienne, condamné à mort le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W394.914) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.) Notée Dumay fe Montaigu
- 1594 — 12. **ESTORE — ESTOR** Joseph Louis, (dit **Figuerolles**), ex garde du dernier tyran roi, ex constituant (?), âgé de 33 ans, né à Montpellier, dépt de l'Hérault, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris (W394.914) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1595 — 13. **JOBART — JOBARD** Marguerite (dite Dorothee), âgée de 23 ans, nevice, née et domiciliée à Vaivres, dépt de la Haute Marne, condamné à mort, le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév. séant à Paris, comme contre-rév. et fanatique. (W394.914) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1596 — 14. **LORIMIER DE CHAMILLY** Claude Christophe, valet de chambre du tyran roi, âgé de 62 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, C'est ce même Chamilly qui faillit être égorgé dans les massacres des 2 et 3 7bre; le Peuple le porta en triomphe chez lui. (W394.914) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Noté Lorinier Chamilly. Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1597 — 15. **L'OTH Jean — LOUTH** Jean, prisonnier de guerre, âgé de 24 ans, né en Hongrie, domicilié à Meaux, dépt de Seine et Marne, condamné à mort comme contre-rév., le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W394.914) (Ex 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ») noté Loth
- 1598 — 16. **MEYVIÈRE** Jean, ex noble, capitaine d'infanterie au 33ème régiment, âgé de 24 ans, né à Vigeois, dépt de la Corrèze, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W394.914) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Boullet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1599 — 17. **MILLON (ou MILLION) de MONTHERLANT** François, ex constituant, receveur du district de Chaumont, âgé de 68 ans, né à Vasigny, dépt de la Loire, domicilié à Montherland, dépt de l'Oise, condamné à mort le 5 messidor an 2, par le tribunal rév.

- de Paris, comme contre-rév., pour avoir donné une retraite au conspirateur Estor. (W394.914) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bouillet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.) Noté Million
- 1600 — 18. **RETOURNÉ** Jean Baptiste, ex curé, âgé de 48 ans, né à Comts, domicilié à Berny, dépt de la Somme, condamné à mort le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en excitant des troubles dans la commune qu'il habitait, par des propos fanatiques et contre-rév.s. (W393.913) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bouillet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1601 — 19. **RICHARD** Pierre, âgé de 54 ans, jardinier, né à Moulins, dépt de l'Allier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en tenant des propos contre-rév.s. (W393.913) (Cond et Ex le 5 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bouillet et (18) autres ». Vu la SCJ individuelle dans W529.)

Info : Martin ALLEAUME apparaît dans le jugement de ce jour, mais c'est un François Alleaume qui, d'après le verdict, fut condamné à mort. En fait, François Alleaume ne fut pas exécuté. Il fut libéré le 30 fructidor an II (16 septembre 1794) par ordre du Comité de sûreté générale (F7 4554). Quant à Martin Alleaume, il fut jugé, condamné et exécuté deux jours plus tard, le 7 messidor an II (25 juin 1794). (W396.918)

13 LIBÉRÉS :

DUPUIS Antoine, 29 ans, manouvrier à Truiy (Indre) (W393.913) (acquit 5 mes) *vdmy*

CHARLOT Louis, 39 ans, demeurant à Paris (W394.914) (acquit 5 mes) *vdmy*

LANDRISSON François, 39 ans, vigneron à Montreuil (Paris) (W394.914)

(acquit 5 mes) *vdmy*

MAINGUET Charmes Robert, 42 ans, vigneron à Montreuil (Paris) (W394.914)

(acquit 5 mes) *vdmy*

POTET Louis Mathieu, 31 ans, cordonnier à Paris (W394.914) (acquit 5 mes) *vdmy*

REGNIER Jean-Baptiste, 27 ans, cultivateur à Lachapelle (Oise) (W394.914)

(acquit 5 mes) *vdmy*

DESJARDINS Gabriel, 64 ans, vivant de son revenu à Paris (W394.914)

(acquit 5 mes) *vdmy*

La libération des suivants doit être confirmée par les CSP et CSC

BOISSÉ, membre du comité de surveillance de BOURGUEIL (Indre et Loire)

(W394.915bis) (lib 5 mes) *vdmy*

MARQUIS, membre du comité de surveillance de BOURGUEIL (Indre et Loire)

(W394.915bis) (lib 5 mes) *vdmy*

CASSOT, membre du comité de surveillance de BOURGUEIL (Indre et Loire)

(W394.915bis) (lib 5 mes) *vdmy*

HUARD, membre du comité de surveillance de BOURGUEIL (Indre et Loire)

(W394.915bis) (lib 5 mes) *vdmy*

MEUNIER, membre du comité de surveillance de BOURGUEIL (Indre et Loire)

(W394.915bis) (lib 5 mes) *vdmy*

VERNET, membre du comité de surveillance de BOURGUEIL (Indre et Loire)

(W394.915bis) (lib 5 mes) *vdmy*

Info : Boissé, Cassot, Huard, Marquis, Meunier et Vernet, tous membres du Comité de surveillance de Bourgueil (Indre-et-Loire), furent acquittés, mais le Tribunal soumit leur libération à la confirmation des Comités de salut public et de sûreté générale, qui la confirmèrent, au dos du jugement de la chambre du Conseil, le 7 messidor (25 juin). Cette confirmation est signée : Couthon, Billaud Varenne, Carnot, Le Bas, B Barère, Vadier, Amar, Louis (du Bas-Rhin), Dubarran (W394.915bis). Aucun recueil des actes du Comité de salut public ne signale cet arrêté.

24 juin 94

25//2/0

Exécutés Barrière de Vincennes, à 18 heures. (10+15)

6 mes. II

1602 — 1.

ANDRÉ Thomas, domestique, laboureur, domicilié à Bannalec, canton de Quimperlé, dépt

- du Finistère, condamné à mort comme contre-rév. le 6 Messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1603 — 2. **BALICOURT — BALICOUT** Jean, âgé de 27 ans, né à Tremblay, dépt de la Seine et Oise, salpêtrier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, salpêtrier, condamné à mort comme contre-rév. le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1604 — 3. **BERNARD** Eustache Louis Antoine, âgé de 49 ans, ex-noble, né à Coumenil, y demeurant, canton de l'Aigle, dépt de l'Orne, condamné à mort comme contre-rév. le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W394.915) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Eustache Bernard et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1605 — 4. **COLAS** Louis, âgé de 43 ans, né à Moncarville, marchand d'estampes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». SCJ collective dans W529.)
- 1606 — 5. **CROUILLÈRE** Jean (pas Jacques), charpentier, âgé de 67 ans, né à Marmouilles, domicilié à Séz, dépt de l'Orne, condamné à mort comme contre-rév., le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1607 — 6. **CROUILLÈRE** René, fils, tisserand, âgé de 27 ans, né à Marmouille, domicilié à Séz dépt de l'Orne, condamné à mort comme contre-rév., le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1608 — 7. **DU HAUMONT** Jean, abbé à Beaussac (Dordogne), 55 ans (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1609 — 8. **DESPRÉS** Jacques, cuisinier, soldat, déserteur du 8ème régiment de chasseurs à cheval, âgé de 28 ans, né et domicilié à Noyon, dépt de l'Oise, condamné à mort comme contre-rév. le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W394.915) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Eustache Bernard et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1610 — 9. **DUTHUY — DUTRUIS** Jacques, âgé de 26 ans, né à St Vincent-du-Bois, dépt de l'Eure garçon d'écurie, domicilié à Elbeuf, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W394.915) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Eustache Bernard et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Duituit
- 1611 — 10. **GUÉROULT** Jean Baptiste Charles, homme de loi, âgé de 42 ans, né à Bernay, domicilié à Bué-Robert, dépt de l'Eure, condamné à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W394.915) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Eustache Bernard et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Guerout
- 1612 — 11. **HOUZET** Claude, aubergiste, âgé de 42 ans, né à Brancourt, près d'Anizy-le-Château, dépt de l'Aisne, domicilié à Soissons même dépt, condamné à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et pour avoir dit chez un perruquier, en présence de plusieurs citoyens qu'il avait vu guillotiner à Paris dix-huit personnes, qu'on y faisait périr des innocents, et en parlant de Marat, que c'était mal-à-propos qu'on avait fait périr celle qui avait assassiné ce scélérat. (W394.915) N'est pas nommé dans le verdict. (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Eustache Bernard et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1613 — 12. **HUEL — HUEL** Jeanne, femme Chidotat (CHODETAL) domiciliée à Penetain, dépt du Morbihan, condamnée à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W394.915) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Eustache Bernard et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) notée Jeanne juhet, fe Ched tail
- 1614 — 13. **HUIMY** Jean Baptiste, piqueur de grandes routes, âgé de 61 ans, né et domicilié à Tremblay dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal

- rév. de Paris, comme contre-rév.. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1615 — 14. **LA BELINAYE — LABELYNAYE** Maurice René, ex noble, ex chevalier des ordres du ci-devant roi, âgé de 54 ans, né à Fougère, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W394.915) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Eustache Bernard et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1616 — 15. **LECONTE — LECOMTE** Anne Elisabeth, femme de Bernard, âgée de 41 ans, née à Gray, dépt de l'Orne, domiciliée à Courmenil, même dépt, condamnée à mort comme contre-rév., le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W394.915) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Eustache Bernard et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1617 — 16. **LE TELLIER — LETELLIER** Antoine, ex professeur au collège des Quatre nations, âgé de 50 ans, né et domicilié à Louviers, dépt de l'Eure, condamné à mort le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été l'un des plus opiniâtres fédéralistes, d'avoir entretenu des correspondances avec ces derniers, d'avoir été l'ami de buzot, d'avoir différentes fois provoqué les citoyens composant l'assemblée générale de la section de l'Unité , d'avoir fait tous ses efforts pour justifier Brissot, Gorsas et autres conspirateurs (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1618 — 17. **MARQUETTE** Charles, loueur de carrosses, âgé de 34 ans, né e, domicilié à Dun-Libre dépt du Nord, condamné à mort le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., ayant fait passer, soit personnellement, soit par des courriers qu'il en chargeait, des lettres à Ostende. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1619 — 18. **MOUTON** Jacques, âgé de 29 ans, agent d'affaires de Burlandeux, né et domicilié à Blandy dépt de l'Eure, condamné à mort, comme contre-rév. le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W394.915) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Eustache Bernard et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1620 — 19. **NOTTER — NOTTET ou NULLE** Vincent, armurier, déserteur autrichien, âgé de 23 ans, natif de Luxembourg en Empire, condamné à mort le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en criant "vive Louis XVII ! " . (W394.915) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Eustache Bernard et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Nollet
- 1621 — 20. **PERRON** Corentin, âgé de 28 ans, domestique, laboureur, domicilié à Bannales, dépt du Finistère, condamné à mort le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, et ayant été des premiers à former le rassemblement qui a eu lieu à St Cade, pour empêcher le recrutement. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1622 — 21. **PERROT** Claude, âgé de 30 ans, natif de Faybilot, dépt de la Haute Marne, cordonnier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant fourni des souliers de mauvaise qualité pour les défenseurs de la patrie. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1623 — 22. **SALLIER** Marie, femme Crouillière, âgée de 66 ans, native de Condé, dépt de l'Orne, domiciliée à Séez, même dépt, condamnée à mort comme contre-rév., le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1624 — 23. **TEXIER** Jean, admin du dépt de la Vienne, âgé de 41 ans, natif d'Hazé, dépt de l'Indre et Loire, domicilié à Loudun, dépt de la Vienne, condamné à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et l'un des chefs les plus actif de la fraction fédéraliste du dépt de la Vienne. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de

- Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1625 — 24. **TOUPIN** Mathieu, domestique laboureur, âgé de 26 ans, domicilié à Bannalec, dépt du Finistère, condamner à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, et ayant jeté des pierres et frappé l'arbre de la liberté. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1626 — 25. **TOURNEMINE** Jean, ex curé de Florac, âgé de 74 ans, natif de Fontanes, domicilié à Florac, dépt de la Lozère, condamner à mort comme contre-rév., le 6 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W395.916) (Cond et Ex le 6 mes., barrière de Vincenne, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Tournemine et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

2 LIBÉRÉS (2 d'après Buchez & Roux) :

CHAUMONT Louis, 58 ans, charpentier et notable de Chamouillé (W394.915)
(acquitt 6 mes) *vdmy*

THIEBAULT Jacques Thomas, 29 ans, commissaire de police de la section du Nord à Paris (W395.916) (acquitt 6 mes) *vdmy*

25 juin 94 7 mes. II	44/6/0	LES FEMMES DE CHALLANS ET PALLUAU (Vendée)
		44 d'après Buchez & Roux. 45 dont 25 femmes d'après Guittard. Exécutés place du Trône. (35+9)

- 1627 — 1. **ADOUVILLE** (signe **Dadouville**) — **DABONVILLE** ou **D'ADOUVILLE** Auguste, âgé de 35 ans, né à Roinvillers, dépt de la Seine et Oise, ex noble chanoine de ville, domicilié à Paris, dépt de la Seine, (ex-page, se disant frère adultérin de Louis XVI) condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1628 — 2. **ALBISSON** (Antoinette) Epouse PAISAC, 33 ans, faubourg Poissonnière (Cf. Lecas) (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1629 — 3. **ALLEAUME** (signe Martin (noté François sur la condamnation), âgé de 17 ans, volontaire au 7e bataillon de la Somme, né et domicilié à Rouen, dépt de la Seine inférieure, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir tenu des propos contre-rév.s. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1630 — 4. **ALLUT** Antoine, âgé de 51 ans, ex-député de l'assemblée législative, né et domicilié à Montpellier, dépt de l'Hérault, condamné à mort comme contre-rév., le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être associé au pacte fédéraliste, en provoquant l'arrêt du 29 Juin, en colportant les écrits infâmes de Rabaut-St-Etienne. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) noté Albert Allot (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1631 — 5. **BARÉTEAU** Marie (veuve Hillairiteau) Journalière à Palluau (Vendée) 67 ans (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1632 — 6. **BARÉTEAU** ou **BRETOMAILLE** Marie, veuve Prot, âgée de 60 ans, née à Isenay, Journalière, domicilié à Challans, dépt de la Vendée, condamnée à mort comme contre-rév. le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.) notée veuve Prod
- 1633 — 7. **BOISSARD** Julie, âgée de 18 ans, née à Pannot (Palluau), journalière, domicilié à Challans, dépt de la Vendée, condamné à mort comme contre-rév., le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) notée Jeanne .. (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1634 — 8. **BOISSO** Marie Modeste, âgée de 44 ans, veuve de Sapin, chirurgien, domiciliée à Challans, dépt de la Vendée, condamnée à mort comme contre-rév., le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Exécuté le 7 mes. pour Sanson). (Cond et Ex

- le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.) notée Vve Sapin
- 1635 — 9. **BONNIN** Catherine, veuve Picard, couturière, âgée de 60 ans, née à St Mailsaint, domicilié à Challans, dépt de la Vendée, condamné à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.) notée Vve Picard
- 1636 — 10. **DEFORIS** J. P., ex bénédictin, âgé de 62 ans, né à Montbrison, dépt de la Loire, condamné à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris comme conspirateur. — **DUFOUS** Jean Pierre, ex bénédictin, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1637 — 11. **DONA** (signe) Etienne, homme d'affaire, âgé de 52 ans, né à Dinan-sur-Meuse, ex bourgeois, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Vu le PVE collectif dans le dossier, 7 messidor, place du Trône)
- 1638 — 12. **DUPONT** (signe) Louis, maréchal des logis de l'artillerie volante, âgé de 25 ans, né et domicilié à Bayeux, dépt du Calvados, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W396.917) (Ex le 7 mes. pour Sanson. Confirmé par Rathelot, p. 87, n° 1669) (Ni SCJ ni PVE, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1639 — 13. **FEVRET** (ne sait pas signer) Antoine, cavalier au 1er régiment, âgé de 37 ans, né à Fresne, dépt de la Haute-Saône, domicilié à Epemay, dépt de la Marne, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, pour avoir avili les sociétés populaires, et appuyé une pétition qui contrariait le recrutement. (W396.917) (Ex le 7 mes. pour Sanson. Confirmé par Rathelot, p. 87, n° 1670) (Ni SCJ ni PVE, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1640 — 14. **FLEURY — FLEURYE** Louise, veuve Tardy, fermière, âgée de 40 ans, née à St Etienne, domicilié à Challans, dépt de la Vendée, condamnée à mort comme contre-rév., le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.) notée vve Tardy
- 1641 — 15. **GRÉAUDE** Agathe, couturière, âgée de 19 ans, née à Pannot, domicilié à Challans, dépt de la Vendée, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév. en s'associant au parti fédéraliste. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) notée Anna Grande (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1642 — 16. **GUILLOTTE — GUILLET** Marie, veuve BOIZARD, journalière, âgée de 60 ans, née à Legers et domiciliée à Challans, dépt de la Vendée, condamnée à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., ayant participé aux complots des prêtres et des nobles dans la Vendée. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1643 — 17. **HOCQUART de COURBERON** Gilles Marie, ex noble, domicilié à Vaux, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, comme contre-rév., le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1644 — 18. **JOLIE** (ne sait pas signer) Marie Barbe, fileuse, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W396.917) (Ex le 7 mes. pour Sanson. Confirmé par Rathelot, p. 87, n° 1660. Notée BARBE Marie.) (Ni SCJ ni PVE, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1645 — 19. **JOLY** Marie, couturière, âgée de 22 ans, née et domiciliée à Challans dépt de la Vendée, condamnée à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1646 — 20. **JOUVENET** Nicolas François manœuvre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W396.917) (Ex le 7 mes. pour Sanson. Confirmé par Rathelot, p. 87, n° 1676) (Ni SCJ ni PVE, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1647 — 21. **LARIVIÈRE d'IMBERNAIS — LARIVIERE** F. Ch. Alexandre, ex noble, mousquetaire

- noir, âgé de 54 ans, né à Prédafige, domicilié à Minbernes, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et fédéraliste. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1648 — 22. **LE BRET** (signe) o u **LEBRET** (signe) — **LEBUET** Jean, ouvrier en toile, âgé de 38 ans, né à Monvanly, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Mont-Libre, même dépt, condamné à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit que l'assemblée nationale, ainsi que les municipalités étaient des fouteux gueux. (W396.917) (Ex le 7 mes. pour Sanson. Confirmé par Rathelot, p. 87, n° 1678) (Ni SCJ ni PVE, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1649 — 23. **LEFEVRE** Jean, tenant maison garnie, âgé de 19 ans, né à Clermont-Ferrand, dépt du Puy-de-Dôme domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., s'étant fait donner un coup d'épingle dans l'œil droit, pour se soustraire à la réquisition. (W396.917) (Ex le 7 mes. pour Sanson. Confirmé par Rathelot, p. 87, n° 1679) (Ni SCJ ni PVE, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1650 — 24. **LIÉNARD** Adélaïde, domestique d'un marquis de Challans, 17 ans — **LIENARD** Adélaïde, âgée de 17 ans, née à Pannor, dépt de la Vendée, domestique, e à Patluau même dépt, condamnée à mort comme contre-rév., le 13 nivôse an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1651 — 25. **MANNEVILLE** (signe) Jean, âgé de 44 ans, marchand de coton, et officier municipal, né et domicilié à Pissy, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit le jour que l'on planta un arbre de la liberté dans sa commune, qu'il en viendrait qui le déplanteraient, et en parlant de la Constitution, qu'il n'y consentirait pas, et que la moitié de la commune était de son même sentiment. (W396.917) (Ex le 7 mes. pour Sanson. Confirmé par Rathelot, p. 87, n° 1681) (Ni SCJ ni PVE, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1652 — 26. **MARTIN** Georges, ci-devant marchand de toiles, âgé de 49 ans, né à Caen, dépt du Calvados, domicilié à Paris dépt de la Seine (à Caen, d'après Lecas), condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des crimes commis par Capet à la journée du 10 août 1792 (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1653 — 27. **MARTINET** Aimable Louis, lieutenant colonel, au dixième régiment, âgé de 52 ans, né à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Vaux dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1654 — 28. **MARTINET** Madeleine Eléonore Pélagie, femme Hocquart Couberon, âgée de 54 ans, née à Rouen, dépt de la Seine et Oise, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant entretenue des intelligences avec les émigrés et leur faisant passer de l'argent. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1655 — 29. **MOLIN** (signe) Louis, âgé de 26 ans, dessinateur, né à Lyon, domicilié à Paris, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. — **MALIN** Louis, âgé de 26 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, dessinateur et brodeur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév., ayant participé à la rébellion de Lyon, et en portant les armes contre les patriotes sur lesquels il s'est vanté d'avoir tiré. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) noté COLIN (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1656 — 30. **MORISSET** Anne, veuve Joly, journalière, âgée de 40 ans, née à Grandelande, domiciliée à Palluau, dépt de la Vendée, condamnée à mort, comme contre-rév., le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.) (Ex le 7 mes. pour Sanson) notée Augustine
- 1657 — 31. **MORISSON** — **MARISSON** Catherine, domicilié à Châlons, dépt de la Vendée, condamné à mort comme contre-rév., le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) noté Constant ... (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1658 — 32. **OLIVEAU** Charles, serrurier, âgé de 36 ans, né et domicilié à Challans, dépt de la Vendée,

- condamné à mort comme contre-rév., le 7 thermidor an 2 (erreur : 7 messidor), par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) notée Claire ... , journalière (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1659 — 33. **PAISAC** (signe) — **PAYSSAC** Etienne, employé au bureau des subsistances, âgé de 41 ans, né à Nismes, dépt du Gard, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1660 — 34. **PICARD** Jeanne, âgée de 23 ans, fille couturière, née à Pannot, dépt de la Vendée, domiciliée à Challans, même dépt, condamnée à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1661 — 35. **PICARD** Véronique (pas Monique), femme Champfort, âgée de 30 ans, née à Pannot, dépt de la Vendée, domiciliée à Challans, même dépt, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1662 — 36. **RAFIN** — **RAFFIN** Jeanne, veuve Regnard, âgée de 30 ans, native de Machais, journalière, domiciliée à Palluau, dépt de la Vendée, condamnée à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) notée Juliette (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1663 — 37. **RIGAL** (signe) Jean, secrétaire général du dépt du Gard, âgé de 39 ans, né à Lasalle, domicilié à Nismes, dépt du Gard, condamné à mort comme contre-rév., le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1664 — 38. **ROBERT** Claude, dragon du 5ème régiment, âgé de 24 ans, domicilié à Bourges, dépt du Cher, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant tenu des propos tendant à empêcher le recrutement. (W396.917) (Ex le 7 mes. pour Sanson. Confirmé par Rathelot, p. 88, n° 1694) (Ni SCJ ni PVE, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1665 — 39. **ROCH** — **ROCHE** Marie Françoise, femme de ménage, âgée de 40 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, ayant dit qu'elle regrettait l'ancien régime, et qu'elle soutiendrait les prêtres au péril de sa vie. (W396.917) (Ex le 7 mes. pour Sanson. Confirmé par Rathelot, p. 88, n° 1695. Notée Kroch.) (Ni SCJ ni PVE, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1666 — 40. **ROLAND** Sophi, femme Racheveau, épicière, âgée de 26 ans, née à Cholet, domiciliée à Issenay, dépt de Mayenne et Loire, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du Peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée. (W396.918) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1667 — 41. **SALOMON** Marie Anne, journalière âgé de 30 ans, née et domiciliée à Challans, dépt de la Vendée, condamnée à mort comme contre-rév., complice des brigand de la Vendée, le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **SALOMEAU** M., âgé de 30 ans, natif de Challans, dépt de la Vendée, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) notée Marie-Antoinette (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)
- 1668 — 42. **SAPIN** Marie, veuve Duplessis, âgée de 60 ans, native de Beaufort, dépt de la Vendée, domiciliée à Challans, même dépt, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) notée Supin (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.) notée Vve Duplaisy
- 1669 — 43. **SIBERT** — **SIBUT** Louise, veuve Liénard domestique, âgée de 50 ans, native de Leluc, domiciliée à Challans, dépt de la Vendée, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les brigands de la Vendée. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône.

Vu le PVE collectif dans le dossier.)

THIBAUT — THIEBEAULT Marie, veuve l'Héritau (Lheriteau), âgée de 40 ans, journalière, née à St-Etienne-de-St-Jean-de-Corquois, domiciliée à Challans, dépt de la Vendée, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée. (W396.918) (Ex le 7 mes. pour Sanson) (Cond et Ex le 7 mes., place du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier.)

Info 1 : Le procès-verbal d'exécution de l'affaire n° 918 est dans le dossier. En revanche, il n'y a pas de Signification au concierge du jugement de mort, pour aucune des deux affaires du jour, ni dans les dossiers, ni dans les cartons W529 et W530.

Info 2 : *Martin* Alleaume, 17 ans, fut jugé, condamné à mort et exécuté ce jour, 7 messidor. Il apparaît cependant dans le jugement du 5 messidor au terme duquel un *François* Alleaume fut condamné à mort. Le nom de *François Alleaume* n'apparaît que dans le verdict, sans doute par erreur des greffiers. Il ne fut pas exécuté. (W396.918)

6 LIBÉRÉS (7 d'après Buchez & Roux) :

GIGNAT (signe) Jean, 42 ans, berger et maire de Loisu (Marne) (Loisy-sur-Marne, Campardon) (W396.917) (acquitté 7 mes) *vdmy*

ROUGELOT (ne sait pas signer) Jean, 34 ans, maçon et membre de la sté pop de Lorner la Montagne (Nièvre) (W396.917) (acquitté 7 mes) *vdmy*

GILLES Genevière, née LE LAURIN, 35 ans, bouchère à Paris (W396.917) (acquitté 7 mes) *vdmy*

LANSARRE Marie, née LE SELLE, 60 ans, fruitière, orangère à Paris (W396.917) (acquitté 7 mes) *vdmy*

REYNARD Charlotte, 18 ans, couturière à Chalans (W396.918) (acquitté 7 mes) *vdmy*

SAPIN Marie, 14 ans, demeurant à Beauson, district de la Rocheguyon (W396.918) (acquitté 7 mes) *vdmy*

Info : Les Comités de salut public et de sûreté générale confirmèrent ce jour la libération de Boissé, Cassot, Huard, Marquis, Meunier et Vernet, acquittés le 5 messidor (23 juin). Voir à cette date où ils sont comptés.

26 juin 94
8 mes. II

48//4/0

CONSPIRATION de BICÊTRE (II) (36/48)

Exécutés place du Trône. (36+12)

- 1671 — 1. **ADET** Charles, marchand de vin, âgé de 31 ans, né à Andelet, dépt de la Haute Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu, avec ses coaccusés, « de s'être rendus ennemis du peuple en achetant du numéraire au préjudice de la loi qui le défend, en le faisant ensuite passer aux ennemis de la République, en avilissant les assignats, la convention et le gouvernement rév., en entretenant des intelligences avec les ennemis de la France, en secondant leurs projets » (texte de la question aux jurés). (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.)
- 1672 — 2. **ALLAIN** Jean Baptiste, âgé de 26 ans, né à Pleinseuvre, fabricant de Plombs, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice du complot dans la maison de Bicêtre, d'égorger la garde cette maison, de se porter à la convention, et singulièrement aux comités de sûreté générale et de salut public; d'en égorger les membres, de leur arracher le cœur, de la faire rôtir, de le manger, et de livrer Paris au pillage, pour servir la faction de l'étranger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1673 — 3. **AMAND** Louis, âgé de 35 ans, maçon, né et domicilié à Vincennes, dépt de la Seine, condamné à mort, le 8 Messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Bicêtre, à l'effet d'égorger les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention, de faire rôtir leur cœur et de le manger.

- (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1674 — 4. **ASSELINOT** Jean Gabriel, âgé de 31 ans, né à Cosne, épiciier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de la conspiration, qui a eu lieu dans la maison de Bicêtre, à l'effet de forcer la garde de cette maison de se porter à la convention, aux comités de salut public et de sûreté, de les égorger, de faire rôtir leur cœur et de le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1675 — 5. **BAIL** Simon, employé aux charrois, domicilié à Jussy, canton de Metz, dépt de la Moselle, condamné à mort comme contre-rév., le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **SIMON** S., employé aux charrois, âgé de 34 ans, natif de Sasie, dépt de la Moselle, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, pour forcer la garde de cette maison, se porter à la Convention nationale, et singulièrement aux comités de salut public et de sûretés générale, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1676 — 6. **BARON** Maurice-Laurent, sergent au batil. De la réunion, domicilié à Franciade, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice du complot des prisons de Bicêtre, d'égorger la convention, particulièrement les comités de salut public et de sûreté générale, de leur arracher le cœur, de le faire rôtir et de le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1677 — 7. **BEAUDOT** Louis, âgé de 21 ans, chirurgien, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, en qualité de détenu à Bicêtre, convaincu du complot des prisonniers contre la convention et les comités, tendant à les égorger, faire rôtir leurs cœurs et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1678 — 8. **BEAUFORT** Marc François, âgé de 32 ans, tabletier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice du complot des prisonniers de Bicêtre contre la convention nationale, à l'effet d'en égorger les membres, de faire rôtir leur cœur et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1679 — 9. **BILLON** — **BILLION** Louis Claude Maurice, clerc de procureur, âgé de 26 ans, né à Paris, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice du complot de la prison de Bicêtre contre la Convention nationale, pour l'égorger, particulièrement les membres des comités de salut public et de sûreté générale leur arracher le cœur, le rôtir et le manger. — **BILLON** Louis Charles Maurice, clerc de procureur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1680 — 10. **BLOT** Joseph, fils, négociant, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu, avec ses coaccusés, « de s'être rendus ennemis du peuple en achetant du numéraire au préjudice de la loi qui le défend, en le faisant ensuite passer aux ennemis de la République, en avilissant les assignats, la convention et le gouvernement rév., en entretenant des intelligences avec les ennemis de la France, en secondant leurs projets » (texte de la question aux jurés). (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.)
- 1681 — 11. **BOSQUET** Louis Jérôme Auguste, gagnedenier, âgé de 26 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être du complot de la prison de Bicêtre, à l'effet d'égorger les membres de la Convention, des comités de salut public et de sûreté générale, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les

- SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1682 — 12. **CARBONNIER** Louis, (dit Bauf), manœuvrier, âgé de 36 ans, né à St Aubin, dépt de l'Oise, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice du complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, à se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.(ex. place de Vincennes, inhumé à Picpus) (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1683 — 13. **CHARMES-SILLERY** Charles-Alexis, noble aide de camp de Dampierre, demeurant chaussée Dantin, à Paris, 19 ans (fils naturel du député Bruslard de Sillery ex. avec les Girondins) — **DECHARMES** C.A. (dit **Sillery**), âgé de 19 ans, né à Paris, ex aide de camp, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre à égorger la garde de cette maison, se porté aux comités de salut public de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. — **DESHARMES-SILLERY** Charles Alexis, ex aide de camp, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1684 — 14. **COTTEL** Claude, âgé de 20 ans, soldat au 19ème régiment, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1685 — 15. **DARCON** Jean (dit Darcu), âgé de 35 ans, né à Drude, scieur de long, domicilié à Fontainebleau, dépt de Seine et Marne, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûretés générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1686 — 16. **DARTHUS** Adrien, tailleur, âgé de 25 ans, né et domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûretés générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1687 — 17. **DESAULNETS** Maxime, huissier prier, et admin du dépt de Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1688 — 18. **DURUT** Claude Louis, teneur de livres, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu, avec ses coaccusés, « de s'être rendus ennemis du peuple en achetant du numéraire au préjudice de la loi qui le défend, en le faisant ensuite passer aux ennemis de la République, en avilissant les assignats, la convention et le gouvernement rév., en entretenant des intelligences avec les ennemis de la France, en secondant leurs projets » (texte de la question aux jurés). (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.)
- 1689 — 19. **FRANCOT** Pierre, brocanteur, âgé de 61 ans, né à Beville, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu, avec ses coaccusés, « de s'être rendus ennemis du peuple en achetant du numéraire au préjudice de la loi qui le défend, en le faisant ensuite passer aux ennemis de la République, en avilissant les assignats, la convention et le gouvernement rév., en entretenant des intelligences avec les ennemis de la France, en secondant leurs projets » (texte de la question aux jurés). (W397.919) (Cond et Ex le

- 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.)
- 1690 — 20. **GUILLLOT** Robert Joseph, cordonnier, âgé de 36 ans, né à Cambrai, dépt du Nord, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1691 — 21. **GUY** Michel Clément (CLEMENT-GUY Michel), âgé de 36 ans, né à Macot, dépt du Mont-Blanc, commis marchand de vin à Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger (**Erreur**. Il n'était pas compris dans la conspiration de Bicêtre.) — **CLÉMENT-GUY** Michel-Clément — **CLEMENT-GUY Michel (GUY Michel Clément)**, âgé de 36 ans, né à Macot, dépt du Mont-Blanc, commis marchand de vin à Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu, avec ses coaccusés, « de s'être rendus ennemis du peuple en achetant du numéraire au préjudice de la loi qui le défend, en le faisant ensuite passer aux ennemis de la République, en avilissant les assignats, la convention et le gouvernement rév., en entretenant des intelligences avec les ennemis de la France, en secondant leurs projets » (texte de la question aux jurés). (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.) noté Michel Clément Guy
- 1692 — 22. **HOT** Hugues, jockey, âgé de 17 ans, né aux Avanchais, dépt du Mont-Blanc, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendante à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public, de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1693 — 23. **HUSSÉE** — **HUSSE** François, âgé de 40 ans, né à Cé, domicilié à Paris, condamné d'abord ç 16 années de fers, en conséquence détenu à Bicêtre, puis à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûretés générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1694 — 24. **JACQUINET** François (dit **Montauciel**), soldat dans la légion Belge, âgé de 33 ans, né et domicilié à Bourbonne-les-bains, dépt de la haute Marne, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale en égorger les membres leur arracher le cœur le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1695 — 25. **LAPOINTE** Louis Claude Raimond, âgé de 26 ans, né à Nantes, dépt de la Loire Inférieure, homme de loi, domicilié à Romainville, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison de Bicêtre, tendant à égorger les membres de la convention, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1696 — 26. **LARCHÉ** — **LARCHE** ou **LARCHER** Joseph, maçon, âgé de 36 ans, né à Fontainebleau, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans

- W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1697 — 27. **LEMASSON** Joseph Marie, âgé de 65 ans, né à Rennes, dépt d'Ille-et-Vilaine domicilié à St Servan, même dépt, chirurgien, condamné à la déportation, le 18 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration, connue sous le nom de "Bretagne", dont le ci-devant marquis de la Rouerie était le chef ou l'un des principaux agents sous l'autorisation et l'appui des frères du ci-devant, roi; et, le 8 messidor an 2, condamné à mort par le même tribunal, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, en attendant l'exécution de son premier jugement, tendant à forcer les portes et égorger la garde de cette maison, se porter de là aux comités de salut public et de sûreté générale assassiner les membres les plus marquants, leur arracher le cœur le faire griller et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.) — **Avait été condamné à la déportation, ainsi que Perrin, le 18 juin 93**
- 1698 — 28. **LENDROIT** Louis Frédéric, batteur de plâtre, âgé de 23 ans né et domicilié à Montdricourt dépt de l'Aisne, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter au comité de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1699 — 29. **LOPS** Léon, faiseur de balances, âgé de 50 ans, né à Amsterdam, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir acheté du numéraire, avili les assignats, la Convention et le gouvernement rév.. (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.)
- 1700 — 30. **MAILLET-CONTE** (signe) — **MAILLETCONTE** Jean Baptiste, domestique, âgé de 36 ans, né à Mezene, dépt du Mont-Blanc, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir acheté du numéraire, d'avoir avili les assignats, la Convention nationale, le gouvernement rév.. (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.)
- 1701 — 31. **MARQUIER** — **MARQUIERT** Louis Vincent, prêtre et hussard, âgé de 32 ans, né et domicilié à Carcassonne dépt des Landes (à Lille, d'après JC), condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.) noté François Vincent Marques
- 1702 — 32. **MEREL** — **MERET (JC)** Nicolas, âgé de 34 ans, commissionnaire, né à Macot, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir acheté du numéraire, avili les assignats, la Convention et le gouvernement rév.. (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu SCJ dans W529.) noté Meret
- 1703 — 33. **MESTRIOT** Jacques François, gendarme de la 29ème division, né à Dezouy en Zosias, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public, de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1704 — 34. **MIGNARD** Antoine, brocanteur, âgé de 26 ans, né et domicilié à St Flour dépt du Cantal, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public, de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1705 — 35. **MOURET** Antoine, soldat du 78ème régiment, âgé de 29 ans, né et domicilié à Strasbourg dépt du Bas-Rhin, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris,

comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)

- 1706 — 36. **OSSELIN** (ex-conventionnel) — OSSELIN Charles Nicolas, âgé de 40 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, homme de loi, ex président du tribunal du 17 août 1792, député de Paris à la convention nationale, condamné à la déportation, le 15 frimaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir, en abusant de son caractère et de sa qualité de membre du comité de sûreté générale de la convention, pour prêter secours à Charlotte Félicité Luppé, femme du ci-devant marquis de Charry, émigré, il a été déposé dans la maison de Bicêtre en attendant qu'il partit, et le 8 messidor an 2, il a été condamné à mort comme complice d'un complot dans ladite maison d'arrêt, tendant à forcer la garde de cette maison, et se porter à la convention singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger; lorsqu'il était appris qu'il était compris dans cette conspiration, et qu'il devait paraître au tribunal, il arracha un clou de sa chambre qu'il s'enfonça dans le côté; il fut conduit à l'audience sur un brancard, et presque mourant; il ne fut pas possible alors d'entendre ses paroles tant sa voix était affaiblie, ce qui obligea le président à se transporter près de lui pour prendre ses réponses. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.) — **Il avait été condamné à la déportation le 5 déc. 93**

- 1707 — 37. **PERRIN** François, jardinier, 44 ans (Cf. Lecas) — **PERRIN** François, âgé de 44 ans, natif de Rennes, dépt d'Ille-et-Vilaine, jardinier, domicilié à Guyomarais, condamné à la déportation, le 15 juin 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration, dont le ci-devant marquis de la Rouerie était chef dans la ci-devant province de Bretagne, et depuis condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le même tribunal, comme complice de la conspiration de Bicêtre, où il était détenu pour attendre l'exécution de son premier jugement, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Convention et singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.) — **Il avait été condamné à la déportation, ainsi que Lamasson, le 18 juin 93**

- 1708 — 38. **PICARD** Louis Paul, pâtissier, âgé de 35 ans, natif de Ste Magnance, dépt de l'Yonne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Convention nationale et singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.) — **Il avait déjà été condamné à 6 ans de fers le 17 février 94**

- 1709 — 39. **PICHON** Nicolas, limonadier, âgé de 34 ans, natif de Chalon-sur-Saône, dépt de la Saône et Loire, domicilié à Lyon, dépt du Rhône, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Convention, singulièrement aux comité de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)

- 1710 — 40. **RENATEAU** François, marchand d'Indiennes, forain, 22 ans (Cf. Lecas) — **RENATAU** François (dit **Tataniau**), marchand d'indiennes, âgé de 22 ans, né à Ruche dépt de la Gironde, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 18 messidor an 2 (non, le 8), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Bicêtre où il était détenu, tendants à forcer la garde de cette maison, se porter à la convention singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger. (W397.920)

- (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1711 — 41. **ROSSIER** Bernard, marchand mercier, tenant échoppe, âgé de 47 ans, né au Fort-Baneau dépt de l'Isère, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été un des généraux perfides. (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.)
- 1712 — 42. **SACHER-ENDASSE** Jean Nicolas, boutonnier, âgé de 35 ans, natif de Chouanis dans la Bohême Allemande, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la convention, et singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le griller et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1713 — 43. **SENLISSÉ** Henri, ex vicaire de Dt Louis en l'Isle, âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, dépt à Paris, dépt de la Seine, condamné à la déportation, le 22 frimaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos inciviques, le 8 messidor an 2, condamné à mort par le même tribunal, comme convaincu d'avoir conspiré dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, d'avoir formé le projet de forcer la garde et les portes de cette maison, se porter aux comités générale, en égorger les membres, les plus marquants, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.) — **condamné à la déportation le 12 déc. 93**
- 1714 — 44. **SOZOTTE** — **SOSSOTTE** Léonard, âgé de 56 ans, natif de Bussy, dépt de la Côte-d'Or, brocanteur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, ayant acheté du numéraire pour le faire passer aux ennemis de la République, et discrédité les assignats. (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.)
- 1715 — 45. **SPICS** — **WENANTSPIES** Laurent, âgé de 56 ans, né à Rotterdam en Hollande, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple en faisant des achats en numéraire, pour le faire passer aux ennemis de la République. (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.)
- 1716 — 46. **TROUVÉ** Louis Michel, âgé de 58 ans, ex curé de Moissy, né à Allouville, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Moissy, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Convention, et singulièrement aux comités de salut public, et de sûreté générale, en égorger les membres, les plus marquants, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)
- 1717 — 47. **VALTON** Antoine, âgé de 29 ans, natif de Collet, dépt du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, ayant acheté du numéraire, le faisant passer aux ennemis de la République, et discréditant les assignats. (W397.919) (Cond et Ex le 8 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Maillet Comte et 11 autres (pas 13) ». Vu la SCJ dans W529.) noté WATON
- 1718 — 48. **VIELLEPEAU** François, marchand de sel, âgé de 23 ans, née à Madrid, dépt de l'Orne, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Convention et singulièrement aux comités de salut public et de sûretés générales, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger. (W397.920) (Cond et Ex le 8 mes. Vu les SCJ, qui existent en double, dans W529. Pas de PVE ni dans le dossier ni dans W529.)

Info : Cinq personnes exécutées ce jour (W397.920) avaient déjà été condamnées par le Tribunal révolutionnaire, dont quatre à la déportation (alors inapplicable), savoir : Le

Masson et Perrin le 18 juin 1793 (W273.59), Osselin le 5 décembre (W300.298) et Senliss le 12 décembre (W301.319). Picard, pour sa part, avait été condamné à 6 ans de fers le 17 février 1794 (W326.531).

4 LIBÉRÉS (4 aussi pour Buchez & Roux) :

BOUDIER Benoît, employé à la buanderie de l'Hôtel Dieu (W397.919)

(acquit 8 mes) *vdmy*

MERY ou MEZY Antoine (W397.919) (acquit 8 mes) *vdmy*

BILAUD — BILLAUX (signe) ou BILLIAUX Louis Joseph, 22 ans, volontaire dans le bataillon du district de Clermont (Oise), né à ... sur Aronde (W397.920)

(acquit 8 mes) *vdmy*

DENIN (signe) Nicolas, 22 ans, volontaire dans le bataillon du district de Clermont (Oise), né à Neuville sur Arronde (W397.920) (acquit 8 mes) *vdmy*

27 juin 94	31//6/0	Exécutés barrière du Trône.
9 mes. II		
1719 — 1.	ARPAJON Anne Louise, ex-noble, femme du maréchal de Noailles-Mouchy, âgée de 66 ans, née et domiciliée à Paris, condamnée à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue de s'être déclarée ennemie du peuple, en se rendant la complice du traître Capet, en distribuant des sommes que ce tyran employait à soudoyer les fanatiques. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)	
1720 — 2.	BESSE Marie-Louise, femme Geneste, ex noble, âgée de 26 ans, née à Olliac, dépt du Puy-de-Dôme, condamnée à mort, le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue de s'être déclarée ennemie du peuple, en entretenant des intelligences avec les ennemis de la République, en provoquant par des discours l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)	
1721 — 3.	BOUFFLERS Amélie, veuve du ci-devant duc de BIRON, âgée de 43 ans, née et domiciliée à Paris, condamnée à mort le 9 messidor an 2, comme convaincue d'être complice du traître Capet et de distribution des sommes que ce tyran employait à soudoyer les fanatiques à l'aide desquels on fomentait la guerre civile. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)	
1722 — 4.	BROGLIE Claude (Charles Louis) Victor, ex prince, ex maréchal-de-camp et ex constituant, âgé de 37 ans, né ex-constituant, âgé de 37 ans, né et domicilié à Paris, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple, en se rendant complice de Capet, pour renverser la liberté, l'écraser, et rétablir la royauté. (condamné le 27 juin, le jour même) (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)	
1723 — 5.	CHARTON (signe) Jean, ex négociant de légion de la garde Parisienne, et colonel du cent deuxième régiment, âgé de 42 ans, né à Lyon, demeurant à Fleury, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)	
1724 — 6.	CHAPERON Jacques — CHAPRON , âgé de 45 ans, charretier des Chapron fermier. (Lacune) (W398.922) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)	
1725 — 7.	CHAPERON Marie-Colombe — CHAPRON , âgée de 56 ans, sœur du fermier de ce nom. (Lacune) (W398.922) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)	
1726 — 8.	COCHEUX Pierre, âgé de 21 ans, né à Pontié, dépt de la Nièvre, charcutier, domicilié à Pouilly, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme conspirateur, le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W398.923) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)	
1727 — 9.	DUMONT Thérèse-Elisabeth, femme Vannod, ex noble, âgée de 67 ans, née à Fribourg en suisse, domicilié à Pontarlier, dépt du Doubs, condamné à mort le 9 messidor an 2, par	

- le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W397.921) (Vu le PVE collectif dans le dossier 921, cond et ex le 9 mes II, barrière du Trône. Elle ne figure pas sur la SCJ (W529).
- 1728 — 10. **DU PORTAL** Pierrette-Nicole, ex abbesse du ci-devant monastère de Louye, âgée de 51 ans, née à Metz, dépt de la Moselle, condamnée à mort le 9 messidor nivôse an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (ex. le 27 juin) (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1729 — 11. **GENESTEL** (signe) **de SAINT-DIDIER de NÉRESTAN** Jean Hector — **GENESTERT** Etienne, ex marquis de Norestan, âgé de 36 ans, né à Auret, dépt de la Haute Loire, condamné à mort, le 9 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. — Hector GENESTET, âgé de 36 ans, ex-noble, ci-devant marquis de Narestan, vivant de ses revenus, d'après Guittard. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1730 — 12. **GUÉRIN** Jean Baptiste, sellier, âgé de 32 ans, né à Hevroux, ex province de Berry, domicilié à Chatillon-sur-Seine, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W398.923) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1731 — 13. **GUIGNARD de SAINT-PRIEST** — **GUIGNARD (non GUYAI) -SAINT-PRIEST** Marie-Joseph-Emmanuel, ex vicomte, intendant du Languedoc, premier tranchant-porte-cornette de France, âgé de 62 ans, né à Grenoble, dépt de l'Isère, condamné à mort, le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1732 — 14. **HOURDÉ** (signe) — **HOUREDET** Nicolas-Louis, ex curé de Verberie, dépt de l'Oise, y demeurant, âgé de 48 ans, né à Soissons, dépt de l'Aisne, condamné à mort, le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris comme conspirateur. — **BOURDET** Nicolas Louis, ex curé de Verberie, âgé de 58 ans, natif de Soissons, condamné à mort le 12 messidor an 2, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple, de sa liberté en rendant complice de Capet, par le tribunal rév. de Paris. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1733 — 15. **LAGUICHE** (signe) — **LAGUICHE-SEVIGNAN** Amable Charles, ex marquis et colonel de dragons, ci-devant, bourbon, âgé de 40 ans, né à Paris, dépt de la Seine, y demeurant. condamné à mort le 9 messidor an 2, par la commission militaire an 2, par le tribunal rév. de Paris, et complice de la journée du 10 août. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1734 — 16. **LAMBERT** Claude Guillaume, âgé de 68 ans, ex contrôleur général des finances, ex conseiller au parlement, et maître des requêtes, né à Paris y demeurant, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., ne payent pas ses impositions, retard qui avait son principe dans le système de contre-rév., dont Lambert s'occupait. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1735 — 17. **LEMAU** — **LEMAN** (signe) Maximilien, âgé de 46 ans, né à Bondye, dépt du Nord, domestique, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W398.923) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1736 — 18. **LIÉGEARD (de) LIGNY** (signe) — **LIEGARD de LIGNY** René, âgé de 77 ans, né à Bordeaux, homme de Loi, ex chevalier de l'Eperon, et ex Agent du prince de Suède, domicilié à Paris, condamné à mort comme contre-rév., le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1737 — 19. **LINGUET** Simon Nicolas Henry, âgé de 57 ans, né à Reims, dépt de la Marne, ci-devant avocat et homme de lettres, depuis cultivateur, domicilié à Marne, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme connu

- par ses écrits et son séjour dans les cours de Vienne et de Londres auprès des despotes, qu'il insulta et encensa tour-à-tour; mais avant la révolution. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1738 — 20. **LOCHET** Pierre, journalier, officier municipal de la commune, âgé de 38 ans, né à Varray, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Tellerey, même dépt, condamné à mort, le 9 messidor an 2, comme convaincu d'avoir dit dans un cabaret, qu'il fallait s'assembler et aller brûler la Convention nationale; que c'était un composé de gueux. (W398.923) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1739 — 21. **MATHIS** Louis, cavalier au 16ème régiment, âgé de 30 ans, terrassier né et domicilié à Champignol, dépt de la Meurthe (à Vitry-le-François, dans la Marne, d'après JC / exact), condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être montré le partisan de la Fayette et de Dumourier. (W398.923) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1740 — 22. **MOUCHY** Philippe **de NOAILLES** (duc de), Maréchal de France, né et décédé à Paris en 1715 – 1794. Fils du maréchal de Noailles il fut nommé gouverneur de Versailles en 1740 et de Guyenne de 1775 à 1786. Membre de l'Assemblée des notables de 1787 à 1788, royaliste, il fut condamné à mort et guillotiné sous la Terreur. 79 ans. Date OK — **NOAILLES-MOUCHY** Philippe, âgé de 79 ans, né à Paris, y demeurant, ex noble ex duc, et maréchal de France, gouverneur des maisons de Versailles, Marly et autres lieux, condamné à mort comme contre-rév. le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1741 — 23. **NORMAND** Anne-Marguerite — **NORMANT** Ant. M., âgée de 51 ans, née à Garaur, dépt de la Charente, ex noble, condamnée à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir fait émigrer ses deux fils. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1742 — 24. **PISTOYE** François Louis, ex juge vignier, âgé de 40 ans, né et domicilié à St Rémi dépt des Bouches du Rhône condamné à mort, comme contre-rév., le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1743 — 25. **POLASTRON** Jean-François-Gabriel, âgé de 73 ans, ex comte, né à Montpellier, dépt de l'Hérault, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme chevalier du poignard. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1744 — 26. **ROYE** Françoise Pauline, veuve du ci-devant maréchal et duc de BIRON, âgée de 71 ans, née à Paris, domicilié à Baure (Boves) près Amiens, dépt de la Somme, condamnée à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1745 — 27. **SAVE** Pierre, huissier et maire, âgé de 44 ans, natif de Savizy, dépt de la Nièvre, domicilié à St Sulpice, même dépt, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en disant que ce n'était pas ce que la Convention avait fait de mieux que de faire mourir le roi, qu'il se foutait des lois, que la Convention faisait des lois, mais qu'elle ferait mieux de nommer un roi. (W398.923) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1746 — 28. **SOMMEREUX-PRÉFONTAINE** (signe Préfontaine) — **SOMMERAU-PREFONTAINE** Jean Baptiste, âgé de 59 ans, né à Beauvais, dépt de l'Oise, ex agent de Rohan-Rochefort, domicilié à Rochefort, dépt de Seine et Oise, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir fait passer des fonds à l'émigré Roland et à sa fille. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE collectif dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1747 — 29. **VANNOD** (signe) Etienne Ferdinand, ancien militaire, ex noble, âgé de 72 ans, né à Arbois, dépt du Jura, domicilié à Salin, même dépt, condamné à mort comme contre-rév. le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W397.921) (Cond et Ex le 9 mes.,

- 1748 — 30. barrière du Trône. PVE collectif dans le dossier 921. SCJ collective dans W529.)
VANNOD (signe) **de MONTPERAUX** Jean Baptiste, (dit **Montperreux**), ancien militaire, ex noble, âgé de 60 ans, né à Vaulx, dépt du Doubs, domicilié à Pontarlier, même dépt, condamné à mort comme contre-rév., le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — 67 ans, chef de brigade du 7^e régiment d'artillerie, ex-chevalier de Saint-Louis, d'après guittard. (W397.921) (Vu le PVE collectif dans le dossier 921, cond et ex le 9 mes II, barrière du Trône) Il ne figure pas sur la SCJ (W529).
- 1749 — 31. **VAUCARET de GUITENAY** — **VAULARET**, âgé de 35 ans, ex-noble. (D'après Guittard) — **VAUCORET** Jean, ex nobles, ci-devant chevalier de l'ordre du tyran roi, âgé de 63 ans, natif de Luthenet, dépt de la Nièvre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W398.923) (Cond et Ex le 9 mes., barrière du Trône. Vu le PVE dans le dossier 921. Vu la SCJ collective dans W529. Noté Vaucourt.)

6 LIBÉRÉS (8 d'après Buchez & Roux) :

- GRUGÉ Marguerite, 31 ans, domestique chez Chaperon, demeurant aux Logis, district de St Florentin (Yonne) (W398.922) (acquitté 9 mes) *vdmy*
- BILLARD François, 67 ans, cultivateur à Sonet (Indre) (W398.923) (acquitté 9 mes) *vdmy*
 BLANCHET Pierre, 32 ans, cultivateur à Sonet (Indre) (W398.923) (acquitté 9 mes) *vdmy*
 DUCLUSEAUX Jacques, dit Ganache, 41 ans, journalier à la poudrière de Grenelle (W398.923) (acquitté 9 mes) *vdmy*
- COUPÉ Marie Elisabeth François, dite LE BLANC, 38 ans, ouvrière en mode et en linge à Paris (W398.923) (acquitté 9 mes) *vdmy*
- FALLET (An)toinette, née VIDALIN, 32 ans, garde malade à Paris (W398.923) (acquitté 9 mes) *vdmy*

29 juin 94 11 mes. II	19/4/1	RAMBOUILLET (Seine-et-Oise) ET TOULOUSE (Haute-Garonne) (12/19) Exécutés place du Trône, à 17 heures. (12+7)

Info 1 : Catherine Doublot, 20 ans, brodeuse à Nancy, condamnée à mort ce jour, se prétendit enceinte mais fut exécutée deux jours plus tard, le 13 messidor (1^{er} juillet) (W399.925, 2^e partie). Son nom figure sur les procès-verbaux d'exécution de mort des 11 (*ibid*) et 13 messidor (W530). Elle figure également sur la Signification au concierge du jugement qui condamne à mort (« Lallier et 13 autres ») du 11 messidor (W529).

Info 2 : Le PVE, dans le carton W399.925, indique Nicolas VALENTIN, mais il s'agit en fait de Nicolas Valentin Martin CORTEUIL. La même erreur est commise sur la SCJ collective qui se trouve dans le carton W529. Il est ainsi compté deux fois. SCJ et PVE « Lallier et 13 autres » deviennent ainsi « Lallier et 12 autres » et même « Lallier et 11 autres » puisque Catherine Doublot (*info 1*) doit également être décomptée.

- 1750 — 1. **BARON** Claudine Antoinette (Catherine Augustine Thérèse. JC), (Catherine Angélique Thérèse. Verdic) femme de Yves Notaire (ex le même jour), âgée de 40 ans, née à Paris, condamnée à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue de s'être déclaré ennemi du peuple, de sa liberté et de sa souveraineté. — **BUVON** Catherine Thérèse Angélique, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W399.924) (Cond et Ex le 11 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Dupuy Lajaroux et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans le dossier.) Notée Catherine Angélique Thérèse Baron
- 1751 — 2. **BROU** Symphorien François, 40 ans, inspecteur des bois, domicilié à Rambouillet, canton de Dourdan, dépt de Seine et Oise, condamné à mort comme contre-rév. le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **BRON** A.F.F, âgé de 40 ans, né au Pecq, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple, soit en adhérant aux protestations liberticides contre sa souveraineté, et contre les actes qui en étaient émanés, soit en empêchant le paiement des contributions. (W399.925) (Cond et Ex le

- 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.)
- 1752 — 3. **CORTEUIL** (signe) Nicolas Valentin Martin, âgé de 54 ans, né à Issoudun, dépt du Cher, inspecteur des bois, domicilié à Rambouillet dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-rév., le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.) Noté Nicolas VALENTIN, Martin COURTEUIL, ainsi compté deux fois
- 1753 — 4. **DARIOT — DARIO** Blaise, médecin né à Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, domicilié à Mont Unité, même dépt, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.)
- 1754 — 5. **DERREY** Marc, maire de Toulouse, âgé de 42 ans, né domicilié à Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.) Noté DEREY
- 1755 — 6. **DOUZIECH** Jean, âgé de 48 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, ancien commandant de la garde nationale dudit dépt, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.)
- 1756 — 7. **DUPUY** (signe) **de LAJAROUX** Charles Athanase, ex noble, âgé de 62 ans, né à Marcilly, dépt de la Seine et Oise, ex chevalier de l'ordre de St Louis, domicilié à Montaigus-le-Blain, dépt de l'Allier, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. séante à Paris, comme contre-rév.. (W399.924) (Cond et Ex le 11 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Dupuy Lajaroux et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1757 — 8. **HOCMELE** (signe) Etienne, ex procureur fiscal, âgé de 59 ans né à Saulmade, dépt de la Meuse, domicilié à Rambouillet, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, comme contre-rév., le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.)
- 1758 — 9. **HUARD** (signe) Nicolas, ex vicaire à Rambouillet, dépt de la Seine et Oise, âgé de 40 ans, né à Chedenal, dépt du Calvados, domicilié à la Chapelle-Guillaume, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.)
- 1759 — 10. **LASLIER — LALLIER** (signe) François, ex constituant, marchand de bois, âgé de 50 ans, né à St Arnould, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Rambouillet, même dépt, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir signé un manuscrit connu sous le titre de "Protestation de deux cent quatre vingt dix membres contre la constitution de 1792". (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.)
- 1760 — 11. **LOUBET** Georges, homme de loi, âgé de 40 ans, né à Saint-Gaudems, dépt de la Haute-Garonne, domicilié à Toulouse, même dépt, condamné à mort comme contre-rév., le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.)
- 1761 — 12. **NOTTAIRE** Jean (Yves. Pour JC. exact), cuisinier de l'émigré Juigné, âgé de 46 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. tenant chez lui des conciliabules et rassemblements de prêtres réfractaires. (W399.924) (Cond et Ex le 11 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Dupuy Lajaroux et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans le dossier.) Noté Yves Notaire
- 1762 — 13. **PIEDANA — PIEDONA** Guislain, cordonnier, âgé de 60 ans, né et domicilié à Marchiennes dépt du Nord, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant servi d'espion aux Autrichiens, lorsqu'ils étaient à Marchiennes. (W399.924) (Cond et Ex le 11 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Dupuy Lajaroux et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans le dossier.) Noté Guieslin PIEDONA

- 1763 — 14. **PRÉGAUX** Pierre Jean, domestique de l'émigré de Neustrie, âgé de 25 ans, natif de Chaillot, près de Paris, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant fait des voyages dans les pays ennemis et ayant été au service de plusieurs émigrés et de plusieurs commandants des troupes ennemies. (W399.924) (Cond et Ex le 11 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Dupuy Lajaroux et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans le dossier.)
- 1764 — 15. **RODIER** Pierre, âgé de 47 ans, cultivateur, né et domicilié à Vieille-Brioude (Villebrion), dépt de la Haute Loire, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, ayant dit que les émigrés auraient le dessus, qu'il y aurait beaucoup de monde qui se tournerait de leur côté, et s'étant vanté d'avoir une somme de 900 livres en argent, pour faire parvenir au nommé Delezac, émigré. (W399.924) (Cond et Ex le 11 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Dupuy Lajaroux et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans le dossier.)
- 1765 — 16. **RUFFAT** Jean Baptiste, médecin, âgé de 40 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme chef de la faction fédéral du dépt de la Haute Garonne. (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.)
- 1766 — 17. **SEVENNE** Toussaints, négociant travaillant avec son père, âgé de 26 ans, né et domicilié à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme chef de la fraction fédéraliste du dépt de la Haute Garonne. (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.)
- 1767 — 18. **TRIOULLIER** (signe) Guillaume, ex curé de St Bazire, âgé de 54 ans, né et domicilié à St Bazire, dépt de la Haute-Loire, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant insulté la représentation nationale en traitant les députés de gueux et de Coquins. — **THEOLEYRE** Antoine, ci-devant prêtre, domicilié à Saint-Beauzire, canton de Brioude, dépt de la Haute-Loire, condamné à mort comme contre-rév. par le tribunal rév. de Paris le 11 messidor an II. (W399.924) (Cond et Ex le 11 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Dupuy Lajaroux et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans le dossier.)
- 1768 — 19. **VAURS** (signe) Jean François, ex-curé de Gramat, natif de Floirac, dépt du Lot, âgé de 34 ans, domicilié à Charenton (non, à l'école vétérinaire d'Alfort, dit de Bourg de l'Egalité, dépt de Paris, où il est élève de l'école), dépt de la Seine, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme prêtre réfractaire, et ayant soutenu qu'il ne devait pas par conscience obéir à la loi. (W399.925) (Cond et Ex le 11 mes. Vu PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Lallier et 13 autres (11 en fait, 12 en tout) » dans W529.)

4 LIBÉRÉS :

RABEUX Léonard, 61 ans, laboureur à Fertay (Nièvre) (W399.924) (acquitté 11 mes) *vdmy*
 LECLERC François, 61 ans, jardinier, aujourd'hui empoisonneur de rats, sdf, voyageant sans passeport (W399.924) (acquitté 11 mes) *vdmy*
 BOIRE Jean, dit BRIARD, 30 domestique à Moux (Nièvre) (W399.924) (acquitté 11 mes) *vdmy*
 BOUTTERIN (signe) Jean Baptiste, 37 ans, gendarme à Vauvillers (H-Saône) (W399.925) (acquitté 11 mes) *vdmy*

1 AUTRE : acquit et renvoi du dossier à l'accusateur public près le tribunal criminel du dépt

GRENIER Jean Louis, 26 ans, demeurant à Cosn (Ain), maréchal des logis provisoire à l'armée rév., arrivant de Beauvais lors de son arrestation (W399.924) (renv 11 mes) *vdmy*

30 juin 94
12 mes. II

25/6/0

MONT-BLANC (Savoie) (9/25)
Exécutés barrière de Vincenne, à 17 h. (9+15+1)

- 1769 — 1. **BALLEYDIER — BALLEYSIDIER** Catherine, fermière, âgée de 35 ans, née à Choissy, dépt du Mont-Blanc, condamnée à mort comme contre-rév. le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **BALTEYDIER** Catherine, laboureur, domicilié à Choisy, canton d'Annecy, dépt du Mont-Blanc, condamné à mort, le 12 messidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W399.926) (Cond et Ex le 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Thomas Charles et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté BALEYDIER
- 1770 — 2. **BELLECON — BELLECON** Jean, traiteur, domicilié à Castres, dépt du Tarn, condamné à mort comme conspirateur, le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **BELLECON** Jean, âgé de 39 ans, né à Aniane, dépt de l'Hérault, cuisinier traiteur à Castres, condamné à mort comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple, le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1771 — 3. **BIOlLEY** Etienne (Aimé. JC), garçon charpentier, domicilié à Bouvillars, canton d'Arc, ci-devant St Jean de Maurienne, dépt du Mont-Blanc, condamné à mort comme contre-rév. le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **BIOlLEY Antoine**, âgé de 27 ans, né à Bouvillars, dépt du Mont-Blanc, garçon charpentier, condamné à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de fédéralisme, en s'en montrant publiquement l'agent. (W399.926) (Cond et Ex le 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Thomas Charles et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté BIOLEY
- 1772 — 4. **BRASSOD — BRASSORD** Michel, âgé de 47 ans, laboureur, né et domicilié à Maslan, canton d'Annecy, dépt du Mont-Blanc, condamné à mort comme contre-rév. de Paris. — Brassod Michel, Laboureur, 47 ans [condamné - salle de l'Egalité - et ex. le 12 Messidor (30 Juin)] (W399.926) (Cond et Ex le 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Thomas Charles et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté BRASSOT
- 1773 — 5. **BUISSON** Antoine, âgé de 57 ans, né à Wertement (Vertemey), procureur de la commune dudit canton de Chambéry, dépt du Mont-Blanc, condamné à mort comme contre-rév. le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W399.926) (Cond et Ex le 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Thomas Charles et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1774 — 6. **CHARLE** (signe) — **CHARLES** Thomas, âgé de 47 ans, né à Dessert (Defert) et procureur syndic de cette commune, dépt du Mont Blanc, condamné à mort comme contre-rév. le 12 messidor en 2, par le tribunal rév. de Paris. (W399.926) (Cond et Ex le 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Thomas Charles et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1775 — 7. ****CHODKIEWICZ** Rosalie, femme du prince Alexandre LUMBOMIRSKI, princesse de Pologne, âgée de 23 ans, née à Osnobil en Ukraine, domiciliée à Chaillot, près de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 3 floréal an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **CHODKERWECQ** Rosalie, femme du prince Alexandre Lubomirski, princesse de Pologne, âgée de 23 ans, née à Osnobil en Ukraine, domiciliée à Chaillot, près de Paris, comme contre-rév. par le tribunal rév. de Paris le 3 floréal an II. (W351.713) — S'était déclarée enceinte. Il avait été sursis à son exécution. Ex le 30 juin. (Cond le 3 flo. Ex le 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE individuel dans W530. Vu la SCJ individuelle dans W529.) — **Elle avait été condamnée à mort le 3 floréal (22 avril).**
- 1776 — 8. **CLERC** Jean, régisseur de Pichard, né à la Tête, domicilié à Lugot, dépt de la Gironde, condamné à mort comme conspirateur, le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1777 — 9. **FERRAUD — FERRAND** Marie Anne, marchande de Mouchoirs (à Laval. JC), domiciliée à Vitry, dépt de la Marne, condamnée à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Notée FERAND
- 1778 — 10. **LAGONDIE** Guillaume Guillain, âgé de 46 ans, né à Exdeuil, dépt de la Dordogne, agriculteur, domicilié à Liauro (Excideuil. JC), même dépt, condamné à mort le 12

- messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances et intelligences avec ses deux frères émigrés. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1779 — 11. **LALANNE** Jean, âgé de 45 ans, né à la Rochelle, dépt de la Charente-Inférieure, tailleur. domicilié à Paris, condamné à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme agent de la conspiration ourdie par le tyran et sa famille contre la sûreté du peuple, et qui a éclaté dans la journée du 10 août 1792, et de s'être flatté qu'à l'époque du 20 juin, Capet lui avait pris la main, et la portant sur son cœur, lui avoir dit "sentez, mon ami s'il palpite". (W399.926) (Cond et Ex le 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Thomas Charles et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1780 — 12. **LE BRETON — LEBRETHON** Marie Joseph (Marie Anne Joséphine. JC), femme Pichard (ex le même jour), âgée de 33 ans, née à Paris, dépt de la Seine domiciliée à Montagne-du-bon-air dépt de la Seine et Oise, condamnée à mort comme conspiratrice, le 12 messidor an 2, par la commission militaire de tribunal rév. de Paris. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté Marie Joséphine Adélaïde LEBRETON fe PICHARD
- 1781 — 13. **MANSON — MAUSON** Jean Baptiste, âgé de 39 ans, né à Martin-de-Fresnaye, dépt du Calvados, adjudant major dans 16 6ème bataillon de la Manche, et depuis capitaine en chef d'artillerie et charrois, condamné à mort comme le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant accepté le grade de capitaine en chef d'artillerie des charrois dans l'armée de Wimphen, et d'avoir fait arbitrairement emprisonner des fonctionnaires publics. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1782 — 14. **MÉROT** Jean Louis, ex curé, âgé de 38 ans, né à Dunefour (?), dépt de la Meuse, domicilié à Bethencourt (Somme), condamné à mort comme conspirateur, le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1783 — 15. **PATISSIER** Marie Catherine, veuve DUVERNAY, vivant de son bien, âgée de 58 ans, née et domiciliée à Mâcon, dépt de la Saône et Loire, condamnée à mort comme le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait émigré son fils, et entretenu des correspondances avec lui. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1784 — 16. **PELSÈRE** Anne Marie Thérèse, veuve FEUQUIÈRES, âgée de 47 ans, ex marquise, née à Aix-la-Chapelle, domicilié à Châlons, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1785 — 17. **PICHARD ou PIECHARD** Nicolas, ex président au ci-devant parlement de Bordeaux, âgé de 61 ans, né à Bordeaux, dépt de la Gironde, domicilié à Montagne-Bon-Air dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait émigrer sa fille et son gendre en Espagne. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1786 — 18. **ROCHAIX** Pierre (dit **Rochon**), laboureur, déserteur du régiment de Massienne, depuis volontaire pour le contingent de sa commune, âgé de 26 ans, né et domicilié à Bouvillard, dépt du Mont-Blanc, condamné à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait un voyage à Doué en Tarentaise, pour joindre le Piémontais. (W399.926) (Cond et Ex le 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Thomas Charles et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté ROCHAIS
- 1787 — 19. **SOLDET** Etienne, 20 ans, laboureur, né et demeurant à Aiton (Mont-Blanc) (W399.926) (Cond et Ex le 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Thomas Charles et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1788 — 20. **TAILLEPIED — TAILLEFIED** Michel, cultivateur, âgé de 51 ans, né à Coulombières, domicilié à Iffe, dépt du Calvados, condamné à mort comme conspirateur, le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de

- Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1789 — 21. **TAILLEPIED** Noël, perruquier, employé dans les charrois, âgé de 32 ans, né à Coulombes, domicilié à Caen, dépt du Calvados, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme fédéraliste, ayant accepté la place d'adjudant sous le général Wimpfen. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1790 — 22. **TOULAN** François Adrien, employé à l'administration des biens des émigrés, âgé de 33 ans, natif de Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, domicilié à Bordeaux, dépt de la Gironde, condamné à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant eu des intelligences et entretiens secrets avec les deux femmes Capet détenues dans la tour du Temple. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1791 — 23. **VANNIER** Gabriel Nicolas Antoine, employer aux douanes, âgé de 59 ans, natif de Nantes-sur-Seine, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant secondé les complots liberticides de Capet, en participant à l'assassinat du peuple, le 10 août 1792. (W399.926) (Cond et Ex le 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Thomas Charles et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1792 — 24. **VECHEMBRE** Georges, procureur, âgé de 54 ans, né et domicilié à Périgueux, dépt de la Dordogne, condamné à mort comme conspirateur, le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1793 — 25. **VUIBERT** Robert (Jean. JC) François Stanislas, homme de loi et juge au tribunal du district de Rethel, âgé de 51 ans, né et domicilié audit lieu, dépt des Ardennes, condamné à mort, le 12 messidor an 2, par le tribunal rév. séante à Paris, comme convaincu d'avoir fait un ouvrage contre le procès de Capet. (W400.927) (Cond et Ex 12 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Adrien Toulan et 14 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

6 LIBÉRÉS :

MERILLON Jean Pierre, 33 ans, vigneron à Fontenay sous Bois les Vincennes (Paris) (W399.926) (acquitté 12 mes) *vdmy*

LAGUEPIERRE Victor, 50 ans, artiste et sculpteur, depuis garde magasin des fourrages de la troupe demeurant à Clermont (Meuse), demeurant Paris (W400.927) (acquitté 12 mes) *vdmy*

ROCOURT Jean-Baptiste François, 38 ans, imprimeur à Libreville (Ardennes) (W400.927) (acquitté 12 mes) *vdmy*

DUBOIS François, 36 ans, tonnelier et commissaire pour la distribution des subsistances, demeurant à Beau sur Cher (Indre-et-Loire) (W400.927) (acquitté 12 mes) *vdmy*

CAILLET Pierre, 41 ans, ouvrier menuisier, employé aux travaux de l'école de Mars, demeurant à Paris (W400.927) (acquitté 12 mes) *vdmy*

HOULLIER (signe) Etienne Nicolas, 42 ans, boulanger à Paris, rue des écrivains (W400.927) (acquitté 12 mes) *vdmy*

1^{er} juil. 94

15/12/1

Exécutés place du Trône. (8+6+1 : Doublot)

13 mes. II

- 1794 — 1. **ALLAIRE** — ou **ALLAIS** Pierre, cultivateur, âgé de 41 ans, né et domicilié aux Loges, canton de Falaise, dépt du Calvados, condamné à mort comme contre-rév., le 13 messidor, an 2 par le tribunal rév. de Paris. (W401.929) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Allaire et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1795 — 2. **ANDRECY** Nicolas Pascal, cabaretier, domicilié à Formery, canton de Grandvilles, dépt de l'Oise, condamné à mort comme contre-rév., le 13 Messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris (W401.928) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Rabourdin et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1796 — 3. **BERNARD** Pierre Gabriel, âgé de 47 ans, ex-curé, cultivateur, né et domicilié aux loges,

- canton de Falaise, dépt du Calvados, condamné à mort comme contre-rév., le 13 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W401.929) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Allaire et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté BENARD
- 1797 — 4. ****DOUBLOT — DOUBLON** Catherine, brodeuse, âgée de 20 ans, née à Nancy, dépt de la Meurthe, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme contre-rév., le 11 messidor an 2 (exact, elle se prétend enceinte et est envoyée à la guillotine le 13 mes.), par le tribunal rév. de Paris. (W399.925) (Ex le 11 mes. Vu un PVE dans le dossier.) (Cond le 11, Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE individuel dans W530. Vu la SCJ individuelle dans W529.)
- 1798 — 5. **GUTH — GUTTE** Joseph, âgé de 43 ans, instituteur, né et domicilié à Milhesem, en Lorraine allemande, dépt de la Meurthe, condamné à mort, le 13 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W401.929) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Allaire et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1799 — 6. **HUREL** Nicolas, fabricant d'étoffe, âgé de 50 ans, né et domicilié aux Loges, dépt du Calvados condamné à mort, comme contre-rév., le 13 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W401.929) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Allaire et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1800 — 7. **JOBIN** (signe) Charles, âgé de 43 ans, garçon meunier, né à Orgera, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Ajuu, même dépt, condamné à mort, le 13 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir dit dans un cabaret, à Auteuil qu'il se foutait des patriotes et non des émigrés. (W401.928) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Rabourdin et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1801 — 8. **MORIN** (signe) Charles Fortuné ou Fortene (Sosthène, PC), épiciier, âgé de 45 ans, né à Formery, dépt de la Loire, notable membre du comité de surveillance, ex receveur des aides, domicilié à Formery, dépt de la Loire, condamné à mort, le 13 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir calomnié les autorités constituées, en taxant ce comité d'infidélité dans les mesures. (W401.928) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Rabourdin et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1802 — 9. **NOÉ** (signe) François, contrôleur du domaine de Longwy, 36 ans — **NOE** François, âgé de 36 ans, né à Paris, contrôleur de la douane nationale de Longwy y demeurant, dépt de la Moselle, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir dit que Marat était un coquin, qu'il n'avait jamais cessé de provoquer le meurtre et l'effusion du sang, que la Corday, et que les montagnards étaient des gueux et des intrigants. (W401.928) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Rabourdin et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1803 — 10. **QUINET** Rigobert, âgé de 50 ans, infirmier major, natif d'Angecourt, dépt des Ardennes, domicilié à Rheims, dépt de la Mame, condamné à mort le 13 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant dit que les sociétés de section étaient autant d'ennemis qui ne cherchaient que la guerre civile, et qu'il y avait plus des deux tiers de ces sociétés qui porteraient leurs têtes sur l'échafaud, ajoutant qu'il chiait sur leur bonnet rouge. (W401.928) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Rabourdin et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1804 — 11. **RABOURDIN** Charles, ex vicaire, âgé de 31 ans né et domicilié à Sermaise (Sermoise), dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-rév. et fanatique, le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **RABOURDIN** Charles, ex vicaire, âgé de 31 ans né et domicilié à Sermaise, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-rév. et fanatique, le 28 prairial an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W401.928) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Rabourdin et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1805 — 12. **RABOURDIN** Charles Triphon, cultivateur, âgé de 30 ans, né et domicilié à Sermaise, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-rév., le 13 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W401.928) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Rabourdin et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1806 — 13. **RICHOUX** Nicolas, domestique, âgé de 36 ans, natif de Joncherie, dépt de la Haute Mame, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 13 messidor an 2, par le tribunal

- rév. de Paris, comme ayant émigré du territoire de la République où il est rentré en 1792. (W401.929) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Allaire et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1807 — 14. **ROUVIÈRE — ROUVIÈRES** Joseph (Jacques. JC) Vincent, âgé de 27 ans, natif de Marvejols, tisserand, domicilié à St Geniez, dépt de l'Aveyron, condamné à mort, le 13 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme s'étant joint aux brigands de l'Aveyron, qui ont marché sous les ordres de Charrier, ex député constituant. (W401.929) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Allaire et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté Jacques ROUVIÈRE
- 1808 — 15. **WALEUSE — VALEUSE** ou **WALEUSE** Henry, soldat Autrichien dans le régiment de Clayr, fait prisonnier de guerre, âgé de 39 ans, né à Louvain en Brabant, domicilié à Paris, dépt de la Seine, comme ayant crié : Vive le roi, vive la reine, vive la famille royale. — Waleuze Henri, Soldat Belge (et non autrichien) du régiment de Claifayt. Prisonnier de guerre, 39 ans [condamné - salle de l'Egalité - et ex. le 13 Messidor (1er Juillet)]. (W401.928) (Cond et Ex le 13 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Rabourdin et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté VALEUSE

Info : Catherine DOUBLOT, condamnée à mort le 11 messidor (29 juin), s'était prétendue enceinte. Ce jour, 13 messidor, le Tribunal assemblé en la Chambre du Conseil, ayant vu le rapport des officiers de santé, ordonna l'exécution dans le jour dudit jugement (W399.295, 2^e partie). Son nom figure sur les procès-verbaux d'exécution de mort des 11 et 13 messidor (W530).

12 LIBÉRÉS :

- BALLEROY (signe) François Pierre, 34 ans, juge de paix d'Ebœuf (W401.928) (acquitté 13 mes) *vdmy*
- BALLEROY Michel Théodore Magloire, 28 ans, marchand et huissier de la justice de paix à Elbœuf (W401.928) (acquitté 13 mes) *vdmy*
- BÉNY Urbain, dit LALLEMAND, 21 ans, lieutenant de la ci devant Cie des chasseurs à la suite de la garde nationale de Méru (oise) (W401.928) (acquitté 13 mes) *vdmy*
- VALENTIN Pascal, 28 ans, cultivateur à Aincourt (Seine-et-Oise) (W401.928) (acquitté 13 mes) *vdmy*
- BLONDEL Pierre Jean, 19 ans, cultivateur à Loges (Calvados) (W401.929) (acquitté 13 mes) *vdmy*
- MOUILLET ou MOUILLÉ Marie Thérèse, 30 ans, fruitière à Vincennes (W401.929) (acquitté 13 mes) *vdmy*
- LEROUX François Adrien, 32 ans pâtissier traiteur, demeurant à Sèvres (W401.929) (acquitté 13 mes) *vdmy*
- HEBERT Germain, 27 ans, boucher à Sèvres (W401.929) (acquitté 13 mes) *vdmy*
- THIBAUT Charles, 52 ans, boucher étapier à Milny (Seine et Oise) (W401.929) (acquitté 13 mes) *vdmy*
- MOISSETTE (signe) Joseph, 29 ans, né à Rocourt, district de Pontamousson, meunier au moulin de la Thiulle, district de Pontamousson (Meurthe) (W401.929) (acquitté 13 mes) *vdmy* — son frère Jean fut acquitté le 3 therm
- LHUILIER Antoine, 64 ans, ancien caissier de Bondy, demeurant) Paris (W401.929) (acquitté 13 mes) *vdmy*
- HATTON Lié (W401.929) (acquitté 13 mes) *vdmy*

1 AUTRE : détention jusqu'à nouvel ordre, le temps de prendre des renseignements

- LAROCQUE Nicolas Frédéric (W401.929) (acquitté + dét 13 mes) *vdmy* — libéré par le CSG le 5 therm II (F7 4766)

Info : Nicolas Frédéric LAROCQUE fut renvoyé en détention le temps de prendre sur son compte d'autres renseignements (W401.929). Le Comité de sûreté générale (Amar, Dubarran, Voulland, Elie Lacoste, M Bayle et Louis Du Bas Rhin) le fit mettre en liberté le 5 thermidor (23 juillet) (F7 4766).

- 1809 — 1. **AOUST** — **DAOUST** (signe) Eustache, général de division de l'armée des Pyrénées Orientales, âgé de 31 ans, né à Douai, dépt du Nord, domicilié à Perpignan, dépt des Pyrénées Orientales, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme traître à la patrie, en trahissant la République dans le commandement des armées. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1810 — 2. **APERT** Joseph, huissier, âgé de 31 ans, né à Givry, canton de Montagne sur Mine, dépt de la Marne, condamné à mort le 14 Messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple, de sa liberté l'ennemi du peuple, de sa liberté, de sa souveraineté. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1811 — 3. **AUBRON** Philippe Jean, âgé de 38 ans, né à Pontarlier, tanneur, domicilié à Pontaudemer, dépt de l'Eure, condamné à mort comme contre-rév., le 14 messidor an 2 par le tribunal rév. de Paris. (W402.930) (Cond et Ex. 14 mes., place du Trône (sic). Vu le PVE dans W530, « Claudet et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1812 — 4. **BARTHOLDI** (signe) — **BERTHOLDY** (PV) Philippe, âgé de 30 ans, marchand de fer, né et domicilié à Weissembourg, dépt du Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-rév. le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir accepté une fonction publique, après l'entrée du roi de Prusse sur notre territoire. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1813 — 5. **BLOTTEFIERE** veuve **DUSAUZAY** (signe) — **BLOTHFIÈVE** — **BLOTTEFFIERRE** Marguerite (pas Marie), veuve Dusauzay (Dusaussay), ex noble, ex major des ci-devant gardes françaises, âgée de 56 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1814 — 6. **BRINCOURT** (signe) — **BRAIN COURT** Jean Baptiste Marie, âgé de 29 ans, capitaine au 29ème régiment d'infanterie, né et domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort comme contre-rév. le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W402.930) noté BRAINCOURT (Cond et Ex. 14 mes., place du Trône (sic). Vu le PVE dans W530, « Claudet et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté BRAINCOURT
- 1815 — 7. **CAISSO** (signe) Jean, âgé de 49 ans, né à Lodève, dépt de l'Hérault, ex avocat, domicilié à Passy, dépt de la Seine, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir tenu des propos contre-rév.s. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté CAISO
- 1816 — 8. **CARON** Pierre Calixte Joseph, âgé de 46 ans, né à Templini, dépt de Nord, ex avoué domicilié à Lille, dépt du Nord, condamné à mort comme contre-rév., le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W402.930) (Cond et Ex. 14 mes., place du Trône (sic). Vu le PVE dans W530, « Claudet et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1817 — 9. **CHAILLET-DE-VERGES** (général) — **CHAILLET** Xavier (dit Verges), âgé de 30 ans, né à Lons-le-Saulier, dépt du Jura, général de brigade de l'armée des Pyrénées Orientales, domicilié à Perpignan, dépt de Pyrénées Orientales, condamné à mort comme traître à la patrie, le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1818 — 10. **CLAUDEL** — **CLAUDET** Michel, ex curé et maire de Pressigny, âgé de 53 ans, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W402.930) (Cond et Ex. 14 mes., place du Trône (sic). Vu le PVE dans W530, « Claudet et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1819 — 11. **CRETET** (signe qq chose comme **Crenet**) — **CRETAL** Louis Jacques Théophile, procureur de la commune de Senslis, dépt de l'Oise, condamné à mort comme contre-rév., le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W403.931) (Cond et Ex le 14

- mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1820 — 12. **DAMOUR** (signe) Louis Joseph, âgé de 20 ans, aubergiste, ex capitaine des transports, né et domicilié à Pont-Ste-Maxence, dépt de l'Oise, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., en trahissant la République dans le service des armées. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1821 — 13. **DELATRE** (signe) — **DELATRE** Louis Pierre François, général de division, commandant l'armée de Collioure, âgé de 29 ans, né à St Valleri, dépt de la Somme, domicilié à Perpignan, dépt des Pyrénées Orientales, condamné à mort, le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme traître à la patrie dans le commandement des armées. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1822 — 14. **DEZENGREMELLE** (signe) — **DESENGREMELLE** (PV) Toussaint, ci-devant homme d'affaires de la Dusausais, âgé de 36 ans, né à Morlancourt, dépt de la Somme domicilié à Vauchel même dépt, condamné à mort comme le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1823 — 15. **DUMAY** Pierre, ex curé de Dierré-le-Petit, âgé de 45 ans, né à Troyes, domicilié à Dierré-le-Petit, dépt de l'Aube, condamné à mort comme, le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1824 — 16. **DU SAUZAY** (signe) — **DUSAUSSAY** — **DUSAUZAY** Magdeleine Bernardine, femme Logny, âgée de 26 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Elle ne figure pas sur la SCJ collective, quoiqu'elle soit comptée. W529. Voir la note.)
- 1825 — 17. **FOUQUET** (signe) Jean Baptiste, ex procureur fiscal, âgé de 51 ans, né à Parmi, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant tenu les propos les plus contre-rév.. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1826 — 18. **HÉBERT** Charles, domestique de l'Epinay, âgé de 49 ans, domicilié à Garnay, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort, le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W402.930) (Cond et Ex. 14 mes., place du Thrône (sic). Vu le PVE dans W530, « Claudet et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1827 — 19. **HEYDENRIECH** (signe) — **HEIDENRECH** Jean Guillaume, négociant, âgé de 54 ans, né et domicilié à Wissembourg, dépt du Bas-Rhin, condamné à mort, le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév., et pour avoir accepté une fonction publique après l'entrée des troupes du roi de Prusse. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu SCJ collective dans W529.) Noté HEIDENRICK
- 1828 — 20. **HOBIRICH** — **ou HOLLERICH** Pierre, horloger, âgé de 57 ans, né et domicilié à Weissembourg, dépt du Bas-Rhin, condamné à mort, le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir accepté une fonction publique après l'entrée du roi de Prusse. — **OLLERY** Pierre, âgé de 57 ans, horloger, né et domicilié à Wissembourg, dépt du Bas-Rhin, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en servant la cause des rois coalisés contre la République, par l'acception de fonctions publiques auxquelles il avait été promu par leurs agents. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté OBRV
- 1829 — 21. **LABBAYE** (signe) — **LABAYE** Léopold, adjudant aux subsistances militaire, âgé de 36 ans, né à Valogne, dépt de la Manche, domicilié à Nancy, dépt de la Meurthe, condamné à mort, le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. séant Paris, comme agent de la faction fédéraliste. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1830 — 22. **LE MONNIER** (signe) — **LEMONNIER** Julien René, commissaire des guerres, âgé de 36 ans, né à Valognes, dépt de la Manche domicilié à Mancy, dépt de la Meurthe, condamné à mort comme contre-rév., le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris.

- (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1831 — 23. **MARTEAU** (signe) Joseph, postillon de l'abbé Terray, âgé de 33 ans, né à Sie-sur-Saône, domicilié à Lamothe-Tilly dépt de l'Aude, condamné à mort comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-rév.s, le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1832 — 24. **MUSCULUS — MASCULUS** Georges, négociant âgé de 42 ans, né et domicilié à Wissembourg dépt du Bas-Rhin, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant accepté des fonctions publiques aux quelles l'a promu l'agent du roi de Prusse. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1833 — 25. **PIET de BEAUREPAIRE** (signe *Armand Piet*) Armand François Louis (dit Beaurepaire), ex noble âgé de 40 ans natif de Cleyrey, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en s'associant aux chevaliers du poignard, et devenant complice de Capet à la journée du 10 août 1792, ainsi que de quelques chefs des brigands de la Vendée. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté PIEL BEAUREGARD
- 1834 — 26. **QUESNEL** (signe) Gabriel, âgé de 39 ans, cavalier au 5ème régiment de l'armée des Alpes, domicilié à Vitré, dépt d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dans un moment d'ivresse, crié " Vive le roi de Sardaigne " ajoutant il viendra bientôt défilé ici la garde ; et comme ayant biento défilé ici la garde et comme ayant baisé une pièce de monnaie en disant " Vive mon roi ". (W402.930) (Cond et Ex. 14 mes., place du Thrône (sic). Vu le PVE dans W530, « Claudet et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1835 — 27. **ROBERT DE L'EPINAY** Jean Honoré, ex noble, âgé de 47 ans, natif de la Rochelle, dépt de la Charente Inférieure, domicilié à Garné, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit que si les ennemis venaient à avoir de dessus, et que s'il tenait les députés qui avaient fait mourir le roi, il prendrait son couteau, et leur couperait la chair morceaux par morceaux ; et comme s'étant refusé à déposer sa croix de Saint Louis à sa municipalité. (W402.930) (Cond et Ex. 14 mes., place du Thrône (sic). Vu le PVE dans W530, « Claudet et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1836 — 28. **SENOQC** Jean Baptiste Henri Innocent, sergent au 11ème bataillon d'infanterie, âgé de 22 ans, né et domicilié à Montmédy, dépt de la Meuse, condamné à mort le 14 messidor an2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit que l'on était gouverné par un tas de scélérats, et de brigands qui étaient à la Convention et que Capet était mort innocent. (W402.930) (Cond et Ex. 14 mes., place du Thrône (sic). Vu le PVE dans W530, « Claudet et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1837 — 29. **VAUDÉ** François, ex curé âgé de 42 ans, né à Bermont-en-Cours, dépt de la Seine inférieure domicilié à mouton, dépt du Loiret, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme fanatique, ayant fait des processions et autres cérémonies extérieures, au mépris des lois, et s'étant apitoyé sur le sort du tyran roi, disant qu'il était mort innocent. (W402.930) (Cond et Ex. 14 mes., place du Thrône (sic). Vu le PVE dans W530, « Claudet et 8 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1838 — 30. **VOLKARD — VOLKART** (PV) Louis, marchand mercier né à Schioarbach en haute Franconie, domicilié à Wissembourg, dépt du Bas-Rhin, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal rév. séante à Paris, comme ayant accepté des fonction publiques, lorsque les armées prussiennes occupaient le territoire de la République. (W403.931) (Cond et Ex le 14 mes. Vu le PVE dans le dossier, « Daoust et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

Info : Le procès-verbal d'exécution de la « journée » Daoust comporte une erreur. Il porte en entête : « *Affaire Daoust et 20 autres* ». Or il ne présente que 20 noms. Magdeleine Bernardine Du Sausay a été escamotée. On lit « *Marie Blottetierre V^{ve} Dusaussoÿ, madeleine Desemgremelle* », ce qui désigne manifestement Margueritte Blottetierre (veuve Dusaussay), Magdeleine Du Sausay (femme Logny et fille de la veuve), et Toussaint Dezenegremelle. (W403.931) Elle ne figure pas davantage sur la Signification au concierge

du jugement de mort (W529), quoi qu'elle soit comptée. Il ne contient que 20 noms alors qu'il en annonce 21.

3 LIBÉRÉS :

LACOUR Charles, 23 ans, laboureur à St Pierre (Calvados) (W402.930)
(acquit 14 mes) *vdmy*

JOLIER Pierre, 20 ans, volontaire au 4^e bataillon de canonniers de Saône et Loire,
demeurant à Vité (Ille-et-Vilaine) (W402.930) (acquit 14 mes) *vdmy*

COLOMBEAU Marie Antoinette Adenis, femme BÉGAL, 30 ans, demeurant à Paris
(W403.931) acquit 14 mes) *vdmy*

3 juil. 94	19/16/0	Exécutés barrière de Vincenne. (11+8)
15 mes. II		
1839 — 1.	BELHADE — BELHARDE Léonard François, âgé de 23 ans, né à Saint-Fribac, ex-noble, cavalier de la garde de Capet, domicilié à Ribérac, dépt de la Dordogne, condamné à mort comme contre-rév. le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W404.933) (Cond et Ex le 15 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans le dossier, « Tournier et 7 (pas 6) autres ». Pas de SCJ.)	
1840 — 2.	BOISGELIN Jean-Dominique de, noble, maréchal de camp, demeurant au Havre, 40 ans (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.)	
1841 — 3.	CADOC — CARDOT – CARDOCK (certificat de civisme) Jean Jacques, âgé de 28 ans, chasseur du 18ème régiment, né et domicilié à Petite-Saint, dépt du Nord, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir conspiré dans la prison, contre la représentation nationale. (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.) noté Jacques Jean Cadot	
1842 — 4.	CUPER Paul Claude, gantier, âgé de 26 ans, né et domicilié à Blois dépt de Loire et Cher, condamné à mort comme contre-rév., le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.)	
1843 — 5.	DESPREZ — DESPRES Louis, compagnon serrurier, âgé de 29 ans, né et domicilié à Ruelle, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-rév. le 15 messidor an 2, par le tribunal criminel du dépt de Paris (Il fut sans doute condamné par le tribunal rév..) (W404.933) (Cond et Ex le 15 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans le dossier, « Tournier et 7 (pas 6) autres ». Pas de SCJ.)	
1844 — 6.	DOYEN François Maximilien, chasseur dans la légion du Nord, âgé de 44 ans, né et domicilié à Nancy, dépt de la Meurthe, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal criminel rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.)	
1845 — 7.	DUFAUX — DUFAUT François, tisserand, âgé de 27 ans, né à Aubreuil, dépt de la Marne, domicilié à Bery, même dépt, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice dans sa prison, des manœuvres tendantes à la révolte et à la dissolution de la représentation nationale. (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.)	
1846 — 8.	FRIANT Jean Baptiste, serrurier et membre du comité rév. de Versailles, âgé de 44 ans, né à Montargis, ex procureur général à la table de marbre, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W404.933) (Cond et Ex le 15 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans le dossier, « Tournier et 7 (pas 6) autres ». Pas de SCJ.)	
1847 — 9.	GIRAUD de VARENNES Mathieu Jean Pierre (dit Varennès), âgé de 43 ans, ex noble, ex capitaine des cent suisses de la garde du ci-devant tyran roi, né à Lyon, dépt du Rhône, domicilié à Villefranche, même dépt à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W404.933) (Cond et Ex le 15 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans le dossier, « Tournier et 7 (pas 6) autres ». Pas de SCJ.)	
1848 — 10.	GOUAUD (signe) — GONAU Guy (dit Barre), âgé de 50 ans, huissier au tribunal de	

- Riberac, y demeurant, dépt de la Dordogne, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W404.933) (Cond et Ex le 15 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans le dossier, « Tournier et 7 (pas 6) autres ». Pas de SCJ.)
- 1849 — 11. **LABROUSSE** Nicolas Antoine trésorier de la légion du Luxembourg, âgé de 63 ans, né à Vic, dépt de la Moselle, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1850 — 12. **LECUSSON** Etienne, domestique âgé de 36 ans, né à Toul, dépt de la Meurthe, domicilié à Reims, dépt de la Marne, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant crié : "Que le diable emporte la Convention"; aux portes de la maison d'arrêt du séminaire de Reims, où il portait à souper à un détenu dans cette maison en insultant la sentinelle. (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1851 — 13. **LEFEBVRE** Pierre, maire de Montargis, âgé de 44 ans, ex procureur général à la table de marbre, né et domicilié à Montargis, dépt du Loiret, condamné à mort comme contre-rév., le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W404.933) (Cond et Ex le 15 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans le dossier, « Tournier et 7 (pas 6) autres ». Pas de SCJ.)
- 1852 — 14. **MARMANDE de TOURVILLE** François (dit **Tourville**), ex noble, âgé de 41 ans, né à Frejus, dépt de l'Aube, domicilié à Romain, dépt de la Marne, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit dans le courant de l'année 1793, que l'assemblée nationale était composée d'un tas de scélérats, et que s'il était à Paris, il leur passerait son épée au travers du corps. (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1853 — 15. **MENOU** Louis, âgé de 19 ans, officier des carabinier, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W404.933) (Cond et Ex le 15 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans le dossier, « Tournier et 7 (pas 6) autres ». Pas de SCJ.)
- 1854 — 16. **MILARD** (signe) — **MILLARD** Ponce, ouvrier en couvertures, domicilié à Reims dépt de la Haute-Saône, condamné à mort comme contre-rév., le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1855 — 17. **POIRIER** Jacques François, marchand de vins, âgé de 47 ans, né à Villemantier, dépt de l'Orne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ayant cherché à opérer un soulèvement dans la prison de Port-Libre où il était détenu. (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1856 — 18. **RAFFÉ** Anne-Thérèse, veuve **COQUET**, 45 ans — **RAFFE** Anne Thérèse, veuve Coquet, âgée de 45 ans, née à Neuville, dépt de l'Ain, vivant de son bien, domiciliée à Brèvre, dépt de la Seine et Oise, condamnée à mort, le 5 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant cherché à opérer un soulèvement dans la maison d'arrêt de Port-Libre où elle était détenue. (W404.932) (Cond et Ex le 15 mes., barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Marmand dit Tourville et 10 autres ». Pas de SCJ ni dans le dossier ni dans W530.)
- 1857 — 19. **TOURNIER** Jean Hubert Antoine, cultivateur, âgé de 60 ans, né et domicilié à Lille, dépt de l'Yonne condamné à mort, le 15 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant dit "On nous fait crier, vive la République, il vaut bien mieux crier, vive le diable: on détruit les églises, notre religion; tant qu'il n'y aura ni roi, ni prêtre, la misère durera toujours; incessamment il y aura un roi et des prêtres, la religion viendra et la convention sautera". (W404.933) (Cond et Ex le 15 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans le dossier, « Tournier et 7 (pas 6) autres ». Pas de SCJ.)

Info : Le procès-verbal d'exécution de mort de l'affaire Tournier et autres indique « Jean Hubert Antoine Tournier et 6 autres », mais il compte 8 noms en réalité : Tournier, Girard, Lefebure, Friant, Menou, Belhade, Déprez et Gouard. (W404, dossier n° 933, 2^e partie.)

16 LIBÉRÉS :

DESPALETINES (signe) Anne (sic) (ou Aimé ?), dit Saint-Clair, 32 ans, quartier maître au 4^e bataillon de chasseurs ci-devant belge (W404.932) (acquitté 15 mes) *vdmy*
LEBRETON Jean, 19 ans, volontaire de la 1^{re} réquis, né à St-Ouin (Ille-et-Vilaine) (W404.932) (acquitté 15 mes) *vdmy*
VELU Jean-François, 75 ans, journalier né et demeurant à Nantua (Ain) (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
VELU Marie Barbe, sa femme, née POISA, 60 ans, fileuse de coton, demeurant à Nantua (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
VELU Marie, 33 ans, fileuse de coton à Nantua (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
VELU Jeanne Antoinette, 20 ans, couturière à Nantua (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
VELU Marie Victoire, 18 ans, fileuse de coton à Nantua (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
GASCOIN Jean, 42 ans, serrurier à Versailles (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
ALLINE Nicolas, 29 ans, vigneron (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
JARRET Antoine, 29 ans, charbonnier, arrêté à Versailles (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
HEURIQUET Simon, 63 ans, ex-curé à Courtison (Marne) y demeurant (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
SAUVÉ Jean-Pierre, 56 ans, journalier à Grigny (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
MESTRON Joseph, 52 ans, demeurant à Ris (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
PÉNARD ou PINARD Nicolas, 52 ans, journalier à Risse (Brutus), district de Corbeil, y demeurant (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
SEVIN Jean, 38 ans, journalier, demeurant à Brutus (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*
GUENÉ ou QUENÉ Antoine, 38 ans, journalier à Risse (W404.933) (acquitté 15 mes) *vdmy*

4 juil. 94
16 mes. II

27//5/0

ÉTAIN (Meuse) (19/27)

Exécutés place du Trône (19) et place du Louvre (8)

- 1858 — 1. **AIRAULT — AIRAULT** Antoine, âgé de 31 ans, né et domicilié à St Maixent, dépt des deux Sèvres, prêtre vicaire de Niort, condamné à mort le 16 messidor an 2 par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple, en cherchant à exciter la guerre civile par le fanatisme. — **AYRAULT** Augustin (PVE), ex vicaire, domicilié à Niort dépt des Deux-Sèvres, condamné à mort comme contre-rév., le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.935) (Cond et Ex le 16 mes., place du Louvre. Vu le PVE dans W530, « Ayrault et 6 autres (pas 7) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1859 — 2. **BAJON** (signe) — **BAGON** Jean Pierre, âgé de 44 ans, né à Nogent-le-Rotrou, dépt de l'Eure et Loire, cuisinier, domicilié à Neuilly, canton de Franciade, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Noté RAGON ou BAGON. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1860 — 3. **BEGUINET** Jean Baptiste, âgé de 42 ans, né à Etain, dépt de la Meuse, président du district d'Etain, condamné à mort comme conspirateur, le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1861 — 4. **BEGUINET** (signe) Pierre Félix, âgé de 36 ans, agent nationale, né et domicilié à Etain, dépt de la Meuse, condamné à mort comme conspirateur, le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1862 — 5. **BERTRAND — BERTAND** Nicolas, âgé de 40 ans, aubergiste, né et domicilié à Jarny, canton de Briey, dépt de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place

- du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1863 — 6. **BILLON** Jean Louis, (dit **Barbet**), âgé de 26 ans, présumé ex noble, né et domicilié à Ventes, canton d'Evreux, dépt de l'Eure, le 16 messidor an 2, comme contre-rév. par le tribunal rév. de Paris. (W405.935) Garçon sabotier, évadé des galères. SDF (Cond et Ex le 16 mes., place du Louvre. Vu le PVE dans W530, « Ayrault et 6 autres (pas 7) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1864 — 7. **BLANC — LEBLANC** Antoine Julien, peintre et vitrier, âgé de 47 ans, né et domicilié à Bray-sur-Seine, dépt de Seine et Marne, condamné à mort comme contre-rév., le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.935) (Cond et Ex le 16 mes., place du Louvre. Vu le PVE dans W530, « Ayrault et 6 autres (pas 7) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1865 — 8. **BOUTEQUOY — BOUTEQUOI** Augustin, fils, âgé de 33 ans tisserand, né et domicilié à Rougemont canton de Sémur-en-Auxois, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort comme contre-rév. le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.935) (Cond et Ex le 16 mes., place du Louvre. Vu le PVE dans W530, « Ayrault et 6 autres (pas 7) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1866 — 9. **BOUTEQUOY — BOUTEQUOI** Marie Jeanne, fille, âgée de 31 ans, sœur, née et domiciliée à Rougemont, canton de Sémur-en-Auwois, dépt de la Côte-d'Or, condamnée à mort comme contre-rév. le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.935) (Cond et Ex le 16 mes., place du Louvre. Vu le PVE dans W530, « Ayrault et 6 autres (pas 7) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1867 — 10. **BOUTEQUOY — BOUTEQUOI** Mathieu, père, âgé de 68 ans, tisserand, né et domicilié à Tougemont, canton de Sémur-en-Auxois, dépt de la Côte-d'Or, condamné à mort comme contre-rév. le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.935) (Cond et Ex le 16 mes., place du Louvre. Vu le PVE dans W530, « Ayrault et 6 autres (pas 7) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1868 — 11. **CHAVIN** Jean âgé de 56 ans, né à Montauban, perruquier, ensuite marchand, sous lieutenant au 19ème régiment de chasseurs à cheval, domicilié à Montauban, dépt du Lot, condamné à mort comme conspirateur, le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1869 — 12. **DAUBIT — DOBÉ** Nicolas, fabricant d'huile de noix, âgé de 45 ans, né et domicilié à Tullies, dépt la Corrèze, condamné à mort comme conspirateur le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté DOBE
- 1870 — 13. **DELORME** Claude Louis, âgé de 46 ans, né à Brilly, cultivateur, agent national de la commune de Valdeley y demeurant, dépt de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur, le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1871 — 14. **DERESSAT DULACQ** (signe) — **DERAFFAT-DULAC — DETASSAL-DULAC** Bonnet, cultivateur, âgé de 58 ans, né à Angoulême, domicilié à la Rochefoucault, dépt de la Charente, condamné à mort comme conspirateur le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.) notée Bonnet de Raffat Dulac
- 1872 — 15. **DESPRÉAUX** Pierre Jean-Baptiste, marchand forain, âgé de 27 ans, né et domicilié à Amiens, dépt de la Somme, condamné à mort comme conspirateur, le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1873 — 16. **FLEURY** Jean, journalier, âgé de 40 ans, né et domicilié à Tray, dépt du Cher, condamné à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant provoqué par des propos et des manœuvres, la dissolution de la Représentation nationale. (W405.935) (Cond et Ex le 16 mes., place du Louvre. Vu le PVE dans W530, « Ayrault et 6 autres (pas 7) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1874 — 17. **GANOT** (signe) — **GANNOT** Alexis, procureur syndic et receveur du district d'Estaing, âgé de 55 ans, né et domicilié à Estaing, dépt de la Meuse (ou Pas-de-Calais),

- condamné à mort, comme conspirateur le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté GAUNOT
- 1875 — 18. **GENOT** Jean, maçon, âgé de 37 ans, né et domicilié à Jarny, dépt de la Moselle condamné à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme prévaricateur. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1876 — 19. **HERBILLON** (signe) Didier, valet de chambre tapissier de Maussion, ex intendant du tyran roi, âgé de 46 ans, né à la Chappre, dépt de la Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collectives dans W529.)
- 1877 — 20. **JACQUET** Philippe, aubergiste, âgé de 39 ans, né à Dommary, dépt de la Moselle, domicilié à Jarny, même dépt, condamné à mort, le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1878 — 21. **LA MARRE** — **LAMARRE** Marie-Anne, femme de St-Ouin (ex le même jour), âgée de 55 ans, née à Paris, domiciliée au Pecq, dépt de la Seine et Oise, condamnée à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1879 — 22. **LAMOTTE** Henri, secrétaire du district d'Etaing, âgé de 34 ans, né et domicilié à Etaing, dépt de la Meuse, condamné à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1880 — 23. **MAULMONT** — **MORMONT** Magdeleine Elisabeth, ex-femme Lasourdière, âgée de 35 ans, né à Mache, dépt de la Creuse, domiciliée à Saint-Air, dépt de la Charente, condamnée à mort comme conspirateur le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.) notée Mormant
- 1881 — 24. **PERRIER** (signe) — **PIERRIERS** Nicolas François, âgé de 36 ans, juge de paix, né à Etain, dépt de la Meuse, domicilié, à Gouvaincourt même dépt, condamné à mort comme le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, ayant applaudi avec enthousiasme à l'entrée des troupes prussiennes, sur le territoire de la République. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1882 — 25. **RAGON** Jean-Baptiste Claude, âgé de 20 ans, ex noble et chevalier du tyran roi, né et domicilié à Libreval, dépt du Cher, condamné à mort, comme contre-rév., le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W405.935) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu la SCJ « Ayrault et 7 autres » dans W529.) — Il n'apparaît pas sur le PVE. **Voir la note.**
- 1883 — 26. **SAINT-OUEN** — **SAINT-TUEN** Jean Barthelemy Alexandre Marie de, âgé de 61 ans, ex-noble, et lieutenant de la maréchaussée, né à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, domicilié au Puy-Bon-Air, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris comme conspirateur. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté St TUIN
- 1884 — 27. **THIÉRIO** (signe) — **THIERROT** Antoine, âgé de 39 ans, apothicaire, né à Verdun, dépt de la Meuse, domicilié à Etain, même dépt, condamné à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, ayant applaudi avec enthousiasme à l'entrée des troupes prussiennes sur le territoire de la République. (W405.934) (Cond et Ex le 16 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Herbillon et 18 autres (pas 19) ». Vu la SCJ collective dans W529.)

Info 1 : Jean-Baptiste Claude RAGON, dossier 935, affaire Ayrault, n'est pas mentionné sur le PVE correspondant, mais semble apparaître sur le PVE de l'autre affaire du jour (dossier 934), sous le nom de « Jean Pierre Ragon ». En fait, il ne s'agit pas de « Jean-Pierre Ragon », mais de « Jean-Pierre BAGON (Bajon) » qui était condamné le même jour.

L'absence de Jean-Baptiste Claude Ragon sur les PVE s'explique peut-être par la similitude de leurs noms qui a fait pensé qu'il était déjà porté sur l'autre PVE du jour (W530). Les deux PVE sont ainsi erronés : « Herbillon et 19 autres » est exact mais ne contient que 19 noms au lieu des 20 annoncés ; et « Ayrault et 7 autres » annonce le bon nombre, 8, mais ne contient que 7 noms, du fait de l'absence de Ragon. En revanche, Ragon et Bagon sont bien mentionnés sur leur SCJ respective (W529), de sorte que celle de Bagon est toujours erronée (19 au lieu de 20), mais plus celle de Ragon (8 sur 8).

5 LIBÉRÉS :

GALIZOT (signe) Nicolas, 31 ans, garde magasin des vivres, demeurant à Langres (Haute-Marne) (W405.934) (acquitté 16 mes) *vdmy*

TALMET Charles François, 32 ans, ex-capitaine au 9^e régiment de hussards, actuellement chef d'escadron au 2^e (W405.935) (acquitté 16 mes) *vdmy*

BERLY Marie Thérèse, née TRINCAILLE, 30 ans ? (Berly, maréchal des logis de gendarmerie) demeurant à Besançon (W405.935) (acquitté 16 mes) *vdmy*

ALBERT Jean, 36 ans, tisserand à Beaune (Côte-d'Or), enrôlé dans le bataillon dudit dépt (W405.935) (acquitté 16 mes) *vdmy*

LATELISE Grégoire, 25 ans, cloutier, carabinier caporal dans le 3^e bataillon des chasseurs francs, demeurant à St Chaumont (W405.935) (acquitté 16 mes) *vdmy*

Info 2 : Grégoire LATELISE, acquitté ce jour, avait été jugé le 19 mars (29 vent. II) et renvoyé en détention jusqu'à plus ample informé. (W339 614)

5 juil. 94
17 mes. II

28/10/0

POITIERS (Vienne) (20/28)
Exécutés barière de Vincennes, à 17 heures. (20+8)

- 1885 — 1. **AMIET** Geneviève femme Gauvain (ex le même jour), âgée de 26 ans, née et domiciliée à Vandoeuvre, canton de Poitiers, dépt de la Vienne, condamnée à mort comme contre-rév., le 17 Messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1886 — 2. **APPEL-VOISIN de LA ROCHE-du-MAINE** Charles Gabriel, dit **la Roche-Duval**, âgé de 52 ans, née à Poitiers, ex-noble, ex-marquis, domicilié à Villeneuve la Montagne, canton de Corbeil, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-rév., le 17 Messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Gabriel Appel Voisin La Roche Dumaine
- 1887 — 3. **BAUDUS — BAUDU** Joseph Guillaume (inverse. JC), âgé de 69 ans, né et domicilié à Cahors, ex-noble, lieutenant civil et criminel du sénéchal à Cahors, dépt du Lot, condamné à mort comme contre-rév. le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1888 — 4. **BESSE** Gaspard, ex noble et bailli de Malthe, âgé de 59 ans, né et domicilié à Montpézat, canton de Montauban, dépt du Lot, condamné à mort comme contre-rév. le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1889 — 5. **CACHARD** (signe) Louis François, âgé de 26 ans, capitaine au 16^{ème} régiment d'infanterie, né et domicilié à Baffré, dépt des Ardèche, condamné à mort comme contre-rév., le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.936) (Cond et Ex le 17 mes. barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jacques Lenain et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1890 — 6. **CAIX** Jean Baptiste, ex curé, domicilié à Martel, dépt du Lot, condamné à mort comme contre-rév. le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **CAYX** Jean Baptiste, âgé de 66 ans, né à Marte, dépt du Lot, ex curé y domiciliant, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme Conspirateur. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

- 1891 — 7. **CHASTEIGNIER** Jean René Henri, ex noble, âgé de 48 ans, né à Rouvre, dépt des Deux-Sèvres, ex chevalier de St Louis, domicilier de St Louis, domicilié à Gouffe, dépt de la Vienne, condamné à mort comme contre-rév. le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1892 — 8. **CHAUVEAU** Félix, âgé de 24 ans, homme de loi, né et domicilié à Poitiers, dépt de la Vienne, condamné à mort comme contre-rév., le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1893 — 9. **CLERGEAU** Jean, âgé de 26 ans, cultivateur et avoué né et domicilié à Poitiers dépt de la Vienne, condamné à mort comme contre-rév., le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Cleregeau
- 1894 — 10. **COLMONT de VAUGRENAND** Henri Camille (dit **Vaugrenant**), âgé de 59 ans, né à Paris, ex noble, domicilié à Pommier, dépt du Rhône, condamné à mort comme contre-rév., le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1895 — 11. **CONNEAU** Célestin (dit **Desfontaines**), âgé de 51 ans, né à Poitiers, ex procureur au présidial, procureur de la commune de Poitiers, dépt de la Vienne, condamné à mort comme contre-rév., le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1896 — 12. **GAUVAIN** Louis Emery, âgé de 43 ans, notaire, ex maire de veresneuil-sur-Vienne, y demeurant, dépt de la Vienne, condamné à mort, comme contre-rév., le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1897 — 13. **GIAC** Martial, âgé de 57 ans, né à Bordeaux, dépt de la Gironde, maître des requêtes, ex noble, domicilié à Saint-Leu-Taverny, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1898 — 14. **GILLEQUINT** Jean François, âgé de 47 ans, couvreur, agent nationale, né et domicilié à Taverny, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1899 — 15. **JACQUET LA COLONGE — LACOLONGUE** Anne Jacques, femme Vaugrenant, âgée de 33 ans, née à Villefranche y demeurant, dépt du Rhône, condamnée à mort, le 17 & non le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1900 — 16. **LASALE** René Jean Jacques (J.-J. R. pour JC), âgé de 26 ans, garde forestier, né et domicilié à la Montagne-du-Bon-Air, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir dit " voilà enfin le calvados levé, Dieu merci, nous allons faire sauter les sans culottes et les clubs". (W406.936) (Cond et Ex 17 mes. barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jacques Lenain et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1901 — 17. **LAUBESPIN** (signe) — **LAUBESPINE** Armand Hilaire, ex noble, chanoine de St Claude, depuis grenadier volontaire à Vihiers-le-Bel, près de Paris y demeurant, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-rév., le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1902 — 18. **LAUNAY** Paul, volontaire au quatrième bataillon de Seine et Oise, âgé de 18 ans, né et domicilié à Dourdan même dépt, condamné à mort, le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir crié "Vive le Roi, Vive la Reine, merde pour la République". (W406.936) (Cond et Ex 17 mes. barrière de Vincenne. Vu le

- PVE dans W530, « Jacques Lenain et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1903 — 19. **LEFOL** Claude, maréchal ferrant, âgé de 28 ans, ne et domicilié à Landernau, dépt du Finistère, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir crié dans la prison à Dune-Libre, "Vive le roi, vive la reine, merde pour la République" (W406.936) (Cond et Ex 17 mes. barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jacques Lenain et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1904 — 20. **LENAIN** (signe) Jacques, huissier, âgé de 50 ans, né et domicilié à Bettancour, dépt de la Somme, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les conspirateurs détenus, et d'avoir cherché à émouvoir les habitants de sa commune en faveur de la famille ci-devant royale. (W406.936) (Cond et Ex 17 mes. barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jacques Lenain et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1905 — 21. **MIRVILLE** Jean François, ex garde de l'ex duchesse de Eleury, domicilié à la Chapelle St Sulpice, dépt de Seine et Marne, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal criminel de Paris, comme convaincu d'avoir dit qu'il perdait beaucoup à la révolution; que jamais il ne se mettrait au pas qu'il n'y ait un roi. (W406.936) (Cond et Ex 17 mes. barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jacques Lenain et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1906 — 22. **NORMAND** Toussaint Joseph (Jacques. JC) César, navigateur, âgé de 31 ans, né à Rennes, dépt d'Ille et Vilaine, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant avoué que depuis 1789 il n'a jamais exercé en France le droit de citoyen. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1907 — 23. **SABOURAIN — SABOURNIN** Armand, principal du collège de Poitiers, âgé de 24 ans, né à Thouars, dépt des deux Sèvres, domicilié à Pointiers, dépt de la Vienne, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., agent des brigands de la Vendée, ayant dans la société populaire, demandé un roi, et défendu les fédéralistes. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1908 — 24. **SAVARRY** Louis Pierre, employé à la fabrication des sols, âgé de 42 ans, natif de Lunéville, avant la révolte, domestique de Lambesc, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., rentré en France en 1792, d'où il était sorti pour suivre Lambesc, et ayant depuis fait déférents voyages à Coblenz. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1909 — 25. **TABERT-MAZIÈRE — TABARD** Claude Henri (dit Mazières), ex bénédictin, secrétaire du général Carmel à l'armée des Côtes-de-Brest, âgé de 26 ans, né et domicilié à Loudun, dépt de la Vienne, condamné à mort comme contre-rév., agent des brigand de la Vendée, le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1910 — 26. **THIERRY** Pierre Louis René, âgé de 60 ans, vérificateur aux dermes, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme Ayant protégé, au 10 août 1792, l'évasion de l'ex noble Bérulle échappé du Château des Tuileries, en lui donnant un laissez-passer. (W406.937) (Cond et Ex le 17 mes. place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jean Henry Chatesgnier et 19 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1911 — 27. **VIGERIE** Pierre, menuisier, âgé de 36 ans, né à Vernay, dépt du Puy-de-Dôme, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant détourné, par différents propos, deux citoyens de la première réquisition de partir aux frontières, et en disant qu'il ne portait pas de cocarde, parce qu'il ne s'en souciait pas, et qu'il préférerait un roi à la République. (W406.936) (Cond et Ex 17 mes. barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jacques Lenain et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1912 — 28. **WARMÉ de JANVILLE** (signe Janville) — **WARMEJANVILLE** Nicolas Hyacinthe, capitaine au 16e régiment en garnison à Dumkerque, âgé de 35 ans, domicilié à Azzancy, dépt de la Moselle, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal rév.

de Paris, comme ayant souffert au mépris de la loi, que les soldats portassent leurs habits blancs au lieu de l'uniforme national, et ayant fait des reproches à ceux qui avaient pris l'habit national, pour se conformer à la loi. (W406.936) (Cond et Ex 17 mes. barrière de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Jacques Lenain et 7 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

10 LIBÉRÉS :

CHAPON Jean, 30 ans, canonnier à Paris (W406.936) (acquitté 17 mes) *vdmy*
TREMBAY François, 27 ans, dragon au 27^e régiment du dépt de Compiègne, demeurant à Illier (Eure-et-Loir), arrêté à Noyon (W406.936) (acquitté 17 mes) *vdmy*
MÉRY Françoise, 22 ans, marchande de bouquets à Paris (W406.936) (acquitté 17 mes) *vdmy*
GILLET César Pierre Marie, 18 ans, perruquier à Paris (W406.936) (acquitté 17 mes) *vdmy*

La libération des suivants, soumise à l'approbation du CSP, est ratifiée le jour même.

Jean FALGOUX, maire de Picherande (W408.939) (lib 17 mes) *vdmy*
françois GAUTIER, officier municipal de Picherand (W408.939) (lib 17 mes) *vdmy*
Louis CHABAUD, officier municipal de Picherand (W408.939) (lib 17 mes) *vdmy*
Jean CHABAUD, officier municipal de Picherand (W408.939) (lib 17 mes) *vdmy*
françois GUITTAR, officier municipal de Picherand (W408.939) (lib 17 mes) *vdmy*
alexis MAZERAT, agent National de Picherand (W408.939) (lib 17 mes) *vdmy*

Info : La libération de Falgoux, Mazerat, Gautier, Guittar et des Chabaud, respectivement, maire, agent national et officiers municipaux de Picherande (Puy-de-Dôme), fut soumise à la ratification des Comités de salut public et de sûreté générale qui l'approuvèrent le jour même (W408.939). Aucun recueil des actes du Comité de salut public (Aulard ou Bouloiseau) ne signale cet arrêté.

« Rapport fait en Conseil par l'accusateur public du Tribunal révolutionnaire. — Vu arrêté (sic) des représentants du Peuple Couthon et Maignet, mettoit (sic) à la disposition de la République les effets argenterie, linges des Eglises devenus inutiles au département du puy de Dôme. — Trois Commissaires furent nommés par l'administration du district de Besse pour procurer l'exécution de cet arrêté. — ils se transportèrent le dix neuf frimaire [9 décembre 1793] dans la Commune de Picherande, les officiers municipaux étoient absents, l'agent national les aida de tous ses moyens, leur mission fut remplie sans obstacle. — Les Commissaires ajoutèrent à leur mission sans aucune des précautions de prudence, le Brisement et le Brulement des Saints sur la place publique ; ils se livrèrent d'abord à leur plaisir et ensuite au repos. — Dans la nuit le fanatisme Eveillé sonna le tocsin, la maison où étoient les Commissaires fut assaillie, ils Capitulèrent, rendirent les Saints, les vases, les effets etc. ils n'éprouvèrent pas de violence en leur personne, tout fut rétabli dans l'Eglise et l'attroupement se dissipa. — Le lendemain la municipalité fit des Informations dans lesquelles les auteurs du trouble furent désignés. — Les Commissaires étoient partis, un officiel municipal voulut leur parler pour les rappeler, ils refusèrent de l'entendre. — le vingt deux les mêmes Commissaires revinrent à Picherand avec la force armée, ils ont fait arrêter les officiers municipaux et l'agent national ; ils ont été traduits au tribunal révolutionnaire comme Complices du soulèvement de la nuit du dix neuf au vingt Comme ne s'étant pas présentés pour le réprimer. — Il est constant 1°. qu'ils étoient absents le dix neuf ; 2°. qu'ils ne demeuroient pas dans la Commune de Picherande, mais dans des Communes voisines ; 3°. qu'ils ont concourus autant qu'il étoit dans leur pouvoir à l'Exécution de l'arrêté ; 4°. qu'il est probable qu'ils n'ont pas entendu le son des petites Cloches de Picherande et qu'ils ont ignoré les troubles de la nuit, 5°. que le lendemain ils ont fait leur devoir en recherchant les auteurs des troubles. — Tel est le résultat des pièces Suivantes : — 1°. un procès verbal du Commissaire en date du 20 frimaire — 2°. un autre procès Verbal des mêmes en date du 22 du même mois, — 3°. une déclaration de la Société populaire de Besse en date du 24 prairial, fondée sur le témoignage de trente Sans Culottes, qui ont vu les faits, attestent la Conduite Civique de la municipalité. — Les dites pièces remises le Seize et jointes aux mandats d'arrest adressés avec les prévenus. — L'accusateur public estime qu'il n'y a pas lieu à accusation et propose au Conseil de donner

une décision à présenter au Comité de salut public. [signé] A. q Fouquier — Le tribunal après avoir Examiné les pièces — Considérant qu'aucun faits n'établissent contre les officiers municipaux de Picherand la prévention d'avoir été auteur ou facteur de l'attroupement qui y a eu lieu, soit en le provocant, soit en ne le réprimant pas, que leur Conduite immédiatement antérieure et postérieure ecarte même le Soupçon qui S'est élevé contre eux, et qu'il n'apparoit même pas qu'ils aient pu en avoir Connaissance dans la nuit du dix neuf au vingt, declare qu'il n'y a pas lieu a accusation Contre Jean falgoux maire de Picherand, François Gautier, Louis Chabaud, Jean Chabaud, François Guitart officiers municipaux et — alexis Mazerat, agent National de la même Commune. — Ordonne en conséquence que les dits prevenus Seront mis en liberté le tout Sauf et après l'approbation du Comité de salut public. — fait et Jugé le dix sept Messidor l'an Second de la Republique française une et indivisible, en la Chambre du Conseil ou étoient presens les Citoyens juges SousSignés [signatures] Dumas, Foucault, Coffinhal, Lullier, L Paillet, Deliége, Ph. Barbier, C. Legris, Com. Grest » — « Vû, et approuvé par les représentants du peuple Membres des comités de salut public, et de Sureté générale le 17. Messidor de l'an 2^e de la Rép. [Écrit par Couthon. Signé] Couthon, Collot-d'Herbois, BillaudVarenne, Carnot, C.A. Prieur, BBarère, Elie Lacoste, Philippe Rühl, Lavicomterie, Louis du Bas-Rhin, Le Bas. »

PARLEMENT DE TOULOUSE (3^{ème}) (25/31)

6 juil. 94
18 mes. II

31/9/0

Ni PVE ni SCJ pour ce jour, ni dans les dossiers 938 (W407) et 939 (W408), ni dans W530, ni dans W529.

Toutes les ex. sont confirmées par Rathelot (Sauf Pérès).

- 1913 — 1. **BARDY** Jacques, âgé de 85 ans, né à Montpellier, ex-noble, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir pris part aux arrêtés liberticides des parlements, notamment à ceux pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1943)
- 1914 — 2. **BARRÈS** — **BARRE** François, âgé de 80 ans, né à Pouzolles, dépt de l'Hérault, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, condamné à mort le 13 messidor an 2 (non, le 18), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir pris part aux arrêtés liberticides des parlements notamment à ceux pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1944)
- 1915 — 3. **BELLOC** Antoine-Théodore de, âgé de 56 ans, né à Louberf, dépt du Gers, ex-noble, ex conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir pris part aux arrêtés liberticides des parlements, notamment à ceux pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1945)
- 1916 — 4. **BLANQUET de ROUVILLE** Charles (dit Rouville), âgé de 37 ans, né à Marvejols, dépt de la Lozère, ex conseiller au parlement de Toulouse condamné à mort le 18 messidor de Paris (exact), pour avoir pris part aux arrêtés et délibérations liberticides des parlements notamment à ceux pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1946)
- 1917 — 5. **CARBON** Pierre Louis, âgé de 60 ans, né à Milhau, dépt de l'Aveyron, ex conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1948)
- 1918 — 6. **CARBONEL** (signe) — **CARBONNET** Pierre, ex noble, âgé de 66 ans, né à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, capitaine, au 41ème d'infanterie en station à Noyon, chevalier de robe-courte, fils de capitoul, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W407.938) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1949)
- 1919 — 7. **CARLIER** Jean Batispte, (dit **Montmorency**), boucher domicilié à Bonain, dépt de l'Ain, condamné à mort comme contre-rév. le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **CARLIER** J. B., âgé de 50 ans, né et domicilié à Bonain, dépt de l'Ain, condamné à mort comme conspirateur le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris.

- (N'apparaît pas dans Guittard) (W407.938) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1950)
- 1920 — 8. **COMBETTES de LABOURELIE** François, âgé de 29 ans, né à Galliac, dépt du Tarn, ex conseiller, au parlement de Toulouse, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibération pris par le parlement de Toulouse les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1951)
- 1921 — 9. **CUENOT — CUNOT** Pierre, ancien militaire âgé de 33 ans, vendeur de verreries, né et domicilié à St Georges, dépt du Doubs, condamné à mort comme contre-rév., le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W407.938) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1952)
- 1922 — 10. **DASPE** Augustin Jean Charles Louis, âgé de 42 ans, né à Hoche, dépt du Gers, ex conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, le 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1953)
- 1923 — 11. **DAUSAGNEL de LASBORDES — DAUSAGNET-LASBORDES** Hector Alexandre Bertrand Bruno., ex noble et ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 57 ans, né à Toulouse, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1947. Noté Bruneau-Doussagne-Labordes)
- 1924 — 12. **FRANCOIS** Nicaise (dit **Salpêtrier**), âgé de 54 ans, né à Dommartin, dépt des Vosges, laboureur et procureur de la commune de Doulière, dépt de la Meuse, y demeurant, condamné à Mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir soustrait des conspirateurs au glaive de la loi, par suite des journées des 31 mai, 1 et 2 juin. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1954. Noté Nicolas François.)
- 1925 — 13. **GUILLERMIN — GUILLERMAIN** Marie Joseph, âgé de 60 ans, ex conseiller au parlement de Toulouse, dépt de la haute Garonne, né audit lieu, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1955)
- 1926 — 14. **GUIRINGAUD** Pierre, âgé de 42 ans, né à Castel-Sarrazin, ex conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le dit parlement de Toulouse, les 23 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1956)
- 1927 — 15. **JUGOGNOUX — JUGENOUS** Jean Antoine Valentin de, âgé de 45 ans, ex noble, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, né à Poncheramet, dépt de la haute Garonne, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ennemi du peuple, et ayant pris part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1958. Noté Jugenous)
- 1928 — 16. **LACROIX** François., âgé de 28 ans, né à Nancy, dépt de la Meurthe, écrivain public, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir soustrait des conspirateurs au glaive de la loi. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1959)
- 1929 — 17. **LA MOTHE — LAMOTHE** Marie Joseph., âgé de 48 ans, né à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, ex conseiller au parlement dudit lieu, condamné à mort, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlements notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1961)

- 1930 — 18. **LASSUS-NESTIER — LAFUNESTIER** Marc Bernard François, âgé de 48 ans, né à Maurigeat, dépt de la Haute Garonne, ex conseiller au parlement de Toulouse, dépt de Haute Garonne, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1960) noté Marie Berthe François Laflumestier
- 1931 — 19. **LESPINASSE** Guillaume François Joseph Charles fils, ex noble, et ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 33 ans, né et domicilié audit lieu, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1962)
- 1932 — 20. **LESPINASSE** Pierre Antoine, âgé de 64 ans, né et domicilié à Toulouse, ex noble, ex conseiller au parlement dudit lieu, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1963)
- 1933 — 21. **MARTIN** Félix, soldat au 19ème régiment d'infanterie, âgé de 29 ans, né et domicilié à Abbeville, dépt de la Somme, condamné à mort le 18 (pas le 19) messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., en disant que la France était trahie, que quand le peuple avait un roi, il ne manquait de rien sur la terre, et que maintenant sans monarque et sans lois, il manquait de tout, et en criant: vive notre brave général Dumourier, et ses amis. (erreur) (W407.938) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1964)
- 1934 — 22. **MOURLUIS** Jean Pierre, âgé de 70 ans, né à Affite, dépt de la Haute Garonne, ex conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme l'ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1965)
- 1935 — 23. **PERÈS** Jean-François, Conseiller au Parlement de Toulouse (W408.939) (NI PVE NI SCJ) — Voir info ci-après.
- 1936 — 24. **PEROTTE de VALHAUSY** Jean François, âgé de 52 ans, né à Milliat, ex conseiller au parlement de Toulouse, dépt de la Haute Garonne, demeurant audit Milliar, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 7bre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 100, n° 1973. Noté Vailhausy Jean-Fr.-Perrotte.)
- 1937 — 25. **PERREY** Dominique Antoine, âgé de 60 ans, né à Tarbes, dépt des Hautes Pyrénées, ci-devant, substitut du procureur général du roi au parlement de Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple en prenant parts à la coalition des parlements notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, le 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1966)
- 1938 — 26. **PEYROT** Jean François, âgé de 59 ans, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, dépt de Haute Garonne, né à Nillot, dépt de l'Aveyron, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements notamment aux arrêtés et délibérations prise par le parlement de Toulouse, le 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1967)
- 1939 — 27. **POHL — POLH** (signe POFL ou POSL) Georges, âgé de 40 ans, prisonnier de guerre, sergent major au régiment autrichien Lomdouwert infanterie, né à Worms, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme s'étant vanté d'avoir haché quatre ou cinq soldats français, et ayant dit qu'avant six mois, on aurait un roi nommé Louis XVII. (W407.938) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1943. Noté Pols.)
- 1940 — 28. **REY de SAINT-GÉRY** Clément Jean Augustin, âgé de 64 ans, né à Toulouse, dépt de Haute Garonne, ex noble et ex conseiller audit parlement, condamné à mort comme

- brigand de la Vendée, le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, le 25 et 27 7bre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1969.)
- 1941 — 29. **SERARD** (signe) — **SERAND** Jean Jacques, ex-curé, âgé de 54 ans, né à Vire, dépt du Calvados, domicilié à Champdeuil, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal rév., et ayant dit que l'assemblée nationale, les dépts et les district s, n'étaient composés que de gredins, qui feraient la ruine de la France; que si l'on n'avait jamais d'autres lois, on serait toujours malheureux; enfin, que les pères de famille étaient bien malheureux d'élever leurs enfants avec bien de la peine jusqu'à l'âge de 18 ans, pour les voir aller verser leur sang pour cinq ou six cents scélérats qui étaient à l'assemblée. (W407.938) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 99, n° 1970. Noté Séraud.)
- 1942 — 30. **TOURNIER** Raphaël François Auguste Eléonor, âgé de 26 ans, né à Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, ex conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 7bre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 100, n° 1971.)
- 1943 — 31. **TRINQUECOSTE** Jean Pierre, âgé de 51 ans, né à Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, ex commis greffier audit parlement, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlementaire, notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790. (W408.939) (NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 100, n° 1972)

Info : Il n'y a ni dossier ni procès-verbal d'exécution au nom de Jean-François de Perès. Mais on trouve dans le carton W408, dossier 939, plusieurs pièces le concernant, dont cette lettre : « Paris le 22 messidor de l'an second de la république une et indivisible. — Citoyens représentants, jean françois peresse ex conseiller au cy devant parlement de Toulouse n'avait pas été compris dans l'acte d'accusation comme indiqué pour avoir protesté contre la protestation même : mais dans le cours des débats il a été reconnu et constaté que cette protestation avait été faite tardivement et d'ailleurs que ce peresse s'était montré dans tous les temps l'Ennemy de la revolution ; En conséquence on l'a fait monter et il a été jugé à mort et exécuté comme les autres le dix huit messidor [...] A. q. Fouquier ». Une autre pièce indique qu'il existe un jugement en blanc daté du 18 prairial (signé par Harny, Bravet, Dumas et Gilbert) tandis que le procès-verbal (non en règle, étant signé par Dumas seul) et l'acte d'accusation sont datés du 18 messidor.

9 LIBÉRÉS :

- BELOT Aimée, fille de la veuve Belot, 17 ans, demeurant Fence de Nion, Côte-d'Or (W407.938) (lib 18 mes) *vdmy*
- MAXILLÉ ou MASIE Françoise, veuve BELOT (laboureur, mort avant le jugement), 63 ans, demeurant à Julien (Côte-d'Or) (W407.938) (lib 18 mes) *vdmy*
- BELOT Magdeleine, 21 ans, fille de la veuve Belot (W407.938) (lib 18 mes) *vdmy*
- BELOT Marie-Jeanne, fille de la veuve Belot, 22 ans, demeurant Fence de Nion (Côte-d'Or) (W407.938) (lib 18 mes) *vdmy*
- BELOT Pierrette, fille de la veuve Belot, 26 ans, demeurant Montel (Côte-d'Or) (W407.938) (lib 18 mes) *vdmy*
- PIGNON Benoit, 31 ans, accustauer public du dépt de la Loire, demeurant St Etienne (W408.939) (acquit 18 mes) *vdmy*
- GOURJON Simon, 36 ans, ecivain à St Etienne (W408.939) (acquit 18 mes) *vdmy*
- DEMOLIS Charles, 30 ans, secrétaire commis au district de Bouin (Loire), y demeurant (W408.939) (acquit 18 mes) *vdmy*
- NOËL Jacques, 26 ans, ex-curé de Paurse, demeurant à Rhétel Mazarin (Ardennes) (W408.939) (acquit 18 mes) *vdmy*

Info : Françoise MASIE, veuve Belot (laboureur mort avant le jugement), 63 ans, vivant à Julien (Côte-d'Or), était la mère des 4 filles Belot acquittées avec elle ce jour. (W407.938)

7 juil. 94
19 mes. II

67//5/0

CONSPIRATION du LUXEMBOURG (I) (60/67)
Exécutés place du Trône. (60+7)

Info 1 : Les femmes Burke, née Launay, et Charbonnier, née Quetier, condamnées à mort ce jour, se prétendirent enceintes. Elles furent envoyées à l'échafaud le 23 messidor (11 juillet) (W409.940 1^{ère} partie). Leurs noms figurent par erreur sur le Procès-verbal d'exécution de mort collectif du 19 messidor (« Lallemand et 8 autres ») mais un autre PVE leur est consacré le 23 messidor « fe Burke et fe Charbonier » (W530). La même erreur se retrouve sur la Signification au concierge du jugement qui condamne à mort du 19 messidor, et une SCJ datée du 23 leur est consacré (W529).

Info 2 : Étaient compris parmi les conspirateurs de la prison du Luxembourg 14 personnes portées sur les listes des Commissions populaires, ce qui, du reste, était sans rapport.

- 1944 — 1. **AIGLOZ** François, dit **L'anglais**, âgé de 45 ans né au bourg, cultivateur, domicilié à Bourget, canton de Chambéry, dépt du Mont Blanc, condamné à mort comme contre-rév., le 19 messidor an 2 par le tribunal rév. de Paris, pour avoir participé à la conspiration de la prison du Luxembourg (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1945 — 2. **ALSACE de BOUSSU de CHIMAY — ALSACE (d')** Charles Alexandre Marc (Marcelin. JC), (dit **Bossu d'Henin** ou **Boussu de Chimay**), ex prince, capitaine des ci-devant gardes d'Artois, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1946 — 3. **ANNEVILLE-CHIFFREVART — ANNEVILLE ou DAMPEVILLE** François Antoine Henri, (dit **Chiffrevart**), ex-noble, domicilié à Tamerville, canton de Valognes, dépt de la Manche, condamné à mort, comme contre-rév., le 19 Messidor an 2, par le tribunal rév., de Paris. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1947 — 4. **BASSET de LA MARELLE** Fleury Lucien Hector, fils (dit **Lamarelle**), ex-noble âgé de 18 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant conspiré dans la maison du Luxembourg. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1948 — 5. **BASSET de LA MARELLE** Louis, père, (dit **Lamarelle**), âgé de 53 ans, né à Lyon, ex président au ci-devant, grand conseil de Paris, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1949 — 6. **BERTRAND** Pascal, âgé de 47 ans, né et domicilié à Pont-sur-Rhône, dépt du Gard, cultivateur, homme de loi, condamné à mort comme contre-rév., le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir pris part à la conspiration des prisonniers du Luxembourg. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1950 — 7. **BOISGELIN** Louis Bruno, âgé de 61 ans, né à Rennes, ex noble, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, accusé d'avoir pris, part à la conspiration de la prison du Luxembourg. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 89)
- 1951 — 8. **BORDIER** Marc Antoine, âgé de 30 ans, né à Orléans, tailleur d'Habits, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W409.940) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Lallemand et 8 autres (6 en fait) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1952 — 9. **BOUCHER-DUCLOS** Etienne Michel (dit **Duclos**), âgé de 32 ans, né à Lille, employé à l'Admin, domicilié à Paris, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de

- Paris, comme convaincu d'avoir conspiré dans sa prison. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1953 — 10. **BOUFFLERS** Marie Catherine Stanislas, femme BOISGELIN, ex noble âgée de 47 ans, née à Lunéville, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant conspiré dans la prison du Luxembourg. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 89)
- 1954 — 11. **BOURRÉE de CORBERON** Armand, (dit **Corberon**), âgé de 68 ans, ex noble, ex président au parlement de Dijon, y demeurant, né à Paris, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration des prisonniers de la prison du Luxembourg. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1955 — 12. **BOYER** Pascal, homme de lettres, âgé de 51 ans, né à Tarascon, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir pris part à la conspiration de la prison du Luxembourg. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1956 — 13. **BRIDIER** Françoise, veuve Loret (Loreu. JC), domestique, âgée de 72 ans, née et domiciliée à Satumin, canton de Tell-le-Grand, ci-devant Château-Meilland, dépt du Cher, condamnée à mort comme contre-rév. le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W409.940) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Lallemand et 8 autres (6 en fait) ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Françoise Bridier veuve Laurent
- 1957 — 14. **BROCHET de SAINT-PREST** Charles, (dit **Saint-Priest**), ex noble, âgé de 59 ans, né à Paris, maître des requêtes, domicilié à Meaux, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir pris part à la conspiration des prisonniers de la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1958 — 15. **CHATAIGNIER — CHASTEIGNIER ou CHATENIER** François, âgé de 54 ans, né à la Courrière, ex noble, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. — **CHATEIGNIER** François, ex noble, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 81)
- 1959 — 16. **CHRÉTIEN** Gildas, âgé de 40 ans, né à Auray, ex juge, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1960 — 17. **COUTOULY — ou COUTONLY** Alphonse, âgé de 47 ans, né à Luçon, journaliste, homme de lettre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 63)
- 1961 — 18. **DAMAS** Joseph Antoine Auguste, âgé de 20 ans, ex noble, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séante à Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1962 — 19. **DESOUCHES** François Claude, ex noble et prêtre, âgé de 54 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1963 — 20. **DEYEUX — ou DESYEUX** Claude Didier, âgé de 48 ans, ancien notaire né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)

- 1964 — 21. **DUGRAIL de LA VILETTE** Charles Antoine, ex noble, ex gardes du dernier tyran roi, âgé de 34 ans, né à Besançon, dépt du Doubs, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1965 — 22. **DUPLEX de BACQENCOURT — DUPLEX DE BACQUANCOURT** Guillaume Joseph, ex noble, ex conseiller d'état, âgé de 68 ans, né Bordeaux, dépt de la Gironde, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév. et complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1966 — 23. **FÉNELON** François Gabriel, ancien militaire, ex noble, âgé de 57 ans, né à Haie en Hollande, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration des prisonniers du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1967 — 24. **FONTIGNY** Claude Michel, ancien commis civil aux îles du Vent, ex noble, âgé de 64 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 23, noté LE ROY Fontigni)
- 1968 — 25. **FOUCAUD — FOUCAULT** Joseph, âgé de 42 ans, né à Clermont, ex officier au 22ème régiment, domicilié à bergues, dépt du Nord, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1969 — 26. **GIVERVILLE de SAINT-MACLOU** Toussaints François Charles, (dit **Macou** ou **Macdou**), âgé de 67 ans, ex noble, né à St Maclou, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 81)
- 1970 — 27. **GOUSSAINVILLE — ou GOUSSENVILLE** Michel, père, manufacturier, domicilié à Boissy-le-Bois, dépt de la Loire, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. — **GOUCHEVILLE M**, père, ex noble, âgé de 49 ans, né à St Just, dépt de la Loire, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal séant à Paris, comme complice de la conspiration qui a existé dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1971 — 28. **GOUSSAINVILLE** Michel, fils, ex noble, domicilié à Boissy-le-Bois, dépt de la Loire, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. — **GOUCHEVILLE ou GOUSSENVILLE** Michel Fils, ex noble, âgé de 20 ans, né à St Just, dépt de la Loire, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal séant à Paris, comme complice de la conspiration qui a existé dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1972 — 29. **GOUST** Charles (dit **Longpré**), commissaire de police de la section du Muséum, âgé de 39 ans, né à l'Aigle, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1973 — 30. **HAUTEFORT** Abraham Frédéric (d'), ex noble, âgé de 46 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 89)
- 1974 — 31. **HAUTEFORT** Jeanne Marie (d'), ex noble, âgée de 46 ans (42 ans d'après Guittard), née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 89)

- 1975 — 32. **HENRION** Nicolas, cultivateur, âgé de 60 ans, né à Viviers, domicilié à Fonnou, dépt de la Moselle, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.940) (Cond et Ex le 19 mes., pllace du Trône. Vu le PVE dans W530, « Lallemand et 8 autres (6 en fait) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1976 — 33. **JULIEN** Antoine Jean Baptiste Alexandre, âgé de 80 ans, ex intendant de la général d'Alençon, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 24)
- 1977 — 34. **LA BAUME** — **LABEAUME** (Laurent Alexandre Melchior) Melchior, ex maréchal de camp, ex noble, ex constituant, âgé de 58 ans, né à Châlons, dépt de la Saône et Loire, domicilié à Thiais, dépt de la Seine, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1978 — 35. **LALIGANT-MORILLON** Pierre (dit **Morillon**), âgé de 35 ans, né à Autun, dépt de la Saône et Loire, ex commissaire du comité de sûreté générale de la convention nationale, jadis marchand de bois, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W409.940) (Cond et Ex le 19 mes., pllace du Trône. Vu le PVE dans W530, « Lallemand et 8 autres (6 en fait) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1979 — 36. **LALLEMAND** (signe) Jean Nepomucène, cultivateur, ex procureur du roi, âgé de 56 ans, né et domicilié à Sarguemines, dépt de la Moselle, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W409.940) (Cond et Ex le 19 mes., pllace du Trône. Vu le PVE dans W530, « Lallemand et 8 autres (6 en fait) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1980 — 37. **LA ROCHE-COUSSOT** — **LAROCHE-BOUSSOT** Louis Marie François de, âgé de 69 ans, né à Anjou, ex noble, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1981 — 38. **LA ROCHE-LAMBERT** — **LAROCHE-LAMBERT** Jean Alexandre, ex noble, et chanoine de Beauvais, âgé de 58 ans, né à Cahors, domicilié à Beauvais, dépt de l'Oise, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1982 — 39. **LA TOUR-DU-PIN CHAMBLY** — **LATOUP-DUPIN** René Charles François (dit **Chambly**), ex noble, âgé de 48 ans, né à Beaumont y demeurant, dépt de l'Aisne, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1983 — 40. **LAUTOUR** — **LA TOUR** André, 58 ans, vivant de ses revenus, à Paris. (Lacune) (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1984 — 41. **LEMOINE-CRÉCY** Alexandre (dit **Crecy**), ex garde du garde meuble, âgé de 60 ans, né à Clermont, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1985 — 42. **LÉZARDIÈRE** Jacques Paul Toussaint de, noble, lieutenant de vaisseau, demeurant à Choisy, 33 ans — **ROBERT** Jacques paul (dit **Leszrdières**), ex noble, et lieutenant de vaisseau, âgé de 32 ans, né à Mallaure, dépt de la Vendée, domicilié à Choisy-sur-Seine, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg, où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)

- 1986 — 43. **LÉZARDIÈRE — ROBERT** Silvestre Joachim (dit **Lezardières**), ex noble, ex élève de la marine, âgé de 27 ans, né à Chalons, domicilié à Choisy-sur-Seine, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg, où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1987 — 44. **LURIENNE** George Charles, ex chanoine, âgé de 62 ans, né et domicilié à Rouen, dépt de la Loire Inférieure, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1988 — 45. **MAURIN — ou MAURIX** Jean Dominique, âgé de 47 ans, né à Barcelonnette, dépt des Basses-Alpes, avant la révolution, teneur de livres, et depuis régisseur de la terre d'Haluan, ex agent de l'ex maréchal de Biron, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1989 — 46. **MIQUE** Richard, père, ex noble, intendant de la liste civile, ci-devant, intendant du roi de Pologne, âgé de 65 ans, né à Nancy, dépt de la Meurthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1990 — 47. **MIQUE** Simon, fils, homme de loi ex noble, âgé de 39 ans, né à Luneville, dépt de la Meurthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1991 — 48. **NICOLAY — NICOLAÏ PERCAGE**, Aymar Charles Marie de père, 47 ans, ex-premier président de la chambre des comptes) (Lacune) deumérant à Paris, place de l'Indivisibilité (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 40)
- 1992 — 49. **NORTHY — ou NORTHEY** Thomas, capitaine d'une légion Belge, âgé de 25 ans, né à Roswick, domicilié à Auteuil, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1993 — 50. **ODANGER — HODANGER ou AUDANGER** Denis Anne Ferdinand, ex admin du dépt de la Seine et Oise, et juge de paix, âgé de 33 ans, né à Squiviller, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1994 — 51. **PAPILLON de la FERTÉ** Denis Pierre Jean, (dit **Laferté**), âgé de 67 ans, né à Châlon, dépt de la Marne, ex commissaire des menus plaisirs de Capet, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1995 — 52. **PERROT** Angélique Pierre, âgé de 56 ans, ex président de la ci-devant chambre des comptes, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 113)
- 1996 — 53. **PERROT** Antoine Nicolas, âgé de 57 ans, ex président de la ci-devant cour des aides, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu

- le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 113)
- 1997 — 54. **PERROT ou PERROI** Auguste Jean Baptiste, âgé de 23 ans, ex noble, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 113)
- 1998 — 55. **POTIER de GESVRE — POTHIER** Louis Joachim (dit **Gévres**), ex noble, duc et pair, âgé de 62 ans, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Thorigny, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 1999 — 56. **POURRA** Louis, journaliste ex négociant, âgé de 60 ans, né à Nismes, dépt du Gard, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2000 — 57. **RABALIATY — RABATIALE ou RABALIATI** Sébastien, employé dans les bureaux de la Salpêtrière, âgé de 35 ans, né à Lyon, dépt des Bouches du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2001 — 58. **RANDON de LA TOUR — RENDON ou RANDON** Marc Antoine François (+ Marie. JC), (dit **Latour**), ex noble, cultivateur, âgé de 58 ans né à Laon, dépt de l'Ain domicilié à Creil, dépt de l'Oise, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg, où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2002 — 59. **REGNAC** Dominique Jean Baptiste. ex noble, capitaine du régiment ci-devant dauphin, âgé de 42 ans, né à Barcelonette, dépt des Basses-Alpes, domicilié à Beauvais, dépt de l'Oise, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2003 — 60. **ROSSY** Hyacinthe, chef de brigade au 4ème régiment des chasseurs à cheval, âgé de 50 ans (56 d'après Guittard), né à Ajaccio en Corse, domicilié à Ajaccio, dépt de Liamone, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2004 — 61. **ROYER** François César, épicier, défenseur officieux, âgé de 42 ans, né à Sezanne, dépt de la Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2005 — 62. **ROYER** Honoré Joseph, ex noble, et conseiller d'état, âgé de 55 ans, né à Arles, dépt des Bouches du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 88)
- 2006 — 63. **SALIGNAC de FÉNELON** Jean.Baptiste Auguste (Augustin. JC), (dit Fénelon), ex abbé, âgé de 80 ans, né à Jean d'Estillac, dépt de la Drôme, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)

- 2007 — 64. **SAUVAGE** Charles Laurent, enseigne de vaisseau, âgé de 26 ans, né à Triguetole-Loneval, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Toulon, dépt du Var, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant servi dans l'armée anglaise, lors de la prise de Toulon. (W409.940) (Cond et Ex le 19 mes., pllace du Trône. Vu le PVE dans W530, « Lallemand et 8 autres (6 en fait) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2008 — 65. **SERVILLE** Jacques Adélaïde, veuve BOISPRÉAU, ex-noble âgée de 39 ans (49 d'après Guittard), née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant conservé chez elle des armoiries, des titres de noblesse et différents écrits fanatiques, &c. (W409.940) (Cond et Ex le 19 mes., pllace du Trône. Vu le PVE dans W530, « Lallemand et 8 autres (6 en fait) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2009 — 66. **VERDIÈRE d'HEM** Charles (dit **d'Hem**), lieutenant général, ex-noble, âgé de 65 ans, né à l'Islee-Bourbon, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2010 — 67. **YSABEAU de MONVAL** — **YSABEAU-DISSOUVAL** Etienne Timoléon, ex-noble, ex greffier en chef au parlement de Paris, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (Noté ISABEAU d'ISJONVAL par Guittard) — **ISABEAU** Etienne Timoléon (dit **Montval**), greffier au ci-devant parlement de Paris, y demeurant, dépt de la Seine, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W409.941) (Cond et Ex le 19 mes., place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)

5 LIBÉRÉS :

BLONDEAU François, 36 ans, cabaretier à Pouligny (*Moniteur*) (W409.940)
(acquitté 19 mes) *vdmy*

SARRAZIN (signé) Jean-Baptiste, 36 ans, cordonnier, ex-maire et agent national de Boulancourt (*Moniteur*) (W409.940) (acquitté 19 mes) *vdmy*

PICARD François, dit LACREUSE, 23 ans, volontaire de la 1^{ère} réquis^o de la commune de Blanc (Indre) y demeurant (*Moniteur*) (W409.940) (acquitté 19 mes) *vdmy*

PICARD Sylvain, 27 ans, cordonnier, né et demeurant à Blanc (Indre) (W409.940)
(acquitté 19 mes) *vdmy*

POSTE Joseph, 35 ans, gendarme national de la 2^e div, armée des Côtes de Cherbourg, demeurant à Neufchatel (Seine-Inférieure) (*Moniteur*) (W409.940) (acquitté 19 mes)
vdmy

Info : Dans un mémoire présenté pour sa défense, Fouquier-Tinville écrit : « Le nombre des prévenus de la conspiration du Luxembourg, s'élevant à cent cinquante-neuf, et le président Dumas ayant prétendu que l'intention du comité de salut public était qu'on les mit tous en jugement à la fois, trouvant qu'une pareille mesure était inconcevable, j'ai écrit le 18 messidor au comité pour lui faire des représentations ; ma lettre y est parvenue vers une heure ; j'ai attendu en vain la réponse jusqu'à neuf heures du soir, et, comme la mise en jugement devait avoir lieu le lendemain 19, je suis allé le même soir au comité, j'ai réitéré ma représentation et il a été décidé par le comité que la mise en jugement serait effectuée en trois fois, ce qui a été ponctuellement exécuté les 19, 21 et 22 messidor. » (Buche et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 251)

9 juil. 94
21 mes. II

CONSPIRATION du LUXEMBOURG (II) (48/60)
Exécutés place du Thône. (48+12)

Info : Étaient compris parmi les conspirateurs de la prison du Luxembourg (W410.943) 13 personnes portées sur les listes des Commissions populaires, ce qui, du reste, était sans rapport.

- 2011 — 1. **ARTOIS de LÉVIS** Marie.Gabrielle, femme dulac (du Luc. JC), âgée de 28 ans, née et domiciliée à Paris, ex-noble, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration des prisonniers du Luxembourg. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) – **Son nom est au dos du PVE.**
- 2012 — 2. **BARON** (signe) — **ou BAROT** Antoine, âgé de 46 ans, né à Dijon, horloger, domicilié à Autun, dépt de la Saône et Loire, condamné à mort comme contre-rév. le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bellœil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2013 — 3. **BASSET** Catherine, femme Fransan, âgée de 50 ans, née à St-Maurice-le-Gourdan, demeurant à Paris, rue des Martyrs, condamnée à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant conspiré dans la maison du Luxembourg. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2014 — 4. **BELLOEIL** (signe) François, ex-curé domicilié à Colleville, canton de Caen, dépt du Calvados, condamné à mort comme contre-rév. le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **BEILLOEIL ou BELLEUIL** François, âgé de 58 ans, né à Rurmitage, ex curé, condamné à mort le 21 messidor de Paris, comme convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Belleil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2015 — 5. **BORDEAU** Marie, femme **Basset-la-Marelle**, ex noble, âgée de 38 ans, née à Jaurice, demeurant à Paris, rue des Martyrs, condamnée à mort le 21 messidor an 2, par la tribunal rév. de Paris, comme ayant conspiré dans la prison du Luxembourg, contre la liberté et la souveraineté du peuple. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) notée L'ordot, femme Lassat la Marelle
- 2016 — 6. **BORNE d'ALTIER — BORNEGALTHIER ou BORNE D'ATTIER** Charles Jean Baptiste Victor, âgé de 49 ans, né à Nantes, ex noble, demeurant rue de Jouy (Paris), condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la révolte projetée des prisonniers de la prison du Luxembourg. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 108)
- 2017 — 7. **BORNE d'ALTIER — BORNEDALTIER ou BORNE D'ATTIER** Gabriel Hercule Victor, fils, ex noble, âgé de 20 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 108)
- 2018 — 8. **BRICHET** Mathieu Jean. âgé de 47 ans, né à Anjau, commis au dépt de la guerre, demeurant 10 rue Grange Batelière (Paris), arrêté le 28 ventôse, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice du complot des prisonniers de la prison nationale. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2019 — 9. **BRUCK** (signe mais ne sait pas écrire) — **BRUK** Marie Anne, âgée de 60 ans, née à melle, vivant de son bien, condamnée à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le

- découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. — **BRUKE** M. A. Louise, domiciliée à Tonnerre, dépt de l'Yonne, condamné à mort comme contre-rév. le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Guittard la note, mais au masculin.) (W410.942) Notée BRUETZ (Cond et Ex le 21 mes. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bellœil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2020 — 10. **CARBONNIERS — CARBONNIERES** Gilbert Alexandre, âgé de 57 ans, né à Boussac, ex noble et chanoine, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. (pas d'erreur) (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2021 — 11. **CARBONNIERS — CARBONNIERES** Jean Charles, âgé de 58 ans, né à Boussac, ex noble et chanoine, demeurant à Paris, rue d'Enfer, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 124)
- 2022 — 12. **CHAMBON D'ARBOUVILLE** Gaspard Louis, âgé de 59 ans, né à Paris, ex noble maréchal de camp, demeurant à Arbouville (Eure-et-Loir), condamné à mort le 21 messidor an 2, comme complice de la conspiration de la maison du Luxembourg, où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2023 — 13. **CHARBONNIER de SAINTE-CROIX** Antoine Denis, âgé de 37 ans, né à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, demeurant à Pariscondamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév., de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) **ATTENTION, son nom est au dos du PVE.**
- 2024 — 14. **CŒUR DASIER** (signe) — **CŒURDACIER — ou COUR D'ACIER** Simon François, âgé de 40 ans, né à St Denys, actuellement Françiade, doreur et gendarme, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bellœil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2025 — 15. **DAMIENS — DAMIEN** François René, âgé de 49 ans, huissier, né et domicilié à Paris, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la Prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2026 — 16. **DELAPORTE** Henri Louis, négociant âgé de 60 ans, né à Paris, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2027 — 17. **DIDIER** Jean François, âgé de 65 ans, né à Grenoble, dépt de l'Isère, ex chanoine, demeurant Paris, 6 rue de la Tabletterie, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) — **avait été renvoyé au dépt le 7 vent. II**
- 2028 — 18. **DOLDECOQ — DOTDECOP** Charles, gentilhomme du prince de Salm, âgé de 40 ans, né à Berning en Prusse, demeurant 17 fg Honoré, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. — Noté **DELDECOQ** par Guittard. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ

- collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 109)
- 2029 — 19. **DROÛIN** (signe) — **DROUIN** Noël, marchand fripier, âgé de 43 ans, né à Villeloir, domicilié à Orléans, dépt du Loiret, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bellœil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2030 — 20. **DUHAUT** (signe) — **DUHAU ou DUHANT** Jean Baptiste, compagnon cloutier, âgé de 41 ans, domicilié à Gray, dépt de la Haute Saône, condamné à mort 21 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bellœil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Duhau
- 2031 — 21. **DUPLAIN** (signe) Joseph Benoît — **DUPLAIN DE SAINTE ALBINE** Jean Baptiste, âgé de 46 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, depuis huit ans, ci-devant libraire à Lyon, puis journaliste à Paris, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2032 — 22. **DUVAL de BEAUMONTEL** Marie Jean Baptiste, âgé de 63 ans, né à St Léonard-de-Beaumont-le-Roger, ex noble, demeurant à Paris, rue des Martyrs, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2033 — 23. **FAQUET ou SAGUET** Jean Charles, âgé de 59 ans, né à Aucourt, ex valet de chambre de la tante du tyran roi, demeurant à Versailles, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration de la maison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) noté Saguet
- 2034 — 24. **FRANKART — FRAN-KART ou FRANCKAST** Jacques, fils, âgé de 28 ans, né à Paris, y demeurant, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2035 — 25. **FRASANS — FRASAN** Marie Alexandrine François Catjerine Julie, veuve Devillard, âgé de 30 ans, née à Lyon, dépt du Rhône, demeurant à Paris, rue des Martyrs, condamnée à mort le 19 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle était détenue. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2036 — 26. **FRÉMONT** Louis, 24 ans, boulanger à Sèvre, condamné à mort le 21 messidor an II par le Tribunal rév. de Paris, convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. (Lacune) (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bellœil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté Framont
- 2037 — 27. **FRÉRETTE — FRERET ou FERRETTE** Richard Frédéric, ex noble âgé de 64 ans, né à Savenay condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris,

- comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Thrône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire, n° 18)
- 2038 — 28. **FRETTEAU — FRETEAU** Félicité Françoise Sophie, (47 ans, d'après Guittard) femme Chambon-d'Arbouville, ex noble, née à Paris, dépt de la Seine, demeurant rue Grennelle (Paris), condamnée à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspiratrice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle était détenue. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Thrône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2039 — 29. **GEOFFROY d'ASSY — GEOFFROY-DACY** Jean-Claude., ex noble, et caissier général des finances, âgé de 64 ans, né à Paris, dépt de la Seine, demeurant rue du Paradis, au Marais, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Thrône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2040 — 30. **GONIN** (ne sait pas signer) — **GOUIN** Jean Baptiste, vannier, âgé de 55 ans, né à Digny-Baujolois, domicilié à Regny, dépt de l'Oise, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le Trib. rév. séant à Paris, convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'aviilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Thrône. Vu le PVE dans W530, « Bellœil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2041 — 31. **GUÉRIN** Grégoire, volontaire de la première réquisition, âgé de 20 ans, né et domicilié à Menou dépt de la Nièvre, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'aviilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation.. (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Thrône. Vu le PVE dans W530, « Belleil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2042 — 32. **GUILLEMIN — GUILLERMAIN** François, ex noble, domestique, âgé de 50 ans, né à Gouzon, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Thrône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) — **Son nom est au dos du PVE.** (Liste Commission populaire n° 95)
- 2043 — 33. **HUARD — ou HUART** Auguste, ex prêtre, âgé de 24 ans, né à Angers, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Thrône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2044 — 34. **JUDDE — JUDE** Jean, âgé de 35 ans, coiffeur, né à Corbigny, dépt de la Nièvre, condamné à mort, le 22 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Thrône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2045 — 35. **LAGRIVE** Alexandre, âgé de 46 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, marchand, condamné à mort le 22 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison du Luxembourg, où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Thrône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2046 — 36. **LARDIN** Georges, volontaire de la 1er réquisition, âgé de 24 ans, né et domicilié à Chaumont, dépt de la Haute Marne, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'aviilissement et la dissolution de la représentation nationale,

- le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bellœil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2047 — 37. **LARIVIÈRE** Louis Pierre, âgé de 39 ans, né à St Lat, dépt de la Manche, officier de gendarmerie, demeurant à Compiègne, condamné à mort le 22 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2048 — 38. **LÉVIS** Henriette François de, femme Béranger, ex noble, âgée de 27 ans, née à Paris, demeurant à Brou (Seine-et-Marne) et à Paris, condamnée à mort le 22 messidor an 2 (erreur de date, 21 messidor), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où elle était détenue. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) **ATTENTION, son nom est au dos du PVE.**
- 2049 — 39. **MASSE — JUDE-MASSE** Simon Judes, âgé de 48 ans, mercier, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 22 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (Noté **MESSE** par Guittard) (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2050 — 40. **MATHIAS** Benoît, âgé de 34 ans, né à Mâcon, marchand de vins, demeurant à Paris, rue de Grenelle, condamné à mort le 22 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2051 — 41. **MAUVOIRIN (ne sait pas écrire, signe HaMVUIRN) — MAUVOISIN** Henri, marchand d'estampes, âgé de 40 ans, né à Venet, dépt de la Meurthe, domicilié à Niceville même dépt, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'aviilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bellœil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2052 — 42. **MÉLIN — MELIN** Antoine Jean, âgé de 69 ans, né à Surennes, ex commis, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2053 — 43. **MICHEL — MICHELLE** Gabrielle Augustine, veuve du Maréchal de Lévis, âgée de 40 ans (50 ans d'après Guittard), née à Langres, ex noble, demeurant à Paris, barrière de Chaillot, condamnée à mort le 22 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle était détenue. — **THARON (de)** Gabrielle Auguste Michel, guillotiné le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration des prisonniers du Luxembourg. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) **ATTENTION, son nom est au dos du PVE.**
- 2054 — 44. **MILNER** Ferdinand, âgé de 43 ans, né à Bruxelles, marchand de tableaux, demeurant 20 rue de Cléry (Paris), condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 22)
- 2055 — 45. **MONTIGNY** Anatole, âgé de 51 ans, né à Mont-Masin, agent de Radix, demeurant chez Radix (cloître de Notre Dame, Paris), condamné à mort le 22 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du

- Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2056 — 46. **MOREAU** Pierre Louis, âgé de 68 ans, né à Paris, ex chevalier de l'ordre de St Michel, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2057 — 47. **MORICAUD** Pierre, épicier à Paris, âgé de 33 ans (54 d'après Guittard), né à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) noté Mauricaud
- 2058 — 48. **NICOLAY** Aimar-Marie-Léon (pas Aymond M. C.), fils, ex premier président de la chambre des, âgé de 24 ans, ex noble, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 21 messidor an 2 (pas le 22), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (erreur de date) (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 40)
- 2059 — 49. **NOLIN** Germain, âgé de 45 ans, né à Larogue-Trubat, marchand de tableaux, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 8, où il est noté GERMAIN Rolin)
- 2060 — 50. **NONANT** (signe) — **ou NOUANT** Félix Prosper, âgé de 69 ans, né à Nogent-le-Rotrou, ex noble ex chartreux, demeurant rue de Tourmon (Paris), condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison, du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2061 — 51. **ORNANO** François Marie, âgé de 68 ans (d'après Guittard), ex noble, né en Corse, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2062 — 52. **PAIGNON** — **ou PAIGNEN** Elisabeth Marie, femme Tardieu-Malesy, âgée de 56 ans, née à Paris, ex noble, condamnée à mort le 21 messidor an 2 (non le 22), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où elle était détenue. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 72)
- 2063 — 53. **RADIX** Jacques Louis., âgé de 57 ans, né à Paris, ex conseiller au parlement de Paris, ex chanoine de Notre-Dame, condamné à mort, le 22 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2064 — 54. **RIVERY** François Xavier, âgé de 36 ans, né à Amiens, ex lieutenant particulier au bailliage de ladite commune, condamné à mort le 22 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. — Noté **PINCERY** par Guittard. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2065 — 55. **SAINT-MARIE** Louis César, âgé de 17 ans, ex-noble, né à Paris, condamné à mort, le 22 messidor an 2 (erreur de date), demeurant à Paris, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) **ATTENTION, son nom est au dos du PVE.**
- 2066 — 56. **SERET** — **SORET** Jean Pierre, âgé de 31 ans, né à Senlis, cocher du ministre Laflotte, à Florence, condamné à mort le 22 messidor an 2 (erreur de date), demeurant Paris, rue Plumet, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2067 — 57. **TARDIEU de MALEYSSIE** — **TARDIEU-MALESY** Antoine Charles, âgé de 64 ans, né

- à Paris, ex-noble, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. de Parsi, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 72)
- 2068 — 58. **TARDIEU de MALEYSSIE — TARDIEU-MALESY** Charlotte Hyacinthe, femme divorcée de Bois-Béranger, émigré, âgé de 27 ans, née à Paris, ex-noble, condamnée à mort, le 21 messidor an 2 (non le 22), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle était détenue. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 72)
- 2069 — 59. **TARDIEU de MALEYSSIE — TARDIEU-MALESY** Claire Félicité, fille, âgée de 23 ans, née à Paris, ex-noble, condamnée à mort le 21 messidor an 2 (non le 22), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle était détenue. (W410.943) (Cond et Ex le 21 mes, place du Trône (sic). Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ collective dans W529.) (Liste Commission populaire n° 73)
- 2070 — 60. **VOILLEMIER** Charles, soldat, âgé de 18 ans, né à Neuf-Château, dépt des Vosges, domicilié à Chaumont, dépt de la Haute-Marne, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple en provoquant par des discours et des écrits l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, la résistance aux autorités constituées, le découragement des citoyens et des volontaires appelés à la défense de la patrie, en applaudissant aux assassins des représentants du peuple, et en cherchant à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation. (W410.942) (Cond et Ex le 21 mes. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Bellœil et 11 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

Info : Cette « fournée » fut l'objet de deux procès-verbaux d'exécution de mort. Le plus important, portant sur 48 personnes, se trouve dans le carton W410, dossier 943. La liste est si longue qu'elle se poursuit au verso de la feuille. Le second, portant donc sur 12 personnes, se trouve, avec les autres procès-verbaux d'exécution, dans le carton W530.

Info : Jean François DIDIER, 64 ou 65 ans, né à Grenoble, ex-chanoine, ex-avocat, demeurant à Paris, exécuté ce jour dans le cadre de la conspiration du Luxembourg (W410.943), avait été renvoyé devant le Département le 25 février précédent (W331.551).

1 LIBÉRÉ :

YVON Jean-Louis, 34 ans, né à Damartin, boucher à Dourdan (*Moniteur*) (W410.942) (acquitté 21 mes) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + détention pour autre cause

JOBERT Jacques, 47 ans, marchand de vin à Paris, acquitté, détenu pour autre cause (*Moniteur*) (W410.943) (acquitté + dét 21 mes) *vdmy*

1 AUTRE : 20 ans de détention dans une maison de correction

SAINT-MARIE Auguste François, 14 ans et demi, né à Paris, y demeurant, ex-noble (*Moniteur*) (W410.943)

Info : Auguste François SAINT-MARIE, 14 ans, ne fut pas acquitté de l'accusation. Une phrase illisible de Coffinhal avant la réponse des jurés aux questions attire l'attention sur son cas (W410.943). Le *Moniteur* du 25 messidor indique que, « convaincu de s'être aussi rendu sciemment l'ennemi du peuple, attendu son jeune âge, [il] a été condamné à vingt ans de détention dans une maison de correction ». Le journal de Guittard le confirme (p. 403).

10 juil. 94
22 mes. II

44/3/8

CONSPIRATION du LUXEMBOURG (III) (38/44)
Exécutés place de Vicennes, à 18 h. (38+6)

- 2071 — 1. **ADAM** Jean Geneviève, dit Le Marin, âgé de 41 ans né à Paris, ex-capitaine de vaisseau,

- condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et complice des conjurés des prisons du Luxembourg (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorival et 37 autres » dans W529.)
- 2072 — 2. **AILLY — DALLY** Louis Joseph, âgé de 58 ans, né à Paris, ex noble, maréchal de camp, condamné à mort le 21 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorival et 37 autres » dans W529.)
- 2073 — 3. **ATTIRET — ATTIREL** Jean Baptiste François, âgé de 47 ans, né à Dole, architecte et ex-prêtre, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorival et 37 autres » dans W529.)
- 2074 — 4. **BARDOU — ou BARDON** Pierre, âgé de 68 ans, né à Versailles, inspecteur des haras, condamné à mort le 22 messidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorival et 37 autres » dans W529.)
- 2075 — 5. **BENIÈRE — ou BEMÈRE** Jacques Michel, âgé de 57 ans, né à Rouen, ex-curé de Chaillot, près de Paris, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la Conspiration des prisonniers du Luxembourg. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorival et 37 autres » dans W529.)
- 2076 — 6. **BOURNEAU-FLEURY** Jean René Antoine, âgé de 54 ans, né à Meudon, commissaire pour la vente des biens nationaux, domicilié à Paris, condamné à mort le 21 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg. — Noté BOURMON de FLEURY par Guittard (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorival et 37 autres » dans W529.)
- 2077 — 7. **CARADEUC de la CHALOTAIS — CARADEUC-RAOUL** Anne Jacques Raoul, (dit la **Chalotais**), âgé de 66 ans, ex procureur général au ci-devant parlement de Rennes, y demeurant, condamné à mort le 28 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg, ou il était détenu. — Noté CAZADEUX de la CHALOTAIS par Guittard. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorival et 37 autres » dans W529.)
- 2078 — 8. **CART-BALTHAZAR** Alexandre, âgé de 47 ans, né à Mouthe, homme d'affaires, condamné à mort le 21 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév., de Paris, comme conspirateur dans la prison des carmes, où il était détenu. — **BALTHAZARD** Antoine, âgé de 47 ans, né à Mouthe, homme d'affaires, domicilié à Paris, condamné à mort le 22 messidor, an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple, et comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorival et 37 autres » dans W529.)
- 2079 — 9. **CHAMPAGNÉ — CHAMPAGNE** Louis René, ex-noble, âgé de 51 ans, né à Sens, demeurant rue Git-le-Cœur, à Paris (JC), condamné à mort, le 21 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (Noté CHAMPAGNEY par Guittard) (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorival et 37 autres » dans W529.)
- 2080 — 10. **CHOPPLET — ou CHAPELOT** Jean Jacques, âgé de 32 ans, né à Bériex, dépt de l'Aisne, lieutenant colonel, commandant le 5ème bataillon de Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (ex. place du trône, inhumé à Picpus) (W411.944) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Jacques Chopplet et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2081 — 11. **CORNETTE de LAMINIÈRE — DUCORNETTE-LAMINIÈRE** Louis Félix, ex noble, âgé de 62 ans, né à Montmorillon, demeurant rue du Bac à Paris (JC), condamné à mort

- le 21 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2082 — 12. **DORIVAL** Jean Baptiste, âgé de 66 ans, né et domicilié à Paris, ex commissaire au Châtelet de Paris, demeurant à Crosne (Seine-et-Oise), condamné à mort le 21 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2083 — 13. **DURAND-DUBIGNON** François Louis, âgé de 74 ans, né à Paris, dépt de la Seine, ex major des cent-suisse, condamné à mort le 21 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration, dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2084 — 14. **DURFORT** Gilles François Anne de, âgé de 35 ans, ex noble, né à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, condamné à mort le 21 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2085 — 15. **DUVERNAY — DUVERNOY**, Laurent, 27 ans (pas 17 ans), né à Mâcon, ex-noble, rue d'Anjou. (Lacune) (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2086 — 16. **FARON-BOSSUT** Antoine Isidore (sign **Bossut**), âgé de 45 ans, ex commissaire aux terriers et arpenteur, né et domicilié à Lestang, dépt de Seine et Marne, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W411.944) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Jacques Chopplet et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Pharon Bossut
- 2087 — 17. **FOUGERAT** Joseph, cultivateur, âgé de 67 ans, né à Chaudresac, dépt de la Charente, domicilié à Maux, même dépt, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W411.944) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Jacques Chopplet et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2088 — 18. **FRÉRET** Jacques, âgé de 67 ans, ex-curé, né à St Aubin-Guste-Boulau, ex curé, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2089 — 19. **GONDRECOURT** Marc René, ex noble, âgé de 33 ans, né à Châlon-sur-Saône, capitaine de cavalerie et garde du roi, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2090 — 20. **GOUSAULT — GONSEAULT** Claude Noël, directeur de la ci-devant loterie, âgé de 55 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration qui a existé dans la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2091 — 21. **GUERPEL** François Chistophe, ex noble, âgé de 40 ans, né à Henaut, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2092 — 22. **LALAU — LALAN ou LALOU** Guillaume Gilbert Firmin, âgé de 42 ans (45 d'après Guittard), né à Amiens, dépt de la Somme, ex receveur des loteries, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de la

- conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2093 — 23. **LEBRET** Charles, âgé de 56 ans, né à Bouillon, dépt des Ardennes, ex curé de Saucours, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2094 — 24. **LECLERC de BUFFON** Georges Louis Marie, major du régiment d'Angoumois, demeurant rue Matignon à Paris, 30 ans — **BUFFON (LE CLERC de)** H.L.M.L, fils, âgé de 30 ans, né à Montfort, ex major en second du régiment d'Angoumois, domicilié à Paris, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'est déclaré l'ennemi du peuple, et complice de la conspiration du Luxembourg. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2095 — 25. **LEMAIRE** Jean Baptiste, âgé de 40 ans, né à Grand-Verneuil, ex avocat, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2096 — 26. **LOUVATIÈRE — LOUVATÈRE** ou Jean Baptiste, âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex liquidateur de la ferme générale, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2097 — 27. **MACHET-VELYE** Pierre Charles, âgé de 59 ans, né à Loisy, ex intendant des bâtiments de Monsieur, domicilié à Paris, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2098 — 28. **MARIVAUX** Jacques Claude Martin, homme de Loi, âgé de 52 ans, né à Pontoise, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de royalisme, et pour avoir pris parti de Piquais, que la loi rejetait du bataillon de la section de l'Unité, avoir présenté une pétition en faveur de Leroux, juge de paix de ladite section, et parlé en faveur des frères Saucède. (W411.944) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Jacques Chopplet et 5 autres »). Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2099 — 29. **MESNIL** François Etienne, cuisinier boulevard Montmartre — âgé de 52 ans, né à Caudebec, capitaine de cavalerie, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2100 — 30. **MORIN** Jean Dominique (Louis Clerc), quartier maître général de la Garde royale — L. G, âgé de 65 ans, né à Paris, ex quartier maître de la garde de Capet, demeurant à Paris, section Bonne-Nouvelle, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.) (Liste Commissions populaires n° 22)
- 2101 — 31. **MOUSNIER** Jean Jacques Joseph, âgé de 28 ans, né à Jean-Dely, dépt de la Charente Inférieure, demeurant à Paris, rue Helvétius, homme de loi, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. — Guittard noté qu'il était né à Paris & avait 23 ans. — **JEAN D'ANGELY**, homme de loi, rue Helvetius. (Lacune) (Erreur d'après Lecas) (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2102 — 32. **PARIS** (signe) André, conducteur de diligence, âgé de 47 ans, né à Troyes, dépt de l'Aube, palefrenier du ci-devant duc de Brissac, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à

- mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant secondé les projets liberticides du tyran Capet à la journée du 10 août 1792, et comme agent des correspondances de Brissac avec la femme Dubarry. (W411.944) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Jacques Chopplet et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2103 — 33. **PARISEAU** Pierre Germain, âgé de 41 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, journaliste, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2104 — 34. **PÉRIGNON** François Pierre, âgé de 33 ans, né à Ste Menehould, ex prêtre et vicaire de St Roch, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2105 — 35. **PERNOT** Nicolas Rémi., âgé de 80 ans, né et domicilié à Paris, ex noble et maréchal de camp, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2106 — 36. **QUEUDEVILLE — ou GUEDEVILLE** Germain, âgé de 62 ans, ex prêtre à Coulans (Sarthe), né à Caen, dépt du Calvados, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu PVE dans le dossier. Vu SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres », W529.)
- 2107 — 37. **ROCHEMORE** François Gaspard Philippe, âgé de 43 ans, ex noble, né à Rochefort, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2108 — 38. **ROUSSIALE — ROUSSIALLE** Michel François, âgé de 60 ans, né à Malherbes, dépt, ex receveur des loteries, demeurant à Lancome, près Pontoise, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2109 — 39. **ROUX-PIVERT** Victor Charles François, âgé de 31 ans, né à Toulouse, ex noble, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2110 — 40. **SELLE** Charles Antoine de, vicomte, capitaine au Régiment royal, adjoint aux adjudants généraux à l'armée des Sables, demeurant à Montmorency, 44 ans. — **DESELLE** C. A., âgé de 44 ans, né à Paris, dépt de la Seine, ex noble, condamné à mort le 21 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice la conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.) (Listes Commissions populaires n° 101)
- 2111 — 41. **SINATEAU-VERDURE — VERDURE** Jacques, horloger à Paris, rue St-Honoré, âgé de 27 ans, né à Berville dépt, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. — Noté **SINATEAU-VEREURE** par Guittard. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)
- 2112 — 42. **THOMERET** Jacques, ex-curé, âgé de 39 ans, né à Champ-segré, dépt de l'Orne, domicilié à Noisy-le-Sec, dépt de la Seine, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant cherché à jeter la plus grande défaveur sur la révolution du 31 mai, en la désignant comme un attentat affreux, par lequel la représentation nationale était avilie et outragée, et la patrie perdue, en tenant à ce sujet un discours,

dans lequel il fit l'éloge de Vergniaux, Guadet, Buzot et autres, et peignit Marat et Robespierre comme deux cannibales altérés de sang humain, et deux ambitieux qui vivaient au pouvoir suprême. (W411.944) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Jean Jacques Chopplet et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

2113 — 43. **TOURNON** Antoine, âgé de 40 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, journaliste, domicilié à Paris, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)

2114 — 44. **VATTIER** André Claude, laboureur, maître des poste à Bernis, né à Charenton, âgé de 51 ans, condamné à Mort le 22 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W411.945) (Cond et Ex le 22 mes., place de Vincennes. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Jean Bte Dorrival et 37 autres » dans W529.)

3 LIBÉRÉS :

NOT Pierre, 62 ans, né à Réal, journalier employé au salpêtre à Boutguenil (Indre) (*Moniteur*) (W411.944) (acquitté 22 mes) *vdmy*

CHEVALIER (signe) Jean-Baptiste, 34 ans, né à Mézières, gendarme de la 1^{ère} div de l'armée de la Moselle à Thionville, arrêté à Thionville (*Moniteur*) (W411.944) (acquitté 22 mes) *vdmy*

BERNARDIN (signe) Nicolas, 30 ans, né à Nancy, boucher à Nanterre (*Moniteur*) (W411.944) (acquitté 22 mes) *vdmy*

8 AUTRES : acquittés + dét au Luxembourg pour autres causes

SCOMP (ICHON ou RAEN) Michel père, 40 ans, né à Strasbourg, cultivateur américain, demeurant à Paris (*Moniteur*) (W411.945) (dét 22 mes) *vdmy*

LARCHEVÊQUE-THIBAUD Jean-Baptiste Gabriel, 49 ans, né à St Domingue, avocat au ci-devant conseil supérieur du Cap, rue du Bouloy (*Moniteur*) (W411.945) (dét 22 mes) *vdmy*

NAZOU (NAZON) Jean Charles, 38 ans, né à Corbigny, planteur à St Domingue (*Moniteur*) (W411.945) (dét 22 mes) *vdmy*

MOLARD Jacques, 44 ans, né à Bordeaux, marin, habitant au Cap (*Moniteur*) (W411.945) (dét 22 mes) *vdmy*

FERRY Louis Egeripe JOseph, 30 ans, juge au tribunal criminel du premier arrondissement de l'armée des Ardennes, demeurant à Sedan (*Moniteur*) (W411.945) (dét 22 mes) *vdmy*

MARTIN Jean, 35 ans, secrétaire du juge de paix de la section du Muséum (*Moniteur*) (W411.945) (dét 22 mes) *vdmy*

BARAGUAY-d'HILLIERS Louis, 30 ans, ex-général de brigade à l'armée du Rhin, demeurant à Paris (*Moniteur*) (W411.945) (dét 22 mes) *vdmy* —
dét jusqu'à la paix (libéré le 1^{er} fim III)

HERY ou EYRIÈS Jacques Joseph, 61 ans, né à Marseille, capitaine de vaisseau au Havre (*Moniteur*) (W411.945) (dét 22 mes) *vdmy*

11 juil. 94 8/17/0 Exécutés place de Vincenne, à 18 h. (6+2 : Burke et Charbonnier)

23 mes. II

2115 — 1. **ANCELIN de LAGARDE — ANCELIN ou ARCOLIN** Louis, (dit la Garde de Gémozac) ex-noble, âgé de 51 ans, né à Benessart, domicilié à Xaintes (Sainte), dépt de la Charente inférieure, condamné à mort le 23 Messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir applaudi aux crimes de Capet, aux assassinats de Marat, de Lepelletier; d'avoir provoqué la dissolution des sociétés populaire. (Il n'a pas été ex.. Faux.) (W412.946) (Cond et Ex le 23 mes., barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Dumoulard et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

2116 — 2. **GLEIZE — GLEIZE ou GULETZ** Jean Jacques Louis, âgé de 30 ans, né à Brien, ex vicair de Bauclose, domicilié à Valence, dépt de la Drôme, condamné à mort le 23 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W412.946) (Cond et Ex le 23 mes., barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Dumoulard et 5

- autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2117 — 3. **GOHIER — GOMIER** ou Emmanuel (Emile. JC), âgé de 34 ans (84 d'après Guittard), admin du district de Pontoise, y demeurant, dépt de la Seine et Oire, né à Paris, condamné à mort le 23 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W412.946) (Cond et Ex le 23 mes., barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Dumoulard et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté GOYER
- 2118 — 4. ****LAUNAY** Marie Félicité, femme **BURKE**, âgée de 25 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir au mépris des lois, conservé et recelé des armoiries et des titres de noblesse. Se déclare enceinte. Renvoyée à l'échafaud le 23 messidor. (W409.940) (Ex 23 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « fe Burk et fe Charbonnier ». Vu la SCJ dans W529.) — Son nom figure aussi, par erreur, sur les SCJ et PVE collectifs du 19 mes. (W529, W530.).
- 2119 — 5. **LILLE-DUMOLARD — DUMOLARD** Paul Marie Stanislas Louis Alexis, âgé de 21 ans, né à Strasbourg, dépt du Bas-Rhin, ex noble, militaire domicilié à Valence, dépt de la Drome, condamné à mort le 23 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W412.946) (Cond et Ex le 23 mes., barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Dumoulard et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2120 — 6. ****QUETIER** (signe) Germanie, femme **CHARBONNIER**, âgée de 40 ans, née et domiciliée à Orny, dépt de la Seine, femme du secrétaire de la section de l'Indivisibilité, condamnée à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant cherché à exciter des troubles dans la maison d'arrêt de l'hospice nationale où elle était détenue, à y soulever les prisonnières, en disant qu'il fallait un roi, et que tant qu'il n'y en aurait point, il n'y aurait point d'ordre. (W409.940) (Ex 23 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « fe Burk et fe Charbonnier ». Vu la SCJ dans W529.) — Son nom figure aussi, par erreur, sur les SCJ et PVE collectifs du 19 mes. (W529, W530.).
- 2121 — 7. **ROYÈRE** (signe) — **BÉZIERS** Joseph ROYER dit (11 juil. 94 – 23 mes. II) — **ROYER** Joseph (dit Besiers), ex garde du tyran roi, âgé de 29 ans, né à Beziers, dépt de l'Hérault, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, condamné à mort le 28 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur; étant resté à Paris après le licenciement de la garde de Capet, pour figurer à la journée du 10 août parmi les assassins du peuple. (W412.946) (Cond et Ex le 23 mes., barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Dumoulard et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2122 — 8. **VILLELONGUE — MILLELONGE** Joseph, officier de santé, âgé de 23 ans, né à Sainte-Parme, dépt de la Drôme, domicilié à Vesoul, dépt du Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur, le 23 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W412.946) (Cond et Ex le 23 mes., barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Dumoulard et 5 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Millelongue

Info : Les femmes Burke, née Launay, et Charbonnier, née Quetier, ainsi qu'elle signe, condamnées à mort le 19 messidor, s'étaient prétendues enceintes et furent renvoyées à l'échafaud ce jour. Leurs noms figurent par erreur sur le procès-verbal d'exécution du 19 messidor (7 juillet). Elles font l'objet d'un procès-verbal d'exécution particulier, le 23 messidor (W530).

17 LIBÉRÉS :

CLARTAN Armand, 69 ans, maire d'Etampes (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 GUYARD François, 32 ans, cultivateur à Brulau ou Brulan (Maine-et-Loire) (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 PEYRE ou DEYRE Cosme, 58 ans, terrassier, maire de Marcellin (Vaucluse) (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 MARTIN Joseph, 28 ans, capitaine ... demeurant à Issoire (PdD) (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 GRIGNON (signe) Alexandre Pierre, 46 ans, ex-maire de Rougemont (Côte-d'Or), y demeurant (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 GILLET Léonard, 55 ans, laboureur à La Barre (Indre) (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*

LEGER Jean, 24 ans, la bourreur à La Barre (Indre) (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 BLANCHARD Sylvain, 52 ans, maréchal à Belabre (Indre) (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 GUINTRAND Joseph Marie, 30 ans, terrassier et ex-procureur de la commune de Marcelin (Isère) y demeurant (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 SAUVÉ Louis, 64 ans, menuisier à Paris (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 BRETRAND Louis François, 38 ans, Paris (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 CHRÉTIEN Jean-Pierre, 36 ans, sellier, Paris (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 VOCASSIN Jean-Marie, 32 ans, tailleur à Paris (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 BERTRAND Charles, 65 ans, tailleur à Paris, rue Choiseuil (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 CHIMARDET Pierre, 41 ans, cuisinier et fruitier à Paris, rue de la Loi (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 RAPALLY Jean-Baptiste, 52 ans, vivant de son bien à Paris (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*
 GEUSSE Pierre François Joseph, 40 ans, traiteur à Paris (W412.946) (acquitté 23 mes) *vdmy*

12 juil. 94 24 mes. II	28/12/0	FÉDÉRALISTES DU JURA (21/28) Exécutés barrière de Vincennes, à 18 heures. (21+7)

- 2123 — 1. **BEAUDRY** Thomas Pierre, âgé de 52 ans, né à Angers, commis aux affaires étrangères, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W413.948) noté BAUDRY (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Baudry
- 2124 — 2. **BOURELIER de MENTRY — BOURLIER** Charles Xavier, commandant de la Garde nationale, de Salins, canton d'Arbois, dépt du Jura, condamné à mort comme conspirateur, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **BOURELIER** C.X., âgé de 49 ans, né à Saline, commandant de la garde nationale de Mentry, cultivateur, condamné à mort le 24 messidor an 4, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple en discréditant les assignats en provoquant par des écrits imprimés, ou manuscrits, la dissolution de la Convention. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2125 — 3. **BOURRET — BOURET** Marie Antoinette, femme **Grimaldy**, ex noble âgée de 50 ans, née à Champigny, domiciliée à Paris, dépt de la Seine condamnée à mort comme conspiratrice, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W412.947) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Bourret fe Grimaldy et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2126 — 4. **CLERMONT** Claude Ignace Joachim, âgé de 62 ans, maire de Salins, ex député à l'assemblée législative, né à Salins, dépt du Jura, condamné à mort comme conspirateur, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2127 — 5. **COIRNOT — GOUARNOT ou GONARNAUT** Marie Anne, femme Marcandier, âgée de 31 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspiratrice, pour avoir colporté des écrits de son mari contre des membres de la convention nationale, particulièrement contre, Robespierre, Danton, Camille-Desmoulins et autre. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2128 — 6. **FIELVAL** Pierre, employé à la régie nationale, âgé de 40 ans, né à Florac, dépt de la Lozère, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme l'un des agents du fédéralisme. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2129 — 7. **GAUTHIER — GAUTIER** Pierre Claude, âgé de 34 ans, procureur de la commune de Franc-Amour, né et domicilié à Franc-Amour, dépt du Jura, condamné à mort comme

- conspirateur, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2130 — 8. **GRAND** Jean François, médecin municipal de la commune de St Laurent, âgé de 63 ans, né à Orgelet, domicilié à St Laurent dépt du Jura, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2131 — 9. **GUIRAUD** François Michel, médecin admin du dépt du Jura, âgé de 52 ans, né à Condé, domicilié à Lons-le-Saunier, dépt du Jura, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2132 — 10. **GUYON** Claude Etienne, ex procureur et membre du conseil général de la commune de Poligny (Jura), âgé de 52 ans, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. — A cette date, d'après Guitard. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2133 — 11. **IMBERT** François, ex officier de maréchaussée, âgé de 33 ans, né et domicilié à Montpellier, dépt de l'Hérault, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir été fédéraliser le dépt de la Lozère et autres environnants. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2134 — 12. **LACROIX** François Théodore, homme de loi, membre du comité de surveillance de la commune de Brioude, y demeurant, dépt de la Haute-Loire, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été, en qualité de commissaire sous le ministère de Roland, dans le dépt de la Lozère et autres environnants, pour les fédéraliser. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2135 — 13. **LECOMTE** Gilles Michel, avoué, âgé de 44 ans, né à Voressey-Fontaine, dépt de la Sarthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2136 — 14. **LEFEBVRE** — **LEFEVRE** François Pierre, maréchal de logis du 18ème régiment, âgé de 28 ans, né à Provins, dépt de la Seine et Mame, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, présumé ex noble, et ci-devant vicomte de Maur, cachant son origine et voyageant sous de fausses qualités, pour escroquer dans les auberges. (W412.947) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Bourret fe Grimaldy et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2137 — 15. **MACDONAL** Charles Edouard Frédéric Henry, âgé de 49 ans, ex colonel d'infanterie, né en Ecosse, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév., le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W412.947) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Bourret fe Grimaldy et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2138 — 16. **MACHET** Alexis, âgé de 41 ans, secrétaire et procureur de la Commune, ex procureur syndic du dépt du Jura, né et domicilié à Franc-Amour, même dépt, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme partisan du fédéralisme. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2139 — 17. **MARCANDIER** Roch, âgé de 37 ans, né à Réunion-sur-Oise, ci-devant Guise, dépt de l'Aisne, domicilié à Paris, ci-devant journaliste, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme étant un des principaux chefs de la faction fédéraliste, d'avoir fait un libelle sous le nom de véritable ami du peuple, où il dit que la Convention n'est plus qu'un petit noyau de sédition, un conciliabule d'anarchistes, un assemblage monstrueux d'hommes sans caractère, que l'assassinat y est présenté

- comme le seul remède à nos maux. — **MERCANDIER** Roche, âgé de 27 ans, né à Réunion-sur-Oise, dépt de l'Aisne, journaliste, secrétaire de Camille Desmoulins, puis de Kersaint, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, l'un des chefs de la faction des fédéraliste, et de celle de Vincent, Hébert, Ronsin, Danton et autre. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2140 — 18. **MONTARLY** Etienne Louis, ex noble, capitaine d'infanterie, âgé de 64 ans, né et domicilié à Langres, dépt de la Haute Marne, condamné à mort comme conspirateur le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W412.947) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Bourret fe Grimaldy et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2141 — 19. **PIETREQUIN – PIEDREQUIN ou PIEDUQUIN** Rose, veuve Trestoudas, âgée de 44 ans, née à Langres, dépt de la Haute Marne, domicilié à Besançon, dépt du Doubs, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant voulu faire passer des habillements à une femme émigrée en Suisse. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Piedriquin
- 2142 — 20. **RAPIN-THOYRAS — THOIRAS ou RAPIN-THOIRAS** Jean François, âgé de 22 ans, capitaine d'artillerie, né et domicilié à Montauban, dépt du Lot, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur en favorisant les projets liberticides des Lanoué et Lamerth, au mois d'août 1792, et provoquant avec eux la marche des armées contre la ville de Paris. (W412.947) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Bourret fe Grimaldy et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Thoiras
- 2143 — 21. **ROBELIN** Jean Baptiste, cultivateur, âgé de 37 ans, né et domicilié à Coulonne, dépt du Jura, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. Comme conspirateur, chef de la faction fédéraliste du Jura. — Boté PROVELIN par Guittard. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2144 — 22. **ROSE** Jeanne Gabrielle, femme **Montarly**, ex noble, âgée de 51 ans, née à Dammartin, domiciliée à Langres, dépt de la Haute Marne, condamnée à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice, en déclarant contre la liberté et le peuple, cherchant à le décourager, à ébranler sa fidélité, en le menaçant des fureurs de l'ennemi étranger, dont elle exagérât les forces et les succès, et provoquant la dissolution de la représentation nationale. (W412.947) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Bourret fe Grimaldy et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2145 — 23. **RUFFET — RUFFEY ou RAFFEY** Denys, commis à la saline de Montmarat, âgé de 58 ans, né à Lons-le-Saulnier, dépt du Jura, domicilié à Montmarat, même dépt, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme chef de la faction fédéraliste du Jura. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Désiré Raffey
- 2146 — 24. **SORLIN** Christophe, âgé de 48 ans, procureur, né et domicilié à Orgelet, d'épatement du Jura, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur chef de la fraction fédéraliste du Jura. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Sarlin
- 2147 — 25. **SUZAN — ou SUZON** Louis, ex brigadier du guet à cheval, âgé de 46 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant en 1788 rue St-Martin, sabré le Peuple qui portait l'effigie de Dubois, et s'étant vanté d'avoir soustrait des crose aux poursuites des patriotes, ainsi que pour avoir dit, en parlant de Marat, que s'il avait tenu ce coquin, il l'aurait haché à coups de sabre. (W412.947) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Bourret fe Grimaldy et 6 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2148 — 26. **VAILLANT** Claude François, trésorier receveur du district de Lons le saulnier, 56 ans. —

LE VAILLANT de BOVENT Claude François, trésorier du district de Lons-le-Saulnier, âgé de 56 ans, né à Péronne, dépt de la Sommes, domicilié à Lons-le-Saulnier, dépt du Jura, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme chef de la Fraction fédéraliste du Jura. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

2149 — 27. **VIGNAULT — VIGNAUT ou VIGNANT** Barthelemi, vivant de son revenu et clerc de procureur, âgé de 30 ans, né à St Sauge, dépt de la Nièvre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme chef de la fraction fédéraliste et l'un des agents, de Brissot. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

2150 — 28. **VIVIAN — VIVIAND** Jean Baptiste, médecin et membre du conseil général du dépt du Jura, âgé de 52 ans, né et domicilié à Couliège, même dépt, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme chef de la fraction fédéraliste du Jura. — Noté **VIVAN** par Guittard. (W413.948) (Cond et Ex le 24 mes. Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu le PVE dans W530, « Roch Marcandier et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté Viviant

12 LIBÉRÉS :

RIVON Cyr, 47 ans, thuilier, demeurant à Caris (Loir-et-Cher) (W412.947)
(acquit 24 mes) *vdmy*

BOYAU née PARIS Isabelle, 28 ans, aubergiste, demeurant à Ekeu (W412.947)
(acquit 24 mes) *vdmy*

DOUVILLE (signe) Marie, 26 ans, dentelière, née et demeurant à Moudeville (Calvados)
(W412.947) (acquit 24 mes) *vdmy*

DELPIERRE Jean-Baptiste, 41 ans, cultivateur journalier, demeurant à Armentière
(W412.947) (acquit 24 mes) *vdmy*

BILLOT Antoine François, 47 ans, procureur général syndic du Doubs (W413.948)
(acquit 24 mes) *vdmy*

BLANCHARD Philibert, 33 ans, cultivateur à Crat (Ain) (W413.948)
(acquit 24 mes) *vdmy*

CHAFTIN Jean-François, 30 ans, né dans le Jura, à Froideville, y demeurant, cultivateur
(W413.948) (acquit 24 mes) *vdmy*

BOUVENOT Pierre, 46 ans, né dans le Jura, ci-devant homme de loi à Besançon, depuis officier municipal, puis admin du Directoire du dépt du Doubs, puis député à la Législative (W413.948) (acquit 24 mes) *vdmy*

JEANSON Charles François, 38 ans, né et demeurant à Besançon, admin du départ., entrepreneur à Nitrière (W413.948) (acquit 24 mes) *vdmy*

KILG Georges Louis, 32 ans, né à Montbéliard, membre du conseil général du Doubs
(W413.948) (acquit 24 mes) *vdmy*

RENAUD Antoine, 28 ans, ex-greffier de juge de paix, caporal fourrier au 7^e bataillon du B-Rhin (W413.948) (acquit 24 mes) *vdmy*

THOMEY Louis, 44 ans, né à Grenoble, demeurant à Seisselle (Ain) (W413.948)
(acquit 24 mes) *vdmy*

13 juil. 94
25 mes. II

38/9/0

BUY (Drôme) (10/38)

Exécutés place du Trône (28+10)

2151 — 1. **BENANT — BENAUD ou** Josse François Joseph, âgé de 53 ans, né à Caligéne, près de Courtray, ex curé de St Cyr, canton de Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)

2152 — 2. **BIDAULT** Marie, veuve de François Tucard (ou Tricard), âgée de 60 ans, née et demeurant à St Léonard, dépt de la Haute-Vienne, condamnée à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue de s'être déclarée l'ennemie du Peuple. — Notée BIDOT par Guittard. (W415.950) (Cond et Ex le 25 mes. Vu le PVE dans

- W530, « Maumont et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2153 — 3. **BOISMAIGRE** (signe) — **BOISMEGRE** Claude Henri, âgé de 42 ans, né à Versailles, ex curé, domicilié à Chatou, canton de Montagne-du-Bon-Air, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2154 — 4. **BRAGOT** (signe) Benoît, âgé de 37 ans, né à Moustier, huissier à St Georges, dépt du Mont-Blanc, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du Peuple. (W415.950) (Cond et Ex le 25 mes. Vu le PVE dans W530, « Maumont et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2155 — 5. **BRICOGNE** Louis Joseph Samson, ex curé de Marly, domicilié à Marly, canton de Versailles, dépt de Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (né à Liancourt (60) exécuté Place du Trône, inhumé à Picpus) (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2156 — 6. **CLÉMENT** Charles Antoine, médecin âgé de 72 ans, né et demeurant à Buy, condamné à mort le 25 messidor an 2, le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir empêché d'accepter la constitution de 1793. (W415.950) (Cond et Ex le 25 mes. Vu le PVE dans W530, « Maumont et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2157 — 7. **COUDERT** Benoît, âgé de 36 ans, né à Buy, laboureur, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir empêché d'accepter la constitution républicaine de 1793, et d'avoir cherché à dissoudre la société populaire de Buy. (W415.950) (Cond et Ex le 25 mes. Vu le PVE dans W530, « Maumont et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2158 — 8. **COUSIN** Jean Elisabeth Barthelemy, né à Montdidier, dépt de la Somme, ex caissier des Etats de Bourgogne, domicilié à Arcueil, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2159 — 9. **DELPY** Jean, (dit **Goudel**, âgé de 45 ans, né à Jugues, laboureur condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir cherché à empêcher d'accepter la constitution de 1793. (W415.950) (Cond et Ex le 25 mes. Vu le PVE dans W530, « Maumont et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2160 — 10. **DELUCHÉ de LACROZE** Jean Noël, (dit **la Rosse** ou **Lacroze**), âgé de 34 ans, né à Bordeaux, dépt de la Gironde, ex curé et maire d'Etagny, domicilié à Etagny, dépt de Seine et Oise, condamné à mort, le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2161 — 11. **FAUDOAS** Augustin Hervé, ex marquis, âgé de 57 ans, né à Bayeux, dépt du Calvados, domicilié à Canizy, ci-devant St Lo, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur (père de ci-dessous) (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2162 — 12. **FAUDOAS** Catherine Michelle, femme Beaurepaire, ex noble, âgée de 49 ans, née à Bayeux, dépt du Calvados, domiciliée à Falaise, même dépt, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2163 — 13. **FAUDOAS** Eléonore Hervé, ex noble, fille du marquis de ce nom, âgée de 18 ans, née et domiciliée à Caen, dépt du Calvados, condamnée à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspiratrice. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2164 — 14. **FRÉDÉRICQ** — **FREDERIC** Nicolas, tailleur des pages du tyran roi, âgé de 51 ans, né à Clouenge, dépt de la Moselle, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2165 — 15. **GRANDJEAN** Melchior, ex curé de Beussauville, âgé de 60 ans, né à Nanterre, domicilié à

- Leuzierre (Mézières. JC), dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2166 — 16. **LAGUEDEC** Jean Marie Julien, employé pour le paiement des armées, âgé de 22 ans, né à Pontivy, domicilié à Vannes, dépt du Morbihan, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2167 — 17. **LAMBERT** Mathurin, âgé de 80 ans, né à Jargeau, dépt du Loiret, ex curé de Sidy, domicilié à Sidy, même dépt, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2168 — 18. **LASUDERIE** — **LASSUDERIE** Marie Anne, femme Gamoy, divorcée, ex noble, âgée de 41 ans, née à Chambon, dépt de la Charente, domiciliée à St Maurice, même dépt, condamnée à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. — **SUDRIE** Anne de la, épouse de Jacques de la SUDRIE, sieur de GAMORY (ortographe 1989 : Gammory), officier du roi au régiment de Bourgogne, émigré, Divorcée, ex-noble, âgé de 41 ans, née à Chambon, dépt de la Charente, domicilié à St Maurice, même dépt, condamné à mort le 25 messidor An II par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2169 — 19. **LAVILLE** Jean Joseph, commis aux affaires étrangères âgé de 43 ans, né à Ste Marie, dépt des landes, demut à Versailles, dépt de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur (avait participé au 10 août côté Cour), le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2170 — 20. **LEBARBIER** Charles François Alexandre, homme de loi, ex juge seigneurial, né et domicilié au Buy, dépt de la Dôme, condamné à mort le 21 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir favorisé les fédéralistes, empêché d'accepter la constitution républicaine. (W415.950) (Cond et Ex le 25 mes. Vu le PVE dans W530, « Maumont et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Barbier
- 2171 — 21. **LEGUAIN** Jean Baptiste, âgé de 18 ans, né à Zénapen-Brabant, étudiant, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Noté LEQUIN par Guittard. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2172 — 22. **LENTAIGNE** (signe) Jean François, âgé de 26 ans, né à Caen, dépt du Calvados, ex garde du Tyran roi, domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme l'un des chefs de la conspiration de Caen. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2173 — 23. **LENTAIGNE** Joseph, âgé de 23 ans, né à Caen, dépt du Calvados, domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme l'un des chefs de la conspiration de Caen. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2174 — 24. **MACQUENEM D'ARTOISE** — **MECQUENEIN DARTAIZE** (signe) — **MEQUENIN ou MAGUENAM** Henry Aimé (dit **Dartaise**), âgé de 75 ans, né à Attaise, dépt des Ardennes, ex noble, capitaine de cavalerie, domicilié à Versailles dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant retiré dans sa maison à Villepreux, l'ex curé réfractaire lors de son refus de prêter le serment, et s'étant opposé au recrutement de l'armée du Nord. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2175 — 25. **MAUMONT** Pierre Nolas. Agé de 42 ans, laboureur natif de Mortagne, dépt de la Dordogne, domicilié à Fondaumois, même dépt, condamné à mort le 25 messidor an 2,

- par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir cherché à exciter des troubles, dans une assemblée de sa commune, dans la courant de floréal même année. (W415.950) (Cond et Ex le 25 mes. Vu le PVE dans W530, « Maumont et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2176 — 26. **NICOLAIS** — **NICOLAS** René Joseph, ex officier municipal d'Erme, âgé de 22 ans, né et domicilié à Ermé, dépt de la Mayenne, condamné à mort comme conspirateur le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Noté **NICOLAIS** par Guittard. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2177 — 27. **PELCHET** — **PELLECHET** ou Jean Claude, architecte et inspecteur des bâtiments de Capet, âgé de 47 ans (74 ans d'après Guittard), né et domicilié à Pontarlier, dépt du Jura, et domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur le 23 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2178 — 28. **PÉRIER** — **PERRIER**, Française, veuve Saint-Hilaire, âgée de 62 ans, native de Clermont, dépt du Puy-de-Dôme domiciliée audit lieu, voiturière, condamnée à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, ayant dit qu'elle était ruinée depuis que l'on était gouverné par de la foutu race. — Notée **PECIER** par Guittard. (W415.950) (Cond et Ex le 25 mes. Vu le PVE dans W530, « Maumont et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2179 — 29. **REYNAUD** (signe) — **RAYNAUD** — **REGNAUD** ou **REYNAULT** Pierre, âgé de 32 ans, laboureur, natif de Vicq-sur-Allier, dépt du Puy-de-Dôme, y demeurant, condamné à mort, comme conspirateur, le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W415.950) (Cond et Ex le 25 mes. Vu le PVE dans W530, « Maumont et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Raynaud
- 2180 — 30. **ROSE** Jean Evangéliste, cultivateur, ex procureur général syndic du dépt de la Marne, âgé de 55 ans (63 d'après Guittard), né à Château-Porcien, dépt des Ardennes, domicilié à Grandchamp, même dépt, condamné à mort comme conspirateur le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2181 — 31. **ROSÉE** Jean Pierre (dit **Larosée**), palefrenier des pages du tyran roi, âgé de 47 ans, né à l'Isle-Adam, dépt de l'Oise, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2182 — 32. **ROSSIGNAT** Vincent de, — **ROSSIGNAC**, 32 ans, ex-noble, ex-vicaire de Lesignac, dépt de la Charente. (D'après Guittard) (Lacune) (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2183 — 33. **ROUSSEAU** Augustin Bernard Louis Joseph, maître d'armes des enfants de Capet, âgé de 42 ans, né et domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant été arrêté au château des tuileries le 9 août 1792, vêtu d'un habit d'uniforme national avec un bouton de ralliement. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2184 — 34. **SAINT-PIRIEST** Julie Agathe, femme d'Acier-Desbrosses, âgée de 42 ans, ex-noble, née à Limoges, dépt de la Dordogne, domiciliée à Confolens (exact), dépt de la Charente, condamnée à mort, le 25 messidor an 2 par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice ayant eu des correspondances avec son mari émigré. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2185 — 35. **SOUCHET-d'ALVINARD** (signe **Dalvinart**), âgé de 63 ans, né à Paris, dépt de la Seine, ex-noble, ci-devant gouverneur des pages de Capet, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. et complice de tous les complots des despotes contre le peuple français, et d'avoir fait émigrer son fils, pour lui faire porter les armes contre sa patrie, et assassiner les défenseurs de la liberté. — **ALVINARD** (d'), (dit **Souchet**), ex-noble, et gouverneur des pages du dernier tyran roi, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et

- Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 25 Messidor par le tribunal rév. de Paris. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2186 — 36. **SUZANNE** Louis Antoine Benoit, ex curé et officier public de Boissy, âgé de 54 ans, né à Chartres, dépt d'Eure et Loire, domicilié à Boissy, dépt de Seine et Oise, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir tenu, en qualité de Prêtre, des registres particuliers des actes civils de naissance et de mariage. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)
- 2187 — 37. **THUNE** Jacques (Joseph Jacques. JC), juge au tribunal de district de Nyon, âgé de 41 ans, natif de Paul-les-Fontaines, domicilié à Montelimart, dépt de la Drôme, condamné à mort comme contre-rév., le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W415.950) (Cond et Ex le 25 mes. Vu le PVE dans W530, « Maumont et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2188 — 38. **VANHOF — VANHOOFF** Charles, né à Anvers, domicilié à Paris, dépt de la Seine, arrêté à Montigny, près Charleroi, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur étant entré sur le territoire français, contre les dispositions de la loi du 6 7bre 1793, relative aux étrangers nés dans les pays avec lesquels la République est en guerre. (W414.949) (Cond et Ex le 25 mes, place du Trône. Vu le PVE dans le dossier. Vu la SCJ « Faudoas et 27 autres (pas 28) » dans W529.)

9 LIBÉRÉS :

DURIEU Christophe, 42 ans, menuisier au Buy (Drôme) (W415.950) (acquit 25 mes) *vdmy*

MOURETTE Jean, dit Le Danseur, 30 ans, demeurant à Buy (Drôme) (W415.950) (acquit 25 mes) *vdmy*

GIRAUD Jean, dit Sanspied, 26 ans, journalier au Buy (Drôme) (W415.950) (acquit 25 mes) *vdmy*

MOURETTE Joseph, 21 ans, cordonnier au Buy (Drôme) (W415.950) (acquit 25 mes) *vdmy*

LIEUTAUD Jean, 49 ans, cordonnier au Buy (Drôme) (W415.950) (acquit 25 mes) *vdmy*

COUBERET Pierre, 27 ans, laboureur à Cholias (Puy de Dôme) (W415.950) (acquit 25 mes) *vdmy*

FERMINET Jean, 30 ans, perruquier à Périgueux (W415.950) (acquit 25 mes) *vdmy*

PETIT Joseph, 30 ans, chapelier à Nious (Dordogne) (W415.950) (acquit 25 mes) *vdmy*

MENARD Laurent, 34 ans, laboureur au Buy (Drôme) (W415.950) (acquit 25 mes) *vdmy*

15 juil. 94 30//15/0 Exécutés place du Trône (22+8)

27 mes. II

- 2189 — 1. **AUBIGNY — ou DAUBIGNY** Jeanne Claire Scholastique, femme Divorcée de Pont (ou Dupont), fille de la veuve Daubigny née Bourdelois, ex maître des eaux et forêts de la Lorraine, âgée de 30 ans, née à Metz, dépt de la Moselle, domiciliée à Paris, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2190 — 2. **BERNAUD** (signe) Jean, âgé de 51 ans, né à Brion, maçon et charpentier, domicilié à Saitout, canton du Puy, dépt de la Haute-Loire, condamné à mort comme contre-rév., le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir dit que tous les patriotes seraient f....., que l'assemblée nationale serait détruite. (W415.951) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE « Louis Rollat et 7 autres » dans W530. Vu la SCJ « Rollat (Jean) et 7 autres » dans W529.)
- 2191 — 3. **BINET** Marie Edmée, fille âgé de 50 ans, née à Cournal, domicilié à Donzy, canton de Cosnes, dépt de la Nièvre, condamné à mort comme conspiratrice le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2192 — 4. **BOURBONNE** André Dominique, âgé de 52 ans, né à Sens, lieutenant de maréchaussée, lieutenant colonel de gendarmerie nationale, domicilié à Buisson, canton de Sens, dépt

- de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2193 — 5. **BOURDELOIS** Claire Thérèse, 51 ans, veuve Daubigny officier aux Gardes, demeurant ordinairement à Metz, et à Paris. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2194 — 6. **CHABRAN** Joseph, domestique du général Ferrière, né et domicilié à Brignon, dépt de la Haute Loire, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice du général Ferrière. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2195 — 7. **DESREÀULX** (JC) — **DESREAU** François Louis, père, se disant cultivateur, âgé de 58 ans, né à Paris, domicilié à Sens et à Cokois, dépt de l'Aube, condamné à mort comme conspirateur le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Dereaux
- 2196 — 8. **FAISEAU** Jean Baptiste, agent de l'ex duc de Nivernois, né à Loselle, dépt de la Nièvre, domicilié à Donzy, même dépt, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2197 — 9. **FARDY** — ou **FARDYR** ou **FORDY** Jeanne, femme Rapin, âgée de 50 ans, née à Bordeaux, dépt de la Gironde, domiciliée à Donzy, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspiratrice. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.) notée Fardy fe Chupin
- 2198 — 10. **FARIOT** Nicolas Antoine, (dit **Martin**), employé à la poste aux lettres, âgé de 25 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 27 messidor séant à Paris, comme contre-rév.. (W415.951) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE « Louis Rollat et 7 autres » dans W530. Vu la SCJ « Rollat (Jean) et 7 autres » dans W529.)
- 2199 — 11. **FORTIN** André François, capitaine de la gendarmerie des tribunaux de Paris, pensionné par la République, âgé de 60 ans, né à Paris, domicilié à Sens, dépt de l'Yonne, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice des crimes de Capet, à la journée du 10 août 1793, recherchant à faire crier "vive le roi" par les gendarmes qu'il commandait. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2200 — 12. **FOUGÈRE** Jeanne, femme Simon Chadouteau (signe), ex noble, née à Vors, dépt de la Charente, domiciliée à Vors, même dépt, condamnée à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2201 — 13. **FRAPPIER** Augustin Edme, maire, ex juge, domicilié à Douzy, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2202 — 14. **GROSS** — **GRAND** — **HIOCHE-GRAND** N., (Jost Nicolas. JC) âgé de 36 ans, palefrenier (infirmier, d'après Guittard) de l'ex prince St Maurice, né à Sarrebruck, dépt de la Moselle, condamné à mort, comme conspirateur le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **GRASSE** Ioche Nicolas, employé dans les charrois, domicilié à Sarrebruck, dépt de la Moselle, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W415.951) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE « Louis Rollat et 7 autres » dans W530. Vu la SCJ « Rollat (Jean) et 7 autres » dans W529.)

- 2203 — 15. **HUET d'AMBRUN** (signe) Angélique Françoise, (dit **Dambrun**), ex noble, ex maître des requêtes, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2204 — 16. **LACHAPELLE** Charles Guillaume, commissaire de la maison du tyran roi, âgé de 39 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, domicilié à Passy, près de Paris, dépt de la Seine condamné à mort, le 27 & non le 17 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Charles Hebert La Chapelle
- 2205 — 17. **LAMBRIQUET** — ou **LAMBREQUET** Jacques, valet-de-chambre de la sœur du tyran roi, âgé de 53 ans, né à Alequine, dépt du Pas-de-Calais, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2206 — 18. **LAURENT**, Jean Pierre, 58 ans, ex-curé de Selle. (D'après Guittard. Lacune) (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2207 — 19. **LEGRIS** Edme Antoine, âgé de 71 ans, né à Sens, dépt de l'Yonne, ex notaire, domicilié à Lebrisson, même dépt, condamné à mort comme conspirateur, le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Ok Pour le *Moniteur*) (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2208 — 20. **LEGRIS** Marie Colombe, femme BOURBONNE, domiciliée à Lebuisson, dépt de l'Yonne, condamnée à mort comme conspiratrice, le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. femme de Bourbonne André Dominique, fille de Edme Antoine (ci-dessus) — **COLOMB LEGRIS** M., femme Bourbonne, âgée de 31 ans, née à Sens, dépt de l'Yonne, y demeurant, condamnée à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.) Notée Marie Colombe fe Bourbonne
- 2209 — 21. **LION** (signe) — **LYON** Pierre Jean, domestique de Huet d'Ambrun, âgé de 42 ans, né à Chamousy, près de Rheims, dépt de la Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2210 — 22. **MILLET** François Denis, ex chanoine de Port-la-Montagne, dépt du Var, domicilié à Sens, dépt de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur, le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2211 — 23. **PARAT** Claude, ex vicaire de Rozière, âgé de 42 ans, né à Aurieil, dépt de l'Allier, domicilié à Rosay, dépt de la Haute Loire, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. en semant la discorde dans l'ame des citoyens par les erreur du fanatisme. (d'après Guittard : **PERAT**, 35 ans, ex-vicaire de Rocheret) (W415.951) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE « Louis Rollat et 7 autres » dans W530. Vu la SCJ « Rollat (Jean) et 7 autres » dans W529.)
- 2212 — 24. **PARIS** François, employé à l'état major du 2ème bataillon de l'Aube, âgé de 22 ans, né et domicilié à Colombé-la-Fosse, dépt de l'Aube, condamné à mort comme le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant favorisé l'émigration du nommé Mandat. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2213 — 25. **RENYÉ** (signe) Nicolas, garçon carrier, âgé de 35 ans, né à Ys, dépt de la Haute Marne, domicilié à St Maur, dépt de la Seine, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant manifesté son aversion pour la révolution, en disant qu'il se f.... de Marat et de Lepelletier, ainsi que de toutes les affaires qu'on faisait. —

- Noté REME, par Guittard, né à Aix, garçon carrier à St-Marmé. (W415.951) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE « Louis Rollat et 7 autres » dans W530. Vu la SCJ « Rollat (Jean) et 7 autres » dans W529.) noté Renié
- 2214 — 26. **ROLLAT** (signe) Jean, cultivateur, ex noble, âgé de 42 ans, né à Anreuil, dépt de l'Allier, domicilié à Ecuriolles, même dépt, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal rév., de Paris, comme ayant refusé de porter la cocarde tricolore, parce qu'il n'en décorait que son cheval et son chien, et en faisant passer du numéraire aux émigrés. (W415.951) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE « Louis Rollat et 7 autres » dans W530. Vu la SCJ « Rollat (Jean) et 7 autres » dans W529.)
- 2215 — 27. **ROLLAT — ou ROLLAND** Yves Louis, président du district de Cannat (ou Gannert), âgé de 59 ans (51 d'près Guittard), né à Aureuil, dépt de l'Allier, domicilié à St Jean-de-Vanne, dépt du Puy-de-Dôme, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal de Paris, comme ayant dit qu'il se faisait honneur d'être aristocrate, et déclarant qu'il vendrait volontiers son bien pour en envoyer l'argent aux émigrés, et en voulant pas souffrir qu'on l'appelât citoyen, mais bien monsieur, parce qu'il n'y avait que son chien de citoyen. (W415.951) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE « Louis Rollat et 7 autres » dans W530. Vu la SCJ « Rollat (Jean) et 7 autres » dans W529.)
- 2216 — 28. **SALNEUVE** (signe) — **SALLENAVE — ou SALLENEUVE** Jean Baptiste, commis au bureau contentieux de la compagnie des Indes, âgé de 44 ans, né à Aigueperse, dépt du Puy-de-Dôme, y demeure, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, en indisposant les citoyens contre la Montagne, en traitant Marat de Gueux, annoncent que la Convention n'était pas libre aux journées des 31 mai, 1er et 2 Juin, que tous les honnêtes gens gémissaient de ces journées, qu'il ne trouvait de moyen de la délivrer de la tyrannie des Parisiens, que de fondre sur Paris. (W415.951) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE « Louis Rollat et 7 autres » dans W530. Vu la SCJ « Rollat (Jean) et 7 autres » dans W529.)
- 2217 — 29. **TARIN — TARRIN** Marie Cécile, femme BRUNELLE, âgée de 49 ans, née à Villeneuve-St-Maurice, dépt de l'Aube, cultivatrice, domiciliée à Sorbonne, dépt de l'Yonne condamnée à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice ayant favorisé l'émigration de son fils. (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.) notée Tarin fe Bruxelles
- 2218 — 30. **VAUQUOIS** Louis René, employé aux fermes, âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant usurpé des pouvoir et abusé de ceux qui lui avaient été délégués par les représentants du peuple (W416.952) (Cond et Ex le 27 mes., place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Daubigny fe de Depont et 21 autres (pas 22) ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Vanquois

15 LIBÉRÉS :

- LAFOND Michel , 25 ans, ex-curé de Berneuil (H-Vienne), y demeurant (W415.951)
(acquitté 27 mes) *vdmy*
- FOULLIOUX (signe) Antoine, 27 ans, notaire public, sergent des grenadier du 1^{er} bataillon de la Corrèze, président du comité de surveillance de St-Angel, meme dépt, y demeurant (W415.951) (acquitté 27 mes) *vdmy*
- ANGLADE Jean-Pierre, 32 ans, cultivateur à Archaud (H-Loire) (W415.951)
(acquitté 27 mes) *vdmy*
- LAGUZET Jean, 32 ans, gendarme national 1^{ère} div°, demeurant à Mouselesbelle, district de St Griey (W415.951) (acquitté 27 mes) *vdmy*
- LACAUX François, 38 ans, journalier, demeurant à Vimpaire (H-Vienne) (W415.951)
(acquitté 27 mes) *vdmy*
- PECANTIN François Claude, père, 54 ans, armurier, demeurant Orléans (W416.952)
(acquitté 27 mes) *vdmy*
- MERLOT Pierre, 46 ans, maréchal à Douxy (Nièvre) (W416.952) (acquitté 27 mes) *vdmy*
- LIMOGES Antoine, 42 ans, tailleur de pierre à Douxy (Nièvre) (W416.952)
(acquitté 27 mes) *vdmy*
- PIENY Vincent, 30 ans, chapelier et assesseur du juge de paix de Bourgoin (Isère)

(W416.952) (acquitté 27 mes) *vdmy*
MENN Antoine, 32 ans, ex-curé de La Guillotière (R&L), y demeurant, membre du
comité rév. de cette commune (W416.952) (acquitté 27 mes) *vdmy*
CONTAMIN Joseph, 33 ans, serrurier et agent national d Cremlieux (Isère) (W416.952)
(acquitté 27 mes) *vdmy*
THIRION Claude, 60 ans, ex-juge de paix du canton D'athier, demeurant à Champont
(Meurthe) (W416.952) (acquitté 27 mes) *vdmy*
HU Charles Louis Mathieu, 37 ans, épicière et juge de paix de la section du Panthéon-
Français, Paris (W416.952) (acquitté 27 mes) *vdmy*
MOULIN Jean-Claude, 32 ans, boucher, née et demeurant à Paris (W416.952)
(acquitté 27 mes) *vdmy*
NORTIER (signé) Louis François, 33 ans, boucher à Paris (W416.952) (acquitté 27 mes)
vdmy

CAMP DE JALÉS (18/31)		
16 juil. 94	31/13/0	Exécutés barrière de Vincennes, à 18 h. (18+13)
28 mes. II		31 d'après Buchez & Roux. 32 d'après Guittard, mais sa liste ne contient que 31 noms. Toutes les exécutions sont confirmées par Rathelot.

- 2219 — 1. **ADNET** Louis, âgé de 46 ans né à Fresnoy, et secrétaire de lad. Commission, condamné à mort le 28 messidor, an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple, de sa liberté, de sa souveraineté. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2220 — 2. **AUDIGIER — ou AUDIER** Simon, âgé de 42 ans, né à Charrat, dépt de la Charente, ex-curé de St Laurent de Paris (Peyre. JC), condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév., de Paris, comme convaincu d'être ennemi du peuple et de sa liberté. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2221 — 3. **BISSERIET (signé, mais ne sait pas écrire) — BEISSERIET — BEISSERIEZ** Michel, (dit l'Eveillé), âgé de 50 ans, né à Genouillac, dépt de la Charente, officier municipal de lad. Commune, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Bisseries
- 2222 — 4. **BOUCHET Jacques — BOUCHER** Joseph, âgé de 65 ans, juge du tribunal d'Yssingeanx, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi du Peuple, de sa liberté et de sa souveraineté. (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2223 — 5. **BREBION-LAHAYE** (signé **Lahaye**) Joseph, médecin, âgé de 49 ans, né et demeurant à la Rochefoucault, dépt de la Charente, condamné à mort, le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être ennemi de la révolution. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2224 — 6. **CHAMBORANT** Marie Rose, 45, ex-noble, veuve (pas femme divorcée de) Duplessis, garde du corps à Aselfray. (Lacune) (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2225 — 7. **DARLOT — DARLEAU ou DURLLOT** Edme Claude, âgé de 58 ans, né à Paris, dépt de la Seine, ex concierge du marquis Maubourg, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant pris part à la révolte connue sous le nom du camp de Jalés, dont Dusaillant était le chef. (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2226 — 8. **DUPLESSI de LAMERLIÈRE — DUPLESSI** Catherine, la **Merlière**, âgée de 29 ans, fille, ex noble, née à la Merlière, y demeurant, dépt de la Charente, condamnée à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. Comme conspiratrice (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

- 2227 — 9. **DUTREUIL — ou DUTEUIL** Antoine, âgé de 41 ans, né et domicilié à Monistrol, dépt de la Haute-Loire, admin du district , condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant pris part à la révolte connue sous le nom du camp de Jalès, dont Dusaillant était le chef. (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2228 — 10. **EXBRAYAT — ESBRUYAT** Vincent (dit **Lablache**), âgé de 42 ans, né à Monteil, ex maire de St Front, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. — Noté EXBRAYAT par Guittard. (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.) Noté ESBAGAT dit La BLACHE
- 2229 — 11. **GABORIAU** Charles, âgé de 56 ans, notaire né à Jamac-Charente, dépt de la Charente, officier municipal, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2230 — 12. **GELLÉ** (signe) — **GELLE** Jean âgé de 35 ans, né à Montaut, ex curé, domicilié à Villejoubert (Charente), condamné à mort, le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. séante à Paris, comme conspirateur. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2231 — 13. **GEOFFROY** Alexandre Casimir, âgé de 38 ans, né à Maubeuge, dépt du Nord, domicilié à Sedan, dépt des Ardennes, lieutenant au 11ème régiment de cheval, ci-devant marchand de chevaux, condamné à mort, le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2232 — 14. **L'ABBÉ** (signe) **ou LALLÉE** Louis, âgé de 35 ans, né à Aulsnay, aubergiste et cultivateur, condamné à mort, le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur (Jalès). (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.) Noté LABBÉ
- 2233 — 15. **LEVASSEUR** Etienne, âgé de 37 ans, né à Saint-Arnoult, meunier, condamné à mort comme conspirateur, le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris (Jalès). (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.) Noté Claude-Étienne Levasseur
- 2234 — 16. **LORADOUR — DELEAUDEDOUR** Marguerite, femme **Poirrier**, âgée de 50 ans née à Lille, dépt du Nord, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) notée Loriradon fe Poirier
- 2235 — 17. **LOUYAU — LOMYAT ou LOUYOT** G., (Claude. JC) manœuvrier, âgé de 48 ans (18, d'après Guittard), né à Paigny, condamné à mort comme conspirateur, le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris (Jalès). (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.) Noté LONYOT
- 2236 — 18. **MARAVAL** Joseph Julien, âgé de 54 ans, né au Puy, homme de loi, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant pris part à la révolte comme sous le nom du Camp de Jalès, dont Saillant était le chef. (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2237 — 19. **MOREL — MAURET ou MORET** Jean père, âgé de 72 ans, né à Monistrol, dépt de la Haute Loire, y demeurant, condamné à mort comme conspirateur, le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris (Jalès). (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.) Noté MORET
- 2238 — 20. **OLLIER** Victor, âgé de 57 ans, né à Capronne, dépt de la Haute Loire, ex curé, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur (Jalès). (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2239 — 21. **PAILLET** (signe) Damien, âgé de 34 ans, né à Husson, admin du district de Monistrol, dépt de la Haute Loire, condamné à mort comme conspirateur le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2240 — 22. **PAPAS — PAPA** Nicolas, âgé de 34 ans, né à Nullière, volontaire, condamné à mort

- comme conspirateur le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.) Noté PAPA
- 2241 — 23. **PÉRIN — ou PERRIN** Pierre, âgé de 49 ans, ex procureur de la commune de Fresnoy, dépt de la Moselle, né et domicilié au dit lieu, dépt du Rhône, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris comme conspirateur ayant dit que la convention était composée d'un tas de gredins et de coquins, traitant les troupes républicaines de crapauds bleus. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2242 — 24. **PINET** Pierre, âgé de 48 ans (51 d'après Guittard), ex agent de Ferray, émigré né à Bouchage, dépt de l'Eure, domicilié à Romanis, dépt de l'Ain, condamné à mort, le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., agent de la conspiration de Lyon. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2243 — 25. **POIRIER** Pierre, cultivateur et maire de St Laurent, propriétaire à Jourdain-sur-Rieux, âgé de 55 ans, né à Cognac, dépt de la Charente, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ayant dit qu'il voudrait que la Convention fût sautée, que les brigands fussent ici pour rétablir l'ancien régime, et comme ayant détourné un citoyen de tirer au sort. (W419.954) (Cond et Ex le 28 mes., place de Vincenne. Vu le PVE dans W530, « Pierre Pinet et 12 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2244 — 26. **QUEYRON** (signe) — **ou QUEGROU** Antoine, âgé de .. ans homme de loi né à E.cublac, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur (Jalès). (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2245 — 27. **SEUILHAC** Marie Antoine, né au Puy ex-noble et chanoine, condamné à mort comme conspirateur le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **SAMILLAC**, 26 ans, ex-noble, ex-maire. (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2246 — 28. **SIGOT de LESTANG — SILOT-l'ESTANG** Pierre, âgé de 61 ans, né à Aulaguère, ex noble, condamné à mort comme conspirateur (Jalès) le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Noté SIGENT-LETANG par Guittard. (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2247 — 29. **SOUCHET-DUPRÉ— SOUCHET ou SOUCHES** Jean Pierre (dit **Duprés**), âgé de 55 ans, né à Moran, condamné à mort comme conspirateur le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris (Jalès). (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2248 — 30. **TERME — THESMES ou THERMES** Jean Antoine, âgé de 45 ans, laboureur, admin du district de Monestrol, condamné à mort comme contre-rév. le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris (Jalès). (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.)
- 2249 — 31. **VERGESE — VERGEZES ou VERGEZ** Jacques Louis, âgé de 42 ans, né à Saugues, d'épatement de la Haute-Loire, ex maire dudit lieu, condamné à mort comme conspirateur le 28 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W417.953) (PAS VU DE PVE.) (Cond et Ex le 28 mes. Vu la SCJ « Maraval et 17 autres » dans W529.) Noté VERGEGESSE

Info : Le procès-verbal d'exécution des condamnés dans la plus grosse affaire du jour a disparu. Il n'est pas dans le dossier (W417.953) et on ne trouve, dans le carton W530, que le procès-verbal d'exécution de Pierre Pinet et 12 autres. Mais Guittard qui donne la même liste de condamnés à mort ne signale pas de cas particulier, ce qui *a priori* suppose qu'ils furent bien tous exécutés (p. 413). Toutes les exécutions sont du reste confirmées par la « Liste des victimes du Tribunal révolutionnaire de Paris » établie par Rathelot, greffier chef de l'état civil au Palais de Justice, d'après les actes de décès.

13 LIBÉRÉS :

MILLIERES Marcelin, 34 ans, commissaire de l'administration, demeurant à Mont Franc (H-Loire) (W417.953) (acquitté 28 mes) *vdmy*

BOBBA Louis (signe Louiggi Bobba), 31 ans, serrurier, déserteur des troupes sardes, arrêté à Chamonix (W417.953) (acquitté 28 mes) *vdmy*

BOBBA Ludovic (signe Ludovice Bobba), frère, 20 ans, perruquier, né en piémont, déserteur des troupes sardes, arrêté à Chamonix (W417.953) (acquitté 28 mes) *vdmy*

VIGNA Jean-Baptiste, 18 ans, né en Piémont, déserteur des troupes sardes (W417.953) (acquitté 28 mes) *vdmy*

JACQUENIER Pierre, 18 ans, né en Piémont, horloger, déserteur des troupes sardes (W417.953) (acquitté 28 mes) *vdmy*

PASCAL Joseph, 23 ans, né à Boulogne en Italie, déserteur des troupes sardes (W417.953) (acquitté 28 mes) *vdmy*

COMBE Louis, 58 ans, vigneron à Besançon (Doubs) (W417.953) (acquitté 28 mes) *vdmy*

PARMENTIER Dominique, 43 ans, né et demeurant à Rocourt (Meurthe) (W417.953) (acquitté 28 mes) *vdmy*

CONTENT Claude, 38 ans, vigneron à Bornades (Saône-et-Loire) (W417.953) (acquitté 28 mes) *vdmy*

GIROUX Théodore, 60 ans, laboureur, ex-maire de Mirebelle (Ain), y demeurant (W419.954) (acquitté 28 mes) *vdmy*

ROCHON Fanchette, 19 ans, domestique et ouvrière en linge à Montuel (Ain) (W419.954) (acquitté 28 mes) *vdmy*

SAUGUE Claude, 42 ans, manouvrier à Chalamon (W419.954) (acquitté 28 mes) *vdmy*

GARNIER Claudine, née LEVRAT, 36 ans, domestique à Chalamont (W419.954) (acquitté 28 mes) *vdmy*

17 juil. 94
29 mes. II

40//11/0

LES CARMÉLITES DE COMPIÈGNE (16/40)
Exécutés barrière de Vincennes. (30+10)

- 2250 — 1. **AUDIBERT-ROUBAUD — ROUBEAU** Jean Laurent, âgé de 53 ans, né à Aix, dépt des Bouches du Rhône, maître de mathématiques, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, s'étant échappé de Londres pour entrer en France sous le costume de mendiant, et s'y rendre l'instrument caché de Pitt et Georges, et n'étant pas muni de passeport. — Noté AUDEBERT ROBEAU par Guittard. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2251 — 2. **BOREL — BORELS** Clément, âgé de 34 ans, cultivateur, né à St Jean de Soudin, domicilié à Montaurier (Montortier. JC), condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré ennemi du Peuple. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2252 — 3. **BRARD — ou BRAD** Marie Claude Cyprienne, âgée de 58 ans, née à Boakt, dépt de l'Eure, ex religieuse Carmélite à Compiègne, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme fanatique. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) notée Brand
- 2253 — 4. **BRIDEAU** Marie Anne Françoise (pas Adélaïde), née à Béfort, âgée de 42 ans, ex religieuse carmélite à Compiègne, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2254 — 5. **BROLLIART — BROYAT** Jean Baptiste, âgé de 41 ans, né et domicilié à Marsillac, ex curé, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple. — Noté BROSTHAL par Guittard. (W420.955) noté BROLIART (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Broliart et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté BROLIART
- 2255 — 6. **CALMER** (signe) Isaac Antoine Louis, âgé de 48 ans, natif de la Haye, en Hollande, courtier de change, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme s'étant rendu partisan de Dumourier, et ayant dit que les prussiens étaient de bon garçons., Le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes.

- Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2256 — 7. **CHASSELOUP** Pierre François, âgé de 43 ans, né à Corbeil ci-devant armurier du 9ème régiment d’hussards, demeurant à Lisle, condamné à mort comme conspirateur le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W420.955) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Broliart et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2257 — 8. **CRÉTIEN de la NEUVILLE — CHRETIEN de NEUFVILLE** Rose, (dit **Sœur Julie Louise de Jésus**), religieuse converse au Carmel de Compiègne né le 30 12 1741 à Evreux domiciliée à Compiègne, condamnée à mort comme conspiratrice et fanatique, par le tribunal rév. de Paris le 29 messidor An II, à Barrière du Trône, inhumé à Picpus. — **CRETIEN** R., âgée de 57 ans, née à Lareux, dépt de l’Eure, ex religieuse converse-carmélite à Compiègne, dépt de l’Oise, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et fanatiques. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2258 — 9. **CROISSY — CROISY** Marie Françoise Gabrielle de, âgée de 49 ans, née à Paris, ex religieuse carmélite à Compiègne dépt de l’Oise, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. — Notée **ORAFI** par Guittard. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) notée Françoise Crosy
- 2259 — 10. **DELADEL (DELAMET ?)-BOURNET — BOURNET** Jean André, âgé de 22 ans, né à Joyeuse, dépt de l’Ardèche, y demeurant, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice et ennemi du Peuple. — Noté DELAMEL par Guittard. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Delamet Bonnet
- 2260 — 11. **DUFOR** Marie, ex religieuse, converse Carmélite à Compiègne, dépt de l’Oise, âgée de 48 ans, née à Beaune, dépt de la Côte-d’Or, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2261 — 12. **EDELMANN** (signe) François, âgé de 45 ans, musicien, né à Strasbourg, dépt du Bas-Rhin, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Frédéric
- 2262 — 13. **EDELMANN** (signe) Louis, âgé de 30 ans, né et domicilié à Strasbourg, dépt du Bas-Rhin, fabricant d’instruments condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2263 — 14. **HANISSET — HANNISSET** Marie Anne, âgée de 52 ans, née à Rheims, dépt de la Mame, ex religieuse carmélite, domiciliée à Compiègne, dépt de l’Oise, condamnée le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme fanatique. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2264 — 15. **HELLOT** (signe) Louis, âgé de 36 ans, né à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, capitaine en second dans les charrois de la République, domicilié à Chantilly, dépt de l’Oise, condamné à mort, le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ennemi du peuple. (W420.955) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Broliart et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2265 — 16. **HUBERT** Michel, âgé de 36 ans né et domicilié à Calbray, instructeur des Volontaires de la Ferté, condamné à mort, le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ennemi du peuple. (W420.955) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Broliart et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2266 — 17. **KEPPLER** (signe) — **ou KEIPPLER** Théophile, âgé de 77 ans, syndic de l’abbaye d’Andelau, né à Hekenhene, condamné à mort, comme conspirateur 29 messidor an 2,

- par le tribunal rév. de Paris. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2267 — 18. **LABROUSSE du BOFFRAND** Jean, ex noble, âgé de 40 ans, domicilié à Noutrou (Mont-Trou. JC), dépt de la Dordogne, condamné à mort, le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. — Noté LABRONNE de BOFFRAN par Guittard. (W420.955) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Broliart et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2268 — 19. **LIDOINE** Marie Madeleine Claudine, âgée de 42 ans, née à Paris, dépt de la Seine, ex religieuse carmélite (mère supérieure) à Compiègne, y demeurant, condamnée à mort comme fanatique, le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Noté **LEDOUX**, 42 ans, née à Paris, ex-religieuse à Compiègne, par Guittard. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2269 — 20. **LEJEUNE** Pierre (dit **Romonet** ou **Ramonet**), âgé de 66 ans, laboureur, domicilié à St Cyr, dépt de la Dordogne, condamné à mort comme le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., et pour avoir cherché à soustraire son fils à la réquisition. (W420.955) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Broliart et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté Pierre Le Jeune dit Ramonnet
- 2270 — 21. **MESNARD** Louise Paule (dit Prudot) veuve de Jean DABRET ou DUBRET, âgée de 60 ans, née au Canton-de-Rivière, dépt de la Dordogne, domicilié à Romain-sur-Colle, même dépt, condamné à mort comme contre-rév., le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris. (W420.955) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Broliart et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2271 — 22. **MESNARD-DUBOIS** Léonard (dit **Dubois**), laboureur, et vigneron, âgé de 46 ans, né à Bois-Vieux, dépt de la Dordogne, domicilié à Romman-Martin dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-rév., le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris. (W420.955) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Broliart et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2272 — 23. **MEUNIER** Marie Geneviève, âgée de 29 ans, née à Franciade, dépt de la Seine, ex novice carmélite, condamnée à mort comme fanatique, le 29 prairial an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2273 — 24. **MONET** Pierre François, âgé de 30 ans, né à Rusogne, dépt de la Haute Saône, prêtre, employé à l'administration des fourrages, domicilié à Paris (à Strasbourg. JC), dépt de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2274 — 25. **MOREL** Ferdinand, perruquier, âgé de 45 ans né à Strasbourg, dépt du Bas-Rhin, domicilié à Bar-sur-Ornain, dépt de la Meuse, condamné à mort, le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en se, rendant l'agent de Brunswick, lors de son entrée sur le territoire français, en arborant la cocarde blanche, annonçant que les Prussiens étaient de bons garçons, et que dans peu on verrait les Prussiens manger de la paille. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté FERDINAND tout court
- 2275 — 26. **MULOT de la MENARDIÈRE** Claude Louis (dit **Lamernadière** ou **Camenardière**), âgé de 60 ans, né à Paris, dépt de la Seine, ex prêtre réfractaire, domicilié à Compiègne, condamné à mort, le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en composant des écrits royaliste et contre-rév., et formant chez lui des rassemblements fanatiques. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2276 — 27. **PELRAS** Marie Annette ex religieuse carmélite, âgée de 64 ans, née à Cajarc, dépt du Lot, domicilié à Compiègne, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements et conciliabules fanatiques et contre-rév.s. (archives du lot Q 67 bis f° 58) — (D'après Guittard : **PELLERAT**, 24 ans, née à Lazarts, ex-religieuse à Compiègne) (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de

- Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) noté Pellerat
- 2277 — 28. **PETIT** André, âgé de 47 ans, né à Albert, dépt de la Somme, y demeurant mégissier domicilié audit lieu, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. et ayant été l'auteur d'un incendie qui a eu lieu dans la commune d'Albert, pour soustraire ses meubles à la saisie qui devait en être faite le lendemain. (W420.955) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Broliart et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2278 — 29. **PIEDCOURT** — **ou PIEDDECOURT** Marie Anne., âgée de 78 ans, née à Paris, ex religieuse carmélite, domiciliée à Compiègne, condamnée à mort, le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements fanatiques et contre-rév.s. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2279 — 30. **PRUNAIRE** — **PRUNEYRE ou PRYMEYRE** Pierre, caporal dans le 1er bataillon du dépt de la Haute Loire, âgé de 44 ans, né à Brioude, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant dit dans la maison d'arrêt où il était détenu, qu'il s'en foutait, que ça n'irait pas, et qu'il ne désirait pas mieux que de mourir pour son roi. (W420.955) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Broliart et 9 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté PRUNEYERE
- 2280 — 31. **RIQUET** Louise, femme BLAISEAU (signe), âgé de .. ans, né à Anglar, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, femme de chambre, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice, ayant eu des intelligences avec le nommé Laffilard son pensionnaire, condamné comme contre-rév. avec son mari, émigré à Londres. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2281 — 32. **ROUSSEL** Angélique, âgée de 54 ans, née à Fresne, ex religieuse converse Carmélite, domiciliée à Compiègne, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements fanatiques et contre-rév.s. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2282 — 33. **SOIRON** Anne-Catherine, âgée de 55 ans, née à Compiègne, tourrière carmélite, condamnée à mort le 29 prairial an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements et conciliabules fanatiques et contre-rév.. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2283 — 34. **SOIRON** Thérèse, âgée de 45 ans, née et domiciliée à Compiègne, dépt de l'Oise, tourrière-carmélite, condamnée à mort le 29 prairial an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements et conciliabules fanatiques et contre-rév.. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2284 — 35. **TELLIER** (signe) Charles Honoré. âgé de 30 ans, né à Tours, ex greffier du tribunal de paix de Marseille, dépt des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme conspirateur le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2285 — 36. **THOURET** Anne Marie Madeleine., âgée de 79 ans, née à Mony, dépt du Cher, ex religieuse carmélite, domiciliée à Compiègne, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements et conciliabules fanatiques et contre-rév.. — Noté **FOURRIER**, 79 ans, née à Mouy, ex-religieuse à Compiègne, par Guittard. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2286 — 37. **TREZEL** — **TREZELLE ou TROSELLE** Marie Gabrielle, âgée de 51 ans, ex religieuse carmel, née et domiciliée à Compiègne, dépt de l'Oise, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements et conciliabules fanatiques et contre-rév.. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) notée TREZETTE

- 2287 — 38. **VEROLOT — VEZOLAT** Elisabeth Julie(nne), âgée de 30 ans, née à Leigne, dépt de la Côte-d'Or, ex religieuse cénobite carmélite, domiciliée à Compiègne, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait partie d'un rassemblement fanatique et contre-rév.. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)
- 2288 — 39. **YUNG** Jean., cordonnier, âgé de 33 ans, né à Strasbourg, dépt du Bas-Rhin, y demeurant, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme chef de la fraction Shoëder. — Noté NONG par Guittard. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.) Noté JUNG
- 2289 — 40. **YVON** (signe) Louis Joseph, courrier de la malle, âgé de 48 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2 (erreur de date) par le tribunal rév. séant à Paris, comme ayant déclamé contre les députés à la convention et comme partisan de Dunourier et de Lafayette. (W421.956) (Cond et Ex le 29 mes. Place de Vincennes. Vu le PVE dans W530, « Audebert Roubeau et 29 autres ». Vu la SCJ collective dans W529.)

11 LIBÉRÉ :

GAUTHIER Etienne, 52 ans, vigneron et membre du cté de surveillance de la commune de Ladan, district de Montargis (Loir-et-Cher) (W420.955) (acquitté 29 mes) *vdmy*
 LEGAULT Savignin Laurent, 39 ans, journalier à Ladan (W420.955) (acquitté 29 mes) *vdmy*

MASSUEL Adrien, dit BELLOT, 48 ans, vigneron, demeurant à Villejuif (W420.955) (acquitté 29 mes) *vdmy*

FOURNIER Jean, dit CARRÉ, 49 ans, cultivateur à Gardanne, district de Bergerac (W420.955) (acquitté 29 mes) *vdmy*

LEGAL Jean-Baptiste, 36 ans, matelot, demeurant à Dourmene... (Finistère) (W420.955) (acquitté 29 mes) *vdmy*

THIERRY DEVIENNE Anne Ursule, 16 ans et demi, née à Metz, demeurant Paris, section de la Cité (W420.955) (acquitté 29 mes) *vdmy*

GAUTRON Jean, dit BAILLY, 47 ans, vigneron à Bausouchard (Indre-et-Loire) (W420.955) (acquitté 29 mes) *vdmy*

BERGERAT Jean, 42 ans, propriétaire, demeurant aux Mandarines (Charente-Inférieure) (W421.956) (acquitté 29 mes) *vdmy*

DUPONT Jean-Baptiste François, 38 ans, charon à Vaugirard (W421.956) (acquitté 29 mes) *vdmy*

DEBONNE (signe) — De BEAUNE ou BE BONNE Jean-Baptiste, 36 ans, né à Petit Canal Grantin, serrurier à Vaugirard (W421.956) (acquitté 29 mes) *vdmy* —

déjà libéré le 26 avr. 94

MICHELOT (signe) ou MULCHETOT ou MUCHELOT Jacques Charles, père, 49 ans, caissier principal de l'A du Rhin, demeurant à Strasbourg (W421.956) (acquitté 29 mes) *vdmy*

Info : Jean-Baptiste DEBONNE, 36 ans, fermier à Vaugirard, avait été acquitté et libéré le 26 avril précédent (W353.724). De nouveau arrêté le 18 juin (30 prairial) pour des propos alarmants sur les subsistances tenus la veille à la société populaire de Vaugirard, il fut de nouveau acquitté ce jour (W421.956).

QUIMPER, RENNES ET PORT-MALO (15/28)

19 juil. 94
1^{er} therm. II

28/6/0

29 d'après Guittard, qui a juste mais
note les condamnés, pas les exécutés.
Exécutés place du Trône. (16+12)

Info 1 : Amélie Laurence Marie Céleste CORNULIER, née Saint-Pern, 21 ans, condamnée à mort ce jour comme contre-révolutionnaire, se déclara enceinte. (W423.958) Son nom, ou plus exactement ses deux premiers prénoms « Amélie Laurence », figure néanmoins sur

- 2290 — 1. **ALÉNO — ANENOT** Aimé Marie, âgé de 28 ans, né à Quimper, marchand de bœufs au dit lieu, condamné à mort le 1^{er} « Thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de manœuvres contre-rév., notamment avec Laroque, de s'être rendu complice des crimes du tyran, à la journée du 10 août 1792. Ex. ce jour. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ») Notée ALENOT (Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2291 — 2. **AUBRY** Laurent, âgé de 42 ans, né à Pouyon, dépt de la Marne, soldat, domicilié à Vitry, condamné à mort, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir provoqué le rétablissement de la royauté. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 114, n° 2321.)
- 2292 — 3. **BLANDIN — ou BLANDON** Jeanne Baptiste, âgée de 65 ans, domestique du prêtre Touret, émigré, domicilié à Besançon, condamné à mort le premier thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec des émigrés. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 114, n° 2322.)
- 2293 — 4. **CONEN de SAINT-LUC** Gilles René, âgé de 75 ans né à Rennes, dépt d'Ille-et-Vilaine, président au ci-devant parlement de Bretagne, condamné à mort le 12 thermidor an 2 (erreur de date. Ex le 19), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (sa femme aussi, nommée DU BOT, ci-après) (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2294 — 5. **CONEN de SAINT-LUC** Victoire fille., âgée de 33 ans (32 d'après Guittard), née à Rennes, dépt d'Ille-et-Vilaine, vivant dans un rassemblement dit maison de retraite à Quimper, condamnée à mort le 1er thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2295 — 6. **CORNULIER — CORNUYLLER** Toussaint François Joseph, âgé de 22 ans, né à Rennes, dépt d'Ille-et-Vilaine, sans état, condamné à mort comme conspirateur, le 1 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ») noté CORNILLET (Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530. Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2296 — 7. **COUREUR** Jean, receveur des rentes, âgé de 68 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à I thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme contre-rév.. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2297 — 8. **DESHUISSARDS** Pierre., âgé de 38 ans, cultivateur à Bally, né audit lieu, condamné à mort le 1er thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant tenu des propos injurieux et contre-rév.. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 114, n° 2327)
- 2298 — 9. **DU BOT — DUBOS** Françoise Marie, femme de Conin-St-Luc, ex présidente, âgée de 63 ans, née à Rennes, y demeurant, condamnée à mort le 12 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ») notée Dubot fe Conain St Luc (Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2299 — 10. **GARDY** Christophe, âgé de 50 ans, né à Rennes, dépt d'Ille-et-Vilaine, demeurant à Port-Malo, commis de Magon-Labelinaye, condamné à mort le 1 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2300 — 11. **GAUCHER** Henri Geneviève, ancien major du ci-devant régiment de Bassigny, âgé de 59 ans, né à St Léger, dépt de la Nièvre, ex chevalier de l'ordre du Tyran roi, domicilié à Langre, dépt de la Haute Marne, condamné à mort le 3 thermidor an 2 (erreur de date, 1^{er} therm.), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 114, n° 2330.)
- 2301 — 12. **GREMONT** Jean Baptiste, âgé de 52 ans, né et demeurant à Gisors, dépt de l'Eure, ex

- huissier et défenseur officieux, condamné à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 114, n° 2331.)
- 2302 — 13. **GUY — ou GUI** Pierre, âgé de 45 ans, né et domicilié à Villiers, dépt de l'Yonne, ex curé de cette commune, condamné à mort, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 114, n° 2332.)
- 2303 — 14. **LARQUE** Floride, fille âgée de 33 ans, née et demeurant à Quimper, sans état. (Lacune) (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2304 — 15. **LARQUE** Françoise, fille âgée de 30 ans, née à Quimper, dépt du Finistère, y demeurant, condamné à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2305 — 16. **LEGRIS — ou KERGRIS** ou **KEGRIS** Charles Adrien, âgé de 32 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex intendant du ci-devant, duc d'Avray, émigré, commis greffier au tribunal rév. de Paris, condamné à mort comme contre-rév., le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2306 — 17. **MAGON** Françoise Marie Jeanne, femme de l'ex marquis St Pern, âgé de 48 ans, née à Cadix, en Espagne, domiciliée à Paris, condamnée à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant fait enfouir sa correspondance avec les ennemis de la République, dans son château de St Pern, et comme l'ayant retiré depuis de ce lieu, pour la supprimer. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2307 — 18. **MAGON de LA BALUE** Jean Baptiste, âgé de 81 ans, né à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, ex noble, ex négociant, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant fourni des sommes énormes aux émigrés d'Artois, Condé, Breteuil, Montmorency, Bazentin, Baleroy, Crussol, Bazencourt et autre, depuis 1789, jusqu'en 1792. (W423.958) (Ex le 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2308 — 19. **MAGON de LA BELINAYE** Luc, âgé de 80 ans, né à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, ex noble, y demeurant, condamné à mort le 1^{er} Thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., agent des conspirateurs d'outre-Rhin. (W423.958) (Ex le 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2309 — 20. **MAGON de LA LANDE — LALANDE-MAGON** Erasme Charles Auguste, fils, âgé de 49 ans, né à Port-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine, ex noble, domicilié à Paremé, même dépt, condamné à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév.. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2310 — 21. **MAREY** Françoise, âgée de 36 ans, née à Voltechamp, domestique chez la veuve Varin, domicilié à Besançon, dépt du Doubs, condamné à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant recelé dans sa chambre, une partie des effets appartenants à des émigrés et à des prêtres réfractaires. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 114, n° 2340.)
- 2311 — 22. **OLIVIER** Marie Florence Angélique Joseph, femme Plaisant, âgé de 18 ans (34 ans, d'après Guittard, exact, né en 1756), couturière, née et domiciliée, à Douai, dépt du Nord, condamnée à mort, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, en déclarant qu'elle était aristocrate. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 114, n° 2341.)
- 2312 — 23. **OUDET** Anne, âgée de 33 ans, né à Rochefort, demeurant à Besançon, dépt du Jura, domestique chez la veuve Varin, condamnée à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant caché et recelé des effets appartenants à des

- émigrés et prêtres réfractaires. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 115, n° 2342.)
- 2313 — 24. **PUZEL — ou CUZEL** Marie Françoise, veuve Varin, ex noble, âgé de 59 ans, née et domiciliée à Besançon dépt du Doubs, condamnée à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant entretenu des correspondances et intelligences avec les émigrés. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 115, n° 2343.)
- 2314 — 25. **RATIÉVILLE — ou RATIVILLE** Pierre, âgé de 55 ans, fabricant de savon, né à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, domicilié audit lieu, condamné à mort, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit que les députés montagnards étaient des gueux et des coquins qui déchiraient la France, et ayant cherché à soulever les prisonniers de la maison d'arrêt où il était détenu. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 115, n° 2344.)
- 2315 — 26. **SAINT-PERN** Jean Baptiste Marie Bertrand âgé de 17 ans (exact), ex-noble, né à Rennes dépt de l'Ille et Vilaine, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. et complice des assassinats de Capet envers le peuple, au 10 août 1792. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ». Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2316 — 27. **SIONNOT-DUCHESNE — SCIONNEAU-DUCHESNE** Pierre (dit **Duquesne**), âgé de 55 ans, né à Tours, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, ex avocat, condamné à mort comme conspirateur, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Noté SELONOT par Guittard. (W423.958) (Ex 1^{er} therm. Place du Trône. Vu le PVE dans W530, « Labalu et 15 autres (pas 16, voir info 1) ») noté Duchesne dit Duquesne (Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans W530.)
- 2317 — 28. **VANCAPELLE — ou VAUCAPELLE** Guillot Erasme, âgé de 42 ans, ex curé de Relegthem, né à Loidrezel, dépt du Nord, condamner à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal de Paris, comme fanatique. (W422.957) (VU NI PVE NI SCJ) (Confirmé par Rathelot, p. 115, n° 2348.)

Info 2 : Charles Adrien LEGRIS, ex-intendant du ci-devant duc d'Avray (émigré), exécuté ce jour, était greffier au Tribunal révolutionnaire. (W423.958)

6 LIBÉRÉS :

- HERBIN François Philippe, 34 ans, né à Rome-Suisse (Marne), marchand épicier à Vaugirard (W422.957) (acquitt 1^{er} therm) *vdmy*
- LEGENDRE Jacques, 27 ans, garçon limonadier et restaurateur chez le citoyen Méau, rue des Bons Enfants (W422.957) (acquitt 1^{er} therm) *vdmy*
- LAMBERT Chrétien, 46 ans, cultivateur à Cour-demange (Marne) (W422.957) (acquitt 1^{er} therm) *vdmy*
- MOREAU Joseph, 40 ans, meunier à Petite Sainte (Nord) (W422.957) (acquitt 1^{er} therm) *vdmy*
- RUELLE Marguerite, veuve BENOIT, 27 ans, demeurant à Quimper (W423.958) (acquitt 1^{er} therm) *vdmy*
- ARNOULD, procureur syndic de la Côte-d'Or (W423.958bis) (lib 1^{er} therm) *vdmy*

20 juil. 94
2 therm. II

14/29/0

BESANÇON (Doubs) ET MONTAUT (Ariège)
Exécutés barrière de Vincennes. (14)
COMITÉ RÉV. DE TROYES (acquitt.)

- 2318 — 1. **BEAUCHET — BLANCHET ou BAUCHET** Marguerite, âgée de 60 ans, né à Sénablemont-Boson, marchande, domicilié à Besançon, condamné à mort le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres ») noté Bauchet
- 2319 — 2. **BERBIS** (signe) Louise Angèle, femme Duteuil, ex-noble et officier d'artillerie, âgée de 25 ans, née à Auxonne, condamnée à mort le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré ennemie du peuple. (W424.959) (Ex le 2 therm.

- Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)
- 2320 — 3. **CAZÈS — ou CAZE** Antoine, âgé de 60 ans, né à Montant, ex juge au baillage de Montant et y demeurant, condamné à mort le 2 thermidor an 3 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)
- 2321 — 4. **DARDIGNA** Bernard, âgé de 63 ans, né à Montant, exnotaire et maire audit lieu, demeurant depuis peu à Paris, condamné à mort le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)
- 2322 — 5. **DEZ — ANATOCHE D'AIX** Claudine Anatolie, âgée de 60 ans, né à Salins, marchande, demeurant à Besançon, condamné à mort le 2 Thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être déclaré l'ennemi de la révolution. — Noté DEZ par Guittard. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)
- 2323 — 6. **LALLEMAND** François, âgé de 23 ans, né à Ligny, dépt des Vosges, condamné à mort le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris comme conspirateur. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)
- 2324 — 7. **LURION** Jean François, ex noble, âgé de 52 ans, né à Besançon, dépt du Doubs, domicilié à Belle-garde et à Beaune, condamné à mort comme conspirateur, le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Noté BURION par Guittard. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)
- 2325 — 8. **PINARD** Bartherlemy, âgé de 70 ans, né à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Besançon, commis négociant, condamné à mort, le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et ayant entretenu des correspondances avec les émigrés. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)
- 2326 — 9. **ROUXEL de BLANCHELANDE — ou ROXEL** Jean Philippe (Philibert) Maurice, fils, (dit **Blanchelande**), âgé de 20 ans, ex noble, aide de camp de son père dans les colonies, né et domicilié à Chaussin, dépt du Jura, condamné à mort le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant fomenté et excité les troubles de Saint-Domingue avec son père. — **ROUXEL** Philibert François, (dit Blanchelandé), lieutenant général et gouverneur des Isles sous le vent, âgé de 58 ans, natif de Dijon, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Chaussin, dépt du Jura, condamné à mort le 15 avril 1793, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir autorisé des détentions et déportations arbitraires à St Domingue, et d'avoir favorisé le parti contre-rév. des colonies portant pour signe de ralliement un pompon blanc. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)
- 2327 — 10. **TESSÈRE — TISSERE** Philippe, aîné, âgé de 33 ans, né à Montaut, ex garde du corps de l'ex Monsieur, frère du Tyran roi, domicilié audit Montaut, dépt de l'Ariège, condamné à mort comme conspirateur, le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres ») noté Tissert
- 2328 — 11. **TISSOT** Jean Antoine, âgé de 38 ans (53, d'après Guittard), né à Urçon, dépt du Doubs, lieutenant des douanes nationale au poste des Allemandes, y demeurant, condamné à mort le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant favorisé l'émigration d'une femme et d'un jeune homme. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)
- 2329 — 12. **VOIZART — VOISARD** Joseph Marie, 42 ans, notaire & Procureur de la Commune de Montant. (Lacune) — **VOIZARD** J. M., notaire, âgé de 42 ans, né et domicilié à Montaur, dépt de l'Ariège, condamné à mort le 21 thermidor an 2, par le tribunal rév. séante à Paris, comme ayant excité des troubles dans le dépt de l'Ariège, lors du recrutement. — (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres ») noté Voizard
- 2330 — 13. **VUILLEMIN — VILLEMAIN** Jean Baptiste, âgé de 23 ans, né à Lievremon (Doubs), ex curé dudit lieu, y demeurant, condamné à mort, le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et ayant favorisé l'émigration d'une femme et d'un jeune homme. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)
- 2331 — 14. **ZOLLA** Catherine, blanchisseuse, femme de Chambre de la femme Duteil, âgée de 23 ans,

née à Neuville, domiciliée à Pamiers (Ariège), condamnée à mort le 2 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ayant accompagné la femme Duteil qui voyageait sans passe-port, et cherchait à émigrer. (W424.959) (Ex le 2 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Cazes et 13 autres »)

29 LIBÉRÉS :

- 1 – MONGIN Georges, 29 ans, ex-prêtre, ex-admin du district de Chatillon sur Seine, y demeurant (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 2 – DUPUIS Antoine, 33 ans, ex-perruquier, né eu Demeurant à Dijon (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 3 – VILMAIN Claude Ignace, 15 ans, cultivateur à Livremont (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 4 – TISSERAND François Joseph, 22 ans, forgeron au ban des Vosges, né et demeurant à Aligny (Vosges) (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 5 – GUYON Claude, 35 ans, cultivateur, demeurant à Corneux le Doux (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 6 – DORMOY Jean Jacques, 22 ans, ex-prêtre, demeurant à Ligny (Doubs) (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 7 – VOINET Jeanne Baptiste, agée de 39 ans, messagère, demeurant à Montivillers (Doubs) (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 8 – VARESCHON Anselme, 41 ans, né et demeurant à Treopt (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 9 – MONNOT Claude Alexis, 31 ans, cultivateur et eassesseur de juge de paix au Pont du Lac (Doubs (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 10 – MOZÈRE Jean-Baptiste, 46 ans, né et demeurant à B... (Doubs) (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 11 – MOREL Jeanne Thérèse, née BEAUVIN, 40 ans, née et demeurant à Flanchembourg (Doubs) (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 12 – GUAY Thérèse, 21 ans, domestique de Pinard, née et demeurant à Besançon (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 13 – DUMONT Claude François, 55 ans, fermier à Guyauvaine (Doubs) (W424.959) (acquit 2 therm) *vdmy*

Pendant que les 16 personnes ci-après étaient libérées, GUESLON Augustin était arrêté et envoyé à la Conciergerie pour faux témoignage

- 14 – ROUSSELIN Alexandre, 23 ans et demi, commis au bureau des administrations civiles, commissaire civil national près la commune de Troyes, chargé de mission par le Conseil exécutif, rédacteur de la feuille dite de salut public (W426.960) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 15 – RONDEAU Louis Joseph fils, 37 ans, né et demeurant à Troyes, orphèvre, agent national de Troyes, membre du comité central rév (W426.960) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 16 – HADOT Barthelemy, 34 ans, né et demeurant à Troyes, marchand épicier, greffier près le tribunal de commerce, membre du comité central rév (W426.960) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 17 – LEFÈVRE Laurent, dit l'Américain, 61 ans, né à et officier municipal de Meuil ou Menil, marin (W426.960) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 18 – THOMAS François Nicolas, 25 ans, admin du dépt Troyes y demt (sic), fabricant de Bas, membre du comité rév. (W426.960) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 19 – PEQUEREAU Antoine, 31 ans, tisseran et admin du dépt de l'Aube, demeurant à Paris, membre du comité rév. (W426.960) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 20 – BAUCHERON Antoine, 34 ans, fabricant de toiles, adjoint au comité central rév de Troyes (W426.960) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 21 – DEHAN Jacques Jean-Baptiste, 28 ans, né et demeurant à Troyes, confiseur, membre du district de Troyes (W426.960) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 22 – GARNIER Jean Antoine Etienne, 24 ans, né et demeurant à Troyes, imprimeur et membre du dir du dépt, adjoint au comité central rév (W426.960) (acquit 2 therm) *vdmy*
- 23 – BAJOT Pierre, 44 ans, ex-prêtre, instituteur à Troyes (W426.960) (acquit 2 therm) *vdmy*

- 24 – RIDEZ ou RIDER Jacques, 26 ans, ex-moine du Mathurin, employé dans les bureaux de l'admin à Troyes, y deult (W426.960) (acquitt 2 therm) *vdmy*
- 25 – BOURDON-CHÉROT Denis, 26 ans, ex-prêtre, juge au tribunal de district de Troyes (W426.960) (acquitt 2 therm) *vdmy*
- 26 – DEBARRY Edme, 43 ans, né et demeurant à Troyes, ex-substitut de l'agent nal, instituteur adjoint au comité central rév (W426.960) (acquitt 2 therm) *vdmy*
- 27 – MEUNIER Louis Théodore, 38 ans, capitaine de la garde soldée, demeurant à Troyes, tissera, commissaire au accaparements (W426.960) (acquitt 2 therm) *vdmy*
- 28 – RAMBOURG Amant Nicolas Marie Aubain, fils, 17 ans, père garde marteau de la ci-devant maîtrise des eaux et forêt (W426.960) (acquitt 2 therm) *vdmy*
- 29 – FORGEOT Henry, 46 ans, jude de paix à Troyes, entrepreneur des travaux des grandes routes, membre du comité central rév (W426.960) (acquitt 2 therm) *vdmy*

Info : La plupart des acquittés du jour étaient originaires soit du dépt du Doubs soit de la ville de Troyes (Aube), ces derniers, généralement membres du Comité central rév. de Troyes, étant coaccusés de Rousselin, commissaire du Conseil exécutif envoyé dans cette ville, lui aussi acquitté ce jour. (W424.959, W426.960) Notons au passage qu'il n'y a pas de carton W425.

21 juil. 94
3 therm. II

28/12/4

COUTANCES (Manche) (19/28)

28 d'après Buchez & Roux. 28 aussi pour Guittard. Exact. (19+9)

- 2332 — 1. **BÉROUVILLE** Jeanne Catherine, femme Guichard-Manditry, ex-noble, âgée de 45 ans, née à St André de Valogne, canton de Bayeux, dépt de la Manche, y demeurant, condamnée à mort le 3 thermidor, an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2367. Noté Beroville.)
- 2333 — 2. **BLANDIN** (signe) François, âgé de 45 ans, domicilié à Cholaix, fabricant de mousseline, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W426.961) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2368.)
- 2334 — 3. **BOUDIER** Pierre Aimé, âgé de 31 ans, né à Gavrey (Manche), procureur de la commune dudit lieu, dépt de la Manche, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2369.)
- 2335 — 4. **COSTEL d'AUTRESOL — COLLET-D'AUTREFAOUL ou D'ANTRESAOUL** Jean Baptiste Hyacinthe Désiré, ex officier au 7ème régiment d'artillerie, âgé de 32 ans, né à Coutances, domicilié à Caen, dépt de Calvados, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2370. Noté Cotel Dautresoul.)
- 2336 — 5. **COUILLARD — CROUILLARD** Jean Jacques Gervais, domestique, âgé de 25 ans, né à Vers, domicilié à Coutances, dépt de la Manche, condamné à mort comme conspirateur, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2371.)
- 2337 — 6. **CUSSY** Louis Léonard, ex noble, âgé de 23 ans, né et domicilié à Coutances, dépt de la Manche, condamné à mort comme conspirateur, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2372.)
- 2338 — 7. **CUSSY** Marie Louis Léonard de, ex noble, ex prêtre, ex archidiacre de Coutances, âgé de 58 ans, ne et domicilié à Coutances dépt de la Manche, condamné à mort comme conspirateur, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2373.)
- 2339 — 8. **DELAMARE** Adrien Jean Nicolas, (dit **Piémont**), âgé de 32 ans, ex juge, commissaire enquêteur au ci-devant bailliage de Coutances, et accusateur public au district de la même ville, né à Brigneville dépt de la Manche, condamné à mort comme conspirateur, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni

- PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2374.)
- 2340 — 9. **DEMONTs** — ou **DEMOUTZ** Julien François Léonard, ex noble, ex chanoine de la ci-devant cathédrale de Coutances, âgé de 34 ans, né à Garantilly, dépt de la manche, domicilié à Coutances, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2375.)
- 2341 — 10. **DRÈME** (signe) — **DREME** Louis Jean Alexandre, âgé de 26 ans, né à St Pierre-Nogaret, professeur de mathématiques, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W426.961) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2376.)
- 2342 — 11. **GEBISTROFF** — **GEBISTROFFE** Gaspard Joseph Aloyse, âgé de 41 ans, né à Lucerne en Suisse, ex domestique de l'émigré Marigny, et ensuite adjudant dans les transports militaires, demeurant à Franciade, condamné à mort, comme conspirateur, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Noté GELISTRUFFE par Guittard. (W426.961) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2366. Noté Aloyse Gebistrofte.)
- 2343 — 12. **GUICHARD** Jean Jacques Nicolas, âgé de 62 ans, né à Vers, ex vicaire de Givray, domicilié à Bayeux, dépt du Calvados, condamné à mort, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2377. Noté Jean-Baptiste...)
- 2344 — 13. **GUICHARD-MAUDITRY** Jean François, âgé de 54 ans, ex noble, se disant cultivateur, né à Vers, domicilié à Bayeux, dépt du Calvados, condamné à mort, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2382. Noté Mauditry Jean-François-Guichard.)
- 2345 — 14. **HÉBERT** Marie Charlotte Louise Elisabeth, femme divorcée de Kadot (Cadot. JC), ex capitaine des dragons, émigré, âgée de 36 ans (38 d'après Guittard), née à Savigny, dépt de la Manche, domiciliée à Coutances, même dépt, condamnée à mort, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2378.)
- 2346 — 15. **JUHEL** Jean Nicolas (dit **Bonnusé**, âgé de 56 ans, né à Eteville, dépt de la Manche, ex chevalier du tyran roi, ex capitaine des dragons, ci-devant d'Artois, domicilié à Coutances, même dépt condamné à mort, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. — Noté JUHAL dit BONNFÉE par Guittard. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2379. Noté Huel)
- 2347 — 16. **LAUNAY** Renée, femme VOILE, âgée de 48 ans, née à Tiés, dépt de la Sarthe, domiciliée à Beaumont, même dépt, condamnée à mort, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir eu des intelligences avec les chouans, notamment avec son mari. (W426.961) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Rien non plus pour Rathelot.) Mentionnée par Guittard comme condamnée à mort, p. 420, n° 25.
- 2348 — 17. **LEFORESTIER** Henri, ex noble, ex comte, ex maire de Vets, électeur en 1790, né à Mobick, dépt de la Manche, domicilié à Vers, même dépt, condamné à mort comme conspirateur, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2380.)
- 2349 — 18. **LEPIJON** — **ROBERT-LEPIJOU** François Robert, âgé de 66 ans, né à Avranches, dépt de la Manche, domicilié à Coutances, ex président honoraire de la ci-devant élection de Coutances, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal de Paris, comme conspirateur, et ayant dit que sa conscience ne lui permettait pas de prêter serment de liberté et de l'égalité. — Noté LEPIGEON par Guittard. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 117, n° 2388. Noté Robert L'Epigon François.)
- 2350 — 19. **LESCANDEY** — ou **LESCANDRY** Charles, âgé de 44 ans, né à Briqueville, dépt de la Manche, substitut au ci-devant bailliage présidial de Coutances, y demeurant, et

- accusateur public, au district de la même condamné à mort comme conspirateur, le 3 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 116, n° 2381. Noté L'Escaudey.)
- 2351 — 20. **MAUDUIT** Pierre, âgé de 42 ans, né à Nogent, domicilié à Grandville, sous-chef de l'administration de la marine, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 117, n° 2383.)
- 2352 — 21. **MÉZIÈRES** (signe : **Meziere**) Jean Baptiste, âgé de 42 ans, ci-devant chasseur des barrières, né à Paris, y demeurant, condamné à mort comme le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir dit dans un cabaret que l'on avait fait mourir le roi injustement. (W426.961) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 117, n° 2384.)
- 2353 — 22. **OSTALIER** Claude, ci-devant jardinier, âgé de 48 ans, né à Paris, résidant à Bicêtre comme bon pauvre, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir insulté les membres du comité rév., de la section du Finistère et d'avoir crié " vive Louis XVII". (W426.961) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Rathelot signale son décès à la date du 26 juillet 1794, p. 125, n° 2604.)
- 2354 — 23. **PLATRE** Charles (dit **Bellecourt**), âgé de 33 ans, domicilié à Paris, ci-devant coiffeur de la fille Capet et depuis employé dans les charrois militaire, né à Louhans dépt de la Seine et Oise condamné à mort, le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être apitoyé sur le sort d'Hébert et ses coaccusés, et d'avoir dit que sous peu la section Marat ferait un rapport sur ce martyr de la liberté. (W426.961) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 117, n° 2385.)
- 2355 — 24. **POTIGNY-LANCEY — POTIER-LAMEY** Pierre, âgé de 34 ans, né et domicilié à Coutances, condamné à mort le 3 thermidore an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et l'un des chefs de la faction des Carabo. — Noté POLIGNY la MAY par Guittard. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 117, n° 2386.)
- 2356 — 25. **RENOU** Jean Baptiste Charles, âgé de 28 ans et demi, ex vicaire de la commune de Prouvis, et depuis imprimeur, domicilié à Paris, dépt de la Seine, né à Bonneval, dépt d'Eure et Loire, condamné à mort, le 3 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir refusé de prêter le serment à la constitution civile du clergé, et d'obéir aux lois de la déportation. (W426.961) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 117, n° 2387.)
- 2357 — 26. **SAINT ROMAIN** Pierre (signe St Romain), 41 ans, ex-gendarme à Moulins. (Lacune) (W426.961) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Rien pour Rathelot.) Mentionnée par Guittard comme condamnée à mort, p. 420, n° 26.
- 2358 — 27. **SORIN — SORIN de L'ESPAISSE ou LEPENNE**, Pierre François Casimir, âgé de 45 ans, ex-noble né à Coutances, dépt de la Manche condamné à mort comme conspirateur le 3 thermidor An II par le tribunal rév. de Paris. — **CASIMIR-SORIN** Paul François (dit **le Pain**), ex noble, âgé de 45 ans, né et domicilié à Coutances, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 117, n° 2389.)
- 2359 — 28. **TANQUERY d'HYENVILLE — TANQUEREY ou TOMQUEREY** Charles Antoine, ex-noble, se disant cultivateur, âgé de 51 ans, né et domicilié, âgé de 51 ans, né et domicilié à Coutances, ex maire d'Hyonville, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et ayant excité le peuple de la commune d'Hyonville au fédéralisme. (W427.962) (Ex 3 therm) (Ni SCJ ni PVE ni dans le dossier, ni dans W530.) (Confirmé par Rathelot, p. 117, n° 2390.)

12 LIBÉRÉS

- 1 – NAMON François, 20 ans, tailleur d'ardoise, ex-volontaire du bataillon de la 1^{ère} réquis d'Angers (W426.961) (acquitté 3 therm) *vdmy*
- 2 – BOULLISSIÈRE Jean, 20 ans, filassier, volontaire du 1^{er} bataillon de la réquis d'Angers (W426.961) (acquitté 3 therm) *vdmy*

- 3 – MASSONNEAU (signe) Louis, 19 ans, serrurier, ex-volontaire du même bataillon (W426.961) (acquit 3 therm) *vdmy*
- 4 – FILLON René, 21 ans, chapelier, ex-volontaire du même bataillon (W426.961) (acquit 3 therm) *vdmy*
- 5 – CHAMPENOIS (signe) Louis, 30 ans, né à et boulanger à Mutin, district de Nogent sur Seine (Aube) (W426.961) (acquit 3 therm) *vdmy*
- 6 – LECONTE Pierre Marie, 26 ans, vigneron, demeurant à Grey (Seine-et-Marne) (W426.961) (acquit 3 therm) *vdmy*
- 7 – LAMBLA François Xavier, 29 ans, mais de Schelestat (Bas-Rhin) (W427.962) (acquit 3 therm) *vdmy*
- 8 – MICHEL Dominique, 29 ans, officier municipal à Schelestat (W427.962) (acquit 3 therm) *vdmy*
- 9 – PROBST Marc, 43 ans, ex-bénédictin, officier mnicipal de Schelestat (W427.962) (acquit 3 therm) *vdmy*
- 10 – GROJEAN Jean, 47 ans, officier municipal de Schelestat (W427.962) (acquit 3 therm) *vdmy*
- 11 – CHAPELEUR Charles Joseph, 28 ans, né et demeurant à Pontamousson (Meurthe), aid garde magasin des subsistances militaires (W427.962) (acquit 3 therm) *vdmy*
- 12 – MOISSETTE Jean, 22 ans, meunier, demeurant au moulin de la Thuile (Meurthe) (W427.962) (acquit 3 therm) *vdmy* — son frère Joseph avait été acquit le 13 mes

4 AUTRE : acquittés, renvoyés en détention pour 24 heures, libérés le 1^{er} fructidor

- PIENNES Thomas Henry, 45 ans, ex-noble, cultivateur, demeurant à La Meure (Manche) (W427.962) (dét 3 therm) *vdmy*
- HUE CALIGNY Charles Albert, 37 ans, ex-noble, ex-chevalier de Malte, né et demeurant à Valogne (W427.962) (dét 3 therm) *vdmy*
- GOBILLET Jean François, cultivateur, ex-maire de Granville (W427.962) (dét 3 therm) *vdmy*
- KALOP Jacques Pierre François, secrétaire greffier de la commune de Gaverey (W427.962) (dét 3 therm) *vdmy*

22 juil. 94 4 therm. II	46//7/0	LUXEMBOURG (IV) (25/46)	
		NIÈVRE (21/46)	
		Exécutés place du Trône. (25+21)	
		Les W428.964 étaient envoyés au TR par Noel Pointe	

- 2360 — 1. **AUGUESSEAU — DAGUESSEAU** Anne Louise Henriette, âgée de 57 ans, née à Paris, femme (veuve. JC) du duc d'AYEN, émigré, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme brigand de la Vendée, le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg, où elle était détenue. (pas d'erreur, il fut guillotiné le 22 juil.) (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») notée Daguesseau fe d'Aguien (Liste Commissions populaires n° 30)
- 2361 — 2. **APREMONT-LINDEN — DAPREMONTLINDEN** Joseph, âgé de 36 ans, né à Bruxelles, contrôleur à la Halle aux toiles (Paris ?), condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice. — Noté D'APREMONT-LINDEUX par Guittard. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») (Liste Commissions populaires n° 30)
- 2362 — 3. **BARRES** Jean-Pierre BERGER des (22 juil. 94 - 4 therm. II) — **BERGÈRE des BARRES — BERGER-DESBARRES** (PVE) Jean Pierre, cultivateur, âgé de 55 ans, né à Nevers, domicilié à Garchisy, canton de Nevers, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2363 — 4. **BOUTIN** Simon Charles, âgé de 74 ans, né à Orléans, ancien trésorier de la marine, domicilié à Paris, condamné à mort comme contre-rév., le 3 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Noté **BERETIN** par Guittard. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») noté Buttin

- 2364 — 5. **BOYAU** — ou **BOYAS** Charlotte, veuve Amiral, âgée de 72 ans (27 ans, d'après Guittard), née à Nevers, veuve de Charles AMIRAL, demeurante à Plagny, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiration. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) ») notée Mojeau
- 2365 — 6. **CAILLAUX** — ou **CAILLAUT** Jacques (dit **Dussard**), âgé de 41 ans, né à Jarre-la-Bruyère, domestique de l'ex maréchal de camp Peyre, domicilié à Paris, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2366 — 7. **CANUZET** — **CAMBZET** ou **CAMUSET (verdict)** Claude Philibert, âgé de 60 ans, né et domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, ex juge, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) ») noté Canuset
- 2367 — 8. **CHAMBRUN d'UXELOUP** — **CHAMBRUN-D'USSELOUP (verdict)** Claude Laurent père, âgé de 56 ans, né à Nevers, dépt de la Nièvre, domicilié à Usseloup, auditeur en la ci-devant chambre des comptes de Nevers, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2368 — 9. **CHAMBRUN d'UXELOUP** — **CHAMBRUN-D'USSELOUP** Pierre, l'aîné, âgé de 25 ans, né à Nevers dépt de la Nièvre, domicilié à Usseloup, cultivateur propriétaire, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2369 — 10. **COSSE-BRISSAC** Catherine Françoise Charlotte, âgée de 70 ans, née et domiciliée à Paris, veuve de l'ex maréchal de Noaille, condamné à mort le 5 thermidor an 2 (le 4 d'après JC), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où elle était détenue. (Ex le 22 juil. d'après Guittard) (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») (Liste Commissions populaires n° 53)
- 2370 — 11. **DUBOIS** Jean Sébastien Louis, père, âgé de 64 ans, né à Moulins, dépt de l'Allier, domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, président de la ci-devant chambre des comptes de Nevers, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2371 — 12. **DUBUISSON** Michel, âgé de 36 ans (49 ans d'après Guittard), né à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, ci-devant domestique de la femme Dupont, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2372 — 13. **DUVAL** François, âgé de 27 ans, domestique du président Molé, demeurant à Paris — né à Maugis, cultivateur, condamné à mort le 3 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2373 — 14. **ESRAT** — **EVRA** (PVE) Jean Baptiste Pierre, ex gendarme âgé de 40 ans, né à la Charité-sur-Loire, dépt de la Nièvre, domicilié au Gravier, dépt du Cher, condamné à mort comme conspirateur, le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2374 — 15. **FLERS** — **DEFERS** ou **DEFLERS** Charles de., âgé de 38 ans né à Paris y demeurant, ex noble, ex général de l'armée des Pyrénées, condamné à mort comme le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») noté Deflers
- 2375 — 16. **GASCOING** — **CASCOING** Louise, âgée de 56 ans, ex noble, femme la Roche-Lupy, née et domiciliée à Nevers, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 4 thermidor par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du

- Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) ») notée Gascoing fe Delaroches Lupy
- 2376 — 17. **GAUTHIER** Antoine, âgé de 53 ans, né à Montaigu, dépt de la Creuse, domicilié à Mery dépt de la Nièvre, ex commis du tyran roi, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2377 — 18. **GOSSIN** (signe) Pierre François, âgé de 40 ans, né à Souilly, dépt de la Meuse, ex lieutenant général du ci-devant bailliage du Val, ex constituant et procureur général syndic du dépt de la Meuse, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ayant obtempéré aux ordres du roi de Prusse, et comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W428.963) (Il n'apparaît pas sur le PVE « Reveche et 23 autres », mais son exécution est confirmée par la « Liste des victimes du Tribunal rév. de Paris » établie par Rathelot, greffier chef de l'état civil au Palais de Justice, d'après les actes de décès (p. 118, n° 2408).)
- 2378 — 19. **HALY** — **ou HARY** Jacques Joseph, père, âgé de 56 ans, né à Gerson, dépt du Cher, domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, ex procureur et notaire, et ex officier municipal, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2379 — 20. **JUVENOT de TRAISNEL** — **JAVENET-FRENEL ou JUVENEAU-TRENEL**, Isabelle Louise, veuve Lachâtre, âgée de 69 ans, née à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, ex noble, condamnée à mort, le 4 thermidor an 2 (pas le 14), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où elle était détenue. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») noté Javenat Trenelle ve LaChatre
- 2380 — 21. **LAFONT des ESSARTS** — **LA FONT-DESESSARTS Louis** Charles Emmanuel, âgé de 53 ans, né à Cul, dépt de l'Oise, ex chef d'escadron, arrêté à Péronne, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2381 — 22. **LA ROCHE-LAMBERT** — **LAROCHE-LAMBERT** Jean Joseph Antoine, âgé de 44 ans ex noble, né à Pongontat, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2382 — 23. **LA ROCHE-LUPY** — **LAROCHE-LUPY** Etienne de, âgé de 64 ans, né à Lupy, dépt de la Marne, domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W428.964) (cond 4 therm) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2383 — 24. **LAXALDE** — **ou LAVALDE** Jean, âgé de 42 ans, né à Ainbout, dépt des Pyrénées-Orientales, domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, commis aux ponts et chaussées, condamné à mort, comme conspirateur, le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2384 — 25. **L'EMPEREUR** Marie Edouard, âgé de 66 ans, né et domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, ex garde du tyran roi condamné à mort comme conspirateur le 4 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2385 — 26. **L'EMPEREUR-BISSY** Claude Edouard (François) de Paul, juge au tribunal du baillage de Nevers, 74 ans — **DEPAUL-L'EMPEREUR-BISSY** C. E., âgé de 74 ans (47 d'après Guittard), né et domicilié à Nevère dépt de la Nièvre, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2386 — 27. **MARION de LAMOLLE** — **MARION-LEMAULE ou LA MEULE** Philippe Benoît (Marion), âgé de 59 ans, né à Nevers, dépt de la Nièvre, domicilié audit lieu, condamné à mort comme conspirateur, le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) ») noté Lamotte

- 2387 — 28. **MARTAINVILLE — MARTINVILLE** Marie Alexandrine, veuve Vaugarnier, âgée de 41 ans, née à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, ex noble, condamnée à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où elle était détenue. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») notée Martin ve Duvaugarnier (Liste Commissions populaires n° 82)
- 2388 — 29. **MEYNARD-MELLET — MEYNARD-MELLÉ** Joseph, âgé de 17 ans, né à Brive-la-Gaillarde, dépt de la Corrèze, ex noble, arrêté à Paris, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2389 — 30. **MOUCHY** Pierre Charles, âgé de 31 ans, né à Franleu, dépt de la Somme, commis marchand, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 4 thermidor (non le 4 messidor) an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2390 — 31. **NOAILLES** Anne Jeanne Baptiste Adrienne Pauline Louise Catherine, femme de l'ex vicomte de Noailles, âgée de 35 ans, née à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, condamnée à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où elle était détenue. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») notée Catherine Dominique DeNoailles (Liste Commissions populaires n° 53)
- 2391 — 32. **PALOTOT — ou PATOLOT** Joseph, âgé de 25 ans, né à Paris, dépt de la Seine, commissaire, domicilié à Paris, condamné à mort comme le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») noté Palotot (PVE) et Palotot (SCJ)
- 2392 — 33. **PRACOMPTAT** Antoine Charles, âgé de 61 ans, né à Rouy, dépt de la Nièvre domicilié au dit lieu ex noble, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et ayant facilité l'émigration de son neveu. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2393 — 34. **PRICY-LIMOUX — PRISSY-LIMOUZ** Claude-Antoine, âgé de 57 ans, né à Nevers, dépt de la Nièvre, domicilié à Germigny, même dépt, ex officier municipal, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. — Noré PRISY-LIMONY par Guittard. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) ») noté Prissy Limoux
- 2394 — 35. **REMIGNY** Antoine Henri, âgé de 37 ans, né à Nevers, dépt de la Nièvre, y demeurant, ex notable, condamné à mort, le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice du tyran Capet, à la journée du 10 août, et affectant de porter des fleurs de lys jusque sur son gilet. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2395 — 36. **REVÊCHE** (Fiacre ou) Pierre, cultivateur, âgé de 45 ans, né à Mangis, dépt de la Seine et Marne, domicilié à Bar-sur-Ormain, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2396 — 37. **ROBILLARD** Jean Pierre, notable et officier municipal âgé de 33 ans, né et domicilié à Nevers, dépt de la Nièvre, condamné à mort 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant fait déployer le drapeau rouge dans la commune de Nevers, pour égorger les patriotes et ayant rédigé une adresse au tyran roi. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2397 — 38. **ROGER** Jean, âgé de 41 ans, employé au Mont-de-Piété, né à Busançois, domicilié à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, condamné à mort, le 4 thermidor, an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2398 — 39. **SAMILLARD — ou SEMILLARD** Augustin Marie Nicolas fils, âgé de 24 ans, né et

2399 — 40.

affaire Revue E 23 autre



 In witness whereof I have hereunto set my hand and the seal of the said Congress
 at 2 O'clock

494

- 2400 — 41. **SÉGUIER — ou SEIGNIER** Suzanne Thérèse, veuve Remigny, ex-noble âgée de 66 ans, née à Paris dépt de la Seine, domiciliée à Nevers dépt de la Nièvre, condamnée à mort, le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant caché ses titres de noblesse est ses terriers, en logeant dans une chambre à Charbon un commandant de bataillon, et en faisant mettre son drapeau dans une écurie, et en disant à un tailleur qu'il perdrait ses pratiques, s'il n'abandonnait la société populaire. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) »)
- 2401 — 42. **SOSTHÈNES de LABORDE** Jean Benjamin — **LABORDE**, 60 ans, né à Paris, fermier général, demeurant à Rouen. (Lacune) (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») noté Laborde Le Gossin
- 2402 — 43. **TALARU** César Maurice, âgé de 71 ans, né à Guy-Chamsins, ex marquis, ex cordon rouge, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2403 — 44. **THOREAU**, Marie Renée Louis Elisabeth, veuve St Juize, âgé de 73 ans, née à Poitiers, ex-noble, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, condamnée à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév., de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où elle était détenue. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres »)
- 2404 — 45. **TRÉCHAUT — TRECHAUX** François, âgé de 26 ans, né à Guvigny, dépt de la Nièvre, y demeurant, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. , et ayant dit qu'il aurait mieux aimé se faire tuer que de partir pour les frontières, et que sa maxime favorite était: sauve qui peut. — Noté **ERECHAUX** par Guittard. (W428.964) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « La Roche Lupy et 20 autres (pas 19) ») noté Tressault
- 2405 — 46. **VUILASSE — VUILLASSE** François, ex-noble, âgé de 63 ans, né à Villeneuve-la-Guiard, dépt de l'Yonne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu. — Noté **VIEULASSE**, 67 ans, ex-noble, ex-capitaine, par Guittard. (W428.963) (Ex le 4 therm., place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « Reveche et 23 autres ») noté Vuillasse

Info 1 : Augustin Marie Nicolas SAMILLARD, fils, n'apparaît pas dans le dossier (W428.963), mais son nom figure bien sur le procès-verbal d'exécution de mort du 4 thermidor « Reveche et 23 autres », à cheval entre la troisième et la deuxième ligne en partant du bas (W530).

Info 2 : Pierre François GOSSIN (W428.963) n'apparaît pas sur le PVE « Reveche et 23 autres » comme il se devrait, mais son exécution est confirmée par la « Liste des victimes du Tribunal rév. de Paris » établie par Rathelot, greffier chef de l'état civil au Palais de Justice, d'après les actes de décès (p. 118, n° 2408)

7 LIBÉRÉS :

POYARD (signe) Jeanne Florentine, 23 ans, cultivatrice (W428.963)

(acquit + lib 4 therm) *vdmy*

GUSTINE Nicolas (signe), 28 ans, deumu à Nord (W428.963)

(acquit + lib 4 therm)

DEPIERRE Etienne, 35 ans, ex-procureur, ex-aide garde magasin des subsistances militaires, demeurant à Roanne (Loire) (W428.964) (acquit 4 therm) *vdmy*

GAUTHEROT Jean Louis, 54 ans, modeleur et peintre en porcelaine, demeurant à Barsy (Nièvre) (W428.964) (acquit 4 therm) *vdmy*

AMIRAL Charles, père, 47 ans, cultivateur, né à et demeurant à Nevers (W428.964) (acquit 4 therm) *vdmy*

AMIRAL Augustin, fils, 21 ans, cultivateur à Nevers (W428.964) (acquit 4 therm) *vdmy*

GAUDRY Lazarre, 25 ans, boulanger et tambour des canonnières de Nevers (W428.964) (acquit 4 therm) *vdmy*

Info 1 : Marie-Anne MALICORNET, 36 ans, née à Charnay (Ain), ci-devant domestique du curé Lagarde, domicilié à Chartre (Ain), condamnée à mort comme conspiratrice, se déclara enceinte et fut libérée après le 9 thermidor. (W430.966) Elle n'apparaît donc pas dans le tableau.

Info 2 : Étaient compris parmi les conspirateurs de la prison des Carmes 12 personnes portées sur les listes des Commissions populaires, ce qui, du reste, était sans rapport.

- 2406 — 1. **AUTICHAMP** (d') François Charles Antoine., âgé de 56 ans, né à Angers, ex-noble, ex chanoine de la ci-devant Notre Dame de Paris, y demeurant, condamné à mort le 5 thermidor, an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de la conspiration de la prison des Carmes (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2407 — 2. **BEAUHARNAIS** Alexandre, âgé de 34 ans, né à la Martinique, ex-noble, ex constituant, et ex général à l'armée du Nord, puis l'armée du Rhin, domicilié à la Ferté, dépt de Loir et Cher, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de la conspiration, des prisonniers des Carmes (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 89)
- 2408 — 3. **BAUVOIR** — **BAUVOIS** ou **BAUVOIR** Charles Louis Ange, âgé de 24 ans, né à St-Brieux, dépt des Côtes du Nord, ex-noble et sous lieutenant du régiment ci-devant colonel général d'infanterie, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, détenu aux Carmes, et complice d'avoir tenté d'ouvrir ladite prison pour anéantir la convention. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2409 — 4. **BONNEVAL** Louis Etienne, 22 ans, valet de chambre d'une polonaise au village d'Auvigny près Paris. (Lacune) (W430.966) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moreau et 7 autres ».)
- 2410 — 5. **BOUCHER-D'ARGIS** André Jean., âgé de 44 ans, né à Paris, ex conseiller au Châtelet, domicilié à Rosières, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspiration dans la prison des Carmes (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 111)
- 2411 — 6. **BOURGEOIS** Antoine François. âgé de 43 ans, né et domicilié à Paris, homme de loi condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de la conspiration des prisonniers de la maison d'arrêt des Carmes. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2412 — 7. **BRISSON** Louis, 26 ans, domestique de l'ex-duc de Fleury, demeurant rue Vivienne lors de son arrestation. (Lacune) (W430.966) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moreau et 7 autres ».)
- 2413 — 8. **BRUGES** Michel-Ange, âgé de 52 ans, né à la Balabrique, dépt du Gard, ex noble, ex prêtre, ex constituant (de Mende), domicilié à Paris, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de la conspiration de la prison des Carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 77)
- 2414 — 9. **BURKE** François Ursule., matelot sur le vaisseau le Superbe, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu. — **BURCK** François Ursule, matelot sur le vaisseau le Superbe, âgé de 17 ans, né et domicilié à l'Orient, dépt du Morbihan, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. — **BOURK** F.N. âgé de 17 ans, né à l'Orient, dépt du Morbihan, matelot sur le vaisseau le Superbe, domicilié à l'Orient, détenu dans la maison d'arrêt des carmes, à Paris, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de la conspiration de la dite prison. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu

- SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Jean Pierre François Ursule Bourk
- 2415 — 10. **CAILLOL — ou CAILLAUX** Jean Joseph., âgé de 31 ans (51 ans, d'après Guittard), né à Rhodéz, dépt de l'Aveyron, prêtre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Caillal (Liste Commissions populaires n° 37)
- 2416 — 11. **CARCADOT — ou KARCADO** Louis ex marquis et officier au régiment d'Armagnac, âgé de 38 ans, né à Molac, dépt du Morbihan, domicilié à Paris, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison des Carmes, où il était détenu (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2417 — 12. **CAUMONT (de)** Armand Henri Hercule., âgé de 51 ans, né à Jourdonnier, dépt de la Vendée, ex noble et officier du régiment Provincial domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2418 — 13. **CHAMBLY** (de) Charles François **HERTEL.**, âgé de 57 ans (50 ans, d'après Guittard), né Louisbourg en Canada, ex capitaine, demeurant à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un conspiration dans, la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. — **HERTEL** Charles François de **CHAMBLY**, âgé de 57 ans, né Louisbourg en Canada, ex capitaine, demeurant à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un conspiration dans, la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2419 — 14. **CHAMPCENETZ** Louis, ex noble, ex-officier aux ci-devant gardes français condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. — **CHAMPSNETZ** L. âgé de 35 ans, né à Paris, y demeurant, ex noble, ex noble et officier aux ci-devant gardes-françaises, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2420 — 15. **CHEVRIER** Jean Benoit, âgé de 50 ans, né à Rumilly, dépt du Mont Blanc, prêtre, à Auteuil, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu.. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Jacques Benoit Chevrier
- 2421 — 16. **COUPERY de MAISONNEUVE — COUPERY DE MAISONNEUF** Jean, ex garde du dernier tyran roi, âgé de 27 ans, né à Lignoux-la-Donzelle, dépt de la Moselle, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. — Noté COUPY de MAISONNEUVE par Guittard. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2422 — 17. **DARCHY — ou DARCHI** Jean., âgé de 37 ans (57 ans, d'après Guittard), né à St Denys-de-Jonche, dépt de l'Indre, ex chanoine, domicilié à Paris, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Garmes où il était détenu. — **ARCHY**, prêtre de la Sarthe âgé de 57 ans, condamné à mort par le tribunal de Paris. — Darchy Jean, Chanoine de la collégiale de Châtillon. Demeurant rue Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, 57 ans [condamné - salle de la Liberté - et ex. le 5 Thermidor (23 Juillet). (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2423 — 18. **DELAULNE** Charles Louis François., ex-religieux de Saint-Victor, ex-prieur de Bret, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu. — **DELONNE** C.L.F., âgé de 54 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex religieux de St Victor, ex prieur de Crette, dépt de l'Oise, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le

- tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Claude Louis Fr. Delaune
- 2424 — 19. **DELORME** Jean Baptiste, ex-chevalier de Saint-Louis ex-écuyer, ci-devant capitaine des grenadiers du régiment provincial de Paris, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. — **DELERNE ou DELERME** J. B., âgé de 56 ans, né à Thionville, dépt de la Moselle, chevalier de l'ordre du tyran roi, ex écuyer, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 54)
- 2425 — 20. **DESSALLE-CHAMPAGNIER** Gohier Alexandre Jean François, âgé de 27 ans, né au Mans, dépt de la Sarthe, ex noble, sous-lieutenant au régiment ci-devant Champagne, domicilié à Paris (rue Hautefeuille), dépt de le Loire Inférieure, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison des Carmes où il était détenu. — **DESSALLE-CHAMPAGNIER** Gohier Aléxandre Jean François, ex-noble, ex sous-lieutenant au régiment ci-devant Royal-Champagne, de cavalerie, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes où il été détenu. — Noté DESSAULES-CHAMPANIER par Guittard. (W429.965) (cond 5 therm) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 14)
- 2426 — 21. **DEVILLERS — DEVILLIERS ou DE VILLERS** Nicolas Marie Gabriel., âgé de 26 ans, né et domicilié à Paris, ex employé dans les bureaux des assemblées constituantes, législative et conventionnelle, condamné à mort le 5 thermidor 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu.. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2427 — 22. **DIDOT** Jean Baptiste, 31 ans, domestique de La Bourdonnaye, demeurant ordinairement dans le Morbihan. (Lacune) (W430.966) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moreau et 7 autres ».)
- 2428 — 23. **DOUTREMONT — D'AUTREMONT ou D'ANTREMONT** Jean Hubert, âgé de 32 ans, né et domicilié à Paris, ex sous principal du collège de ****, ex secrétaire de l'abbé Vienney, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice, d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. — **DOUTREMONT** Jean Hubert., ex-sous-principal de collège, ex-secrétaire de l'abbé Viennet, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2429 — 24. **GALLET de SANTERRE ou SAUTER** Etienne François, âgé de 43 ans, né et domicilié à Denis, banquier et négociant, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2430 — 25. **GOUY d'ARCY — GOUY-D'ARCY** Louis Henri Marthe, âgé de 41 ans, né à Paris, domicilié à Arcy, dépt de l'Aube, ex constituant, ex noble et ex maréchal de camp, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2431 — 26. **GUILLEBERT** Jean Baptiste., ex-curé constitutionnel de Montfermeil, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu. — **GUILBERT** J. B., âgé de 47 ans, né à Angleville, dépt de la Manche, ex curé constitution, domicilié à Mont-Fermeil, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)

- 2432 — 27. **HARROP** Charles., âgé de 22 ans, né à Londres, négociant, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Haroppe
- 2433 — 28. **HUMBERT** François Louis Etienne, âgé de 28 ans, né à Sarguemines, dépt de la Moselle, ex colonel du 19ème régiment de chasseurs à Pied, ex, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. — **HUBERT** François Louis Etienne, ex-noble, colonel du 19^e régiment de chasseur à pied, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2434 — 29. **JOLY de BÉVI — ou BERY** Jean Henri Louis., âgé de 53 ans, né à Diva, dépt de la Côte-d'Or, lieutenant colonel au régiment de Poitou, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 13)
- 2435 — 30. **LATYL — LATYLE ou LATILLE** Jean Paul Marie Anne (47 ans, né à Marseille, d'après Guittard), ex-curé de Saint-Thomas-d'Aquin à Paris, ex-orateur, ex-constituant, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2436 — 31. **LEROY de GRAMMONT** Louis François., ex noble, âgé de 64 ans, né à Bonne-Libre dépt de la Sarthe, domicilié à St Georges-du-Rozoy, même dépt condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 14)
- 2437 — 32. **LESAGE** Claude., âgé de 23 ans, né à l'Aigle, dépt de l'Orne, précepteur, domicilié à St Mandé, près Paris, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2438 — 33. **MALETTE** Annette Jean-Baptiste, âgé de 27 ans, né à Leideuil, dépt de la Dordogne, marchand de fer, ex noble et ex page du tyran roi, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. — **MAILLETTE** Annette Jean Baptiste., marchand de fer, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2439 — 34. **MALONE** John — **VALONNE — JOSNE-MALON**, domestique de Ward, âgé de 25 ans, né à Dlimery en Irlande, domicilié à Paris, chez le dit Ward, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. — **MALONE** John., domestique de Ward, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2440 — 35. **MARSILLAC — ou MARCILLAC** Antoine., âgé de 45 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, bijoutier, ex capitaine d'une compagnie soldée du bataillon de la Jussienne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 3)
- 2441 — 36. **MICHELET** Jules François, âgé de 52 ans, né à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, cgargé des affaires du ci(devant marquis de Mesme, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans

- W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Charles François Michelet
- 2442 — 37. **MIELLE** — **ou MIEL** Cyprien., coutelier, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. — **MIENNE** Cyprien, âgé de 30 ans, né à Langres, dépt de la Haute Mame, y demeurant, coutelier, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Con et Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) — **Avait été gardé en détention le 31 mai 94**
- 2443 — 38. **MIGNARD** René Jacques, âgé de 32 ans, né à Noyers, dépt de l'Yonne, ci-devant marin, depuis employé à la commune de Paris, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2444 — 39. **MILLOT** Benoit. (dit **Benoist**), âgé de 52 ans, né à Etang, dépt de Seine et Oise, ex greffier de l'Etang, condamné à mort comme conspirateur, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W430.966) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moreau et 7 autres ».)
- 2445 — 40. **MOREAU** François, âgé de 40 ans (50, d'après Guittard), né à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, perruquier, domicilié à Paris dépt du Rhône, condamné à mort, comme conspirateur, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W430.966) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moreau et 7 autres ».)
- 2446 — 41. **O'BRENAN** — **OBRENEAUT**, Pierre, 65 ans, né à Compiègne, ex-curé de Magniquerville. (Lacune) (W430.966) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moreau et 7 autres ».)
- 2447 — 42. **PARENT** (signe) Nicolas, né à Torigny, dépt de la Seine et Marne, vivant de son bien, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant fait différents voyages en Allemagne en suisse, et n'étant rentré en France qu'au mois d'avril 1793 (W430.966) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moreau et 7 autres ».)
- 2448 — 43. **PESTELS** — **ou PESTETS** Jean Joseph., âgé de 49 ans, né à la Chapelle-en-Place, dépt de la Corrèze, ex noble, ex chevalier de Malthe, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Jacques Joseph Postel
- 2449 — 44. **PUJET** Henri — **DUPUGET** Henri, âgé de 54 ans, né à Aix, dépt des Bouches du Rhône, ex noble et mousquetaire noir, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. — **PUJET (du)** Henri., 54 ans, ex-mousquetaire noir, et ex-marquiss, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Dupujet
- 2450 — 45. **QUERHOËNT** Noël Xavier, maréchal de camp, 52 ans — **KERLIVÉANT**, 52 ans, né à Bois-Rouen, ex-comte, ex-Maréchal de Camp. — **QUERHOËNT** Noël Xavier âgé de 52 ans, ex comte et maréchale de camp, né à Bois-Ruant, dépt du Morbihan, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (Lacune) (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2451 — 46. **ROHAN-MONTBAZON** — **MONTBAZON-ROHAN** Louis Armand Constantin., ex prince, ex vice amiral, âgé de 64 ans, né à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Montblazon Rohan
- 2452 — 47. **SALM-KYBOURG** — **DE SALM-KIRBOURG** Frédéric, âgé de 48 ans (44 ans, d'après Guittard), né à Limbourg en Belgique prince d'Allemagne, colonel à la suite des troupes allemandes, et ci-devant commandant du bataillon de la Fontaine-Grenelle, domicilié à Paris, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à

- Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 29)
- 2453 — 48. **SAUNHAC** Jean Jacques., âgé de 32 ans (38 ans, d'après Guittard), né à Villelongue, dépt de l'Aveyron, ex-noble, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Sennhac
- 2454 — 49. **SOULAVIER** Jean David Gabriel, âgé de 49 ans, domestique, d'un Anglais, né à Shobach en Allemagne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant émigré plusieurs fois, et rentré en France au mois de mars 1793. (W430.966) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moreau et 7 autres ».)
- 2455 — 50. **SOYECOURT (de)** Joachim Charles, âgé de 69 ans, né à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, ex comte, ex capitaine de dragons, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 3)
- 2456 — 51. **VALLET** Jean Baptiste, âgé de 33 ans, né à Versailles, dépt de Seine et Oise, ex membre du comité de surveillance de Montessant, dépt de l'Orne, y demeurant, ex commis au bureau de la guerre, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2457 — 52. **VERDIER** Mathurin, âgé de 56 ans, né à Montpellier, dépt de l'Hérault, ex-secrétaire de l'évêché de ladite ville, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu. (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».) Noté Mathieu Verdier (Liste Commissions populaires n° 85)
- 2458 — 53. **WARD** Thomas, ex général provisoire de brigade de l'armée du Nord, âgé de 45 ans, né à Dublin en Irlande, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)
- 2459 — 54. **WAROQUIER** Louis Charles, ex -noble, ex lieutenant des grenadiers royaux, ex major de la garde nationale parisienne, âgé de 38 ans, né à Ste Affrique, dépt de l'Aveyron, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il été détenu (W429.965) (Ex le 5 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Champagnier et 45 autres ».)

Info : Cyprien MIÉL, 30 ans, ex-coutelier et garçon boursier avant la Révolution, demeurant tantôt à Paris tantôt sans domicile, exécuté ce jour dans le cadre de la conspiration des Carmes (W429.965), avait été gardé en détention par le Tribunal révolutionnaire le 31 mai précédent (W377 853).

12 LIBÉRÉS :

- SAINTAIN Christophe, 47 ans, cultivateur né et demeurant à Lude (Marne) (W430.966)
(acquit 5 therm) *vdmy*
- MARTINOT Edme, 39 ans, né et demeurant à Douvelan (Haute-Marne), étapier
(W430.966) (acquit 5 therm) *vdmy*
- GUILLOT Pierre, 46 ans, cordonnier, fournisseur pour la troupe, demeurant à Egalité
(Marne) (W430.966) (acquit 5 therm) *vdmy*
- LEMERÉ Louis, 67 ans, sellier, demeurant à Egalité sur Marne (W430.966)
(acquit 5 therm) *vdmy*
- LE BLANC Louis Paul, 60 ans, cordonnier fournisseur pour l'armée, demeurant à Meru
(Loire) (W430.966) (acquit 5 therm) *vdmy*

LE BLANC Jean Louis, 23 ans, cordonnier et fournisseur pour l'armée, né et demeurant à Meru (W430.966) (acquitté 5 therm) *vdmy*
 HOURME ou STOURNE Jean, 64 ans, laboureur à Kautringh (W430.966) (acquitté 5 therm) *vdmy*
 BOULOGNE Jean-François, 39 ans, demeurant à Maxeville (Meurthe) (W430.966) (acquitté 5 therm) *vdmy*
 RENAUDIN Pierre, 60 ans, ex-curé de Soulaïnes (Indre) y demeurant, chef d'atelier de salpêtre (W430.966) (acquitté 5 therm) *vdmy*
 QUESNEL Marie Marguerite Françoise, née HEBERT ou GEBERT ou GIBERT, 30 ans, demeurant à Fécamp (Seine-Inf) (W430.966) (acquitté 5 therm) *vdmy*
 VALENTIN Marie Anne, née LEDUC ou LEDUE, 44 ans, née et demeurant à FECAMP (W430.966) (acquitté 5 therm) *vdmy*
 MEUNIER Marie, 18 ans, blanchisseuse à Fécamp (W430.966) (acquitté 5 therm) *vdmy*

3 AUTRE : renvoyés aux Carmes où ils étaient détenus pour autres causes

CHASSAIGNE Pierre, 24 ans, marchand tapissier à Paris (W429.965) (dét 5 therm) *vdmy*
 GONFREVILLE Jean Pierre, 32 ans, cordonnier et marchand mercier à Paris (W429.965) (dét 5 therm) *vdmy*
 JOURDAN dit BELLEPOINTE Jean, 25 ans, né à Montpellier, adjudant aux chasseurs bataves, arrêté à Paris (W429.965) (dét 5 therm) *vdmy*

24 juil. 94
6 therm. II

32/0/0

COMLOT de St-LAZARE (I) (21/32)
Exécutés barrière de Vincennes, à 18 h. (21+11)

Info 1 : Françoise Camille BEAUVILLIER DE SAINT-AIGNAN, née Béranger, condamnée à mort ce jour, pour conspiration à St Lazare, se déclara enceinte (W431.968) et fut libérée après le 9 thermidor. Il existe dans les cartons du Comité de sûreté générale une pièce la concernant *a priori*, mais il s'agit d'une lettre de son mari, écrite de St Lazare le 5 prairial an II, par laquelle celui-ci réclamait sa mise en liberté ainsi que celle de sa femme enceinte (F⁷ 4592, placq. 3). Elle n'est pas comptée dans le tableau.

Info 2 : Elisabeth Perette Dubois de Courval, veuve de Joly de Fleury, Elisabeth Pigrais, ex-femme Meursin, et Catherine Louise Soyecourt, veuve de Hinnisdal de Fumale, condamnées à mort ce jour, pour conspiration à Saint-Lazare, se prétendirent enceintes, mais furent exécutées le lendemain, 25 juillet (W431. 968).

- 2460 — 1. **ALLAIN** Charles Michel, âgé de 28 ans, né et demeurant à Paris, instituteur, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt de St Lazare. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2461 — 2. **BEAUVILLIER de SAINT-AIGNAN** — **BAUVILLIERS** Paul Marie Victoire, (dit Saint-Agnan), ex Duc, âgé de 27 ans, né à Paris, domicilié à Saint-Agnan, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2462 — 3. **BÉRULLE** — **DEBERULLE ou De BARALLE** Amable Pierre Albert., ex premier président du parlement de grenoble, ex noble, âgé de 38 ans, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Sens, dépt de l'Yonne, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2463 — 4. **BOCQUET** — **BOQUET** (signe) Anne Rosalie, veuve Filleuil (sign Boquet vv Filleuil), âgée de 40 ans, née à Paris, concierge du château de la Muette à Passy, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **FILLEL** Mme guillotinée son marie consierge du château de la Muette le 6 thermidor an II (24 juillet 1794) (La vie religieuse à Paris sous la terreur 1792-1794 page 67) (W431.967, cond le 6 therm) (Ex

- le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».)
- 2464 — 5. **CHAMPIGNY** Pierre Laurent, âgé de 59 ans, né à Duplan, ex curé de 59 ans, né à Duplan, ex curé de Villepeinte, dépt de la Seine et Oise, y demeurant condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il étoit détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2465 — 6. **CHARLEVAL** Césaire-Auguste, ex noble, et lieutenant de la garde constitutionnelle du tyran roi, âgé de 45 ans, né à St-Pé, dépt de la Haute Garonne, domicilié à Paris, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2466 — 7. **CHÉRON** André François, âgé de 54 ans, né à Ixelle, domicilié à Paris, adjudicataire de la maison de la Muette, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en avilissant les assignats, et en provoquant le rétablissement de la royauté. (W431.967, cond le 6 therm) (Ex le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».)
- 2467 — 8. **COPIN-DE-VILLEPREUX** Pierre Claude, âgé de 45 ans, né et, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2468 — 9. **DESINARD** Louis âgé de 20 ans (23, d'après Guittard), né à Versailles, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2469 — 10. **DIGIEUX — DAGIEUX ou DAGIEUSE** Jacques, âgé de 45 ans, ex officier de la garde du tyran roi, né à St Pé, dépt de la Haute-Garonne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme, le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.) Noté Dagieux
- 2470 — 11. **DAUBORÈDE** Jean Anselme, 72 ans — **ANSELME DAUBARDE** Jean, âgé de 72 ans, né à Lyon, ex-noble et capitaine d'infanterie, domicilié à Paris, condamné à mort le 6 Thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **DAUBAREDE (toujours noté ainsi)** J. A., âgé de 72 ans, né à Lyon, ex noble, domicilié à Paris, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, en avilissant les assignats, et provoquant le rétablissement de la royauté. (W431.967, cond le 6 therm) (Ex le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».) Noté Daubarede
- 2471 — 12. **DUBLAIZEL — DUBLEZEL** Antoine Joseph, ex noble, âgé de 78 ans, né à la Neuville, ex lieutenant général des armées, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en avilissant les assignats et en provoquant le rétablissement de la royauté. (W431.967, cond le 6 therm) (Ex le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».) Noté Dublailrel
- 2472 — 13. **DUCONTENT — DUCONTANT** Philippe, âgé de 56 ans, né à la Côte-St-André, dépt de l'Isère, ex prêtre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 thermal an 2, par le tribunal rév. de Paris. Comme ennemi du Peuple, en avilissant les assignats et en provoquant le rétablissement de la Royauté. (W431.967, cond le 6 therm) (Ex le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».)
- 2473 — 14. **FLAVIGNY** Aimé Louis Jean, âgé de 30 ans (31, d'après Guittard), ex comte, se disant cultivé, né à Charmes, dépt de l'Aisne, y demeurant, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du

- Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2474 — 15. **FLAVIGNY**, Madeleine Henriette Louise, femme Desvieux, ex comtesse, âgée de 28 ans, née à Charme, dépt de l'Aisne, domiciliée à Paris, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Saint Lazare, où elle était détenue. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2475 — 16. **GAUTHIER** Jean François, ex page du tyran, âgé de 24 ans, né à Moissac, demeurant à Paris rue de la Corderie, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2476 — 17. **GIGOT de BOISBERNIER** François, ex grand vicaire et chanoine de Sens, âgé de 58 ans, né à Sens dépt de l'Yonne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2477 — 18. **GRAINDORGE** Charles François Gustave, âgé de 32 ans, se disant comte de Menil-Durand, né à Lizieux, dépt du Calvados, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2478 — 19. **GRAVIER de Vergennes** Charles, (dit **Vergennes**), fils, âgé de 42 ans, ex noble, né à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Paris, chez sont père, dépt de la Vendée, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2479 — 20. **GRAVIER de Vergennes**, Jean (dit **Vergennes**), père, ex comte, âgé de 75 ans, né à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2480 — 21. **HALLÉE** Marie Rosalie, veuve Boquet, âgée de 70 ans, née à Paris, dépt de la Seine, domiciliée à Pontoise, dépt de la Seine et Oise, ex concierge du ci-devant château de la Muette, condamné à mort , le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant soustrait des effets du château de la Muette. (W431.967, cond le 6 therm) (Ex le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».)
- 2481 — 22. **HOLLANDE** (signe) Louis Marie, âgé de 72 ans, né à Marly, concierge de la Muette domicilié à Passy près de Paris, condamné à mort, le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme ayant soustrait des effets du château de la Muette. (W431.967, cond le 6 therm) (Ex le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».)
- 2482 — 23. **LABOULBÈNE de MONTESQUIOU** Jean Henri, ex noble, ex grand vicaire de Rouen, âgé de 43 ans, né à Ayer, dépt de la Haute Garonne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2483 — 24. **LAVAL-MONTMORENCY — MONTMORENCY** Marie Louise, ex noble, ex abbesse de Montmartre, âgée de 72 ans, née à Paris, dépt de la Seine, domiciliée à Franciade, condamnée à mort, le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où elle était détenue. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain

- et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2484 — 25. **LETELLIER** Marie Anne Thérèse, femme Longrois, âgée de 61 ans, née et domiciliée à Pontoise, dépt de la Seine et Oise, condamnée à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, en avilissant les assignats, et provoquant le rétablissement de la royauté. (W431.967, cond le 6 therm) (Ex le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».)
- 2485 — 26. **LONGROY — LONGROIS** Marie Thérèse, 37 ans, née à Marly, domiciliée à Pontoise. (Lacune) (W431.967, cond le 6 therm) (Ex le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».)
- 2486 — 27. **LONGROY — LONGROIS** Pierre, gardien des meubles de la Muette, âgé de 84 ans, né à Meudon, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Pontoise, même dépt, condamné à mort 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant soustrait divers effets du garde-meuble de la Muette. (W431.967, cond le 6 therm) (Ex le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».)
- 2487 — 28. **MALLÉ** ou **MAILLÉ** Fortuné Charles Louis François, âgé de 16 ans 11 mois pile (17, d'après Guittard), ex noble, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2488 — 29. **MAILLÉ** François René Alexandre, ex noble, ex prêtre, âgé de 37 ans, né à Verlautes, dépt de la Mayenne et Loire, y demeurant, condamné à mort, le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2489 — 30. **SCELLE — SELLE** Louis, âgé de 44 ans, ex-noble, né à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, entrepreneur de farines, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2490 — 31. **THIBAUT de LAGARDE** François, ex noble et officier des ci-devant gardes français, âgé de 31 ans, né à St Ange, dépt de la Dordogne, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.968) (Cond et Ex le 6 therm, place du Trône, vu le PVE dans le dossier, « Alain et 20 autres ». Vu la SCJ collective dans W530.)
- 2491 — 32. **VERNET** Emilie., femme Chalgrin, âgée de 34 ans, née à Bayonne, dépt des Pyrénées-Orientales, domicilié à Passy, dépt de la Seine, condamnée à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemie du peuple, ayant été trouvé dans son appartement 50 livres de bougies provenant d'un vol fait au garde meuble de la Muette. (W431.967, cond le 6 therm) (Ex le 6 therm., Barrière de Vincennes, à 18 h. Vu SCJ et PVE dans W530, « Pierre Longrois et 10 autres ».)

25 juil. 94
7 therm. II

40/6/1

CONSPIRATION de St-LAZARE (II) (28/40)
(25+12+3 : Dubois, Pigrais et Soyecourt)

Info : Ce jour, furent exécutées 3 des 4 femmes condamnées à mort la veille, pour conspiration à Saint-Lazare et qui s'étaient prétendues enceintes, à savoir : Dubois de Courval, veuve de Joly de Fleury, Pigrais, ex-femme Meursin, et Soyecourt, veuve de Hinnisdal de Fumale (W431.968).

- 2492 — 1. **ARTIGUES** Marie Marthe Charlotte, veuve de Marron — **DARTIGNE** ou **DARTIGUE** M. M. F., veuve Maron, ex noble âgée de 46 ans, née à Coulommiers, dépt de la Seine et Marne, y demeurant, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison de St Lazare où elle était détenue. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 122, n° 2531) Notée Charlot-Dartigues
- 2493 — 2. **ANTIÉ** Jean François (dit **Léonard**), âgé de 36 ans, né à Panieres, coiffeur de la femme

- Capet, ci-devant, reine et depuis employé dans les charrois de l'artillerie, condamné à mort le 7 Thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, conspirateur, ayant tenu des propos contre-rév.s, etc. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 122, n° 2531) Noté Autié
- 2494 — 3. **ASCY — ASSY** Louis Jean Charles, âgé de 36 ans, ex-prêtre, né et domicilié à Paris, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme fanatique. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2536) Noté Dassy
- 2495 — 4. **BESSUEJOULS-ROQUELAURE — BESSNEJOL-ROCQUELAURE** François Rose Barthélémy, âgé de 46 ans, ex marquis, né à Paris, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir conspiré dans la maison d'arrêt de St Lazare. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 122, n° 2538) (Liste Commissions populaires n° 94)
- 2496 — 5. **BOURDEILLE — BOURDAIL** Henri Joseph, 46 ans, né à Paris, mestre de camp à la suite de la cavalerie, au Bois Guillaume. (Lacune) (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 122, n° 2529) Noté Bourdeil
- 2497 — 6. **BUQUET** François, ex curé, de Gagny, âgé de 46 ans, né à Conges, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice du complot de la maison d'arrêt de St Lazare. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 122, n° 2530)
- 2498 — 7. **CHÉNIER** André Marie. âgé de 31 ans, né à Constantinople, domicilié à Paris, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2532)
- 2499 — 8. **COATTRELLE — COATRELLE** Joseph François Marie, âgé de 32 ans, né à Plouvé, cultivateur, domicilié à Paris, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu. — Noté COASTAREL par Guittard. (W431.969) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2532) Noté Coatarel
- 2500 — 9. **CRÉQUI de MONTMORENCY** Charles Alexandre, ex noble, âgé de 60 ans, né à Château-de-Chetzenberg en Allemagne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2535)
- 2501 — 10. **DOLCY — DOLDY** Charles, ex vicomte, âgé de 49 ans, né à Florence, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Saint Lazare où il était détenu. — Noté OLEY par Guittard. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2532) Noté Doleq
- 2502 — 11. ***DUBOIS de COURVAL** Elisabeth Perette, femme Fleury, ex noble, ex marquise, âgée de 36 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où elle était détenue. (**Il avait été sursis à son exécution la veille, 24 juil. Ex. le 25.**) (W431.968) (Son nom figure est sans doute un de ceux rayés sur le PVE de la veille, celui de ceux avec lesquels elle avait été condamnée. Mais il n'y a ni PVE ni SCJ à ce jour son nom, ni dans le dossier ni dans W530. Rathelot note son exécution au 6 therm., p. 121, n° 25204.)
- 2503 — 12. **GASTEL** Charles Henri Louis, âgé de 50 ans, né à Forges, sans état, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2538)
- 2504 — 13. **GOEZMAN — GOETZMANN ou GOESMANN** Louis Valentin, âgé de 61 ans, né à Lausanne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex noble, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2540)
- 2505 — 14. **GUIBERT — ou GUILBERT** Jean Louis, âgé de 46 ans, né à Toulouse, dépt de la Haute-Garonne, ex noble et ci-devant sénéchal de Toulouse, condamné à mort le 7 thermidor, an 2, par le tribunal révolution séant à Paris, comme conspirateur. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2541) Noté Guybert

- 2506 — 15. **HÉBERT** Pierre, âgé de 52 ans, né à Braiville, domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex curé, condamné à mort, le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2542)
- 2507 — 16. **HOUDELOT — HOUDETOT** Charles César Henri, âgé de 40 ans, né à St Laurent-de-Bredau, cultivateur, condamné à mort, le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2543) (Liste Commissions populaires n° 69)
- 2508 — 17. **LABROUSSE-BELLEVILLE**, Elie-François, ex noble, âgé de 41 ans, né et domicilié à Buffière, dépt de la Dordogne, ex lieutenant des chevaux légers, condamné à mort, le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2544)
- 2509 — 18. **MALVAGNE — MALDAGNE** Jean Baptiste, âgé de 58 ans, né à Paleysieu, ex curé de Tours, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2545) Noté Maldague
- 2510 — 19. **MATHY-SIMON — SIMON** Louise Elisabeth Gabrielle, veuve Maillet, âgée de 48 ans, née à Lorliers, dépt du Calvados, domiciliée à Priarder, même dépt, condamnée à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où elle était détenue. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2546) Noté Mathis-Simon
- 2511 — 20. **MEGNIER** Toussaint, âgé de 65 ans, né à Dubuis, dépt de la Drôme, ex prêtre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2547)
- 2512 — 21. **MONTALEMBERT** Gratien, âgé de 61 ans, né à Limoges, dépt de la Vienne, ex capitaine du ci-devant régiment du tyran roi, domicilié à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (date indiquée par Guittard) (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2548)
- 2513 — 22. **PAUME** Jeanne Marie, femme Gauthier-St-Crest, âgée de 48 ans, née à Marseille, dépt des Bouches du Rhône, ex noble, condamnée à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où elle était détenue. — Notée SCORPAUNIER par Guittard. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2550)
- 2514 — 23. ***PIGRAIS** Elisabeth — divorcée de **MEURSIN** J., ex comtesse, âgée de 21 ans, née à Versailles, dépt de la Seine et Oise, domiciliée à dépt de la Seine, condamnée à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de St Lazare où elle était détenue. — Noté PIGRAY, divorcée de Meursen, par Guittard. (**Il avait été sursis à son exécution la veille, 24 juil. Ex. le 25.**) (W431.968) (Son nom figure est sans doute un de ceux rayés sur le PVE de la veille, celui de ceux avec lesquels elle avait été condamnée. Mais il n'y a ni PVE ni SCJ à ce jour son nom, ni dans le dossier ni dans W530. Rathelot note son exécution au 6 therm., p. 122, n° 2522, noté PIGROIS Isabelle.
- 2515 — 24. **RAOUL** Joseph, âgé de 56 ans, né à Graveson, ex prêtre de la doctrine chrétienne, domicilié à Paris, dépt de la Seine condamné à mort, le 7 messidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2552)
- 2516 — 25. **RAOUL**, Jean, 52 ans, pourvoyeur de la maison du tyran. Neg. à Meudon. (Lacune) (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2551)
- 2517 — 26. **RINGUENEY de la TOULINIÈRE — LATOULINIÈRE-VINGUENEY ou RINGUENAY** Jacques François, âgé de 49 ans, né et domicilié à Versailles, ex officier de gobelet de Capet, employé dans l'artillerie, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, d'après sa conduite dans la journée du 6 octobre 1789, étant garde magasin des poudres, à Versailles, il fit quelque résistance pour donner de la poudre à la garde nationale, ayant en outre eu des liaisons avec Durosot, rédacteur de la gazette de Paris. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2553) Noté Rinquenay-Latoulinière

- 2518 — 27. **ROUCHER** Jean Antoine, âgé de 48 ans, né à Montpellier, dépt de l'Hérault, homme de lettres, domicilié à Paris, condamné à mort, le 9 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2554) Noté Rouher
- 2519 — 28. **ROUGEOS de MONTCRIF — ROUGEOT de MONLERY**, né à Saint-Igny, ex-noble, garde-du-corps, rue des Saints Pères (Paris). — **MONTCRIF** Claude François, âgé de 42 ans, né à Stigny, dépt de l'Yonne, ex noble, ex garde du roi, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2549) Noté Monterif
- 2520 — 29. **ROUILHAC — BOUILLARD ou ROUILLARD** Jean Antoine, âgé de 60 ans, né à Mongez ex noble, ci-devant, seigneur et premier baron d'Armagnac, demeurant à Biche (Gers), condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme ennemi du peuple, conspirateur, ayant tenu des propos contre-rév.s, etc. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2555) Noté Rouilhard
- 2521 — 30. **SAUGEON** (signe) — **ou SANGEON** Jean, âgé de 53 ans, né à Besançon, dépt du Doubs, homme de loi, se disant cultivateur, domicilié à Rhuillière, dépt des Vosges, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur et ayant dit que la République n'était pas bonne, qu'il fallait un roi. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2556)
- 2522 — 31. **SELLO — SELLE ou SELLOS** Léonard, prêtre âgé de 29 ans, né à Rousgrou, dépt de l'Orne, domicilié à Paris, condamné à la Gemillière, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dan la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2557)
- 2523 — 32. **SERS** Louis âgé de 50 ans, né à Castel, dépt du Tarn, domicilié à Paris, ex capitaine, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt se St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2558) Noté Serr
- 2524 — 33. **SÉVIN — SAVIN ou SEVIN** Jean Baptiste, ancien premier commis du bureau de la guerre, ex chevalier de St Louis, domicilié à Versailles, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2559)
- 2525 — 34. ***SOYECOURT — ou SAUCOURT** Catherine Louise Sylvine, veuve Denis-Dael, âgée de 35 ans, ex-noble et baronne, née à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où elle était détenue. (**Il avait été sursis à son exécution la veille, 24 juil. Ex. le 25.**) (W431.968) (Son nom figure, rayé, sur le PVE de la veille, celui de ceux avec lesquels elle avait été condamnée. Mais il n'y a ni PVE ni SCJ à ce jour son nom, ni dans le dossier ni dans W530. Rathelot note son exécution au 6 therm., p. 122, n° 2524, notée SEIGLIÈRES-BELLEFORIÈRES ... veuve Dhinnisdal.)
- 2526 — 35. **TRENK — TRENCK** Frédéric, baron, âgé de 70 ans, né en Prusse, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2560) Noté Trenck
- 2527 — 36. **VARENES — VARNES ou VARNET** Etienne François, âgé de 56 ans, né à Chermont, dépt du Puy-de-Dôme, ex noble, domicilié à Avignon, dépt du Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 124, n° 2561) Noté Varnés
- 2528 — 37. **VÉRINE — ERIENNE ou VARINE** Joseph, âgé de 16 ans (exact) (19, d'après Guittard, erreur), né à St Maximilien, dépt de la Haute-Vienne, sans état et sans domicile fixe, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 124, n° 2562)
- 2529 — 38. **VINFRAY** Pierre Gauthier, ex-noble, ancien garde du corps de Stanislas Xavier, frère du tyran Capet, âgé de 56 ans, né à Versailles, domicilié à Freux, dépt de l'Eure et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 7 thermidor, par le Tribunal rév. séant à Paris. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 123, n° 2539) Noté Gauthier-Vinfrag

- 2530 — 39. **VOYENAU — VOYENNEAU ou VOYNEAU** Michel, se disant marchand forain, âgé de 35 ans, né à Fontenay-le-Comte, dépt de la Vendée, domicilié aux Sables-d'Olonne, même dépt, condamné à mort comme conspirateur le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W432.970) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 124, n° 2563)
- 2531 — 40. **VOYANT** Jean Nicolas — **VOYOT ou VOYET** J. R., ex curé de Bonneval, âgé de 32 ans, né à Tendon, dépt des Vosges, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W431.969) (Ni SCJ ni PVE.) (Confirmé par Rathelot, p. 124, n° 2564)

6 LIBÉRÉS :

LANGLOIS Charles, 33 ans, limondier à Versailles (W432.970) (acquitté 7 therm) *vdmy*
 LONGET ou LORGET Simon, 33 ans, Hongrois en France depuis 30 ans, ex-postillon de Sivrac, employé dans les charrois, demeurant à Versailles (W432.970) (acquitté 7 therm) *vdmy*
 FLEURIOT Jean, 30 ans, instituteur et cultivateur à Lammarie (Doubs) (W432.970) (acquitté 7 therm) *vdmy*
 MARTIN Pierre, 37 ans, meunier, né et demeurant à Russon (Charente) (W432.970) (acquitté 7 therm) *vdmy*
ROUDY ou BOUDY Jean, 13 ans, fondeur, né et demeurant à Courey (Cantal) (W432.970) (acquitté 7 therm) *vdmy*
 VALAS Louis, dit BOUROLE, 33 ans, manouvrier, né et demeurant à Sampré (Deux-Sèvres) (W432.970) (acquitté 7 therm) *vdmy*

1 AUTRE : acquitté, doit être libéré après 24 h de dét, mais reste en détention

AUPHANT François, 60 ans, ex-prêtre, demeurant à Paris (W431.969) (acquitté + 24 h de dét, le 7 therm, lib 6 fruct) *vdmy*

Info : François AUPHANT, 60 ans, ex-prêtre, demeurant à Paris, acquitté, devait rester 24 heures en détention mais ne fut finalement libéré que le 23 août suivant (6 fructidor). (W431.969)

26 juil. 94
8 therm. II

49//0/2

CONSPIRATION de St-LAZARE (III) (21/49) & COMMISSIONS POPULAIRES (I) (17/49) Exécutés barrière de Vincennes. (21+28)

Info 1 : Marie Alexandre Renée de Butler (ou Busser), née de Jassaud, Madeleine Henriette Sabine de Talleyrand-Périgord, née de Virville (conspiration de Saint Lazare, W432.971), Thérèse Françoise de Grimaldi-Monaco, née de Stainville et Louise Cécile Quévrin, femme Lusigny (W433.972), condamnées à mort ce jour, se prétendirent enceintes et furent envoyées ensemble à l'échafaud le lendemain, 9 thermidor. Le jugement rendu, pour toutes, par le Conseil, sur le rapport des officiers de santé, est dans le carton W432, dossier 971, à la suite du jugement.

Info 2 : Sur les 49 exécutés du jour, 21 étaient accusés de conspiration dans la prison St-Lazare (W432, dos. 971) ; 28 autres étaient condamnés ensemble pour d'autres affaires (W433, dos. 972). Parmi eux, 17 avaient été jugés par les Commissions populaires et envoyés au Tribunal révolutionnaire, mais un seul d'entre eux (Riquet) était compris dans la conspiration de Saint-Lazare ; ceci sans compter Louis Cécile Quévrin, elle aussi jugée par une Commissions populaire et qui, condamnée à mort ce jour, fut exécutée le lendemain.

- 2532 — 1. **AUGER** Claude, âgé de 45 ans, ex officier de paix, homme de loi né et domicilié à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir conspiré dans la maison d'arrêt de St Lazare. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) ») noté Oger
- 2533 — 2. **BAUSSET** Joseph, ex vicomte, ex capitaine de la garde du tyran roi, âgé de 43 ans, condamné à mort le 8 thermidor an 2 (excta), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir conspiré dans la maison d'arrêt de St Lazare. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de

- Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2534 — 3. **BLANCHARD** Pierre, âgé de 56 ans, ex noble, natif de Mesle, dépt de Moselle, ex commissaire général à l'armée des Vosges, domicilié à Crosmarie (?), condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir conspiré dans la maison d'arrêt de St Lazare. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2535 — 4. **BOUCHER** Athanase Jean, âgé de 36 ans, né à Paris, homme de loi, ex secrétaire de Bailly, demeurant 59 rue Avoye (Paris), ex commissaire de Capet, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la Maison d'arrêt de St Lazare. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2536 — 5. **BROGNARD** Charles Alexandre, âgé de 44 ans, né à Mouchet près Arras, ex curé constitutionnel de St Nicolas du Chardonnet de St Nicolas du Chardonnet, et électeur de Paris, en 1791, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. — **BRONGNIART** M. curé de l'église Saint-Nicolas-deu-Chardennet mourra en martyr sur l'échafaud (pas de date) (trouver dans le livre La vie religieuse a paris sous la Terreur page 34) (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2537 — 6. **BROQUET** Pierre, ex prêtre non-assermenté, âgé de 80 ans, né à Coutance, domicilié à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, pour avoir conspiré dans la maison d'arrêt de St Lazare. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2538 — 7. **BRUNY** — ou **BRUNIER** André Jean Marie, âgé de 61 ans, né à Lyon, ex noble, ex militaire (major avec grade de colonel dans la légion de l'Isle de France), condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 5 & 105)
- 2539 — 8. **BUIS** Jean, âgé de 31 ans (41, d'après Guittard), né à Villejuif, traiteur, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres »)
- 2540 — 9. **CAVIN** Pierre-Roch, chef de division dans les charrois de Vincennes, 30 ans — **ROCHE** ou **ROCK** P., employé dans les charrois de l'artillerie, âgé de 30 ans, né à Montpellier, dépt de l'Hérault, domicilié à Vincennes près de Paris, condamné à mort 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2541 — 10. **CLERMONT-TONNERRE** Jules Charles Henri, ex duc âgé de 74 ans, né à Paris, y demeurant, condamné à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 20)
- 2542 — 11. **COESSIN de LABORAYE** — **COESSIN LABEYRAYE** Armand, ex noble, âgé de 29 ans, né à Labeyraye, dépt du Morbihan, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. — **COEFFIN-LABEYRAYE** A., âgé de 29 ans, ex noble, né à Labeyray, dépt du Morbihan, ancien officier, domicilié à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) ») Noté Harman Coessin Leberay
- 2543 — 12. **CRUSSOL D'AMBOISE** Anne Emmanuel François Georges, âgé de 67 ans, ex marquis ex membre de l'Aurillac, dépt du Cantal, domicilié à Paris, condamnée à mort comme conspiratrice le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (Il y a une erreur. Il s'agit du marquis de ce nom, ex-commandant de la ci-devant Normandie.) (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 11)
- 2544 — 13. **DECAIX** Ambroise Ferdinand, âgé de 59 ans, né à Inval, demeurant à Averne, ex curé, ex prieur dudit lieu, condamné à mort le 8 thermidor an 2 par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes.

- Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres »)
- 2545 — 14. **DERVILLY** Louis Gilbert, âgé de 43 ans, épicier et admin de la municipalité de Paris, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2546 — 15. **DORIVAL** Charles François Marie, âgé de 33 ans, né à Rivenne, ex hermite, et tisserands, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2547 — 16. **DUPLESSIS-CHATILLON — DUPLESSIS-CHATILLON-NARBONNE-PELET**, Marie Félicité, ex comtesse, âgé de 71 ans, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 12)
- 2548 — 17. **FOSSÉ** Charles Jean Louis — **DEFOSSE** C. J. L., ex noble, âgé de 57 ans, né à Parc, dépt de l'Aisne, ex constituant, domicilié à Compiègne, dépt de l'Oise, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. — **DESFOSSEZ** Charles Jean Louis, ex noble, ex constituant, chevalier seigneur du Faux-Aumenencour, condamné à mort comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2549 — 18. **FOURNIER** Jean Baptiste, âgé de 67 ans, né et domicilié à Longjumeau, dépt de la Seine et Oise, ex commissaire des guerres, condamné à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres »)
- 2550 — 19. **FRÉCAUT-LANTY — FRECAULT-LANTY** Jacques., âgé de 80 ans, né à Paris, dépt de la Seine, et doyen du grand conseil, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév.. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 3)
- 2551 — 20. **GRAMMONT — GRAMONT (de)** Geneviève, âgée de 44 ans née et domiciliée à Paris, veuve de d'Ossun, ex noble et maréchal de camp, ex dame d'atour de la femme Capet, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 27)
- 2552 — 21. **GUICHARD** Guillemette Marie, âgée de 51 ans, veuve Vignier ou Vigny, ex noble, née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 37)
- 2553 — 22. **GUILLEMETEAU — ou GUILLEMETOT** Jacques, âgé de 56 ans, né à Bignac, et curé, domicilié à Vincennes, condamné à mort, comme conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres »)
- 2554 — 23. **HUSSON — D'HUSSON** Louis Mathieu Armand, âgé de 52 ans, ex marquis et maréchal de camp, pensionnaire de la République, né et domicilié à Paris (Sèvres. JC), dépt de la Seine, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2555 — 24. **JANTHIAL — JANTHIA** Louis, ex prêtre à Anet (Eure-et-Loir), âgé de 52 ans, né à Châlons, dépt de la Saône et Loire, condamné à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant tenu des conciliabules avec les agents du ci-devant duc de Penthièvre. — Noté GENTHIA par Guittard. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau

- et 27 autres ») noté Jean Thial
- 2556 — 25. **JOZEAU — JOSEAU ou ROSEAU** Mathurin Pierre, âgé de 44 ans, né à Chartres, dépt d'Eure et Loire, domicilié à Paris, dépt de la Seine, défenseur officieux, chef des bureaux de la mairie (marine), ex commissaire de Capet, ex ascenseur de juge de paix, condamné à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2557 — 26. **LABOULAYE de FESSANVILLIERS** Rose Françoise, fille, ex noble, âgée de 30 ans (50 ans, d'après Guittard), née à Fessauvillers, dépt d'Eure et Loire, domiciliée à Annet, condamnée à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres »)
- 2558 — 27. **LAURENT** Jacques François, âgé de 34 ans, né à Senlis, dépt de l'Oise, domicilié à Chaillot, près de Paris, épicier, agent de la commune de Commerce condamné à mort, comme conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres »)
- 2559 — 28. **LEPELLETIER** Marie Charlotte (Madeleine Charlotte, question aux Jurés), veuve Chimay, ex princesse, âgée de 54 ans, née à Paris, domiciliée à Issy-l'Union dépt des Deux-Sèvres, condamnée à mort comme conspiratrice, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 40, notée Chimay)
- 2560 — 29. **LEROY** Marie Anne, fille, actrice au Théâtre de la rue Feydeau, âgée de 21 ans née et domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres »)
- 2561 — 30. **LOIZEROLLES** Jean Simon, ex noble, ancien lieutenant général au bailliage de l'arsenal, âgé de 61 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2562 — 31. **LOPRIAC-DONGE** Félicité, veuve Querhoënt, ex marquise, âgée de 58 ans, née à Paris, domicilié à Cambrai, dépt du Nord, condamné à mort comme conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Notée LAUPERINE-DONCE par Guittard. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 4, notée Queroubau)
- 2563 — 32. **MAHÉ** Pierre François de, ex-noble, domicilié à Paris, rue Porte-Foin, 51 ans — **DEMHÉ ou DEMAHÉ** P. F., âgé de 52 ans, né à Cressy, dépt de la Seine Inférieure, ex noble, domicilié à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) ») noté Demache
- 2564 — 33. **MANNEVILLE — ou MONNEVILLE** Charlotte Jacqueline Françoise, veuve Colbert-Maulévier, âgée de 63 ans, née à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, ex noble, ex marquise, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, ayant émigré plusieurs fois pour rejoindre son fils aussi émigré, étant rentré en France, le 22 mai 1792. (W433.972, cond 8 therm) (**pas vu de PVE**, probablement oubliée sur le PVE *Moineau* et remplacée par Nonant-Pierrecourt notée deux fois. W530.) (Liste Commissions populaires n° 15) (Ex le 8 therm. Confirmé par Rathelot, p. 125, n° 2599.)
- 2565 — 34. **MARTIN** Jean, dit Henry, âgé de 26 ans, né à Villeneuve, dépt du Lot et Garonne, ex curé dudit lieu, condamné à mort comme contre-rév., le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres »)
- 2566 — 35. **MICAUT** Joseph Vivant — **VIVANT-MICAUT** J., ex-noble et ex conseiller au ci-devant parlement de Dijon, âgé de 37 ans, né et domicilié à Paris, condamné à mort, le 8

- thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2567 — 36. **MOINEAU** Jean François, ex prêteur, âgé de 37 ans, né à Longueville, dépt de la Marne, domicilié à Aix-en-Othe, dépt de l'Aube, condamné à mort comme conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris pour « avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les ennemis de la République, d'avoir provoqué des rassemblements tendant à exciter à la guerre civile, et armer les citoyens les uns contre les autres, d'avoir trempé dans l'infâme complot de Capet et de sa famille, d'avoir voulu empêcher l'exécution de la loi sur le maximum, d'avoir employé toutes sortes de moyens pour fournir des secours en hommes aux ennemis de la République, d'avoir empêché le recrutement et tenu des propos tendant au rétablissement de la royauté en France ». (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres »)
- 2568 — 37. **NONANT-PIERRECOURT — NONANT-PERICOURT**, Adélaïde Thérèse, veuve Narbonne-Pelet, ex comtesse, âgée de 30 ans, née à Paris, domiciliée à Boulogne, condamnée à mort comme conspiratrice, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») notée deux fois sur le PVE, n° 18 et 28, et comptée deux une fois, dont une à la place de Manneville. (Liste Commissions populaires n° 12)
- 2569 — 38. **POSTEL-DESMINIÈRES — POSTEL-DE-MINIÈRES** Jean Baptise Henry, âgé de 45 ans, né à Orveau, dépt de l'Oise, ex conseiller au parlement de Rennes, domicilié à Chaillot, près de Paris, condamné à mort comme conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres »)
- 2570 — 39. **RENARD du COUDRAY — ARCHAMBAULT RENARD DUCOUPRAY ou DUCOUDRAY**, Nicolas Archambault, âgé de 54 ans (47, dans Guittard, erreur), né à Paris, y demeurant, ex chevalier des ordres du ci-devant roi, condamné à mort le 8 Thermidor an 2, par le tribunal rév. de Pais, pour avoir conspiré dans la maison d'arrêt de St Lazare. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2571 — 40. **RIBEYREX — RIBEREX** Martin, cultivateur, ex noble, âgé de 57 ans, né et domicilié à Cursac, dépt de la Drôme, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. — Noté RUBREX, né à Courzac, par Guittard. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») noté Liberey
- 2572 — 41. **RIQUET** Etienne Dorothee, femme de Cambon, premier président au parlement de Toulouse, âgée de 50 ans, née à Toulouse, dépt de la Haute Garonne, domiciliée à Paris, n° 11 Neuve Saint Marc, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt où elle était détenue. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) ») (Liste Commissions populaires n° 11)
- 2573 — 42. **SAINT-SIMON — SIMEON-St-SIMON** Charles François Siméon, âgé de 70 ans, né à Paris, y demeurant, ex-noble, ex évêque d'Agde, condamné à mort comme conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — **VERMANDOIS** Saint-Simon Rouvroi de Sandricourt, évêque d'Agde, monter à l'échafaud à Paris en 1794 (La vie religieuse à Paris sous la terreur) (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 15)
- 2574 — 43. **SCHEFFER — CHEFER** Marguerite, femme de **Fossé**, âgée de 33 ans, née à Dagyangt, domicilié à Compiègne, dépt de l'Oise, condamnée à mort le 18 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où elle était détenue. (erreur de date) (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2575 — 44. **SENNETERRE — SENEETERRE** Marie Charlotte (veuve d'Armentière, ex-maréchal de France) — **SANETERRE** M.C. veuve d'Armentière, ex-noble et maréchal de France, âgée de 44 ans, née à Paris, domiciliée à Issy-L'Union, condamnée à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, et ayant fait émigrer

- son fils. — Notée SENCELERE par Guittard. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 40)
- 2576 — 45. **THIART — THIARS** Henri Charles, âgé de 32 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex compte, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 38)
- 2577 — 46. **TRUDAINE — TRUDENNE ou TRADENNE** Charles Louis, âgé de 29 ans, ex-conseiller au ci-devant parlement de Paris, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Montigny, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2578 — 47. **TRUDAINE — TRUDENNE ou TRADENNE** Charles Michel, âgé de 28 ans, ex-noble, et ex conseiller au ci-devant parlement de Paris, né à Paris, dépt de la Seine, domicilié à Montigny, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu. (W432.971) (Ex le 8 therm., Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Dusson et 20 autres (pas 21) »)
- 2579 — 48. **VIGNY** Claude Pierre, âgé de 26 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, étudiant en droit, condamné à mort comme conspirateur le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 37)
- 2580 — 49. **VIOTTE — ou VIOTE ou VIOL** Adrien Denis Benoit, homme d'affaire de l'ex princesse Monaco, âgé de 45 ans, né à Besançon, dépt du Doubs, condamné à mort comme Conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.972, cond 8 therm) (Ex le 8 therm. Barrière de Vincennes. Vu SCJ et PVE dans W530, « Moineau et 27 autres ») (Liste Commissions populaires n° 9)

Info 1 : Il existe deux procès-verbaux d'exécution pour cette journée : Moineau et 27 autres ; Dusson et 21 autres, soit 50 personnes (W530). N'apparaît sur aucun de ces procès-verbaux le nom de *Charlotte Jacqueline Françoise Manneville, veuve Colbert-Maulévrier*, condamnée à mort ce jour avec Moineau et les autres (W433.972). Or le procès-verbal *Moineau* porte bien sur 28 personnes, mais indique deux fois *Adélaïde Marie Nonant Pierrecourt veuve Raymond Narbonne Pelet*. Il manque donc une personne : la veuve Colbert-Maulévrier. En outre, le procès-verbal *Dusson* ne porte que sur 21 personnes, pas 22. Le total de la journée est donc de 49, pas 50.

Info 2 : Le 17 germinal III (6 avril 1795), lors du procès des ex-membres du Tribunal révolutionnaire, Ardenne, substitut, déclara. « Je vais donner lecture de l'article qui regarde Loiserolles, dans l'acte d'accusation dressé pour la deuxième fournée de la prétendue conspiration de Lazare. L'acte d'accusation porte François-Simon Loiserolles fils, âgé de vingt-deux ans, né à Paris. L'énoncé du jugement portait les mêmes désignations. On a effacé le nom de François et on a mis celui de Jean au-dessus. Les questions soumises aux jurés, et dressées sur le même acte d'accusation, contenaient les noms et les désignations portés dans l'acte d'accusation mais lors de l'appel, Coffinhal s'est contenté d'effacer le nom de François pour y substituer celui de Jean, d'effacer le mot père pour y substituer celui de fils : il a surchargé grossièrement les deux chiffres et de vingt-deux, il a fait soixante-et-un et il a ajouté l'ancienne qualité du père, dont l'acte d'accusation ne parle point. J'ajoute que le mandat d'extraction porte : fille Loiserolles. »

Fouquier répondit : « Il n'y a pas eu de fille Loiserolles traduite en jugement, c'était le fils. Après la loi du 22 prairial, on ne fit plus d'interrogatoire ; on envoyait seulement dans les prisons des individus ou des huissiers qui étaient chargés de prendre les noms des détenus et de les amener au tribunal. Celui qui est allé Lazare a pris le père pour le fils. Mon substitut, je crois que c'est Liendon, aurait dû faire mettre le père hors des débats. » (Buche et Roux, Histoire parlementaire, tome 34, p. 439)

2 AUTRE : acquittés mais gardés en détention pour autre cause

DUCLOS Amé Dieu Jean-Baptiste Félix, 38 ans, ex-lieutenant au régiment du Cap, ex-chevalier de l'ordre du tyran, ex-député à l'assemblée coloniale, demeurant à Paris, rue Neuve Augustin (W432.971) (dét 8 therm) *vdmy*
PRENPAIN Michel Pierre Louis, 34 ans, prof de math, électeur en 1792, demeurant à St Nerville (Calvados) (W432.971) (dét 8 therm) *vdmy*

27 juil. 94
9 therm. II

49/2/0

COMMISSIONS POPULAIRES (II) (31/49)

Exécutés place du Trône. (21+24+4)

Info 1 : Marie Alexandre Renée de Butler (ou Busser), née de Jassaud, Madeleine Henriette Sabine de Talleyrand-Périgord, née de Viriville (W432.971), Thérèse Françoise de Grimaldi-Monaco, née de Stainville, et Louise Cécile Quévrin, femme Lusigny (W433.972), condamnées à mort la veille, mais ayant prétendu être enceintes, furent exécutées avec les condamnés de ce jour, 9 thermidor. (W432.971).

Info 2 : La liste N° 9 des Commissions populaires contient une Catherine Joseph Choiseuil, femme Monaco, demeurant à Neuilly, ayant un fils émigré. Elle contient également un Viot, intendant de la famille Monaco. Une lettre de Fouquier-Tinville du 7 thermidor nous apprend que Monaco et Viot passeraient en jugement le 8. Viot fut en effet condamné et exécuté ce jour. Mais la Monaco qui fut condamnée avec lui, quoiqu'exécutée le lendemain, était Thérèse Françoise de Grimaldi-Monaco, née de Stainville, âgée de 26 ans, demeurant à Paris. Il ne s'agit visiblement pas de la même personne, alors que cela devrait être le cas. Il y a là un mystère.

Info 3 : Sur les 49 personnes exécutées ce jour, 31 avaient été jugées et envoyées au Tribunal rév. par les Commissions populaires, sans compter Louise Cécile Quévrin, exécutée ce jour, mais condamnée à mort la veille et qui, elle aussi, avait été jugée par une Commission populaire. Cette dernière figure, ainsi que les trois autres femmes susmentionnées (info 1), dans un dossier à part (n° 971, carton W432). Les 45 autres furent jugées en deux groupes, respectivement 24 et 21 personnes, dossiers 937 (W433) et 974 (W434) ; 18 personnes du premier groupe avaient été jugées par les Commissions populaires, 12 du second. Une des deux acquittées du jour, Thérèse Charlotte Cariolès ou Cariolis, avait aussi été jugée et envoyée au Tribunal rév. par les Commissions populaires (liste N° 29).

- 2581 — 1. **ALAROSE-LABRENNE** Sébastien, trésorier de France, procureur de la commune de Chezy (Allier), 42 ans — **LERROSE-LABREME** J. A., âgé de 42 ans, né et domicilié à Moulins dépt de l'Allier, ex procureur de la commune, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. — Noté LA ROSE LABESNE par Guittard. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) Noté Alarose Labres me
- 2582 — 2. **ARFELIÈRE** — **ARTELIÈRE** ou **ARSELLIÈRE** Gérard Jean, âgé de 37 ans, né et domicilié à Paris, menuisier, condamné à mort comme conspiration le 8 thermidor an 2 (erreur de date, le 9, non le 8), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu, ainsi que tous sous coaccusés, convaincu avec ses coaccusés « de s'être rendus ennemis du peuple et d'avoir conspiré contre sa souveraineté en participant aux trames, complots, conspirations et assassinats de Capet sa femme, en entretenant des correspondances et intelligences avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, en leur fournissant des secours tant en hommes qu'en argent, en attentant à l'unité et à l'indivisibilité de la République, en employant le fanatisme pour exciter la guerre civile et armant les citoyens les uns contre les autres, en provoquant par des propos, discours ou écrits la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté, en introduisant sur le territoire de la république de faux assignats de la fabrication de Pitt, en favorisant l'émigration et la [??] les meubles et effets des émigrés, et faisant enfouir une grande quantité de numéraire et d'argenterie portant les empreintes de la féodalité, en cherchant à avilir les autorités constituées, en formant des rassemblement pour signer des pétitions contre-rév.s, en s'opposant au recrutement des volontaires pour le dépt de l'Eure. » (d'après le texte de la question aux jurés). — Noté

- ATTELIERRE par Guittard. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 31)
- 2583 — 3. **AUBERTIN** Martial François — **AUBARTIN**, 45 ans, né et demeurant à Paris, plumassier-fleuriste, condamné à mort le 9 thermidor, comme contre-rév.. (Lacune) (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 8)
- 2584 — 4. **AUCANE** — **AUCANNE** (ex-maître des comptes) — **AUCANE** Jean Louis Marie, âgé de 45 ans, natif de la Martinique, ex maître des comptes, ex capitaine de la cavalerie, domicilié à Paris (Sucy. Pour JC), condamné à mort le 8 thermidor an 2 (erreur de date, le 9 thermidor), comme contre-rév. (mais pas comme l'un des conspirateurs de la maison d'arrêt de St Lazare). (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».)
- 2585 — 5. **BARCOS** — **BARAUT** ou **BARANT** ou **BARCKAUS** (pour Rathelot) Marie Marguerite, âgée de 55 ans, née et domiciliée, à Paris, femme de Puy-de-Verine, condamnée à mort le 8 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris. — rayée dans les questions aux Jurés (note en marge : réintégrée et jugée) (W433.973) non-comptée dans le jugement (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 23, notée « sa femme », femme de Puy de Verine)
- 2586 — 6. **BARTHOUD de MONTBAS** — **BARTON-de-MONTBAS** Gaspard Siméon, âgé de 50 ans, ex capitaine d'infanterie, natif de Bellac, domicilié à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. (mais pas comme l'un des conspirateurs de la maison d'arrêt de St Lazare). — Noté **BARTHOUD de MONTAS** par Guittard. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) Noté Barton de Montbas (Liste Commissions populaires n° 23, noté Barlon-Mont-Bas)
- 2587 — 7. **BÉCHOU d'ARQUIN** — **BECHON-DARQUIN** Jean Pierre, âgé de 47 ans, ex comte, né et domicilié à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) Noté Buchon Darquin
- 2588 — 8. **BERNARD** Philippe Clément, âgé de 38 ans, natif de Lusignan, ex prêtre (à Bertegont. Vienne. JC), condamné à mort le 8 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».)
- 2589 — 9. **BRILLON** André Jean, âgé de 20 ans, étudiant, né et domicilié à Paris, ex noble, condamné à mort le 8 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. (mais pas comme l'un des conspirateurs de la maison d'arrêt de St Lazare). (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 29)
- 2590 — 10. **BRILLON-BUSÉ** — **BILLION-BEFFE** ou **BUFFÉ** ou **BUSSÉ** Perronet de, âgé de 45 ans, ex chevalier de Malte, domicilié à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2 (erreur de date), par le tribunal rév. de Paris. (W433) BRILLON-BUFFÉ / rayé dans les questions aux Jurés (W433.973) est compté dans le jugement (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 28)
- 2591 — 11. **BRUMEAU de BEAUREGARD** — **BRUMANT-BEAUREGARD** André Georges, âgé de 49 ans, né et demeurant à Poitiers, ex prêtre, condamné à mort le 8 thermidor an 2 (non, le 9), par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) Noté Brumaut
- 2592 — 12. **CHARPENTIER** Charles Mathieu, (dit **Cadet**), âgé de 30 ans, chasseur au 17^e bataillon d'Infanterie, natif de la Fère, militaire, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Com. populaires n° 34)
- 2593 — 13. **CLUNY** (signe) — ou **CLACY** Jean, âgé de 41 ans, natif de Tarascon, chapelier et admin provisoire du dépt des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».)
- 2594 — 14. **COQUEAU** Claude Philibert, architecte, âgé de 39 ans, né à Dijon, dépt de la Côte-d'Or, domicilié à Paris, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris,

- comme conspiration pour avoir retiré chez lui, pendant 24 heures, petition, l'un des pros crits de la journée du 31 mai. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 37)
- 2595 — 15. **COURLET de BOULOT — COURLER-DE-BOULOT** François Désiré Mathieu, ex noble, âgé de 31 ans, natif de Besançon, dépt du Doubs, fils d'un conseiller au parlement, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) Noté Courtet Bouloup dit Vermantois
- 2596 — 16. **DURAND PUY de VÉRINE — DURANT-PUY-DE-VECINE ou VERINNE** Pierre, âgé de 69 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex maître des requêtes de la chambre des comptes, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 23)
- 2597 — 17. **DUVAL** Louis Nicolas, âgé de 28 ans (38 ans d'après Guittard), né à Senneville, mercier à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 32)
- 2598 — 18. **FOICIER — FOACIER** Pierre Louis, âgé de 74 ans, ex noble, né à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. — Noté LA FOISSIER, 70 ans, par Guittard. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 36)
- 2599 — 19. **GILLET** Jean, âgé de 53 ans, négociant, né à Villeneuve-d'Agén, dépt de la Haute-Garonne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».)
- 2600 — 20. **GIRARD** Toussaint Charles, 46 ans, natif de Paris, notaire rue Saint Martin. (Lacune) (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 16)
- 2601 — 21. **GUÉRIN** Etienne Nicolas, âgé de 58 ans, né à Paris, dépt de la Seine, ex caissier général de la manufacture de Gressy, condamné à mort, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 27)
- 2602 — 22. **GUYOT de RIJOUX — GUILLOT-DURIGEUX** Jean, âgé de 57 ans, ex prêtre, né à Noyer-les-Bois, condamné à mort, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme conspirateur. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) Noté Jean Guyos Durijoux
- 2603 — 23. ***JASSAUD — JASTUD** Marie Alexandre Renée, femme de Butler (ou Busser) américain, ex noble, âgée de 27 ans, née à Richemont, dépt du Mont-Blanc, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Saint Lazare où elle était détenue. (**Sursis le 26 juil., exécution le 27**) (W432.971 jugement du Conseil ordonnant son exécution, 9 therm)
- 2604 — 24. **LARCHER LATOURAILLE** Jean Christophe, âgé de 75 ans, né à Plomière dépt du Morbihan, domicilié à Paris, rue de Bourgogne, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 38)
- 2605 — 25. **LAVOISIEN** Godefroy Elisabeth, âgé de 36 ans, né à Eu, dépt de la Seine Inférieure, commis à l'administration des domaines, domicilié à Paris, rue Neuve des Petits Champs, dépt de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 13)
- 2606 — 26. **LEGAY (JC) — LEGUAY** Louis Augustin, âgé de 30 ans, né et domicilié à Mont-Luçon, dépt de l'Allier, capitaine au 23ème régiment de chasseurs à cheval, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».)
- 2607 — 27. **LEJEUNE** Louis François, âgé de 41 ans, né à Hesancourt, dépt de la Somme, officier de paix, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 9

- thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».)
- 2608 — 28. **LHUIILLIER — L'HUIILLIER** Jean Antoine., âgé de 45 ans, né à Bruyère, dépt des Vosges, ex agent de Condé, depuis procureur de la commune de Lusigny (Allier), y demeurant, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».)
- 2609 — 29. **LOISON** Guillaume, directeur du théâtre des Champs-Elisées, âgé de 47 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 3)
- 2610 — 30. **MARCHE** Pierre, huissier, âgé de 46 ans, né à Choiseul, dépt de la Haute Marne, ex président du comité de surveillance dudit lieu, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 3)
- 2611 — 31. **MAURICE** Anne, femme Loison, âgée de 33 ans, née à St Saturnin, dépt du Puy-de-Dôme, domiciliée à Paris, dépt de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».)
- 2612 — 32. **MERRY — MERY** Louis, huissier, âgé de 41 ans, né à Pontant dépt de Seine et Marne, domicilié à Paris dépt de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. à Paris. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 16)
- 2613 — 33. **MONGHELCHOTTE — MONGEL-CHOTTE** Joseph François, âgé de 34 ans, tapissier, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 39)
- 2614 — 34. **MONTCRIF** Louis César Maurice, auditeur des comptes, survivancier chez les comte d'Artois, domicilié à Paris, rue de Thorigny, 46 ans — **DEMONTCRIF** L. C. M., fils, âgé de 47 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex conseiller de l'Artois, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) Noté Demoncrif (Liste Commissions populaires n° 40)
- 2615 — 35. **MONTCRIF** Pierre Louis, auditeur des comptes, conseiller du comte d'Artois, domicilié à Paris, rue de Thorigny, 74 ans — **DEMONTCRIF** P. L., père, âgé de 74 ans, ex auditeur des comptes, et ex conseiller de l'Artois, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) Noté Demoncrif (Liste Commissions populaires n° 40)
- 2616 — 36. **PERREL — PERRET** Jean Blaise, âgé de 26 ans, né à Paris, dépt de la Seine, y demeurant, limonadier, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., s'étant opposé au recrutement de la Vendée, et disant que les Jacobins étaient des scélérats. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 31)
- 2617 — 37. ***QUÉVRIN** L. Cécile, âgé de 32 ans femme de chambre de la femme Narbonne, née à Montdidier, dépt de la Saône, domiciliée à Boulogne, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspiratrice, étant sortie du territoire français, avec la femme Narbonne-Pelet, pour se rendre à Bruxelles. (**Sursis le 26 juil., exécution le 27**) (W432.971, jugement du Conseil ordonnant son exécution, 9 therm) (Liste Commissions populaires n° 12)
- 2618 — 38. **ROUVIÈRE de BOIS-BARBEAU — ROUVIERRE-DUBOIS-BAREAU** François Nicolas Louis, âgé de 60 ans, né à Seez, dépt de l'Orne, ex secrétaire du tyran roi, domicilié à Friville (Fréville. Loire. JC), dépt du Loiret, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) Noté François Louis Rouvière dit de Boisbarbu

- 2619 — 39. **SAINT-HILAIRE** Jérémie, âgé de 45 ans sans profession, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. comme complice, s'étant vanté d'être aristocrate, et ayant dit qu'il se f... des patriotes qui avaient fait mourir le roi. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 28)
- 2620 — 40. **SALLÉ — SALE** Gabriel François, âgé de 35 ans, ex-noble, né à Moulins, dépt de l'Allier, domicilié à Gennetièrre, même dépt, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».)
- 2621 — 41. **SÉGUIN** Félix Adrien, âgé de 35 ans, né à Chartres, dépt de la Loire, chimiste, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur, signataire de pétitions inciviques. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 36)
- 2622 — 42. **SERRES DE SAINT ROMANS** Jacques, âgé de 50 ans, né à Paris dépt de la Seine, ex-noble et ex conseiller au parlement de Paris, y demeurant, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant fait émigrer son fils. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 26)
- 2623 — 43. **SOMMESSON** François, âgé de 51 ans, né à Paris, dépt de la Seine, valet de chambre des tantes de Capet, domicilié à Paris, condamné à mort comme conspirateur le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 24)
- 2624 — 44. ***STAINVILLE** Thérèse Françoise, femme Grimaldi-Monaco, ex princesse, âgée de 26 ans, née et domiciliée à Paris, condamnée à mort comme conspiratrice, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (**Sursis le 26 juil., exécution le 27**) (W432.971 jugement du Conseil ordonnant son exécution, 9 therm)
- 2625 — 45. **TURIN** Philiberte, veuve Daulier, âgée de 60 ans, née à Véze, dépt de la Sarthe, domiciliée à... , condamnée à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév. de Paris, ayant été trouvé chez elle le journal de la cour et de la ville, de Royou, Durosoi et autre. (W434.974) (Ex le 9 therm. Vu SCJ et PVE dans W530, « Aucanne et 20 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 27)
- 2626 — 46. **VALLOT — ou VALTOT** Jean Guillaume, âgé de 51 ans, né à Paucras dans le Palatinat, professeur d'astronomie, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant été l'un des hommes de confiance de Lebrun et de Rolland. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 11)
- 2627 — 47. **VAUQUELIN de VRIGNY** René, âgé de 72 ans, né à Vriigny, âgé de 72 ans, né à Vriigny, dépt de l'Orne, ex-noble, domicilié à Paris, 299 place de l'Indivisibilité, dépt de la Seine, condamné à mort comme contre-rév. le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 40)
- 2628 — 48. ***VIRIVILLE — SABINE-VIRITIL ou VITRIVILLE** (M.H.) Madeleine Henriette Sabine, femme Périgord, ex-comtesse, âgée de 31 ans, née et domiciliée à Paris, condamnée à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare ou elle était détenue. (**Sursis le 26 juil., exécution le 27**) (W432.971, jugement du Conseil ordonnant son exécution, 9 therm)
- 2629 — 49. **WATRIN — VATRIN** Jacques, âgé de 65 ans, né à St-Pierre-Villars, dépt de la Meuse, juge de paix, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, comme conspirateur ayant, après l'affaire du 20 juin 1792, colporté l'adresse du faubourg St-Antoine au tyran roi. (W433.973) (Ex le 9 therm. Place du Trône. Vu SCJ et PVE dans W530, « L'huillier et 23 autres ».) (Liste Commissions populaires n° 27)

Info 1 : Dans l'affaire 973, Lhuillier et autres, les questions aux jurés portaient initialement sur 27 personnes (numérotées). Mais quatre sont rayées : Perronet Brillon Busset (n° 5), Louis Clair Maurin (n° 9), Jean-Baptiste Lafond (n° 14) et Marie Marguerite Barcos

(n° 27). Brillon-Busset et Barcos furent néanmoins réintégrés, jugés et exécutés ce jour, 9 thermidor, comme l'atteste le procès-verbal d'exécution de mort (W530). La mention « réintégrée et jugée » est clairement visible en marge de la notice « Barcos ». En revanche, la mention « A réintégré » (sic), au bas de la notice « Brillon Busset » passe inaperçue. Avec Coriolis acquittée, cela fait 27-2-1 = 24 : le compte est bon.

Info 2 : Il existe deux procès-verbaux pour les exécutions de ce jour : « Lhuillier et 23 autres », « Aucanne et 20 autres », soit 45 personnes (W530). Les 4 personnes en plus sont les femmes Butler, née de Jassaud, Grimaldi-Monaco, née de Stainville, Quévrin et Talleyrand-Périgord, née de Viriville, qui s'étaient prétendues enceintes la veille et qui furent envoyées à l'échafaud et exécutées ce jour (W432.971). Il n'y a pas de procès-verbal d'exécution à leur nom.

2 LIBÉRÉS :

CORIOIS Thérèse Charlotte, divorcée de BLANCHARD, 36 ans, né à Aix (Bouches-du-Rhône), ex-noble (W433.973) (acquit 9 therm) *vdmy* –
(Liste Commissions populaires n° 29, notée Cariolès)

AVIAT-TUROT (signe) Joachim Laurent, 28 ans, cultivateur à Dampierre (Aube) (W434.974) (acquit 9 therm) *vdmy* –
Campardon note également comme acquittés Arfelière, Aubertin et Aucane, exécutés ce jour.

Info : Le dossier 974 bis, carton W434 (microfilmé), concerne 15 personnes qui devaient passer en jugement le 11 thermidor, en vertu d'un acte d'accusation validé le 9 thermidor, mais qui « ne comparurent pas au tribunal révolutionnaire à cause des événements survenus les 9 et 10 dudit mois ». Touces ces personnes, sauf la dernière, figurent sur une des listes dressées par les Commissions populaires et ratifiées par les Comités de salut public et de sûreté générale les 2 et 3 thermidor ; savoir :

- 1 – DE VILLEMANDY François Xaxier (ex-intendant de l'ex-duc de Luyuer et depuis liquidateur à la liquidation générale, 33 ans, né à Yande (Charente), demeurant à Paris, 117 rue de Seve, section du Bonnet Rouge) (Liste n° 9)
- 2 – DAUPHIN Sophie, belle sœur du précédent (26 ans, née à Chatellerault, demeurant chez le précédent) (Liste n° 9)
- 3 – PARIS François Marie (homme de loi, 27 ans, né à Paris, ex clerc de procureur, demeurant 37 rue Grenata), (Liste n° 8)
- 4 – DOMAIN Charles Pierre (huissierau cid bureau des finances, 62 ans, né à Paris, y demt, 179 rue Denis, s° des Amis de la Patrie), (Liste n° 25)
- 5 – FOURNIER Sébastien Jean (marchand de vin, 43 ans, né à Paris, y demt, 372 porte Martin), (Liste n° 17)
- 6 – BRIDAUT Bégnine (limonadier, 38 ans, né à Moulins (Yonne), demeurant à Paris, 311 rue Martin), (Liste n° 21)
- 7 – CAVAU ou TAVAU Louis (marchand mercier, 40 ans, né à Chessy (Seine-et-Marne), demeurant à Paris, 84 rue Bourlabée), (Liste n° 42, noté Tavaux)
- 8 – SENOBLE Jean Etienne (ex-receveur des rentes et faisant les affaires de plusieurs ex nobles émigrés, âgé ?), (Liste n° 24)
- 9 – LEBRET Pierre (ex-domestique de la belle sœur de Capet, 46 ans, né à la Chapelle (Orne), demeurant à Paris, rue Elvétius, s° de la Montagne), (Liste n° 20, noté Lebel)
- 10 – DECAVELEY Michel (lieutenant des vétérans nationaux et chevalier de st Louis), (Liste n° 15, noté de Cavalez)
- 11 – CHRISTICH Louis (homme de loi, 26 ans, né et demeurant à Paris, 77 rue de Clery, s° de Brutus), (Liste n° 19)
- 12 – LEGRAND Charles Alexis André (se disant homme de loi), (Liste n° 13)
- 13 – PERRAUD Pierre (élève chirurgien, 27 ans, né à La Roche Foucault (Charente), demeurant 52 rue de Valois, s° des Thuilleries), (Liste n° 105)
- 14 – BELLANGER Jacques Nicolas (53 ans, né à Chateaudun, cid Dunoir, demeurant 30 rue des Fossés Bernard, s° des Sans-Culotes) (Liste n° 39, noté Nicolas Bellanger)
(Liste n° 39)

28 juil. 94
10 therm. II

22//0/0

ROBESPIERRISTES (I)
Exécutés place de la Révolution. (22)

Info: Il n'y a pour ce jour et cette fameuse fournée qu'une signification au concierge du jugement de mort et un procès-verbal d'exécution de mort, intitulés *Dumas, Fleuriot, ex-maire, et 20 autres* (W530). Ces autres ne sont pas précisés, mais ce sont tous les condamnés du jour, au nombre de 22 (W434.975).

PVE : Dumas, Fleuriot, ex-maire, et 20 autres. (Non-détaillé)

- 2630 — 1. **BERNARD** Jacques Claude, prêtre et membre du conseil général de la commune, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor ex. le 10. (W434.975)
- 2631 — 2. **BOUGON** C.-J.-M. (ex-maire du Conseil g. de la Com. de Paris) — **BOUGON** Charles Jacques Marthurin, garçon de bureau du timbre, et membre de la commune de Paris, mis hors la loi comme traître à la patrie, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, ex. le 10. (W434.975)
- 2632 — 3. **COCHEFER** — **ou CACHEFER** Christophe, ancien tapissier et membre de la commune de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 10 thermidor an 2, ex. le 12. (W434.975)
- 2633 — 4. **COUTHON** Georges, né à Orsai, dépt du Puy-de-Dôme, député à la Convention nationale, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, et ex. le 10 dudit. (W434.975)
- 2634 — 5. **d'HAZARD** (perruquier, membre du Conseil général de la Commune) — **DHAZARD** J. B. Mathieu, membre de la commune, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention national du 9 thermidor an 2, comme traîtres à la patrie pour avoir pris part à la révolte de la commune, ex. le II. (W434.975)
- 2635 — 6. **DULAURENT** Denis Etienne, âgé de 33 ans, ex officier municipal de la commune de Paris, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi par décret de la convention nationale du 10 themidor an 2, pour avoir pris part à la révolte de la commune ex. le 11. (W434.975)
- 2636 — 7. **DUMAS** René François, président du tribunal rév. de Paris, âgé de 37 ans, né à Lucy, dépt de la Haute Saône, homme de loi à Lons-le-Saulmier, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie. (W434.975) (Vu le PVE, ex le 10 therm, place de la Rév)
- 2637 — 8. **FORESTIER** J.-C. (membre de la Commune) — **FORESTIER** Jean Etienne, âgé de 46 ans, fondateur et membre de la commune de Paris, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, condamné à mort par le tribunal rév. de Paris, le 10 dudit mois, comme ayant pris part à la rébellion de la commune. (W434.975)
- 2638 — 9. **GENCY** — **GENEY** Antoine, membre du conseil-général de la commune de Paris, âgé de 33 ans, tonnelier, né à Rheims, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie; condamné à mort le 11 dudit, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant pris part à la rébellion de la commune. (W434.975) — **Avait été jugé et acquitté le 7 mai 94.**
- 2639 — 10. **GOTEAU** — **GOMBEAU** N.-A. (ex-substitut provisoire de l'accusateur public près le tribunal criminel du dépt, officier municipal de la Commune) — **GOTEAU** Adrien Nicolas, âgé de 26 ans, substitut provisoire de l'accusateur public du dépt de la Seine, et membre de la commune du 10 août, né à Vincennes, près de Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie; et condamné le 10 dudit, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant pris part à la rébellion de la commune. (W434.975)

Procès-verbal
d'exécution
de mort.

affaire Dumas, Fleuriot et autres

L'AN second de la République Française, une et indivisible, le dix thermidor à la requête du citoyen Accusateur public près le Tribunal révolutionnaire, établi au Palais à Paris, par la loi du dix mars mil sept cent quatre-vingt-treize, sans aucun recours au Tribunal de cassation, lequel fait élection au Greffe dudit Tribunal séant au Palais; je me suis rendu, par le Greffier huissier-audencier audit Tribunal, soussigné, transporté en la maison de justice dudit Tribunal, pour l'exécution du jugement rendu par le Tribunal ce jour d'hui contre Dumas, Fleuriot qui ont été condamnés à la peine de mort, pour les causes énoncées audit jugement, et de suite je lui ai remis à l'exécuteur des jugemens criminels, et à la gendarmerie, qui ont conduit sur la place de la révolution où, sur un échafaud dressé sur la dite place, ledit Dumas, en notre présence, subi la peine de mort; et de tous ce que dessus, ai fait et rédigé le présent procès-verbal, pour servir et valoir ce que de raison, dont acte.



Enregistré gratis, à Paris, le dix thermidor de l'an second de la République, une et indivisible.

Adès

Procès-verbal d'exécution de mort
du 10 thermidor an II (28 juillet 1794)
de

« Dumas, Fleuriot et 20 autres » (A. N., W 530),
dont Robespierre, Saint-Just, Couthon,
à savoir, dans l'ordre alphabétique :

Jacques Claude BERNARD (Commune), Charles Jacques Mathurin BOUGON (Commune), Christophe COCHEFER (Commune), Georges COUTHON (Convention, CSP), Jean-Baptiste Mathieu DHAZARD (Commune), René François DUMAS (Tribunal rév.), Jean Étienne FORESTIER (Commune), Antoine GENCY (Commune), Adrien Nicolas GOBEAU (Commune), Nicolas GUÉRIN (Commune), François HANRIOT (Garde nationale), Denis Étienne LAURENT (Commune), Jean-Baptiste LAVALETTE (Garde nationale), Jean-Baptiste Edmond LESCOT-FLEURIOT (Commune, maire de Paris), Claude François PAYAN (Commune, agent national), Jean Maris QUENET (Commune), Maximilien Marie Isidore ROBESPIERRE (Convention, CSP), Augustin Bon Joseph ROBESPIERRE (Convention), Louis Antoine SAINT-JUST (Convention, CSP), Antoine SIMON (Commune), Nicolas Joseph VIVIER (Commune), Jacques Louis Frédéric WARMÉ (Commune).

- loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 10 dudit. (W434.975)
- 2641 — 12. **HANRIOT** (ex-général de la garde nationale de Paris) — **HANRIOT** François, âgé de 33 ans, commandant général de la garde nationale parisienne, ex commis des barrières, né à Nanterre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 10 dudit. (W434.975)
- 2642 — 13. **LAVALETTE** (signe) (ex-général de brigade à l'armée du Nord) — **LAVALETTE** Jean Baptiste, âgé de ans, ex noble général de brigade à la 17^{ème} division de l'armée du Nord, ex commandant de bataillon de la section des gardes-français né et, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale le 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, et ex. le 10. (W434.975)
- 2643 — 14. **LESCOT-FLEURIOT** (signe) (ex-maire de Paris) — Jean Baptiste Edmond **Fleuriot-Lescot** (1791 - 1794), Au début de la Révolution, Fleuriot-Lescot participe à la vie des clubs révs et des sections Parisiennes. Il s'inscrit rapidement au club des Jacobins et se rapproche de son aile gauche. Il est présenté par un ami commun à Maximilien Robespierre qui le fait élire substitut de l'accusateur public Fouquier-Tinville au Tribunal rév. le 13 mars 1793. Il y montre une volonté de Justice qui contraste nettement avec le cynisme de Fouquier. Après une année passée au tribunal, Fleuriot-Lescot est élu maire de Paris en remplacement de Pache le 10 mai 1794. Il s'entoure de robepierristes mais ne tombe pas, comme d'autres, dans le fanatisme aveugle. (W434.975) (Vu le PVE, ex le 10 therm, place de la Rév)
- 2644 — 15. **PAYAN** (ex-juré au TR, ex-agent national de la Commune de Paris) — **PAYAN** Claude-François, l'aîné, commissaire national de l'instruction publique, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, il s'est soustrait au jugement. (W434.975)
- 2645 — 16. **QUENET** (marchand de bois, membre du Conseil g. de la Commune) — **QUENET** Jean Maris, marchand de bois, membre de la commune, et admin de police, natif de Lyon, dépt du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par le décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 10. (W434.975)
- 2646 — 17. **ROBESPIERRE** (Conventionnel, membre du Comité de salut public) — **ROBESPIERRE** Maximilien député de la Paris à la convention nationale, âgé de 35 ans, né à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 10. (W434.975)
- 2647 — 18. **ROBESPIERRE** jeune (Conventionnel) — **ROBESPIERRE** Augustin Bon Joseph, député de Paris à la convention nationale, âgé d'environ 30 ans, natif d'Arras, dépt du Pas-de-Calais, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie ex. le 10. (W434.975)
- 2648 — 19. **SAINT-JUST** (Conventionnel, membre du Comité de salut public) — **SAINT-JUST** Antoine, âgé de 26 ans et demi, étudiant, député à la convention nationale, natif de l'Isère, dépt de la Nièvre, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie ; ex. le 10. (W434.975)
- 2649 — 20. **SIMON** (membre du Conseil général de la Commune) — **SIMON** Antoine, cordonnier et membre du conseil de la commune, âgé de 58 ans, né à Troyes, dépt de l'Aube, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie; ex. le 10. (W434.975)
- 2650 — 21. **VIVIER** (ex-juge au tribunal criminel du dépt) — **DUVIVIER** Nicolas Joseph, juge du tribunal criminel du 3ème arrondissement, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 10 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W434.975)
- 2651 — 22. **WOUARME** — **WAMEE** (ex-officier municipal de la Commune) — **WOUARNE** Jacques Louis Frédéric, employé à la commission de commerce, et membre de la commune, âgé de 29 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie ; ex. le 10. (W434.975)

Info : Antoine Gency, 33 ans, tonnelier, membre du Conseil général de la Commune de Paris, exécuté ce jour, avait été acquitté et libéré le 7 mai précédent (W360.767).

ROBESPIERRISTES ET COMMUNE DE PARIS (II)

29 juil. 94
11 therm. II

69//0/0

Exécutés place de la Révolution. (34+35)

D'après les PVE : Legrand + 35, Besnard + 34 = 71

Idem pour les jugements imprimés

Info : Pour cette fournée, la plus importante, par le nombre, de toute l'existence du Tribunal révolutionnaire de Paris, j'ai conservé les deux groupes de condamnés correspondant aux dossiers 976 et 977, au lieu de les mélanger, comme je l'ai toujours fait, selon l'ordre alphabétique (sauf la fournée des Chemises rouges).

PVE (W530) : Bernard et 34 autres.

- 2652 — 1. **ARNAUD** Bertrand, lecteur, secrétaire, et membre du conseil général de la commune de Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret du 9 thermidor ex. le 10. — **BERTRAND-ARNAUD**, âgé de 55 ans, secrétaire du conseil général de la commune de Paris, mis hors la loi, par décret de la convention le 9 thermidor an 2, ex. le 11. (W540.d1) noté Armant (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2653 — 2. **BAUDOIN** ou **BOULANGER** (boulangier, g. de brigade de la 17^e div.) — **BOULANGER** Servais Baudouin, garçon joaillier, et général de brigade de la 17^e division de Paris, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2 ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».) noté BEAUDOUIN
- 2654 — 3. **BEAURIEUX** — **BAURIEUX (PV)** Jean Jacques, horloger, officier municipal, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor comme traître à la patrie, et ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2655 — 4. **BERNARD** J. P. domestique, âgé de 35 ans, natif de Chalade, dépt de la Meuse, ex membre de la commune de Paris, mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, ex. le 11. — **BERNARD** Jean Pierre, domestique, membre de la commune de Paris, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, ex. le 10. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2656 — 5. **BIGAUT** C. (membre de la Commune) **BIGANT** — **BIGAUT** Claude, peintre du conseil général de la commune et administration de la police de Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi comme traître à la patrie, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor ex. le 11.— **BIGAUD** G. âgé de 40 ans, né à Paris, peintre et membre de la commune, mis hors la loi, par décret de la Convention, le 9 thermidor et ex. le 11. (W540.d1) noté BIGANT (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2657 — 6. **CAZENAVE** (commis marchand, membre de la Commune) — **CAZENARD (PV)** Jean, âgé de 38 ans, commis marchand et officier municipal de la commune de Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la Convention nationale, du 9 thermidor, an 2, ex. le 2. (W540.d1) noté Cazenard (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2658 — 7. **CHARLEMAGNE** Jean Philippe Victor, âgé de 26 ans, né à Paris, y demeurant instituteur et officier municipal de Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la Convention national du 9 thermidor an 2, pour avoir participé à la rébellion de la commune, ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2659 — 8. **COCHOIS (PV)** au **CAUCHOIS** Jean Baptiste, âgé de 53 ans, né à Paris, ci-devant commis marchand, employé à la 1^{er} commission et membres de la commune de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2660 — 9. **D'AUBANCOURT** (coffretier, membre de la Commune) — **DOUBAMOUR** René

- 2661 — 10. **DELACOURT ou DELACOUR** Pierre Nicolas, notaire et officier municipal de la Commune de Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale le 19 thermidor an 2, comme traître à la patrie ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2662 — 11. **DELTROIT** Claude Antoine, âgé de 43 ans, né à Pontoise, ancien menuisier, officier municipal et membre de l'état civil, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, condamné le II dudit, par le tribunal rév. de Paris. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2663 — 12. **FARROT — FARO** J.-E. (peintre, admin. de police, officier municipal) — **FARROT** Jean Léonard, peintre et admin de police de la commune de Paris, âgé de 31 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, condamné le 11 dudit mois par le tribunal rév. de Paris, pour avoir pris part à la révolte de la commune. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)

affaire Bernard et 34 autres

ARCHIVES
330T.4 du
M. E. T. A. N.

Procès-verbal
d'exécution de
mort.

L'AN *spéciale* de la République Française, le *unze*
Bernard à la requête du citoyen Accusateur-public
près le Tribunal Révolutionnaire, établi au Palais, à Paris,
par la loi du 10 Mars 1793, sans aucun recours au Tribunal de
cassation, lequel fait élection au Greffe dudit Tribunal séant
au Palais; je me suis _____ Huissier-
audancier dudit Tribunal, soussigné, transporté en la maison-
de-Justice dudit Tribunal, pour l'exécution du Jugement rendu
par le Tribunal *cejourd'hui* contre *Bernard*
qui *les* condamne

à la peine de mort, pour les causes énoncées audit jugement,
et de suite je l'ai remis à l'exécuteur des jugemens criminels,
et à la Gendarmerie qui *les ont* conduit sur la place
de la révolution où, sur un échaffaud dressé sur ladite place,
ils ont, en notre présence, subi la peine de
mort, et de tout ce que dessus ai fait et rédigé le présent procès-
verbal, pour servir et valoir ce que de raison, dont acte.

Enregistré gratis, à Paris, le *18 thermidor* l'an deuxième
de la République, une et indivisible.

fi

1. *Vertraud arnaud*
2. *Crispin Taillobat*
3. *Maddonia*, 5. *Jar*
6. *Ruy*, 7. *Deltroit*
8. *Yauvancu*, 9. *Siguet*
10. *Léon*, 11. *Ligandre*
12. *Hitor*, 13. *Chauvaque*
14. *Delacour*, 15. *Robert*
16. *peric*, 17. *Touquoy*
18. *Daubancourt*, 19. *Vincut*
20. *Wittherich*, 21. *Ruy*
22. *Piquard*, 23. *Gibert*
24. *guain*, 25. *petitier*
26. *Leiron*, 27. *Cochon*
28. *Farrot*, 29. *graciere*
30. *Lasnier*, 31. *Morier*
32. *voars*, 33. *Mottot*
34. *Morier*, 35. *Baurica*
36. *Guillello*

(C'est moi qui ai numéroté les noms.)

- 2664 — 13. **GILBERT L.-J.-L** (pâtissier, membre de la Commune) — **GIBERT** (PVE) Jean Louis, pâtissier, et membre de la commune de Paris, âgé de 43 ans, né à Luzancy-sur-Marne, dépt de la Seine et Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, condamné à mort le 11 dudit, par le tribunal rév. de Paris, comme ayant pris part à la rébellion de la commune. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2665 — 14. **GIRAUD** (mercier, membre de la Commune) — **GIRAUD** Pierre, marchand mercier, et membre de la commune âgé de 47 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la Patrie et ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2666 — 15. **GRENARD L.** (fabricant de papier, membre de la Commune) — **GRENARD** René, fabricant de papier, et membres du conseil général de la commune, âgé de 45 ans, né à Garenne, dépt de la Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2667 — 16. **HENRY P.** (ex-receveur des loteries, membre de la Commune) — **HENRY** Pierre, âgé de 48 ans, receveur des loteries, admin de police, à Paris, dépt de la Seine, né à Riez, dépt du Var, mis hors la loi par décret du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».. 2^{ème} PVE)
- 2668 — 17. **JAMPTTEL A.** (notable de la Commune) — **GENTELLE** Antoine, membre du conseil général de la commune de Paris, âgé de 54 ans, né à Moissy-Cramairé, dépt de la Seine et Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, et condamné à mort, par le tribunal rév. de Paris, comme complice de la rébellion de la commune. (W540.d1) noté Gentelle (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».) noté GEMTELLE
- 2669 — 18. **JÉRÔME N.** (officier municipal, admin des postes) — **GEROSME** Nicolas, tourneur, directeur des postes, officier municipal, âgé de 44 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, condamné à mort, par le tribunal rév. de Paris, le 11 dudit mois, comme ayant pris part à la rébellion de la commune. — **JEROME** Nicolas, âgé de 44 ans, tourneur, officier municipal et directeur des postes, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, ex. le 11. (W540.d1) noté Jérisme (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2670 — 19. **JOBERT** (négociant, membre de la Commune) — **JOBERT** Auguste Germain, négociant, officier municipal, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 10 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2671 — 20. **JONQUOIS** (tabletier, membre de la Commune) — **JONQUAY** Claude, tabletier et admin de police, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 10 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».) noté JONQUOY
- 2672 — 21. **LASNIER J.** (homme d'affaires, membre de la Commune) — **LASNIER** Jacques, âgé de 52 ans, homme d'affaires, officier municipal, né à Auzouar-la-Ferrière, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 9 thermidor, an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2673 — 22. **LEGENDRE J.-B.** (directeur des cours de postes, off. Municipal) — **LEGENDRE** Jean Baptiste Emmanuel, directeur de la régie des postes, officier municipal, âgé de 62 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, et ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)

- 2674 — 23. **LESIRE** J.-C.-P. (cultivateur, membre de la Commune) — **LESIRE** Jean Charles, cultivateur et membre du conseil général de la commune, âgé de 23 ans, né à Rosay, dépt de la Seine et Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention national du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, il a été ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2675 — 24. **MERCIER** A. (libraire, admin. de la fabrication des assignats, membre de la Commune) — **MERCIER** André, âgé de 34 ou 43 (G. Walter) ans, libraire, directeur des imprimeries des assignats, et membre de la commune, domicilié à Paris dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2676 — 25. **MERCIER** L.-J. (menuisier, membre de la Commune) — **MERCIER** Louis Joseph, âgé de 40 ans, natif de Sacey, menuisier, ex notable de la commune, domicilié à Paris dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2677 — 26. **METTOT** D. (secrétaire adjoint de la Commune) — **METTOT ou MELTOT** Dominique, agent d'affaire et secrétaire adjoint de la commune âgé de 45 ans, domicilié à Paris dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».) Noté MITTOT
- 2678 — 27. **PARIS** (professeur de belles-lettres) — **PARIS** Pierre Louis, professeur de belles-lettres, et officier municipal, âgé de 33 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2679 — 28. **PELLETIER** F. (tourneur, directeur des postes) — **PELLETIER** François, âgé de 33 ans, marchand de vins, notable et membre de la commune, natif de Cheminon, dépt de la Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 10 thermidor an 2, comme traître à la patrie ; ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2680 — 29. **REMY** Pierre (tabletier, admin de police, membre de la Com.) — **REMY** Pierre, tabletier et admin de police, âgé de 45 ans, natif de Chaumont, dépt de la Haute Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor ans 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2681 — 30. **SIJAS** Prosper (ex-adjoint du commissaire du mouvement des armées) — **SIJAS** Prosper, adjoint à la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, âgé de 35 ans, né à Vire, dépt du Calvados, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 11 thermidor an 2, comme traître à la patrie; ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2682 — 31. **SOUARD** E. A. (directeur des postes, membre de la Commune) — **SOUARS** Etienne Antoine, âgé de 56 ans, natif d'Aubervilliers, (dit Les Vertus), dépt de la Seine, membre de la commune, domicilié à Paris, même dépt, mis hors la loi par décret de la Convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) noté Souars (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2683 — 32. **TALBAULT** (maçon, officier municipal) — **TAILLEBOT (PV)** Jean Baptiste Crépin, maçon et officier municipal, âgé de 48 ans, natif de Jouy-le-Peuple, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- 2684 — 33. **VAUCANU** J.-C.-F. (marchand mercier, membre de la Commune) — **VAUCASNNE** Jean Guillaume François, marchand mercier, et membre de la commune, âgé de 35 ans, natif de Montgommery, dépt du Calvados, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor ; ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».) noté VAUCANNU

- 2685 — 34. **VINCENT J.-B.** (maçon, membre de la Commune) — **VINCENT** Jean Baptiste, entrepreneur de bâtiments, agent de la grosse artillerie et membre de la commune de Paris, dépt de la Seine, y demeurant, âgé de 36 ans, natif de Mauthier St-Jean, dépt de la Côte-d'Or, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traîtres à la Patrie. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».) — **Déjà Jugé, acquitté et libéré le 19 nov. 93**
- 2686 — 35. **WILTCHERITZ** (cordonnier, admin de police) — **WICHTERICH (PV)** Martin, cordonnier, admin de police, âgé de 45 ans, né à Cologne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie ; ex. le 11. (W540.d1) (W434.976) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Bernard et 34 autres ».)
- PVE (W530) : Legrand et 35 autres (erreurs, voir Info).
- 2687 — 36. **ALAVOINE** Joseph, tailleur pour femme, membre du conseil général de la commission de Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, comme traître à la Patrie, par décret du 9 thermidor, ex. le 10 (non, le 11), place de la Révolution. (né à Laverrière 60, inhumé au cimetière des Errancis) (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2688 — 37. **BERGOT** Jean Baptiste, employé de la halle aux cuirs, et admin de Police, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la Convention nationale, du 9 thermidor an 2. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2689 — 38. **BESNARD** Claude, juré du tribunal rév. des établissements publics de Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, ex. le 12. — **BERNARD ou BÉNARD C.** (ex-juré du tribunal rév.) (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2690 — 39. **CHARIGNY ou CHAVIGNY** Jean Baptiste, commissaire au roulage des charois, et membre du conseil général de la commune de Paris, dépt de la Seine, mis hors la Loi comme traître à la patrie par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, ex. le 10. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2691 — 40. **CHATELIN ou CHATELAIN** François Laurent, professeur de l'école nationale, membre de la commune de Paris, mis hors la loi, comme traître à la patrie, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor ex. le 12. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2692 — 41. **BLIN** — **CLIN J.-N.** (secrétaire greffier, membre de la Commune) — **BLIN** Jacques Nicolas, écrivain expéditionnaire, secrétaire adjoint de la commune de Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi comme traître à la patrie, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2693 — 42. **CORU** Jacques Pierre, marchand grenier, membre de la commune de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, ex. le 11. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2694 — 43. **CRESSON ou CRESLOU** Jacques Louis, ébéniste, officier municipal et admin de police de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2695 — 44. **DESBOISSEAU C.**, juré au tribunal rév., et membre de la commune de Paris, mis hors la loi, le 9 thermidor an 2, par décret de la Convention condamné à mort par le tribunal rév. de Paris, le 11 dudit, comme traître à la patrie, et pour avoir participé à la rébellion de la commune. — **HUANT** Charles, (dit **Desboisseaux**), âgé de 39 ans, juré du tribunal rév. et membre de la commune, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2696 — 45. **DESVAUX** Pierre François, jardinier fleuriste et membre de la commune de Paris y

- demeurant, dépt de la Seine mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître a la patrie, pour avoir participé à la rébellion de la commune, condamné à mort le 11 dudit mois, par le tribunal rév. de Paris. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2697 — 46. **DEVIEUX M.-L.** (ex-avocat, ex-noble, membre du Conseil) — **DESVIEUX (PV)** Marc Louis, ex avocat président du tribunal du 3ème arrondissement, et notable, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître a la patrie, condamné à mort le 11 dudit mois, par le tribunal rév. de Paris. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2698 — 47. **DORIGNY L.-F.** (membre de la Commune) — **DORIGNY** Louis François, charpentier et membre du conseil général de la commune, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, pour avoir participé à la révolte de la commune, ex. le 12 du même mois. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2699 — 48. **DUMETZ P.** (membre du Conseil-général de la Commune) — **DUMEZ** Pierre, âgé de 37 ans, natif de la Ferté-sur-Ourk, dépt de l'Aisne, membre de la commune de Paris, ingénieur géographe, l'un des auteurs de l'Atlas national, domicilié à Paris, mis hors la loi par décret de la Convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2700 — 49. **DUMOUTIER D.** (officier municipal de la Commune) — **DEMOUTIERS** Louis, tailleur, officier municipal, et admin de police, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie condamné le 11 dudit, par le tribunal rév. de Paris. — **DUMONTIER D.**, officier municipal de la commune de Paris, condamné à mort le 11 thermidor an 2, par le tribunal rév. de Paris, d'après en décret de mise hors la loi, du 9 thermidor, comme traître à la patrie, pour traître à la patrie, pour avoir participé à la rébellion de la commune. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2701 — 50. **EUDE** — **EUDES J.-P.** (ex-membre de la Commune) — **EUDE** Jean Pierre, tailleur de pierre, et membre de la commune, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, et pour avoir pris part à la révolte de la commune. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2702 — 51. **GAMAURY P.** (membre de la Commune) — **GAMORY** Martial, coiffeur, membre du conseil général de la commune, âgé de 46 ans, né à Guéret, dépt de la Creuse, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi comme traître à la patrie par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, ex. le 11. (W540.d1) noté Gamory (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2703 — 52. **GIRARDIN J.-C.** (membre du Conseil-général de la Commune) — **GIRARD** T. C., âgé de 45 ans, notaire, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, membre du conseil général de la commune mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, et condamné par le tribunal rév. de Paris, le 12 dudit, comme ayant pris part à la rébellion de la commune. (INCONNU) — **GIRARDIN** Jean Claude, eventailiste et membre du conseil de la commune, âgé de 48 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2704 — 53. **HAENER P.** (membre du Conseil général de la Commune) — **HAENER** Pierre, imprimeur et membre de la commune de Paris, né à Nancy, dépt de la Meurthe, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2705 — 54. **JAULT P.-J.** (admin de police) — **JAULT** Pierre Simon Joseph, artiste et membre de la commune, âgé de 33 ans, né à Rheims, dépt de la Marne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme

- traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2706 — 55. **L'AMIRAL** (membre du Conseil général de la Commune) — **LADMIRAL** Pierre Léon, âgé de 38 ans, fruitier, employé à la poste, au bureau des départs, et membre du conseil général, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, le 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2707 — 56. **LANGLOIS** J.-N. (membre de la Commune) — **LANGLOIS** Jean Nicolas, âgé de 49 ans, né à Rouen, dépt de la Seine Inférieur, serrurier, membre du conseil de la commune, domicilié à Paris dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2708 — 57. **LANGLOIS** M.-F. (officier municipal) — **LANGLOIS** Marie François, âgé de 37 ans, papetier, officier municipal, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2 comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2709 — 58. **LAUVAIN** — **NANVAIN** Edme Marguerite, 30 (ou 60) ans, membre du Conseil-général de la Commune, ex-avocat et maintenant commissaire national du tribunal central des directeurs du juré d'accusation et membre du conseil général de la Commune de Paris. (Lacune) (W434.977) (W540.d1) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2710 — 59. **LEGRAND** P.-J. (membre du Conseil de la Commune) — **LEGRAND** Pierre Jacques, âgé de 51 ans, homme d'affaires et membre de la commune, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2711 — 60. **LOUVET** F.-C. (admin de police) — **LOUVERT** Pierre Alexandre, peintre, admin des subsistances et de Police, âgé de 33 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale, le 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, et ex. le 11 dudit. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2712 — 61. **LUBINS** J.-J. (substitut de l'agent national de la Commune) — **LUBIN** Jean Jacques, juge du tribunal du 1er arrondissement, ex substitut de l'agent national de la commune, élève de l'académie de peinture, âgé de 29 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale le 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie. (W540.d1) noté Lubin (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2713 — 62. **LUMIÈRE** G.-N. (admin de police) — **LUMIERE** Jacques Nicolas, musicien, juré du tribunal rév. membre du conseil général de la commune, âgé de 45 ans, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, et ex. le 11. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2714 — 63. **MARCEL** A. (membre du Conseil de la Commune) — **MARCEL** André, maçon et membre du conseil général de la commune, âgé de 73 ans, natif de Rosny, dépt de Seine et Oise, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale, le 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie; il a été ex. le 11. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2715 — 64. **MOREL** J. (membre du Conseil-général de la Commune) — **MOREL** Jacques, écrivain et membre de la commune, âgé de 55 ans, natif de Vanoeuvre, dépt de l'Aube, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention, le 9 thermidor, an 2, comme traître à la patrie; il a été ex. le 11. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2716 — 65. **MCENNE** J. (substitut de l'agent national) — **MOYNE** Jacques, âgé de 39 ans, né à Lyon, dépt du Rhône, commis, teneur de livres et substitut de l'agent national, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9

- thermidor an 2, comme traître à la patrie. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2717 — 66. **PAFFE** F.-A. (bonnetier, admin de police) — **PAFFE** Jacques Louis Auguste, marchand bonnetier et notable, âgé de 41 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) noté Paff (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) ») noté PAFF
- 2718 — 67. **PACOTTE** (membre de la Commune) — **PAQUOTTE** Jean, cizeleur, officier municipal, âgé de 48 ans, natif de Troyes, dépt de l'Aube, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11. (W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)
- 2719 — 68. **RAVEL** J. (membre du Conseil général de la Commune) — **RAVEL** Joseph, chirurgien, membre du conseil général de la commune, âgé de 48 ans, natif de Tarascon, dépt des Bouches du Rhône, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2 comme traître à la patrie, ex. le 11 therm.

Affaire Legrand et 35 autres

ARCHIVES
SECT. Jud.
PARIS

Procès-verbal
d'exécution de
mort.

L AN *second* de la République Française, le *unze*
thermidor à la requête du citoyen Accusateur-public
près le Tribunal Révolutionnaire, établi au Palais, à Paris,
par la loi du 10 Mars 1793, sans aucun recours au Tribunal de
cassation, lequel fait élection au Greffe dudit Tribunal séant
au Palais; je me suis _____ Huissier-
audiancier audit Tribunal, soussigné, transporté en la maison-
de-Justice dudit Tribunal, pour l'exécution du Jugement rendu
par le Tribunal *Cyprien* contre *Legrand*
qui *le* — condamne

à la peine de mort, pour les causes énoncées audit jugement,
et de suite je les ai remis à l'exécuteur des jugemens criminels,
et à la Gendarmerie qui *les ont* — conduit sur la place
de *la Révolution* où, sur un échaffaud dressé sur ladite place,
ils ont —, en notre présence, subi la peine de
mort, et de tout ce que dessus ai fait et rédigé le présent procès-
verbal, pour servir et valoir ce que de raison, dont acte.

Enregistré gratis, à Paris, le _____ l'an deuxième
de la République, une et indivisible.

Enregistré à Paris, les 6. Thermidor,
an 2. De Corneville

1. *Taucher*, 2. *Dessieux*, 3. *Dorigny*, 4. *Paff*, 5. *Levère*, 6. *Louvet*, 7. *Lubin*, 8. *Cora*, 9. *Jaffet*, 10. *Sergot*, 11. *Lumière*, 12. *Paquette*, 13. *Blia*, 14. *Lauglois*, 15. *Lude*, 16. *Ladureau*, 17. *Hanner*, 18. *Guinory*, 19. *Marcel*, 20. *Destaussaux*, 21. *Cherisy*, 22. *Moyne*, 23. *Navel*, 24. *Moril*, 25. *Boucard*, 26. *Devaux*, 27. *la Vervier*, 28. *Chatelin*, 29. *Presbourg*, 30. *Guardin*, 31. *Duacath*, 32. *Duacath*, 33. *Duacath*, 34. *Duacath*, 35. *Lavau*

711 830 -

(C'est moi qui ai numéroté les noms.)

(W540.d1) (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)

TANCHOUX (graveur, admin de police) — **TANCHON** (PV) Ponce, graveur et admin de police, âgé de 32 ans, né à Bourges, dépt du Cher, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie. (W540.d1) noté Tanchon (W434.977) (Ex le 11 therm. Vu le PVE dans W530, « Legrand et 34 autres (pas 35) »)

Info : Cette fournée, la plus importante de toutes, est aussi la plus problématique. Il y eut ce jour deux « jugements » portant chacun sur 35 personnes (W434.976 et W434.977), soit 70 personnes. Il y a également deux procès-verbaux d'exécution de mort, correspondant à chacun de ces jugements : Bernard et 34 autres, Legrand et 35 autres, soit 71 personnes (W530). Mais ne figurent sur le procès-verbal *Legrand* que 35 personnes, au lieu des 36 annoncées. Il y eut donc bien 70 personnes exécutées officiellement, en réalité 69, puisque Guittard, dont le journal fourmille d'informations intéressantes, signale que Lelièvre, oublié, fut exécuté le lendemain. Par ailleurs, des listes d'époque ou d'historiens font apparaître un, deux ou trois noms de plus, à savoir : Nicolas Naudin, 35 ans, menuisier, demeurant section du Temple, membre de la Commune (Le Moniteur, Guittard, Buchez et Roux, P. Sainte Claire Deville, G. Walter), J.-M. Tembay ou Tambay (Le Moniteur, XXI, p. 560 ; Buchez et Roux, XXXIV, p. 105 ; G. Walter, p. 315) ou Tonabay (Guittard, p. 440), soi-disant administrateur de police, et Benoît Blaise Pitet, 38 ans, demeurant section du Muséum (Campardon, Rabourdin). Notons tout de suite qu'aucune de ces personnes ne figure dans les dossiers du Tribunal révolutionnaire ni sur les jugements imprimés ni sur les affiches (W540) ni sur aucun des procès-verbaux d'exécution (W530), et qu'elles ne figurent donc pas dans ma liste.

Gérard Walter qui oublie Jérôme note au sujet de Naudin : « *Naudin, présent à la séance du 9, fut arrêté à la Maison commune. Talbot, parti peu de temps avant la fin de la séance, put regagner son domicile. Il fut arrêté dans la matinée du 10. L'un et l'autre allèrent à l'échafaud le 11.* » (*La conjuration du Neuf Thermidor*, Editions Gallimard, 1974, p. 280, note 1) En fait, Walter base son affirmation sur la liste du *Moniteur* qu'il reproduit telle quelle. Paul Sainte Claire Deville note de son côté au sujet de Naudin : « *Exécuté le 11. Son nom a été omis sur le jugement, mais il a été coché sur la liste de la salle de l'Egalité, et il figure sur le procès-verbal d'exécution* » (*La commune de l'an II*, Plon, 1946, p. 374). Les procès-verbaux d'exécution attestent pourtant le contraire. De leur côté, Emile Campardon et Monique Rabourdin, pour lesquels Tembay et Naudin sont inconnus, comptent tous deux Pitet, tambour, section du Muséum. Le nom de ce dernier apparaît bien dans les listes des individus mis en jugement, mais non en tant que personne mise elle-même en jugement. Il faisait simplement partie des personnes convoquées pour attester l'identité d'un des prévenus. Pour sa part, il attesta, ainsi que Jean Cradue ou Fradue, 18 ans, tambour de la section du Muséum, celle de Jean-Pierre Bernard (W434.976, W540).

30 juil. 94
12 therm. II

13/0/0

ROBESPIERRISTES (III)
Exécutés place de la Révolution.

Info : Dans son journal, Guittard note ce jour : « *Le Lièvre [condamné la veille] était oublié ; il est du nombre des rebelles et a été condamné à mort aussi.* » Il a donc été exécuté le 12 thermidor, quoiqu'il figure bien sur le procès-verbal d'exécution de mort du 11 thermidor. Mais, les procès-verbaux étant semble-t-il rédigés à l'avance, il arrive qu'il y ait des erreurs (voir la note du 7 juillet 1794). Du reste, le procès-verbal du 12 thermidor a disparu ; il n'est ni dans le dossier ni dans le carton W530. Toutes les exécutions sont confirmées par Rathelot.

ARTHUR Robert Jean-Jacques., âgé de 33 ans, né à Paris, y demeurant, fabricant de papier, membre de la commune de Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi comme traître à la patrie, par décret du 9 thermidor et ex. le 10. (W434.978) (PAS DE PVE) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2756)

CAMUS François René, âgé de 47 ans, né à Paris, négociant et membre de la commune dudit dépt de la Seine, mis hors la loi comme traître à la patrie, par décret de la

- convention nationale du 19 thermidor an 2, ex. le II. (W434.978) (PAS DE PVE) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2757)
- 2723 — 3. **CIETTY ou SCIETY** Pierre, peintre et membre de la commune de Paris, dépt de la Seine, condamné à mort comme traître à la patrie, et mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 10 thermidor an 2 (W434.978) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2758) Noté Cietti
- 2724 — 4. **FRERY** (membre du conseil de la Commune) — **FRERY** Antoine, membre du conseil-général de la commune de Paris, âgé de 62 ans, né à Nancy, dépt de la Meurthe, commis avant la révolution, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale, du 6 thermidor an 2, comme traître à la patrie et condamné à mort par le tribunal rév. de Paris le 11 dudit, comme ayant pris part à la rébellion de la commune. (W434.978) (PAS DE PVE) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2759)
- 2725 — 5. **GILLET** (membre du conseil de la Commune) — **GILLET-MARIE** Pierre Eutrope, âgé de 41 ans, paveur, et membre du conseil général de la commune, né et domicilié à Paris, dépt de la Seinen mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 12 dudit. (W434.978) (PAS DE PVE) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2760) Noté Gilletmarie (Pierre-Eustache)
- 2726 — 6. **GRILLÉ** (peintre, membre du conseil de la Commune) — **GRILLET** Jean Baptiste, peintre en portraits, membre de la commune, âgé de 67 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traîtres à la patrie, ex. le 12 dudit. (W434.978) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2761) Noté Grillet
- 2727 — 7. **LECHENARD** (membre du conseil de la Commune & du conseil g.) — **LECHENARD** Jean François, âgé de 37 ans, tailleur, membre du conseil général de la commune, et membre du tribunal rév., de Paris, domicilié à Paris, dépt de la Seine, né à Ram, dépt du Jura mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, et ex. le 12. (W434.978) (PAS DE PVE) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2763)
- 2728 — 8. **LELIÈVRE** (admin de police. Guittard note qu'il avait été oublié) — **LELIEVRE** Nicolas, graveur en pierre, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, membre de la commune, mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 11 dudit. (W434.977) (Vu le PVE. 11 therm. Mais erreur. Voir Info.)
- 2729 — 9. **LALEU** (membre du conseil de la Commune) — **LELEU** Charles Nicolas, âgé de 40 ans, né à Vitry-sur-Marne, perruquier, ex membre de la commune, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nationale an 2, comme traître à la patrie, ex. le 12. (W434.978) (PAS DE PVE) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2764)
- 2730 — 10. **LEHEURU** (membre du conseil de la Commune) — **LAHEURE** Jean Etienne, bijoutier, commissaire en second de la section de Popincourt et membre de la commune de Paris, âgé de 38 ans, né à Montreuil, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 12. (W434.978) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2762) Noté Lahure
- 2731 — 11. **NICOLAS** (imprimeur, ex-juré au tribunal rév.) — **NICOLAS** Léopold, imprimeur, juré du tribunal rév. de Paris, membre de la commune, âgé de 35 ans, né à Méricourt, dépt des Vosges, domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 10 thermidor an 2, comme traître à la patrie ex. le 12. (W434.978) (PAS DE PVE) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2765)
- 2732 — 12. **TEURLOT** (admin de police, ex-membre de la Commune) — **TORTOT** François, horloger, admin de police, âgé de 31 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie; Ex le 12. (W434.978) (PAS DE PVE) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2768) Noté Tortot
- 2733 — 13. **QUEGNARD** (ex-notable) — **QUENIARD** Pierre François, âgé de 54 ans, ébéniste, membre du conseil général de la commune, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, ex. le 12. (W434.978) (PAS DE PVE) (Confirmé par Rathelot, p. 131, n° 2766) Noté Quéniard

1^{er} août 94

14 therm. II

DÉCRET : Fouquier-Tinville, accusateur public près le Tribunal rév. est décrété d'arrestation (jugé le 6 mai 1795 – 17 floréal an III). La loi du 22 prairial est abolie. Le Tribunal révolutionnaire est réorganisé et son personnel renouvelé. Le personnel sera encore renouvelé le 23 thermidor an II (10 août 1794) et les 8-13 nivôse an III (28 décembre – 2 janvier 1795).

5 août 94

18 therm. II

Info : Exécution ce jour de Coffinhal Pierre André, dit Jean-Baptiste, 31 ans, ex-juge au tribunal du 17 août, vice-président du Tribunal révolutionnaire, mis hors la loi le 9 thermidor, capturé après s'être caché 5 jours sur l'île aux Cygnes. J'ai toujours cru qu'il avait été condamné à mort, comme tous les robespierristes, sur une simple identification par le Tribunal révolutionnaire. Mais il n'y a pas de dossier à son nom. En fait, la Convention ayant fait arrêter Fouquier-Tinville, l'accusateur public, le 1^{er} août, et réfléchissant à une nouvelle organisation, le Tribunal révolutionnaire était *de facto* suspendu. C'est le tribunal *criminel* de Paris qui procéda à l'identification et livra Coffinhal à l'exécuteur, ce que Charlier, député de la Marne, annonça le jour-même à la Convention qui, à la demande de Dubois-Grancé, autorisa, pour la forme, « le tribunal criminel du département de Paris à appliquer au traître Coffinhal, mis hors la loi, la peine que la loi prononce », ainsi qu' « à tous ceux mis hors la loi qui pourront être saisis avant la réorganisation du tribunal révolutionnaire. ». (Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 200)

Info : Rathelot signale à cette date l'exécution d'un Desacres dit *Delaigle*, Jacques Louis Joseph, 36 ans, né à Paris, au nom duquel il n'y a pas de dossier et qui est probablement le Louis Desacres dit Delaigle, 60 ans, né à Paris, maréchal de camp, exécuté le 9 mars 1793, noté à cette date.

14 août 94

0//1/0

27 therm. II

1 LIBÉRÉ :

RAYLET (signe RAILET) Louis, 47 ans, demeurant à Montagne-sur-Sorgues (St Afrique) (W435.1^{er}) (lib 27 therm) *vdmy*

15 août 94

0//1/0

28 therm. II

1 LIBÉRÉ :

ROUSSEL François, 46 ans, ci-devant régisseur de la nommée Marboeuf, demeurant à Paris (W435.2) (lib 28 therm) *vdmy*

17 août 94

0//1/0

30 therm. II

1 LIBÉRÉ :

HAMEL Jean, 53 ans, tisserand, fileur de laine à Orbey (Calvados) (W435.3) (lib 30 therm) *vdmy*

18 août 94

2//6/0

Exécutés place de la Révolution, à 17 h.

1^{er} fruc. II

2734 — 1.

LAVAU — LAVAUD Antoine Paul, âgé de 31 ans, né à Montfaucon, défenseur officieux près de tribunal civil de Bordeaux, et membre du bureau de la conciliation près ledit tribunal, condamné à mort, le 1 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans la commune de Gourgon, contre la liberté du Peuple français. (W435.6) (Ex le 1^{er} fruc II. Place de la Révolution, à 17 h. Vu SCJ et PVE individuel dans W530.)

2735 — 2.

SAUMONT Jean (dit **Labran. Exact**), âgé de 54 ans, né à la Roche-Foucauld, dépt de la Charente, cultivateur, domicilié à Basserolles, dépt de la Dordogne, condamné à mort

comme conspirateur le 1^{er} fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W435.5)
(Ex le 1^{er} fruc II. Vu SCJ et PVE individuel dans W530.)

2 LIBÉRÉS :

PERRON François, 41 ans, prêtre, curé constitutionnel de Fernay-Voltaire (Aine), y
demeurant (W435.4) (lib 1^{er} fruc) *vdmy* — arrêté par ordre de Gouly (représentant en
mission), libéré à sa demande

SAUMONT Catherine, née MAURY, 50 ans, demeurant à Baserole (Dordogne)
(W435.5) (acquit 1^{er} fruc) *vdmy*

4 LIBÉRÉS : acquit mais renv en dét pour 24 heures le 21 juil. 94, libérés ce jour, 1^{er} fructidor

PIENNES Thomas Henry, 45 ans, ex-noble, cultivateur, demeurant à La Meure (Manche)
(W427.962) (dét 3 therm) *vdmy*

HUE CALIGNY Charles Albert, 37 ans, ex-noble, ex-chevalier de Malte, né et demeurant
à Valogne (W427.962) (dét 3 therm) *vdmy*

GOBILLET Jean François, cultivateur, ex-maire de Granville (W427.962)
(dét 3 therm) *vdmy*

KALOP Jacques Pierre François, secrétaire greffier de la commune de Gaverey (W427.962)
(dét 3 therm) *vdmy*

*Info : Hue Caligny, Gobillet, Kalop et Piennes, acquittés le 21 juillet 1794 (3 therm. II),
renvoyés en détention pour seulement 24 heures, ne furent finalement mis en liberté que ce
jour. (W427.962)*

19 août 94 0//21/0
2 fruc. II

21 LIBÉRÉ :

1 – LEFEVRE Jacques, cultivateur et agent national de Cuverville (W435.7)
(lib 2 fruc) *vdmy*

2 – LEFEVRE Gabriel, cultivateur, frère du précédent (W435.7) (lib 2 fruc) *vdmy*

3 – VANDERMARC Jacques André François, 46 ans, propriétaire à Vaux (district de
Metz), employé trésorier des vivres de la marine à Richelfort, à Paris depuis 2 mois
(interro le 5 germ II) comme député de 5 communes pour la liquidation des offices
(W435.8) (lib 2 fruc) *vdmy*

4 – FISCHER Jean Henry, 16 ans ½, maréchan ferrant, né et demeurant à Kerkastel
(Bas-Rhin) (W435.9) (acquit 2 fruc) *vdmy*

5 – MARNIESSE Jean, 46 ans, tanneur à Karaman (W435.10) (acquit 2 fruc) *vdmy*

6 – BLANC François, 42 ans, garçon boulanger à Commune-Affranchie (W435.11)
(acquit 2 fruc) *vdmy*

7 – LE SUISSE (signe) Louis, caporal au 71^e rgt, demeurant à Rouvau (Meuze) (W435.12)
(lib 2 fruc) *vdmy*

8 – DENIS (signe) Claude, menuisier, soldat du 71^e rgt, demeurant à Tricourt (Meuze)
(W435.12) (lib 2 fruc) *vdmy*

9 – MENARD Michel, tailleur, volontaire du 1^{er} bataillon du Calvados, demeurant à Caen
(W435.12) (lib 2 fruc) *vdmy*

10 – LECLERC Jean Baptiste, potier de terre, volontaire du détachement de la Courtille,
demeurant à Paris (W435.12) (lib 2 fruc) *vdmy*

11 – MESLIN ou MELIN Michel, manouvrier, volontaire au 3^e bataillon de la section de
la Butte de Moulins (W435.12) (lib 2 fruc) *vdmy*

12 – RIANNE (signe) ou MIAUNE ou RIAUNE Marie Auguste, cordonnier, volontaire au
1^{er} ban de Paris (W435.12) (lib 2 fruc) *vdmy*

13 – GUICHARD (signe) Ponce, vigneron, soldat au 71^e RI, demeurant à Moulins
(Meuze) (W435.12) (lib 2 fruc) *vdmy*

- 14 – GILBERT Louis, scieur de long, soldat au 15^e régiment ci-devant Béard, demeurant à Pecq (W435.12) (lib 2 fruc.) *vdmy*
- 15 – CANUT (signe) Pierre, 55 ans, religieux de Ste Croix de la Bretonnerie, demeurant à Dargies (Loire) (W436.13) (lib 2 fruc.) *vdmy*
- 16 – THIRON (signe) ou TYRON Charles, 80 ans, notaire à Dargies (W436.13) (lib 2 fruc.) *vdmy*
- 17 – LEMAIRE Jean-Baptiste, 48 ans, journalier ou portefaix à Amiens (W436.14) (lib 2 fruc.) *vdmy*
- 18 – BROUTIN Marie, veuve SOUVILLE (signe) (capitaine de vaisseau), 34 ans, ex-noble, demeurant à Paris (W436.15) (lib 2 fruc.) *vdmy*
- 19 – FREMONT FROLEUR Antoine (W436.16) (lib 2 fruc.) *vdmy*
- 20 – FREMONT Catherie, née POULAIN, demeurant à Paris (W436.16) (lib 2 fruc.) *vdmy*
- 21 – JARNY (signe Janiy) Jeanne, cuisinière à Paris (W359.759) (mds 16 flo) (lib 2 fruc II) *vdmy*

Info : Jeanne Jarny, cuisinière à Paris, avait été acquittée mais envoyée à l'hospice attaché au Tribunal révolutionnaire le 5 mai 1794 (16 floréal an II) pour être soignée comme folle. Elle fut libérée, guérie, ce jour, le 19 août 1794 (2 fructidor an II). (W359.759)

20 août 94

0//15/0

3 fruc. II

15 LIBÉRÉS :

- 1 – DICQUEMARE (signe) Louis, 61 ans, ex-régisseur de la ci-devant abbaye de Veyzelet (Bourgogne) y demeurant (W436.17) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 2 – GORMAND Théodore, cultivateur à Combe, ci-devant Château (W436.18) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 3 – BRESSON (signe) Jean Jacques Casimir, 26 ans, négociant à Nîsme (W436.19) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 4 – GINDROZ (signe) Jean Abraham, 38 ans, instituteur de géométrie au collège de Lauzanne, à Paris depuis le 12 nivôse (W436.19) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 5 – DUPRÉ Naude, chirurgien (W436.20) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 6 – LANCHERE Jean, 68 ans, entrepreneur des chevaux de l'artillerie, demeurant à Paris (W436.21) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 7 – LANCHERE (sign Very Lanchere) Marie, sa femme, née VERY, 72 ans, demeurant à Metz (W436.21) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 8 – CADET (signe) Marie Anne, 52 ans, ex-officière de la cuisine générale de Bicêtre, y demeurant depuis 5 ans (W436.22) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 9 – CABANON (signe) Bernard, 27 ans, négociant à Rouen (W437.23) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 10 – PEZET CORVAL (signe Pezet) Antoine, 35 ans, notaire à Paris (W437.24) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 11 – BASTARD (signe) Germain, 41 ans, avoué ou homme de loi, demeurant à Paris (W437.24) (lib 3 fruc.) *vdmy*
- 12 – LACOMBE Pierre, 52 ans, ex-procureur, cultivateur, demeurant hameau du Collombier, commune de St-Julien (Dordogne) (W438.25) (acquit 3 fruc.) *vdmy*
- 13 – CHOVOY Jean Benoit Gilles, 30 ans, marchand à Duns (Meuse) (W438.26) (acquit 3 fruc.) *vdmy*

14 – FAURE (signe) Antoine, dit CHEVALIER, 28 ans, garon menuisier à St-Apre, district de Riberac (Dordogne) (W438.27) (acquit 3 fruc.) *vdmy*

15 – BENAZET Jean-Baptiste, 36 ans, ex-prêtre et vicaire, officier de santé, demeurant village de Luten, commune de Louray, district de Villefranche (Aveyron) (W438.28) (acquit 3 fruc.) *vdmy*

21 août 94 0//5/1

4 fruc. II

5 LIBÉRÉS :

LASJUNIER Guillaume, 54 ans, demeurant à Galaux (Lot-et-Garonne) (W438.29) (lib 4 fruc.) *vdmy*

VALANT Joseph Honoré, 31 ans, prêtre marié et père, demeurant à Paris, maison nationale de la Piété, section des Sans-Culottes (W438.30) (lib 4 fruc.) *vdmy*

MARGUERY Claude, 57, officier de santé à Cruselle (Mot-Blanc) (W438.32) (acquit 4 fruc.) *vdmy*

BOUDOT René, 26 ans, manouvrier à Menevent (Côte-d'Or) (W439.33) (acquit 4 fruc.) *vdmy*

BOUROUX Jean, 27 ans, manouvrier à Lliarnes (Côte-d'Or) (W439.33) (acquit 4 fruc.) *vdmy*

1 AUTRE : acquitté mais détention jusqu'à la paix comme suspect d'être partisan de la tyrannie et ennemi de la liberté

NOVION Jacques, 72 ans, ex-capitaine de dragon, ex-maître de camp, demeurant à Paris rue de la Planche (W438.31) (dét 4 fruc.) *vdmy*

22 août 94 2//15/0

Gonard ex. place de Grève ; Deschamps, ex. place de la Rév.

5 fruc. II

2736 — 1.

DESCHAMPS François, aide major de l'ex général Hanriot, âgé de 29 ans, natif de Breville, dépt de l'Orne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, arrêté à Genville, mis hors la loi le 9 thermidor an 2, par décret de la convention, condamné à mort le 5 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme rebelle. (Exact) (W439.34) (Ex le 5 fruc., place de la Rév. Vu SCJ et PVE dans W530.)

2737 — 2.

GONARD (signe) Jean Baptiste Mitre, né à Aix, dépt des Bouches du Rhône, ex religieux, minime avant la révolution, vicaire général de l'archevêque d'Aix, et ensuite desservant de l'église de Cernais de Marseille et enfin volontaire du 1er bataillon des Phocéens, condamné à mort le 5 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français. (W439.35) (Ex le 5 fruc., place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

15 LIBÉRÉS :

1 – FLEURY (signe) Jacques, 30 ans, peintre à Paris, 16 rue du Meslée (W439.40) (lib 5 fruc.) *vdmy*

2 – WOLSKI (signe) Joannes, 30 ans, Polonais (ignorant le français), marchand, arrêté à Sisteron ayant déserté son régiment de Belle Joyoso (W439.39) (lib 5 fruc.) *vdmy*

3 – FAURE Pierre André, 36 ans, ex-vicaire de la commune de Granne (y deutm), district de Creste (Drôme) (W439.36) (acquit 5 fruc.) *vdmy*

4 – LANCHERE (signe) fils aîné, François, 42 ans, né à Thionville, équipage d'artillerie à la suite des armées, arrêté à Paris (W439.37) (lib 5 fruc.) *vdmy*

5 – HAUZO (signe) Jacques, 37 ans, aubergiste à Emain (Meurthe) (W439.37) (lib 5 fruc.) *vdmy*

6 – HUET Charles, 44 ans, gendarme nal, demeurant à Bassency (ou Bufrency) (Ardennes) (W439.38) (lib 5 fruc.) *vdmy*

7 – LALONDRELLE (signe) Jacques Antoine René, 32 ans, ex-maire et ex-agent national de Touzière (Ardennes ?), y demeurant (W439.38) (lib 5 fruc.) *vdmy*

8 – SINCEIT François, concierge de l'hospice ci-devant Evêché (W440.41)
(lib 5 fruc.) *vdmy*

9 – SINSEIT (signe) Marie Anne Elisabeth, née BARBET, 33 ans, (W440.41)
(lib 5 fruc.) *vdmy*

10 – YVRIÉ (signe) Jean Léonard, 57 ans, ex-chanoinne à Auxerre (W440.42)
(lib 5 fruc.) *vdmy*

11 – LEFEBURE (signe) François, 25 ans, employé à l'A des Alpes comme commis,
demeurant à Grenoble (W440.42) (lib 5 fruc.) *vdmy*

12 – NOUARD Louise, veuve BOCQUILLON (signe), 32 ans, marchande de mader (?),
demeurant à Auxerre (W440.42) (lib 5 fruc.) *vdmy*

13 – GAUTHIER (signe) Antoine fils, 19 ans, berger (?) chez son père (W440.43)
(lib 5 fruc.) *vdmy*

14 – GAUTHIER Claude François père, 54 ans, laboureur demeurant à Pommery (H-
Saône) (W440.43) (lib 5 fruc.) *vdmy*

15 – GAUTHIER Jeanne Claude, née HENRY, sa femme, demeurant à Pommery
(W440.43) (lib 5 fruc.) *vdmy*

23 août 94 1//5/0

Exécuté place de Grève

6 fruc. II

2738 — 1.

BAILLEMONT Pierre-Thomas (23 août 94 - 6 fruc. II) — **BAILLEMONT** Pierre
Thomas, âgé de 42 ans, né à Rouen, faisant le change à la bourse de Paris, condamné à
mort le 6 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir
employé, en 1793, des manœuvres pour procurer, à prix d'argent des certificats de
résidence, de non-émigration, des cartes civiques, à des émigrés. (W440.46) (Ex le 6
fruc., place de Grève. Vu le PVE dans W530. Pas de SCJ, ni dans le dossier ni dans
W530.)

5 LIBÉRÉS :

AUPHANT François, 60 ans, ex-prêtre, demeurant à Paris (W431.969) (**acquit + 24 h de
dét, le 7 therm ; lib 6 fruct**) *vdmy*

DU VAL (signe) Philippe Jean, 28 ans, jardinier, demeurant à Vanvres (Paris) (W440.44)
(lib 6 fruc.) *vdmy*

LALLEMAND LECOQ Alexis Gabriel François (W440.45) (lib 6 fruc.) *vdmy*

MENOU dit LA FLEUR (W440.45) (lib 6 fruc.) *vdmy*

MORIN Jacques, cultivateur et charretier, demeurant à Boissey (W440.45)
(lib 6 fruc.) *vdmy*

24 août 94 0//2/0

7 fruc. II

2 LIBÉRÉS :

NEGRIÉ Jérôme, 37 ans, ferrailler demeurant faubourg St Antoine (W440.47)
(lib 7 fruc.) *vdmy*

GUITTIÈRE Urbain, 45 ans, laboureur et greffier de Forges (Maine-et-Loire) (W440.48)
(lib 7 fruc.) *vdmy*

25 août 94 0//4/0

8 fruc. II

4 LIBÉRÉS :

POULE (ou POULOT) Marie Louise, née MARPRINCE, demeurant à Attichy (Loire)
(W441.49) (lib 8 fruc.) *vdmy*

POULE (ou POULOT) Genevière, sa fille, demeurant à Attichy (Loire) (W441.49)
(lib 8 fruc.) *vdmy*

FLORY François, 33 ans (W441.50) (lib 8 fruc.) *vdmy*

LE BLANC (signe) Marie, veuve LOYER, 43 ans, femme de chambre chez la femme Lavaulière, demeurant 474 rue Honoré (W441.51) (lib 8 fruc.) *vdmy*

Info : Le dossier 51, carton W441, contient deux délibérations du Tribunal en la chambre du Conseil, la première, datée du 8 fructidor an II, concernant « Marie Blanc, veuve Loyer », la seconde, du 15 fructidor, concernant Nicaud et Aubert. Tous, accusés d'être des émigrés rentrés, étaient libérés. Campardon donne pour tous la même date de libération, ce qui est une erreur.

27 août 94 0//5/0
10 fruc. II

5 LIBÉRÉS :

LEBEL Marie Jeanne, 27 ans, employée chez Julien, limonadier 20 rue Sauveur (W441.52) (lib 10 fruc.) *vdmy*

LOY (signe) Jean Louis, 42 ans, marchand de vin, demeurant à Moncaux, district de Franciade, membre du comité rév. de Clichy la Garenne (W441.53) (lib 10 fruc.) *vdmy*

GOUREAU (signe) Germain André, 35 ans, homme de loi demeurant à Paris (W441.54) (lib 10 fruc.) *vdmy*

BOZE (signe) Joseph, 48 ans, peintre de portraits, demeurant à Paris section du Muséum (W441.55) (lib 10 fruc.) *vdmy*

DOUCET, secrétaire général d'une administration (W441.56) (lib 10 fruc.) *vdmy*

28 août 94 1//2/0
11 fruc. II
2739 — 1.

Exécuté place de Grève.

SERVIN Jean, âgé de 70 ans, né à Malesherbes, dépt du Loiret, ex notaire, et élu en la ci-devant élection d'Etampes, domicilié audit lieu, dépt de la Seine et Oise, condamné à mort le 11 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé contre la République. (W441.59) (Ex le 11 fruc., place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

2 LIBÉRÉS :

MORIN Jean, 33 ans, soldat de la cavalerie de l'A rév en station à Commune Aff. (W441.57) (lib 11 fruc.) *vdmy*

MIQUET (signe) Claude, 56 ans, marchand faïençais à Versailles, demeurant à Paris rue des prêtres germain (W441.58) (acquitt 11 fruc.) *vdmy*

29 août 94 0//9/0
12 fruc. II

9 LIBÉRÉS :

1 – LE SIEUX (signe) Jacques, environ 26 ans, né dans la Seine-Inférieure, garçon limonadier, demeurant à Paris, chez la Citoyene Desjardins, rue Martin, section des Gravilliers, lors de son arrestation (W442.60) (lib 12 fruc.) *vdmy*

2 – DOUILLY François, 32 ans, domestique à Paris (W442.61) (lib 12 fruc.) *vdmy*

3 – BILLORET (signe) Louis, 27 ans, ex-garçon marchand de vin, ex-soldat de l'armée rév. (W442.62) (lib 12 fruc.) *vdmy*

4 – DELAIR Antoine Marie, 58 ans, né à Parme (Italie), demeurant à Moulins (Aliér) (W442.63) (lib 12 fruc.) *vdmy*

5 – L'HULLIER Vincent Mathieu Gabriel, 31 ans, cultivateur (W442.64) (lib 12 fruc.) *vdmy*

6 – PETIT Casimir, 23 ans, cultivateur (W442.64) (lib 12 fruc.) *vdmy*

7 – DUBOR Augustin, 26 ans, cultivateur, demeurant à (W442.64) (lib 12 fruc.) *vdmy*

- 8 – CANAPLE (signe) Jean François Esprit, 35 ans, ex-tabletier, aujourd’hui armurier en réquisition, demeurant Paris, rue Neuve Denys (W442.65) (acquitt 12 fruct) *vdmy*
- 9 – MERAUD (signe) Charles Louis Marie, 24 ans, peintre, demeurant à Sèvres (Seine-et-Oise) (W442.66) (acquitt 12 fruct) *vdmy*

30 août 94 0//4/0
13 fruc. II

4 LIBÉRÉS :

- LEPERCHEUX (signe) Antoine, 40 ans, manufacturier, demeurant Paris, 37 rue Richelieu (W443.67) (lib 13 fruct) *vdmy*
- LEPERCHEUX Françoise, sa femme, née BARBERIE, 30 ans, idem (W443.67) (lib 13 fruct) *vdmy*
- POURTALÈS Paul, 59 ans, né à Neufchâtel, négociant, arrivé à Paris depuis le 27 avril (W443.67) (lib 13 fruct) *vdmy*
- MOMET (signe) Gaspard Roch, 40 ans, homme de loi, demeurant Paris, 3 place Guillaume Tell (W443.67) (lib 13 fruct) *vdmy*

31 août 94 0//4/0
14 fruc. II

4 LIBÉRÉS :

- BUCON (signe) François, 33 ans, marchand de fil d’or et d’argent à Paris (W443.68) (lib 14 fruct) *vdmy*
- ROGÉ (signe) Joseph, 26 ans, jardinier à Bar-sur-Ornain (Meuse) (W443.69) (lib 14 fruct) *vdmy*
- TROTYANNE (signe) Jean François, 56 ans, ex-homme de loi, ex-procureur syndic du district de Thionville, y demeurant (W443.70) (lib 14 fruct) *vdmy*
- DEGOISTE (signe) Pierre Joachim, 49 ans, aide garde magasin des fourrages, ex-secrétaire du district de Thionville, y demeurant (W443.70) (lib 14 fruct) *vdmy*

1^{er} sept. 94
15 fruc. II

SECTIONNAIRES PARISIENS
Exécuté place de la Révolution, à 14 h.

- 2740 — 1. **LEMONNIER** Joseph Julien, âgé de 38 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, huissier et commissaire civil de la section de la maison commune, condamné à mort, le 15 fructidor, condamné à mort comme, le 15 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme ayant participé à la rébellion de la commune de Paris, dans la nuit du 9 au 10 thermidor, an 2, en recevant Robespierre, St Just, et autres députés, mis hors la loi, et accusé d’avoir prêté un serment quelconque et d’avoir signé une feuille en papier libre, intitulé: Liste de présence des diverses autorités constituées qui ont prêté serment. (W444.72) (Ex le 15 fruc., place de la Révolution, sur le 2 h après-midi. Vu SCJ et PVE dans W530.)

44 LIBÉRÉS :

- 1 – NICAUD (signe) ou MICOT Jean-Marie, dit DUGUY, 36 ans, cuisinier (W441.51) (lib 15 fruc.) *vdmy*
- 2 – AUBERT (signe) Jacques Augustin, 37 ans (W441.51) (lib 15 fruc.) *vdmy*
- 3 – DORINIERE (signe) Jean Baptiste François, 51 ans, ex-receveur particulier des finances à Aurillac, demeurant à Paris depuis le début de l’année 1789 (W443.71) (lib 15 fruct) *vdmy*
- + Acquittement de 41 d’un coup (accusés de participation à l’insurrection de la Commune le 9 thermidor), savoir :
- 4 – DIJON François Marie, 36 ans, peintre et commissaire civil de la section des Gravilliers (W444.72) (acquitt 15 fruct) *vdmy*

- 5 – CHICOT Antoine, 40 ans, commissaire civil de la section des Gravilliers (W444.72)
(acquit 15 fruc) *vdmy*
- 6 – CHEVALIER Sulpice, 50 ans, marchand traiteur, commissaire de comité de sur de la
section de Bondy (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 7 – PHILIDOR Jean Jacques, 50 ans, tapissier, membre du comité de surveillance de la
section de Bondy (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 8 – DOCAIGNE Louis François, 60 ans, peintre et commissaire civil de la section de
l'Indivisibilité (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 9 – ARDON Jean Nicolas, 43 ans, charpentier, membre du comité rév. de la section du
Finistère (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 10 – PILNAR (ou PILLAS) Etienne Victor, 49 ans, ex-employé dans les recettes
générales, membre du comité civil de la section de l'Indivisibilité (W444.72)
(lib 15 fruc) *vdmy*
- 11 – GOBELET Pierre, 32 ans, carreleur, commandant en 2nd de la section des Sans-
Culottes (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 12 – EMIOT Jean, 26 ans ½, tailleur de pierre, membre du comité rév. de la section des
Sans-Culottes (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 13 – VAROQUE Marie François, 36 ans, peintre et commissaire civil de la section du
Finistère (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 14 – MASSON Noël Michel, 26 ans, ex-commis au ci-devant hôtel des monnaies, sergent
major des canonnières de la section du faubourg du Nord (W444.72)
(acquit 15 fruc) *vdmy*
- 15 – JOURMET Jean Baptiste, 62 ans, ex-charron, membre du comité civil de la section
de l'Indivisibilité (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 16 – MANSIAUX Louis Pierre Toussaint, dit CHEVALIER, 38 ans, sculpteur et
commissaire civil de la section de l'Indivisibilité (W444.72)
(acquit 15 fruc) *vdmy*
- 17 – MARTIN François Nicolas, 30 ans, tailleur d'habits, commissaire civil de la section
de Chalier (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 18 – NICOLAS l'aîné, Antoine, 46 ans, ex-domestique, membre du comité rév. de la
section de l'Indivisibilité (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 19 – HEYMEN Jean Conrad, dit L'ALLEMAND, 52 ans, marchand de planches, membre
du comité rév. de la section de l'Observatoire (W444.72)
(acquit 15 fruc) *vdmy*
- 20 – DEREY Charles Antoine, 50 ans, garçon de bureau de la guerre et de la grosse
artillerie, membre du comité de bienfaisance de la section de l'Indivisibilité
(W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 21 – CHEVAZU Amédée François, fils, 31 ans, orfèvre, capitaine de la 21^e cie de la
section de la Réunion (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 22 – DELATERRE Louis, 58 ans, ex-instituteur, commissaire civil de la section de
l'Indivisibilité et secrétaire de son assemblée générale (W444.72)
(acquit 15 fruc) *vdmy*
- 23 – PONSARD Jean, 64 ans, cordonnier, commissaire civil de la section des Droits de
l'Homme (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 24 – JALLOT Jean Etienne, 23 ans, marchand de vin, commissaire civil de la section
Mutius Scævola (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 25 – MARTIGNY Jean François, 34 ans, vinaigrier, membre du cté civil de la section de la
Fidélité, ci-devant Maison-Commune (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 26 – GUERIN Jean Baptiste, 50 ans, ex-domestique, commissaire civil de la section de
l'Indivisibilité (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 27 – POIRET Richard Valentin, 27 ans, imprimeur, membre du comité rév. de la section
de l'Observateur (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 28 – GOUST Louis, 44 ans, gazier, membre du comité rév. de la section de l'Observatoire
(W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 29 – POULAIN Jean François, 29 ans, instit et membre du comité de surveillance de la
section des Sans-Culottes (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 30 – LEROUX Pierre Paul, 69 ans, ex boulanger, commissaire civil de la section des Sans-
Culottes (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 31 – QUEUDAN Jean Baptiste, 59 ans, receveur des rentes, trésorier du comité de

- bienfaisance et commissaire civil de la section de l'Indivisibilité (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 32 – TUROT Eugène, 50 ans, perruquier, commissaire civil de la section de Mutius Scævola (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 33 – DEHUREAU Jean Laurent, 39 ans, ex-épiciier, vivant de ses revenus, commissaire civil de la section des Arcis (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 34 – TUGOT Antoine Joseph, 38 ans, bijoutier, commissaire civil de la section de Le Pelletier (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 35 – CONSTANT Guillaume, 35 ans, sculpteur et membre du comité rév. de la section du faubourg du Nord (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 36 – OGER Thomas, 33 ans, ex-instituteur, secrétaire greffier de la section du Nord (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 37 – PERRIAC Pierre François, 52 ans, carreleur, membre du comité civil de la section du faubourg du Nord (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 38 – POIX Jean Guillaume, 52 ans, marchand batteur d'or, commandant en 2nd de la section des Arcis, juge de paix (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 39 – COMPÈRE Pierre Michel, 38 ans, marchand mercier, demeurant section de Chalier (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 40 – TRICADEAU Pascal Antoine Simon, 59 ans, menuisier, commandant de bataillon de la section des Sans-Culottes (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 41 – REGNAULT Félix, 40 ans, horloger, commissaire civil de la section de l'Indivisibilité (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 42 – SAMSON Henry, 27 ans, capitaine des canoniers de la section du faubourg du nord (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 43 – SAMSON Pierre Charles, 40 ans, médecin, sous-lieutenant des canoniers de la section du faubourg du Nord (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*
- 44 – RICHARD Jean, 52 ans, commandant en chef de la force armée de la section de la Réunion (W444.72) (acquit 15 fruc) *vdmy*

1 AUTRE : acquit mais dét jusqu'à la paix comme suspect
 PASQUIER (signe) Jean Nicolas, 41 ans, boulanger, demeurant à Fontainebleau (W444.73) (dté 15 fruc) *vdmy*

Info : Excepté Aubert, Nicaud (W441.51) et Dorinière (W443.71), tous les acquittés du jour étaient des sectionnaires parisiens (membres de Comités de surveillance, de bienfaisance ou civils ou de la garde nationale) accusés, comme Lemonnier, seul condamné du jour, d'avoir pris part à la rebellion de la Commune le 9 thermidor. La section de l'Indivisibilité est la plus représentée, avec 10 personnes. Viennent ensuite les sections du Faubourg-du-Nord et des Sans-Culottes, avec 5 chacunes ; puis celle de l'Observatoire, avec 3 ; puis celles de Bondy, des Gravilliers, du Finistère, de Chalier, de Mutius-Scævola, de la Réunion et des Arcis, avec 2 chacunes ; et enfin celles des Droits-de-l'Homme, de la Maison-Commune (section de Lemonnier), du Nord et Le Pelletier, avec 1 chacunes. (W444.72)

Info : Le dossier 51, carton W441, « veuve Loyer, Nicaud et Aubert », contient deux délibérations du Tribunal en la chambre du Conseil. La seconde, du 15 fructidor an II, ordonne la libération de Nicaud et Aubert. Mais la première, ordonnant celle de « Marie Blanc, veuve Loyer », est datée du 8 fructidor an II, et non du 15, comme l'indique Campardon.

2 sept. 94
 16 fruc. II

0//2/0

2 LIBÉRÉS :
 AGOBER LABARRE (signe) Pierre Jacques Philippe, 35 ans, x-capitaine au Sénégal, commissaire des guerres au Havre-Marat, y demeurant (W444.74) (acquit 16 fruc) *vdmy*
 AVRIL Marguerite Françoise Rose, veuve de J-B DEVARIEUX (signe), 56 ans, marchande mercière, demeurant au Havre (W444.74) (acquit 16 fruc) *vdmy*

3 sept. 94

1/8/0

Exécuté place de Grève, à 17 h.

17 fruc. II

2741 — 1.

PAUMIER (signe) ou **POMMIER** (PV) Jean, domestique, âgé de 29 ans, né à Creiny-aux-Vigne, dépt du calvados, commis dans les fourrages de la République, domicilié à Rouen, dépt de la Seine Inférieure, condamné à mort le 17 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de vols et dilapidations faits dans les magasins de fourrages et avoines de la République, établis à Rouen, et autres communes voisines, et de l'avoir fait dans l'intentions criminelles. (W444.77) (Ex le 15 fruc., place de Grève, à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W530.) Noté Pommier

8 LIBÉRÉS :

FUNEROZ Marie Suzanne Rose, née INKRUZ, 34 ans (W444.75) (lib 17 fruc) *vdmy*

DESAIGUES (signe) Joseph, 26 ans, cultivateur avant la Révolution, commissaire aux subsistances du district d'Argentan (Indre) (W444.76) (lib 17 fruc) *vdmy*

CROCHEREAU (signe) Jean Baptiste René, 20 ans (W444.76) (lib 17 fruc) *vdmy*

LEMAITRE (signe) François Dominique, 56 ans, journalier batteleur pour les magasins de la République, demeurant à Rouen (W444.77) (lib 17 fruc) *vdmy*

BOTTIER Jacques, 30 ans, garçon d'écurie de Crevel, demeurant à Rouen (W444.77)

(lib 17 fruc) *vdmy*

CREVEL Charles, 60 ans, Com... charg...., demeurant à Rouen (W444.77)

(lib 17 fruc) *vdmy*

CREVEL Elisabeth, sa femme, née TOUROUX ou TOUROUDE, 48 ans (W444.77)

(lib 17 fruc) *vdmy*

DUFLOS Elisabeth, veuve DEVÉ, 47 ans, demeurant à Rouen (W444.77)

(lib 17 fruc) *vdmy*

4 sept. 94

1/1/0

Exécuté place de Grève

18 fruc. II

2742 — 1.

BOUVRET (signe) — **BOUVERET** Jean-Baptiste, âgé de 30 ans, né à Brinon-sur-Mençon, ex chanoine de Brinon, ensuite des servant de la paroisse de Bouilly, dépt de l'Yonne, condamné à mort le 18 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir provoqué la dissolution de la Convention, et le discrédit des assignats. (W445.78) (Ex le 18 fruc., place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

1 LIBÉRÉ :

CURÉ Jean, 38 ans, cordonnier, demeurant à Nogent Républicain (Nogent le Rotrou) (W445.79) (acquit 18 fruc) *vdmy*

5 sept. 94

1/5/0

Exécuté place de Grève

19 fruc. II

2743 — 1.

LOMBARD Jacques, ex notaire à Montfaucon, et depuis 1792 instituteur, âgé de 44 ans, né à Cloale, dépt des Ardennes, domicilié à Mucé, même dépt, condamné à mort comme le 19 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir indiqué au commissaire général de l'armée prussienne, la route qu'il avait à tenir pour envahir le territoire français. (W445.80) (Ex le 19 fruc., place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

5 LIBÉRÉS :

CHEDEVILLE (signe) Louis Alexis, 21 ans, adjoint à l'adjudant général David et maréchal des logis de la Cie franche des cavaliers nationaux du Morbihan, demeurant à Lorient (W445.81) (lib 19 fruc) *vdmy*

PARAN(T ?) (signe) Paron republicain) Claude Jean, 37 ans, horloger, demeurant à la Rochelle (W445.82) (lib 19 fruc) *vdmy*

BOURDON Jean-Baptiste Marie Victor, 26 ans, médecin à l'armée, demeurant à Ennebon (Morbihan) (W445.83) (lib 19 fruc) *vdmy*

BOURGEOIS GUEUDREVILLE (signe) François Etienne, 74 ans, arrêté à Montfort le Brutus (W445.84) (lib 19 fruc) *vdmy*

LA PIERRE (signe) Jean-Baptiste, 34 ans, né et demeurant à Paris, garde des compositions et adjudant général de la garde parisienne (W445.85) (acquit 19 fruc) *vdmy* —
Campardon, du moins l'ouvrage réalisé d'après ses travaux, note acquit + détention.
En fait, l'accusateur public demanda bien à ce qu'il soit gardé en détention, mais le Tribunal ne le suivit pas sur ce point.

7 sept. 94 0//3/3

21 fruc. II

2 LIBÉRÉS :

GRINCOURT (signe) David, 22 ans, tailleur de pierre, demeurant à Sedan (W446.86) (acquit 21 fruc) *vdmy*

VIALA (signe) Pierre, 27 ans, cultivateur, demeurant à Rhodès, chez Carrier (W447.92) (lib 21 fruc) *vdmy*

1 LIBÉRÉ : Envoyé en maison de santé aux frais de ses parents le 9 juin 94, libéré ce jour, 21 fructidor, sur décision du TR

MILLET (signe) Nicolas, 16 ans, étudiant et pensionnaire au collège de la marche, demeurant chez ses parents à Paris, a crié vive le roi (W382.888) (mds 21 prai ; lib 21 fruc) *vdmy*

1 AUTRE : renv à la commission militaire d'Amiens

BEAUGARD Antoine, 40 ans, chapellier, demeurant à Maline (Brabant), arrêté aux carrières des St Denis, venant de Beaumont sur Oise (W446.88bis) (renv 21 fruc) *vdmy*

2 AUTRE : acquit + dét jusqu'à la paix comme suspect

BOURGUIGNON (signe) Henriette, 36 ans, marchande de modes, demeurant à Mézières (W446.87) (dét 21 fruc) *vdmy*

BERILLON Jean, 62 ans, compagnon bourrelier, demeurant à Bicêtre en qualité de bon pauvre (W446.88) (dét 21 fruc) *vdmy*

8 sept. 94

22 fruc. II

1//17/0

STRASBOURG & DJLHYSEREN

Exécuté place de Grève, à 17 h.

2744 — 1.

DESFIÉS (signe) — DESFICES ou DESFIER (PV) Nicolas — cordonnier à Vienne, condamné et ex. place de Grève le 22 fruc II. — **DESFICES** Nicolas, cordonnier, âgé de 44 ans, né à Devienne-le-Château, dépt de la Marne, domicilié à Roussy, dépt de l'Indre, condamné à mort le 22 messidor an 2 (fructidor) (exact), par le tribunal rév. de Paris, pour avoir facilité l'invasion des ennemis de la République sur le territoire français, en compromettant les habitants de Vienne, et l'avoir fait avec des intentions contre-rév.s. (W446.89) (Ex le 22 fruc., place de Grève, à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W530.)

17 LIBÉRÉS :

1 – CHATLIN (signe) Antoine, 39 ans, marchand de bois et aubergiste, demeurant à Lacroix aux Bois, district de Rouzières (Ardennes) (W446.90) (acquit 22 fruc) *vdmy*

2 – SCHOTT (signe) Jean, 57 ans, tonnelier à Strasbourg (W446.91) (lib 22 fruc) *vdmy*

3 – BRESLÉ (signe) Jean, 54 ans, tonnelier à Strasbourg (W446.91) (lib 22 fruc) *vdmy*

4 – HEYL (signe) Jean Daniel, 33 ans, natif de Strasbourg (W446.91) (lib 22 fruc) *vdmy*

5 – BURGER (signe) François Joseph, 56 ans, cultivateur au jardin d'Angleterre, dépt du Bas-Rhin (W446.91) (lib 22 fruc) *vdmy*

6 – HÜGEL (signe) Michel, 46 ans, tonnelier à Strasbourg (W446.91) (lib 22 fruc) *vdmy*

- 7 – MÏLLER (signe) MÜLLER Joseph, 40 ans environ, battelier, demeurant à Djlhyseren, district de Colmar (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*
- 8 – HARTMANN (signe) Michel, 37 ans, battelier, demeurant à Djlhyseren (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*
- 9 – MÜLLER (signe) ou MÏLLER Jean George, 34 ans, battelier, demeurant à Djlhyseren (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*
- 10 – UBLE Clément, 50 ans, battelier, demeurant à Djlhyseren (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*
- 11 – MÜLLER (signe) MÏLLER Antoine, 32 ans, battelier, demeurant à Djlhyseren (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*
- 12 – SMITT (signe) SEHEMILLE Sébastien, 29 ans, battelier, demeurant à Djlhyseren (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*
- 13 – MILLER ou MÜLLER Michel, 30 ans, battelier, demeurant à Djlhyseren (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*
- 14 – KOFLNRT ? KOFLMT ? (signe) KOHLER ou KOBLER Maximin (signe), 18 ans, battelier, demeurant à Djlhyseren (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*
- 15 – MEYËR (signe) MAYER François, 17 ans, battelier, demeurant à Djlhyseren (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*
- 16 – KOFLENT (signe) KOHLER ou KOBLER Joseph, 23 ans, battelier, demeurant à Djlhyseren (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*
- 17 – DOORB (signe) DOORS Joseph, 26 ans, battelier, demeurant à Djlhyseren (W447.93) (lib 22 fruc) *vdmy*

9 sept. 94

1/3/0

Exécuté place de Grève, à 17 h.

23 fruc. II

2745 — 1.

MENEGAUD (signe) Toussaints, âgé de 41 ans, horloger, né et domicilié à Besançon condamné à mort le 23 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des liaisons avec les émigrés, et d'avoir lui-même émigré en 1791 et 1792. (W448.96) (Ex le 23 fruc., place de Grève, à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W530.)

3 LIBÉRÉS :

BATAILLE (signe) Louis Martin, 24 ans, marchand mercier, né et demeurant à Laigle (W447.94) (acquitté 23 fruc) *vdmy*

PLANTY (signe) Elie Léonard, 40 ans, cabaretier, maire de Marthon, puis juge de paix, puis procureur de ladite commune, y demeurant (W447.95) (acquitté 23 fruc) *vdmy*

PEYRAND (signe) Pierre, 37 ans, ex-curé d'Euvran, district de la Rochefoucaud, officier municipal de ladite commune, y demeurant (W447.95) (acquitté 23 fruc) *vdmy*

10 sept. 94

0/3/0

24 fruc. II

3 LIBÉRÉS :

HERVÉ (signe) Louis, 30 ans, homme de loi, demeurant ordinairement à St Malo (W448.97) (lib 24 fruc) *vdmy*

MORET (signe) Jean Baptiste, 43 ans, cultivateur, demeurant à Mot... ou Montierand (H-Marne) (W448.98) (acquitté 24 fruc) *vdmy*

BRETÉ (signe) Madelaine, 24 ans, domestique à Charroy chez le Citoyen Des Pommiers agent national de ladite commune, district de Sens (W448.99) (acquitté 24 fruc) *vdmy*

11 sept. 94

0/0/1

25 fruc. II

1 AUTRE : acquitté mais détenu jusqu'à la paix comme suspect

JOBLET (signe) Claude, 55 ans, marchand cocassier, demeurant à Rouillu Chaussey (Aube) (W448.100) (dét 25 fruc) *vdmy*

12 sept. 94	1//0/0	Exécuté place de Grève

26 fruc. II

2746 — 1.

SANNIES (signe) — **SAUNIEZ** — **SAUNIER** Nicolas, âgé de 27 ans, né à Montreuil-sur-Mer, dépt du Pas-de-Calais, perruquier, domicilié à Paris, condamné à mort le 26 fructidor an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d’avoir tenu des propos contre-rév. nationale. (W448.101) (Ex le 26 fruc., place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

13 sept. 94	0//2/0	

27 fruc. II

2 LIBÉRÉS :

LAMARRE (signe) François, 33 ans, né à Versailles, demeurant à Paris, section des DDH (W448.102) (lib 27 fruc) *vdmy*

MONTANÉ (signe) Jacques Bernard Marie, 43 ans, né à Grenade (Haute-Garonne), ci-devant lieutenant particulier de la Sénéchaussée de Toulouse, juge de paix et président du TR, demeurant à Paris rue de Grenelle Honoré (W448.103) (acquit 27 fruc) *vdmy*

14 sept. 94	1//98/0	LIBÉRATION DES NANTAIS
28 fruc. II		Exécuté place de Grève, à 17 h 45.

2747 — 1.

GODINEAU Louis, dit **FLAMBARD** Louis — 53 ans, cultivateur, journalier, demeurant à Traversonne, district de Poitiers (Vienne), condamné et ex. le 28 fruc. II (W449.107) (Ex le 28 fruc., place de Grève, à 17 h 45. Vu SCJ et PVE dans W530.)

Info 1 : Louis Godineau, dit Flambart, 53 ans, journalier à Traversonne (Vienne), semble avoir eu un frère, Jean, de 42 ans, journalier comme lui. Le jugement est bien au nom de Louis Godineau (W449.107).

Info 2 : Le procès des Nantais qui amena le procès de Carrier, déboucha ce jour sur 94 acquittements (W449.105). Pillot, Aubry et la femme Claude, de Colombey (Meurthe), furent acquittés dans le cadre d’une autre affaire (W448.104), ainsi que Pierre François Belle, de Mâcon (W449.106). Godineau, le seul exécuté du jour, était lui aussi étranger à l’affaire de Nantes (W449.107).

98 LIBÉRÉS :

PILLOT (signe) Etienne, 48 ans, officier de santé, né à Inbainville (Vosges), demeurant à Colombey (Meurthe) lors de son arrestation (W448.104) (lib 28 fruc) *vdmy*

AUBRY (signe) Nicolas, 22 ans, charron chez son père, né dans les Vosges, arrêté à Colombey (W448.104) (lib 28 fruc) *vdmy*

CLAUDE Elisabeth, *née* **AUBRY**, 29 ans, né et demeurant à Colombey, femme de François **CLAUDE**, manouvrier (W448.104) (lib 28 fruc) *vdmy*

BELLE (signe) Pierre François, 26 ans, commissaire en vin avant la Révolution, commis au district de Mâcon (W449.106) (lib 28 fruc) *vdmy*

Info : Pierre François Belle fut bien acquitté le 28 fructidor an II, non le *vingt-neuf* comme cela est écrit en toutes lettres à la fin de l’ordonnance d’acquit. (W449.106)

LES 94 NANTAIS

1 – **VILLENAVE** Guillaume Mathieu Thérèse, 31 ans, ex adjoint de l’accusateur public de la Loire-Inf, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*

2 – **FOURNIER** Pierre, 47 ans, ingénieur de la ville de Nantes, cmdt du 6^e bataillon de la 2^e légion de la garde nationale de Nantes, ex-lieutenant colonel temporaire, cmdt de l’arrondnt du Cours du Peuple (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*

3 – **DORVO** Joseph Marie, 28 ans, homme de loi, procureur de Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*

4 – **PECOT** Antoine, 27 ans, vivant de son bien, admin du dép, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*

- 5 – BRIERE Joseph, 39 ans, commis de negt, officier municipal à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 6 – POTON Antoine Charles, 39 ans, ex-admin du dép de la Loire-Inf, demeurant au
Croisique, même dép (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 7 – SOTTIN Pierre Jean Marie aîné, dit LACONDIERE, 30 ans, admin du dép, demeurant à
Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 8 – LEROUX Julien, 61 ans, tanneur, ex-notable, demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 9 – VALLOT Philippe, 40 ans, courtier en 1791, officier municipal de Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 10 – MARTIN Jacques, dit DURADIER, 38 ans, marchand à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 11 – PERICHOU KERVERSAU François Marie, 37 ans, capitaine au 15^e régiment des
chasseurs à cheval en garnison à Nantes lors de son arrestation (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 12 – CLANCHY Jean, 31 ans, négociant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 13 – BILLARD Florentin, 59 ans, marchand boutonnier, drapier, à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 14 – PINEAU Sébastien Anne Agustin, dit DUPAVILLON, 40 ans, ex homme de loi et
accusateur public, lieutenant de la garde nationale de Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 15 – BERENGER Jean François, dit MERSIX, 43 ans, demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 16 – SOTIN Jean Marie, frère, 29 ans, marin, demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*

Ne sont pas convaincus d'être auteurs ou complices des actes fédéralistes qui ont eu lieu à
Nantes en juillet 1793

-
- 17 – POUCHET François Amable, 30 ans, chapellier, demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 18 – CASSART Guillaume, 59 ans, scellier à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 19 – CHERE François, 68 ans, ex-sacristin de la cathédrale de Nantes, ex-prêtre non
fonctionnaires (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 20 – LEMASNE Jean Baptiste, 60 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 21 – LAPORTE Pierre, 40 ans, frippier à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 22 – BOUROT René Alexandre, 40 ans, ex-curé constit, ex-religieux, demeurant à Nantes
(W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*

Ne sont pas convaincus d'avoir employé des manœuvres tendants à égarer les citoyens et à
corrompre l'esprit public par le fanatisme et d'avoir entretenu des intelligences et
correspondances avec les prêtres réfractaires et les déportés et par là allumer la guerre civile

-
- 23 – GAZET Jacques, 58 ans, ex-noble, ex-mili, demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 24 – MARTEL René, 70 ans, ex-noble faisant cultiver ses terres, demeurant à Nantes
(W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 25 – ESTOUBILLON René, 61 ans, ex-noble, ex-militaire demeurant à Nantes
(W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 26 – PANTIN Bernardin Marie, dit LAGUERRE, 47 ans, ex-noble, demeurant à Ancenis
(W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 27 – CHARBONEAU Toussaint, 70 ans, ex-noble, demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 28 – MONTY Salomon, 39 ans, ex-noble, argiculteur à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 29 – FLEURIOT Alexandre, 56 ans (ou 36) (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 30 – BIRÉ Philippe, 65 ans, ex-nobe, demeurant à Nantes, résidant à la Mevellière, près
Nantes, où il fait valoir ses terres (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 31 – RENAUD François Marie Joseph, 49 ans, greffier du juge de paix, ci-devant greffier
du présidial, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*

- 32 – MAUBLANC Pierre Julien, 54 ans, ex-noble, cultivateur et négt à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 33 – LATOISON Henri Nicolas, 47 ans, vivant de son bien, demeurant à Nantes
(W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 34 – POIRIER François André, 53 ans, tourneur, demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 35 – SAUQUET Jean Henry, 51 ans, homme de loi, demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 36 – VARSAVAUX François René Marie, 45 ans, notaire, demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 37 – BRUNEAU Joseph, dit LASOUCHAIS, 45 ans, ex-avoué, demeurant à Nantes
(W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 38 – DREUX René Charles, père, 59 ans, ex conseiller au ci-devant présidial de Nantes et
cultivateur depuis 1790 (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 39 – DELAUNAY André, 41 ans, ex-avoué demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 40 – LATOUR Pierre Alexandre Martial, 37 ans, vivant de son bien à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 41 – ARNOUS Thimotée, 30 ans, demeurant chez son père à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 42 – **PELERIN** ou PELLERIN Joseph Michel, 42 ans, homme de loi, ex-constituant,
demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 43 – MALMUSSE Pierre Colas, 42 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 44 – FAUVEL Charles Augustin, 50 ans, marin, ex-cultivateur, demeurant à Nantes
(W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 45 – PICHELIN Julien, père, 60 ans, ex juge et garde de la monoye à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 46 – PICHELIN Jean Marie, fils, 23 ans, demeurant à Nantes chez son père (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 47 – FORGET François Marie, 36 ans, ex-maître des comptes de la ci-devant province de
Bretagne, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- Ne sont point convaincus d’avoir pratiqué des manœuvres et entretenu des correspondances
et intelligences avec les émigrés et les brignds de la Vendée et d’avoir provoqué la
dissolution de la représentation nationale
-
- 48 – DUCHESNE Jean Baptiste, 42 ans, interprête des langues, demeurant à Nantes
(W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 49 – DUBRA Dominique, 21 ans, bijoutier à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 50 – CASTELLAN Jean, 57 ans, bijoutier à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 51 – CRIGNON Agnan, 32 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 52 – DEFRONDAT Jean Pierre, 43 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 53 – THEBAUD Jean Baptiste, 41 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- Ne sont pas convaincus d’avoir cherché à discréditer les assignats par l’agiotage et l’infâme
trafic du numéraire et d’avoir cherché à faire naître la disette par l’accaparement des objets
de première nécessité et par allumer la guerre civile
-
- 54 – BALLAN René Julien, 33 ans, ex-trésorier de France avant la Révolution, demeurant à
Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 55 – DESBOUCHAND Thomas, 27 ans, marin demeurant à Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 56 – SÛE Benoit, 60 ans, officier de santé et chirurgien major de la place de Nantes, y
demeurant (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 57 – GARNIER Alexandre, 53 ans, avoué au tribunal du district de Nantes (W449.105)
(acquit 28 fruc) *vdmy*
- 58 – TAILLEBOIS Aubin Léonard, 64 ans, marchand d’ardoises, demeurant à Nantes
(W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 59 – JAILLANT Pre (?) Louis, 40 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*

- 60 – BASCHER Marie Pierre Charles, 45 ans, ex-lieut particulier de l'amirauté, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 61 – JAMES Henry, 40 ans, médecin, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 62 – BRIAND François, 37 ans, notaire public et agriculteur, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 63 – PUSSIN François, 26 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 64 – RETEAU Jean Baptiste François, 54 ans, ex officier de marine, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 65 – THOMAS Charles François Marie, 32 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 66 – MERCIER Pierre, 46 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 67 – ISSAUTIER Jacques, 28 ans, ... aux vivres de la marine, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 68 – PEROTIN Pierre Augustin, 28 ans, demeurant à Nantes chez son père (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 69 – DREUX Charles Joseph, fils, 29 ans, cultivateur, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 70 – GESTIN Théodore, 33 ans, marchand de toiles, deult à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 71 – CHARDOT Pierre Dominique, 45 ans, homme de loi, depuis membre du bureau de conciliation, ex-avocat au présidial de Bretagne, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 72 – TIGER Sébastien Louis Luc, 56 ans, ex homme de loi, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 73 – POYDRAS Louis Claude, 42 ans, marchand de draps, demeurant Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 74 – HAMON Pierre Charles, dit LA THEBAUDIERE, 43 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 75 – MARGERIN Bonnaventure, 31 ans, ex-juge, ex-garde de la nommoie, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 76 – OUFROY BREVILLE Jean Baptiste Bernard, 44 ans, marchand à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 77 – SPECKMANN Paul, chirurgien marin, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 78 – BODIN DES PLANTES Jacques, 46 ans, médecin, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 79 – DUPARC Jean François, 60 ans, ex dir des vivres de la marine, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 80 – ALLONEAU Jean, 67 ans, ex-huissier, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 81 – HUGUET Nicolas, 25 ans, demeurant à Niort, arrêté à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 82 – LAMÉ FLEURY Pierre François, 43 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 83 – ESPIVENT Antoine Anne, 42 ans, ex-noble, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 84 – HERVÉ François, 45 ans, ex-avocat, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 85 – CHAUVET Joseph Marie Hyacinte, 36 ans, négt à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 86 – MARIE Pierre Jean, 64 ans, homme de loi, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 87 – MABILLE Jean Clair, 34 ans, vivant de son bien, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 88 – CRESPIN Jean Antoine, 40 ans, sergent major au 11^e bataillon rév du dép de Seine-et-Oise, demeurant à Versailles (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*
- 89 – DUROCHER François Yves, 67 ans, ex-auditeur de la ci-devant chambre des comptes, demeurant à Nantes (W449.105) (acquit 28 fruc) *vdmy*

- 90 – LECOMTE Pulcherie (sic), 31 ans, commis aux douanes, demeurant à Nantes (W449.105) (acquitté 28 fruc) *vdmy*
- 91 – CHAURAND Louis, 45 ans, né à Nantes (W449.105) (acquitté 28 fruc) *vdmy*
- 92 – DEVAY Jean Baptiste Pierre Marie, 34 ans, ex-noble, demeurant à Nantes (W449.105) (acquitté 28 fruc) *vdmy*
- 93 – HERNAULT Augustin, 37 ans, horloger, demeurant à Nantes (W449.105) (acquitté 28 fruc) *vdmy*

Ne sont point convaincus d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires tendant à la dissolution de la Convention nationale, à l'aviilissement des autorités constit et au rétablissement de la royauté

- 94 – PHELIPPES François Anne Louis, dit TRONJOLLY, 43 ans, ex-premier avocat du tyran au présidial de Rennes, ex- prés des tribunaux criminels et rév de la Loire-Inf à Nantes, ayant rempli (comme juge au tribunal du district de Nantes) les f° d'accusateur public pendant les 3 mois antérieur à son arrestation ordonnée par les représentants en mission Bourbotte et Bo, sur la dénonciation du comité rév. de Nantes (W449.105) (acquitté 28 fruc) *vdmy*

Est convaincu d'être l'auteur ou le complice des actes et arrêtés fédéralistes qui ont eu lieu à Nantes en juillet 1793, mais ne l'a pas fait méchamment avec des intentions contre-rév.s et n'est pas convaincu d'avoir provoqué l'aviilissement des autorités constituées

Info : Dans un mémoire présenté pour sa défense, Fouquier-Tinville écrit : « Les Nantais, dont le jugement a eu lieu le 28 fructidor, étaient attaqués à leur arrivée à Paris d'une espèce de maladie épidémique, dont plusieurs sont morts, et en dix jours je les ai fait disséminer dans différentes maisons de santé, et par là j'ai évité la mort de beaucoup d'autres ; je n'ai pu les faire juger d'abord, parce qu'ils ont été adressés au tribunal sans aucun envoi de pièces ni procès-verbaux ; en second lieu, parce que trois lettres par moi écrites à Nantes, pour qu'on me les transmitt, sont demeurées sans réponse ; en troisième lieu, parce que le comité rév. de Nantes, m'ayant fait réponse à une quatrième lettre, ne m'a pas transmis, mais seulement promis un envoi de pièces ; quatrième, parce que l'envoi de pièces, fait par ce même comité au désir de ma cinquième lettre, s'est trouvé absolument insuffisant, puisqu'il ne s'agissait dans ces pièces que de dix-sept accusés tandis qu'à cette époque il y en avait plus de cent ; cinquièmement et enfin, parce que la réponse à ma dernière lettre de demande à ce comité, portant qu'il n'avait en sa possession que les notes qu'il m'avait transmises, est arrivée peu de temps avant mon arrestation, et qu'une pareille réponse exigeait d'autres mesures qu'il ne m'avait pas été possible de prendre, sinon celle d'avoir écrit à ce même comité (ainsi qu'il en a été question dans le cours des débats), que je ne concevais pas comment on avait pu traduire au tribunal tous ces citoyens sur de simples notes et sans aucune autre pièce ni procès-verbaux ; ce qui a donné lieu à ce comité de me mander que, si je leur demandais des pièces, je les réduirais à l'impossible. » (Buche et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 259)

Fouquier-Tinville disait vrai. Le 2 pluviôse an II (21 janvier 1794), le Comité de salut public (sans précision) avait écrit à Carrier, à Nantes : « Cent dix prisonniers, citoyen collègue, ont été envoyés de Nantes dans les prisons de Paris pour satisfaire à la justice nationale. Le Tribunal révolutionnaire allait instruire l'affaire ; mais les pièces, les renseignements lui manquent. Hâte-toi donc d'adresser sur-le-champ les éclaircissements nécessaires. Le glaive de la loi est suspendu ; impatient, il attend les coupables, qu'il eût peut-être mieux valu faire punir sur les lieux pour donner à l'exemple des effets plus utiles. » (Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public, tome X, p. 361)

15 sept. 94 0//4/0
29 fruc. II

4 LIBÉRÉS :

- LOUP Jean, 58 ans, cultivateur et ss régisseur, demeurant à Champignelles (Yonne) (W449.108) (acquitté 29 fruc) *vdmy*
- NOIRAUT ou NOIRAUS ou NOIROT François Louis, 39 ans, marchand de bois, demeurant à Paris (W449.108) (acquitté 29 fruc) *vdmy*

DURAND PELLOT Pierre, marchand mercier, 56 ans, né et demeurant à St Giron (Ariège) (W449.109) (lib 29 fruc) *vdmy*

BLIN (signe) Charles, 33 ans, ex marchand limonadier à Paris, capitaine au 10^e régiment de hussards, demeurant à Paris(W449.110) (lib 29 fruc) *vdmy*

16 sept. 95 0//1/0
30 fruc. II

1 LIBÉRÉ :

DESTOUREBET (signe) Claude, 48 ans, adjudant major au 2nd bataillon du 47^e régiment d'Infanterie, à Givet lors de son arrestation, à son régiment (W450.111) (lib 30 fruc) *vdmy*

17 sept. 94 1/0/1
1^{er} j. comp. II
2748 — 1.

Exécuté place de Grève

BOUSQUET (signe) Jean Joseph, âgé de 40 ans, natif de Toulouse, marchand boucher, domicilié à Paris, condamné à mort le 29 fructidor an 2 (non, le 1^{er} jsc II), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondance avec le tyran Capet, et sa femme, dans la nuit du 9 au 10 août 1792. (W450.113) (Ex le 1^{er} jour sans-culotide, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

1 AUTRE : acquit + dét jusqu'à la paix comme suspect

ALLAIS (signe) Jean Baptiste, 18 ans, ex garçon épicier, depuis brocanteur, demeurant à Paris (W450.112) (dét 1^{er} jsc) *vdmy*

18 sept. 94 0//4/2
2^e j. comp. II

4 LIBÉRÉS :

CARPENTIER (signe) Michel, 45 ans, ex officier de bouche, actuellement marchand de chevaux, demeurant à Paris (W450.114) (lib 2^e jsc) *vdmy*

COTTA (signe) Frédéric, 35 ans, homme de lettres, officier municipal de Strasbourg, y demeurant, y arrêté (W450.115) (lib 2^e jsc) *vdmy*

MARTIN (signe) Jacques Abraham, 25 ans, homme de lettres et officier mi de Strasbourg, y demeurant lors de son arrestation (W450.115) (lib 2^e jsc) *vdmy*

BOCH (signe) Pierre, 73 ans, ex-traiteur, demeurant à Strasbourg (W450.115) (lib 2^e jsc) *vdmy*

2 AUTRE : acquit + dét jusqu'à la paix

FONTAINE LAVITONNIÈRE (signe) Jan François, 43 ans, ex-garde d'Artois, demeurant à Paris (W450.116) (dét 2^e jsc) *vdmy*

FRANCOIS (signe) Pierre, 43 ans, écrivain de l'accusateur public employé dans les charrois mili, demeurant Paris rue de la Mortellerie (W450.117) (dét 2^e jsc) *vdmy*

19 sept. 94 3//5/2
3^e j. comp. II
2749 — 1.

Exécutés place de Grève, à 17 h.

BLAT (signe) Joseph — 47 ans, curé de Sireuil, arrêté à Tayac, condamné et ex. le 3^e jsc II (W451.121) (Ex le 3^e jour sans-culotide II, place de Grève. Vu SCJ et PVE individuel dans W530.)

2750 — 2. **LAVERGNE** (signe) Joseph, 39 ans, cultivateur, demeurant à Loubez (Lot et Garonne) lors de son arrestation à la filature de ci-devant Jacobins rue Jacques — **GAUCHER dit LAVERGNE** Gilles Joseph — noble, cultivateur, sous-lieutenant au Régiment de La Fère, condamné et ex. le 3^e jsc II. (W451.122) (Ex le 3^e jour sans-culotide, place de Grève. Vu SCJ et PVE individuel dans W530.)

2751 — 3. **RIGOLET** Pierre, âgé de 62 ans, né à Montbissard, dépt de la Haute Saône, invalise et suisse d'origine, domicilié à Aunet, même dépt condamné à mort le 3^eème jour complémentaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu au mois de juin 1793, des propos contre-rév.. (W451.123) (Ex le 3^e jour sans-culotide II, place de Grève. Vu SCJ et PVE individuel dans W530.)

5 LIBÉRÉS :

JANNIN (signe) — JEANNIN Claude Louis, 53 ans, cordonnier, demeurant à La Villette, près Paris, lors de son arrestation (W450.118) (liv 3^e jsc) *vdmy*

GRAFE (signe) Félix, 36 ans, domestique, demeurant à Paris chez Betz, Belge réfugié (W451.119) (lib 3^e jsc) *vdmy*

DUHAMEL (signe) Joseph, 42 ans, portier de la filature Jacques aux ci-devant Jacobins (W451.120) (acquit 3^e jsc) *vdmy*

PASQUILLON Marie Elisabeth, femme BERTIN (signe), 53 ans, chef d'atelier à la filature des ci-devant Jacobins rue Jacques (W451.120) (acquit 3^e jsc) *vdmy*

MORCOURT (signe) Jean Emmanuel, 50 ans, payeur à la filature des ci-devant Jacobins rue Jacques (W451.120) (acquit 3^e jsc) *vdmy*

1 AUTRE : déportation

PLUVINET du COLOMBIER (signe) Etienne, 52 ans, vivant de son revenu, demeurant à Montargis (Loire) (W451.124) (dét 3^e jsc) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + dét jusqu'à la paix comme suspect

DEGRE (signe) Charles, 42 ans, faisant depuis la Rév les f^o curiales à Fonsenuilles, y demeurant (W451.124) (dét 3^e jsc) *vdmy*

20 sept. 94 0//6/1

4^e j. comp. II

6 LIBÉRÉS :

GENIEYES (signe) Noël, 60 ans, cultivateur, demeurant à Sauveterre (W451.125) (lib 4^e jsc) *vdmy*

AZAN Antoine, 43 ans, manouvrier, demeurant à Sauveterre, Aveyron (W451.125) (lib 4^e jsc) *vdmy*

LACAN Marie Année, née REY, 45 ans (W451.125) (lib 4^e jsc) *vdmy*

GENIEYES Marie, née SALLER, 53 ans (W451.125) (lib 4^e jsc) *vdmy*

PREBOUSTAU (signe) Grosjean, 32 ans, garçon menuisier, brigadier du 8^e régiment des chasseurs à cheval, né et arrêté à Tonnains (Lot- et-Garonne) (W451.126) (lib 4^e jsc) *vdmy*

CHÂTENAY (signe) de LENTY, Louis Guy, ex-noble, ex-Constituant, avant capitaine de dragon, vivant de son revenu, demeurant à Châtillon sur Seine (Côte d'Or) (W452.128) (acquit 4^e jsc) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + détention jusqu'à la paix comme suspect

ANGLADE (signe) Jacques, 38 ans, conducteur de vaches à la ferme de Mongeron chez le Citoyen Gibier, district de Corbeil (W452.127) (dét 4^e jsc) *vdmy*

22 sept. 94 0//5/0

1^{er} vend. III

5 LIBÉRÉS :

ANGER (signe) Thomas, 70 ans, cultivateur, demeurant à Maisoncele le Jourdan (Calvados) (W452.129) (acquit 1^{er} vend) *vdmy*

ANGER (signe) Germain Thomas, son fils, 37 ans, cultivateur, demeurant à Maisoncele le Jourdan (Calvados) (W452.129) (acquit 1^{er} vend) *vdmy* – Lacune de Campardon

GOUDE (signe) Julien Jérôme, 50 ans, compagnon sellier, SDF, arrêté à Ambois (Indre-et-Loire) (W452.130) (lib 1^{er} vend) *vdmy*

BOURGEOT Etienne, 43 ans, membre du comité de surveillance de Lindremont (?) (W452.131) (lib 1^{er} vend) *vdmy*

BOURNISIEN (signe) Charles Georges Etienne, 58 ans, agent d'affaires, demeurant à Paris, 3 rue de Poitou, section de l'H Armé (W452.132) (lib 1^{er} vend) *vdmy*

3 LIBÉRÉS :

LEGENDRE Charles Antoine, 27 ans, entrepreneur de la du pain de l'hôpital militaire et de l'étape de Rouen, y demeurant (W453.133) (lib 2 vend) *vdmy*

NOCART (signe) Nicolas Benoît, 31 ans, menuisier à l'opéra, demeurant à Paris (W453.134) (lib 2 vend) *vdmy*

MALEGUE (signe) François, 30 ans, juhe de paix du canton de Courquois, cultivateur, demeurant à Grailloux, Ardèche (W453.135) (lib 2 vend) *vdmy*

3 AUTRE : acquit + dét jusqu'à nouvel ordre comme émigré

CAMPET SAUJEON Marie Charlotte Hyppolite, veuve de Louis Edouard BOUFFLERS, maréchal de camp, âgée de 69 ans, demeurant à Auteuil (W453.136) (dét 2 vend) *vdmy*

PUCHOT DESALLEURS Amélie Constance, 48 ans, demeurant à Auteuil, ex-femme de Louis Edouard BOUFFLERS (W453.136) (dét 2 vend) *vdmy*

DELESTENNE Joseph Augustin Victoire, 35 ans, domestique de PUCHOT, ex dragon et brigadier dans le régiment ci-devant Ségur (W453.136) (dét 2 vend) *vdmy*

ETIENNE jean Edme, fondeur, âgé de 26 Ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 3 vendémiaire an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir prêté serment de fidélité à Louis XVII, lorsqu'il fut pris par les brigands de la Vendée, et d'avoir, à son retour, tenu des propos contre-rév.s. (W453.137) (Ex le 3 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

4 LIBÉRÉS :

GEORGET Antoine (semble signer Georges), 48 ans, épicier en gros, demeurant à Paris (W453.138) (lib 3 vend) *vdmy*

LAGASSE Jean François, 51 ans, concierge de la maison de réclusion d'Egalité-sur-Marne (W453.139) (lib 3 vend) *vdmy*

ROLAND Bon Louis Joseph, 43 ans, marchand parfumeur, mercier et limonadier, demeurant à Valenciennes avant son bombardement, réfugié à St Quentin, arrêté à Soissons (W453.140) (acquit 3 vend) *vdmy*

ROLAND Marie Anne Reine, née MARÉCHAL, sa femme (W453.140) (acquit 3 vend) *vdmy*

DORZAT Jacques Marie – 45 ans, fabricant de bas de soie, officier municipal d'Heyrieux ; condamné le 4 vend III (W454.143) (Ex le 4 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

GUIGNARD Antoine — 39 ans, cultivateur, officier municipal d'Heyrieux (38), condamné le 4 vend III (W454.143) (Ex le 4 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

LEFORESTIER Pierre, âgé de 39 ans, né à Mesnilbure, dépt de la Manche, ex chapelain de l'hôtel-Dieu de Paris, domicilié à Franciade dépt de la Seine, condamné à mort le 4 vendémiaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être rendu sur l'extrême frontière de la Suisse, dans le dessein d'émigrer, et de se joindre aux ennemis de la République. (W454.142) (Cond et Ex le 4 vend. III. Vu la SCJ dans W530.)

LE PRINCE Pierre, âgé de 60 ans, né et domicilié à Dreux, dépt de l'Eure et Loire, ex chanoine de Nantes, condamné à mort le 4 vendémiaire an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu de s'être rendu sur l'extrême frontière de la Suisse, dans le

20 LIBÉRÉS :

- 1 – GANDINOT (signe) Etienne, 55 ans, tanneur et marchand de vin, membre du conseil général de Corbigny (Nièvre) (W454.141) (acquît 4 vend) *vdmy*
- 2 – ROSIER (signe) Joseph, 37 ans, cultivateur, demeurant à Heyrieux (W454.143) (acquît 4 vend) *vdmy*
- 3 – DAVID (signe) Mathieu, dit FERATA, 44 ans, cultivateur, membre du comité rév. d'Heyrieux (W454.143) (acquît 4 vend) *vdmy*
- 4 – VIRET (signe) Etienne Laurent, 54 ans, cultivateur et maire d'Heyrieux (W454.143) (acquît 4 vend) *vdmy*
- 5 – PORCHÉ Nicolas Sébastien, 35 ans, limonadier, demeurant à Paris (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 6 – FRANCOIS (signe) André, 36 ans, marchand... et faiseur de boucles, né et demeurant à Paris (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 7 – VIVES Bernard, 32 ans, charpentier et brocanteur, demeurant à Paris (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 8 – FRIER (signe) Philippe Jacques, 26 ans, marchand de vins à Paris (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 9 – GRAIN (signe) Pierre, 30 ans, cultivateur, demeurant Sur Mer, district de Bayeux (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 10 – GALLERAND (signe) Barthélémy, 24 ans, brocanteur, demeurant à Paris (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 11 – NEGRE (signe) Barthélemy Honoré, 29 ans, commissaire ? fasant (?) du 8^e régiment d'Hussards, demeurant à Paris (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 12 – CHEVASSU (signe) Claude François, 33 ans, parfumeur, demeurant à Paris (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 13 – CARPENTIER (signe) Jean Baptiste, 31 ans, marchand de vins, demeurant à Paris (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 14 – LALLEMAN (signe) Pierre, 36 ans, marchand de mousselines, demeurant à Paris (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 15 – DOUZELOT (signe) Joseph, 26 ans, garçon marchand de vins chez le citoyen Pichot (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 16 – AUVRAY (signe) Pierre, 30 ans, orfèvre, demeurant à Paris (W454.144) (lib 4 vend) *vdmy*
- 17 – REVEL (signe) Jacques, 50 ans, négociant, demeurant à Strasbourg (W454.145) (lib 4 vend) *vdmy*
- 18 – RICHARD (signe) Christophe, 28 ans, admin du dép de la Moselle, demeurant à Metz (W454.146) (lib 4 vend) *vdmy*
- 19 – MICHEL Marie Anne, née SEUIL, 44 ans, demeurant à Paris (W455.147) (lib 4 vend) *vdmy*
- 20 – CIRIER (signe) Nicolas, 34 ans, cultivateur, demeurant district de Montmédi (Meuse), arrêté à Paris venant déposer une affaire (W455.148) (lib 4 vend) *vdmy*

26 sept. 94 0//6/2
5 vend. III

6 LIBÉRÉS :

- PIQUOT (signe) Robert Fois (François ?), 51 ans, ci-devant instit et maître de pension, demeurant à Vallogne (Manche) (W455.149) (lib 5 vend) *vdmy*
- BICHON LATOUR (sign Latour) Pierre François, 21 ans, vivant de son revenu, demeurant à Paris (W455.150) (lib 5 vend) *vdmy*

COULON (signe) Jean Baptiste, 63 ans, né à Libreville, cultivateur, arrêté à La Grange aux Bois sur ordre de Levasseur (de la Sarthe) (W455.151) (lib 5 vend) *vdmy*
DENTREMEUZE (signe) Léonard Xavier, 74 ans, garde des eaux et forêts de la généralité de Metz avant la Rév (W455.151) (lib 5 vend) *vdmy*

BARRÉ (signe) Jean Etienne, 49 ans, avocat au ci-devant parlement de Paris, ci-devant maire de Dun sur Loir, y demeurant (W455.152) (lib 5 vend) *vdmy*

FOISSEY (signe) Joseph Ignace, 55 ans, homme de loi, prés. du district de Nancy, puis notable, et représentant à l'assemblée législative, demeurant à Nancy (W455.153) (lib 5 vend) *vdmy*

2 AUTRE : acquit + dét jusqu'à la paix comme suspects

CASSENAC Marie Anne Catherine, sa femme, née BRETON, 38 ans, marchande mercière à Chinon (W455.151) (dét 5 vend) *vdmy*

CASSENAC Alexandre Michel, 30 ans environ, ex birgadier de carabiniers, marchand mercier à Chinon (Indre et Loire), y demeurant (W455.154) (dét 5 vend) *vdmy*

27 sept. 94 0//3/2
6 vend. III

3 LIBÉRÉS :

TABOULAY (sign jaboulay) Margueritte Philippe, 36 ans, brodeuse, demeurant à Paris (W455.155) (lib 6 vend) *vdmy*

JAQUESSON Antoine, 38 ans, journalier, vigneron, demeurant à Bresonne (Saône et Loire) (W455.156) (acquit 6 vend) *vdmy*

BOUGENOT Jean, 30 ans, demeurant Villeneuve sous Charny Côte d'Or (W455.156) (acquit 6 vend) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + détention jusqu'à la paix

PERRET-MAISONNEUVE (signe) Jean Baptiste, 31 ans, employé dans les hôpitaux militaires à Avesnes, y demeurant, ci-dev commis marchand à Orléans —

MAISONNEUVE Jacques Alexis, âgé de 41 ans, natif de Perret, même, dépt, secrétaire de la municipalité, domicilié à Perret, dépt de l'Ardèche, condamné à mort comme contre-rév., le 23 pluviôse an 2, par la commission rév. de Paris. (Ex le 24 pluv. II d'après Sanson) (W456.157) (dét 6 vend) *vdmy*

1 AUTRE : 4 ans de fers

PARIS Gérard, 21 ans environ, manouvrier, né et demeurant à Breteur (Côte-d'Or) (W456.158) (4 ans fers, 6 vend) *vdmy*

28 sept. 94 0//2/0
7 vend. III

2 LIBÉRÉS :

LABARRE née DESNOS, mère, demeurant Paris, section Mutius Scævola (W456.159) (non lieu, lib 7 ven) *vdmy*

PETIT Pierre, 53 ans, vigneron et marchand, demeurant à Braud ou Brand, district de Chaumont, H-Marne (W456.160) (lib 7 vend) *vdmy*

29 sept. 94 2//12/0
8 vend. III

Exécutés place de Grève.

2757 — 1.

TOULLONE (signe) — **TOYON** Jeanne Marie — Aubergiste, à Faucogney (70) — **TOYON** Jeanne Marie, veuve CORDELLIER, aubergiste, âgé de 44 ans, née à Belot-la-Guillaume, dépt de la Haute-Soône, y demeurant, condamné à mort, le 8 ventose an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme contre-rév., ayant dit qu'elle se flattait d'être aristocrate, qu'elle s'en faisait honneur, qu'elle voudrait qu'il tombât autant d'hallebardes sur la tête des volontaires qui portaient aux frontières qu'il tombait de gouttes d'eau dans une forte pluie ; qu'elle voudrait qu'ils fussent tous à la gueule du

canon. (W457.166) (Ex le 8 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)
Notée (Toyon) vve Cordellier

WILHEM — VUILHEM (signe) Claude Joseph, huissier, âgé de 36 ans, né à Luxeuil, domicilié à Faucogney, dépt de la Haute-Saône, condamné à mort, le 8 vendémiaire an 3 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre la souveraineté du Peuple, en disant qu'il fallait un roi, qu'il se flattait d'être royaliste, qu'il voulait mourir pour son roi. (W457.166) (Ex le 8 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.) Noté Vuilhem

12 LIBÉRÉS :

- 1 – MARCESCHEAU Joseph, 57 ans, parfumeur à Saumur (Maine-et-Loire), lors de son arrestation secrétaire du dépositaire des chevaux de remonte à Saumur (W456.161) (acquit 8 vend) *vdmy*
- 2 – LAVACHERE Joseph Amable, 49 ans, journalier, né et demeurant à Lille (W456.162) (acquit 8 vend) *vdmy*
- 3 – VATRIN Elisabeth, née POGNON, 36 ans, femme de Jean Vatrin, cultivateur à Bantheville, district de Montmédi (Meuse) (W456.163) (acquit 8 vend) *vdmy*
- 4 – LOMBARD (signe) Pierre, 29 ans, marchand, demeurant à Tonnerre (W456.164) (lib 8 vend) *vdmy*
- 5 – SILVESTRE (signe) Pierre François, 63 ans, menuisier et depuis la Rév huissier près le tribunal de district de Tonnerre (W456.164) (lib 8 vend) *vdmy*
- 6 – PAPILLON Claude, 23 ans, manœuvre, demeurant à Varenne (W457.165) (lib 8 vend) *vdmy*
- 7 – MAMESSIER (signe) François Marie, 22 ans, cultivateur, demeurant à Varenne (W457.165) (lib 8 vend) *vdmy*
- 8 – AUGAGNEUR (signe) François, 23 ans, laboureur, né et demeurant à St Laurent, district de Merugny (Saône-et-Loire) (W457.165) (lib 8 vend) *vdmy*
- 9 – DUCARRE Philibert, 20 ans, tailleur d'habits, né et demeurant à St Laurent, district de Merugny (Saône-et-Loire) (W457.165) (lib 8 vend) *vdmy*
- 10 – MATHEY (signe) François, 28 ans, officier municipal de Faucogney, district de Luxeuil (H-Saône) y demeurant (W457.166) (acquit 8 vend) *vdmy*
- 11 – LOTH (signe) François Michel, 44 ans, menuisier à Faucogney (W457.166) (acquit 8 vend) *vdmy*
- 12 – DURAND (sin) Anne Baptiste, 24 ans, couturière en linge à Faucogney, y demeurant (W457.166) (acquit 8 vend) *vdmy*

30 sept. 94

0//38/4

LIBÉRATION DES HABITANTS DE DUN (Meuse)

9 vend. III

40 LIBÉRÉS :

- LOMBARD Claude, 36 ans, natif de Besançon y demeurant, directeur des messageries nationales (W457.167) (acquit 9 vend) *vdmy*
- BOUGEOT (dossier vide, mention « 9 vendémiaire an III, Liberté » sur la couverture) (W457.168) (lib 9 vend) *vdmy*
- LECLANCHÉ (signe) ou LECLANCHET Pierre, 27 ans, secrétaire commis de Guillemardet, représentant en mission à Versailles, demeurant à Paris (W457.170) (lib 9 vend) *vdmy*
- CHARLOT Edme, 25 ans, travaille aux carrières de Tonnerre, deum à Villette (W458.171) (lib 9 vend) *vdmy*
- MARCHE, dit BARJOUVILLE Etienne Pierre, capitaine de la légion des Alpes (W458.172) (lib 9 vend) *vdmy*

BOILLEAU François Arnaud, 44 ans, scieur de pierresn demeurant à Paris (W458.173)
(lib 9 vend) *vdmy*

CHĂLOT (signe) Louis Jacques, 42 ans, cerclier, né et demeurant à St Clément
(Maine et Loire) (W458.174) (acquit 9 vend) *vdmy*

31 HABITANTS DE DUN :

- 1.. LEFEVRE Jean Pierre, 49 ans, ci-devant employé dans les aides à la résidence de Dun, cultivateur et vigneron, demeurant à Dun (Meuse), procureur de la commune en 1791, jusqu'à l'invasion (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 2.. DESTIVAUX (signe) Henry, 54 ans, ex homme de confiance, officier municipal de Dun en 1792 (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 3.. RENAUDIN (signe) Nicolas, 69 ans, tailleur d'habits et vigneron, membre du conseil général de Dun en 1792 (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 4.. HOCMEL (signe) Etienne, 38 ans, tailleur d'habits et membre du conseil général de Dun en 1792 (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 5.. GODET (signe) Louis, 44 ans, marchand cirier et membre du conseil général de Dun en 1792 (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 6..CHEPY Louis, 56 ans, chamoiseur, notable au conseil général de Dun en 1792 (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 7.. GAUTIER (signe) Jean François, 58 ans, admin forestier, membre du conseil général de Dun en 1792 (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 8.. JACQUET (signe) Ponce, 50 ans, vigneron, officier municipal de Dun en 1792 (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 9.. POGNON (signe) Hubert, 62 ans, vigneron, sergent, doyen de la municipalité de Dun en 1792 (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 10.. BERNARD (signe) Ponce, 49 ans, cultivateur et brasseur avant la Révolution, asjudant au 2^e régiment de chasseur à cheval, demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 11.. GRENET (signe) Nicolas, 71 ans, ex controleur des actes, receveur du droit d'enregistrement en 1790, demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 12.. BONY (signe) Louis, 28 ans, tisserand, demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 13.. BOUCHIER Nicolas Jean, 40 ans, cultivateur, demeurant à Sedan (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 14.. MELLOT Jean François, 56 ans, notaire à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 15.. FROMY (signe) Nicolas, 56 ans, vigneron, commissaire de police en 1792, demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 16.. BONNEY (signe) Françoise Christine, née ROCHARD, 45 ans, faisant exploiter une verrerie dans la vallée de Briesne, demeurant à Pierrefite sur Aire, district de St Mihiel (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 17.. PERIGNON Marie Françoise, née GÉRARD, 40 ans, son mari maçon, demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 18.. BERGEOT (signe) Marie Françoise, née ROCHARD, 48 ans, demeurant à Pierrefite sur Aire, district de St Mihiel (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 19.. NOAILLES (signe) Jean Baptiste, 51 ans, cultivateur, greffier de la justice du canton de Nouart, demeurant à Tailly (Ardenes) (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 20.. CHARBOT (ne sait pas signer) Margueritte, née REMY, 29 ans, mari manouvrier, née et demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 21.. AIEMON (signe) Catherine, née ANNESSE, 32 ans, mari cordonnier et vigneron, demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 22.. BRUNVARLET Elisabeth, veuve COLIN, vigneronne, 38 ans, née et demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 23.. DEBEUX (signe) Christine, née COLIN, 24 ans, couturière et vigneronne (mari volontaire dans les A de la Rép), demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 24.. LÉO (signe) Louis Alexandre, 24 ans, receveur des droits d'enregistrement lors de l'invasion, demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 25.. GOUGIET (signe) ou GOUJET Jeanne, 52 ans, ex domestique et journalière, demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*

- 26.. MASSON Agnès, 35 ans, couturière et vigneronne, demeurant à Dun (W458.176)
(acquit 9 vend) *vdmy*
- 27.. COUSIN Jean Baptiste, 48 ans, vitrier et cultivateur à Dun (W458.176)
(acquit 9 vend) *vdmy*
- 28.. GÉRARD Elisabeth, née GENON, 33 ans, demeurant à Dun (W458.176)
(acquit 9 vend) *vdmy*
- 29.. BAZINET (signe) Martin, 62 ans, garçon boucher, commissaire de police en 1792,
demeurant à Dun (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 30.. CUNY LOMBALLE Marguerite, née FRANCOIS, 50 ans, son mari cultivateur et
maître de poste à Sevry sur Meuse (W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*
- 31.. BOBÉ Jean Baptiste, 28 ans, limonadier à Dun en 1792, demeurant à Neuville
(W458.176) (acquit 9 vend) *vdmy*

2 AUTRE : acquit + dét (parents émigrés)

- 32.. FANCHEUX (signe) Françoise, née HENRIQUEZ, 60 ans, vivant de son revenu à
Dun (W458.176) (dét 9 vend) *vdmy*
- 33.. FANCHEUX Victoire, 21 ans, née et demeurant à DUN (W458.176)
(dét 9 vend) *vdmy*

Info : Ce jour fut jugée l'affaire de Dun (Meuse). Des 35 personnes impliquées, 2 furent condamnées à mort et exécutées le lendemain, 33 furent acquittées et libérées, sauf la mère Fancheux et sa fille, maintenues en détention en raison de parents émigrés (W458.176).

1 AUTRE : dét jusqu'à nouvel ordre

LARBOUILLIAD Claude, 26 ans, garçon infirmier à la maison nationale des Invalides,
demeurant à Paris (W457.169) (dét 9 vend) *vdmy*

1 AUTRE : déportation

NOËL Antoine Philippe, 26 ans, marchand de vin à Dijon (W458.175)
(dép 9 vend) *vdmy*

1 ^{er} oct. 94	2//0/0	Exécutés place de Grève
10 vend. III		
2759 — 1.		*AUBLIN — AUBIN Philippe, condamné le 9 vend III, ex. le 10 place de Grève (30 sept. 94 - 9 vend. III) — homme de loi, notaire à Dun (W458.176) (Ex le 10 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.) Noté Aublin
2760 — 2.		*RENAUD Catherine, femme JACQUET, âgée de 43 ans, née à Semy, dépt de la Meuse, domestique vigneronne, domiciliée à Dun, même dépt, condamnée à mort, le 9 vendémiaire an 3, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice de la conspiration qui a existé en 7bre 1792, dans la commune de Dun. Ex. place de Grève. (W458.176) (Ex le 10 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.) Notée Jacquet

2 oct. 94	0//2/1
11 vend. III	

2 LIBÉRÉS :

HACHIN COURBEVILLE (signe) Etienne Pierre, 44 ans, à Dun sur Loire lors de son arrestation, maréchal des logis dans la maréchaussée avant la Ré, depuis capitaine dans la gendarmerie nationale (W459.177) (acquit 11 vend) *vdmy*

LACOMBE François, 37 ans, ex curé de Quingey puis admin du dép du Doubs, demeurant à Quingey (W459.178) (acquit 11 vend) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + dét comme suspect

LAMOLERE Etienne Philippe, 41 ans, ex noble, demeurant à St-Christophe (Eure-et-Loir)
(W459.179) (lib 11 vend) *vdmy*

3 oct. 94	1//10/0	BITCHE (Moselle)
12 vend. III		Exécuté place de Grève, à 17 h.

2761 — 1. **RAUX** (signe) — **RAOUX** Jacques — 64 ans, chanoine à Châteaudun, condamné et ex. le 12 vend III (W459.182) (Ex le 12 vend. III, place de Grève, à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W530.)

10 LIBÉRÉS :

REMACHE François, homme de loi, juge et admin du district de Bitche (W459.180)
(lib 12 vend) *vdmy*

GUILLAR dit LACROIX Jean Baptiste, homme de lettres, demeurant à Bitche
(W459.180) (lib 12 vend) *vdmy*

GÉRARD Philippe Henry, 40 ans, demeurant à Bitche (W459.180) (lib 12 vend) *vdmy*

GÉRARD Margueritte Elisabeth, née VAULTRAIN (W459.180) (lib 12 vend) *vdmy*

DURAND Jean Frédéric, 35 ans, homme de loi, demeurant à Bitche (W459.180)
(lib 12 vend) *vdmy*

DURAND Madeleine Thérèse, née FABERT, 29 ans (W459.180) (lib 12 vend) *vdmy*

GOLY François, 52 ans, manouvrier, demeurant district de Gonesse (W459.181)
(lib 12 vend) *vdmy*

MARCHAND Marie Magdelaine, 48 ans, ex fille domestique chez RAUX, le condamné
du jour (W459.182) (Lacune de Campardon) (pas d'ordonnance d'acquit)
(acquit 12 vend) *vdmy*

LAPOSSE (signe) Claude, 36 ans, marchand tailleur et d'habit, demeurant à Pont de Vaux
(W459.183) (acquit 12 vend) *vdmy*

GOND Isidore, 25 ans, ex vicaire, demeurant à Pont de Veaux (W459.183)
(acquit 12 vend) *vdmy*

Info : Le dossier n° 180 (W459) contient deux jugements du Conseil, un du 12 vëndémiaire, portant sur les 6 personnes libérées ci-dessus, et un du 15, concernant une seule personne, Marin, ex-député de la Moselle à la Législative. Voir la note au 15 vëndémiaire.

4 oct. 94 0//10/1

SIGNY LIBRECY

13 vend. III

10 LIBÉRÉS :

CORDIER Anne Marie, née PANTELAGE, 36 ans, née en Corse, demeurant à Paris
(W460.185) (lib 13 vend) *vdmy*

GODARD (signe) Marie Colombe, veuve THIBAUT (signe), 66 ans, né et demeurant à
Semur (Côte-d'Or) (W460.186) (acquit 13 vend) *vdmy*

LEFEVRE (signe) Ponce, 58 ans, aubergiste à Signy Librecy (W460.187)
(acquit 13 vend) *vdmy*

GODBILLOT (signe) Claude, 55 ans, manouvrier à Signy Librecy (W460.187)
(acquit 13 vend) *vdmy*

MARANDEL (signe) Rigobert, 55 ans, cultivateur, né et demeurant à Lauble (W460.187)
(acquit 13 vend) *vdmy*

DOUCE (signe) Jean Baptiste, 57 ans, laboureur, né et demeurant à Maranvey (W460.187)
(acquit 13 vend) *vdmy*

BARRÉ (signe) Jean-Baptiste, 49 ans, marchand de bois, né et demeurant à Signy
(W460.187) (acquit 13 vend) *vdmy*

HENRY (signe) Lambert, 50 ans, cultivateur à Signy (W460.187) (acquit 13 vend) *vdmy*

COLLE (signe) Jean Baptiste Gilbert, 37 ans, charpentier à Signy (W460.187)
(acquit 13 vend) *vdmy*

BERTHELEMY (signe) Nicolas, 51 ans, marchand de bois, né et demeurant à Signy
(W460.187) (acquit 13 vend) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + détention comme suspect

SABATIER Dominique, 35 ans, employé dans les fourrages militaire jusqu'en 1788, sans
état depuis, demeurant à Dun sur Loire (W459.184) (dét 13 vend) *vdmy*

5 oct. 94

1//4/0

Exécuté place de Grève.

14 vend. III

2762 — 1.

***DAVESNE** (signe) Ponce, âgé de 37 ans, né à Signy Librecy, ex membre de la commune du 10 août à Paris, caït. Des travaux publics, ex commissaire du pouvoir exécutif nommé du pouvoir exécutif nommé par l'ex ministre Servan, condamné à mort le 13 vendémiaire an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir fait une mauvaise fourniture pour le compte de la République. Ex. place de Grève) (W460.187) (Ex le 14 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.) Noté Ponce Davene et Davesne

4 LIBÉRÉS :

REVEILLÉ (signe) Joseph, 51 ans, régisseur des forges et cultivateur, demeurant au ci-dev château de Belloure, district de Nevers (W460.188) (acquitt 14 vend) *vdmy*

VERNIER (signe) Jean Joseph Valentin, 52 ans, commissaire des guerres de la 17^e div, arrêté au bureau des malades à Paris (W460.189) (lib 14 vend) *vdmy* — **voir la note**

GRIMEISSEN (signe) Philippe Jacob, 36 ans environ, aubergiste et laboureur, demeurant à Strasbourg (W460.191) (lib 14 vend) *vdmy*

GRIMEISSEN (signe Brimmissin) Marguerite Elisabeth, née Røederer, sa femme (W460.191) (lib 14 vend) *vdmy*

Info 1 : Le non-lieu de Jean Joseph Valentin Vernier, commissaire des guerres de la 17^e division, arrêté au bureau des malades à Paris, est daté à la fois du 14 vendémiaire an III en entête, et du quinze, en fin de document. (W460.189)

Info 2 : Le dossier n° 191, carton W460, contient deux non-lieu, un du 14 vendémiaire an III pour le couple Grimeissen, un autre du 18 vendémiaire pour les nommés Burrer et Poussain. L'ouvrage réalisé d'après les travaux de Campardon ne retient que cette dernière date.

6 oct. 94

0//3/0

15 vend. III

3 LIBÉRÉS :

MARIN (signe) Jacques Augustin, 39 ans, demeurant à Sarre-Union (Bas-Rhin), district de NeuSarwerden, successivement commandant de la garde nationale, électeur, membre du Directoire du district de Bitche (Moselle), juge du même district, député à l'Assemblée législative, président du tribunal dudit district et président du tribunal militaire de l'armée de la Moselle, enfin président du tribunal du nouveau district de Neuf Saarwerden (W459.180) (lib 15 vend) *vdmy*

GARDET (ne sait pas signer) Jérôme, 42 ans, cultivateur, né et demeurant à La Tuile (Mont-Blanc) (W460.192) (acquitt 15 vend) *vdmy*

BERTIER (signe) Marie Anne, née GALANT, 62 ans, ouvrière en linge, demeurant à Paris, 569 rue de Menard (W460.190) (lib 15 vend) *vdmy*

Info 1 : N'est pas noté ici Jean Joseph Valentin Vernier, compté la veille. Voir la note.

Info 2 : Le jugement du Conseil du 15 vendémiaire, portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre Marin, est dans le dossier 180 (W459) qui renferme un autre jugement, le principal, en date du 12 vendémiaire, portant sur 6 habitants de Bitche, également déchargés de toute accusation. Toutes ces personnes avaient été arrêtées par ordre du Comité de sûreté générale du 2 prairial an II. (Campardon, ou l'ouvrage réalisé d'après ses travaux, mêle Marin aux autres et signale sa libération le 12 vendémiaire au lieu du 15.)

7 oct. 94

0//5/0

16 vend. III

5 LIBÉRÉS :

GOUSSÉ (ou GOUSSET) Jean, 46 ans, laboureur et vigneron, demeurant à Theray (Deux-Sèvres) (W461.193) (acquitt 16 vend) *vdmy*

MERIGNAC (signe) Louis, 23 ans, tourneur en fer, né et demeurant à Paris (W461.194)
(lib 16 vend) *vdmy*

REY (signe) Jacques François, 28 ans, orfèvre, peintre en voiture et faiseur de portefeuilles, né et demeurant à Paris (W461.194) (lib 16 vend) *vdmy*

BAZIN François, 25 ans, cocher, à Paris (W461.194) (lib 16 vend) *vdmy*

DUSSANGE (signe DucMange) Jean Marie, 73 ans, cultivateur et depuis peu mendiant, arrêté à Carouge pour avoir crié pendant une heure Vive le Roy, Merde pour la nation et la Rép, répond qu'il était ivre et ne s'en souvient d'ailleurs pas (W461.195)
(lib 16 vend) *vdmy*

8 oct. 94 17 vend. III	7//10/1	FONTREVAULT (Maine-et-Loire) Exécutés place de Grève

- 2763 — 1. **BILLIARD** (signe) Jean – 62 ans, brigadier de gendarmerie à Fontevault, condamné et ex. le 17 vend III (W462.204) (Ex Le 17 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Billard et 6 autres.)
- 2764 — 2. **BOUREAU** (signe) Pierre, âgé de 51 ans, né à Saumur, commis à la recette du district, officier municipal de Fontevault avant la révolution, huissier à la ci-devant connétablie, condamné à mort le 16 vendémiaire an 3 (non, le 17 vend III), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Fontevault. (W462.204) (Ex Le 17 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Boureau et 6 autres.)
- 2765 — 3. **CHABRIGNAC** (signe) Paule Alexandre (dit **Condé**), âgé de 65 ans, natif de Dunkerque, ex capitaine des carabiniers, et cultivateur à Fontevault, condamné à mort le 16 vendémiaires an ? (non, le 17 vend III. exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de plusieurs conspirations dans la commune de Fontevault, et avec des intention contre-rév.. (W462.204) (Ex Le 17 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Chabrignac et 6 autres.)
- 2766 — 4. **DROUIN** (signe) François, âgé de 42 ans, natif de Richelieu, dépt de l'Indre et Loire, marchand et cultivateur à Fontevault, notaire officier municipal et procureur de ladite commune, condamné à mort le 16 vendémiaire an 3 (non, le 17 vend III), par le tribunal rév. de Paris, comme complice des conspirations qui ont existé à Fontevault, et dans des intentions contre-rév.s. (W462.204) (Ex Le 17 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Drouin et 6 autres.)
- 2767 — 5. **GUERRIER** (signe) — **GUERNIER** Alexandre, âgé de 47 ans, né à Vicq-sur-Allier, ex curé de Fontevault, et maire de Ladite commune, condamné à mort, le 16 vendémiaire an 3 (non, le 17 vend III), par le tribunal rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Fontevault. (W462.204) (Ex Le 17 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Guerrier et 6 autres.)
- 2768 — 6. **GUILLON** (signe) **du PLESSIS** Hilaire François — 46 ans, religieux bénédiction de Fontevault, condamné et ex. le 17 vend III (W462.204) (Ex Le 17 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Guyon Duplaisy et 6 autres.)
- 2769 — 7. **RENARD** (signe) Etienne Philippe, âgé de 58 ans, né à Paris, dépt de la Seine, avant la révolution notaire, et depuis juge de paix, cultivateur, domicilié à Fontevault, dépt de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 16 vendémiaire an 3 (non, le 17 vend III), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration qui a existé dans la commune de Fontevault. (W462.204) (Ex Le 17 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Renard et 6 autres.)

10 LIBÉRÉS :

GUESPEY Jean Baptiste, 36 ans, tisserand et boucher, demeurant à Bouc (Côte-d'Or)
(W461.196) (lib 17 vend) *vdmy*

FONTANGES (signe) Caroline Eléonore, 26 ans, ex noble, vivant de son bien, née et demeurant à Bayet (Allier) (W461.197) (lib 17 vend) *vdmy*

BONNEVILLE (signe) François, 39 ans passés, peintre et imprimeur en taille douce, demeurant à Paris rue du Théâtre-Fr (W461.198) (lib 17 vend) *vdmy*

VAUBECOURT Léonard Gachelin, 82 ans, capitaine invalide, prévenu de s'être décoré de la croix de St Louis lors d'un repas donné à des aristos (W461.199) (lib 17 vend) *vdmy*

CHARPANTIER (signe) Pierre Théodore, 37 ans, ex-lieutenant de la 32^e div de gendarmerie, demeurant à Paris (W461.200) (lib 17 vend) *vdmy*

GIRAULT (signe) Michel André, 62 ans, prêtre, curé de Vermenton, y demeurant (W462.201) (lib 17 vend) *vdmy*

METAY Urbain, 50 ans, marinier, demeurant à St Martin la Place (Maine-et-Loire) (W462.203) (acquit 17 vend) *vdmy*

GARREAU (signe) Louis René, 53 ans, ex frère de l'Oratoire, cultivateur et marchand de bois depuis la Révolution, demeurant à Fontevrault (W462.204) (acquit 17 vend) *vdmy*

GUILLON (signe) Louis, 37 ans, sergier (sic) et marchand de vin, demeurant à Fontevrault (W462.204) (acquit 17 vend) *vdmy*

CALOUARD Etienne, 40 ans, ex garde chasse de la caste émigrée, vigneron, demeurant à Chacé, district de Saumur (Maine-et-Loire) (W462.205) (acquit 17 vend) *vdmy*

1 AUTRE : non-lieu mais dét jusqu'à la paix étant suspect d'incivisme

MOREAU (signe) ST MARTIN Jean, 38 ans, cultivateur, demeurant à Vareigne lors de son arrestation (W462.202) (dét 17 vend) *vdmy*

9 oct. 94 0//17/1
18 vend. III

17 LIBÉRÉS :

- 1 – POUSSAIN (signe) Louis, 36 ans, gendarme, demeurant à Strasbourg (W460.191) (lib 18 vend) *vdmy*
- 2 – BURRER Ignace, 17 ans, battelier à Celesta (B-Rhin) (W460.191) (lib 18 vend) *vdmy*
- 3 – BOUCHER (signe) Louis Jean Baptiste, 41 ans, homme de loi avant la Révolution, motionnaire public depuis, né et demeurant à Bonneval (W462.206) (lib 18 vend) *vdmy*
- 4 – CHAUCHEAU (signe) Jean Baptiste, 55 ans, juge au tribunal du district de Dun sur Loire, Dt à la commune St Denis, et avant secrétaire greffier de la municipalité de Bonneval, y demeurant (W462.206) (lib 18 vend) *vdmy*
- 5 – CALLARDEAU (signe) Louis Hubert Valérie, 38 ans, piquier avant la Révolution, Genoveffier (sic), vivant chez son père à Roche-Libre, ci-devant Rocroy (W463.207) (lib 18 vend) *vdmy*
- 6 – TROUCHE (signe) Laurent Athanaze, 37 ans environ, cultivateur, demeurant à Figuarrières (Alpes Maritimes) (W463.208) (lib 18 vend) *vdmy*
- 7 – THIEBAUD (signe) Marie Antoinette, 22 ans, vivant de son revenu patrimonial, demeurant à Ferrière (Doubs) lors de son arrestation (W463.209) (lib 18 vend) *vdmy*
- 8 – TREVEY (signe) Jean Denis, 50 ans environ, gendarme de la 5^e div du dép du Mont-Terrible, deult à Mamont (?) (W463.209) (lib 18 vend) *vdmy*
- 9 – VOURON Joseph, 56 ans, journalier, demeurant à Madeure, district de Montbéliard (W463.209) (lib 18 vend) *vdmy*
- 10 – DUQUESNOY (signe) Adrian Cyprien, 33 ans, ... provincial et cultivateur, demeurant à Vaux, district de Metz (W463.210) (lib 18 vend) *vdmy*

- 11 – BOUIS (signe) Pierre, 60 ans, cultivateur, né et demeurant à Bresle, district de Brignolles (Var) (W463.211) (lib 18 vend) *vdmy*
- 12 – CARMANTRAND Pol, dit Court d'argent, 27 ans, cordier, né et demeurant à Tonnain, Lot et Garonne (W463.212) (lib 18 vend) *vdmy*
- 13 – BRIOLAND Sébastienne, née CAILLET, 59 ans, née et demeurant à VERZY (Marne) (W463.213) (lib 18 vend) *vdmy*
- 14 – RATEAU Alexis, 29 ans, laboureur, né et demeurant à Bourgneuf, district de la Rochelle (W463.214) (lib 18 vend) *vdmy*
- 15 – BLONDEAU (signe) Françoise Marie, veuve ROLLAND (signe), 56 ans, né et demeurant à Paris (W464.215) (lib 18 vend) *vdmy*
- 16 – BERULLE (signe) Angélique Louise Nicole, veuve LATOURDUPIN (signe), 41 ans, demeurant à Bezonville (Loiret) (W464.215) (lib 18 vend) *vdmy*
- 17 – BÉRULLE (signe) Pierre Amable François, 26 ans, ex noble, ex conseiller au Parlement, demeurant à Paris (W464.215) (lib 18 vend) *vdmy*

1 AUTRE : non lieu mais dét jusqu'à la paix comme suspect

DULAC (signe) Pierre Alexandre, 38 ans, ex noble, ex prêtre, demeurant ordinairement à Castre (Tarn) et à VilleJuiif depuis le 1^{er} juin 1792 (W464.216) (dét 18 vend) *vdmy*

10 oct. 94 0//16/10

VALOGNES (Manche)

19 vend. III

16 LIBÉRÉS :

- CHIEUSSES Esprit Joseph François, dit VILPEY, 43 ans, cultivateur, demeurant à Lorgues (Var) (W464.217) (acquit 19 vend) *vdmy*
- LOUBERS (signe) Raymond Marie Louis, 41 ans, ex avocat et juge du tribunal de Toulouse (W464.218) (lib 19 vend) *vdmy*
- LECAUF (signe) Jean René, dit BANOVILLE, 35 ans, ex noble, cultivateur à Valognes (Manche) (W464.220) (lib 19 vend) *vdmy*
- BRANCAS LAURAGUAIS Louis Léon Félicité, 62 ans, ex colonel de cav, arrêté dans le district de Choisy (Aisne) (W464.221) (lib 19 vend) *vdmy*
- POISSON (signe) Jacques Pierre, 79 ans, ex noble vivant de son bien à Valognes (W464.222) (lib 19 vend) *vdmy*
- CROCHET Pierrette, 22 ans, ex domestique chez le citoyen Jacques Perrier, apothicaire à Carouge (Mont-Blanc) (W465.223) (lib 19 vend) *vdmy*
- COURT (signe) Etienne, son frère (W465.224) (lib 19 vend) *vdmy*
- COURT (signe) Antoine, 60 ans, journalier à Beauvais depuis 40 ans (W465.225) (lib 19 vend) *vdmy*
- ATTAS (signe) Pierre, dit La POINTE, 40 ans, ouvrier cultivateur, demeurant Elсот (Basses-Pyr) (W465.225) (lib 19 vend) *vdmy*
- GAUFFE Nicolas Romain, 53 ans, cordonnier, né et demeurant à Beauvais (W465.226) (lib 19 vend) *vdmy*
- PLANSON (signe) Jean Baptiste, 53 ans, greffier du juge de paix de Pithiviers (Loiret) (W465.227) (lib 19 vend) *vdmy*
- GAVET (signe) Jean, 67 ans, cultivateur, maire d'Ageille depuis 1791 jusqu' à son arrestation (W465.228) (lib 19 vend) *vdmy*
- CORDIES (signe) Françoise, 64 ans, gouvernante chez Gavet, précédent (W465.228) (lib 19 vend) *vdmy*

DEPINOIS Jean Noel, 37 ans, marchand tapissier frippier, demeurant à Paris (W465.229)
(lib 19 vend) *vdmy*

SIVARD BEAULIEU (signe) Charles Antoine, 52 ans, né et demeurant à Valognes,
lieutenant général dudit baillage (W465.230) (lib 19 vend) *vdmy*

MAILLAR veuve HARCOURT (signe) Anne Charlotte Françoise, 73 ans, ex marquise,
demeurant à Valogne lors de son arrestation (W466.231) (lib 19 vend) *vdmy*

Habitants de Valognes

10 AUTRE : non lieu mais renvoyés en arrestation dans leur départ

DURSUS (signe) Jacques, 76 ans, ex noble comte et lieutenant dans le régiment des
cuirassiers (W464.219) (dét 19 vend) *vdmy*

LAHAYE (signe) Bonne Jeanne Scholastique, femme BERTHOU (signe), ex noble, 24
ans, demeurant à Valognes (Manche) (W464.219) (dét 19 vend) *vdmy*

MESNILDOT née JALLOT (signe) Jeanne Félicité, 37 ans, ex noble, née et demeurant à
Valognes (W464.219) (dét 19 vend) *vdmy*

LAMARE née BEATRIX (signe) Jeanne Victoire, 33 ans, née et demeurant à Valognes
(Manche) (W464.219) (dét 19 vend) *vdmy*

BEAUDREVILLE (signe) Anouïme Anquetil, ex noble, 55 ans, ex capitaine dans le ci-
devant régiment cravatte, demeurant à Valognes (W464.219) (dét 19 vend) *vdmy*

LA COUR (signe) Louis Théodore Sylvain Auguste, 41 ans, ex noble, vivant de son
revenu à Valognes (W464.219) (dét 19 vend) *vdmy*

CAMPROND (signe) Marie Anne Jacqueline, veuve D'ANNEVILLE (signe), 72 ans,
demeurant à Valognes (W464.219) (dét 19 vend) *vdmy*

SIMON Marie Charlotte Thomas, veuve LAMARE (signe), 56 ans, demeurant à Valognes
(W464.219) (dét 19 vend) *vdmy*

LAMPERIERE (signe) Marie Suzanne Françoise, veuve POIRIER (signe), 64 ans,
demeurant à Valognes (W464.219) (dét 19 vend) *vdmy*

VAUQUELIN (signe) Jean François, ex noble, 53 ans, cultivateur, demeurant à Valognes
(W464.219) (dét 19 vend) *vdmy*

12 oct. 94 1/3/0

Exécuté place de Grève, à 17 h.

21 vend. III
2770 — 1.

MARGUET (signe) ou MARQUET François Antoine, 45 ans, avocat au ci-devant
parlement de Paris, élceteur, demeurant à Paris, condamné et ex. le 21 vend III place de
Grève (W466.233) (Ex Le 21 vend. III, place de Grève, à 17 h. Vu SCJ et PVE dans
W530.)

3 LIBÉRÉS :

BERGEVIN (signe) Louis Catherine, 44 ans, architecte mécanicien, demeurant à Paris
(W466.232) (acquitté 21 vend) *vdmy*

CHAFAR (signe) François Philippe, 32 ans, chapelier et brigadier au 2^e régiment de
hussards, arrêté à Ste Menehould (W466.234) (acquitté 21 vend) *vdmy*

LAFOND SAVINES (sign Savines) Charles, 52 ans, ci-dev évêque de Viviers, demeurant
à Savine (H-Alpes) (W466.235) (acquitté 21 vend) *vdmy*

13 oct. 94 0//10/4

22 vend. III

10 LIBÉRÉS :

HENNET (signe) Cyr Salm Hegesippe, 38 ans, lieutenant de prévôt à Valenciennes avant
la Révolution, membre du comité de sur à Charenton, y demeurant (W466.236)
(acquitté 22 vend) *vdmy*

COLAS Lazare, 44 ans, maçon, demeurant à Issy la Montagne (district de Bellevue les
Bains), Saône et Loire (W466.237) (acquitté 22 vend) *vdmy*

LAPETITE Etienne, 38 ans, charpentier, né et demeurant à Issy la Montagne (W466.237)
(acquitté 22 vend) *vdmy*

FRAPPET Jacques, 30 ans, journaliste, demeurant à Issy la Montagne (W466.237)
(acquit 22 vend) *vdmy*

LE COURTOIS Jean Baptiste, 48 ans, demeurant à Sté Colombe, ex noble, père émigré
(W467.238) (lib 22 vend) *vdmy*

VAUREABLE (signe) Barthelemy, 46 ans, marchand de chevaux, demeurant à Charlepoint
(loire) (W467.239) (lib 22 vend) *vdmy*

GUIBERT François, 33 ans, ex prêtre et curé de Bussé le Grand, district de Semur (Côte-
d'Or) (W467.240) (lib 22 vend) *vdmy*

CHASAUD (signe) née CHILAND Marie, 46 ans, de la paroisse de Cherval, epoux maire,
admiR et encore maire de La Tour Blanche (Dordogne) (W467.241)
(lib 22 vend) *vdmy*

CHILHAND (signe) Pierre, dit La RIGAUDIE, 45 ans, conseiller au présidial de
Périgueux, y demeurant (W467.241) (lib 22 vend) *vdmy*

GRATAN (signe) Pierre, 68 ans, président du tribunal du district de Castel Sarazin
(W467.242) (lib 22 vend) *vdmy*

4 AUTRE : renv au dép de Seine et Marne, transfert à Melun

LE CAIX Pierre Pascal, sans profession (W467.243) (renv 22 vend) *vdmy*

BERNARD l'ainé, sans profession (W467.243) (renv 22 vend) *vdmy*

BERNARD Mathieu, sans profession (W467.243) (renv 22 vend) *vdmy*

COMBES Pierre, et/ou père, sans profession (W467.243) (renv 22 vend) *vdmy*

14 oct. 94
23 vend. III

0//7/2

7 LIBÉRÉS :

ROBIN (signe) Henry, 36 ans, cuisinier à Paris (W467.244) (acquit 23 vend) *vdmy*

HAYER du PERRON (signe) Pierre Marie, 60 ans, ex noble, ex maréchal de camp,
demeurant à Orléans (W467.245) (lib 23 vend) *vdmy*

DUBOUAYS de COIUSBOU (noté Dubois de Coëbourg) Alexis Louis, 62 ans,
cultivateur, demeurant à Paris (W467.246) (lib 23 vend) *vdmy*

BARBUOT ou BARBUOZ (signature Barbuoz) veuve GANAY (signe) Marie, 58 ans, ex-
marquise, demeurant à Dijon (W467.247) (lib 23 vend) *vdmy*

MORILLOT Veuve MAREY (signe) Marguerite, 59 ans, demeurant à Nuits, district de
Dijon (W467.247) (lib 23 vend) *vdmy*

PICHARD CAILLIERE (signe) François Augustin, 30 ans, propriétaire, né et demeurant à
Fontenay le Peuple, membre du comité provisoire établi par les brigands (W468.250)
(acquit 23 vend) *vdmy*

SAVARY CALAIL (signe) Louis Jacques Philippe Nicolas, 56 ans, vivant de ses revenus,
né et demeurant à Fontenay, membre du comité provisoire établi par les brigands
(W468.250) (acquit 23 vend) *vdmy*

1 AUTRE : transfert dans son dépt et dét jusqu'à la paix comme suspect (fanatisme outré)

LAHOSSOIS (signe) Etienne, 28 ans, boulanger, né et demeurant à Soissons (Nièvre)
(W468.248) (dét 23 vend) *vdmy*

1 AUTRE : dét jusqu' à la paix dans son dépt, étant noble et frère d'émigré

BARDON (signe) DUMEAGE Godefroy, 47 ans, ex noble, cultivateur, adjoint du tribunal
de district de Cusset (Allier), membre du comité de subsist et officier de la garde
nationale dudit lieu, demeurant à Vichy ?? (W468.249) (dét 23 vend) *vdmy*

BEAUFILS (signe) François (15 oct. 94 - 24 vend. III) — **BEAUFILS** François, âgé de 58 ans, né à Menu, dépt de l'Orne, ex curé constitutionnel de la commune de St Christophe, dépt de l'Eure et Loir, condamné à mort le 24 vendémiaire an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir distribué des écrits contre-rév. et fanatiques. (W469.257) (Ex Le 24 vend. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

16 LIBÉRÉS :

AUBERY (signe) l'aîné Etienne Joseph Augustin Sébastien, 51 ans, docteur en droit faisant cultiver ses biens avant la Révolution, depuis, procureur de la commune de Moseseine, notable, juge de paix (Vaucluse) (W468.251) (lib 24 vend) *vdmy*

SERDA Guillaume, 23 ans, journalier, né et demeurant à Counnes (Aude) (W468.252) (lib 24 vend) *vdmy*

TOURON Barthelemy, 42 ans, journalier, né et demeurant à Prades (Ariège) (W468.252) (lib 24 vend) *vdmy*

LABAUGE Pierre, père, 41 ans, né et deult à Gervais, district de Chatelrault (Vienne) (W468.253) (lib 24 vend) *vdmy*

LABAUGE Pierre, fils, 16 ans, demeurant chez son père (W468.253) (lib 24 vend) *vdmy*

CLEMENT Louis, 44 ans, journalier, demeurant à Gervais (W468.253) (lib 24 vend) *vdmy*

BRÉE Louis, 46 ans, journalier, demeurant à Gervais, district de Chatelrault (W468.253) (lib 24 vend) *vdmy*

DOSLE Claude, 36 ans, né et demeurant à Bielle, district d Chaumont (H-Marne) (W468.254) (lib 24 vend) *vdmy*

ROGER veuve SECBACH (signe) Elisabeth, environ 82 ans, demeurant à Ouquery, district de Dieuse (W468.255) (lib 24 vend) *vdmy*

BONNEFOU Jean Baptiste Barthelemy, ex gouverneur de Milan, ex chevalier de l'ordre de t Louis, demeurant à Orléans (W469.256) (lib 24 vend) *vdmy*

MALFILATRE Michel Paul, 30 ans, épicier, demeurant à Rouen (W469.258) (lib 24 vend) *vdmy*

HOUREDÉ, marchand à Paris (W469.258) (lib 24 vend) *vdmy*

OGOUMARE Etienne Nicolas (W469.258) (lib 24 vend) *vdmy*

OLIVIER (signe) César Antoine, 37 ans, commerçant, demeurant ordinairement au Havre (W469.258) (lib 24 vend) *vdmy*

JOUANEAU Etienne, 25 ans, tailleur, volontaire de la 1^{re} réquis dns les chasseurs des pyrénées, demeurant à Paris (W469.259) (acquitt 24 vend) *vdmy*

GONEL (signe) Louis, 18 ans, perruquier, demeurant à Paris, section des Amis de la Patire (W469.260) (acquitt 24 vend) *vdmy*

11 LIBÉRÉS :

BARTHÈS Paul, dit LABICHE (ne sait écrire), 59 ans, vigneron, demeurant à Castelnaudary (W469.261) (acquitt 25 vend) *vdmy*

HENRY (signe) Louis, 38 ans, aubergiste à Port-Solidor (W469.263) (lib 25 vend) *vdmy*

LOTTIN (signe) née FERTEL Marie Victoire, 28 ans, fabricante de médaillon, née et demeurant à Paris (W469.264) (lib 25 vend) *vdmy*

RICHARME (signe) Maurice, 29 ans, tabletier, demeurant à Paris (W469.264) (lib 25 vend) *vdmy*

LEVASSEUR (signe) Joseph Bonpierre, dit DHIÉVILLE (W469.265) (lib 25 vend) *vdmy*

LE ROY Jean François René, dit CAMPGRAIN (signe) (W469.265) (lib 25 vend) *vdmy*
 LE FORESTIER (signe) Pierre Hyacinthe Henry (W469.265) (lib 25 vend) *vdmy*
 FAUCONNIER BERNAVILLE (signe) née PERCY Bernardine (W469.265)
 (lib 25 vend) *vdmy*
 LEHERISSIER née HUÉ Françoise Charlotte Ardienne (W469.265) (lib 25 vend) *vdmy*
 MAUCONVENANT (signe) François bonnaventure Corentin (W469.265)
 (lib 25 vend) *vdmy*
 MAUCONVENANT (signe) née LeFILASTRE Marie Louise Catherine, sa femme
 (W469.265) (lib 25 vend) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + dét à Soissons

JEAN dit SANS PEUR Jean Baptiste, 29 ans, menuisier, ex capitaine de grenadier au
 bataillon des fédérés des 83 départ, demeurant à LAVAUR (W469.262)
 (dét 25 vend) *vdmy*

2 AUTRE : acquit + dét dans la Manche (enfants émigrés)

LAGONNIVIEVE René César (W469.265) (dét 25 vend) *vdmy*
 LAGONNIVIEVE Jeanne, sa femme, née REGNOUF (signe) (W469.265)
 (dét 25 vend) *vdmy*

1 AUTRE : lib + dét dans son départ

DU TRESOR née CREVECOEUR (signe) Marie Thérèse (W469.265)
 (dét 25 vend) *vdmy*

17 oct. 94 0//2/2

26 vend. III

2 LIBÉRÉS :

ODOCOURTER Pierre, 45 ans, journalier, né et demeurant à Châtillon (Drôme)
 (W470.266) (lib 26 vend) *vdmy*

VERNIER (signe) Jean Baptiste, fils, 25 ans, né et demeurant à Rouen (W470.268)
 (acquit 26 vend) *vdmy*

2 AUTRE : acquit + dét jusqu'à la paix dans leur commune

CASTELAN Maurice, 36 ans, cardeur en laine, demeurant à Cigne, district de Bagnole
 (W470.267) (dét 26 vend) *vdmy*
 TROTOBAS Jean Louis, 36 ans, cardeur en laine, demeurant à Cigne (W470.267)
 (dét 26 vend) *vdmy*

18 oct. 94 0//10/3

27 vend. III

PRÉPOTIN (Orne)

10 LIBÉRÉS :

DUNOYER (signe) Noël François, 40 ans, entrepreneur et tailleur de pierre à Bourg en
 Bresse (W470.269) (acquit 27 vend) *vdmy*

L'ETOUBLON (signe) Jean Joseph, 34 ans, cultivateur, né et demeurant à la Petite
 Chaux, district de pontarlier (W470.270) (lib 27 vend) *vdmy*
 FAVEROT Agnès, veuve de Pierre L'ETOUBLON, 78 ans (W470.270)
 (lib 27 vend) *vdmy*

CORDIER Pierre François, 61 ans, laboureur, né et demeurant à La Petite Chaux, notable
 dudit lieu (W470.270) (lib 27 vend) *vdmy*

THOYNEL (signe) François, 58 ans (W470.271) (lib 27 vend) *vdmy*

Habitants de Prépotin

MERCIER Gervais, 38 ans, tulleur et maire de Prépotin (W470.272) (lib 27 vend) *vdmy*
 RUFFRAY Jacques, 50 ans, charpentier et officier municipal de Prépotin (W470.272)
 (lib 27 vend) *vdmy*
 CHAUCHY René, 50 ans, laboureur, président du comité de surveillance de Prépotin
 (W470.272) (lib 27 vend) *vdmy*

HERBLOT Jean, 55 ans, journalier et membre du comité de surveillance de Prépotin
(W470.272) (lib 27 vend) *vdmy*
DUBOIS Marguerite, 30 ans, domestique chez Ledain, demeurant à Prépotin (W470.272)
(lib 27 vend) *vdmy*

1 AUTRE : dét comme suspect pour avoir provoqué l'arrestation des autre
LE DAIIN (signe) Jean etienne, 52 ans, ex curé de Prépotin (Orne), y demeurant
(W470.272) (dét 27 vend) *vdmy*

**2 AUTRE : non lieu mais dét pour avoir caché
les lettres de prêtrises de Delort**

DUTROUSSET (signe) DOBSONVILLE Angelique Jeanne, 44 ans, ex noble, vivant de
ses revenus, demeurant à Mantes sur Seine (Seine-et-Oise) (W470.273)
(dét 27 vend) *vdmy*
DELORT (signe) Guillaume Auguste, 45 ans, ex prêtre, demeurant à Pezenas (W470.273)
(dét 27 vend) *vdmy*

19 oct. 94 0//9/1

28 vend. III

9 LIBÉRÉS :

AUDIFFRET Joseph Paul François, 48 ans, homme de loi, (W470.275)
(lib 28 vend) *vdmy*
LACOSTE (signe) Joseph, 43 ans, négociant, demeurant à Bruxelles (W471.276)
(lib 28 vend) *vdmy*
PILOT (signe) Marie Anne, 23 ans, née et demeurant à Pelletre sur Canche, ex-Edain,
district de Montagne sur Mer (W471.277) (lib 28 vend) *vdmy*
LA ROUSSELIERE Guy François Olivier, négociant, né et demeurant à Orléans
(W471.278) (lib 28 vend) *vdmy*
BOULEY (signe) Emmanuel Fois, 34 ans, employé à la commission des secours,
demeurant à Paris (W471.279) (lib 28 vend) *vdmy*
ROUSSEAU (signe) Mathurin Pierre, 50 ans, négociant à Nantes, y demeurant
(W471.280) (lib 28 vend) *vdmy*
DUFOUR (signe) Bonnaventure, 30 ans, négociant, né et demeurant à Nantes (W471.280)
(lib 28 vend) *vdmy*
DELAVILLE (signe) François Marie Joseph, 42 ans, juge du tribunal du district de
Nantes, y demeurant (W471.280) (lib 28 vend) *vdmy*
ALEXIS Pierre, 26 ans, cultivateur, demeurant à Aubagne (Ardèche) (W471.281) (lib 28
vend) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + dét
CHARRIER (signe) Jacques, 52 ans, cultivateur propriétaire, demeurant à Vesse (Allier)
(W470.274) (dét 28 vend) *vdmy*

20 oct. 94 0//7/2

29 vend. III

7 LIBÉRÉS :

TABART (signe) Alexandre, 45 ans, cultivateur, né et demeurant à Baucoult (Somme)
(W471.282) (lib 29 vend) *vdmy*
BOISSON (signe) François, 58 ans, cultivateur et agent national de Coussat (Ariège), y
demeurant (W471.283) (lib 29 vend) *vdmy*
ALTAROCHE (signe) Durand Michel, 40 ans, entrepreneur de mine, demeurant à
Massiac, district de St Flour (W471.284) (lib 29 vend) *vdmy*

CORCORAL (signe) Alexandre, aîné, 48 ans, ex noble, cultivateur, demeurant à Alby (Tarn) (W472.287) (acquit 29 vend) *vdmy*
CORCORAL (signe) Amboise Alexandre, le jeune, 29 ans, ex noble, demeurant à Avanselles, district d'Aubin (Aveyron) (W472.287) (acquit 29 vend) *vdmy*

MIALHE Jean François, 43 ans, ouvrier en soie, demeurant à Pradelle (H-Loire) (W472.288) (acquit 29 vend) *vdmy*

VIAL (signe) Jean Antoine, 51 ans, cultivateur, maire de Chalonnnes, président du comité rév. d'Angers et procureur général syndic du dép de Maine-et-Loire, demeurant à Angers (W472.289) (acquit 29 vend) *vdmy*

1 AUTRE : renv dev le bureau de police administrative de sa commune

REGUEX (signe) Louis, 29 ans, demeurant à Paris, section des Thuilleries (W471.285) (renv 29 vend) *vdmy*

1 AUTRE : détention jusqu'à nouvel ordre

AVICE (signe) Jacques Marie, 41 ans, ex noble, ci-devant lieutenant d'artillerie, actuellement agriculteur, demeurant Tourville, district de Valogne (Manche) (W472.286) (acquit + dét 29 vend) *vdmy*

21 oct. 94

0//20/0

TULLE (Corrèze)

30 vend. III

20 (4+16) LIBÉRÉS :

MAUDUIT (signe) Pierre, 49 ans, cultivateur et charpentier, demeurant à St Mauvieux, district de Ver (Calvados) (W472.290) (lib 30 vend) *vdmy*
POLONIERE Gilles, 60 ans, cultivateur, demeurant à Mauvieux (Calvados) (W472.290) (lib 30 vend) *vdmy*

GROSSAINT (signe) Louis, 39 ans, sculpteur, demeurant à Paris (W472.291) (lib 30 vend) *vdmy*

LELARDEUX (signe) Pierre Jacques, 46 ans, régisseur de Labrisse et notaire labellion (?) et cultivateur, demeurant à Pressy, district de Sancerre (Cher) (W472.292) (lib 30 vend) *vdmy*

16 personnes de Tulle, déjà acquittées des faits portés contre elles
par un tribunal compétent

- 1 – ALARIC Astorg, 55 ans, employé de la Régie des cuirs, né et demeurant à Aurillac (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*
– **sera tenu de rejoindre son bataillon**
- 2 – MELON François, 30 ans, ex chanoine de Ntre Dame de Paris, actuellement chasseur dragon, demeurant à Tulle (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*
– **sera tenu de rejoindre son bataillon**
- 3 – ALBIER Joseph, 38 ans, avoué, né et demeurant à Tulle (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy* – **sera tenu de rejoindre son bataillon**
- 4 – LACOSTE Antoine, 58 ans, ex avocat et officier municipal de Tulle, y demeurant (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*
- 5 – SARTELON Jean Pierre, 52 ans, homme de loi, électeur notable et juge de paix à Tulle (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*
- 6 – D'AUBECH Legeo, 62 ans, officier de santé à Tulle (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*
- 7 – SAUGEYRON François, 53 ans, ex homme de loi, cultivateur et officier municipal de Salvadour, près de Tulle (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*,
- 8 – SOUSTRÉ Jacques Joseph, aîné, 60 ans, cultivateur à Champagnac la Montagne, district de Tulle (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*
- 9 – BRACONNAT Jacques, 58 ans, ex conseiller et receveur des consignations à Tulle (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*
- 10 – CHAUMONT Antoine, 56 ans, officier municipal à Tulle (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*

- 11 – ST PRIEST DU CAMBON Louis , 77 ans, notable à Tulle (W473.293)
(lib 30 vend) *vdmy*
- 12 – LAGARDE François, 73 ans, officier municipal de Tulle (W473.293)
(lib 30 vend) *vdmy*
- 13 – FROMENT Joseph, 61 ans, ex bailli de Versailles, demeurant à Tulle (W473.293)
(lib 30 vend) *vdmy*
- 14 – LAFAGERDIE veuve d'ARLUC Madelaine, 72 ans, née et demeurant à Tulle
(W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*
- 15 – LAJUNIE veuve BROSSARD Marie Anne, 50 ans, née et demeurant à Tulle
(W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*
- 16 – MEYNARD Jean Joseph, dit FOURTOU, 56 ans, cultivateur et officier municipal de
Tulle (W473.293) (lib 30 vend) *vdmy*

Info : Des 20 personnes libérées ce jour, 16 d'entre elles avaient déjà été acquittées par un tribunal compétent. Elles étaient originaires de Tulle (Corrèze), sauf Alaric qui était d'Aurillac (W473.293). Les 4 autres personnes libérées étaient Grossaint (W472.291), Lelardeux (W472.292), Mauduit et Polonière (W472.290).

22 oct. 94 0//1/0

1^{er} brum. III

1 LIBÉRÉ :

De WENTER Bartha, 34 ans, négociante, demeurant Paris, 111 rue Montmartre
(W473.294) (lib 1^{er} brum) *vdmy*

23 oct. 94 0//5/0

2 brum. III

5 LIBÉRÉS :

LEBORGNE Pierre Joseph, 31 ans, en réquis^o par le CSP pour donner des renseignements
sur les affaires des colonies, demeurant Paris (W473.295) (lib 2 brum) *vdmy*

DELAITRE ou DELETRE Jean Baptiste, 34 ans, huissier, demeurant à Dauville (Meuse)
(W473.296) (lib 2 brum) *vdmy*

LHUILIER (signe) Alexandre Julien, 55 ans, vivant de son bien et agent national
d'Ameville (Eure) (W473.296) (lib 2 brum) *vdmy*

DOUCEUR (signe) Louis, 49 ans, meunier, né et demeurant à Beaumont sur Oise
(W473.297) (acquit 2 brum) *vdmy*

LEMAIRE Jacques Louis, 27 ans, garde moulin chez Douceur (W473.297)
(acquit 2 brum) *vdmy*

24 oct. 94 0//4/5

3 brum. III

4 LIBÉRÉS :

RADIX DE SAINTE FOY Claude Pierre Maximilien, 58 ans, employé dans les affaires
étrangères avant la Révolution, demeurant à la ci-devant abbaye du Mont St Martin,
canton du Catelay (Aisne) (W473.298) (lib 3 brum) *vdmy*

BRODHAY Anne, 21 ans, fille, demeurant à Délémont (W473.299) (acquit 3 brum) *vdmy*

PHILIPPE (signe) Louis, fils, 17 ans, chaudronnier, demeurant à Délémont (W473.299)
(acquit 3 brum) *vdmy*

FLEURY Joseph, 30 ans, domestique de Broday, demeurant à Délémont (W473.299)
(lib 3 brum) *vdmy*

**5 AUTRE : acquit + dét 6 mois + amende du quart de la valeur de matière d'or et
d'argent passées ou détenues à l'étranger, saisies,
au profit de ceux qui les ont saisies**

BRODHAY (signe) Jean Jacques, 42 ans, directeur provisoire de la poste aux lettres,
demeurant à Délémont (Mont-Terrible) (W473.299) (6 mois de dét 3 brum) *vdmy*

BROQUET (signe) Jacques, 41 ans, cordonnier, concierge de l'admin provisire de

Délémont, y demeurant (W473.299) (6 mois de dét 3 brum) *vdmy*
 MAGUIN (signe) Dominique, 34 ans, jardinier, demeurant à Délémont (W473.299)
 (6 mois de dét 3 brum) *vdmy*
 VERDAT (signe) Claude Joseph, 40 ans, sculpteur, conducteur d'ateliers pour les travaux
 des routes, demeurant à Délémont (W473.299) (6 mois de dét 3 brum) *vdmy*
 PHILIPPE (signe) Antoine, père, 46 ans, chaudronnier, demeurant à Délémont
 (W473.299) (6 mois de dét 3 brum) *vdmy*

*Info : Excepté Radix de Sainte-Foy, toutes les personnes acquittées ce jour étaient
 prévenues d'avoir fait passer des valeurs d'or et d'argent à l'étranger, trafic organisé par
 Brodhay. Les 5 personnes reconnues coupables, sans intentions contre-révolutionnaires,
 furent condamnées à 6 mois de détention et à une amende du quart de la valeur des biens
 saisis et envoyés. (W473 299)*

25 oct. 94 0//8/1
 4 brum. III

8 LIBÉRÉS :

POTTOFEUX Pierre Polycarpe, ex procureur général syndic de l'Aisne, accusé par Ouïe
 dire par 9 représentants du peuple (W473.300) (acquit 3 brum) *vdmy*
 RUBAUD (signe) Joseph, 40 ans, tailleur de pierre à et demeurant Chambéry (W474.301)
 (acquit 4 brum) *vdmy*
 GAUTHIER (signe) Jeanne Hypolite, 35 ans, ex-religieuse, née et demeurant à Thorèze
 (W474.302) (lib 4 brum) *vdmy*
 CHABOT (semble signer Chabos) Jeanne Françoise Bernardine, 24 ans, ex religieuse, née
 et demeurant à Besançon (Doubs) (W474.302) (lib 4 brum) *vdmy*
 BARATTE (signe) Joseph, 76 ans, apoticaire, demeurant à Besançon (W474.303)
 (lib 4 brum) *vdmy*
 LAPERCHE (signe) Jean-Baptiste, 50 ans, ex officier de gendarmerie, demeurant Cour du
 Palais (W474.304) (lib 4 brum) *vdmy*
 PILLIOT (signe) Pierre, 50 ans, perruquier à Besançon (W474.305) (lib 4 brum) *vdmy*
 GRELIER (signe) Marie Ursule, 50 ans, demeurant à Besançon (W474.306)
 (lib 4 brum) *vdmy*

1 AUTRE : non lieu + dét dans son départ, étant frère d'émigré et ne pouvant justifier de son civisme

PUSEL (signe) Pierre Louis Jean-Baptiste, 69 ans, ex noble, né et demeurant à Besançon,
 prévenu de correspondance avec les ennemis de la République (W474.307)
 (dét 4 brum) *vdmy*

26 oct. 94 0//11/0
 5 brum. III

11 LIBÉRÉ :

MATHIEU (signe) Claude, 29 ans, bourrelier, né et demeurant à Montagne sur Aine
 (Marne) (W474.308) (lib 5 brum) *vdmy* — **Avait été jugé et renvoyé en détention
 jusqu'à la paix le 9 déc. 93**
 DEMAIN (signe) Nicolas, 31 ans, ex prêtre, à présent bonnetier, né et demeurant à Reims
 (W474.309) (lib 5 brum) *vdmy*
 DEFORGES (signe) Pierre, 18 ans ½, lieutenant au 13^e régiment d'infanterie ci-devant
 Bourbonnais, ex gentilhomme, arrêté à Landau (W474.310) (lib 5 brum) *vdmy*
 LE BLANC (signe) Claude, 50 ans, cultivateur, né (et demeurant ?) à Mont sur Aine,
 district de Montagne sur Aine (W474.311) (lib 5 brum) *vdmy*
 LE BLANC née DOUCET Marie Anne, sa femme, 40 ans (W474.311) (lib 5 brum) *vdmy*

BOLÉ (signe) Guillaume Françoise, 48 ans environ, marchande de soieries et de laines à Besançon (W474.312) (lib 5 brum) *vdmy*

TOUSSAINT (signe) Jean Baptiste, 37 ans, laboureur, ex officier muni, né et demeurant à Berthincourt, district de Clermont (Meuse) (W475.313) (acquit 5 brum) *vdmy*

TOUSSAINT (signe) Nicolas, 33 ans, né et demeurant à Berthincourt (W475.313) (acquit 5 brum) *vdmy*

CHARLET Jean Louis, 57 ans, laboureur, ex notable, né et demeurant à Berthincourt (W475.313) (acquit 5 brum) *vdmy*

GOYARD (signe) Sébatien, 53 ans, propriétaire, cultivateur et ex agent national de verpilliere, district de Bar sur Seine (W475.314) (acquit 5 brum) *vdmy*

BRÂLEY (signe) Pierre, 40 ans, bonnetier, ex membre du comité de surv, demeurant à Moussey, district de Troyes (Aube) (W475.315) (acquit 5 brum) *vdmy*

Info : Claude MATHIEU, 29 ans, bourrelier à Montagne-sur-Aisne, ci-devant Sainte-Menehould, libéré ce jour par délibération du Tribunal assemblée en la Chambre du Conseil (W474.308), avait été acquitté mais gardé en détention comme suspect le 9 décembre 1793 (W301.318).

27 oct. 94 0//7/0
6 brum. III

7 LIBÉRÉS :

PION Jean, 47 ans, laboureur, ex officier municipal de Charmillon, district de Chambéry, né et demeurant à Charmillon (W475.316) (lib 6 brum) *vdmy*

PERNEL Joseph, 59 ans, laboureur et notable à Charmillon (W475.316) (lib 6 brum) *vdmy*

ROCHAMBEAU (signe) Jean Baptiste Donatien Vincent, 69 ans, ex maréchal et généal de l'A du Nord, demeurant à Rochambeau, près Vendôme (W475.317) (lib 6 brum) *vdmy*

FOULON DECOTIER (signe) Eugène Joseph Stanislas, 40 ans, ci-devant intendant de la Martinique, demeurant à Onsain, district de Blois, fils de Foulon, ex conseiller d'Etat (W475.317) (lib 6 brum) *vdmy*

BROCHAND (signe) Etienne François, 40 ans étiapier et laboureur, né et demeurant à Dreux (Eure-et-Loir) (W475.318) (acquit 6 brum) *vdmy*

BROCHAND née ALLAIS (signe) Jeanne Avoye Modeste, 29 ans, née et demeurant à Dreux (W475.318) (acquit 6 brum) *vdmy*

CHEVALIER (signe) Pierre, dit BRESSE (signe), 38 ans, cultivateur, propriétaire et marchand, demeurant à Igornay, district d'Autun (W475.319) (acquit 6 brum) *vdmy*

28 oct. 94 0//1/0
7 brum. III

1 LIBÉRÉ :

AUBONNET née SEURÉ Elisabeth, 48 ans, née et demeurant à Langres (W475.320) (acquit 7 brum) *vdmy*

29 oct. 94 0//3/0
8 brum. III

3 LIBÉRÉS :

SIREY (signe) Jean-Baptiste, 32 ans, ex vicaire épiscopal, depuis soldat, demeurant chez son père à Sarlat (Dordogne) (W475.321) (acquit 8 brum) *vdmy*

URVOY née GUERIN (signe) Jeanne Julie, 29 ans, demeurant à Paris, rue helvétius, section Le Peletier (W476.322) (lib 8 brum) *vdmy*

BOQUET François, 30 ans, employé dans les bureaux du district de Valenciennes, réfugié à Douai (W476.323) (lib 8 brum) *vdmy*

- 2772 — 1. ***MONTEL de LAMBERTIE** (signe) Pierre — Montel, âgé de 38 ans, né à Limoges, dépt de la Haute Vienne, ex vicaire épiscopal à Périgueux, domicilié à Crétal, dépt de la Dordogne, condamné à mort le 8 brumaire an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des mouvements fanatique et contre-rév., dans le dépt de la Dordogne. (W475.321) (Ex le 9 brum. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530. Moulin et 2 autres.) Noté Montel Lamberty
- 2773 — 2. ***MOULIN** (signe) Pierre, âgé de 36 ans, né à Périgueux, dépt de la Dordogne, y demeurant, homme de loi, et ex accusateur public près le district de Périgueux, condamné à mort, le 8 brumaire an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres fédéralistes et contre-rév.s, dans le dépt de la Dordogne. (W475.321) (Ex le 9 brum. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530. Moulin et 2 autres.)
- 2774 — 3. ***PIPAUD** (signe) Pierre Eléonore, âgé de 43 ans, né à Jarnac, dépt de la Charente, domicilié à Périgueux, homme de loi et procureur syndic du dépt de la Dordogne, condamné à mort, le 8 brumaire an 2 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres fédéralistes et contre-rév.s, dans le dépt de la Dordogne. (W475.321) (Ex le 9 brum. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530. Moulin et 2 autres.)

11 LIBÉRÉ :

CLAVEL (signe) Etienne Pierre, 36 ans, doreur et vernisseur, né et demeurant à Strasbourg, y arrêté (W476.324) (lib 9 brum) *vdmy*

NESTLIN (signe) Jean Jacques, 36 ans, baigneur, né, demeurant et arrêté à Strasbourg (W476.324) (lib 9 brum) *vdmy*

HERR (signe) Jean Samuel, 30 ans, cordier, né (et demeurant ?) à Strasbourg (W476.324) (lib 9 brum) *vdmy*

ANSTELT (signe) François Ignace, 31 ans, ex prêtre, arrêté à Strasbourg (W476.324) (lib 9 brum) *vdmy*

SCHRAM (signe) Laurent, 37 ans, tailleur et juge de paix du canton de Haguenau, y arrêté (W476.324) (lib 9 brum) *vdmy*

VOIGTE (signe) Frédéric, 50 ans, né en Allemagne, depuis 29 ans en France, sergent de la commune de Strasbourg (W476.324) (lib 9 brum) *vdmy*

HESS (signe) Jean Daniel, 31 ans, admin du district de Haguenau lors de don arrestation (W476.324) (lib 9 brum) *vdmy*

KOLLER (signe) Jacques, 30 ans, ex curé constit de Vesthofen, arrêté à Monlsheim (W476.324) (lib 9 brum) *vdmy*

BUTENSCHOEN (signe) Frédéric, 28 ans, homme de lettre, arrêté à Strasbourg (W476.324) (lib 9 brum) *vdmy*

GODIN (signe) Jean Hilaire, 40 ans, propriétaire des moulins, demeurant à Santeron, district de Mantes (W476.325) (lib 9 brum) *vdmy*

CHEVALLIER Marie Françoise, 29 ans, marchande merciere, demeurant à Rouen (W476.326) (lib 9 brum) *vdmy*

1 LIBÉRÉ :

LESPINASSE BOURNAREL Jean Joseph, 61 ans, ex officier chevalier de St Louis, demeurant à Tulles (W476.328) (lib 10 brum) *vdmy*

SUDOUR ou SUDOUS François, 54 ans, (W476.329) (lib 10 brum) *vdmy*

RABANIDE Jean-Baptiste, 72 ans, homme de loi, né et demeurant à Tulles (W476.329) (lib 10 brum) *vdmy*

FOUINAT (signe) Jean Gabriel, dit BRECY, 14 ans ½, demeurant chez son père à Tonnerre (W476.330) (lib 10 brum) *vdmy*

LARGUES (signe) Antoine, 52 ans, officier de santé, arrêté à Aurillac (où il demeurait avant la Rév) ou à Paris, sur ordre du CSG (W476.331) (lib 10 brum) *vdmy*

MOUCHET (signe) Claude François Philibert, 47 ans, cultivateur, maire et officier municipal de Fontenaute, district de Beaune (Doubs), jusqu'à son arrestation (W477.332) (lib 10 brum) *vdmy*

2 AUTRE : non lieu + détention (ayant des parents émigrés)

DUFRAISSE Léonard, dit DEVIANNE, 60 ans, né et demeurant à Tullès (W476.327) (dét 10 brum) *vdmy*

COMBRET Armand, dit MARSILLAC, 42 ans, ex-lieutenant de la maréchaussée à Tullès, capitaine de gendarmerie, demeurant à Clermont (W476.327) (dét 10 brum) *vdmy*

1 ^{er} nov. 94	1/6/3	Ex. place de Grève

11 brum. III
2775 — 1.

BIDAN François (1^{er} nov. 94 - 11 brum. III) — **BIDAU** François, âgé de 40 ans, natif de Pledran, maire de la dite commune, condamné à mort le 11 brumaire an 3 (exact), par le tribunal de Paris, pour avoir tenu des propos fanatiques, et pratiqué des manœuvres contre-rév.. (W477.333) (Ex le 11 brum. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.)

6 LIBÉRÉS :

GOUPILLIER (signe) Jacques, 50 ans, laboureur, ci-devant procureur de la commune de Pledran (Côtes du Nord), y demeurant (W477.333) (acquitt 11 brum) *vdmy*

CRAS (signe) Jean Laurent, 48 ans, boulanger, né et demeurant à Ors, district de Cambrai (W477.334) (acquitt 11 brum) *vdmy*

LAURANT (signe) François, 50 ans, tonnelier, né et demeurant à Angle fontaine, district du Quesnoy (W477.335) (acquitt 11 brum) *vdmy*

DUGUET (signe) Jean, 22 ans, laboureur, demeurant à Lauzun (W477.336) (acquitt 11 brum) *vdmy*

ROYER ou ROYERE Jean, 23 ans, cultivateur journalier, demeurant à Cacot (Lot et Garonne) (W477.336) (acquitt 11 brum) *vdmy*

ALBA Jean, 20 ans, laboureur, demeurant à Lauzun (W477.336) (acquitt 11 brum) *vdmy*

3 AUTRE : acquit + dét dans leur dépt comme suspects

MICHAUX Antoine, père, 72 ans, cultivateur et brasseur, né et demeurant à Angle fontaine, ex-maire de cette commune (W477.335) (dét 11 brum) *vdmy*

MICHAUX (signe) Antoine, fils, 38 ans, cultivateur et brasseur, demeurant à Angle fontaine (W477.335) (dét 11 brum) *vdmy*

MERCIER (signe) Robert, 65 ans, cultivateur, demeurant à Angle fontaine, ex-maire (W477.335) (dét 11 brum) *vdmy*

2 nov. 94	0/51/0	CREUZIÈRE SUPÉRIEURE (Ardèche)

12 brum. III

51 (47+4) LIBÉRÉS :

Acquittés, mais devront restituer à qui de droit les sommes par eux perçues auprès des volontaires de la 1^{ère} réquisition et le vin en nature ou sa valeur au prix du maximum

RANQUE (signe) Georges François, 30 ans, musicien avant la Ré, depuis salpêtrier à Strasb., y demeurant (W477.337) (acquitt 12 brum) *vdmy*

WITH (signe) Louis, 36 ans, teinturier et préposé à la fabrication du salpêtre à Strasb., demeurant à Molsheim (W477.337) (acquitt 12 brum) *vdmy*

HUGARD (signe) Augustin, 31 ans, libraire avant la Révolution, depuis agent de l'admin des salpêtres à Strasb (W477.337) (acquitt 12 brum) *vdmy* —

déjà acquitté le 12 mai précédent dans une autre affaire

<i>Info</i> : Augustin HUGARD, 31 ans, ex-libraire à Strasbourg, acquitté ce jour dans une affaire de détournement de jeunes de la réquisition à prix d'argent (W477.337), avait déjà

été acquitté et libéré dans le cadre d'une autre affaire, le 12 mai (23 floréal) précédent (W363.793).

LA SOMMAISERIE (signe) Louis Robert François Simon, 51 ans, ex noble, laboureur depuis 20 ans, faisant valoir son bien demeurant à Valogne (W478.337bis) (lib 12 brum) *vdmy*

demeurant à Creuzière supérieure (Ardèche) ou à Chadouillé ou St André ou Pierregas, commune de Creuzière, prévenus de complicité dans l'assassinat de Malignon

- 1 – JULLIAN ou JULIEN Joseph, 43 ans, boulanger, demeurant à St André (Ardèche) (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 2 – DUMAS Thomas, 35 ans, cultivateur, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 3 – DESLEBRES (signe) Joseph François Scipion, 66 ans, notaire et cultivateur, demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 4 – PASCAL Antoine, 38 ans, cultivateur et membre du comité de surveillance de Creuzière ? (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 5 – DUMAS Joseph, 25 ans, maçon, né à Pierregas (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 6 – BRAHIE (signe) Joseph, 52 ans, cultivateur et menuisier, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 7 – DUMAS Jean, 21 ans, cultivateur, né à Pierregas (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 8 – PASCAL (signe) Pierre Alban, 25 ans, laboureur, demeurant à Chadouillet (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 9 – DUMAS Jean, 57 ans, terrassier et laboureur, membre du comité de surveillance de Pierre Gras, comne de Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 10 – BOISSET (signe) André, 48 ans, cultivateur, demeurant à Creuzière sup, membre du comité de surveillance (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 11 – PAGÉS (signe) Joseph, 65 ans, cultivateur, né et demeurant à Chevalier (sic), commune de Creuzière supérieure (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 12 – MALIGNON (signe) Pierre, 32 ans, cultivateur, né et demeurant à Creuzière (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 13 – CHRESTOF ou CHRISTOL née SIVOLFIERE Marie, 60 ans, née et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 14 – VENISSA née THIBON Marguerite, 53 ans, demeurant à Chadouillé (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 15 – DIVOL Marianne, 37 ans, demeurant à Pierregas (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 13 – DESBOULLER (signe) Jean Jacques Nicolas, 30 ans, cultivateur, demeurant à La Croix, comne de Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 14 – GROS (signe) Joseph, 33 ans, cultivateur, membre du comité de surv, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 18 – DUFFES (signe) Louis, 31 cultivateur et officier municipal de Pierre Gras, comne de Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 19 – DUMAS Louis, 49 ans, cultivateur, né et demeurant à Chacouillé, officier municipal (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 20 – BOISSIN (signe) LAROCHE François, 64 ans, cultivateur, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 21 – DUMAS Jean, 40 ans, cultivateur, demeurant à Chadouillé, officier municipal (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 22 – ANDRÉ (signe) Antoine, 44 ans, laboureur et officier muni, né et demeurant à Chadouillé, comne de Creuzière (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 23 – DESBOULLER (signe) Mathieu, 31 ans, cultivateur et officier muni, demeurant à La Croix, comne de Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 24 – AUTAYON née THIBET Marie, 48 ans, née et demeurant à Chadouillé, comne de Creuzière (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 25 – PASCAL Rose, 22 ans, née et demeurant à Creuzière supérieure (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 26 – THOULOUBE (signe) Pierre, 22 ans, cultivateur, né et demeurant à Creuzière supérieure (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*

- 27 – PAGÈS (signe) Pierre, 30 ans, cultivateur et officier muni, secrétaire de la municipalité de Creuzière supérieure (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 28 – VENISSAT Jean, 55 ans, ouvrier laboureur, né et demeurant à Chadouillé (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 29 – BONNAURE (signe) Pierre, 35 ans, laboureur, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 30 – NADAL Jean, 66 ans, journalier, demeurant à Creuzière supérieure (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 31 – JULLIAN (signe) Jean, 51 ans, cultivateur, membre du comité de sur, né et demeurant à Creuzière (Ardèche) (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 32 – MATHIEU Baptiste, 22 ans, tailleur d'habits, né et demeurant à Chadouillé, commune de Creuzière (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 33 – MATHIEU (signe) Jean, 51 ans, cordonnier, né et demeurant à Chadouillé, commune de Creuzière (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 34 – JULLIAN (signe) André, 33 ans, cordonnier, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 35 – BONNAURE (signe) Louis Joseph, 42 ans, cultivateur, demeurant à Mar de Boudarry, comne de Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 36 – AUTEZON (Autayon ?) Jean, 53 ans, ouvrier laboureur, né et demeurant à Chadouillé (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 37 – DUCROS (signe) Barthelemy, 20 ans, laboureur, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 38 – DUMAS Jacques, 60 ans, laboureur, né et demeurant à Chéselle, comne de Creuzière sup, membre du comité de surveillance (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 39 – AUJULAS Jean Pierre, 56 ans, manouvrier, né à St André, demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 40 – JULLIAN ou JULIEN Jacques, 49 ans, cabaretier, né à St André (Ardèche) (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 41 – ROUMESTANT (signe) Pierre, 51 ans, cultivateur, demeurant à St André, commune de Creuzière sup, membre du comité de surveillance (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 42 – DUMAS Joseph, 68 ans, laboureur, né et demeurant à Chezelle (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 43 – AUTAYON (signe) Joseph, 26 ans, laboureur, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy*
- 44 – PERRE (signe) Antoine, 26 ans, laboureur, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 45 – PERRE Jean, 18 ans, tailleur d'habits, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 46 – THOULOUBE ou TOULOUSE Jean, 25 ans, cultivateur, né et demeurant à Creuzière sup (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**
- 47 – VENISSA Etienne, 25 ans, laboureur, né et demeurant à Creuzière sup (Ardèche) (W478.338) (lib 12 brum) *vdmy* — **lib et rejoindra son corps**

Info : Toutes ces personnes, sauf 4, demeurant à Creuzière supérieure (Ardèche) ou dans le district, étaient prévenues de complicité dans l'assassinat de Malignon, agent national de la commune de Cruzieres-Saint-André (Ardèche) qui avait fait arrêter puis libérer des déserteurs. Elles furent libérées par non-lieu (W478.338). Les 12 jeunes en âge de la réquisition (Jean Autezon, Pierre Bonnaure, Jean Jacques Nicolas Desbouller, Barthe-lémy Ducros, Thomas Dumas, André Jullian, Baptiste Mathieu, Pierre Alban Pascal, Antoine et Jean Perre, Jean Thoulouze et Etienne Venissa) furent en outre enjoins de rejoindre leurs corps. N'étaient pas concernés par cette affaire La Sommaiserie, Ranque, Hugard et With, ces trois derniers, acquittés, étant contraints de restituer à qui de droit des sommes perçues par eux auprès de volontaires. (W477.337)

10 LIBÉRÉS :

RANCONNET NOYAU Louis René, retiré depuis 12 ou 15 ans à sa campagne de la Manselière, près de Dol, occupé d'agriculture, arrêté le 22 avril 93 (W478.339) (lib 13 brum) *vdmy*

DUBOURG Anne Louise Rosalie, ex femme de LE MUET THURIGNY, 31 ans, née et demeurant à Troyes (W479.340) (lib 13 brum) *vdmy*

TROUSSELOT née LOUDINOT Julienne, 33 ans, femme et fille de cultivateur, demeurant à Troyes ? (W479.340) (lib 13 brum) *vdmy*

BOISSET (signe) Jacques Gilbert, 45 ans, ci-devant bénédictins, maintenant cultivateur (W479.341) (lib 13 brum) *vdmy*

FLEURISSON (signe) Armand, 27 ans, employé dans les subsistances de l'armée (W479.341) (lib 13 brum) *vdmy*

GRAVIER veuve FLEURISSON (signe) Marie, 70 ans, marchande, née et demeurant à Maran (W479.341) (lib 13 brum) *vdmy*

RAMPILLON (signe) Guillaume, 37 ans, cultivateur, demeurant à Magnis, district de Fontenay le Peuple (W479.341) (lib 13 brum) *vdmy*

DEVEZE (signe) Jean Baptiste Louis, 48 ans, ex procureur du tyran, procureur syndic du district d'Aurillac (W479.342) (lib 13 brum) *vdmy*

MAUCLER veuve DOYEN (signe) Charlotte Françoise, 53 ans, mari conseiller au Parlement de Besançon, y demeurant (W479.343) (lib 13 brum) *vdmy*

BERNOT-CHARANT Jacques François, rendu provisoirement à la liberté le 8 juin 1793, liberté définitive ce jour (W479.344) (lib 13 brum) *vdmy* –

Étant déjà libre, il n'est pas compté dans le tableau des chiffres

1 AUTRE : non lieu + dét jusqu'à la paix (ayant constamment manifesté des opinions contre-rév et ne pouvant justifier d'aucun certificat de civisme)

BERGASSE (signe) Nicolas, 44 ans, homme de loi, ex Constituant, arrêté à Banières (Hautes-Pyrénées) (W479.345) (dét 13 brum) *vdmy*

10 LIBÉRÉS :

GROSDIDIER (signe) Claude Antoine, 36 ans, ex prêtre, demeurant à Noiroir (Côte-d'Or) (W480.346) (lib 14 brum) *vdmy*

EUVRARD (signe) Jean François, 37 ans, laboureur, né et demeurant à Sauvage, district de Besançon (W480.347) (lib 14 brum) *vdmy*

CHAMBON née LAROCHE Jeanne, 40 ans, demeurant hameau de la Broge, comne de la Bachelierie, district de Montagne (Dordogne) (W480.348) (lib 14 brum) *vdmy*

GAMBS François Guillaume, négociant à Strasbourg, ex juge de paix du canton de Volsens (W480.349) (lib 14 brum) *vdmy*

TORT dit LASONDE Barthelemy (W480.350) (lib 14 brum) *vdmy* — les pièces de cette affaire ont été remises au ministre de la Justice contre récépissé (1 des 2 pièces du dossier)

Habitants de Sarreguemines (W480.351)

suite du dossier dans W481.360bis

BOUTAY (signe) Jean Claude, 29 ans, ex admin du district de Sarreguemines, y demeurant, chef des deux légions de la masse réunies dans le dépôt de la Moselle (W480.351) (acquit 14 brum) *vdmy*

BOUTAY ou BOUTEI (signe) née PIERROT, Magdelaine, sa femme, 27 ans (W480.351) — suite de ce dossier dans W481.360bis (acquit 14 brum) *vdmy*

PHILIPPE Pierre, 28 ans, employé au bureau général des hopitaux de l'A de la Moselle à Metz, y demeurant (W480.351) (acquit 14 brum) *vdmy*
 COMMERELL (signe) Frédéric Libre, 55 ans, ex prêtre, demeurant à Puttelanges, district de Sarreguemines, prédisent du district (W480.351) (acquit 14 brum) *vdmy*
 LINANGE (signe) veuve LOWENSTEIN (signe) Catherine Louise Eléonore, 59 ans, demeurant à Puttelanges, district de Sarreguemines (W480.351) (acquit 14 brum) *vdmy*

5 nov. 94 0//6/1
 15 brum. III

6 LIBÉRÉS :

MESNY (signe) Claude François, dit DANIEL, 40 ans, ex domestique de la ci-devant princesse de Monaco, demeurant Paris, section des Invalides (W480.352) (lib 15 brum) *vdmy*

MUNIER (signe) Antoine, 44 ans, sculpteur, dumt à Besançon (W480.353) (lib 15 brum) *vdmy*

PAPEGAY (signe) Jeanne Denise, 49 ans, ex femme de charge chez le ci-devant comte d'Isselain dit Lanon, demeurant Mosson, district de Vesoul (W480.353) (lib 15 brum) *vdmy*

MAGNIN (signe) Gaspard, 53 ans, huissier, né et demeurant à Thonon (Mt-Blanc) (W480.354) (lib 15 brum) *vdmy*

SEIGNÉ Pierre, 35 ans, cultivateur journalier, demeurant Fanjean, district de Castelnaudary (W480.355) (lib 15 brum) *vdmy*

HERLUISON (signe) Pierre, 53 ans, cultivateur et officier muni, né et demeurant à Orvilliers, district de Nogent sur Seine (W480.356) (acquit 15 brum) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + dét jusqu'à la paix comme suspect

MILLION (signe) Nicolas, 60 ans, ex curé d'Orvilliers, district de Nogent sur Seine (Aube) (W480.356) (dét 15 brum) *vdmy*

6 nov. 94 1//3/0 Exécuté place de Grève, à 17 h.

16 brum. III
 2776 — 1.

ARCELOT (signe) Benigne (6 nov. 94 - 16 brum. III) — **ARCELOT** Bénigne, laboureur et propriétaire, né à Ste Reine, district de Semur (Côte-d'Or), demeurant depuis 18 ans à Dracy, même dist, même dép, condamné à mort le 16 Brumaire an III (exact), par le tribunal de Paris, pour avoir tenu des propos contre-rév., fanatiques, et dans de mauvaises intentions. (W480.360) (Ex le 16 brum. III, place de Grève, à 17 h. Vu SCJ et PVE dans W530.)

3 LIBÉRÉS :

MARCHAND (signe) Marie Clotilde, 41 ans, sœur converse, demeurant à Rougé la Montagne (Oise) (W480.357) (lib 16 brum) *vdmy*

LAMOTTE (signe) André, 49 ans, verrier, demeurant à Paris rue de la Truanderie, prévenu d'émigration (W480.358) (lib 16 brum) *vdmy*

THIBAUT (signe) Jean Baptiste, 64 ans, tanneur et cultivateur, né et demeurant à Bligny sur Ouches, district de Beaune (Côte-d'Or) (W480.359) (lib 16 brum) *vdmy*

7 nov. 94 0//2/1
 17 brum. III

2 LIBÉRÉS :

WENCKER (signe) Jacques, 64 ans, homme de lettres et notable de Strasbourg (W482.361) (acquit 17 brum) *vdmy*

AUPROUX Georges, 35 ans, journalier, demeurant à Lavevie (H-Saône), arrêté à Corbenay pour avoir crié vive le roy, merde à la Nation(H-Saône) (W482.362)
(acquit 17 brum) *vdmy*

1 LIBERTÉ définitive :

MÉEL — NEEL Pierre, liberté provisoire (7 oct. 93) rendue définitive ce jour (W482.363)
(lib 17 brum) *vdmy* — **Étant déjà libre, il n'est pas compté dans le tableau à cette date**

1 AUTRE : renv au tribunal d'Annecy pour infanticide

MÉRY (signe) née MOUXI Michelle, 36 ans, née et demeurant à Tussy (Mt-Blanc)
(W482.364) (renv 17 brum) *vdmy*

8 nov. 94 0//10/0

18 brum. III

10 LIBÉRÉS :

RECULET (signe) Pierre, 52 ans, prêtre et curé de Ka Croix, demeurant à Maromet lors de son arrestation (W482.365) (lib 18 brum) *vdmy*

SOUCHÉ (signe) François Noël, dit BREMODIERE, 43 ans, militaire depuis l'adolescence, résidant à Kinpéo (Finistère) (W482.366) (lib 18 brum) *vdmy*

CARRA Guillaume, 29 ans, porteur d'eau à Paris, y demeurant (W482.367)
(lib 18 brum) *vdmy*

LETEUR ou LETROOR (sign mais ne sait pas écrire) Laurent, 70 ans, journalier, demeurant à Auzoire (Loire) (W482.368) (lib 18 brum) *vdmy*

FRIGNET (signe) Pierre Robert, dit MOUTANT, 40 ans, demeurant en Ille-et-Vilaine
(W482.369) (lib 18 brum) *vdmy*

LE NOAN (signe) Jean, 40 ans, cultivateur, demeurant à Lesveine (Finistère) (W482.370)
(lib 18 brum) *vdmy*

PEAN (signe) François René, 45 ans, chirurgien, demeurant à Paris, 6 rue de la vieille monnaie, section des Lombards (W482.371) (lib 18 brum) *vdmy*

CALLIOT (signe) Guillaume, 43 ans, notaire public, membre du comité de surv, demeurant à Gatinois (Saône-et-Loire) (W483.372) (acquit 18 brum) *vdmy*

HUET (signe) Anthelme, 41 ans, régisseur des verreries de Thorens, district d'Annecy, puis agent national du district pour la fabrication du salpêtre (W483.373)
(acquit 18 brum) *vdmy*

KELLERMANN (signe) François Christophe, 57 ans, né à Strasb, général de l'A des Alpes, demeurant à Metz (W483.374) (acquit 18 brum) *vdmy*

9 nov. 94 0//3/0

19 brum. III

3 LIBÉRÉS :

BLIEN Pierre Joseph, **13 ans**, éventailiste, né et demeurant à Paris (W483.375)
(lib 19 brum) *vdmy*

PRETOT (signe Pretat) Jean François, 51 ans, portier, demeurant à Paris (W483.376)
(lib 19 brum) *vdmy*

PLANCHE (signe) Joseph, 32 ans, ex maître de pension, demeurant au Grand Gentilly, sous Bicêtre (W483.376) (lib 19 brum) *vdmy*

Info : La décision concernant Pierre Joseph Blien, 13 ans, éventailiste à Paris, avait été ajournée à 6 mois le 8 mai 1794 (W362.778bis). Le Tribunal rév. assemblé en la Chambre du Conseil le rendit à la liberté ce jour. (W483.375)

11 nov. 94 0//3/0
21 brum. III

3 LIBÉRÉS :

POULLET (signe) Guillaume, ex curé, secrétaire et officier public d'Asix levif (Nièvre)
(W483.377) (lib 21 brum) *vdmy*

BOER (signe) François, 55 ans, garde bois à la maison d'aillage, demeurant à Machepi
(Moselle) (W483.378) (lib 21 brum) *vdmy*

BERTHOMÉ (signe) Jacques, 26 ans, cultivateur, demeurant à Vazeze (Charente Inf)
(W483.379) (lib 21 brum) *vdmy*

12 nov. 94 0//11/1
22 brum. III

11 LIBÉRÉS :

RIGOLAGE (signe) Philiberte, 45 ans, demeurant à Besançon, fille de soin chez Mallarmé
Roussillon, ex comte (W483.380) (acquit 22 brum) *vdmy*

BEAUSIRE (signe) Jean Baptiste, 51 ans, conducteur de diligences de Paris (W483.381)
(acquit 22 brum) *vdmy*

MINARY (signe) Claude Antoine, 57 ans, laboureur, officier muni, demeurant au Levier,
district de Pontarlier (Doubs) (W484.382) (lib 22 brum) *vdmy*
MAIRE née ECARNOT Geneviève, 40 ans, demeurant au Levier (W484.382)
(lib 22 brum) *vdmy*

MALROC (signe) Guillaume, père, 65 ans, agriculteur, maire, né et demeurant à Mirepoix
(W484.383) (lib 22 brum) *vdmy*

MALROC (signe) Paul, fils, 28 ans, garde magasin des fourrages militaire, né et
demeurant à Mirepoix (Ariège) (W484.383) (lib 22 brum) *vdmy*

ROUVAIROLLER Jean Clément, 63 ans, agriculteur, né et demeurant Mirepoix
(W484.383) (lib 22 brum) *vdmy*

SIMORRE (signe) Jean Guy Théodore, 44 ans, agriculteur, né et demeurant à Mirepoix
(W484.383) (lib 22 brum) *vdmy*

DUFRENE (signe) Pierre Gaston, 38 ans, ex notaire, vivant de ses revenus, demeurant à
Mirepoix (W484.383) (lib 22 brum) *vdmy*

POUGET (signe) Jean, 26 ans, directeur de la comptabilité des denrées, section viande, né
et demeurant à Toulouse (W484.383) (lib 22 brum) *vdmy*

VOYZIN (signe) Pierre, 28 ans, laboureur, né et demeurant à St Cyprien, district de Sarlat
(Dordogne) (W484.384) (lib 22 brum) *vdmy*

1 AUTRE : non lieu + dét dans son départ

CHAMBAUD (sign ?) Nicolas Charles, 48 ans, ex militaire, ex noble, cultivateur,
demeurant à Franchesse, district de Cerilly (Allier) (W484.385) (dét 22 brum) *vdmy*

13 nov. 94 0//5/0
23 brum. III

5 LIBÉRÉS :

MOREAU ST MARTIAL (signe) Jean, 43 ans, ex président de la cour des aides de
Bordeaux, depuis la Rév comdt volontaire de la garde nationale à Valette, maire de
cette comne, ex procureur général syndic de la Dordogne, demeurant à Valette
(W484.386) (acquit 23 brum) *vdmy*

CHAMOIS (signe) Jean François, 25 ans, corvetier, né et demeurant à Nantes (W485.387)
(lib 23 brum) *vdmy*

DASSON (signe) née PREAUDEAU (signe) Marie Eugene, 68 ans, ex comtesse, née et
demeurant à Paris (W485.388) (lib 23 brum) *vdmy*

BRIARD (signe) Antoine, 38 ans, ex curé Destroux près Chevreuse district de Versailles,

demeurant à Destroux (W485.389) (lib 23 brum) *vdmy*

BOURGEOIS (signe) Adrien, 47 ans, batteur en grange, demeurant à Mafliou (?)
(Seine-et-Oise) (W485.390) (lib 23 brum) *vdmy*

2 LIBERTÉ définitive :

ASSELIN Jean Charles — liberté provisoire 5 brum an II, définitive ce jour (W485.391)

RENARD Jean Jacques Constant — liberté provisoire 5 brum an II, définitive ce jour
(W485.391)

Étant déjà libres, ils ne sont pas comptés dans le tableau à cette date.

14 nov. 94 0//5/0

RÉUNION-SUR-OISE (Guise, Aisne)

24 brum. III

5 LIBÉRÉS :

DECAISNE (signe) Pierre, père, 63 ans, ex huissier audencier à Réunion sur Oise, y
demeurant, successivement garde magasin à Valenciennes et ensuite aide garde
magasin à Réunion sur Oise (W485.392) (acquit 24 brum) *vdmy*

DECAISNE Casimir Benjamin, fils, 21 ans, aide garde magasin des fourrages à Réunion
sur Oise (W485.392) (acquit 24 brum) *vdmy*

BRACELET (signe) Pascal, 33 ans, cultivateur, né et demeurant à Aizonville, district de
Vervin (Aisne) (W485.392) (acquit 24 brum) *vdmy*

CART (signe) Etienne, 46 ans, directeur de la poste aux lettres de Porentruy (W485.393)
(lib 24 brum) *vdmy*

RESLU (signe) Edme, 42 ans, laboureur, né et demeurant à Anau (Nièvre) (W485.394)
(lib 24 brum) *vdmy*

15 nov. 94 0//2/1

25 brum. III

2 LIBÉRÉS :

SAVARIN (signe) Louis François, 36 ans, istituteur provisoire dans la comne de Bronod
(W485.395) (lib 25 brum) *vdmy*

MUGEHERC veuve VIGERALE Catherine, 61 ans, demeurant à Verterox (Puy-de-Dôme)
(W485.396) (lib 25 brum) *vdmy*

1 AUTRE : non lieu mais réclusion conformément à la loi

LEVET Jean Antoine, 32 ans, ex avocat, actuellement cultivateur au Mesnil duval, district
de Valogne (W485.397) (dét 25 brum) *vdmy*

16 nov. 94 0//9/2

26 brum. III

9 LIBÉRÉS :

DEGREVE (signe) Pierre, 45 ans, terrassier, né et demeurant à Sézanne (W486.399)
(lib 26 brum) *vdmy*

DEVREVE née KIEFER (signe) Catherine, sa femme, 39 ans, demeurant à Sézanne
(Marne) (W486.399) (lib 26 brum) *vdmy*

RAYNA (ok) Jean Jacques, 62 ans, cultivateur, né et demeurant à Reynal, district de St-
Affrique (Aveyron) (W486.400) (lib 26 brum) *vdmy*

DELAPORTE (signe) Michel, 54 ans, prêtre, demeurant à l'Arche (H-Marne) (W486.401)
(lib 26 brum) *vdmy*

PAJOT (signe) Claude, 27 ans, tailleur d'habits, né et demeurant à la Guerche, district de
Sanevin (Cher) (W486.402) (acquit 26 brum) *vdmy*

REFFATIN (signe) Michel, 51 ans, officier de santé à la Guerche (W486.402)
(acquit 26 brum) *vdmy*

BERNOT (signe) Guillaume, 30 ans, juge de paix du canton de la Guerche, y demeurant
(W486.402) (acquitté 26 brum) *vdmy*

VILLA (signe) Jean Jacques Louis Marie, 22 ans, marin négociant, demeurant à Paris lors de
son arrestation (W486.403) (acquitté 26 brum) *vdmy*

LE VANIER (signe) François Michel, 38 ans, juge de police à Bagneux avant la
Révolution, depuis vivant de son bien, né et demeurant à Bagneux (Calvados) (W486.404)
(acquitté 26 brum) *vdmy*

2 AUTRE : Non-lieu + dét jusqu'à la paix (père et mère d'émigrés)

LUZY (signe) Jean Baptiste, 52 ans, vivant de son bien, demeurant à Tance ou Tanche (H-
Loire) district de Monistrol (W486.398) (dét 26 brum) *vdmy*

LUZY née BAILLARD des COMBAUX (signe) Hélène, sa femme, 53 ans, ex noble,
demeurant à Tanche (H-Loire) district de Monistrol (W486.398) (dét 26 brum) *vdmy*

17 nov. 94 0//2/0

27 brum. III

2 LIBÉRÉS :

BENOIT (signe) Pierrette, fille, 35 ans, née et deult à Besançon, maison du ci-devant
chapitre (W486.405) (acquitté 27 brum) *vdmy*

DEZANNEAU (signe) Joseph, 39 ans, ex-vicaire constit de Poupain depuis 1792, Deux-
Sèvres, district de Niort (W486.406) (lib 27 brum) *vdmy*

18 nov. 94 0//36/1

28 brum. III

VILLERCHIEF (Doubs), BEAUVAIS (Loire)

36 (18+18) LIBÉRÉS :

1 – LANCHY Pierre Joseph, 74 ans, (W487.408) (lib 28 brum) *vdmy*

2 – LANCHY née PETITQUENOT Marie Françoise, sa femme, 73 ans, demeurant à
Villerchief (Doubs) (W487.408) (lib 28 brum) *vdmy*

3 – LANCHY Jeanne Agathe, fille, 38 ans, née et demeurant à Villerchief (Doubs)
(W487.408) (lib 28 brum) *vdmy*

4 – LANCHY Jeanne Françoise, fille, 44 ans, née et demeurant à Villerchief (Doubs)
(W487.408) (lib 28 brum) *vdmy*

5 – LANCHY (signe) Honoré, fils, 31 ans, cultivateur, né et demeurant à Villerchief
(Doubs) (W487.408) (lib 28 brum) *vdmy*

6 – DUVALK (signe) Charles Antoine Henry, dit DAMPIERRE, 49 ans, demeurant à
Chalons (Marne) (W487.409) (lib 28 brum) *vdmy*

7 – DHUART (signe) Dominique, 59 ans, ex militaire, retiré depuis 8 ans à Metz,
demeurant à Jvoy Carignan, district de Sedan (W487.410) (lib 28 brum) *vdmy*

8 – DHUART née CABOUILLY (signe) Marguerite, sa femme, 75 ans, vivant de ses
revenus, demeurant avec son mari (W487.410) (lib 28 brum) *vdmy*

9 – VERSEN Arland, 56 ans, né à Paterbonne en Westphalie, ex curé constit, demeurant à
Berguten (W487.411) (lib 28 brum) *vdmy*

10 – BENDER Jacques, 28 ans, né à Limbourg, ex curé constit (W487.411)
(lib 28 brum) *vdmy*

11 – BERGAU Charles Joseph, 44 ans, né en Allemagne, demeurant à Bar (Bas-Rhin)
(W487.411) (lib 28 brum) *vdmy*

12 – KLARMANN Georges, 29 ans, né à Ettam en Franconie (W487.411)
(lib 28 brum) *vdmy*

13 – SCHERER Jean, 31 ans, demeurant à Bescheim district de Strasbourg (W487.411)
(lib 28 brum) *vdmy*

14 – HENCK Adrien, 29 ans, né à Vipperfurth, comte de Juliere demeurant à Epsig
(W487.411) (lib 28 brum) *vdmy*

15 – WELKE Frédéric Antoine, 47 ans, né à Oberhoffen (Bas-Rhin) (W487.411)
(lib 28 brum) *vdmy*

- 16 – RECEVEUR Marie Catherine, 55 ans, née au Russey, demeurant au Proseiller, district de Saint-Hypolite (Doubs), servante, travaillant à sa terre (W487.412) (lib 28 brum) *vdmy*
- 17 – DESSIRIER (signe) Jean Claude Paul, 61 ans, ex prêtre capucin, retiré dans la comne de Cé la Montagne (W487.413) (lib 28 brum) *vdmy*
- 18 – MARCAIS (Marçais) Louis, 48 ans, journalier, né et demeurant à Joué en Charny, district de la Montagne (Sarthe) (W487.414) (lib 28 brum) *vdmy*

18 dont 12 habitants de Beauvais

N'ont pas correspondu avec les ennemis intérieur et les émigrés à l'effet de leur fournir des secours en argent

- 1 – VANDERLINNE (signe) Augustine (femme), âgée de 35 ans, demeurant à Beauvais (Loire) (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 2 – ANSELIN Marie Louise, 46 ans, domestique, demeurant à Beauvais (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 3 – FASQUELLE (signe) Marie Jeanne, 44 ans, ouvrière en linge, demeurant à Beauvais (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 4 – GOULET Magdelaine, veuve de François AUBRY, 60 ans, née et demeurant à Beauvais (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 5 – AUBRY Margueritte, veuve de Pierre Jean Louis ANSEL, 36 ans, née et demeurant à Beauvais (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 6 – ANSEL (signe) Jean Louis, 59 ans, fabricant d'ét, né et demeurant à Beauvais (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 7 – PELISSON (signe) Louise (femme), 64 ans, institutrice, demeurant à Beauvais (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 8 – BOURSE (signe) Marie Margueritte, 50 ans, institutrice, née et demeurant à Beauvais (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 9 – OMONT (signe) Nicolas, 37 ans, maçon, né et demeurant à Beauvais (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 10 – SANDREY Elisabeth, femme de Nicolas OMONT, 39 ans, née et demeurant à Beauvais (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 11 – RETHALLER (signe) Joseph, 37 ans, musicien, demeurant à Rouen (Seine-Inf) (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 12 – DASSONVILLE (signe) Marie Anne Beatrix, femme de Joseph RETHALLER (signe), 30 ans, demeurant à Rouen (Seine-Inf) (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 13 – RETHALLER (signe) Mathias, frère de Joseph, 44 ans, musicien, demeurant à Rouen (Seine-Inf) (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 14 – HELLEBOIS (signe) Rosalie Joseph, femme de Mathias RETHALLER (SIGN), 34 ans, vinaigrière, demeurant à Rouen (Seine-Inf) (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 15 – DARMENSON (signe) Pierre, 39 ans, marchand limonadier, demeurant à Paris (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 16 – CORBEAU Marie Anne, femme de Pierre DARMENSON, demeurant à Paris (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy* — **convaincue d'émigration en suivant sa maitresse, mais sans intentions contre-rév.**
- 17 – PELLETIER (signe) Claude Marc, 61 ans, mesureur de grains aux halles de Beauvais, y demeurant (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*
- 18 – LEVERVE Marie Françoise, femme dudit PELLETIER, 52 ans, demeurant à Beauvais (W487.407) (acquit 28 brum) *vdmy*

1 AUTRE : dét comme suspect (se fait gloire d'être aristo, met en doute les pouvoirs de l'Assemblée, discrédite la vente des biens nationaux)

- BUREAU Pierre Louis, dit CHARMOY (signe), 81 ans, demeurant à Chalons sur Marne (W487.409) (dét 28 brum) *vdmy*

9 LIBÉRÉS :

MALMUSSE (signe) Michel Jacques Colas, 48 ans, négociant et raffineur de sucre, demeurant à Orléans (W487.415) (lib 29 brum) *vdmy*

LOBEREAU (signe) Jean Etienne, 40 ans, lieu au 10^e rgt, demeurant à Medecerin (Moselle) (W487.416) (lib 29 brum) *vdmy*

BAUDOT (signe) Pierre Joseph, 28 ans, maréchal des logis au 10^e grt de cavalerie, demeurant à Sommedeuil (Meuse) (W487.416) (lib 29 brum) *vdmy*

PIERROT (signe) Jean Nicolas Gabriel, 35 ans, adjudant au 10^e régiment de cavalerie, né et demeurant à Sarrebourg (W487.416) (lib 29 brum) *vdmy*

GOSSE Jean François (signe), 58 ans, ex prêtre et prof de belles lettres dans la ci-devant Université de Paris, collègue de l'Unité ci-devant la Marche, rue et montagne Genevrière, né et demeurant à Paris (W488.417) (lib 29 brum) *vdmy*

BOILLON (signe) Jeanne Thérèse, sœur, 44 ans, cultivatrice, née et demeurant à Bretonviller (Doubs) (W488.418) (lib 29 brum) *vdmy*

BOILLON (signe) Jacques François, frère, 62 ans, cultivateur, né et demeurant à Bretonviller (W488.418) (lib 29 brum) *vdmy*

BOILLON Marie Gabriel (exact) (femme), 49 ans, née et demeurant à Bretonviller (W488.418) (lib 29 brum) *vdmy*

COLLIGNY (signe) Jean François, 34 ans, cordonnier, né à Paris, à deumer 7 mois en Hollande, a été arrêté en revenant de l'isle de Zelan comme soldat dans le régiment de Meu... Suisse (W488.419) (lib 29 brum) *vdmy*

1 AUTRE : non-lieu + dét jusqu'à nouvelle décision (pour fanatisme)

GOSSE (signe) Jacques Denis Vincent, 63 ans, ex prêtre desservant l'hôpital de St Germain en Laye servant d'hospice pour les vieillards, y demeurant (W488.417) (dét 29 brum) *vdmy*

7 LIBÉRÉS :

LEMAÎTRE (signe) Mathieu, 35 ans, instituteur et ex doctrinaire, né à Nevers, demeurant à Saint Cy, district de Beaugency (Loiret) (W488.420) (acquit 1^{er} frim) *vdmy*

DHILLIERS (signe) Louis Baraguey, 30 ans, employé à l'armée du Rhin, né et demeurant à Paris (W488.421) (lib 1^{er} frim) *vdmy*

VAUCHELET (signe) Antoine, 32 ans, négociant, né et demeurant à Paris (W488.421) (lib 1^{er} frim) *vdmy*

JULLIEN Denis Michel, 29 ans, négociant, demeurant quai de Chaillot depuis 4 ans lors de son arrestation (W488.421) (lib 1^{er} frim) *vdmy*

SARRAZIN Pierre, 30 ou 50 ans, vigneron cultivateur, manouvrier, demeurant à Volney, district de Beaune (Côte-d'Or) (W488.422) (lib 1^{er} frim) *vdmy*

SARRAZIN Antoine, 43 ans, vigneron manouvrier, demeurant à Volney (W488.422) (lib 1^{er} frim) *vdmy*

BATTAUT ou BATTANT Etienne, 48 ans, vigneron manouvrier, né et demeurant à Pomar, district de Beaune (Côte-d'Or) (W488.422) (lib 1^{er} frim) *vdmy*

FOUGÈRES ET DOL (Ille-et-Vilaine)

7 LIBÉRÉS :

LOGEROT BEAUMONT (signe) Françoise (femme), 74 ans, ex noble, vivant de son bien, née et demeurant à Plaine Fougère, district de Dol (Ille-et-Vilaine) (W489.424) (lib 2 frim) *vdmy*

LOGEROT MONTORTOUT (signe) Hélène, 72 ans, vivant de son bien, née et demeurant à Plaine Fougère, district de Dol (Ille-et-Vilaine) (W489.424) (lib 2 frim) *vdmy*

LOCQUET (signe) Michel Charles, 48 ans, ex noble, cultivateur, demeurant à Baguerre, district de Dol (W489.424) (lib 2 frim) *vdmy*

FERRON SIGONNIERE (signe) Modeste, 52 ans, ex noble, demeurant Ros sur Couenon, district de Dol (W489.424) (lib 2 frim) *vdmy*

DUBREIL veuve DUBREIL (signe) Françoise Marguerite, 63 ans, demeurant à Dol (W489.424) (lib 2 frim) *vdmy*

TOIGAT (signe) Dominique, 51 ans, notaire public à cirque (Moselle), ex admin du district de Théouville (W489.425) (lib 2 frim) *vdmy*

NOIRJEAN (signe) Louis, 38 ans, cultivateur, né et demeurant à Sermaize, district de Vitry le François (Marne) (W489.426) (lib 2 frim) *vdmy*

1 AUTRE : acquit + 15 livres (d'amende) + 3 mois de dét

VAUSSY (signe) Pierre Anne, 24 ans, ex cuisinier, caporal fourrier au 1^{er} bataillon de Jemmapes, né à Caen, arrêté à Blois (W488.423) (3mois.p 2 frim) *vdmy*

Info : Pierre Anne VAUSSY, 24 ans, cuisinier, caporal fourrier au 1^{er} bataillon de Jemmapes, arrêté à Blois, s'était fait passer pour un représentant du peuple afin d'extorquer des contributions aux citoyens. Acquitté de crime contre-rév., il était néanmoins condamné à payer 15 livres d'amende et à 3 mois de détention. (W488.423)

23 nov. 94 0//3/0
3 frim. III

3 LIBÉRÉS :

VIALA (signe) Françoise (femme), 43 ans, demeurant à Figeac (W489.427) (lib 3 frim) *vdmy*

PORTANIER (signe) Joseph, 30 ans, agriculteur, demeurant à Gonfazon, district de Brignolle (Var) (W489.428) (lib 3 frim) *vdmy*

SCHMITH (signe) Sébastien, 22 ans, cordonnier, né et demeurant à Paris, prévenu de s'être soustrait à la réquisition (W489.429) (lib 3 frim) *vdmy*

24 nov. 94 0//2/0
4 frim. III

2 LIBÉRÉS :

D'ERVILLÉ (signe) Pierre, 45 ans, meunier, cultivateur, demeurant à L'aiguevillen district de Clermont (Oise) (W489.430) (acquit 4 frim) *vdmy*

ANDRÉ (signe) Joseph, 26 ans, marchand de porte-feuilles à Paris (W489.431) (acquit 4 frim) *vdmy*

25 nov. 94 0//6/0
5 frim. III

6 LIBÉRÉS :

JOBLET (signe) Jacques Pierre, 31 ans, ex curé de Prunay (Aube), y demeurant (W489.432) (acquit 5 frim) *vdmy*

COLBERT (signe) Nicolas, 69 ans, fruitier, demeurant à Paris (W490.433) (lib 5 frim) *vdmy*

FASQUELLE (signe) Louis Antoine, 48 ans, vitrier, demeurant à Paris (W490.433) (lib 5 frim) *vdmy*

DUVAL (signe) Philippe, 60 ans, cultivateur, demeurant à Tournecoup (Gers) (W490.434) (lib 5 frim) *vdmy*

CASTAREDE (signe) Charles Joseph, 31 ans, cultivateur, né et demeurant à Mave..., district de Letour (Gers) (W490.434) (lib 5 frim) *vdmy*

SENTIS (signe) François, 28 ans, cultivateur, né et demeurant à Tournecoup (Gers) (W490.434) (lib 5 frim) *vdmy*

27 nov. 94	0//1/0	
7 frim. III		1 LIBÉRÉ : LANTY (signe) Joseph, 27 ans, pottier d'étain, demeurant à Agen (W490.435) (lib 7 frim) <i>vdmy</i>
28 nov. 94	0//1/0	
8 frim. III		1 LIBÉRÉ : amende de 5 livres + 4 jours de prison RANCON (sign Rançon) Marie Louise Restitue, 30 ans, marchande de cocarde en gros et de boutons à Paris, demeurant chez Destournelles, limonadier (W490.436) (acquit 8 frim) <i>vdmy</i> <i>Info : Marie Louise Restitue RANÇON, marchande en gros de cocardes et boutons à Paris, n'était pas à proprement parler libérée. Acquittée de crime contre-rév., elle était condamnée à passer 4 jours en prison et à payer une amende de 5 livres. Autant dire rien. (W490.436)</i>
29 nov. 94	0//4/0	
9 frim. III		4 LIBÉRÉS : QUEYSSAT (signe) Gabriel, ex noble, 51 ans, général de div à l'A du Nord, nommé par les représentants en mission, demeurant district de Castillon (W490.437) (lib 9 frim) <i>vdmy</i> BARRÉ (signe) Jean Baptiste Joseph, 37 ans, négociant, demeurant à Paris (W490.438) (lib 9 frim) <i>vdmy</i> LEBLOND (signe) Jacques Gédéon, 28 ans, volontaire au 7^e bataillon de Seine-et-Oise, demeurant Paris (W490.439) (acquit 9 frim) <i>vdmy</i> GAMACHE Catherine Josephe, 40 ans, blanchisseuse, demeurant à Paris lors de son arrestation, chez Raymond, limonadier (W490.440) (acquit 9 frim) <i>vdmy</i>
1^{er} déc. 94	0//2/0	
11 frim. III		2 LIBÉRÉS : GEORGE (signe) Bernard, 45 ans, ex prêtre constit, demeurant Fegers district de Carrouge (Mt-Blanc) (W490.441) (lib 11 frim) <i>vdmy</i> DAUDIER (sign Daudiess) Jean Antoine Frédéric, 26 ans, commis négociant, demeurant à Orléans (W490.441bis) (lib 11 frim) <i>vdmy</i>
2 déc. 94	0//1/0	
12 frim. III		1 LIBÉRÉ : POUX Bonnaventure, 33 ans, marchand frippier, né et demeurant aux Planches, district de Poligny (Jura) (W490.442) (acquit 12 frim) <i>vdmy</i>
3 déc. 94	0//4/0	
13 frim. III		4 LIBÉRÉS : PAREZ (signe) André Joseph, 55 ans, fermier, demeurant à Herbigny, district du Quesnoy (Nord) (W490.443) (acquit 13 frim) <i>vdmy</i> PAREZ née LAPORTE Cécile, sa femme, 35 ans (W490.443) (acquit 13 frim) <i>vdmy</i> CARLE-MOGELLY Marie Françoise, 22 ans, marchande de toilettes, née et demeurant à Paris (W490.444) (lib 13 frim) <i>vdmy</i> TONS (signe) Jean vilhem, 26 ans, hussard dans le 7^e rgt, résidant au régiment lors de son arrestation à Chalon (W490.445) (lib 13 frim) <i>vdmy</i>

5 déc. 94 0//2/1
15 frim. III

2 LIBÉRÉS :

COUDRAY (signe) César, 40 ans, cultivateur, demeurant à Pierre sur Dive, district de Lisieux (W490.446) (lib 15 frim) *vdmy*

CHAUSTIER (signe) Jean-Baptiste, 22 ans, caporal au bataillon de Beauvais, 5^e compagnie, caserné au Havre-Marat (W490.448) (lib 15 frim) *vdmy*

1 AUTRE : non-lieu + dét

BARRAL veuve FONTANGES Charles (sic) Françoise (W490.447) (dét 15 frim) *vdmy*

Info : Le dossier de la veuve FONTANGES ne contient que l'inventaire des pièces, celles-ci ayant été remises au Comité de sûreté générale le 8 nivôse an III. (W490.447)

6 déc. 94 0//4/0
16 frim. III

4 LIBÉRÉS :

L'HUILLIER (signe) Joseph, 28 ans, né dans la Meurthe, grenadier au 60^e régiment (W490.449) (lib 16 frim) *vdmy*

BÉE (signe) Simon, 29 ans, soldat au 25^e rgt, né à Dampierre, résidant à son régiment depuis 1785 (W490.449) (lib 16 frim) *vdmy*

DUMOULIN D'ESCOUTCANCERIE (signe) Suzanne, 25 ans, sans profession, demeurant à Chan... (Charente) (W490.450) (lib 16 frim) *vdmy*

BUCHET Pierre François, 51 ans, demeurant à Senlis (Oise) (W490.451) (lib 16 frim) *vdmy*

Info : Simon Bée, grenadier au 25^e régiment, et Joseph L'Huillier, grenadier au 67^e régiment du Languedoc, arrêtés tous les deux à Clermont (Oise) pour propos inciviques, avaient été renvoyés à leurs corps respectifs le 3 décembre 1793 (13 frim. II) sur décision du Tribunal (W300.301). Mais ils étaient restés en prison et ne furent libérés par non-lieu que ce jour, après 14 mois de détention (W490.449).

7 déc. 94 0//1/0
17 frim. III

1 LIBÉRÉ :

FOUCHER MONCEAU (signe) François, 45 ans, marchand bonnetier, né et demeurant à Orléans (W491.452) (acquitt 17 frim) *vdmy*

Info : Les principales pièces du dossier de François Foucher Monceau (procès-verbal d'audience, questions aux jurés et ordonnance d'acquitt) manquent. Son acquittement est signalé sur la couverture du dossier. (W491.452)

8 déc. 94 0//8/1
18 frim. III

8 LIBÉRÉS :

LANSARD (signe) François, 49 ans, homme de confiance du citoyen Taboureau depuis 4 ans, demeurant avec lui à Sens (W491.453) (lib 18 frim) *vdmy*

BRION veuve DUME (signe) Françoise Ursule, 62 ans, cuisinière du citoyen Taboureau, demeurant à Sens (W491.453) (lib 18 frim) *vdmy*

BISCARRAT (signe) Louis, 44 ans, garde magasin de timbre, demeurant à Gap (W491.454) (lib 18 frim) *vdmy*

PHILIPON (signe) Antoine, 54 ans, cultivateur à Gap (W491.454) (lib 18 frim) *vdmy*

PELEGRIN (signe) Joseph, 47 ans, cultivateur à Gap (W491.454) (lib 18 frim) *vdmy*

DAUVILLERS Laurent Joseph, 48 ans, gazier au service national, volontaire au 8^e
bataillon de Paris (W491.455) (lib 18 frim) *vdmy* —
lib et renvoyé à son bataillon

MENIL (signe) François, 19 ans, garçon perruquier, actuellement en réquisition de la
section des Lombards, incorporé dans le 9^e régiment de chasseurs à cheval
(W491.456) (lib 18 frim) *vdmy* — **lib et renvoyé à son bataillon**

ANDRÉ (signe) Louis Antoine, 39 ans, ex curé de Givry (Argonne) y demeurant
(W491.458) (acquit + lib 18 frim) *vdmy*

1 AUTRE : non-lieu + dét (opinion contre-rév.s)

DU BOIS née d'ARTHAUD (signe) Catherine Victoire Ferdinande, 39 ans, ex noble,
demeurant à Landes (Charente-Infr) (W491.457) (dét 18 frim) *vdmy*

9 déc. 94 0//4/0

19 frim. III

4 LIBÉRÉS :

BARON (signe) Laurent Théodore, 76 ans, employé chez [Leut Bertin Ministre],
demeurant à Paris (W491.459) (lib 19 frim) *vdmy*

BARON Françoise Genevière Théodore, sa fille, 52 ans, ex religieuse, demeurant à Paris
(W491.459) (lib 19 frim) *vdmy*

CACQUERAY (signe) Charles Marie, 32 ans, militaire, demeurant à Orléans (W491.460)
(lib 19 frim) *vdmy*

LANDRON (signe) ou LAUDROU Louis Henry, 36 ans, ex curé de la comne d'Olivet,
district d'Orléans, y demeurant (W492.461) (acquit 19 frim) *vdmy*

11 déc. 94 0//5/0

21 frim. III

5 LIBÉRÉS :

HUE dit MOUSSERON Antoine Mathias, 44 ans, tailleur d'habits, né et demeurant au
Pont de l'Arche, district de Louviers (Eure) (W492.462) (acquit 21 frim) *vdmy*

ARBOUYS Jean, dit GRAND CADET, 44 ans, cultivateur, né et demeurant à Arbouys,
district de Cahors (Lot) (W492.463) (lib 21 frim) *vdmy*

BÉON (signe) Claude Thomas, 22 ans, né à Paris, canonnier au 10^e bataillon du Pas-de-
Calais, sans autre demeure qu'à l'armée depuis 5 ans (W492.464) (lib 21 frim) *vdmy*

BARGÈS Etienne, 33 ans, cordonnier, né et demeurant à Souillac (Lot) (W492.465)
(lib 21 frim) *vdmy*

OBILET (signe) Pierre, 31 ans, chasseur au 13^e régiment ci-devant hussards du Midi,
demeurant à Lille (W492.466) (lib 21 frim) *vdmy*

12 déc. 94 0//8/0

22 frim. III

8 LIBÉRÉS :

JOURDAN Toussaint, fils aîné, 28 ans, bonnetier, né et demeurant à Orléans (W492.467)
(lib 22 frim) *vdmy*

DUWICQUET Claude Guillaume Victor Jean Baptiste Benjamin, 40 ans, demeurant à
Marquingham (Pas-de-Calais) (W492.468) (lib 22 frim) *vdmy*

DUWICQUET Rosalie Victoire, sa sœur, 44 ans, demeurant à Boulogne (Pas-de-Calais)
(W492.468) (lib 22 frim) *vdmy*

PINET Louis, 41 ans, tisserand, demeurant dans la Manche (W492.469)
(lib 22 frim) *vdmy*

GERMAIN Marie Hélène, 34 ans, domestique, arrêtée à Besançon par ordre du comité de surveillance de Besançon (W492.470) (lib 22 frim) *vdmy*

ROUSSEAU (signe) Joseph, 61 ans, architecte et cultivateur, demeurant district d'Alençon (W492.471) (lib 22 frim) *vdmy*

ROUSSEAU (signe) Marie Paul Bonnaventure, son fils, 32 ans, architecte, demeurant à Cé (Orne) (W492.471) (lib 22 frim) *vdmy*

BOUQUET Jacques, 39 ans, fondeur de couiller, demeurant à Mont sur Aisne (Marne) (W492.472) (acquit 22 frim) *vdmy*

13 déc. 94 0//2/1
23 frim. III

2 LIBÉRÉS :

RENÉ (signe) Jean François, 47 ans, instituteur, demeurant à Chambéry « c'est un fanatique » (W493.474) (lib surveillée 23 frim III) *vdmy*

LE FEVRE (signe) Thomas Joseph, 38 ans, homme de confiance, demeurant à Paris (W493.476) (acquit 23 frim III) *vdmy*

1 AUTRE : non-lieu + dét dans son dépt (prévenu d'incivisme et père d'émigré)

LASCOUS Pierre, 59 ans, ex garde du tyran, chevalier de St Louis, retiré du service et fait valoir ses biens depuis la Révolution, né et demeurant à Agonat, district de Périgueux (Dordogne) (W493.473) (dét 23 frim III) *vdmy*

Info : Le dossier 475 qui devrait se trouver dans le carton W493 a disparu. Il pourrait s'agir d'une erreur de numérotation. Mais Campardon signale que ce dossier est celui d'une personne dénommée « Chometon », et note : « manquent les pièces et le jugement, 23 frimaire ». Assurément, ce « Chometon » n'a pas été exécuté. Néanmoins, faute d'informations précises il (ou elle) n'apparaît pas dans mes tableaux.

15 déc. 95 0//1/0
25 frim. III

1 LIBÉRÉ :

LAGARDE SAIGNES Jean Marc, environ 52 ans, ex noble, cultivateur, demeurant à Maur, district d'Aurillac (Cantal) (W493.477) (lib 25 frim III) *vdmy*

16 déc. 94 3//31/0 **CARRIER & SES COMPLICES À NANTES**
26 frim. III Exécutés place de Grève.

- 2777 — 1. **CARRIER** Jean Baptiste, âgé de 36 ans, natif de Jolay, près d'Aurillac, dépt du Cantal, ci-devant homme de loi, et député à la Convention nationale, condamné à mort le 25 frimaire an 3 (non, le 26 frim III), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'avoir dans des intention contre-rév., donné des ordres de fusiller sans jugement, le 27 et 29 frimaire, des brigands, parmi lesquels étaient des enfants de 13 et 14 ans, d'avoir ordonné les noyades ; d'avoir comprimé par la terreur les citoyens. (W493.479) (Ex le 26 frim. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530. Carrier et (2) autres.)
- 2778 — 2. **MOREAU** (signe) Michel (dit **Grandmaison**), âgé de 39 ans, né à Nantes, membre du comité rév. dudit, y demeurant, condamné à mort, le 25 frimaire an 3 (non, le 26), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de Carrier en exécutant ses ordres pour les noyades et les fusillades de Nantes. (W493.479) (Ex le 26 frim. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530. Carrier et (2) autres.)
- 2779 — 3. **PINARD** Jean, âgé de 26 ans, né à Christophe-Dubois, dépt de la Vendée, domicilié à Petit-Mar, dépt de la Loire Inférieure, commissaire du comité rév., de Nantes, condamné à mort, le 25 frimaire an 3, par le tribunal rév. de Paris, comme convaincu d'être complice de Carrier, en exécutant ses ordres, pour les noyades et fusillades à Nantes. (W493.479) (Ex le 26 frim. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530. Carrier et (2) autres.)

31 LIBÉRÉS :

GRACET (signe) Pierre, 22 ans, volontaire au 7^e bataillon des côtes de l'Ouest
(W493.478) (lib 26 frim III) *vdmy*

- 1 – GOULIN Jean Jacques, 37 ans, membre du comité rév. de Nantes (W493.479)
(acquit 26 frim III) *vdmy*
- 2 – CHAUX Pierre, 35 ans, marchand et membre du comité rév. de Nantes (W493.479)
(acquit 26 frim III) *vdmy*
- 3 – BACHELIER ou BACHELLIER Jean Marguerite, 43 ans, notaire, membre du comité
rév. de Nantes (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 4 – PERROCHAUX Jean, 48 ans, entrepreneur de batiment en membre du comité rév. de
Nantes (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 5 – MAINGUET Jean Baptiste, 56 ans, épinglier et membre du comité rév. de Nantes
(W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 6 – LÉVÊQUE Jean, 38 ans, maçon et membre du comité rév. de Nates (W493.479)
(acquit 26 frim III) *vdmy*
- 7 – NAUD Louis, 35 ans, boisselier et membre du comité rév. de Nantes (W493.479)
(acquit 26 frim III) *vdmy*
- 8 – BOLOGNIE Antoine Nicolas, 47 ans, horloger et membre du comité rév. de Nantes
(W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 9 – GALLON ou GALLOU Pierre, 42 ans, raffineur, demeurant à Nantes (W493.479)
(acquit 26 frim III) *vdmy*
- 10 – DURASSIER Jean François, 50 ans, courtier pour le déchargement des navires
(W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 11 – JOLY ou JOLLY Jean Baptiste, 50 ans, soudeur en cuivre, demeurant à
Nantes(W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 12 – NAUD René (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 13 – CHARTIER ou CHARLIER Julien (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 14 – VIC Joseph (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 15 – DUCOUT Paul (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 16 – CORON François (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 17 – BOUSSY ou BOUSSAY Jean (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 18 – BOULAY ou BOULLAY Jean (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 19 – GAUTHIER Jean (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 20 – GUILLET Pierre (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 21 – CRÉPIN Nicolas (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 22 – RICHARD Claude (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 23 – FOUCAULT Pierre (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 24 – O'SOLIVAN ou O'SULLIVAN Jacques (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 25 – ROBIN Pierre (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 26 – LEFÈBVRE Claude François (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 27 – MACÉ Pierre (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 28 – d'HERON Jean (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 29 – FORGET Charles (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*
- 30 – PROUST Yves (W493.479) (acquit 26 frim III) *vdmy*

Info : Le 2 floréal an III (21 avril 1795), la Convention renvoya par devant le tribunal du district d'Angers les individus du comité révolutionnaire de Nantes acquittés par le Tribunal révolutionnaire, pour y être jugés sur les délits ordinaires. (W499.552)

17 déc. 94

0//8/0

27 frim. III

8 LIBÉRÉS :

FERRÉ (signe) Louis, 40 ans, tourneur, demeurant à Paris (W494.480)
(acquit 27 frim) *vdmy*

GUILLOT (signe) Jean, dit LARCHEVÊQUE, 30 ans, marchand forain, demeurant à
Paris, n° 5 rue Julien le pauvre (W494.481) (lib 27 frim) *vdmy*

FERRIERES FAUXBOEUF (signe) Louis François, 32 ans, vivant de son revenu, demeurant Paris 32 (ou 3) rue du faubourg du Nord (W494.482) (lib 27 frim) *vdmy*

CHAVANNE veuve MONDION (signe) Madelaine Barbe, 35 ans, née à St Domingue, demeurant à Paris section Poissonnière (accusée d'émigration) (W494.483) (lib 27 frim) *vdmy*

MEALLET (signe) PAULVERIÈS Jean dit DES COURGES, 65 ans, cultivateur, demeurant à Senezergues (Cantal) (W494.484) (lib 27 frim) *vdmy* — le dossier ne contient que le jugement de la Chambre du Conseil — son interrogatoire est dans le dossier W493.477

PANNET Joseph Memmie, 36 ans, commissaire, demeurant à Courtise, district de Chalan (Marne) (W494.485) (lib 27 frim) *vdmy*

MEUGUIO (signe) Ambroise, 39 ans, manouvrier, demeurant à Paris (W494.486) (lib 27 frim) *vdmy*

LE ROY (signe) Nicolas François, 40 ans, géomettre arpenteur, demeurant à Piniac, district de Dole (Ille-et-Vilaine) (W494.487) (lib 27 frim) *vdmy* — avait été arrêté avec Ranconnet (lib 13 brum. III), comme étant son agent

18 déc. 94 0//3/0
28 frim. III

DÉCRET : Toutes les procédures commencées par le Tribunal rév. sont suspendues en attendant son renouvellement. (Procès-verbal de la Convention nationale)

3 LIBÉRÉS :

ROUSSET (signe) Pierre Ignace, 42 ans, journalier, laboureur, né et demeurant à Arsur, district d'Arbois (Jura) (W494.488) (lib 28 frim) *vdmy*
BOURGEOIS (signe) Jean Alexandre, 29 ans, cultivateur, né à Chatel Blanc, district de Pontarlier (Doubs) (W494.488) (lib 28 frim) *vdmy*

GIRAUD (signe) François, 33 ans, boulanger, natif du Puy de Dôme, demeurant 25 rue St Jacques (W494.489) (lib surveillée 28 frim) *vdmy*

1795

2 janv. 95
13 niv. III

DÉCRET : Le personnel du Tribunal rév. est renouvelé. (Procès-verbal de la Convention nationale) Il l'avait déjà été le 1^{er} août 1794 (14 thermidor an II).

24 janv. 95
5 pluv. III

DÉCRET : « *Aucun individu dénoncé ne pourra être renvoyé au tribunal rév. sans un rapport préalable du comité de sûreté générale.* » (Procès-verbal de la Convention nationale)

30 janv. 95 0//1/0
11 pluv. III

1 LIBÉRÉ :

ROUQUETTE (signe) Antoine, ex receveur du canal de Toulouse, arrêté à Toulouse en vertu d'un arrêté de Mallarmé du 7 brum III (W495.490) (lib 11 pluv III) *vdmy*

1^{er} fév. 95 0//1/3
13 pluv. III

1 LIBÉRÉ :

VAUBERTRAND (signe) Jean Baptiste Claude, 67 ans, ex avocat au parlement,
demeurant à Paris (W495.491) (lib 13 pluv III) *vdmy*

3 AUTRE :

renv en dét à Strasb et les pièces du dossier au directeur du juré de Strasbourg
KUHN Joseph, environ 5- ans, cordonnier, demeurant à Kirchheim, district de Strasb
(W495.492) (renv 13 pluv III) *vdmy*
BLUM Jacques, environ 50 ans, cordonnier, demeurant à Wortheim, canton de
Wasselonne (W495.492) (renv 13 pluv III) *vdmy*
GOEPPERS André, environ 65 ans, cordonnier, demeurant à Strasb (W495.492)
(renv 13 pluv III) *vdmy*

3 fév. 95 0//0/13
15 pluv. III

RIOM (Puy-de-Dôme)

13 AUTRE : renv devant le directeur du juré de Riom

CHALAMBERT Jean, aubergiste, demeurant à Riom (W495.493) (renv 15 pluv III) *vdmy*
CHALAMBERT née RICHOU Marie, sa femme, demeurant à Riom (W495.493)
(renv 15 pluv III) *vdmy*
GRUAU Pierre, dit HANGEVIN, serrurier, demeurant à Riom (W495.493)
(renv 15 pluv III) *vdmy*
GRUAU née RICHOU Marguerite, sa femme, demeurant à Riom (W495.493)
(renv 15 pluv III) *vdmy*
AUTONAT Antoinette, veuve de François RICHOU, demeurant à Riom (W495.493)
(renv 15 pluv III) *vdmy*
VERGNE, aubergiste, demeurant à Riom (W495.493) (renv 15 pluv III) *vdmy*
RICHOU Etienne, garçon serrurier, demeurant à Riom (W495.493)
(renv 15 pluv III) *vdmy*
RICHOU Amable, sans état, demeurant à Riom (W495.493) (renv 15 pluv III) *vdmy*
CHARASSE Gabriel (sic) femme de Blaise BERNARD, marchande SDF (W495.493)
(renv 15 pluv III) *vdmy*
GIMBERT André, marchand, demeurant au Puy (W495.493) (renv 15 pluv III) *vdmy*
GIMBERT née BONNEFOI Claire, sa femme (W495.493) (renv 15 pluv III) *vdmy*
PATURES Mathieu, marchand, se disant mari de ladite Charasse sous le nom de
Blaise Bernard (W495.493) (renv 15 pluv III) *vdmy*
MARCHAND Pierre, ou PIERRE, marchand Forain colporteur (W495.493)
(renv 15 pluv III) *vdmy*

Info : Toutes ces personnes, prévenues de vol de deniers publics les 26 nivôse et 16 pluviôse an II, étaient renvoyées devant le directeur du juré de Riom (W495.493). Notons qu'il y a peut-être une erreur de nom. Le document ne permet pas de savoir si Pierre Marchand était forain ou si cette personne s'appelait Pierre, marchand forain.

4 fév. 95 0//1/2
16 pluv. III

1 LIBÉRÉ :

DEMANGEOT Jean Baptiste Sébastien, 48 ans, ex bénédictin, bibliothécaire archiviste du
district de Verdun (W495.495) (lib 16 pluv III) *vdmy*

**2 AUTRE : non-lieu + dét jusqu'à plus ample informé par le tribunal criminel de la
Charente**

PRÉVÉRAULT (signe) Pierre, détenu à Besançon, condamné à la déportation (W495.494)
(dét 16 pluv III) *vdmy*
LAURIERE (signe) Jacques, détenu à Besançon, condamné à la déportation (W495.494)
(dét 16 pluv III) *vdmy*

5 fév. 95	0//1/0	
17 pluv. III		1 LIBÉRÉ : CHARPENTIER (signe) Antoine François, notaire public en lettre commune, demeurant à Paris (W495.496) (lib 17 pluv III) <i>vdmy</i>
6 fév. 95	0//1/2	
18 pluv. III		1 LIBÉRÉ : BAILLEUL Bernard, 36 ans, tisserand, demeurant à Neuf Eglises lors de son arrestation, au-delà des frontières de la République (W495.497) (non-accusation) (lib 18 pluv III) <i>vdmy</i> 2 AUTRE : renv au tribunal criminel de l'Aveyron VERDIER François, né et demeurant à Villefranche (Aveyron), membre du comité de surveillance établi par Taillefer, prévenu d'abus, vols, pillages, concussions, bigandages, violence envers les femmes, etc. (W495.498) (renv 18 pluv III) <i>vdmy</i> MOULY Jean Pierre, né et demeurant à Villefranche (Aveyron), membre du comité de surveillance établi par Taillefer, prévenu d'abus, vols, pillages, concussions, bigandages, violence envers les femmes, etc. (W495.498) (renv 18 pluv III) <i>vdmy</i>
7 fév. 95	0//2/0	
19 pluv. III		2 LIBÉRÉS : DUBOIS cadet Jean François, dit JEAN LEFEVRE, 18 ans, demeurant à Paux, district de Machecoul, chasseur à cheval au 2^e rgt, prévenu d'avoir fait partie des brigands de la Vendée et d'avoir participé au massacre de Machecoul, détenu à Besançon, condamné à la déportation (W495.499) (lib 19 pluv III) <i>vdmy</i> DUBOIS aîné, Félix, dit Jacques CLOUET, 11^e régiment de dragons (A Moselle), né à Paux, district de Machecoul, prévenu d'avoir fait partie des brigands de la Vendée et d'avoir participé au massacre de Machecoul, détenu à Besançon, condamné à la déportation (W495.499) (lib 19 pluv III) <i>vdmy</i>
9 fév. 95	0//1/2	
21 pluv. III		1 LIBÉRÉ : VEUILLET Antoine, ex noble, prévenu de propos contre-rév et alarmants, demeurant au Villard, district de Chambéry (Mt-Blanc), détenu à Besançon, condamné à la déportation (W495.502) (lib 21 pluv III) <i>vdmy</i> 1 AUTRE : renvoyé au tribunal criminel du dépt de Lefeü (?) — prévenu de manœuvre tendant à la cherté du prix des bestiaux OLLIVIER François, fournisseur préposé aux vivres viande à l'A d'Italie, demeurant dans les Bouches du Rhône (W495.501) (renv 21 pluv III) <i>vdmy</i> 1 AUTRE : renv dev le directeur du juré du tribunal de Lyon MARJOLAIN André, 23 ans, se disant capitaine au 25^e régiment de cavalerie (W495.500) (renv 21 pluv III) <i>vdmy</i>
11 fév. 95	0//1/2	
23 pluv. III		1 LIBÉRÉ : PILLET (signe) Philibert, 43 ans, curé constit de Cours (exact), district de Villefranche (Rhône et Loire), détenu à Besançon, accusé de propos contre-rév.s et de fanatisme, (W495.505) (lib 23 pluv III) <i>vdmy</i> 1 AUTRE : non-lieu + renv au directeur du juré du district de Meaux DESCHAMPS Nicolas, demeurant à Boisset, district de Meaux (Seine-et-Marne) (W495.504) (renv 23 pluv III) <i>vdmy</i>

1 AUTRE : renv au tribunal criminel d'Eure-et-Loire
CABARET Denis Paul, né le 2 nov 1764, ci-devant détenu sur les galères de la République (W495.503) (renv 23 pluv III) *vdmy*

Info : Ne pas confondre Philibert Pillet, 43 ans, ci-devant curé constitutionnel de la paroisse de Cours, district de Villefrance (Rhône-et-Loire), accusé d'avoir tenu des propos contre-rév.s et de fanatisme, rendu ce jour à la liberté par jugement du Tribunal rév. assemblé en la Chambre du Conseil (W495.505) avec son parfait homonyme acquitté l'année précédente, le 16 mai 1794 (27 floréal an II) (W366.817).

14 fév. 95 0/1/0
26 pluv. III

1 LIBÉRÉ :

FRÉDÉRIC (sing) Antoine, 46 ans, vivandier à la 32^e div de la gendarmerie nal, né à Strasb, demeurant à Givet (W495.506) (lib 26 pluv III) *vdmy*

15 fév. 95 0/3/0
27 pluv. III

3 LIBÉRÉS :

AUBERT Jacques Antoine, 17 ans, volontaire au 7^e bataillon des fédérés, demeurant à Paris (engagé à 16 ans, fait prisonnier à Landrecies, engagé dans un corps ennemi pour échapper à la misère et rejoindre les troupes françaises, jugé par une commission militaire le 11 fruc à Bruxelles) (W495.507) (lib 27 pluv III) *vdmy*

PY François Nicolas Jérôme, 17 ans, né à Paris, prévenu d'écrits contre-rév (vive Louis, vive Robespierre, etc, comme l'essai d'une plume) (W495.508) (lib 27 pluv III) *vdmy*

CAMPANA (signe) Jean Michel, capitaine au 2^e bataillon d'infanterie légère (W496.511) (lib 27 pluv III) *vdmy*

16 fév. 95 0/2/1
28 pluv. III

2 LIBÉRÉS :

HUMBLÉ François, 42 ans, mendiant, né à Bruxelles, arrêté à Paris à l'hôpital Gervais, rue des Rosier, section de DDH (W495.509) (lib 28 pluv III) *vdmy*

FLAMAND Bastien, jardinier, né et demeurant à Paris, district de Belleville, prévenu de s'être soustrait à la réquis^o (W496.510) (lib 28 pluv III) *vdmy*

**1 AUTRE : non-lieu + dét et renv au directeur du juré de la Ferté Bernard
(vol de poisson dans un étang national)**

CLERADIN François, tisserand, ex membre du comité de surveillance de la Chapelle du Bois, district de la Ferté Bernard (Sarthe), prévenu d'avoir entravé le recouvrement des impôts et excité des troubles (W496.512) (renv 28 pluv III) *vdmy*

17 fév. 95 0/3/0
29 pluv. III

3 LIBÉRÉS :

LACOSTE Martial dit LAGELIE, 60 ans, vivant de son bien avant la Révolution, depuis cultivateur, demeurant à St Félix d'Aurillac (Dordogne) (W496.513) (acquit 29 pluv III) *vdmy*

GUILBERT (signe) François, 35 ans, demeurant à Chaillot, garçon scellier, bourrelier (W496.514) (acquit 29 pluv III) *vdmy*

VERGNASCO (signe) Félix, ci-dev capitaine au 2^e ban d'infanterie légère (W496.515) (lib 29 pluv III) *vdmy*

20 fév. 95 0//1/0
2 vent. III

1 LIBÉRÉ :

DELACROIX (signe) Jacques Vincent, 51 ans, homme de loi, professeur au lycée et membre du bureau de conciliation, demeurant à Versailles (W496.516) (acquit 2 vent III) *vdmy*

22 fév. 95 1//2/0 Exécutée place de Grève, à 14 h.

4 vent. III
2780 — 1.

***MARCHAL** Marie Thérèse, femme de Charles JACQUET, marchande faïencière, âgée de 38 ans, née à Hébervillettes, dépt de la Meurthe, domiciliée à Domèvre, même dépt, condamnée à mort comme le 3 ventôse an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme convaincue d'avoir pratiqué des manœuvres et intelligences avec les ennemis de l'état, tendantes à détruire la fortune publique, par un commerce de faux assignats. (W496.517) (Ex le 4 vent. III, place de Grève. Vu SCJ et PVE dans W530.) Noté Jacques ou Jacquet (Marie Thérèse Marechal femme de)

2 LIBÉRÉS :

CAZIN (signe) Jean Baptiste, 44 ans, tapissier avant la rév, inspecteur des travaux d'artillerie, né et demeurant à Paris (W496.518) (acquit 4 vent III) *vdmy*

RIVIERRE Jean, demeurant St Clair, district de Lectour (Gers), prévenu de propos perfides et contre-rév début 1792 (W496.521) (lib 4 vent III) *vdmy*

Info : Le Tribunal révolutionnaire assemblé en la Chambre du Conseil fit mettre ce jour Jean Rivierre en liberté (W496.521). Chose unique et étrange, le Tribunal rendit exactement le même jugement le 22 floréal suivant (11 mai) (499.551). Voir la note à ce jour.

23 fév. 95 0//2/2
5 vent. III

2 LIBÉRÉS :

PASCAL NEVEU Antoine, environ 40 ans, ex greffier du juge de paix de Montagne sur Sorgues, vivant de son bien (W496.519) (lib 5 vent III) *vdmy*

BURAUD (signe) Timothé, 18 ans, coiffeur de femmes, canonnier à l'A du Nord, né au Pont-de-L'arche (Eure), arrêté au dépôt de Compiègne (W496.520) (acquit 5 vent III) *vdmy*

2 AUTRE : non-lieu + dét jusqu'à la paix (incivisme notoire)

CAVAILLÉ née BONNET Cécile (épouse de Laurent Cavaillé), demeurant à Conflens (W496.522) (dét 5 vent III) *vdmy*

RAYNAL Bernard, tisserand, demeurant à Conflens (W496.522) (dét 5 vent III) *vdmy*

24 fév. 95 0//0/1
6 vent. III

1 AUTRE : acquit + renv dev le tribunal criminel de Lille

MAGNIE (signe) Antoine Louis Bernard, 23 ans, étudiant avant la Révolution, depuis militaire, président dans deux commissions militaires révoltées près les A de l'Ouest, demeurant à Rennes (W497.523) (renv 6 vent) *vdmy*

1^{er} mars 95 0//1/0
11 vent. III

1 LIBÉRÉ :

BORDEAUX Charles Nicolas, 54 ans, garçon boulanger, demeurant à Paris lors de son arrestation (W497.524) (acquit 11 vent) *vdmy*

2 mars 95 12 vent. III	0//1/0	1 LIBÉRÉ : ROBILLARD Jean Simon, 35 ans, prêtre et vicaire, né et demeurant aux Loges (Calvados) (W497.525) (acquit 12 vent) <i>vdmy</i>
4 mars 95 14 vent. III	0//2/0	2 LIBÉRÉS : DERISSART Gervais, 35 ans, charron, demeurant à Paris (W497.526) (lib 14 vent) <i>vdmy</i> TOURRET (signe) François, enrôlé dans la 20 ^e div de cavalerie (W497.526bis) (lib 14 vent) <i>vdmy</i>
9 mars 95 19 vent. III	0//1/0	1 LIBÉRÉ : PERRIN Charles, 26 ans, militaire et avant la Rév sans état, demeurant à Paris (W497.527) (acquit 19 vent) <i>vdmy</i>
12 mars 95 22 vent. III	0//0/1	1 AUTRE : dét jusqu'à ce qu'il soit autrement ordonné BARDON (signe) Théodore Waldeman (signe T. W. Bardon), 35 ans, commis à la caisse des amortissements avant la Révolution, depuis précepteur au séminaire d'Orléans, puis prof à Mantes, puis épicier, demeurant à Orléans (W497.528) (renv 22 vent) <i>vdmy</i>
13 mars 95 23 vent. III	0//0/2	2 AUTRE : renv par dev le tribunal crime de l'Isère PIERRY Vincent, chapelier, demeurant à Bourgoi (Isère) (W497.529) (renv 23 vent) <i>vdmy</i> TOY Pierre, officier municipal de Bourgoin (Isère) (W497.529) (renv 23 vent) <i>vdmy</i>
14 mars 95 24 vent. III	0//0/2	2 AUTRE : acquit + renv au direct du juré du tribunal de Metz PLESSIS Nicolas, 36 ans, né et demeurant à Etain (Meuse), soldat avant la Révolution, depuis cordonnier (W497.530) (renv 24 vent) <i>vdmy</i> FRANCK Joseph, 35 ans, cordonnier avant la Révolution, demeurant à Etain (W497.530) (renv 24 vent) <i>vdmy</i>
16 mars 95 26 vent. III	0//1/0	1 LIBÉRÉ : CONVERSA (signe) Marguerite, dite SOPHIE, 26 ans, fille de confiance du citoyen Poulain Gravel, marchand épicier à Chably (W497.531) (acquit 26 vent) <i>vdmy</i>
21 mars 95 1 ^{er} germ. III	0//1/0	1 LIBÉRÉ : LACROIX Alexis, 27 ans, cultivateur avant la Révolution, employé à la fabrique de carreaux, demeurant à Villeneuve (W497.532) (acquit 1 ^{er} germ) <i>vdmy</i> — devra néanmoins se retirer par devant le commissaire du mouvement des armées
23 mars 95 3 germ. III	0//0/1	1 AUTRE : renv au tribunal criminel du dépt de Seine-et-Marne, à Melun BONET Antoine Alexis, 36 ans, demeurant à Paris (W498.533) (renv 3 germ III) <i>vdmy</i>

25 mars 95	0//1/0	
5 germ. III		1 LIBÉRÉ : MOTTIER (signe) Toussaint, demeurant Neuville, district de Cambrai (W498.534) (lib 5 germ) <i>vdmy</i>
26 mars 95	0//1/0	
6 germ. III		1 LIBÉRÉ : DUFRESSE (signe) Simon, 32 ans, né à la Rochelle, demeurant avant son arrest à l'A de la Rochelle, négociant avant la Révolution, depuis comédien, au théâtre dit de la Montagne chez la Montensier, maison égalité, puis juré au tribunal du 17 août, aide de camp du général Mouton Chabillant, adjudant général chef de bataillon, adjudant général en chef de brigade, chef de brigade, chef de l'A rév du dépt du Nord et depuis général de brigade à l'A des côtes de Brest (W498.535) (acquit 6 germ) <i>vdmy</i>,
1^{er} avr. 95	0//0/2	
12 germ. III		1 AUTRE : dét + renv au dir du dép de Paris CORBEAU Joseph, dit BEAUVAIS, 31 ans, prévenu d'émigration, demeurant à Paris (W498.536) (dét + renv 12 germ III) <i>vdmy</i> 1 AUTRE : renv au dép de Seine-et-Oise REIKER (Reiker) François, 25 ans, prisonnier de guerre, prévenu d'avoir proféré des cris tendant au rétablissement de la royauté en France à Etampes (W498.540) (renv 12 germ) <i>vdmy</i>
5 avr. 95	0//0/1	
16 germ. III		1 AUTRE : renv au tribunal criminel de la Sarthe L'ANGRADE, étiapier à Mont-sur-Loir, prévenu de malversation, d'avoir livré aux volontaires défenseurs de la patrie des boissons mélangées d'un quart d'eau et avec de fausses mesures (W498.537) (renv 16 germ III) <i>vdmy</i>
7 avr. 95	0//1/1	
18 germ. III		1 LIBÉRÉ : HADOUIN Hugues, 30 ans, ex adjoint à l'adjudant général de Landau, prévenu de crime de haute trahison (W498.539) (lib 18 germ III) <i>vdmy</i> 1 AUTRE : renv dev le tribunal criminel du H-Rhin FOREL Mirobazil, aide de camp du général Laubader (Laubadère), prévenu d'avoir donné lieu à un mouv séditieux contre un représentant en mission (W498.538) (renv 18 germ) <i>vdmy</i>
13 avr. 95	0//0/3	
24 germ. III		3 AUTRE : renv au tribunal criminel de l'Allier BEAULIEU Claude, 21 ans, cultivateur, demeurant Gannat, district de Gannat (Allier), détenu au Plessis, prévenu d'avoir coupé un arbre de la liberté à Gannat et attaché une corcarde blanche sur un autre (W498.541) (renv 24 germ III) <i>vdmy</i> ROUCHAUD Gilbert, 24 ans, officier de santé, demeurant Gannat, district de Gannat (Allier), détenu au Plessis, prévenu d'avoir coupé un arbre de la liberté à Gannat et attaché une corcarde blanche sur un autre (W498.541) (renv 24 germ III) <i>vdmy</i> LAPLANCHE Jean François, 42 ans, expert géomètre, demeurant Gannat, district de Gannat (Allier), détenu au Plessis, prévenu d'avoir coupé un arbre de la liberté à Gannat et attaché une corcarde blanche sur un autre (W498.541) (renv 24 germ III) <i>vdmy</i>

Info : Claude Beaulieu, cultivateur, Jean-François Laplanche, expert géomètre, et Gilbert Rouchaud, officier de santé, tous trois demeurant à Gannat (Allier), prévenus d'avoir coupé un arbre de la liberté à Gannat et d'avoir attaché une cocarde blanche à un autre, furent renvoyés au tribunal criminel de l'Allier. (W498.541)

25 avr. 95 0//0/5
6 flo. III

1 AUTRE : renv au dir du dépt de Paris

DUMENNE Pierre, cocher avant et depuis la Révolution, demeurant à Paris, prévenu d'émigration (W498.542) (renv 6 flo) *vdmy*

4 AUTRE : renv dev le tribunal criminel du Morbihan

GUÉCHO Joseph, laboureur, demeurant Sérand, district de Ploërmel (Morbihan), prévenu de propos tendant au rétablissement de la royauté et à l'aviilissement des autorités constituées (W498.543) (renv 6 flo III) *vdmy*

JOLIVET, du même dépt que Guécho (W498.543) (renv 6 flo III) *vdmy*
DESLANDES François, demeurant à Pluvigné, district d'Auray (Morbihan), prévenu de propos tendant au rétablissement de la royauté et à l'aviilissement des autorités constituées (W498.543) (renv 6 flo III) *vdmy*

KMORVAN André, demeurant à Pluvigné, district d'Auray (Morbihan), prévenu de propos tendant au rétablissement de la royauté et à l'aviilissement des autorités constituées (W498.543) (renv 6 flo III) *vdmy*

27 avr. 95 0//0/2
8 flo. III

1 AUTRE : restera en détention, sauf à se pouvoir auprès de la Convention

BRESCHA Nicolas, 33 ans, se disant manouvrier originaire et habitant de Trèves, prévenu d'espionnage (W498.544) (dét 8 flo III) *vdmy*

1 AUTRE : renv dev le tribunal criminel de la Meurthe, à Nancy

PHILIP Pierre, 44 ans, capitaine de navire avant la Révolution, depuis commissaire de l'admin de l'habillement et campement des troupes de la République à Strass et Nancy, demeurant à Nancy, détenu à Port Libre, prévenu d'avoir calomnié et avili les représentants en mission (W498.546) (renv 8 flo III) *vdmy*

28 avr. 95 0//0/2
9 flo. III

**2 AUTRE : non lieu + dét jusqu'à nouvel ordre
comme sujets d'une puissance étrangère**

SAITZ (signe) (pas SAIDZ) Frédéric, 30 ans, se disant boucher, demeurant à Lietolsheim (W498.545) (dét 9 flo III) *vdmy*

EKMILLNER (signe) Johnn (Pas NECKMIR Jean), 32 ans, se disant perruquier, demeurant Marie Auzidet (W498.545) (dét 9 flo III) *vdmy*

Info : Johnn Ekmillner, ainsi qu'il signe, est noté Jean Neckmir. (W498.545)

1^{er} mai 95 0//1/1
12 flo. III

1 LIBÉRÉ :

HÉBERT (signe) Charles, sldat au 1^{er} régiment de hussards (499.548) (lib 12 flo) *vdmy*

1 AUTRE : renv dev le tribunal criminel de la Marne

FÉRAT Agan, 54 ans, charron, demeurant à Soulières, district de Châlons (Marne) (W499.547) (renv 12 flo) *vdmy*

2 mai 95 13 flo. III	0//1/0	1 LIBÉRÉ : VIGOUREAUX Ambroise, 26 ans, chasseur à cheval dans la 4^e Cie du 19^e régiment de cavalerie en garnison à Carcassonne (W499.549) (lib 13 flo) <i>vdmy</i>
6 mai 95 17 flo. III	0//7/8	EX-MEMBRES DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE Leur interrogatoire est dans le carton W501. Exécution des condamnés le lendemain.

7 LIBÉRÉS :

MAIRE (signe) Antoine Marie, ex-juge (W499.550) (acquitté 17 flo) *vdmy*
 DELIÈGE (signe) Gabriel, ex-président (W499.550) (acquitté 17 flo) *vdmy*
 DELAPORTE (signe) François-Marie, ex-juge (W499.550) (acquitté 17 flo) *vdmy*
 GANNEY (signe) Georges, ex-juré (W499.550) (acquitté 17 flo) *vdmy*
 GUIARD (signe) Jean, ancien concierge du Luxembourg (W499.550) (acquitté 17 flo) *vdmy*
 BEAUSIRE (signe) Jean-Baptiste-Toussaint, vivant de son bien (W499.550) (acquitté 17 flo) *vdmy*
 HARNY (signe) Charles, 65 ans, demeurant à Paris, 96 rue Honoré, homme de lettre, ayant rempli différentes fonctions publiques (W499.550) (acquitté 17 flo) *vdmy*

8 AUTRES : détention

BROCHET (signe) Jean-Etienne, ex-juré (W499.550) (acquitté + dét 17 flo) *vdmy*
 CHRÉTIEN (signe) Pierre-Nicolas, ex-juré (W499.550) (acquitté + dét 17 flo) *vdmy*
 DUPLAY (signe) Maurice, 58 ans, ex-juré (W499.550) (acquitté + dét 17 flo) *vdmy*
 LOHIER (signe) Jean-Baptiste, ex-juge (W499.550) (acquitté + dét 17 flo) *vdmy*
 NAULIN (signe) Marc-Claude, substitut, ex-président (W499.550) (acquitté + dét 17 flo) *vdmy*
 TREY (signe Treÿ) Benoit, ex-juré (W499.550) (acquitté + dét 17 flo) *vdmy*
 TRINCHARD (signe) François, ex-juré (W499.550) (acquitté + dét 17 flo) *vdmy*
 VALAGNOSC (signe) J.-L., peintre en bâtiment (W499.550) (acquitté + dét 17 flo) *vdmy* —

Avait été condamné à 12 ans de fers le 13 déc. 93

Info : Jean-Louis Valagnosc, alors âgé de 28 ans, ex-peintre en bâtiment à Paris, avait été condamné le 16 décembre 1793 à 6 heures d'exposition sur la place de la Révolution et à 12 ans de fers pour avoir abusé de la qualité de membre du comité rév. de la section des Termes de Julien (W302.332). En attendant son transfert, il avait été incarcéré à Bicêtre. Il avait alors dénoncé au comité de la section Chalier le projet de ses compagnons de chaîne de s'évader en route. Sa première lettre étant restée sans réponse, il avait de nouveau écrit le 2 prairial an II (21 mai) une lettre qui, cette fois, avait été transmise au Comité de salut public (vue par Robespierre et Barère) qui la transmit le 19 prairial (7 juin) à la Commission des administrations civiles, police et tribunaux qui la transmit à son tour, le 23 prairial (11 juin), à l'administration de police et à la Commission de la marine et des colonies. Le 25 prairial (13 juin), le Comité de salut public avait déféré 15 détenus de Bicêtre au Tribunal rév. et, les 28 prairial et 8 messidor (16 et 26 juin), 73 personnes (37 + 36) avaient été exécutées sous prétexte de conspiration à Bicêtre. Acquitté ce jour dans le procès des ex-membres du Tribunal rév. où il figurait comme délateur, Valagnosc fut cependant renvoyé en prison, sans toutefois que sa peine de 12 ans de fers soit confirmée (W499 550).

7 mai 95 18 flo. III	16//0/0	FOUQUIER-TINVILLE & LE TRIBUNAL RÉV. DE L'AN II Exécutés place de Grève, à 11 h du matin.

2781 — 1. ***BENOIST** (signe) Pierre-Guillaume (6 mai 95 - 17 flo. III) — **BENOÎT** — **BENOIT**
 Pierre Guillaume, âgé de 44 ans, né à Mouzon-sur-Meuse, dépt des Vosges, ci-devant commissaire du conseil exécutif, domicilié à Paris, juré du tribunal rév., condamné à mort comme complice de Fouquier-Tinville, le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal

- rév.. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Benoit et 15 autres.)
- 2782 — 2. ***BOYAVAL** (signe **Boÿaval**) — **BOYENVAL** Pierre Joseph, âgé de 26 ans, né à St Amand, domicilié à Paris, ci-devant tailleur, et depuis lieutenant, d'infanterie légère, condamné à mort le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de Fouquier-Tinville. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Boyaval et 15 autres.)
- 2783 — 3. ***CHATELET** (signe) Claude Louis, âgé de 45 ans, né à Paris, y demeurant rue des Piques, ex juré au tribunal rév. de Paris, condamné à mort le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville, accusateur public dudit tribunal rév. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Châtelet et 15 autres.)
- 2784 — 4. ***DUPAUMIÉ** (signe) ou Dugommier (ex-admin de police) — **DUPOMMIER** François, âgé de 35 ans, né à St Pol, dépt du Pas-de-Calais, ex président du tribunal rév. de Paris, ex commissaire des administrations civiles de police et des tribunaux, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville accusateur public du tribunal rév.. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Dupaumier et 15 autres.) Noté aussi Dupomier

22 2.

 aff. Fouquier et 15 autres

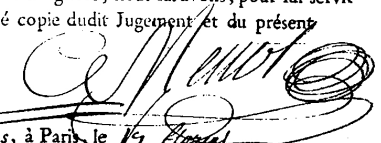
SIGNIFICATION
au Concierge du
Jugement qui con-
damne à mort.

L'an trois de la République Française, une et indivisible, le dix huit floréal.

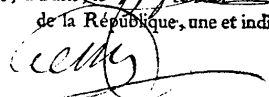
Le Roi des dix autres
Renaudin, Vilatte,
Prieur, Châtelet, Girard,
Boyaval, Benoit,
Lanne, Verney,
Dupaumier et Herman

à la requête du citoyen Accusateur-public près le Tribunal Ré-
volutionnaire, établi à Paris par la loi du 10 Mars 1793, séant
au Palais, qui fait élection de domicile au Greffe dudit Tri-
bunal; j'ai, huissier audit Tribunal, demeurant à Paris, sous-
signé, signifié et laissé copie au citoyen Richart —
Concierge de la maison-de-Justice dudit Tribunal, y demeu-
rant, et parlant à sa personne, trouvé en son Greffe

du Jugement rendu depuis dix-huit
lequel condamne les No^s Fouquier, formant
Scellier, Garnier, Lanne, à la peine de mort; à ce que ledit
citoyen Concierge n'en ignore, nous lui avons, pour lui servir
de décharge, laissé copie dudit Jugement et du présent



Enregistré gratis, à Paris, le 17 floréal
de l'an trois de la République, une et indivisible.



Dernière Signification au concierge du jugement de mort (17 floréal an III),
« Fouquier et 15 autres », 18 floréal an III (W530)

Fouquier, Scellier, Garnier Launay, Foucault, Le Roi dit Dix Août, Renaudin, Vilatte,
Prieur, Châtelet, Girard, Boyaval, Benoit, Lanne, Verney, Dupaumier et Herman.

- 2785 — 5. ***FOUCAULT** (signe) ex-juge au tribunal rév.) — **FOUCAULT** Etienne, âgé de 55 ans, ex juge du tribunal rév., né à Burges-les-Bains, domicilié à Paris, dépt de la Seine, condamné à Paris, dépt de la Seine, condamné à mort le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Foucault et 15 autres.)
- 2786 — 6. ***FOQUIER-TINVILLE** (ex-accusateur public, ex. le dernier) — **FOQUIER-TINVILLE** Antoine Quentin, âgé de 48 ans né à Héronelle, dépt de l'Aisne, domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex procureur au Châtelet, accusateur public près le tribunal rév. de Paris, condamné à mort le 17 floréal an 3 (exact), comme conspirateur, et notamment pour avoir fait périr une foule innombrable de français de tout âge et tout sexe, sous le prétexte de conspiration, pour avoir fait juger 60 à 80 individus en 4 heures, avoir fait encombrer des charrettes préparées dès le matin, de victimes dont les qualités n'étaient point désignées, et contre lesquelles les jugements signés en blanc, ne contenaient aucunes dispositions ; d'en avoir fait mettre hors des débats, d'avoir composé le jury de jurés à lui affidés, etc. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Fouquier et 15 autres.)
- 2787 — 7. ***GARNIER LAUNAY** (signe) ex-juge au tribunal rév.) — **GARNIER-LAUNAY** François Pierre, âgé de 61 ans, né et domicilié à Paris dépt de la Seine, ex juge au tribunal rév., le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal rév. de Paris. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Garnier Launay et 15 autres.)
- 2788 — 8. ***GIRARD** (signe) — **GÉRARD** (ex-juré au tribunal rév.) — **GIRARD** Pierre François, âgé de 36 ans, né à Azan dépt du Jura, domicilié à Paris, dépt de Seine, ex juré du tribunal rév., condamné à mort le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. comme complice de Fouquier-Tinville. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Gerard et 15 autres.)
- 2789 — 9. ***HERMANN** (ex-commandaire en chef de la Commission police & tribunaux) — **HERMAN** (signe) Armand Martial Joseph, âgé de 36 ans, né à St Pol, dépt du Pas-de-Calais, ex président du tribunal rév., ex commissaires des administrations civile, polices et tribunaux, domicilié à Paris, place des Piques, dépt de la Seine, condamné à mort, le 17 floréal an 3 (exact), comme complice de Fouquier-Tinville. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Herman et 15 autres.)
- 2790 — 10. ***LANNE** (signe) adjoint d'Hermann) — **LANNE** Marie Emmanuel Joseph, âgé de 32 ans, né à St Paul, dépt du Pas-de-Calais, ex adjoint à la commission des administrations civile, de police et tribunaux, domicilié à Paris, condamné à mort le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Lanne et 15 autres.)
- 2791 — 11. ***LE ROY** (signe) — **LEROI** dit Dix-Août — **LEROY** Pierre Nicolas Louis, (dit Dix-Août), ex juré au tribunal rév. de Paris, âgé de 52 ans, né et domicilié à Coulommiers, dépt de la Seine et Marne, condamné à mort le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. séant à Paris, comme complice de Fouquier-Tinville. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Le Roy dix aout et 15 autres.)
- 2792 — 12. ***PRIEUR** (signe) ex-juré au tribunal rév.) — **PRIEUX** Jean Louis, âgé de 32 ans, né et domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex juré au tribunal rév., condamné à mort le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville. (W499.550) (Vu le PVE. 18 flo III)
- 2793 — 13. ***RENAUDIN** (signe) ex-juré au tribunal rév.) — **RENAUDIN** Léopold, âgé de 46 ans, né à St Remy, dépt des Vosges, domicilié à Paris, dépt de la Seine, ex juré au tribunal rév., condamné à mort, comme complice de Fouquier-Tinville, le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Renaudin et 15 autres.)
- 2794 — 14. ***SCELLIER** (signe) ex-juge au tribunal rév.) Gabriel Toussaint — vice-président du tribunal rév., frère du maire de Compiègne, condamné à mort le 17 floréal an III, ex. le

- 18.. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Scellier et 15 autres.)
- 2795 — 15. ***VERNEY** (signe) porte-clef du Luxembourg) — **VERNEY** Joseph, âgé de 28 ans, né à Crest-Vatant, dépt du Mont-Blanc, porte clef de la maison d'arrêt du Luxembourg, puis ex concierge de celle de St Lazare à Paris, condamné à mort, le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Vernet et 15 autres.)
- 2796 — 16. ***VILATE** (signe) **VILLATTE ou VILATTE** Joachim, ex juré au tribunal rév. âgé de 26 ans, né à Allun, dépt de la Creuse, domicilié à Paris, condamné à mort le 17 floréal an 3 (exact), par le tribunal rév. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville. (W499.550) (Ex le 18 flo. III, place de Grève, 11 h du matin. Vu SCJ et PVE individuel dans W530. Vilatte et 15 autres.)

Info : Dernière lettre de Fouquier-Tinville, destinataire inconnu : « Je n'ay rien à me reprocher, je me suis toujours conformé aux loix ; je n'ay jamais été créature de Robespierre ny de Saint Just ; au contraire j'ay été sur le point d'être arrêté quatre fois, je meurs pour ma patrie et sans reproche : je suis satisfait ; plus tard on reconnaîtra mon innocence. A. q. Fouquier » (W499.550)

11 mai 95

0//1/0

22 flo. III

1 LIBÉRÉ :

RIVIÈRE Jean, demeurant à St Clar, district de Lectoure (Gers)
(non-lieu à accusation + lib 22 flo) (W499.551) vdmv

Info : Ce jour, le Tribunal rév. assemblé en la Chambre du Conseil déclare qu'il n'y a pas lieu à accusation contre Jean Rivierre, de St-Clar (Gers), « prévenu d'avoir employé des manœuvres perfides et contre-révolutionnaires [c'est-à-dire des propos tenus en 1792] pour détourner les habitants des campagnes de la soumission aux lois nouvelles », et ordonne qu'il soit à l'instant mis en liberté (499.551). Le dossier ne contient qu'une pièce : le jugement de la Chambre du Conseil du 22 floréal an III. Le 22 février (4 ventôse an III) précédent, le Tribunal assemblé en la Chambre du Conseil avait déjà prononcé un non-lieu en sa faveur et sa mise en liberté. Il était alors accusé d'avoir tenu en 1792 des propos « tendant à détourner les habitants des campagnes de la soumission aux lois nouvelles, à avilir les autorités constituées et même l'Assemblée législative » (W496.521). Les jugements du 4 ventôse et du 22 floréal ne se complètent pas. Le premier n'est pas une mise en liberté provisoire, le second une mise en liberté définitive. Rivierre n'était pas non plus jugé pour une affaire dans laquelle il aurait été impliqué après sa première libération, puisqu'il s'agit manifestement de la même affaire. Sauf la date, ces jugements sont donc identiques, ce qui est unique et inexplicable. Il est vraisemblable qu'une des deux dates soit erronée, que l'affaire soit du 22 février, date qui s'est transformée en 22 floréal, ou l'inverse.

17 mai 95

0//0/3

28 flo. III

LES DERNIERS

3 AUTRE : renv dev le tribunal de district d'Angers

PERDREAU François, battelier, né à Nantes (W499.552) (ren 28 flo) vdmv

MARY, battelier (W499.552) (ren 28 flo) vdmv

LE BATTEUX François, ex-directeur de la poste aux lettres de Nantes et commissaire de Carrier (W499.552) (ren 28 flo) vdmv

SUPPRESSION DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

DÉCRET : « *Le tribunal criminel extraordinaire, créé par la loi du 13 mars 1793, est supprimé.* » (art. 1) Les affaires relevant du Tribunal révolutionnaire sont renvoyées aux tribunaux criminels qui les instruiront d'après la loi du 16 septembre 1791. « *Les accusés traduits par un décret du corps législatif pour fait de conspiration ou attentat à la sûreté publique seront jugés par le tribunal auquel ils auront été renvoyés, dans la forme déterminée par la loi du 8 nivôse. Les jugements seront exécutés sans recours ni appel.* » (art. 4) (Procès-verbaux de la Convention) (Voir le décret *in extenso* p. 135)

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE ET SORT
DES 5350 PERSONNES JUGÉES PAR
LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS

Les noms sont orthographiés, autant que possible, d'après la signature des intéressé(e)s.

Ne sont données que les initiales des prénoms, parfois nombreux, sauf quand cette indication évite des confusions.

Sont notées en gras les personnes exécutées (soit 2783), et en italique les personnes condamnées à mort mais ayant échappé à la guillotine (8 femmes) ou s'étant suicidées (2, Dufriche-Valazé et Clavière).

Les 69 personnes âgées de 18 à 13 ans sont encadrées (25 d'entre elles furent exécutées, dont 13 de 18 ans, 10 de 17 ans et 2 de 16 ans). L'âge des autres personnes n'est donné que lorsque cette indication est utile.

Sont encadrés d'un trait double quatre hommes, 3 dont le dossier est vide ou manque (Chometon, Descombiers, Vaugerard) et un, Caire, libéré par décret de la Convention (25 août 1793) et qui figure dans la liste mais sans être compté.

ABRÉVIATIONS :

ban :	bannissement
dép :	envoyé(e) en déportation (en théorie)
dét :	gardé(e) en détention jusqu'à la paix
ex :	condamné(e) à mort et exécuté(e) le même jour
ex* :	exécuté(e) mais condamné(e) la veille
ex** :	exécuté(e) mais condamné(e) antérieurement
(f) :	femme
X.f :	condamné(e) à X années de fers (bagne)
X.g :	condamné(e) à X années de gêne
lib :	libéré(e) par acquittement ou non-lieu
lib cond :	liberté conditionnelle
lib déf :	libéré(e) définitivement
lib prov :	libéré(e) provisoirement
lib surv :	libéré(e) mais sous surveillance
mds :	envoyé(e) en maison de santé
mdc :	envoyé(e) en maison de correction
mort :	condamné(e) à mort mais pas exécuté(e)
renv :	renvoyé devant une autre juridiction ou autorité
scd :	suicide
pris. :	prison ou de détention
(?) :	prénom(s) inconnus

LISTE ALPHABÉTIQUE

1. **Aboulin J.** ex 06 juin 94
2. **Abzac (d') B. A.** ex 13 janv. 94
3. **Accault C., dit Thibault**
ex 17 avr. 94
4. **Accault L.** lib 23 fév. 94
5. **Achin A.** lib 05 juin 94
6. **Achin C., née Dujore (f)**
lib 05 juin 94
7. **Adam J. G. A., dit Le Marin**
ex 10 juil. 94
8. **Adam J. N.** ex 29 mars 94
9. **Adam M. C. G., veuve Gravant (f)**
ex* 24 déc. 93
10. **Adet C.** ex 26 juin 94
11. **Adhémar R.** ex 23 juin 94
12. **Admiral H.** ex 17 juin 94
13. **Adnet L.** ex 16 juil. 94
14. **Adouville (d') A.** ex 25 juin 94
15. **Agober Labarre P. J. P.**
lib 02 sept. 94
16. **Agron de Mascilly J.,**
veuve Decheüilly (f) ex 08 avr. 94
17. **Aguesseau A. L. H.,**
veuve d'Ayen (f) ex 22 juil. 94
18. **Aguin (d') J.-J.** ex 14 juin 94
19. **Aiemon C., née Annesse (f)**
lib 30 sept. 94
20. **Aigloz F., dit l'Anglais**
ex 07 juil. 94
21. **Ailly (d') L. J.** ex 10 juil. 94
22. **Aimand C.** lib 17 nov. 93
23. **Airault A.** ex 04 juil. 94
24. **Alaric A.** lib 21 oct. 94
25. **Alarose-Labrenne S.**
ex 27 juil. 94
26. **Alavoine J.** ex 29 juil. 94
27. **Alba J.** lib 1^{er} nov. 94
28. **Albert J.** lib 04 juil. 94
29. **Albier J.** lib 21 oct. 94
30. **Alénot A. M.** ex 19 juil. 94
31. **Alexis P.** lib 19 oct. 94
32. **Allain C. M.** ex 24 juil. 94
33. **Allain J.-B.** ex 26 juin 94
34. **Allaire P.** ex 1^{er} juil. 94
35. **Allais J.-B. (18 ans) dét 17 sept. 94**
36. **Allard J.-M.** ex 25 déc. 93
37. **Alleaume M. (17 ans)**
ex 25 juin 94
38. **Allerac (d') M. T., née Desilles (f)**
lib 18 juin 93
39. **Alline N.** lib 03 juil. 94
40. **Alloneau J.** lib 14 sept. 94
41. **Allut A.** ex 25 juin 94
42. **Alsace de Boussu de Chimay (d')**
C. A. M. ex 07 juil. 94
43. **Alsace d'Henin Liétard (d') F. J.**
lib prov 03 juil. 93
44. **Altaroche D. M.** lib 20 oct. 94
45. **Amand L.** ex 26 juin 94
46. **Amaury M. C. A.**
lib surv 12 fév. 94
47. **Amiral A.** lib 22 juil. 94
48. **Amiral C.** lib 22 juil. 94
49. **Ancard J.-B.** ex 24 mars 94
50. **Ancelin de Lagarde L.**
ex 11 juil. 94
51. **André A.** lib 02 nov. 94
52. **André H.** 4.f 02 nov. 93
53. **André J.** lib 24 nov. 94
54. **André L. A.** lib 08 déc. 94
55. **André T.** ex 24 juin 94
56. **Andrency N. P.** ex 1^{er} juil. 94
57. **Anger G. T.** lib 22 sept. 94
58. **Anger T.** lib 22 sept. 94
59. **Angibault P. E.** ex 03 mai 94
60. **Anglade J.** dét 20 sept. 94
61. **Anglade J.-P.** lib 15 juil. 94
62. **Angran d'Alleray D. F.**
ex 28 avr. 94
63. **Anisson-Duperon E. A. J.**
ex 25 avr. 94
64. **Annereau P.** lib 21 mai 94
65. **Anneville-Chiffrevart (d') F. H.**
ex 07 juil. 94
66. **Ansel J.-L.** lib 18 nov. 94
67. **Anselin M. L. (f)** lib 18 nov. 94
68. **Ansot P. F.** lib 27 avr. 94
69. **Anstelt F. I.** lib 30 oct. 94
70. **Antiboul C. L.** ex* 31 oct. 93
71. **Antié J.-F., dit Léonard**
ex 25 juil. 94
72. **Antoine A. F. (f)** lib 29 juil. 93
73. **Apert J.** ex 02 juil. 94
74. **Appel-Voisin de La Roche-du-Maine C. G.**
ex 05 juil. 94
75. **Apremont-Linden (d') J.**
ex 22 juil. 94
76. **Arbouys J., dit Grand Cadet**
lib 11 déc. 94
77. **Arcelot B.** ex 06 nov. 94
78. **Ardillot J. G.** ex 16 juin 94

79. Ardon J. N. lib 1^{er} sept. 94
80. **Arfelière** G. J. ex 27 juil. 94
81. Argot R. J. lib 21 juin 94
82. **Armand** J. A. F. ex 24 mars 94
83. Armilhon E. dét 16 janv. 94
84. **Arnaud** B. ex 29 juil. 94
85. Arnaud (d') J. A., née Daubigni (f) lib 23 juil. 93
86. Arnaud M. C., dite *Dallegray* (f) lib 23 janv. 94
87. **Arnauld** J. ex 27 mai 94
88. Arnould (?) lib 19 juil. 94
89. **Arnould** J., dit *la Tempête* ex 19 mars 94
90. Arnous T. lib 14 sept. 94
91. Arnoux G. lib 07 mars 94
92. Arsan D. lib 20 janv. 94
93. **Arthur** J.-J. ex 30 juil. 94
94. **Artigues (d')** M. M. C., veuve Marron (f) ex 25 juil. 94
95. **Ascy** L. J.-C. ex 25 juil. 94
96. Asselin J.-C. T. lib prov 26 oct. 93
+ lib déf 13 nov. 94
97. **Asselinot** G. ex 26 juin 94
98. Attas P., dit *La Pointe* lib 10 oct. 94
99. **Attiret** J.-B. F. ex 10 juil. 94
100. Aubech (d') L. lib 21 oct. 94
101. **Aubereau** E. ex 14 juin 94
102. **Aubert** A. C. (f) ex 11 mai 94
103. Aubert C. lib surv 14 janv. 94
104. Aubert G. lib 26 nov. 93
105. Aubert Jacques Antoine (17 ans) lib 15 fév. 95
106. Aubert Jacques Augustin lib 1^{er} sept. 94
107. **Aubert** P. J. ex* 14 fév. 94
108. **Aubert de Fligny** L. ex* 30 nov. 93
109. **Aubertin** M. F. ex 27 juil. 94
110. Aubery E. J. A. S. lib 15 oct. 94
111. **Aubigny** J. C. S., ex-femme Le Maillot du Pont (f) ex 15 juil. 94
112. **Aubisse** J.-B. ex 16 mai 94
113. **Aublin** P. ex* 1^{er} oct. 94
114. Aubonnet E., née Seuré (f) lib 28 oct. 94
115. **Aubron** P. J. ex 02 juil. 94
116. Aubry Jacques (19 ans) lib 17 mars 94
117. Aubry Jacques (49 ans) lib 28 juin 94
118. **Aubry** L. ex 19 juil. 94
119. Aubry M., veuve Ansel (f) lib 18 nov. 94
120. **Aubry** Nicolas (72 ans) ex 23 mai 94
121. Aubry Nicolas (22 ans) lib 14 sept. 94
122. **Aubry** P. N. A. ex* 02 déc. 93
123. **Aucane** J.-L. M. ex 27 juil. 94
124. Audeny J. dét 08 oct. 93
125. **Audibert-Roubaud** J.-L. ex 17 juil. 94
126. Audiffret J. P. F. lib 19 oct. 94
127. **Audigier** S. ex 16 juil. 94
128. Audrain F. lib 26 nov. 93
129. Aufroy J. A. lib 26 avr. 94
130. Augagneur F. lib 29 sept. 94
131. **Auger** C. ex 26 juil. 94
132. **Auger** J. ex 1^{er} juin 94
133. Auger L. dét 11 mai 94
134. Auger N. lib surv. 06 janv. 94
135. Auget M.-L., veuve Bouvard de Fourqueux (f) lib 20 janv. 94
136. Aujulas J.-P. lib 02 nov. 94
137. **Aumont** G. M. ex* 06 sept. 93
138. Auphant F. 24 h dét 25 juil. 94
+ lib 23 août 94
139. Auproux G. lib 07 nov. 94
140. Auriot G. M., née Goman (f) dét 13 fév. 94
141. Auriot L. D. dét 13 fév. 94
142. Autayon Joseph lib 02 nov. 94
143. Autayon M., née Thibet (f) lib 02 nov. 94
144. Autezon (ou Autayon ?) J. lib 02 nov. 94
145. **Autichamp (d')** F. C. A. ex 23 juil. 94
146. Autonat A., veuve Richou (f) renv 03 fév. 94
147. **Autriche (d')** M.-A., veuve Capet (f) ex 16 oct. 93
148. **Auvray** J.-B. F. ex 09 juin 94
149. Auvray P. lib 25 sept. 94
150. **Auzoux** P. ex 19 juin 94
151. **Avenel** J.-B. ex 27 mai 94
152. Avenel J.-F. lib 07 oct. 93
153. Aviat-Turot J. L. lib 27 juil. 94
154. Avice J. M. dét 20 oct. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

155. Avril M. F. R., veuve Devarieux (f)	lib 02 sept. 94	197. Barbier G. F.	ex 17 mars 94
156. Avril N.	lib 23 mai 94	198. Barbier L. A. G.	ex 17 mars 94
157. Avrillon J.	lib 27 avr. 94	199. Barbot J.-J.	ex* 12 oct. 93
158. Azan A.	lib 20 sept. 94	200. Barbot L.	lib 07 juin 94
159. Babaud Laforderie J.		201. Barbotan J. C. C.	ex 31 mars 94
	ex 18 mars 94	202. Barbuot M., veuve Ganay (f)	lib 14 oct. 94
160. Babin J.	ex 1 ^{er} fév. 94	203. Bardelle A.-M. (f)	lib 16 fév. 94
161. Babin de Grandmaison M., née Burette (f)	ex 17 juin 94	204. Bardet-Fromenteau G.	lib 18 mai 94
162. Bachelier (ou Bachellier) J. M.	lib 16 déc. 94	205. Bardon T. W.	dét 12 mars 95
163. Bachellier P.-L.	ex 07 juin 94	206. Bardon Duméage G.	dét 14 oct. 94
164. Bachier F.	lib 02 janv. 94	207. Bardou P.	ex 10 juil. 94
165. Bacquelot F.	ex 14 juin 94	208. Bardy B.	ex 12 juin 94
166. Baculard d'Arnaud F. T.		209. Bardy J.	ex 06 juil. 94
	2 mois pris. 23 juil. 93	210. Baréteau Marie, veuve Hillairiteau (f)	ex 25 juin 94
167. Bagneux L. B.	ex 08 mai 94	211. Baréteau Marie, dite <i>Bretomaille</i> , veuve Préaud (f)	ex 25 juin 94
168. Bail S.	ex 26 juin 94	212. Bargès E.	lib 11 déc. 94
169. Ballan R. J.	lib 14 sept. 94	213. Barjac G.	renv 09 fév. 94
170. Baillard Chervil J. C. M.	ex* 07 fév. 94	214. Barnave A. P. J. M.	ex* 29 nov. 93
171. Baillemont P. T.	ex 23 août 94	215. Barnerat J.	lib 07 mars 94
172. Bailleul B.	dét 06 fév. 95	216. Baron A.	ex 09 juil. 94
173. Baillet F.	ex 28 mai 94	217. Baron C.	ex 12 juin 94
174. Bailly S.	ex* 11 nov. 93	218. Baron F. G. T. (f)	lib 09 déc. 94
175. Bain J.-C.	ex 11 sept. 93	219. Baron L. T.	lib 09 déc. 94
176. Bajon J.-P.	ex 04 juil. 94	220. Baron M. L.	ex 26 juin 94
177. Bajot P.	lib 20 juil. 94	221. Baron P., dit <i>Channoir</i> (ou Channois)	ex 06 avr. 94
178. Bal J.	lib 03 juin 94	222. Barral C. F., veuve Fontanges (f)	dét 05 déc. 94
179. Balin P. (18 ans)	ex 16 juin 94	223. Barré (?)	renv 16 juin 94
180. Balincourt J.	ex 24 juin 94	224. Barré C. M.	ex 31 déc. 93
181. Balleroy F. P.	lib 1 ^{er} juil. 94	225. Barré J.-B. (68 ans)	ex 02 juin 94
182. Balleroy M. T. M.	lib 1 ^{er} juil. 94	226. Barré J.-B. (49 ans)	lib 04 oct. 94
183. Balleydier C. (f)	ex 30 juin 94	227. Barré J.-B. J. (37 ans)	lib 29 nov. 94
184. Bellegon J.	ex 30 juin 94	228. Barré J. E.	lib 26 sept. 94
185. Balloteau F.	lib 17 juin 94	229. Barré J.-F.	lib 16 déc. 93
186. Balloteau P.	lib 17 juin 94	230. Barrême J. A.	ex 23 mai 94
187. Balsa de Firmy J.-J.	ex 20 avr. 94	231. Barrême J. H.	ex 23 mai 94
188. Bance J.-P.	ex 13 juin 94	232. Barrême L. J. A.	ex 23 mai 94
189. Bance L. G. A.	ex 13 juin 94	233. Barrès F.	ex 06 juil. 94
190. Baraguay-d'Hilliers L.	dét 10 juil. 94	234. Barrois F. D.	ex* 27 déc. 93
191. Baras M. M.-A.	ex 13 avr. 94	235. Barrois J.	lib 12 déc. 93
192. Baratte J.	lib 25 oct. 94	236. Barrot P.	lib 16 avr. 94
193. Barbe R. A.	lib 13 avr. 94	237. Barry C. B.	lib 23 nov. 93
194. Barberon E. (f)	ex 25 fév. 94	238. Barry J.	lib 23 nov. 93
195. Barberon M.-J. (f)	ex 25 fév. 94	239. Bart A. M.	ex 23 mai 94
196. Barbey M.	ex 20 mai 94		

240. Bart J.-B. dét 10 janv. 94
241. **Bartelemy** N. F. ex* 13 oct. 93
242. **Barthe** J.-B. ex 24 avr. 94
243. **Barthelemy** A. ex 23 avr. 94
244. Barths P., dit *Labiche*
lib 16 oct. 94
245. **Bartholdi** P. ex 02 juil. 94
246. **Barthou de Montbas** G. S.
ex 27 juil. 94
247. Bascher F. A.
renv + dép 16 août 93
248. Bascher J.-M. V. de P.
lib 16 août 93
249. Bascher M. P. C. lib 14 sept. 94
250. **Basire** C. ex 05 avr. 94
251. **Bassablons** P. A.,
née Guillaudens (f) ex 20 juin 94
252. **Basset** J.-B. (18 ans)
ex 16 janv. 94
253. **Basset de la Marelle** F. L. H.
(18 ans) ex 07 juil. 94
254. **Basset de la Marelle** L.
ex 07 juil. 94
255. **Basset de la Marelle** M.,
née Bordeau (f) ex 09 juil. 94
256. Bastard G. lib 20 août 94
257. **Bastie** A. A. ex 21 juin 94
258. Bastin I. lib 06 juin 94
259. Bataille E. dét 08 janv. 94
260. Bataille J. lib 13 juin 94
261. Bataille L. M. lib 09 sept. 94
262. Baticle J. G. lib 26 janv. 94
263. Battant (ou Battaut) E.
lib 21 nov. 94
264. Baucheron A. lib 20 juil. 94
265. Baudelot F., veuve Mannetrois (f)
lib 08 mai 94
266. **Baudot** J. ex 17 avr. 94
267. Baudot P. J. lib 19 nov. 94
268. **Baudouin** S., dit *Boulanger*
ex 29 juil. 94
269. **Baudus** G. J. ex 05 juil. 94
270. **Baufre** J.-B. P. ex 31 mai 94
271. **Baussancourt** P. C. E.
ex 17 juin 94
272. **Bausset** J. ex 26 juil. 94
273. Bavelier J.-B. renv 02 mars 94
+ lib 26 avr. 94
274. Bayard A.,
se disant V. A. X. *Broglie*
6.f + dép 03 août 93
275. Bayard de la Vingtrie L. J.
lib 07 sept. 93
276. Baÿe N. lib prov 22 juil. 93
277. Bazin F. lib 07 oct. 94
278. Bazin J. R. lib 30 avr. 94
279. Bazin P. E. lib 09 août 93
280. Bazinet M. lib 30 sept. 94
281. Beaucamp P. J. lib 18 oct. 93
282. Beauchant B.
2 ans pris. 04 janv. 94
283. **Beauchet** M. (f) ex 20 juil. 94
284. **Beaudevant** A. ex 15 mars 94
285. **Beaudevin** F. ex 14 juin 94
286. **Beaudonnet** J.-P. ex 12 juin 94
287. **Beaudot** L. ex 26 juin 94
288. Beaudoux L. dét 21 oct. 93
289. Beaudreville A. A. dét 10 oct. 94
290. **Beaudry** T. P. ex 12 juil. 94
291. **Beaufils** F. ex 15 oct. 94
292. **Beaufils** P.-L. ex 09 juin 94
293. **Beaufort** M. F. ex 26 juin 94
294. Beaugard A. renv 07 sept. 94
295. **Beaugard** N. J. ex 27 mai 94
296. **Beaugrand** A. ex 21 avr. 94
297. **Beauharnais** A. ex 23 juil. 94
298. Beaulieu C. renv 13 avr. 95
299. **Beaulieu** L. A., dit *Mazu*
ex* 10 mai 93
300. Beaumé M. B. lib 23 avr. 94
301. **Beaune** J. J. ex* 14 fév. 94
302. **Beaurieux** J.-J. ex 29 juil. 94
303. Beausire J.-B. lib 12 nov. 94
304. Beausire J.-B. T. lib 06 mai 95
305. Beauvais C. T. lib 28 déc. 93
306. Beauve S. lib 11 mars 94
307. *Beauvillier de Saint-Aignan* F. C.,
née Béranger (f) mort 24 juil 94
308. **Beauvillier de Saint-Aignan**
P. M. V. ex 24 juil. 94
309. **Beauvoir** C. L. A. ex 23 juil. 94
310. **Beauvoir** F. A. R. ex* 04 mai 93
311. Bechereau J.-B. lib 11 mai 94
312. **Bechet** L. J. ex 03 mai 94
313. **Béchet** P. S. E. ex 03 mai 94
314. **Béchon d'Arquin** J.-B.
ex 27 juil. 94
315. **Bedtinger** C., née La Violette (f)
ex* 08 janv. 94
316. Bée S. lib 03 déc. 93
+ lib 06 déc. 94
317. Bégat M. A. A., née Colombeau (f)
lib 02 juil. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

318. Begon P. lib prov 1^{er} juil. 93
319. **Begu** L. C. ex 30 mai 94
320. **Beguine** L. ex 11 juin 93
321. **Beguinet** J.-B. ex 04 juil. 94
322. **Beguinet** P. F. ex 04 juil. 94
323. **Belangé** (ou Bellangé) J. ex* 06 oct. 93
324. **Belangé** (ou Bellangé) P. ex* 06 oct. 93
325. **Belgenque** J.-C. ex 21 juin 94
326. Belgoder M., née Legrand-Beauvillier (f) lib 16 fév. 94
327. **Belhade (de)** L. F. ex 03 juil. 94
328. Bellamy J. M. 6.g 07 oct. 93
329. Belle P. F. lib 14 sept. 94
330. **Bellecise** A. A. V., née Baillard Troussebois (f) ex 26 avr. 94
331. **Bellegeville** N. ex 16 juin 94
332. **Bellepaume** A. G. ex 21 avr. 94
333. **Bellet** T. A. ex 1^{er} juin 94
334. Belliard E. lib 12 juin 94
335. **Belloc (de)** A. T. ex 06 juil. 94
336. **Bellœil** F. ex 09 juil. 94
337. Belot A. (17 ans) (f) lib 06 juil. 94
338. Belot M. (f) lib 06 juil. 94
339. Belot M.-J. (f) lib 06 juil. 94
340. Belot P. (f) lib 06 juil. 94
341. **Benant** J. F. J. ex 13 juil. 94
342. Benard D. A. lib 14 avr. 94
343. Benazet J.-B. lib 20 août 94
344. Bender J. lib 18 nov. 94
345. **Betière** J. M. ex 10 juil. 94
346. Benoist E. A. dép 27 janv. 94
347. Benoist P. F. J. dét 18 oct. 93
348. **Benoist** P. G. ex* 07 mai 95
349. Benoit J.-L. lib 21 mai 94
350. Benoit P. (f) lib 17 nov. 94
351. Bény U., dit *Lallemand* lib 1^{er} juil. 94
352. Béon C. T. lib 11 déc. 94
353. **Béranger** H. F., née Lévis (f) ex 09 juil. 94
354. **Berard** T. S. ex 03 mai 94
355. Berenger J.-F., dit *Mersix* lib 14 sept. 94
356. Bereytter J.-F. lib 13 avr. 94
357. Bergasse N. dét 03 nov. 94
358. Bergau C. J. lib 18 nov. 94
359. Bergeot M. F., née Rochard (f) lib 30 sept. 94
360. **Berger** C. F. ex 13 sept. 93
361. Berger J.-C. lib 21 mai 94
362. Berger C., née Chatenet (f) lib 21 mai 94
363. Bergerat J. lib 17 juil. 94
364. **Bergère des Barres** J.-P. ex 22 juil. 94
365. Bergevin L. C. lib 12 oct. 94
366. **Bergot** J.-B. ex 29 juil. 94
367. Berillon J. dét 07 sept. 94
368. **Berlier** T. ex 20 avr. 94
369. Berly M. T., née Trincaille (f) lib 04 juil. 94
370. Bernard (?) renv 13 oct. 94
371. **Bernard** A. ex 16 juin 94
372. **Bernard** A. E., née Leconte (f) ex 24 juin 94
373. Bernard Claude lib 06 nov. 93
374. Bernard Charles lib 31 mai 94
375. **Bernard** C. A. ex 1^{er} mai 94
376. **Bernard** E. L. A. ex 24 juin 94
377. Bernard G., née Charasse (f) renv 03 fév. 94
378. Bernard J.-B. lib 24 nov. 93
379. **Bernard** J. C. ex 28 juil. 94
380. **Bernard** J.-P. ex 29 juil. 94
381. Bernard L. lib 23 janv. 94
382. Bernard M. renv 13 oct. 94
383. **Bernard** M.-A. ex 22 janv. 94
384. Bernard P. lib 30 sept. 94
385. **Bernard** P. C. ex 27 juil. 94
386. **Bernard** P. G. ex 1^{er} juil. 94
387. Bernardin N. lib 10 juil. 94
388. **Berniaud** J. ex 15 juil. 94
389. Bernier L. lib 23 fév. 94
390. Bernot G. lib 16 nov. 94
391. Bernot-Charant J. F. lib prov 08 juin 93
+ lib déf 03 nov. 94
392. **Berson** P., dit *Sans-Souci* ex 16 juin 94
393. **Bertheaux** J. E. (f) ex 24 avr. 94
394. Berthelemy N. lib 04 oct. 94
395. **Berthier** E. ex 1^{er} juin 94
396. Berthomé J. lib 11 nov. 94
397. Berthou B. J. S., née Lahaye (f) dét 10 oct. 94
398. Bertier M. A., née Galant (f) lib 06 oct. 94
399. Bertin D. S. lib 23 nov. 93
400. Bertin J.-P. lib 05 mai 94

401. Bertin M. E., née Pasquillon (f)
lib 19 sept. 94
402. Bertin S.
lib 23 nov. 93
403. Bertin Ringuet N. J.
lib 24 mai 94
404. **Berton** E.
ex 16 juin 94
405. Bertrand C.
lib 11 juil. 94
406. **Bertrand** F.
ex 15 mai 94
407. Bertrand L. F.
lib 11 juil. 94
408. **Bertrand** N.
ex 04 juil. 94
409. **Bertrand** P.
ex 07 juil. 94
410. Bertrand P. H.
lib 09 fév. 94
411. **Bertrand** P.-L.
ex 15 juin 94
412. Bérulle A. L. N.,
veuve Latourdupin (f)
lib 09 oct. 94
413. **Bérulle (de)** A. P. A.
ex 24 juil. 94
414. Bérulle P. A. F.
lib 09 oct. 94
415. Beschet H. T.
lib 16 août 93
416. **Besnard** C.
ex 29 juil. 94
417. **Besnard** M.
ex* 22 déc. 93
418. Besnier C.
lib 26 janv. 94
419. Besnières N.
6.f 10 oct. 93
420. **Besse** G.
ex 05 juil. 94
421. **Bessuejouis-Roquelaure (de)**
F. R. B.
ex 25 juil. 94
422. **Bessin Dambaye** C. L. A.,
ex-femme Crussol d'Amboise (f)
ex 10 mai 94
423. **Bestel** T., née Pierson (f)
ex 24 avr. 94
424. **Béthune Charost (de)** A. L. F. E.
ex 28 avr. 94
425. Beugneau N. M. J.
lib 19 nov. 93
426. Beurdouche J. N.
lib 26 mars 94
427. Beviere (ou Beviers) E.
lib 06 juin 94
428. **Beysser** J.-M.
ex 13 avr. 94
429. Bezanger F.
lib 22 nov. 93
430. **Bezard** C.
ex 16 mai 94
431. Bézodis L. C.
lib surv 1^{er} janv. 94
432. Bichon Latour P. F.
lib 26 sept. 94
433. **Bidan** F.
ex 1^{er} nov. 94
434. **Bidault** M., veuve Tricard (f)
ex 13 juil. 94
435. **Bigaut** C.
ex 29 juil. 94
436. Bigeard Saint-Maurice A.
M. A. V., née Ville-Franche
Carignan (f)
dét 07 fév. 94
437. Bigot M.-M. V.,
veuve Auget Chambry (f)
dét 20 janv. 94
438. Bigre H.
lib 28 juin 94
439. Billard François
lib 27 juin 94
440. Billard Florentin
lib 14 sept. 94
441. Billau L. J.
lib 21 juin 93
442. Billaux J.
lib 26 juin 94
443. **Bille** F.
ex 06 mai 94
444. **Billiard** J.
ex 08 oct. 94
445. **Billioud** C. A.
ex 14 juin 94
446. **Billiours** (Billou ou Billours) L.
ex 02 mars 94
447. **Billon** J.-L., dit *Barbet*
ex 04 juil. 94
448. **Billon** L. C. M.
ex 26 juin 94
449. Billon N.
renv 16 juin 94
450. Billoret L.
lib 29 août 94
451. Billot A. F.
lib 12 juil. 94
452. **Bimbenet Laroche** B.
ex 25 fév. 94
453. Binan M. T. F. (f)
lib 29 juil. 93
454. **Binet** A.
ex 27 mai 94
455. **Binet** M. E. (f)
ex 15 juil. 94
456. Biochaye J. L. C. (f) dép
09 fév. 94
457. **Biolley** A.
ex 30 juin 94
458. **Birague-Lamotte (de)** A. E.
ex 21 juin 94
459. **Birague-Lisledon** J.-B. C.
ex 25 mai 94
460. Biré P.
lib 14 sept. 94
461. **Biret-Tissot** J.-L.
ex 17 juin 94
462. **Biron** A. L.
ex* 31 déc. 93
463. Biscarrat L.
lib 08 déc. 94
464. **Bisseriet** M., dit l'*Eveillé*
ex 16 juil. 94
465. Bissot P. F.
6.g 27 avr. 94
466. **Bizet** P.
ex 13 juin 94
467. **Bizot** F. J.
ex 07 avr. 94
468. Bizot G.
lib 25 nov. 93
469. **Blaiseau** L., née Riquet (f)
ex 17 juil. 94
470. **Blamont** L. S.,
née Chamborant Villevert (f)
mort 18 mars 94
471. **Blanc** A. J.
ex 04 juil. 94
472. **Blanc** C. M.
ex 14 juin 94
473. Blanc F.
lib 19 août 94
474. **Blanc** J.
ex 22 juin 94
475. **Blanchard** G.
ex 21 janv. 94
476. Blanchard Philibert
lib 12 juil. 94
477. **Blanchard** Pierre
ex 26 juil. 94
478. Blanchard Sylvain (30 ans)
lib 1^{er} juin 94
479. Blanchard Sylvain (52 ans)
lib 11 juil. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

480. **Blanchelande** L. P. R.
ex 25 avr. 93
481. **Blanchet** M.
ex 12 mars 94
482. **Blanchet** P.
lib 27 juin 94
483. **Blancheton** C., née Noirette (f)
ex* 1^{er} fév. 94
484. **Blandin** F.
ex 21 juil. 94
485. **Blandin** J.-B.
ex 19 juil. 94
486. **Blandin** L. G. (17 ans)
lib 03 mai 94
487. **Blanquer** J.-B. F.
ex 18 mai 94
488. **Blanquet de Rouville** C.
ex 06 juil. 94
489. **Blass** M.
ex 15 mai 94
490. **Blat** J.
ex 19 sept. 94
491. **Blauwart** J.-B. J.
dét 18 oct. 93
492. **Blay** J.-B.
ex 07 juin 94
493. **Blewart** C.
lib 27 avr. 94
494. **Blien** P. J. (13 ans)
ajourn 08 mai 94
+ lib 09 nov. 94
495. **Blin** C.
lib 15 sept. 94
496. **Blin** J. N.
ex 29 juil. 94
497. **Blin** M.
lib 16 fév. 94
498. **Blo** M., née Geoffroy (f)
lib 31 janv. 94
499. **Blondeau** F.
lib 07 juil. 94
500. **Blondeau** F. M., veuve Rolland (f)
lib 09 oct. 94
501. **Blondel** J.
lib 14 sept. 93
502. **Blondel** P. J.
lib 1^{er} juil. 94
503. **Blot** C.
ex 10 juin 94
504. **Blot** J.
ex 26 juin 94
505. **Blottefiere** M., veuve Dusauzay (f)
ex 02 juil. 94
506. **Blouët** J.
ex* 16 déc. 93
507. **Bluet** T.
lib 04 mai 94
508. **Blum** J.
renv 1^{er} fév. 95
509. **Bobba Louiggi**
lib 16 juil. 94
510. **Bobba Ludovice**
lib 16 juil. 94
511. **Bobé** J.-B.
lib 30 sept. 94
512. **Bocage** F.
lib 23 janv. 94
513. **Boch** P.
lib 18 sept. 94
514. **Bochart de Saron** J.-B. G.
ex 20 avr. 94
515. **Bocquenet** J., née Mauroy (f)
lib prov 05 nov. 93
+ lib déf 17 déc. 93
516. **Bocquenet** M.
lib prov 05 nov. 93
+ lib déf 17 déc. 93
517. **Bocquenet** N. F.
ex 12 mai 94
518. **Bodin des Plantes** J.
lib 14 sept. 94
519. **Boer** F.
lib 11 nov. 94
520. **Bogars** P. J.
ex 13 juin 94
521. **Bogne** P.-F.
lib 15 mars 94
522. **Boilleau** F. A.
lib 30 sept. 94
523. **Boilleau** J.
ex* 31 oct. 93
524. **Boillon** J. F.
lib 19 nov. 94
525. **Boillon** J. N. (f)
lib 19 nov. 94
526. **Boillon** M. G. (f)
lib 19 nov. 94
527. **Boire** J., dit *Briard*
lib 29 juin 94
528. **Boirot** A.
lib 06 avr. 94
529. **Boisgelin** J. D.
ex 03 juil. 94
530. **Boisgelin (de)** L. B.
ex 07 juil. 94
531. **Boisgelin** M. C. S.,
née Boufflers (f)
ex 07 juil. 94
532. **Boisguyon** G. N. F.
ex* 22 nov. 93
533. **Boismaigre** C. H.
ex 13 juil. 94
534. **Boismarié** L.
ex 1^{er} juin 94
535. **Boissard** J. (18 ans) (f)
ex 25 juin 94
536. **Boissard** T. J.
ex 04 mai 94
537. **Boissat** J.-B.
ex 17 mars 94
538. **Boissé** (?)
lib 23 juin 94
539. **Boisset** A.
lib 02 nov. 94
540. **Boisset** J. G.
lib 03 nov. 94
541. **Boissin Laroche** F.
lib 02 nov. 94
542. **Boisso** M. M., veuve Sapin (f)
ex 25 juin 94
543. **Boisson** F.
lib 20 oct. 94
544. **Boizot** A. H.
lib 21 mai 94
545. **Bolé** G. F. (f)
lib 26 oct. 94
546. **Boler** M.
ex 06 mai 94
547. **Bologne** A. N.
lib 16 déc. 94
548. **Boncer** P. F.
lib 08 mars 94
549. **Bonet** A. A.
renv 23 mars 95
550. **Bonfant** A., née Boiry (f)
ex 08 avr. 94
551. **Bongars Dapremont** L. A. F.
ex 02 juin 94
552. **Bonhomme Dupin** P. J.-B.
ex 14 juin 94
553. **Bonin** F.
ex 24 avr. 94
554. **Bonnaure** L. J.
lib 02 nov. 94
555. **Bonnaure** P.
lib 02 nov. 94
556. **Bonne** P.-L. C. (17 ans)
ex 16 juin 94
557. **Bonnefou** J.-B. B.
lib 15 oct. 94
558. **Bonnefoy** C. A. F.
ex* 02 janv. 94
559. **Bonneuil** J. L., dit *Naton*
ex* 17 janv. 94
560. **Bonneval** L. E.
ex 23 juil. 94

561. Bonneville B. A. dét 16 janv. 94
562. Bonneville F. lib 08 oct. 94
563. Bonney F. C., née Rochard (f)
lib 30 sept. 94
564. Bonnie P. 6.g 27 avr. 94
565. Bonnifait J. lib 05 janv. 94
566. **Bonnin** C., veuve Picard (f)
ex 25 juin 94
567. **Bonnissant** C. P. E. ex 20 juin 94
568. **Bonnot** C. ex 27 mai 94
569. Bonny P. lib 27 avr. 94
570. Bontemps P. A. J. lib 22 avr. 94
571. Bony L. lib 30 sept. 94
572. **Boquet** A. R., veuve Filleul (f)
ex 24 juil. 94
573. Boquet F. lib 29 oct. 94
574. Borain J. A. lib 03 fév. 94
575. Bordeaux C. N. lib 1^{er} mars 95
576. Bordel F. lib 27 avr. 94
577. **Bordier** M.-A. ex 07 juil. 94
578. **Borel** C. ex 17 juil. 94
579. **Borez** J.-B. ex 13 juin 94
580. **Borez** M. ex 13 juin 94
581. **Borie** J. ex 21 juin 94
582. **Borie** R. ex 21 juin 94
583. **Borne d'Altier** C. J.-B. V.
ex 09 juil. 94
584. **Borne d'Altier** G. H. V.
ex 09 juil. 94
585. Borssat (ou Borfat) P.-L.
lib 12 avr. 94
586. **Bosonet** J.-B. ex 26 avr. 94
587. **Bosquet** L. J. A. ex 26 juin 94
588. Bosredont F. P. lib 27 mai 93
589. **Bossu** P. ex 14 avr. 94
590. **Bottais** F. ex* 06 sept. 93
591. Bottier J. lib 03 sept. 94
592. Bouchard G. lib 12 mai 94
593. **Bouchard** M. N. (18 ans) (f)
ex 17 juin 94
594. **Bouché** F. ex* 28 avr. 93
595. Bouché P. J. (conducteur de
diligence) lib 10 mai 93
596. **Boucher** A. J. ex 26 juil. 94
597. **Boucher** F., dit *La Caille*
ex 22 juin 94
598. Boucher L. J.-B. lib 09 oct. 94
599. **Boucher** N. P. ex 07 juin 94
600. Boucher P. J. (sculpteur)
lib 08 août 93
601. **Boucher-d'Argis** A. J.
ex 23 juil. 94
602. **Boucher-Duclos** E. M.
ex 07 juil. 94
603. **Boucherin** A. H.,
veuve Thibaud de Waxheim (f)
ex 10 fév. 94
604. Boucher La Rupelle M. G. J. (f)
lib 11 mars 94
605. Boucheron A. lib 23 fév. 94
606. **Boucheron** J. F. ex 15 mars 94
607. **Boucher Rochechouart** M. V.,
veuve Ponteville (f) ex 22 avr. 94
608. **Bouchet** J. ex 16 juil. 94
609. **Bouchet** M. J. ex* 10 déc. 93
610. Bouchier N. J. lib 30 sept. 94
611. Boudier B. lib 26 juin 94
612. **Boudier** P. A. ex 21 juil. 94
613. Boudin P. dét 16 janv. 94
614. Boudot R. lib 21 août 94
615. Boudot M., née Gallet (f)
lib 08 mai 94
616. Bouffechoux L. lib 08 mai 94
617. **Boufflers** A., veuve Biron (f)
ex 27 juin 94
618. Bougenot J. lib 27 sept. 94
619. Bougeot (?) lib 30 sept. 94
620. **Bougon** C. J. M. ex 28 juil. 94
621. Bougon L. J. C. lib 21 sept. 93
622. **Bougourd** J.-F. ex 20 juin 94
623. **Bouïllard** F. D. ex 12 juin 94
624. **Bouïllié** A. ex 17 juin 94
625. Bouis P. lib 09 oct. 94
626. Boulard E. lib 18 avr. 94
627. Boulay J. lib 16 déc. 94
628. Boulay (ou Boullay) N.
lib 25 fév. 94
629. **Boulet** M. M. (f) ex 23 juin 94
630. Bouley E. F. lib 19 oct. 94
631. Boulland (ou Boulland) A.
lib 07 oct. 93
632. Boullay P.-F. dét 23 mai 94
633. **Boullenc** M. M. G. V.,
née Lemesle (f) ex 21 avr. 94
634. Boullet J. M. lib 16 nov. 93
635. Boullissière J. lib 21 juil. 94
636. **Boullongne** J.-B. ex 08 mai 94
637. Boulogne J.-F. lib 23 juil. 94
638. Bouquet J. lib 12 déc. 94
639. Bouquin V. lib 17 mars 94
640. **Bourbonne** A. D. ex 15 juil. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

641. **Bourbonne** M. C., née Legris (f)
ex 15 juil. 94
642. **Bourdeaux** G.
ex 15 juin 94
643. **Bourdeille (de)** H. J.
ex 25 juil. 94
644. **Bourdellois** C. T.,
veuve d'Aubigny (f) ex 15 juil. 94
645. Bourdet B. R.
lib 27 mars 94
646. **Bourdet** M. A. J.
ex 02 juin 94
647. Bourdon J.-B. M. V.
lib 05 sept. 94
648. Bourdon-Chérot D.
lib 20 juil. 94
649. Bouré S.
dét 26 avr. 94
650. **Boureau** P.
ex 08 oct. 94
651. **Bourg** M.
ex* 25 déc. 93
652. Bourgeois A.
lib 13 nov. 94
653. **Bourgeois** A. F.
ex 23 juil. 94
654. Bourgeois J. A.
lib 18 déc. 94
655. Bourgeois J.-B. (de Paris)
lib 26 avr. 94
656. **Bourgeois** J.-B. A. (de Mézières)
ex 07 juin 94
657. **Bourgeois** J. C.
ex 24 mars 94
658. **Bourgeois** L. P.
ex 22 mai 94
659. Bourgeois Gueudreville F. E.
lib 05 sept. 94
660. Bourgeot E.
lib 22 sept. 94
661. Bourgois H.
lib 30 avr. 94
662. Bourguignon H. (f) dét 07 sept. 94
663. Bourke F. (16 ans)
dét jusqu'à 20 ans 09 juin 94
664. **Bourneau-Fleury** J. R. A.
ex 10 juil. 94
665. Bournisien C. G. E.
lib 22 sept. 94
666. Bourot R. A.
lib 14 sept. 94
667. Bouroux J.
lib 21 août 94
668. Bourquenoud F., dit *Fribourg*
dép 27 sept. 93
669. **Bourquien** C.
ex 16 juin 94
670. **Bourrée (de) Corberon** A.
ex 07 juil. 94
671. **Bourrée Corberon** P. D.
ex 20 avr. 94
672. **Bourrée Corberon** P. P. C.
ex 18 mai 94
673. **Bourrelrier de Mentry** C. X.
ex 12 juil. 94
674. **Bourrillon** A.
ex* 10 déc. 93
675. Bourse M. M. (f)
lib 18 nov. 94
676. Bouserot E. (f)
lib 05 juin 94
677. **Bousquet** J. J.
ex 17 sept. 94
678. Boussy J.
lib 16 déc. 94
679. Boutay J.-C.
lib 04 nov. 94
680. Boutay M., née Pierrot (f)
lib 04 nov. 94
681. **Boutequoy** A.
ex 04 juil. 94
682. **Boutequoy** M.
ex 04 juil. 94
683. **Boutequoy** M.-J. (f) ex 04 juil. 94
684. Boutet de Franqueville J.
lib 15 juin 93
685. **Boutin** S. C.
ex 22 juil. 94
686. Boutot P.
lib 22 juin 94
687. Boutterin J.-B.
lib 29 juin 94
688. Bouvenot H. G. B.
lib 1^{er} avr. 94
689. Bouvenot P.
lib 12 juil. 94
690. Bouvet M.
lib 10 mai 93
691. Bouvier J.-B.
lib 15 juin 94
692. **Bouvret** J.-B.
ex 04 sept. 94
693. Bouyet R. (f)
dét 21 déc. 93
694. Boyau I., née Paris (f)
lib 12 juil. 94
695. **Boyau** C., veuve Amiral (f)
ex 22 juil. 94
696. **Boÿaval** P. J.
ex* 07 mai 95
697. Boyer J.
lib 09 fév. 94
698. Boyer M.
lib 30 avr. 94
699. **Boyer** P.
ex 07 juil. 94
700. **Boyer Brun** J.-M.
ex 20 mai 94
701. **Boyer-Fonfrède** J.-B.
ex* 31 oct. 93
702. **Boys** J. F.
ex 04 mai 94
703. Boze J.
lib 27 août 94
704. **Brac de La Perrière** J. J.
ex 08 mai 94
705. Bracelet P.
lib 14 nov. 94
706. Braconnat J.
lib 21 oct. 94
707. **Bragelongne** M. M.-L.,
veuve Paris-Montbrun (f)
ex 28 avr. 94
708. **Bragelongne** M. N. (f)
ex 28 avr. 94
709. **Bragot** B.
ex 13 juil. 94
710. Brahie J.
lib 02 nov. 94
711. Brâley P.
lib 26 oct. 94
712. Brancas Lauraguais L. L. F.
lib 10 oct. 94
713. **Brard** M. C. C. (f)
ex 17 juil. 94
714. **Brasseur** J. A.
ex 19 juin 94
715. Brasseur P.
lib 15 fév. 94
716. **Brassod** M.
ex 30 juin 94
717. **Braud** J.
ex 23 juin 94
718. Braudau J.-L.
dét 12 juin 94
719. **Bravards Deissat Duprat** J.-L.
ex 28 avr. 94

720. **Bréard** J. N. ex* 04 mai 93
 721. **Brebion-Lahaye** J. ex 16 juil. 94
 722. Brée L. lib 15 oct. 94
 723. **Brellon** J.-C. ex 15 juin 94
 724. Brescha N. dét 27 avr. 95
 725. **Bresillon** A. ex 20 mai 94
 726. Breslé J. lib 08 sept. 94
 727. Bresson J.-J. C. lib 20 août 94
 728. Bretagne J. lib 15 mars 94
 729. Breté M. (f) lib 10 sept. 94
 730. **Brevet Beaujour** L. E. ex 15 avr. 94
 731. Briançon A. lib 09 avr. 93
 732. Briand F. lib 14 sept. 94
 733. **Briand** J. L. ex 06 mai 94
 734. Briard A. lib 13 nov. 94
 735. **Brichard** F. R. ex* 14 fév. 94
 736. **Brichet** M. J. ex 09 juil. 94
 737. **Bricogne** L. J. S. ex 13 juil. 94
 738. **Brideau** M.-A. F. (f) ex 17 juil. 94
 739. **Bridier** E. ex 16 juin 94
 740. **Bridier** F., veuve Loreu (f) ex 07 juil. 94
 741. **Bridoux** P. H. ex* 02 oct. 93
 742. **Briel** G. J.-B. ex 17 juin 94
 743. Brière J. lib 14 sept. 94
 744. Brière J.-B. lib 19 juin 94
 745. Brigaud J. lib 15 mai 94
 746. **Brill** L. M. ex 1^{er} juin 94
 747. Brillant F. lib 28 juin 94
 748. **Brillon (de)** A. J. ex 27 juil. 94
 749. **Brillon-Bussé (de)** P. ex 27 juil. 94
 750. **Brillon de Saint-Cyr** A. ex 1^{er} juin 94
 751. **Brincourt** J.-B. M. ex 02 juil. 94
 752. Brioland S., née Caillet (f) lib 09 oct. 94
 753. Brion F. U., veuve Dume (f) lib 08 déc. 94
 754. Briot J. G., fils lib 18 juin 93
 755. Briot T., père lib 18 juin 93
 756. Brissett P. lib 13 mai 94
 757. **Brisson** L. ex 23 juil. 94
 758. **Brisson** J.-P., dit *de Warville* ex* 31 oct. 93
 759. Brochand E. F. lib 27 oct. 94
 760. Brochand J. A. M., née Allais (f) lib 27 oct. 94
 761. **Brochet** A., dit *Saint-Prest* ex 1^{er} avr. 94
 762. Brochet J. E. dét 06 mai 95
 763. **Brochet de Saint-Prest** C. ex 07 juil. 94
 764. Brodhay A. (f) lib 24 oct. 94
 765. Brodhay J.-J. 6 mois pris. 24 oct. 94
 766. **Brogie** C. L. V. ex 27 juin 94
 767. **Brognard** C. A. ex 26 juil. 94
 768. Broigne (ou Broingne) F. lib 04 oct. 93
 769. **Brolliard** J.-B. ex 17 juil. 94
 770. Broquet J. 6 mois pris. 24 oct. 94
 771. **Broquet** P. ex 26 juil. 94
 772. **Brossard** L. G. A. ex 13 avr. 94
 773. **Brou** S. F. ex 29 juin 94
 774. **Brou de La Salle** J. ex 13 juil. 93
 775. Broüillie J.-C. lib 31 janv. 94
 776. **Brousse** A., dit *Languedoc* ex 06 nov. 93
 777. Broutin M., veuve Souville (f) lib 19 août 94
 778. **Bruck** M.-A. L. (f) ex 09 juil. 94
 779. **Bruges** M. A. ex 23 juil. 94
 780. Brugière P. lib 13 août 93
 781. Brulard J. lib 02 juin 94
 782. **Brulard Sillery** C. A. ex* 31 oct. 93
 783. **Brulé** J.-B. ex 23 oct. 93
 784. **Brumeau de Beauregard** A. G. ex 27 juil. 94
 785. **Brumeaux** M. S., dit *Lacroix* ex 13 avr. 94
 786. Brun L. H. lib 08 mai 94
 787. Brun P., dit *Pierrille* lib 21 août 93
 788. Bruneau J., dit *Lasouchais* lib 14 sept. 94
 789. **Brunel** C. ex 21 mai 94
 790. **Brunelle** M.-C., née *Tarin* (f) ex 15 juil. 94
 791. Brunet B. lib 13 juin 94
 792. **Brunet** G. J.-B. ex* 15 nov. 93
 793. Bruni J. lib 29 juil. 93
 794. Brunot M.-J. lib 15 mai 93
 795. Brunvarlet E., veuve Colin (f) lib 30 sept. 94
 796. **Bruny** A. J.-M. ex 26 juil. 94
 797. **Bruxelles** L. ex 04 mars 94
 798. **Buard** D. (f) ex 10 mai 94
 799. **Bucher de l'Épinois** J.-B. E. ex 13 avr. 94
 800. Buchet P. F. lib 06 déc. 94
 801. Bucon F. lib 31 août 94
 802. **Bugnotet** J.-F. ex 27 mai 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

803. Buis J.	ex 26 juil. 94	Caire C. H. J. F. M. lib par décret 25 août 93
804. Buisson A.	ex 30 juin 94	
805. Buisson M. C. F. (18 ans) (f)	lib 26 janv. 94	
806. Buisson Daussonne S. J. E. L. J. F.	ex 14 juin 94	
807. Buissot J. H. A.	ex 13 juil. 93	
808. Bultais M., née Levasseur (f)	dét 20 oct. 93	
809. Buniau F. X.	ex 14 déc. 93	
810. Buquet F.	ex 25 juil. 94	
811. Buquet J.	ex 23 juin 94	
812. Buraud T. (18 ans)	lib 23 fév. 95	
813. Bureau P. L., dit <i>Charmoy</i>	dét 18 nov. 94	
814. Buret J.-B.	ex 16 mai 94	
815. Burger F. J.	lib 08 sept. 94	
816. Burgère J. N.	ex 20 mai 94	
817. Burke F. U. (17 ans)	ex 23 juil. 94	
818. Burke M. F. , née Launay (f)	mort 07 juil. 94	
	+ ex** 11 juil. 94	
819. Burlandeux J. H.	ex 17 juin 94	
820. Burrer I. (17 ans)	lib 09 oct. 94	
821. Bussièrre J.-B.	ex 16 juin 94	
822. Butenschoen F.	lib 30 oct. 94	
823. Butler (de) M. A. R. ,	ex* 27 juil. 94	
	née de Jassaud (f)	
824. Butteux A. J. G., dit <i>Destournelle</i>	lib 11 déc. 93	
825. Cabanon B.	lib 20 août 94	
826. Cabaret D. P.	renv 11 fév. 95	
827. Cacadier P.-F.	ex 10 juin 94	
828. Cachard L. F.	ex 05 juil. 94	
829. Cacqueray C. M.	lib 09 déc. 94	
830. Cadet M. A. (f)	lib 20 août 94	
831. Cadine P. F.	lib 02 mars 94	
832. Cadoc J.-J.	ex 03 juil. 94	
833. Cagnyé J.-B. C.	ex* 30 nov. 93	
834. Caillault E. J.	dét 04 fév. 94	
835. Caillaux J. , dit <i>Dussard</i>	ex 22 juil. 94	
836. Caille P.	lib prov 29 juil. 93	
837. Cailleau J.	ex* 08 nov. 93	
838. Caillet H.	renv 02 mars 94	
	+ lib 26 avr. 94	
839. Caillet P.	lib 30 juin 94	
840. Cailleton M. (f)	dét 21 déc. 93	
841. Calliot G.	lib 08 nov. 94	
842. Caillol J. J.	ex 23 juil. 94	
843. Caisso J. Caisso	ex 02 juil. 94	
844. Caix J.-B.	ex 05 juil. 94	
845. Calemard J.-B.	ex 22 juin 94	
846. Callardeau L. H. V.	lib 09 oct. 94	
847. Callé C. J.	lib 02 fév. 94	
848. Callewaert A.	ex 06 juin 94	
849. Calmer I. A. L.	ex 17 juil. 94	
850. Calmer L. B.	ex 23 avr. 94	
851. Calmette M.	ex 21 juin 94	
852. Calouard E.	lib 08 oct. 94	
853. Cambon (de) E. D. ,	ex 26 juil. 94	
	née de Riquet (f)	
854. Campana J.-M.	lib 15 fév. 95	
855. Campet Saujeon M. C. H.,	dét 23 sept. 94	
	veuve Boufflers (f)	
856. Camprond M. A. J.,	dét 10 oct. 94	
	veuve d'Anneville (f)	
857. Camus C.	lib 21 mai 94	
858. Camus F. R.	ex 30 juil. 94	
859. Camus de la Gibourgère L. J. N. F.	ex 20 avr. 94	
860. Canaple J.-F. E.	lib 29 août 94	
861. Canel J.	ex 23 fév. 94	
862. Canival T.	lib surv 04 déc. 93	
863. Canolle Jean (50 ans)	ex 23 mai 94	
864. Canolle Jean (19 ans)	lib 23 mai 94	
865. Canut P.	lib 19 août 94	
866. Canuzet C. P.	ex 22 juil. 94	
867. Capet E. P. M. H. , dite	ex 10 mai 94	
	<i>Madame Elizabeth</i> (f)	
868. Capisuchi de Bollogne C.	ex* 07 janv. 94	
869. Capisuchi de Bollogne J.-B.	ex* 07 janv. 94	
870. Capisuchi de Bollogne N. V. ,	ex* 07 janv. 94	
	dit <i>Duplan</i>	
871. Capotte-Feuillide J.	ex 22 fév. 94	
872. Cappon C. A.	ex* 24 nov. 93	
873. Caradeuc de la Chalotais A. J. R.	ex 10 juil. 94	
874. Carbille D.	ex 02 mai 94	
875. Carbon P.-L.	ex 06 juil. 94	
876. Carbonel P.	ex 06 juil. 94	
877. Carbonnier L. , dit <i>Baaf</i>	ex 26 juin 94	
878. Carbonniers G. A.	ex 09 juil. 94	

879. **Carbonniers** J. C. ex 09 juil. 94
880. **Carcadot (de)** L. ex 23 juil. 94
881. **Cardinal** F. ex 17 juin 94
882. **Carette** P. lib 24 janv. 94
883. **Carle** M.-F. (f) mds 06 août 93
+ Salpêtrière 23 nov. 93
884. **Carle-Mogelly** M. F. (f)
lib 03 déc. 94
885. **Carlier** J.-B., dit *Montmorency*
ex 06 juil. 94
886. **Carmantrand** P., dit *Court d'argent*
lib 09 oct. 94
887. **Caron** J. H. ex 31 mai 94
888. **Caron** P. C. J. Caron ex 02 juil. 94
889. **Carpentier** A. dét 18 oct. 93
890. **Carpentier** J.-B. lib 25 sept. 94
891. **Carpentier** M. lib 18 sept. 94
892. **Carra** G. lib 08 nov. 94
893. **Carra** J. L. ex* 31 oct. 93
894. **Carra** R. ex 22 juin 94
895. **Carré** L. ex 22 mai 94
896. **Carrier** J.-B. ex 16 déc. 94
897. **Cart** E. lib 14 nov. 94
898. **Cart-Balthazar** A. ex 10 juil. 94
899. **Cartereau Desormeaux** J. N.
ex* 25 nov. 93
900. **Carteret** F. lib 18 avr. 94
901. **Cartron** N. A. lib 23 nov. 93
902. **Carvoisin** M. E. E. (f)
dép 09 fév. 94
903. **Cassaigne** Jacques ex 21 juin 94
904. **Cassaigne** Jean ex 21 juin 94
905. **Cassaigne** J. H. ex 14 juin 94
906. **Cassaignes** B. L. ex 02 juin 94
907. **Cassart** G. lib 14 sept. 94
908. **Cassegrain** F. C. ex 16 avr. 94
909. **Cassenac** A. M. dét 26 sept. 94
910. **Cassenac** M. A. C., née Breton (f)
dét 26 sept. 94
911. **Cassot** (?) lib 23 juin 94
912. **Castarede** C. J. lib 25 nov. 94
913. **Castel** J. N. ex 11 juin 94
914. **Castelan** M. dét 17 oct. 94
915. **Catel** P. 6.g 07 oct. 93
916. **Castellan** J. lib 14 sept. 94
917. **Caterneau** L. A., dit *Castelnault*
lib 14 mai 94
918. **Catry (ou Katry)** A. J. M.
lib 29 juil. 93
919. **Cauchois** A. P. ex 12 mars 94
920. **Cauchois** J.-B. ex 29 juil. 94
921. **Caumont** A. H. H. ex 23 juil. 94
922. **Cava** J.-B. lib 04 déc. 93
923. **Cavaillé** C., née Bonnet (f)
dét 23 fév. 95
924. **Cavey** B. lib 21 août 93
925. **Cavin** J. J., dit *Pommesargues*
lib 04 juil. 93
926. **Cavin** P. R. ex 26 juil. 94
927. **Cazenave** J. ex 29 juil. 94
928. **Cazès** A. ex 20 juil. 94
929. **Cazes** J.-P. ex 14 juin 94
930. **Cazin** J.-B. lib 22 fév. 95
931. **Cazot** M. lib 27 avr. 94
932. **Cerieux** J.-B. lib 29 juil. 93
933. **Cezeron** L. C. ex 18 mai 94
934. **Chabaud** J. lib 05 juil. 94
935. **Chabaud** L. lib 05 juil. 94
936. **Chabault** P. ex 12 juin 94
937. **Chabod** C. J. A. lib 05 janv. 94
938. **Chabot** F. ex 05 avr. 94
939. **Chabot** J. F. B. (f) lib 25 oct. 94
940. **Chabran** J. ex 15 juil. 94
941. **Chabrignac** P. A., dit *Condé*
ex 08 oct. 94
942. **Chadouteau** J., née Fougère (f)
ex 15 juil. 94
943. **Chafar** F. P. lib 12 oct. 94
944. **Chaftin** J.-F. lib 12 juil. 94
945. **Chaillet de Verges** X.
ex 02 juil. 94
946. **Chailly** J.-M. lib 20 janv. 94
947. **Chalambert** J. renv 03 fév. 94
948. **Chalambert** M., née Richou (f)
renv 03 fév. 94
949. **Chalgrin** E., née Vernet (f)
ex 24 juil. 94
950. **Chalmeton** L. J. I. ex 1^{er} mai 94
951. **Chalot** J.-P. ex 17 avr. 94
952. **Chälot** L. J. lib 30 sept. 94
953. **Chambaud** N. C. dét 12 nov. 94
954. **Chambly** C. F. ex 23 juil. 94
955. **Chambon** J., née Laroche (f)
lib 04 nov. 94
956. **Chambon-d'Arbouville** F. F. S.,
née Fretteau (f) ex 09 juil. 94
957. **Chambon d'Arbouville** G. L.
ex 09 juil. 94
958. **Chamborant** M. C. (f)
ex 27 mars 94
959. **Chamborant** M.-R.,
veuve Duplessis (f) ex 16 juil. 94
960. **Chambrun d'Uxeloup** C. L.
ex 22 juil. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

961. **Chambrun d'Uxeloup P.**
ex 22 juil. 94
962. Chamois J.-F. lib 13 nov. 94
963. **Champagne A. L.** ex 02 janv. 94
964. **Champagné L. R.** ex 10 juil. 94
965. **Champcenetz L.** ex 23 juil. 94
966. **Champeix J.-B.** ex 23 juin 94
967. Champenois L. lib 21 juil. 94
968. **Champfleurÿ F. E. J.,**
dit *Chevalier de Varennes*
ex 03 mars 94
969. **Champfort V.,** née Picard (f)
ex 25 juin 94
970. **Champigny P. L.** ex 24 juil. 94
971. **Chancel N.** ex 06 mars 94
972. Chané J. dét 26 janv. 94
973. Chanot E. lib 23 nov. 93
974. Chanteloup P. lib 12 juin 94
975. **Chantemerl A.** ex 31 mai 94
976. **Chantier J. R.** ex 21 juin 94
977. **Chanzy J.** ex 07 juin 94
978. Chapeau L. lib 16 sept. 93
979. **Chapelain M. (f)** ex 20 juin 94
980. Chapeleur C. J. lib 21 juil. 94
981. **Chaperon J.** ex 27 juin 94
982. **Chaperon M. C. (f)** ex 27 juin 94
983. Chapon A. lib 1^{er} juin 94
984. Chapon C., dit *Colin* lib 1^{er} juin 94
985. Chapon J. lib 05 juil. 94
986. Chapron M. M. S., veuve Dasse (f)
lib 11 mars 94
987. **Chapt M. G.,** veuve Paysac (f)
ex 05 fév. 94
988. **Chapuis F. A.** ex 10 fév. 94
989. **Chapus Dubost C. G.,**
dit *Champcourt* ex 11 juin 94
990. **Chapus Dubost C. M.**
ex 11 juin 94
991. **Chapus Dubost E. H. B.**
ex 11 juin 94
992. **Chapus Dubost J. D.,**
née Teyras (f) ex 11 juin 94
993. Charbonnier C. F. lib 14 juin 94
994. **Charbonnier G.,** née Quetier (f)
mort 07 juil. 94
+ ex** 11 juil. 94
995. **Charbonnier**
de Sainte-Croix A. D.
ex 09 juil. 94
996. Charboneau T. lib 14 sept. 94
997. Chardin C. lib 13 avr. 94
998. Chardot P. D. lib 14 sept. 94
999. **Charigny J.-B.** ex 29 juil. 94
1000. **Charle T.** ex 30 juin 94
1001. **Charlemagne J.-P.** ex 29 juil. 94
1002. **Charlemagne J.-L.,** dit *Bailly*
lib 02 janv. 94
1003. Charlet J.-L. lib 26 oct. 94
1004. **Charleval C. A.** ex 24 juil. 94
1005. Charlot E. lib 30 sept. 94
1006. Charlot L. lib 23 juin 94
1007. Charmantier P. A. lib 05 mai 94
1008. Charon J.-B. lib 1^{er} mai 94
1009. Charpantier P. T. lib 08 oct. 94
1010. Charpentier C. lib 02 janv. 94
1011. **Charpentier C. M.,** dit *Cadet*
ex 27 juil. 94
1012. Charpentier F. C. lib 15 juin 94
1013. Charpentiers A. F. lib 05 fév. 95
1014. **Charras A. J.,**
née Roettiers La Chauvinerie (f)
ex* 31 janv. 94
1015. Charrier J. dét 19 oct. 94
1016. Charrin P. F. X. lib 05 mai 94
1017. **Charry (de) C. F.,** née Luppé (f)
mort 05 déc. 93
+ ex** 31 mars 94
1018. Chartier J. lib 16 déc. 94
1019. **Charton A.** ex 23 juin 94
1020. **Charton J.** ex 27 juin 94
1021. Chasaud M., née Chiland (f)
lib 13 oct. 94
1022. Charbot M., née Remy (f)
lib 30 sept. 94
1023. **Chasle M.,**
veuve Fontaine de Mervé (f)
ex* 13 nov. 93
1024. Chassaigne P. dét 23 juil. 94
1025. **Chasseloup P.-F.** ex 17 juil. 94
1026. **Chasteignier J. R. H.**
ex 05 juil. 94
1027. **Chataignier (de) F.**
ex 07 juil. 94
1028. **Châteaubriand A.,**
née Lepeletier-Rozambo (f)
ex 22 avr. 94
1029. **Châteaubriand J.-B. A.**
ex 22 avr. 94
1030. **Chatelain F. L.** ex 29 juil. 94
1031. Chatelbrand J. G. lib 12 juin 94
1032. **Chatelet C. L.** ex* 07 mai 95
1033. **Chatelet (Du) M. L. F.**
ex* 14 déc. 93
1034. **Chatelier M.** ex 16 juin 94

1035. Châtenay de Lenty L. G. lib 20 sept. 94
1036. Chatlin A. lib 08 sept. 94
1037. Chauchy R. lib 18 oct. 94
1038. **Chaudot** V. mort 13 fév. 94
+ ex** 17 fév. 94
1039. Chaumedru J. lib 27 mai 94
1040. **Chaumette** P. G. A. ex 13 avr. 94
1041. Chaumont A. lib 21 oct. 94
1042. Chaumont L. lib 24 juin 94
1043. **Chamorot** G. ex 10 juin 94
1044. Chaurand L. lib 14 sept. 94
1045. **Chaussier** C. ex 06 mai 94
1046. Chaustier J.-B. lib 05 déc. 94
1047. **Chauveau** F. ex 05 juil. 94
1048. Chauveau J.-B. lib 09 oct. 94
1049. Chauvet J. M. H. lib 14 sept. 94
1050. **Chauvin** J. ex 04 juil. 94
1051. **Chauvreau** F. M. ex 1^{er} juin 94
1052. Chaux P. lib 16 déc. 94
1053. Chavanne M., veuve Mondion (f) lib 17 déc. 94
1054. Chavanon P., dit *Lapape* lib 1^{er} juin 94
1055. Chaveroche G., dit *Lasfontanellas* lib 16 avr. 94
1056. **Chayaux-Caillon** E. N. J. ex 03 mai 94
1057. Chedeville L. A. lib 05 sept. 94
1058. **Chedotal** J., née Huet (f) ex 24 juin 94
1059. **Chemin** J. ex 23 avr. 94
1060. Chenaux L. B. lib 13 avr. 94
1061. Chenet T. J. H. (f) dép 09 fév. 94
1062. **Chénier** A. M. ex 25 juil. 94
1063. **Chenu de Villauder** F. J.-M. ex 20 juin 94
1064. Chepy L. lib 30 sept. 94
1065. Chere F. lib 14 sept. 94
1066. **Chéron** A. F. ex 24 juil. 94
1067. Chéron J., née Rochon (f) lib 13 juin 94
1068. Chevalier A. lib 23 janv. 94
1069. **Chevalier** F. (f) ex 28 mai 94
1070. Chevalier J. A. lib 27 avr. 94
1071. Chevalier J.-B. lib 10 juil. 94
1072. **Chevalier** Pierre (53 ans) ex 16 juin 94
1073. Chevalier Pierre, dit *Bresse* (38 ans) lib 27 oct. 94
1074. Chevalier S. lib 1^{er} sept. 94
1075. Chevallier M. F. (f) lib 30 oct. 94
1076. **Chevandier** R. F. L. ex 07 mai 94
1077. **Chevannes Maugery** B. ex 15 mars 94
1078. Chevassu C. G. lib 25 sept. 94
1079. Chevazu A. F., fils lib 1^{er} sept. 94
1080. Chevrier J. lib 02 janv. 94
1081. **Chevier** J. B. ex 23 juil. 94
1082. Chevrier R. lib 21 déc. 93
1083. **Chiavari** P. A. J. ex 15 mai 94
1084. Chicot A. lib 1^{er} sept. 94
1085. Chieusses E. J. F., dit *Vilpey* lib 10 oct. 94
1086. Chiland P., dit *La Rigaudie* lib 13 oct. 94
1087. Chimardet P. lib 11 juil. 94
1088. **Choiseau** A. ex 20 fév. 94
1089. **Choiseul-Labaume** C. A. C. ex 04 mai 94
- | | |
|----------------|------------------------------|
| 1090. Chometon | dossier manque
13 déc. 94 |
|----------------|------------------------------|
1091. **Chopin** J., dit *Chevalier* ex 28 avr. 94
1092. **Chopplet** J.-J. ex 10 juil. 94
1093. **Chotain** F. ex 24 avr. 94
1094. Chouillac G. 6.f 22 mai 94
1095. Choulaire A. lib 27 avr. 94
1096. Chovory J. B. G. lib 20 août 94
1097. Chrestof (ou Christol) M., née Sivolfiere (f) lib 02 nov. 94
1098. **Chrétien** G. ex 07 juil. 94
1099. Chrétien J.-L. lib 27 avr. 94
1100. Chrétien J.-P. lib 11 juil. 94
1101. Chrétien P. N. dét 06 mai 95
1102. Chrétiennot H. 4.f 02 nov. 93
1103. Christophe P. J. lib 14 juin 94
1104. **Cietty** P. ex 30 juil. 94
1105. Cirier N. lib 25 sept. 94
1106. **Claivet** G. ex 19 juin 94
1107. Clanchy J. lib 14 sept. 94
1108. **Clarisse** P. F. J. ex* 19 oct. 93
1109. Clartan A. lib 11 juil. 94
1110. Claude E., née Aubry (f) lib 14 sept. 94
1111. **Claudel** M. ex 02 juil. 94
1112. Clavel E. P. lib 30 oct. 94
1113. **Clavière** E. mort + scd 08 déc. 93
1114. **Clavière** J.-P. ex 21 juin 94
1115. Clémenceau A. J. lib 29 juil. 93
1116. **Clément** A. A. ex* 27 déc. 93
1117. **Clément** C. A. ex 13 juil. 94
1118. **Clément** D. lib 27 mars 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

1119. **Clément J.** ex 04 juin 94
 1120. **Clément L.** lib 15 oct. 94
 1121. **Cleradin F.** renv 16 fév. 95
 1122. **Clerc (ou Clere) D. J.** ex 18 mai 94
 1123. **Clerc J.** ex 30 juin 94
 1124. **Clerc J. C. (f)** ex* 19 avr. 93
 1125. **Clerc M. L. F. A.** lib 29 nov. 93
 1126. **Clergeau J.** ex 05 juil. 94
 1127. **Clermont C. I. J.** ex 12 juil. 94
 1128. **Clermont-Tonnerre (de) J. C. H.** ex 26 juil. 94
 1129. **Clette D. H.** lib 25 mai 94
 1130. **Clinchamp Saint-André A. J.** ex* 21 avr. 93
 1131. **Clootz J.-B.,**
 dit *Anacharsis Clootz* ex 24 mars 94
 1132. **Cluny J.** ex 27 juil. 94
 1133. **Coattrelle J. F. M.** ex 25 juil. 94
 1134. **Cochefer C.** ex 28 juil. 94
 1135. **Cocheux P.** ex 27 juin 94
 1136. **Cochois J. A.** lib 20 juin 93
 1137. **Cocquereau-Boisbernier F. C.** ex 25 juil. 93
 1138. **Codrington G.** dét 18 janv. 94
 1139. **Coessin de Laboraye A.** ex 26 juil. 94
 1140. **Coëtnemporen J. M.** ex 16 janv. 94
 1141. **Cœur Dasier S. F.** ex 09 juil. 94
 1142. **Coignet C.** dét 07 janv. 94
 1143. **Colard T. B.** ex 19 juin 94
 1144. **Colas Louis** ex 24 juin 94
 1145. **Colas Lazare** lib 13 oct. 94
 1146. **Colas M. (f)** dét 21 déc. 93
 1147. **Colbert N.** lib 25 nov. 94
 1148. **Colinet (de) Lasalle P. M.** ex 1^{er} août 93
 1149. **Colivet L. S.** ex 1^{er} avr. 94
 1150. **Collard C. L.** lib 02 janv. 94
 1151. **Colle J.-B. G.** lib 04 oct. 94
 1152. **Collenel-Fontet J. M.** ex 16 déc. 93
 1153. **Collery P.** lib 06 juil. 93
 1154. **Collier La Marlière A. N.** ex* 27 nov. 93
 1155. **Colliez C.-F.** ex 18 mai 94
 1156. **Collignon J.-B.** ex 29 mars 94
 1157. **Colligny J.-F.** lib 19 nov. 94
 1158. **Collin F.** ex 06 mai 94
 1159. **Collos (ou Callos) F.** lib surv 03 janv. 94
 1160. **Colloz J.-M.** ex 24 avr. 94
 1161. **Colmont de Vaugrenand A.,**
 née *Jacquet La Colonge (f)* ex 05 juil. 94
 1162. **Colmont de Vaugrenand H. C.** ex 05 juil. 94
 1163. **Colombe C.,** veuve *Mauger fils (f)* lib 20 janv. 94
 1164. **Colombe J.-P.** dét 26 janv. 94
 1165. **Combe L.** lib 16 juil. 94
 1166. **Combes P.** renv 13 oct. 94
 1167. **Combette J.-J. L.** ex 14 juin 94
 1168. **Combettes de Labourelie F.** ex 06 juil. 94
 1169. **Combret A.,** dit *Marsillac* dét 31 oct. 94
 1170. **Commelard F.** lib 21 fév. 94
 1171. **Commerell F. L.** lib 04 nov. 94
 1172. **Comparet C.** ex 07 mars 94
 1173. **Compère P. M.** lib 1^{er} sept. 94
 1174. **Compin N. M.** ex 30 mai 94
 1175. **Comte L.** ex 17 juin 94
 1176. **Conen de Saint-Luc F.-M.,**
 née *Du Bot (f)* ex 19 juil. 94
 1177. **Conen de Saint-Luc G. R.** ex 19 juil. 94
 1178. **Conen de Saint-Luc V. (f)** ex 19 juil. 94
 1179. **Conneau-Desfontaines C.** ex 05 juil. 94
 1180. **Conrandin (ou Couraudin) de Lanoue A.** ex 15 avr. 94
 1181. **Constant B.** ex 17 juin 94
 1182. **Constant G.** lib 1^{er} sept. 94
 1183. **Constant Labarte J.-B.** ex 20 mai 94
 1184. **Contamin J.** lib 15 juil. 94
 1185. **Content C.** lib 16 juil. 94
 1186. **Conversa M.,** dite *Sophie (f)* lib 16 mars 95
 1187. **Conversat P.** lib 06 mars 94
 1188. **Copin de Villepreux P. C.** ex 24 juil. 94
 1189. **Coqueau C. P.** ex 27 juil. 94
 1190. **Coquet P. F.** dét 13 mai 94
 1191. **Courlet de Boulot F. D. M.** ex 27 juil. 94
 1192. **Corbeau J.,** dit *Beauvais* renv 1^{er} avr. 95
 1193. **Corcoral A. (48 ans)** lib 20 oct. 94

1194. Corcoral A. A. (29 ans)	lib 20 oct. 94	1235. Coursin J.	ex 22 mai 94
1195. Corday C. (f)	ex 17 juil. 93	1236. Court E.	lib 10 oct. 94
1196. Cordellier J.-B. E.	lib 1 ^{er} mai 94	1237. Court A.	lib 10 oct. 94
1197. Cordelois A.	ex 03 mai 94	1238. Courtin D.	ex 11 juin 94
1198. Cordier A. M., née Pantelage (f)	lib 04 oct. 94	1239. Courtin J.-B.	ex 29 mars 94
1199. Cordier F. J. M.	lib 25 mars 94	1240. Courtin P.-F.	dép 03 sept. 93
1200. Cordier P. F.	lib 18 oct. 94	1241. Courtois A. N.	ex 06 mai 94
1201. Cordies F. (f)	lib 10 oct. 94	1242. Courtonnelle J.-B. L.	ex* 05 fév. 94
1202. Coriac E.	2 ans pris. 11 juin 94	1243. Courtot C. F.	ex 07 fév. 94
1203. Coriolis T. C., ex-femme		1244. Courtot P.	lib 09 nov. 93
Blanchard (f)	lib 27 juil. 94	1245. Courtye C. (f)	lib 09 déc. 93
1204. Cormaux F. G.	ex 09 juin 94	1246. Courvoisier C., née Simonin (f)	lib surv 08 janv. 94
1205. Cornesse A. (f)	lib 1 ^{er} mai 94	1247. Cousin E. H.	ex 12 juin 94
1206. Cornette de Laminière L. F.	ex 10 juil. 94	1248. Cousin G. J.	ex 06 juin 94
1207. Cornulier A. L. M. C.,		1249. Cousin J.-B.	lib 30 sept. 94
née Saint-Pern (f) mort 19 juil. 94		1250. Cousin J. E. B.	ex 13 juil. 94
1208. Cornulier T. F. J.	ex 19 juil. 94	1251. Coustard A. P.	ex 06 nov. 93
1209. Coron F.	lib 16 déc. 94	1252. Coutant H.	ex 15 juin 94
1210. Corrié M.-J. (f)	ex 23 juin 94	1253. Coutelet M. L.,	
1211. Corteuil N. V. M.	ex 29 juin 94	veuve Neuveglise (f)	ex 23 avr. 94
1212. Cortey J. V.	ex 17 juin 94	1254. Coutelet M. M. (f)	ex 04 nov. 93
1213. Coru J. P.	ex 29 juil. 94	1255. Couteret (ou Coutret) F. M.	lib 18 août 93
1214. Cossé-Brissac C. F. C.,		1256. Couthon G.	ex 28 juil. 94
veuve du maréchal de Noailles (f)	ex 22 juil. 94	1257. Coutouly A.	ex 07 juil. 94
1215. Costard A., née Paville (f)	ex 23 mai 94	1258. Couture J. A.	dét 05 nov. 93
1216. Costel d'Autresol J.-B. H. D.	ex 21 juil. 94	1259. Couturier G.	ex 08 mai 94
1217. Costrejean A.	lib 24 avr. 94	1260. Couvert P. J.	dét 16 janv. 94
1218. Cotel A.	lib 27 avr. 94	1261. Couvey I. T.	ex 19 déc. 93
1219. Cotta F.	lib 18 sept. 94	1262. Cramoiseau P.	ex 22 juin 94
1220. Cottel C.	ex 26 juin 94	1263. Cras J. L.	lib 1 ^{er} nov. 94
1221. Cotton J.-B.	lib 08 nov. 93	1264. Cremer A.	lib 23 nov. 93
1222. Cotton S.	lib 09 déc. 93	1265. Crenier A. L.	lib 16 août 93
1223. Couberet P.	lib 13 juil. 94	1266. Crépin N.	lib 16 déc. 94
1224. Coudert B.	ex 13 juil. 94	1267. Créqui de Montmorency C. A.	ex 25 juil. 94
1225. Coudray C.	lib 05 déc. 94	1268. Crespin J. A.	lib 14 sept. 94
1226. Couet F. B.	ex 13 juil. 93	1269. Cresson J. L.	ex 29 juil. 94
1227. Couillard J.-J. G.	ex 21 juil. 94	1270. Cressy Champmilon C.	ex 10 mai 94
1228. Coulon J.-B.	lib 26 sept. 94	1271. Cretet L. J. T.	ex 02 juil. 94
1229. Coupé B.	lib 05 mai 94	1272. Crétien de la Neuville R. (f)	ex 17 juil. 94
1230. Coupé M. E. F., dite <i>Le Blanc</i> (f)	lib 27 juil. 94	1273. Cretin J.	lib 1 ^{er} déc. 93
1231. Coupery de Maisonneuve J.	ex 23 juil. 94	1274. Cretot A. P.	lib 05 mars 94
1232. Coureur J.	ex 19 juil. 94	1275. Crevel C.	lib 03 sept. 94
1233. Courieult C.	ex 10 juin 94	1276. Crevel E.,	
1234. Courselle P.	lib 09 août 93	née Touroux (ou Touroude) (f)	lib 03 sept. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

1277. Crevel V. (f)	dép 09 fév. 94	1318. Damas (de) J. A. A.	ex 07 juil. 94
1278. Crignon A.	lib 14 sept. 94	1319. Damiens F. R.	ex 09 juil. 94
1279. Crique H.	lib 27 mars 94	1320. Damour L. J.	ex 02 juil. 94
1280. Crique M., née Callot (f)	lib 27 mars 94	1321. Dande J.	lib 25 avr. 93
1281. Crochereau J.-B. R.		1322. Dangé C.-F.	lib 19 nov. 93 + ex 17 juin 94
	lib 03 sept. 94	1323. Dangé L., dit <i>Blois</i>	dét 05 juin 94
1282. Crochet P. (f)	lib 10 oct. 94	1324. Daniaud A. J. S.	ex 02 juin 94
1283. Croissy M.-F. G. Croissy (f)		1325. Danquechin Dorval J.-P.	
	ex 17 juil. 94		ex 08 avr. 94
1284. Croisy L. P.	ex 09 juin 94	1326. Danse G. C.	lib 23 juil. 93
1285. Crouillère J.	ex 24 juin 94	1327. Danton G. J.	ex 05 avr. 94
1286. Crouillère M., née Sallier (f)		1328. Daoust E.	ex 02 juil. 94
	ex 24 juin 94	1329. Darchy J.	ex 23 juil. 94
1287. Crouillère R.	ex 24 juin 94	1330. Darcon J., dit <i>Darcu</i>	
1288. Croute M. (f)	ex 24 avr. 94		ex 26 juin 94
1289. Croyé H. F.	ex 24 avr. 94	1331. Dardigna B.	ex 20 juil. 94
1290. Cruau J. A.	dét 28 déc. 93	1332. Dargeavel A.	lib 06 déc. 93
1291. Crussol d'Amboise (de)		1333. Dariot B.	ex 29 juin 94
A. E. F. G.	ex 26 juil. 94	1334. Darlot E. C.	ex 16 juil. 94
1292. Cucsac P. J. M.	ex 20 avr. 94	1335. Darmaing F., dit <i>Dangery</i>	
1293. Cucu d'Hérouville F. R.			ex 11 juin 94
	ex 22 juin 94	1336. Darmaing J.-P.	ex 11 juin 94
1294. Cuenot P.	ex 06 juil. 94	1337. Darmenson M. A.,	
1295. Cugnot Lépinay C.	ex 08 mai 94	née Corbeau (f)	lib 18 nov. 94
1296. Cujas M.	lib 16 janv. 94	1338. Darmenson P.	lib 18 nov. 94
1297. Cunin E.	lib 20 janv. 94	1339. Darthus A.	ex 26 juin 94
1298. Cuny F.	lib 20 mai 93	1340. Daspe A. J.-C. L.	ex 06 juil. 94
1299. Cuny Lomballe M.,		1341. Dasson M. E., née Preaudeau (f)	
née François (f)	lib 30 sept. 94		lib 13 nov. 94
1300. Cuper P. C.	ex 03 juil. 94	1342. Daubancourt R. T.	ex 29 juil. 94
1301. Cuperly F.	dét 05 juin 94	1343. Daubarède J. A.	ex 24 juil. 94
1302. Curé J.	lib 04 sept. 94	1344. D'aubermesnil J. N.	
1303. Curtel J.-B.	ex 12 juin 94		ex 24 avr. 94
1304. Curton J. H. (18 ans)		1345. Daubin J. A.	ex 15 mars 94
	ex 16 juin 94	1346. Daubit N.	ex 04 juil. 94
1305. Curton J. P.	ex 26 avr. 94	1347. Daucourt-Desmaretz L.	
1306. Cusacque J. H.	lib 08 août 93		ex 27 déc. 93
1307. Cussy G.	ex 15 nov. 93	1348. Daudé J.-M.	6.f 25 avr. 94
1308. Cussy L. L.	ex 21 juil. 94	1349. Daudier J. A. F.	lib 1 ^{er} déc. 94
1309. Cussy M. L. L.	ex 21 juil. 94	1350. Dauphin G. E., veuve Brigaud (f)	
1310. Custine A. P., père	ex 28 août 93		ex 24 avr. 94
1311. Custine L. P. F., fils		1351. Dauphin Chadebaud J.	
	ex* 04 janv. 94		ex 06 juin 94
1312. Cuyver J. J.-B.	ex 25 mai 94	1352. Dauphin de Leyval A. F. C.	
1313. Daber R. (f)	ex 02 janv. 94		ex 30 mai 94
1314. Daignant Montaigu P.		1353. Dauphin Goursac F.	
	lib 22 juin 94		ex 04 juin 94
1315. Daigue J.	ex 05 juin 94	1354. Dauphin Goursac J. (f)	
1316. Dalché P.	ex 03 mai 94		ex 04 juin 94
1317. Dalençon C. M.	ex 15 avr. 94	1355. Dauphin Lapeyre J.	
			ex 04 juin 94

1356. **Dausagnol de Lasbordes**
H. A. B. B. ex 06 juil. 94
1357. Dauson A. lib 27 avr. 94
1358. Dauvillers L. J. lib 08 déc. 94
1359. **Davaine** J.-B. ex 06 mars 94
1360. **Davanne** A. ex 14 mars 94
1361. **Davasse de Sainte-Amarand**
J. F. L., dite *Saint-Amaranthe*,
née Desmiers d'Archiac (f)
ex 17 juin 94
1362. **Davasse de Sainte-Amarand** L.
ex 17 juin 94
1363. **Davesne** P. ex* 05 oct. 94
1364. David J. lib 18 juin 93
1365. David L. M. lib 22 déc. 93
1366. David M., dit *Ferata*
lib 25 sept. 94
1367. David N. M. lib 22 déc. 93
1368. Davignon A. lib 27 mars 94
1369. Dealle G. lib 1^{er} juin 94
1370. Debannes J.-L. lib 02 janv. 94
1371. Debarry E. lib 20 juil. 94
1372. Debeux C., née Colin (f)
lib 30 sept. 94
1373. **Debonnaire** M. C., ex-femme
Le Pelletier (f) ex 18 avr. 94
1374. Debonne J.-B. lib 26 avr. 94
+ lib 17 juil. 94
1375. Decaisne C. B. lib 14 nov. 94
1376. Decaisne M. A. R. lib 26 mai 94
1377. Decaisne P. lib 14 nov. 94
1378. **Decaix** A. F. ex 26 juil. 94
1379. De Caix P. P. renv 13 oct. 94
1380. **Decaux** F. P. ex 21 avr. 94
1381. Decharme C. A.,
fils naturel de Sillery
8.f 25 janv. 94
1382. Decolonge J. lib 03 fév. 94
1383. Deconlois R. (f)
6 ans pris. 25 avr. 94
1384. **Decou** (ou Decous) J.
ex 17 avr. 94
1385. **Decourchant** J. ex* 13 janv. 94
1386. Decourtive N. lib 23 avr. 93
1387. Decourtive P. lib 23 avr. 93
1388. Decrest Saint-Germain A. L.
lib 11 fév. 94
1389. Dèdiot C. lib 26 nov. 93
1390. **Deflandre** J. J. ex 03 mai 94
1391. Deforges P. (18 ans) lib 26 oct. 94
1392. Defrondat J.-P. lib 14 sept. 94
1393. **Deganneau** H. P. ex 20 juin 94
1394. **Deglane** P., dit *La Fleur*
ex 15 juin 94
1395. Degoiste P. J. lib 31 août 94
1396. **Degouges** M. O. (f)
ex* 03 nov. 93
1397. **Degourgue** A. G. F.
ex 20 avr. 94
1398. Degouy D. M. lib 20 sept. 93
1399. Degre C. dét 19 sept. 94
1400. **Degrendel** B. ex* 29 nov. 93
1401. Degreve C., née Kiefer (f)
lib 16 nov. 94
1402. Degreve P. lib 16 nov. 94
1403. Dehan J. J.-B. lib 20 juil. 94
1404. Dehureau J. L. lib 1^{er} sept. 94
1405. **Dehaage** C. ex 08 mai 94
1406. Delaage P. G. lib 14 mai 94
1407. **Delacour** P. N. ex 29 juil. 94
1408. **Delacroix** J. F., dit *Lacroix*
ex 05 avr. 94
1409. Delacroix J. V. lib 20 fév. 95
1410. De Lacroix M. J., fille (f)
lib 26 nov. 93
1411. **Delafaye** E. E. ex 10 juin 94
1412. **Delafosse** J. G. ex* 24 déc. 93
1413. Delage M. (f)
6 ans pris. 25 avr. 94
1414. **Delahay** E. M. ex 08 mai 94
1415. De Laherche J.-B. lib 06 mars 94
1416. Delahuproye P. dép 30 mai 93
1417. **Delainy** T. (17 ans) ex 06 juin 94
1418. Delair A. M. lib 29 août 94
1419. Delaitre (ou Deletre) J.-B.
lib 23 oct. 94
1420. **Delalain** C. ex 17 mars 94
1421. **Delalonde** P. ex* 06 sept. 93
1422. **Delamare** A. J. N., dit *Piémont*
ex 21 juil. 94
1423. Delamarre C. F. lib 05 sept. 93
1424. Delamare J. J. lib 03 juil. 93
1425. **Delamel-Bournet** J. A.
ex 17 juil. 94
1426. Delaporte F. M. lib 06 mai 95
1427. **Delaporte** H. L. ex 09 juil. 94
1428. Delaporte M. lib 16 nov. 94
1429. Delaterre L. lib 1^{er} sept. 94
1430. **Delattre** F.-X. ex 16 juin 94
1431. **Delattre** L. P. F. ex 02 juil. 94
1432. **Delattre** S. J. ex 03 mai 94
1433. **Delaulne** C. L. F. ex 23 juil. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

1434. Delaunay A.	lib 14 sept. 94	1478. Denis N. G.	lib 23 avr. 94
1435. Delaunay G. M.	ex 18 juin 93	1479. Dentremeuze L. X.	lib 26 sept. 94
1436. Delaunay N.	lib 27 mai 94	1480. Depierre E.	lib 22 juil. 94
1437. Delaunay P., dit <i>Bacoile</i>	lib 27 mai 94	1481. Depinois J. N.	lib 10 oct. 94
1438. Delaunay R. F. E., née Fanet (f)	lib 17 nov. 93	1482. Depons E. (f)	ex 09 juin 94
1439. Delaunay d'Angers J. N.	ex 05 avr. 94	1483. Depons L.	ex 09 juin 94
1440. Delaville F. M. J.	lib 19 oct. 94	1484. Depons R.	ex 09 juin 94
1441. Deldecoq C.	ex 09 juil. 94	1485. Depons R. M. (f)	ex 09 juin 94
1442. Delélee F.	lib 30 avr. 94	1486. Deprez G.	ex 24 avr. 94
1443. Delestenne J. A. V.	dét 23 sept. 94	1487. Dera B.	ex 17 mai 94
1444. Delettre A. F. J.	ex* 19 oct. 93	1488. Deraray C. H. (18 ans) dép 10 oct. 93	
1445. Delgusse F. (f)	lib 11 fév. 94	1489. Deremy C. A.	lib 1 ^{er} sept. 94
1446. Delière G.	lib 06 mai 95	1490. Deressat Dulacq B.	ex 04 juil. 94
1447. Delignon G.	ex 21 mai 94	1491. Derissart G.	lib 04 mars 95
1448. Deligny C. L.	ex 1 ^{er} mai 94	1492. Derlange J. N.	lib 13 juin 94
1449. Deligny T.	ex 17 mai 94	1493. Derret M.	ex 29 juin 94
1450. Delion C.	lib 15 mai 93	1494. Dervillé J.	ex* 22 déc. 93
1451. Deliot H. B. B.	ex 14 juin 94	1495. D'Ervillé P.	lib 24 nov. 94
1452. Delmas B.	lib 14 fév. 94	1496. Dervilly L. G.	ex 26 juil. 94
1453. Delorme C. L.	ex 04 juil. 94	1497. Desacres L., dit <i>L'aigle</i>	ex* 09 mars 94
1454. De Lorme F.	dét 22 déc. 93	1498. Desaignes J.	lib 03 sept. 94
1455. Delorme J.	lib 09 déc. 93	1499. Desaulnets M.	ex 26 juin 94
1456. Delorme J.-B.	ex 23 juil. 94	1500. Desboisseau C. H.	ex 29 juil. 94
1457. Delormel J. L.	lib 15 janv. 94	1501. Desbouchand T.	lib 14 sept. 94
1458. Delormet F. A.	lib 20 fév. 94	1502. Desbouller J. J. N.	lib 02 nov. 94
1459. Delort G. A.	dét 18 oct. 94	1503. Desbouller M.	lib 02 nov. 94
1460. Delpèche Saint-Ton J.	ex 21 juin 94	1504. Descamps J.-F. J.	ex 21 avr. 94
1461. Delpèche Saint-Ton R.	ex 21 juin 94	1505. Descamps A.	ex* 02 nov. 93
1462. Delpierre J.-B.	lib 12 juil. 94	1506. Descamps F.	ex 22 août 94
1463. Delpy J., dit <i>Gondelle</i>	ex 13 juil. 94	1507. Descamps Noël	ex 1 ^{er} mars 94
1464. Delrue F. J.	lib 04 oct. 93	1508. Deschamps Nicolas	renv 11 fév. 95
1465. Deltroit C. A.	ex 29 juil. 94	1509. Deschamps Tresfontaines C. J.-B.	ex 03 mai 94
1466. Deluche de Lacroze J.-N.	ex 13 juil. 94	1510. Descharmes-Sillery C. A.	ex 26 juin 94
1467. Delvaux J.-F.	ex 16 juin 94	1511. Deschauffour-Longchamp J.	renv + dép 16 août 93
1468. Demachü A.	ex* 17 déc. 93	1512. Descombiens J. F. dossier vide - 05 juin 93	
1469. Demain N.	lib 26 oct. 94	1513. Descombies J. F.	ex 20 mai 94
1470. Demangeot J.-B. S.	lib 04 fév. 95	1514. Descomble A.	ex 24 mars 94
1471. Demaÿ J.-B. J.	lib 18 oct. 93	1515. Descourtives A. A.	lib 23 nov. 93
1472. Demolis C.	lib 06 juil. 94	1516. Descourtives E. J.	lib 23 nov. 93
1473. Demonts J. F. L.	ex 21 juil. 94	1517. Deserre (ou Deferre) (?)	lib 30 avr. 94
1474. De Neeff G.	renv 18 avr. 94		
1475. De Neeff J.-F.	renv 18 avr. 94		
1476. Denin N.	lib 26 juin 94		
1477. Denis C.	lib 19 août 94		

1518. Deserre (ou Deferre) A. (f) lib 30 avr. 94
1519. **Desfies** N. ex 08 sept. 94
1520. **Desfieux** F. ex 24 mars 94
1521. Des Français L. A. dét 13 fév. 94
1522. Desgoutières V. (f) lib 09 juin 94
1523. **Deshayes** E. ex 07 juin 94
1524. **Deshayes** J.-F. ex 17 juin 94
1525. **Desherbiers de Létandue**
A. A. ex* 17 fév. 94
1526. **Deshuissards** P. ex 19 juil. 94
1527. **Desisnard** L. ex 24 juil. 94
1528. Desilles J. J. M., veuve Virel (f) lib 18 juin 93
1529. Desjardins G. lib 23 juin 94
1530. Deslandes F. renv 25 avr. 95
1531. Deslebres J. F. S. lib 02 nov. 94
1532. **Desmarais** A. (f) ex 11 mai 94
1533. **Desmonceaux** A. L. ex 11 mai 94
1534. **Desmoulins** B. C. ex 05 avr. 94
1535. Desnouis J.-B. N. C. lib prov 16 août 93
1536. Desnous R. lib 21 déc. 93
1537. **Desouches** F. C. ex 07 juil. 94
1538. Despaleines A., dit *Saint-Clair* lib 03 juil. 94
1539. **Despallières** N. F. O. ex 28 avr. 94
1540. Dèsparbès J. J. P. lib 30 avr. 93
1541. Despilly J.-B. lib 14 nov. 93
1542. **Despinay** N. M.-A. M. P. ex 09 juin 94
1543. Desplasse A. P. G. lib 05 déc. 93
1544. Desplien (ou Deplan) des Augiers G. A. lib 26 juil. 93
1545. **Despréaux** P. J.-B. ex 04 juil. 94
1546. **Després** J. ex 24 juin 94
1547. Després P. J. lib 02 fév. 94
1548. **Desprez** L. ex 03 juil. 94
1549. Desprez M.-L. C., née Vaugernié (f) lib 31 janv. 94
1550. Despujolz P. lib 15 avr. 94
1551. **Desreaulx** F. L. ex 15 juil. 94
1552. **Desrousseaux** L. G. ex 03 mai 94
1553. **Dessalle-Champagnier (de)**
G. A. J.-F. ex 23 juil. 94
1554. Dessaubaz M. lib 17 avr 93
1555. **Dessault** H. ex 07 juin 94
1556. Dessirier J.-C. P. lib 18 nov. 94
1557. **Destat-Bellecour** A. M. ex 18 avr. 94
1558. **Destat-Bellecour** J. M., née Nogué, veuve Rolin d'Ivry (f) ex 18 avr. 94
1559. Destivaux H. lib 30 sept. 94
1560. Destor P. V. lib 14 mai 94
1561. Destourbet C. lib 16 sept. 94
1562. Destruet J. lib 16 mars 94
1563. **Desvieux** M. H. L., née de Flavigny (f) ex 24 juil. 94
1564. **Desvieux** M. L. ex 29 juil. 94
1565. **Deyeux** C. D. ex 07 juil. 94
1566. Dethorre A. lib 12 nov. 93
1567. Dethorre F., née Duchesne (f) lib 12 nov. 93
1568. **Devaux** J.-L. M. ex 17 juin 94
1569. **Devaux** P. F. ex 29 juil. 94
1570. Devay J.-B. P. M. lib 14 sept. 94
1571. **Deverneuil** A. L. H. ex 16 janv. 94
1572. **Deveyle** P. L. ex 28 avr. 94
1573. Deveze J.-B. L. lib 03 nov. 94
1574. Devillers C.-A. (16 ans) lib 28 mars 94
1575. **Deville** (ou Devisle) N. ex 08 mai 94
1576. **Devillers** N. M. G. ex 23 juil. 94
1577. **Dez** C. A. (f) ex 20 juil. 94
1578. Dezanneau J. lib 17 nov. 94
1579. **Dezengremelle** T. ex 02 juil. 94
1580. **Dhangest** L. G. ex 03 mai 94
1581. Dharambure L. F. A. lib 23 avr. 93
1582. **Dhazard** J.-B. M. ex 28 juil. 94
1583. Dhilliers L. B. lib 21 nov. 94
1584. **Dhours** C. ex 14 juin 94
1585. Dhuart D. lib 18 nov. 94
1586. Dhuart M., née Cabouilly (f) lib 18 nov. 94
1587. D'hun Antoine lib 21 juin 94
1588. D'hun Athanase lib 21 juin 94
1589. **Diacon** P. ex 02 mai 94
1590. Dicquemare L. lib 20 août 94
1591. **Didlot** J.-F. ex 08 mai 94
1592. **Didier** J. F. renv 25 fév. 94
+ ex 09 juil. 94
1593. **Didier** P. L. ex 23 mai 94
1594. **Didiot** J.-B. ex 23 juil. 94
1595. **Diederichsen** J. F. ex 05 avr. 94
1596. Dieny S., née Camelin (f) lib surv 18 avr. 94
1597. **Dietricht** F. ex 28 déc. 93
1598. **Dieudonné** N. ex 18 mars 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

1599. Dieufÿ J.-J.	lib surv 27 nov. 93	1642. Dougados V.	ex 13 janv. 94
1600. Digard de Palcy P. J.		1643. Douilly F.	lib 29 août 94
	dét 25 mai 94	1644. Dourb J.	lib 08 sept. 94
1601. Digieux J.	ex 24 juil. 94	1645. Doussain L. H.	lib 25 fév. 94
1602. Dijon F. M.	lib 1 ^{er} sept. 94	1646. Dousset L. M. J.	ex 20 juin 94
1603. Dillon A.	ex 13 avr. 94	1647. Doutremont J. H.	ex 23 juil. 94
1604. Diot S.	lib 14 juin 94	1648. Douville M. (f)	lib 12 juil. 94
1605. Dippre J. H.	ex 18 mai 94	1649. Douzelot J.	lib 25 sept. 94
1606. Diverneresse P.	dét 16 janv. 94	1650. Douziech J.	ex 29 juin 94
1607. Divol M. (f)	lib 02 nov. 94	1651. Doyen C. G.	ex 20 mai 94
1608. Docaigue L. F.	lib 1 ^{er} sept. 94	1652. Doyen F. M.	ex 03 juil. 94
1609. Dodet L.	ex 13 nov. 93	1653. Doyen P. A.	ex 23 juin 94
1610. Dolcy (de) C.	ex 25 juil. 94	1654. Dozonville J. A. F., dit <i>Dumesnil</i>	ban 26 oct. 93
1611. Dolive F.	lib 26 juil. 93	1655. Dozonville M. A. C.,	
1612. Domangeville J.-B. M. T.	ex 24 mai 94	née Poisson (f)	lib prov 16 juil. 93
1613. Domergue du Rozet A.			+ ban 26 oct. 93
	lib 20 janv. 94	1656. Drapeau A. L.	lib 09 nov. 93
1614. Domont P. N.	ex 07 juin 94	1657. Drême L. J. A.	ex 21 juil. 94
1615. Dona E.	ex 25 juin 94	1658. Dreux C. J.	lib 14 sept. 94
1616. Donadieu J.	ex 27 mai 94	1659. Dreux R. C.	lib 14 sept. 94
1617. Doncart L., dit <i>Vincent Macon</i>		1660. Drevaux J.-F.	lib 19 juin 94
	lib 02 mars 94	1661. Drieux C. L. H., née Ruffin (f)	
1618. Donon A. (f)	dép 09 fév. 94		mort 05 sept. 93
1619. Dorgé P.	lib 02 mars 94		+ ex** 08 sept. 93
1620. Dorigny L. F.	ex 29 juil. 94	1662. Droinet J.-F.	ex 13 juin 94
1621. Dorinière J.-B. F.	lib 1 ^{er} sept. 94	1663. Dronchat J.-F.	renv 09 avr. 93
1622. Dorival C. F. M.	ex 26 juil. 94		+ lib 19 mai 93
1623. Dorival J.-B.	ex 10 juil. 94	1664. Drouin F.	ex 08 oct. 94
1624. Dorléans N.	ex 23 juin 94	1665. Droüin N.	ex 09 juil. 94
1625. Dorly A.	ex 23 mai 94	1666. Drovot P.	lib 26 juil. 93
1626. Dormoy J.-J.	lib 20 juil. 94	1667. Dubarry J., née Vaubernier (f)	
1627. Dorse A. B., père	ex 14 fév. 94		ex* 08 déc. 93
1628. Dorse J.-B., fils	ex 14 fév. 94	1668. Dublaizel A. J.	ex 24 juil. 94
1629. Dortet de Ribonet B. M.		1669. Du Bois C. V. F.,	
	ex 14 juin 94	née d'Arthaud (f)	dét 08 déc. 94
1630. Dortoman J.-J.	ex 23 fév. 94	1670. Dubois François	lib 30 juin 94
1631. Dorvo J. M.	lib 14 sept. 94	1671. Dubois Félix, dit <i>Jacques Clouet</i>	
1632. Dorzat J. M.	ex 25 sept. 94		lib 07 fé. 95
1633. Dosle C.	lib 15 oct. 94	1672. Dubois J.-B.	ex 10 mai 94
1634. Doublot C. (f)	mort 29 juin 94	1673. Dubois J.-F. (60 ans)	
	+ ex** 1 ^{er} juil. 94		lib 02 mars 94
1635. Douce J.-B.	lib 04 oct. 94	1674. Dubois J.-F., dit <i>Jean Lefevre</i>	
1636. Doucet (?)	lib 27 août 94	(18 ans)	lib 07 fé. 95
1637. Doucet M., née Dardan (f)		1675. Dubois J.-S. L.	ex 22 juil. 94
	dét 05 juin 94	1676. Dubois M. (f)	lib 18 oct. 94
1638. Douceur L.	lib 23 oct. 94	1677. Dubois N.	ex 22 juin 94
1639. Doucheret C. V.	20.f 24 nov. 93	1678. Dubois de Coëbourg (ou	
1640. Doûet J.-C.	ex 14 mai 94	Dubouays de Coiusbou) A. L.	
1641. Doûet M. C.,			lib 14 oct. 94
née Bataille-Frances (f)			
	ex 14 mai 94		

1679. Dubois de Courval E. P., veuve de Joly de Fleury (f) ex* 25 juil. 94	1719. Dufossé M. lib 20 juin 94
1680. Dubor A. lib 29 août 94	1720. Dufouleur J.-F. ex 04 juin 94
1681. Dubosc P. lib prov 07 nov. 93 + lib déf 17 déc. 93	1721. Dufour B. lib 19 oct. 94
1682. Dubouchet J. lib 08 mai 94	1722. Dufour C. J. lib 04 juin 94
1683. Dubourg A. L. R., ex-femme Le Muet Thurigny (f) lib 03 nov. 94	1723. Dufour M. (f) ex 17 juil. 94
1684. Dubourg de Richemonteix M. M. A. P. ex 14 juin 94	1724. Dufour M.-L. (f) ex 04 juin 94
1685. Dubra D. lib 14 sept. 94	1725. Dufraisie L., dit <i>Devianne</i> dét 31 oct. 94
1686. Dubreil F. M., veuve Dubreil (f) lib 22 nov. 94	1726. Dufrancastel J.-P. ex 19 juin 94
1687. Dubreuil G. ex 09 juin 94	1727. Dufrene P. G. lib 12 nov. 94
1688. Dubuisson F. renv 03 juin 93	1728. Dufresne A. P. L. ex* 04 déc. 93
1689. Dubuisson M. ex 22 juil. 94	1729. Dufresne (ou Duframe) C.-F. 6.g 27 avr. 94
1690. Dubuisson P. U. ex 24 mars 94	1730. Dufresse S. lib 26 mars 95
1691. Dubut G. dét 30 mai 94	1731. Dufriche-Valazé C. E. mort + scd 30 oct. 93
1692. Duc J. J. ex 26 avr. 94	1732. Dugay-Marange C. L. C. ex* 05 janv. 94
1693. Ducarre P. lib 29 sept. 94	1733. Dugrail de La Villette C. A. ex 07 juil. 94
1694. Du Castelier A. L. ex 13 juin 94	1734. Duguet J. lib 1 ^{er} nov. 94
1695. Du Caunoit P. H. dét 16 janv. 94	1735. Du Guiny G., dit <i>Belair</i> ex* 21 avr. 93
1696. Du Chastel G. ex* 31 oct. 93	1736. Duhamel E. ex 28 mai 94
1697. Du Chemin J. M. ex 07 mars 94	1737. Duhamel J. lib 19 sept. 94
1698. Duchene J. ex 05 mai 94	1738. Du Haumont J. ex 24 juin 94
1699. Duchesne J.-B. lib 14 sept. 94	1739. Duhaut J.-B. ex 09 juil. 94
1700. Duchesne L. H. ex 12 nov. 93	1740. Dulac H., née Janson (f) lib surv 08 janv. 94
1701. Duclos A. D. J.-B. F. dét 26 juil. 94	1741. Dulac P. A. dét 09 oct. 94
1702. Duclos B. lib 23 fév. 94	1742. Duleus J.-B. ex 23 juin 94
1703. Duclos F. A. dét 16 janv. 94	1743. Duliège M.-F. C. (f) lib 05 déc. 93
1704. Duclos M.-A., née Gons (f) lib 28 juin 94	1744. Dumas C. lib 13 avr. 94
1705. Duclos Du Fresnoy C. N. ex* 03 fév. 94	1745. Dumas F. J. lib 09 fév. 94
1706. Ducluseaux J., dit <i>Ganache</i> lib 27 juin 94	1746. Dumas Jacques (60 ans) lib 02 nov. 94
1707. Ducontent P. ex 24 juil. 94	1747. Dumas Jean (21 ans) lib 02 nov. 94
1708. Ducos J.-F. ex* 31 oct. 93	1748. Dumas Jean (40 ans) lib 02 nov. 94
1709. Ducournau P. ex* 16 janv. 94	1749. Dumas Jean (57 ans) lib 02 nov. 94
1710. Ducout P. lib 16 déc. 94	1750. Dumas Joseph (25 ans) lib 02 nov. 94
1711. Ducroquet F. P. ex 24 mars 94	1751. Dumas Joseph (68 ans) lib 02 nov. 94
1712. Ducros B. lib 02 nov. 94	1752. Dumas Louis lib 02 nov. 94
1713. Dudon P. J. lib 15 janv. 94	1753. Dumas R. F. ex 28 juil. 94
1714. Dufaux F. ex 03 juil. 94	1754. Dumas Thomas lib 02 nov. 94
1715. Dufay F. lib prov 29 juil. 93	1755. Dumay P. ex 02 juil. 94
1716. Duffes L. lib 02 nov. 94	1756. Dumazet S. ex 28 mai 94
1717. Duflos E., veuve Devé (f) lib 03 sept. 94	1757. Dumenne P. renv 25 avr. 95
1718. Duforis J.-P. ex 25 juin 94	

LISTE ALPHABÉTIQUE

1758. Dumetz P.	ex 29 juil. 94	1797. Durand A. B.	lib 29 sept. 94
1759. Dumont C. F.	lib 20 juil. 94	1798. Durand J.	dét 13 mai 94
1760. Dumont P.	ex 16 juin 94	1799. Durand J.-B.	ex 24 mai 94
1761. Dumontier D. J.	ex 29 juil. 94	1800. Durand J.-F. (24 ans)	
1762. Dumoulin d'Escoutancerie S. (f)	ex 04 mai 94		
	lib 06 déc. 94	1801. Durand J. F. (35 ans)	
1763. Dunoyer N. F.	lib 18 oct. 94		lib 03 oct. 94
1764. Dupain J.-B.	ex 02 juin 94	1802. Durand J. J.	ex 12 janv. 94
1765. Duparc C.	ex* 18 nov. 93	1803. Durand J. N. R.	lib 07 juin 94
1766. Duparc J.-F.	lib 14 sept. 94	1804. Durand M. T., née Fabert (f)	
1767. Dupaumié F.	ex* 07 mai 95		lib 03 oct. 94
1768. Dupin H.	ex 08 oct. 93	1805. Durand P.	ex* 27 janv. 94
1769. Duplain J. B.	ex 09 juil. 94	1806. Durand-Dubignon F. L.	
1770. Duplay M.	dét 06 mai 95		ex 10 juil. 94
1771. Dupleix de Bacquencourt G. J.		1807. Durand Pellot P.	lib 15 sept. 94
	ex 07 juil. 94	1808. Durand Puy de Vérine M.-M.,	
1772. Duplessis-Chatillon M. F.,		née Barcos (f)	ex 27 juil. 94
veuve de Narbonnet-Pelet (f)		1809. Durand Puy de Vérine P.	
	ex 26 juil. 94		ex 27 juil. 94
1773. Duplessis de Lamerlière C. (f)		1810. Durassier J.-F.	lib 16 déc. 94
	ex 16 juil. 94	1811. Duret A.	ex 13 avr. 94
1774. Duplessis-Grénédan T. J.		1812. Durfort (de) G. F. A.	
	ex 16 janv. 94		ex 10 juil. 94
1775. Duplessis-Laridon A. P. L.,		1813. Durier P.	lib 20 juin 93
veuve Desmoulins (f)		1814. Durieu C.	lib 13 juil. 94
	ex 13 avr. 94	1815. Durocher F. Y.	lib 14 sept. 94
1776. Dupont F.	ex 16 juin 94	1816. Durole C., dit <i>Pascal</i>	
1777. Dupont Jacques	lib 24 déc. 93		lib 22 oct. 93
1778. Dupont Jean	lib 18 avr. 94	1817. Dursus J.	dét 10 oct. 94
1779. Dupont J.-B. F.	lib 17 juil. 94	1818. Duruey J.	ex 18 mars 94
1780. Dupont J. N.	lib 12 déc. 93	1819. Durut C. L.	ex 26 juin 94
1781. Dupont J. L.	lib 15 mai 94	1820. Dusable A.	ex 25 fév. 94
1782. Dupont L.	ex 25 juin 94	1821. Du Saunier R. G.	ex 17 mai 94
1783. Duport F. M.	ex 20 avr. 94	1822. Dussange J.-M.	lib 07 oct. 94
1784. Duportal P. N. (f)	ex 27 juin 94	1823. Dutailly A.	ex 04 mai 94
1785. Duport-Dutertre M. L. M. F.		1824. Duteil L. A., née Berbis (f)	
	ex* 29 nov. 93		ex 20 juil. 94
1786. Duprat J.	ex* 31 oct. 93	1825. Duthuy J.	ex 24 juin 94
1787. Dupré N.	lib 20 août 94	1826. Du Tremblay F. J.-L.	
1788. Dupuis (?)	lib 30 avr. 94		ex* 02 janv. 94
1789. Dupuis Antoine (29 ans)		1827. Du Trésor M. T.,	
	lib 23 juin 94	née Crèvecœur (f)	dét 16 oct. 94
1790. Dupuis Antoine (33 ans)		1828. Dutreuil A.	ex 16 juil. 94
	lib 20 juil. 94	1829. Dutroussel Dobsonville A. J. (f)	
1791. Dupuis D.	dét 23 mai 94		dét 18 oct. 94
1792. Dupuis J.-P.	ex 22 juin 94	1830. Duval F.	ex 22 juil. 94
1793. Dupuis L. F. B.	lib 13 mai 94	1831. Duval J.	dét 1 ^{er} juin 94
1794. Dupuis de Marcé C. J.-P.		1832. Du Val J. A. H.	lib 09 août 93
	ex 20 avr. 94	1833. Duval J.-F., dit <i>Cadet</i>	
1795. Dupuy de Lajaroux C. A.			lib 05 sept. 93
	ex 29 juin 94	1834. Duval L. N.	ex 27 juil. 94
1796. Duquesnoy A. C.	lib 09 oct. 94		

1835. Duval Philippe (60 ans)	lib 25 nov. 94	1874. Estore J. L., dit <i>Fignerol</i>	ex 23 juin 94
1836. Duval Pierre (36 ans)	lib 08 mai 94	1875. Estourbillon R.	lib 14 sept. 94
1837. Du Val P. J.	lib 23 août 94	1876. Etienne J. E.	ex 24 sept. 94
1838. Duval R.	lib 26 juil. 93	1877. Eudeline C.	lib 26 janv. 94
1839. Duval de Beaumontel M. J.-B.	ex 09 juil. 94	1878. Eudeline J.	ex* 06 sept. 93
1840. Duval d'Éprémesnil F. A.,		1879. Eudes J.-P.	ex 29 juil. 94
née Santuaré (f)	ex 17 juin 94	1880. Euvrard J.-F.	lib 04 nov. 94
1841. Duval d'Éprémesnil J.		1881. Exbrayat V., dit <i>Lablache</i>	ex 16 juil. 94
	ex 22 avr. 94	1882. Fabre P. J.	ex 19 juin 94
1842. Duvalk C. A. H.	lib 18 nov. 94	1883. Fabre-d'Églantine P. F.	ex 05 avr. 94
1843. Duvaucel L.-P.	ex 08 mai 94	1884. Fabus D. H.	ex 08 mai 94
1844. Duverger P. C.	6.g 27 avr. 94	1885. Faguet (ou Saguet) J.-C.	ex 09 juil. 94
1845. Duvernay L.	ex 10 juil. 94	1886. Faiseau J.-B.	ex 15 juil. 94
1846. Duverne B.	ex 15 mars 94	1887. Falgoux J.	lib 05 juil. 94
1847. Duverne L. M. C. J. T. (f)	ex 05 mai 94	1888. Fallet A., née Vidalin (f)	lib 27 juin 94
1848. Duvivier L.	ex 31 mai 94	1889. Fancheux F., née Henriquez (f)	dét 30 sept. 94
1849. Duwaes A., veuve Delaigle (f)	ex 10 mai 94	1890. Fancheux V. (f)	dét 30 sept. 94
1850. Duwicquet C. G. V. J.-B. B.	lib 12 déc. 94	1891. Fargeon L. A., veuve Bussy (f)	ex 28 avr. 94
1851. Duwicquet R. V. (f)	lib 12 déc. 94	1892. Fariot N. A., dit <i>Martin</i>	ex 15 juil. 94
1852. Edelmann F.	ex 17 juil. 94	1893. Faro J. L.	ex 29 juil. 94
1853. Edelmann L.	ex 17 juil. 94	1894. Faron-Bossut A. I.	ex 10 juil. 94
1854. Edet Louis (64 ans)	ex 03 mai 94	1895. Fasquelle L. A.	lib 25 nov. 94
1855. Edet Louis (46 ans)	ex 03 mai 94	1896. Fasquelle M. J. (f)	lib 18 nov. 94
1856. Égalité L. P. J.,		1897. Fassin A. B.	ex 15 mai 94
ci-devant d'Orléans	ex 06 nov. 93	1898. Faucher C.	ex* 31 oct. 93
1857. Egrée N. J.	ex 17 juin 94	1899. Faucheur D.	lib 29 oct. 93
1858. Ekmillner J.	dét 28 avr. 95	1900. Fauconnier Bernaville B.,	
1859. Emé Pierre François (62 ans)	renv 16 juin 94	née Percy (f)	lib 16 oct. 94
1860. Emé Pierre François (24 ans)	renv 16 juin 94	1901. Faudoas A. H.	ex 13 juil. 94
1861. Emeria J.	lib 09 juin 93	1902. Faudoas C. M.,	
1862. Emery L. H.	lib 10 fév. 94	veuve Beaurepaire (f)	ex 13 juil. 94
1863. Emiot J.	lib 1 ^{er} sept. 94	1903. Faudoas E. (18 ans) (f)	ex 13 juil. 94
1864. Enjubault R. J.	ex 02 mars 94	1904. Faulquier L. N.	ex 15 mars 94
1865. Ennouf (ou Eunouf ou Enouf)		1905. Faure A., dit <i>Chevalier</i>	lib 20 août 94
F. M. (f)	ex 05 mai 94	1906. Faure P. A.	lib 22 août 94
1866. Epery J.-B. N.	lib 03 mai 94	1907. Fauvel C. A.	lib 14 sept. 94
1867. Eral (ou Héral) A.	lib 26 janv. 94	1908. Fajard J.-B. P.	dép 06 mars 94
1868. Escourre L. B. M.	ex* 12 déc. 93	1909. Fardé F.	lib 13 mai 94
1869. Espéroux E.	lib 09 avr. 93	1910. Farizol M., née Horion (f)	ex 23 avr. 94
1870. Espiard-Dalleray A. L. J.	ex 20 avr. 94		
1871. Espivent A. A.	lib 14 sept. 94		
1872. Esrat J.-B. P.	ex 22 juil. 94		
1873. Estaing (d') C. H.	ex 28 avr. 94		

LISTE ALPHABÉTIQUE

1911. Faure J.-L.	lib 07 avr. 94	1954. Fintzel A.	lib 24 avr. 94
1912. Faveaux A.	lib 10 sept. 93	1955. Fischer J. H. (16 ans)	lib 19 août 94
1913. Faverolles H. C. L.	ex* 02 janv. 94		
1914. Faverot A., veuve L'Etoublon (f)	lib 18 oct. 94	1956. Fity J. J.	ex 07 mai 94
1915. Fayel L. G. C.	ex 19 déc. 93	1957. Flamand B.	lib 16 fév. 95
1916. Febvé M. J.-B.	lib 20 janv. 94	1958. Flamant G. J.	ex* 03 déc. 93
1917. Fegey E. J.	lib 11 juin 94	1959. Flavigny A. F.	lib 09 nov. 93
1918. Feïche J., née Barré (f)	lib 07 mars 94	1960. Flavigny (de) A. L. J.	ex 24 juil. 94
1919. Félix. J. J.	lib 15 janv. 94	1961. Flèche R. (f)	lib 05 sept. 93
1920. Felman-Loth L. J.	lib 09 déc. 93	1962. Flers (de) C.	ex 22 juil. 94
1921. Fenau P. F.	ex 28 mai 94	1963. Fleuri M. M. (f)	lib 07 juin 94
1922. Fénelon (de) F. G.	ex 07 juil. 94	1964. Fleuriot A.	lib 14 sept. 94
1923. Fennard A.	ex 15 mai 94	1965. Fleuriot J.	lib 25 juil. 94
1924. Feral J.-P. V.	lib 10 fév. 94	1966. Fleurisson A.	lib 03 nov. 94
1925. Férat A.	renv 1 ^{er} mai 95	1967. Fleury Jean	ex 04 juil. 94
1926. Feret P. A.	ex 13 juin 94	1968. Fleury Jacques	lib 22 août 94
1927. Ferey B.	ex 02 juin 94	1969. Fleury Joseph	lib 24 oct. 94
1928. Ferminet J.	lib 13 juil. 94	1970. Fleury L., veuve Tardy (f)	ex 25 juin 94
1929. Féron G.	ex 28 mai 94	1971. Flobert N.	dép 27 fév. 94
1930. Ferrand P. E.	ex 27 fév. 94	1972. Flory F.	lib 25 août 94
1931. Ferraud M. A. (f)	ex 30 juin 94	1973. Flosse J.-B. N.	ex 06 mai 94
1932. Ferré L.	lib 17 déc. 94	1974. Foicier P.-L.	ex 27 juil. 94
1933. Ferret (?)	lib 08 mai 94	1975. Foing F. P., veuve Guillaumot (f)	lib 07 mai 94
1934. Ferrier V.	ex 07 mai 94	1976. Foissey J. I.	lib 26 sept. 94
1935. Ferrière M.-M., veuve Desrousseau (f)	lib 07 janv. 94	1977. Foissy (de) P.	lib 10 juin 93
1936. Ferrieres Fauxbœuf L. F.	lib 17 déc. 94	1978. Folloppe G.	ex 10 mai 94
1937. Ferron Sigonnière M. (f)	lib 22 nov. 94	1979. Folzer P. F. R.	ex 31 déc. 93
1938. Ferruyau L. J.	ex 30 mai 94	1980. Fonchais (de la) A. F., née Desilles (f)	ex 18 juin 93
1939. Ferry A., veuve Dupré (f)	ex 23 mai 94	1981. Fondary A. D.	lib surv 14 fév. 94
1940. Ferry L. E. J.	dét 10 juil. 94	1982. Fontaine P.	lib 19 nov. 93
1941. Feuchere M. A., née Leroy (f)	ex 08 janv. 94	1983. Fontaine Lavittonnière J.-F.	dét 18 sept. 94
1942. Feugneur C.	ex 15 mars 94	1984. Fontange L.	lib 26 juil. 93
1943. Feuillet J.-J.	lib 27 avr. 94	1985. Fontanges C. E. (f)	lib 08 oct. 94
1944. Fevret A.	ex 25 juin 94	1986. Fontevieux J.-B. G.	ex 18 juin 93
1945. Feydeau F.-J.	ex 28 avr. 94	1987. Fontigny (de) C. M.	ex 07 juil. 94
1946. Ficatier F. R.	lib 15 avr. 94	1988. Forceville E. F. (f)	ex 06 juin 94
1947. Fichet E.	ex 21 janv. 94	1989. Forel M.	renv 07 avr. 95
1948. Fielval P.	ex 12 juil. 94	1990. Forest C.	lib 08 mai 94
1949. Filet M. F. J.	lib 23 nov. 93	1991. Forestier J. E.	ex 28 juil. 94
1950. Filliot T.	lib 05 mars 94	1992. Forgeot H.	lib 20 juil. 94
1951. Fillioux S.	ex 16 juin 94	1993. Forget C.	lib 16 déc. 94
1952. Fillon R.	lib 21 juil. 94	1994. Forget F. M.	lib 14 sept. 94
1953. Filsac J.	ex 20 mai 94	1995. Forien J.	ex 21 juin 94
		1996. Forret J.	ex 06 juin 94
		1997. Fortin A. F.	ex 15 juil. 94
		1998. Fortin F.	ex 24 avr. 94

1999. Fortin G. J.	ex 23 mai 94	2035. François C., dit <i>Cadet</i>	ex 07 juin 94
2000. Fossé (de) C. J.-L.	ex 26 juil. 94	2036. François N., dit <i>Salpêtrier</i>	ex 06 juil. 94
2001. Fossé (de) M., sa femme, née Scheffer (f)	ex 26 juil. 94	2037. François P.	dét 18 sept. 94
2002. Fossois C.	ex 03 mai 94	2038. Françot P.	ex 26 juin 94
2003. Fouber A. M. (f)	dép 09 fév. 94	2039. Frankart J.	ex 09 juil. 94
2004. Foucard P.	ex 20 juin 94	2040. Fransans C., née Basset (f)	ex 09 juil. 94
2005. Foucaud J.	ex 07 juil. 94	2041. Fransise C.	lib prov 02 nov. 93
2006. Foucault E.	ex* 07 mai 95	2042. Frappet J.	lib 13 oct. 94
2007. Foucault P.	lib 16 déc. 94	2043. Frappier A. E.	ex 15 juil. 94
2008. Foucher Monceau F.	lib 07 déc. 94	2044. Frasans M. A. F. C. J., veuve Devillard (f)	ex 09 juil. 94
2009. Foucques J.-F.	lib 25 fév. 94	2045. Fraval P.-F.	ex 20 juin 94
2010. Fougerat J.	ex 10 juil. 94	2046. Frécault-Lanty J.	ex 26 juil. 94
2011. Fougeret J.	ex 12 mai 94	2047. Frédéric A.	lib 14 fév. 95
2012. Fouinat J. G., dit <i>Brecy</i> (14 ans)	lib 31 oct. 94	2048. Frédéricq N.	ex 13 juil. 94
2013. Foullioux A.	lib 15 juil. 94	2049. Fredy de Coubertin H. L.	ex 20 avr. 94
2014. Foulon G.	lib 28 juin 94	2050. Frelons J.	lib 10 mai 94
2015. Foulon Decotier E. J. S.	lib 27 oct. 94	2051. Fremont C., née Poulain (f)	lib 19 août 94
2016. Fouquerel F. T.	dét 06 avr. 94	2052. Frémont L.	ex 09 juil. 94
2017. Fouquet J.-B.	ex 02 juil. 94	2053. Fremont Froleur A.	lib 19 août 94
2018. Fouquier-Tinville A. Q.	ex* 07 mai 95	2054. Freret E., née Gonnet (f)	lib 11 mars 94
2019. Fourcault de Pavant R. F.	ex 20 fév. 94	2055. Fréret J.	ex 10 juil. 94
2020. Fourmestraux de Briffeuille I. J.	ex 14 juin 94	2056. Freret d'Héricourt N. L.	lib 11 mars 94
2021. Fournier C., née Urgan (f)	ex 16 janv. 94	2057. Frérette (de) R. F.	ex 09 juil. 94
2022. Fournier J., dit <i>Carré</i>	lib 17 juil. 94	2058. Fresle M. A. (f)	lib 29 juil. 93
2023. Fournier Jean (14 ans)	20 ans mdc 16 janv. 94	2059. Fréteau E. M. M. P.	dét 16 mai 94
2024. Fournier Joseph (31 ans)	ex 06 juin 94	2060. Fréteau de Saint-Just E. M. M. P.	ex 14 juin 94
2025. Fournier J.-B.	ex 26 juil. 94	2061. Freville A. F. J.	lib 04 mai 94
2026. Fournier M. C. (f)	lib 11 mars 94	2062. Frey E.	ex 05 avr. 94
2027. Fournier M. F. H., veuve Chabannes (f)	ex 15 mars 94	2063. Freÿ S. G. J.	ex 05 avr. 94
2028. Fournier P.	lib 14 sept. 94	2064. Fréard C. N.	lib 08 mars 94
2029. Fournier P. C.	ex 03 mai 94	2065. Friant J.-B.	ex 03 juil. 94
2030. Fournier de Varennes J.-J. J.	ex 20 juin 94	2066. Fribolin N.	lib 15 juin 94
2031. Foussegrive F.	ex 21 juin 94	2067. Frier P. J.	lib 25 sept. 94
2032. Foutrier C.	lib 11 mai 94	2068. Frignet P. R., dit <i>Moutant</i>	lib 08 nov. 94
2033. Franck J.	renv 14 mars 95	2069. Friron A.	lib 19 juin 94
2034. François A.	lib 25 sept. 94	2070. Friry A.	ex 30 juil. 94
		2071. Frixon P. A. J.	lib 15 juin 94
		2072. Froidure N. A. M.	lib 05 déc. 93 + ex 17 juin 94
		2073. Froment J.	lib 21 oct. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

2074. Froment J., née Wathie (f) lib 27 mars 94
2075. Froment N. lib 27 mars 94
2076. Fromy N. lib 30 sept. 94
2077. Frossard L. lib 19 juin 94
2078. Frossard X. lib 05 janv. 94
2079. **Froullé** J. F. ex 03 mars 94
2080. Funerоз M. S. N., née Inkruz (f) lib 03 sept. 94
2081. **Furet-Prébaron** J. J. L. ex 27 mai 94
2082. **Fustier** J.-C. C. ex 17 juin 94
2083. Gabet F. (f) 6 ans pris. 10 oct. 93
2084. **Gabet** J.-M. A. ex 28 avr. 94
2085. **Gaboriau** C. ex 16 juil. 94
2086. **Gaidon** M. N. ex 22 mai 94
2087. Gailhac La Gardie F. lib 05 déc. 93
2088. **Gaillard** P. B. S. ex 31 mars 94
2089. **Gaillard de Frouzins** J.-L. R. ex 14 juin 94
2090. Galizot N. lib 04 juil. 94
2091. **Gallay** F. ex 23 avr. 94
2092. Gallerand B. lib 25 sept. 94
2093. **Gallerand** P. M. ex 10 juin 94
2094. Gallet C. lib 09 avr. 93
2095. **Gallet de Santerre** E. F. ex 23 juil. 94
2096. **Galleton** J. ex 06 mai 94
2097. Gallon P. lib 16 déc. 94
2098. Galois T. M. lib 02 juin 94
2099. **Gamache** C. H. ex 15 juin 94
2100. Gamache C. J. (f) lib 29 nov. 94
2101. **Gamache** D. E. M. ex 15 juin 94
2102. **Gamaury** M. ex 29 juil. 94
2103. Gambs F. G. lib 04 nov. 94
2104. **Gamory** M.-A., née Lasuderie (f) ex 13 juil. 94
2105. **Gamptel** G. ex 08 avr. 94
2106. **Gand (de)** E. P., femme Lauraguais (f) ex 06 fév. 94
2107. Gandinot E. lib 25 sept. 94
2108. Ganney G. lib 06 mai 95
2109. **Ganot** A. ex 04 juil. 94
2110. Gardet J. lib 06 oct. 94
2111. **Gardien** J.-F. M. ex* 31 oct. 93
2112. **Gardin** F. M. ex 20 juin 94
2113. **Gardinet** A. ex 21 janv. 94
2114. **Gardy** C. ex 19 juil. 94
2115. Garnier A. lib 14 sept. 94
2116. **Garnier** A. M. ex 09 juin 94
2117. Garnier C., née Levrat (f) lib 16 juil. 94
2118. Garnier J. A. E. lib 20 juil. 94
2119. **Garnier-Launay** F. P. ex* 07 mai 95
2120. Garreau L. R. lib 08 oct. 94
2121. Gascoin J. lib 03 juil. 94
2122. **Gastel** C. H. L. ex 25 juil. 94
2123. Gaston L. lib 21 mai 94
2124. Gatinois C. lib 02 janv. 94
2125. **Gattey** F. C. ex 14 avr. 94
2126. **Gattey** M. C. (f) ex 15 avr. 94
2127. Gattier F. J.-B. lib prov 07 juil. 93
2128. **Gaucher** H. G. ex 19 juil. 94
2129. Gaudin V. (f) lib 11 fév. 94
2130. **Gaudron** J. L. ex 08 avr. 94
2131. Gaudry L. lib 22 juil. 94
2132. Gauffe N. R. lib 10 oct. 94
2133. Gaujean J. lib 13 mai 94
2134. Gautherot J.-L. lib 22 juil. 94
2135. **Gauthier** Antoine (53 ans) ex 22 juil. 94
2136. Gauthier Antoine (19 ans) lib 22 août 94
2137. Gauthier C. lib 10 juin 94
2138. Gauthier C. F., née Faivre Picon (f) dét 28 mai 94
2139. Gauthier C. F. lib 22 août 94
2140. Gauthier E. lib 17 juil. 94
2141. Gauthier J. lib 16 déc. 94
2142. Gauthier J.-B. dét 28 mai 94
2143. Gauthier J. C., née Henry (f) lib 22 août 94
2144. **Gauthier** J.-F. ex 24 juil. 94
2145. Gauthier J. H. (f) lib 25 oct. 94
2146. **Gauthier** P. C. ex 12 juil. 94
2147. Gautier B. C. lib 26 déc. 93
2148. Gautier F. lib 05 juil. 94
2149. Gautier J. lib 02 juin 94
2150. **Gautier** J.-B. ex 24 mai 94
2151. Gautier J.-F. (45 ans) lib 10 fév. 94
2152. Gautier J.-F. (58 ans) lib 30 sept. 94
2153. Gautron J., dit *Bailly* lib 17 juil. 94
2154. **Gauvain** G., née Amiet (f) ex 05 juil. 94
2155. **Gauvain** L. E. ex 05 juil. 94
2156. **Gavaudant** P. A. ex 22 juin 94
2157. Gavelot J.-P. lib 09 nov. 93

2158. Gavet J.	lib 10 oct. 94	2200. Geusse (ou Gence) P. F. J.	lib 11 juil. 94
2159. Gazet J.	lib 14 sept. 94	2201. Giac M.	ex 05 juil. 94
2160. Géant J.-C.	ex 06 mai 94	2202. Gibert J.-L.	ex 29 juil. 94
2161. Gebistroff G. J. A.	ex 21 juil. 94	2203. Giblin J.-B.	ex* 17 déc. 93
2162. Gelio D.	lib 23 nov. 93	2204. Gibou-Vernon P.	ex 03 mai 94
2163. Gelis J. L., dit <i>Pellissier</i>	dét 24 avr. 94	2205. Gignat J.	lib 25 juin 94
2164. Gellé J.	ex 16 juil. 94	2206. Gigou Saint-Simon L. F.	ex 03 mai 94
2165. Gellé J.-B.	lib 23 fév. 94	2207. Gigot B.	lib 09 fév. 94
2166. Gellet Duvivier J. H.	ex 13 juil. 93	2208. Gigot de Boisbernier F.	ex 24 juil. 94
2167. Gency A.	lib 07 mai 94	2209. Gilbert L.	lib 19 août 94
	+ ex 28 juil. 94	2210. Gilbert de Voisins P.	ex 15 nov. 93
2168. Genèbre B.	ex 21 juin 94	2211. Gillequint J.-F.	ex 05 juil. 94
2169. Geneste A. G.	ex 18 avr. 94	2212. Gillerond E.	dét 23 avr. 94
2170. Genestel de Saint-Didier J. H.	ex 27 juin 94	2213. Gilles G., née Le Laurin (f)	lib 25 juin 94
2171. Genestel de Saint-Didier M. L., née Besse (f)	ex 27 juin 94	2214. Gillet C. P. M. (18 ans)	lib 05 juil. 94
2172. Genieyes M., née Saller (f)	lib 20 sept. 94	2215. Gillet E. A.	ex* 03 fév. 94
2173. Genieyes N.	lib 20 sept. 94	2216. Gillet Jean, dit <i>Michaut</i> (50 ans)	dét 30 mai 94
2174. Genot J.	ex 04 juil. 94	2217. Gillet Jean (53 ans)	ex 27 juil. 94
2175. Genot J.-B.	ex 06 mai 94	2218. Gillet J. A.	lib prov 16 août 93
2176. Gensonné A.	ex* 31 oct. 93	2219. Gillet J.-P.	lib 31 janv. 94
2177. Genty L.	dét 1 ^{er} fév. 94	2220. Gillet L.	lib 11 juil. 94
2178. Geoffroy A. C.	ex 16 juil. 94	2221. Gillet-Marie P. E.	ex 30 juil. 94
2179. Geoffroy J.	dét 21 oct. 93	2222. Gillot F.	ex* 02 oct. 93
2180. Geoffroy J.-B.	ex 12 juin 94	2223. Gillot P. P.	lib 26 janv. 94
2181. Geoffroy d'Assy J.-C.	ex 09 juil. 94	2224. Gimbert A.	renv 03 fév. 94
2182. George B.	lib 1 ^{er} déc. 94	2225. Gimbert C., née Bonnefoi (f)	renv 03 fév. 94
2183. Georgeot J.-B.	lib 12 juin 94	2226. Gindroz J. A.	lib 20 août 94
2184. Georget A.	lib 24 sept. 94	2227. Ginot J. F.	ex 28 avr. 94
2185. Gerard C. J.-B.	ex 07 juin 94	2228. Girard F.	lib 22 juin 94
2186. Gérard E., née Genon (f)	lib 30 sept. 94	2229. Girard P. F.	ex* 07 mai 95
2187. Gerard J.-F.	lib 26 avr. 94	2230. Girard T. C.	ex 27 juil. 94
2188. Gerard M. C. G.	ex 07 juin 94	2231. Girardin J.	lib 17 mars 94
2189. Gérard M. E., née Vaultran (f)	lib 03 oct. 94	2232. Girardin J.-C.	ex 29 juil. 94
2190. Gérard P. H.	lib 03 oct. 94	2233. Giraud F.	lib 18 déc. 94
2191. Gery J. P.	lib 15 janv. 94	2234. Giraud Joseph	lib 23 fév. 94
2192. Gerl C.	ex 25 fév. 94	2235. Giraud Jean, dit <i>Sanspied</i>	lib 13 juil. 94
2193. Germain A.	lib 05 mai 94	2236. Giraud R. A.	ex 17 juin 94
2194. Germain L. J.	ex 1 ^{er} juin 94	2237. Giraud de Varennes M. J.-P.	ex 03 juil. 94
2195. Germain M. H. (f)	lib 12 déc. 94	2238. Giraudot M.-A. N., née Piot (f)	lib 03 sept. 93
2196. Gerome (ou Jerome) L.	lib 14 nov. 93	2239. Girault M. A.	lib 08 oct. 94
2197. Gervais E.	lib 28 déc. 93		
2198. Gervais E. F. A. F.	lib 28 déc. 93		
2199. Gestin T.	lib 14 sept. 94		

LISTE ALPHABÉTIQUE

2240. Girer M. (f)	6 ans pris. 10 oct. 93	2280. Gonin J. , ex-femme Pasquier	
2241. Girey-Dupré J.-M.		Larevenchère (f)	ex 04 juin 94
	ex* 22 nov. 93	2281. Gonin J.-B.	ex 09 juil. 94
2242. Girod P.	ex 29 juil. 94	2282. Gonnel M. A. , veuve Verville (f)	
2243. Girot M.	mds 26 juin 93		ex 18 avr. 94
2244. Giroüard J.	ex 08 janv. 94	2283. Gorget C.	lib 23 mai 94
2245. Giroux T.	lib 16 juil. 94	2284. Gormand T.	lib 20 août 94
2246. Giverville de Saint-Maclou		2285. Gorneau E. P.	ex* 04 déc. 93
T. F. C.	ex 07 juil. 94	2286. Gorry de Chaux d'Escure L. P.	
2247. Gleise J.-J. L.	ex 11 juil. 94		ex 13 juin 94
2248. Glutron J.	ex 1 ^{er} mai 94	2287. Gorsas A. J.	ex 07 oct. 93
2249. Gobeau A. N.	ex 28 juil. 94	2288. Gosse J. D. V.	dét 19 nov. 94
2250. Gobel J.-B.	ex 13 avr. 94	2289. Gosse J.-F.	lib 19 nov. 94
2251. Gobelet P.	lib 1 ^{er} sept. 94	2290. Gossenay F.	ex 19 fév. 94
2252. Gobilllet J.-F.	24 h dét 21 juil. 94	2291. Gosset C. A.	lib 07 nov. 93
	+ lib 18 août 94	2292. Gosset H.	lib 12 avr. 94
2253. Godail Cieurac P. J.		2293. Gosset P.	lib 08 mai 94
	ex 16 mars 94	2294. Gossin J.	ex 24 avr. 94
2254. Godard M. C., veuve Thibault (f)		2295. Gossin P.-F.	ex 22 juil. 94
	lib 04 oct. 94	2296. Gothereau de Billens C. D. J. ,	
2255. Godbillot C.	lib 04 oct. 94	néed'Esthac-Bellecour (f)	
2256. Godefroy J.-M.	lib 12 août 93		ex* 31 janv. 94
2257. Godepain M. (f)	ex 14 juin 94	2297. Gouard S.	lib 07 avr. 94
2258. Godet H.	lib 05 sept. 93	2298. Gouaud G. , dit Barre	
2259. Godet L.	lib 30 sept. 94		ex 03 juil. 94
2260. Godin J.	lib 23 nov. 93	2299. Goubet J.-B.	ex* 02 oct. 93
2261. Godin J. H.	lib 30 oct. 94	2300. Goude J. J.	lib 22 sept. 94
2262. Godin L.	lib 26 janv. 94	2301. Gouffé M.-T. (f)	mds 09 fév. 94
2263. Godineau L. , dit <i>Flambart</i>		2302. Gouffé T.	ex 28 avr. 94
	ex 14 sept. 94	2303. Gouffé-Beauregard L. C.	
2264. Gøppers A.	renv 1 ^{er} fév. 95		lib 25 avr. 94
2265. Gozman L. V.	ex 25 juil. 94	2304. Gougenot L. G.	ex 18 avr. 94
2266. Goguey A.	lib 20 juin 94	2305. Gougiet J. (f)	lib 30 sept. 94
2267. Gohier E.	ex 11 juil. 94	2306. Gouin N. L.	lib 18 janv. 94
2268. Goisset G. A.	20.f 24 nov. 93	2307. Goulard G., née Bouillet (f)	
2269. Goly F.	lib 03 oct. 94		lib 02 janv. 94
2270. Gombault-Guinebaud P. E.		2308. Goulet M., veuve Aubry (f)	
	lib 9 juin 93		lib 18 nov. 94
	+ lib 12 juil. 93	2309. Goulin J.-J.	lib 16 déc. 94
2271. Gomot N.	ex* 26 déc. 93	2310. Goullet J.	lib 26 janv. 94
2272. Gomy C. E.	lib 02 mars 94	2311. Goupil M. M. F. ,	
2273. Gonard J.-B. M.	ex 22 août 94	veuve Hébert (f)	ex 13 avr. 94
2274. Gonaux-Devaux P. R. M.		2312. Goupillier J.	lib 1 ^{er} nov. 94
	ex 09 juin 94	2313. Gourdet F.	lib 11 mai 94
2275. Gond I.	lib 03 oct. 94	2314. Goureau G. A.	lib 27 août 94
2276. Gondier P.	ex* 06 nov. 93	2315. Gourjon S.	lib 06 juil. 94
2277. Gondrecourt (de) M. R.		2316. Gouron F.	ex 25 avr. 94
	ex 10 juil. 94	2317. Goursaud Merlie J.-B.	
2278. Gonel L. (18 ans)	lib 15 oct. 94		ex 18 mars 94
2279. Gonfreville J.-P.	dét 23 juil. 94	2318. Gousault C. N.	ex 10 juil. 94
		2319. Goussainville (de) Michel	
		(49 ans)	ex 07 juil. 94

2320. **Goussainville (de)** Michel
(20 ans) ex 07 juil. 94
2321. **Goussé** (ou Gousset) J.
lib 07 oct. 94
2322. **Goust C.**, dit *Longpré*
ex 07 juil. 94
2323. **Goust L.**
lib 1^{er} sept. 94
2324. **Gouttes J.-L.**
ex 26 mars 94
2325. **Gouy d'Arsy (de)** L. H. M.
ex 23 juil. 94
2326. **Gouyou de Beaufort** L. J.
ex 20 juin 94
2327. **Goy P. E.**
ex 10 juin 94
2328. **Goyard S.**
lib 26 oct. 94
2329. **Goyet F.**
lib 30 avr. 94
2330. **Goyon G. B. (f)**
ex 11 mai 94
2331. **Gracet P.**
lib 16 déc. 94
2332. **Grafe F.**
lib 19 sept. 94
2333. **Grain P.**
lib 25 sept. 94
2334. **Graindorge C. F. G.**
ex 24 juil. 94
2335. **Grammont G.**, veuve d'Ossun (f)
ex 26 juil. 94
2336. **Gramont B.**, née de Choiseul (f)
ex 22 avr. 94
2337. **Grand J.-F.**
ex 12 juil. 94
2338. **Grand J. P.**, dit *Lyonnais*
ex 16 juin 94
2339. **Grandin F. N. B.**
lib 19 juin 94
2340. **Grand Febvre Tabouillot A. (f)**
ex 24 avr. 94
2341. **Grandjean M.**
ex 13 juil. 94
2342. **Grangier-Laferrière C.**
ex 28 avr. 94
2343. **Grassin M. L. F.**,
née des Camps (f) ex 07 mars 94
2344. **Grassin G.**
ex 07 mars 94
2345. **Gratan P.**
lib 13 oct. 94
2346. **Gravier J. J.**
ex 20 juin 94
2347. **Gravier J.-P.**
ex 16 mai 94
2348. **Gravier L.**
lib prov 29 juil. 93
2349. **Gravier M.**, veuve Fleurisson (f)
lib 03 nov. 94
2350. **Gravier de Vergennes C.**
ex 24 juil. 94
2351. **Gravier de Vergennes J.**
ex 24 juil. 94
2352. **Gréaude A. (f)**
ex 25 juin 94
2353. **Grelrier M. U. (f)**
lib 25 oct. 94
2354. **Gremont J.-B.**
ex 19 juil. 94
2355. **Gremy M.**
lib 05 mai 94
2356. **Grenard R.**
ex 29 juil. 94
2357. **Grenet N.**
lib 30 sept. 94
2358. **Grenier J.-L.**
renv 29 juin 94
2359. **Grenon G.**
lib 12 juil. 93
2360. **Greslé (ou Grélé) M.**,
née Renauld (f) lib 03 juin 94
2361. **Grignon A. P.**
lib 11 juil. 94
2362. **Grillet J.-B.**
ex 30 juil. 94
2363. **Grimaldi (de) M.-A.**,
née Bourret (f) ex 12 juil. 94
2364. **Grimaldi-Monaco (de) T. F.**,
née de Stainville (f) ex* 27 juil. 94
2365. **Grimeissen M. E.**,
née Røderer (f) lib 05 oct. 94
2366. **Grimeissen P. J.**
lib 05 oct. 94
2367. **Grimoard H. B.**
ex 24 avr. 94
2368. **Grimoïard L.**
lib 08 août 93
2369. **Grincourt D.**
lib 07 sept. 94
2370. **Grindoz J. A.**
lib 20 août 94
2371. **Grivelet D.**
lib 05 déc. 93
2372. **Grivois C. S.**, née Vinvent (f)
ex 17 juin 94
2373. **Grojean J.**
lib 21 juil. 94
2374. **Gromaire J. S.**
ex 07 juin 94
2375. **Gronand F. S.** lib surv 14 janv. 94
2376. **Gros J.**
lib 02 nov. 94
2377. **Grosdidier C. A.**
lib 04 nov. 94
2378. **Grosfils J. N.**
lib 23 nov. 93
2379. **Gross J. N.**
ex 15 juil. 94
2380. **Grossaint L.**
lib 21 oct. 94
2381. **Grosselin A.**
ex 03 mai 94
2382. **Grout de Grassinois F.**,
née Wilhe (f) ex 20 juin 94
2383. **Grout de La Motte N. B.**
ex 18 juin 93
2384. **Gruau M.**, née Richou (f)
renv 03 fév. 94
2385. **Gruau P.**, dit *Hangevin*
renv 03 fév. 94
2386. **Grugé M. (f)**
lib 27 juin 94
2387. **Guay T. (f)**
lib 20 juil. 94
2388. **Gueau de Reverseaux J. P. I.**
ex* 13 fév. 94
2389. **Guécho J.**
renv 25 avr. 95
2390. **Guedon F. N.**
lib 1^{er} déc. 93
2391. **Guegnot (ou Guenot) P.**
ex 27 avr. 94
2392. **Guelaud E.**
ex 06 mai 94
2393. **Guené A.**
lib 03 juil. 94
2394. **Gueneteau P.**
lib 02 fév. 94
2395. **Guenichot P. J. B.**
ex 20 avr. 94
2396. **Guérard (ou Gard) F. B.**
lib 21 sept. 93

LISTE ALPHABÉTIQUE

2397. Guerbois A.	ex 09 juin 94	2437. Guillemin F.	ex 09 juil. 94
2398. Guérin E. N.	ex 27 juil. 94	2438. Guillemin P.	ex 20 avr. 94
2399. Guérin G.	ex 09 juil. 94	2439. Guiller A. T., dit <i>Nonac</i>	lib 05 juin 94
2400. Guérin J.-B. (32 ans)	ex 27 juin 94	2440. Guiller E. M., dit <i>Nonac</i> , née Guiller (f)	ex 05 juin 94
2401. Guerin J.-B. (50 ans)	lib 1 ^{er} sept. 94	2441. Guillermin M. J.	ex 06 juil. 94
2402. Guérin L. C.	lib 1 ^{er} nov. 93	2442. Guillet P.	lib 16 déc. 94
2403. Guérin N.	ex 28 juil. 94	2443. Guillon L.	lib 08 oct. 94
2404. Guerin Lorillard T. L.	ex 14 juin 94	2444. Guillon du Plessis H. F.	ex 08 oct. 94
2405. Guerin Lucas G.	ex 11 juin 94	2445. Guillot F.	lib 26 janv. 94
2406. Guérin Précourt A.	lib 19 juin 94	2446. Guillot J., dit <i>Larchevêque</i>	lib 17 déc. 94
2407. Guérout J.-B. C.	ex 24 juin 94	2447. Guillot P.	lib 23 juil. 94
2408. Guerpel F. C.	ex 10 juil. 94	2448. Guillot R. J.	ex 26 juin 94
2409. Guerrier A.	ex 08 oct. 94	2449. Guillot T.	lib 13 mai 94
2410. Guesdon-Dubourg R.	lib 30 avr. 94	2450. Guillotte M., veuve Boizard (f)	ex 25 juin 94
2411. Guesnier J.-B.	ex 13 juin 94	2451. Guintrand J. H.	ex 07 mai 94
2412. Guesnier J.-L.	lib surv 09 déc. 93	2452. Guintrand J. M.	lib 11 juil. 94
2413. Guespey J.-B.	lib 08 oct. 94	2453. Guiraud F. M.	ex 12 juil. 94
2414. Guiard J.	lib 06 mai 95	2454. Guiringaud P.	ex 06 juil. 94
2415. Guibert F.	lib 13 oct. 94	2455. Guittar F.	lib 05 juil. 94
2416. Guibert J.-L.	ex 25 juil. 94	2456. Guittièrre U.	lib 24 août 94
2417. Guibora J. A.	ex 30 mai 94	2457. Gustine N.	lib 22 juil. 94
2418. Guichard G. M., veuve Viguié (f)	ex 26 juil. 94	2458. Guth J.	ex 1 ^{er} juil. 94
2419. Guichard J.-B. F.	ex* 07 oct. 93	2459. Guy C. B.	lib 10 mai 93
2420. Guichard J.-J. N.	ex 21 juil. 94	2460. Guy J., dit <i>Duamine</i>	lib 1 ^{er} mai 94
2421. Guichard P.	lib 19 août 94	2461. Guy M. C.	ex 26 juin 94
2422. Guichard-Mauditry J. C., née Bérouville (f)	ex 21 juil. 94	2462. Guy P.	ex 19 juil. 94
2423. Guichard-Mauditry J.-F.	ex 21 juil. 94	2463. Guyard F.	lib 11 juil. 94
2424. Guidet A.	ex 03 mai 94	2464. Guyard M.	ex 16 juin 94
2425. Guignard A.	ex 25 sept. 94	2465. Guyon C.	lib 20 juil. 94
2426. Guignard de Saint-Priest M. J. E.	ex 27 juin 94	2466. Guyon C. E.	ex 12 juil. 94
2427. Guilbert F.	lib 17 fév. 95	2467. Guyonnais J. J. E.	lib 23 juil. 93
2428. Guillar J.-B., dit <i>Lacroix</i>	lib 03 oct. 94	2468. Guyot J. J. R.	dét 21 oct. 93
2429. Guillaume J.-B. F.	lib 02 janv. 94	2469. Guyot L., dit <i>Des Maulans</i>	ex 06 avr. 93
2430. Guillaumot J.-F.	ex 07 mai 94	2470. Guyot M.-F. (f)	ex 20 juin 94
2431. Guillebaud C.	lib 03 sept. 93	2471. Guyot M. R., veuve Geslin (f)	ex 20 juin 94
2432. Guillebert J.-B.	ex 23 juil. 94	2472. Guyot de Rijoux J.	ex 27 juil. 94
2433. Guillemeau de Saint-Souplet A. C., fils aîné	ex 04 mars 94	2473. Guzman A. M.	ex 05 avr. 94
2434. Guillemeau de Saint-Souplet A. N., père	ex 04 mars 94	2474. Hachin Courbeville E. P.	lib 02 oct. 94
2435. Guillemeau de Saint-Souplet A. M., 2 ^{ème} fils	ex 04 mars 94	2475. Hadot B.	lib 20 juil. 94
2436. Guillemeteau J.	ex 26 juil. 94	2476. Hadouin H.	lib 07 avr. 95
		2477. Halbourg C. (f)	ex 12 déc. 93
		2478. Hall T.	ex 10 mai 94
		2479. Hallée M. R., veuve Boquet (f)	ex 24 juil. 94

2480. Haly J. J.	ex 22 juil. 94	2520. Hébert M.-A., née Demaux (f)	ex 25 mai 94
2481. Hamon P. C., dit <i>La Thebaudière</i>	lib 14 sept. 94	2521. Hébert M.-C. L. E.,	ex-femme Cadot (f) ex 21 juil. 94
2482. Hample (ou Ample) J.-B. J.	dét 05 juin 94	2522. Hébert P.	ex 25 juil. 94
2483. Hanneze J.	dét 05 juin 94	2523. Hédouville (d') J.	lib 05 janv. 94
2484. Hannot A. S.	lib 27 avr. 94	2524. Hell F.	ex 22 avr. 94
2485. Hannot J. S.	lib 27 avr. 94	2525. Hellot L.	ex 17 juil. 94
2486. Hanonnet J.-B. M.	ex 26 mai 94	2526. Hély L.	lib 23 nov. 93
2487. Hanriot F.	ex 28 juil. 94	2527. Hémond L.	lib 18 janv. 94
2488. Hamard J. N.	lib 26 juil. 93	2528. Henck A.	lib 18 nov. 94
2489. Hamel J.	lib 17 août 94	2529. Hennet C. S. H.	lib 13 oct. 94
2490. Hanappier A.	lib 06 mars 94	2530. Hennon J., dit <i>Dubois</i>	lib 26 mai 94
2491. Hanappier Desormes L.	ex 06 avr. 94	2531. Hennuy E.	ex 03 mai 94
2492. Hanisset M.-A. (f)	ex 17 juil. 94	2532. Henri E.	lib 15 juin 94
2493. Hanneton J. A. H. 12.f 1 ^{er} janv. 94		2533. Henriaque (d') M. A. (f)	lib 29 juil. 93
2494. Hardaz d'Hauteville C. F. R.	ex 17 juin 94	2534. Henrion N.	ex 07 juil. 94
2495. Hardy E.	lib 23 nov. 93	2535. Henry B. (18 ans) (f) 20 ans pris. 24 avr. 94	
2496. Hardy J.-B.	lib 23 nov. 93		
2497. Hardy P. A. A.	ex 10 juin 94	2536. Henry G. (f)	ex 24 avr. 94
2498. Harelle J. V. M.	ex 29 mars 94	2537. Henrÿ G. C.	ex 25 fév. 94
2499. Hariague de Guibeville P.	ex 18 avr. 94	2538. Henry J.-B., dit <i>La Chambre</i>	ex* 06 sept. 93
2500. Hariague M. C. E.,	veuve Debonnaire (f) ex 18 avr. 94	2539. Henry Lambert	lib 04 oct. 94
2501. Harmant L.	ex 02 juin 94	2540. Henry Louis	lib 16 oct. 94
2502. Harmasson J. (f)	ex 13 juin 94	2541. Henry N.	ex 22 juin 94
2503. Harny C.	lib 06 mai 95	2542. Henry Pierre (66 ans)	ex 15 mai 94
2504. Harouard C. E.	lib 10 mai 94	2543. Henry Pierre (48 ans)	ex 29 juil. 94
2505. Harrop C.	ex 23 juil. 94	2544. Henrÿ P. L.	ex 17 avr. 94
2506. Hartmann M.	lib 08 sept. 94	2545. Henry S. (f)	ex 24 avr. 94
2507. Hatton L.	lib 1 ^{er} juil. 94	2546. Herard J.-B.	ex 05 janv. 94
2508. Hausman G.	lib 04 déc. 93	2547. Héraud J.	lib 25 avr. 94
2509. Hautefort (d') A. F.	ex 07 juil. 94	2548. Hérault de Séchelles M. J.	ex 05 avr. 94
2510. Hautefort (d') J.-M. (f)	ex 07 juil. 94	2549. Herbault J. A.	ex 09 juin 94
2511. Hautz J. S.	ex 25 fév. 94	2550. Herbillon C.	ex 24 avr. 94
2512. Hauzo J.	lib 22 août 94	2551. Herbillon D.	ex 04 juil. 94
2513. Hayer du Perron P. M.	lib 14 oct. 94	2552. Herbillon F., veuve Masson (f)	ex 24 avr. 94
2514. Hébert A.	lib 14 avr. 94	2553. Herbin F. P.	lib 19 juil. 94
2515. Hebert B. J. R.	ex 11 juin 94	2554. Herblot J.	lib 18 oct. 94
2516. Hébert Charles (domestique)	ex 02 juil. 94	2555. Herluison P.	lib 05 nov. 94
2517. Hébert Charles (soldat)	lib 1 ^{er} mai 95	2556. Herman A. M. J.	ex* 07 mai 95
2518. Hebert G.	lib 1 ^{er} juil. 94	2557. Hermann J. D.	lib 28 juin 94
2519. Hébert J. R., dit <i>Père Duchesne</i>	ex 24 mars 94	2558. Hernault A.	lib 14 sept. 94
		2559. Héron (d') J.	lib 16 déc. 94
		2560. Herr J. S.	lib 30 oct. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

2561. Hervé F.	lib 14 sept. 94	2603. Hu C. L. M.	lib 15 juil. 94
2562. Hervé J. T.	lib 15 fév. 94	2604. Huard (?)	lib 23 juin 94
2563. Hervé L.	lib 10 sept. 94	2605. Huard A.	ex 09 juil. 94
2564. Hervieux J.-B.	ex 22 juin 94	2606. Huard N.	ex 29 juin 94
2565. Hery E.	ex 27 mai 94	2607. Hubert F.	lib surv 25 nov. 93
2566. Hery (ou Eyriès) J. J.	dét 10 juil. 94	2608. Hubert G.	lib 14 mai 94
2567. Hery T.	ex* 08 nov. 93	2609. Hubert M. Hubert	ex 17 juil. 94
2568. Herÿ T. C.	ex 31 mai 94	2610. Hubert M. G., née Lombard (f)	lib 26 nov. 93
2569. Hess J. D.	lib 30 oct. 94	2611. Hue A. M., dit <i>Mousseron</i>	lib 11 déc. 94
2570. Heudebert C.	dét 07 janv. 94	2612. Hue Caligny C. A.	24 h dét 21 juil. 94 + lib 18 août 94
2571. Heuriquet S.	lib 03 juil. 94	2613. Huet A.	lib 08 nov. 94
2572. Heydenrieck J. G.	ex 02 juil. 94	2614. Huet C.	lib 22 août 94
2573. Heyl J. D.	lib 08 sept. 94	2615. Huet J.	ex 16 avr. 94
2574. Heymen J. C., dit <i>L'Allemand</i>	lib 1 ^{er} sept. 94	2616. Huet d'Ambrun A. F.	ex 15 juil. 94
2575. Hobrich P.	ex 02 juil. 94	2617. Hugard A.	lib 12 mai 94 + lib 02 nov. 94
2576. Hocmel Etienne (38 ans)	lib 30 sept. 94	2618. Hugault S.	ex 31 mai 94
2577. Hocmelle Etienne (59 ans)	ex 29 juin 94	2619. Hùgel M.	lib 08 sept. 94
2578. Hocquart A. L. H.	ex 20 avr. 94	2620. Hugonneau (d') A. J.	lib surv 25 nov. 93
2579. Hocquart de Couberon G. M.	ex 25 juin 94	2621. Huguet N.	lib 14 sept. 94
2580. Hocquart de Couberon M. E. P., née Martinet (f)	ex 25 juin 94	2622. Huguet P.	ex 31 mai 94
2581. Høener P.	ex 29 juil. 94	2623. Huimy J.-B.	ex 24 juin 94
2582. Hollande L. M.	ex 24 juil. 94	2624. Humbert C. H.	ex 28 avr. 94
2583. Hollez J.-F.	ex 31 mars 94	2625. Humbert F. L. E.	ex 23 juil. 94
2584. Hollier C.	ex* 16 janv. 94	2626. Humbert S.	lib 15 juin 94
2585. Hombourger J.	ex 25 fév. 94	2627. Humblé F.	lib 16 fév. 95
2586. Horion L. C.	ex 16 juin 94	2628. Hurel N.	ex 1 ^{er} juil. 94
2587. Horliac P.	renv 04 fév. 94	2629. Hussée F.	ex 26 juin 94
2588. Hortier J.-B., dit <i>Bourguignon</i>	ex 22 déc. 93	2630. Husson C.	lib 02 janv. 94
2589. Hot H. (17 ans)	ex 26 juin 94	2631. Husson J.-P.	lib 02 janv. 94
2590. Houchard J. N.	ex* 16 nov. 93	2632. Husson (d') L. M. A.	ex 26 juil. 94
2591. Houdard G.	lib 25 nov. 93	2633. Husson P. A. A.	ex 12 juin 94
2592. Houdard J.-L.	lib 25 nov. 93	2634. Husson de Chancourt J.	ex* 16 déc. 93
2593. Houdard M. (f)	lib 25 nov. 93	2635. Hutin F.	lib 15 juin 94
2594. Houdard R. (f)	lib 25 nov. 93	2636. Igniard J.	ex 12 juin 94
2595. Houdelot (d') (ou Houdetot) C. C. H.	ex 25 juil. 94	2637. Igonnet C. J.-L.	ex* 1 ^{er} fév. 94
2596. Houllier E. N.	lib 30 juin 94	2638. Imbert C. A.	ex 07 janv. 94
2597. Hourdé (?)	lib 15 oct. 94	2639. Imbert F.	ex 12 juil. 94
2598. Hourdé N. L.	ex 27 juin 94	2640. Issard J. F. S.	ex 17 mai 94
2599. Hourte B.	ex* 25 déc. 93	2641. Issautier J.	lib 14 sept. 94
2600. Houry E.	ex 27 mai 94	2642. Jacquelin M.	ex 21 janv. 94
2601. Houssé J., dit <i>Laviolette</i>	ex 20 mai 94	2643. Jacquemin C. J.	dét 31 mai 94
2602. Houzet C.	ex 24 juin 94	2644. Jacquemin G.	lib 10 fév. 94

2645. Jacquemont A., veuve Padet (f) ex 06 juin 94	2686. Jobin C. ex 1 ^{er} juil. 94
2646. Jacquenier P. (18 ans) lib 16 juil. 94	2687. Joblet C. dét 11 sept. 94
2647. Jacquet C., née Renaud (f) ex* 1 ^{er} oct. 94	2688. Joblet J. P. lib 25 nov. 94
2648. Jacquet J.-C. ex 25 avr. 94	2689. Jocaille J. J. ex 28 avr. 94
2649. Jacquet J. N. ex 13 juil. 93	2690. Johanneton C. lib 12 juil. 93
2650. Jacquet M.-T., née Marchal (f) ex* 22 fév. 95	2691. Joire P. G. ex* 19 oct. 93
2651. Jacquet Philippe ex 04 juil. 94	2692. Joizel D. ex 26 mars 94
2652. Jacquet Ponce lib 30 sept. 94	2693. Jolier P. lib 02 juil. 94
2653. Jacquillat N. H. lib 23 nov. 93	2694. Jolivet (?) renv 25 avr. 95
2654. Jacquinet F., dit <i>Monte au Ciel</i> ex 26 juin 94	2695. Jolivet A., dite <i>Crecy</i> , ex-femme Barreau (f) ex* 02 janv. 94
2655. Jaillan L. lib 14 sept. 94	2696. Joly C. J. lib 09 juin 94
2656. Jallot J. E. lib 1 ^{er} sept. 94	2697. Joly F. ex 25 mai 94
2657. James H. lib 14 sept. 94	2698. Joly J.-B. lib 16 déc. 94
2658. Janin N. ex 11 juin 94	2699. Joly M. lib 1 ^{er} juin 94
2659. Janisson B., née Revel (f) lib 13 juin 94	2700. Joly M. (f) ex 25 juin 94
2660. Jannin C. L. lib 19 sept. 94	2701. Joly M. B. (f) ex 25 juin 94
2661. Janniot N. ex 16 juin 94	2702. Joly de Bévi J. H. L. ex 23 juil. 94
2662. Janson (ou Jeanson) P. C. ex* 25 oct. 93	2703. Jomain J. lib 1 ^{er} juin 94
2663. Janthial L. ex 26 juil. 94	2704. Jonas A. ex 08 août 93
2664. Jaquesson A. lib 27 sept. 94	2705. Jongleur C., dite <i>Foulon</i> (f) lib 15 mai 94
2665. Jardin C. M. A. ex 28 avr. 94	2706. Jonquoy C. ex 29 juil. 94
2666. Jardin E. ex 17 juin 94	2707. Josselin F. ex 22 juin 94
2667. Jardin E. J. lib 21 mai 94	2708. Josset de Saint-Laurent J.-L. ex* 28 janv. 94
2668. Jarny J. (f) mds 05 mai 94 + lib 19 août 94	2709. Jouaneau E. lib 15 oct. 94
2669. Jarret A. lib 03 juil. 94	2710. Joudrier C. ex 06 mai 94
2670. Jarroufflet J. ex 22 mai 94	2711. Joüen G. ex 13 mai 94
2671. Jasmes M. A. (f) ex 18 mars 94	2712. Joulin M. ex 24 avr. 94
2672. Jaucourt A. ex 06 mai 94	2713. Jounau M. lib 15 mai 93
2673. Jauge T. ex 17 juin 94	2714. Jourdain J. A., dit <i>Marat</i> lib 30 avr. 94
2674. Jault P. S. J. ex 29 juil. 94	2715. Jourdain Berteaux M.-A. (f) ex 18 mars 94
2675. Jean J., dit <i>Sans Peur</i> dét 16 oct. 94	2716. Jourdan J., dit <i>Bellepointe</i> dét 23 juil. 94
2676. Jean P. J. ex 28 avr. 94	2717. Jourdan M. J., dit <i>Coupe-tête</i> ex 27 mai 94
2677. Jeandel N. lib surv 14 janv. 94	2718. Jourdan T. lib 12 déc. 94
2678. Jeannequin J. S. lib 18 janv. 94	2719. Jourd'heuil E. ex 27 mai 94
2679. Jeanson C. F. lib 12 juil. 94	2720. Jourey C. I. lib 23 nov. 93
2680. Jemptel A. ex 29 juil. 94	2721. Jourmet J.-B. lib 1 ^{er} sept. 94
2681. Jéricot P. lib 25 mai 93	2722. Journet P. lib 09 fév. 94
2682. Jérôme N. ex 29 juil. 94	2723. Joussineau (de la) Tourdonnet J. ex 30 mai 94
2683. Jobart M., dite <i>sœur Dorothee</i> (f) ex 23 juin 94	2724. Jouve C. ex 19 mars 94
2684. Jobert A. G. ex 29 juil. 94	2725. Jouvenet N. F. ex 25 juin 94
2685. Jobert J. dét 09 juil. 94	2726. Jozeau M. P. ex 26 juil. 94
	2727. Judde J. ex 09 juil. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

2728. **Jude** A. L. M. ex 27 mai 94
 2729. **Jude** J. (f) lib 07 sept. 93
 2730. **Juery** G. lib 24 mai 94
 2731. **Juery** J. ex 22 mai 94
 2732. **Jugonoux** J. A. V. ex 06 juil. 94
 2733. **Juhel** J. N. ex 21 juil. 94
 2734. **Julien** A. J.-B. A. ex 07 juil. 94
 2735. **Julien** M. A., née Arnoux (f)
 lib 04 juin 94
 2736. **Jullian** André (33 ans)
 lib 02 nov. 94
 2737. **Jullian** Jacques (49 ans)
 lib 02 nov. 94
 2738. **Jullian** Jean (51 ans)
 lib 02 nov. 94
 2739. **Jullian** Joseph (43 ans)
 lib 02 nov. 94
 2740. **Jullien** H. lib 1^{er} sept. 93
 2741. **Jullien** C. J. ex 20 avr. 94
 2742. **Jullien** D. M. lib 21 nov. 94
 2743. **Jullien** J. F. ex 07 avr. 94
 2744. **Juvenot de Traisnel** I. L.,
 veuve de La Chatre (f)
 ex 22 juil. 94
 2745. **Juy** C. ex 27 mai 94
 2746. **Juzeau** A. ex* 02 mai 93
 2747. **Kalb** F. ex 11 nov. 93
 2748. **Kalop** J. P. F. 24 h dét 21 juil. 94
 + lib 18 août 94
 2749. **Karadec** L. ex 17 juin 94
 2750. **Katry** J.-F. M. lib 09 août 93
 2751. **Keintischer** J.-B. ex 22 mai 94
 2752. **Kellermann** F. C. lib 08 nov. 94
 2753. **Keppler** T. ex 17 juil. 94
 2754. **Kersaint** A. G. S. ex* 05 déc. 93
 2755. **Kilg** G. L. lib 12 juil. 94
 2756. **Klarmann** G. lib 18 nov. 94
 2757. **Kmorvan** A. renv 25 avr. 95
 2758. **Knœpffler** D. ex 15 mai 94
 2759. **Kock** J. C. ex 24 mars 94
 2760. **Kofflent** J. lib 08 sept. 94
 2761. **Kofflent** M. (18 ans)
 lib 08 sept. 94
 2762. **Koller** J. lib 30 oct. 94
 2763. **Kolly** P. P. ex* 04 mai 93
 2764. **Kolly** M. J. F., née Rabec (f)
 mort 03 mai 93
 + ex** 05 nov. 93
 2765. **Kourtz** M. ex* 25 déc. 93
 2766. **Kuhn** J. renv 1^{er} fév. 95
 2767. **Laass** C. M. N. lib 17 nov. 93

2768. **Labarberie de Refluville** J. A.
 ex 14 avr. 94
 2769. **Labarre** (?), née Desnos (f)
 lib 28 sept. 94
 2770. **Labatut** A. ex 17 mai 94
 2771. **Labauge** Pierre (41 ans)
 lib 15 oct. 94
 2772. **Labauge** Pierre (16 ans)
 lib 15 oct. 94
 2773. **La Baume (de)** L. A. M.
 ex 07 juil. 94
 2774. **Labbaye** L. ex 02 juil. 94
 2775. **L'abbé** Louis (35 ans)
 ex 16 juil. 94
 2776. **Labbé** Louis (27 ans)
 lib 04 juin 93
 2777. **La Belinaye** M. R. ex 24 juin 94
 2778. **Labondie** J. E. V. ex* 24 déc. 93
 2779. **Laborde** J. J. ex 18 avr. 94
 2780. **Laborderie** R. (f) lib 11 fév. 94
 2781. **Laboulaye** R. F. (f) ex 26 juil. 94
 2782. **Laboulbène de Montesquiou (de)**
 J. H. ex 24 juil. 94
 2783. **Laboureau** J.-B. lib 24 mars 94
 2784. **La Brosse** A. F. A. P.
 dét 08 janv. 94
 2785. **La Brosse** F. dét 05 juin 94
 2786. **La Broue** J. G. P. ex 14 juin 94
 2787. **Labrousse** N. A. ex 03 juil. 94
 2788. **Labrousse-Belleville (de)** E. F.
 ex 25 juil. 94
 2789. **Labrousse de Broffand** J.
 ex 17 juil. 94
 2790. **Labussière** H. ex 15 mars 94
 2791. **Labussière** P. lib 1^{er} janv. 94
 2792. **Labussierre** J.-J. ex 05 mai 94
 2793. **Lacan** M. A., née Rey (f)
 lib 20 sept. 94
 2794. **Lacaux** F. lib 15 juil. 94
 2795. **Lacaze** J. ex* 31 oct. 93
 2796. **Lacaze** R., dit *Nonot*
 ex 14 juin 94
 2797. **Lachapelle** C. G. ex 15 juil. 94
 2798. **Lachaut** A., père lib 14 déc. 93
 2799. **Lachaut** A. C., fils lib 14 déc. 93
 2800. **Lachave** L. M. lib 05 mars 94
 2801. **Lacloye** A. C., née La Place
 lib 25 mai 93
 2802. **Lacodre de Montpansin** N.
 ex 30 mai 94
 2803. **Lacombe** F. lib 02 oct. 94

2804. **Lacombe** J.-J. ex 13 avr. 94
 2805. **Lacombe** P. lib 20 août 94
 2806. **Lacombe-Puygnérand** J. S. ex 02 nov. 93
 2807. **La Corbière** C. E. ex 24 avr. 94
 2808. **Lacorée** E. T., veuve Pericard (f) ex 07 avr. 94
 2809. **Lacoste** A. lib 21 oct. 94
 2810. **Lacoste** J. lib 19 oct. 94
 2811. **Lacoste** M., dit *Lagelie* lib 17 fév. 95
 2812. **Lacour** C. lib 02 juil. 94
 2813. **La Cour** L. T. S. A. dét 10 oct. 94
 2814. **La Cour de Balleroy** C. A. ex 26 mars 94
 2815. **La Cour de Balleroy** F. A. ex 26 mars 94
 2816. **Lacroix** A. lib 21 mars 95
 2817. **Lacroix** Claude (36 ans) ex 30 mai 94
 2818. **Lacroix** Claude (44 ans) lib 1^{er} juin 94
 2819. **Lacroix** D. ex 21 juin 94
 2820. **Lacroix** François (52 ans) ex 04 mai 94
 2821. **Lacroix** François (28 ans) ex 06 juil. 94
 2822. **Lacroix** F. T. ex 12 juil. 94
 2823. **Lacroix** M. (f) ex 15 juin 94
 2824. **Lacroix** M. A. L. lib 02 juin 94
 2825. **Lacroix** (de) P. C. lib 26 juil. 93
 2826. **Ladevèse** P. J. D. C. ex* 04 janv. 94
 2827. **Ladry** J. ex 16 juin 94
 2828. **Lafa** J. D. lib 21 août 93
 2829. **Lafagerdie** M., veuve d'Arluc (f) lib 21 oct. 94
 2830. **Lafargue** P. ex 21 avr. 94
 2831. **Lafilard** D. ex 21 mai 94
 2832. **Lafond** M. lib 15 juil. 94
 2833. **Lafond** Savines C. lib 12 oct. 94
 2834. **Lafont** A. J. ex 20 avr. 94
 2835. **Lafont des Essarts** L. C. E. ex 22 juil. 94
 2836. **Laforge** L. ex 16 juin 94
 2837. **La Fosse** F. ex 17 juin 94
 2838. **Lagarde** F. lib 21 oct. 94
 2839. **Lagarde** Saignes J.-M. lib 15 déc. 94
 2840. **Lagasse** J.-F. lib 24 sept. 94
 2841. **Lagirourière** M. A. (f) ex 24 avr. 94
 2842. **Lagondie (de)** G. G. ex 30 juin 94
 2843. **Lagonnivieve** J., née Regnouf (f) dét 16 oct. 94
 2844. **Lagonnivieve** R. C. dét 16 oct. 94
 2845. **Lagrange** J.-B. lib 25 juin 93
 2846. **Lagrive** A. ex 09 juil. 94
 2847. **Laguedec** J.-M. J. ex 13 juil. 94
 2848. **Laguepierre** V. lib 30 juin 94
 2849. **Laguiche de Sevignan** A. C. ex 27 juin 94
 2850. **Laguzet** J. lib 15 juil. 94
 2851. **Lahossois** E. dét 14 oct. 94
 2852. **Lahoussaye** J. G. J. F. dét 30 oct. 93
 2853. **Lahure** J. E. ex 30 juil. 94
 2854. **Lair** J. lib 26 nov. 93
 2855. **Lajunie** M. A., veuve Brossard (f) lib 21 oct. 94
 2856. **Lalance** M.-F., née Henry (f) ex 24 avr. 94
 2857. **Lalanne** J. ex 30 juin 94
 2858. **Lelardeux** P. J. lib 21 oct. 94
 2859. **Lalau** G. G. F. ex 10 juil. 94
 2860. **Lalaurencie Charras** M. (f) ex 18 avr. 94
 2861. **Laligant-Morillon** P. ex 07 juil. 94
 2862. **Lalleman** P. lib 25 sept. 94
 2863. **Lallemant** F. ex 20 juil. 94
 2864. **Lallemant** J. N. ex 07 juil. 94
 2865. **Lallemant** P. G. ex* 18 oct. 93
 2866. **Lallemant Lecoq** A. G. F. lib 23 août 94
 2867. **Lallement** J.-N. ex 25 avr. 94
 2868. **Lallier** F. ex 29 juin 94
 2869. **Lalondrelle** J. A. R. lib 22 août 94
 2870. **Lamarche** J. ex 16 juin 94
 2871. **Lamarche** S. F. ex 08 nov. 93
 2872. **Lamare** J. V., née Béatrix (f) dét 10 oct. 94
 2873. **Lamare** R. ex 20 juin 94
 2874. **Lamarre** F. lib 13 sept. 94
 2875. **Lamarre (de)** H. ex 12 juin 94
 2876. **La Martinière** M., née Chevailler (f) ex 17 juin 94
 2877. **Lambert** C. lib 19 juil. 94
 2878. **Lambert** C. G. ex 27 juin 94
 2879. **Lambert** J.-B. ex 31 janv. 94
 2880. **Lambert** J.-B. B. ex 12 mai 94
 2881. **Lambert** J.-F. ex 13 avr. 94
 2882. **Lambert** J.-P. ex 27 avr. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

2883. Lambert M.	ex 13 juil. 94	2918. Lanchy M. F., née Petitquenot (f)	
2884. Lambla F. X.	lib 21 juil. 94		lib 18 nov. 94
2885. Lambriquet J.	ex 15 juil. 94	2919. Lanchy P. J.	lib 18 nov. 94
2886. Lamé Fleury P. F.	lib 14 sept. 94	2920. Lancry de Pronleroy L. C. J.	
2887. Lameles N.	ex 24 avr. 94		ex 25 mai 94
2888. Lamellière A. J. G. (16 ans)		2921. Landois P.	ex 1 ^{er} mai 94
	mds 29 oct. 93	2922. Landrisson F.	lib 23 juin 94
2889. Lamendin L.	ex 11 juin 94	2923. Landron L. H.	lib 09 déc. 94
2890. Lameulle J.-F.	ex 19 juin 94	2924. Langlaise P.	renv 09 fév. 94
2891. Lamiral P. L.	ex 29 juil. 94	2925. Langlois C.	lib 25 juil. 94
2892. Lamoignon A. N.,		2926. Langlois J.	6.g 07 oct. 93
veuve Senozan (f)	ex 10 mai 94	2927. Langlois J. D.	lib 17 déc. 93
2893. Lamoignon C. L.,		2928. Langlois J. N.	ex 29 juil. 94
veuve d'Estourmel (f)		2929. Langlois L. J.	lib 05 sept. 93
	ex 28 avr. 94	2930. Langlois M. F.	ex 29 juil. 94
2894. Lamoignon-Malesherbes C. G.		2931. Langlois M.-J. (f)	ex 12 juin 94
	ex 22 avr. 94	2932. Langlois P. D.	lib 17 déc. 93
2895. Lamolere E. P.	dét 02 oct. 94	2933. Langlois de Pommeuse A. H.	
2896. La Morre T. F. (f)	ex 31 mai 94		ex 1 ^{er} mai 94
2897. La Mothe M. J.	ex 06 juil. 94	2934. Langlois de Pommeuse A. S.,	
2898. Lamotte A.	lib 06 nov. 94	née Chuppin (f)	ex 1 ^{er} mai 94
2899. Lamotte H.	ex 04 juil. 94	2935. Langlois de Rezy A. L.	
2900. Lamotte (de la Guyomarais) (de)			ex 1 ^{er} mai 94
A.	lib 18 juin 93	2936. L'Angrade (?)	renv 05 avr. 95
2901. Lamotte (de La Guyomarais) (de)		2937. Lanloup A. J.	ex 13 mai 94
C. (16 ans)	lib 18 juin 93	2938. Lanne M. E. J.	ex* 07 mai 95
2902. Lamotte (de La) Guyomarais (de)		2939. Lanoix J.	dét 16 janv. 94
M. J., née Micault (f)		2940. Lanou J.-B.	ex 23 mai 94
	ex 18 juin 93	2941. La Nouë R. J.	lib 10 mai 93
2903. Lamotte (de La) Guyomarais (de)		2942. Lansard F.	lib 08 déc. 94
J. G. F.	ex 18 juin 93	2943. Lansarre M., née Le Selle (f)	
2904. Lamotte de Senonnes F. P.			lib 25 juin 94
	ex 07 avr. 94	2944. Lantrin (ou Lauterin) J. J.	
2905. Lamotte de Senonnes S.,			lib 18 août 93
née Drouillard (f)	ex 07 avr. 94	2945. Lanty J.	lib 27 nov. 94
2906. Lamort C.	lib 20 juin 93	2946. Lapaluë J.-M.	ex 13 avr. 94
2907. Lamourette A. A.	ex 11 janv. 94	2947. Laperche J.-B.	lib 25 oct. 94
2908. Lamoureux M., née Leger (f)		2948. Lapetite E.	lib 13 oct. 94
	lib 13 juin 94	2949. Lapeyre P.	ex 16 avr. 94
2909. Lamperiere M. S. F.,		2950. Lapierre F.	lib 08 mai 94
veuve Poirier (f)	dét 10 oct. 94	2951. La Pierre J.-B.	lib 05 sept. 94
2910. Lamugière D.	ex 06 mai 94	2952. La Plaigné M.	lib 20 janv. 94
2911. Lamy J.-B.	lib 15 juin 94	2953. Laplanche J.-F.	renv 13 avr. 95
2912. Lanchere F., fils aîné		2954. Laplanche P. J.	ex 15 juin 94
	lib 22 août 94	2955. Laplume J. H.	lib 08 nov. 93
2913. Lanchere J.	lib 20 août 94	2956. Lapointe L. C. R.	ex 26 juin 94
2914. Lanchere M., née Very (f)		2957. Laporte J.	lib 26 juin 93
	lib 20 août 94	2958. Laporte P.	lib 14 sept. 94
2915. Lanchy H.	lib 18 nov. 94	2959. Laporte d'Hiboust J. E.	
2916. Lanchy J. A. (f)	lib 18 nov. 94		ex 15 juin 94
2917. Lanchy J. F. (f)	lib 18 nov. 94	2960. Laposse C.	lib 03 oct. 94
		2961. Larbouilliad C.	dét 30 sept. 94

2962. **Larché J.** ex 26 juin 94
 2963. **Larché L.** lib 24 janv. 94
 2964. **Larcher Latouraille J.-C.** ex 27 juil. 94
 2965. **Larchevêque-Thibaud J.-B. G.** dét 10 juil. 94
 2966. **Lardemelle J. B. A.** ex 15 mars 94
 2967. **Lardin G.** ex 09 juil. 94
 2968. **Lardin L. A.,** née Danquechin (f) ex 08 avr. 94
 2969. **Lardin P. S.** ex 08 avr. 94
 2970. **La Revellière J.-B.** ex 15 avr. 94
 2971. **Larget J. S.** ex 07 juin 94
 2972. **Largues A.** lib 31 oct. 94
 2973. **Larivière C. A.** ex 25 juin 94
 2974. **Larivière L. P.** ex 09 juil. 94
 2975. **Laroche M.,** née Perrau (f) dét 05 juin 94
 2976. **La Roche-Coussot (de) L. M. F.** ex 07 juil. 94
 2977. **Laroche-Fontenilles L. A.** ex 27 oct. 93
 2978. **La Rochefoucault A. A. R.,** veuve Duretal (f) ex* 09 mars 94
 2979. **La Roche-Lambert (de) J. A.** ex 07 juil. 94
 2980. **La Roche-Lambert J. J. A.** ex 22 juil. 94
 2981. **La Roche-Lupy (de) E.** ex 22 juil. 94
 2982. **La Roche-Lupy (de) L.,** née de Gascoing (f) ex 22 juil. 94
 2983. **Larocque H. L.** lib prov 29 juil. 93
 2984. **Larocque N. F.** dét 1^{er} juil. 94
 2985. **Laroque Floride (f)** ex 19 juil. 94
 2986. **Laroque Françoise (f)** ex 19 juil. 94
 2987. **Laroque J.-L.** ex 02 mars 94
 2988. **Laroque J. N.** ex* 06 nov. 93
 2989. **Laroque-Tremaria A. M.** ex 26 déc. 93
 2990. **Laroque-Tremaria H. V.** ex 26 déc. 93
 2991. **La Rousselière G. F. O.** lib 19 oct. 94
 2992. **Larroquan J.-F.** ex 14 juin 94
 2993. **Lartigue A. L.** ex 16 mai 94
 2994. **Larue (signe Larrue) J.** ex 11 juin 94
 2995. **Larue J. N. G.** lib 27 avr. 94
 2996. **Larue (signe Larûe) J.-P.** ex 11 juin 94
 2997. **La Ruelle E. N. F.** ex 27 fév. 94
 2998. **Lasalle G. N.** ex 13 avr. 94
 2999. **Lasalle J.-J. R.** ex 05 juil. 94
 3000. **Lascous P.** dét 12 déc. 94
 3001. **Lasjunier G.** lib 21 août 94
 3002. **Lasnier J.** ex 29 juil. 94
 3003. **La Sommaiserie L. R. F. S.** lib 02 nov. 94
 3004. **Lasource M. D. A.** ex* 31 oct. 93
 3005. **Lassus-Nestier M. B. F.** ex 06 juil. 94
 3006. **Lastic H.** ex 12 mai 94
 3007. **Latelise G.** dét 19 mars 94
 3008. **Lathelise J.** lib surv 12 fév. 94
 3009. **Lathene C.** lib 15 juin 94
 3010. **Latoison H. N.** lib 14 sept. 94
 3011. **Latour P. A. M.** lib 14 sept. 94
 3012. **Latour-Dupin J.-F.** ex 28 avr. 94
 3013. **La Tour-Du-Pin Chambly R. C. F.** ex 07 juil. 94
 3014. **Latour-Dupin-Gouvernet P. A. G. V.** ex 28 avr. 94
 3015. **Latreille M. A. C.,** veuve Quetineau (f) mort 24 mars 94
 + ex** 11 mai 94
 3016. **La Trémoille C. A. G.** ex 15 juin 94
 3017. **Latyl J.-P. M. A.** ex 23 juil. 94
 3018. **Laubespain A. H.** ex 05 juil. 94
 3019. **Laubriat P.** lib 02 janv. 94
 3020. **Laumur M.** ex 24 mars 94
 3021. **Launay P. (18 ans)** ex 05 juil. 94
 3022. **Launoy (ou Lounoy) J.** lib 24 janv. 94
 3023. **Laurant F.** lib 1^{er} nov. 94
 3024. **Laurens C. F.,** le jeune lib 1^{er} juin 93
 3025. **Laurent D. E.** ex 28 juil. 94
 3026. **Laurent F. H.** ex 03 mai 94
 3027. **Laurent J.-F.** ex 26 juil. 94
 3028. **Laurent J.-P.** ex 15 juil. 94
 3029. **Laurent L. A.** lib 26 avr. 94
 3030. **Laurent P.** lib 13 fév. 94
 3031. **Laurey C. G.** lib 18 janv. 94
 3032. **Lauriere J.** dét 04 fév. 95
 3033. **Laury J.-L.** lib 29 mars 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

3034. Laussel E., née Paumier (f) lib 29 nov. 93
3035. Laussel F. A. lib 29 nov. 93
3036. **Lautour** A. ex 07 juil. 94
3037. Lauzanne A. F. M. lib 16 nov. 93
3038. **Lauze-Deperret** C. R. lib 26 oct. 94
ex* 31 oct. 93
3039. **Lauvain** E. M. ex 29 juil. 94
3040. Lavachere J. A. lib 29 sept. 94
3041. **Laval** J. ex 02 mars 94
3042. **Laval-Montmorency** M.-L. (f) lib 1^{er} juin 94
ex 24 juil. 94
3043. **Laval-Montmorency** P. lib 13 août 93
ex 17 juin 94
3044. **Lavalette** F. J. E. T. lib 05 juin 94
ex 06 juin 94
3045. **Lavalette** J.-B. lib 05 juin 94
ex 28 juil. 94
3046. **Lavaud** A. lib 19 nov. 93
ex 18 août 94
3047. **Lavechain** M. J. F. (f) lib 23 oct. 94
ex 17 mars 94
3048. **Laverdy (de)** C. C. F. lib 24 juil 93
ex* 24 nov. 93
3049. **Lavergne** J. ex 09 juin 94
ex 19 sept. 94
3050. **Lavergne** V., née Resnier (f) lib 16 janv. 94
ex 31 mars 94
3051. **Lavergne-Champlorier** L. F. lib 16 janv. 94
ex 31 mars 94
3052. Lavigne E. S. lib 18 janv. 94
3053. La Vigne Dampierre (de) F. J. C. lib 18 juin 93
lib 18 juin 93
3054. **Lavilette** C. L. ex 07 avr. 94
3055. **Laville** J. J. ex 13 juil. 94
3056. **Laville** P. ex 16 avr. 94
3057. Lavoignac M. (f) lib 29 juil. 93
3058. **Lavoisien** G. E. ex 27 juil. 94
3059. **Lavoisier** A. L. ex 08 mai 94
3060. **Laxalde** J. ex 22 juil. 94
3061. **Leautenois** A. ex 21 juin 94
3062. **Lebarbier** C. F. A. ex 13 juil. 94
3063. **Lebas** J.-P. ex 30 nov. 93
3064. **Le Bas Courmont** L. M. lib 10 oct. 94
ex 08 mai 94
3065. Le Batteux F. renv 17 mai 95
3066. **Lebault** J.-B. ex 25 avr. 94
3067. Le Baut J., dit *Botton* lib 10 oct. 94
dét 05 juin 94
3068. **Lebègue de Oyseville** J. L. lib 03 mai 94
ex 04 mai 94
3069. Lebel M. J. (f) lib 27 août 94
3070. **Lebienfait de Wiesval** G. lib 10 oct. 94
ex 04 mai 94
3071. Le Blanc C. lib 26 oct. 94
3072. Le Blanc J.-L. lib 23 juil. 94
3073. Le Blanc L. P. lib 23 juil. 94
3074. Le Blanc M., veuve Loyer (f) lib 25 août 94
3075. Le Blanc M. A., née Doucet (f) lib 26 oct. 94
3076. Le Blanc P. lib 07 juin 94
3077. Le Blanc de Beaulieu J.-C. lib 13 août 93
3078. Leblond A., née Ouaille (f) lib 1^{er} juin 94
3079. Leblond C.-F. dép 19 mars 94
3080. Leblond J. G. lib 29 nov. 94
3081. Lebœuf N. lib 19 nov. 93
3082. Le Bon A. F., née Guiller (f) lib 05 juin 94
3083. Le Bon J. N. F. lib 05 juin 94
3084. Lebon S., veuve Dutilleul (f) lib 19 nov. 93
3085. Leborgne P. J. lib 23 oct. 94
3086. Le Boucher de Vallefleur L. F. lib 24 juil 93
3087. **Le Boullanger** J. G. ex 09 juin 94
3088. Le Bourg C. M. lib 16 janv. 94
3089. **Lebrasse** J. M. F. ex 13 avr. 94
3090. Le Brasse M. F. renv 02 mars 94
3091. **Lebrasseur** J. A. ex 15 juin 94
3092. **Lebret** C. ex 10 juil. 94
3093. **Lebret** (ou Le Bret) J. ex 25 juin 94
3094. Le Breton F. C. lib 05 sept. 93
3095. Lebreton J. lib 03 juil. 94
3096. **Lebreton** M.-J., veuve Lecarmant (f) ex 20 juin 94
3097. **Lebrun** P. P. M. ex* 05 oct. 93
3098. **Lebrun-Tondu** P. H. M. ex* 28 déc. 93
3099. Lecable J.-B. lib 05 sept. 93
3100. **Le Candre** E. ex 27 mai 94
3101. **Le Carbonnier** L. F. C. lib 10 oct. 94
ex* 26 sept. 93
3102. Lecauf J. R., dit *Banoville* lib 10 oct. 94
3103. Le Chanteur A. E., veuve Brochant (f) lib 10 oct. 94
dét. chez elle 16 mai 94
3104. **Le Chanteur** J. C. N. ex 03 mai 94
3105. **Le Chapelier** I. R. G. ex 22 avr. 94
3106. **Lechenard** J.-F. ex 30 juil. 94
3107. **Le Cinque** H. ex 07 juin 94

3108. Leclanché P.	lib 30 sept. 94	3150. Lefebvre F.	lib 22 août 94
3109. Leclerc A. H.	ex 24 mars 94	3151. Lefebvre C. F.	lib 16 déc. 94
3110. Le Clerc A. M.	lib 31 janv. 94	3152. Lefebvre F. P.	ex 12 juil. 94
3111. Leclerc B.	ex 24 avr. 94	3153. Lefebvre Pierre (44 ans)	
3112. Le Clerc C.	lib 21 mai 94		ex 03 juil. 94
3113. Leclerc C. T.	ex 27 avr. 94	3154. Lefevre B.	lib 31 janv. 94
3114. Leclerc F.	lib 29 juin 94	3155. Lefevre Gabriel	lib 19 août 94
3115. Leclerc H. M.	lib 07 sept. 93	3156. Lefebvre Guilain	ex 24 avr. 94
3116. Leclerc J.	ex* 06 sept. 93	3157. Lefebvre O.	lib 16 mai 94
3117. Leclerc J.-B.	lib 19 août 94	3158. Lefevre Jacques	lib 19 août 94
3118. Leclerc M. (f)	lib 31 mai 94	3159. Lefèvre Jean	ex 25 juin 94
3119. Leclerc P.	ex 10 juin 94	3160. Lefèvre J.-B.	dét 16 janv. 94
3120. <i>Leclerc</i> V., veuve Baty (f)		3161. Lefevre J.-P.	lib 30 sept. 94
	mort 06 juin 94	3162. Lefèvre L., dit <i>l'Américain</i>	
3121. Leclerc de Buffon G. L. M.			lib 20 juil. 94
	ex 10 juil. 94	3163. Lefevre Pierre (30 ans)	
3122. Le Clerc Glatigny S. A. (f)			lib 05 mars 94
	ex 12 mars 94	3164. Lefevre Ponce (58 ans)	
3123. Le Clere (ou Le Clerc) M.			lib 04 oct. 94
	lib 21 déc. 93	3165. Lefevre T. J.	lib 13 déc. 94
3124. L'Ecluze J.-M.	ex 21 janv. 94	3166. Lefèvre T. L.	ex* 23 janv. 94
3125. Lecocq J.-F. C.	ex 02 juin 94	3167. Le Fèvre-Dormesson A. L. F. P.	
3126. Le Cocq P. J.	ex 30 mai 94		ex 20 avr. 94
3127. Le Cœur D.	lib 10 juin 93	3168. Leflot C. A.	ex 22 mai 94
3128. Le Cointre L. F. P.	ex 11 mai 94	3169. Lefol C.	ex 05 juil. 94
3129. Le Cointre Pierre (25 ans)		3170. Leforestier H.	ex 21 juil. 94
	lib 05 sept. 93	3171. Leforestier P.	ex 25 sept. 94
3130. Lecointre Pierre (18 ans)		3172. Le Forestier P. H. H.	
	ex 07 juin 94		lib 16 oct. 94
3131. Lecomte G. M.	ex 12 juil. 94	3173. Lefort C. E.	dét 13 mai 94
3132. Le Comte J.-B.	lib 05 sept. 93		+ dét 1 ^{er} juin 94
3133. Lecomte J.-M.	ex 18 déc. 93	3174. Lefort F.	lib 14 mai 94
3134. Lecomte P.	lib 14 sept. 94	3175. Lefranc C.	ex 03 mai 94
3135. Leconte P.-M.	lib 21 juil. 94	3176. Legal J.-B.	lib 17 juil. 94
3136. Le Coq J. C., née Godefroy (f)		3177. Le Gallic P.	lib 09 août 93
	dét 08 janv. 94	3178. Legardeur F. P.	ex 03 mai 94
3137. Le Coq L.	ex 07 juin 94	3179. Legardeur J.-B. D.	ex 03 mai 94
3138. Le Court N.	ex 02 mars 94	3180. Legault S. L.	lib 17 juil. 94
3139. Le Courtois J.-B.	lib 13 oct. 94	3181. Legay L. A.	ex 27 juil. 94
3140. Le Coy	lib prov 15 juil. 93	3182. Legendre C. A.	lib 23 sept. 94
3141. Lecusson E.	ex 03 juil. 94	3183. Legendre J.	lib 19 juil. 94
3142. Lécuyer M.	lib 02 mars 94	3184. Legendre J.-B. E.	ex 29 juil. 94
3143. Le Dain J. E.	dét 18 oct. 94	3185. Léger A.	lib 29 juil. 93
3144. Ledet F.	ex 17 mai 94	3186. Léger C.	ex 28 mai 94
3145. Ledoux A.	lib 26 janv. 94	3187. Leger J.	lib 11 juil. 94
3146. Le Doux A. L. P.	ex 20 juin 94	3188. Legrand J.	ex 07 juin 94
3147. Le Duc Bieville A. L.		3189. Legrand L., dit <i>Larose</i>	
	ex 04 juin 94		ex 16 juin 94
3148. Le Duc Bieville E. M.		3190. Legrand P. J.	ex 29 juil. 94
	ex 04 juin 94	3191. Legris C. A.	ex 19 juil. 94
3149. Lefauchaux L.	lib 30 avr. 94	3192. Legris E. A.	ex 15 juil. 94
		3193. Legros F. A.	8.f 20 juil 93

LISTE ALPHABÉTIQUE

3194. Leguain J.-B. (18 ans)	3234. Lenfumey F. H.	lib 06 mars 94
ex 13 juil. 94	3235. Lenglé-Schoëbecque P.	ex* 03 oct. 93
3195. Lehardi P.	3236. Le Noan J.	lib 08 nov. 94
3196. Leherissier F. C. A., née Hué (f)	3237. Lenoir J. C., née Bazin (f)	lib 29 juil. 93
lib 16 oct. 94	3238. Lenoir J.-L.	lib 13 mai 94
3197. Leiné N.	3239. Lenoir M.-A. (f)	lib 13 mai 94
3198. Le Jeune F. 2 ans pris. 07 janv. 94	3240. Lenoir M.-C., née Gauthier (f)	lib 13 mai 94
3199. Lejeune L. F.	3241. Lenoir M. E.	ex 20 avr. 94
3200. Lejeune P. Lejeune, dit <i>Ramonet</i>	3242. Le Noir Peyre J.-L.	ex 03 mai 94
ex 17 juil. 94	3243. Le Norman J.-B.	lib 10 mai 93
3201. Le Jolivet C. J.	3244. Lentaigne J.	ex 13 juil. 94
3202. Leleu C. N.	3245. Lentaigne J.-F.	ex 13 juil. 94
3203. Lelièvre N.	3246. Léo L. A.	lib 30 sept. 94
3204. Le Loup J.-C.	3247. Lepage J.-L.	ex 05 nov. 93
3205. Le Maire L.	3248. Le Peletier Rosambo L.	ex 20 avr. 94
3206. Lemaire J.-B. (48 ans)	3249. Lepeletier-Rozambo A. M. T.,	née Lamoignon-Malesherbes (f)
3207. Lemaire J.-B. (40 ans)		ex 22 avr. 94
ex 10 juil. 94	3250. Lepelletier M.-C.,	veuve de Chimay (f) ex 26 juil. 94
3208. Lemaire J.-J.	3251. Lepelletier (de) Labidoudrie	L. J.
3209. Lemaire J. L.		ex 09 juin 94
3210. Lemaître F. D.	3252. Lepercheux A.	lib 30 août 94
3211. Lemaître M.	3253. Lepercheux F., née Barberie (f)	lib 30 août 94
3212. Leman M.	3254. Le Petit P.	lib 18 juin 93
3213. Le Marcant J.-F.	3255. Lepezant N.	lib 29 juil. 93
3214. Lemasne J.-B.	3256. Lepijon F. R.	ex 21 juil. 94
3215. Le Masson J. M.	3257. Lepinay J.-L. 2 ans pris. 11 juin 94	
dép 18 juin 93	3258. Lepitre J.-F.	lib 19 nov. 93
+ ex 26 juin 94	3259. Le Prertre (ou Le Pruttre) M. D.,	veuve Pernon (f) lib 17 nov. 93
3216. Le Melletier C.		lib 14 mars 94
3217. Lemeré L.	3260. Le Preux B. F. J.	lib 14 mars 94
3218. Lemesle M. C.	3261. Le Preux C. F.	lib 14 mars 94
3219. Lé Meunnié B. M.	3262. Le Preux J. B.	lib 14 mars 94
3220. Lemille E., née Lavigne (f)	3263. Le Prince C. L.	ex 20 juin 94
ex 16 janv. 94	3264. Leprince P.	ex 25 sept. 94
3221. Lemille G.	3265. Leprovoist B.	ex 18 avr. 94
3222. Lemoine G. A.	3266. Lerebours J.-B. A.	ex 14 juin 94
3223. Lemoine-Crécy A.	3267. Leroi J. N., dit <i>Sans-Gêne</i>	ex 16 juin 94
3224. Lemoine-Crécy A. M. L.,		lib 30 juil. 93
née Parmentier (f)	3268. Lerouge J.	renv 09 avr. 93
3225. Lemonnier J. J.	3269. Le Rouget P.	+ lib 19 mai 93
3226. Le Monnier J. R.	3270. Leroux C.	lib 22 janv. 94
3227. L'Empereur M. E.	3271. Leroux F. A.	lib 1 ^{er} juil. 94
3228. L'Empereur-Bissy C. E. D.		
ex 22 juil. 94		
3229. Le Muet de Mauroy N. P.		
dép 30 mai 93		
3230. Lenain J.		
3231. Lendroit L. F.		
3232. Leneuf-Sourdeval L. B.		
ex 10 mai 94		
3233. Lenfant J.-B. P.		
lib 11 mars 94		

3272. Le Roux G., née Lemoine (f)	lib 31 janv. 94	3309. Le Tellier A.	ex 24 juin 94
3273. Le Roux H.	lib surv 14 janv. 94	3310. Letellier N.	ex 28 mai 94
3274. Leroux J.	lib 14 sept. 94	3311. Letellier Bullier L. P. M.	ex 10 mai 94
3275. Leroux J.-J.	lib 23 fév. 94	3312. Le Tenneur N. T.	ex 04 juin 94
3276. Leroux P. P.	lib 1 ^{er} sept. 94	3313. Leteur L.	lib 08 nov. 94
3277. Leroy F.	ex 17 mai 94	3314. Letombe M., née Foifranquet (f)	ex* 1 ^{er} fév. 94
3278. Leroy J.-B.	ex* 02 oct. 93	3315. L'Etoublon J. J.	lib 18 oct. 94
3279. Le Roy J.-F. R., dit <i>Campgrain</i>	lib 16 oct. 94	3316. Leuilliot A.	ex* 30 nov. 93
3280. Le Roy L. M., née Goulet (f)	lib 1 ^{er} janv. 94	3317. Leuwens F.	lib 04 oct. 93
3281. Leroy M.-A. (f)	ex 26 juil. 94	3318. Le Vanier F. M.	lib 16 nov. 94
3282. Le Roy N.	ex 1 ^{er} nov. 93	3319. Levasseur E.	ex 16 juil. 94
3283. Le Roy N. F.	lib 17 déc. 94	3320. Levasseur J.	ex 1 ^{er} juin 94
3284. Le Roy P.	lib 21 juin 94	3321. Levasseur J. B., dit <i>Dhiéville</i>	lib 16 oct. 94
3285. Le Roy P. N. L., dit <i>Dix-Août</i>	ex* 07 mai 95	3322. Leveaux J.-B. L., dit <i>Beauchamp</i>	lib 1 ^{er} fév. 94
3286. Leroy de Grammont L. F.	ex 23 juil. 94	3323. Leveillard L. G.	ex 15 juin 94
3287. Leroy de Presnel J.-F.	ex 20 juin 94	3324. Leveilly L.	lib 13 fév. 94
3288. Le Roy Pavas (ou Pavace) (?)	renv 31 janv. 94	3325. Lévêque G. T.	lib 21 sept. 93
3289. Lesage C.	ex 23 juil. 94	3326. Lévêque J.	lib 16 déc. 94
3290. Lescage M.-J. (f)	ex 15 avr. 94	3327. Lévêque-Dumoulin P.	ex 19 juin 94
3291. Lescandey C.	ex 21 juil. 94	3328. Levesque L.	ex 19 sept. 93
3292. Lesclapart M. P., née Henneveux (f)	ex 20 mai 94	3329. Levet J. A.	dét 15 nov. 94
3293. L'Escoffier L. C. N. E.	ex 25 avr. 94	3330. Levigneux T.	ex 03 mars 94
3294. Lescot-Fleuriot J.-B. E.	ex 28 juil. 94	3331. Levis M.-A.	ex 04 mai 94
3295. Lescuyer C. J.	ex 14 août 93	3332. Levis (de) Mirepoix C. P. M. G.	ex 27 mai 94
3296. Lescuyer J.	lib 10 sept. 93	3333. Lézardière (de) J. P. T.	ex 07 juil. 94
3297. Lescuyer J. G.	ex 17 juin 94	3334. Lézardière (de) S. J.	ex 07 juil. 94
3298. Leseurre E.	lib 18 avr. 94	3335. Lherbette A. C.	ex 1 ^{er} juin 94
3299. Le Sieux J.	lib 29 août 94	3336. L'Hermina J. M.	dét 26 sept. 93
3300. Lesire J.-C. P.	ex 29 juil. 94	3337. L'Hermina C. G., née Bérard (f)	dép 26 sept. 93
3301. Lesnier M. L. P. (f)	dép 09 fév. 94	3338. Lhermitte Chambertrand L. C.	ex 10 mai 94
3302. Lespinasse G. F. J. C.	ex 06 juil. 94	3339. L'homme F.	ex 15 juin 94
3303. Lespinasse P. A.	ex 06 juil. 94	3340. Lhoste J.-B.	ex 10 mai 94
3304. Lespinasse Bournarel J. J.	lib 31 oct. 94	3341. Lhuillier A.	lib 1 ^{er} juil. 94
3305. Lepriest (ou Lepriert ou L'Esprit) A. G.	lib 25 nov. 93	3342. Lhuillier A. J.	lib 23 oct. 94
3306. Lesterpt-Beauvais B.	ex* 31 oct. 93	3343. L'Huillier J.	lib 03 déc. 93 + lib 06 déc. 94
3307. Le Suisse L.	lib 19 août 94	3344. Lhuillier J. A.	ex 27 juil. 94
3308. Lesure N. R.	ex 17 déc. 93	3345. Lhuillier P. A.	ex 22 juin 94
		3346. L'Hullier V. M. G.	lib 29 août 94
		3347. Liard L.	lib 07 juin 94
		3348. Libois J.-B. M.	lib 21 sept. 93

LISTE ALPHABÉTIQUE

3349. **Lichy J.**, née Dertuille (f)
ex 05 mai 94
3350. **Lidoine M.-M. C.** (f)
ex 17 juil. 94
3351. **Liégeard de Ligny R.**
ex 27 juin 94
3352. **Liénard A.** (17 ans) (f)
ex 25 juin 94
3353. **Lieutaud J.** lib 13 juil. 94
3354. **Lille-Dumolard (de)**
P. M. S. L. A. ex 11 juil. 94
3355. **Limanton A. P.**, dit *Chasset*
ex* 30 nov. 93
3356. **Limoges A.** lib 15 juil. 94
3357. **Linange C. L. E.**,
veuve Lowenstein (f)
lib 04 nov. 94
3358. **Linguet S. N. H.** ex 27 juin 94
3359. **Lion P.-J.** ex 15 juil. 94
3360. **Lionnois F.** dét 1^{er} juin 94
3361. **Lirzin J.** ex 19 juin 94
3362. **Lobereau J. E.** lib 19 nov. 94
3363. **Lochet P.** ex 27 juin 94
3364. **Locquet M. C.** lib 22 nov. 94
3365. **Locquet de Grandville F. V.**
ex 18 juin 93
3366. **Logerot Beaumont F.** (f)
lib 22 nov. 94
3367. **Logerot Montortout H.** (f)
lib 22 nov. 94
3368. **Logny M. B.**, née Du Sauzay (f)
ex 02 juil. 94
3369. **Lohier J.-B.** dét 06 mai 95
3370. **Loignon C.** lib 20 mai 93
3371. **Loillier P.** ex 17 juin 94
3372. **Loiseau de Berenger J.-L.**
ex 08 mai 94
3373. **Loison A.**, née Maurice (f)
ex 27 juil. 94
3374. **Loison G.** ex 27 juil. 94
3375. **Loissillier F.** (f) ex 05 mai 94
3376. **Loizerolles J. S.** ex 26 juil. 94
3377. **Lolière A.** ex 17 juin 94
3378. **Lombard C.** lib 30 sept. 94
3379. **Lombard J.** ex 05 sept. 94
3380. **Lombard J.-L.** (54 ans)
lib 02 mars 94
3381. **Lombard J.-L.** (25 ans)
lib 02 mars 94
3382. **Lombard P.** lib 29 sept. 94
3383. **Loménie A. F.** ex 10 mai 94
3384. **Loménie A. M. C.**,
ex-femme Canizy (f) ex 10 mai 94
3385. **Loménie C.** ex 10 mai 94
3386. **Loménie M.** ex 10 mai 94
3387. **Loménie de Brienne L. M. A.**
ex 10 mai 94
3388. **Longpré J.-B.** lib 09 avr. 94
3389. **Longroy M. A. T.**,
née Letellier (f) ex 24 juil. 94
3390. **Longroy M.-T.** (f) ex 24 juil. 94
3391. **Longroy P.** ex 24 juil. 94
3392. **Longueville P.** lib 14 fév. 94
3393. **Lopriac-Donge F.**,
veuve de Querhoënt (f)
ex 26 juil. 94
3394. **Lops L.** ex 26 juin 94
3395. **Loransot A. P.** ex 19 juin 94
3396. **Lorcet J.-B.** ex 13 juin 94
3397. **Lorenzo G. P.** ex 04 juin 94
3398. **Lorget S.** lib 25 juil. 94
3399. **Lorimier A. M. A.** (f)
lib 17 nov. 93
3400. **Lorimier de Chamilly C. C.**
ex 23 juin 94
3401. **Loth F. M.** lib 29 sept. 94
3402. **L'oth J.** ex 23 juin 94
3403. **Lothringer F.-J.** lib 03 sept. 93
3404. **Lottin M. V.**, née Fertel (f)
lib 16 oct. 94
3405. **Louault N.** lib 07 mai 94
3406. **Loubers R. M. L.** lib 10 oct. 94
3407. **Loubet G.** ex 29 juin 94
3408. **Loûhêr A.** ex 13 mai 94
3409. **Loup J.** lib 15 sept. 94
3410. **Loutre J.** lib 13 déc. 93
3411. **Louvatière J.-B.** ex 10 juil. 94
3412. **Louves J.-B.** lib 14 mai 94
3413. **Louvet P. A.** ex 29 juil. 94
3414. **Louyau C.** ex 16 juil. 94
3415. **Loy J.-L.** lib 27 août 94
3416. **Lubin J.-J.** ex 29 juil. 94
3417. **Lubomirski R.**,
née Chodkiewicz (f)
mort 22 avr. 94
+ ex** 30 juin 94
3418. **Luc (de) M. G.**,
née d'Artois de Lévis (f)
ex 09 juil. 94
3419. **Lucas F.-N.** ex 16 juin 94
3420. **Lucas de Blaire M. C.** (f)
ex 20 mai 94
3421. **Luckner N.** ex 04 janv. 94

3422. Ludet J.-B.	ex 03 mai 94	3460. Maillar A. C. F.,	
3423. Lullier L. M.	lib 05 avr. 94	veuve Harcourt (f)	lib 10 oct. 94
3424. Lumière J. N.	ex 29 juil. 94	3461. Maillat A.	lib 23 fév. 94
3425. Lunyt J.-B.	ex 20 fév. 94	3462. Maillé (de) F. C. L. F. (16 ans)	
3426. Lurienne G. C.	ex 07 juil. 94		ex 24 juil. 94
3427. Lurion J.-F.	ex 20 juil. 94	3463. Maillé (de) F. R. A.	ex 24 juil. 94
3428. Luttier N.	ex* 11 avr. 93	3464. Maillet-Conte J.-B.	ex 26 juin 94
3429. Lux A.	ex 04 nov. 93	3465. Maillocheau J.-B. J.	lib 15 avr. 94
3430. Luzy H.,		3466. Maillot L.	lib 17 avr. 94
née Baillard des Combaux (f)		3467. Maignan de Chaumoran A. E.	
dét 16 nov. 94			ex 10 juin 94
3431. Luzy J.-B.	dét 16 nov. 94	3468. Mainard L.	ex 20 juin 94
3432. Luzy L. M.,		3469. Maingot A. F.	
née Baillard Descombaux (f)			8 jours pris. 17 oct. 93
ex* 07 fév. 94			+ lib 28 oct. 93
3433. Lys A., née Fournier (f)		3470. Mainguet C. R.	lib 23 juin 94
	ex 20 juin 94	3471. Mainguet J.-B.	lib 16 déc. 94
3434. Mabile J. C.	lib 14 sept. 94	3472. Maire A. M.	lib 06 mai 95
3435. Macdonal C. E. F. H.		3473. Maire G., née Ecarnot (ou	
	ex 12 juil. 94	Carnot) (f)	lib 12 nov. 94
3436. Macé P.	lib 16 déc. 94	3474. Malegue F.	lib 23 sept. 94
3437. Machet A.	ex 12 juil. 94	3475. Malet A. E.	lib 11 avr. 93
3438. Machet-Velye P. C.	ex 10 juil. 94	3476. Malette A. J.-B.	ex 23 juil. 94
3439. Mackereel (ou Mackrel) F.		3477. Malfilatre M. P.	lib 15 oct. 94
	lib 04 oct. 93	3478. Malher P.	dép 27 juil. 93
3440. Madelaine F.	lib 30 avr. 94	3479. Malherbe L. C.	ex 21 juil 93
3441. Maffioli J.-P.	lib 27 mars 94	3480. Malicornet M.-A. (f)	
3442. Maffioli M.-J., née Froment (f)			mort 23 juil. 94
	lib 27 mars 94	3481. Malignon P.	lib 02 nov. 94
3443. Magnant P.-L.	ex 13 juin 94	3482. Malingié P. F.	ex* 19 oct. 93
3444. Magnie A. L. B.	renv 24 fév. 95	3483. Malmusse M. J. C.	lib 19 nov. 94
3445. Magnier J.-F.	lib 07 mai 94	3484. Malmusse P. C.	lib 14 sept. 94
3446. Magnier L. A.	ex 21 juin 94	3485. Malone J.	ex 23 juil. 94
3447. Magnin G.	lib 05 nov. 94	3486. Malroc G.	lib 12 nov. 94
3448. Magny F.	ex 18 avr. 94	3487. Malroc P.	lib 12 nov. 94
3449. Magon de Coetizac A. H.,		3488. Maltaverne (ou Mataverne) A. (f)	
née Gardin (f)	ex 20 juin 94		lib 28 juin 94
3450. Magon de Coetizac J.-B.		3489. Malvagne J.-B.	ex 25 juil. 94
	ex 20 juin 94	3490. Mamessier F. M.	lib 29 sept. 94
3451. Magon de La Balue J.-B.		3491. Manceaux L.	lib 09 fév. 94
	ex 19 juil. 94	3492. Mangin C.	ex 22 fév. 94
3452. Magon de La Belinaye L.		3493. Mangin F. A.	ex 26 avr. 94
	ex 19 juil. 94	3494. Mangin N.	ex 22 fév. 94
3453. Magon de La Lande E. C. A.		3495. Mangot D. C.	ex* 28 avr. 93
	ex 19 juil. 94	3496. Manneville (de) C. J. F.,	
3454. Magon de Villeruchet N.		veuve de Colbert-Maulévrier (f)	
	ex 20 juin 94		ex 26 juil. 94
3455. Maguerre M. J.	lib 27 avr. 94	3497. Manneville J.	ex 25 juin 94
3456. Maguin D.	6 mois pris. 24 oct. 94	3498. Manoël E.	ex* 11 janv. 94
3457. Mahé P.-F.	ex 26 juil. 94	3499. Manscier P.	lib 31 mai 94
3458. Mahieu P. N.	lib 13 août 93		
3459. Mahüet N.	lib 05 juin 94		

LISTE ALPHABÉTIQUE

3500. Mansiaux L. P. T., dit *Chevalier*
lib 1^{er} sept. 94
3501. **Manson** J.-B. ex 30 juin 94
3502. **Mantienne** M. ex 15 juin 94
3503. **Mantienne** M. J. C.,
née Langlet (f) ex 15 juin 94
3504. **Manuel** P. L. ex* 15 nov. 93
3505. Marandel R. lib 04 oct. 94
3506. Marat J.-P. lib 24 avr. 93
3507. **Maraval** J. J. ex 16 juil. 94
3508. Marçais L. lib 18 nov. 94
3509. **Marcandier** M.-A.,
née Coirnot (f) ex 12 juil. 94
3510. **Marcandier** R. ex 12 juil. 94
3511. Marcault M.-S. (f) dét 21 déc. 93
3512. **Marcé** L. H. F. ex* 29 janv. 94
3513. **Marcel** A. ex 29 juil. 94
3514. Marcescheau J. lib 29 sept. 94
3515. Marchand C. lib 15 sept. 93
3516. **Marchand** J. E. ex 25 nov. 93
3517. Marchand M. C. (f) lib 06 nov. 94
3518. Marchand M. M. (f) lib 03 oct. 94
3519. Marchand (ou Pierre ?) P.
renv 03 fév. 94
3520. Marchandon M.-A. (f)
dét 05 juin 94
3521. Marchal N. lib 25 nov. 93
3522. Marchault J.-L. lib 11 mars 94
3523. Marche E. P., dit *Barjouville*
lib 30 sept. 94
3524. **Marche** P. ex 27 juil. 94
3525. Maréchal F. lib 27 avr. 94
3526. Maréchal J. lib surv 14 janv. 94
3527. Maréchal J.-F. lib 09 fév. 94
3528. **Maret** C. ex 17 juin 94
3529. **Marey** F. (f) ex 19 juil. 94
3530. Margerin B. lib 14 sept. 94
3531. **Marguerie** E. M. ex 31 mai 94
3532. Marguery C. lib 21 août 94
3533. **Marguet** F. A. ex 12 oct. 94
3534. Marie P. J. lib 14 sept. 94
3535. Marin J. A. lib 06 oct. 94
3536. Marino J. J.
(inspecteur des maisons garnies)
dét 16 avr. 94
3537. **Marino** J.-B.
(administrateur de police)
ex 17 juin 94
3538. **Marion de Lamolle** P. B.
ex 22 juil. 94
3539. **Marivaux** J. C. M. ex 10 juil. 94
3540. **Marivetz** E. C. ex 25 fév. 94
3541. Marjolain A. renv 09 fév. 95
3542. Marlot L. R. lib 05 déc. 93
3543. **Marlot** (ou Marnot ou Marinault)
J.-B. ex 12 juin 94
3544. **Marmande de Tourville** F.
ex 03 juil. 94
3545. Marniesse J. lib 19 août 94
3546. Marolles J., fils lib 09 juin 93
3547. Marolles L., père lib 09 juin 93
3548. Marquais J. T. dét 09 juin 94
3549. Marquais M. M. O.,
née Dagoumer (f) dét 26 oct. 93
3550. **Marquet** J. ex 02 avr. 94
3551. **Marquette** C. ex 24 juin 94
3552. **Marquier** L. V. ex 26 juin 94
3553. **Marquier de Fajac** F.-J.
ex 14 juin 94
3554. Marquis (?) lib 23 juin 94
3555. Marquot J.-B. lib 29 mars 94
3556. **Marsan** T. ex 17 juin 94
3557. **Marsillac** A. ex 23 juil. 94
3558. Martainville A. (17 ans)
lib 05 mars 94
3559. **Martainville** M. A.,
veuve Duvaugarnier (f)
ex 22 juil. 94
3560. **Marteau** J. ex 02 juil. 94
3561. Martel R. lib 14 sept. 94
3562. Martigny J.-F. lib 1^{er} sept. 94
3563. Martin Alexis (29 ans)
lib 20 mai 93
3564. Martin Alexis lib 26 juil. 93
3565. Martin C. lib 05 mai 94
3566. **Martin** C. J. ex 04 mai 94
3567. **Martin** Félix ex 06 juil. 94
3568. Martin François lib 10 mai 93
3569. Martin F. N. lib 1^{er} sept. 94
3570. **Martin** Guillaume ex* 1^{er} fév. 94
3571. **Martin** Georges ex 25 juin 94
3572. Martin H. renv 02 mars 94
+ lib 26 avr. 94
3573. Martin Jacques, dit *Duradier*
lib 14 sept. 94
3574. Martin Jean (35 ans)
dét 10 juil. 94
3575. **Martin** Jean, dit *Henry* (26 ans)
ex 26 juil. 94
3576. Martin Joseph lib 11 juil. 94
3577. Martin J. A. lib 18 sept. 94
3578. **Martin** L. A. lib 13 janv. 94
3579. Martin M. J. lib 15 fév. 94

3580. Martin N.	ex 22 fév. 94	3618. Mauclère B. L.	ex 16 juin 94
3581. Martin Philippe	ex 03 mai 94	3619. Mauconvenant F. B. C.	
3582. Martin Pierre (35 ans)			lib 16 oct. 94
	ex 28 avr. 94	3620. Mauconvenant M. L. C.,	
3583. Martin Pierre (37 ans)		née Le Filastre (f)	lib 16 oct. 94
	lib 25 juil. 94	3621. Maudet J.-B.	lib 05 mars 94
3584. Martin R.	ex* 25 oct. 93	3622. Maudrillon J.	ex* 08 janv. 94
3585. Martin d'Ayguesvives J.-J. M.-J.		3623. Mauduit Pierre (42 ans)	
	ex 14 juin 94		ex 21 juil. 94
3586. Martinet A. L.	ex 25 juin 94	3624. Mauduit Pierre (49 ans)	
3587. Martinot E.	lib 23 juil. 94		lib 21 oct. 94
3588. Mary (?)	renv 17 mai 95	3625. Mauduit S.	ex* 02 déc. 93
3589. Mary J.-B. D.	lib 02 juin 94	3626. Maugée (ou Mauger) E.	
3590. Masié F., veuve Belot (f)			ex 13 mai 94
	lib 06 juil. 94	3627. Maujean M. G. (f)	lib 14 juin 94
3591. Massé P.-J., dit <i>Brin-d'Amour</i>		3628. Maulgué J. L.	ex 03 mai 94
	ex 16 juin 94	3629. Maulmont M. E.,	
3592. Masse S. J.	ex 09 juil. 94	ex-femme Raynaud de la	
3593. Massion L.	dét 30 avr. 94	Sourdière (f)	ex 04 juil. 94
3594. Masson A.	ex 23 sept. 93	3630. Maulnoir (ou Maulnois) E. F.	
3595. Masson A. (f)	lib 30 sept. 94		ex* 1 ^{er} fév. 94
3596. Masson N. M.	lib 1 ^{er} sept. 94	3631. Mauret L. J.	ex 30 mai 94
3597. Masson N. R.	lib 09 déc. 93	3632. Maurin D.	ex 07 juil. 94
3598. Massonneau L.	lib 21 juil. 94	3633. Maussion E. T.	ex* 25 fév. 94
3599. Massot T. J., dit <i>Grandmaison</i>		3634. Mauviel M. P. T.	ex 04 mai 94
	lib 14 avr. 94	3635. Mauvoirin H.	ex 09 juil. 94
3600. Massuel A., dit <i>Bellot</i>		3636. Maydieu J.	lib 30 mai 93
	lib 17 juil. 94	3637. Mayeux N. V.	ex 15 juin 94
3601. Masuyer C. L.	ex 19 mars 94	3638. Maynard J.-J.	ex 04 juin 94
3602. Mathéy F.	lib 29 sept. 94	3639. Maze G. P. N.	lib 18 avr. 94
3603. Mathias B.	ex 09 juil. 94	3640. Mazelier J.	ex 23 juil. 93
3604. Mathieu A.	ex 18 mai 94	3641. Mazerat A.	lib 05 juil. 94
3605. Mathieu A. T.	lib 05 janv. 94	3642. Mazeray P.	ex 05 juin 94
3606. Mathieu B.	lib 02 nov. 94	3643. Mazet J.	lib 27 avr. 94
3607. Mathieu C.	dét 09 déc. 93	3644. Mazeyrie P.	dét 25 fév. 94
	+ lib 26 oct. 94	3645. Mazon M.	lib 02 janv. 94
3608. Mathieu C., née Coutant (f)		3646. Mazon M.-A., née Roussel (f)	
	dét 16 janv. 94		lib 02 janv. 94
3609. Mathieu J.	lib 02 nov. 94	3647. Mazuel A.	ex 24 mars 94
3610. Mathis L.	ex 27 juin 94	3648. Mazure P.	ex 02 mars 94
3611. Mathy-Simon L. E. G.,		3649. Meallet Paulveriers J.,	
veuve Mayet (f)	ex 25 juil. 94	dit <i>Des Courges</i>	lib 17 déc. 94
3612. Maubert J. F. (18 ans)		3650. Mechine C. (f)	dét 30 mai 94
	ex* 06 sept. 93	3651. Méel P.	lib prov 07 oct. 93
3613. Maubert Neuilly J. G.			+ lib déf 07 nov. 94
	ex 08 mai 94	3652. Meffre J. A.	ex 29 mars 94
3614. Maublanc P. J.	lib 14 sept. 94	3653. Megard J. A.	ex 1 ^{er} juin 94
3615. Mauborgne J. N.	lib 05 mars 94	3654. Megnier T.	ex 25 juil. 94
3616. Mauclaire P.	ex 25 mai 94	3655. Mégret E. I.	lib 21 mai 94
3617. Maucler C. F., veuve Doyen (f)		3656. Mégret de Sérilly A. J. F.	
	lib 03 nov. 94		ex 10 mai 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

3657. **Megret-d'Etigny** A. J. M.
ex 10 mai 94
3658. **Megret Sérilly** A. M. L.,
née Thomas de Dommangeville (f)
mort 10 mai 94
3659. **Melecot** C.
lib 06 mars 94
3660. **Mélin** A. J.
ex 09 juil. 94
3661. **Melleton** J.
lib 1^{er} juin 94
3662. **Mellot** J.-F.
lib 30 sept. 94
3663. **Melon** F.
lib 21 oct. 94
3664. **Ménage de Pressigny** F. M.
ex 08 mai 94
3665. **Menard** A.
lib 13 mai 94
3666. **Menard** L.
lib 13 juil. 94
3667. **Menard** M.
lib 19 août 94
3668. **Mendouse** J.-P.
ex 02 juin 94
3669. **Menegaud** T.
ex 09 sept. 94
3670. **Menil** F.
lib 08 déc. 94
3671. **Menion** M.
ex* 02 oct. 93
3672. **Menn** A.
lib 15 juil. 94
3673. **Menou** (?), dit *La Fleur*
lib 23 août 94
3674. **Menou** L.
ex 03 juil. 94
3675. **Meraud** C. L. M.
lib 29 août 94
3676. **Mercier** G.
lib 18 oct. 94
3677. **Mercier** L.
ex 14 mai 94
3678. **Mercier** L. J.
ex 29 juil. 94
3679. **Mercier** M. M. A.
ex 29 juil. 94
3680. **Mercier Pierre** (24 ans)
lib 06 mars 94
3681. **Mercier Pierre** (46 ans)
lib 14 sept. 94
3682. **Mercier** R.
dét 1^{er} nov. 94
3683. **Mercier Daubéville** C. F.
ex 06 juin 94
3684. **Meresse-Coulon** D.
lib 09 déc. 93
3685. **Mergot Montergon** C. P. C. P.
ex 28 avr. 94
3686. **Merignac** L.
lib 07 oct. 94
3687. **Merillon** J.-P.
lib 30 juin 94
3688. **Mérimé** A.
ex* 06 sept. 93
3689. **Merle (de)** A. M.,
ex-femme Duchilleau (f)
ex 18 avr. 94
3690. **Merle** J.
lib 27 mai 94
3691. **Merlin** P.
ex* 1^{er} fév. 94
3692. **Merlot** P.
lib 15 juil. 94
3693. **Mermin** H.
ex 17 avr. 94
3694. **Mérot** J.-L.
ex 30 juin 94
3695. **Merruau Dufrenoy** A.
ex 04 mars 94
3696. **Merry** L.
ex 27 juil. 94
3697. **Mery** (ou **Mezy**) A.
lib 26 juin 94
3698. **Méry** F. (f)
lib 05 juil. 94
3699. **Méry** M., née **Mouxi** (f)
renv 07 nov. 94
3700. **Meslin** (ou **Melin**) M.
lib 19 août 94
3701. **Mesmers** H.
ex 03 mai 94
3702. **Mesnard** L. P., veuve **Dabret** (f)
ex 17 juil. 94
3703. **Mesnard de Chouzy** D. F. R.
ex 18 avr. 94
3704. **Mesnard de Chouzy** J. D. R.
ex 18 avr. 94
3705. **Mesnard-Dubois** L.
ex 17 juil. 94
3706. **Mesnil** F. E.
ex 10 juil. 94
3707. **Mesnildot** J. F., née **Jallot** (f)
dét 10 oct. 94
3708. **Mesnil-Simon** H.
ex 17 juin 94
3709. **Mesny** C. F., dit *Daniel*
lib 05 nov. 94
3710. **Messenger** J.
lib 06 juin 94
3711. **Messier** M.
lib 19 juin 94
3712. **Mestriot** J. F.
ex 26 juin 94
3713. **Mestron** J.
lib 03 juil. 94
3714. **Metay** U.
lib 08 oct. 94
3715. **Metivier** A.
ex* 14 fév. 94
3716. **Mettot** D.
ex 29 juil. 94
3717. **Meuguio** A.
lib 17 déc. 94
3718. **Meunié** A.
dét 02 juin 94
3719. **Meunier** (?)
lib 23 juin 94
3720. **Meunier** J. R.
lib 21 mai 94
3721. **Meunier** L. T.
lib 20 juil. 94
3722. **Meunier** M. (18 ans) (f)
lib 23 juil. 94
3723. **Meunier** M. G. (f)
ex 17 juil. 94
3724. **Meurine** M. A., née **Dupressoir** (f)
dét 04 mai 94
3725. **Meutry** F., née **Defoux** (f)
lib 05 juin 94
3726. **Meuvy** J.
lib 31 mai 94
3727. **Meyër** F. (17 ans)
lib 08 sept. 94
3728. **Meynard** J. J., dit *Fourtou*
lib 21 oct. 94
3729. **Meynard-Mellet** J. (17 ans)
ex 22 juil. 94
3730. **Meynier** E.
ex 15 mai 94
3731. **Meyrand** J. A.
ex 05 juin 94
3732. **Meyvière** J.
ex 23 juin 94
3733. **Mézières** J.-B.
ex 21 juil. 94
3734. **Miaczynski** J.
mort 17 mai 93
+ ex** 22 mai 93

3735. Mialhe J.-F. lib 20 oct. 94
3736. Micault-Mainville M. lib 18 juin 93
3737. **Micaut (de)** J. V. ex 26 juil. 94
3738. Michaux Antoine (72 ans) dét 1^{er} nov. 94
3739. Michaux Antoine (38 ans) dét 1^{er} nov. 94
3740. Michaux C. Q. dét prov 25 nov. 93
+ lib 04 janv. 94
3741. Micheaux M.-J. (f) lib 25 nov. 93
3742. Michel D. lib 21 juil. 94
3743. **Michel** G. A., veuve Lévis (f) ex 09 juil. 94
3744. **Michel** H. F., veuve Marbeuf (f) ex* 06 fév. 94
3745. Michel J. lib 31 mai 94
3746. Michel J. H. S. lib prov 02 juin 93
3747. Michel M. A., née Seuil (f) lib 25 sept. 94
3748. Michel N. lib 24 mai 94
3749. **Michelet** J. ex 23 juil. 94
3750. Michelin J. lib 31 janv. 94
3751. Michelot F. N. dét 17 nov. 93
3752. Michelot J. C. lib 17 juil. 94
3753. Michenon J.-P. lib 02 mars 94
3754. **Michenon** P. ex 02 mars 94
3755. **Michonis** J.-B. dét 19 nov. 93
+ ex 17 juin 94
3756. Michot J. lib 03 juin 94
3757. **Miégeville** A. ex 14 juin 94
3758. Miél C. dét 31 mai 94
+ ex 23 juil. 94
3759. **Mignard** A. ex 26 juin 94
3760. **Mignard** J. R. ex 23 juil. 94
3761. **Migot** L. ex 24 janv. 94
3762. **Milcent** M. L., dit *Milcent Créole* lib 05 janv. 94
+ ex 26 mai 94
3763. **Millanges** L. ex 17 mai 94
3764. **Millard** B. J.-B. ex* 03 fév. 94
3765. **Millard** P. ex 03 juil. 94
3766. **Millet** F. D. ex 15 juil. 94
3767. **Millet** N. (16 ans) mds 09 juin 94
+ lib 07 sept. 94
3768. Millet P. lib 1^{er} juil. 93
3769. Millièrès M. lib 16 juil. 94
3770. Millin A. M. E. F. lib 05 mars 94
3771. **Millin du Perreux** J. R. ex 1^{er} juin 94
3772. Millin-Grandmaison A. (f) lib 16 nov. 93
3773. **Millin-Labrosse** C. V. ex* 12 fév. 94
3774. Million N. dét 05 nov. 94
3775. **Millon de Montherlant** F. ex 23 juin 94
3776. **Millot** B., dit *Benoist* ex 23 juil. 94
3777. **Milly** N. ex 24 avr. 94
3778. **Milner** F. ex 09 juil. 94
3779. Minary C. A. lib 12 nov. 94
3780. **Minet** E. (f) ex 16 juin 94
3781. Minmant C. (f) dét 26 mars 94
3782. **Minvielle** P. ex* 31 oct. 93
3783. **Mique (de)** R. ex 07 juil. 94
3784. **Mique (de)** S. ex 07 juil. 94
3785. Miquet C. lib 28 août 94
3786. Miranda F. lib 16 mai 93
3787. **Mirville (de)** J.-F. ex 05 juil. 94
3788. Mochon de la Rogeardièrre G. L. F. dét 30 oct. 93
3789. **Moëlien (de)** T. (f) ex 18 juin 93
3790. **Mœne** J. ex 29 juil. 94
3791. Mogniat Lécluse P. J. E. M. E. mds 07 août 93
3792. **Moheau** J.-B. ex* 27 janv. 94
3793. Moille C. A. F. lib 19 nov. 93
3794. Moindrot C. lib 08 juin 93
3795. **Moineau** J.-F. ex 26 juil. 94
3796. Moissette Jean (22 ans) lib 21 juil. 94
3797. Moissette Joseph (29 ans) lib 1^{er} juil. 94
3798. Molandre J. D. dét 26 nov. 93
3799. Molard J. dét 10 juil. 94
3800. **Molé de Champlatreux** E. F. M. ex 20 avr. 94
3801. **Molin** L. ex 25 juin 94
3802. **Molinery Murols** F. ex 14 juin 94
3803. **Molinet** E. (17 ans) lib 1^{er} juin 94
3804. **Mollard** J. ex 13 juin 94
3805. **Mollet** J. ex 27 mai 94
3806. Momet G. R. lib 30 août 94
3807. **Momoro** A. F. ex 24 mars 94
3808. Moncelet P. lib 25 fév. 94
3809. **Mondot** S. ex* 26 janv. 94
3810. Monet J. 6.f 27 mars 94
3811. **Monet** P.-F. ex 17 juil. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

3812. Monghelchotte J. F.		3852. Moreau A. M., née Lebrun (f)	
	ex 27 juil. 94		lib 08 mai 94
3813. Mongin G.	lib 20 juil. 94	3853. Moreau C.	ex 27 fév. 94
3814. Moniotte C. P.	ex 04 mai 94	3854. Moreau F.	ex 23 juil. 94
3815. Monjourdain N. R.		3855. Moreau H.	ex 27 mars 94
	ex* 05 fév. 94	3856. Moreau Jean	ex 13 juin 94
3816. Monmessin F.	lib 08 mai 94	3857. Moreau Joseph	lib 19 juil. 94
3817. Monneville C. P.	ex 13 juil. 93	3858. Moreau M., dit <i>Grandmaison</i>	
3818. Monnot C. A.	lib 20 juil. 94		ex 16 déc. 94
3819. Monsirbent J.	ex 11 juin 94	3859. Moreau P.-L.	ex 09 juil. 94
3820. Monsirbent J.-P.	ex 11 juin 94	3860. Moreau T.	ex 16 mai 94
3821. Mont F.-J.	lib 24 mai 94	3861. Moreau St Martial Jean (43 ans)	
3822. Montagnac L. L. J.	dép 09 sept. 93		lib 13 nov. 94
3823. Montagne P.	ex 02 mars 94	3862. Moreau St Martin Jean (38 ans)	
3824. Montaigne J.	lib 16 août 93		dét 08 oct. 94
3825. Montalban J. P.	lib 31 janv. 94	3863. Moreaux A.	ex 12 juin 94
3826. Montalembert (de) G.		3864. Morel A.	lib 18 janv. 94
	ex 25 juil. 94	3865. Morel F.	ex 17 juil. 94
3827. Montané J. B.	lib 13 sept. 94	3866. Morel Jacques	ex 29 juil. 94
3828. Montarly E. L.	ex 12 juil. 94	3867. Morel Jean	ex 16 juil. 94
3829. Montarly J. G., née Rose (f)		3868. Morel Joseph	lib 15 juin 94
	ex 12 juil. 94	3869. Morel J. B.	lib 18 juin 93
3830. Montaut-Huart C.	dép 07 nov. 93	3870. Morel J. H. T.	lib 10 mai 93
3831. Montazel P.	lib 02 avr. 94	3871. Morel J. T., née Beauvin (f)	
3832. Montcloux G. G.	ex 08 mai 94		lib 20 juil. 94
3833. Montcrif (de) L. C. M.		3872. Morel N.	ex 26 juin 94
	ex 27 juil. 94	3873. Morel de Dieusie B. L.	
3834. Montcrif (de) P. L.	ex 27 juil. 94		ex 15 avr. 94
3835. Montegut J. F.	ex 20 avr. 94	3874. Moret J.-B.	lib 10 sept. 94
3836. Montégut L., née Dumay (f)		3875. Moreuil A.	ex 04 juin 94
	ex 23 juin 94	3876. Moricaud P.	ex 09 juil. 94
3837. Montégut R. A. P.	ex 14 juin 94	3877. Morillon Du Bellay P.	
3838. Montel de Lambertie P.			ex 30 mai 94
	ex* 30 oct. 94	3878. Morillot M., veuve Marey (f)	
3839. Monter J. E. F.	lib 05 janv. 94		lib 14 oct. 94
3840. Montevis R. G.	lib 09 août 93	3879. Morin A. F.	ex 13 juin 94
3841. Montheraud C. A.,		3880. Morin C. S.	ex 1 ^{er} juil. 94
née Damoiseau (f)	ex 06 mai 94	3881. Morin D.	ex* 24 déc. 93
3842. Montigny A.	ex 09 juil. 94	3882. Morin Jacques	lib 23 août 94
3843. Montin-Lambin J.	lib 13 avr. 94	3883. Morin Jean	lib 28 août 94
3844. Montmorin A. H. C.		3884. Morin L. C.	ex 10 juil. 94
	ex 10 mai 94	3885. Morin N.	lib 15 avr. 94
3845. Montozon J.-B.	8.f 09 oct. 93	3886. Morisset A., veuve Joly (f)	
3846. Montrichard J. G.	lib 30 avr. 94		ex 25 juin 94
3847. Monty S.	lib 14 sept. 94	3887. Morisset H.	ex 14 avr. 94
3848. Morand A. M.	lib 16 mai 94	3888. Morisson C. (f)	ex 25 juin 94
3849. Morcourt J. E.	lib 19 sept. 94	3889. Mort M.-F. (f)	lib 1 ^{er} janv. 94
3850. Mordock J.	ex 06 juin 94	3890. Mortet C.	ex 21 fév. 94
3851. More M. L. C.,		3891. Moru F.	lib 05 mai 94
née Gueniot, dite <i>Quingery</i> (f)		3892. Mory F. D., dit <i>Elvange</i>	
	mort 02 juin 94		ex 14 mai 94

3893. Mory d'Elvange L. R. F.	ex 14 mai 94	3933. Namur P.	ex 07 juin 94
3894. Mothiron J.	lib 05 mai 94	3934. Namys de Saint-Aubain P. G.	ex 22 mai 94
3895. Mottier T.	lib 25 mars 95	3935. Nantiat C. M. (f)	ex 30 mai 94
3896. Mouchelet G. L.	lib 03 mai 94	3936. Narquet A., dit <i>Maurice</i>	lib 23 janv. 94
3897. Mouchet C. F. P.	lib 31 oct. 94	3937. Narret M. M., née Chrétien (f)	ex 02 janv. 94
3898. Mouchet F. N.	lib 14 sept. 93	3938. Naud L.	lib 16 déc. 94
3899. Mouchy P. C.	ex 22 juil. 94	3939. Naud R.	lib 16 déc. 94
3900. Mouillé (ou Mouillet) M. T. (f)	lib 1 ^{er} juil. 94	3940. Naulin M. C.	dét 06 mai 95
3901. Moulet P.	ex 21 juin 94	3941. Nazon J.-C.	dét 10 juil. 94
3902. Moulin J.-C.	lib 15 juil. 94	3942. Neeff (de) G.	renv 18 avr. 94
3903. Moulin J. N., ci-devant Le Roy	ex 23 mars 94	3943. Neeff (de) J.-F.	renv 18 avr. 94
3904. Moulin P.	ex* 30 oct. 94	3944. Negre B. H.	lib 25 sept. 94
3905. Moulinier M. (f)	dét 09 juin 94	3945. Nègre J.	ex 31 mars 94
3906. Mouly J.-P.	renv 06 fév. 95	3946. Negrié J.	lib 24 août 94
3907. Mouret A.	ex 26 juin 94	3947. Nelis J. M.	ex 25 fév. 94
3908. Mourette Jean, dit <i>Le Danseur</i>	lib 13 juil. 94	3948. Nestlin J.-J.	lib 30 oct. 94
3909. Mourette Joseph	lib 13 juil. 94	3949. Neufville Villeroy G. L.	ex 28 av. 94
3910. Mourlot A. (f)	lib 25 fév. 94	3950. Neveux C.-P. (17 ans)	ex 16 juin 94
3911. Mourluis J.-P.	ex 06 juil. 94		
3912. Mousnier J.-J. J.	ex 10 juil. 94	3951. Nexõn F., dit <i>Le Noir</i>	lib 07 juin 94
3913. Mousset P.	ex 22 avr. 94	3952. Newton W.	ex 06 juin 94
3914. Moussier A. J.	lib 13 mai 94	3953. Nicaud J.-M., dit <i>Duguy</i>	lib 1 ^{er} sept. 94
3915. Mousson J.-B. N., dit <i>Blondin</i>	lib 02 juin 94	3954. Niclot J.-B.	ex* 18 oct. 93
3916. Mouthon F.-J.	ex 1 ^{er} mai 94	3955. Nicolas A., l'aîné	lib 1 ^{er} sept. 94
3917. Mouton J.	ex 24 juin 94	3956. Nicolas L.	ex 30 juil. 94
3918. Mouzard D. C. G.	dét 20 oct. 93	3957. Nicolas J. N.	ex 28 avr. 94
3919. Mouzin J. J.	ex 07 avr. 94	3958. Nicolas P. F.	ex 21 mai 94
3920. Mozère J.-B.	lib 20 juil. 94	3959. Nicolay A. C. F.	ex 28 avr. 94
3921. Mugeherc C., veuve Vigerale (f)	lib 15 nov. 94	3960. Nicolay (de) A. C. M.	ex 07 juil. 94
3922. Müller (ou Miller) A.	lib 08 sept. 94	3961. Nicolay (de) A. M. L.	ex 09 juil. 94
3923. Müller (ou Miller) J.	lib 08 sept. 94	3962. Niessingh J. A.	lib 23 avr. 94
3924. Müller (ou Miller) J. G.	lib 08 sept. 94	3963. Nivelle J.	lib 08 mai 94
3925. Müller (ou Miller) M.	lib 08 sept. 94	3964. Nivert C.	lib 02 mars 94
3926. Mullot F. H.	lib 13 fév. 94	3965. Niçon A. J.	ex 24 avr. 94
3927. Mulot de la Menardière C. L.	ex 17 juil. 94	3966. Noailles A. J. B. A. P. L. C. D. (f)	ex 22 juil. 94
3928. Munier A.	lib 05 nov. 94	3967. Noailles J.-B.	lib 30 sept. 94
3929. Musculus G.	ex 02 juil. 94	3968. Noailles de Mouchy P.	ex 27 juin 94
3930. Musquinet P., dit <i>La Pagne</i>	ex 16 mars 94	3969. Noailles-Mouchy (de) A. C. L., née Arpajon (f)	ex 27 juin 94
3931. Nadal J.	lib 02 nov. 94	3970. Nocart N. B.	lib 23 sept. 94
3932. Namon F.	lib 21 juil. 94	3971. Noé F.	ex 1 ^{er} juil. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

3972. Noël A. P.	dép 30 sept. 94	4014. Ollivier Florent	ex* 08 nov. 93
3973. Noël C.	ex 12 juin 94	4015. Ollivier François	renv 09 fév. 95
3974. Noël J.	lib 06 juil. 94	4016. Omont E., née Sandrey (f)	lib 18 nov. 94
3975. Noël J.-B.	ex 08 déc. 93	4017. Omont N.	lib 18 nov. 94
3976. Noël J.-F.	ex 24 avr. 94	4018. O'Moran J.	ex 06 mars 94
3977. Noël J.-M.	lib 08 mai 94	4019. Ornano (d') F. M.	ex 09 juil. 94
3978. Noël M., dit <i>Laurent</i>	ex 03 mai 94	4020. O'Solivan J.	lib 16 déc. 94
3979. Nogaret G.	ex 1 ^{er} mai 94	4021. Osmont A. J.	dét 03 mars 94
3980. Noirjean L.	lib 22 nov. 94	4022. Osselin F. N.	lib 05 déc. 93
3981. Noirot (ou Noiraut) F. L.	lib 15 sept. 94	4023. Osselin C. N.	dép 05 déc. 93 + ex 26 juin 94
3982. Nolin G.	ex 09 juil. 94	4024. Ostalié C.	ex 21 juil. 94
3983. Nonant (de) F. P.	ex 09 juil. 94	4025. Oudaille F. A.	dép 19 déc. 93
3984. Nonant-Pierre-court A. T., veuve de Narbonne-Pelet (f)	ex 26 juil. 94	4026. Oudet A.	ex 19 juil. 94
3985. Normand A. M. (f)	ex 27 juin 94	4027. Oufroy Breville J.-B. B.	lib 14 sept. 94
3986. Normand T. J. C.	ex 05 juil. 94	4028. Oursin de Bures J.-B. L.	ex 20 avr. 94
3987. Nort N. A. F.	ex 20 avr. 94	4029. Ourtiller F.	lib 16 déc. 93
3988. Northy N.	ex 07 juil. 94	4030. Ozanne F. A.	2 ans pris. 07 janv. 94 + ex 17 juin 94
3989. Nortier L. F.	lib 15 juil. 94	4031. Pacot L.	ex 18 mai 94
3990. Not P.	lib 10 juil. 94	4032. Paffe F. A.	ex 29 juil. 94
3991. Notaire A. C., née Cameron (f)	lib 27 nov. 93	4033. Pagés J.	lib 02 nov. 94
3992. Nottaire Y.	ex 29 juin 94	4034. Pages L.	lib 08 mai 94
3993. Nottaire C. A. T., née Baron (f)	ex 29 juin 94	4035. Pagés P.	lib 02 nov. 94
3994. Notter V.	ex 24 juin 94	4036. Pagnest L. M.	lib surv 23 avr. 94
3995. Nouard L., veuve Bocquillon (f)	lib 22 août 94	4037. Paillet D.	ex 16 juil. 94
3996. Nourry Grammont A.	ex 13 avr. 94	4038. Paillet S.	lib 09 fév. 94
3997. Nourry Grammont J. I.	ex 13 avr. 94	4039. Paillet L. N.	ex* 03 fév. 94
3998. Nouvillon (ou Nouvellon) J. N.	lib 05 mai 94	4040. Paindavoine C.	ex 17 juin 94
3999. Novion J.	dét 21 août 94	4041. Paintau B., se disant <i>Gournay</i>	ex 14 mai 94
4000. Obilet P.	lib 11 déc. 94	4042. Paisac A., née Albisson (f)	ex 25 juin 94
4001. O'Brenan P.	ex 23 juil. 94	4043. Paisac E.	ex 25 juin 94
4002. Odanger D. A. F.	ex 07 juil. 94	4044. Pajot C.	lib 16 nov. 94
4003. Odienné J.-B. C.	lib 05 oct. 93	4045. Palmade Fraxine J.-P.	ex 11 juin 94
4004. Odocourter P.	lib 17 oct. 94	4046. Palotot J.	ex 22 juil. 94
4005. Offroy G.	ex 16 juin 94	4047. Pannet J. M.	lib 17 déc. 94
4006. Oger T.	lib 1 ^{er} sept. 94	4048. Pantin B. M., dit <i>Laquerre</i>	lib 14 sept. 94
4007. Ogier C. J.	ex 03 fév. 94	4049. Papas N.	ex 16 juil. 94
4008. Ogier de Baulay E. T.	ex* 1 ^{er} fév. 94	4050. Papegay J. D. (f)	lib 05 nov. 94
4009. Ogoumare E. N.	lib 15 oct. 94	4051. Papigny N. F. A.	lib surv 14 janv. 94
4010. Oliveau C.	ex 25 juin 94	4052. Papigny N. T.	lib surv 14 janv. 94
4011. Olivier C. A.	lib 15 oct. 94	4053. Papillon C.	lib 29 sept. 94
4012. Olivier M.	ex 28 mai 94		
4013. Ollier V.	ex 16 juil. 94		

4054. Papillon Dautroche N. J. ex 08 mai 94	4095. Paulnier J. lib 26 mai 94
4055. Papillon de la Ferté D. P. J. ex 07 juil. 94	4096. Paulse J. ex 08 mai 94
4056. Paquette J. ex 29 juil. 94	4097. Paume J.-M., veuve de Gauthier Saint-Priest (f) ex 25 juil. 94
4057. Parant C. J. lib 05 sept. 94	4098. Paumier F. ex 17 juin 94
4058. Parat C. ex 15 juil. 94	4099. Paumier J. ex 03 sept. 94
4059. Parcel A. F., dit <i>Saint-Cristau</i> ex 08 mai 94	4100. Pavy P. J. 6.f 27 mars 94
4060. Pardonnier M. B., veuve Quibel (f) lib 15 mai 94	4101. Payan C.-F., l'âiné ex 28 juil. 94
4061. Parent Nicolas (de Troyes) ex* 03 fév. 94	4102. Payen J. J. ex* 06 fév. 94
4062. Parent Nicolas (de Paris) ex 23 juil. 94	4103. Paymal F. M. ex 18 avr. 94
4063. Parez A. J. lib 03 déc. 94	4104. Pean F. R. lib 08 nov. 94
4064. Parez C., née Laporte (f) lib 03 déc. 94	4105. Pecantin F. C. lib 15 juil. 94
4065. Parfait J. ex 20 juin 94	4106. Pechelin J. ex* 18 oct. 93
4066. Paris A. ex 10 juil. 94	4107. Péchon F. lib 15 fév. 94
4067. Paris F. ex 15 juil. 94	4108. Pecot A. lib 14 sept. 94
4068. Paris G. 4.f 27 sept. 94	4109. Pelard J. lib 12 juin 94
4069. Paris P. L. ex 29 juil. 94	4110. Pelec Varennes M. J. H. ex 07 avr. 94
4070. Pariseau P. G. ex 10 juil. 94	4111. Pelegrin J. lib 08 déc. 94
4071. Parisse A. S., dite <i>Bernard</i> (f) lib 23 janv. 94	4112. Pelegrin J.-B. ex 24 avr. 94
4072. Parizot F. ex 03 mai 94	4113. Pellerin J.-P., dit <i>Chantereine</i> dét 29 mars 94
4073. Parmentier D. lib 16 juil. 94	4114. Pelerin J. M. lib 14 sept. 94
4074. Parmentier P. ex 22 avr. 94	4115. Pelisson L. (f) lib 18 nov. 94
4075. Parseval A. P. P. ex 08 mai 94	4116. Pelletier C. M. lib 18 nov. 94
4076. Pascal A. lib 02 nov. 94	4117. Pelletier F. ex 29 juil. 94
4077. Pascal F. ex 07 mai 94	4118. Pelletier H. L. J., dit <i>Chambure</i> ex 16 avr. 94
4078. Pascal J. lib 16 juil. 94	4119. Pelletier J. ex 09 juin 94
4079. Pascal J. A. ex 24 mai 94	4120. Pelletier M. F., née <i>Leverve</i> (f) lib 18 nov. 94
4080. Pascal P. A. lib 02 nov. 94	4121. Pelletier T. lib 08 mai 94
4081. Pascal R. (f) lib 02 nov. 94	4122. Pellier J. M. lib 04 nov. 93
4082. Pascal Neveu A. lib 23 fév. 95	4123. Pelras M.-A. (f) ex 17 juil. 94
4083. Pasquet Saint-Projet V., née Marentin (f) ex 02 juin 94	4124. Pelsère A. M. T., veuve Feuquières (f) ex 30 juin 94
4084. Pasquier E. ex 20 avr. 94	4125. Pénard (ou <i>Pinard</i>) N. lib 03 juil. 94
4085. Pasquier J. N. dét 1 ^{er} sept. 94	4126. Penne L. lib 02 juin 93
4086. Pasquin N. ex* 07 fév. 94	4127. Penon J., née Grimoux (ou <i>Gremoux</i>) (f) ex 27 fév. 94
4087. Pastourel P. H. ex 23 oct. 93	4128. Penon P. ex 27 fév. 94
4088. Patissier M. C., veuve Duvernay (f) ex 30 juin 94	4129. Pequereau A. lib 20 juil. 94
4089. Patures M. renv 03 fév. 94	4130. Perchereau E. R. lib 03 mars 94
4090. Paul P. ex 22 mai 94	4131. Perdereau P. R. (15 ans) lib 31 mars 94
4091. Paulet F. ex 16 juin 94	
4092. Paulet J.-B. lib 09 août 93	4132. Perdreau F. renv 17 mai 95
4093. Paulet M.-J., née <i>Guenois</i> (f) lib 08 août 93	4133. Pereira J. ex 24 mars 94
4094. Paulin F. ex 24 mai 94	

LISTE ALPHABÉTIQUE

4134. Perenay F. J., se disant <i>Boudoux</i> ex 13 juin 94	4176. Perrot C. ex 24 juin 94
4135. Perès (de) J.-F. ex 06 juil. 94	4177. Perroy C. ex 09 juin 94
4136. Péricard M. M., veuve Langlois de Ressay (f) ex 11 mai 94	4178. Perruchon N. B. M. ex 20 juin 94
4137. Perichou Kerverseau F. M. lib 14 sept. 94	4179. Perruchot B. ex 07 avr. 94
4138. Pérignon F. P. ex 10 juil. 94	4180. Perseval Frileuse C. R. ex 08 mai 94
4139. Perignon M. F., née Gérard (f) lib 30 sept. 94	4181. Pertinant P.-F. lib 1 ^{er} juin 94
4140. Perin J.-B. P. ex 24 avr. 94	4182. Pescho J., dit <i>Colas</i> dét 16 janv. 94
4141. Périn P. ex 16 juil. 94	4183. Pestels J. J. ex 23 juil. 94
4142. Periot C. ex 10 juin 94	4184. Peterinck Maison J. N. M. lib 09 déc. 93
4143. Pernel J. lib 27 oct. 94	4185. Petit A. ex 17 juil. 94
4144. Pernet J. ex 28 mars 94	4186. Petit C. lib 29 août 94
4145. Pernet M. C. (f) lib 27 mars 94	4187. Petit E., née Leleu (f) lib 02 mai 94
4146. Perney J.-B. lib 06 nov. 93	4188. Petit F. J. lib 02 mai 94
4147. Pernon L. A. ex* 23 oct. 93	4189. Petit Jacques ex 24 avr. 94
4148. Pernot N. R. ex 10 juil. 94	4190. Petit Jean ex 28 mai 94
4149. Perotin P. A. lib 14 sept. 94	4191. Petit Joseph lib 13 juil. 94
4150. Perotte de Valhausy J.-F. ex 06 juil. 94	4192. Petit J. C. lib 05 sept. 93
4151. Perrard C. (f) ex 25 mai 94	4193. Petit N. 6.g 07 oct. 93
4152. Perre A. lib 02 nov. 94	4194. Petit P. lib 28 sept. 94
4153. Perre J. (18 ans) lib 02 nov. 94	4195. Petit P. J. ex 06 fév. 94
4154. Perrée P. J. ex 03 mai 94	4196. Petit T. P. lib 17 arv. 93
4155. Perrel J. B. ex 27 juil. 94	4197. Petitfils J.-B. ex 03 mai 94
4156. Perret F. lib 22 avr. 94	4198. Petitjean F. ex 07 mai 94
4157. Perret-Maisonneuve J.-B. dét 27 sept. 94	4199. Peton F. lib 13 mai 94
4158. Perrey D. A. ex 06 juil. 94	4200. Petra L. ex 02 mai 94
4159. Perriac P. F. lib 1 ^{er} sept. 94	4201. Petremond A., née David (f) ex 19 juin 94
4160. Perrier M. M., veuve Fontenay (f) ex 05 juin 94	4202. Petremond G. N. ex 19 juin 94
4161. Perrier N. F. ex 04 juil. 94	4203. Peusselet J.-B. ex 28 mars 94
4162. Perrillar F. ex 17 mai 94	4204. Peyen E. lib 24 mai 94
4163. Perrin Charles lib 09 mars 95	4205. Peyrand P. lib 09 sept. 94
4164. Perrin Claude lib 1 ^{er} juin 94	4206. Peyre (ou Deyre) C. lib 11 juil. 94
4165. Perrin F. dép 18 juin 93 + ex 26 juin 94	4207. Peyre J.-B. ex 18 déc. 93
4166. Perrin L. lib 13 mai 94	4208. Peyrot J.-F. ex 06 juil. 94
4167. Perrin P. ex 02 juin 94	4209. Pezet Corval A. lib 20 août 94
4168. Perrin P. J. ex 11 juin 94	4210. Phelippes F. A. L., dit <i>Tronjolly</i> lib 14 sept. 94
4169. Perrin P. N. 12.f 19 oct. 93	4211. Philidor J.-J. lib 1 ^{er} sept. 94
4170. Perrochaux J. lib 16 déc. 94	4212. Philip P. renv 27 avr. 95
4171. Perron C. ex 24 juin 94	4213. Philipon A. lib 08 déc. 94
4172. Perron F. lib 18 août 94	4214. Philippe A. 6 mois pris. 24 oct. 94
4173. Perrot A. J.-B. ex 07 juil. 94	4215. Philippe D. ex 25 fév. 94
4174. Perrot A. N. ex 07 juil. 94	4216. Philippe J.-B. lib 24 avr. 94
4175. Perrot A. P. ex 07 juil. 94	4217. Philippe Louis (45 ans) lib 12 juin 94

4218. Philippe Louis (17 ans)
lib 24 oct. 94

4219. Philippe Pierre (46 ans)
lib 20 fév. 94

4220. Philippe Pierre (28 ans)
lib 04 nov. 94

4221. **Philippeaux** P. N. ex 05 avr. 94

4222. Picard F., dit *Lacreuse*
lib 07 juil. 94

4223. **Picard** J. (f) ex 25 juin 94

4224. Picard J. L. 6.f 17 fév. 94

4225. **Picard** L. P. 6.f 17 fév. 94
+ ex 26 juin 94

4226. Picard N. 6.f 17 fév. 94

4227. Picard S. lib 07 juil. 94

4228. **Pichard** M. A. J.,
née Le Breton (f) ex 30 juin 94

4229. **Pichard** N. ex 30 juin 94

4230. Pichard Caillere F. A.
lib 14 oct. 94

4231. **Pichard du Page** F. J.
ex 28 avr. 94

4232. Pichelin J. lib 14 sept. 94

4233. Pichelin J-M. lib 14 sept. 94

4234. **Picholier** J.-F. ex 21 juin 94

4235. **Pichon** N. ex 26 juin 94

4236. Piquot R. F. lib 26 sept. 94

4237. **Picot de Limoëlan** M. J. A.
ex 18 juin 93

4238. **Picquet** S. ex 03 mai 94

4239. **Piedcourt** M.-A. (f) ex 17 juil. 94

4240. **Piedona** G. ex 29 juin 94

4241. Piennes T. H. 24 h dét 21 juil. 94
+ lib 18 août 94

4242. Pieny V. lib 15 juil. 94

4243. Pierdhouy V. lib 28 avr. 94

4244. **Pierre** N. M. (f) ex 21 juin 94

4245. **Pierre** P.-L. ex 06 fév. 94

4246. **Pierron** J. J.-L. ex 06 mai 94

4247. Pierrot J. N. G. lib 19 nov. 94

4248. Pierry V. renv 13 mars 95

4249. **Pierson** J. ex 31 mai 94

4250. **Piet de Beaurepaire** A. F. L.
ex 02 juil. 94

4251. **Pietrequin** R.,
veuve Trestoudas (f) ex 12 juil. 94

4252. Pignon B. lib 06 juil. 94

4253. **Pigrais** E., ex-femme Meursin (f)
ex* 25 juil. 94

4254. **Pijrent** A. ex 10 juin 94

4255. Pillet Philibert (curé de Pougues)
lib 16 mai 94

4256. Pillet Philibert (curé de Cours)
lib 11 fév. 95

4257. Pilliot P. lib 25 oct. 94

4258. Pillot E. lib 14 sept. 94

4259. Pilnar (ou Pillas) E. V.
lib 1^{er} sept. 94

4260. Pilot M. A. (f) lib 19 oct. 94

4261. **Pinard** B. ex 20 juil. 94

4262. **Pinard** C. A. ex* 10 déc. 93

4263. **Pinard** J. ex 16 déc. 94

4264. Pineau S. A. A., dit *Dupavillon*
lib 14 sept. 94

4265. Pinet L. lib 12 déc. 94

4266. **Pinet** P. ex 16 juil. 94

4267. Pinon du Coudray P.
dép 03 fév. 94

4268. Pinson L. lib 02 mars 94

4269. Pinson P. lib 04 mai 94

4270. Pion J. lib 27 oct. 94

4271. **Pipaud** P. E. ex* 30 oct. 94

4272. Pirlot L. F. 2 ans pris. 11 juin 94

4273. **Pistoye** F. L. ex 27 juin 94

4274. Pitou L. A. lib 24 mai 94

4275. Pitoy F. lib 14 mai 94

4276. Pitoy N. lib 14 juin 94

4277. **Plaisant** M. F. A. J.,
née Olivier (f) ex 19 juil. 94

4278. Planckaert F. X. J. dét 18 oct. 93

4279. Planche J. lib 09 nov. 94

4280. **Planchut** P. G., dit *La Cassaigne*
ex 15 fév. 94

4281. Plançon (?), dit *Siebot*
lib 11 mai 94

4282. Plancq J.-B. J. lib 09 déc. 93

4283. Planson J.-B. lib 10 oct. 94

4284. Planty E. L. lib 09 sept. 94

4285. Plasse B. lib 1^{er} juin 94

4286. **Platré** C., dit *Bellecour*
ex 21 juil. 94

4287. Plessis N. renv 14 mars 95

4288. Plisson E. lib 26 juin 93

4289. **Ploquin** J. M. ex 25 fév. 94

4290. Pluvinet du Colombier E.
dép 19 sept. 94

4291. Pognon H. lib 30 sept. 94

4292. **Pohl** G. ex 06 juil. 94

4293. Poinselet M.-F., née Cochard (f)
lib 25 nov. 93

4294. Poinselet N. lib 25 nov. 93

4295. **Poiré** F. ex 29 mars 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

4296. Poiret R. V.	lib 1 ^{er} sept. 94	4342. Pottin C. J. H.	lib 1 ^{er} fév. 94
4297. Poirier B.	ex 13 nov. 93	4343. Pottotfeux P. P.	lib 25 oct. 94
4298. Poirier F. A.	lib 14 sept. 94	4344. Pouchet F. A.	lib 14 sept. 94
4299. Poirier J. F.	ex 03 juil. 94	4345. Pouget J.	lib 12 nov. 94
4300. Poirier M., née Loradour (f)	ex 16 juil. 94	4346. Poujol A.	ex* 10 déc. 93
4301. Poirier N.	ex 16 juin 94	4347. Poulain J.-F.	lib 1 ^{er} sept. 94
4302. Poirier P.	ex 16 juil. 94	4348. Poule (ou Poulot) G., fille (f)	lib 25 août 94
4303. Poirot R.	lib surv 14 janv. 94	4349. Poule (ou Poulot) M. L., née Marprince (f)	lib 25 août 94
4304. Poirson-Bussy, fille (f)	dét 20 janv. 94	4350. Poulet J. A.	ex 1 ^{er} mai 94
4305. Poissier J.-B.	lib 08 juin 93	4351. Poulet H. J.	ex 06 mai 94
4306. Poisson F.	ex 27 mai 94	4352. Poulhariez I.	ex 14 juin 94
4307. Poisson J. P.	lib 10 oct. 94	4353. Poulhariez de la Réole L. I.	ex 14 juin 94
4308. Poitou A. F.	ex 23 mars 94	4354. Pouillet G.	lib 11 nov. 94
4309. Poix J. G.	lib 1 ^{er} sept. 94	4355. Poullin M. A. (f)	ex* 22 déc. 93
4310. Polastron J.-F. G.	ex 27 juin 94	4356. Poupart-Beaubourg J.-B.	ex 02 mars 94
4311. Polisse P.	dét 16 janv. 94	4357. Pourra L.	ex 07 juil. 94
4312. Polonière G.	lib 21 oct. 94	4358. Pourtalès P.	lib 30 août 94
4313. Pomel B.	lib 18 mai 94	4359. Poussain L.	lib 09 oct. 94
4314. Pommeray J.	ex 24 avr. 94	4360. Poussot J.-B.	ex 13 juil. 93
4315. Poncelet C.-F. lib prov 07 nov. 93 + lib déf 17 déc. 93		4361. Poux B.	lib 02 déc. 94
4316. Poncelet F.	ex 20 juin 94	4362. Poyard J. F. (f)	lib 22 juil. 94
4317. Pons C. A. A.	ex 17 juin 94	4363. Poydras L. C.	lib 14 sept. 94
4318. Ponsard J.	lib 1 ^{er} sept. 94	4364. Pra-Comptat A. C.	ex 22 juil. 94
4319. Ponsard J.-B.	lib 1 ^{er} fév. 94	4365. Pralon C.-F.	ex 26 avr. 94
4320. Pont J.	ex 31 mai 94	4366. Prangey P. A.	lib 13 avr. 94
4321. Pontavice L. A.	ex 18 juin 93	4367. Preau A.	8.f 10 mai 94
4322. Porché N. S.	lib 25 sept. 94	4368. Preboustau G.	lib 20 sept. 94
4323. Porcher P. J. C.	ex 14 déc. 93	4369. Preudicant L. D. A.	ex 22 fév. 94
4324. Poret J.-B.	lib 22 juin 94	4370. Prégaux P. J.	ex 29 juin 94
4325. Porta J.	ex 18 mai 94	4371. Prélat J. B.	lib 28 sept. 93
4326. Portanier J.	lib 23 nov. 94	4372. Prenpain M. P. L.	dét 26 juil. 94
4327. Portebœuf J.-B.	ex 17 juin 94	4373. Presta E.	lib 26 mai 94
4328. Portepain J.	ex 15 mars 94	4374. Pretot (ou Pretat) J. F.	lib 09 nov. 94
4329. Poste J.	lib 07 juil. 94	4375. Prévérault P.	dét 04 fév. 95
4330. Postel J.	lib 20 fév. 94	4376. Prevost F. J. T.	ex* 1 ^{er} fév. 94
4331. Postel L.	lib 25 fév. 94	4377. Prevost J.	ex 14 juin 94
4332. Postel-Desminières J.-B. H.	ex 26 juil. 94	4378. Prevost Darlincourt C. A.	ex 14 mai 94
4333. Potet L. M.	lib 23 juin 94	4379. Prevost Darlincourt L. A.	ex 08 mai 94
4334. Pothier F.	lib 05 mai 94	4380. Prevost-Lacroix C. A.	ex 25 déc. 93
4335. Potier P. A. H.	lib 30 avr. 94	4381. Prévo E.	ex 16 juin 94
4336. Potier de Gesvres L. J. P.	ex 07 juil. 94	4382. Prevot P. N.	renv 13 mai 94
4337. Potigny-Lancey P.	ex 21 juil. 94	4383. Prévotiaux A.	lib 05 nov. 93
4338. Poton A. C.	lib 14 sept. 94	4384. Pricy-Limoux C. A.	ex 22 juil. 94
4339. Potonne (ou Pautone) J. L.	ex 17 avr. 94	4385. Prieur E. E.	lib 17 avr. 93
4340. Pottier P.	lib 29 mars 94		
4341. Pottier de Lille L.	ex 17 juin 94		

4386. **Prieur** J.-L. ex* 07 mai 95
 4387. **Prissette** A. J. ex 20 fév. 94
 4388. **Prisye** P. C. M. ex 27 mai 94
 4389. **Probst** M. lib 21 juil. 94
 4390. **Proffil** P.-L. ex 02 mars 94
 4391. **Proly** P. J. ex 24 mars 94
 4392. **Proust** Y. lib 16 déc. 94
 4393. **Provencher** A. ex 23 mai 94
 4394. **Provost** T. A. lib 09 juin 93
 4395. **Prudhomme** F., née Lambert (f) ex 25 mai 94
 4396. **Prudhomme** P. ex 25 mai 94
 4397. **Prunaire** P. ex 17 juil. 94
 4398. **Pruneau** P. F. ex 27 mai 94
 4399. **Prunelle** L. ex 02 mars 94
 4400. **Pucet** A., née Pottet (f) lib 25 nov. 93
 4401. **Pucet** J. dét prov 25 nov. 93
 + lib 04 janv. 94
 4402. **Puchot Desalleurs** A. C.,
 ex-femme Boufflers (f) dét 23 sept. 94
 4403. **Pueche** J. lib 02 juin 94
 4404. **Puissant** F. ex 08 mai 94
 4405. **Puisser** P. ex 17 juin 94
 4406. **Put** J. ex 30 mai 94
 4407. **Pujet (du)** H. ex 23 juil. 94
 4408. **Pusel** P. L. J.-B. dét 25 oct. 94
 4409. **Pussin** F. lib 14 sept. 94
 4410. **Puzel** M.-F., veuve Varin (f) ex 19 juil. 94
 4411. **Py** F. N. J. (17 ans) lib 15 fév. 95
 4412. **Pyron** G. dét 30 avr. 94
 4413. **Quantin** J. F. ex* 26 janv. 94
 4414. **Quatremère** M. E. ex 21 janv. 94
 4415. **Quatresolz de la Hante** G. A. P.
 ex* 30 nov. 93
 4416. **Quatresolz de Marolles** C. N.
 ex* 30 nov. 93
 4417. **Quatresolz de Marolles** L.
 M. C., née Barentin (f) ex* 30 nov. 93
 4418. **Quelen** L. dét 06 fév. 94
 4419. **Quelin** J. ex* 08 nov. 93
 4420. **Queneau** P. A. lib 08 août 93
 4421. **Quenet** J.-M. ex 28 juil. 94
 4422. **Quenêt** L. lib 18 mai 94
 4423. **Queniard** P. F. ex 30 juil. 94
 4424. **Quentin** M.-J., née Aly (f) lib 13 mai 94
 4425. **Quentin** P. lib 13 mai 94
 4426. **Queré** M. (f) dét 21 déc. 93
 4427. **Querhoënt (de)** N. X. ex 23 juil. 94
 4428. **Quesnel** G. ex 02 juil. 94
 4429. **Quesnel** J., née Lefol (f) ex 20 juin 94
 4430. **Quesnel** J.-B. ex 13 juil. 93
 4431. **Quesnel** M. M. F., née Hebert (f) lib 23 juil. 94
 4432. **Quetineau** P. ex* 17 mars 94
 4433. **Queudan** J.-B. lib 1^{er} sept. 94
 4434. **Queuede ville** G. ex 10 juil. 94
 4435. **Quévrin** L. C. (f) ex* 27 juil. 94
 4436. **Queyron** A. ex 16 juil. 94
 4437. **Queyssat** G. lib 29 nov. 94
 4438. **Quinet** R. ex 1^{er} juil. 94
 4439. **Quintz** A. lib 19 juin 94
 4440. **Quitré** C. ex 16 juin 94
 4441. **Rabaliaty** S. ex 07 juil. 94
 4442. **Rabanide** J.-B. lib 31 oct. 94
 4443. **Rabault** J. ex 1^{er} mai 94
 4444. **Rabaut-Saint-Etienne** J.-P. ex 05 déc. 93
 4445. **Rabeux** L. lib 29 juin 94
 4446. **Rabourdin** Ch. ex 1^{er} juil. 94
 4447. **Rabourdin** Ch. Tr. ex 1^{er} juil. 94
 4448. **Raby** J. E. ex 02 mars 94
 4449. **Raclet** P. ex 12 mai 94
 4450. **Radix** J. L. ex 09 juil. 94
 4451. **Radix de Sainte-Foy** C. P. M. lib 24 oct. 94
 4452. **Raffé** A. T., veuve Coquet (f) ex 03 juil. 94
 4453. **Rafin** J., veuve Regnard (f) ex 25 juin 94
 4454. **Rageot** A. ex 28 mai 94
 4455. **Rageot** M. A., née Féron (f) ex 28 mai 94
 4456. **Ragon** J.-B. C. ex 04 juil. 94
 4457. **Ragondet** E. ex 13 avr. 94
 4458. **Ragot** A. E. (f) ex 21 mai 94
 4459. **Raguet** E. A. lib 20 janv. 94
 4460. **Raillet** L. lib 14 août 94
 4461. **Rambourg** A. N. M. A. (17 ans) lib 20 juil. 94
 4462. **Rameau** E. ex 13 avr. 94
 4463. **Rameau** J.-F. ex 07 mai 94
 4464. **Rameau** J.-L. ex 07 mai 94
 4465. **Rampillon** G. lib 03 nov. 94
 4466. **Rançon** M. L. R. (f) lib 28 nov. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

4467. Ranconnet Noyau L. R. lib 03 nov. 94
4468. **Randon de La Tour** M.-A. F. M. ex 07 juil. 94
4469. Ranque G. F. lib 02 nov. 94
4470. **Raoul** Jean ex 25 juil. 94
4471. **Raoul** Joseph ex 25 juil. 94
4472. Rapally J.-P. lib 11 juil. 94
4473. **Rapin** J., née Fardy (f) ex 15 juil. 94
4474. **Rapin-Thoyras** J.-F. ex 12 juil. 94
4475. Ras A. lib 02 mars 94
4476. **Rassay** J. A. A. ex 05 déc. 93
4477. Rateau A. lib 09 oct. 94
4478. **Ratiéville** P. ex 19 juil. 94
4479. Raudot A. dét 30 avr. 94
4480. **Raulin Hussin** N. ex 03 mai 94
4481. **Raux** J. ex 03 oct. 94
4482. Rauzet renv 11 fév. 94
4483. **Ravecheau** S., née Roland (f) ex 25 juin 94
4484. **Ravel** J. ex 29 juil. 94
4485. Ravier P. lib 02 juin 94
4486. Ravot J. lib 10 juin 94
4487. **Rayer** A. ex 07 juin 94
4488. Rayna J.-J. lib 16 nov. 94
4489. Raynal B. dét 23 fév. 95
4490. Reboucher C. lib 20 janv. 94
4491. **Rebours** J. A. ex* 30 nov. 93
4492. Receveur M. C. (f) lib 18 nov. 94
4493. **Reclesne** F. A. ex 23 avr. 94
4494. Reculet P. lib 08 nov. 94
4495. Reffatin M. lib 16 nov. 94
4496. **Regnac (de)** D. J.-B. ex 07 juil. 94
4497. **Regnault** C., dit *Bellecise* ex 15 mars 94
4498. Regnault F. lib 1^{er} sept. 94
4499. Regnault S. lib 05 mars 94
4500. Regnier J. lib 12 nov. 93
4501. Regnier J.-B. lib 23 juin 94
4502. Reguex L. renv 20 oct. 94
4503. **Reigné** P. ex 06 avr. 94
4504. Reiker F. renv 1^{er} avr. 95
4505. Remache F. lib 03 oct. 94
4506. **Remigny** A. H. ex 22 juil. 94
4507. **Remy** N. A. ex 02 mars 94
4508. **Rémy** P. ex 29 juil. 94
4509. **Renard** E. P. ex 08 oct. 94
4510. Renard J.-J. C. lib prov 26 oct. 93
+ lib déf 13 nov. 94
4511. Renard N. lib 18 avr. 94
4512. **Renard du Coudray** N. A. ex 26 juil. 94
4513. **Renateau** F., dit *Rataniau* ex 26 juin 94
4514. Renaud A. lib 12 juil. 94
4515. Renaud F. M. J. lib 14 sept. 94
4516. Renaud L. dét 21 oct. 93
4517. **Renaudin** L. ex* 07 mai 95
4518. Renaudin N. lib 30 sept. 94
4519. Renaudin P. lib 23 juil. 94
4520. **Renault** A. ex 17 juin 94
4521. **Renault** A. C. (f) ex 17 juin 94
4522. **Renault** A. J. ex 17 juin 94
4523. **Renault** E. J. (f) ex 17 juin 94
4524. Renaut J. lib 15 juin 94
4525. René J.-F. lib 13 déc. 94
4526. **Renou** J.-B. C. ex 21 juil. 94
4527. **Renyé** N. ex 15 juil. 94
4528. **Repoux Chevagny** D. ex 03 mai 94
4529. Reslu E. lib 14 nov. 94
4530. Reteau J.-B. F. lib 14 sept. 94
4531. Rethaller J. lib 18 nov. 94
4532. Rethaller M. lib 18 nov. 94
4533. Rethaller M. A. B., née Dassonville (f) lib 18 nov. 94
4534. Rethaller R. J., née Hellebois (f) lib 18 nov. 94
4535. **Retourné** J.-B. ex 23 juin 94
4536. **Revèche** P. ex 22 juil. 94
4537. Reveillé J. lib 05 oct. 94
4538. Revel J. lib 25 sept. 94
4539. Reverand R. M. lib 05 mai 94
4540. **Reverdot** N. ex 06 mars 94
4541. **Réversat de Celès de Marsac** P. M. E. ex 14 juin 94
4542. **Reviers de Mauny (de)** J. F. V. ex* 10 mai 93
4543. Rey G., née Onmie (f) lib 07 mars 94
4544. Rey J. F. lib 07 oct. 94
4545. **Rey de Saint-Géry** C. J. A. ex 06 juil. 94
4546. Reynard C. (18 ans) (f) lib 25 juin 94
4547. Reyts P. dép 23 janv. 93
4548. Rianne M. A. lib 19 août 94
4549. **Ribeyrex** M. ex 26 juil. 94
4550. Ribis J.-F. A. lib 22 janv. 94
4551. Riboux (ou Ribout) E. lib 30 avr. 94

4552. Riboux (ou Ribout) P.	lib 30 avr. 94	4594. Robillard J. S.	lib 02 mars 95
4553. Ricard L. A. C., veuve Lefebure (f)	ex 24 sept. 93	4595. Robilliard A. A. D.	lib 11 fév. 94
4554. Ricaud J. N.	lib 24 mai 94	4596. Robin H.	lib 14 oct. 94
4555. Rice (ou Ris) J.	lib 26 juil. 93	4597. Robin Jean	ex 18 avr. 94
4556. Richard Christophe	lib 25 sept. 94	4598. Robin Jacques	lib 02 juin 94
4557. Richard Claude	lib 16 déc. 94	4599. Robin L.	ex 05 mars 94
4558. Richard F.	lib 16 août 93	4600. Robin P.	lib 16 déc. 94
4559. Richard J.	lib 1 ^{er} sept. 94	4601. Robinet N.	lib 18 janv. 94
4560. Richard J., née Bourdois (f)	lib 08 mai 94	4602. Roblatre L. J.	lib 19 sept. 93
4561. Richard J. H.	ex 12 juin 94	4603. Roch M.-F. (f)	ex 25 juin 94
4562. Richard P.	ex 23 juin 94	4604. Roचाix P., dit <i>Rochon</i>	ex 30 juin 94
4563. Richarme M.	lib 16 oct. 94	4605. Rochambeau J-B. D. V.	lib 27 oct. 94
4564. Richet L. C.	ex 16 juin 94	4606. Roche J.-B.	6.g 27 avr. 94
4565. Richou A.	renv 03 fév. 94	4607. Rochechouart D. A., veuve du Chatelet (f)	ex 22 avr. 94
4566. Richou E.	renv 03 fév. 94	4608. Rochefort F.	ex 14 juin 94
4567. Richoux N.	ex 1 ^{er} juil. 94	4609. Rochemore (de) F. G. P.	ex 10 juil. 94
4568. Rideau R.	ex* 08 nov. 93	4610. Rochet J.	ex 10 juin 94
4569. Ridez (ou Rider) J.	lib 20 juil. 94	4611. Rochon F. (f)	lib 16 juil. 94
4570. Riette J.	ex 21 juin 94	4612. Rocourt J.-B. F.	lib 30 juin 94
4571. Rigal J.	ex 25 juin 94	4613. Roden P.	ex 06 juin 94
4572. Rigal J. J.	ex 11 juin 94	4614. Rodier N.	lib 27 avr. 94
4573. Rigal L., dit <i>Moignier</i>	ex 11 juin 94	4615. Rodier P.	ex 29 juin 94
4574. Rigaud J. J. H.	ex 20 avr. 94	4616. Roëttiers J.-B. E.	ex* 31 janv. 94
4575. Rigaud P.	ex* 10 déc. 93	4617. Rogé G.	ex 15 avr. 94
4576. Rigolage P. (f)	lib 12 nov. 94	4618. Rogé V., née Lescale (f)	mort 15 avr. 94 + ex** 11 mai 94
4577. Rigollet N.	lib 23 fév. 94	4619. Roger A.	lib 21 mai 94
4578. Rigoulet P.	ex 19 sept. 94	4620. Roger E., veuve Sebach (f)	lib 15 oct. 94
4579. Rimbaud V. M.	ex* 24 janv. 94	4621. Roger J.	ex 22 juil. 94
4580. Ringueney de la Toulinière J. F.	ex 25 juil. 94	4622. Roger M. F. (f)	6 ans pris. 29 oct. 93
4581. Ripert J. C. L., dit <i>Montclair</i>	ex 19 juin 94	4623. Roger Le Sot E. R.	lib 05 juin 94
4582. Ritouret-Castel L.	dép 19 mars 94	4624. Rohan-Montbazон (de) L. A. C.	ex 23 juil. 94
4583. Rivery F. X.	ex 09 juil. 94	4625. Rohan-Rochefort J. A., dit <i>Guethenoc</i>	ex 17 juin 94
4584. Rivierre J.	lib 22 fév. 95 + lib 11 mai 95	4626. Rohaut M.-F. A., née Regnier (f)	dép 30 sept. 93
4585. Rivon C.	lib 12 juil. 94	4627. Roland B. L. J.	lib 24 sept. 94
4586. Robelin J.-B.	ex 12 juil. 94	4628. Roland M. A. R., née Maréchal (f)	lib 24 sept. 94
4587. Robert C.	ex 25 juin 94	4629. Roland M. J., née Phlipon (f)	ex 08 nov. 93
4588. Robert P.	ex 11 juin 94	4630. Rolland B. G.	ex 20 avr. 94
4589. Robert P. D., père	lib 08 août 93	4631. Rolland J.	ex 06 juin 94
4590. Robert de l'Épinay J. H.	ex 02 juil. 94		
4591. Robespierre M. M. I., l'ainé	ex 28 juil. 94		
4592. Robespierre A. B. J., le jeune	ex 28 juil. 94		
4593. Robillard J.-P.	ex 22 juil. 94		

LISTE ALPHABÉTIQUE

4632. Rolland M.-T., née Clerex (f)	ex 20 mai 94	4670. Rouger G. B.	lib 10 juin 94
4633. Rollat J.	ex 15 juil. 94	4671. Rouhette J.-F. M.	ex 20 avr. 94
4634. Rollat R.	ex 18 avr. 94	4672. Rouhier P.	ex* 10 fév. 94
4635. Rollat S.	ex 18 avr. 94	4673. Rouilhac J. A.	ex 25 juil. 94
4636. Rollat Y. L.	ex 15 juil. 94	4674. Rouillon S. C.	ex 11 juin 94
4637. Rollet Davau J. A. G.	ex 13 mai 94	4675. Roumestant P.	lib 02 nov. 94
4638. Rollet d'Avaux A. F., née de Villaines (f)	ex 13 mai 94	4676. Rouquette A.	lib 30 janv. 95
4639. Romé A. M.	ex 15 nov. 93	4677. Rousé A. J.	dét 18 oct. 93
4640. Romé G. J. J. N.	ex 17 mai 94	4678. Roussat T.	ex 06 juin 94
4641. Romingot A.	lib 16 août 93	4679. Rousseau A. C.	ex 03 mai 94
4642. Ronat N.	ex 15 mars 94	4680. Rousseau J.	lib 12 déc. 94
4643. Rondeau L. J.	lib 20 juil. 94	4681. Rousseau L. A.	dét 21 oct. 93
4644. Ronez C.-F. V.	lib 16 fév. 94	4682. Rousseau M. P. (50 ans)	lib 19 oct. 94
4645. Ronsin C. P.	ex 24 mars 94	4683. Rousseau M. P. B. (32 ans)	lib 12 déc. 94
4646. Ropiquet A. B.	ex 28 avr. 94	4684. Rousseau P.	lib 14 mai 94
4647. Ropiquet J.-B.	lib 21 déc. 93	4685. Roussel A. (f)	ex 17 juil. 94
4648. Roquet D.	lib 25 nov. 93	4686. Roussel F.	lib 15 août 94
4649. Rosier J.	lib 25 sept. 94	4687. Rousselin A.	lib 20 juil. 94
4650. Rossay de Fleury M. M. H.	ex 17 juin 94	4688. Roussellet P.-L.	ex 16 mai 94
4651. Rosset de Cercy M. A. C. (f)	ex 10 mai 94	4689. Rousset P. I.	lib 18 déc. 94
4652. Rosset de Fleury E. J., née Lhermite (f)	ex 10 mai 94	4690. Roussiale M. F.	ex 10 juil. 94
4653. Rossier B.	ex 26 juin 94	4691. Roustain A. F., née Baltazard (f)	lib 10 fév. 94
4654. Rossy C.	ex* 28 janv. 94	4692. Roustain P.	lib 10 fév. 94
4655. Rossy (de) H.	ex 07 juil. 94	4693. Rouvairoller J. C.	lib 12 nov. 94
4656. Rouard-Besnard N.	ex 24 janv. 94	4694. Rouveau P.	lib 16 fév. 94
4657. Roucel P. B.	ex 17 juin 94	4695. Rouvière J. V.	ex 1 ^{er} juil. 94
4658. Rouchaud G.	renv 13 avr. 95	4696. Rouvière de Bois-Barbeau	F. N. L.
4659. Roucher J. A.	ex 25 juil. 94	4697. Roux L.	ex 27 juil. 94
4660. Roudy J. (13 ans)	lib 25 juil. 94	4698. Rouxel de Blanchelande	J.-P. M.
4661. Rougane C.	lib 08 août 93	4699. Roux-Puivert (de) V. C. F.	ex 20 juil. 94
+ ex 17 mai 94		4700. Roy N. J. (ou Jeanroy N.)	ex 10 juil. 94
4662. Rougane Bellebat P.	ex 25 mars 94	4701. Roye F. P., veuve du maréchal de Biron (f)	ex 11 nov. 93
4663. Rougane Desbarodines J.	ex 25 mars 94	4702. Royer F.	ex 27 juin 94
4664. Rougane de Prinsat C.	ex 09 juin 94	4703. Royer F. C.	ex 22 mai 94
4665. Rougane de Vichy J.	ex 25 mars 94	4704. Royer (de) H. J.	ex 07 juil. 94
4666. Rougelot J.	lib 25 juin 94	4705. Royer (ou Royere) J.	lib 1 ^{er} nov. 94
4667. Rougemon E. J. A.	ex 03 mai 94	4706. Royère J., dit <i>Bésiers</i>	ex 11 juil. 94
4668. Rougeos de Montcrif C.-F.	ex 25 juil. 94	4707. Rubaud J.	lib 25 oct. 94
4669. Rougeot C.-F.	ex 08 mai 94	4708. Ruelle M., veuve Benoît (f)	lib 19 juil. 94
		4709. Ruffat J.-B.	ex 29 juin 94

4710. **Ruffet D.** ex 12 juil. 94
 4711. **Ruffray J.** lib 18 oct. 94
 4712. **Ruinet J. R.** ex 13 juin 94
 4713. **Rutant J. C.** ex* 06 oct. 93
 4714. **Sabaterly A.** ex 18 mai 94
 4715. **Sabatier D.** dét 04 oct. 94
 4716. **Sabourain A.** ex 05 juil. 94
 4717. **Sacher-Endasse J. N.**
 ex 26 juin 94
 4718. **Sagault C. A.** lib 24 mai 94
 4719. **Sagnier de Mardeuil L. L.**
 ex 20 avr. 94
 4720. **Sagny P. A.** ex 14 mai 94
 4721. **Sahuguet d'Espagnac M. R.**
 ex 05 avr. 94
 4722. **Saiffert J. G.** dét 21 mai 94
 4723. **Saintain C.** lib 23 juil. 94
 4724. **Saint-Amand A. V.** ex 08 mai 94
 4725. **Saintanac A.** ex 17 juin 94
 4726. **Saint-Blin N.** ex 20 avr. 94
 4727. **Saint-Chamans A. M. H.**
 lib prov 06 juil. 93
 + lib déf 13 août 93
 4728. **Saint-Hilaire (de) J.**
 ex 27 juil. 94
4729. **Sainte-Marie A. F. (14 ans)**
 20 ans mdc 09 juil. 94
 4730. **Sainte-Marie (de) L. C. (17 ans)**
 ex 09 juil. 94
 4731. **Saintenoy A. J. (18 ans)**
 ex 04 mai 94
4732. **Sainte-Sebert J.-M. (f)**
 ex 20 juin 94
 4733. **Saint-Germain d'Apchon**
 A. L. C. ex 07 avr. 94
 4734. **Saint-Germain de Villeplate J.**
 ex 11 mai 94
 4735. **Saint-Jean (de) J.-B.**
 ex 19 juin 94
 4736. **Saint-Just L. A.** ex 28 juil. 94
 4737. **Saint-Lambert P.** ex 04 mars 94
 4738. **Saint-Léger E.** lib 08 janv. 94
 4739. **Saint-Martin N.** dét 1^{er} fév. 94
 4740. **Saint-Mauris L. M. F.**
 ex 17 juin 94
 4741. **Saint Meleuc (de) H. A. J. J.**
 ex 20 juin 94
 4742. **Saint Mihiel B.** ex 04 juin 94
 4743. **Saint-Ouen (de) J. B. A. M.**
 ex 04 juil. 94
4744. **Saint-Ouen M.-A.,**
 née de La Marre (f) ex 04 juil. 94
 4745. **Saint-Paul P. P.** ex 17 mars 94
 4746. **Saint-Pern F. M.-J.,**
 née Magon (f) ex 19 juil. 94
4747. **Saint-Pern J.-B. M. B. (17 ans)**
 ex 19 juil. 94
4748. **Saint-Pern M. P.,** née Ollivier (f)
 ex 20 juin 94
 4749. **Saint-Pierre Y. G. J.**
 ex 03 mai 94
 4750. **Saint-Priest du Chambon L.**
 lib 21 oct. 94
 4751. **Saint-Prix F.** ex* 18 nov. 93
 4752. **Saint-Romain P.** ex 21 juil. 94
 4753. **Saint-Saulieu P.** ex 31 mai 94
 4754. **Saint-Savin L. C.** dét 09 déc. 93
 4755. **Saint-Savin M. S.,** née Dupin (f)
 dét 09 déc. 93
 4756. **Saint-Simon (de) C. F. S.**
 ex 26 juil. 94
 4757. **Saitz F.** dét 28 avr. 95
 4758. **Salaberry C. V. F.** ex 1^{er} avr. 94
 4759. **Saler A.** ex 16 juin 94
 4760. **Salès J.-J.,** dit *Dessale*
 ex* 10 déc. 93
 4761. **Saleur de Grizieu J. F. H.**
 ex 08 mai 94
 4762. **Salignac de Fénelon J.-B. A.**
 ex 07 juil. 94
 4763. **Sallé C. F. H.** lib 28 avr. 94
 4764. **Sallé (de) G. F.** ex 27 juil. 94
 4765. **Salle J.-B.** lib surv 14 janv. 94
 4766. **Sallet L. F.** lib 30 avr. 94
 4767. **Sallez J.-B.** ex 06 mai 94
 4768. **Sallier H. G.** ex 20 avr. 94
 4769. **Salm-Kyrbourg F.** ex 23 juil. 94
 4770. **Salmon J. E.** lib 23 fév. 94
 4771. **Salneuve F.** lib 03 mai 94
 4772. **Salneuve J.-B.** ex 15 juil. 94
 4773. **Salomon M.-A. (f)** ex 25 juin 94
 4774. **Salon C. B.** dét 18 oct. 93
 4775. **Sambuey J.-B. L.** lib 29 juil. 93
 4776. **Samillard A. M. N.** ex 22 juil. 94
 4777. **Samillard N.** ex 22 juil. 94
 4778. **Samson H.** lib 1^{er} sept. 94
 4779. **Samson P. C.** lib 1^{er} sept. 94
 4780. **Sandoz C.-F.** lib 28 août 93
 4781. **Sanglé Dumoulos J. N.,**
 dit *Longchamp* ex 15 mars 94
 4782. **Sannies N.** ex 12 sept. 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

4783. Sapin Marie, veuve Duplessis (f) ex 25 juin 94	4823. Schemel N. lib 12 mai 94
4784. Sapin Marie (14 ans) (f) lib 25 juin 94	4824. Scherer J. lib 18 nov. 94
4785. Sapte du Puget H. B. C. ex 14 juin 94	4825. Schmit G. ex 25 fév. 94
4786. Sarcé P. V. lib prov 07 août 93	4826. Schmith S. lib 23 nov. 94
4787. Sarrazin A. lib 21 nov. 94	4827. Schmitt B., veuve Galhau (f) ex 25 fév. 94
4788. Sarrazin J.-B. lib 07 juil. 94	4828. Schneider E. ex 1 ^{er} avr. 94
4789. Sarrazin P. lib 21 nov. 94	4829. Scholler J. M. renv 07 juil. 93
4790. Sartelon J.-P. lib 21 oct. 94	4830. Schott J. lib 08 sept. 94
4791. Sartine C. R. E., née Davasse de Sainte-Amarand (f) ex 17 juin 94	4831. Schram L. lib 30 oct. 94
4792. Sartine C. M. A. ex 17 juin 94	4832. Schweyer M. ex 24 avr. 94
4793. Saugeon J. ex 25 juil. 94	4833. Scomp M. dét 10 juil. 94
4794. Saugeyron F. lib 21 oct. 94	4834. Secher J.-B. dép 24 juin 93
4795. Sauge C. lib 16 juil. 94	4835. Seclet J.-F. lib 18 mai 94
4796. Saulnier C. lib 16 fév. 94	4836. Segla U. E. ex 20 avr. 94
4797. Saumont C., née Maury (f) lib 18 août 94	4837. Segoillot J. P. lib 22 déc. 93
4798. Saumont J., dit <i>Labran</i> ex 18 août 94	4838. Séguier S. T., veuve Rémigny (f) ex 22 juil. 94
4799. Saunhac J.-J. ex 23 juil. 94	4839. Séguin F. A. ex 27 juil. 94
4800. Saunier J. J. ex* 30 oct. 93	4840. Seguy C. mds 25 mai 94
4801. Sauquet J. H. lib 14 sept. 94	4841. Seigné P. lib 05 nov. 94
4802. Sautrain (ou Sautrin) P. lib 04 oct. 93	4842. Selle (de) C. A. ex 10 juil. 94
4803. Sauvage C. ex 13 juin 94	4843. Sello L. ex 25 juil. 94
4804. Sauvage C. L. ex 07 juil. 94	4844. Senaux P. M. ex 14 juin 94
4805. Sauvage J. ex 05 mai 94	4845. Senechal H. ex 15 juin 94
4806. Sauvage J. M. (f) lib 30 avr. 94	4846. Senliss H. dép 12 déc. 93 + ex 26 juin 94
4807. Sauvé J.-P. lib 03 juil. 94	4847. Senneterre M.-C., veuve d'Armentières (f) ex 26 juil. 94
4808. Sauvé L. lib 11 juil. 94	4848. Senocq J.-B. H. I. ex 02 juil. 94
4809. Sauveur-Chapelle L. F. lib 1 ^{er} mai 94	4849. Sensier P. lib 27 avr. 94
4810. Savarin L. F. lib 15 nov. 94	4850. Sentis F. lib 25 nov. 94
4811. Savarre P. J. F. ex 19 juin 94	4851. Séquer M. ex 06 mai 94
4812. Savarry L. P. ex 05 juil. 94	4852. Sérane J. J. E. ex 19 juin 94
4813. Savary Calail L. J. P. N. lib 14 oct. 94	4853. Serard J.-J. ex 06 juil. 94
4814. Save P. ex 27 juin 94	4854. Serda G. lib 15 oct. 94
4815. Savit-Labat J. ex 21 juin 94	4855. Seret J.-P. ex 09 juil. 94
4816. Savoie F. G. ex 27 avr. 94	4856. Serpaud J. ex* 16 déc. 93
4817. Savy de Gardeil J.-F. M. ex 14 juin 94	4857. Serre J. lib 18 mai 94
4818. Sayet L. lib 09 fév. 94	4858. Serres de Saint-Roman J. ex 27 juil. 94
4819. Scelle L. ex 24 juil. 94	4859. Serrie (ou Serrier) D. lib 15 janv. 94
4820. Scellier G. T. ex* 07 mai 95	4860. Serrigny J. ex 1 ^{er} juin 94
4821. Schan J. lib 24 déc. 93	4861. Sers L. ex 25 juil. 94
4822. Scharff J.-P. ex 25 fév. 94	4862. Servais H. ex 03 mai 94
	4863. Serville J. A., veuve Boispréau (f) ex 07 juil. 94
	4864. Servin C., veuve Lorient (f) mort 12 déc. 93
	4865. Servin J. ex 28 août 94

4866. Sesseval C. G., veuve Dutiller (f)	4907. Sonnet J.-B.	lib 15 juin 94
ex 20 mai 94	4908. Sonnet P. D.	renv 22 avr. 93
4867. Seuilhac M. A.	4909. Sorel P.	12.f 1 ^{er} janv. 94
ex 16 juil. 94	4910. Sorin P.-F. C.	ex 21 juil. 94
4868. Seulfort P. C.	4911. Sorlin C.	ex 12 juil. 94
lib 31 mai 94	4912. Sosthènes de Laborde J. B.	
4869. Seurre G., dit <i>Joinville</i>	ex 22 juil. 94	
ex 1 ^{er} mai 94	4913. Sottin J.-M.	lib 14 sept. 94
4870. Sevenne T.	4914. Sottin P. J. M., dit <i>Lacondière</i>	
ex 29 juin 94	lib 14 sept. 94	
4871. Sevin J.	4915. Souard E. A.	ex 29 juil. 94
lib 03 juil. 94	4916. Soubry P.	ex 06 juin 94
4872. Sévin J.-B.	4917. Souché F. N., dit <i>Bremodièr</i>	
ex 25 juil. 94	lib 08 nov. 94	
4873. Sibert L., veuve Liénard (f)	4918. Souchet-Dupré J.-P.	
ex 25 juin 94	ex 16 juil. 94	
4874. Siblot J.	4919. Souchon C., dit <i>Chanvon</i>	
ex 13 juin 94	ex 12 avr. 94	
4875. Sigot de Lestang J.	4920. Souchon M., née Cressande (f)	
ex 16 juil. 94	ex 20 juin 94	
4876. Sijas P.	4921. Soudre B.	ex* 03 déc. 93
ex 29 juil. 94	4922. Soulavier J. D. G.	ex 23 juil. 94
4877. Silvestre P. F.	4923. Soulès A. P.	lib 05 déc. 93
lib 29 sept. 94	+ ex 17 juin 94	
4878. Simard C.	4924. Soulier E.	lib 03 juin 94
ex 21 mai 94	4925. Sourches M. L. V.,	
4879. Simille H.	veuve de Vallière (f)	ex 28 avr. 94
ex 17 avr. 94	4926. Sourdillat P.	lib 11 fév. 94
4880. Simon Antoine (?)	4927. Sourdille P. J.	ex 02 mars 94
6.g 07 oct. 93	4928. Soustré J. J.	lib 21 oct. 94
4881. Simon Antoine (58 ans)	4929. Souty M. B., ex-femme Dreyr (f)	
ex 28 juil. 94	ex 25 fév. 94	
4882. Simon F.	4930. Soyecourt C. L. S.,	
ex 28 mai 94	veuve de Hinnisdal de Fumale (f)	
4883. Simon M. C. T., veuve Lamare (f)	ex* 25 juil. 94	
dét 10 oct. 94	4931. Soyecourt (de) J. C.	ex 23 juil. 94
4884. Simon P.	4932. Soyer A.	ex* 22 sept. 93
ex 13 avr. 94	4933. Sozotte L.	ex 26 juin 94
4885. Simon R.	4934. Speckmann P.	lib 14 sept. 94
lib 23 fév. 94	4935. Spics L. W.	ex 26 juin 94
4886. Simonet C. F. M.	4936. Stabenrath M. L.	ex 09 juin 94
ex 31 mai 94	4937. Stabenrath R. M. M. L.	
4887. Simorre J. G. T.	ex 09 juin 94	
lib 12 nov. 94	4938. Steinmetz M.	lib 28 avr. 94
4888. Sinateau-Verdure J.	4939. Stengel H.	lib 28 mai 93
ex 10 juil. 94	4940. Stourne J.	lib 23 juil. 94
4889. Siniau D.	4941. Sudour F.	lib 31 oct. 94
lib 1 ^{er} juin 94	4942. Süe B.	lib 14 sept. 94
4890. Sinseit F.	4943. Sulan M.-E., veuve Langlois (f)	
lib 22 août 94	lib 17 déc. 93	
4891. Sinseit M. A. E., née Barbet (f)	4944. Sullerot N.	ex 16 avr. 94
lib 22 août 94	4945. Sulpice J.	ex 07 mai 94
4892. Sionnot-Duchesne P.		
ex 19 juil. 94		
4893. Sipart C., née Chevalier (f)		
lib 08 mai 94		
4894. Siret F.		
lib 08 mai 94		
4895. Sirey J.-B.		
lib 29 oct. 94		
4896. Sirouet L.		
2 ans pris. 05 août 93		
4897. Sivard Beaulieu C. A.		
lib 10 oct. 94		
4898. Smitt S.		
lib 08 sept. 94		
4899. Soiron A. C. (f)		
ex 17 juil. 94		
4900. Soiron T. (f)		
ex 17 juil. 94		
4901. Soldet E.		
ex 30 juin 94		
4902. Soleil J.-B. C.		
lib 05 mai 94		
4903. Solet J.		
lib 05 mai 94		
4904. Solminiac J. H.		
lib 23 juil. 93		
4905. Sommereux-Préfontaine J.-B.		
ex 27 juin 94		
4906. Sommeson F.		
ex 27 juil. 94		

LISTE ALPHABÉTIQUE

4946. **Suremain** F. A. ex 20 mai 94
 4947. **Suzan** L. ex 12 juil. 94
 4948. **Tabart** A. lib 20 oct. 94
 4949. **Tabart-Mazière** C. H. ex 05 juil. 94
4950. **Tabouillon** C. (17 ans) (f)
 20 ans pris. 24 avr. 94
4951. **Taboulay** M. P. (f) lib 27 sept. 94
 4952. **Tabourot** J. lib 16 fév. 94
 4953. **Tabourot** M.-T., née Champs (f)
 lib 16 fév. 94
 4954. **Taburel** C. A. lib 18 juin 93
 4955. **Tacher** B. lib 1^{er} juin 94
 4956. **Tachet** A. lib 25 mai 94
 4957. **Taffin** P. lib 04 oct. 93
 4958. **Taillebois** A. L. lib 14 sept. 94
 4959. **Taillepie** M. ex 30 juin 94
 4960. **Taillepie** N. ex 30 juin 94
 4961. **Tailleur** J.-F. lib 11 mars 94
 4962. **Taintot** (de) E. R. dét 17 nov. 93
 4963. **Talaru (de)** C. M. ex 22 juil. 94
 4964. **Talbot** J.-B. C. ex 29 juil. 94
 4965. **Talleyrand-Périgord (de)**
 M. H. S., née de Viriville (f)
 ex* 27 juil. 94
 4966. **Talmet** C. F. lib 04 juil. 94
 4967. **Tanchon** P. ex 29 juil. 94
 4968. **Taneffe** F. G.,
 veuve Montmorin (f) ex 10 mai 94
 4969. **Tannery** L. Ch. lib 05 sept. 93
 4970. **Tanquerel** R. lib 15 mai 93
 4971. **Tanquary d'Hyenville** C.-A.
 ex 21 juil. 94
 4972. **Tardieu de Maleyssie** A. C.
 ex 09 juil. 94
 4973. **Tardieu de Maleyssie** C. F.
 ex 09 juil. 94
 4974. **Tardieu de Maleyssie** C. H.,
 ex-femme Bois-Béranger (f)
 ex 09 juil. 94
 4975. **Tardieu de Maleyssie** E. M.,
 née Paignon (f) ex 09 juil. 94
 4976. **Tarragon** A. C. ex 19 déc. 93
 4977. **Tassin** G., dit *L'Etang*
 ex 03 mai 94
 4978. **Tassin** L. D. ex 03 mai 94
 4979. **Tassin Moncourt** P. A. C.
 lib surv 3 juin 93
 + ex 13 juil. 93
 4980. **Tatin** A. lib surv 13 déc. 93
 4981. **Taupin** A. lib 25 mai 93
 4982. **Tavernié** M., veuve Thorigny (f)
 lib 12 mars 94
 4983. **Teillard** J.-P. ex* 16 janv. 94
 4984. **Teinturier** J.-B., père
 lib 23 fév. 94
 4985. **Teinturier** P., fils lib 23 fév. 94
 4986. **Teissère** P. A. ex 18 mai 94
 4987. **Teissier** L. ex 16 juin 94
 4988. **Tellier** C. H. ex 17 juil. 94
 4989. **Tellier** J.-B. lib 07 oct. 93
 4990. **Tenaille Champton** L. E.
 ex 15 mars 94
 4991. **Tenaille Lemaux** J. B. M.
 ex 15 mars 94
 4992. **Terme** J. A. ex 16 juil. 94
 4993. **Terray** A. J. ex 28 avr. 94
 4994. **Terray** M. N.,
 née Perreney de Grosbois (f)
 ex 28 avr. 94
 4995. **Tessère** P. ex 20 juil. 94
 4996. **Tessié** J.-F. A., dit *Duclozeau*
 ex 15 avr. 94
 4997. **Tessier** J. A., dit *Marguerite*
 ex 20 mai 94
 4998. **Tesson** J.-B. lib 05 sept. 93
 4999. **Testar** J. P. lib 08 août 93
 5000. **Testard** J. ex 06 mai 94
 5001. **Teurlot** C.-F. ex 30 juil. 94
 5002. **Texier** F., née Périgord (f)
 ex 18 mars 94
 5003. **Texier** J. ex 24 juin 94
 5004. **Teyssier** E. ex* 25 déc. 93
 5005. **Thebaud** J.-B. lib 14 sept. 94
 5006. **Thébault de La Chauvinais**
 E. V. A. ex 18 juin 93
 5007. **Theniac** J. ex* 08 nov. 93
 5008. **Thesut** G. ex 07 juin 94
 5009. **Thevenot** F. lib 12 juin 94
 5010. **Thiart (de)** H. C. ex 26 juil. 94
 5011. **Thibault** F. ex 20 juin 94
 5012. **Thibault** Jean Claude
 ex* 21 janv. 94
 5013. **Thibault** Jean-Christophe
 ex 06 mai 94
 5014. **Thibault de Lagarde** F.
 ex 24 juil. 94
 5015. **Thibaut** C. lib 1^{er} juil. 94
 5016. **Thibaut** J.-B. lib 06 nov. 94
 5017. **Thibaut** M., veuve Lheriteau (f)
 ex 25 juin 94
 5018. **Thiebaud** M.-A. (f) lib 09 oct. 94
 5019. **Thiebault** J. T. lib 24 juin 94

5020. Thiério A.	ex 04 juil. 94	5061. Thuilleul (ou Thuilleur) P.	ex 24 avr. 94
5021. Thierry J.-B.	ex 06 mai 94	5062. Thuillier P. J.	lib 29 juil. 93
5022. Thierry M.	lib 08 avr. 94	5063. Thuring J.	lib 21 mai 93
5023. Thierry P. L. R.	ex 05 juil. 94	5064. Tiger S. L. L.	lib 14 sept. 94
5024. Thierry Devienne A. U. (16 ans) (f)	lib 17 juil. 94	5065. Tiphaine G., père	ex 21 fév. 94
5025. Thiessard E.	dét 16 janv. 94	5066. Tiphaine J.-G., fils aîné	ex 21 fév. 94
5026. Thion J.	lib 1 ^{er} juin 94	5067. Tiphaine L. G., fils cadet	ex 21 fév. 94
5027. Thirial J.-F.	ex 04 juin 94	5068. Tiron E.	lib prov 07 nov. 93 + lib déf 17 déc. 93
5028. Thiriart J.-L.	lib 09 fév. 94	5069. Tisserand F. J.	lib 20 juil. 94
5029. Thirion C.	lib 15 juil. 94	5070. Tisserand S.	ex 24 mai 94
5030. Thiron C.	lib 19 août 94	5071. Tissot J. A.	ex 20 juil. 94
5031. Thiroux Crosne L.	ex 28 avr. 94	5072. Toigat D.	lib 22 nov. 94
5032. Thirÿ E.	ex 26 mars 94	5073. Tonduty Labalmondière J. C.	ex 07 sept. 93
5033. Thomain L.	lib 12 juil. 93	5074. Tonnelier J. L.	ex* 17 déc. 93
5034. Thomas C. F. M.	lib 14 sept. 94	5075. Tons J. V.	lib 03 déc. 94
5035. Thomas F. N.	lib 20 juil. 94	5076. Torchepot F.	lib 15 juin 94
5036. Thomas Jean (70 ans, curé) dép 12 sept. 93		5077. Tort B. , dit <i>Lasonde</i>	lib 04 nov. 94
5037. Thomas Jean (44 ans, maçon) lib 16 janv. 94		5078. Toullone J. M., veuve Cordellier (f)	ex 29 sept. 94
5038. Thomas N.	6.f 27 mars 94	5079. Toupin M.	ex 24 juin 94
5039. Thomas T. , veuve Goursac, mère (f)	ex 04 juin 94	5080. Toupiolle A.	lib 27 mai 93
5040. Thomassin A.	ex 12 mai 94	5081. Tourbier L. , dit <i>Caron</i>	lib 26 mai 94
5041. Thomassin A. C. F., née Mandat (f)	ex 12 mai 94	5082. Tournacos F.	ex 21 mai 94
5042. Thomassin F. L. (14 ans) lib 27 mars 94		5083. Tournemine J.	ex 24 juin 94
5043. Thomassin F. N.	lib 14 avr. 94	5084. Tournier G., dit <i>l'Auvergnat</i>	ex 16 juin 94
5044. Thomazeau L.	ex 20 juin 94	5085. Tournier J. H. A.	ex 03 juil. 94
5045. Thomazeau L. N.	lib 18 juin 93 + ex 20 juin 94	5086. Tournier R. F. A. E.	ex 06 juil. 94
5046. Thomé D.	lib 02 mars 94	5087. Tournon A.	ex 10 juil. 94
5047. Thomeret J.	ex 10 juil. 94	5088. Touron B.	lib 15 oct. 94
5048. Thomey L.	lib 12 juil. 94	5089. Touroude M. E., veuve La Broue (ou La Proue) Mézières (f)	lib 14 déc. 93
5049. Thoreau M. R. L. E., veuve Saint-Juirre (f)	ex 22 juil. 94	5090. Tourret F.	lib 04 mars 95
5050. Thorin F. E.	lib 23 avr. 94	5091. Tourtier J.-B. C.	ex* 03 août 93
5051. Thouars N. L.	ex 13 juin 94	5092. Tousey P.	lib 13 mai 94
5052. Thoulouze J.	lib 02 nov. 94	5093. Toussaint J.-B.	lib 26 oct. 94
5053. Thoulouze P.	lib 02 nov. 94	5094. Toussaint N.	lib 26 oct. 94
5054. Thouret A. M.-M. (f)	ex 17 juil. 94	5095. Toustain J. N.	dét 1 ^{er} fév. 94 + renv 31 mai 94
5055. Thouret J. G.	ex 22 avr. 94	5096. Toutain L. F.	dép 27 sept. 93
5056. Thoynel F.	lib 18 oct. 94	5097. Toutin J.	lib prov 20 juin 93
5057. Toulon J.-B.	ex 16 mai 94	5098. Touyon E. J.	ex 15 mars 94
5058. Toulon F.	ex 16 mai 94	5099. Touzet J.-B.	lib 24 janv. 94
5059. Toulan F. A.	ex 30 juin 94		
5060. Tourret M. (f)	ex 28 avr. 94		

LISTE ALPHABÉTIQUE

5100. Toy P. renv 13 mars 95
5101. Tranchefeu F. lib 29 juil. 93
5102. **Tréchant** F. ex 22 juil. 94
5103. Trembay F. lib 05 juil. 94
5104. Tremblay J. M., née Erard (f)
lib 04 mars 94
5105. Tremblay N. J. lib 04 mars 94
5106. **Trenk** F. ex 25 juil. 94
5107. Trevey J. D. lib 09 oct. 94
5108. Treÿ B. dét 06 mai 95
5109. **Trezel** M.-G. (f) ex 17 juil. 94
5110. Tricadeau P. A. S. lib 1^{er} sept. 94
5111. **Tricot** J. A. ex 22 juin 94
5112. **Trigouet** C. F.,
veuve Lesège-Landrecoast (f)
ex 20 juin 94
5113. Trinchart F. dét 06 mai 95
5114. **Trinquécoste** J.-P. ex 06 juil. 94
5115. **Trinquelague** G. ex 26 avr. 94
5116. **Trioullier** G. ex 29 juin 94
5117. Trotobas J.-L. dét 17 oct. 94
5118. Trotyanne J.-F. lib 31 août 94
5119. Trouche L. A. lib 09 oct. 94
5120. Troussebois C. V. A.,
née Bigeard Saint-Maurice (f)
dét 07 fév. 94
5121. **Troussebois Baillard** J.-J.
ex* 07 fév. 94
5122. Trousselot J., née Loudinot (f)
lib 03 nov. 94
5123. **Trouvé** L. M. ex 26 juin 94
5124. **Trudaine (de)** C. L. ex 26 juil. 94
5125. **Trudaine (de)** C. M.
ex 26 juil. 94
5126. **Trude** J. L. ex 13 juin 94
5127. Tugot A. J. lib 1^{er} sept. 94
5128. **Tupaux** L. ex 12 juin 94
5129. Turbat P. lib 30 avr. 94
5130. **Turin** P., veuve d'Aulier (f)
ex 27 juil. 94
5131. Turot E. lib 1^{er} sept. 94
5132. **Tursan d'Espagnet** A.
ex 21 juin 94
5133. **Tyton de Villotran** J.-B. M. P.
ex 14 juin 94
5134. **Ubelesky** J.-B. ex 13 mai 94
5135. Uble C. lib 08 sept. 94
5136. Urvoy J. J., née Guerin (f)
lib 29 oct. 94
5137. Vacogne B. lib 1^{er} juin 94
5138. **Vacquier** B. ex 19 juin 94
5139. **Vaillant** C.-F. ex 12 juil. 94
5140. Valade L. lib 24 déc. 93
5141. Valagnosc J.-L. 12.f 16 déc. 93
+ dét 06 mai 95
5142. Valant J. H. lib 21 août 94
5143. Valas L., dit *Bourole*
lib 25 juil. 94
5144. **Valentin** J. ex 16 juin 94
5145. Valentin M. A.,
née Ledue (ou Leduc) (f)
lib 23 juil. 94
5146. Valentin P. lib 1^{er} juil. 94
5147. Valincourt J.-B. lib 07 sept. 93
5148. Vallée M.-A., veuve Maréchal (f)
lib 22 janv. 94
5149. **Vallée** P.-L. ex 09 juin 94
5150. **Vallet** J.-B. ex 23 juil. 94
5151. **Vallot** J. G. ex 27 juil. 94
5152. Vallot P. lib 14 sept. 94
5153. Valois (de) A. lib 21 avr. 94
5154. **Valois** J.-B., dit la *Tempête*
ex 19 mars 94
5155. **Valory** M.-F., veuve Mazin (f)
ex 05 mai 94
5156. **Vancapelle** G. E. ex 19 juil. 94
5157. **Vancleemputte** P. J.
ex* 02 janv. 94
5158. **Vandenyver** A. A. ex* 08 déc. 93
5159. **Vandenyver** E. J.-B.
ex* 08 déc. 93
5160. **Vandenyver** J.-B. ex* 08 déc. 93
5161. Vanderline A. (f) lib 18 nov. 94
5162. Vandermarc J. A. F.
lib 19 août 94
5163. **Vandierendonch** J. ex 06 juin 94
5164. **Vannier** G. N. A. ex 30 juin 94
5165. **Vannier** T. T. ex 22 juin 94
5166. **Vannod** E. F. ex 27 juin 94
5167. **Vannod de Montperaux** J.-B.
ex 27 juin 94
5168. **Vannod de Montperaux** T. E.,
née Dumont (f) ex 27 juin 94
5169. **Vanson** (ou Vanzon) I.
ex 21 janv. 94
5170. Varanne F. lib 16 fév. 94
5171. **Varenes** E. F. ex 25 juil. 94
5172. Vareschon A. lib 20 juil. 94
5173. **Varin** P. V. ex 20 juin 94
5174. **Varlet** L. H. ex* 18 déc. 93
5175. Varoque M. F. lib 1^{er} sept. 94
5176. **Varroquier** N. ex 03 mai 94
5177. Varsavaux F. R. M. lib 14 sept. 94
5178. **Vassal** L. F. ex 21 mai 94

5179. **Vasseur** C. ex 22 mai 94
 5180. **Vatrin** A. (f) ex 24 avr. 94
 5181. **Vatrin** E., née Pognon (f)
 lib 29 sept. 94
 5182. **Vatrin** Hélène (f) ex 24 avr. 94
 5183. **Vatrin** Henriette (f) ex 24 avr. 94
 5184. **Vattier** A. C. ex 10 juil. 94
 5185. **Vatton** A. ex 26 juin 94
 5186. **Vaubecourt** L. G. lib 08 oct. 94
 5187. **Vaubertrand** J.-B. C.

lib 1^{er} fév. 95

5188. **Vaucanu** J. G. F. ex 29 juil. 94

5189. **Vaucaret de Guitenay** J.
 ex 27 juin 94

5190. **Vauchelet** A. lib 21 nov. 94

5191. **Vaudé** F. ex 02 juil. 94

5192. **Vaudreu** C. E. ex 09 mars 94

5193. **Vaugernié** B. Q. lib 31 janv. 94

5194. **Vaugirard** (ou **Vaugerard**)
 dossier vide

5195. **Vaujours** A. H. ex* 20 avr. 93

5196. **Vauquelin** J.-F. dét 10 oct. 94

5197. **Vauquelin de Vrigny** R.
 ex 27 juil. 94

5198. **Vauquois** L. R. ex 15 juil. 94

5199. **Vauréable** B. lib 13 oct. 94

5200. **Vaurs** J.-F. ex 29 juin 94

5201. **Vaussy** P. A.
 3 mois pris. 22 nov. 94

5202. **Vaux (de)** P. ex* 23 mai 93

5203. **Vavasseur** J. lib 16 août 93

5204. **Vayron** P. lib 14 avr. 94

5205. **Vechembre** G. ex 30 juin 94

5206. **Velu** J. A. (f) lib 03 juil. 94

5207. **Velu** J.-F. lib 03 juil. 94

5208. **Velu** M. (f) lib 03 juil. 94

5209. **Velu** M. B., née Poisa (f)
 lib 03 juil. 94

5210. **Velu** M. V. (18 ans) (f)
 lib 03 juil. 94

5211. **Venissa** E. lib 02 nov. 94

5212. **Venissa** J. lib 02 nov. 94

5213. **Venissa** M., née Thibon (f)
 lib 02 nov. 94

5214. **Vente** F. J. ex 08 mai 94

5215. **Verdat** C. J.

6 mois pris. 24 oct. 94

5216. **Verdier** F. renv 06 fév. 95

5217. **Verdier** J. A. P. dét 08 oct. 93

5218. **Verdier** M. ex 23 juil. 94

5219. **Verdier** Dubarrat A. M. A. B.
 lib cond 02 juin 93

5220. **Verdière d'Hem** C. ex 07 juil. 94

5221. **Vergèse** J. L. ex 16 juil. 94

5222. **Vergnasco** F. lib 17 fév. 95

5223. **Vergne** (?) renv 03 fév. 94

5224. **Vergniaud** P. V ex* 31 oct. 93

5225. **Verheyden** D. dét 31 mai 94

5226. **Verrillot** E. P. ex 27 mai 94

5227. **Vérine** J. (16 ans) ex 25 juil. 94

5228. **Vermand** (gendarme)
 lib 29 déc. 93

5229. **Verneau** J.-C. lib 09 fév. 94

5230. **Vernet** (?) lib 23 juin 94

5231. **Verney** J. ex* 07 mai 95

5232. **Vernier** J.-B. lib 17 oct. 94

5233. **Vernier** J. J. V. lib 05 oct. 94

5234. **Vernin Daigrepont** M. G.,
 veuve Frémont (f) ex 12 déc. 93

5235. **Vernin Daigrepont** M. (f)
 ex 12 déc. 93

5236. **Verolot** E. J. (f) ex 17 juil. 94

5237. **Verrier** C. P. ex 13 mars 94

5238. **Versen** A. lib 18 nov. 94

5239. **Verset** P. lib 31 janv. 94

5240. **Vervisch** P. ex* 29 nov. 93

5241. **Vervisch** M. T. (f)
 ex* 29 nov. 93

5242. **Vesassier** J.-M. lib 1^{er} juin 94

5243. **Vestier** N. lib 26 nov. 93

5244. **Veuillet** A. lib 09 fév. 95

5245. **Veyrent** L., dit *Suel*
 ex 1^{er} mars 94

5246. **Veytard** A. J., dit *Fontbouillant*
 ex 09 juin 94

5247. **Vial** D. E., née Marchais (f)
 ex 06 juin 94

5248. **Vial** J. A. lib 20 oct. 94

5249. **Vial** N. ex 06 juin 94

5250. **Viala** F. (f) lib 23 nov. 94

5251. **Viala** P. lib 07 sept. 94

5252. **Viaut** A. ex 17 juin 94

5253. **Vic** J. lib 16 déc. 94

5254. **Vichy** F. lib 07 mars 94

5255. **Viellepeau** F. ex 26 juin 94

5256. **Vienot** J.-P. lib 27 janv. 94

5257. **Vier** P. lib 27 avr. 94

5258. **Viette** J.-B. ex* 14 fév. 94

5259. **Viette** L. J. lib 24 mai 94

5260. **Vieux-Bled** R., veuve Nasse (f)
 lib 15 mai 94

LISTE ALPHABÉTIQUE

5261. Vigée L. F. S.	ex* 31 oct. 93	5300. Vivier N. J.	ex 28 juil. 94
5262. Vigier P.	ex 05 juil. 94	5301. Vocassin J.-M.	lib 11 juil. 94
5263. Vigna J.-B. (18 ans)	lib 16 juil. 94	5302. Voigte F.	lib 30 oct. 94
5264. Vignault B.	ex 12 juil. 94	5303. Voile R., née Launay (f)	ex 21 juil. 94
5265. Vigné E.	ex 1 ^{er} mai 94	5304. Voilemier C. (18 ans)	ex 09 juil. 94
5266. Vigneron C., née Mathieu (f)	ex 27 mai 94	5305. Voillerault J. D.	ex 12 mai 94
5267. Vigneron S. (f)	ex 27 mai 94	5306. Voinet J. B. (f)	lib 20 juil. 94
5268. Vigny (de) C. P.	ex 26 juil. 94	5307. Voizart J.-M.	ex 20 juil. 94
5269. Vigouroux (ou Vigoureux) A.	lib 02 mai 95	5308. Volcart (ou Volkard) L.	ex 02 juil. 94
5270. Vilate J.	ex* 07 mai 95	5309. Volland L.	ex 19 juin 94
5271. Viltot G.	lib 1 ^{er} mai 94	5310. Vouron J.	lib 09 oct. 94
5272. Villa J.-J. L. M.	lib 16 nov. 94	5311. Voyant J. N.	ex 25 juil. 94
5273. Villelongue J.	ex 11 juil. 94	5312. Voyenau M.	ex 25 juil. 94
5274. Villemain C. M., née Lambertye (f)	ex 27 mars 94	5313. Voyzin P.	lib 12 nov. 94
5275. Villenave G. M. T.	lib 14 sept. 94	5314. Vrrad M. E., née Lefaux (f)	lib 05 sept. 93
5276. Villeneuve Trans L. H.	ex 05 juin 94	5315. Vuibert R. F. S.	ex 30 juin 94
5277. Vilmain C. I. (15 ans)	lib 20 juil. 94	5316. Vuilasse F.	ex 22 juil. 94
5278. Vilmay J. A.	ex 21 juin 94	5317. Vuilhem C. J.	ex 29 sept. 94
5279. Vincenot J.	ex* 02 déc. 93	5318. Vuillemin C. J.	ex 28 mai 94
5280. Vincent D.	lib 23 nov. 93	5319. Vuillemin J.-B.	ex 20 juil. 94
5281. Vincent F. N.	ex 24 mars 94	5320. Wagner M.	ex 06 mai 94
5282. Vincent G. J. J.	ex 18 juin 93	5321. Wagon J.-F.	lib 25 mai 93
5283. Vincent J.-B.	lib 19 nov. 93 + ex 29 juil. 94	5322. Waleuze H.	ex 1 ^{er} juil. 94
5284. Vinfray P. G.	ex 25 juil. 94	5323. Ward T.	ex 23 juil. 94
5285. Vingtain J.	lib prov 07 nov. 93 + lib déf 17 déc. 93	5324. Warmé J. L. F.	ex 28 juil. 94
5286. Vingtergnier J.-B.	lib 26 avr. 94	5325. Warmé de Janville N. H.	ex 05 juil. 94
5287. Viotte A. D. B.	ex 26 juil. 94	5326. Waroquier L. C.	ex 23 juil. 94
5288. Viret E. L.	lib 25 sept. 94	5327. Wateltin F.	4 mois dét 20 juil. 93
5289. Virolle M. M. (f)	ex 05 mai 94	5328. Watrin J.	ex 27 juil. 94
5290. Virot J.	lib 22 mai 94	5329. Webert M.	ex 20 mai 94
5291. Virot-Sombreuil F. C.	ex 17 juin 94	5330. Welke F. A.	lib 18 nov. 94
5292. Virot-Sombreuil S.	ex 17 juin 94	5331. Welter J. G.	dét 24 mai 94
5293. Vison J.-J. C.	dép 16 déc. 93	5332. Wencker J.	lib 07 nov. 94
5294. Vissec de La Tude J.	ex 17 janv. 94	5333. Wenmaring J.-P.	ex 03 mai 94
5295. Vitasse A. F. (f)	dép 09 fév. 94	5334. Wenter (de) B. (f)	lib 22 oct. 94
5296. Vitel (ou Vitet ou Viter) L. A.	lib 16 oct. 93	5335. Westermann F. J.	ex 05 avr. 94
5297. Vives B.	lib 25 sept. 94	5336. Wiart P.-F.	lib 03 juin 94
5298. Viviand J.-B. Viviand	ex 12 juil. 94	5337. Wiedenfeld J. H.	ex 14 fév. 94
5299. Vivier C.	renv 06 mars 94	5338. Wilmet N.	lib 14 mars 94
		5339. Witchericht M.	ex 29 juil. 94
		5340. With L.	lib 02 nov. 94
		5341. With M. (f)	lib 12 mai 94
		5342. Wolski J.	lib 22 août 94
		5343. Wormeselle G.	ex 02 nov. 93
		5344. Yel P. J.	ex 14 mai 94

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

5345. Ysabeau de Monval E. T.	5348. Yvon L. J.	ex 17 juil. 94
		lib 22 août 94
	5349. Yvrié J. L.	
5346. Yung J.	5350. Zolla C. (f)	ex 20 juil. 94
5347. Yvon J.-L.		

LES DOSSIERS DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS

La colonne « Nom » n'est remplie que pour les personnes dont le dossier est individuel ou lorsque toutes les personnes concernées font partie de la même famille et portent le même nom. A partir de deux personnes par dossier, chaque nom est remplacé par un « + » (je n'ai pas voulu accorder la préférence à l'une ou l'autre ni reconsulter tous les dossiers pour savoir qui est mentionné en premier), 9 « + » étant toutefois le maximum, même pour les dossiers concernant plus de 10 personnes (question de mise en page et de lisibilité). Sont néanmoins signalés en *MAJUSCULES* les noms des personnages célèbres ou importants et, en *MAJUSCULES* et en *ITALIQUE* les thèmes notables (que les accusés aient étaient condamnés ou libérés).

La colonne « Nb » indique le nombre de personnes ayant fait l'objet d'une décision dans le dossier en question, toutes les personnes n'ayant pas fait l'objet du jugement principal, d'autres ayant fait l'objet de plusieurs décisions, toutes réunies dans ce dossier. Les chiffres notés entre parenthèses ne doivent pas être comptés car les personnes concernées sont déjà prises en compte. Du reste, la somme des chiffres de la colonne « Nb » est supérieure au nombre de personnes jugées, puisque beaucoup ont fait l'objet de deux décisions et apparaissent dans des dossiers différents.

Les femmes condamnées à mort mais s'étant déclarées enceintes sont notées dans la colonne « divers » : « sg » pour « sursis pour grossesse finalement levé », ou « gr » pour grosse et finalement sauvée. Les femmes dont le sursis fut levé et qui furent aussitôt exécutées sont signalées dans la colonne « Exécutés » dans le dossier qui contient la pièce signifiant la levée du sursis ; ce peut être le même dossier ou le dossier des condamnés du jour.

Les colonnes SCJ et PVE (« Signification au Concierge du Jugement de mort » et « Procès-Verbal d'Exécution de mort ») indiquent où se trouvent ces documents, qui attestent des exécutions (malgré quelques erreurs). Avant le 1^{er} brumaire an II (22 octobre 1793), ils sont généralement dans le dossier (« dos ») ; à partir de cette date, ils sont généralement réunis dans les cartons W524 à W530. Certains ont toutefois disparu. La mention « non » indique alors que je ne les ai vus nullepart.

A : acquitté et libéré
aj : ajourné
bn : bannissement
C : condamné à mort et exécuté à une date ultérieure, généralement le lendemain
df : liberté définitive
dos : SCJ ou PVE dans le dossier
dp : déportation
dt : détention
E : condamné et exécuté le jour même
fr : années de fers

gn : années de gêne
gr : sursis pour grossesse et sauvée
hp : hospice
L : libéré par non-lieu
m : maison de santé
MF : carton microfilmé
pr : liberté provisoire
rv : renvoi
sc : condamné à mort mais suicidé
sg : sursis pour grossesse mais exécutée
sv : liberté surveillée

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

W	Dos	Date	Nom	Nb	Ex	Lib	Aut	Div	SCJ	PVE
268	1	6 avr 93	Guyot	1	1E				dos	dos
	2	9 avr 93	++ +	3		3A			—	—
	3	9 avr 93 19 mai 93	++	2 (2)		2L	<	2rv <	—	—
	4	10 avr 93	Luttier	1	1C				dos	dos
	5	11 avr 93	Malet	1		1L			—	—
	6	15 avr 93	Blanchelande	1	1E				non	non
	7	17 avr 93	Dessaubaz	1		1L			—	—
	8	17 avr 93	Prieur	1		1A			—	—
	9	17 avr 93	Petit	1		1A			—	—
	10	18 avr 93	Clerc	1	1C				dos	dos
	11	19 avr 93	Vaujours	1	1C				dos	dos
	12	20 avr 93	Clinchamp	1	1C				dos	dos
	13	20 avr 93	Du Guigny	1	1C				dos	dos
	14	22 avr 93	Sonnet	1				1rv	—	—
269	15	23 avr 93	++ +	3		3L			—	—
	16	24 avr 93	MARAT	1		1A			—	—
	17	23 avr 93	Dharambure	1		1A			—	—
	18	25 avr 93	Dande	1		1L			—	—
	19	27 avr 93	Mangot	1	1C				dos	dos
	20	27 avr 93	Bouché	1	1C				dos	dos
	21	30 avr 93	Dèsparbès	1		1A			—	—
	22	1 ^{er} mai 93	Juzeau	1	1C				dos	dos
	23	3 mai 93 15 br II	++++ Kolly	4 (1)	4C (1sg)	<	<	(1sg) <	dos W524	dos W524
	24	9 mai 93	++	2	2C				dos	dos
271	25	10 mai 93	++++	4		4A			—	—
	26	10 mai 93	La Noue	1		1A			—	—
	27	10 mai 93	Bouché	1		1sv			—	—
	28	10 mai 93	Le Norman	1		1L			—	—
	29	15 mai 93	++++	4		4L			—	—
	30	16 mai 93	MIRANDA	1		1A			—	—
	31	17 mai 93	MIACZYNSKI	1	1C				dos	dos
	32	20 mai 93	Martin	1		1L			—	—
	33	20 mai 93	Cuny	1		1L			—	—
	34	20 mai 93	Loignon	1		1L			—	—
	35	21 mai 93	Thuring	1		1A			—	—
	36	22 mai 93	De Vaux	1	1C				dos	dos
	37	25 mai 93	Taupin	1		1L			—	—
	38	25 mai 93	La Place	1		1L			—	—
272	39	25 mai 93	Jéricot	1		1L			—	—
	40	25 mai 93	Wagon	1		1A			—	—
	41	28 mai 93	Stengel	1		1A			—	—
	42	27 mai 93	Bosredont	1		1L			—	—
	43	27 mai 93	Toupiolle	1		1L			—	—
	44	30 mai 93	++ +	3		1A	2dp		—	—
	45	2 jun 93	Verdier	1		1L			—	—
	46	2 jun 93	Penne	1		1L			—	—
	47	2 jun 93	Michel	1		1pr			—	—
	48	4 jun 93	Labbé	1		1L			—	—
	49	3 jun 93	Dubuisson	1				1rv	—	—
	50	1 ^{er} jun 93	Laurens	1		1A			—	—
273	51	8 jun 93	Poissier	1		1L			—	—

LES DOSSIERS

	52	8 jun 93	Moindrot	1		1L			—	—
	53	9 jun 93	Emeria	1		1L			—	—
	54	9 jun 93	+ + +	3		3A			—	—
	55	10 jun 93	De Foissy	1		1pr			—	—
	56	10 jun 93	Le Cœur	1		1pr			—	—
	57	11 jun 93	Beguiné	1	1E				non	dos
	58	15 jun 93	Boutel	1		1L			—	—
	59	18 jun 93	LAROUËRIE	27	12E	13A	2dp		dos	dos
274	SUIITE de W273.59 (conspi. Bretagne)									
275	60	5 jun 93	Descombiars	1	Dossier vide					
	61	20 jun 93	Cochois	1		1L			—	—
	62	20 jun 93	+ +	2		2L			—	—
	63	20 jun 93	Toutin	1		1pr			—	—
276	64	21 jun 93	Billau	1		1L			—	—
	65	24 jun 93	Secher	1			1dp		—	—
	66	26 jun 93	Laporte	1		1L			—	—
	67	26 jun 93	Giro	1			1m		—	—
	68	26 jun 93	Plisson	1		1L			—	—
	69	25 jun 93	Lagrange	1		1L			—	—
	70	1 ^{er} juil 93	Millet	1		1L			—	—
	71	3 juil 93	Delamare	1		1L			—	—
	72	3 juil 93	Liétard	1		1pr			—	—
	73	6 juil 93	Collery	1		1L			—	—
	74	7 juil 93	Gattier	1		1pr			—	—
	75	7 juil 93	Scholler	1				1rv	—	—
	76	6 juil 93	Saint-Chamans	1		1pr			—	—
		13 aou 93	Saint-Chamans	(1)		1df			—	—
	77	1 ^{er} juil 93	Begnon	1		1pr			—	—
277	78	4 juil 93	Cavin	1		1L			—	—
MF	79	8 jun 93	Bernot-Charant	1		1pr			—	—
		13 br II	Bernot-Charant	(1)		1df			—	—
	80	3 jun 93	Tassin-Moncourt	1		1pr			—	—
		9 jun 93	Gombault	1		1L			—	—
		12 juil 93	ORLÉANS	13	9C	4A			dos	non
	81	15 juil 93	Le Coy	1		1pr			—	—
	82	17 juil 93	CORDAY	1	1E				dos	dos
	83	20 juil 93	+ +	2	1C		1fr		non	non
	84	20 juil 93	Wattelin	1			1dt		—	—
	85	22 juil 93	Baye	1		1pr			—	—
	86	23 juil 93	Guyonnais	1		1L			—	—
	87	23 juil 93	Solminiac	1		1L			—	—
	88	23 juil 93	Danse	1		1L			—	—
	89	23 juil 93	+ + +	3	1E	1A	1dt		dos	dos
	90	24 juil 93	Le Boucher	1		1A			—	—
278	91	26 juil 93	+ + + + + + + +	9		9L			—	—
	92	27 juil 93	Malher	1			1dp		—	—
	93	25 juil 93	Cocquereau	1	1E				dos	dos
	94	(2 aou 93)	Vaugerard	1	Dossier vide					
	95	29 juil 93	Cerieux	1		1pr			—	—
	96	29 juil 93	+ + + +	4		4pr			—	—
	97	30 juil 93	Lerouge	1		1L			—	—
	98	29 juil 93	+ + + + + + + +	14		14pr			—	—
	99	1 ^{er} aou 93	Colinet Lasalle	1	1E				dos	dos
	100	2 aou 93	Tourtier	1	1C				dos	dos
	101	3 aou 93	Bayard	1			1dp		—	—

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	102	5 aou 93	Sirouet	1			1dt		—	—
	103	6 aou 93	Carle	1			1m		—	—
	104	7 aou 93	Sarcé	1			1pr		—	—
	105	7 aou 93	Mogniat Lécluse	1			1m		—	—
279	106	7 aou 93	Jonas	1	1C				dos	dos
	107	8 aou 93	++ ++	4		4L			—	—
	108	8 aou 93	++ ++	4		4A			—	—
	109	9 aou 93	Courselle	1		1A			—	—
	110	9 aou 93	++ ++	4		4L			—	—
	111	9 aou 93	Du Val	1		1pr			—	—
	112	9 aou 93	Katry	1		1L			—	—
	113	13 aou 93	++ ++	4		4L			—	—
	114	12 aou 93	Godefroy	1		1pr			—	—
280	115	14 aou 93	Lescuyer	1	1E				dos	dos
	116	16 aou 93	++ +	3		1pr	2dp		—	—
	117	16 aou 93	Vavasseur	1		1L			—	—
	118	16 aou 93	++ ++ +	5		5L			—	—
	119	16 aou 93	++	2		2pr			—	—
	120	18 aou 93	++	2		2L			—	—
	121	21 aou 93	++	2		2L			—	—
	122	21 aou 93	Cavey	1		1L			—	—
	123	25 aou 93	Caire	1	Libéré par décret					
	124	27 aou 93	CUSTINE	1	1C				dos	dos
281	SUITE du dos. 124 (Custine)									
282	SUITE du dos. 124 (Custine)									
283	SUITE du dos. 124 (Custine)									
284	SUITE du dos. 124 (Custine)									
285	125	28 aou 93	Sandoz	1		1L			—	—
	126	3 spt 93	Guillebaud	1		1L			—	—
	127	3 spt 93	Lothringer	1		1L			—	—
	128	1 ^{er} spt 93	Jullien	1		1A			—	—
	129	3 spt 93	Piot	1		1L			—	—
	130	3 spt 93	Courtin	1			1dp		—	—
	131	5 spt 93	ROUEN	22	9C	13A		(1sg)	dos	dos
		8 spt 93	Ruffin	(1)	(1sg)	<	<		dos	dos
		21 spt 93	Soyer ++ +	4	1C	3A			149	dos
	132	7 spt 93	Tonduty	1	1E					dos
	133	7 spt 93	Valicourt	1		1A			—	—
286	134	7 spt 93	Jude	1		1L			—	—
	135	7 spt 93	Leclerc	1		1L			—	—
	136	7 spt 93	Bayard	1		1L			—	—
	137	8 spt 93	Cruau	1		1L			—	—
	138	16 juil 92	Poisson	1		1pr			—	—
		5 br II	Poisson	(1)		>	1bn		—	—
	139	9 spt 93	Montagnac	1			1dp		—	—
	140	10 spt 93	Lescuyer	1		1A			—	—
	141	10 spt 93	Faveaux	1		1L			—	—
	142	11 spt 93	Bain	1	1E				dos	dos
287	143	12 spt 93	Thomas	1			1dp		—	—
	144	13 spt 93	Berger	1	1E				dos	dos
	145	14 spt 93	Blondel	1		1L			—	—
	146	15 spt 93	Marchand	1		1L			—	—
	147	14 spt 93	Mouchet	1		1A			—	—
	148	16 spt 93	Chapeau	1		1A			—	—
	149	19 spt 93	Levesque	1	1E				?	dos

LES DOSSIERS

288	150	19 spt 93	Roblatre	1		1A			—	—
	151	20 spt 93	Degouy	1		1A			—	—
	152	21 spt 93	Bougon	1		1L			—	—
	153	23 spt 93	Masson	1	1E				dos	dos
	154	24 spt 93	Ricard	1	1E				non	dos
	155	25 spt 93	Le Carbonnier	1	1C				dos	dos
	156	26 spt 93	L'Hermine Berard	2			1dt 1dp		—	—
	157	27 spt 93	++	2			2dp		—	—
	158	28 spt 93	Prélat	1		1A			—	—
289	159	30 spt 93	Rohaut	1			1dp		—	—
	160	1 ^{er} oct 93	EMBAUCHEURS	5	5C				dos	dos
	161	2 oct 93	Lenglé	1	1C				dos	dos
	162	4 oct 93	Lebrun	1	1C				dos	dos
	163	4 oct 93	HAZEBROUCK	6		6A			—	—
290	164	5 oct 93	+++	3	2C	1A			dos	dos
	165	5 oct 93	Rutant	1	1C				dos	dos
	166	6 oct 93	Guichard	1	1C				W524	dos
	167	6 oct 93	GORSAS	1	1C				W524	dos
	168	7 oct 93	++++++	7		2L	5gn		—	—
	169	7 oct 93	Méel	1		1pr			—	—
	170	7 oct 93	Avenel	1		1L			—	—
	171	8 oct 93	Dupin	1	1E				W524	dos
	172	9 oct 93	Montozon	1			1fr		—	—
	173	8 oct 93	Verdier	1			1dt		—	—
	174	8 oct 93	Audeny	1			1dt		—	—
	175	19 vnd II	Besnier ++	3			1fr 2dt		—	—
	176	19 vnd II	Raray	1			1dp		—	—
	177	20 vnd II	Barbot	1	1C				dos	dos
	178	21 vnd II	Barthelemy	1	1C				non	dos
	179	25 vnd II	M.-ANTOINETTE	1	1E				—	—
	180	25 vnd II	Vitel	1		1A			—	—
	181	26 vnd II	Lallemant	1	1C				non	dos
291	182	26 vnd II	++	2	2C				non	dos
	183	26 vnd II	Maingot 7 br II	1 (1)		1L	1dt <		—	—
	184	27 vnd II	ARMENTIÈRES	12	4C	2A	6dt		dos	dos
	185	28 vnd II	Perrin	1			1fr		—	—
	186	29 vnd II	Bultais	1			1dt		—	—
	187	29 vnd II	Mouzard	1			1dt		—	—
	188	30 vnd II	Beaudoux	1			1dt		—	—
	189	30 vnd II	Guyot	1			1dt		—	—
	190	30 vnd II	Rousseau	1			1dt		—	—
	191	30 vnd II	Geoffroy	1			1dt		—	—
	192	30 vnd II	Renaud	1			1dt		—	—
	193	1 ^{er} br II	++	2	1C	1A			W524	W524
	194	2 br II	Pastourel	1	1E				W524	dos
292	195	2 br II	Brulé	1	1E				W524	dos
	196	3 br II	Martin	1	1C				W524	W524
	197	3 br II	Janson	1	1C				W524	W524
	198	5 br II	++	2			2bn		—	—
	199	5 br II	Dagoumer	1			1dt		—	—
	200	5 br II	++	2		2L			—	—
	201	6 br II	Laroche	1	1E				W524	W524

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	202	8 br II	++	2	1C		1dt		W524	W524
	203	9 br II	++	2			2dt		—	—
292 B	204	9 br II	<i>GIRONDINS</i>	21	21C			(1sc)	non	W524
293	205	8 br II	++	2		1A	1m		—	—
	205 bi	11 br II	Le Roy	1	1E				W524	W524
	206	11 br II	Deschamps	1	1C				W524	W524
	207	12 br II	Francis	1		1L			—	—
	208	12 br II	+++	3	3E				W524	W524
	209	11 br II	Guérin	1		1L			—	—
	210	12 br II	DE GOUGES	1	1C				W524	W524
	211	12 br II	++	2			2fr		—	—
	212	14 br II	Coutelet	1	1E				W524	W524
	213	14 br II	Lux	1	1E				W524	W524
	214	14 br II	Pellier	1		1A			—	—
	215	15 br II	Couture	1			1dt		—	—
	216	15 br II	Lepage	1	1E				W524	W524
		15 br II	Kolly	(2)	1sg					
	217	15 br II	Prévotiaux	1		1A			—	—
	218	15 br II	++	2		2L			—	—
294 A	219	15 br II	Gondier	1	1C				W524	W524
	220	15 br II	Laroque	1	1C				W524	W524
	221	16 br II	Brousse	1	1E				W524	W524
	222	16 br II	D'ORLÉANS	2	2E				W524	W524
	223	16 br II	++	2		2L			—	—
294 B	224	17 br II	Montaut	1			1dp		—	—
	225	17 br II	++++	4		4pr			—	—
	226	18 br II	Lamarche	1	1E				W524	W524
	227	18 br II	M ^{ME} ROLAND	1	1E				W524	W524
	228	17 br II	++++++	6	6C				W524	W524
	229	18 br II	Laplume	1		1L			—	—
	230	18 br II	Cotton	1		1L			—	—
	231	19 br II	Courtot	1		1L			—	—
	232	19 br II	Gavelot	1		1A			—	—
	233	19 br II	Drapeau	1		1L			—	—
	234	19 br II	Flavigny	1		1L			—	—
	235	20 br II	BAILLY	1	1C				W524	W524
	236	17 br II	Gosset	1		1L			—	—
295	237	21 br II	Kalb	1	1E				W524	W524
	238	21 br II	Roy	1	1E				W524	W524
	239	22 br II	Duchesne	1	1E				W524	W524
	240	22 br II	Regnier	1		1L			—	—
	241	22 br II	Dethorre	2		2A			—	—
	242	22 br II	Chasle	1	1C				W524	W524
	243	23 br II	Poirier	1	1E				W524	W524
	244	23 br II	Dodet	1	1E				W524	W524
	245	24 br II	Brunet	1	1C				W524	W524
	246	24 br II	MANUEL	1	1C				W524	W524
296	247	25 br II	Cussy	1	1E				W524	W524
	248	25 br II	Gilbert de Voisins	1	1E				W524	dos
	249	25 br II	Romé	1	1E				W524	W524
	250	25 br II	HOUCHARD	1	1C				W524	W524
	251	26 br II	Boullet	1		1A			—	—
	252	26 br II	++	2		2A			—	—
	253	27 br II	Prix	1	1C				W524	W524

LES DOSSIERS

	254	27 br II	Duparc	1	1C				W524	W524
	255	27 br II	Routier	1			1dt		—	—
	256	27 br II	Michelot	1			1dt		—	—
	257	27 br II	Fanet	1		1L			—	—
	258	27 br II	Le Prertre	1		1L			—	—
	259	27 br II	Laass	1		1L			—	—
	260	27 br II	Lorimier	1		1L			—	—
	261	29 br II	+++++	10		9L	1dt		—	—
297 A	262	1 ^{er} fm II	GIREY-DUPRÉ	2	2C				W524	W524
	263	27 br II	Aimand	1		1A			—	—
	264	2 fm II	Bezanger	1		1A			—	—
	265	3 fm II	TONNERRE	17		17A			—	—
	266	3 fm II	Cappon	1	1C				W524	W524
	266 bi	3 fm II	Bertin	2		2L			—	—
	267	3 fm II	Laverdy	1	1C				W524	W524
	268	4 fm II	Bernard	1		1A			—	—
	269	4 fm II	+++	3	1C		2fr		W524	W524
	270	5 fm II	Marchand	1	1E				W524	W524
297 B	271	5 fm II	D'Hugonneau	1		1sv			—	—
	272	5 fm II	Hubert	1		1sv			—	—
	273	5 fm II	+++++	14		12L	2dt		—	—
	274	24 br II	++	2		2L			—	—
		3 fm II	Carle	1			1m		—	—
	275	6 fm II	Audrain	1		1L			—	—
	276	6 fm II	LA MARLIÈRE	1	1C				W524	W524
	277	6 fm II	Aubert	1		1A			—	—
	278	6 fm II	++++	4		4A			—	—
	279	7 fm II	Cameron	1		1A			—	—
298	280	6 fm II	Molandre	1			1dt		—	—
	281	6 fm II	Dèdiot	1		1L			—	—
	282	6 fm II	De Lacroix	1		1L			—	—
	283	8 fm II	Vervisch	2	2C				W524	W524
	284	8 fm II	Degrendel	1	1C				W524	W524
	285	8 fm II	BARNAVE	2	2C				W524	W524
	286	7 fm II	Dieufy	1		1sv			—	—
299	287	9 fm II	+++++	9	9C				W524	W524
	288	9 fm II	+++	3		3A			—	—
	289	11 fm II	Vincenot	1	1C				W524	W524
	290	11 fm II	Aubry	1	1C				W524	W524
	291	11 fm II	++	2		2A			—	—
300	292	11 fm II	Mauduit	1	1C				W524	W524
	293	12 fm II	Soudre	1	1C				W524	W524
	294	12 fm II	Flamant	1	1C				W524	W524
	295	13 fm II	Gorneau	1	1C				W524	W524
	296	13 fm II	Dufresne	1	1C				W524	W524
	297	14 fm II	KERSAINT	1	1C				W524	W524
	298	15 fm II	+++++	9	1C	7A	1dp	(1sg)	—	—
		11 gm II	Luppé	(1)	(1sg)	<	<	<	dos	dos
	299	14 fm II	Cava	1		1L			—	—
	300	14 fm II	Hausman	1		1L			—	—
	301	13 fm II	++	2		2L			—	—
	302	14 fm II	Canival	1		1sv			—	—
	303	15 fm II	Rassay	1	1E				W524	W524
	304	15 fm II	RABAULT	1	1E				W524	W524
	305	15 fm II	Marlot	1		1A			—	—

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	306	16 fm II	Dargeavel	1		1A			—	—
	307	17 fm II	DUBARRY	4	4C				W524	dos
	308	18 fm II	NOEL	1	1E				W524	W524
	308 bi	18 fm II	CLAVIÈRE	1	1C			(1sc)	—	—
301	309	19 fm II	+++++	5		5A			—	—
	310	19 fm II	FOURNISSEURS	6	6C				W524	W524
	311	19 fm II	Guesnier	1		1sv			—	—
	312	19 fm II	Delorme	1		1A			—	—
	313	19 fm II	Courtye	1		1L			—	—
	314	19 fm II	Masson	1		1L			—	—
	315	21 fm II	Escourre	1	1C				W524	W524
	316	21 fm II	Butteux	1		1A			—	—
	317	19 fm II	Saint-Savin	2			2dt		—	—
	318	19 fm II	Mathieu	1			1dt		—	—
	319	22 fm II	Senliss	1			1dp		—	—
	320	22 fm II	++	2	1E			1gr	W524	W524
	321	22 fm II	Vernin Daigrepont	2	2E				W524	W524
	322	22 fm II	Dupont	1		1L			—	—
	323	23 fm II	Loutre	1		1A			—	—
	324	23 fm II	Duchatelet	1	1C				W524	W524
	325	24 fm II	Bruniau	1	1E				W524	W524
	326	24 fm II	Porcher	1	1E				W524	W524
	327	24 fm II	Lachaut	2		2A			—	—
	328	24 fm II	Touroude	1		1A			—	—
302	329	25 fm II	+++	3	3C				W524	W524
	330	26 fm II	Collenel Fontet	1	1E				W524	W524
	331	26 fm II	Vison	1			1dp		—	—
	332	26 fm II	FOURNISSEURS	7	4C	2A	1fr		W524	W524
	333	27 fm II	Lesure	1	1E				W524	W524
	334	27 fm II	++++++	6		6df			—	—
	335	27 fm II	Varlet	1	1C				W524	W524
	336	27 fm II	+++	3		3L			—	—
	337	28 fm II	Lecomte	1	1E				W524	W524
	338	28 fm II	Peyre	1	1E				W524	W524
	339	29 fm II	Couvey	1	1E				W524	W524
	340	29 fm II	Tarragon	1	1E				W524	W524
	341	29 fm II	Fayel	1	1E				W524	W524
	342	29 fm II	Oudaille	1			1dp		—	—
303	343	22 fm II	Barois	1		1L			—	—
	344	1 ^{er} niv II	+++++	4		4A			—	—
	345	1 ^{er} niv II	ORLÉANS	8	3C		5dt		W524	W524
	346	2 niv II	Delorme	1			1dt		—	—
	347	2 niv II	+++	3	1E	2sv			W524	W524
	348	2 niv II	Segoillot	1		1A			—	—
	349	MANQUE ou INEXISTANT								
	350	3 niv II	Delafosse	1	1C				W524	W524
	351	3 niv II	++	2	2C				W524	W524
	352	3 niv II	Adam	1	1C				W524	W524
	353	4 niv II	++	2		2A			—	—
	354	4 niv II	Teyssier	1	1C				W524	W524
	355	4 niv II	Dupont	1		1A			—	—
304	356	4 niv II	+++	3	3C				W524	W524
	357	5 niv II	Allard	1	1E				W524	W524
	358	5 niv II	Gomot	1	1C				W524	W524

LES DOSSIERS

305	359	5 niv II	Prevost-Lacroix	1	1E				W524	W524
	360	6 niv II	Laroque	2	2E				W524	W524
	360 bi	23 fm II	Tatin	1		1sv			—	—
	361	6 niv II	Barrois	1	1C				W524	W524
	362	6 niv II	Clément	1	1C				W524	W524
	363	6 niv II	Gautier	1		1A			—	—
	364	7 niv II	Daucourt	1	1E				W524	W524
	365	7 niv II	LEBRUN-TOND.	1	1C				W524	W524
	366	8 niv II	DIE/TRICHT	1	1E				W524	W524
	367	8 niv II	Cruau	1			1dt		—	—
305 B	368	8 niv II	+++	3		3L			—	—
	369	9 niv II	Vermand	1		1L			—	—
	370	10 niv II	BIRON	1	1C				non	W524
306	371	11 niv II	Barré	1	1E				W524	W524
	372	11 niv II	Folzer	1	1E				W524	W524
	373	12 niv II	++	2	2C				W524	W524
	374	12 niv II	+++	3	1C	2A			W524	W524
	375	12 niv II	+++++ Bézodis	6	2C	1A 1sv	2fr		W524	W524
	376	13 niv II	Daber	1	1E				W524	W524
	377	13 niv II	++	2	2E				W524	W524
	378	14 niv II	Collas	1		1sv			—	—
	379	14 niv II	Ladevèse	1	1C				W524	W524
	380	14 niv II	CUSTINE fils	1	1C				W524	W524
	381	15 niv II	Dugay-Marange	1	1C				W524	W524
	382	15 niv II	++	2		2L			—	—
307	383	13 niv II	AUGÉ	8		8L			—	—
	384	13 niv II	Bouillet	1		1L			—	—
	385	15 niv II	Beauchant	1			1dt		—	—
	386	15 niv II	LUCKNER	1	1E				W524	W524
	387	16 niv II	Herard	1	1E				W524	W524
	388	16 niv II	HÉDOUVILLE	1		1A			—	—
	389	16 niv II	Bonnifeat	1		1L			—	—
	390	16 niv II	Chabod	1		1L			—	—
	391	16 niv II	Frossard	1		1L			—	—
	392	16 niv II	Milcent Créole	1		1L			—	—
	393	16 niv II	++	2		2L			—	—
	394	17 niv II	Bollogne	3	3C				W524	W524
308	395	17 niv II	Auger	1		1sv			—	—
	396	18 niv II	Imbert	1	1E				W524	W524
	397	18 niv II	++	2			2dt		—	—
	398	18 niv II	++	2			2dt		—	—
	399	18 niv II	+++	3	2C	1A			W524	W524
	400	19 niv II	Paris Labrosse	1			1dt		—	—
	401	19 niv II	++++ Saint Léger	5	2E	2sv 1A			W524	W524
	402	19 niv II	++	2			2dt		—	—
	403	21 niv II	Manoël	1	1C				W524	W524
	404	13 niv II	LUTHENAY	5		5A			—	—
309	404 bi	22 niv II	LAMOURETTE	1	1E				W524	W524
	405	21 niv II	Bart	1			1dt		—	—
	405 bi	23 niv II	Durand	1	1E				W524	W524
	406	23 niv II	Decourchant	1	1C				W524	W524
	407	24 niv II	Dougados	1	1E				W524	W524
	408	24 niv II	Dabzac	1	1E				W524	W524

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	409	24 niv II	Martin	1		1L			—	—
310	410	25 niv II	MÉRICOURT	9		9sv			—	—
	411	26 niv II	BORDEAUX	8	3C	5A			W524	W524
	412	26 niv II	Félix	1		1A			—	—
311	413	27 niv II	PARISIENS	19	4E	2A	14dt		—	—
	414	27 niv II	+ + + +	4	3E	1L			—	—
	415	27 niv II	Bonneuil	1	1C				W524	W524
	416	28 niv II	Vissec de Latude	1	1E				W524	W524
312	417	29 niv II	6 ^e DRAGONS	4		4A			—	—
	418	29 niv II	Laurey	1		1A			—	—
	419	29 niv II	Gouin	1		1L			—	—
	420	29 niv II	Codrington	1			1dt		—	—
	421	29 niv II	Jannequin	1		1L			—	—
	422	1 ^{er} plv II	Thibault	1	1C				W525	W525
	423	1 ^{er} plv II	+ + + + + + + +	9		9A			—	—
313	424	VIDE – Pièces dans dos 425								
	425	1 ^{er} plv II	+ + +	3		1L	2dt		—	—
	426	2 plv II	Quatremere	1	1E				W525	W525
	427	2 plv II	TOULON (marins)	6	6E				W525	W525
	428	3 plv II	Leroux	1		1A			—	—
	429	3 plv II	Bernard	1	1E				W525	W525
	430	3 plv II	Lefevre	1	1C				W525	W525
	431	3 plv II	Ribis	1		1A			—	—
	432	3 plv II	Vallée	1		1A			—	—
314	433	4 plv II	Rimbaud	1	1C				W525	W525
	434	4 plv II	Bocage	1		1A			—	—
	435	4 plv II	+ + +	3		3L			—	—
	436	4 plv II	Narquet	1		1L			—	—
	437	4 plv II	Chevalier	1		1A			—	—
	438	4 plv II	Reytz	1			1dp		—	—
	439	5 plv II	Larché	1		1A			—	—
	440	5 plv II	Rouard-Besnard	1	1E				W525	W525
	441	5 plv II	Carette	1		1A			—	—
	442	5 plv II	Migot	1	1E				non	non
315	443	5 plv II	Launoy	1		1L			—	—
avec	444	5 plv II	Touzet	1		1L			—	—
314	445	6 plv II	Decharme	1			1fr		—	—
	446	6 plv II	Mondot	1	1C				W525	W525
	447	6 plv II	Quantin	1	1C				W525	W525
	448	7 plv II	MELUN	10	2C	6A	2dt		—	—
	449	7 plv II	Buisson	1		1L			—	—
	450	7 plv II	Eral	1		1L			—	—
316	451	7 plv II	Eudeline	1		1A			—	—
	452	8 plv II	Benoist	1			1dp		—	—
	453	8 plv II	Rossy	1	1C				W525	W525
	454	8 plv II	Vienot	1		1A			—	—
	455	8 plv II	Josset St Laurent	1	1C				W525	W525
	456	9 plv II	Marcé	1	1C				W525	W525
	457	11 plv II	+ + +	3	3C				W525	W525
	458	7 ^e plv II	Goullet	1		1L			—	—
317	459	12 plv II	Lambert	1	1E				W525	W525
	460	12 flv II	Lefevre	1		1A			—	—
	461	12 flv II	Le Clerc	1		1L			—	—

LES DOSSIERS

318	462	12 plv II 15 prr II	COULOMMIERS Renault	16 1	8C	8A 1L			W525 —	W525 —
	463	12 plv II	Pavas-Leroy	1				1rv	—	—
	464	12 plv II	Broüillie	1		1L			—	—
	465	13 plv II	Pottin	1		1L			—	—
	466	13 plv II	Toustain	1			1dt		—	—
	467	13 plv II	Ponsard	1		1A			—	—
	468	13 plv II	Babin	1	1E				W525	W525
	469	13 plv II	Genty	1			1dt		—	—
	470	13 plv II	++	2		1L	1dt		—	—
	471	14 plv II	Ducloz	1	1C				W525	W525
319	472	14 plv II	Callé	1		1A			—	—
	473	14 plv II	++	2		2L			—	—
	474	14 plv II	++++	4	4C				W525	W525
	475	15 plv II	Pinon	1			1dt		—	—
	476	15 plv II	Ogier	1	1E				W525	W525
	477	16 plv II	Monjourdain	1	1C				W525	W525
	478	16 plv II	Courtonnelle	1	1C				W525	W525
	479	16 plv II	Horliac	1				1rv	—	—
	480	16 plv II	Caillault	1			1dt		—	—
320	481	17 plv II	++	2	2C				W525	W525
	482	17 plv II	Chapt	1	1E				W525	W525
	483	15 plv II	Borain	1		1L			—	—
	484	15 plv II	Decolonge	1		1L			—	—
	485	18 plv II	+++	3	3E				W525	W525
	486	18 plv II	Quelen	1			1dt		—	—
	487	18 plv II	Pasquin	1	1C				W525	W525
321	488	19 plv II	Courtot	1	1E				W525	W525
	489	19 plv II	+++++	5	3C		2dt		W525	W525
	490	21 plv II	Rouhier	1	1C				W525	W525
	491	21 plv II	++++++	8			8dp		—	—
	492	21 plv II	CORDONNIERS	5		5A			—	—
322	493	21 plv II	++	2		2L			—	—
	494	21 plv II	Paillet	1		1L			—	—
	495	21 plv II	Boyer	1		1L			—	—
	496	21 plv II	Verneau	1		1L			—	—
	497	23 plv II	Decrest	1		1L			—	—
	498	21 plv II	++	2				2rv	—	—
	499	21 plv II	Gouffé	1			1m		—	—
	500	22 plv II	Feral	1		1L			—	—
	501	22 plv II	Boucherin	1	1E				W525	W525
	502	22 plv II	Chapuis	1	1E				W525	W525
323	503	22 plv II	+++++	5		5A			—	—
	504	23 plv II	Millin-Labrosse	1	1C				W525	non
	505	21 plv II	Sayet	1		1L			—	—
	506	23 plv II	Rauzet	1				1rv	—	—
	507	23 plv II	Robillard	1		1L			—	—
	508	23 plv II	Sourdillat	1		1L			—	—
	509	23 plv II	+++	3		3L			—	—
	510	24 plv II	++	2		2A			—	—
	511	24 plv II	Gueau	1	1C				W525	W525
324	512	25 plv II	Laurent	1		1L			—	—
	513	25 plv II	Mullot	1		1A			—	—
	514	25 plv II	Leveilly	1		1A			—	—

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	515	25 plv II	+++++	9	6C		3dt		W525	W525
	516	26 plv II	Dorse	2	2E				W525	W525
	517	26 plv II	Wiedenfeld	1	1E				W525	W525
	518	26 plv II	Fondary	1		1sv			—	—
	519	26 plv II	++	2		2A			—	—
325	520	27 plv II	Planchut	1	1E				W525	W525
	521	27 plv II	++	2		2A			—	—
	522	27 plv II	Péchon	1		1L			—	—
	523	27 plv II	Brasseur	1		1L			—	—
	524	28 plv II	Rouveau	1		1A			—	—
	525	28 plv II	Desherbiers	1	1C				W525	W525
	526	28 plv II	++	2		2L			—	—
	527	28 plv II	++	2		2L			—	—
326	528	28 plv II	++	2		2L			—	—
	529	28 plv II	Varanne	1		1L			—	—
	530	28 plv II	Blin	1		1L			—	—
	531	29 plv II	+++	3			3fr		—	—
	532	1 ^{er} vnt II	Gossenay	1	1E				W525	W525
	533	2 vnt II	Fourcault	1	1E				W525	W525
	534	2 vnt II	Delormet	1		1A			—	—
327	535	2 vnt II	FOURNISSEURS	5	3E	2A			W525	W525
328	536	3 vnt II	+++	3	3E				W525	W525
	537	3 vnt II	Commelard	1		1L			—	—
	538	3 vnt II	Mortet	1	1E				W525	W525
	539	4 vnt II	Martin	1	1E				W525	W525
	540	4 vnt II	Mangin	2	2E				W525	W525
	541	4 vnt II	++	2	2E				W525	W525
	542	5 vnt II	Ortoman	1	1E				W525	W525
	543	5 vnt II	Canel	1	1E				W525	W525
329	544	5 vnt II	CORDONNIERS	11		11A			—	—
	545	5 vnt II	++	2		2A			—	—
	546	7 vnt II	Doussain	1		1L			—	—
	547	7 vnt II	Martivet	1	1E				W525	W525
	548	7 vnt II	++++	4	4E				W525	dos
	549	7 vnt II	SARRELIBRE	11	11E				W525	W525
330	SUIITE du dossier 549									
331	550	7 vnt II	Boulay	1		1A			—	—
	551	7 vnt II	Didier	1				1rv	—	—
	552	7 vnt II	Foucques	1		1L			—	—
	553	7 vnt II	Mourlot	1		1L			—	—
	554	7 vnt II	Postel	1		1L			—	—
	555	7 vnt II	Mazeyrie	1			1dt		—	—
	556	7 vnt II	Moncelet	1		1L			—	—
	557	9 vnt II	++	2	2E				W525	W525
	558	9 vnt II	++	2	2E				W525	W525
	559	9 vnt II	++	2	1E		1dp		W525	W525
332	560	6 vnt II	Maussion	1	1C				W525	W525
	561	12 vnt II	++	2	2E				W525	W525
	561 bi	12 vnt II	+++++	23	10E	13A			W525	W525
	562	11 vnt II	Deschamps	1	1E				W525	W525
	562 bi	12 vnt II	Poupart	1	1E				W525	W525
	563	11 vnt II	Veyrent	1	1E				W525	W525
	563 bi	12 vnt II	Laroque	1	1E				W525	W525
	564	13 vnt II	Perchereau	1		1A			—	—

LES DOSSIERS

	565	12 vnt II	+	+	+	+	4				4rv	—	—
	566	13 vnt II	+	+			2	2E				W525	W525
	567	13 vnt II	Champfleury				1	1E				W525	W525
333	568	13 vnt II	Osmont				1			1dt		—	—
	569	14 vnt II	+	+			2		2L			—	—
	570	14 vnt II	+	+	+	+	4	4E				dos	dos
	571	14 vnt II	St Lambert				1	1E				W525	W525
	572	14 vnt II	Merruau				1	1E				W525	W525
	573	15 vnt II	Robin				1	1E				W525	W525
	574	15 vnt II	Filliot				1		1A			—	—
	575	15 vnt II	Regnault				1		1L			—	—
	576	15 vnt II	IMPRIMEURS				7		7A			—	—
334	577	16 vnt II	Reverdot				1	1E				W525	W525
	578	16 vnt II	Hanappier				1		1A			—	—
	579	16 vnt II	Fajard				1			1dp		—	—
	580	16 vnt II	Vivier				1				1rv	—	—
	581	16 vnt II	Melecot				1		1L			—	—
	582	16 vnt II	+	+			2		2L			—	—
	583	16 vnt II	Mercier				1		1L			—	—
	584	16 vnt II	De Laherche				1		1L			—	—
335	585	16 vnt II	GÉNÉRAUX				3	3E				W526	W525
	586	17 vnt II	+	+			2	2E				W526	W525
	587	17 vnt II	+	+	+	+	7	2E	5A			W526	W525
	588	18 vnt II	Boncer				1		1A			—	—
	589	18 vnt II	+	+			2	2C				W526	W25
	590	18 vnt II	Frézar				1		1A			—	—
	591	19 vnt II	Vaudreu				1	1E				W526	W525
336	592	22 vnt II	Cauchois				1	1E				non	non
	593	21 vnt II	+	+	+		3		3A			—	—
	594	22 vnt II	Tavernié				1		1A			—	—
	595	22 vnt II	Blanchet				1	1E				W525	W525
	596	22 vnt II	Leclerc Glatigny				1	1E				W526	W525
	597	23 vnt II	Verrier				1	1E				W526	W525
	598	24 vnt II	+	+	+	+	5	1E	4A			W526	W525
337	599	25 vnt II	NIEVRE				17	15E	2A			W526	W525
338	600	25 vnt II	+	+			2	2E				W526	W525
	601	26 vnt II	Musquinet				1	1E				W526	W525
	602	21 vnt II	+	+	+	+	6		6A			—	—
	603	26 vnt II	+	+			2	1E	1A			W526	W525
	604	26 vnt II	Quéteineau				1	1C				W526	W525
	605	27 vnt II	+	+	+		3	3E				W526	W525
	606	27 vnt II	+	+			2	2E				W526	W525
	607	27 vnt II	+	+	+		3		3A			—	—
	608	27 vnt II	Boissat				1	1E				W526	W525
	609	28 vnt II	+	+	+	+	6	5E			1gr	W526	W525
	610	28 vnt II	Dieudonné				1	1E				W526	W525
	611	28 vnt II	Jourdain				1	1E				W526	W525
339	612	29 vnt II	+	+			2			2dp		—	—
	613	29 vnt II	Masuyer				1	1E				W526	W525
	614	29 vnt II	+	+	+	+	4	3E		1dt		W525	W525
	615	3 gm II	Poitou				1	1E				W526	W526
	616	3 gm II	Moulin				1	1E				W526	W526
	617	4 gm II	HÉBERT				20	18E	1A		1sg	W526	W526
	618	5 gm II	+	+	+		3	3E			V	W526	W526

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	619	5 gm II 11 flo II	Cordier Montrichard	1 1		1A 1sv		V V	— —	— —
	620	6 gm II	Beurdouche	1		1L		V	—	—
340	621	6 gm II	Balleroy	2	2E			V	W526	W526
	622	6 gm II	++	2	1E	1A		V	W526	W526
	623	6 gm II	Gouttes	1	1E			V	W526	W526
	624	6 gm II	Joizel	1	1E			V	W526	W526
	625	7 gm II	Lambertye	1	1E			V	W526	W526
	626	7 gm II	Moreau	1	1E			V	W526	W526
	627	7 gm II	Bourdet	1		1A		V	—	—
	628	7 gm II	Chamborant	1	1E			V	W526	W526
	629	7 gm II	+++	3			3fr	V	—	—
	630	7 gm II	Davignon	1		1A		V	—	—
	631	8 gm II	Peusset	1	1E			V	W526	W526
	632	8 gm II	Devillars	1		1A		V	—	—
341	633	8 gm II	Pernet	1	1E			V	W526	W526
MF	634	9 gm II	+++	3	3E			V	W526	W526
	635	9 gm II	Harelle	1	1E			V	W526	W526
	636	9 gm II	Collignon	1	1E			V	W526	W526
	637	9 gm II	++	2		2L		V	—	—
	638	9 gm II	Poiré	1	1E			V	W526	W526
	639	9 gm II	++	2		1A	1dt	V	—	—
	640	11 gm II	Lavergne	1	1E			V	W526	W526
	641	11 gm II	++	2	1E	1A		V	W526	W526
	642	11 gm II	Gaillard	1	1E			V	W526	W526
342	643	11 gm II	Resnier	1	1E			V	W526	W526
MF	644	11 gm II	++ Luppé	2 (3)	2E 1sg	<	<	V <	W526 W526	W526 W526
	645	12 gm II	Salaberry	1	1E			V	W526	W526
	646	12 gm II	Bouvenot	1		1A		V	—	—
	647	13 gm II	++	2	1C	1A		V	W526	W526
	648	16 gm II	DANTON	16	15E	1A		V	W526	W526
	649	17 gm II	Channoir	1	1E			V	W526	W526
	650	17 gm II	Reigne	1	1E			V	W526	W526
	651	17 gm II	Hanappier	1	1E			V	W526	W526
	652	17 gm II	Fouquerel	1			1dt	V	—	—
343	653	7 gm II	+++++++	10		9L	1dt	V	—	—
	654	18 gm II	++	2	2E			V	W526	W526
	655	18 gm II	++	2	2E			V	W526	W526
	656	18 gm II	Gouard	1		1A		V	—	—
	657	18 gm II	++	2	2E			V	W526	W526
	658	18 gm II	MONTARGIS	4	4E			V	W526	W526
	659	19 gm II	Doiry	1	1E			V	W526	W526
	660	12 gm II	Colivet	1	1E			V	W526	W526
	661	12 gm II	Brochet	1	1E			V	W526	W526
	662	12 gm II	Schneider	1	1E			V	W526	W526
	663	17 gm II	Boirot	1		1L		V	—	—
	664	19 gm II	Gampel	1	1E			V	W526	W526
344	665	19 gm II	Agron de Marsilly	1	1E			V	W526	dos
	666	19 gm II	Thierry	1		1A		V	—	—
	667	19 gm II	Gaudron	1	1E			V	W526	W526
	668	19 gm II	+++	3	3E			V	W526	W526
	669	20 gm II	Longpré	1		1L		V	—	—
	670	18 gm II	Faure	1		1L		V	—	—

LES DOSSIERS

	671	23 gm II	Borssat	1		1L			—	—
	672	23 gm II	Souchon	1	1E				W526	W526
	673	23 gm II	Gosset	1		1A			—	—
345	674	24 gm II	Ragondet	1	1E				W526	W526
	675	24 gm II	Brossard	1	1E				W526	W526
	676	24 gm II	CHAUMETTE 22 flo II + +	26 (2)	19E (2sg)	7A			W526 W527	W526 W527
	677	25 gm II	Vayron	1		1A			—	—
	678	25 gm II	+ + + +	4	1E	3A			W526	W526
	679	25 gm II	Bossu	1	1E				W526	W526
	680	25 gm II	Labarberie	1	1E				W526	W526
	681	25 gm II	Thomassin	1		1A			—	—
346	682	26 gm II	+ + + + + + +	7	5E	2A			W526	W526
347	683	26 gm II	+ + + + +	6	3E	2A		1sg	W526	W526
	684	26 gm II	Gathey	1	1E				W526	W526
	685	27 gm II	+ + +	3	3E				W526	W526
	686	27 gm II	+ +	2		2A			—	—
	687	27 gm II	Marino J.-J.	1			1dt		—	—
	688	27 gm II	Cassegrain	1	1E				W526	W526
	689	27 gm II	Sullerot	1	1E				W526	W526
	690	27 gm II	Pelletier	1	1E				W526	W526
	691	28 gm II	+ + + + + +	6	5E	1A			W526	W526
	692	28 gm II	Decou	1	1E				W526	W526
	693	28 gm II	Chalot	1	1E				W526	W526
	694	28 gm II	Baudot	1	1E				W526	W526
348	695	29 gm II	Leseurre	1		1L			—	—
	696	29 gm II	Carteret	1		1L			—	—
	697	29 gm II	Maze	1		1L			—	—
	698	29 gm II	Camelin	1		1L			—	—
	699	29 gm II	Renard	1		1L			—	—
	700	29 gm II	Magny	1	1E				W526	W526
	701	29 gm II	Leprovost	1	1E				non	non
	702	29 gm II	+ +	2				2rv	—	—
	702 bi	29 gm II	+ + + + + + + + +	18	17E	1A			W526	W526
	703	29 gm II	Boulard	1		1L			—	—
349	703 bi	1 ^{er} flo II	PARLEMENTS	25	25E				W527	W527
350	704	1 ^{er} flo II	+ + + + + +	6	6E				W527	W527
	705	2 flo II	Bellepaume	1	1E				W527	W527
	706	2 flo II	+ +	2	1E	1A			W527	W527
	707	3 flo II	+ +	2		2A			—	—
	708	3 flo II	Mousset	1	1E				W527	W527
	709	2 flo II	Lemesle	1	1E				W527	W527
	710	2 flo II	Decaux	1	1E				W527	W527
	711	2 flo II	Descamps	1	1E				W527	W527
	712	2 flo II	Beaugrand	1	1E				W527	W527
351 MF	713	3 flo II 12 ms II	+ + + + + + + + + Chodkiewicz	13 (1)	12E (1sg)	<	<	1sg <	W527 W529	W527 W530
	714	4 flo II	Bartelemy	1	1E				W527	W527
	715	4 flo II	Reclesne	1	1E				W527	W527
	716	4 flo II	+ +	2		2L			—	—
	717	4 flo II	+ + + + + + + + +	10	6E	3A	1dt		W527	W527
352	718	5 flo II	VERDUN	35	33E		2dt		W527	W527
	719	5 flo II	+ + + + + + + + +	9	5E	3A	1dt		W527	W527

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

		720	6 flo II	Daudé + +	3			1fr 2dt		—	—
		721	6 flo II	Lallement	1	1E				W527	W527
		722	6 flo II	Héraud	1		1A			—	—
353		723	6 flo II	+ + + + + +	6	5E	1A			W527	W527
		724	7 flo II	+ +	2		2L			—	—
		725	7 flo II	Aufroy	1		1L			—	—
		726	7 flo II	Bourgeois	1		1L			—	—
		727	7 flo II	Bouré	1			1dt		—	—
		728	7 flo II	Vingternier	1		1L			—	—
		729	7 flo II	+ + +	3		3L			—	—
		730	7 flo II	Trinquelage	1	1E				W527	W527
		731	7 flo II	MONT-BLANC	4	4E				W527	W527
		732	7 flo II	Laurent	1		1A			—	—
354		733	7 flo II	Baillard	1	1E				W527	W527
MF		733 bi	7 flo II	Mangin	1	1E				W527	W527
		734	8 flo II	+ + + + + +	6	4E	2A			W527	W527
		735	8 flo II	+ + + + + + + +	24		19A	5gn		—	—
		736	9 flo II	+ + + + +	5	2E	3A			W527	W527
		737	9 flo II	+ + + + + + + + + +	33	33E				W527	W527
355		738	11 flo II	Montrichard	(1)	Dossier vide. Pièces dans W339.619					
		739	11 flo II	+ + + + +	5		5L			—	—
		740	11 flo II	+ +	2		2L			—	—
356		741	11 flo II	Madelaine	1		1L			—	—
		742	11 flo II	Massion	1			1dt		—	—
		743	11 flo II	+ +	2			2dt		—	—
		744	11 flo II	LE MANS	10		10A			—	—
		745	12 flo II	POMMEUSE	12	6E	6A			W527	W527
357		746	12 flo II	+ + + + + +	6	6E				W527	W527
		747	12 flo II	+ +	2	2E				W527	W527
		748	13 flo II	+ + + + +	5	3E	2A			W527	W527
		749	14 flo II	Mouchelet	1		1L			—	—
		750	14 flo II	B ^e F.-St-THOMAS	14	13E	1A			W527	W527
		751	14 flo II	Repoux	1	1E				W527	W527
358		752	14 flo II	+ +	2		2A			—	—
		753	15 flo II	+ + + + + + + + + +	10	10E				W527	W527
359		754	15 flo II	+ + + + + + + +	7	3E	3A	1hp		W527	W527
		755	16 flo II	Martin	1		1L			—	—
		756	16 flo II	+ + + +	4	4E				W527	W527
		757	16 flo II	Charrin	1		1L			—	—
		758	16 flo II	+ + + + + + + +	7		7L			—	—
		759	16 flo II	+ + + + + +	6	5E		1hp		W527	W527
			2 frd II	Jarny	(1)		1L	<		—	—
		760	16 flo II	Charmantier	1		1L			—	—
		761	16 flo II	Solet	1		1L			—	—
		762	16 flo II	Nouvillon	1		1L			—	—
360		763	16 flo II	Germain	1		1L			—	—
		764	16 flo II	Moru	1		1L			—	—
		765	17 flo II	DIJON	13	13E				W527	W527
		766	17 flo II	MOSELLE	11	11E				W527	W527
		767	18 flo II	+ + + + + + + +	7	6E	1A			W527	W527
		768	18 flo II	+ + + + + +	6	3E	3A			W527	W527
		769	18 flo II	Petitjean	1	1E				W527	W527
		770	19 flo II	Pages	1		1L			—	—

LES DOSSIERS

	771	19 flo II	++	2		2A			—	—
361	772	19 flo II	Ferret	1		1L			—	—
362	773	19 flo II	Bouffechoux	1		1L			—	—
	774	19 flo II	Boudot	1		1L			—	—
	775	19 flo II	Forest	1		1L			—	—
	776	19 flo II	Sipart	1		1L			—	—
	777	19 flo II	Monmessin	1		1L			—	—
	778	19 flo II	Baudelot	1		1L			—	—
	778 bi	19 flo II	Blien	1				1aj	—	—
	779	19 flo II	Nivelle	1		1L			—	—
	780	19 flo II	Pelletier	1		1L			—	—
	781	19 flo II	Siret	1		1L			—	—
	782	19 flo II	++	2		2L			—	—
	783	19 flo II	Duval	1		1L			—	—
	784	19 flo II	+++	3		3L			—	—
	785	19 flo II	<i>FERMIERS G^x</i>	28	28E				W527	W527
363	786	21 flo II	+++	3		2A	1fr		—	—
	787	21 flo II	M ^{ME} ELIZABETH	25	24E			1gr	W527	dos ?
	788	22 flo II	++	2	2E				W527	W527
	789	22 flo II	+++++	6	5E		1dt		W527	W527
	790	22 flo II	++++	4		4L			—	—
	791	23 flo II	Bouchard	1		1L			—	—
	792	23 flo II	++	2	2E				W527	W527
	793	23 flo II	<i>H^{TE}-MARNE</i>	9	6E	3A			non	W527
364	794	24 flo II	Moussier	1		1L			—	—
	795	24 flo II	+++++	4	2E	2A			W527	W527
	796	24 flo II	+++++	5	5E				W527	W527
	797	24 flo II	Lenoir	3		3L			—	—
	798	24 flo II	Lefort	1			1dt		—	—
	799	24 flo II	Dupuis	1		1L			—	—
	800	24 flo II	Coquet	1			1dt		—	—
	801	24 flo II	Gaujean	1		1L			—	—
	802	24 flo II	Prevot	1				1rv	—	—
	803	24 flo II	+++	3		3L			—	—
	804	24 flo II	Perrin	1		1L			—	—
365	805	24 flo II	Menard	1		1L			—	—
	806	24 flo II	Quentin	2		2L			—	—
	807	24 flo II	Durand	1			1dt		—	—
	808	25 flo II	+++++	7	4E	3A			W527	W527
	809	25 flo II	+++++	6	5E	1A			W527	W527
	810	25 flo II	Lefort	1		1L			—	—
	811	25 flo II	Louves	1		1L			—	—
	812	25 flo II	Pitoy	1		1L			—	—
	813	25 flo II	Rousseau	1		1L			—	—
366	814	26 flo II	+++++	5	1E	4A			non	W527
	815	26 flo II	<i>ARLES / BITCHE</i>	8	7E	1A			W527	W527
	816	27 flo II	+++++	8	6E		2dt		W527	W527
	817	27 flo II	+++++	5	3E	2L			W527	W527
	818	28 flo II	+++++	6	6E				W527	W527
367	819	28 flo II	+++++	5	5E				W527	W527
	820	29 flo II	+++++	8	4E	4A			W527	W527
	821	29 flo II	+++++	8	7E	1A			W527	W527
368	822	1 ^{er} prr II	+++++	8	8E				W528	W528
369	823	1 ^{er} prr II	+++++	8	8E				W528	W528

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

370	824	2 prr II	+++++++	7	5E	1A	1dt		W528	W528
	825	2 prr II	+++++++	7	3E	4A			W528	W528
	826	2 prr II	Gaston	1		1L			—	—
	827	2 prr II	Camus	1		1L			—	—
	828	2 prr II	Jardin	1		1L			—	—
	829	2 prr II	Boizot	1		1L			—	—
	830	2 prr II	Berger	2		2L			—	—
	831	2 prr II	Le Clerc	1		1L			—	—
	832	3 prr II	+++++++	9	8E		1fr		dos	dos
371	833	3 prr II	+++++	5	4E	1A			non	832
	834	4 prr II	+++++++	9	7E	2A			W528	W528
372	835	4 prr II	+++++++	10	7E	1A	2dt		W528	W528
	836	5 prr II	+++++++	10	3E	7A			W528	W528
	837	5 prr II	+++++++	6	3E	2A	1dt		W528	W528
	838	6 prr II	++	2		2L			—	—
	839	6 prr II	+++	3	3E				W528	W528
	840	6 prr II	+++++++	8	6E		2m		W528	W528
373	841	7 prr II	+++++++	7	2E	5A			W528	W528
	842	8 prr II	Delaunay	1		1L			—	—
	843	8 prr II	+++++	5	3E	2A			W528	W528
374	844	8 prr II	1 ^{re} DE CAVAL.	20	20E				W528	W528
375	845	9 prr II	Hermann	1		1L			—	—
	846	9 prr II	+++++++	14	9E	5A			W528	W528
	847	9 prr II	+++++++	8	5E	1A	2dt		W528	W528
	848	11 prr II	+++++	6	4E		2dt		W528	W528
	848 bi	10 prr II	Gaucher	1	Libéré par le CSP					
376	849	11 prr II	+++++++	10	9E		1dt		W528	W528
	850	12 prr II	+++++++	7	7E				W528	W528
	851	12 prr II	+++++++	9	6E	2A	1dt		W528	W528
377	852	12 prr II	Leclerc	1		1L			—	—
	853	12 prr II	Miel	1			1dt		—	—
	854	12 prr II	Bernard	1		1L			—	—
	855	12 prr II	Seulfort	1		1L			—	—
	856	12 prr II	Verheyden	1			1dt		—	—
	857	12 prr II	Manscier	1		1L			—	—
	858	12 prr II	Toustain	1				1rv	—	—
	859	13 prr II	+++++++	9	4E	5A			W528	W528
	860	13 prr II	+++++++	12	9E		3dt		W528	W528
	861	13 prr II	+++++++	14		14L			—	—
378	862	14 prr II	+++++	6	3E	2A	1dt		W528	W528
	863	14 prr II	+++++++	10	9E			1gr	W528	W528
	864	14 prr II	++	2		2L			—	—
	865	14 prr II	Mousson	1		1L			—	—
	866	14 prr II	Galois	1		1L			—	—
	867	14 prr II	Gautié	1		1L			—	—
	868	14 prr II	Robin	1		1L			—	—
	869	14 prr II	Mary	1		1L			—	—
379	870	15 prr II	SEDAN	27	27E				W528	W528
	870 bi	16 prr II	Dufour	1		1L			—	—
	871	15 prr II	+++++++	9	5E	4A			W528	W528
	872	16 prr II	+++++++	7	7E				W528	W528
	873	16 prr II	+++++++	10	9E	1A			W528	W528
379 B	875	17 prr II	+++++++	15	6E	9A			W528	W528

LES DOSSIERS

380 avec	874	17 prr II	+++++++	9			9dt		—	—
379 B	876	18 prr II	+++++++	13	12E	1A			W528	W528
381	877	18 prr II	+++++++	11	8E	2A		1gr	W528	W528
	878	19 prr II	+++++++	8	3E	5A			W528	W528
	879	19 prr II	Barbot	1		1L			—	—
	880	19 prr II	ARDENNES	18	18E				W528	W528
	881	21 prr II	+++++++	8	8E				W528	W528
	882	21 prr II	Joly	1		1L			—	—
	883	21 prr II	Desgoutières	1		1L			—	—
382	884	21 prr II	+++++++	15	15E				W528	W528
	885	21 prr II	Marquais	1			1dt		—	—
	886	21 prr II	Bourke	1			1dt		—	—
	887	21 prr II	Moulinier	1			1dt		—	—
	888	21 prr II	Millet	1			1m		—	—
	889	22 prr II	+++++	5	5E				W528	W528
	890	22 prr II	+++++++	11	8E	3A			W528	W528
383	891	23 prr II	PAMIER	11	11E				W528	W528
384	892	23 prr II	+++++++	15	11E	1A	3dt		W528	W528
		8 prr II	Merle	1		1L			—	—
	893	24 prr II	+++++++	14	8E	6A			W528	W528
	894	24 prr II	+++++++	11	9E	1A	1dt		W528	W528
385	895	25 prr II	+++++++	17	14E	3A			W528	W528
	896	25 prr II	FOURNISSEURS	12	9E	3A			W528	W528
386	897	26 prr II	P ^{NT} de Toulouse	30	30E				W529	W529
	898	26 prr II	+++++++	13	8E	5A			W529	W529
387	899	27 prr II	+++++++	16	10E	6A			W529	W529
	900	27 prr II	+++++++	15	8E	7A			W529	W529
	901	28 prr II	BICÊTRE I	37	37E				W529	W529
388	902	28 prr II	+++++++	9	5E			4rv	W529	W529
389	903	29 prr II	+++++++	9	7E	2A			W529	W529
MF	904	29 prr II	ADMIRAL	54	54E				W529	dos
390	905	1 ^{er} ms II	+++++++	15	12E	3A			W529	W530
391	906	1 ^{er} ms II	+++++++	11	6E	5A			W529	W530
	907	2 ms II	+++++++	10	9E	1A			W529	W530
392	908	2 ms II	PORT-MALO	30	29E	1A			W529	dos
	909	3 ms II	+++++++	11	7E	4A			W529	W530
	910	3 ms II	CAUSSADE	18	18E				W529	W530
393	911	4 ms II	+++++++	9	7E	2A			W529	W530
	912	4 ms II	+++++++	10	8E	2A			W529	W530
	913	5 ms II	+++++++	9	8E	1A			W529	W530
394	914	5 ms II	+++++++	17	11E	6A			W529	W530
	915 bi	5 ms II	+++++	6		6L			—	—
	915	6 ms II	+++++++	11	10E	1A			W529	W530
395	916	6 ms II	+++++++	16	15E	1A			W529	W530
396	917	7 ms II	+++++++	13	9E	4A			non	non
	918	7 ms II	F ^{ES} DE VENDÉE	37	35E	2A			non	dos
397	919	8 ms II	+++++++	14	12E	2A			W529	W530
	920	8 ms II	BICÊTRE II	38	36E	2A			W529	non
398	921	9 ms II	+++++++	22	22E				W529	dos 921
	922	9 ms II	+++	3	2E	1A			W529	
	923	9 ms II	+++++++	12	7E	5A			W529	
399	924	11 ms II	+++++++	11	7E	3A		1rv	W529	W530

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	925	11 ms II 13 ms II	+++++++ Doublot	14 (1)	12E (1sg)	1A <	<	1sg <	W529 W529	dos W530
	926	12 ms II	MONT-BLANC	10	9E	1A			W529	W530
400	927	12 ms II	+++++++	20	15E	5A			W529	W530
401	928	13 ms II	+++++++	12	8E	4A			W529	W530
	929	13 ms II	+++++++	15	6E	8L	1dt		W529	W530
402	930	14 ms II	+++++++	11	9E	2A			W529	W530
403 MF	931	14 ms II	D'AOUST	22	21E	1A			W529	dos
404	932	15 ms II	+++++++	13	11E	2A			non	W530
	933	15 ms II	+++++++	22	8E	14A			non	dos
405	934	16 ms II	ÉTAIN	20	19E	1A			W529	W530
	935	16 ms II	+++++++	12	8E	4A			W529	W530
406	936	17 ms II	+++++++	12	8E	4A			W529	W530
	937	17 ms II	POITIERS	20	20E				W529	W530
407	938	18 ms II	+++++++	11	6E	5A			non	non
408	939	18 ms II 17 mes II	P ^{NT} TOULOUSE +++++	29 6	25E 6L	4A 6L			non	non
409	940	19 ms II 23 ms II	+++++++ ++	14 (2)	7E (2sg)	5A <	<	2sg <	W529 W529	W530 W530
	941	19 ms II	LUXEMBOURG	60	60E				W529	dos
410	942	21 ms II	+++++++	13	12E	1A			W529	W530
	943	21 ms II	LUXEMBOURG	50	48E		2dt		W529	dos
411	944	22 ms II	+++++++	9	6E	3A			W529	W530
	945	22 ms II	LUXEMBOURG	46	38E		8dt		W529	dos
412	946	23 ms II	+++++++	23	6E	17A			W529	W530
	947	24 ms II	+++++++	11	7E	4A			W529	W530
413	948	24 ms II	JURA	29	21E	8A			W529	W530
414	949	25 ms II	+++++++	28	28E				W529	dos
415	950	25 ms II	BUY	19	10E	9A			W529	W530
	951	27 ms II	+++++++	13	8E	5A			W529	W530
416	952	27 ms II	+++++++	32	22E	10A			W529	W530
417	953	28 ms II	CAMP de JALÈS	27	18E	9A			W529	non
418	SUITE de W417									
419	954	28 ms II	+++++++	17	13E	4A			W529	W530
420	955	29 ms II	CARMÉLITES	16	9E	7A			W529	W530
421	956	29 ms II	+++++++	34	30E	4A			W529	W530
422	957	1 ^{er} thm II	+++++++	16	12E	4A			non	non
423	958	1 ^{er} thm II	BRETAGNE	17	16E	1A		1gr	non	W530
	958 bi	1 ^{er} thm II	Arnould	1		1L			—	—
424	959	2 thm II	+++++++	27	14E	13A			W530	W530
425	SUITE de W424									
426	960	2 thm II	C ^{TE} DE TROYES	16		16A			—	—
	961	3 thm II	+++++++	15	9E	6A			non	non
427	962	3 thm II	MANCHE	29	19E	6A	4dt		non	non
428	963	4 thm II	LUXEMBOURG	27	25E	2A			W530	W530
	964	4 thm II	NIÈVRE	26	21E	5A			W530	W530
429	965	5 thm II	CARMES	49	46E		3dt		W530	W530
430	966	5 thm II	+++++++	21	8E	12A		1gr	W530	W530
431	967	6 thm II	+++++++	11	11E				W530	W530
	968	6 thm II 7 thm II	ST-LAZARE I +++	25 (3)	21E (3sg)	<	<	4gr <	W530 non	dos non
	969	7 thm II 6 frd II	ST-LAZARE II Auphant	26 (1)	25E	1L	1dt <		non —	non —
432	970	7 thm II	+++++++	18	12E	6A			non	non

LES DOSSIERS

	971	8 thm II 9 thm II	<i>ST-LAZARE III</i> + + + +	25 (4)	21E (4sg)	<	2dt <	2sg <	W530	W530
433	972	8 thm II	+ + + + + + + +	30	28E			2sg	W530	W530
	973	9 thm II	+ + + + + + + +	25	24E	1A			W530	W530
434	974	9 thm II	+ + + + + + + +	22	21E	1A			W530	W530
MF	974 bi	11 thm II	+ + + + + + + +	(15)	Affaire prévue non-jugée					
	975	10 thm II	ROBESPIERRE	22	22E				W530	W530
	976	11 thm II	COMMUNE	35	35E				W530	W530
	977	11 thm II	COMMUNE	35	34E			1C	W530	W530
	978	12 thm II	+ + + + + + + + Lelièvre	12 (13)	12E 1E	<	<	1C V <	non W530	non W530
435	1	27 thm II	Raillet	1		1L			—	—
	2	28 thm II	Roussel	1		1L			—	—
	3	30 thm II	Hamel	1		1L			—	—
	4	1 ^{er} frd II	Perron	1		1L			—	—
	5	1 ^{er} frd II	+ +	2	1E	1A			W530	W530
	6	1 ^{er} frd II	Lavaur	1	1E				W530	W530
	7	2 frd II	+ +	2		2L			—	—
	8	2 frd II	Vandermarc	1		1L			—	—
	9	2 frd II	Fischer	1		1A			—	—
	10	2 frd II	Marniesse	1		1A			—	—
	11	2 frd II	Blanc	1		1A			—	—
	12	2 frd II	+ + + + + + + +	8		8L			—	—
436	13	2 frd II	+ +	2		2L			—	—
	14	2 frd II	+ +	2		2L			—	—
	15	2 frd II	Broutin	1		1L			—	—
	16	2 frd II	+ +	2		2L			—	—
	17	3 frd II	Dicquemare	1		1L			—	—
	18	3 frd II	Gormand	1		1L			—	—
	19	3 frd II	+ +	2		2L			—	—
	20	3 frd II	Dupré	1		1L			—	—
	21	3 frd II	+ +	2		2L			—	—
	22	3 frd II	Cadet	1		1L			—	—
437	23	3 frd II	Cabanon	1		1L			—	—
	24	3 frd II	+ +	2		2L			—	—
438	25	3 frd II	Lacombe	1		1A			—	—
	26	3 frd II	Chovory	1		1A			—	—
	27	3 frd II	Faure	1		1A			—	—
	28	3 frd II	Benazet	1		1A			—	—
	29	4 frd II	Lasjunier	1		1L			—	—
	30	4 frd II	Valant	1		1L			—	—
	31	4 frd II	Novion	1			1dt		—	—
	32	4 frd II	Marguery	1		1A			—	—
439	33	4 frd II	+ +	2		2A			—	—
	34	5 frd II	Deschamps	1	1E				W530	W530
	35	5 frd II	Gonard	1	1E				W530	W530
	36	5 frd II	Faure	1		1A			—	—
	37	5 frd II	+ +	2		2L			—	—
	38	5 frd II	+ +	2		2L			—	—
	39	5 frd II	Wolski	1		1L			—	—
	40	5 frd II	Fleury	1		1L			—	—
440	41	5 frd II	+ +	2		2L			—	—
	42	5 frd II	+ + +	3		3L			—	—
	43	5 frd II	+ + +	3		3L			—	—

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	44	6 frd II	Du Val	1		1L			—	—
	45	6 frd II	+++	3		3L			—	—
	46	6 frd II	Baillemont	1	1E				non	W530
	47	7 frd II	Negrié	1		1L			—	—
	48	7 frd II	Guittiére	1		1L			—	—
441	49	8 frd II	++	2		2L			—	—
	50	8 frd II	Flory	1		1L			—	—
	51	8 frd II 15 frd II	Le Blanc ++	1 2		1L 2L			—	—
	52	10 frd II	Lebel	1		1L			—	—
	53	10 frd II	Loy	1		1L			—	—
	54	10 frd II	Goureau	1		1L			—	—
	55	10 frd II	Boze	1		1L			—	—
	56	10 frd II	Doucet	1		1L			—	—
	57	11 frd II	Morin	1		1L			—	—
	58	11 frd II	Miquet	1		1A			—	—
	59	11 frd II	Servin	1	1E				W530	W530
442	60	12 frd II	Le Sieux	1		1L			—	—
avec	61	12 frd II	Douilly	1		1L			—	—
441	62	12 frd II	Billoret	1		1L			—	—
	63	12 frd II	Delair	1		1L			—	—
	64	12 frd II	+++	3		3L			—	—
	65	12 frd II	Canaple	1		1A			—	—
	66	12 frd II	Meraud	1		1A			—	—
443	67	13 frd II	+++++	4		4L			—	—
	68	14 frd II	Bucon	1		1L			—	—
	69	14 frd II	Rogé	1		1L			—	—
	70	14 frd II	++	2		2L			—	—
	71	15 frd II	Dorinière	1		1L			—	—
444	72	15 frd II	PARISIENS	42	1E	41A			W530	W530
	73	15 frd II	Pasquier	1			1dt		—	—
	74	16 frd II	++	2		2A			—	—
	75	17 frd II	Funeroz	1		1L			—	—
	76	17 frd II	++	2		2L			—	—
	77	17 frd II	++++++	6	1E	5L			W530	W530
445	78	18 frd II	Bouvret	1	1E				W530	W530
	79	18 frd II	Curé	1		1A			—	—
	80	19 frd II	Lombard	1	1E				W530	W530
	81	19 frd II	Chedeville	1		1L			—	—
	82	19 frd II	Paran	1		1L			—	—
	83	19 frd II	Bourdon	1		1L			—	—
	84	19 frd II	Bourgeois	1		1L			—	—
	85	19 frd II	La Pierre	1		1A			—	—
446	86	21 frd II	Grincourt	1		1A			—	—
	87	21 frd II	Bourguignon	1			1dt		—	—
	88	21 frd II	Berillon	1			1dt		—	—
	88 bi	21 frd II	Beaugard	1				1rv	—	—
	89	22 frd II	Desfies	1	1E				W530	W530
	90	22 frd II	Chatlin	1		1A			—	—
	91	22 frd II	Schott	5		5L			—	—
447	92	21 frd II	Viala	1		1L			—	—
	93	22 frd II	DJLHYSEREN	11		11L			—	—
	94	23 frd II	Bataille	1		1A			—	—
	95	23 frd II	++	2		2A			—	—

LES DOSSIERS

448	96	23 frd II	Menegaud	1	1E				W530	W530
	97	24 frd II	Hervé	1		1L			—	—
	98	24 frd II	Moret	1		1A			—	—
	99	24 frd II	Breté	1		1A			—	—
	100	25 frd II	Joblet	1			1dt		—	—
	101	26 frd II	Sannies	1	1E				W530	W530
	102	27 frd II	Lamarre	1		1L			—	—
	103	27 frd II	MONTANÉ	1		1A			—	—
449	104	28 frd II	+++	3		3L			—	—
	105	28 frd II	LES NANTAIS	94		94A			—	—
	106	28 frd II	Belle	1		1A			—	—
	107	28 frd II	Godineau	1	1E				W530	W530
	108	29 frd II	++	2		2A			—	—
	109	29 frd II	Durand Pellot	1		1L			—	—
450	110	29 frd II	Blin	1		1L			—	—
	111	30 frd II	Destoubet	1		1L			—	—
	112	1 ^{er} jc II	Allais	1			1dt		—	—
	113	1 ^{er} jc II	Bousquet	1	1E				W530	W530
	114	2 ^e jc II	Carpentier	1		1L			—	—
	115	2 ^e jc II	+++	3		3L			—	—
	116	2 ^e jc II	Fontaine	1			1dt		—	—
	117	2 ^e jc II	François	1			1dt		—	—
451	118	3 ^e jc II	Jannin	1		1L			—	—
	119	3 ^e jc II	Grafe	1		1L			—	—
	120	3 ^e jc II	+++	3		3A			—	—
	121	3 ^e jc II	Blat	1	1E				W530	W530
	122	3 ^e jc II	Lavergne	1	1E				W530	W530
	123	3 ^e jc II	Rigoulet	1	1E				W530	W530
	124	3 ^e jc II	Pluvinet Degre	2			1dp 1dt		—	—
	125	4 ^e jc II	++++	4		4L			—	—
452	126	4 ^e jc II	Preboustau	1		1L			—	—
	127	4 ^e jc II	Anglade	1			1dt		—	—
	128	4 ^e jc II	Châtenay	1		1A			—	—
	129	1 ^{er} vnd III	Anger père & fils	2		2A			—	—
	130	1 ^{er} vnd III	Goude	1		1L			—	—
	131	1 ^{er} vnd III	Bourgeot	1		1L			—	—
	132	1 ^{er} vnd III	Bournisien	1		1L			—	—
	133	2 vnd III	Legendre	1		1L			—	—
453 avec 452	134	2 vnd III	Nocart	1		1L			—	—
	135	2 vnd III	Malegue	1		1L			—	—
	136	2 vnd III	+++	3			3dt		—	—
	137	3 vnd III	Etienne	1	1E				W530	W530
	138	3 vnd III	Georget	1		1L			—	—
	139	3 vnd III	Lagasse	1		1L			—	—
	140	3 vnd III	++	2		2A			—	—
	141	4 vnd III	Gandinot	1		1A			—	—
454	142	4 vnd III	++	2	2E				W530	W530
	143	4 vnd III	+++++	5	2E	3A			W530	W530
	144	4 vnd III	PARISIENS	12		12L			—	—
	145	4 vnd III	Revel	1		1L			—	—
	146	4 vnd III	Richard	1		1L			—	—
	147	4 vnd III	Michel	1		1L			—	—
455	148	4 vnd III	Cirier	1		1L			—	—

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	149	5 vnd III	Piquot	1		1L			—	—
	150	5 vnd III	Bichon Latour	1		1L			—	—
	151	5 vnd III	++ +	3		2L	1dt		—	—
	152	5 vnd III	Barré	1		1L			—	—
	153	5 vnd III	Foissey	1		1L			—	—
	154	5 vnd III	Cassenac	1			1dt		—	—
	155	6 vnd III	Taboulay	1		1L			—	—
	156	6 vnd III	++	2		2A			—	—
456	157	6 vnd III	Perret	1			1dt		—	—
	158	6 vnd III	Paris	1			1fr		—	—
	159	7 vnd III	Labarre	1		1L			—	—
	160	7 vnd III	Petit	1		1L			—	—
	161	8 vnd III	Marcescheau	1		1A			—	—
	162	8 vnd III	Lavachere	1		1A			—	—
	163	8 vnd III	Vatrin	1		1A			—	—
	164	8 vnd III	++	2		2L			—	—
457	165	8 vnd III	++++ +	4		4L			—	—
	166	8 vnd III	++++ + +	5	2E	3A			W530	W530
	167	9 vnd III	Lombard	1		1A			—	—
	168	9 vnd III	Bougeot	1		1L			—	—
	169	9 vnd III	Larbouilliad	1			1dt		—	—
	170	9 vnd III	Leclanché	1		1L			—	—
458	171	9 vnd III	Charlot	1		1L			—	—
	172	9 vnd III	Marche	1		1L			—	—
	173	9 vnd III	Boilleau	1		1L			—	—
	174	9 vnd III	Châlot	1		1A			—	—
	175	9 vnd III	Noël	1			1dp		—	—
	176	9 vnd III	DUN	35	2C	31A	2dt		W530	W530
459	177	11 vnd III	Hachin	1		1A			—	—
	178	11 vnd III	Lacombe	1		1A			—	—
	179	11 vnd III	Lamolere	1			1dt		—	—
	180	12 vnd III	++++ + + +	6		6L			—	—
		15 vnd III	Marin	1		1L			—	—
	181	12 vnd III	Goly	1		1L			—	—
	182	12 vnd III	Raux	2	1E	1A			W530	W530
	183	12 vnd III	++	2		2A			—	—
	184	13 vnd III	Sabatier	1			1dt		—	—
460	185	13 vnd III	Cordier	1		1L			—	—
	186	13 vnd III	Godard	1		1A			—	—
	187	13 vnd III	++++ + + + + +	9	1C	8A			W530	W530
	188	14 vnd III	Reveillé	1		1A			—	—
	189	14 vnd III	Vernier	1		1L			—	—
	190	15 vnd III	Bertier	1		1L			—	—
	191	14 vnd III	++	2		2L			—	—
		18 vnd III	++	2		2L			—	—
	192	15 vnd III	Gardet	1		1A			—	—
461	193	16 vnd III	Goussé	1		1A			—	—
	194	16 vnd III	++ +	3		3L			—	—
	195	16 vnd III	Dussange	1		1L			—	—
	196	17 vnd III	Guespey	1		1L			—	—
	197	17 vnd III	Fontanges	1		1L			—	—
	198	17 vnd III	Bonneville	1		1L			—	—
	199	17 vnd III	Vaubecourt	1		1L			—	—
	200	17 vnd III	Charpantier	1		1L			—	—
462	201	17 vnd III	Girault	1		1L			—	—

LES DOSSIERS

	202	17 vnd III	Moreau	1			1dt		—	—
	203	17 vnd III	Metay	1		1A			—	—
	204	17 vnd III	FONTREVAULT	9	7E	2A			W530	W530
	205	17 vnd III	Calouard	1		1A			—	—
	206	18 vnd III	+ +	2		2L			—	—
	463	207	18 vnd III	Callardeau	1		1L		—	—
	208	18 vnd III	Trouche	1		1L			—	—
	209	18 vnd III	+ + +	3		3L			—	—
	210	18 vnd III	Duquesnoy	1		1L			—	—
	211	18 vnd III	Bouis	1		1L			—	—
	212	18 vnd III	Carmantrand	1		1L			—	—
	213	18 vnd III	Brioland	1		1L			—	—
	214	18 vnd III	Rateau	1		1L			—	—
	464	215	18 vnd III	+ + +	3		3L		—	—
	216	18 vnd III	Dulac	1			1dt		—	—
	217	19 vnd III	Chieusses	1		1A			—	—
	218	19 vnd III	Loubers	1		1L			—	—
	219	19 vnd III	VALOGNES	10			10dt		—	—
	220	19 vnd III	Lecauf	1		1L			—	—
	221	19 vnd III	Brancas	1		1L			—	—
	222	19 vnd III	Poisson	1		1L			—	—
	465	223	19 vnd III	Crochet	1		1L		—	—
	224	19 vnd III	Court	1		1L			—	—
	225	19 vnd III	+ +	2		2L			—	—
	226	19 vnd III	Gauffe	1		1L			—	—
	227	19 vnd III	Planson	1		1L			—	—
	228	19 vnd III	+ +	2		2L			—	—
	229	19 vnd III	Depinois	1		1L			—	—
	230	19 vnd III	Sivard Beaulieu	1		1L			—	—
	466	231	19 vnd III	Maillar	1		1L		—	—
	232	21 vnd III	Bergevin	1		1A			—	—
	233	21 vnd III	Marguet	1	1E				W530	W530
	234	21 vnd III	Chafar	1		1A			—	—
	235	21 vnd III	Lafond Savines	1		1A			—	—
	236	22 vnd III	Hennet	1		1A			—	—
	237	22 vnd III	+ + +	3		3A			—	—
	467	238	22 vnd III	Le Courtois	1		1L		—	—
	239	22 vnd III	Vaureable	1		1L			—	—
	240	22 vnd III	Guibert	1		1L			—	—
	241	22 vnd III	+ +	2		2L			—	—
	242	22 vnd III	Gratan	1		1L			—	—
	243	22 vnd III	+ + + +	4				4rv	—	—
	244	23 vnd III	Robin	1		1A			—	—
	245	23 vnd III	Hayer du Perron	1		1L			—	—
	246	23 vnd III	Dubouays	1		1L			—	—
	247	23 vnd III	+ +	2		2L			—	—
	468	248	23 vnd III	Lahossois	1			1dt	—	—
	249	23 vnd III	Bardon	1			1dt		—	—
	250	23 vnd III	+ +	2		2A			—	—
	251	24 vnd III	Aubery	1		1L			—	—
	252	24 vnd III	+ +	2		2L			—	—
	253	24 vnd III	+ + + +	4		4L			—	—
	254	24 vnd III	Dosle	1		1L			—	—
	255	24 vnd III	Roger	1		1L			—	—

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

469	256	24 vnd III	Bonnefou	1		1L			—	—
	257	24 vnd III	Beaufils	1	1E				W530	W530
	258	24 vnd III	+ + + +	4		4L			—	—
	259	24 vnd III	Jouaneau	1		1A			—	—
	260	24 vnd III	Gonel	1		1A			—	—
	261	25 vnd III	Barthès	1		1A			—	—
	262	25 vnd III	Jean sans Peur	1			1dt		—	—
	263	25 vnd III	Henry	1		1L			—	—
	264	25 vnd III	+ +	2		2L			—	—
470	265	25 vnd III	+ + + + + + + +	10		7L	3dt		—	—
	266	26 vnd III	Odocouter	1		1L			—	—
	267	26 vnd III	+ +	2			2dt		—	—
	268	26 vnd III	Vernier	1		1A			—	—
	269	27 vnd III	Dunoyer	1		1A			—	—
	270	27 vnd III	+ + +	3		3L			—	—
	271	27 vnd III	Thoyne	1		1L			—	—
	272	27 vnd III	+ + + + + +	6		5L	1dt		—	—
	273	27 vnd III	+ +	2			2dt		—	—
471	274	28 vnd III	Charrier	1			1dt		—	—
	275	28 vnd III	Audiffret	1		1L			—	—
	276	28 vnd III	Lacoste	1		1L			—	—
	277	28 vnd III	Pilot	1		1L			—	—
	278	28 vnd III	La Rousselière	1		1L			—	—
	279	28 vnd III	Bouley	1		1L			—	—
	280	28 vnd III	+ + +	3		3L			—	—
	281	28 vnd III	Alexis	1		1L			—	—
	282	29 vnd III	Tabart	1		1L			—	—
472	283	29 vnd III	Boisson	1		1L			—	—
	284	29 vnd III	Altaroche	1		1L			—	—
	285	29 vnd III	Reguex	1				1rv	—	—
	286	29 vnd III	Avice	1			1dt		—	—
	287	29 vnd III	+ +	2		2A			—	—
	288	29 vnd III	Mialhe	1		1A			—	—
	289	29 vnd III	Vial	1		1A			—	—
	290	30 vnd III	+ +	2		2L			—	—
	291	30 vnd III	Grossaint	1		1L			—	—
473	292	30 vnd III	Lelardeux	1		1L			—	—
	293	30 vnd III	TULLE	16		16L			—	—
	294	1 ^{er} br III	De Wenter	1		1L			—	—
	295	2 br III	Leborgne	1		1L			—	—
	296	2 br III	+ +	2		2L			—	—
	297	2 br III	+ +	2		2A			—	—
	298	3 br III	Radix de Ste Foy	1		1L			—	—
	299	3 br III	DÉLEMONT	8		3A	5dt		—	—
	300	4 br III	Pottofeux	1		1A			—	—
474	301	4 br III	Rubaud	1		1A			—	—
	302	4 br III	+ +	2		2L			—	—
	303	4 br III	Baratte	1		1L			—	—
	304	4 br III	Laperche	1		1L			—	—
	305	4 br III	Pilliot	1		1L			—	—
	306	4 br III	Grelier	1		1L			—	—
	307	4 br III	Pusel	1			1dt		—	—
	308	5 br III	Mathieu	1		1L			—	—
	309	5 br III	Demain	1		1L			—	—

LES DOSSIERS

	310	5 br III	Deforges	1		1L			—	—
	311	5 br III	++	2		2L			—	—
	312	5 br III	Bolé	1		1L			—	—
475	313	5 br III	+++	3		3A			—	—
	314	5 br III	Goyard	1		1A			—	—
	315	5 br III	Brâley	1		1A			—	—
	316	6 br III	++	2		2L			—	—
	317	6 br III	++	2		2L			—	—
	318	6 br III	++	2		2A			—	—
	319	6 br III	Chevalier	1		1A			—	—
	320	7 br III	Aubonnet	1		1A			—	—
	321	8 br III	++++	4	3C	1A			W530	W530
476	322	8 br III	Urvoy	1		1L			—	—
	323	8 br III	Boquet	1		1L			—	—
	324	9 br III	STRASBOURG	9		9L			—	—
	325	9 br III	Godin	1		1L			—	—
	326	9 br III	Chevallier	1		1L			—	—
	327	10 br III	++	2			2dt		—	—
	328	10 br III	Lespinasse	1		1L			—	—
	329	10 br III	++	2		2L			—	—
	330	10 br III	Fouinat	1		1L			—	—
	331	10 br III	Largues	1		1L			—	—
477	332	10 br III	Mouchet	1		1L			—	—
	333	11 br III	++	2	1E	1A			W530	W530
	334	11 br III	Cras	1		1A			—	—
	335	11 br III	++++	4		1A	3dt		—	—
	336	11 br III	+++	3		3A			—	—
	337	12 br III	+++	3		3A			—	—
478	337 bi	12 br III	La Sommaiserie	1		1L			—	—
	338	12 br III	CREUZIÈRE	47		47L			—	—
	339	13 br III	Ranconnet	1		1L			—	—
479	340	13 br III	++	2		2L			—	—
	341	13 br III	++++	4		4L			—	—
	342	13 br III	Deveze	1		1L			—	—
	343	13 br III	Maucler	1		1L			—	—
	344	13 br III	Bernot-Charant	1		1df			—	—
	345	13 br III	Bergasse	1			1dt		—	—
480	346	14 br III	Grosdidier	1		1L			—	—
	347	14 br III	Euvrard	1		1L			—	—
	348	14 br III	Chambon	1		1L			—	—
	349	14 br III	Gams	1		1L			—	—
	350	14 br III	Tort dit Lasonde	1		1L			—	—
	351	14 br III	+++++	5		5A			—	—
	352	15 br III	Mesny	1		1L			—	—
	353	15 br III	++	2		2L			—	—
	354	15 br III	Magnin	1		1L			—	—
	355	15 br III	Seigné	1		1L			—	—
	356	15 br III	++	2		1A	1dt		—	—
	357	16 br III	Marchand	1		1L			—	—
Pas	358	16 br III	Lamotte	1		1L			—	—
de	359	16 br III	Thibaut	1		1L			—	—
481	360	16 br III	Arcelot	1	1E				W530	W530
	360 bi	SUITE du dossir n° 351		—	—	—	—	—	—	—
482	361	17 br III	Wencker	1		1A			—	—

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	362	17 br III	Auproux	1		1A			—	—
	363	17 br III	Méel	1		1df			—	—
	364	17 br III	Méry	1				1rv	—	—
	365	18 br III	Reculet	1		1L			—	—
	366	18 br III	Souché	1		1L			—	—
	367	18 br III	Carra	1		1L			—	—
	368	18 br III	Leteur	1		1L			—	—
	369	18 br III	Frignet	1		1L			—	—
	370	18 br III	Le Noan	1		1L			—	—
	371	18 br III	Pean	1		1L			—	—
483	372	18 br III	Calliot	1		1A			—	—
	373	18 br III	Huet	1		1A			—	—
	374	18 br III	KELLERMAN	1		1A			—	—
	375	19 br III	Blien	1		1L			—	—
	376	19 br III	+ +	2		2L			—	—
	377	21 br III	Poullet	1		1L			—	—
	378	21 br III	Boer	1		1L			—	—
	379	21 br III	Berthomé	1		1L			—	—
	380	22 br III	Rigolage	1		1A			—	—
	381	22 br III	Beausire	1		1A			—	—
484	382	22 br III	+ +	2		2L			—	—
	383	22 br III	MIREPOIX	6		6L			—	—
	384	22 br III	Voyzin	1		1L			—	—
	385	22 br III	Chambaud	1			1dt		—	—
	386	23 br III	Moreau	1		1A			—	—
485	387	23 br III	Chamois	1		1L			—	—
	388	23 br III	Dasson	1		1L			—	—
	389	23 br III	Briard	1		1L			—	—
	390	23 br III	Bourgeois	1		1L			—	—
	391	23 br III	+ +	2		2df			—	—
	392	24 br III	+ + +	3		3A			—	—
	393	24 br III	Cart	1		1L			—	—
	394	24 br III	Reslu	1		1L			—	—
	395	25 br III	Savarin	1		1L			—	—
	396	25 br III	Mugeherc	1		1L			—	—
	397	25 br III	Levet	1			1dt		—	—
	398	26 br III	+ +	2			2dt		—	—
486	399	26 br III	+ +	2		2L			—	—
	400	26 br III	Rayna	1		1L			—	—
	401	26 br III	Delaporte	1		1L			—	—
	402	26 br III	+ + +	3		3A			—	—
	403	26 br III	Villa	1		1A			—	—
	404	26 br III	Le Vanier	1		1A			—	—
	405	27 br III	Benoît	1		1A			—	—
	406	27 br III	Dezanneau	1		1L			—	—
	407	28 br III	BEAUVAIS	18		18A			—	—
487	408	28 br III	+ + + + +	5		5L			—	—
	409	28 br III	+ +	2		1L	1dt		—	—
	410	28 br III	+ +	2		2L			—	—
	411	28 br III	BAS-RHIN	7		7L			—	—
	412	28 br III	Receveur	1		1L			—	—
	413	28 br III	Dessirier	1		1L			—	—
	414	28 br III	Marcais	1		1L			—	—
	415	29 br III	Malmusse	1		1L			—	—

LES DOSSIERS

488	416	29 br III	+++	3		3L			
	417	29 br III	++	2		1L	1dt		—
	418	29 br III	+++	3		3L			—
	419	29 br III	Colligny	1		1L			—
	420	1 ^{er} fm III	Lemaître	1		1A			—
	421	1 ^{er} fm III	+++	3		3L			—
	422	1 ^{er} fm III	+++	3		3L			—
489	423	2 fm III	Vaussy	1			1dt		—
	424	2 fm III	+++++	5		5L			—
	425	2 fm III	Toigat	1		1L			—
	426	2 fm III	Noirjean	1		1L			—
	427	3 fm III	Viala	1		1L			—
	428	3 fm III	Portanier	1		1L			—
	429	3 fm III	Schmith	1		1L			—
	430	4 fm III	D'Ervillé	1		1A			—
	431	4 fm III	André	1		1A			—
	432	5 fm III	Joblet	1		1A			—
490	433	5 fm III	++	2		2L			—
	434	5 fm III	+++	3		3L			—
	435	7 fm III	Lanty	1		1L			—
	436	8 fm III	Rancon	1		1A			—
	437	9 fm III	Queyssat	1		1L			—
	438	9 fm III	Barré	1		1L			—
	439	9 fm III	Leblond	1		1A			—
	440	9 fm III	Gamache	1		1A			—
	441	11 fm III	George	1		1L			—
	441 bi	11 fm III	Daudier	1		1L			—
	442	12 fm III	Poux	1		1A			—
	443	13 fm III	++	2		2A			—
	444	13 fm III	Carle-Mogelly	1		1L			—
	445	13 fm III	Tons	1		1L			—
	446	15 fm III	Coudray	1		1L			—
	447	15 fm III	Barral	1			1dt		—
	448	15 fm III	Chaustier	1		1L			—
	449	16 fm III	++	2		2L			—
	450	16 fm III	Dumoulin	1		1L			—
	451	16 fm III	Buchet	1		1L			—
491	452	17 fm III	Foucher Monceau	1		1A			—
	453	18 fm III	++	2		2L			—
	454	18 fm III	+++	3		3L			—
	455	18 fm III	Dauvillers	1		1L			—
	456	18 fm III	Menil	1		1L			—
	457	18 fm III	Du Bois	1			1dt		—
	458	18 fm III	André	1		1A			—
	459	19 fm III	++	2		2L			—
	460	19 fm III	Cacqueray	1		1L			—
492	461	19 fm III	Landron	1		1A			—
	462	21 fm III	Hue	1		1A			—
	463	21 fm III	Arbouys	1		1L			—
	464	21 fm III	Béon	1		1L			—
	465	21 fm III	Bargès	1		1L			—
	466	21 fm III	Obilet	1		1L			—
	467	22 fm III	Jourdan	1		1L			—
	468	22 fm III	Duwicquet	2		2L			—

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

	469	22 fm III	Pinet	1		1L			—	—
	470	22 fm III	Germain	1		1L			—	—
	471	22 fm III	+ +	2		2L			—	—
	472	22 fm III	Bouquet	1		1A			—	—
493	473	23 fm III	Lascous	1			1dt		—	—
	474	23 fm III	René	1		1L			—	—
	475	23 fm III	Chometon	1	dossier disparu					
	476	23 fm III	Le Fevre	1		1A			—	—
	477	25 fm III	Lagarde Saignes	1		1L			—	—
	478	26 fm III	Gracet	1		1L			—	—
	479	26 fm III	CARRIER	33	3E	30A			W530	W530
494	480	27 fm III	Ferré	1		1A			—	—
	481	27 fm III	Guillot	1		1L			—	—
	482	27 fm III	Ferrieres	1		1L			—	—
	483	27 fm III	Chavanne	1		1L			—	—
	484	27 fm III	Meallet	1		1L			—	—
	485	27 fm III	Pannet	1		1L			—	—
	486	27 fm III	Meuguio	1		1L			—	—
	487	27 fm III	Le Roy	1		1L			—	—
	488	28 fm III	+ +	2		2L			—	—
	489	28 fm III	Giraud	1		1L			—	—
495	490	11 plv III	Rouquette	1		1L			—	—
	491	13 plv III	Vaubertand	1		1L			—	—
	492	13 plv III	+ + +	3				3rv	—	—
	493	15 plv III	RIOM	13				13 rv	—	—
	494	16 plv III	+ +	2			2dt		—	—
	495	16 plv III	Demangeot	1		1L			—	—
	496	17 plv III	Charpentier	1		1L			—	—
	497	18 plv III	Bailleul	1		1L			—	—
	498	18 plv III	+ +	2				2rv	—	—
	499	19 plv III	+ +	2		2L			—	—
	500	21 plv III	Marjolain	1				1rv	—	—
	501	21 plv III	Ollivier	1				1rv	—	—
	502	21 plv III	Veuillet	1		1L			—	—
	503	23 plv III	Cabaret	1				1rv	—	—
	504	23 plv III	Deschamps	1				1rv	—	—
	505	23 plv III	Pillet	1		1L			—	—
	506	26 plv III	Frédéric	1		1L			—	—
	507	27 plv III	Aubert	1		1L			—	—
	508	27 plv III	Py	1		1L			—	—
	509	28 plv III	Humblé	1		1L			—	—
496	510	28 plv III	Flamand	1		1L			—	—
	511	27 plv III	Campana	1		1L			—	—
	512	28 plv III	Cleradin	1				1rv	—	—
	513	29 plv III	Lacoste	1		1A			—	—
	514	29 plv III	Guilbert	1		1A			—	—
	515	29 plv III	Vergnasco	1		1L			—	—
	516	2 vnt III	Delacroix	1		1A			—	—
	517	3 vnt III	Marchal	1	1C				W530	W530
	518	4 vnt III	Cazin	1		1A			—	—
	519	5 vnt III	Pascal Neveu	1		1L			—	—
	520	5 vnt III	Buraud	1		1A			—	—
	521	4 vnt III	Rivière	1		1L			—	—
	522	5 vnt III	+ +	2			2dt		—	—

LES DOSSIERS

497	523	6 vnt III	Magnie	1				1rv	—	—
	524	11 vnt III	Bordeaux	1		1A			—	—
	525	12 vnt III	Robillard	1		1A			—	—
	526	14 vnt III	Derissart	1		1L			—	—
	526 bi	14 vnt III	Tourret	1		1L			—	—
	527	19 vnt III	Perrin	1		1A			—	—
	528	22 vnt III	Bardon	1			1dt		—	—
	529	23 vnt III	++	2				2rv	—	—
	530	24 vnt III	++	2				2rv	—	—
	531	26 vnt III	Conversa	1		1A			—	—
498	532	1 ^{er} gm III	Lacroix	1		1A			—	—
	533	3 gm III	Bonet	1				1rv	—	—
	534	5 gm III	Mottier	1		1L			—	—
	535	6 gm III	Dufresse	1		1A			—	—
	536	12 gm III	Corbeau	1			1dt		—	—
	537	16 gm III	L'Angrade	1				1rv	—	—
	538	18 gm III	Forel	1				1rv	—	—
	539	18 gm III	Hadouin	1		1L			—	—
	540	12 gm III	Reiker	1				1rv	—	—
	541	24 gm III	+++	3				3rv	—	—
	542	6 flo III	Dumenne	1				1rv	—	—
	543	6 flo III	++++	4				4rv	—	—
	544	8 flo III	Brescha	1			1dt		—	—
	545	9 flo III	++	2			2dt		—	—
	546	8 flo III	Philip	1				1rv	—	—
499	547	12 flo III	Férat	1				1rv	—	—
	548	12 flo III	Hébert	1		1L			—	—
	549	13 flo III	Vigoureux	1		1L			—	—
	550	17 flo III	FOUQUIER	31	16C	7A	8dt		W530	W530
	551	22 flo III	Rivière	1		1L			—	—
	552	28 flo III	+++	3				3rv	—	—

**LES CHIFFRES DU
TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS
AVRIL 1793 – MAI 1795**

AVRIL 1793						MAI 1793						JUIN 1793					
J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut	
1						1						1			1		
2						2	1					2			3		
3						3						3			1	1	
4						4	3	3				4			1		
5						5						5					
6	1					6						6					
7						7						7					
8						8						8			3		
9			3	2		9						9			5		
10						10	2	1	7			10			2		
1 à 10	1	0	3	2		1 à 10	6	4	7	0		1 à 10	0	0	16	1	
11	1	1	1			11						11	1	1			
12						12						12					
13						13						13					
14						14						14					
15	1					15			4			15			1		
16						16			1			16					
17			3			17						17					
18						18						18	12	2	13	2	
19	1	1				19			2			19					
20	1	1				20			3			20			4		
11 à 20	4	3	4	0		11 à 20	0	0	10	0		11 à 20	13	3	18	2	
21	2					21			1			21			1		
22				1		22	1	1				22					
23			4			23	1	1				23					
24			1			24						24				1	
25			1			25			4			25			1		
26						26						26			2	1	
27						27			2			27					
28	2	1				28			1			28					
29						29						29					
30			1			30			1	2		30					
21 à 30	4	1	7	1		21 à 31	2	2	9	2		21 à 30	0	0	4	2	
TOTAL	9	4	14	3		TOTAL	8	6	26	2		TOTAL	13	3	38	5	

Ex : Exécutions, indépendamment de la date de condamnation

Par : personne(s) exécutée(s) et domiciliée(s) à Paris (ville ou département)

Lib : Libéré(s) par acquittement ou sur non-lieu

Aut : Condamné(s) à une *Autre peine* que la mort ou Objet d'une *Autre décision*

LES CHIFFRES AU JOUR LE JOUR

JUILLET 1793						AOUT 1793						SEPTEMBRE 1793					
	J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut
	1			2			1	1					1			1	
	2						2						2				
	3			2			3	1			1		3			3	1
	4			1			4						4				
	5						5				1		5			13	
	6			2			6				1		6	8			
	7			1	1		7			1	1		7	1	1	4	
	8						8	1	1	8			8	1		1	
	9						9			7			9				1
	10						10						10			2	
1 à 10	0	0	8	1		1 à 10	3	1	16	4		1 à 10	10	1	24	2	
	11						11						11	1			
	12			4			12			1			12				1
	13	9					13			4			13	1			
	14						14	1					14			2	
	15			1			15						15			1	
	16			1			16			9	2		16			1	
	17	1					17						17				
	18						18			2			18				
	19						19						19	1		1	
	20				2		20						20			1	
11 à 20	10	0	6	2		11 à 20	1	0	16	2		11 à 20	3	0	6	1	
	21	1	1				21			3			21			4	
	22			1			22						22	1			
	23	1		4	1		23						23	1			
	24			1			24						24	1			
	25	1					25						25				
	26			9			26						26	1			2
	27				1		27						27				2
	28						28	1		1			28			1	
	29			19			29						29				
	30			1			30						30				1
	31						31										
21 à 31	3	1	35	2		21 à 31	1	0	4	0		21 à 30	4	0	5	5	
TOTAL	13	1	49	5		TOTAL	5	1	36	6		TOTAL	17	1	35	8	

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

OCTOBRE 1793						NOVEMBRE 1793						DECEMBRE 1793					
J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut	
1						1	1		1			1			2		
2	5					2	4	1	1	2		2	3	2			
3	1					3	1	1				3	2	2			
4			6			4	2	2	1			4	2	2	3		
5	1		1			5	2	1	3	1		5	3	1	8	1	
6	3					6	5	4	2			6			1		
7	2	1	4	5		7			5	1		7					
8	1			2		8	8	1	2			8	5	4			
9				1		9			4			9			9	3	
10				4		10						10	6	6			
1 à 10	13	1	11	12		1 à 10	23	10	19	4		1 à 10	21	17	23	4	
11						11	3	3				11			1		
12	1	1				12	1	1	3			12	4	2	2	1	
13	1					13	3	1				13			2		
14						14			2			14	3	2	3		
15						15	5	5				15					
16	1		1			16	1		3			16	4	3	2	2	
17				1		17			5	2		17	5	4	3		
18	3	1	2	6		18	2	2				18	3	1			
19	4			1		19			9	1		19	3	1		1	
20				2		20						20					
11 à 20	10	2	3	10		11 à 20	15	12	22	3		11 à 20	22	13	13	4	
21				5		21						21			4	5	
22			1			22	2	2	1			22	4	1	3	1	
23	3	1				23			19			23					
24						24	2	2	1	2		24	4	3	3		
25	2	1				25	2	1	14	2		25	6	1			
26			2	3		26			8	1		26	3	1	1		
27	1					27	1	1	2			27	3	3			
28			1			28						28	2	1	3	1	
29			1	2		29	5	1	3			29			1		
30	1			2		30	9					30					
31	20	20										31	3	1			
21 à 31	27	22	5	12		21 à 30	21	7	48	5		21 à 31	25	11	15	7	
TOTAL	50	25	19	34		TOTAL	59	29	89	12		TOTAL	68	41	51	15	

LES CHIFFRES AU JOUR LE JOUR

JANVIER 1794						FEVRIER 1794						MARS 1794					
J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut	
1			4	2		1	9		3	3		1	2	1			
2	8	5	14			2			3			2	14	1	13	4	
3			1			3	6	1	2	1		3	3	2	1	1	
4	3	1	2	1		4				2		4	6	3	2		
5	2	1	7			5	3	1				5	1		9		
6			1			6	5	3		1		6	4		6	2	
7	4	3	1	4		7	2	1		2		7	4	2	5		
8	4	3	3	3		8	3	2				8			2		
9	20 nivôse an II					9			11	11		9	3	2			
10				1		10	3	1	6			10	20 ventôse an II				
1 à 10	21	13	33	11		1 à 10	31	9	25	20		1 à 10	37	11	38	7	
11	2	1				11			6	1		11			9		
12	1					12	1	1	2			12	3	2	1		
13	3	1	1			13	1		3	3		13	1				
14			9			14	8	5	3			14	1		4		
15			6			15	1		4			15	17	3	2		
16	10	4	3	14		16			9			16	2		1		
17	2	1				17	2	1		3		17	7	1	3		
18			7	1		18	30 pluviôse an II					18	7	2			
19	30 nivôse an II					19	1					19	4	1		3	
20			10	2		20	4	2	3			20	30 ventôse an II				
11 à 20	18	7	36	17		11 à 20	18	9	30	7		11 à 20	42	9	20	3	
21	8	2				21	4	1	1			21					
22	1		3			22	5	3				22					
23	1		6	1		23	2	1	13			23	2				
24	3		4			24						24	18	18	1		
25				1		25	17	1	6	2		25	3		1		
26	2		10	2		26						26	5	2	1	1	
27	2		1	1		27	5	1		1		27	3	2	11	4	
28	2	1				28	10 ventôse an II					28	2		1		
29	1	1										29	6	4	3	1	
30												30	10 germinal an II				
31	4	3	11	1								31	7	4	1		
21 à 31	24	7	35	6		21 à 28	33	7	20	3		21 à 31	46	30	19	6	
TOTAL	63	27	104	34		TOTAL	82	25	75	30		TOTAL	125	50	77	16	

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

AVRIL 1794						MAI 1794						JUIN 1794					
J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut	
1	4	1	1			1	14	4	6			1	13	10	19	3	
2	1	1	1			2	3	2	2			2	12	5	9	1	
3						3	14	11	4			3	32	1	5		
4						4	13	7	3	1		4	16	6	2		
5	15	15	1			5	9	5	14	1		5	6	5	9	9	
6	3	1	1	1		6	24					6	20	11	3		
7	10	4	2			7	10		4			7	21	4	6		
8	7	5	1			8	28	24	19	1		8	20 prairial an II				
9			1			9	20 floréal an II					9	23	4	2	4	
10						10	24	9	2	1		10	13		3		
1 à 10	40	27	8	1		1 à 10	139	62	54	4		1 à 10	156	46	58	17	
11						11	9	7	4	1		11	22	4	1	3	
12	1		2			12	8	1	5			12	17	5	7	1	
13	21	15	7			13	7		15	4		13	23	9	6		
14	4	2	5			14	9	4	8			14	38	7	5		
15	9	1	4			15	8		5			15	18	15	13		
16	6	3	2	1		16	9	3	3	2		16	42	29		4	
17	8	5	1			17	11	4				17	61	45	2		
18	19	17	7	2		18	11	4	5			18	30 prairial an II				
19	30 germinal an II					19	30 floréal an II					19	18	10	8		
20	31	18				20	16	7				20	38	5	2		
11 à 20	99	61	28	3		11 à 20	88	30	45	7		11 à 20	277	129	44	8	
21	6	2	1			21	8	5	12	1		21	25	2	4		
22	13	4	2			22	12	9	1	1		22	15	4	4		
23	8	6	5	1		23	14	10	3	2		23	19	5	13		
24	38		3	3		24	6	5	9	1		24	25	4	2		
25	6	3	2	3		25	9	7	2	2		25	44	10	6		
26	7	2	9	1		26	2	1	5			26	48	32	4		
27	4		21	5		27	23	3	4			27	31	10	6		
28	35	20	3			28	14	2	7	2		28	10 messidor an II				
29	10 floréal an II					29	10 prairial an II					29	19	4	4	1	
30			19	3		30	13			3		30	25	3	6		
						31	13	5	6	4							
21 à 30	117	37	65	16		21 à 31	114	47	49	16		21 à 30	251	74	49	1	
TOTAL	256	125	101	20		TOTAL	341	139	148	27		TOTAL	684	249	151	26	

LES CHIFFRES AU JOUR LE JOUR

JUILLET 1794						AOUT 1794						SEPTEMBRE 1794					
J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut	
1	15	2	12	1		1						1	1	1	44	1	
2	30	3	3			2						2			2		
3	19	3	16			3						3	1		8		
4	27	2	5			4						4	1		1		
5	28	4	10			5						5	1		5		
6	31	1	9			6						6	20 fructidor an II				
7	67	45	5			7	20 thermidor an II					7			3	3	
8	20 messidor an II					8						8	1		17		
9	60	44	1	2		9						9	1		3		
10	44	34	3	8		10						10			3		
1 à 10	321	138	64	11		1 à 10	0	0	0	0		1 à 10	6	1	86	4	
11	8	2	17			11						11				1	
12	28	10	12			12						12	1	1			
13	38	2	9			13						13			2		
14						14			1			14	1		98		
15	30	7	15			15			1			15			4		
16	31		13			16						16			1		
17	40	4	11			17			1			17	1	1		1	
18	30 messidor an II					18	2		6			18			4	2	
19	28	6	6			19			21			19	3		5	2	
20	14		29			20			15			20			6	1	
11 à 20	217	31	112	0		11 à 20	2	0	45	0		11 à 20	6	2	120	7	
21	28	6	12	4		21			5	1		21	5 ^e jour comp. an II				
22	46	20	7			22	2	1	15			22			5		
23	54	41	12	3		23	1	1	5			23			3	3	
24	32	24				24			2			24	1	1	4		
25	40	23	6	1		25			4			25	4	1	20		
26	49	31		2		26						26			6	2	
27	49	38	2			27			5			27			3	2	
28	22	22				28	1		2			28			2		
29	69	69				29			9			29	2		12		
30	13	13				30			4			30			38	4	
31						31			4								
21 à 31	402	287	39	10		21 à 31	4	2	55	1		21 à 30	7	2	93	11	
TOTAL	940	456	215	21		TOTAL	6	2	100	1		TOTAL	19	5	299	22	

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

OCTOBRE 1794						NOVEMBRE 1794						DECEMBRE 1794					
J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut		J	Ex	Par	Lib	Aut	
1	2					1	1		6	3		1			2		
2				1		2			51			2			1		
3	1		10			3			9	1		3			4		
4			10	1		4			10			4					
5	1	1	4			5			6	1		5			2	1	
6			3			6	1		3			6			4		
7			5			7			2	1		7			1		
8	7		10	1		8			10			8			8	1	
9			17	1		9			3			9			4		
10			16	10		10			20 brumaire an III			10			20 frimaire an III		
1 à 10	11	1	77	14		1 à 10	2	0	100	6		1 à 10	0	0	26	2	
	11	20 vendémiaire an III					11			3			11			5	
	12	1	1	3			12			11	1		12			8	
	13			10	4		13			5			13			2	1
	14			7	2		14			5			14				
	15	1		16			15			2	1		15			1	
	16			11	4		16			9	2		16	3	1	31	
	17			2	2		17			2			17			8	
	18			10	3		18			36	1		18			3	
	19			9	1		19			9	1		19				
	20			7	2		20			30 brumaire an III			20			30 frimaire an III	
11 à 20	2	1	75	18		11 à 20	0	0	82	6		11 à 20	3	1	58	1	
	21			20			21			7			21 à 31	0	0	0	0
	22			1			22			7	1		TOTAL	3	1	84	3
	23			5			23			3			JANVIER 1795				
	24			4	5		24			2							
	25			8	1		25			6							
	26			11			26										
	27			7			27			1							
	28			1			28			1							
	29			3			29			4							
	30	3		11			30			10 frimaire an III			1 à 31	0	0	1	0
	31			6	2								TOTAL	0	0	1	0
21 à 31	3	0	77	8		21 à 30	0	0	31	1							
TOTAL	16	2	229	40		TOTAL	2	0	213	13		TOTAUX	3	1	85	3	

LES CHIFFRES AU JOUR LE JOUR

FEVRIER 1795					MARS 1795					AVRIL 1795																																																																										
J	Ex	Par	Lib	Aut	J	Ex	Par	Lib	Aut	J	Ex	Par	Lib	Aut																																																																						
1			1	3	1			1		1				2																																																																						
2					2			1		5				1																																																																						
3				13	3					7			1	1																																																																						
4			1	2	4			2		9	20 germinal an III																																																																									
5			1		5					1 à 10	0	0	1	4																																																																						
6			1	2	6					13				3																																																																						
7			2		7					19	30 germinal an III																																																																									
8	20 pluviôse an III				8					11 à 20	0	0	0	3																																																																						
9			1	2	9			1		25				5																																																																						
10					10	20 ventôse an III				27				2																																																																						
1 à 10	0	0	7	22	1 à 10	0	0	5	0	28				2																																																																						
11			1	2	11					29	10 floréal an III																																																																									
12					12				1	21 à 30	0	0	0	9																																																																						
13					13				2	TOTAL	0	0	1	16																																																																						
14			1		14				2	MAI 1795 <table><tr><th>J</th><th>Ex</th><th>Par</th><th>Lib</th><th>Aut</th></tr><tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td><td>1</td></tr><tr><td>2</td><td></td><td></td><td>1</td><td></td></tr><tr><td>6</td><td></td><td></td><td>7</td><td>8</td></tr><tr><td>7</td><td>16</td><td>16</td><td></td><td></td></tr><tr><td>9</td><td colspan="4">20 floréal an III</td></tr><tr><td>1 à 10</td><td>16</td><td>16</td><td>9</td><td>9</td></tr><tr><td>11</td><td></td><td></td><td>1</td><td></td></tr><tr><td>17</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td></tr><tr><td>19</td><td colspan="4">30 floréal an III</td></tr><tr><td>11 à 20</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr><tr><td>31</td><td colspan="4">Suppression du TR</td></tr><tr><td>21 à 31</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>16</td><td>16</td><td>10</td><td>12</td></tr></table>					J	Ex	Par	Lib	Aut	1			1	1	2			1		6			7	8	7	16	16			9	20 floréal an III				1 à 10	16	16	9	9	11			1		17				3	19	30 floréal an III				11 à 20	0	0	1	3	31	Suppression du TR				21 à 31	0	0	0	0	TOTAL	16	16	10	12
J	Ex	Par	Lib	Aut																																																																																
1			1	1																																																																																
2			1																																																																																	
6			7	8																																																																																
7	16	16																																																																																		
9	20 floréal an III																																																																																			
1 à 10	16	16	9	9																																																																																
11			1																																																																																	
17				3																																																																																
19	30 floréal an III																																																																																			
11 à 20	0	0	1	3																																																																																
31	Suppression du TR																																																																																			
21 à 31	0	0	0	0																																																																																
TOTAL	16	16	10	12																																																																																
15			3		15																																																																															
16			2	1	16			1																																																																												
17			3		17																																																																															
18	30 pluviôse an III				18																																																																															
19					19																																																																															
20			1		20	30 ventôse an III																																																																														
11 à 20	0	0	11	3	11 à 20	0	0	1	5																																																																											
21					21			1																																																																												
22	1		2		22																																																																															
23			2	2	23				1																																																																											
24				1	24																																																																															
25					25			1																																																																												
26					26			1																																																																												
27					27																																																																															
28	10 ventôse an III				28																																																																															
21 à 28	1	0	4	3	21 à 31	0	0	3	1																																																																											
TOTAL	1	0	22	28	TOTAL	0	0	9	6																																																																											
					TOTAUX					16	16	11	28																																																																							

LE BILAN CHIFFRÉ DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS

		6 sept. 93 – 27 juil. 94				TOTAUX
	6 avr. 93 5 sept. 93	6 sept. 93 16 avr. 94 (27 germ. II)	17 avr. 94 10 juin 94 (22 prai. II)	11 juin 94 27 juil. 94 (9 therm. II)	28 juil. 94 17 mai 95 (28 flo. III)	
Exécutés*	48	545	672	1364	167	2796*
		2581*				
Parisiens %	15 31,25 %	246 45,32 %	262 39 %	555 40,68 %	131 77,44 %	1209 43,24 %
		1063 (41,18 %)				
Libérés % sur total	180 72,1 %	461 39,84 %	279 27,54 %	308 18 %	969 75,88 %	2197 40,7 %
		1048 (27 %)				
Autres % sur total	22 8,8 %	150 13 %	62 6,12 %	30 1,76 %	141 11 %	405 7,5 %
		242 (6,27 %)				
Lib + Autres % sur total	202 80,9 %	611 52,85 %	341 33,66 %	338 19,86 %	1110 86,84 %	2602 48,2 %
		1290 (33,32 %)				
TOTAUX	250	1156	1013	1702	1277	5398
		3871				

Commentaires et notes :

Ce tableau distingue 5 périodes :

- 1) du 6 avril 1793, date du premier procès au Tribunal révolutionnaire, au 5 septembre 1793, jour où le Tribunal fut réorganisé et à laquelle il est coutume de dire que la Terreur fut mise à l'ordre du jour (quoique jamais elle n'ait été décrétée).
- 2) du 6 septembre 1793 au 16 avril 1794 (27 germinal an II), date de l'adoption des mesures de police général entraînant la suppression de tous les tribunaux révolutionnaires dans les départements (sauf exceptions).
- 3) du 17 avril 1794 au 10 juin 1794 (22 prairial an II), date de la simplification des procédures du Tribunal révolutionnaire.

* Le nombre d'exécutions est inférieur de 10 à celui des condamnations à mort, en raison de 2 suicides et de 8 grossesses.

- 4) du 11 juin 1794 au 27 juillet 1794 (9 thermidor an II), date de l'arrestation de Robespierre et dernier jour de la Terreur, période dite de « la Grande Terreur ».
- 5) du 28 juillet 1794, début de la réaction themidorienne (avec l'exécution, dans les 3 premiers jours, de 104 robespierristes), au 17 mai 1795 (28 floréal an III), date du dernier procès au Tribunal révolutionnaire, avant sa suppression officielle à la fin du même mois.

Les chiffres sont les sommes de ceux qui figurent dans les tableaux au jour le jour. Ils sont rigoureusement exacts. Toutefois, le total de 5398 est une énigme ; il ne correspond à rien ; du moins je ne me l'explique pas.

D'après la liste alphabétique, le Tribunal révolutionnaire jugea ou prit des décisions en la Chambre du Conseil (à huis clos) à propos de 5350 personnes exactement. Mais ce chiffre ne peut se retrouver dans le tableau puisque certaines personnes ne sont pas comptées tandis que d'autres sont comptées 2 fois, soit, respectivement, 13 et 44 d'après mes relevés (voir ci-dessous), de sorte que le total devrait être :

$$5350 - 13 + 44 = 5381.$$

Il y a donc une différence de 14 ($5398 - 5381 = 17$, soit 0,3 % d'écart) entre le chiffre obtenu dans le tableau et celui que je m'attendais à trouver une fois les corrections faites ; 17 décisions dont je ne sais ni à qui elles se rapportent ni en quoi elles consistaient, si ce n'est qu'elles ne concernent ni des condamnations à mort ni des exécutions, tant j'ai mis d'application sur ce point-là. Il est vraisemblable que ces « 17 » soit essentiellement des confirmations de libération ou de détention, des doublons en quelque sorte, quoique je ne vois pas lesquels m'ont échappé et que j'omets donc dans mes correctifs.

Du reste, quoique le chiffre de 5398 soit sans doute exact (par rapport aux tableaux au jour le jour), il est lui-même en dessous de la réalité, puisque, outre les raisons signalées plus haut, nombre de personnes sur lesquelles le Tribunal révolutionnaire a statué plusieurs fois ne sont mentionnées qu'une seule fois. Autrement dit, le nombre d'actes du Tribunal dépasse de beaucoup le nombre de 5398 qui ne porte que sur les plus décisifs.

En attendant que d'autres résolvent cette énigme qui me pose problème, voici les cas que j'ai relevés.

13 personnes n'apparaissent pas dans les tableaux au jour le jour et, par conséquent, dans le bilan.

2 hommes qui se suicidèrent le jour de leur condamnation :

- Dufriche-Valazé (30 octobre 1793)
- Clavière (8 décembre 1793)

8 femmes qui se déclarèrent enceintes et furent libérées après le 9 thermidor :

- Claire Servin, veuve Lorient (12 décembre 1793)
- Louise Sylvie Chamboran Villevert, née Blamont (18 mars 1794)
- Anne Marie Louis Megret Sérilly, née Thomas de Dommangeville (10 mai 1794)
- Marguerite Louise Charlotte More, née Gueniot (2 juin 1794)

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

- Victoire Leclerc, veuve Labatty (6 juin 1794)
- Amélie Laurence Marie Céleste Cornulier, née Saint-Pern (19 juillet 1794)
- Marie-Anne Malicornet (23 juillet 1794)
- François Camille Beauvillier de Saint-Aignan, née Béranger (24 juillet 1794)

2 hommes dont le dossier est vide :

- Jacques François Descombiens, son dossier (5 juin 1793) étant totalement vide.
- Vaugirard ou Vaugerard (2 août 1793)

1 personne dont le dossier manque (W493, dos. 475)

- Chometon (13 décembre 1794)

58 personnes ont fait l'objet de 2 décisions, mais seulement 44 apparaissent 2 fois dans les tableaux :

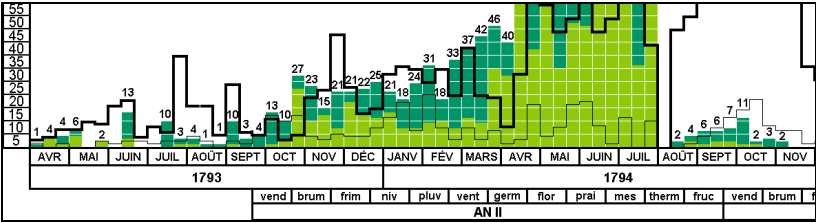
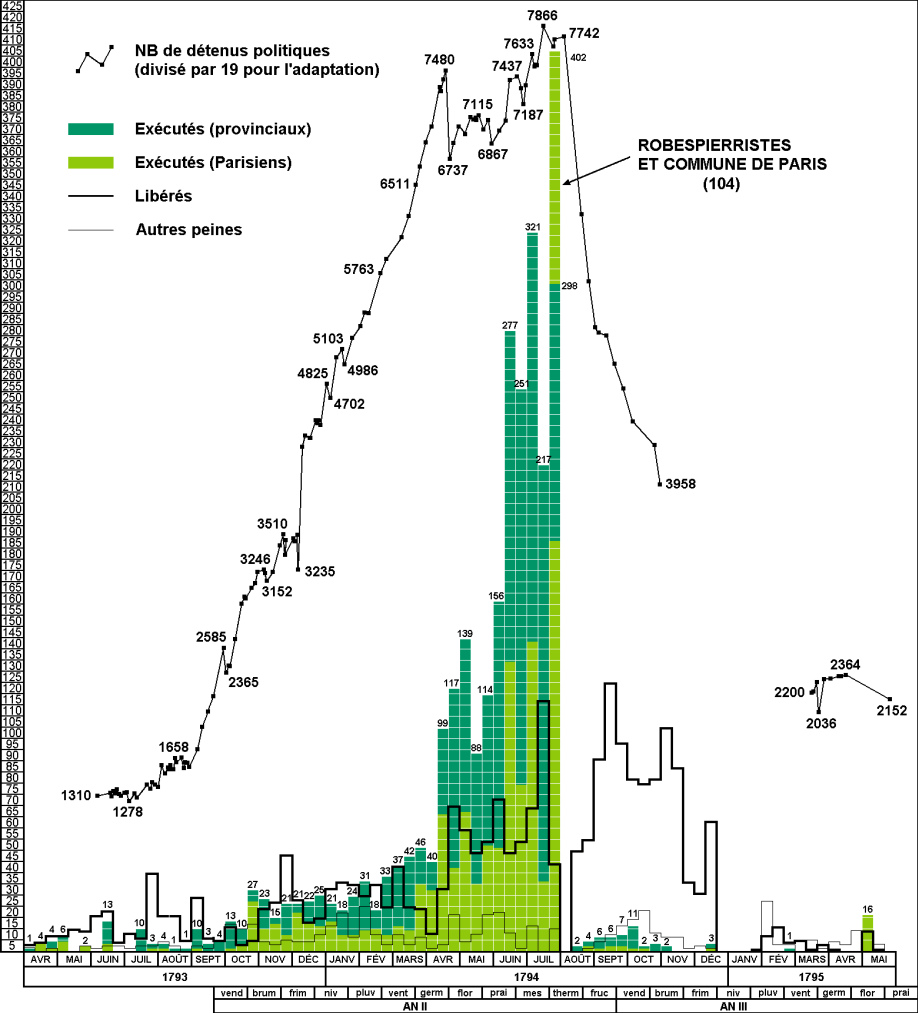
NOMS	1 ^{ère} DÉCISION	2 ^{ème} DÉCISION	COMPT É
<i>Asselin J.-C. T.</i>	lib prov 26 oct. 93	lib déf 13 nov. 94	1 fois
Auphant F.	24 h dét 25 juil. 94	lib 23 août 94	2 fois
Bavelier J.-B.	renv 02 mars 94	lib 26 avr. 94	2 fois
<i>Bée S.</i>	lib 03 déc. 93	lib 06 déc. 94	1 fois
<i>Bernot-Charant J. F</i>	lib prov 08 juin 93	lib déf 03 nov. 94	1 fois
Blien P. J. (13 ans)	ajourn 08 mai 94	lib 09 nov. 94	2 fois
<i>Bocquet J., née Mauroy (f)</i>	lib prov 05 nov. 93	lib déf 17 déc. 93	1 fois
<i>Bocquet M.</i>	lib prov 05 nov. 93	lib déf 17 déc. 93	1 fois
Caillet H.	renv 02 mars 94	lib 26 avr. 94	2 fois
<i>Carle M.-F. (f)</i>	mds 06 août 93	Salpêtrière 23 nov. 93	1 fois
Dangé C.-F.	lib 19 nov. 93	ex 17 juin 94	2 fois
Debonne J.-B.	lib 26 avr. 94	lib 17 juil. 94	2 fois
Didier J. F.	renv 25 fév. 94	ex 09 juil. 94	2 fois
Dozonville, née Poisson (f)	lib prov 16 juil. 93	ban 26 oct. 93	2 fois
Dronchat J.-F.	renv 09 avr. 93	lib 19 mai 93	2 fois
<i>Dubosc P.</i>	lib prov 07 nov. 93	lib déf 17 déc. 93	1 fois
Froidure N. A. M.	lib 05 déc. 93	ex 17 juin 94	2 fois
Gency A.	lib 07 mai 94	ex 28 juil. 94	2 fois
Gobillet J.-F.	24 h dét 21 juil. 94	lib 18 août 94	2 fois
Gombault-Guinebaud P. E.	lib 9 juin 93	lib 12 juil 93	2 fois
Hue Caligny C. A.	24 h dét 21 juil. 94	lib 18 août 94	2 fois
Hugard A.	lib 12 mai 94	lib 02 nov. 94	2 fois
Jarny J. (f)	mds 05 mai 94	lib 19 août 94	2 fois
Kalop J. P. F.	24 h dét 21 juil. 94	lib 18 août 94	2 fois
Latelise G.	dét 19 mars 94	lib 04 juil. 94	2 fois
Lefort C. E.	dét 13 mai 94	dét 1 ^{er} juin 94	2 fois
Le Masson J. M.	dép 18 juin 93	ex 26 juin 94	2 fois
Le Rouget P.	renv 09 avr. 93	lib 19 mai 93	2 fois
<i>L'Huillier J.</i>	lib 03 déc. 93	lib 06 déc. 94	1 fois
Maingot A. F.	8 jours pris. 17 oct. 93	lib 28 oct. 93	2 fois

LE BILAN

Martin H.	renv 02 mars 94	lib 26 avr. 94	2 fois
Mathieu C.	dét 09 déc. 93	lib 26 oct. 94	2 fois
<i>Méel P.</i>	lib prov 07 oct. 93	lib déf 07 nov. 94	1 fois
Michaux C. Q.	dét prov 25 nov. 93	lib 04 janv. 94	2 fois
Michonis J.-B.	dét 19 nov. 93	ex 17 juin 94	2 fois
Miél C.	dét 31 mai 94	ex 23 juil. 94	2 fois
Milcent M. L.	lib 05 janv. 94	ex 26 mai 94	2 fois
Millet N. (16 ans)	mds 09 juin 94	lib 07 sept. 94	2 fois
Osselin C. N.	dép 05 déc. 93	ex 26 juin 94	2 fois
Ozanne F. A.	2 ans pris. 07 janv. 94	ex 17 juin 94	2 fois
Perrin F.	dép 18 juin 93	ex 26 juin 94	2 fois
Picard L. P.	6 ans fers 17 fév. 94	ex 26 juin 94	2 fois
Piennes T. H.	24 h dét 21 juil. 94	lib 18 août 94	2 fois
<i>Poncelet C.-F.</i>	lib prov 07 nov. 93	lib déf 17 déc. 93	1 fois
Pucet J.	dét prov 25 nov. 93	lib 04 janv. 94	2 fois
<i>Renard J.-J. C.</i>	lib prov 26 oct. 93	lib déf 13 nov. 94	1 fois
Rivierre J.	lib 22 fév. 95	lib 11 mai 95	2 fois
Rougane C.	lib 08 août 93	ex 17 mai 94	2 fois
<i>Saint-Chamans A. M. H.</i>	lib prov 06 juil. 93	lib déf 13 août 93	1 fois
Senliss H.	dép 12 déc. 93	ex 26 juin 94	2 fois
Soulès A. P.	lib 05 déc. 93	ex 17 juin 94	2 fois
Tassin Moncourt P. A. C.	lib surv 3 juin 93	ex 13 juil. 93	2 fois
Thomazeau L. N.	lib 18 juin 93	ex 20 juin 94	2 fois
<i>Tiron E.</i>	lib prov 07 nov. 93	lib déf 17 déc. 93	1 fois
Toustain J. N.	dét 1 ^{er} fév. 94	renv 31 mai 94	2 fois
Valagnosc J.-L.	12.f 16 déc. 93	dét 06 mai 95	2 fois
Vincent J.-B.	lib 19 nov. 93	ex 29 juil. 94	2 fois
<i>Vingtain J.</i>	lib prov 07 nov. 93	lib déf 17 déc. 93	1 fois

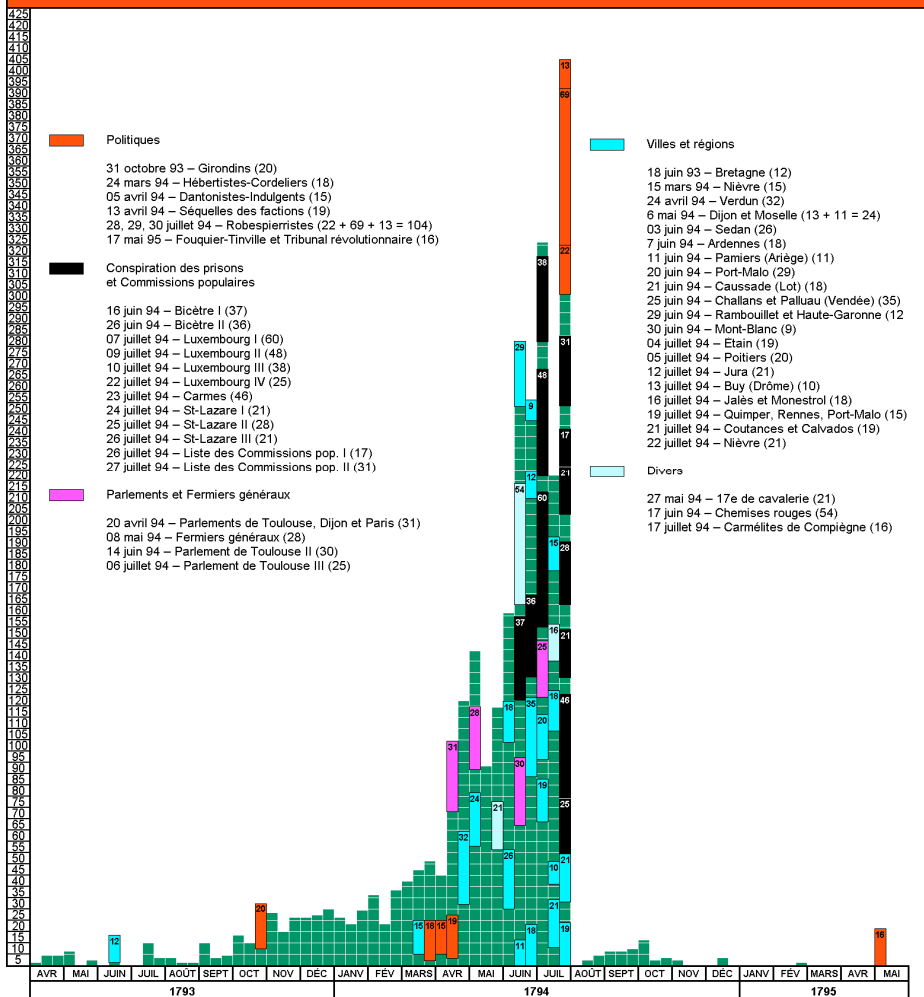
BILAN DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS

Exécutés (Parisiens/provinciaux) — Libérés — Autres peines
NB de détenus politiques à Paris



TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS

LES "FOURNÉES"



LES COMMISSIONS POPULAIRES

I. Sources

- Archives Nationales : cartons AF II* 255, F7 4436, F7 4599, W95
- Archives Parlementaires, tomes 89, 90, 91, 93
- Recueil des actes du Comité de salut public (Aulard), tomes XI à XV
- Recueil des actes du Comité de salut public (Bouloiseau), supplément 3 (1992)

II. En bref

Ventôse an II, le Comité de salut public (Saint-Just) décida la Convention à séquestrer les biens des ennemis de la Révolution (8 ventôse-26 février), à les distribuer aux malheureux (3 mars-13 ventôse-3 mars) et à instituer 6 commissions populaires chargées de juger les détenus dans les prisons (23 ventôse-13 mars). Il n'était pas précisé que ces commissions siègeraient à Paris ni qu'elles jugeraient les détenus des prisons parisiennes. Le 27 germinal (16 avril), sur un nouveau rapport de Saint-Just, la Convention adopta la loi de police général qui portait que tous les prévenus de conspiration seraient traduits à Paris et que les commissions populaires seraient établies pour le 15 floréal (4 mai). Le 3 floréal (22 avril 1794), le Comité de salut public suspendit l'activité de tous les tribunaux révolutionnaires des départements. Le 19 floréal (8 mai), sur un rapport de Couthon, la Convention décréta que le Tribunal révolutionnaire de Paris serait seul à connaître des crimes contre-révolutionnaires.

Les Comités de salut public et de sûreté général arrêtaient la création d'une première commission populaire le 24 floréal (13 mai), d'une seconde le lendemain. Robespierre fixa personnellement leur mode de fonctionnement, leurs pouvoirs, etc. Leurs membres recevaient le même traitement que les juges du Tribunal révolutionnaire, dont certains faisaient même partie (5 prairial-24 mai).

Les Commissions rendirent leurs premiers jugements le 19 prairial (7 juin). Trois jours plus tard, sur le rapport de Couthon, la Convention adopta la loi du 22 prairial (10 juin) qui confirmait la suppression des tribunaux révolutionnaires dans les départements et simplifiait les procédures de celui de Paris. Il n'était pas fait mention des commissions populaires ; il n'était pas précisé que les détenus devaient être jugés préalablement par elles ; il n'était pas non plus prescrit d'envoyer les détenus en masse au Tribunal révolutionnaire, comme cela fut le cas. L'afflux de détenus exigeait une accélération des jugements. Six commissions populaires auraient pu faire face, mais elles n'étaient que deux et leurs jugements ne furent validés par les Comités que les 1, 2 et 3 thermidor (19, 20 et 21 juillet). De là sans doute le rythme fou du Tribunal révolutionnaire, les abus (organisés pour perdre Robespierre ?) et le mécontentement de Robespierre puis son retrait du Comité de salut public qui, le 4 thermidor (22 juillet), arrêta la création des quatre dernières commissions populaires, visiblement pour se réconcilier avec lui. Trop tard !

Le 9 thermidor (27 juillet), Robespierre était arrêté. Dès le lendemain soir, les commissions populaires étaient suspendues et supprimées *de facto* (un de ses membres fut exécuté le 11 thermidor et 4 autres furent arrêtés, dont 2 furent exécutés avec Fouquier-Tinville). Le 14 thermidor (1^{er} août), la loi du 22 prairial était abrogée et Fouquier-Tinville arrêté à son tour.

Bilan : Du 19 prairial (7 juin) au 17 messidor (5 juillet), date du dernier jugement connu, les Commissions populaires avaient procédé à 127 jugements portant sur plus de 500 personnes (515 connues), soit 100 portant sur 463 personnes à déférer au Tribunal révolutionnaire, 15 portant sur 55 personnes à déporter, et probablement 12 portant sur un nombre inconnu de personnes à libérer (ces feuilles ont disparu). Des 515 personnes connues, 114 furent exécutées. (En réalité, elles jugèrent bien plus de personnes, car elles ne cessèrent pas leur activité le 17 messidor, elles le poursuivirent jusqu'à la fin ; des lettres aux Comités en attestent, bien que nous n'ayons pas les jugements dont il y est question. Voir p. 728 et note p. 743.) Mais ce n'est que les 8 et 9 thermidor que des exécutions semblent avoir eu lieu en raison de ces jugements (17 le 8, et 31 le 9).

II. Historique, décrets & arrêtés

Lois sur les biens des suspects

Le 8 ventôse an II (26 février 1794), sur le rapport du Comité de salut public, fait par Saint-Just, la Convention décrète :

« Le Comité de sûreté générale est investi du pouvoir de mettre en liberté les patriotes détenus. Toute personne qui réclamera sa liberté rendra compte de sa conduite depuis le 1^{er} mai 1789. Les propriétés des patriotes sont inviolables et sacrées. Les biens des personnes reconnues ennemies de la Révolution française seront séquestrés au profit de la République. Ces personnes seront détenues jusqu'à la paix, et bannies ensuite à perpétuité. »¹

Le 13 ventôse (3 mars 1794), sur le rapport de Saint-Just, fait au nom des Comités réunis de salut public et de sûreté générale, la Convention décrète que toutes les communes de la République dresseront un état des patriotes indigents et qu'ensuite le Comité de salut public fera un rapport « sur les moyens d'indemniser tous les malheureux avec les biens des ennemis de la Révolution, selon le tableau que le Comité de sûreté générale lui en aura présenté et qui sera rendu public ». ²

13 mars 93 (23 vent. II) – Décrets projetant la création de Commissions

Le 23 ventôse (13 mars 1794), sur le rapport du Comité de salut public, fait par Saint-Just, la Convention décrète :

« Il sera nommé six commissions populaires pour juger promptement les ennemis de la Révolution détenus dans les prisons. Les Comités de sûreté générale et de salut public se concerteront pour les former et les organiser. »³

Ce décret fait partie de l'ensemble des dispositions adoptées ce jour par la Convention suite au rapport de Saint-Just sur les factions de l'Étranger. Il complète les lois dites *de ventôse*.

Le 27 germinal (16 avril 1794), sur le rapport fait par Saint-Just, au nom des Comités de salut public et de sûreté générale, la Convention décrète des « mesures de police générale » dont les articles 3 et 23 portaient respectivement :

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XI, p. 651, note 1

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XII, p. 73, note 2

³ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIII, p. 483, note 3

« Art. I. Les prévenus de conspiration seront traduits de tous les points de la République au Tribunal révolutionnaire de Paris.

Art. III. Les Commissions populaires seront établies pour le 15 floréal [4 mai]. (art.

Art. XXIII. Si celui qui sera convaincu désormais de s'être plaint de la Révolution vivait sans rien faire, et n'était ni sexagénaire ni infirme, il sera déporté à la Guyane. Ces sortes d'affaires seront jugées par les Commissions populaires.» (Tome XVII, p. 620)

Le 30 germinal (19 avril 1794), la société populaire de Graveson, district de Tarascon, qui demande à la Convention que les hommes qui s'apitoient sur le châtiment des traîtres Hébert, Ronsin et autres soient regardés comme leurs complices et punis de mort ; et que des commissions populaires soient créées dans tous les départements à l'image de celles qui doivent être créées à Paris.¹ La pétition est renvoyée au Comité de salut public qui ne donnera pas suite. Autre pétition le 6 floréal (25 avril) : la société populaire de Beauvais félicite la Convention pour les mesures justes et sévères qu'elle vient de déployer contre les traîtres ; elle la remercie d'avoir mis les vertus à l'ordre du jour (le 22 mars) ; et que les commissions populaires soient promptement organisées et composées d'hommes ardents, républicains, patriotes depuis 1789 et n'ayant pas plus de 1.000 livres de revenu. Mention honorable et insertion au bulletin.²

Le 3 floréal (22 avril 1794), le Comité de salut public (Collot-d'Herbois, Billaud-Varenne) arrête :

« Le décret du 27 germinal [16 avril] disposant que tous les prévenus de conspiration seront traduits, de tous les points de la République, au Tribunal révolutionnaire à Paris, et que des Commissions populaires seront établies pour le 15 floréal [4 mai], les opérations des Commissions révolutionnaires sont provisoirement suspendues. »³

Il ne s'agissait là que d'un rappel de l'article 1^{er} du décret du 27 germinal sur les mesures de police générale.

Cet arrêté met en évidence le lien entre les lois de ventôse et celle du 22 prairial, dont il n'est pourtant pas fait mention. Les Commissions populaires, chargées de *juger* les détenus à Paris, furent en effet créées dans le cadre des lois de ventôse, et l'on voit que c'est en prévision de leur création que les tribunaux révolutionnaires de province étaient suspendus, que la Terreur pouvait être concentrée à Paris (loi du 27 germinal) et que les procédures du Tribunal révolutionnaire de Paris pouvaient et devaient même être simplifiées (loi du 22 prairial).

Le 19 floréal (8 mai 1794), sur le rapport fait par Couthon au nom des Comités de salut public et de législation, la Convention décrète : « *Article 1. En exécution de l'article premier de la loi du 27 germinal sur la police générale de la République, le Tribunal révolutionnaire établi à Paris connaîtra exclusivement, sauf les exceptions ci-après, de tous les crimes contre-révolutionnaires énoncés dans les lois des 10 mars 1793, 23 ventôse et autres, en quelque partie de la République qu'ils aient été commis.* » Par les articles suivants, les tribunaux révolutionnaires provinciaux sont

¹ Archives Parlementaires, tome LXXXIX, p. 63

² Archives Parlementaires, tome LXXXIX, p. 331

³ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XII, p. 761, n° 26

supprimés, sauf dérogation de la Convention, les tribunaux criminels continuant à juger les crimes relatifs aux assignats (fabrication ou distribution de faux, etc.), les émigrés rentrés, les individus hors la loi, les espions, etc..¹

Ce décret était un trait d'union entre les lois du 27 germinal et celles du 22 prairial.

13 mai 94 (24 flo. II) – Création des Commissions par les Comités

Le 24 floréal an II (13 mai 1794),

« Les Comités de salut public et sûreté générale, en exécution du décret du 23 ventôse [13 mars], arrêtent qu'il sera établi à Paris une Commission populaire composée de cinq membres. Ces membres sont les citoyens Trinchard, juré au Tribunal révolutionnaire ; Charigny, directeur de l'hôpital militaire, à Senlis ; Chapel [Chapelle], de Livry, district de Gonesse ; Baudement, greffier à Thiais, département de Paris ; Loppin, de la section de la Montagne ; secrétaire : le citoyen Marteau. La Commission fera le recensement de tous les gens suspects à déporter, aux termes de la loi du 8 et 13 ventôse [26 février et 3 mars], et en adressera la liste et une notice motivée des jugements qu'elle rendra aux Comités de salut public et de sûreté générale. La Commission prendra des renseignements exacts sur les individus détenus dans les prisons de Paris ; si elles renferment des patriotes arrêtés, ils en formeront la liste et l'adresseront au Comité de salut public et de sûreté générale, qui prononceront définitivement sur leur mise en liberté. Les autres détenus seront envoyés au tribunal révolutionnaire. Les membres de la Commission tiendront une conduite digne du ministère imposant qu'ils ont à remplir. Ils ne perdront jamais de vue le salut de la patrie, qui leur est confié et qui doit être la règle suprême de leurs décisions. Ils vivront dans cet isolement salubre qui concilie aux juges le respect et la confiance publique et qui est le plus sûr garant de l'intégrité des jugements. Ils repousseront toutes sollicitations et fuiront toutes les relations particulières qui peuvent influencer les consciences et affaiblir l'énergie des défenseurs de la liberté. La Commission entrera aussitôt en activité et le commissaire de la police générale et des administrations est chargé de l'installer sans délai. »

Écrit par Billaud-Varenne. Signé : Voulland, Billaud-Varenne, Robespierre, B. Barère, C.-A. Prieur, Couthon, Amar, Elie Lacoste, Louis (du Bas-Rhin), Dubarran, Gr Jagot, Carnot, Vadier.²

Cet arrêté servi de modèle (et non l'inverse) pour l'instruction envoyée le 29 floréal (18 mai) à la Commission d'Orange (créée le 21 floréal - 10 mai).

Le lendemain (14 mai 1794 – 25 floréal an II), les Comités de salut public et de sûreté générale (Elie Lacoste, Robespierre, Couthon, Du Barran et Vadier), sur le modèle de l'arrêté de la veille, arrêtent l'établissement de la seconde Commission populaire qui doit se composer des citoyens Soubleyras [Subleyras], vice-président du Tribunal révolutionnaire, Thibolot [Thibaulot], greffier à la municipalité de Vitry, Laveyron [Laviron], cultivateur à Créteil, Degalonnier, membre du Comité de

¹ Archives Parlementaires, tome XC, p. 157

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIII, p. 483, n° 4

surveillance de la section des Gardes-Françaises, et Fournerot, membre du Comité de surveillance du département de Paris.¹

14 mai 94 (25 flo. II) – Fonctionnement des Commissions

Ce même jour, 25 floréal an II (14 mai 1794),

« Le Comité de salut public arrête que les tribunaux ou commissions populaires établis pour réprimer les ennemis de la République enverront chaque jour au Comité de salut public la notice de tous les jugements qu’elles rendront, de manière qu’il puisse connaître les personnes jugées et la nature des affaires. L’accusateur public du Tribunal révolutionnaire établi à Paris remettra en outre au Comité, au commencement de chaque décade, la note des affaires qu’il proposera de porter au Tribunal dans le courant de la décade. »

Écrit par Robespierre. Signé : Couthon, Billaud-Varenne, Robespierre. Une autre minute de cet arrêté est signée : C.-A. Prieur, Billaud-Varenne, Robespierre.²

De quels « tribunaux ou commissions populaires » est-il question dans cet arrêté ? Les tribunaux de province étaient suspendus depuis le 27 germinal. Du reste, des rapports quotidiens de leur part auraient été impossibles ou du moins inutiles vu les distances et la lenteur des communications. Ces tribunaux ou commissions populaires devaient donc être à Paris. Ce ne pouvait être que les Commissions populaires séantes au Muséum établies ce jour et la veille. L’implication de Robespierre qui supervisa personnellement l’organisation de ces Commissions ne laisse aucun doute à ce sujet. Cet arrêté est donc d’une importance capitale puisqu’il prouve définitivement que ces Commissions ne donnaient pas seulement un avis mais jugeaient véritablement les prévenus et que, dans ces conditions, le passage des condamnés par le Tribunal révolutionnaire n’était qu’une formalité, ce qui explique la loi du 22 prairial (10 juin). Est-ce un hasard si cette loi fut adoptée trois jour après que les Commissions commencent à rendre des jugements et à produire des listes (à partir du 19 prairial) ? Certainement pas. Deux questions se posent donc : 1) Pourquoi ces listes ne furent-elles transmises aux Comités que fin messidor et approuvées par eux seulement les 1^{er}, 2 et 3 thermidor ? ; 2) Pourquoi la subordination du Tribunal révolutionnaire aux Commissions populaires ne fut-elle jamais formulée de manière explicite afin d’empêcher le Tribunal d’abuser de sa liberté ? Mais une autre question vient : Ces abus furent-ils la raison pour laquelle Robespierre chercha à faire destituer Fouquier-Tinville, l’accusateur public (voir la lettre d’Herman du 8 messidor - 26 juin), et, s’étant heurté à ses collègues du Comité à ce sujet parmi d’autres le 11 messidor (29 juin), abandonna dès lors ses fonctions ?

Les quatres arrêtés suivants figurent dans le registre des arrêtés du Bureau de police générale (AF II* 221).

Le 29 floréal an II (18 mai 1794), le Comité de salut public (BPG) ordonne que « *Gallon, membre de la Commission populaire établie à Paris* » sera remplacé par le citoyen Laporte le jeune. (Signataires inconnus.)¹

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIII, p. 513, n° 2

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIII, p. 516, n° 9

Nous ignorons quand ce Gallon avait été nommé membre d'une de ces Commissions, mais il s'agissait probablement de Degalonnier, membre de la seconde Commission.

Le 3 prairial an II (22 mai 1794), sur la suggestion d'Herman, commissaire des administrations civiles, police et tribunaux,

« Le Comité de salut public [BPG] arrête : 1° que les Commissions populaires établies à Paris, et portées à 5 membres, pourront juger au nombre de quatre et même de trois. — 2° Elles feront paraître devant elles les prévenus, lorsqu'elles le jugeront nécessaire. — 3° Elles pourront appeler des citoyens pour en prendre des renseignements, soit sur les faits, soit sur les individus. — 4° Cette faculté s'étendra jusqu'aux fonctionnaires publics, notamment les membres des Comités révolutionnaires ou de surveillance, et ce, de toutes les parties de la République, sauf à user de cette faculté avec la plus grande réserve. — 5° Les papiers que l'on saura exister dans tel endroit, et même dans les Comités de la Convention, pourront être demandés. — 6° Lorsque les Commissions découvriront dans l'examen d'une affaire de nouveaux coupables, elles auront le droit de lancer un mandat d'arrêt, en prévenant le Comité de salut public dans les vingt-quatre heures après l'arrestation. — 7° Elles auront le droit de mandat d'amener contre les citoyens non fonctionnaires publics qui, étant appelés pour donner des renseignements, ne se rendraient pas. »

Écrit et signé par Robespierre.²

Le 4 prairial an II (23 mai 1794), le Comité de salut public (BPG) arrête « *que le citoyen Grimaud remplira les fonctions de secrétaire dans l'une des deux Commissions populaires établies à Paris.* » (Signataires inconnus.)³

Le 5 prairial an II (24 mai 1794), le Comité (BPG) « *arrête que le traitement des membres composant les deux Commissions populaires établies à Paris, sera le même que celui des juges du Tribunal révolutionnaire, et que les dépenses s'ordonneront de la même manière que pour ce tribunal.* » (Signataires inconnus.)⁴

Trinchard, membre de la première Commission, et Laporte le jeune, membre de la seconde, étaient jurés au Tribunal révolutionnaire. Subleyras et Laviron, membres de la 2nde, furent nommés jurés le 22 prairial. Cet arrêté montre sans conteste, une fois de plus, que ces Commissions étaient destinées à se substituer de fait au Tribunal révolutionnaire.

Les Commissions commencèrent à prononcer des jugements et à établir des listes le 19 prairial (7 juin). C'est du moins de ce jour que datent les premières pièces du genre. Il s'agissait en l'occurrence de la condamnation à la déportation de 4 personnes (A. N., F7 4436, plaq 3) et de l'envoi au Tribunal révolutionnaire de 6 autres (A. N., W95). — Les derniers jugements connus datent du 17 messidor (5 juillet). Les feuilles des jugements postérieurs ont-elles disparu ou les Commissions suspendirent-elles leur travail, celui-ci n'étant pas validé par les Comités ? Elles continuèrent à fonctionner mais nous n'en avons pas de trace (voir p. 753).

Le 22 prairial an II (10 juin 1794), sur le rapport de Couthon, appuyé par Robespierre, la Convention adopte la loi du 22 prairial qui simplifie les procédures

¹ Bouloiseau, Recueil des actes du Comité de salut public, supplément 3, p. 140, 4^{ème} arrêté

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIII, p. 665, n° 6

³ Bouloiseau, Recueil des actes du Comité de salut public, supplément 3, p. 148, 4^{ème} arrêté

⁴ Bouloiseau, Recueil des actes du Comité de salut public, supplément 3, p. 149, 3^{ème} arrêté

DEPORTATION

COMMISSION POPULAIRE 104

LA COMMISSION POPULAIRE, établie à Paris, en exécution de la Loi du 23 Ventôse, après examen de pièces et renseignemens pris sur le compte de

(N.º 5.)

N O M.	QUALITÉ.	DOMICILE.	NATURE DE L'AFFAIRE.
René Decros	Inspecteur des tribunes de la Convention nationale	à Paris - rue de l'Étoile n° 710	Partisan prononcé des girondins et des fédéralistes dans les moments les plus critiques, et a été souvent l'objet d'un ordre de la Cour de la loi générale.
Luxembourg			
Theodore Louis - Girardin	Rédacteur	Paris rue neuve de la République n° 79	à l'encre de régie des signatures de la pétition des vingt-milles n'a jamais signé que des signatures et des aristocrates qualifiés, d'honnêtes gens.
La force			
Pierre Henri Hesse	architecte	à Paris	Aristocrate reconnu, n'ayant rempli aucun devoir de citoyen et ne signifiant que les parois
Luxembourg			
J ^m Joseph Courtin n° Comité de surveillance	Membre du Comité de surveillance	à Paris rue du petit Lion n° 55	Partisan de Lafayette, prévaricant délégué, depuis soldat des parois fédéralistes et s'étant opposé à la pétition de la section de la Halle aux blés pour la répression des vingt-deux signés - girondins
Luxembourg			

Déclare que les susnommés sont dans le cas de la Déportation.

Fait à Paris, le dix-neuf *prairial* de l'an deuxième de la République.

Les Membres de la Commission, *Loupin*

Secrétaire

du Tribunal révolutionnaire et renouvelle son personnel. Trinchard, Laporte, Subleyras, Laveyron l'ainé [Laviron] figurent parmi les 50 jurés.¹

Le 13 juillet, de Tulle, Roux-Fazillac, représentant dans la Corrèze et le Puy-de-Dôme, consulta le Comité pour savoir s'il devait envoyer au Tribunal révolutionnaire des accusés prévenus de complicité d'émigration, de conduite incivique ou de propos contre-révolutionnaires. « *La marche du tribunal [local] se trouve barrée par le décret du 22 prairial, qui veut que les ennemis du peuple soient jugés par le Tribunal révolutionnaire et qui prohibe aux autorités constituées d'y envoyer ceux qui peuvent être dans cette classe, sans avoir obtenu l'autorisation des Comités de salut public et de sûreté générale. Je vous ai déjà demandé, citoyens collègues, si les commissions populaires, décrétées par la Convention, seraient mises en activité, et si le décret du 22 prairial y suppléait.* »²

Le 23 juillet, le Comité (sans autre précision) lui répondit : « *Les lois du 19 floréal [8 mai] et 22 prairial déterminent si précisément les crimes dont la connaissance est exclusivement attribuée au Tribunal révolutionnaire, qu'il n'est pas possible d'élever un doute sur ce point. C'est à lui qu'il appartient, suivant l'article 10 de cette dernière loi, d'y traduire ceux dont le crime est désigné comme attentatoire à la liberté du peuple et à la marche de la Révolution. Quant aux autorités constituées, l'article 11 exige qu'elles en préviennent les Comités de salut public et de sûreté générale, et qu'elles obtiennent leur autorisation. Nous nous reposons d'ailleurs sur ta sagacité et ton amour pour la chose publique. Jusqu'à ce que les Commissions populaires soient en pleine activité dans toute la République, il n'y a pas d'autre marche à suivre que celle qui est prescrite par les lois des 27 germinal [16 avril, sur les mesures de police générale et les Commissions populaires], 19 floréal [8 mai] et 22 prairial.* »³

Cette réponse montre bien que la loi du 22 prairial ne faisait qu'en compléter d'autres.

Le 4 messidor (22 juin), le Comité (B. Barère et Carnot) « arrête que le traitement des secrétaires, greffiers des deux Commissions populaires établies à Paris sera de 4.000 livres ». ⁴

21 messidor (9 juillet) – Intervention de Vadier

Le 21 messidor (9 juillet 1794), Vadier, du comité de sûreté générale, fait à la Convention un rapport sur les moyens de rendre à l'agriculture les hommes que des mesures générales ont enveloppés et qu'elles ont déterminé à faire mettre en état d'arrestation. Il propose que les laboureurs, manouvriers, moissonneurs, brassiers et artisans de profession, des campagnes, bourgs et communes dont la population est au-dessous de 500 (1.200 dans le décret) habitants et qui se trouvent détenus comme suspects soient mis en liberté provisoire à l'instant de la promulgation du décret (art. 1). Le nombre limite fait débat. Bourdon obtient qu'il soit porté à 1.200. Jeanbon Saint-André demande que la mesure soit étendue aux ouvriers employés dans les ports. Vadier lui répond : « Laissons aux commissions populaires le soin de remplir le but qu'on vous propose. Déjà elle sont en activité, déjà plus de 300 jugements ont été rendus par elles à Paris ; il va s'en établir encore 4 nouvelles et

¹ Archives Parlementaires, tome XCI, p. 483

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XV, p. 157

³ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XV, p. 380

⁴ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIV, p. 445, n° 6

sous peu la République entière jouira du bienfait de cette institution ; près de 80.000 affaires sont sur le point d'être jugées. » Mais les *Archives Parlementaires* rapportent à la suite de cette réponse une autre version de son intervention : « Je consens à ce que le nombre soit fixé à 1.200 âmes ; quant à l'autre observation, je répondrai que ce serait arrêter les opérations des commissions populaires ; 700 jugements sont déjà rendus et après-demain trois autres commissions seront créées qui déblayeront 8.000 affaires prêtes au bureau des détenus. » ¹

Les variantes entre ces deux versions sont flagrantes ; les chiffres annoncés dans la première sont totalement fantaisistes. Nous savons qu'à la date du 17 messidor (5 juillet), les commissions avaient procédé au jugement d'au moins 518 personnes (463 envois au Tribunal révolutionnaire, 55 déportations), dont les noms figurent sur 122 listes, lesquelles listes sont numérotées jusqu'à 124. Il nous manque 12 listes, vraisemblablement des libérations. Les propos de Vadier soulèvent donc plusieurs questions, en admettant que son chiffre de « 700 » jugements soit exact : 1) les 182 jugements de différence étaient-ils des libérations ?, 2) ce chiffre indique-t-il que les commissions poursuivaient leur activité après le 17 messidor, ce qui est probable, 3) et porte-t-il sur des jugements postérieurs à cette date, quoiqu'ils soient en revanche improbable que les commissions aient procédé à près de 200 jugements en 4 jours ? Il reste toutefois que, dès le 9 juillet, Vadier annonçait la création prochaine des 4 dernières commissions, création que les Comités arrêtaient, non le sur-lendemain, mais deux semaines plus tard (22 juillet).

Affaire du comité de l'Indivisibilité

Le 21 messidor an II (9 juillet 1794), les comités de salut public et de sûreté générale réunis, « considérant qu'il résulte de l'examen sévère de la conduite des membres du Comité de surveillance de la section de l'Indivisibilité et de l'attestation des membres des Commissions populaires que la dénonciation dirigée contre ces fonctionnaires publics est calomnieuse [...] », arrête leur libération.

Cette mention est la seule trace de l'implication des Commissions populaires dans cette affaire. Avaient-elle procédé comme d'ordinaire et établi une feuille de libération en bonne et due forme ou ses membres avaient-ils été appelés par le Comité de sûreté générale, la veille, comme témoins ? Le terme *attestation* rend cette dernière hypothèse plus probable.

Pièces sur l'affaire du comité révolutionnaire de la section de l'Indivisibilité

Le 25 juin 1794 (7 messidor an II), « Le Comité de salut public charge le commissaire des administrations, police et tribunaux [Herman] de faire arrêter sur-le-champ Hyvert, Grosler, Viard, Lainé les membres du Comité révolutionnaire de la section de l'Indivisibilité de la commune de Paris, de les conduire dans une maison d'arrêt et d'apposer les scellés sur leurs papiers. Il rendra compte sous deux jours de l'exécution de cette mesure. » Écrit et signé par Robespierre. ²

Aulard signale en note les noms biffés ici comme dans l'original. ³ Ajoutons qu'il figure en haut à gauche de l'original la mention suivante : « *Sur l'avis de Perrier [non Serrier] employé à la bibliothèque de l'inst. publique* ».

Le 20 messidor an II (8 juillet 1794), le Comité de sûreté générale (M. Bayle, Dubarran, Jagot) arrêta « *que les citoyens composant le Comité révolutionnaire de la section de l'Indivisibilité détenus dans la Maison de l'Egalité dit ci-devant Le Plessis seront extraits de ladite Maison et conduits au Comité. Charge de l'exécution du*

¹ Archives Parlementaires, tome XCH, p. 20

² Archives Nationales, F7 4436, PLAQ. 8

³ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIV, p. 520, n° 28

*présent arrêté le citoyen Cheveillon l'un des secrétaires du Comité et l'autorise à requérir, si besoin est, la force Militaire. »*¹

Le 21 messidor an II (9 juillet 1794), les Comités de salut public et de sûreté générale (Voulland, Elie Lacoste, Louis (du Bas-Rhin), Lavicomterie, St-Just, Vadier, Dubarran, Billaud-Varenne, Jagot et Barère) « *considérant qu'il résulte de l'examen sévère de la conduite des membres du Comité de surveillance de la section de l'Indivisibilité et de l'attestation des membres des Commissions populaires que la dénonciation dirigée contre ces fonctionnaires publics est calomnieuse, qu'elle porte l'empreinte d'une coalition de l'aristocratie contre un comité dont les opérations ont atterré les ennemis du peuple résidant dans la section de l'Indivisibilité et que la démarche de Perrier est criminelle sous tous les rapports, arrêtent que ledit Perrier sera traduit dans la maison de la Force, que les scellés seront apposés sur ses papiers, distraction faite de ceux qui pourront être suspects pour être rapportés au Comité de sûreté générale ; charge de l'exécution le citoyen Coutain agent du Comité de sûreté générale. »*²

Le même jour, 21 messidor, Le Comité de salut public et celui de sûreté générale (Vadier, St-Just, Billaud-Varenne, Dubarran, Lavicomterie, Amar, Voulland, Louis (du Bas-Rhin), Collot-d'Herbois, Jagot, M. Bayle, Carnot et Barère) « *arrêtent que les membres composant le Comité de surveillance de la section de l'Indivisibilité sont remis en liberté et rendus à leurs fonctions et que les scellés qui auraient été apposés à leurs domiciles respectifs seront levés ; chargent l'agent national du Département de l'exécution du présent arrêté. »*³

Envoi des feuilles aux Comités et ratifications

Le 25 messidor (13 juillet 1794), la Commission populaire (Trinchard, Laporte, Laviron, Fournerot et Loppin) adresse aux Comités de salut public et de sûreté générale un paquet contenant « *vingt sept tableaux de jugements qui renferment soixante six individus envoyés au tribunal Rév et soixante neuf condamnés à la déportation. »*⁴

Le 28 messidor (16 juillet 1794), la Commission populaire (Subleyras, Laviron, Thibautot, Chapelle, Fournerot, Loppin, Trinchard et Baudement) adresse aux Comités de salut public et de sûreté générale « *vingt feuilles de jugements, dont quinze pour le tribunal révolutionnaire, deux pour la déportation et trois pour la liberté. Le total des individus renfermés dans ces feuilles est de soixante et un. »*⁵ (C'est moi qui souligne.)

Le 1^{er} thermidor (19 juillet 1794), la Commission populaire (Subleyras, Thibautot, B. Laporte, Fournerot, Trinchard, Chapelle, Loppin et Baudement) adresse aux Comités de salut public et de sûreté générale « *quatorze feuilles de jugement dont onze pour le tribunal révolutionnaire, deux pour la déportation et une pour la liberté. Le total des individus jugés aujourd'hui est de soixante. »*⁶ (C'est moi qui souligne.)

¹ Archives Nationales, AF II* 255, p. 697

² Archives Nationales, AF II* 255, p. 710

³ Archives Nationales, AF II* 255, p. 711

⁴ Archives Nationales, F7 4436, PLAQ. 1

⁵ Archives Nationales, F7 4436, PLAQ. 1

⁶ Archives Nationales, F7 4436, PLAQ. 1

Journal G. Ligne G. B. N. 17



LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

C. 40.

Paris, le 25 messidor an 2.^e de la République
Française, une et indivisible.

La Commission Populaire, établie en exécution du Décret
du 23 Ventôse, l'an 2.^{me} de la République;

Aux Citoyens Représentants du peuple composant
Les Comités de Salut public et de Surveillé Générale.
Messieurs Citoyens,



La Commission populaire envoie sous cachet à
votre adresse, un bureau des détenus un paquet
contenant vingt sept tableaux de Jugements qui
renferment sixante six individus envoyés au Tribunal
révolutionnaire et soixante neuf condamnés à la
Déportation. Les greffiers qui ont trait à ces affaires
enverront également les tableaux et sont déposés au
Bureau des détenus.

Salut fraternel

Les membres composant La
Commission Populaire

*Trinchard B. Luyon Larion
Journery Luyon*

C77

LIBERTÉ



ÉGALITÉ



Paris, le 28 messidor an 2.^e de la République
Française, une et indivisible.

LA Commission Populaire, établie en exécution du Décret
du 23 Ventôse, l'an 2.^{me} de la République;

Aux Citoyens Représentants composant les
Comités de Salut public et de Surve. Générale Réunis

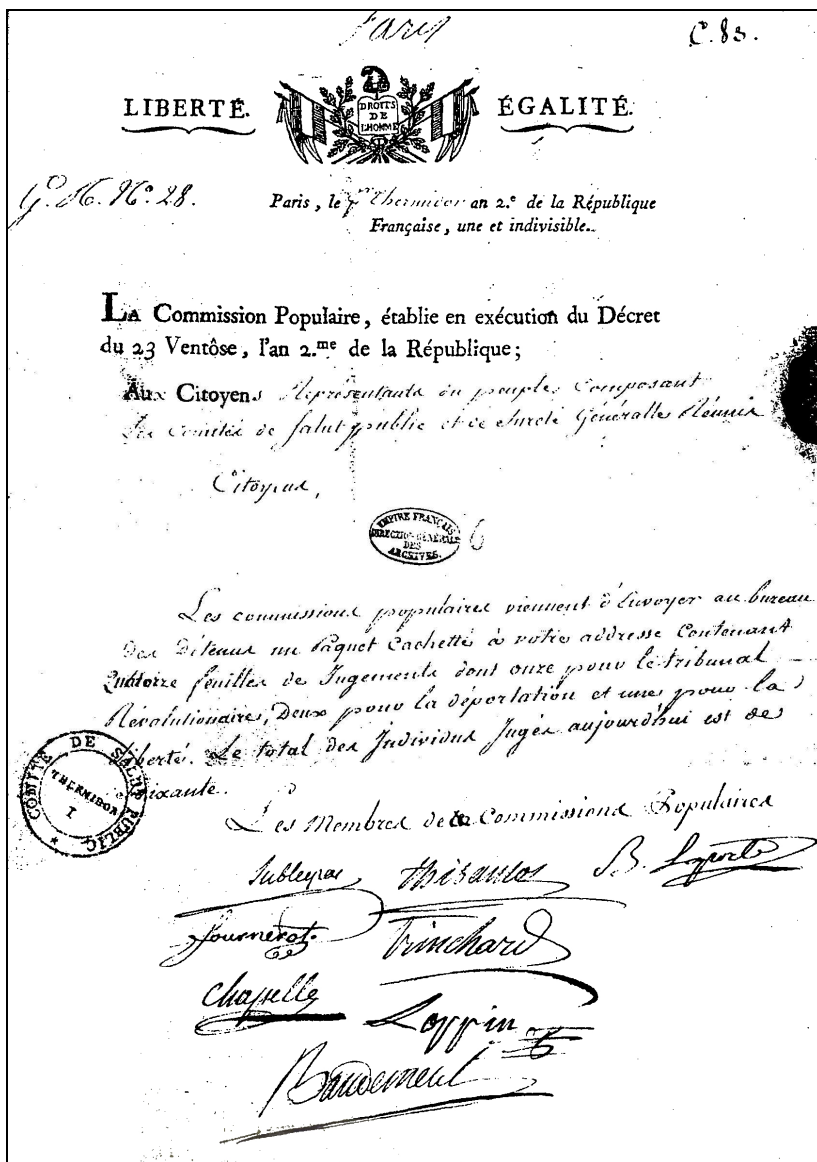
Citoyens,



Nous venons d'envoyer au bureau des Pétitions
un paquet cacheté à votre adresse contenant vingt feuilles
de jugements, dont quinze pour le tribunal révolutionnaire
deux pour la déportation et trois pour les libérations.
Le total des jugements renfermés dans ces feuilles est
de soixante et un.

Les Membres des Commissions populaires

Chapette, Lacroix, Thibault,
Journé,
Lapin, Trindard,
Baudouin



1^{er} thermidor an II. Message de la Commission populaire accompagnant
l'envoi aux Comités de 14 feuilles de jugements, dont 1 de libérations :
un des deux documents n'ayant pas disparu et prouvant que
les Commissions prononcèrent aussi des libérations.
N. F7 4436, plaq 1)

EXÉCUTION
DES LOIS
des 8 et 13 Ventôse.

E X T R A I T

DES REGISTRES

DÉTENUS.

DES COMITÉS DE SALUT PUBLIC,
ET DE SURETÉ GÉNÉRALE
DE LA CONVENTION NATIONALE.

Séance du *Quatrième Thermidor* l'an deuxième de
la République française une et indivisible.



*Vu les Feuilles de Détention, présentées par la Commission
Populaire de Salut au Ministère, composant les nos 2 & 6.
des Dénominations et après.*

Nom.	Qualité.	Domicile.
<i>Ducrocq René</i>	<i>Jusq. existence de la Com. n° 76</i>	<i>à Paris, rue de la Harpe n° 710.</i>
<i>Guardin Chisore Louis</i>	<i>96 stades</i>	<i>au Marais de la Harpe, n° 79.</i>
<i>Stasse Simon Henry</i>	<i>Orbitaire</i>	<i>à Paris?</i>

1^{er} thermidor an II. Ratification par les Comités de salut public et de sûreté générale
des listes n° 2 & 6 de (5) personnes à déporter, établies par les Commissions populaires.

Page 1/2. (F7 4436 - plaq 3)

Nom.	Qualité.	Domicile?
Courcier Louis Joseph	M ^r Commissaire	rue du Petit Chêne. N ^o 35.
Chapoton Claude Antoine	Homme de loi	5 ^m . rue Notre Dame.

Les Comités de Salut Public de la Section Générale réunis,
 approuvent la décision de la Commission et arrêtent qu'elle dénomme
 ex Debitur Sonnet Depotier, lequel s'engage à verser la
 somme destinée à ces effets. ne s'agit pas.

Pour Extraits. /

radier Boulland & Fils Associés
 Philippe Fuchs
 Collot-Merbois
 Billard-Vareuse

1^{er} thermidor an II. Ratification par les Comités de salut public et de sûreté générale
 des listes n^o 2 & 6 de (5) personnes à déporter, établies par les Commissions populaires.

Page 2/2. (F7 4436 - plaq 3)

Le 1^{er} thermidor (19 juillet 1794),

« Vu les feuilles des détenus présentées par la Commission populaire séante au Muséum, comprenant les n° 2 et 6 et les dénommés ci-après [suivent 5 noms dans un tableau, savoir : René Ducros, inspecteur des tribunes de la Convention nationale ; Théodore-Louis Girardin, notaire ; Pierre-Henry Itasse, architecte ; Jean-Joseph Courtin, marchand-commissionnaire ; Claude-Antoine Chapotot (pas Chaptal), homme de loi] Les Comités de salut public et de sûreté générale réunis approuvent la décision de la Commission et arrêtent que les dénommés ci-dessus seront déportés et que les feuilles seront frappées du timbre destiné à cet effet, ne varietur. »

Signé : Vadier, Voulland, Elie Lacoste, Amar, Philippe Rühl, Collot-d'Herbois et Billaud-Varenne.¹

Le 2 thermidor (20 juillet 1794), le Comité (B. Barère) arrêta que *« le citoyen Rodier remplacera le citoyen Marteau dans ses fonctions de secrétaire dans l'une des deux Commissions populaires établies à Paris. »*²

Aulard donne cet arrêté au 21 juillet (3 thermidor), date démentie par un arrêté du 24 juillet (6 thermidor) portant : *« le Comité de salut public [B. Barère] rapporte son arrêté du 2 de ce mois [20 juillet], relatif au citoyen Marteau, qui continuera ses fonctions. »*³

Le 2 thermidor encore (20 juillet 1794), les Comités de salut public et de sûreté générale, *« vu les feuilles des détenus présentées par la Commission populaire, séante au Muséum, comprenant les »* n° 3 à 42 (sauf les n° 6, 7, 10 et 41), défèrent 150 détenus (l'arrêté est numéroté jusqu'à 138, faute d'avoir pris en compte les lignes concernant deux personnes ; voir p. 750) au Tribunal révolutionnaire pour qu'ils soient mis à l'instant en jugement.

Signé : Du Barran, Amar, Louis (du Bas-Rhin), Couthon, Robespierre, Collot-d'Herbois, Billaud-Varenne, Voulland, Philippe Rühl. (Non enregistré)⁴

La date de cet arrêté est *a priori* incertaine, n'étant pas indiquée. Il porte seulement la mention : *« donné reçu au CSP le 2 thermidor »*. Or l'arrêté du même genre pris le lendemain, 3 thermidor, porte, lui, la mention : *« donné reçu au CSP le 8 thermidor. »*⁵ Cependant une lettre de Fouquier-Tinville à la Commission populaire, datée du 7 thermidor, signale que le Comité de salut public lui a envoyé cet arrêté *« le deux du courant »*.⁶

« Citoyens, — Le deux du courant, le comité de Salut public m'a remis vos feuilles des détenus sous les n° 3, 4, 5, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40 et 42, contenant cent cinquante personnes ou environ encore presque toutes ne consistent que dans le tableau donné par la Section et il paraîtrait que c'est à la commission qu'elles sont restées. Pourquoi je vous invite à me les envoyer sur le champ et notamment celles concernant les nommés Bruni, la v^e Vigny [née Guichard] et son fils, La femme Colbert Maulevrier [née

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XV, p. 282, n° 8

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XV, p. 326, n° 7

³ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XV, p. 401, n° 11

⁴ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XV, p. 315, n° 32

⁵ Archives Nationales, F7 4436, plaq 3

⁶ Archives Nationales, F7 4436, plaq 2

Manneville], les deux femmes Narbonne Pelet, la fille Quevrin, leur femme de confiance, la femme d'Ossun [née Grammont], Crussol d'Amboise, Clermont Tonnerre, la femme Chimay [née Lepelletier], la v^e d'Armentières [née Senneterre], Frecot Lanty, St Simon, la femme Querrohen [née Lopriac Donge], Thiard, la femme Monaco et Viotte intendant de son mary. J'ai bien écrit aux Sections qui m'ont répondu vous les avoir envoyé et ces particuliers sont demain en jugement. — Salut et fraternité.

A. Q. Fouquier » ¹

Toutes ces personnes, 18 en tout, furent condamnées à mort et exécutées le 8 thermidor, sauf les femmes Quevrin et Monaco qui se prétendirent enceintes et furent exécutées le lendemain. C'est en tout cas ce que j'ai cru jusqu'à ce que je regarde de plus près le cas Monaco. La Monaco portée sur la liste n° 9 (à l'instar de Viot, son intendant) s'appelait Catherine Josephe Monaco, née de Choiseul (ou Choiseul) ; mais celle condamnée et exécutée était Thérèse Françoise de Grimaldi-Monaco, née de Stainville. Les noms et autres détails indiquent qu'il ne s'agissait pas de la même personne. Ainsi, celle qui aurait du être envoyée au Tribunal n'est pas celle qui fut exécutée. Je ne me l'exlique pas.

Aulard se contente d'indiquer que la liste des noms est longue et que l'on trouve cet arrêté dans le *Rapport Saladin*, p. 134, d'après lequel il date cet arrêté. La version originale se trouve aux Archives Nationales dans le carton F7 4436, plaq 3. On en trouve une copie, non signée, dans le carton F7 4599, plaq. 2, contenant les papiers de Billaud-Varenne. On la trouve aussi dans le *Recueil des actes du Comité de salut public signés de Robespierre*, édité par l'A.R.B.R., mais avec des altérations et des omissions. Les listes que je donne plus loin permettent de la reconstituer.

On remarque parmi les signatures celle de Robespierre qui pourtant ne participait plus au Comité depuis le 1^{er} juillet. Le 11 octobre 1794 (20 vendémiaire an III), Lecointre, faisant allusion à cet arrêté dans son acte d'accusation des membres des anciens Comités, accusait : « *Eh bien, Billaud ! eh bien, Vadier ! et vous, leurs complices, que j'ai dénoncés, reconnaissez-vous votre ouvrage ? Pouvez-vous rejeter sur Robespierre, Couthon et Saint-Just, le crime de ces listes d'une véritable proscription. Saint-Just n'en a signé aucune ; Robespierre, une, mais étant absent. C'est un crime de plus de lui avoir porté à signer des délibérations, lui qui avait quitté son poste. Ces lois des 8 et 13 ventôse, que vous mettez en tête de vos arrêtés, font votre condamnation.* » ² En ne retenant que le fond de ce passage de Lecointre, il reste que Robespierre signa cet arrêté chez lui, ce qui a posé problème aux historiens, robespierristes en particulier, qui ont pensé à un faux ou sont restés perplexes, ne pouvant adopter la thèse d'un Robespierre sanguinaire. Il n'y a pourtant rien d'extraordinaire. Ces listes, comme il est dit, étaient l'œuvre des Commissions populaires séante au Muséum, établies dans le cadre de l'application des lois de ventôse, lois ardemment soutenues par Robespierre. (Cet arrêté et ceux du même genre portent d'ailleurs en entête : « Exécution des lois des 8 et 13 ventôse ».) Or les Commissions populaires, dont Robespierre régla le fonctionnement (en particulier le 3 prairial – 22 mai), avaient pour fonction de dresser ce genre de listes. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait signé celle-ci, qui était la première soumise au Comité de salut public (en fait la seconde, si l'on ne tient pas compte de la liste de la veille, 1^{er} thermidor – 19 juillet, portant seulement sur 5 personnes à déporter). Quant à savoir pourquoi les Comités lui portèrent cet arrêté,

¹ Archives Nationales, F7 4436, plaq 2

² « Les crimes de sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale ou dénonciation formelle à la Convention nationale contre Billaud-Varennes, Barère, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar et David ... par Laurent Lecointre, député du département de Seine-et-Oise » (Imprimé, p. 133)

Donné lieu au Comité du Salut public le 2 Thermidor 16 81

premier

**EXÉCUTION
DES LOIS
des 8 et 13 Ventôse.**

E X T R A I T

**DES REGISTRES
DES COMITÉS DE SALUT PUBLIC
ET DE SURETÉ GÉNÉRALE
DE LA CONVENTION NATIONALE.**

DÉTENUS.

Séance du *25* l'an deuxième de la République française une et indivisible.

de la 1^{re} feuille des détenus, présentée par la Commission Populaire Nationale au Muséum, comprenant les Nos 3, 4, 5, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42 et les Schommes cy après.

Nom.	Qualité.	Domicile.	Lieu de la détention.
Jacques Fréon Laroche	ex-Nobles et d'ancien état grand seigneur et ex-Comité	Paris	chez lui
Marie Guérin Marquis Calvion	ecclésiastique	ex-Nobles et d'ancien état grand seigneur et ex-Comité	M ^{re} de la République
Antoine Marsillat	ex-Nobles et d'ancien état grand seigneur et ex-Comité	Paris	chez Carme
Jacques Charles Laroche	ex-Nobles et d'ancien état grand seigneur et ex-Comité	Paris	chez lui
Jacques Laroche	ex-Nobles et d'ancien état grand seigneur et ex-Comité	Paris	chez lui

2 thermidor an II. Listes de 138 personnes à envoyer au Tribunal, établies par les Commissions et ratifiées par les Comités, y compris Robespierre. Page 1/11. (A. N., F7 4436 – plaq 3)

Dixième
Tableau

Nom.	qualité.	Domicile.	lieu de la détermination.
Dominique Anderson	honoré	en Montmartre N° 2095 Domicile au Luxembourg	
Marie Anne Moreau	secr. de la Comm. de Montmartre		
Marie Claude Moreau	secr. de la Comm. de Montmartre		
Charles Chénier	secr. de la Comm. de Montmartre		
Charlotte Siméon	secr. de la Comm. de Montmartre		
Amédée Marie Nicolas	secr. de la Comm. de Montmartre		
Amédée Marie Nicolas	secr. de la Comm. de Montmartre		
Marie Paquette - Veigay	secr. de la Comm. de Montmartre		
Marie Carreau	secr. de la Comm. de Montmartre		
Charles Marie Andrieu	secr. de la Comm. de Montmartre		

Les Comités de salut public et de sûreté Générale
réunis, approuvant la Déclaration des Commissions,
que les déclarations ci-dessus seront traduites au Tribunal révolutionnaire
de Paris, que les feuilles ci-dessus seront frappées des sceaux des
Comités de salut public et de sûreté, et envoyées au Tribunal
pour que les déclarations ci-dessus soient mis
à l'instant en jugement.

L'avisateur public rendra compte de la décision

*Supplément arrêté et remis aux deux comités réunis
 les feuilles des commissions. /*
Signé au Régis.

Sous extrait.
Debarrai


Collot-Morabré
Billaut-Varenne

Signé et paraphé avec
Yollan 888
Philippe Ruhl
et J. Fouquier
par les commissaires à l'examen
des agents des commissions
Le Coming
Agod

2 thermidor an II. Listes de 138 personnes à envoyer au Tribunal révolutionnaire, établies par les Commissions populaires et ratifiées par les Comités de salut public et de sûreté générale, y compris Robespierre à qui cette liste fut portée chez lui.

Dernière page, 11/11. (A. N., F7 4436 – plaq 3)

l'explication est tout aussi simple. Robespierre était brouillé avec les membres des Comités en partie parce qu'ils entravaient l'application des lois de ventôse et dénaturaient la loi du 22 prairial notamment en livrant les suspects en masse au Tribunal sans passer par les Commissions. Cette liste (qui était la synthèse de nombreuses listes) était la preuve que les travaux des Commissions allaient enfin être pris en compte, que la justice révolutionnaire allait enfin fonctionner comme elle aurait dû et que les lois de ventôse allaient enfin recevoir leur application. C'était un gage de bonne volonté de la part des Comités qui, deux jours plus tard, le 4 thermidor (22 juillet), arrêterent la création des 4 dernières Commissions populaires prévues.

Le 21 juillet (3 thermidor),

« Vu les feuilles des détenus présentées par la Commission populaire séante au Muséum comprenant les numéros 44, 45, 56, 66, [95,] 72, 73, 74, 93, 94, 98, 99 et 81 [suit un tableau, reprenant les feuilles en question, indiquant le nom, la qualité et le domicile, plus exactement la section, des personnes concernées], Les Comités de salut public et de sûreté générale réunis approuvent la décision de la Commission populaire et arrêtent que les [47] dénommés ci-dessus seront déportés et que les feuilles seront frappées du timbre destiné à cette effet ne varietur. »

Signé : Voulland, Elie Lacoste, Vadier, Amar, Philippe Rühl, Collot-d'Herbois, Billaud-Varenne, B. Barère.¹

Aulard n'indique pas le nombre de personnes comprises sur les feuilles présentées par la Commission populaire, mais précise qu'on trouve ces feuilles dans le *Rapport* de Saladin, p. 120 et suivantes. On trouve la liste aux Archives Nationales sous les côtes F7 4436 (plaq. 3) et F7 4599 (plaq. 2). Elle comporte exactement 47 noms. On trouve également dans le carton F7 4436 (plaq. 3) toutes les listes en question, excepté les n° 45 et 81 qui se trouvent dans le carton W95.

Le même jour, 21 juillet (3 thermidor),

« Vu les feuilles des détenus présentées par la Commission populaire séante au Muséum, comprenant les n° [45 à 124, sauf 56, 59, 60, 61, 66, 72 à 75, 93, 94, 96 à 99, et 123, soit 64 feuilles, dont 3 doublons, une partie des personnes portées sur ces listes devant initialement être déportées, de sorte que ces listes, n° 45, 81 et 95, apparaissent aussi dans les listes de détenus à déporter] et les dénommés cy-après [y compris le n° 81 (ajouté)] [suit une liste de 313 détenus, sous forme de tableau indiquant leur nom, profession et section], les Comités de salut public et de sûreté générale réunis approuvent la décision de la Commission et arrêtent que les dénommés ci-dessus seront traduits au Tribunal révolutionnaire de Paris, que les feuilles ci-dessus seront frappées du timbre des deux Comités ne varietur et envoyées à l'accusateur public [Fouquier] près le Tribunal pour que les dénommés ci-dessus soient mis à l'instant en jugement. L'accusateur public rendra compte de l'exécution du présent arrêté et renverra aux deux Comités les feuilles des Commissions. »

Signé : Voulland, Vadier, Elie Lacoste, Collot-d'Herbois, B. Barère, Philippe Rühl, Amar, C.-A. Prieur, Billaud-Varenne.²

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XV, p. 334, n° 38

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XV, p. 334, n° 37

ÉGALITÉ LIBERTÉ 1793

COMMISSION POPULAIRE

à déporter sous la surveillance de la Commission

DEPORTATION

LA COMMISSION POPULAIRE, établie à Paris, en exécution de la Loi du 23 Ventôse, après examen de pièces et renseignements pris sur le compte de

(N° 5.)

N O M.	QUALITÉ.	DOMICILE.	NATURE DE L'AFFAIRE.
Vassau chef d'œuvre	Es-nobles	St. d'Arsonval	Grès suspect, aristocrate
H. Hermano femme		St. d'Arsonval	Danger aux agents immoraux la fol.
Vassau femme (sœur)		St. d'Arsonval	Opinion de faire reprendre leur liberté
Morand, hussard	hussard	Quai d'Orléans	Après les informations prises il est reconnu pour un insurgent ayant
a d. la m. j. q. d. la paix		St. d'Arsonval	être conduit à l'insurrection. Il a eu
Franconville adoubé	Commis maître	Boulevard de la Madeleine	être. Commission sous la main d'être
a d. la m. j. q. d. la paix	Chr. Son Fier	St. d'Arsonval	Boulevard pour aller au point d'armement
		St. d'Arsonval	l'opinion au Comité d'insurrection
		St. d'Arsonval	On se coupe qui s'est opposé au
		St. d'Arsonval	tracassant de la Vendée, et a accusé
		St. d'Arsonval	les autorités d'insurrection
		St. d'Arsonval	les prisonniers au Comité d'insurrection

DECLARE que les susnommés sont dans le cas de la Déportation.

Fait à Paris, le premier messidor de l'an deuxième de la République.

Les Membres de la Commission

Ameyard *Chauvigny*

Ameyard *Chauvigny*

Secrétaire.

Marbeau

Commission populaire - Personnes à déporter, feuille n° 44 (en haut à gauche), 1^{er} messidor.

Les Comités garderont Morand et Franconville en détention jusqu'à la paix.

(A. N., F7 4436, plaq 3)

EXÉCUTION
DES LOIS
des 8 et 13 Ventôse.
DÉTENUS.

E X T R A I T
DES REGISTRES
DES COMITÉS DE SALUT PUBLIC
ET DE SURETÉ GÉNÉRALE
DE LA CONVENTION NATIONALE.

Séance du *Trois Thermidor* l'an deuxième de
la République française une et indivisible.

Sur la feuille du *Journal* présentée par la Commission Populaire, lue
au *Mémoire* comprenant les n^{os} 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, et 100.
les Dénominés et après.

COMITÉ FRANÇAIS
D'INSTRUCTION
DES JACQUES.

Nom.	Qualité.	Domicile.
Vassau Charles François.	ex noble	S ^r ex l'Archevêque
Scherman Louis d'Assailly, ami du peuple.	id.	id.
Colombier Louis	Cortellier	S ^r ex Comité Social
Barth Charles	Valentin Choube	S ^r ex Sans Culottes
Bouquier Jean	ex S ^r ex	ex Beauvais
Bergeron	ex S ^r ex Beauvais	S ^r ex S ^r ex Beauvais
Barthier François	"	S ^r ex S ^r ex Beauvais
Meiller	ex S ^r ex Beauvais	S ^r ex S ^r ex Beauvais
Beaussant S ^r Maubault	ex noble	S ^r ex S ^r ex Beauvais

3 thermidor an II. Ratification par les Comités de la plupart des déportations prononcées par les Commissions populaires (page 1/4). La liste de 47 personnes reproduit, dans leur ordre de numérotation, les feuilles transmises par les Commissions. Les premières personnes sont portées sur la feuille n° 44 (illustration précédente). (A. N., F7 4436, plaq 3)

Premier

DES REGISTRES

DÉTENUS.

DES COMITÉS DE SALUT PUBLIC

ET DE SURETÉ GÉNÉRALE

DE LA CONVENTION NATIONALE.

SEANCE DU TROIS ECHERMI DOR -- l'an deuxième de
la République française une et indivisible.



La liste Souverain des Députés présentée par la Commission populaire
 est venue au Muséum. comprenant les N^{os} 46, 47, 48, 49, 50, 51,
 52, 53, 54, 55, 57, 58, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 76, 77, 78, 79, 80,
 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 100, 101, 102, 103, 104, 105,
 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122,
 123, 124. La liste Dinamité est après. y compris le N^o 81.

Num.	Qualité.	Domicile.
1.	Officier d'infanterie 2 ^e Comp ^e de Chasseurs en à Marseille.	1 ^{er} arr. faub. Poméranie
2.	Sup ^{er} des Carabiniers en 2 ^e Comp ^e de fusils au Camp.	5 ^{em} et 6 ^{em} arr.
3.	Professeur, ancien élève de l'École Polytechnique.	1 ^{er} arr.
4.	Professeur de Mathématiques au Collège de Marseille.	1 ^{er} arr.
5.	Professeur de Mathématiques au Collège de Marseille.	1 ^{er} arr.
6.	Professeur de Mathématiques au Collège de Marseille.	1 ^{er} arr.
7.	Professeur de Mathématiques au Collège de Marseille.	1 ^{er} arr.
8.	Professeur de Mathématiques au Collège de Marseille.	1 ^{er} arr.
9.	Professeur de Mathématiques au Collège de Marseille.	1 ^{er} arr.
10.	Professeur de Mathématiques au Collège de Marseille.	1 ^{er} arr.

La liste est numérotée jusqu'à 318. Mais 3 personnes sont rayées (215, 316, 317), 2 femmes adjointes à leurs maris par une simple mention ne sont pas comptées (86 et 184), 3 lignes ne portent sur personne (100, 108 et 314), et 1 ligne est la suite de la précédente (189). Ainsi, cette liste porte réellement sur 313 personnes (318 – 3 + 2 – 3 – 1).

Les feuilles ou listes transmises par les Commissions populaires sont numérotées jusqu'à 124 (dernière connue). Mais les Comités n'en ratifièrent que 112 listes, dont aucune de libération (dont on sait, d'après les courriers des Commissions aux Comités, des 28 messidor et 1^{er} thermidor, qu'il en existe au moins 4). Il est probable que les 12 listes manquantes (n° 1, 7, 10, 41, 43, 59, 60, 61, 75, 96, 97, 123) soient toutes des libérations, dont la trace, tant dans les courriers des Commissions, que dans les arrêtés des Comités, a été soit perdue soit volontairement effacée (dans le but d'accabler les Commissions ?).

Il n'existe — du moins n'ai-je vu — que trois lettres des Commissions aux Comités accompagnant l'envoi de listes. Ces lettres, des 25 et 28 messidor et 1^{er} thermidor, portent des numéros (au milieu), respectivement 2, 4, 6. Ces numéros ne sont pas d'origine. Ils semblent toutefois indiquer qu'il existe au moins 6 lettres de ce genre, de sorte qu'il nous en manque au moins trois. Mais le contenu même de ces lettres nous l'apprend déjà. Elles signalent en effet l'envoi, en tout, de 61 listes (27+20+14), c'est-à-dire 61 sur les 124 connues. Par ailleurs, chaque envoi concernait des listes contenant généralement, au total, environ soixante personnes. Si la lettre du 25 messidor portait sur 66 personnes à envoyer au Tribunal révolutionnaire et 69 à déporter, celles des 28 messidor et 1^{er} thermidor portaient, respectivement, sur 61 et 60 personnes (tous jugements confondus). Or nous savons que les Commissions jugèrent 515 personnes (non comprises les personnes libérées). A priori, il nous manque donc les 5 ou 6 lettres signalant le jugement de plus de 300 personnes. Du reste, les derniers jugements connus datent du 17 messidor, alors qu'il est probable que les Commissions ne cessèrent pas leur activité. Dès lors, il serait absurde de penser qu'elles ne firent part de leurs jugements aux Comités qu'à partir du 25 messidor. En fait, les lettres que nous avons concernent des jugements postérieurs au 17 messidor dont nous n'avons pas de trace, de sorte que nous n'avons, en réalité, aucune lettre signalant les jugements connus. La preuve en est d'ailleurs donnée par la lettre du 25 messidor qui annonce la condamnation à la déportation de 69 personnes, alors que, sur les 515 personnes connues, seules 55 étaient condamnées à la déportation. Même si ces « 69 » concernaient tout ou partie de ces « 55 », il est donc certain que d'autres jugements, inconnus, furent prononcés après le 17 messidor.

Créations des 4 dernières commissions

Le 22 juillet (4 thermidor),

« Les Comités de salut public et de sûreté générale arrêtent : 1° Il sera nommé dans trois jours des citoyens chargés de remplir les fonctions des quatre Commissions populaires créées par décret du 23 ventôse [13 mars]. — 2° Elles jugeront tous les détenus dans les maisons d'arrêt des départements. — 3° Elles seront sédentaires à Paris. — 4° Les jugements de ces Commissions seront révisés par les Comités de salut public et de sûreté générale, en la forme établie. — 5° Il sera distribué à chaque Commission un arrondissement de plusieurs départements pour en juger les détenus. — 6° Il sera pourvu à la nomination des Commissions révolutionnaires qui

paraîtront nécessaires pour le jugement des détenus renvoyés au Tribunal. »
 – Écrit par Barère. — Expédié le 6 thermidor.¹

Pour ce qui est des signataires de cet arrêté, dont il existe trois minutes, ils varient comme suit :

- 1) Minute du 4 thermidor (22 juillet) : Du Barran, B. Barère, Couthon, Voulland, Carnot, C.-A. Prieur, Louis (du Bas-Rhin), Collot-d'Herbois, Amar, Lavicomterie, R. Lindet, Vadier, M. Bayle, St-Just, Billaud-Varenne.
- 2) Collot-d'Herbois, Carnot, Couthon, St-Just, C.-A. Prieur, R. Lindet, Billaud-Varenne, M. Bayle, Vadier, Louis (du Bas-Rhin), Amar, Philippe Rühl. — Extrait du registre des arrêtés du Comité de salut public, 4 thermidor. (A. N., F7 4436, PLAQ. 8)
- 3) Extrait du registre des arrêtés du Comité de salut public, 6 thermidor (24 juillet) : C.-A. Prieur, Du Barran, Carnot, B. Barère, Billaud-Varenne, Colot-d'Herbois, Voulland, Amar, M. Bayle, R. Lindet. (A. N., F7 4436, PLAQ. 8)

Buche et Roux, dans leur *Histoire parlementaire de la Révolution française*, donnent cet arrêté à la date du 6 thermidor, mais signé comme suit : B. Barère, Dubarran, C.-A. Prieur, Louis (du Bas-Rhin), Lavicomterie, Collot-d'Herbois, Carnot, Couthon, R. Lindet, St-Just, Billaud-Varennes, Voulland, Vadier, Amar, M. Bayle, ce qui, dans un ordre différent, correspond à notre première version. (Tome XXXIII, p. 393)

Buche et Roux remarquent que Robespierre ne signa pas cet arrêté et affirment que « si ses amis le signèrent, ce fut parce qu'ils cherchaient encore à s'entendre avec leurs collègues, et que présents (sic) au milieu d'eux, s'ils eussent refusé d'apposer leur nom à la mesure, ce refus eut fourni un moyen sûr de les perdre et Robespierre avec eux. C'était cependant l'application de la loi du 22 prairial à toute la France dont Barère, Collot, Billaud et leurs amis de la majorité prenaient ici l'initiative. » Cette réflexion n'a pas de sens. Cet arrêté était la suite logique des lois de ventôse et de germinal, votées sur des rapports de Saint-Just, approuvées par Robespierre et Couthon. Les lois de ventôse prévoyaient la création de 6 commissions populaires. Seules deux avaient été établies, le 13 et 14 mai (24 et 25 floréal). Saint-Just et Couthon, présents à la séance, ne pouvaient qu'être favorables à la création des quatre dernières. Ils n'avaient aucune raison de refuser de signer cet arrêté, d'autant plus qu'il était un gage des Comités envers Robespierre que les lois de ventôse allaient enfin être appliquées. Quant à dire que cet arrêté étendait la loi du 22 prairial à toute la France, c'est une autre absurdité, puisque les Commissions quoique chargées de juger les détenus des départements devaient être sédentaires à Paris, ce qui était dans l'esprit de la loi du 27 germinal (17 avril) qui imposait d'envoyer à Paris tous les détenus de la République à juger révolutionnairement. Rien ne changeait donc, si ce n'est que les Commissions étaient plus nombreuses, au nombre de six, conformément au décret du 23 ventôse (13 mars).

Ces 4 Commissions supplémentaires qui n'étaient pas *créées* mais *prévues*, puisque ses membres ne devaient être nommés que le 7 thermidor, ce qui d'ailleurs ne fut pas fait, ne virent jamais le jour.

Le 6 thermidor (24 juillet), le Comité (B. Barère) autorisa « la Commission des administrations civiles à ordonnancer à l'avance, au nom des Commissions

¹ Bouloiseau, Recueil des actes du Comité de salut public, Supplément 3, p. 265

populaires établies à Paris, une somme de mille livres par mois pour fournir aux menues dépenses dont état sera tenu par lesdites Commissions. » (Tome XV, p. 400, n° 10)

Le 9 thermidor (27 juillet), les Comités réunis ordonnèrent l'arrestation de Chapelle et Furnerot (Fournerot). (Tome XV, p. 461, n° 22)

Ils furent libérés sur ordre du Comité de sûreté générale : Fournerot, le 21 fructidor an II (7 septembre 1794), et encore le 26 nivôse an III (15 janvier 1795) (A. N., F7 4710, dos. 5) ; Chapelle, le 25 nivôse an III (14 janvier 1795). Ce dernier, compromis, semble-t-il, dans les événements de germinal an III, fut de nouveau arrêté le 15 germinal (4 avril 1795) sur ordre du Comité de surveillance du VIII^e arrondissement. Il fut libéré par le Comité de sûreté générale le 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795) (A. N., F7 4639).

10 thermidor (28 juillet) – Suspension (de fait) des Commissions

Le soir du 10 thermidor (Robespierre vient d'être exécuté), GOULY, député de l'Ile-de-France, intervient :

« Nous devons nous empresser, citoyens, après avoir abattu le nouveau tyran, de détruire les actes nombreux de tyrannie, toutes les injustices et les atrocités qu'il a commises. Ce monstre a longtemps influencé la justice, il a contribué fortement à la composition des listes de membres pour les commissions populaires qui viennent d'être organisées.

Je demande, au nom de l'humanité, de la justice et des grands principes qui dirigent en ce moment la Convention nationale, que les comités soient chargés de réviser et d'examiner les nominations des membres des commissions populaires. »

Cette motion, accueillie par des applaudissements, est décrétée.

BOISSET : « Il y a une commission populaire nommée en partie par Robespierre, je demande qu'elle soit provisoirement suspendue. »

On observe que les comités réviseront toutes les nominations faites par Robespierre.

Je pense bien, dit un membre, que les comités réviseront toutes les opérations des tyrans qui viennent de tomber sous le glaive de la loi ; car je suis persuadé que la liberté ne sera pleinement assurée que quand nous aurons écarté des emplois les créatures qui leur étaient vendus. Un autre membre propose de s'occuper des mesures, pour compléter les comités. La Convention leur renvoie ces observations.

Comme il est naturel de supposer, a dit un membre, que tous les comités révolutionnaires ont été infestés et composés en grande partie de créatures et de bas valets du tyran, je demande que les comités de salut public et de sûreté générale soient autorisés à examiner leur composition et à les renouveler. – Applaudi et adopté.

« Sur la proposition d'un autre membre [Lecointre, de Versailles], la Convention nationale décrète que les commissions populaires qui ont été nommée conformément au décret du [23 ventôse – 13 mars] pour juger les détenus, seront renvoyées à l'examen des comités de salut public et de sûreté générale, pour être épurées ; afin que, sur le rapport qui sera fait, dans

LES COMMISSIONS POPULAIRES

le courant de la décade prochaine, de l'état déclaratif des noms, état et domicile des membres choisis, la Convention les agrée ou rejette. »¹

Ce décret, suivi, 4 jours plus tard (14 thermidor), de l'abrogation de la loi du 22 prairial, mit fin à l'activité et partant à l'existence des Commissions populaires. Il n'y a pas de décret les supprimant officiellement.

Sort des membres des Commissions populaires

Sur les 11 hommes qui furent membres d'une des deux Commissions populaires (voir ci-contre), un seul fut exécuté, dès le 11 thermidor (29 juillet 1794) : Charigny, membre de la première Commission.

Chapelle (1^{ère} Commission) et Fournerot (2^{ème} Commission), arrêtés le 9 thermidor par ordre des Comités de salut public et de sûreté générale, furent gardés quelques mois en détention, avant d'être libérés puis arrêtés de nouveau. (Voir plus haut.)

Trinchard (1^{ère} Commission) et Laporte (2^{ème} Commission), qui étaient aussi jurés au Tribunal révolutionnaire, furent impliqués en tant que tels dans le procès des ex-membres du Tribunal révolutionnaire et tous deux acquittés le 17 floréal an III (6 mai 1795), quoique le premier fut gardé en détention.

LES LISTES ÉTABLIES PAR LES COMMISSIONS POPULAIRES

(112 sur 124)

Composition des Commissions :

1^{er} Commission 24 floréal – 13 mai	2^{ème} Commission 25 floréal – 14 mai
Trinchard Charigny Chapelle Baudement Loppin	Subleyras Thibaulot Laviron Fournerot (Gallon, remplacé par) Laporte

Les listes étaient généralement numérotées dans l'ordre chronologique, et elles furent ratifiées par les Comités de salut public et de sûreté générale, les 1^{er}, 2 et 3 thermidor, dans le même ordre.

JUGEMENTS RENDUS PAR LES COMMISSIONS AU JOUR LE JOUR, LISTE PAR LISTE					
N°	DATE	COM	JUGEMENT		
1					? Libération ?
2	19 prai.	1&2	4 déportations		
3	19 prai.	1&2		6 Tribunal R.	

¹ Archives Parlementaires, tome XCIII, p. 617

LES COMMISSIONS POPULAIRES

4	25 prai.	2		6 Tribunal R.	
5	25 prai.	1&2		7 Tribunal R.	
6	26 prai.	1	1 déportation		
7					? Libération ?
8	26 prai.	1		3 Tribunal R.	
9	27 prai.	1&2		8 Tribunal R.	
10					? Libération ?
11	27 prai.	2		6 Tribunal R.	
12	27 prai.	2		8 Tribunal R.	
13	27 prai.	2		5 Tribunal R.	
14	27 prai.	2		4 Tribunal R.	
15	26 prai.	2		5 Tribunal R.	
16	27 prai.	1		2 Tribunal R.	
17	27 prai.	1		2 Tribunal R.	
18	27 prai.	2		6 Tribunal R.	
19	—	1		2 Tribunal R.	
20	26 prai.	2		5 Tribunal R.	
21	28 prai.	1		3 Tribunal R.	
22	28 prai.	1		2 Tribunal R.	
23	28 prai.	1		7 Tribunal R.	
24	28 prai.	1		3 Tribunal R.	
25	28 prai.	1		2 Tribunal R.	
26	28 prai.	1		6 Tribunal R.	
27	28 prai.	2		4 Tribunal R.	
28	28 prai.	2		2 Tribunal R.	
29	28 prai.	2		6 Tribunal R.	
30	28 prai.	1		4 Tribunal R.	
31	28 prai.	1		3 Tribunal R.	
32	28 prai.	1		2 Tribunal R.	
33	28 prai.	1		2 Tribunal R.	
34	28 prai.	1		1 Tribunal R.	
35	28 prai.	1		2 Tribunal R.	
36	29 prai.	1		4 Tribunal R.	
37	29 prai.	2		5 Tribunal R.	
38	29 prai.	1		4 Tribunal R.	
39	29 prai.	1		4 Tribunal R.	
40	29 prai.	2		7 Tribunal R.	
41/1					? Libération ?
42	26 prai.	1		2 Tribunal R.	
43					? Libération ?
44	1 ^{er} mes.	1	4 déportations		
45	1 ^{er} mes.	1		1 Tribunal R.	
	1 ^{er} mes	1	3 déportations		
46	1 ^{er} mes.	1		5 Tribunal R.	

LES COMMISSIONS POPULAIRES

47	1 ^{er} mes.	1		5 Tribunal R.	
48	2 mes.	2		4 Tribunal R.	
49	2 mes.	2		4 Tribunal R.	
50	2 mes.	2		9 Tribunal R.	
51	2 mes.	2		5 Tribunal R.	
52	2 mes.	2		5 Tribunal R.	
53	3 mes.	2		8 Tribunal R.	
54	3 mes.	2		11 Tribunal R.	
55	3 mes.	2		5 Tribunal R.	
56	4 mes.	1	1 déportation		
57	4 mes.	1		1 Tribunal R.	
58	4 mes.	1		3 Tribunal R.	
59					? Libération ?
60					? Libération ?
61					? Libération ?
62	5 mes.	1		2 Tribunal R.	
63	5 mes.	1		1 Tribunal R.	
64	5 mes.	2		11 Tribunal R.	
65	5 mes.	2		12 Tribunal R.	
66	—	1	4 déportations		
67	6 mes.	2		3 Tribunal R.	
68	6 mes.	2		4 Tribunal R.	
69	6 mes.	2		6 Tribunal R.	
70	6 mes.	2		10 Tribunal R.	
71	7 mes.	2		15 Tribunal R.	
72	8 mes.	2	4 déportations		
73	8 mes.	2	2 déportations		
74	8 mes.	2	6 déportations		
75					? Libération ?
76	9 mes.	1		3 Tribunal R.	
77	9 mes.	1		2 Tribunal R.	
78	9 mes.	1		1 Tribunal R.	
79	9 mes.	1		2 Tribunal R.	
80	9 mes.	1&2		4 Tribunal R.	
81	9 mes.	1		1 Tribunal R.	
	9 mes.	1	2 déportations		
82	14 mes.	1		5 Tribunal R.	
83	14 mes.	1		2 Tribunal R.	
84	14 mes.	1		4 Tribunal R.	
85	14 mes.	1		1 Tribunal R.	
86	13 mes.	2		3 Tribunal R.	
87	13 mes.	2		8 Tribunal R.	
88	12 mes.	2		4 Tribunal R.	
89	12 mes.	2		19 Tribunal R.	

LES COMMISSIONS POPULAIRES

90	11 mes.	2		6 Tribunal R.	
91	11 mes.	2		7 Tribunal R.	
92	11 mes.	2		13 Tribunal R.	
93	14 mes.	1	7 déportations		
94	13 mes.	2	5 déportations		
95	12 mes.	2		1 Tribunal R.	
	12 mes.	2	1 déportation		
96					? Libération ?
97					? Libération ?
98	17 mes.	1	5 déportation		
99	15 mes.	2	6 déportation		
100	16 mes.	2		9 Tribunal R.	
101	16 mes.	2		5 Tribunal R.	
102	16 mes.	2		6 Tribunal R.	
103	16 mes.	2		4 Tribunal R.	
104	16 mes.	2		12 Tribunal R.	
105	16 mes.	2		9 Tribunal R.	
106	17 mes.	2		2 Tribunal R.	
107	17 mes.	1?		2 Tribunal R.	
108	17 mes.	1		3 Tribunal R.	
109	17 mes.	1		4 Tribunal R.	
110	17 mes.	1		3 Tribunal R.	
111	17 mes.	1		2 Tribunal R.	
112	17 mes.	1		2 Tribunal R.	
113	17 mes.	1		3 Tribunal R.	
114	17 mes.	1		3 Tribunal R.	
115	17 mes.	1		3 Tribunal R.	
116	17 mes.	1		3 Tribunal R.	
117	17 mes.	1		2 Tribunal R.	
118	17 mes.	1		4 Tribunal R.	
119	17 mes.	1		4 Tribunal R.	
120	17 mes.	1		2 Tribunal R.	
121	17 mes.	1		4 Tribunal R.	
122	17 mes.	1		3 Tribunal R.	
123					? Libération ?
124	17 mes.	1		3 Tribunal R.	
TOTAUX 127 listes 518 personnes			Déportation : 15 listes 55 personnes	Envoi au TR : 100 listes 463 personnes	Libération : 12 listes X personnes

Les comptes sont bons : 127 listes, dont 3 dédoublées (45, 81, 95), donc 124 ; 518 personnes, dont trois doublons (Bruny, listes n° 5 et 105 ; Joly de Bévi, listes n° 13 et 100 ; Ramon, listes n° 68 et 86), donc 515 en réalité.

**LISTES ÉTABLIES PAR LES COMMISSIONS POPULAIRES
RATIFIÉES PAR LES COMITÉS LES 1^{er}, 2 ET 3 THERMIDOR**

**(2) Listes de (5) détenus A DEPORTER
approuvées par les Comités le 1^{er} thermidor (19 juillet)**

N° 2 — 19 prairial (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 1^{er} therm.)

1^{ère} et 2^{ème} Commission : Loppin, Thibaulot, Trinchart, Laviron, Charigny, Chapelle, Baudement, Subleyras, Fournerot, secrétaire JB Guilmaud

1.	1.	DUCROS René, inspecteur des tribunes de la Convention, Paris, rue de Lille, n° 710, partisan prononcé des Girondins et des fédéralistes dans les moments les plus critiques, et arrêté comme tel par ordre du Comité de sûreté générale	Rien
2.	2.	GIRARDIN Théodore Louis, détenu au Luxembourg, notaire, Paris, rue Neuve de l'Egalité, n° 79, a tenu le registre des signataires de la pétition des ving mille, n'a jamais fréquenté que des signataires et des aristocrates qualifiés d'honnêtes gens	Rien
3.	3.	ITASSE Pierre Henri, détenu à la Force, architecte, Paris, aristocrate reconnu, n'ayant rempli aucun devoir de citoyen et ne fréquentant que ses pareils	Rien
4.	4.	COURTIN Jean Joseph, détenu au Luxembourg, marchand commissionnaire, Paris, rue du Petit Lion, n° 35, partisan de Lafayette, grenadier zélé, depuis soldat très paresseux, fédéraliste et s'étant opposé à la section de la Halle aux Bleds pour l'arrestation des vingt deux députés girondins	Rien

N° 6 — 26 prairial (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 1^{er} therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Trinchart, Baudement, secrétaire Marteau

5.	1.	CHAPOTOT Claude Antoine, homme de loi, Paris, rue de l'Egalité, section de Bonne Nouvelle, Il a exercé ses fonctions sans certificat de civisme, troublé les assemblées de la Section, contrarié les mesures utiles au bien public, fédéraliste, intrigant. Les preuves existent au Comité de la section de Bonne Nouvelle	Rien

**(36) Listes de (150) détenus À RENVOYER AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE
approuvées par les Comités le 2 thermidor (20 juillet)**

N° 3 — 19 prairial – 7 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} et 2^{ème} Commission : Trinchart, Loppin, Thibaulot, Charigny, Subleyras, Chapelle, Baudement, Laporte, Fournerot, secrétaire JB Guilmaud

6.	1.	FRECOT LANTI Jacques, ex-noble et doyen du grand Conseil, Paris, détenu chez lui, 1222 rue des St Pères, prévenu de conspiration en accaparant une grande quantité de comestibles et d'assignats	Ex. le 26 juil. 94
7.	2.	MANOURI CALERON Marie Geneviève, ex-religieuse, Paris, rue Rousselet, section du Bonnet Rouge, détenue rue de Seve, prévenue de propos tendant au rétablissement de la royauté et à l'entrée des ennemis sur le territoire français	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

8.	3.	MARSILLAC Antoine, orfèvre et capitaine de la troupe du centre, Paris, 122 rue Riquetone, section du Contrat Social, détenu aux Carmes, prévenu d'avoir gardé La Fayette chez lui lorsque les patriotes le dénonçaient, d'avoir assisté au repas des grenadiers aux Champs Elisées, d'avoir été au château des Tuilleries la nuit du 9 au 10 août et d'avoir affecté le patriotisme pour tromper les patriotes sur son royalisme	Ex. le 23 juil. 94
9.	4.	SOYECOURT Joachim Charles, ex-noble et ci-devant comte, Paris, 27 rue de Verneuil, section Fontaine de Grenelle, détenu aux Carmes, prévenu d'avoir conservé des gravures représentant l'effigie de Capet, sa femme, son fils et une caricature de la Fayette et des pièces d'or cachées dans des jarretières et des ceintures	Ex. le 23 juil. 94
10.	5.	LOISON Guillaume, poelier, Paris, 9 rue Daguesseau, section de la République, détenu aux Carmes, prévenus de propos tendant à l'aviilissement de la République, à la dissolution de la représentation nationale et au rétablissement de la royauté	Ex. le 27 juil. 94
11.	6.	LOISON Anne, née MORIS, sa femme, idem	Ex. le 27 juil. 94

N° 4 — 25 prairial – 12 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Fournerot, Thibaulot, Laviron, Subleyras, secrétaire JB Guilmaud

12.	1.	L'ESPINASSE Joseph Louis Eugénie, ex-noble, capitaine de dragons, Paris, section de la Montagne, détenu à Port-Libre, prévenu d'avoir parcouru les villes rebelles, d'avoir composé et conservé des écrits contre-révolutionnaires	Rien
13.	2.	LA ROCHE DU MAINE Charles Gabriel René, ex noble, Paris, section du Bonnet-Rouge, détenu au Luxembourg, prévenu d'avoir conspiré avec le tyran et de s'être trouvé au château auprès de lui la nuit du 9 au 10 août	Ex. le 05 juil. 94
14.	3.	LEROUX Pierrine Jeanne, Vve MAILLET, ex comtesse, Paris, section du Bonnet-Rouge, détenue à Lazarre, d'une aristocratie dégoûtante tenant chez elle des conciliabules et prévenue de correspondance avec les ennemis de la République	Rien
15.	4.	LAVALIERE Adrienne Félicité Emilie, Vve CHATILLON, ex duchesse, Paris, section du Bonnet Rouge, détenue rue de Seve, prévenues d'avoir de complicité (sic) et d'après leur intimité : correspondance avec les ennemis de la République et d'avoir passé après la suppression des titres un acte privé où ils ont pris leur ancienne qualité. La Chatillon a logé La Dubarry venant d'Angleterre et a dit regretter la mort du tyran	Rien
16.	5.	AUTZI (?) Jean Pierre Damas, ex comte, idem	Rien
17.	6.	QUEROUBAU Félicité Lopria Dauuge (?), ex noble, Paris, section du Bonnet Rouge, détenue rue de Seve, prévenue d'avoir recélé des prêtres réfractaires et d'avoir dans son château du département de l'Eure entretenu des intelligences avec Wimpfen (noté Winfhen) et les rebelles	Ex. le 26 juil. 94

N° 5 — 25 prairial – 13 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} et 2^{ème} Commission : Fournerot, Trinchard, Laviron, Subleyras, secrétaire JB Guilmaud

18.	1.	DORNOY Alexandre Marie François de Paul Dampierre, ex noble et président du parlement de Paris, Paris et Sceau le Rocher, section du Bonnet Rouge, détenu rue de Seve,	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

		prévenu de conspiration contre la liberté du peuple et d'intelligence avec les ennemis de la République	
19.	2.	SAUCEDE Jean, notaire, Paris, section Mutius Scevola, détenu à l'Abbaye, prévenus de s'être opposés au recrutement contre la Vendée dans le rassemblement au Luxembourg et Saucedé jeune pour avoir abandonné ses drapeaux	Rien
20.	3.	SAUCEDE Pieric, son frère, idem	Rien
21.	4.	DRUGEON Charles François, notaire, Paris, section Mutius Scevola, détenu à l'Abbaye, ayant reçu et fait signer la pétition des vingt mille et prévenu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires étant sous les armes dans la nuit du 9 au 10 août	Rien
22.	5.	ELOY , perruquier et valet de chambre d'Artois, Paris, détenu à Pelagie, prévenu d'être émigré avec Artois	Rien
23.	6.	BRO Jean Louis, ex notaire, Paris, section Mutius Scevola, détenu aux Anglaise, rue Charenton, prévenu d'avoir toujours contrarié les progrès de la Révolution, d'avoir été le zélé partisan de Bailli et La Fayette et d'avoir applaudi au massacre du Champ de Mars	Rien
24.	7.	BRUNY André Jean Marie Noël, ex militaire, Paris, section de la Montagne, détenu à Lazarre, prévenu d'émigration d'intelligence et correspondance avec les ennemis extérieurs et intérieurs et de leur avoir fourni des secours. (Doublon. Porté également sur la liste N° 105, ratifiée, elle, le 3 thermidor.)	Ex. le 26 juil. 94

N° 8 — 26 prairial – 14 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

25.	1.	PARIS François Marie, avoué, rue Grenetta, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, aristocrate, qui a méprisé ouvertement les Jacobins et déclamé contre la République. Il témoignait sa joie de n'avoir pas signé la Constitution (sic)	Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.
26.	2.	GERMAIN Rolin, négociant, rue Grenetta, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, marchand d'argent, n'a jamais été dans les principes de la Révolution. Il a fomenté des troubles dans les assemblées de section.	Ex. le 09 juil. 94 (Noté Nolin Germain)
27.	3.	AUBERTIN Martial François, plumassier, rue Franciade, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, Fayetteiste, royaliste, il a porté une épée à La Fayette en Auvergne lors de sa démission, enfin il était reconnu pour aristocrate consommé, détestant l'Egalité.	Ex. le 27 juil. 94

N° 9 — 27 prairial – 15 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} et 2^{ème} Commission : Trinchart, Laviron, Fourmerot, Subleyras, secrétaire JB Guilmaud

28.	1.	CHOISEUIL Catherine Joseph, femme Monaco, fils émigré, demeurant à Neuilli, détenue à Pelagie, prévenue de correspondance et intelligence avec les ennemis, notamment Monaco émigré	Rien
29.	2.	VIOT Adrien Denis Benoit, agent de la famille Monaco, demeurant à Paris, détenu à Lazarre, le 24 frimaire, lors de son arrestation il était encore nanti de tous les papiers de cette famille et il chercha à les soustraire	Ex. le 26 juil. 94
30.	3.	VILLE MAUDI (ou VILLEMANDI. Ndla), homme de loi,	Envoyé à la

LES COMMISSIONS POPULAIRES

		Paris, section du Bonnet-Rouge, détenu à Pelagie, prévenu de propos contre-révolutionnaires et d'intelligence avec les ennemis de la République et d'avoir reçu chez eux des rassemblements d'aristocrates	Conciergerie le 9 therm.
31.	4.	DAUPHIN Sophie, sa sœur, travaillant avec lui, détenue à Picpus	Envoyée à la Conciergerie le 9 therm.
32.	5.	GREGOIRE Charles, boucher, Paris, section du Bonnet-Rouge, détenu à Lazarre, prévenu de propos contre-révolutionnaires et dénoncé comme complice de La Manouri Caleron ex-religieuse renvoyée au Tribunal révolutionnaire (voir liste n° 3. Ndla)	Rien
33.	6.	MAILLET François Angélique, receveur des incurables, Paris, section du Bonnet-Rouge, détenu à Picpus, prévenu d'avoir pris les armes pour le tyran le 10 août 1792 et d'avoir toujours été à la tête des contre-révolutionnaires de sa section	Rien
34.	7.	LEFEVRE Paul, chirurgien, chirurgien, Paris, section du Bonnet-Rouge, détenu à Lazarre, idem	Rien
35.	8.	BRUSSE Charles, ex-noble, ci-devant ... du tyran et chevalier de St Louis, Paris, section Mutius Scevola, détenu caserne des Carmes, rue Vaugirard, prévenu de royalisme prononcé, d'être l'ennemi du peuple et d'avoir toujours eu des liaisons avec les contre-révolutionnaires	Rien

N° 11 — 27 prairial – 15 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Fournerot, Laviron, Thibaulot, Subleyras, secrétaire JB Guilmaud

		36. 1. D'AIGUEVIVE Félix Martin, ex noble, fils de conseiller au parlement de Toulouse, Paris, section de Bondi, détenu à Lazarre, prévenu de conspiration contre la liberté, d'intelligence avec les ennemis de la République, ... et les femmes Cambon d'avoir soustrait Cambon père à un mandat d'arrêt lancé contre lui au Comité de sûreté générale.	Rien
37.	2.	TOURNIER Raphaël François Auguste Eléonore, conseiller au Parlement de Toulouse, Paris, section de Bondi, détenu à Lazarre, idem	Ex. le 06 juil. 94
38.	3.	RIQUET Etre... Dorotheé, femme Cambon président au ci-devant parlement de Toulouse, Paris, section de Bondi, détenue à Lazarre, idem	Ex. le 26 juil. 94 (St Lazare)
39.	4.	CAMBON Victoire Augustine, fille, Paris, section de Bondi, détenue à Lazarre, idem	Rien
40.	5.	VALLO Jean Guillaume, né dans le Palatinat, professeur d'astronomie, Paris, section du Bonnet Rouge, détenu au Luxembourg, prévenu de correspondance avec les étrangers il a été trouvé chez lui des lettres et une brochure appelée <i>Jacobine de...</i>	Ex. le 27 juil. 94
41.	6.	CRESSOL d'AMBOISE Emmanuel Joseph Georges, ci-devant marquis lieutenant général et ex courtisan, demeurant à Bourgueval, section du Bonnet Rouge, détenu rue de Seve, prévenu d'avoir conspiré contre la liberté du peuple français et d'avoir fait de son château un repaire d'aristocratie	Ex. le 26 juil. 94

N° 12 — 27 prairial – 15 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Fournerot, Thibaulot, Laviron, Subleyras, secrétaire JB Guilmaud

42.	1.	LAFON , prêtre et marchand depuis la Révolution, section de	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

- la Montagne, détenu aux Ecossais, prévenu de correspondance avec les émigrés, soupçonné d'émigration
- | | | | |
|-----|----|--|--------------------|
| 43. | 2. | RAINAL (ou VAINAL ?) Josephe Marie Émanuel, commis au bureau de la liquidation, soupçonné d'être prêtre, section de la Montagne, rue de Clery, maison garnie dit <i>du Point du Jour</i> , détenu aux Madelonnettes, prévenu de s'être opposé à la demande d'une Constitution républicaine a lunion (sic) des représentants du peuple et que la Constitution démocratique était mauvaise | Rien |
| 44. | 3 | MILLIN Aubin Louis, homme de lettre, capitaine dans la Commission des transports des subsistances militaire, compagnie de Moreau, rue de la Convention nationale, détenu à St Lazarre, prévenu d'être le rédacteur de la chronique feuille royaliste et fédéraliste, d'être feuillant, ennemi des jacobins, particulièrement lier avec Condorcet et sa faction, d'avoir été au rassemblement qui se tenait à Auteuil et ou Condorcet allait souvent | Rien |
| 45. | 4. | DEMEURE André, militaire, Paris, section du Faubourg du Nord, détenu à la Force, mauvais sujet prévenu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires et d'avoir cherché à alarmer les citoyens sur la guerre de la Vendée en disant que nous aurions beau faire et que nous ne gagnerions pas | Rien |
| 46. | 5 | NARBONNE PELET Veuve, ex noble, Boulogne près Paris, détenue rue de Seve, prévenue d'être sortie du territoire de la république et d'intelligence avec les émigrés | Ex. le 26 juil. 94 |
| 47. | 6. | NARBONNE Raymonde, sa tante, ex noble, idem | Ex. le 26 juil. 94 |
| 48. | 7. | QUEVRIN Cécile, femme de chambre de la Narbonne tante, section du Bonnet Rouge, idem | Ex. le 27 juil. 94 |
| 49. | 8. | THEVENIN , son agent | Rien |

N° 13 — 27 prairial – 15 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Fournerot, B. Laporte, secrétaire JB Guilmaud

50.	1.	LEGRAND Charles Alexandre, fils, homme de loi, section de la Montagne, détenu à Port-Libre, prévenu d'avoir rédigé et provoqué des arrêtés tendant à faire partir les citoyens en masse et d'avoir demandé la liberté des muscadins qui, pour empêcher le recrutement, avaient dans un rassemblement aux Champs Elisées arboré la cocarde blanche	Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.
51.	2.	BÉVY [Joly de Bévi] Jean Louis Henri, ex noble, lieutenant retiré du service en juillet 1791, section de la Montagne, détenu aux Carmes, prévenu de s'être introduit dans le château des Tuilleries dans les nuits qui ont précédé les journées du 20 juin et du 10 août 1792 avec Despenant et autres aristocrates tels que Brissac Les Le noir et autres. (Bévi fut de nouveau porté sur la liste N° 100, ratifiée le lendemain, doublon qui passa inaperçu.)	Ex. le 23 juil. 94
52.	3.	LAVOISIEN Godefroi Charles, commis à l'adminis-tration des domaines nationux, section de la Montagne, détenu à Port Libre, prévenu d'être le partisan des Giron-dins et l'ennemi juré des Jacobins : ayant avoué dans son interrogatoire qu'il était en opposition avec les patriotes	Ex. le 27 juil. 94
53.	4.	MONTFORT Jean Marie, ex noble, section de la Montagne, détenu à Port Libre, prévenu d'être ennemi de la chose publique et agitateur, membre du club des Chiffoniers de la ville d'Arles ; n'étant venu à Paris qu'après que la conre-révolution soit opérée dans cette ville	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

54. 5. **DELAMARE** Robert, prêtre de St Roch, section de la Montagne, prévenu d'avoir prêché le fanatisme et notamment d'avoir dit lors du changement de Semaine en Décade : malheur à ceux qui n'observeront pas les fêtes et dimanches. D'autres propos inciviques tendant à troubler l'ordre. Ex. le 20 juin 94

N° 14 — 27 prairial – 15 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Fournerot, Thibaulot, Subleyras, secrétaire JB Guilmaud

55. 1. **CHAMPAGNIÉ** Alexandre, ex noble, Paris, section Marat, détenu aux Carmes, a eu des relations intimes avec Bussot d'Ostende et le Conseillé de guerre prussien à Mieubourg, il a été trouvé nanti d'un alphabet emphigouie (sic) et d'une note intitulée célèbre massacre religieux et politique Ex. le 23 juil. 94
56. 2. **LE ROY DE GRAMMONT** Louis François, ex noble, section Marat, détenu aux Carmes, prévenu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires dans les groupe du corps de garde et dans les maisons particulières et d'avoir été constamment coalisé avec les royalistes. Il a été trouvé chez lui des papiers suspects qui sont au comité de la section Marat Ex. le 23 juil. 94
57. 3. **SALVERT** François Henri, ex noble, Paris, section Marat, détenu aux Carmes, prévenu d'émigration, il a été trouvé chez lui un petit cœur semblable à ceux de la vendée un écrit intitulé l'almanach des honnêtes gens et une cocarde blanche Rien
58. 4. **LACOUR** Margueritte Adelayde, femme d'André François Leroux, boulangère, Paris, section du Faubourg du Nord, prévenue d'avoir exprimé ses regrets de la mort du tiran, d'avoir cherché à discréditer les assignats et d'avoir cherché à alarmer les citoyens sur les subsistances Rien

N° 15 — 26 prairial – 14 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Fournerot, Thibaulot, Subleyras, secrétaire JB Guilmaud

59. 1. **MARGUERI** Etienne, employé au bureau de la guerre, Paris, section du Bonnet Rouge, détenu rue de Seve, agent du ci-devant prince Cobess (?), prévenu d'avoir conspiré avec Lafayette et les royalistes contre le peuple et d'avoir tenu les propos les plus contre-révolutionnaires Rien
60. 2. **MONNEVILLE COLBERT MONEVRIER** Charlotte Jacqueline Françoise, ex noble, Paris, section du Bonnet Rouge, détenue rue de Seve, a deux enfants émigrés et prévenue d'être sortie deux fois de la République pendant la Révolution pour aller les rejoindre à Cologne Ex. le 26 juil. 94
61. 3. **St SIMON** François, ci-devant évêque d'Agde, Paris, section du Bonnet Rouge, dénoncé pour avoir favorisé dans son diocèse les contre-révolutionnaires, recelé les prêtres réfractaires et pour en avoir été chassé d'après le mal qu'y faisait son aristocratie Ex. le 26 juil. 94
62. 4. **De CAVELEZ** Michel, ex noble, Paris, section de l'Unité, détenu à l'Abbye, prévenu d'avoir conspiré avec le tiran en tenant en 1792 bureau rue poissonnière où il payait 30 personnes par jour pour faire un parti à la Cour. Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.
63. 5. **LENEUF SOURDEVAL** Louis Bernardin, ex noble, Paris, section de l'Homme Armé, intimement lié avec des contre-révolutionnaires qui sont guillotins, prévenu d'avoir été dans Ex. le 10 mai 94

LES COMMISSIONS POPULAIRES

le Calvados à la tête des rebelles. Arrêté pour ce fait mais élargi par une intrigue. Il est père d'émigré.

N° 16 — 27 prairial – 15 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

64.	1.	GIRARD Toussaint Charles, notaire, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, il a eu chez lui la pétition des vingt mille, mais il a eu le soin de la brûler, il ne s'est montré que dans le temps où la Cour dominait, il a scu (sic) obtenir par faveur auprès d'un intrigant un certificat de civisme	Ex. le 27 juil. 94
65.	2.	MERY Louis, huissier, carré de la porte Martin, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, connu sans probité, il s'est toujours rangé dans les assemblées de section du côté des aristocrates. Il a parlé avec force contre les journées du 31 may premier et 2 juin. Il a voulu faire prendre l'arrêté liberticide de la section du Mail et a voté pour Raffay	Ex. le 27 juil. 94

N° 17 — 27 prairial – 15 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

66.	1.	ROSSIGNOL François Eustache, mercier, rue Bourlabée, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, Il a discrédité les assignats, calomnié les Jacobins qui suivant lui excitaient les citoyens au pillage, il n'a eu de liaisons qu'avec les aristocrates de la section, il a témoigné du mécontentement du décret qui a érigé la France en République, il a voulu faire adopter l'arrêté liberticide de la section du Mail, s'est opposé au recrutement de la Vendée et a traité de brigands les citoyens de sa section.	Rien
67.	2.	FOURNIER Jean Sébastien, marchand de vin, rue Martin, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, Il a provoqué des troubles dans les assemblées de section, il a soutenu que le gouvernement actuel ne tendait qu'à l'anarchie, il s'est montré partisan des roys lors de l'exécution de Capet, il a donné à un citoyen de sa compagnie la pétition des huit mille à colporter et lorsque la fayette est venu à Paris, il a applaudi sa démarche envers l'assemblée.	Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.

N° 18 — 27 prairial – 15 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Fournerot, Thibaulot, Laviron, Subleyras, secrétaire Guilmaud

68.	1.	PORTEUIL Antoinette Magdelaine Jeanne, femme CONFLANS, ex noble, Paris, détenue à Picpus, prévenue d'intelligence avec les ennemis de la République et notamment avec deux filles émigrées	Rien
69.	2.	MOREL Antoine, Paris, tenant deux domiciles, détenu à Bicêtre, prévenu d'avoir pris la qualité de suppléant de la Cour et d'avoir avili la Convention nationale, les autorités constituées et d'avoir parlé d'insurrection	Rien
70.	3.	BOISSEL Charles, ex noble et ci-devant écuyer de Capet, Paris, détenu rue de Seve, prévenu d'intelligence avec les	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

		ennemis extérieurs et intérieurs de la République et ayant des parents émigrés	
71.	4.	FERRET Richard Frédéric, ci-devant baron, Paris, chez La Lamoignon des Tournelle, détenu au Luxembourg, Prévenu d'intelligence avec les ennemis extérieurs et intérieurs.	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)
72.	5.	MAULEVRIER François, ex noble, Paris, détenu rue de Seve, prévenu d'être sorti du territoire de la République	Rien
73.	6.	LEBLANC Michel, attaché à Lafayette, Paris, détenu aux Ecossais, prévenu d'être sorti du territoire de la république et d'avoir été en Angleterre étant attaché à Lafayette.	Rien

N° 19 — date en blanc (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Trinchart, Chapelle, Loppin, secrétaire Marteau

		1 ^{ère} Commission : Trinchart, Chapelle, Loppin, secrétaire Marteau	
74.	1.	VAUCHELET Antoine, 2 rue du Gros Chenet, section de Brutus, détenu au Luxembourg, Chef des fédéralistes de sa section, il a été exciter les rebelles du département de l'Eure. Il a quitté lâchement son drapeau à la journée du 10 août pour aller recevoir ses ordres du tiran et les transmettre aux Suisses de Courbevoie, enfin coupable de tous les crimes de contre-révolution	Rien
75.	2.	CRISTLICHE Louis, homme de loi, 77 rue de Cléry, section de Brutus, détenu au Luxembourg, fédéraliste, aristocrate, agitateur prononcé et contre-révolutionnaire	Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.

N° 20 — 26 prairial – 14 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Fournerot, Thibaulot, Laviron, Subleyras, secrétaire Guilmaud

		2 ^{ème} Commission : Fournerot, Thibaulot, Laviron, Subleyras, secrétaire Guilmaud	
76.	1.	LEDREL Pierre, timbreur dans les bureaux de l'intérieur, ci-devant domestique de la femme du frère aîné de Capet, Paris, section de la Montagne, détenu aux Carmes, prévenu d'être sorti de France pour aller rejoindre la femme du ci-devant Monsieur de l'avoir suivi à Turin et de n'être rentré qu'en janvier 1791	Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.
77.	2.	BOURGEOIS Jean François, horloger, Paris, section de Mutius Scevola, détenu caserne des Carmes, intrigant, aristocrate reconnu, prévenu d'avoir aidé les manœuvres de la noblesse en faisant pour elle le commerce d'argent et d'avoir mis des entraves au recrutement auquel il était soumis	Rien
78.	3.	SUGARD père, tapissier, Paris, section de la réunion, détenu à Picpus, aristocrate outré, prévenu d'avoir dit que ceux qui désiraient la mort du tiran étaient des scélérats et antropophages, d'avoir avili la représentation nationale et d'avoir assisté à des assemblées nocturnes.	Rien
79.	4.	CLERMONT TONNERE , Jules Charles Henri, ex noble et lieutenant général, Paris, section du Bonnet Rouge, détenu rue de Seve, ayant des enfants émigrés et se faisant appeler monsieur le duc longtemps après la loi qui supprime les titres	Ex. le 26 juil. 94
80.	5.	CHATAIGNES , ci-devant marquis, Paris, section du Bonnet Rouge, prévenu d'être sorti de France depuis la Révolution et d'avoir eu des intelligences avec les ennemis, il a des terres considérables dans la Vendée	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

N° 21 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

81.	1.	BIDEAU Benigne, limonadier, rue Martin, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, Il s'opposait à la déchéance du tiran, parlait contre tous les patriotes, ne fréquentait que les aristocrates et était partisan de Lafayette	Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.
82.	2.	FLICOURT Jean Baptiste Firmin, boulanger, rue Bourlabée, section des Amis de la Patrie, Royaliste, Fayetiste, s'opposant au bonheur du peuple et enfin coupable d'après l'examen de toutes les pièces à charge de crime de contre révolution	Rien
83.	3.	HERBET André, pâtissier, rue Martin, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, aristocrate prononcé, il a menacé le président de la section bon patriote de lui brûler la cervelle. Il a méprisé toutes les autorités constituées et les arrêtés du Comité dans la journée du 31 mai.	Rien

N° 22 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

84.	1.	MAURIN Louis Clair, trésorier de la garde de Capet jusqu'au 10 aout, rue St Etienne, section de Bonne Nouvelle, détenu au Luxembourg, royaliste, signataire de la pétition des vingt mille, avoué par lui.	Ex. le 10 juil. 94 (Luxembourg 3)
85.	2.	MILNER Ferdinand, de Bruxelles, rue Clery, section de Bonne Nouvelle, Il a voulu discréditer les assignats républicains, il a soutenu que la République ne pouvait exister sans un maître. Reconnu le dit Milner pour vendeur d'argent, agioteur, joueur et aristocrate.	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)

N° 23 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

86.	1.	BARLON-MONT-BAS Gaspard Simon, ex noble, section des Droits de l'Homme, détenu au Luxembourg, aristocrate et prévenu d'avoir caché une somme considérable d'argent et louis d'or, et fréquentant tous les contre-révolutionnaires	Ex. le 27 juil. 94
87.	2.	GARNIER François Prudent, sans état, section des Gravilliers, détenu au Luxembourg, mêmes causes	Rien
88.	3.	PUY de VERRINE , ci-devant maître des Comptes, section des Gravilliers, détenu au Luxembourg, Il a été trouvé chez luy des effigies du tiran (sic), signes de royauté, Connu pour des aristocrates profonds, ayant un fils émigré	Ex. le 27 juil. 94
89.	4.	Sa femme, idem	Ex. le 27 juil. 94
90.	5.	GERBAUD dit LA MARCHE Jacques, ancien marchand de toile, section des Gravilliers, détenu au Luxembourg, Prévenu de correspondance avec les ennemis de la République et a fait plusieurs voyages quelques temps avant la loy de l'émigration. Signataire de pétitions anti Civiques	Rien
91.	6.	CHOLSEN Jean Mathieu, marchand de meubles, section des Gravilliers, détenu au Luxembourg, aristocrate et royaliste, achetant de l'argent pour le faire passer aux émigrés, attaché à	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

vauvineux, il a dit mille et mille fois qu'il donnerait tout son sang pour son roy

92.	7.	LE ROY Fontigni, veterand (?), section des Gravilliers, détenu au Luxembourg, prévenu d'avoir été nommé par Capet pour aller aux îles à l'effet de favoriser le traître Blanchelande, feuellantin et signataire de pétitions antiCiviques, et ayant présenté des [soins ?] à la femme Capet, amy de la Cour	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg 1).

N° 24 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

93.	1.	SENOBLE Jean Etienne, commis aux rentes, section des Droits de l'Homme, détenu au Luxembourg, Ennemy de la patrie, contre-révolutionnaire et correspondant avec les ennemis de l'extérieur	Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.
94.	2.	SOMMESON François, tapissier, section des Droits de l'Homme, détenu au Luxembourg, agent adroit des tantes de Capet, a facilité par tous les moyens leur départ et leur a envoyé de l'argenterie pour une somme considérable	Ex. le 27 juil. 94
95.	3.	JULLIEN Jean Baptiste, intendant d'Alençon, section des Droits de l'Homme, détenu au Luxembourg, a été arrêté allant chez un contre-révolutionnaire où se formait un complot contre la patrie	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)

N° 25 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

96.	1.	DOMAIN Charles Pierre, huissier, rue Denis, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, Il a quitté la société des Jacobins dont il était membre et cela par mépris pour elle. Il s'est toujours montré partisan de La Fayette, il était du club de la Société de la Chapelle, appuyant sans cesse les motions aristocratiques et depuis le 10 août il a paru ennemi de la République.	Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.
97.	2.	JOSEPH (?) Denis, miroitier, rue Bourlabée, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, ennemi juré de Marat, calomniant tous les patriotes et les Jacobins. Il y a au Comité révolutionnaire de la section des Amis de la Patrie une infinité d'autres chefs d'accusation qui donnent la conviction.	Rien

N° 26 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Thibaulot, B. Laporte, Laviron, Fournerot, Subleyras, secrétaire Guilmaud

98.	1.	MACARET Joseph (J ^h) François Magdelaine, volontaire au 5 ^e bataillon des Vosges, Paris, détenu au Luxembourg, Prévenu d'avoir de complicité avec Tournier Martin d'Aiguevive et les Cambon tous de Toulouse conspiré contre la liberté du peuple.	Rien
99.	2.	BERULLE Amable Pierre Thomas, ci-devant premier président du Parlement de Grenoble, Paris, détenu maison de Seve, prévenus d'avoir conspiré contre le peuple et la liberté et d'intelligence avec les ennemis	Ex. 24 juil. 94 (Luxembourg)
100.	3.	Sa femme	

LES COMMISSIONS POPULAIRES

101.	4.	SERRE St ROMAN Jacques, ci-devant conseiller de grand chambre au palais de Paris, Paris, section de l'Indivisibilité, détenu à Port libre, prévenu d'avoir conspiré contre la liberté du peuple français. Ils ont un enfant émigré, il sont soupçonnés d'avoir émigré eux-mêmes, ayant resté longtemps absent	Ex. le 27 juil. 94
102.	5.	MURARD Louise Françoise, femme St ROMAN, idem	Rien
103.	6.	VAUCRESSOU Charles François Martin, ci-devant président du grand conseil, Paris, section de l'Indivisibilité, prévenu d'avoir conspiré contre la liberté du peuple français, il est soupçonné d'émigration, il a toujours été lié avec les contre-révolutionnaires	Rien

N° 27 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Thibaulot, B. Laporte, Laviron, Fournerot, Subleyras, secrétaire Guilmaud

104.	1.	GUERIN Etienne Nicolas, ci-devant agent et caissier de la manufacture des glaces, Paris, section des Quinze Vingt, détenu à Picpus, prévenu de royalisme, d'avoir toujours contrarié la Révolution et persécuté les patriotes et d'avoir favorisé dans les comités civils de sa section dont il était président les persécutions de La Fayette contre les patriotes.	Ex. le 27 juil. 94
105.	2.	VATRIN Jacques, ci-devant maitre de pension, section des Quinze Vingt, détenu à Picpus, aristocrate adroit et porteur de l'adresse infame adresse (sic) du faubourg St Antoine au roy	Ex. le 27 juil. 94
106.	3.	GRAMMONT d'OSSUA Geneviève, section du Bonnet Rouge, ci-devant comtesse et dame d'atour de la Capet, prévenue d'avoir conspiré avec la Cour contre la liberté du peuple français.	Ex. le 26 juil. 94
107.	4.	TURIN Philiberte, veuve DAULIER, ex noble, section de l'Indivisibilité, détenue à la Petite Force, prévenu de royalisme, de désobéissance aux loix et d'avoir conservé des objets contre-révolutionnaires comme les actes des apôtres le journal de la cour et de la ville, un ceret (?) intitulé La nécessité d'une Contre révolution en France et une grande quantité d'argenterie, armoirie et de l'argent caché sous ses escaliers	Ex. le 27 juil. 94

N° 28 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Fournerot, Thibaulot, B. Laporte, Subleyras, secrétaire Guilmaud

108.	1.	St HILAIRE , garçon, ex noble, Paris, 2 rue du Marais, détenu aux Madelonnettes, Royaliste et aristocrate bien prononcé, il a dit qu'il se f... (sic) des patriotes, que lui était aristocrate et qu'il se f... (sic) de ceux qui ont fait mourir le roi, il a dit aussi qu'on avait pris (?) à une princesse une voiture et les chevaux pour conduire à la Vendée cette canaille qui avait assassiné le Roi.	Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)
109.	2.	BRILLON BUSSÉ , ex noble, chevalier de Malthe, Paris, 5 rue du Marais, détenu au Madelonnettes, Soupçonné de fabrication de faux assignats, de liaison avec les nommés St Hilaire et quaradé qu'il a caché chès lui pendant trois mois et soupçonné du même fait. Il voyait aussi le nommé Fontigni	Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)

LES COMMISSIONS POPULAIRES

déjà repris de justice, il avait en outre des relations avec Biron et autres de cette trempe et était agent d'affaire.

N° 29 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Fournerot, Thibaulot, B. Laporte, Subleyras, secrétaire Guilmaud

110.	1.	BRILLON Pierre, maître de comptes de (sic), Paris, section de l'Indivisibilité, détenu à Port Libre, Prévenus de conspiration contre la liberté du peuple, intimement liés avec Mandat et la famille et le président Sallier guillotiné	Rien
111.	2.	DENIS Anne Marie, sa femme, idem, il a été retrouvé chès eux des journaux aristocrates ainsi que de l'argenterie et de l'argent monnayé cachés sous terre.	Rien
112.	3.	BRILLON Augustin Philippe fils, âgé de 24 ans, idem	Rien
113.	4.	BRILLON André Jean, âgé de 20 ans, idem, Les deux fils requis de faire le service du jour s'y sont refusés en disant qu'ils ne connaissent pas la loi, André Jean a même signé la déclaration qui est au Comité	Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)
114.	5.	CARIOLES Thérèse Charlotte, femme divorcée de Blanchard, député à la l'ancien régime en disant que sous l'ancien régime la noblesse aurait donné des secours et qui des biens de l'église qui devait être pour les pauvres n'en faisaient aucune charité.	Acquittée et libérée le 27 juil. (9 therm. an II)
115.	6.	SALM KIRBOURG Frédéric Jean Antoine Henri Cristian Philippe François de, ci-devant prince allemand, Paris, fontaine Grenelle, Prévenu de conspiration contre la République et d'intelligence avec les ennemis. D'après une dénonciation du Comité révolutionnaire de la section de l'Homme Armé, il avait 3 neveux commandant l'armée rebelle de la Vendée et un frère commandant en Autriche. Thibaulot, membre de la Commission populaire a entendu dire au cuisinier de salm que celui-ci avait parlé contre Marat	Ex. le 23 juil. 94 (5 therm. an II)

N° 30 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

116.	1.	COLOMBART Claude François (F ^s), curé constitutionnel de la paroisse Nicolas de Champs, section des Gravilliers, détenu au Luxembourg, prévenu d'être fanatique et contre-révolutionnaire, ayant commandé de son autorité la force armée pour la procession c'y det fette (sic) Dieu, quoique elle fut défendu par un arrêté de la Commune, dans le dessein d'armer les citoyens les uns contre les autres.	Rien
117.	2.	GIELHT Philippe, sans état, section des Gravilliers, détenu à Lazare, prévenu d'avoir tenu ches lui des rassemblements des étrangers ennemis de la Patrie, à l'effet de faire la lecture des gazetes allemandes quy tendait au retablissement de la royaute, correspondance avec les ennemis de l'intérieur et de l'exterieur, ou l'on dansait quand la Patrie avait quelque revers.	Rien
118.	3.	DAPREMONT Joseph, fournisseur, ex noble et étranger, section des Gravilliers, détenu au Luxembourg, prévenu d'avoir été muni de différentes pièces, et denoncé tendant au retablissement de la Royauté	Ex. le 22 juil. 94 (4 therm. an II) (Luxembourg)

LES COMMISSIONS POPULAIRES

119. 4. **PIRON**, ex avocat, section des Piques, détenu à Lazare, Rien
prévenu d'avoir machiné dans sa section contre Robespierre,
agiateur avec Despagnac, intendant des biens de l'infame
dartois, en corresponce avec Baraud avocat au Parlement. Les
pièces produites par le Cté Rev. De sa section prouvent
l'immoralité de cet homme perfide.

N° 31 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire
Marteau

120. 1. Jean **ARSELLIERE** Gérard, menuisier, rue de Tracy, section Ex. le 27 juil. 94
des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, Il est le chef de (9 therm. an II)
la coalition faite pour anéantir la démocratie, il s'est servi de
tous les moyens moraux et phisiques pour faire triompher le
modérantisme dans sa section, il est enfin reconnu comme un
fameux contre-révolutionnaire d'après l'examen des pièces qui
sont à sa charge au Comité de la section des Amis de la Patrie
121. 2. **PERRET** Jean-Baptiste, limonadier, rue Bourlabée, section Ex. le 27 juil. 94
des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, on peut lui (9 therm. an II)
attribuer tous les crimes de contre-révolution
122. 3. **ESCOUVETTE** Louis Joseph, perruquier, rue Grenetta, Rien
section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, Il est de
l'infemale coalition tendant à empêcher la mort du tiran, il a
regardé le massacre du Champ de Mars comme très utile et
que Lafayette s'est très bien conduit. Il a calomnié les
Jacobins.

N° 32 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire
Marteau

123. 1. **DUVAL** Louis Nicolas, rue Martin, section des Amis de la Ex. le 27 juil. 94
Patrie, détenu au Luxembourg, homme très suspect qui n'a (9 therm. an II)
jamais fait que fomenter des troubles dans les assemblées de
section ; il a été du nombre des jeunes jeux (sic) qui
s'assemblerent aux Champs Elisées pour empêcher le
recrutement de la Vendée, enfin royaliste fayetiste et
s'opposant à la déchéance.
124. 2. **BALDRIN** Samuel, maître de langue, section des Gardes Rien
Françaises, détenu aux Ecossais, Regardé comme agent du
païs étranger, correspondant avec l'Angleterre, fréquentant les
ci-devant princes et recevant frequemment des lettres de
Calais.

N° 33 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire
Marteau

125. 1. **MAILLET** Jean François, coleur de papier, rue Bourlabée, Rien
section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg,
Royaliste, Fayetiste, s'opposant à la déchéance du tiran. Il a
colporté la petition des huit mille. Il a provoqué le trouble dans
les assemblées de section, il a voulu empêcher le recrutement

LES COMMISSIONS POPULAIRES

- de la Vendée et a fait tous ses efforts pour faire adopter l'arrêté liberticide de la section du mail.
126. 2. **GINET** Jean, négociant, rue Grenetta, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, marchand d'argent. Il a quitté la Société des Jacobins à l'époque de la journée du Champ de Mars, il a manifesté son attachement à la Royauté lors du jugement de Capet. Rien

N° 34 — 28 prairial (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

127. 1. **CHARPENTIER** dit Cadet, Mathieu, charpentier, section des Gardes Françaises, détenu à la Grande Force, Il est soupçonné d'émigration et de s'être servi de la carte de sureté du nommé Desmoulin pour aller dans Paris. Il est ensuite allé aux armées d'où il a lâchement déserté, il a été pris et traduit dans une maison d'arrêt de section de laquelle il s'est évadé en cassant un barreau, on le trouva le lendemain avec 17 rossignols dans ses poches et fut arrêté sur un toit d'après un vol qui venait d'être fait. Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)

N° 35 — 28 prairial – 16 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

128. 1. **RAY** Jean Louis, section des Gardes Françaises, détenu à la Grande Force, Il a été capitaine d'une compagnie partie pour la Vendée, il a trahi sa patrie en faisant tuer nos frères et en passant lâchement du côté des rebelles. Il est revenu à Paris où on l'a renomé capitaine pour l'armée du midy ; il a fait les mêmes bassesses qu'à la Vendée. Rien
129. 2. **SEGOND** Antoine Balthazar, section des Gardes Françaises, détenu aux Ecosais, homme tres suspect n'ayant jamais fait que donner d'alarme à tous les citoyens, intriguant dans toutes les formes et ayant été porter la petition contre-révolutionnaire du nommé Chaslau Rien

N° 36 — 29 prairial – 17 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Trinchart, Chapelle, secrétaire Marteau

130. 1. **SEGUIN** Félix Adrien, ex secrétaire du ci-devant Monpensier et chimiste, 293 rue de Valois, section de la République, détenu au Luxembourg, Contre-révolutionnaire, ennemi déclaré de la liberté. Il a fait prendre l'arrêté de bruler la petition de vingt mille et a témoigné sa joie de ce que les signataires étaient rétablis dans leurs droits. Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)
131. 2. **HENNEBERT** Nicolas, employé aux messageries nationales, section des Piques, détenu à Port-Libre, ayant tramé la contre-révolution au Château des Thuilleries, il est signataire de petitions anticivique et de certificat de Résidence du homme Matham présumé émigré. Rien
132. 3. **SADE** Denis, ci-devant comte, 36 rue Neuve des Mathurins, section des Piques, détenu aux Madelonnettes, Il a eu des Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

relations avec l'infame Brissac Capitaine des gardes de Capet et une Correspondance avec les Ennemis du dehors.

133. 4. **FOACIER** Pierre Louis, vivant de son bien, 12 rue basse du rempart, détenu aux Carmes, Il a eu des liaisons avec Tarbé Emigré ministre de Capet, il s'est fortement opposé à la déchéance de Capet. Il est de plus signataire de petitions anticiviques. Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)

N° 37 — 29 prairial – 17 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Fournerot, Thibaulot, B. Laporte, Subleyras, secrétaire Guilmaud

134. 1. **COQUEAU** Claude Philibert, architecte avant la Révolution, depuis commis quelque temps chès Rolland, 731 rue Neuve des Petits Champs, section de la Montagne, détenu aux Carmes, Prévenu d'avoir favorisé l'évasion de Pétion et d'avoir retiré chès lui l'ex-députés Mazuyer, mis hors la loi. Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)
135. 2. **CAYOLLE** Jean-Baptiste (sic), prêtre, 761 rue de la Loi, section de la Montagne, détenu aux Carmes, Prêtre réfractaire, prévenu d'avoir favorisé l'émigration de l'abbé l'Hermite de Villefranche, d'avoir eu des relations avec le ci-devant archevêque de Bond... et autres ennemis du Peuple. Ex. le 23 juil. 94 (5 therm. an II) (Carmes)
136. 3. **LOMBARD** Joseph François Xavier, sans profession, 761 rue de la Loi, section de la Montagne, détenu à Port-Libre, Prévenu d'avoir été demander l'élargissement de la femme Champion avec des faux Pouvoirs du comité de Sureté Générale. Rien
137. 4. **GUICHARD** Guillaume Marie, veuve VIGNI, ex noble, section de l'Indivisibilité, Prévenus d'avoir eu constamment des relations avec des contre-révolutionnaires dans l'intérieur et d'intelligence avec deux autres enfants de la veuve Vigni émigrés. Ex. le 26 juil. 94 (8 therm. an II)
138. 5. **VIGNI** fils, Claude Pierre, ex prêtre et noble et ci-devant conseiller au Chatelet, idem Ex. le 26 juil. 94 (8 therm. an II)

N° 38 — 29 prairial – 17 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Trinchard, Chapelle, secrétaire Marteau

139. 1. **CACHET** Joseph Florent, perruquier, 54 rue Honnoré, section des Piques, détenu aux Carmes, fanatique et contre-révolutionnaire, signataire de petitions anticiviques, trouvé chès lui un gilet parsemé de fleurs de lis Rien
140. 2. **MERLE d'AMBERT** Agricole Marie, ancien militaire, 11 rue Basse du Rempart, en liaison avec tous les contre-révolutionnaires, sa femme et ses enfants Emigrés, l'ayant été lui-même et n'étant rentré que pour se défaire de son argenterie Rien
141. 3. **TIARD** Henry Charles, ex noble, cordon bleu, 3 rue et section des Champs Elisées, détenu à Port-Libre, Ecuyer de l'infame d'Orleans, sa fille et son gendre Emigré, son caractère sombre et despotique ennemi de la liberté et de l'Egalité Ex. le 26 juil. 94 (8 therm. an II)
142. 4. **LARCHÉ LATAIRRAILLE** Jean Crisosthonne (Christophe ?), ex maréchal de camp, 1471 rue de Bourgogne, section des Invalides, détenu aux Carmes, attaché à la maison Condé, ses deux fils Emigrés, on a trouvé à la levée des scelés Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)

LES COMMISSIONS POPULAIRES

132 mille livres de billets de caisse sous un fauteuil sans doute destinées à payer des Contrerévolutionnaires.

N° 39 — 29 prairial – 17 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Trinchart, Chapelle, secrétaire Marteau

143.	1.	SIMIANE Adélaïde, veuve, ex noble, marquise, 1485 rue de Grenelle, section des Invalides, détenue à Port Libre, favorite de l'exécrable Lafayette et du Chatellet, fille de Domas. On a trouvé dans sa cave lors de son arrestation 30 lettres qui prouvent ses liaisons avec ces scélérats.	Rien
144.	2.	MONGELEHOTE François Joseph, tapissier aux Gobelins, 92 rue Mouftard, section du Finistère, détenu à Pélagie, monarchique judicieux par ses écrits. Royaliste et ayant refusé de marcher le 10 août & le 31 mai Epoque aux quelles tous les citoyens étaient sous les armes.	Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)
145.	3.	BELLANGER Nicolas, commissaire aux vins, 30 rue des Fossés Bernard, section des Sans-Culottes, contre-révolutionnaire ayant traité les Jacobins de Brigands. Il a été trouvé muni d'un Cathéchisme monarchien imprimé par ordre du club de 1789.	Envoyé à la Conciergerie le 9 therm. an II
146.	4.	AUDREYON Dominique, limonadier, 209 rue Montmartre, détenu au Luxembourg, fédéraliste, il a colporté des pétitions et s'est fait nommer commissaire dans le département de Calvados et a déclaré que les coalisés de ces contrées prechaient la vraie liberté.	Rien

N° 40 — 29 prairial – 17 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

2^{ème} Commission : Thibault, Laviron, Fournerot, B. Laporte, Subleyras, secrétaire Guilmaud

147.	1.	MONTCRIF Pierre Louis, père, ex nobles et conseillers de l'infame d'artois, section de l'Indivisibilité, détenu Port Libre, Prévenus d'intelligence avec les ennemis de la République, d'avoir recelé des effets appartenant à Nieuville (?) emgré et d'avoir Conservé les marques de feodalité.	Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)
148.	2.	MONTCRIF Louis Cesar, fils, idem	Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)
149.	3.	CHIMAY Charlotte, ci-devant princesse, section du Bonnet Rouge, détenue rue de Seve, prévenue d'avoir de complicité conspiré avec les ennemis de la République. La Chimay était la maitresse du taitre Lambert.	Ex. le 26 juil. 94 (8 therm. an II)
150.	4.	SENNECTERE Charlotte, veuve DARMENIERE, ci-devant marchal, section du Bonnet Rouge, détenue rue de Seve, prévenue d'avoir de complicité conspiré avec les ennemis de la République. Un fils émigré.	Ex. le 26 juil. 94 (8 therm. an II)
151.	5.	NICOLAY Aimard Marie Leon, fils, 24 ans, le père ci-devant premier président de la Chambre des Comptes de Paris, section de l'Indivisibilité, détenu au Luxembourg, prévenus d'intelligence avec les ennemis de la République, d'avoir constamment contrarié les progrès de la Révolution et de n'avoir vu les autorités constituées que pour les tourner en ridicule.	Ex. le 09 juil. 94 (21 mes. an II)
152.	6.	NICOLAY Aimard Charles Marie, père, détenu au Luxembourg, idem	Ex. le 07 juil. 94 (19 mes. an II)

LES COMMISSIONS POPULAIRES

153. 7. **VAUQUELIN VRIGNI** René, ex noble et ex courtisan, section de l'Indivisibilité, détenu à Port-Libre, prévenu d'intelligence avec les ennemis de la République et d'avoir conservé des effigies de Capet et des restes de féodalité qu'il avait fait murer, il a aussi enfoui une partie de son argenterie et fait fondre l'autre. Ex. le 27 juil. 94 (9 therm. an II)

N° 42 (ou 1) — 26 prairial – 14 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 2 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

154. 1. **TAVEAU** Louis, claincallier, Paris, rue Bourlabée, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, royaliste, fayettiste, a frappé et injurié les patriotes en pleine assemblée, s'est opposé de tout son pouvoir à la déchéance du tyran, a manifesté sa joie quand l'aristocratie dominait Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.
155. 2. **RAVETTE ARDOUIN** Thomas, Paris, rue Martin, section des Amis de la Patrie, détenu au Luxembourg, soupçonné d'avoir un frère émigré, a excité le trouble dans les assemblées de section, a servi de caution à Leroux, aristocrate reconnu pour empêcher son arrestation, a insulté les patriotes qui voulaient la fête de Château Vieux Rien

(64) Listes de (311) détenus À RENVoyer AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE approuvées le 3 thermidor

N° 45 — 1^{er} messidor – 19 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)
Liste envoyant à l'origine 4 personnes en déportation
Maisant est le dernier nom porté sur la liste ratifiée par les Comités.

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchart, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

156. 1. **MAISANT** Jean-Baptiste (à renvoyer au Tribunal révolutionnaire), ex-receveur des rentes, 60 rue des Capucines, aux Carmes, intrigant, suppôt de Lafayette, s'étant fait nommer capitaine du centre en répandant de l'argent, fabricant de fausses lettres Rien

N° 46 — 1^{er} messidor – 19 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchart, Loppin, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

157. 1. **PERUCHE** Joseph, officier licencié de la 2^e compagnie créée à Marseille, section des Gardes Françaises, détenu aux Bénédictins Anglais, contre-révolutionnaire dans toute la force du terme. Intrigant se servant d'un autre nom que le sien & gardant très soigneusement des signes de féodalité et des lettres de la Convention non remplies. Il existe plusieurs chefs d'accusation & d'un nombre infini de pièces à sa charge. Rien
158. 2. **BONARDY** Jean Baptiste Hector Amédée, dit DUMESNIL, capitaine des carabinier du ci-devant Monsieur frère du tyran, section de l'Arsenal, détenu à la maison de détention des Lions Paul (?), suspect ayant conservé le brevet qu'il avait reçu de Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

- l'infame Capet. Reconnu pour un contre-révolutionnaire fieffé...
- | | | | |
|------|----|---|------|
| 159. | 3. | BOULA Alexandre Jean, dit MAREUIL, se disant cultivateur, section de l'Arsenal, détenu à la même maison, allié au nommé Bonardy ayant des parents émigrés avec lesquels ils ont entretenu une correspondance | Rien |
| 160. | 4. | DE LA HAIE BAZAINVILLE Antoinette Marguerite Joseph, femme MAREUIL, idem, idem | Rien |
| 161. | 5. | BOULA MAREUIL Antoinette Marguerite, femme BRACHE, idem, idem | Rien |

N° 47 — 1^{er} messidor – 19 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Loppin, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

162.	1.	GAUTIER Bonaventure Jean, dit L'ECUREIL, ancien secrétaire du roy, en grande chancellerie, homme très suspect & d'un égoïsme dangereux pour les mœurs républicaines il a brigué sous l'ancien régime le plus de dignités qu'il a pu afin dit-il de faire valoir ses fiefs en ne payant pas de droits féodaux, il est tranquillement resté chez lui dans toutes les occasions où la Patrie s'est trouvée en danger, il a été trouvé chez lui lors de la levée des scellés deux brochures aristocratiques qu'il a dit avoir oublié de brûler. Ennemi reconnu de la révolution & sont complices de ses délits les individus nommés cy après	Rien
163.	2.	GAUTIER François Bonaventure, fils, capitaine dans le 4 ^e bataillon de la Sarthe, idem, idem	Rien
164.	3.	GAUTIER Genvière Antoinette, fille, idem, idem	Rien
165.	4.	BISEAU Nicolas Hugues, cy devant membre en la chambre des comptes, idem, idem, Beaupère de Gautier, de complicité avec lui, royaliste, fanatique & désirant le malheur de la Nation pour se venger de la perte de ses revenus.	Rien
166.	5.	CARRÉ Marie, sans état, idem, idem, demeurant chez ledit Gautier, de complicité avec lui. Le forçant de renvoyer tous ceux de ses domestiques qui n'étaient pas partisans de l'aristocratie, elle a dit qu'elle a pu émettre quelques fois son opinion parce qu'il était permis de le faire.	Rien

N° 48 — 2 messidor – 20 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibault, Laviron, B. Laporte, secrétaire Guilmaud

167.	1.	BERNIER Marie Adélaïde, veuve de Jean LE CAMET (?), ancien payeur des rentes, section de l'Indivisibilité, détenue maison de santé rue Notre Dame des Champs, prévenue d'avoir tenu chez elle des rassemblements Contre-révolutionnaires, prêtres réfractaires et émigrés rentrés.	Rien
168.	2.	CHARLET Marie Magdelaine, veuve d'Antoine St SABRAU, ci-devant marquise, section de l'Homme Armé, détenue maison de santé rue Notre Dame des Champs, prévenue d'intelligences avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la rep et notamment avec les émigrés.	Rien
169.	3.	ANGRAND Louis Alexandre, ancien président au parlement de Paris, frère d'Angrand guillotiné [le 28 avril – 9 floréal], section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, aristocrate reconnu, il a des parents émigrés avec lesquels il est soupçonné	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

avoir eu correspondance. Il a recelé et caché la voiture de bois d'acajou de Calurerue (?)

170.	4.	MOUSCADET Agricole Marie Jean, notaire et secrétaire greffier de la commune de Fontenay sous Bois, dist de l'Egalité, détenu aux Madelonnettes, prévenu d'avoir cherché à empêcher l'approvisionnement de Paris.	Rien

N° 49 — 2 messidor – 20 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, B. Laporte, secrétaire Guilmaud

171.	1.	CUYNET Augustin, 236 rue Antoine, section de l'Arsenal, détenu à Port-Libre, prévenu d'avoir tenu des propos tendant à avilir les autorités Constituées et d'avoir empêché le recrutement pour combattre les rebelles de la Vendée.	Rien
172.	2.	CUYNET Jean, 226 rue Antoine, détenu à Port Libre, prévenu d'avoir tenu des propos tendant à avilir les autorités Constituées et d'avoir empêché le recrutement pour combattre les rebelles de la Vendée.	Rien
173.	3.	VENANT Pascal Victor, marchand bijoutier, maison Egalité galerie de Bois, détenu à la Force, prévenu d'avoir eu chez lui un rassemblement de contre révolutionnaires, de s'être réjoui lorsque la république avait quelques revers sur les frontières, d'avoir regretté le départ des émigrés, enfin d'avoir d'il ne serait pas le dernier à crier Grau (?) pour le dernier tyran.	Rien
174.	4.	BERNARD Jeanne, femme séparée d'ADANSON, 224 rue Belle Chasse, prévenue d'avoir émigré lors de la fuite du tyran Capet à Varennes, et d'avoir dit que la mort de Marat et de Lepelletier était peu de chose, et autre propos contrerévolutionnaires. (Ajout dans la liste N° 105 : elle fut la maitresse des deux visirs Lenoir et le baron de Breteuil, prevenue d'avoir fait un voyage en Angleterre, d'avoir correspondu avec des émigrés et avec des détenus.)	Rien

N° 50 — 2 messidor – 20 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, B. Laporte, secrétaire Guilmaud

175.	1.	PRACONTAL Veuve PERTUIS, section des Invalides, dèt rue de Seve, ex noble et marquise, Tous prévenus d'avoir fait chès La Carcado des rassemblements contre-révolutionnaires de conspiration et d'intelligence avec les émigrés. Les deux Pracontal ont des enfants émigré. La ci-devant marquise est sortie de France. (suite...)	Rien
176.	2.	MALESIEAN veuve CARCADO Adelayde Remonde, section des Invalides, ex noble, idem. (suite...)	Rien
177.	3.	SEGUIER Pierre, section des Invalides, détenu aux Carmes, idem (suite...)	Rien
178.	4.	PRACONTAT Catherine, section du Bonnet-Rouge, détenue rue de Seve, ex noble, idem (suite...)	Rien
179.	5.	D'ARCI veuve DARCOUVILLE, section de l'Homme Armé, détenue à Picpus, ex noble, mère de Decrône guillotiné [?]. (suite) Il a été trouvé chès la Darcouville une cassette cachée appartenant à la ci-devant marquise de Parcontal renfermant du numéraire des signes de royauté et l'effigie du tiran et de sa femme	Rien
180.	6.	D'AGUAY (D'Aguaÿ) François Marie Bruno, père, ancien intendant d'Amiens, section de l'Homme Armé, détenu	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

maison de santé rue Notre Dame des Champs, Prévenus d'avoir conspiré contre la liberté du peuple françois et d'intelligence avec les ennemis. Daguy père a deux enfants émigrés. Cette famille au commencement de la revolution fut obligée de se sauver d'Amiens pour echaper à la vengeance du peuple. Daguy père a depuis fait un voyage en Angleterre (suite...)

181.	7.	D'AGUAY Philippe Bruno, fils, section de l'Homme Armé, adjoint à l'intendance, gendre de Launay de la Bastille, idem (suite)	Rien
182.	8.	DAGUAY Charlotte née LEBAI, idem, idem	Rien
183.	9.	AUBOURG veuve BARMONT Marie Charlotte, section de l'Homme Armé, détenue à Port Libre, ci-devant marquise, mère de l'abbé de Barmont ex courtisan émigré, extrêmement aristocrate, execrant l'habit national et deplorant sans cesse le sort des prêtres. Il a été trouvé chès elle des sabres et autres armes qui sont au pouvoir du Comité rév de la section de l'Homme Armé.	Rien

N° 51 — 2 messidor – 20 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, B. Laporte, secrétaire Guilmaud

184.	1.	EMERY Jean Louis, section des Tuilleries, détenu à Port Libre, ex courtisan et juge du trib de cassation, prévenu d'avoir conspiré avec Duchatelet, Lafayete et la Cour contre la liberté du peuple françois. Il a été le rapporteur du décret qui donna lieu au massacre de nanci (sic) et d'avoir préparé ce décret avec la Cour et du Chatelet	Rien
185.	2.	BROU Pierre Joseph, section des Tuilleries, détenu à Port Libre, ci-devant traiteur à la porte du château des Tuilleries, prévenu d'avoir conspiré avec le tiran et tous ses satellites, notamment au 10 août, d'avoir insulté les patriotes meme les représentants du peuple et d'avoir lors de la chute du trone chanté publiquement que le regne de la liberté ne durerait pas toujours.	Rien
186.	3.	DELORME Vincent, section des Tuilleries, détenu à Port Libre, garde magasin du mont de piété, prévenus d'avoir tenu la conduite et vomi les propos les plus contrerevolutionnaires tendant au renversement de la republique au retablissement de la royauté et à la dissolution de la repres nationale (suite...)	Rien
187.	4.	BEAUFILS , idem, idem, directeur du mont de piété, idem	Rien
188.	5.	BOBÉE , section de l'Homme Armé, ci-devant homme de loi et agent d'affaire, colporteur et signataire de la pétition des 20000, il était secrétaire de l'état major de La Fayete à lepoque du 10 août. Prévenu d'avoir conspiré cette nuit avec les royalistes, d'avoir écrit l'ordre de tirer sur le peuple et d'avoir insulté à cette époque un patriote reconnu mulot d'anger chef de legion et d'avoir sauté par la fenetre lorsque le peuple eut triomphé.	Rien

N° 52 — 2 messidor – 20 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, B. Laporte, secrétaire Guilmaud

189.	1.	BONNE CARRERE Guillaume, section de Fontaine de Grenelle, détenu aux Anglaises rue de l'Oursine, ci-devant ministre plénipotentiaire à Philadelphie, intrigant, prévenu	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

- d'avoir d'intelligence avec Debruci, Dumourier, Desfieux et d'autres intrigants conspiré contre la liberté du peuple françois et l'unité de la republique
190. 2. **FOURNIER** Pierre Victor, Paris, section du Contrat Social, détenu à Port Libre, ancien officier de maison et tenant maison garnie, Prévenus d'avoir tantôt par une intelligence parquée tantot sous une apparence de desunion porté l'agitation et le desordre dans leur section, d'avoir cherché a diviser les citoyens, à les armer les uns contre les autres d'avoir calomnié persécuté les patriotes et cherché étant membre du Comité de surveillance à altérer les mesures revolutionnaires. Fournier est en outre prévenu d'avoir soutenu le fédéralisme et favorisé le 3 mai 1793 l'évasion de Buzot qui était logé chès lui (suite..)
191. 3. **GIRAULT** François Elie, section du Contrat Social, détenu à Picpus, faisant la commission des vins et homme de lettres, idem (suite)
192. 4. **DAVID**, détenu à Port Libre, marchand de vin, idem
193. 5. **FALLOSE LABLACHE** André Joseph, s^o du Bonnet Rouge, ex comte, marechal de camp et député a la Constituante, aristocrate reconnu, ayant sa femme et sa fille emigrés et soupçonné d'avoir eu des correspondances avec elles.

N° 53 — 3 messidor – 21 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, B. Laporte, secrétaire Guilmaud

194. 1. **NOAILLES** Emmanuel, père, section du Bonnet Rouge, détenu rue de Seve, ci-devant ambassadeur en Allemagne, tous prévenus d'avoir conspiré avec le tiran, sa femme, Lafayette, D'ayeu, de Poix et autres Leuis Pausas [?] actuellement émigrés contre la liberté et la souveraineté du peuple et d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis de la republique
195. 2. **NOAILLES** Louis Jules Cesar, fils, idem, idem (suite...)
196. 3. **NOAILLES** femme, idem, idem (suite...)
197. 4. **COSSÉ BRISSAC** [Catherine Françoise Charlotte] femme NOAILLES, section des Tuilleries, détenue au Luxembourg, idem (suite...)
198. 5. **DAGUESSEAU** Henriete, femme d'AYEU NOAILLES, section des Tuilleries, détenue au Luxembourg, idem (suite...)
199. 6. **NOAILLES** Dominique Louise, femme DAVICOURTE, section des Tuilleries, détenue au Luxembourg, idem (Les prénoms de la personne exécutée ne correspondent pas, mais il s'agit bien d'elle, femme de l'ex-vicomte de Noailles. *Ndlr*)
200. 7. **SAGNER MONFLAMBOIS** Michel, section de l'Homme Armé, détenu à Lasarre, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris, prévenu de conspiration contre la liberté du peuple françois, il a été trouvé chès lui une lettre du 22 juin 1789 signée Barentin dans laquelle ce Garde des sceaux l'invite à se trouver à la grande séance du lendemain.
201. 8. **DEGRAVE** Eléonore, section du Bonnet Rouge, détenue rue de Seve, ci-devant comtesse, mère du ministre, prévenue d'intelligence avec les ennemis de la republique. Elle a deux fils émigrés.

2^{ème} **Commission** : Thibault, Laviron, B. Laporte, Subleyras, secrétaire Guilmaud

202.	1. MORION Pierre René, section de l'Homme Armé, détenu aux Carmes, frère Emigré, ci-devant homme de loy, colporteur et signataire de la pétition des 20000, coalisé avec plusieurs gens de loy et autres contrerevolutionnaires Pour troubler les assemblées et exciter la guerre civile, notamment à l'époque du recrutement contre la vendée qu'ils cherchaient à empêcher. Prevenu d'avoir cherché à empêcher l'acceptation de la Constitution republicaine en voulant la faire discuter article par article et d'avoir dit sur le jugement du tiran qu'il n'y avait que les tirans coalisés qui eussent le droit de le juger.	Rien
203.	2. CRETON Jean Baptiste, section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, clerc d'avoué, un des contrerevolutionnaire les plus décidés de la section, coalisé avec Morion et autres pour troubler les assemblée, prévenu d'avoir dans une assemblée avant le 31 may pris la cocarde blanche, ce qui faillit faire tuer des patriotes qui voulurent le mettre en état d'arrestation.	Rien
204.	3. LUBIN Jean Baptiste, section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, avoué, prévenu d'avoir deconcert avec Morion et autres troublé souvent les assemblées, notamment à l'époque du recrutement, et d'avoir manifesté constamment sa haine contre les société populaires et la Journée du 31 may	Rien
205.	4. DUPONTET Agricol Marie André, section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, officier de santé, prévenu d'avoir de concert avec morion et autres, cherché à troubler les assemblée, pour diviser les citoyens et exciter la guerre civile, d'avoir calomnié les sociétés populaires et d'avoir repandu de fausses nouvelles pour troubler le peuple	Rien
206.	5. REVEL Jean Baptiste Benoit, section de l'Homme Armé, détenu aux Carmes, mettalogiste et courtier de change, prevenu d'avoir negocié des effets des emigrés d'avoir mis le trouble dans les assemblées et D'avoir cherche à effrayer le peuple sur la penurie des subsistances	Rien
207.	6. BERLI , section de l'Homme Armé, détenu à la Force, peruquier, prevenu de complicité avec morion et autres pour troubler le peuple d'avoir voulu empêcher le recrutement pour la vendée et d'avoir constamment calomnié les patriotes et le gouvernement revolutionnaire	Rien
208.	7. CHAMINADE Joseph, section de l'Homme Armé, détenu à la Force, commis aux travaux publics, prevenu d'avoir ete un des chefs des troubles contrerevolutionnaires qui ont eu lieu dans les assemblées, notamment à lepoque du recrutement contre la vendée	Rien
209.	8. CHARELOU (ou CHARDON) Antoine François, section de l'Homme Armé, détenu au Luxembourg, homme de loy, prevenu de complicité avec morion creton et autres, pour troubler les assemblées y mettre le desordre et empecher le recrutement contre la vendée	Rien
210.	9. DELERM Jean Baptiste, section de l'Homme Armé, détenu aux Carmes, ex noble, chevalier de St Louis, employé à la police de l'ancien regime, prevenu de complicité avec morion et autres pour troubler les assemblées il a montré de la joye lors de la fuite du tiran, il delivrait des cartouches jaunes aux patriotes qui se joignaient au peuple	Ex. le 23 juil 94 (5 therm. an II) (Carmes)

LES COMMISSIONS POPULAIRES

211.	10.	DUROY Jean Charles, section de l'Homme Armé, détenu à la Force, employé à la municipalité, prevenu d'être un des principaux moteur des troubles qui ont eu lieu dans sa section notamment lors du recrutement contre la vendée, il a constamment manifesté des opinions Contre revolutionnaires	Rien
212.	11.	CLAVAUX , section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, garçon perruquier, prevenu d'avoir de complicité avec morio et autres mis le desordre dans les assemblée surtout à Lepoque du recrutement Contre lavendée au point qu'il lui est souvent de crier à bas les patriotes.	Rien

N° 55 — 3 messidor – 21 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, B. Laporte, secrétaire Guilmaud

213.	1.	LAPIERRE Armand Louis, dit FREMEUR, gendre de Boutilliers, ex-constituant, section de l'Indivisibilité, détenu maison de santé de Notre Dame des champs, ex noble et ancien officier aux gardes françaises, aristocrate reconnu prevenu d'intelligence avec les ennemis de la republique et d'être sorti lui même de France pour aller à Coblents	Rien
214.	2.	CHOARD Louis, père, section de l'Indivisibilité, détenu à Port Libre, ex noble et receveur general des finances, aristocrates decidés, et liés avec tous les Contrerevolutionnaires de la section, près parens demigrés que choard fils a été voir du pays etranger (sic), ils ont fait fondre leur vaisselle et fait enfouier les lingots (suite..)	Rien
215.	3.	CHOARD Jean, fils, section de l'Indivisibilité, détenu à Port Libre, ex noble et receveur general des finances, (suite) choard fils ne s'est jamais montré dans les assemblées que dans les moments de trouble, notamment à lepoque du recrutement Contre la vendée ou il à cherché à mettre le trouble	Rien
216.	4.	PERROTIN de BARMONT Ange Gabriel Guillaume, section de l'Indivisibilité, ex noble et garde des registres du Contrôle general des finances, frère de l'abbé Barmont, émigré, prevenus d'intelligence avec les ennemis ... declarés de Larevolution d'avoir recelé les effets de l'abbé de Barmont émigré et d'avoir aussi retiré chès eux Bonne Savardin	Rien
217.	5.	BELLOU Adrienne Marie Josephe Jeanne Baptiste Morgan, femme BARMONT, idem, idem	Rien

N° 57 — 4 messidor – 22 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Loppin, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

218.	1.	VIOTY Joseph, détenu au Luxembourg, chirurgien, aide major des hopitaux ambulants de l'armée du Nord, convaincu d'avoir falsifié des coppies de Certificat ; changé des dates, le tout à dessein de voler les deniers de la Republique en se servant de ces faux pour toucher ses appoitement pendant le temps qu'il s'est absenté de l'armée sans un Congé du ministre	Rien

N° 58 — 4 messidor – 22 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Loppin, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

LES COMMISSIONS POPULAIRES

219.	1.	MOGES Charles Jean Theodore, père, ex noble et marquis, domicilié aux Ternes, détenu au Luxembourg, ayant un gendre et une fille émigré et un autre fils en état d'arrestation qui a servi dans la garde du tiran en qualité d'aide de Camp et qui a resté dans le département de Paris quoique le décret du 5 7bre 1793 le défende.	Rien
220.	2.	MOGES Charles Theodore, fils, ex noble, domicilié aux Ternes, détenu au Luxembourg, il a été aide de camp dans la garde du tirant (sic), il a une sœur et un beau frère Emigré. Le 10 août il a déclaré être étranger et n'est point sorti de chez lui. Il a resté dans le département de Paris quoique la loi du 5 7bre le lui défende.	Rien
221.	3.	St MARTIN Nicolas, section des Sans Culottes, détenu au Luxembourg, concierge de la maison d'arrêt des Anglaises fossés Victor, il a conduit trois détenus à la maison des écossais et ce par complaisance. Il a été trouvé en outre dans une armoire en sa présence des assignats qu'il n'avait pas déclaré ainsi que deux billets de 400# endossés l'un par Biron et l'autre par Dormesson.	Rien

N° 62 — 5 messidor – 23 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

222.	1.	DUPIAS (ou DUPIAT) Jacques Louis, section des Gardes Françaises, détenu au Luxembourg, coiffeur, il s'est montré partisan des jeunes gens revoltés aux camps Elizées, il a provoqué l'assemblée générale où se trouvaient alors deux Représentants du peuple. Ils ont forcé les prisons pour en faire sortir de jeunes détenus. Il fut un des principaux agitateurs dans la séance orageuse où les patriotes furent opprimés. Il Declamoit au 31 mai contre la montagne qui faisait arrêter les fédéralistes en soutenant qu'elle n'en avoit pas le droit.	Rien
223.	2.	VANSMEL LABLONDE Pierre Louis, section des Gardes Françaises, détenu au Luxembourg, marchand de toille, Contrerevolutionnaire ; prevenu d'avoir été au château des Thuilleries la nuit du 9 au 10 août, et d'être un de Ceux qui ont voulu faire sortir de force les prisonniers qui s'étoient réfugiés aux Champs Elisées et dont il avoit été un des principaux instigateurs. Il a soutenu la pétition de l'infame Chazat à l'Epoque du 27 août tendante à desarmer le peuple.	Rien

N° 63 — 5 messidor – 23 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

224.	1.	COUTOULY Alphonse André Felix, homme de lettres, section des Gardes Françaises, détenu au Luxembourg, Très suspect, il s'est montré l'ennemi de la Revolution tant en action qu'en Parole. Il s'est Trouvé au château des Thuilleries au 10 Aoust & d'avoir crié vive le Roy & la Reine. Il a été le Collaborateur d'un Journal incivique intitulé La Quotidienne, il est Directeur d'une presse Suspecte. Il mangeoit souvent avec Lafayette.	Ex. le 07 juil. 94 (19 mes. an II) (Luxembourg)

N° 64 — 5 messidor – 23 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Fournerot, Thibaultot, B. Laporte, Laviron, Subleyras, secrétaire Guilmaud

LES COMMISSIONS POPULAIRES

225.	1.	VELUT de la CRONIERE Michel, ci-devant Conseiller à la cour des aides de Paris, section de l'Homme Armé, détenu chez lui, 14 rue Porte foin, prévenus de Conspiration Contre le peuple et d'intelligence avec les ennemis et d'avoir vendu leurs Biens en France pour placer les fonds en angleterre. Il a été trouvé chès eux lors d'une visite domiciliaire Le 29 aout 1792 Beaucoup d'armes a feu chargées a Balle. Il a un second fils emigré. Les deux filles ont depuis la revolution sorti du territoire de la republique.	Rien
226.	2.	VELUT de la CRONIERE Augustin Denis, fils, idem	Rien
227.	3.	VELUT Magdelaine, idem	Rien
228.	4.	VELUT Agnès Françoise, idem	Rien
229.	5.	DURAND François Paul Gilles, ci-devant trésorier de France, scetion de l'Indivisibilité, détenu à Picpus, prevenu d'avoir conspiré avec d'autres royalistes Contre la Liberté du peuple dans des Conciliabules tenus à l'isle de la fraternité chès un nommé masoire [?] et d'avoir empeché ses domestiques dallers aux assemblées de section. Il a été trouvé enfoui chès lui de largenterie armoirée de l'or et de l'argent monnayé	Rien
230.	6.	AMELOT Antoine Jean, ex noble, section de Fontaine Grenelle, détenu au Luxembourg, Prévenus d'avoir tenu chès eux des Rassemblements Contrerevolutionnaires en faisant dire dans leur maison des messes par les pretres refractaires. Il a été trouvé enfoui chès eux Beaucoup de richesse, qui ont ete Portées à la Convention nationale	Rien
231.	7.	LEGENDRE Françoise Marie, femme AMELOT, idem, idem	Rien
232.	8.	FIRMIN Joseph, ex noble, section de l'Indivisibilité, détenu à Picpus, Prevenu d'avoir Conspiré Contre la liberté avec Lafayette dont il etoit L'ami et le soutien et avec La Cour du tiran ou il a ete journellement jusqu'au 10 aout et d'avoir en avril 1791 fait desarmer trois patriotes pour n'avoir pas voulu signer l'obeissance aveugle à Lafeyete Les trois patriotes sont autruche, detrouleaux et Lemeunier...ce dernier a ete tûe le 10 aout 1792	Rien
233.	9.	GOURGUES Alexis François Joseph, ex noble, ancien intendant de Montauban, section de l'Indivisibilité, détenu à Picpus, Prevenu de Conspiration dans des Conciliabules, chès degourgues son neveu [mot incompréhensible] à moitier guillotiné et d'avoir rassemblé à la maison de la Compagne à atiste (?) des dragons et des Canonniers, dont il a acheté le Congé. ~~SALVERT François-marie-Henri — Annulé, double emploi (n° 57, liste N° 14)~~ ~~LEROY de GRAMMONT Louis-François — Annulé, double emploi (n° 56, liste N° 14)~~	Rien
234.	10.	DOLORET Hilaire, agent du ci-devant duc de Niveillot (?) et dautres cid, section de Mutius Scevolat (sic), détenu à la Petite Force, Prevenu d'avoir Toujours ete un Contrerevolutionnaire décidé d'avoir vexé persécuté les patriotes et d'avoir distrait des effets appartenants à la republique.	Rien
235.	11.	DELORME Magdelaine Françoise, ex noble et comtesse, section de l'Indivisibilité, détenue à la Petite Force, aristocrate reconnue prevenue d'avoir entretenu des correspondances avec des ennemis de la republique notamment avec la nommée Bonneuil qui a emigré et a rentré ensuite, La Dupont qui a un fils emigré et La Lamotte dont elle a avoué avoir Brulé les lettres en disant on ne garde pas ces choses là	Rien

2^{ème} **Commission** : Laviron, Thibaulot, Fournerot, B. Laporte, Subleyras, secrétaire Guilmaud

236.	1.	VILLOT Louis Alexandre, Brasseur, section de Montreuil, détenu à Picpus, signataire de la petition de vingt mille, ennemi du peuple, tres dangereux, ayant toujours meprisé et Calomnié les patriotes, depuis le Commencement de la revolution	Rien
237.	2.	MENESQUIER Jean Baptiste Gervais, clerc d'huissier, section de Montreuil, détenu à la Force, Royaliste fayetiste, Tournant en ridicule les etablissements du nouveau regime arrêté sur une lettre qu'il escrivoit à son père dans laquelle il lui disoit que le Brillant peuple françois pourroit bien se repentir d'avoir fait perir un Brave homme.	Rien
238.	3.	PICARD Claude Joseph, section de Montreuil, détenu à Picpus, ex pretre et vicaire de l'église de Ste Marguerite, prevenu d'avoir cherché à agiter le peuple par le fanatisme, en demandant la convocation d'une assemblée paroissiale en signant des petitions contre le mariage des pretres et en faisant circuler dans paris et dans les departements des Brochures dangereuses.	Rien
239.	4.	SIBIRRE Sébastien, section de l'Homme Armé, détenu chès lui 24 rue des Quatre fils, ci-devant curé de St François, prevenu d'avoir cherché a exciter la guerre civile par le fanatisme en disant la messe de minuit malgré les deffenses de l'administration de police en provoquant le peuple à lui ouvrir de force les portes de l'église et en provoquant en 1793 la procession de la fete dieu qui etoit devenue une manœuvre Contrerevolutionnaire	Rien
240.	5.	WIDERSPACT François Ferdinand, section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, ex baron et chevalier de l'ordre du tiran, vil intrigant auprès des grands signataires de la petition des vingt mille, prevenu d'avoir dit en 1792 lorsque les ennemis etoient sur le territoire françois qu'il falloit que les troupes des tirans vinsent à Paris pour remettre le tirant françois sur le trone.	Rien
241.	6.	FOUGERET de LAUNAY François Gilbert, section de l'Homme Armé, détenu maison des Irlandais, ci garde provisoire des registres du contrôle des finances, aristocrate fougueux et violent, il n'a jamais paru dans les assemblées, il n'a cessé depuis la revolution de roder dans les departements il s'est trouvé surtout à rouen au moment ou la Contrerevolution y a eclaté et il y a resté six mois dans les moments les plus critiques	Rien
242.	7.	TIRON GERVILLIERS André Claude, ex noble, section de l'Homme Armé, détenu à Pelagie, Prevenus de Conspirations, il a ete trouvé dans leur domicile a paris des parchemins preuves de noblesse une Cocarde blanche et un portrait miniature du tiran avec cette inscription à la main <i>une foy, une loy, un roy, par ordre de famille</i> et dans leur domicile à villiers sur marne, Beaucoup d'argenterie armoirées et de meubles enfoui	Rien
243.	8	SAVALETTE Adelaïde Thérèse, femme GERVILLIERS, idem, idem	Rien
244.	9.	POISSONIER Pierre, section de l'Homme Armé, détenu à Lazarre, ex noble et ci-devant medecin de la Messaline	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

- d'Autriche, Conseiller d'Etat, Contrerevolutionnaire hypocrite, il a été trouvé chez eux différentes pièces imprimées à la louange des têtes Couronnées et des marques de Royauté et de féodalité
245. 10. **DENOROY** Jeanne Baptiste, femme POISSONIER, idem, Rien
246. 11. **BEAUDOIN** Silvestre Raphael, section de l'Homme Armé e de Bondy, ci-devant comte, officier aux Gardes Françaises et marechal de camp, Royaliste altier absolu, chez qui il a été trouvé les Brevets une Cocarde Blanche et autres pièces relatives à l'ancien régime qui ont été remises au Comité de sûreté générale, il est prévenu d'avoir calomnié les journées où le peuple a reconquis sa liberté Rien
247. 12. **GESSÉ** Jean François, autrichien, section de l'Homme Armé et de Bondy, homme de confiance de Beaudoin, agent des Contrerevolutionnaires, prévenu d'avoir Constamment cherché à avilir le gouvernement révolutionnaire et republicain, en exagérant les ressources de nos ennemis, en Calomniant marat et Les sociétés populaires et en affectant toujours de crier Contre les prétendus anarchistes. Rien

N° 67 — 6 messidor – 24 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Thibaultot, Fournerot, Laviron, B. Laporte, Subleyras, secrétaire Guilmaud

248. 1. **LALEU** Marie Geneviève, Vielle (sic) rue du Temple, section de l'Homme Armé, détenue chez elle, prévenue d'avoir prêté aux émigrés Matassin (Marassin) et Lemarquis Salaison (ou Falaison) ses chevaux et sa voiture et d'avoir correspondu avec les émigrés. Rien
249. 2. **CALVAS** Jeanne, ex-marquise QUERGENT, Vielle rue du Temple, section de l'Homme Armé, détenue chez elle, mere d'émigrés, prévenue d'avoir correspondu avec les émigrés. Rien
250. 3. **VIOLLET LEDUE** Jean Nicolas, membre du bureau de conciliation près le tribunal de la commune d'Emille, section de l'Homme Armé, détenu aux Carmes, prévenu d'avoir été au château des Thuilleries le matin du dix aoust, d'avoir tenu des propos tendant à l'aviilissement de la Représentation nationale en faveur du tyran Capet ayant Caché chez lui des médailles en faveur de la tyrannie, signataire de la petition des vingt milles. Rien

N° 68 — 6 messidor – 24 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Thibaultot, Fournerot, Laviron, B. Laporte, Subleyras, secrétaire Guilmaud

251. 1. **FURARD**, tenant maison gamie, 421 rue Coqueron, section du Contrat Social, détenu au Luxembourg, ayant un fils émigré en angleterre, prévenu d'avoir tenu des propos tendant à l'aviilissement des armées de la République notamment d'avoir dit que son fils étoit bien malheureux de faire un metier aussi aviilissant que Celui de Soldat. Rien
252. 2. **RAMON** Jeanne Rose, veuve POINCELOT, sans profession, femme d'un ancien receveur des domaines, section de l'Homme Armé, détenue à Pélagie, femme fanatique prévenue d'avoir retiré chez elle un Prêtre refractaire quelle entretenoit à Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

ses frais et d'avoir retiré chez elle Des papiers Contrerevolutionnaires. (Doublon. Portée également sur la liste N° 86)

253.	3.	LANDRIN Jean Noël, général de division de l'armée du Nord, section de l'Homme Armé, détenu aux Ecossais, prévenu des propos tendant à empêcher l'établissement de la République de vouloir assassiner le Peuple et signataire de la petition des vingt mille	Rien
254.	4.	PAULINE Marie Jacquet (Jacqueline), femme MICHAU MONTARAN , ex-noble, femme d'un intendant de commerce, section de l'Homme Armé, détenue à Port-Libre, parente d'émigré, prévenue d'avoir tenu des propos tendans à l'aviilissement de la Repub et notamment l'anéantissement de la liberté.	Rien

N° 69 — 6 messidor – 24 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Thibaulot, Fournerot, Laviron, Subleyras, B. Laporte, secrétaire Guilmaud

255.	1.	MELSION TACHER Marguerite, ex noble, femme de chambre de Md Sophie de France, section de l'Homme Armé, détenue à Port Libre, prevenue d'avoir eu des correspondances avec les émigrés	Rien
256.	2.	AUDELOT [HOUDELOT] Henry, cultivateur, ex noble, section de Bondi, détenu à Lazarre, prevenu d'émigration, voir la liste des émigrés.	Ex. le 25 juil. 94 (St Lazarre)
257.	3.	LEPILLEUR de BRÉRANNE Anne Elisabeth, fille, ex noble, section de l'Homme Armé, fille et sœur d'émigrée, prévenue elle même d'emigration	Rien
258.	4.	BRILLON Marie Victoire, ex noble, femme d'un vice président au grand conseil, section de l'Homme Armé, détenue chez elle, parente d'emigré et prévenue d'avoir soustrait a la Rép des effets appartenant à des émigrés.	Rien
259.	5.	VERNIER père Nicolas, ex noble, vice président au grand conseil, détenu chez lui, section de l'Homme Armé, prevenu d'avoir soustrait à la République des effets appartenant aux émigrés ; ayant trouvé chez lui de faux assignats et des livres contre la révolution.	Rien
260.	6.	DUTARTRE Jean Baptiste, ancien notaire, Vielle (sic) rüe du Temple, détenu chez lui, prevenu d'avoir prêté aux émigré Marassin et Le marquis Falaison ses chevaux et sa voiture, et d'avoir correspondu avec les émigrés.	Rien

N° 70 — 6 messidor – 24 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Thibaulot, Fournerot, Laviron, Subleyras, B. Laporte, secrétaire Guilmaud

261.	1.	TIBAUT Jean Ours Benjamin, marchand mercier, section Marat, détenu au Muxembourg, prevenus d'avoir dit que la montagne de la Convention ne cherchot pas à sauver la republique, que marat étoit un scelerat et n'aimoit que le sang, de s'etre rejoui de son assassinat en mangeant une matelotee (?) de joye, et d'avoir dit lors de l'affaire du 31 may qu'ils auroient raison de ceux qui avoient fait sonner le tocsin. Thibaut est prevenu d'avoir dit quand il voyoit passer Billaud varennes ah quel scelerat que voilà si je le tenois	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

262.	2.	BIZOUARD , commis de TIBAUT, section Marat, détenu au Luxembourg, est aussi prevenu de s'être opposé au recrutement lors du recrutement de la vendée.	Rien
263.	3.	MARSILLY Joseph Louise Commynes, ex noble, section de l'Indivisibilité, détenue à Pélagie, prevenue d'intelligence avec les ennemis de la republique et d'avoir soustrait du linge des livres et du vin appartenant à Bertrand de Molleville ex ministre émigré.	Rien
264.	4.	DAUBIGNI Jean Baptiste Le Marie, ex noble et avocat général de la chambre des comptes de Paris, section de l'Indivisibilité, détenu à Port Libre, prévenus d'avoir conspiré contre la liberté du peuple françois et d'intelligence avec les ennemis de la republique et d'avoir soustait et caché des effets appartenant à Bertrand ex ministre	Rien
265.	5.	MASALLI Marie Magdelaine Claude, femme d'AUBIGNI, détenue à Port-Libre, idem, idem, idem.	Rien
266.	6.	LUNK , ex conseiller au parlement de Bordeaux, section Lepelletier, détenu aux Irlandais, prevenu d'avoir conspiré contre la liberté du peuple et d'intelligence avec les députés de la gironde avec qui il etoit intimement lié	Rien
267.	7.	RICHER dit SERISIER, se disant homme de lettres, section Pelletier, détenu aux Anglaises, notoirement signalé dans Paris par la depravation de ses mœurs, par l'incivisme le plus prononcé et par son attachement au tiran qu'il a deffendu dans tous les lieux publics jusqu'au renversement du trone. Prevenu d'avoir proposé à l'ambassadeur d'Espagne le projet d'un emprunt pour sauver le trone et pour acheter des voix dans la Convention. Sa section a dit qu'il etoit lié avec Proli, Desfieux, Camille Demoulins Fabre deglantine et autres	Rien
268.	8.	VATEBOIS du METS FERRIERE Anne Jacques, ex noble, ancien officier de dragons, section de l'Indivisibilité, détenu à Port Libre, prevenu de royalisme et d'avoir entretenu des correspondances avec les emigrés.	Rien
269.	9.	CLEMENT Pierre, ci-devant homme de loy, section de la montagne, détenu aux madelonettes, prevenu, lorsque les patriotes du Comtat cherchoit à secouer le joug papal et se reunir à la France d'avoir et l'espion des italiens et le persecuteur des patriotes, d'avoir, après le depart des Papistes et la reunion du Comtat à la France, formé partie d'une coalition contrerevolutionnaire qui entretenoit des correspondances avec l'abbé Mauri et d'avoir manifesté des principes si contrerevolutionnaires qu'il fut obligé il y a trois ans de se retirer à Paris pour echaper à la vengeance du peuple.	Rien
270.	10.	Du COUDRAY Hilaire, ex noble, section de l'Indivisibilité, prevenu d'intelligence avec les ennemis de la rep, de royalisme prononcé et d'avoir enfoui tant à sa maison de Paris qu'a sa maison de Campagne des marques de feodalité de l'argenterie et de l'argent monnoyé	Rien

N° 71 — 7 messidor – 25 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Thibaulot, Fournerot, Subleyras, Laviron, B. Laporte, secrétaire Guilmaud

271.	1.	MIROSMENIL Hüe, ex garde des sceaux, section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, prévenus d'avoir conspiré contre la liberté du peuple françois, parens d'émigrés,	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

		mirosmenil d'avoir conservé chez lui un médaillon ou se trouvoient les portaits du tiran et de l'infame d'artois	
272.	2.	GADAUCOURT Pierre Victor Roger, ci-devant maitre des comptes, section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, idem	Rien
273.	3.	De GOUSAUGRAIS Roger, ci-devant conseiller au parlement de Paris, section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, idem	Rien
274.	4.	VILLERS André François Roger, ci-devant président de la cour des aides de Paris, section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, idem	Rien
275.	5.	DARQUINVILLIERS Anathase Victor Roger, ci-devant maitre des comptes, section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, idem	Rien
276.	6.	LEPAIGE de SANOIS Charles Pierre, homme de loy et ancien bailli du temple, section de l'Indivisibilité, détenu à Picpus, prevenu d'avoir ete Lennemi du peuple en montrant depuis la revolution des opinions Contrerevolutionnaires en soustraisant t retirant chès lui des titres paoier monnoyé et autres objets appartenant au nommé Roussele père d'emigré et en Conservant des marques de feodalité qui ont ete trouvées chès lui le jour de son arrestation	Rien
277.	7.	PATU MELLOT André Claude, ci-devant baron, section de l'Indivisibilité, détenu à Picpus, prevenus d'avoir ete les ennemis du peuple en retirant chès eux des pretres refractaires et des parens demigrés, en tenant des conciliabules d'aristocratie et en enfouissant de lor et de l'argenterie armoirée. Cette decouverte a ete faite par ordre du Comit de suereté générale.	Rien
278.	8.	BOUSSIE Natalie, Josephine Alexandrine, femme MELLOT, idem, idem	Rien
279.	9.	LABOULBENE MONTESQUIOU [Jean Henry], pretre, ex noble et habitué à la commune de St Roch, section Le Pelletier, détenu aux Madelonettes, prevenu d'avoir toujours manifesté soit dans les assemblées soit ailleurs les opinions les plus Contrerevolutionnaires et d'avoir tenu à St Lazarre la Conduite d'un scellerat, et d'avoir voulu faire assassiner un patriote que le hasard y avoit conduit	Ex. le 24 juil. 94 (St Lazarre)
280.	10.	NONANT PIERRE COURT Albert Alexis, on le croit ex noble, section Lepelletier, détenu rue du Cheval Vert, pervenu d'emigration et d'avoir recelé chès lui son beaufrère Nonant emigré	Rien
281.	11.	ROMOLFELD Jeanne Baptiste Marie, veuve d'EICK, ex noble, section de l'Indivisibilité, détenue à Picpus, prevenue d'avoir engagé deux de ses filles à emigrer et d'avoir soustrait à la nation des effets appartenant à l'une d'elles	Rien
282.	12.	DREME Louis Jean Alexandre, ci-devant garde du tiran, section Marat, détenu à Picpus, prevenu d'emigration et d'avoir participé à l'emigration de son frère et d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis interieurs.	Ex. le 21 juil. 94
283.	13.	CONÉ Marie Julie, femme NEUVILLETE, ex noble, section de l'Indivisibilité, détenue à Port Libre, prevenue d'avoir eu des intelligences avec des conspirateurs ensuite emigrés et d'avoir entretenu des correspondances avec Le Bossu ex curé de St Paul emigré	Rien
284.	14.	LECLERC de LESSEVILLE Eustache Benoit, ex noble et conseiller au parlement, section de l'Indivisibilité, détenu à Port Libre, prevenu de conspiration contre la liberté du peuple	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

- d'avoir retiré chès lui et entretenu des intelligences avec des pretres refractaires qui ont ensuite emigré
285. 15. **PAULHAU** Joseph Ivon, se disant chevalier de St Louis, noble et deputé des colonies, section Lepelletier, homme atrocement immoral prevenu d'avoir tenu dans les Colonies la Conduite la plus desordonnée, d'avoir pris faussement à Paris la qualité de député des Colonies, de chevalier de St Louis et de cincinnatus, d'avoir dans la section Lepelletier soustrait des effets à la republique et d'y avoir professé des principes Contrerevolutionnaires
- Rien

N° 76 — 9 messidor – 27 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

286. 1. **CHAUVAUX** Guillaume, section des Gardes Françaises, détenu au Luxembourg, aristocrate prononcé, il n'est venu à Paris que pour demander de l'emploi auprès du perfide narbonne alors ministre de la guerre il a ete dans la cavalerie de la garde du tiran, il a deux frères Emigrés.
- Rien
287. 2. **BOYAAVAL** Pierre Joseph, tailleur, section des Gardes Françaises, détenu à la Force, royaliste décidé, partisan de Dumouriez et ayant dit dans le temps que si on faisoit périr le tiran, Dumouriez viendrait à Paris avec les troupes de ligne venger sa mort.
- Ex. le 7 mai 95
(Fouquier)
288. 3. **D'ARNAULT** Edme Louis, receveur des droits d'enregistrement, section des Gardes Françaises, détenu au Luxembourg, ennemi de la Révolution n'a jamais monté de gardes, ne fréquentant que les aristocrates de sa section et contrariant sans cesse les patriotes. Il a été cidevant greffier au parlement.
- Rien

N° 77 — 9 messidor – 27 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

289. 1. **CHATON** Michel, commis aux expéditions des loix, section des Gardes Françaises, détenu au Luxembourg, prevenu d'avoir favorisé la rentrée de Bronde fils du marquis de Fleurange prevenu d'émigration d'avoir en outre favorisé l'enlèvement des effets appartenant à la dame Fleurange et à des chanoines qui etoient en arrestation comme suspects. Il s'est chargé aussi d'une somme de 9200# de laditte Fleurange et après en avoir prélevé ce qu'il a dit lui être dû, l'a remise a maury homme d'affaire alors en arrestation au lieu de la déposer au district. Il a traité d'Assassins les défenseurs de la patrie. Il a avoué une partie de ces inculpations.
- Rien
290. 2. **De BRUGES** Michel Ange, célibataire, ci-devant abbé, section des Gardes Françaises, détenu aux Carmes, suspect comme noble et ex constituant. Il a eu des liaisons suivies avec Bournonville, il a été soupçonné d'être auteur avec le nommé Grillac des troubles du département de la Lozere. Ses moyens d'exister à Paris depuis l'acceptation de la Constitution sont regardés comme douteux, il n'avoit de rélations qu'avec des sélérats de l'assemblée constituante. Il a avoué avoir protesté contre la constitution de 1790.
- Ex. le 23 juil. 94
(Carmes)

N° 78 — 9 messidor – 27 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

291. 1. **ASSELIN** Albert Marie Joseph, homme de loi à Arras, section des Gardes Françaises, détenu au Luxembourg, suspect, soupçonné d'émigration. Il s'est échappé des mains des gardes qui le conduisoient à la chambre d'arrêt. un extrait d'une lettre du Comité rev d'Arras à celui de la section des Gardes Françaises caractérise ce citoyen « *Asselin natif d'Arras sur le compte duquel vous nous demandez des renseignements est parvenu au commencement de la Révolution par la cabale et l'intrigue à la place d'accusateur public près le tribunal criminel du département du Pas de Calais. Il fut destitué par les représentants du peuple Carnot, Lesage et Lenault, il partit d'arras étant trop connu et alla intriguer ailleurs : nous ne le connaissons enfin que comme un intrigant.* » Rien

N° 79 — 9 messidor – 27 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

292. 1. **SWANG** Michel, autrichien, section des Gardes Françaises, détenu à la Conciergerie, prévenu d'avoir été comme Suisse au 10 Aoust dans le château des Thuilleries, d'avoir tramé un complot dans une compagnie de première requisition où il disoit que lorsqu'ils seroient aux frontières il faudroit voler des chevaux pour passer plus vite du côté de l'ennemi & qu'il attendoit ce moment avec impatience, il a ajouté lorsqu'il avoit l'habit national qu'il en aimeroit mieux un Rouge, il a toujours été dans les Suisses avant le 10 Aoust constamment opposé à la Révolution & regretant son ancien corps. Rien
293. 2. **CHAZOT** Claude François, dessinateur, section des Gardes Françaises, détenu aux Picpus, Ennemi de la Révolution d'une manière astucieuse et perfide, il a été secrétaire du club des feuillants il est l'auteur d'une infame petition ou le peuple est calomnié et où il fini par demander son désarmement. Il s'exprimait ainsi : « *Législateurs, vous laissez trop long temps entre les mains du peuple les instruments révolutionnaires ; le mal qu'ils doivent arrêter s'accroît sans cesse en fatigant les citoyens, il sert de projet aux ambitieux qui veulent nous laisser pour nous asservir.* » Cette petition à la Convention le fit bannir de sa section après le 31 mai. Ses liaisons avec les aristocrates les plus reconnus. Rien

N° 80 — 9 messidor – 27 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} et 2^{ème} Commission : Subleyras, Loppin, Charigny fils, secrétaire Guilmaud

294. 1. **PICHARD** Nicolas Pierre, ci-devant conseiller au parlement de Bordeaux, section Lepelletier, détenu maison de santé rue Notre Dame des Champs, prévenus d'avoir conspiré contre la liberté du peuple. Ex. le 30 juin 94
295. 2. **LEBERTHOU** André Jacques Hyacinthe, idem, idem, idem Rien
296. 3. **DELESSERT** Etienne, banquier, section de Guillaume Tel (sic), détenu à Port Libre, prévenu d'avoir été constamment l'ennemi du peuple en agiotant sous l'assemblée constituante sur la fortune publique de complicité avec des membres de Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

l'assemblée nationale en cherchant a faire perdre le credit national en recelant des effets des emigrés et en entretenant des intelligences avec eux. Voy. sa lettre de Castelane constituant et de Saisseval pour l'agiotage. Les Comités réunis sont priés d'examiner les pièces par rapport à la lettre du frere de Delessier

297.	4.	DESPORTES Félix, ex maire de la commune de Montmarat et chargé des affaires de la republique à Deux Ponts, détenu aux Petits Pères, prevenu d'avoir trahi les intérêts de la republique a Deux Ponts ou il etoit envoyé ; et d'avoir entretenu des intelligences avec des anglais qui se trouvoient en France Bernonville, Lebrun, Danton Lacroix et autres conspirateurs. Le citoyen Rulh membre du Comité de sureté générale a des renseignements essentiels à donner.	Rien

N° 81 — 9 messidor – 27 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

Liste envoyant à l'origine 3 personnes en déportation, ratifiée le 3 thermidor.

Le nom de Chapelet apparaît à la fin de la liste de personnes à envoyer au Tribunal révolutionnaire ratifiée par les Comités, en avant dernière position.

1^{ère} Commission : Baudement, Trinchard, Loppin, Charigny fils, secrétaire Marteau

298.	1.	CHAPELET Jean Baptiste Laurent Emmanuel (à renvoyer au Tribunal révolutionnaire), ci-devant aumonier aux armées, section des Gardes-Françaises, détenu aux Carmes, prevenu d'avoir occasionné du trouble dans l'assemblée générale de la section des Marchés, aumonier sous le commandement des gueux Custine et Houchard, intrigant & s'étant introduit dans une autre section que la sienne pour y mettre le trouble ~~CHATAIGNES François, ex noble, section des Gardes-Françaises, détenu aux Carmes, vivant des secours de divers nobles lesquels n'existent plus, ne faisant rien et ne s'étant jamais montré pour la Révolution (A déporter) (n° 490 dans la liste générale)~~ ~~GEVERVILLE Toussaint François de St Macloud Charles, ex noble, section des Gardes-Françaises, détenu au Luxembourg, suspect, a un neveu émigré, il n'avait aucun domicile fixe & courait d'un traiteur à l'autre & il lui arrivait souvent de ne pas payer ce qu'il mangeait (A déporter) (n° 491 dans la liste générale)~~	Rien

N° 82 — 14 messidor – 2 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Loppin, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

299.	1.	BURMANN Veuve Jeanne Cecile VALLEGRAS, ci-devant marquise de Peyssac, ex noble, détenue à Port Libre, prévenue de correspondance avec sa fille émigrée à Masteict	Rien
300.	2.	BONNEVAL , ci-devant maréchal de camp, ex noble, détenu à la maison de santé rue Folie Renaud, [prévenu] de complicité avec la marquise de Peyssac, en rendant les correspondances pour sa fille & son fils à lui aussi à Mastricht.	Rien
301.	3.	THAUREAU Ste JUIV Vve ..g ^{ard} Ferriere, ci-devant conseiller au parlement, ex noble, section des Droits de l'Homme, détenue à Lazarre, prévenue d'avoir enfoui une	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

somme considérable en pieces d'or dont partie à dit elle été Echangée par des frippons en jettons de Cuivre, elle est de complicité avec Barton Montbas sur lequel il a été prononcé le 28 Prairial dernier et les cy après nommés & comme eux reconnue aristocrate profonde

302.	4.	VESTARD Jean Baptiste, ci-devant directeur des comis mouleurs, section des Droits de l'Homme, détenu à la Force, de complicité avec la nommé Thureau Sté Juiv & de plus ayant un frère Emigré.	Rien
303.	5.	MARTINVILLE Veuve DUVAUGARNIER Marie Alexandrine, idem, idem, détenue à Lazarre, de complicité avec St Juiv, Vestard & Barton Montbas	Ex. le 22 juil. 94 (4 therm. an II) (Luxembourg)

N° 83 — 14 messidor – 2 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Loppin, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

304.	1.	MOLVEAUT Antoine Charles, marbrier, rue des Mathhurins, section des Piques, détenu à Lazarre, Signataire et colporteur de Petitions anticiviques, Soutien des Bailly & Lafayette, s'étant opposé à ce que leur Buste fut ôté de la maison Commune, Clubiste de la Ste Chapelle.	Rien
305.	2.	LANGLOIS Simon Théodore, cultivateur, section du Finistère, détenu au Luxembourg, Prevenu d'intimité avec Cloc Vatet de la Cour & l'Ennemi juré du Peuple : Il a retiré chez lui Guillaume Emissionnaire des Billets de la maison de Secours, Echappé le 2 7bre 1792 de l'abbaye d'après les piceces qui sont au Comité de sa Section.	Rien

N° 84 — 14 messidor – 2 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Trinchard, Loppin, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

306.	1.	JOLY Antoine, huissier priseur, ensuite homme d'affaire, section des Droits de l'Homme, détenu à Port Libre, Prévenu de correspondance avec Devibray Emigré et connu dans sa section comme aristocrate.	Rien
307.	2.	ARNOULT , ex prêtre, place et section des Piques, détenu aux Madelonnettes, aristocrate reconnu, et contre Révolutionnaire prononcé.	Rien
308.	3.	PINCEPRÉ , secretaire de Légation à Hambourg & ancien militaire, Section des Piques, détenu aux Madelonnettes, Aristocrate, soupçonné de Correspondance avec les ennemis de la République, fayetiste membre des feuellants, achamé à combattre les patriotes.	Rien
309.	4.	DIBAUVE Ignace Pie, homme d'affaire, rue du Mont Blanc, section des Piques, détenu à Lazarre, Agioteur à la bource où il étoit encore cinq à six jours avant son arrestation marchand d'argent au peron du Palais faisant les affaires de Simolin Embassadeur de Russie ainsi que celles de la femme D'Albert favorite de Simolin.	Rien

N° 85 — 14 messidor – 2 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Loppin, Trinchard, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

LES COMMISSIONS POPULAIRES

310. 1. **VERDIER** [Mathurin], Ex prêtre, section de la Montagne, détenu aux Carmes, ci-devant secrétaire de l'Evêque de Montpellier, homme miraculeusement Echappé Jusqu'à ce jour a la Justice Nationale, fanatique, ayant fait les affaires de Malide, malgré son Emigration etant Un de ceux qui ont excité les Troubles qui ont eu lieu a Montpellier notamment celui où le Pere du Representant du Peuple Cambon a été maltraité. Il s'est réfugié à Paris. Contrerevolutionnaire avéré. Ex. le 23 juil. 94 (Carmes)

N° 86 — 13 messidor – 1^{er} juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, B. Laporte, Laviron, secrétaire Guilmaud

1. RAMON veuve POINCELOT Jean Rose, femme d'un ancien receveur des domaines, section de l'Homme Armé, femme très fanatique, Sapitoyant sur Le sort des Prêtres ayant retiré chez elle un Prêtre refractaire quelle entretenoit à ses frais et ayant Caché des Papiers deffendu par la Loi et Contre revolutionnaire. (Doublon avec le n° 252, liste N° 68) Rien
311. 2. **BACHELARD** François, 34 ans, horloher, 88 rue Montorgueil, section du Contrat Social, détenu à Port Libre, Prevenu d'avoir tenu des propos tendant à l'avisement de la Representation Nationale. Rien
312. 3. **CHEVENY LACHAPELLE** Claude Louis, 64 ans, ancien commis de la guerre, rue Mont Marat, Homme très aristocrate prevenu d'avoir detourné les bons citoyens de faire le service de la garde Nationale et d'avoir tourné en ridicule les fêtes publiques qui ont été faites a l'occision des époques de la Revolution. Rien

N° 87 — 13 messidor – 1^{er} juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, secrétaire Guilmaud

313. 1. **TALANGÉ** Nicolas, ci-devant maître d'hôtel du guillotiné [le 20 avril 94] Saran [Bochart Saron] ci-devant président au parlement de Paris, section de Fontaine Grenelle, Prevenu de correspondance et intelligences avec Saron son maître pour exciter la contrerevolution dans la Commune de presle departement de Loire. Rien
314. 2. **PATREL** Hildevert, epicier, section de Montreuil, détenu à la Force, Prevenu d'avoir toujours abohorré et Calomnié la revolution de s'être montré l'ennemi du Peuple d'avoir traité de scelerat l'ami du peuple marat et de s'être appitoyé sur la mort du tiran. Rien
315. 3. **LEMAIRE** Louis, ex curé de la ci-devant paroisse Ste Marguerite, détenu à Picpus, Prevenu d'avoir cherché a agiter le Peuple par le fanatisme en demandant la Convocation d'une assemblée paroissiale en signant des petitions contre le mariage des Pretres, et en faisant circuler de Complicité avec Gobel ci-devant Evêque dans paris et dans les departements des Brochures dangereuses. Rien
316. 4. **BOUQUET** Ferdinand, ci-devant mousquetaire et attaché à la maison de Condé et protégé par cette maison ainsi que par la femme de Capet, section du Contrat Social, détenu à Lazarre, Prevenu d'avoir été constamment l'ennemi du peuple, par ses liaisons avec d'autres Contrerevolutionnaires et en Conservant Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

- chès lui une boete de carton portant les portraits de Lafayette et du tiran et une brochure anticivique.
- | | | | |
|------|----|---|------|
| 317. | 5. | FOURQUEMAIN Marie Angélique, dite LECLERC, femme de mauvaise vie, debauchant la jeunesse et soutenant des femmes mariées, section du Contrat Social, détenue à la Salpêtrière, vivant avec Bouquet aristocrate reconnue, il a été trouvé dans leur domicile une Boete à deux faces avec les portraits du tiran et de Lafayette et une Brochure intitulée crimes envers le roy et la nation. | Rien |
| 318. | 6. | BONNAUD Léonard, chirurgien et ci-devant commandant de la force armée, section de Montreuil, détenu à Picpus ; Royaliste prononcé, membre du club de la Ste Chapelle, Signataire de la petition contre le mariage des pretres, il n'a cessé d'être l'ennemi du peuple, il est prevenu d'avoir eu des relations intimes avec la Cour et d'avoir cherché à faire echouer les journées du 20 juin et 1 ^{er} août 1792 en refusant de donner des cartouches et des munitions aux canonniers nationaux qui étoient sous les armes. Il a été trouvé chès lui une foule de Brochures toutes plus Contrerevolutionnaires les unes que les autres. | Rien |
| 319. | 7. | NERMOUT Veuve, ex noble, section Mutius Scevola, détenue à la caserne des Carmes, Prevenue d'avoir Entretenu des correspondances avec les emigrés et d'avoir soustrait les fonds appartenants à la republique pour servir ses ennemis. | Rien |
| 320. | 8. | HENRI , clerc et associé du nommé Pierre, homme de loy, section Mutius Scevola, détenu à la Caserne des Carmes, Prevenu d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis et d'avoir été leur agent. | Rien |

N° 88 — 12 messidor – 30 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, secrétaire Guilmaud

321.	1.	TALEYRAND PERIGORD Gabriel Marie, ex noble et lieutenant général, section de la Fontaine Grenelle, détenu aux Carmes, Prevenu d'avoir été Constamment l'ennemi du peuple d'avoir Conspiré Contre la liberté du peuple soit dans la ci-devant province de Languedoc ou il étoit commandant soit à Paris auprès du tiran. On dit même dans sa section qu'il a enrôlé pour les ennemis.	Rien
322.	2.	BEAUVEAU Anne Louise Marie, femme de l'emigré NOAILLES POIX, ex noble et ci-devant princesse, section de la Fontaine Grenelle, détenue chez elle, aristocrate, femme, mere d'emigrés et Prevenue d'avoir eu des intelligences avec les ennemis de la revolution.	Rien
323.	3.	ROYER Honoré Joseph, ex pretre, ex noble, Conseiller au ci-devant parlement de Paris et député à l'assemblée Constituante, section de la Fontaine Grenelle, détenu au Luxembourg, ami intime des mauri, casales & prevenu d'avoir Conspiré Contre la liberté du peuple et d'avoir entretenu des Correspondances avec nos ennemis.	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)
324.	4.	Veuve ROUCHEROLLE , sœur d'AMELOT, ex noble, idem, aristocrate prononcée ancienne Courtisane de d'Orleans et prevenue Demigration.	Rien

N° 89 — 12 messidor – 30 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, secrétaire Guilmaud

LES COMMISSIONS POPULAIRES

~~AMELOT Antoine Jean~~ — *Nul, double emploi* (n° 230, liste N° 64)

~~LEGENBRE Françoise, femme AMELOT~~ — *Nul, double emploi* (n° 231, liste N° 64)

325.	1.	BEAUVILLERS BUZANCAIS Charles Paul François, ex noble, section de la Fontaine Grenelle, Prevenus d'avoir conspiré avec la Cour du tiran à laquelle ils étoient singulièrement attachés Contre la liberté du peuple et d'avoir fréquente des conciliabules Contrerevolutionnaires.	Rien
326.	2.	MAILLY Charlotte, sa femme, idem, idem	Rien
327.	3.	CASEAUX Guillaume Joseph, ex president au ci-devant parlement de Bordeaux, section de la Fontaine Grenelle, détenu à la Force, Prevenus d'avoir conspiré contre la liberté et la republique et d'avoir entretenu des Correspondances avec les ennemis interieurs. On a trouvé chès eux une correspondance avec un pretre refractaire de Bordeaux, qui a ete remise au Comité de surete generale.	Rien
328.	4.	Sa femme, détenue aux Carmes, idem	Rien
329.	5.	BRÉAU PLAISI Louise Félicité, veuve d'AIGUILLON, ex noble, section de la Fontaine Grenelle, détenue maison d'arrêt rue Victor, mere d'emigré aristocrate Bien reconnue et Prevenue d'intelligence avec les autres ennemis du peuple.	Rien
330.	6.	BEAUHARNAIS Alexandre François Marie, ex noble et general, section de la Fontaine Grenelle, détenu au Luxembourg, Prevenus d'avoir trompé le peuple et d'avoir Conspiré Contre sa liberté et les progrès de la revolution avec la Cour et les generaux perfides	Ex. le 23 juil. 94 (Carmes)
331.	7.	TACHER LAPAGERIE Marie, son épouse, idem, idem	Rien
332.	8.	BOISGELIN Louis Bruno, ex noble, section de la Fontaine Grenelle, Preveus et signalés dans leur section comme ayant ete Constamment les ennemis du peuple.	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)
333.	9.	BOUFFLERS Marie Stanislas Catherine, sa femme, ex noble, section de la Fontaine Grenelle, idem	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)
334.	10.	LA QUINTANNE Doch, ex procureur, section de Fontaine Grenelle, détenu aux Carmes, agent de plusieurs ci-devant, Prévenu d'avoir Conservé leurs titres, d'avoir entretenu des Correspondances tendant à protéger l'agiotage et à faire parvenir ses Connaissances des journaux Contre-revolutionnaires.	Rien
335.	11.	HAUTEFORT Abraham Frédéric, ex noble, section de Fontaine Grenelle, détenu au Luxembourg, Prevenu d'avoir été l'ennemi du Peuple et d'avoir excité des mouvements aux assemblées lors du recrutement contre la vendée.	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)
336.	12.	HAUTEFORT Jeanne Marie, sa femme, section de Fontaine Grenelle, détenue au Luxembourg, aristocrate enragée et liée sans cesse avec les ennemis de la revolution.	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)
337.	13.	FLEURY Joly fils, ex procureur general au Parlement de Paris, section de Fontaine Grenelle, détenu au Luxembourg, tres aristocrates reconnus et Prevenus d'avoir Conspiré Contre la Liberté et la souveraineté du peuple.	Rien
338.	14.	FLEURI (sic) Joli, père, section de Fontaine Grenelle, détenu chez lui, idem	Rien
339.	15.	NOAILLES Philippe, ci-devant maréchal de MOUCHY, ex noble, section de Fontaine Grenelle, Prevenus d'avoir Conspiré avec la Cour Contre La liberté du Peuple d'avoir favorisé l'emiration de leurs enfans et d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis.	Ex. le 27 juin. 94
340.	16.	Sa femme [née ARPAJON], ex noble, idem	Ex. le 27 juin. 94

LES COMMISSIONS POPULAIRES

341.	17. Leur fille, femme du ci-devant duc de DURAS, idem, idem	Rien
342.	18. NARBONNE PELLET Pauline Ricard, ci-devant dame d'honneur de la femme de Monsieur, détenue chez elle, aristocrate enragée, prévenue de Correspondance avec le traître Condé, d'avoir assisté à des Conciliabules chès Mailli son gendre guillotiné à Arras et d'avoir été une des plus actives courtisanes de la Cour	Rien
343.	19. NARBONNE PELET jeune, section de Fontaine Grenelle, fille et femme d'emiré prévenu d'avoir favorisé leur émigration et d'avoir eu des intelligences avec eux.	Rien

N° 90 — 11 messidor – 29 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, secrétaire Guilmaud

344.	1. TAILLASSON Jean Raimond Margueritte François Joseph Henri Saturnin Gilles, ci-devant Conseiller au parlement de Toulouse, détenu à Picpus, Tous Prévenus d'avoir Conspiré Contre la Liberté du Peuple français et de s'être déclaré son ennemi en Signant ou approuvant des arrêtés Liberticides	Rien
345.	2. St CHAMON ... , Conseiller au Parlement, idem	Rien
346.	3. MALLET Jacques François, ex président de la Chambre des Comptes, idem	Rien
347.	4. MENARDOT , ci-devant président du Grand Conseil, idem	Rien
348.	5. AFFROIDI DESPONTI , ex conseiller au ci-devant Parlement de Paris, détenu à Port Libre, idem	Rien
349.	6. CHABANOT BONNEUIL André Charles Louis, ci-devant président au parlement de Paris, idem	Rien

N° 91 — 11 messidor – 29 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, secrétaire JB Guilmaud

350.	1. MACHAULT Jean Baptiste, père, 92 ans, ex noble, ci-devant garde des sceaux et ex Contrôleur général, 10 rue du Grand Chantier, section de l'Homme Armé, ou 41 rue d'Amiette à Roüen, détenu aux Madelonnettes, Tous prévenus de Correspondance avec les émigrés, d'avoir tenu des Conciliabules à Thoiry, avec les ennemis de la révolution, d'y avoir entretenu des Correspondances Secrètes d'avoir été liés avec la famille des Penthievres ou autres qui sont émigrés ou ont été frappés du glaive de la Loi ; d'être très fanatique d'avoir méprisés les gardes nationaux et tourné en ridicule les envoyés des Départements qui venoient fraterniser avec les habitants de Paris, et enfin d'avoir conservé chez eux des Titres et hochets de la féodalité, qui rappelloient l'ancien Régime.	Rien
351.	2. ROUILLE Genevieve Louise, femme MACHAULT, détenue à la Petite Force	Rien
352.	3. MACHAULT Charles Henri Louis, fils, ex noble, ci-devant comte d'Arnouville et ci-devant marechal de camp, même adresse, détenu aux Madelonnettes, idem	Rien
353.	4. MACHAULT Armand Hilaire, ex noble, ci-devant colonel des Dragons puis marechal de Camp, même adresse, détenu aux Madelonnettes, idem	Rien
354.	5. Femme MACHAULT Jeanne Marie, ex noble et femme d'un ci-devant officier de Dragons, détenue à la Petite Force, idem	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

355.	6.	GENESSON Jean Philippe, homme de confiance des Machault, même adresse à Paris, détenu aux Madelonettes, idem	Rien
356.	7.	FOZOT Jacques Philippe, père, ci-devant intendant du roi, chevalier de St Michel, détenu aux Madelonettes, Prevenu d'avoir eu le plus grand mépris pour La garde nationale aristocrate Prononcé ayant refusé de remettre ses titres de chevalier, Signataire des 20.000	Rien

N° 92 — 11 messidor – 29 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Thibaulot, Laviron, secrétaire JB Guilmaud

357.	1.	LETINGUE Marie Thérèse, femme LAUNAY, femme du general qui a ete mis en etat d'arrestation par ordre du Comité de salut public [le 26 octobre 93], section de l'Indivisibilité, détenue à la Petite Force, Prvenue d'avoir ete l'ennemi du peuple et d'avoir fait enfouir dans du fumier un Brevet de chevalier de St Louis de son mari, deux tabatieres portant le portrait du dernier tyran et de sa famille et autres gravures à l'effigie du tiran. Les pièces sont au CSP. On ignore les motifs de l'arrestation du mari et s'il ne conviendrait pas de le réunir avec sa femme.	Rien
358.	2.	MELSION Marguerite, veuve TASHERE, ex noble, veuve du ci-devant président à Mortin, section de l'Homme armé, détenue à Lazarre, Mere et Belle mere d'emigr, elle a recelé chès elle une pendule appartenant à son gendre chabert émigré, il a ete encor trouvé chès elle des pièces de feodalité et tous les titres de son fils pretre.	Rien
359.	3.	DUTROUSSET DOPLOUVILLE Marie Jeanne, ex noble et ci-devant marquise, section de l'Homme Armé, détenue aux Irlandois, aristocrate hautaine, Constamment liée avec le haut clergé, il a ete trouvé chès elle lors de son arrestation à Mantes une Caisse Cachée remplie de ses titres feodaux et autres pieces Contrerevol.	Rien
360.	4.	LUYNES Joseph Charles Amable Albert, ex nobles et ci-devant Courtisans, section de Fontaine Grenelle, détenu aux Anglais rue de l'Oursine, Prevenus d'avoir ete les ennemis du peuple et Conspiré Contre sa Liberté avec la Cour du tiran avec laquelle ils étoient très assidus.	Rien
361.	5.	MONTMORENCI Elisabeth Josephine, sa femme, idem, idem	Rien
362.	6.	LUINES Pauline Josephine Albert, sœur	Rien
363.	7.	LUINE Pauline Hortense Albert, femme de Mathieu MONTMORENCI, idem, idem	Rien
364.	8.	BOUFFLERS Amélie, veuve BIRON, ex duchesse, section de Fontaine Grenelle, détenue au Luxembourg, aristocrate outrée d'après le rapport de sa section et prevenue d'emigration.	Ex. 27 juin. 94
365.	9.	BUSSY Joseph Louis François, ex président à la Chambre des Comptes de Dijon, section de l'Indivisibilité, détenu à Port Libre, Pere et mere d'emigré Prevenus d'avoir fait chès eux des rassemblements Contrerevolutionnaires et fanatiques de pretres refractaires et d'avoir ete Constamment liés avec les ennemis déclarés de la liberté.	Rien
366.	10.	BARAL Louise Josephine Sophie, femme BUSSY, idem, idem	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

367.	11.	THIERIN , ex pretre et aumonier du ci-devant d'Orléans, section du Contrat Social, détenu aux Bénédictins, Ennemi du peuple et de l'égalité, vendu à la Cour et à l'infame d'Orléans, une honete femme à qui il avoit emprunté douze mille livres lui ayant propose de se marier il lui répondit insolemment qu'il y avoit trop de distance entre lui et elle	Rien
368.	12.	BERTHOLON Joseph, marchand de soyeries, section du Contrat Social, détenu à Pélagie, Royaliste déterminé, signataire de l'arrete pris le 17 juillet 1791 pour faire assassiner les patriotes au champ de mars, signataire de la petition des vingt mille, ennemi de marat et des jacobins et grand partisan de la fayete	Rien
369.	13.	DESMELIER Guillaume Marie, marchand de toilette, section du Contrat Social, détenu à St Lazarre, Présenté par le Comité révolutionnaire de sa section Comme fayetiste et royaliste déterminé, signataire et colporteur de la petition de vingt mille, Grenadier il etoit au château la nuit du 10 août sous les ordres de Lesser banquier actuellement émigré il fut un des grenadiers qui lorsque les marseillais jetterent bas les bustes de la fayete, le replacerent.	Rien

N° 95 — 12 messidor – 30 juin (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Thibault, Fournerot, B. Laporte, secrétaire J.B. Guilmaud

~~BEAUSSAN femme MACHAULT, ex noble, femme du ci-devant comte D'amouville ci-devant maréchal de camp, 10 rue du Grand Chantier, section de l'Homme Armé, femme fanatique attachée aux hochets de l'ancien régime, aristocrate et ne fréquentant que des ci-devant nobles (A déposer, n° 504 dans la liste générale)~~			
370.	1.	MELIN Antoine Jean, le premier commis des finances, rue de la Convention, section des Thuilleries, homme agité, insolent envers les Sans-Culottes, n'ayant jamais rien fait pour la Révolution en aucune manière et ayant toujours été protégé par les hommes les plus corrompus qui alors tenaient le timon de l'état	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)

N° 100 — 16 messidor – 4 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Subleyras, Thibault, Fournerot, secrétaire JB Guilmaud

371.	1.	MALET Etienne, ex nobe, rue Ventadour, section de la Montagne, détenu à Lazarre, frer d'migré et dénoncé par le Comité de surveillance d'exideuil departement de la dordogne Comme un monstre dont il faut purger la terre un aristocrate engagé très dangereux et soupçonné d'avoir émigré.	Rien
372.	2.	MONTIGNI , ex noble, section de la Montagne, détenu aux Irlandoï(se)s, Prevenu d'avoir ete Constamment l'ennemi du peuple Par ses relations avec des conspirateurs qui ont ete guillotines en frequentant des rassemblements Contrerevolutionnaires en Corrompant les mœurs, en fuyant les assemblees ou il ne paru que lorsque les aristocrates et federalistes y ont dominé.	Rien
373.	3.	VOIDEL Charles, ex constituant, domicile : Com de sureté generale (?), détenu aux Carmes, Agent de dorleans, ayant fait avec lui et Petion avec lui un voyage en angleterre, et	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

- prevenu d'avoir Conspiré avec eux contre la liberté et la souveraineté du peuple.
- | | | |
|------|---|---------------------------------|
| 374. | 4. DESTOURMEL Louis Marie Auguste, ex noble, se qualifiant de procureur general et receveur de l'ordre de Malthe, section de l'Homme Armé (nota : en decidable cette affaire on a cu ce destourmel dans les maisons d'arret de paris mais on s'est appercu qu'il est detenu dans la maison d'arret de Bertangle departement de la somme), aristocrate, prevenu d'avoir fait une fausse declaration relativement aux archives de l'ordre de malthe et d'avoir protesté Contre le decret qui met les Biens de cet ordre à la disposition de la nation. | Rien |
| 375. | 5. BELCISE Hugues Regnaud, ex pretre et ci-devant eveque de St Brieux, ex constituant, section de la Montagne, détenu maison de santé rue Notre Dame des Champs, Pretre refractaire chès qui il a ete trouvé des ornement deglise et episcopaux et des medaillons avec leffigie des tirans. | Rien |
| 376. | 6. RIHOUETTE Louis Jean, ci-devant pretre de la paroisse de St Roch, section de l'Homme Armé, détenu à Port Libre, Prete refractaire, ayant pour favoriser la Contrerevolution dit la messe en Cachette et soupçonné d'avoir entretenu des relations avec Baco emigré. | Rien |
| 377. | 7. TUIGNI Baptiste Théodore, aubergiste, ci-devant capitaine et chevalier de St Louis, section du Contrat Social, détenu à Port Libre, Prevenu d'avoir ete lenneme du peuple, par ses Relations avec les Contrerevolutionnaires de sa section en Paroissant le 10 aout sous deux uniformes differents avec la croix de st Louis en appitoyant ses Camarades sur le sort du tiran et en servant Les projets des federalistes. | Rien |
| 378. | 8. LAFONT AGULHAC Jacques François Etienne, ci-devant chev de st Louis, section Lepelletier, détenu chès lui avec un gendarme Par ordre du Comité de surete generale, intrigant chevalier d'industrie ayant Constamment fréquenté les Rassemblements Contrerevolutionnaires au Jardin egalite, il a ete de la grande distribution des croix de st Louis de 1792 et il n'a jamais manifesté que des sentiments inciviques. Le Comité de surete generale peut avoir d'autres faits sur son compte. | Rien |
| | 9. BERY [Joly de Bévi] Jean Louis Henri, ex noble, ci-devant lieutenant colonel, section de la Montagne, détenu aux Carmes, Prevenu d'avoir ete lennemi du peuple en manifestant des sentiments inciviques en frequentant les Contre-revolutionnaires et en se rendant habituellement au château du tiran au moment où l'on y meditoit La destruction de la liberté. Il est soupçonné de s'etre introduit au château les nuits des 20 juin et 10 aout avec le nommé despenau qui a ete renvoyé au trib. Ren. (Doublon avec le n° 51, liste N° 13, noté Bévy) | Ex. le 23 juil. 94
déjà noté |

N° 101 — 16 messidor – 4 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Subleyras, Thibaulot, Fournerot, secrétaire JB Guilmaud

379.	1. SARAZIN Antoine Joseph, 37 ans, ci-devant procureur au ci-devant Parlement, ensuite agent de change, rue Helvetius, section Lepelletier, détenu à Port Libre, Prévenu d'agiotage, ayant de Concert avec Claviere et autres interressé da,s Ladministration de l'assurance vie dilapidé Les fonds de la république et ne s'étant jamais montré dans Les époques memorables de la Revolution.	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

380.	2.	BONDIN Claude François, 39 ans, ci-devant Procureur du parlement de Paris, rue d'Amboise, section Lepelletier, détenu chez lui, prévenu d'emigration fondé de pouvoir des émigrés et encor prévenu d'avoir soustrait au glaive de la Loi un émigré nommé Maustion	Rien
381.	3.	BERNARD Pierre, 28 ans, secrétaire de Julien de Toulouse, rue Helvetius, section de la Montagne, détenu à la Force, ami, Confident et secretaire non a gage de julien de Toulouse ci-devant député de la Conventiion nationale, rédigeant tout ses rapports infectés de federalisme, prévenu d'avoir paragé toutes ses manœuvres Contre révolutionnaires.	Rien
382.	4.	BARON Claude, 35 ans, sans état, rue Neuve des Petits Champs, section de la Montagne, détenu maison rue de Buffon, Agioteur, Prévenu Concuremment avec son frere de Correspondance avec les ennemis exterieurs de la république et Les Contre-révolutionnaires de l'intérieur.	Rien
383.	5.	DESCELLES [Selle] Charles Antoine, ex noble, chevalier de St Louis, fils d'un trésorier de la marine, S.. du D.. des Tyrans, section de l'Homme Armé, détenu au Luxembourg, ayant été nommé Capitaine de cavalerie par le ci-devant tyran, Présumé d'avoir assisté Capet La nuit du 9 au 10 août 1792. prévenu d'emigration et Coalition avec un Prêtre refractaire.	Ex. le 10 juil. 94 (Luxembourg)

N° 102 — 16 messidor – 4 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Subleyras, Thibaulot, Fournerot, secrétaire JB Guilmaud

384.	1.	BOULA veuve PARIS de St CHAMANT, ex noble, rue de Vendôme, section du Temple, détenue à la caserne rue de Seve, Prévenue de Correspondance avec les Emigrés mere d'emigrée et emigrée elle-même.	Rien
385.	2.	BOULA NANTEUIL Antoine François, ex noble, ci-devant maitre des requêtes et intendan de la ci-devant Province du Poitou, rue de Vendôme, section du Temple, détenu à Port Libre, Homme Fanatique Sapitoyant sur Le sort des Prêtres Parent d'emigré Prévenu de Correspondance avec Les émigrés.	Rien
386.	3.	FENELLE veuve BOULA MONTGORDEFROID Jeanne Marguerite, Ex noble, femme d'un ci-devant President au Parlement, rue de Vendôme, section du Temple, détenue à Pelagie, Parente d'emigré fanatique à L'excès ayant retirée chez elle au mepris de La Loi un Prêtre Refractaire pour le Soustraire au regard des Patriotes.	Rien
387.	4.	PANCRACE Charles Jacques L'archevêque, précepteur du fils Boula Nanteuil, rue de Vendôme, section du Temple, détenu à Port Libre, Prévenu d'avoir fanatisé Mes habitants de la Campagne, et pour se soustraire à la recherche des fonctionnaires Publics a brulé Toutes ses Correspondances qui ne pouvoient etre que Contrerévolutionnaires puisqu'il vivoit avec Les ennemis de la révolution.	Rien
388.	5.	AMAND NANTEUIL Alex(andre), ex noble et ex pretre, rue de Vendôme, section du Temple, détenu à la Force, Pretre refractaire ayant éludé Toute espece de Serment prévenu d'avoir Prêché dans le département de la haute marne Le fanatisme.	Rien
389.	6.	St CHAMANT Antoine Marie Hippolitte, ex comte, ci-devant lieutenant general, rue de Vendôme, section du Temple, détenu caserne rue de Sève, prévenu d'emigration et de s'être	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

marié depuis sont émigration par un Prêtre Refractaire. (Il avait déjà été libéré provisoirement par le Tribunal révolutionnaire assemblé en la Chambre du Conseil le 6 juillet 1793, liberté rendue définitive le 13 août suivant.)

N° 103 — 16 messidor – 4 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Subleyras, Thibaulot, Fournerot, secrétaire JB Guilmaud

390.	1. CHAPIN veuve MANTION de CANDÉ, ex noble, femme d'un Conseiller au Parlement, section de la Réunion, détenue au Bénédictines anglaises, Toutes deux meres d'emigré fanatiques à l'excès retirant chez elle les Pretres refractaires ayant cachées une infinité de hochets religieux tel que Calice hostie chandelier encensoirs ey Prevenues de tenir des Conciliabules Contre révolutionnaires.	Rien
391.	2. MANDAT femme FRIGUIEN Marie Françoise Félicité, idem, idem, idem	Rien
392.	3. DELALEU Joseph, 43 ans, ex pretre, rue des Prouvaires, section du Contrat Social, Prêtre Refractaire, Prévenu de fanatiser Secretement Les Citoyens pour Les mieux egarer sur L'esprit de Républicanisme.	Rien
393.	4. PAIN Jean Baptiste, 41 ans, ex prêtre, rue Coquéron, section du Contrat Social, Homme intrigant dangereux dans La Section enfin Prêtre Refractaire	Rien

N° 104 — 16 messidor – 4 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Subleyras, Thibaulot, Fournerot, secrétaire JB Guilmaud

394.	1. MONTMORT , ex marquis maitre (?) de Camp de cavalerie et lieutenant des Gardes du Corps du ci-devant Roy, section de Mutius Scevola, détenu caserne des Carmes, Prevenu d'avoir conspiré avec le tiran et ses satellites Conrre La Liberté et la souveraineté du peuple.	Rien
395.	2. AUDIBERT François dit Amatuelle, ci-devant Conseiller au parlement d'aix, section de la Montagne, détenu à Picpus, Parens d'emigrés, faisant les affaires de La Crequi Emigrée et prevenus D'avoir entretenu des Correspondances avec Les ennemis. (suite...)	Rien
396.	3. AUDIBERT Joseph, chanoine à Aix, département des Bouches du Rhône, idem, idem, Joseph Audibert n'a prêté aucun serment il a été obligé de fuir la ville d'aix ou il cherchait à fanatiser le peuple.	Rien
397.	4. PATEL François Marie, ci-devant Concierge de la société olympique maison olympique au Jardin de l'égalité, section de la Montagne, détenu à Lazarre, Prevenu d'avoir favorisé et servi des rassemblements des Contrerevolutionnaires d'avoir acheté de l'argent pour eux, de s'être rejoui de nos revers attristé de nos succès d'avoir Correspondu avec des Emigrés et Conserveé chès lui des Libelles Contre revolutionnaires	Rien
398.	5. ESCORAILLE femme LOBERSPIN Elisabeth Charlotte, ex noble, section Lepelletier, détenue aux anglaises rue des Fossés Victor, intrigante reconnue, Constamment lLiée abec Les Gens suspects et Prevenue D'aoir favorisé L'emigration de deux enfants et d'avoir Toujours manifesté Les sentiements les plus inciviques.	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

399.	6.	TOUQUET François, epicier, section du Contrat Social, détenu à Port Libre, royaliste et fayetiste prononcé, Prevenu d'avoir cherché à servir Les projets du tiran, d'avoir tenu des propos inciviques et d'avoir tente de decourager Les citoyens par La lecture des Journaux aristocrates et de s'être trouvé au rassemblement qui eut lieu aux champs elisées Pour empecher Les jeunes gens de marcher Contre Le Calvados.	Rien
400.	7.	BENOIT François Joseph, dit l'abbé de Lostende, ex pretre, section du Mutius Scevola, détenu à la caserne des Carmes, Prevenu d'avoir entretenu des Correspondances avec Les ennemis de la republique.	Rien
401.	8.	DULAND DALMAUD , ex noble, section de Fontaine Grenelle, détenu aux Ecossois, aristocrate Bien prononcé et Prevenu d'avoir favorisé L'emigration de sa femme et de son fils.	Rien
402.	9.	DOUCET Pierre, marcand de vin et ex adjudant general de la 2 ^e division de Paris, section de Fontaine Grenelle, détenu aux Carmes, Signataire de Petitions anticiviques et prevenu d'avoir servi les Projets du tiran notamment à L'affaire du 10 aout au château des Tuilleries.	Rien
403.	10.	DUBAUDIER Honoré Marie, ex noble et ex pretre, section de Fontaine Grenelle, détenu à Lazarre, aristocrate hypocrite n'ayant Petré aucun serment et prevenu d'avoir favorisé des rassemblements fanatiques et Contrerevolutionnaires en disant des messes en Cachete.	Rien
404.	11.	MORETTE GROLLIER PEYRE Jean Henri, ex noble et chevalier de St Louis, section de Fontaine Grenelle, détenu à Port Libre, Prevenu d'avoir entretenu des Correspondances Contrerevolutionnaires. Les lettres sont au CSG depuis le 5 messidor.	Rien
405.	12.	VOISIN Guillaume, ex moine, section de Fontaine Grenelle, non sermenté, n'ayant point de Carte de sureté no de domicile fixe pour se soustraire à la surveillance des autorités Constituées et Portant sur lui des signes Contrerevolutionnaires.	Rien

N° 105 — 16 messidor – 4 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Subleyras, Thibaulot, Fournerot, secrétaire JB Guilmaud

406.	1.	LAFONT Jean Baptiste, ci-devant pretre, section de la Montagne, détenu aux Benedictins anglais, Prevenu D'avoir eu des intelligens avec les ennemis du peuple d'avoir Correspondu avec des emigrés et d'avoir fait le Commerce de L'argent.	Rien
407.	2.	RODERIGUE Marguerite, femme du CHAMBON, ex noble et marquise, section de la Montagne, intrigante et d'une immoralité revoltante prevenue d'avoir favorisé l'emigration de ses enfants d'avoir retiré cès elle le ci-devant baron du vivier emigré rentré qui à encore emigré et d'avoir eu des intelligences avec les ennemis.	Rien
408.	3.	MOUSSIN dit Blondin, ci-devant domestique du traître Bailli, section de la Montagne, détenu au Luxembourg, Confident de Bailli il accompagna son maitre au champ de mars lors du massacre des Patriotes et il a avoué qu'il avoit aidé a soustaire deux Caisses pleines d'argenterie de chès Bailli. Il n'a jamais manifesté que des sentiments inciviques.	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

409.	4.	JOUSSINOT de la TOUR DOUNET Jean, ex noble, section de la Montagne, détenu aux Irlandais rue du Chemin Vert, Pere D'Emigré, mauvais sujet ayant eu des relations tres intimes avec des chevaliers du poignard prevenu d'avoir dit pendant l'assemblée Constituante que les bons representants du peuple etoient des brigans et en discreditant les assignats.	Rien
410.	5.	PERREAUD Pierre, Eleve en chirurgie, section de la Montagne, détenu à Lazarre, aristocrate insolent et Lache ennemi du peuple frequentant les rassemblements Contrevolutionnaire triste lorsque Les patriotes triomphoient et quand l'aristocratie paroissoit dominer il insultoit les Patriotes Les provoquoit en les traitant de mouchards criant dans le Caffé avec les autres aristocrates à La porte à Laporte.	Envoyé à la Conciergerie le 9 therm.
411.	6.	BRESSON Casimir, fils, 25 ans, sans etat, section de la Montagne, Prevenu d'Emigration et de s'etre trouvé parmi Les rebelles de Lyon ayant sept a huit passeports dont deux ... avec lesquels il voyageoit alternativement, il paroît avoir quitté son domicile pour se soustraire à Larequisition.	Lib. le 20 août 94
412.	7.	ROUGIER Pierre, sans état, section de la Montagne, détenu aux Bénédictins anglais, aristocrate ne frequentant que Les mauvais lieux prevenu d'avoir Conspiré avec le tiran s'etant enrolé volontairement dans La derniere Garde du tiran.	Rien
413.	8.	MAILLON Pierre dit Senneville, ci-devant libraire depuis marchand mercier, section de la Montagne, ennemi de La revolution et du peuple prevenu d'avoir jusqu'à la chute du tiran vendu Constamment des ecrits Contre revolutionnaire d'avoir Recu chès lui des Rassemblements D'aristocrates pour y lire les papiers Contre revolutionnaires au point que le peuple sest porté chès lui pour chasser les rassemblements ; ~~BERNARD Jeanne, femme séparée du citoyen ANDANSON~~ — double emploi (n° 174, la liste n° 49)	Rien
	9.	BRUNY André, ex noble, section de la Montagne, détenu à Lazarre, intrigant, tenant maison de jeu, n'ayant fréquenté que des Contre revolutionnaire et prevenu d'avoir envoyé des chevaux aux Emigrés. (Doublon avec le n° 24, liste N° 5, ratifiée le 2 thermidor.)	Ex. le 26 juil. 94 Déjà noté

N° 106 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Trinchard, Loppin, Baudement, secrétaire Marteau

414.	1.	LETRONNE René Louis, section da la Maison Commune, détenu à la Conciergerie, Contre révolutionnaire Déclaré ayant Déchiré le registre ouvert Pour Lacception de la Constitution Républicaine, En tete de laquelle étoit la déclaration des droits de L'homme, L'avoir Brulé et jetté Les debris dans les latrine.	Rien
415.	2.	GEIN Louis Henry, section de la Maison Commune, détenu à Port Libre, Fanatique et contre révolutionnaire ayant cooperé avec le nommé Letronne aux Brulement du registre ouvert pour la Constitution Républicaine ayant manifesté des opinions fanatiques, Echaufant Les Esprits pour la messe de minuiit à Noel. Détestant ouvertement les Jacobins diant En hinumamt le corp dun Patriote il voudroit que ce fut le dernier Jacobin.	Rien

N° 107 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : vraisemblablement. Liste manquante. Une lettre la remplace :

LES COMMISSIONS POPULAIRES

« Liste (4 ? et 107) remise au gendarme Besson de la 29^e div par ordre du CSG (Goupilleau de Fontenay, Amar, Louis du Bas Rhin) du 24 thermidor. Y figurent Jean Mauduit dit Larive, acteur, et Gabriel Hycinthe Macsuny, aristocrate outré, prévenu d'avoir coopéré à l'émigration du frère et du fils de Dattier et autres, et d'avoir entretenu correspondance avec eux, en relation avec Caumartin ex prévôt des marchands. » Ces noms, placés entre Gein et La Neuville, sont les numéros 264 et 265 dans l'arrêté des Comités.

416.	1.	MAESUNY Gabriel Hiacinte, aristocrate outré, prévenu d'avoir coopéré à l'émigration du frère et du fils de Dattier et autres, et d'avoir entretenu correspondance avec eux, en relation avec Caumartin ex prévôt des marchands.	Rien
417.	2.	MAUDUIT Jean dit Larive, acteur	Rien

N° 108 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Trinchart, Loppin, Baudement, secrétaire Marteau

418.	1.	LA NEUVILLE , femme sans profession, section des Champs Elisées, détenue à la Petite Force, En liaison et Relation avec la Dubary Sa Parente qui a été Guillotinée [le 8 déc. 1793]. Les pièces, à l'admin de Police.	Rien
419.	2.	BORNE d'ALTIER Charles Jean Baptiste Victor, Ex noble et colonel de dragon 4 ^{ème} Régiment, section de la Maison Commune, détenu au Luxembourg, Prévenu d'Emigration et d'être rentré en France à la mort de Sa femme il a un frere et un fils Emigré Soupçonné de Correspondance aec Eux, renseignement au Cté de Sa Section.	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)
420.	3.	BORNE d'ALTIER Gabriel Hercule Victor, officier surnuméraire, section de la Maison Commune, détenu au Luxembourg, Homme imperieux menaçant de Gestes les patriotes ne pouvant cacher son aristocratie et traitant ses domest. (sic) d'Espion. Craignant qu'il ne le decouvre. il à son frere et son Oncle Emigré et son pere prévenu de l'avoir été et d'Etre rentré.	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)

N° 109 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

421.	1.	OLDEKOP [Charles], Ex baron, Gentilome, de la ci-devant princesse de Salm, section de la République, détenu au Luxembourg, Il a été Envoyé par le tiran de Prusse dans la principauté de Salm, dela il devint gentil homme, fréquentant une vieille anglaise qu'il soutenait, il est Prévenu de Correspondance avec les Ennemis de la République.	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)
422.	2.	LE SELLIER de CHEZELL , ex noble, section de la Maison Commune, détenu aux Madelonnettes, Il à cherché à corrompre avec de Largem, un membre du Comité Révolutionnaire de la Section. Homme astucieux et sans mœurs et plus que suspect, les pièces sont au comité de sa section.	Rien
423.	3.	MERIGOT Jean Baptiste, Employé par la trésorerie national à la Liquidation de La maison de Secours, section de la Fraternité, détenu au Luxembourg, Prévenu d'avir voulu soustraire des fonds qui auroit pû appartenir à la République.	Rien
424.	4.	CANTIN Jeanne, Lingere, section de la Fraternité, détenue à la Petite Force, Réconnue de complicité avec Jean Baptiste Merigot.	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

N° 110 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

425.	1.	PATUREL Nicolas, Ex Prêtre, section de la Maison Commune, détenu à Picpus, Fanatique contre révolutionnaire, et ayant chès lui lors de son arrestation des Borchures et manuscrits de ce Genre, ce qui Prouve Evidemment, combien il est Ennemi de la Liberté.	Rien
426.	2.	LE ROY Hubert Laurent, Ex prêtre, section de la Maison Commune, détenu aux Madelonnettes, Il a été trouvé chez lui lors de son arrestation des lettres contre Révolutionnaires, Soupçonné faire Le metier d'espion dans les assemblées Générales, les pièces sont au Comité de Sureté Générale	Rien
427.	3.	SALIGNAC Jean Remond, Ex marquis, section de la Maison Commune, détenu à Picpus, Prévenu d'Emigration ses bien sont à cet effets consignés à la nation à angouleme, son fils à été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire [Un Salignac fut bien exécuté le 7 juillet, mais, âgé de 80 ans, il ne peut être son fils !].	Rien

N° 111 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

428.	1.	THIERY Etienne Bazille Louis, ci-devant chevalier de Saint Louis, section des Droits de l'Homme, détenu à Port Libre, Aristocrate Prononcé ayant trouvé chez lui une Croix de St louis caché et plusieurs pieces Contrerévolutionnaires	Rien
429.	2.	BOUCHER d'ARGIS Jean André, ayant traité avec le lieutenant civil Taton pour être son successeur mais le château ayant refusé de le reconaitre il s'en est tenu à son grade de lieutenant particulier, section de la Fraternité, détenu à la maison des Carmes, Prévenu d'être un des Chefs des Espérances du Parti monarchiste et à toujours été le persécuteur des Patriotes.	Ex. le 23 juil. 94 (Carmes)

N° 112 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

430.	1.	DUBLAISEL Antoine Joseph, ex lieutenant Général, section de l'Observatoire, détenu à Port Libre, Contre révolutionnaire déclaré il a été trouvé chez lui des lettres et imprimes qui prouvent son esprit de contre revolution.	Ex. le 24 juil. 94 (pas Carmes)
431.	2.	IMBERTY Louise Magdelaine, Ex religieuse, section de l'Observatoire, détenue aux Anglaises rue de l'Oursine, Il a été trouvé chez elle des lettres suspectes et une Correspondance avec la Carbonnier, plus une Vignette Couronnée représentant une balance dans laquelle il y a d'un Coté trois cœurs et un de l'autre Coté, le cœur seul est le plus lourd, il represente sans doute le tiran qui l'emporte sur celui des autres. Il a été trouvé en outre chez elle un petit livre intitulé la Republique en vaudeville lequel imprimé reste avec les autres pieces entre les mains de la Commission populaire.	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

N° 113 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

432.	1. PERROT Antoine Nicolas, Président de la ci-devant cour des aides, ex noble, Quay ci-devant d'auphin dit de la Liberté, section de la Fraternité, détenu au Luxembourg, Aristocrate très dangereux Soupçonné d'avoir favorisé les Parlementaires et Ennemis connus de la Révolution.	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)
433.	2. PERROT Angélique Pierre, Président de la ci-devant Chambre des Comptes, ex noble, idem, idem	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)
434.	3. PERROT Augustin Jean Baptiste, fils, ex noble, idem, idem	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)

N° 114 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

435.	1. ST REMY Marie Anne VALOIS, se qualifiant de ci-devant Baronne, section de la Fraternité, détenue en la maison de Port Libre, Prévenue de Correspondance avec un Etranger.	Rien
436.	2. ROULIN Pierre Jean Charles, Employé dans les bureaux de La loterie, section des Champs Elisées, détenu au Luxembourg, Contre révolutionnaire arrêté aux environs du 31 mau, dans un rapport qu'il fit en révenom (?) de la Convention nationale que la Montagne étoit rentée dans Son trou. Prendre des renseignements au Comité de Sa Section.	Rien
437.	3. JULIEN Denis Michel, aide de camp de la fayette, section des Champs Elisées, Prévenu d'avoir fait prendre à La Section des arrêtés Liberticides et contre révolutionnaires. Renseignements au comité.	Lib. 21 nov. 94

N° 115 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

438.	1. GIRARD Sophie, veuve FAGNIER (chirurgien), section de la Fraternité, quay de la République, détenue aux Anglaises, fossés Victor, Ennemis déclaré de la Révolution et prévenu d'avoir favorisé la fuite d'un Emigré.	Rien
439.	2. MEYNARD MELLET , ci-devant Gentil h., chez Maldent (?) de la Bastille, quay de la République, détenu fossés Victor, idem (Un Meynard Mellet prénommé Joseph, ex noble, 17 ans, né à Brive-la-Gaillarde, département de la Corrèze, ex noble, arrêté à Paris, fut condamné à mort et exécuté le 22 juillet (4 therm.) comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu, mais il ne semble pas qu'il s'agisse de la même personne.)	Rien
440.	3. GAY Jean Baptiste, Employé à la poste, section des Champs Elisées, détenu au Luxembourg, Prévenu d'avoir fait prendre à La Section, des arrêtés Liberticides et contre révolutionnaires rédacteur de L'arrêté du 20 may, Présenté à la Convention Nationale. Les Pieces au Comité de la Section.	Rien

N° 116 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

LES COMMISSIONS POPULAIRES

441.	1.	VARIGNON Catherine Thérèse, veuve DELAUNAY, rue de la Fraternité, détenue en la maison des Anglaises Sans Culottes, Prévenu (sic) de correspondance avec les ennemis de la République et d'avoir un fils Emigré.	Rien
442.	2.	VAPEREAU Magdelaine, femme de chambre de la dame Varignon, rue de la Fraternité, détenue même maison, Prévenu (sic) d'être de consors avec sa maitresse et d'avoir cachés des papiers sous ses vêtements en trautres une lettre A Ladresse de Sa maitresse Sans Signature.	Rien
443.	3.	SEVERY Jacques, homme d'affaires de la ci-devant Douarriere de Choiseul, section de la République, Il s'est coalisé dans la section avec les Royalistes et les modérés intrigant avec la Choiseul et Son fils. n'ayant pas dit que ce fils étoit Emigré quoque lui Severy Le Savoit Bien, Se Servant fortement de Sa Souplesse pour Egarer les Sans Culottes.	Rien

N° 117 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Trinchart, Loppin, Chapelle, secrétaire Marteau

444.	1.	MAMERE BROSSARD Roch, ex noble et prêtre, section des Piques, détenu à Lazarre, Arrêté sans carte de Sureté ayant son frere ex marquis de son nom Emigré, Soupçonné de Correspondance avec lui homme immoral, fréquentant les tripots où il fut arrêté.	Rien
445.	2.	LOUTRE Mary Jean Nicolas, section des Piques, détenu à Lazarre, Dénoncé par Leclancheau Comité de la Section qui a envoyé copie de la dénonciation au tribunal Révolutionnaire. Il est prévenu d'avoir foulé aux pieds son habit de garde nationale fréquentant d'Autichamps ex chevalier de St Louis et Gaston tous deux aristocrates.	Rien

N° 118 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Trinchart, Charigny fils, Chapelle, Loppin, secrétaire Marteau

446.	1.	CHARPENTIER Pierre, ci-devant lieutenant général des eaux et forêt, section de l'arcenal (sic), détenu maison des lions Paul, Prévenus de Correspondance abec les Emigrés. Il a été trouvé chez eux des imprimés Contre-Révolutionnaires. (Libéré après le 9 thermidor, il fut semble-t-il impliqué dans l'insurrection royaliste de vendémiaire en IV mais libéré le 28 vendémiaire an IV par jugement de la Commission militaire du 3 complémentaire an III.)	Rien
447.	2.	CAVELLIER Michel Jeanne, femme CHARPENTIER, ex noble, idem, idem	Rien
448.	3.	DAUBAREDE [Jean Anselme], section de l'Obersevatoire, détenu aux Ecossois, il a été trouvé chez lui lors de son arrestation une lettre datée de Madrid, dans le Sens le plus Contrerevolutionnaie et d'autres ecrits dans le même genre, surtout un ecrit de sa main sur les evenements du 20 juin.	Ex. le 24 juil. 94
449.	4.	DURAND , ex prêtre, section de l'Observatoire, détenu à Lazarre, il a été trouvé chez lui une piece intitulée le testament d'un Cappucin laquelle piece est une ironie contre l'assemblée Nationale et la France entiere.	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

N° 119 — 17 messidor (W95) – 5 juillet (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Trinchard, Loppin, Chapelle, Charigny fils, secrétaire Marteau

450.	1. MAILLY MONTESSON Louis Henry Edme, ex marechal de camp et Lieutenant colonel des gardes françaises, section de l'Arcenal (sic), détenu dans la maison des Lions Paul, Aristocrates déclarés, Il a été trouvé chez Eux des ecrits fanatiques et contre revolutionnaires et ils sont prévenus d'avoir entretenu une correspondances avec leurs fils et freres Emigrés.	Rien
451.	2. MAILLY MONTESSON Auguste Louis François Henry, 1 ^{er} fils, ex noble, idem, idem	Rien
452.	3. MAILLY MONTESSON Denis, 2 ^e , ex noble, idem, idem	Rien
453.	4. MONTESSON Anne Therèse Cecile, femme, ex noble, idem, idem	Rien

N° 120 — 17 messidor (W95) – 5 juillet (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Trinchard, Loppin, Chapelle, Charigny fils, secrétaire Marteau

454.	1. BONNEVAL Andrei, neveu de la femme Bonneval, ex noble, a villers la Garene, détenu au Luxembourg, Prévenu d'avoir des parents Emigrés et d'avoir entretenu une correspondance avec eux. Il a été trouvé chez Eux des ecrits Contrerévolutionnaires tant imprimés que manuscrits, des monoyes d'or et d'argent, des peintures et médailles Signes de Raliement des Brigands de la Vendée. Toutes les pieces de Conviction sont mentionnées au procès verbal d'arrestation et la Commission populaire est dépositaire des pieces et effets.	Rien
455.	2. BARDON SÉGONZAC Jean, ex noble, a villers la Garene, détenu au Luxembourg, idem	Rien

N° 121 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Trinchard, Loppin, Chapelle, secrétaire Marteau

456.	1. JOBERT Marie Denise, femme BONNEVAL (voir liste précédente), ex nobe, a villers la Garene, détenue aux Anglaises fossés victor, Prévenues d'avoir des parents Emigrés et d'entretenir une Correspondance avec Eux. il a été trouvé chez elles des ecrits Contrerévolutionnaires tant imprimés que manuscrits, des monoies d'or & d'argent, des peintures et médailles signe de Raliement des Brigands de la Vendée. Les pieces de Conviction sont mentionnées au procès verbal d'arrestation et la Commission populaire est dépositaire de toutes les pieces et effets.	Rien
457.	2. LEBLOND Selime (sic, voir n° 462), veuve NANTHIAC, ex noble, idem, idem	Rien
458.	3. BONNEVAL Marie, femme divorcée de Pierre (?) d'ABAZAC Emigré, ex noble, idem, idem	Rien
459.	4. BARDON SEGONZAC Thérèse, sœur de Jean Bardon Ségonzac (voir liste précédente), ex noble, idem, idem	Rien

N° 122 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Trinchard, Charigny fils, Chapelle, Loppin, secrétaire Marteau

LES COMMISSIONS POPULAIRES

460.	1.	OULIÉ Victoire, femme de chambre de la femme Bonneval (liste précédente), a villers la Garene, détenue aux Anglaises fossés victor, Toutes trois présumées complices de leurs maitresses Les ayant fortement défendues lors de leur arrestation.	Rien
461.	2.	SURE Julie, femme de chambre de la femme Bonneval (liste précédente), divorcée, idem, idem	Rien
462.	3.	MARTINOT Marthe, femme de chambre de Selime Le Blond, idem, idem	Rien

N° 124 — 17 messidor – 5 juillet (W95) (Envoi au TR, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

463.	1.	CARBONNIER Charles, ex noble, section de l'Observatoire, détenu au Luxembourg, contre Revolutionnaire. Il a été trouvé chez lui des ecrits qui prouvent combien il étoit ennemi de la Révolution et notamment une lettre dans la quelle il déclare son attachement au tiran et reclame la faveur de lui faire la cour ce qu'il a obtenu. (Un Jean Charles Carbonniers, âgé de 58 ans, né à Boussac, ex noble et chanoine, deumerant à Paris, rue d'Enfer (section de l'Observatoire), fut condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. Il semble bien qu'il s'agisse de la même personne.)	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)
464.	2.	CARBONNIER Louise Nusion, veuve de Charles Louis Dargouse de Ranet, ex maréchal de camp, ex noble, section de l'Observatoire, détenue aux Anglaises rue de Loursine, Il a été trouvé chez elle des ecrits Contre Révolutionnaire tant imprimés que manuscrits ce qui prouve Sa haine pour la Liberté.	Rien
465.	3.	DUCONTANT [Philippe], ex prêtre, section de l'Observatoire, détenu aux Ecossais, Ennemi de la Revolution. Il a été trouvé chez lui des lettres de Correspondance qui prouvent son aversion pour les assignats en ce qu'il Craignoit d'être payés dans Cette monnaie.	Ex. le 24 juil. 94

**(13) Listes de (50) détenus À DÉPORTER (+ 3 à détenir jusqu'à la paix),
approuvées le 3 thermidor**

N° 44 — 1^{er} messidor – 19 juin (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny, Trinchart, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

466.	1.	VASSAU Charles François, ex noble, section de l'Arsenal, marchand des livres Paul (?), Très suspect(s), aristocrate(s) dangereux ayant conservé le fol espoir de faire reprendre leur livrée à leurs gens. {Les pièces au Comité de sûreté générale	Rien
467.	2.	VASSAU Anne Geneviève, née L'HERMAND, sa femme, ex-noble, idem	Rien
468.	3.	MORAND , huissier, quai des Miramiones, section des Sans-culottes, aux Ecossais, d'après les informations prises, il est reconnu pour un intrigant ayant une conduite immorale (sic). Il a eu une Commission sous le ministre Bouchotte pour aller au Port la Montagne. Les pièces au Comité de sûreté générale — à détenir jusqu'à la paix	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

469. 4. **FRANCONVILLE** Adorable, commis marchand chez son frère, rue Ste Eustache, section de Brutus, détenu au Luxembourg. Vu de (?) ceux qui s'est opposé (sic) au recrutement de la Vendée, il a calomnié les autorités constituées. Les pièces au Comité de sûreté générale — *à détenir jusqu'à la paix* Rien

N° 45 — 1^{er} messidor – 19 juin (W95) (Déportation, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny fils, Trinchard, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

~~MAISANT Jean-Baptiste, ex-receveur des rentes, 60 rue des Capucines, aux Carmes, intrigant, suppôt de Lafayette, s'étant fait nommer capitaine du centre en répandant de l'argent, fabricant de fausses lettres — à renvoyer au Tribunal révolutionnaire (n° 156 dans la liste)~~

470. 1. **MARGUERITE** Laurent Gilbert Guillaume, colonel des Invalides, Université n° 136, section des Invalides, à Port-Libre, homme suspect & insouciant qui n'a pris les armes à aucune époque de la Révolution — *à détenir jusqu'à la paix* Rien
471. 2. **COLOMBIER** Pierre, coutellier, rue des Prouvaires, section du Contrat Social, aux Carmes, prévenu d'avoir reposé l'affiche qui indiquait la rue de l'infame Lafayette & reconnu pour le suppot de ce monstre, il a calomnié les Jacobins en 1790, il a troublé les assemblées de section & enfin il s'est rendu suspect Rien
472. 3. **HANIEL** Charles, valet de chambre de Perron, administrateur de police, quai de la Tournelle, section des Sans-Culottes, à Pélagie, homme suspect, ennemi de tout bien, dangereux à l'ordre public Rien

N° 56 — 4 messidor – 22 juin (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Loppin, Charigny, Trinchard, Chapelle, Baudement, secrétaire Marteau

473. 1. **BOURRIES** Jean, ex prêtre, aumônier de vaisseau, rue Beauregard, détenu au Luxembourg, Homme suspect, lui ayant été refusé un certificat de civisme, fréquentant le frère du scélérat Custine, il n'a prêté le serment comme prêtre et cependant a continué de dire des messes en se faisant payer par les particuliers. Rien

N° 66 — date en blanc (5 ou 6 mes.) (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Chapelle, Charigny fils, Trinchard, Baudement, secrétaire Marteau

474. 1. **BERGERON**, marchand de peaux, rue de la Vieille Monoie, n° 5, section des Lombards, détenu à Lazare, Suspect n'ayant rien fait pour la Révolution, très égoïste, blamant les Sans-culotes (sic) de ce qu'ils abandonnent leur état pour s'occuper de la chose publique. Rien
475. 2. **PAUTIER** François, section des Gardes Françaises, détenu à Lazare, prévenu d'avoir passé un faux assignats de 100 #, mais par diverses perquisitions le Comité a appris qu'il n'était ni le complice ni le fabricant de ce faux assignat. On trouva chez Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

lui des tasses à café à l'effigie du dernier tyran et de son agent Neker (sic), il les avait retirées des mains d'une citoyenne qui voulait les casser. Il était porteur aussi de divers papiers manuscrit (sic) en forme de prophétie propre (sic) à entretenir un fanatisme contrerévolutionnaire avec un chapelet d'une forme extraordinaire.

476.	3.	MILLET ... , marchand, rue Denis, n° 237, section des Lombards, détenu à Lazare, Il a été suspendu de sa qualité de citoyen par l'assemblée communale de la section le 18 juin 1793 et désarmé à la ditte (sic) époque par le comité révolutionnaire pour avoir prêté sa carte de citoyen à un de ses commis, qui n'avait pas l'âge pour voter et faire nommer (sic) Raffet commandat général ainsi qu'il est mentionné dans les procès verbaux de la section et du comité.	Rien
477.	4.	BRICOGNE Anasthase Jean, marchand mercier, rue Denis, n° 226, section des Lombards, détenu à Port-Libre, Fanatique à l'excès. Il a montré du zèle dans les premières années de la Révolution, mais depuis la constitution républicaine, il n'a paru dans les assemblées de section que pour les troubler notamment avant le 31 mai (sic).	Rien

N° 72 — 8 messidor – 26 juin (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Fournerot, Thibaulot, Laviron, B. Laporte, secrétaire J.B. Guilmaud

478.	1.	BRUNELLE Pierre Noël, détenu à la Force, homme de loi, section de l'Homme Armé, suspect, aristocrate, intrigant ne s'étant jamais montré dans la Révolution et ayant toujours été dans les départements lorsque les députés fédéralistes y habitaient.	Rien
479.	2.	MALESSI TARDIEU Antoine Charles, détenu au Luxembourg, ancien maréchal de camp, capitaine des gardes françaises, chevalier de St Louis, section de l'Homme Armé, Fanatique à l'excès, se trouvant journellement avec les prêtres et entretenant avec eux des liaisons [mot indéchiffrable], ce qui pouvait amener la Contre-Révolution.	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)
480.	3.	MALESSI Elisabeth Marie détenue au Luxembourg, (femme du précédent), idem, idem	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)
481.	4.	MALEISSI femme BOISBERANGER Hiacinte, détenue au Luxembourg, ex noble, section de l'Homme Armé, femme et sœur d'émigré, fanatique à l'excès, étant très lié (sic) avec les prêtres, ce qui pouvait propager l'esprit de Contre-Révolution.	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)

N° 73 — 8 messidor – 26 juin (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Fournerot, Thibaulot, Laviron, B. Laporte, Subleyras, secrétaire JB Guilmaud

482.	1.	MALEISSI Claire Félicité, détenue au Luxembourg, ex noble, âgée de 21 ans, section de l'Homme Armé, Sœur d'émigré et ayant les mêmes principes que ses pères et mères qui étaient fanatiques et journellement lié (sic) avec les prêtres dans un lieu retiré ce qui aurait pu propager l'esprit de Contre-révolution.	Ex. le 09 juil. 94 (Luxembourg)
483.	2.	VACHARD dit LAVALETTE Louis Théodore, détenu aux Ecossais, artiste typographe, section de l'Homme Armé, N'ayant pas voulu prêté le serment civique qu'il n'ait vu	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

comme la Révolution tournerait. Modéré et n'étant
aucunement prononcé dans la Révolution.

N° 74 — 8 messidor – 26 juin (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Fournerot, Laviron, Thibaulot, Subleyras, B. Laporte, secrétaire JB Guilmaud

484.	1. MOREÉ veuve DUPONT Jeanne Françoise détenue chez elle), ex noble, section de l'Homme Armée, parente d'émigré et fanatique outrée.	Rien
485.	2. MONTGARON femme KOLLY Magdeleine, détenue à la Force, femme d'un ingénieur, section de l'Homme Armée, femme aristocrate et ennemie pronocée de la Liberté.	Rien
486.	3. SOURDEVILLE fille, Angélique, détenue aux Carmes, fille d'un ci-devant comte, section de l'Homme Armé, Sœur d'émigré, ex-noble, fille d'un ci-devant comte aristocrate ayant son frère et son père qui ont été frappé par la loi.	Rien
487.	4. SOURDEVILLE Aimé Nicole Elisabeth Sophie, détenue aux Carmes, idem, idem, idem	Rien
488.	5. SOURDEVILLE née LENEUF Marie Jeanne, ci-devant comtesse, section de l'Homme Armé, Mère d'émigré, ex-noble aristocrate prononcée ayant son mari et son fils frappés par le glaive de la loi.	Rien
489.	6. DUPONT Jean, détenu chez lui, banquier avant et depuis la Révolution, depuis homme d'affaire et administrateur de la caisse des comptes, section de l'Homme Armé, rue des Vieilles Audriettes, homme aristocrate et inhumain, ennemi (sic) des patriotes et siégeant du côté contre-révolutionnaire de la section.	Rien

N° 81 — 9 messidor – 27 juin (W95) (Déportation, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Baudement, Trinchard, Loppin, Charigny fils, secrétaire Marteau

~~CHAPELET Jean Baptiste Laurent Emmanuel, ci-devant aumônier aux armées, section des Gardes Françaises, détenu aux Carmes, prévenu d'avoir occasionné du trouble dans l'assemblée générale de la section des Marchés, aumônier sous le commandement des gueux Custine et Houchard, intrigant & s'étant introduit dans une autre section que la sienne pour y mettre le trouble — à renvoyer au Tribunal révolutionnaire (n° 298 dans la liste générale)~~

490.	1. CHATAIGNES François, ex noble, section des Gardes-Françaises, détenu aux Carmes, vivant des secours de divers nobles lesquels n'existent plus, ne faisant rien et ne s'étant jamais montré pour la Révolution	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)
491.	2. GEVERVILLE Toussaint François de St Macloud Charles, ex noble, section des Gardes-Françaises, détenu au Luxembourg, suspect, a un neveu émigré, il n'avait aucun domicile fixe & courait d'un traiteur à l'autre & il lui arrivait souvent de ne pas payer ce qu'il mangeait	Ex. le 07 juil. 94 (Luxembourg)

N° 93 — 14 messidor – 2 juillet (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Loppin, Trinchard, Baudement, secrétaire Marteau

492.	1. DEVILLE Jean Marie, employé chez les fermiers généraux,	Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

- place et section des Piques, détenu aux Madelonnettes, Très suspect et partisan (sic) de l'abbé Arnoud et de Lafayette, il a eu un frère guillotiné, il s'est toujours montré insouciant pour la chose publique.
493. 2. **AMELLION** Jacques, sous bibliothécaire de la commune, section des Droits de l'Homme, détenu maison du Port-Libre, D'après tous les renseignements pris, son aristocratie (sic) est bien prononcée, ayant désapprouvé la journée du 20 juin. Rien
494. 3. **LEPICARD** Jean Marie Martin, avoué près les tribunaux, section des Piques, détenu aux Madelonnettes, Homme astucieux et très dangereux sous tous les rapports ; ami de Lafayette d'après ses réponses aux interpellations qui lui ont été faites et qui sont contenues dans son tableau. Rien
495. 4. **DAMILOT** Etienne, marchand de vin, section des Piques, détenu aux Madelonnettes, Homme immoral et très suspect suivant les renseignements pris sur son compte. Rien
496. 5. **DUFRENE** Pierre André, Rue Neuve des Mathurins, section des Piques, détenu aux Madelonnettes, Homme dangereux sous tous les rapports. Rien
497. 6. **RABE** Baltazard, ex oratorien, section des Droits de l'Homme, détenu aux Carmes, Fanatique, n'a pas prêté le serment comme prêtre, a dit la messe dans sa chambre, servi par son domestique. Rien
498. 7. **LAVOPIERRE** Nicolas, marchand bonnetier, section du Finistère, détenu au Luxembourg, Très fanatique, ayant loué une église pour dire des messes, il s'est opposé à ce qu'elle fut employée pour la fabrication du salpêtre. Rien

N° 94 — 13 messidor — 1^{er} juillet (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Subleyras, Laviron, B. Laporte, Thibault, secrétaire JB Guilmaud

499. 1. **BLANCHEBARBE GRAMBOURG** Germain Pierre, 84 ans, détenu chez lui, rue de Grammont, n° 550, ci-devant homme d'affaire de Penthievre, section Lepelletier, Lié avec des aristocrates, n'a jamais rien fait pour la Révolution et malgré ses grandes richesses, il n'a jamais voulu donner plus de 5 # pour les besoins de sa section. Il vit avec une ci-devant femme de chambre de la fille de Capet et il a été trouvé chez lui 1115 pièces d'or de 24 #, 15 boîtes d'or et beaucoup de jettons (sic) d'argent. Rien
500. 2. **HOCQUET** femme CALOIE, détenue aux Anglaises rue Victor, femme galante, rue de Jabanois (?) n° 317, section Lepelletier, ci-devant maîtresse de l'abbé Fauchet, elle a sans cesse intrigué avec Legrand et avec les ministres. Rien
501. 3. **LENOIR** Anne Marie Sophie, veuve de LAUNAY, âgée de 62 ans, détenue chez elle, rue de Laloy n° 331, veuve d'un receveur général des finances, section Lepelletier, aristocrate ne voyant que des gens comme il faut et ne s'étant jamais montrée pour la révolution. Rien
502. 4. **BELLUÉJOLCH** François Rose Barthelémy, détenu à Lazarre, ex noble, section de Fontaine Grenelle, Aristocrate reconnu ne fréquentant que des pareils des fanatiques et des prêtres. Ex. le 25 juil. 94 (St Lazarre)
503. 5. **VIELDEBEREUQ** Charlotte Antoinette, âgée de 70 ans, arrêtée chez elle, veuve de payeur de rentes, section de l'Indivisibilité, Mère d'émigré, connue par son aristocratie et Rien

LES COMMISSIONS POPULAIRES

fréquentant des pareils. On a trouvé chez elle des marques de féodalité.

N° 95 — 12 messidor — 30 juin (W95) (Déportation, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Thibaulot, Fournerot, B. Laporte, secrétaire J.B. Guilmaud

504. 1. **BEAUSSAN** femme MACHAULT, ex noble, femme du ci-devant comte D'amouville ci-devant maréchal de camp, 10 rue du Grand Chantier, section de l'Homme Armé, femme fanatique attachée aux hochets de l'ancien régime, aristocrate et ne fréquentant que des ci-devant nobles Rien
- ~~MELIN Antoine Jean, le premier commis des finances, rue de la Convention, section des Thuilleries, homme agité, insolent envers les Sans-Culottes, n'ayant jamais rien fait pour la Révolution en aucune manière et ayant toujours été protégé par les hommes les plus corrompus qui alors tenaient le timon de l'état — à renvoyer au Tribunal révolutionnaire (Ex. le 09 juil. 94, n° 371 dans la liste générale)~~

N° 98 — 17 messidor — 5 juillet (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 3 therm.)

1^{ère} Commission : Charigny fils, Baudement, Chapelle, secrétaire Marteau

505. 1. **AUDIFFRET** Jean Baptiste, négociant, section de Brutus, détenu maison Belhomme, Il a montré une très grande foie lorsque les contre-révolutionnaires de Marseille sont entrés dans Avignon. Rien
506. 2. **DUMENIL** Antoine Charles, ex noble, section de la Halle aux Bleds, Ennemi de la Révolution comme étant de la caste nobiliaire. Rien
507. 3. **MONTAMANT** François Marie Annibal, section Marat, détenu au Luxembourg, Clubiste de la Sainte Chapelle, colporteur de pétitions anti-civique, ne fréquentant que des aristocrates, s'opposant à toutes les délibérations en assemblée générale qui tendoient au bien public et notamment à la fête de Chateaufieux, s'opposant à la décheance du tiran Rien
508. 4. **GANILH** Charles, célibataire et avocat av la Rév, section de la Halle aux Bleds, détenu en la maison de Port-Libre, Sur le refus que sa section lui a fait d'un certificat de civisme, il le redemanda une seconde fois avec des menaces envers un membre du comité, qu'il deviendrait son ennemi si on le lui refusait. Rien
509. 5. **LAVOIX LAVALADE** Antoine, ex commis du ministre, section des Piques, détenu à St Lazare, Il s'est opposé à la fête du Château-Vieux, apologiste des royalistes, il a mal parlé des jacobins et de Marat, le 31 mai il a été chassé de parmi ses concitoyens. Rien

N° 99 — 15 messidor — 3 juillet (F7 4436, PLAQ. 3) (Déportation, ratif. 3 therm.)

2^{ème} Commission : Laviron, Thibaulot, Subleyras, Fournerot, secrétaire JB Guilmaud

510. 1. **VILLENEUVE TRANS** Louis Henri, Irlandais, ex noble, rue Vivienne n° 55, section Lepelletier, ses liaisons n'étant qu'avec des ennemis de la Révolution, n'ayant jamais rien fait pour elle. Ex. le 05 juin 94

LES COMMISSIONS POPULAIRES

511.	2.	BONGON Pierre Henri, détenu aux Carmes, ex chanoine et depuis curé, section La Montagne, fanatique, aristocrate prononcé, ne fréquentant que les ci-devant nobles et les gens de sa classe, intrigant prononcé.	Rien
512.	3.	BALTAZARD ALISSANS dit CHAZU René, 62 ans, détenu chez lui, payeur de rente, section Lepelletier, Père d'émigré, murmurant contre la Révolution et n'ayant jamais rien fait pour elle.	Rien
513.	4.	GUILLEMOT femme LE PORTIER M. R. Julie, détenue à Port-Libre, ex noble, fm d'un ci-devant capitaine au ci-devant régiment du Dauphin, rue de la Michodière (?), section Lepelletier, femme très fanatique, ne croyant pas aux bienfaits de la Révolution, aristocrate prononcée.	Rien
514.	5.	Fille ST CHAMANT Marie Françoise Geneviève, 19 ans, détenue à la caserne rue de Seve, fille du ci-devant lieutenant général, rue de Vendôme, section du Temple, sœur d'émigré, beaucoup prononcée, quoique très jeune, contre la Révolution et pour le fanatisme	Rien
515	6.	Fille ST CHAMANT Ad. C. Marie, 15 ans, id, id, sœur d'émigré, beaucoup prononcée en fanatisme et contre la Révolution, quoique très jeune.	Rien

Le travail connu des Commissions populaires porte sur 515 personnes, sans compter les 3 doublons (Bruny, listes N° 5 et 105 ; Joly de Bévi, listes N° 13 et 100 ; Ramon, veuve Poincelot, listes N° 68 et 86) et les personnes libérées, dont le nombre est inconnu du fait de la disparition de douze listes, mais en comptant Morand, Franconville (liste N° 44) et Marguerite (liste N° 45) dont les Comités transformèrent la condamnation à la déportation en détention jusqu'à la paix.

Autres remarques :

Liste N° 19	non datée, 27 ou 28 prairial d'après son numéro (2 personnes à envoyer au Tribunal révolutionnaire).
Liste N° 15	Louis Bernardin Leneuf-Sourdeval, porté sur cette liste établie le 14 juin (26 prairial), avait déjà été exécuté, le 20 mai (1 ^{er} prairial).
Liste N° 44	portant sur 4 personnes à déporter, dont une, Franconville, fut maintenue en détention jusqu'à la paix par les Comités au moment de la ratification.
Liste N° 45	portant initialement sur 4 personnes à déporter, réduite à 3 personnes, dont une, Marguerite, fut maintenue en détention jusqu'à la paix par les Comités au moment de la ratification.
Liste N° 64	portant sur 13 personnes à envoyer au Tribunal révolutionnaire, réduite à 11 personnes lors de sa ratification en raison de deux doublons (personnes déjà portées sur la liste N° 14)
Liste N° 66	non datée, vraisemblablement 6 messidor d'après le numéro de la liste (4 personnes à déporter).

LES COMMISSIONS POPULAIRES

- Liste N° 81 portant sur 3 personnes à déporter, réduite à 2 personnes lors de sa ratification (1 personne à renvoyer au Tribunal révolutionnaire, faisant l'objet d'une liste portant également le N° 81)
- Liste N° 86 portant sur 3 personnes à envoyer au Tribunal révolutionnaire, dont la première Jeanne Rose Ramon, veuve Poincelot était déjà portée sur la liste N° 68 (n° 252, liste générale) et envoyée de même au Tribunal.
- Liste N° 89 portant sur 21 personnes à envoyer au Tribunal révolutionnaire, réduite à 19 lors de sa ratification en raison de deux doublons (personnes déjà portées sur la liste N° 64)
- Liste n° 95 établie le 12 messidor (30 juin), portant sur 2 personnes, Beaussan et Melin, dont le premier fut finalement voué à la déportation, le second, au tribunal révolutionnaire, de sorte que la liste fut dédoublée (déportation, envoi au Tribunal révolutionnaire), le nom de l'autre, non concerné, étant simplement rayé.
- Liste N° 99 Louis Henri Villeneuve Trans, porté sur cette liste de 6 personnes à déporter établie le 3 juin (15 messidor), avait déjà été exécuté, le 5 juin précédent (17 prairial).
- Liste N° 100 ratifiée le 3 thermidor (21 juillet), envoyant Béry (pour Joly de Bévi) au Tribunal alors qu'il est déjà porté sur la liste N° 13 de détenus à envoyer au Tribunal révolutionnaire, établie le 27 prairial (15 juin), ratifiée le 2 thermidor (20 juillet). Il fut exécuté le 23 juillet (5 thermidor) dans le cadre de la conspiration des Carmes.
- Liste N° 105 portant sur 10 personnes à envoyer au Tribunal, réduite à 9 lors de sa ratification en raison d'un doublon (Jeanne Bernard, déjà portée sur la liste N° 49). Mais un autre doublon a échappé aux Comités : Bruny, qui figure aussi sur la liste N° 5, établie le 25 prairial et ratifiée le 2 thermidor. La liste portait donc en réalité sur 8 personnes.

LES COMMISSIONS POPULAIRES

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉTENUS JUGÉS PAR LES COMMISSIONS POPULAIRES (sauf les libérés, listes manquantes)

1. Affroidi Desponti N° 90 – TR 11 mes.
2. Aiguevive (d') F. M. N° 11 – TR 27 prai.
3. Amand Nanteuil A. N° 102 – TR 16 mes.
4. Amellion J. N° 93 – dép 14 mes.
5. Amelot A. J. N° 64 – TR 5 mes.
~~N° 89 – TR 12 mes.~~
6. Amelot Fr. M., née Legendre (f) N° 64 – TR 5 mes.
~~N° 89 – TR 12 mes.~~
7. Amelot, veuve Roucherolle (f) N° 88 – TR 12 mes.
8. Angrand L. A. N° 48 – TR 2 mes.
9. Arci (d'), veuve Darcouville (f) N° 50 – TR 2 mes.
10. Arnault (d') E. L. N° 76 – TR 9 mes.
11. Arnoult N° 84 – TR 14 mes.
12. Arsellière J. G. N° 31 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
13. Asselin A. M. J. N° 78 – TR 9 mes.
14. Aubertin M. Fr. N° 8 – TR 26 prai.
+ ex 9 therm. II
15. Aubourg M. Ch., veuve Barmont N° 50 – TR 2 mes.
16. Audelot (Houdelot) H. N° 69 – TR 6 mes.
+ ex 7 therm. II
17. Audibert Fr., dit Amatuëlle N° 104 – TR 16 mes.
18. Audibert J. N° 104 – TR 16 mes.
19. Audiffret J.-B. N° 98 – dép 17 mes.
20. Audrevon D. N° 39 – TR 29 prai.
21. Autzi (?) J. P. D. N° 4 – TR 25 prai.
22. Ayeu Noailles H., née Daguesseau (f) N° 53 – TR 3 mes.
+ ex 4 therm. II
23. Bachelard Fr. N° 86 – TR 13 mes.
24. Baldrin S. N° 31 – TR 28 prai.
25. Baltazard Alissans R., dit Chazu N° 99 – dép 15 mes.
26. Bardon Ségonzac J. N° 120 – TR 17 mes.
27. Bardon Ségonzac Th., sœur (f) N° 121 – TR 17 mes.
28. Barlon-Mont-Bas G. S. N° 23 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
29. Barmont A. M. J. J. B. M.,
née Belloy (f) N° 55 – TR 3 mes.
30. Baron Cl. N° 101 – TR 16 mes.
31. Beaudoïn S. R. N° 65 – TR 5 mes.
32. Beaufils N° 51 – TR 2 mes.
33. Beauharnais A. Fr. M. N° 89 – TR 12 mes.
+ ex 5 therm. II
34. Beauharnais M.,
née Tacher Lapagerie (f) N° 89 – TR 12 mes.
35. Beauvillers Buzancais Ch. P. Fr. N° 89 – TR 12 mes.
36. Beauvillers Buzancais Ch.,
née Mailly (f) N° 89 – TR 12 mes.
37. Belcise H. R. N° 100 – TR 16 mes.
38. Bellanger N. N° 39 – TR 29 prai.
39. Belluéjolch Fr. R. B. N° 94 – dép 13 mes.
+ ex 7 therm. II
40. Benoit Fr. J. N° 104 – TR 16 mes.
41. Bergeron N° 66 – dép 5 ou 6 mes.
42. Berlin N° 54 – TR 3 mes.
43. Bernard J., ex-femme d'Adanson (f) N° 49 – TR 2 mes.
~~N° 105 – TR 16 mes.~~
44. Bernard P. N° 101 – TR 16 mes.
45. Bernier M. A., veuve Le Camet (?) (f) N° 48 – TR 2 mes.
46. Bertholon J. N° 92 – TR 11 mes.
47. Berulle A. P. Th. N° 26 – TR 28
prai. + ex 6 therm. II
48. Berulle (f) N° 26 – TR 28 prai.
49. Bideau B. N° 21 – TR 28 prai.
50. Biseau N. H. N° 47 – TR 1^{er} mes.
51. Bizouard N° 70 – TR 6 mes.
52. Blanchebarbe Grambourg G. P. N° 94 – dép 13 mes.
53. Bobée N° 51 – TR 2 mes.
54. Boisberanger H., née Maleissi (f) N° 72 – dép 8 mes.
+ ex 21 mes. II
55. Boïsgelin L. B. N° 89 – TR 12 mes.
+ ex 19 mes. II
56. Boïsgelin M. S. C., née Boufflers (f) N° 89 – TR 12 mes.
+ ex 19 mes. II
57. Boïssel Ch. N° 18 – TR 27 prai.
58. Bonardy J.-B. H. A., dit Dumesnil N° 46 – TR 1^{er} mes.
59. Bondin Cl. Fr. N° 101 – TR 16 mes.
60. Bongon P. H. N° 99 – dép 15 mes.
61. Bonne Carrère G. N° 52 – TR 2 mes.
62. Bonnaud L. N° 87 – TR 13 mes.
63. Bonneval N° 82 – TR 14 mes.
64. Bonneval A. N° 120 – TR 17 mes.

LES COMMISSIONS POPULAIRES

65. Bonneval M., ex-femme d'Abazac (f)
N° 121 – TR 17 mes.
66. Bonneval M. D., née Jobert (f)
N° 121 – TR 17 mes.
67. Borne d'Altier Ch. J.-B. V.
N° 108 – TR 17 mes.
+ ex 21 mes. II
68. Borne d'Altier G. H.
N° 108 – TR 17 mes.
+ ex 21 mes. II
69. Boucher d'Argis J. A.
N° 111 – TR 17 mes.
+ ex 5 therm. II
70. Boufflers A., veuve Biron (f)
N° 92 – TR 11 mes.
71. Boula A., dit Mareuil
N° 46 – TR 1^{er} mes.
72. Boula, veuve Paris St Chamant (f)
N° 102 – TR 16 mes.
73. Boula Nanteuil A. Fr.
N° 102 – TR 16 mes.
74. Bouquet F.
N° 87 – TR 13 mes.
75. Bourgeois J.-Fr.
N° 20 – TR 26 prai.
76. Bourries J.
N° 56 – dép 4 mes.
77. Boyaval P. J.
N° 76 – TR 9 mes.
+ ex 18 flo. III
78. Brache A. M., née Boula Mareuil
N° 46 – TR 1^{er} mes.
79. Bréau Plaisi L. F., vve d'Auiguillon (f)
N° 89 – TR 12 mes.
80. Bresson C.
N° 105 – TR 16 mes.
+ lib 3 fruc. II
81. Bricogne A.
N° 66 – dép 5 ou 6 mes.
82. Brillon A. Ph.
N° 29 – TR 28 prai.
83. Brillon A. J.
N° 29 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
84. Brillon A.-M., née Denis (f)
N° 29 – TR 28 prai.
85. Brillon P.
N° 29 – TR 28 prai.
86. Brillon Bussé
N° 28 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
87. Brillon M. V. (f)
N° 69 – TR 6 mes.
88. Bro J. L.
N° 5 – TR 25 prai.
89. Brou P. J.
N° 51 – TR 2 mes.
90. Brunelle P. N.
N° 72 – dép 8 mes.
91. Bruny A. J. M. N.
N° 5 – TR 25 prai.
N° 105 – TR 16 mes.
+ ex 8 therm. II
92. Brusse Ch.
N° 9 – TR 27 prai.
93. Burmann J. C., veuve Vallegas (f)
N° 82 – TR 14 mes.
94. Bussy J. L. Fr.
N° 92 – TR 11 mes.
95. Bussy L. J. S., née Baral (f)
N° 92 – TR 11 mes.
96. Cachet J. Fl.
N° 38 – TR 29 prai.
97. Caloie, née Hocquet (f)
N° 94 – dép 13 mes.
98. Calvas J. (f)
N° 67 – TR 6 mes.
99. Cambon E. D., née Riquet (f)
N° 11 – TR 27 prai.
100. Cambon V. A.
N° 11 – TR 27 prai.
101. Cantin J. (f)
N° 109 – TR 17 mes.
102. Carbonnier Ch.
N° 124 – TR 17 mes.
+ ex 21 mes. II
103. Carbonnier L. N.,
veuve Dargouse de Ranet (f)
N° 124 – TR 17 mes.
104. Cariolès Th. Ch., ex-femme Blanchard
N° 29 – TR 28 prai.
+ acquit 9 therm. II
105. Carré M. (f)
N° 47 – TR 1^{er} mes.
106. Caseaux G. J.
N° 89 – TR 12 mes.
107. Caseaux (f)
N° 89 – TR 12 mes.
108. Cavalez (de) M.
N° 15 – TR 26 prai.
109. Cayolle J.-B.
N° 37 – TR 29 prai.
+ ex 5 therm. II
110. Chabanot Bonneuil
N° 90 – TR 11 mes.
111. Chambon (du) M., née Roderigue (f)
N° 105 – TR 16 mes.
112. Chaminade J.
N° 54 – TR 3 mes.
113. Champagnié A.
N° 14 – TR 27 prai.
+ ex 5 therm. II
114. Chapelet J.-B. L. E.
N° 81 – TR 9 mes.
115. Chapin, veuve Manton de Candé (f)
N° 103 – TR 16 mes.
116. Chapotot Cl. A.
N° 6 – dép 26 prai.
117. Charelou A. Fr.
N° 54 – TR 3 mes.
118. Charlet M. M., veuve St Sabrau (f)
N° 48 – TR 2 mes.
119. Charpentier M., dit Cadet
N° 34 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
120. Charpentier M. J., née Cavellier (f)
N° 118 – TR 17 mes.
121. Charpentier P.
N° 118 – TR 17 mes.
122. Chataignes Fr.
N° 81 – dép 9 mes.
+ ex 19 mes. II
123. Chataignes
N° 20 – TR 26 prai.
124. Chaton M.
N° 77 – TR 9 mes.
125. Chauvaux G.
N° 76 – TR 9 mes.
126. Chazot Cl. Fr.
N° 79 – TR 9 mes.
127. Cheveny Lachapelle Cl. L.
N° 86 – TR 13 mes.
128. Chimay Ch. (f)
N° 40 – TR 29 prai.
+ ex 8 therm. II
129. Choard J., fils
N° 55 – TR 3 mes.
130. Choard L.
N° 55 – TR 3 mes.
131. Choiseuil C. J., Monaco
N° 9 – TR 27 prai.
132. Cholsen J. M.
N° 23 – TR 28 prai.
133. Christliche L.
N° 19 – TR —
134. Clavaux
N° 54 – TR 3 mes.
135. Clément P.
N° 70 – TR 6 mes.

LES COMMISSIONS POPULAIRES

136. Clermont-Tonnere J. Ch. H.
N° 20 – TR 26 prai.
+ ex 8 therm. II
137. Colombart Cl. Fr. N° 30 – TR 28 prai.
138. Colombier P. N° 45 – dép 1^{er} mes.
139. Conflans A. M. J., née Porteuil (f)
N° 18 – TR 27 prai.
140. Coqueau Cl. Ph. N° 37 – TR 29 prai.
+ ex 9 therm. II
141. Courtin J. J. N° 2 – dép 19 prai.
142. Coutouly A. A. F. N° 63 – TR 5 mes.
+ ex 19 mes.
143. Cressol d'Amboise E. J. G.
N° 11 – TR 27 prai.
+ ex 8 therm. II
144. Creton J.-B. N° 54 – TR 3 mes.
145. Cuynet A. N° 49 – TR 2 mes.
146. Cuynet J. N° 49 – TR 2 mes.
147. D'Aguay Fr. M. B. N° 50 – TR 2 mes.
148. D'Aguay Ph. B. N° 50 – TR 2 mes.
149. Daguary Ch., née Lebai (f)
N° 50 – TR 2 mes.
150. Damilot É. N° 93 – dép 14 mes.
151. Dapremont J. N° 30 – TR 28 prai.
+ ex 4 therm. II
152. Darquinvilliers A. V. R.
N° 71 – TR 7 mes.
153. Daubarede J. A. N° 118 – TR 17
mes.
+ ex 6 therm. II
154. Daubigni J.-B. N° 70 – TR 6 mes.
155. D'Aubigni M. M. Cl., née Masalli (f)
N° 70 – TR 6 mes.
156. Dauphin S. (f) N° 9 – TR 27 prai.
157. David N° 52 – TR 2 mes.
158. Davicourte D. L., née Noailles (f)
N° 53 – TR 3 mes.
+ ex 4 therm. II
159. De Bruges M. A. N° 77 – TR 9 mes.
+ ex 5 therm. II
160. Degrave É. (f) N° 53 – TR 3 mes.
161. Delaleu J. N° 103 – TR 16 mes.
162. Delamare R. N° 13 – TR 27 prai.
+ ex 2 mes. II
163. Delerm J.-B. N° 54 – TR 3 mes.
+ 5 therm. II
164. Delessert É. N° 80 – TR 9 mes.
165. Delorme M. Fr. (f) N° 64 – TR 5 mes.
166. Delorme V. N° 51 – TR 2 mes.
167. Demeure A. N° 12 – TR 27 prai.
168. Descelles Ch. A. N° 101 – TR 16
mes.
+ ex 22 mes. II
169. Desmelier G. M. N° 92 – TR 11 mes.
170. Desportes F. N° 80 – TR 9 mes.
171. Destourmel L. M. A.
N° 100 – TR 16 mes.
172. Deville J. M. N° 93 – dép 14 mes.
173. Dibauve I. P. N° 84 – TR 14 mes.
174. Doloret H. N° 64 – TR 5 mes.
175. Domain Ch. P. N° 25 – TR 28 prai.
176. Dornoy A. M. Fr. de Paul Dampierre
N° 5 – TR 25 prai.
177. Doucet P. N° 104 – TR 16 mes.
178. Dreame L. J. A. N° 71 – TR 7 mes.
+ ex 3 therm. II
179. Drugeon Ch. Fr. N° 5 – TR 25 prai.
180. Dubeaudier H. M.
N° 104 – TR 16 mes.
181. Dublaisel A. J. N° 112 – TR 17 mes.
+ ex 6 therm. II
182. Ducontant Ph. N° 124 – TR 17 mes.
+ ex 6 therm. II
183. Du Coudray H. N° 70 – TR 6 mes.
184. Ducro R. N° 2 – dép 19 prai.
185. Dufrene P. A. N° 93 – dép 14 mes.
186. Duland Dalmaud N° 104 – TR 16 mes.
187. Dumenil A. Ch. N° 98 – dép 17 mes.
188. Dupias J. L. N° 62 – TR 5 mes.
189. Dupont J. N° 74 – dép 8 mes.
190. Dupontet A. M. A. N° 54 – TR 3 mes.
191. Durand Fr. P. G. N° 64 – TR 5 mes.
192. Durand N° 118 – TR 17 mes.
193. Duroy J.-Ch. N° 54 – TR 3 mes.
194. Dutartre J.-B. N° 69 – TR 6 mes.
195. Dutrousset Doplouville M. J. (f)
N° 92 – TR 11 mes.
196. Duval L. N. N° 32 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
197. Eloy N° 5 – TR 25 prai.
198. Emery J. L. N° 51 – TR 2 mes.
199. Escouvette L. J. N° 31 – TR 28 prai.
200. Fallose Lablache A. J.
N° 52 – TR 2 mes.
201. Fenelle J. M.,
veuve Boula Montgordeffroid (f)
N° 102 – TR 16 mes.
202. Ferret R. Fr. N° 18 – TR 27 prai.
+ ex 21 mes. II
203. Firmin J. N° 64 – TR 5 mes.
204. Fleury Joly, fils N° 89 – TR 12 mes.
205. Fleury Joly, père N° 89 – TR 12 mes.
206. Flicourt J.-B. F. N° 21 – TR 28 prai.
207. Foacier P. L. N° 36 – TR 29 prai.
+ ex 9 therm. II
208. Fougeret de Launay Fr. G.
N° 65 – TR 5 mes.
209. Fournier J. S. N° 17 – TR 27 prai.
210. Fournier P. V. N° 52 – TR 2 mes.
211. Fourquemain M. A., dite Leclerc (f)
N° 87 – TR 13 mes.
212. Fozot J. Ph. N° 91 – TR 11 mes.
213. Franconville A. N° 44 – dép 1^{er} mes.
214. Frecot Lanti J. N° 3 – TR 19 prai.
+ ex 8 therm. II
215. Friguien M. Fr. F., née Mandat (f)
N° 103 – TR 16 mes.
216. Furard N° 68 – TR 6 mes.

LES COMMISSIONS POPULAIRES

217. Gadaucourt P. V. R. N° 71 – TR 7 mes.
218. Ganilh Ch. N° 98 – dép 17 mes.
219. Garnier Fr. Pr. N° 23 – TR 28 prai.
220. Gautier B., dit l'écureuil N° 47 – TR 1^{er} mes.
221. Gautier Fr. B. N° 47 – TR 1^{er} mes.
222. Gautier G. A. (f) N° 47 – TR 1^{er} mes.
223. Gay J.-B. N° 115 – TR 17 mes.
224. Gein L. H. N° 106 – TR 17 mes.
225. Genesson J.-Ph. N° 91 – TR 11 mes.
226. Gerbaud J., dit La Marche N° 23 – TR 28 prai.
227. Germain Rolin N° 8 – TR 26 prai.
+ ex 21 mes. II
228. Geverville T. Fr. de St Macloud N° 81 – dép 9 mes.
+ ex 19 mes. II
229. Gervilliers A. Th., née Savalette (f) N° 65 – TR 5 mes.
230. Gessé J.-Fr. N° 65 – TR 5 mes.
231. Giélht Ph. N° 30 – TR 28 prai.
232. Ginét J. N° 33 – TR 28 prai.
233. Girard S., veuve Fagnier (f) N° 115 – TR 17 mes.
234. Girard T. Ch. N° 16 – TR 27 prai.
+ ex 9 therm. II
235. Girardin Th. L. N° 2 – dép 19 prai.
236. Girault Fr. É. N° 52 – TR 2 mes.
237. Gourgues A. Fr. J. N° 64 – TR 5 mes.
238. Gousaugrais (de) R. N° 71 – TR 7 mes.
239. Grammont d'Ossua G. (f) N° 27 – TR 28 prai.
+ ex 8 therm. II
240. Grégoire Ch. N° 9 – TR 27 prai.
241. Guérin Ét. N. N° 27 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
242. Guichard G. M., veuve Vigni N° 37 – TR 29 prai.
+ ex 8 therm. II
243. Haniel Ch. N° 45 – dép 1^{er} mes.
244. Hautefort A. Fr. N° 89 – TR 12 mes.
+ ex 19 mes. II
245. Hautefort J. M. (f) N° 89 – TR 12 mes.
+ ex 19 mes. II
246. Hébert A. N° 21 – TR 28 prai.
247. Hennebert N. N° 36 – TR 29 prai.
248. Henri N° 87 – TR 13 mes.
249. Imberty L. M. (f) N° 112 – TR 17 mes.
250. Itasse P. H. N° 2 – dép 19 prai.
251. Joly A. N° 84 – TR 14 mes.
252. Joly de Bévi J. L. H. N° 13 – TR 27 prai.
N° 100 – TR 16 mes.
+ ex 5 therm. II
253. Joseph (?) D. N° 25 – TR 28 prai.
254. Joussinot de la Tour Dounet J. N° 105 – TR 16 mes.
255. Julien D. M. N° 114 – TR 17 mes.
+ lib 1^{er} fim. III
256. Jullien J.-B. N° 24 – TR 28 prai.
+ ex 19 mes. II
257. Kolly M., née Montgaron (f) N° 74 – dép 8 mes.
258. Laboulbène Montesquieu J. H. N° 71 – TR 7 mes.
+ ex 6 therm. II
259. Lafon N° 12 – TR 27 prai.
260. Lafont J.-B. N° 105 – TR 16 mes.
261. Lafont Agulhac J. Fr. É. N° 100 – TR 16 mes.
262. Laleu M. G. (f) N° 67 – TR 6 mes.
263. Landrin J. N. N° 68 – TR 6 mes.
264. La Neuville (f) N° 108 – TR 17 mes.
265. Langlois S. Th. N° 83 – TR 14 mes.
266. Lapierre A. L., dit Fremeur N° 55 – TR 3 mes.
267. La Quintanne D. N° 89 – TR 12 mes.
268. Larché Latairraile J. C. N° 38 – TR 29 prai.
+ 9 therm. II
269. La Roche du Maine Ch. G. R. N° 4 – TR 25 prai.
+ ex 17 mes. II
270. Launay M.-Th., née Letingue (f) N° 92 – TR 11 mes.
271. Lavalère A. F. E., veuve Châtillon N° 4 – TR 25 prai.
272. Lavoipierre N. N° 93 – dép 14 mes.
273. Lavoisien G. Ch. N° 13 – TR 27 prai.
+ ex 9 therm. II
274. Lavoix Lavalade A. N° 98 – dép 17 mes.
275. Leberthou A. J. H. N° 80 – TR 9 mes.
276. Leblanc M. N° 18 – TR 27 prai.
277. Leblond S., veuve Nanthiac (f) N° 121 – TR 17 mes.
278. Leclerc de Lesseville E. B. N° 71 – TR 7 mes.
279. Ledrel P. N° 20 – TR 26 prai.
280. Lefèvre P. N° 9 – TR 27 prai.
281. Legrand Ch. A. N° 13 – TR 27 prai.
282. Lemaire L. N° 87 – TR 13 mes.
283. Leneuf Sourdeval L. B. N° 15 – TR 26 prai.
+ ex 21 flo. II
284. Lenoir A. M. S., veuve Launay (f) N° 94 – dép 13 mes.
285. Lepaige de Sanois Ch. P. N° 71 – TR 7 mes.
286. Lepilleur de Bréranne A. É. (f) N° 69 – TR 6 mes.
287. Le Portier M. R. J., née Guillemot (f) N° 99 – dép 15 mes.

LES COMMISSIONS POPULAIRES

288. Leroux M. A., née Lacour (f)
N° 14 – TR 27 prai.
289. Leroux P. J., veuve Maillet (f)
N° 4 – TR 25 prai.
290. Le Roy H. L. N° 119 – TR 17 mes.
291. Le Roy F. N° 23 – TR 28 prai.
+ ex 19 mes. II
292. Le Roy de Grammont L. Fr.
N° 14 – 27 prai.
~~N° 63 – TR 5 mes.~~
+ ex 5 therm. II
293. Le Sellier de Chezell
N° 109 – TR 17 mes.
294. L'Espinasse J. L. E. N° 4 – TR 25 prai.
295. Letronne R. L. N° 106 – TR 17 mes.
296. Loberspin É. Ch., née Escoraille (f)
N° 104 – TR 16 mes.
297. Loison A., née Moris (f)
N° 3 – TR 19 prai.
+ ex 9 therm. II
298. Loison G. N° 3 – TR 19 prai.
+ ex 9 therm. II
299. Lombard J. Fr. X. N° 37 – TR 29 prai.
300. Loutre M. J. N. N° 117 – TR 17 mes.
301. Lubin J.-B. N° 54 – TR 3 mes.
302. Lunk N° 70 – TR 6 mes.
303. Luynes ou Luines É. J.,
née Montmorenci (f)
N° 92 – TR 11 mes.
304. Luynes J. Ch. A. A.
N° 92 – TR 11 mes.
305. Luynes ou Lines P. J. A. (f)
N° 92 – TR 11 mes.
306. Macaret J. Fr. M. N° 26 – TR 28 prai.
307. Machault, née Beaussant (f)
N° 95 – dép 12 mes.
308. Machault A. H. N° 91 – TR 11 mes.
309. Machaut Ch. H. L., fils
N° 91 – TR 11 mes.
310. Machault G. L., née Rouille (f)
N° 91 – TR 11 mes.
311. Machault J.-B. N° 91 – TR 11 mes.
312. Machaut J. M. (f) N° 91 – TR 11 mes.
313. Maesuny G. H. N° 107 – TR 17 mes.
314. Maillet Jean Fr. N° 33 – TR 28 prai.
315. Maillet Fr. A. N° 9 – TR 27 prai.
316. Maillon P., dit Senneville
N° 105 – TR 16 mes.
317. Mallet Jacques Fr. N° 90 – TR 11 mes.
318. Maisant J.-B. N° 45 – TR 1^{er} mes.
319. Maleissi Cl. F. (f) N° 73 – dép 8 mes.
+ ex 21 mes. II
320. Malesiean, veuve Carcado (f)
N° 50 – TR 2 mes.
321. Malessi Tardieu A. Ch.
N° 72 – dép 8 mes.
+ ex 21 mes. II
322. Malessi É. M., sa femme (f)
N° 72 – dép 8 mes.
+ ex 21 mes. II
323. Malet É. N° 100 – TR 16 mes.
324. Mailly Montesson L. H. E.
N° 119 – TR 17 mes.
325. Mailly Montesson A. L. Fr. H., fils
N° 119 – TR 17 mes.
326. Mailly Montesson D., fils
N° 119 – TR 17 mes.
327. Mamere Brossard R.
N° 117 – TR 17 mes.
328. Manouri Caleron M. G. (f)
N° 3 – TR 19 prai.
329. Mareuil A. M. J., née de la Haie
Bazainville (f) N° 46 – TR 1^{er} mes.
330. Margueri Ét. N° 15 – TR 26 prai.
331. Marguerite L. G. G.
N° 45 – dép 1^{er} mes.
332. Marsillac A. N° 3 – TR 19 prai.
+ ex 5 therm. II
333. Marsilly J. L. C. (f) N° 70 – TR 6 mes.
334. Martinot M. (f) N° 122 – TR 17 mes.
335. Martinville M. A., vve Duvaugarnier (f)
N° 82 – TR 14 mes.
+ ex 4 therm. II
336. Mauduit J., dit Larive
N° 107 – TR 17 mes.
337. Maulevrier Fr. N° 18 – TR 27 prai.
338. Maurin L. Cl. N° 22 – TR 28 prai.
+ ex 22 mes. II
339. Melin A. J. N° 95 – TR 12 mes.
340. Mellot N. J. A., née Boussie (f)
N° 71 – TR 7 mes.
341. Melsion Tacher M. (f)
N° 69 – TR 6 mes.
342. Melsion M., veuve Tashere (f)
N° 92 – TR 11 mes.
343. Menardot N° 90 – TR 11 mes.
344. Menesquier J.-B. G.
N° 65 – TR 5 mes.
345. Merigot J.-B. N° 109 – TR 17 mes.
346. Merle d'Ambert A. M.
N° 38 – TR 29 prai.
347. Mery L. N° 16 – TR 27 prai.
+ ex 9 therm. II
348. Meynard Mellet N° 115 – TR 17 mes.
349. Michau Montaran M. J., née Paulin (f)
N° 68 – TR 6 mes.
350. Millet N° 66 – dép 5 ou 6 mes.
351. Millin A. L. N° 12 – TR 27 prai.
352. Milner F. N° 22 – TR 28 prai.
+ ex 21 mes. II
353. Mirosmenil H. N° 71 – TR 7 mes.
354. Moges Ch. J. Th. N° 58 – TR 4 mes.
355. Moges Ch. Th., fils N° 58 – TR 4 mes.
356. Molveaut A. Ch. N° 83 – TR 14 mes.

LES COMMISSIONS POPULAIRES

357. Montcrif L. C., fils
N° 40 – TR 29 prai.
+ ex 9 therm. II
358. Montcrif P. L.
N° 40 – TR 29 prai.
+ ex 9 therm. II
359. Mongelehote Fr. J.
N° 39 – TR 29 prai.
+ ex 9 therm. II
360. Monneville Ch. J. Fr.
N° 15 – TR 26 prai.
+ ex 8 therm. II
361. Montamant Fr. M. A.
N° 98 – dép 17 mes.
362. Montesson A. Th. C. (f)
N° 119 – TR 17 mes.
363. Montfort J.-M.
N° 13 – TR 27 prai.
364. Montigni
N° 100 – TR 16 mes.
365. Montmorenci P. H. A.,
née Luynes ou Luines (f)
N° 92 – TR 11 mes.
366. Montmort
N° 104 – TR 16 mes.
367. Morand
N° 44 – dép 1^{er} mes.
368. Morée J. Fr., veuve Dupond (f)
N° 74 – dép 8 mes.
369. Morel A.
N° 18 – TR 27 prai.
370. Morette Grollier Peyre J. H.
N° 104 – TR 16 mes.
371. Morion P. R.
N° 54 – TR 3 mes.
372. Mouscadet A. M. J.
N° 48 – TR 2 mes.
373. Moussin, dit Blondin
N° 105 – TR 16 mes.
374. Narbonne R. (f)
N° 12 – TR 27 prai.
+ ex 8 therm. II
375. Narbonne Pellet, veuve (f)
N° 12 – TR 27 prai.
+ ex 8 therm. II
376. Narbonne Pellet P. R.
N° 89 – TR 12 mes.
377. Narbonne Pelet jeune
N° 89 – TR 12 mes.
378. Nermout veuve (f)
N° 87 – TR 13 mes.
379. Neuville M. J., née Coné (f)
N° 71 – TR 7 mes.
380. Nicolay A. Ch. M.
N° 40 – TR 29 prai.
+ ex 19 mes. II
381. Nicolay A. M. L.
N° 40 – TR 29 prai.
+ ex 21 mes. II
382. Noailles E.
N° 53 – TR 3 mes.
383. Noailles L. J. C.
N° 53 – TR 3 mes.
384. Noailles (f)
N° 53 – TR 3 mes.
385. Noailles, née Cossé Brissac (f)
N° 53 – TR 3 mes.
+ ex 4 therm. II
386. Noailles de Mouchy Ph.
N° 89 – TR 12 mes.
+ ex 9 mes. II
387. Noailles de Mouchy, née Arpajon (f)
N° 89 – TR 12 mes.
+ ex 9 mes. II
388. Noailles de Mouchy,
ex-femme Duras (f)
N° 89 – TR 12 mes.
389. Noailles Poix A. L. M.,
née Beauveau (f)
N° 88 – TR 12 mes.
390. Nonant Pierre Court A. A.
N° 71 – TR 7 mes.
391. Oldekop Ch.
N° 109 – TR 17 mes.
+ ex 21 mes. II
392. Oulié V. (f)
N° 122 – TR 17 mes.
393. Pain J.-B.
N° 103 – TR 16 mes.
394. Pancrace Ch. J. L.
N° 102 – TR 16 mes.
395. Paris Fr. M.
N° 8 – TR 26 prai.
396. Patel Fr. M.
N° 104 – TR 16 mes.
397. Patrel H.
N° 87 – TR 13 mes.
398. Patu Mellot A. Cl.
N° 71 – TR 7 mes.
399. Paturel
N° 110 – TR 17 mes.
400. Paulhau J. I.
N° 71 – TR 7 mes.
401. Pautier Fr.
N° 66 – dép 5 ou 6 mes.
402. Perreaud P.
N° 105 – TR 16 mes.
403. Perret J.-B.
N° 31 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
404. Perrot A. J.-B.
N° 113 – TR 17 mes.
+ ex 19 mes. II
405. Perrot A. N.
N° 113 – TR 17 mes.
+ ex 19 mes. II
406. Perrot A. P.
N° 113 – TR 17 mes.
+ ex 19 mes. II
407. Perrotin de Barmont A. G. G.
N° 55 – TR 3 mes.
408. Peruche J.
N° 46 – TR 1^{er} mes.
409. Picard Cl. J.
N° 65 – TR 5 mes.
410. Picard J. M. M.
N° 93 – dép 14 mes.
411. Pichard N. P.
N° 80 – TR 9 mes.
+ ex 12 mes. II
412. Pincepré
N° 84 – TR 14 mes.
413. Piron
N° 30 – TR 28 prai.
414. Poissonier P.
N° 65 – TR 5 mes.
415. Poissonier J. B., née Denoroy (f)
N° 65 – TR 5 mes.
416. Pracontal, veuve Pertuis (f)
N° 50 – TR 2 mes.
417. Pracontat C.
N° 50 – TR 2 mes.
418. Puy de Verrine
N° 23 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
419. Puy de Verrine (f)
N° 23 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
420. Queroubau F. L. D. (f)
N° 4 – TR 25 prai.
+ ex 8 therm. II
421. Quevrin C. (f)
N° 12 – TR 27 prai.
+ ex 9 therm. II
422. Rabe B.
N° 93 – dép 14 mes.
423. Rainal J. M. E.
N° 12 – TR 27 prai.

LES COMMISSIONS POPULAIRES

424. Ramon J. R., veuve Poincelot (f)
N° 68 – TR 6 mes.
N° 86 – TR 13 mes.
425. Ravette Ardouin Th.
N° 42 – TR 26 prai.
426. Ray J.-L. N° 35 – TR 28 prai.
427. Revel J.-B. B N° 54 – TR 3 mes.
428. Richer, dit Serisier N° 70 – TR 6 mes.
429. Rihouette L. J. N° 100 – TR 16 mes.
430. Romolfeld J.-B. M., veuve Eick (f)
N° 71 – TR 7 mes.
431. Rossignol Fr. E. N° 17 – TR 27 prai.
432. Rougier P. N° 105 – TR 16 mes.
433. Roulin P. J. Ch. N° 114 – TR 17 mes.
434. Royer H. J. N° 88 – TR 12 mes.
+ ex 19 mes. II
435. Sade D. N° 36 – TR 29 prai.
436. Sagner Monflambois M.
N° 53 – TR 3 mes.
437. St Chamant A. C. M. (f)
N° 99 – dép 15 mes.
438. St Chamant A. M. H.
N° 102 – TR 16 mes.
439. St Chamant M. Fr. G. (f)
N° 99 – dép 15 mes.
440. St Chamon N° 90 – TR 11 mes.
441. St Hilaire N° 28 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
442. St Martin N. N° 58 – TR 4 mes.
443. St Simon Fr. N° 15 – TR 26 prai.
+ ex 8 therm. II
444. Salignac J. R. N° 110 – TR 17 mes.
445. Salm Kirbourg Fr. J. A. H. Ch. Ph. Fr.
N° 29 – TR 28 prai.
+ ex 5 therm. II
446. Salvart Fr. H. N° 14 – TR 27 prai.
~~N° 63 – TR 5 mes.~~
447. Sarazin A. J. N° 101 – TR 16 mes.
448. Saucède J. N° 5 – TR 25 prai.
449. Saucède P. N° 5 – TR 25 prai.
450. Segond A. B. N° 35 – TR 28 prai.
451. Seguier P. N° 50 – TR 2 mes.
452. Seguin F. A. N° 36 – TR 29 prai.
+ ex 9 therm. II
453. Sennectere Ch., veuve Darmentier (f)
N° 40 – TR 29 prai.
+ ex 8 therm. II
454. Senoble J. Ét. N° 24 – TR 28 prai.
455. Serre St Roman J. N° 26 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
456. Serre St Roman L. Fr., née Murard (f)
N° 26 – TR 28 prai.
457. Severy J. N° 116 – TR 17 mes.
458. Sibirre S. N° 65 – TR 5 mes.
459. Simiane A. (f) N° 39 – TR 29 prai.
460. Sommeson Fr. N° 24 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II

461. Sourdeville A., fill (f)
N° 74 – dép 8 mes.
462. Sourdeville A. N. (f)
N° 74 – dép 8 mes.
463. Sourdeville M. J., née Leneuf (f)
N° 74 – dép 8 mes.
464. Soyecourt J. Ch. N° 3 – TR 19 prai.
+ ex 5 therm. II
465. Sugard N° 20 – TR 26 prai.
466. Sure J. (f) N° 122 – TR 17 mes.
467. Swang M. N° 79 – TR 9 mes.
468. Taillasson J. R. M. Fr. J. H. S. G.
N° 90 – TR 11 mes.
469. Talangé N. N° 87 – TR 13 mes.
470. Taleyrand Périgord G. M.
N° 88 – TR 12 mes.
471. Taveau L. N° 42 – TR 26 prai.
472. Thureau Ste Juiv, veuve Ferrière (f)
N° 82 – TR 14 mes.
473. Thevenin N° 12 – TR 27 prai.
474. Thierin N° 92 – TR 11 mes.
475. Thiery É. B. L. N° 111 – TR 17 mes.
476. Tiard H. Ch. N° 38 – TR 29 prai.
+ ex 8 therm. II
477. Tibaut J. O. B. N° 70 – TR 6 mes.
478. Tiron Gervilliers A. Cl.
N° 65 – TR 5 mes.
479. Touquet Fr. N° 104 – TR 16 mes.
480. Tournier R. Fr. A. É.
N° 11 – TR 27 prai.
+ ex 18 mes. II
481. Tupigni B. Th. N° 100 – TR 16 mes.
482. Turin Ph., veuve Daulier (f)
N° 27 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
483. Vachard L. Th., dit Lavalette
N° 73 – dép 8 mes.
484. Vallo J. G. N° 11 – TR 27 prai.
+ ex 9 therm. II
485. Valois M. A., née St Remy (f)
N° 114 – TR 17 mes.
486. Vansmel Lablonde P. L.
N° 62 – TR 5 mes.
487. Vaperau M. (f) N° 116 – TR 17 mes.
488. Varignon C. Th., veuve Delaunay (f)
N° 116 – TR 17 mes.
489. Vassau A. G., née L'Hermand (f)
N° 44 – dép 1^{er} mes.
490. Vassau Ch. Fr. N° 44 – dép 1^{er} mes.
491. Vatebois du Mets Ferriere A. J.
N° 70 – TR 6 mes.
492. Vatrin J. N° 27 – TR 28 prai.
+ ex 9 therm. II
493. Vauchelet A. N° 19 – TR —
494. Vaucressou Ch. Fr. M.
N° 26 – TR 28 prai.

LES COMMISSIONS POPULAIRES

495. Vauquelin Vrigni R.	505. Vigni Cl. P.	N° 37 – TR 29 prai.
N° 40 – TR 29 prai.		+ ex 8 therm. II
+ ex 9 therm. II	506. Villemendi Fr. X.	N° 9 – TR 27 prai.
496. Velut A. Fr. (f)	507. Villeneuve Trans L. H.	
N° 64 – TR 5 mes.		N° 99 – dép 15 mes.
497. Velut M. (f)		+ ex 17 prai. II
N° 64 – TR 5 mes.	508. Villers A. Fr. R.	N° 71 – TR 7 mes.
498. Velut de la Cronière A. D., fils	509. Villot L. A.	N° 65 – TR 5 mes.
N° 64 – TR 5 mes.	510. Viollet Ledue J. N.	N° 67 – TR 6 mes.
499. Velut de la Cronière M.	511. Viot A. D. B.	N° 9 – TR 27 prai.
N° 64 – TR 5 mes.		+ ex 8 therm. II
500. Venant P. V.	512. Vioty J.	N° 57 – TR 4 mes.
N° 49 – TR 2 mes.	513. Voidel Ch.	N° 100 – TR 16 mes.
501. Verdier M.	514. Voisin G.	N° 104 – TR 16 mes.
N° 85 – TR 14 mes.	515. Widerspact Fr. F.	N° 65 – TR 5 mes.
+ ex 5 therm. II		
502. Vernier P.		
N° 69 – TR 6 mes.		
503. Vestard J.-B.		
N° 82 – TR 14 mes.		
504. Vieldebereuq Ch. A. (f)		
N° 94 – dép 13 mes.		

COMMISSIONS POPULAIRES

LES GRAPHIQUES

Les graphiques ci-après permettent de visualiser le travail des Commissions populaires (du moins pour la partie dont il reste des traces).

Le premier graphique indique, d'une part, le nombre de listes établies quotidiennement par les Commissions, le numéro et la nature de ces listes (déportation ou Tribunal révolutionnaire) et le nombre de personnes portées sur chacune d'elles (la taille d'un rectangle étant proportionnelle au nombre de ces personnes), d'autre part, le nombre de personnes portées sur ces listes dont la déportation fut confirmée (carrés blancs) ou qui furent exécutées (carrés noirs), une seule ayant été acquittée (le 9 thermidor).

Le second graphique, qui est fondamentalement le même que le premier, indique par laquelle des deux Commissions chaque liste fut établie et permet ainsi de visualiser l'activité respective de chacune d'elles.

Notons que deux personnes portées sur ces listes et ayant été exécutées les 1^{er} et 17 prairial n'apparaissent pas sur ces graphiques (voir pp. 806 et 807 les remarques sur les listes N° 15 et 99).

ACTIVITÉ ET BILAN DES COMMISSIONS POPULAIRES

RAPPEL

NB
de pers. / liste
ou
de listes

76
75
74
73
72
71
70
69
68
67
66
65
64
63
62
61
60
59
58
57
56
55
54
53
52
51
50
49
48
47
46
45
44
43
42
41
40
39
38
37
36
35
34
33
32
31
30
29
28
27
26
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

26 fév. (8 vent.)
13 mars (23 vent.)
13 mai (24 flo.)
14 mai (25 flo.)
7 juin (19 prai.)
5 juil. (17 mes.)
19 juil. (1^{er} therm.)
20 juil. (2 therm.)

21 juil. (3 therm.)

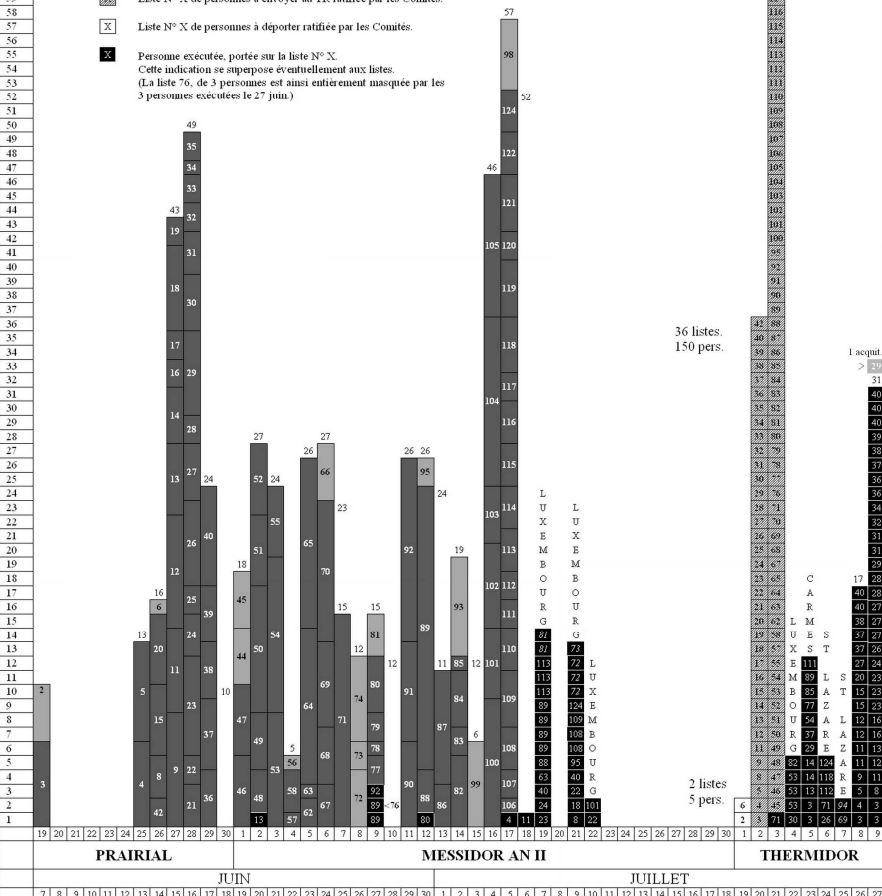
22 juil. (4 therm.)

Adoption des lois de rétrocésion.
Décret sur la création de 6 Commissions pour juger les suspects.
Création par les Comités réunis de la 1^{ère} Commission.
Création par les Comités réunis de la 2^{ème} Commission.
Premières listes établies par les Commissions réunies.
Dernières listes établies par les Commissions.
Ratification par les Comités réunis des listes N° 2 et 6 portant sur 5 personnes à déporter.
Ratification par les Comités réunis de 36 listes portant sur 150 personnes à renvoyer au Tribunal révolutionnaire.
Ratification par les Comités réunis de 77 listes dont 64 portant sur 311 personnes à renvoyer au Tribunal révolutionnaire et 13, sur 47 personnes à déporter.
Création par les Comités réunis des quatre dernières Commissions.

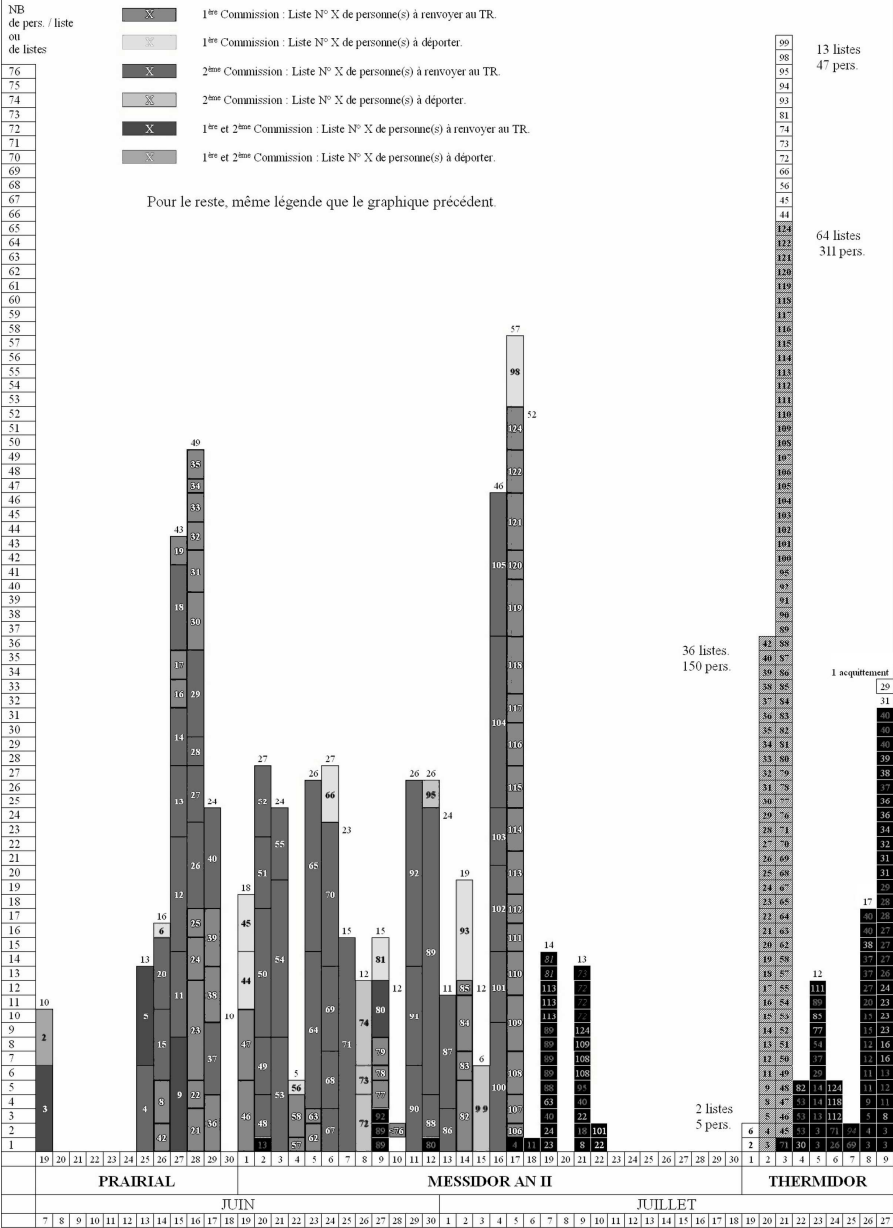
99	13 listes
98	47 pers.
97	

64 listes
311 pers

	Liste N° X de personne(s) à déporter.
	Liste N° X de personne(s) à renvoyer au TR.
	Liste N° X de personnes à envoyer au TR ratifiée par les Comités.
	Liste N° X de personnes à déporter ratifiée par les Comités.
	Personne exécutée, portée sur la liste N° X. Cette indication se superpose éventuellement aux listes.



ACTIVITÉ ET BILAN
DES 1^{ère} ET 2^{ème} COMMISSIONS POPULAIRES



LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

I. Sources

- Archives Nationales, cartons F7 4436 ; F7 4599 ; AF II* 221
- Archives Parlementaires, tomes LXXXIX, XCIV (1971, 1985)
- F.-A. Aulard, « Recueil des actes du Comité de salut public », tomes 12 et 14 (Imprimerie nationale, 1899, 1901)
- Buchez et Roux, « Histoire parlementaire de la Révolution française », tomes 31, 34, 35 (Paulin, libraire, 1837)
- Procès-Verbaux de la Convention

II. En bref

Depuis le mois de septembre 1793, les prisons parisiennes, improvisées, ne cessaient de se remplir. En mars 1794, elles renfermaient plus de 6.000 détenus, et leur nombre devait encore augmenter le mois suivant avec la suppression des tribunaux révolutionnaires dans les départements (16 avril). Les Comités commencèrent à s'inquiéter. La facilité pour les détenus de communiquer entre eux et avec l'extérieur, leur hostilité envers la République et leurs conditions déplorables de détention pouvaient en effet faire craindre, plus que jamais, un mouvement voire une conspiration de leur part.

Le 19 mars, les Comités de salut public et de sûreté générale réunis chargèrent l'administration de police de leur rendre compte, deux fois par jour, de l'état des prisons. Le 10 avril, le Comité de salut public arrêta la création d'une commission de trois membres chargée de surveiller sévèrement l'état des prisons. (Cette commission ne semble pas avoir eu d'existence.) Une première affaire venait d'avoir lieu dans la prison du Luxembourg pendant le procès des dantonistes. Certains y voient un heureux concours de circonstances et même une manipulation, mais l'affaire n'était pas sans fondement.

Le 7 juin, le Comité (Robespierre, Barère) transmet à Hermann, commissaire des administrations civiles, police et tribunaux la dénonciation d'un détenu de Bicêtre pour qu'il s'informe sur l'affaire en question et propose les mesures convenables. Le 13 juin, le Comité de salut public, plus précisément le Bureau de police générale (Barère, Robespierre, Lindet), envoyait 15 détenus de Bicêtre au Tribunal révolutionnaire et autorisait la commission des administrations civiles, police et tribunaux à y traduire tous les complices du complot. Les 14 et 25 juin, la commission envoyait directement au Tribunal révolutionnaire, sans passer par le Comité, 21 et 35 détenus. (73 exécutions.)

Enfin, le 5 juillet, le Bureau de police générale (Saint-Just, Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois) chargeait de nouveau la commission des administrations civiles, police et tribunaux de faire au Comité un rapport quotidien sur la conduite des détenus, le Tribunal révolutionnaire étant tenu de juger dans les 24 heures ceux qui auraient tenté la révolte ou excité la fermentation. Le même jour, le Bureau de police générale (Saint-Just) ratifiait une liste de 159 détenus du Luxembourg, présentée par la commission. Ce qui donna lieu à 4 fournées, les 7, 9, 10 et 22 juillet, respectivement 60, 48, 38 et 25 exécutions (171 au total).

Le 20 juillet, le Bureau de police générale (Saint-Just, Carnot, Prieur, Billaud-Varenne) ratifia une liste de 49 détenus des Carmes, présentée par la commission. Le 23 juillet, 46 d'entre eux étaient exécutés, et 3 renvoyés en détention.

Enfin, les 24, 25 et 26 juillet furent exécutés 21, 28 et 21, soit 70 détenus de Saint-Lazare (4 acquittés, gardés en détention). Cette affaire n'avait fait l'objet d'aucun arrêté du Comité de salut public (ou du Bureau de police générale) ; elle semble avoir été traitée directement par Fouquier-Tinville, l'accusateur public.

Les « conspirations des prisons » avaient donc donné lieu à 360 exécutions (Bicêtre, 73 + Luxembourg, 171 + Carmes, 46 + Saint-Lazare, 70), sur 1302 durant la période allant du 13 juin au 27 juillet (soit 27 %).

Ces conspirations furent-elles de pures inventions ? Ils semblerait en effet qu'elles n'aient pas eu de bases solides, que des faits réels mais anodins aient été montés en épingle, tant par les dénonciateurs que par la commission des administrations civiles, police et tribunaux. Le Comité de salut public (ou son Bureau de police générale), qui pouvait à juste titre s'alarmer de la situation, de la concentration de tant de suspects, a chargé la commission de s'informer et a aveuglément suivi ses avis. Aurait-il du être plus regardant ? A-t-il volontairement laissé se commettre des abus manifestes ?

Une chose est sûre, c'est que le Comité de salut public (et chacun de ses membres) a joué un rôle dans ces affaires, quand le Comité de sûreté générale semble n'en avoir joué aucun, contrairement à ce que je croyais ; je lui en attribuais même toute la responsabilité.

Une autre thèse ne tient pas. Ces affaires, quel qu'ait été leur ressort, n'avaient pas pour objet — et n'eurent pas en tout cas pour résultat — de vider les prisons, qui continuaient à se remplir. D'une part, les exécutions qu'elles occasionnèrent ne constituent qu'un peu plus d'un quart des exécutions de la période ; d'autre part, seules quatre prisons furent concernées par ce type d'affaire sur la trentaine que comptait Paris. Ainsi, le nombre de détenus atteignait le chiffre record de 7866 le 15 juillet ; puis il diminua jusqu'à environ 7700 avant de remonter et d'atteindre environ 7750 à l'époque du 9 thermidor. Il n'avait donc baissé que d'environ 170 alors que 411 exécutions (141 pour conspiration dans une prison) et 98 libérations par acquittement eurent lieu dans le même temps (du 16 au 27 juillet). Les prisons se remplissaient plus vite que le Tribunal révolutionnaire ne les vidait.

II. Historique, décrets & arrêtés

Des rapports quotidiens sur l'état des prisons (19 mars 1794 – 29 vent. II)

« Les Comités de salut public et de sûreté générale arrêtent que les administrateurs de police et les citoyens qui commandent la force armée, employée près de chaque prison ou maison d'arrêt de Paris, leur rendront compte chaque jour deux fois, et par écrit, de l'état des prisons ; l'envoi des bulletins sera fait au Comité de salut public. » – Écrit par Barère.

M. Bayle, B. Barère, Carnot, St-Just, C.-A. Prieur, Amar, Gr. Jagot, Du Barran, Collot-d'Herbois, Elie Lacoste, Voulland, Billaud-Varenne.¹

Sans doute faut-il voir dans cet arrêté les premières craintes des Comités quant aux risques d'insurrection ou de complot dans les prisons parisiennes en raison du nombre toujours croissant des détenus (Ils étaient 6.249 le 15 mars. Voir le graphique de la Terreur à Paris, p. 716), craintes qui, réelles ou imaginaires, fournirent au Comité de sûreté, en juin-juillet, l'occasion d'envoyer en masse des détenus à l'échafaud. — Voir plus bas l'arrêté du 10 avril instituant une Commission de 3 membres chargée de surveiller l'état des prisons. Voir également l'arrêté du 5 juillet exigeant de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux des rapports quotidiens sur la conduite des détenus.

Première conspiration du Luxembourg (4 avril 1794 – 15 germ. II)

Rapport des administrateurs de police : « Commune de Paris — Le 15^e jour du mois de germinal — Ce jourd'huy quinze germinal, nous administrateurs du département de Police, sur une lettre à nous écrite par le concierge de la maison d'arrêt du Luxembourg nous sommes à l'instant transportés dans ladite maison d'arrêt et avons fait comparoître par devant nous le citoyen Alex La Flotte, ministre de la République cy-devant à Florence, détenu en ladite maison depuis environ six jours, lequel nous a déclaré, qu'hier entre six et sept heures du soir, étant dans la chambre du Cⁿ Dillon Dhartur qui lui déclarant a dit ne connoître que depuis sa détention, ledit Dillon, après l'avoir tiré à part, avoit demandé s'il avoit eu connaissance de ce qui avoit eu lieu ce jour au tribunal révolutionnaire, que sur sa réponse négative de la part dudit La Flotte, ledit Dillon lui avoit que les accusés Danthon, Lacroix, Hérault avoient déclaré ne vouloir parler qu'en présence des membres de la Convention, Robespierre, Barrère, St Just et autres, que le peuple avoit applaudi, que le juré embarrassé avoit écrit une lettre à la Convention qui étoit passée à l'ordre du jour ; qu'à la lecture dudit décret, le peuple avoit donné de fortes marques d'improbation qui s'étoient répandues jusques sur les ponts (bruit que ledit Dillon avoit eu soin de répandre dans la prison), que sa crainte étoit que les Comités de salut public et de sûreté générale ne fissent égorger les prisonniers détenus à la Conciergerie et que le même sort ne fut réservé aux détenus dans les autres maisons ; qu'il falloit résister à l'oppression, que les hommes de tête et de cœur devoient se réunir, que ledit Dillon dit encore qu'il vouloit la république mais la république libre, il ajouta alors qu'il avoit un projet concerté avec Simon, député de la Convention et qui étoit détenu dans ladite maison, homme de tête froide et de cœur chaud, qu'il vouloit le communiquer à lui déclarant, que lui déclarant sentant l'importance dont il pouvoit être de découvrir ce projet pour la chose publique, il prit le parti de dissimuler et d'avoir l'air d'entrer dans ses vues, que ledit Dillon lui dit qu'il viendrait le trouver chez lui, qu'il ammèneroit Simon et feroit en sorte aussi d'ammener Thouret, aussi détenu, qu'il donna alors à un porte-clef que lui déclarant croit s'appeler Lambert une lettre, sur l'observation du porte-clef, ledit Dillon coupa sa signature, qu'il lui dit alors que ladite lettre étoit pour la femme de Camille Desmoulins, qu'il mettoit à sa disposition mille écus à l'effet de pouvoir envoyer du monde autour du tribunal révolutionnaire, après quoi il sortit de la chambre, que lui déclarant se rendit dans la sienne. Là réfléchissant sur

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XII, p. 54, n° 4

l'importance dont pouvoit être la découverte, il se décida à avoir l'air de partager leurs idées pour mieux connoître leurs plans. Entre huit heures, huit heures et demie, arrivèrent en effet, Dillon et Simon. Après lui avoir tous les deux confirmé les nouvelles que Dillon lui avoit précédemment dit, ils cherchèrent à emouvoir en lui toutes les passions qui pouvoient le porter à adopter leurs projets, tantôt en éveillant le mécontentement qu'ils lui supposaient de sa détention, tantôt en lui faisant voir la gloire à laquelle il pouvoit participer à rétablir la liberté qu'ils disoient perdue, tantôt enfin en cherchant à exciter son ambition par l'espérance des places auxquelles il devoit être porté ; enfin quand ils crurent s'être assurés de sa personne, quand ils s'imaginèrent l'avoir associé à leur infame complot, ils le lui détaillèrent, ils discutèrent devant lui et avec lui différents projets, ne cherchant qu'à gagner du temps et à connoître les complices, lui déclarant accéda à tout, qu'il leur dit même qu'il avoit quelque argent à leurs dispositions, enfin quand il se fut assuré de tout, quand il se fut persuadé qu'ils étoient les seuls dépositaires de leurs secrets, quand ils lui eurent donné parole de ne point agir avant d'avoir appris les nouvelles du lendemain, il les congédia contents de s'être acquis une créature. Il étoit neuf heures $\frac{1}{2}$ du soir, les guichets étoient fermés et il ne pouvoit faire sa déposition sans donner l'alarme à la prison, qu'il eut la présence d'esprit, pour ne donner aucune suspicion à Dillon, de rentrer encore dans sa chambre et d'y rester jusqu'à onze heures à une partie D'WouisL ; qu'il veilla toute la nuit et à la pointe du jour, il descendit au guichet, qu'il se fit ouvrir la porte et accourut dire au cⁿ Coubert qui a la confiance du concierge, ce qui s'étoit passé la veille, afin qu'il en fit son rapport au concierge et pour s'assurer des deux conspirateurs. — Quant au projet discuté par Simon et Dillon, dans sa chambre, il se réserve pour le bon plaisir des Comités de sûreté générale et de salut public d'aller lui même leur en faire le rapport, croyant que la prudence l'exige ainsi. — Lecture faite au cⁿ La Flotte a dit que la présente déclaration contient vérité, qu'il y persiste et a signé avec nous. Ajoutant encore le déclarant que sur l'escalier du cⁿ Benoit concierge, ayant rencontré le cⁿ Laminière, aussi détenu, celui-ci lui avoit dit que ledit Arthur Dillon étoit descendu dans sa chambre vers les huit heures lui avoit aussi fait part de ses nouvelles et de ses craintes, que ledit Laminière avoit traité de chimères et que ledit Dillon lui avoit dit qu'il alloit voir à en conférer avec ledit Simon, Touret et lui déclarant. — Alex La Flotte — Sur quoi nous administrateurs de police disons qu'il en sera à l'instant référé aux Comités de sûreté générale et de salut public, pour par eux ordonné ce qu'il appartiendra et avons signé : Wichterich, administrateur de police. » ¹

Révélation de La Flotte :

On trouve aux Archives Nationales, sous la côte F⁷ 4436 (dossier PLAQ. 3) les révélations de La Flotte (sans mention du destinataire). On en trouve une copie dans le carton F⁷ 4599 (dossier PLAQ. 3). Je retranscris ici le texte de la copie.

« Le quatorze germinal entre six et sept heures du soir, étant entré dans une chambre occupée par plusieurs détenus et entre autres par Dillon, je trouvai ce dernier assis à un bureau et occupé à écrire. un quart d'heure après Dillon que je ne connoissois que depuis huit jours que je suis détenu au Luxembourg, s'approcha de moi et me tirant à

¹ Archives Nationales, F7 4436 A, PLAQ. 3

part me demanda si j'avois connaissance de ce qui s'étoit passé au tribunal révolutionnaire. Sur une réponse négative de ma part, il me dit alors que Danton Lacroix héralt avoient dit qu'ils ne vouloient parler que devant Robespierre Barrere S just et autres membres, que le peuple avoit applaudi, mais que le jury avoit écrit à la Convention nationale à ce sujet, elle avoit passé à l'ordre du jour. que le peuple à la lecture du décret avoit donné des marques éclatantes d'improbation. il ajouta qu'il venoit d'écrire une lettre à la femme de Camille Desmoulins qu'il mettoit mille écus à sa disposition pour pouvoir soudoyer du monde pour entourer le tribunal révolutionnaire. il ajouta que ce qu'il craignoit, étoit que les comités de Salut public et de Sureté générale ne fissent entourer la conciergerie et ne fissent assassiner les prisonniers, que de là on se portat aux autres prisons pour égorger les détenus, qu'il falloit en consequence que les gens de tête et de cœur prissent des mesures vigoureuses de deffence ; que le plus Saint des devoirs étoit de réprimer l'oppression. quil falloit la République mais la République libre ; il m'ajouta « j'ai un projet concerté avec Simon le député qui est une bonne tête je vous l'annoncerai et je tacherai d'amener aussi thouret. prévoiant que je pourrais découvrir leur plan et être utile à la chose publique et peut-être sauver la liberté, j'eus l'air d'abonder dans leur Sens. Je convins de me trouver dans une chambre Seul à les attendre. alors Dillon remit au garde clef nommé Lambret la lettre pour la femme de Camille Desmoulins, après avoir préalablement coupé sa Signature précaution exigée par le porte clef je Sortis de la chambre de Dillon et me retirai dans la mienne pour les y attendre là rendu à mes reflexions, je Sentis de nouveau l'importance qu'il y avoit de Surprendre le plan de deux audacieux qui n'ayant plus rien à ménager pouvoient tout oser. je me préparai donc de Dissimuler et les attendre.

» A huit heures et demi entrèrent dans ma chambre Simon et Dillon. ce dernier me repêta les nouvelles du tribunal révolutionnaire. il m'ajouta que 27 Sections demandoient les assemblées primaires et que l'on crioit dans paris – a bas la dictature, a bas la tyrannie. Simon confirma ces nouvelles et il ajouta que la femme de chaumet venoit de passer par le Luxembourg et y avoit fait des Signes de Contentement à Son mari en battant des mains. alors Dillon prenant la parole, mit en mouvement toutes les passions qui peuvent flatter l'amour propre et exciter l'ambition qu'ils me supposoient Sans doute, m'appelant le restaurateur de la liberté, m'assurant que Danton et héralt ne vouloient que la république : quand il crut m'avoir bien convaincu il me dit : « il faut que cette nuit décide de notre liberté, il ajouta qu'il avoit 200 hommes dans la prison à Ses ordres et que Simon en avoit une quarantaine. je l'interrompis et lui dis que trop de précipitation gêneroit tout, qu'un mouvement partiel dans une prison ne serviroit qu'à faire des Victimes Sans rien opérer, qu'il falloit pour bien faire ne forcer que lorsque le mouvement du dehors prouveroit que l'on le pouvoit faire avec fruit et qu'alors on pourroit Se mettre à la tête du peuple. Simon prit la parole et dit que la chose pouvoit se faire de nuit, qu'alors au lieu de Se porter vers le tribunal il faudroit aller vers le comité de Salut public et l'égorger : il nous détailla ensuite un plan. il falloit d'abord mettre l'allarme dans la prison réunir les prisonniers, leur faire voir la conciergerie égoignée, les entrainer dehors, Dillon devoit Se charger de la conduite de la force armée il prétendoit avoir à lui l'écrivain et un guichetier par leur moyen on auroit forcé la garde, obligé l'officier de déclarer le mot de l'ordre et marché sur le champ vers le Comité ; la troupe l'auroit entouré et gardé les trois issues. Alors Simon entra dans le détail une quantité d'hommes déterminée devoit entrer dans la première Salle ou Sont les garçons de bureau, passer outre se disant chargée de commissions importantes, passer également dans la Seconde ou on pourroit trouver quelques députés, enfin pénétrer dans la Salle du comité et poignarder les membres qui Siègeroient de là Sortir et crier dans les rues et aux Sections : vive les fondateurs de la république a bas la dictature et la tyrannie. Dillon vouloit exécuter ce plan la nuit même, alors ayant l'air de combattre quelques idées et d'en approuver d'autres, je fis ajourner le plan au lendemain. Simon fut de mon avis, nous nous quittames en nous promettant un Secret inviolable. le même soir, pour ne pas donner de suspicion à Dillon, je suis descendu chez lui et j'ai fait deux parties de Wisk. j'ai passé une nuit très agitée et l'œil ouvert, craignant qu'il ne prit

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

fantaisie à Dillon d'exécuter son plan au milieu de la nuit. ce matin je me suis levé au jour. j'ai été avertir le concierge par l'entremise de Gaubort [ou Caubort] de se qui se passait. là j'ai vu d'un autre détenu nommé meunier que Dillon lui avait débité les mêmes nouvelles et [mot incompréhensible] pressenti, mais ne l'ayant pas trouvé disposé à l'écouter il lui avait dit, eh bien : je vais me consulter avec Simon, thourer et La flotte fils.

Signé : alex la flotte ministre résident de la République
cydevant à florence.

Déclaration à remettre au Comité de Salut public
Signé et paraphé avec les membres de la commission
Signé : A q fouquier Lecomty Beauprey Guffroy »

Le même jour, 15 germinal (4 avril), les Comités de salut public et de sûreté générale arrêtent :

Transfert de La Flotte : « Les Comités de salut public et de sûreté générale arrêtent que le citoyen La Flotte sera transféré provisoirement dans la maison d'arrêt de la section du Mont-Blanc ; il y restera jusqu'à nouvel ordre. » – Écrit par Du Barran.

Du Barran, B. Barère, Voulland, C.-A. Prieur,
Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois. ¹

Porte-clé du Luxembourg : « Les Comités de salut public et de sûreté générale arrêtent que le citoyen Lambert, porte-clé de la prison du Luxembourg, sera transféré sur-le-champ au Comité de salut public sous la garde de deux gendarmes. » – Écrit par Barère.

B. Barère, Elie Lacoste, Vadier, C.-A. Prieur, Du
Barran, Le Bas, Collot-d'Herbois, Billaud-Varenne. ²

Lambert fut exécuté le 13 avril (24 germinal) avec Dillon, la veuve Desmoulins, Chaumette, la veuve Hébert, Gobel, etc..

Meunier : « Les Comités (sic) arrêtent encore que le citoyen Meunier, détenu au Luxembourg, sera amené sur-le-champ. » – Écrit par Du Barran.

Du Barran, Collot-d'Herbois, C.-A. Prieur, Le Bas,
Voulland, B. Barère. ³

Il est possible que ce *Meunier* soit l'adjudant général détenu à Paris et libéré par le Comité (Carnot) le 25 août suivant. (Tome XVI, p. 339, n° 29)

Amener la Flotte : « Les Comités de salut public et de sûreté générale arrêtent que le citoyen La Flotte, ci-devant ministre de la République à Florence, détenu au Luxembourg, sera amené à l'instant au Comité de salut public. L'exécution du présent arrêté est confiée au commandant de la gendarmerie sous sa responsabilité. » – Écrit par Du Barran.

Du Barran, Billaud-Varenne, M. Bayle, Lavicomterie,
C.-A. Prieur, Carnot, B. Barère, Robespierre, Collot-
d'Herbois, Voulland, Elie Lacoste, Vadier. ⁴

^{1 2 3 4} Aulard, Recueil des actes du CSP ..., tome XII, pp. 379, n° 1 ; 381, n° 6, 7, 8.

Amener La Flotte — « Les Comités de salut public et de sûreté générale chargent le maire de Paris de faire conduire sur-le-champ au Comité de salut public La Flotte, détenu au Luxembourg ; il y sera sous sûre garde. » – Écrit par Du Barran.

Du Barran, Couthon, Billaud-Varenne, Voulland, Carnot, C.-A. Prieur, Robespierre, B. Barère.¹

Arrestation de Lucille Desmoulins : « Les Comités de salut public et de sûreté générale réunis arrêtent que la femme de Camille Desmoulins [Lucille. *Ndlr*] sera mise sur-le-champ en arrestation à Sainte-Pélagie. Le scellé sera mis sur ses papiers. » – Écrit par Du Barran.

Du Barran, Couthon, C.-A. Prieur, Carnot, Voulland, B. Barère, Billaud-Varenne, Robespierre.²

Séparer les détenus du Luxembourg : « Le Comité de salut public arrête que Simond, député, Arthur Dillon, Thouret et tous les autres détenus au Luxembourg seront séparés rigoureusement et mis au secret sur-le-champ. L'administration de la police exécutera le présent arrêté et rendra compte, dans le jour, de son exécution au Comité. » – Écrit par Barère.

B. Barère, Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, Carnot, Couthon.³

Ce même jour, Billaud-Varenne et Saint-Just rapportèrent cette affaire à la Convention qui décréta que « tout prévenu de conspiration qui résistera ou insultera à la justice nationale sera hors des débats et jugé sur-le-champ » (voir p. 91). Le lendemain, 5 avril, les Indulgents, ou dantonistes, étaient exécutés. En revanche, les personnes directement impliquées dans cette affaire, notamment Lucile Desmoulins, Dillon et Simon, furent exécutées le 13 avril (24 germinal).

Une Commission pour surveiller les prison (10 avril 1794 – 21 germ. II)

« Le Comité de salut public arrête qu'il sera formé, sans délai, une Commission composée de trois citoyens, chargée de surveiller sévèrement l'état de toutes les prisons de Paris, à l'exception de celle de la Conciergerie, d'y exercer le police, et de faire le tableau des détenus de chaque prison, pour en faire passer le résultat au Comité. Cette Commission rendra compte au Comité, chaque jour, de l'état des prisons. » – Écrit par Barère.

B. Barère, C.-A. Prieur et Collot-d'Herbois.⁴

Cet arrêté complétait l'arrêté du 19 mars (voir plus haut).

Rapport du Comité de sûreté générale sur la déclaration de Doulcet, détenu au Luxembourg (28 avril – 9 floréal)

Le 28 avril (9 floréal), Voulland, du comité de sûreté général, fait à la Convention le rapport suivant :

^{1 2 3} Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XII, p. 381, 382, n° 9, 10, 11

⁴ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XII, p. 499, n° 4

« Lorsque vous vous êtes déterminés à charger votre comité de sûreté générale d'exécuter et de faire exécuter, dans toute l'étendue de la république, votre décret salubre du 17 septembre (vieux style), vous avez pensé dans votre sagesse que l'activité des mesures de sûreté générale confiées à votre comité exigeait qu'il fût par vous investi du pouvoir de faire parmi les personnes suspectes mises en état d'arrestation le discernement de celles que la nature des délits dont elles pouvaient être prévenues devait mettre sous la main des tribunaux.

Vous avez décrété que votre comité, sans être assujéti à l'obligation de vous rendre compte, pourrait faire traduire au tribunal révolutionnaire ou aux autres divers tribunaux criminels de départements les prévenus qui lui paraîtraient dans le cas d'y être poursuivis et jugés.

C'est en usant de ce pouvoir, que votre comité tient de vous et qu'il n'exerce qu'en votre nom, que tant de contre-révolutionnaires, tous gens de la haute et moyenne robe, banquiers, financiers, prêtres, ex-nobles, engraisés de la substance du peuple, ennemis jurés de la liberté et de la révolution à laquelle nous la devons, ont payé de leur tête les forfaits dont ils croyaient avoir acquis l'impunité.

Votre comité, jaloux de se maintenir à la hauteur des fonctions qu'il vous a plu de lui confier, a sans cesse les yeux fixés sur les restes impurs des vils suppôts de la conjuration dont votre courage a purgé la république, qu'ils avaient juré d'étouffer dans son berceau. L'active surveillance que vous nous avez recommandée vient de nous faire découvrir deux pièces importantes dont votre comité croit devoir vous donner connaissance, afin d'ajouter, s'il est possible, à la conviction déjà acquise dans toute la république, que ceux que vous avez vomis de votre sein étaient les chefs de la conspiration que vous avez déjouée.

Votre comité fut informé, le 5 floréal [24 avril], que le nommé Benoist, concierge de la maison d'arrêt du Luxembourg, avait reçu d'un nommé Sagnier de Mardeuil, ex-conseiller au ci-devant parlement de Paris, au moment où il allait passer à la Conciergerie, le 28 germinal dernier [17 avril], un dépôt des 75 pièces d'or à l'effigie du dernier tyran, de la valeur de 24 livres chacune, avec ordre de les remettre, en cas de mort, à ses enfants.

Mardeuil a été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire [exécuté le 20 avril], et Benoist, qui aurait dû sur-le-champ vider ses mains de la somme dont il s'est chargé dans la caisse du receveur de la régie des biens nationaux, ne s'était pas encore souvenu de remplir ce devoir. Le 5 de ce mois [24 avril], votre comité, informé de l'infidélité de ce gardien, le manda sur-le-champ devant lui. Ses réponses évasives firent soupçonner un coupable dans sa personne ; il le fit mettre sur-le-champ en état d'arrestation et ordonna la visite de ses papiers. La recherche exacte qu'on en fit amena la découverte d'une pièce relative à la conspiration des prisons, dont la teneur annonce que, le 27 ventôse [17 mars], cette conspiration était ourdie depuis longtemps et qu'elle touchait au moment d'éclater. Ce même jour, cette pièce fut remise en dépôt à Benoist, concierge ; les révélations qu'elle contenait étaient d'une nature assez grave pour que celui qui en était le dépositaire vînt en donner connaissance à l'un de vos deux comités de salut public ou de sûreté générale. Tous les deux pensent qu'il est essentiel que

cette pièce soit connue, et ils me chargent de vous proposer d'en entendre la lecture et d'en ordonner l'insertion dans le Bulletin.

Déclaration au citoyen Benoist, concierge de la maison d'arrêt du Luxembourg, par le citoyen R. L. François Doucet, détenu dans cette maison ; 5 floréal an II.

« Le 18 ventôse présent mois [8 mars], à six ou sept heures du soir, j'entrai dans la chambre du docteur Scheffert, médecin saxon, détenu, ainsi que moi, au Luxembourg. Depuis quatre mois j'ai fréquenté assez journellement cet étranger, dont l'esprit, les connaissances, les talents et le génie me faisaient une société d'autant plus précieuse qu'il m'a toujours paru animé d'un ardent amour de la république et attaché de cœur et d'esprit aux bons principes.

» Je le trouvai seul, et lui demandai, selon ma coutume, s'il avait des nouvelles qui lui fissent espérer sa sortie. — Non, me dit-il. — Ni moi non plus, ajoutai-je. — N'importe, reprit le docteur, je ne tarderai pas à être rendu à la liberté ; l'affaire des Cordeliers n'est pas étouffée, comme on le croit ; ils veulent l'organisation de la constitution, ils sont fatigués du despotisme des comités de salut public et de sûreté générale. Vincent me l'a dit ici pendant qu'il y était détenu ; ils anéantiront le gouvernement révolutionnaire, qui remplit les prisons des meilleurs patriotes, et j'ai reçu avis aujourd'hui qu'il y avait une liste formée de tout ce qu'il y avait de patriotes dans les prisons ; un de ces jours vous verrez venir le peuple s'emparer des portes du Luxembourg. Les patriotes seront appelés les uns après les autres et mis en liberté, et l'insurrection commencera. — Mais, docteur, lui dis-je, contre qui s'insurger ? contre le gouvernement révolutionnaire, dont je conviens que quelques patriotes sont aujourd'hui victimes ; mais il a sauvé la république et peut seul la maintenir. — Soit, aussi veux-je bien du gouvernement révolutionnaire, reprit le docteur, mais j'en blâme les moyens. Il faut enfin établir le régime de la constitution, convoquer les assemblées primaires et former une convention nouvelle ; c'est là l'objet de l'insurrection demandée aux Cordeliers. — Je lui répondis que les suites d'une pareille secousse seraient de paralyser nos armées et de nous faire battre par la coalition, et que j'espérais que les Jacobins ne la permettraient pas. Alors il m'assura que Danton était du parti des Cordeliers, qu'il avait du ressentiment contre Robespierre, et que l'insurrection aurait assurément lieu incessamment. Je lui témoignai que j'avais de Danton une tout autre opinion, et que je le croyais de concert avec le comité de salut public. Il me parla longtemps pour me démontrer que j'étais dans l'erreur.

» Si cela est, lui dis-je, je serai sacrifié, car ni Vincent, ni tous les chauds patriotes que l'on voit ici ne me connaissent, et sûrement je ne suis pas couché sur la liste de ceux en faveur de qui ils voudraient ouvrir les portes ; je voulais parler de Grammont et autres détenus que je ne connaissais pas. — Rassurez-vous, me dit le docteur, ceux

qui sont sur la liste auront soin en sortant de recommander ceux qui n'y auront pas été compris.

» Je rentrai ensuite chez moi, et cherchai bientôt à m'occuper de cet entretien, espérant que la Convention déjouerait cette intrigue, opinion dans laquelle me confirma la lecture du journal du soir du 18 ventôse [8 mars].

» Le lendemain, je fus mandé au comité de surveillance des marchés, près la Convention, pour quelques éclaircissements dont quelques membres de ce comité avaient besoin sur une affaire qui me touche et qui est étrangère à l'objet de la présente déclaration.

» Ce comité m'accorda la liberté d'aller passer vingt-quatre heures avec ma femme sur ma simple parole de revenir ensuite ici. Je n'ai rentré au Luxembourg que le 20 au soir ; le 21 [11 mars] le mauvais temps me fit garder la chambre, et je ne vis personne.

» Grammont fut ensuite transféré, et l'insurrection déjouée. Depuis j'ai causé une fois ou deux avec le docteur Scheffert, mais de choses vagues, et sans que ni les événements actuels ni la suite de notre conférence du 18 aient été remis sur le tapis.

» Le docteur Scheffert, que je n'ai connu qu'au Luxembourg, m'a toujours paru un véritable ami du bien public ; cependant notre entretien du 18 me semble avoir des rapports si directs avec ce qui se passe aujourd'hui que j'aurais cru manquer à mes devoirs de citoyen de ne pas faire au citoyen Benoist la présente déclaration, dont je l'engage à faire l'usage prescrit par les devoirs de sa place.

» Luxembourg, le 28 ventôse, l'an 2 de la république une et indivisible. — Doucet. »

Voulland : « D'après ces faits, vos comités me chargent de vous proposer le décret suivant :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de salut public et de sûreté générale, et la lecture d'une déclaration faite par un détenu à la maison d'arrêt du Luxembourg et remise au concierge de ladite maison, décrète que ladite déclaration et le rapport seront insérés dans le Bulletin.

» La Convention nationale approuve les mesures prises par son comité de sûreté générale contre Benoist, concierge du Luxembourg, et le nommé Scheffert, médecin, l'un des détenus dans ladite maison du Luxembourg. »

Ce décret est adopté. » ¹

Complot à Bicêtre (juin 1794)

Le 7 juin (19 prairial), le Comité de salut public (Robespierre, B. Barère) écrit au commissaire des administrations police et tribunaux, ex-président du Tribunal révolutionnaire (Herman) :

¹ Archives Parlementaires, tome LXXXIX, p. 469

« Nous t'envoyons une lettre adressée au Comité de surveillance de la section de Chalier par Valagnosc détenu à Bicêtre. cet individu croit qu'il existe un complot tendant à délivrer les hommes Condamnés aux fers. Tu prendras sur cet avis les mesures convenables. Les membres du Comité de salut public. »

Cette lettre ne figure ni dans les recueils d'Aulard ni dans les suppléments de Bouloiseau. Elle se trouve aux Archives Nationales, dans les dossiers du procès de Fouquier-Tinville. (A. N., carton W500, 1^{er} dossier)

A côté du mot ci-dessus figure la lettre de Valagnosc :

« Bicêtre ce 2 Préal an 2^e de la République une et indivisible — Citoyens — Mon amour pour la patrie veille toujours. Je viens d'apprendre toutes les mesures que les scélérats que j'ai dénoncés doivent prendre pour sechaper en route, et les suites funestes, qui pouroient en résulter, si on négligeait de les prevenir. Je vous déclare donc, Citoyens, qu'une troupe de scélérats avec lesquels ils Correspondent au dehors, doivent se trouver sur la route a l'endroit le plus favorable pour executer leur projet de Combattre la Garde par la force des armes. Je vous dirai aussi qu'il doit y avoir un Certain nombre de ces monstres sur des chevaux la revolte doit etre complete, J'indiquerai des témoins pour attester ce fait, Voilà Citoyens, ce que j'ai Cru devoir vous Dire, pour parvenir à déjoué tout leur projets. — Salut et fraternité — Valagnosc »

Jean-Louis Valagnosc, 28 ans, ex-peintre en bâtiment à Paris, avait été condamné le 16 décembre 1793 à 6 heures d'exposition sur la place de la Révolution et à 12 ans de fers pour avoir abusé de la qualité de membre du comité révolutionnaire de la section des Termes de Julien. (W302.332) Ces documents furent lus à l'audience du 17 germinal an III (6 avril 1795), lors du procès des ex-membres du Tribunal révolutionnaire, par J.-N. Thiriet Grand-Pré, chef de division à la commission des administrations civiles, police et tribunaux, appelé comme 51^e témoin. Il est précisé au sujet de Valagnosc qu'il avait été « condamné aux fers pour avoir abusé de ses fonctions de commissaire à l'habillement et à l'équipement des volontaires de la première réquisition ».¹

Le 13 juin (25 prairial), « Le Comité de salut public arrête que les nommés

Lucas,
Pierre Benson [Berson], dit Sans-Souci,
l'abbé Bourquier [Bourquien],
Dupont, marchand de chevaux,
N. Broton, dit Loridan,
Gérard Tournier dit l'Auvergnat,
Offroix [Offroy],
Masse, dit Brin-d'Amour,
Prevot [Prévot],
Latorge [Laforge],
Legrand, dit Larose,
Le Brun*,
Ladre [Ladry],
François Poiré, dit Nanté, et
Constantin Boune [Bonne],

¹ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 429

seront traduits au Tribunal révolutionnaire ; qu'ils seront extraits sur-le-champ de la maison de Bicêtre et conduits à la Conciergerie, et charge l'accusateur public dudit tribunal de les faire juger dans le plus bref délais ; autorise au surplus la Commission des administrations civiles à traduire tous autres individus, détenus dans ladite maison de Bicêtre, qui seraient prévenus d'avoir pris part au complot. »

B. Barère, Robespierre, R. Lindet. ¹

Cet arrêté figure dans le registre des arrêtés du Bureau de police générale du Comité de salut public (AF II * 221).

Douze des 15 personnes désignées dans cet arrêté 12 furent assurément exécutées le 16 juin (28 prairial) pour conspiration à Bicêtre. Des 3 restantes, une ne fut ni exécutée ni même traduite au Tribunal révolutionnaire. Il s'agit de Le Brun. Le cas des deux autres, Broton et Poiré, est incertain. Il est possible que N. Broton, dit Loridan, soit le Edme Berton, 40 ans, marchand de vin à Thouars, et que François Poiré, dit Nanté (Nantais ?) soit le François Paulet, 22 ans, né dans la Vienne, marchand forain à Paris, tous deux désignés à nouveau dans la liste ci-après et exécutés avec les douze autres le 16 juin.

Le 14 juin (26 prairial), Fouquier et Lanne se transportent à Bicêtre pour s'informer sur cette affaire. Le soir même, Fouquier écrit à Lanne, adjoint à la commission des administrations civiles, police et tribunaux.

« Citoyen, — ci-joint l'état des prévenus trouvés dans notre opération, faite aujourd'hui à Bicêtre. Je t'invite à me faire passer demain, à dix ou onze heure au plus tard, toutes les pièces de cette affaire, notamment les arrêtés. — Salut et fraternité. — Signé : A. Q. Fouquier. » ²

Le 14 juin (26 prairial), en vertu de (la dernière phrase de) cet arrêté, la Commission des administrations civiles police et tribunaux fit « traduire au Tribunal révolutionnaire les (21) nommés :

Barthelemy Louis Mauclere (libraire à Paris, rue de Verneuil)
 Ange Saler (fabricant de cordes à violon, à Paris, rue de Charonne)
 Pierre Dumont (boulangier)
 Jean Delvaux (garçon brocanteur)
Edme Berton (marchand de vin)
 Nicolas Perrier ou Poirier (sic) (cordonnier)
 Jean Gabriel Ardillot (ci-devant soldat)
 Charmes Quitié [Quitré] (garçon tapissier)
 François Xavier Delattre (cordonnier)
 Charles Pierre Neveu (charon)
 Louis Claude Richet (tanneur et imprimeur en papiers peints)
 Joseph Valentin (porteur d'eau)
 Pierre Chevalier (marchand de chevaux)
 Nicolas Juniot [Janniot] (fondeur)
 Etienne Bridier (ci-devant valet de chambre)
 Joseph Hipolite Cruton [Curton] (domestique)
 Nicolas Belleguenille [Bellegeville ou Belleguelle] (courrier de dépêches)
 Jean Leroy dit Sans Gêne
 Joseph Pierre Grudad [Grand] dit Lyonnais (gazier)

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIV, p. 290, n° 24

² Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 432

Michel Chatellier (tailleur)

François Paulet

charge l'accusateur public dudit tribunal de les faire extraire de cette maison, pour être conduits à la Conciergerie, et l'invite à les faire juger sous le plus bref délai, avec Lucas, Pierre Berson et autres de leurs complices (sic). » ¹

Tous furent exécutés le 16 juin pour conspiration à Bicêtre.

Le 25 juin (7 messidor), en vertu de (la dernière phrase de) cet arrêté, la Commission des administrations civiles police et tribunaux fit traduire au Tribunal révolutionnaire les (35) nommés :

Osselin
Robert Joseph Guillot
François Hussé
Nicolas Pichon
Jean-Baptiste Alain
Marc François Baufort
François Jaquinot dit Monte au Ciel
Claude Cotel [Cottel]
Louis Frédéric Lendroit
Louis Baudot [Beaudot]
François Vieillepeau
Adrien Dartus
Jacques Larcher
Louis Carbonnier
Antoine Mignard
Simon Bail
Jean Gilbert Asselineau
Hugue Hotte [Hot]
Louis Raimond De la Pointe
Antoine Mourette [Mouret]
Maurice Laurent Baron
Nicolas Sacher Andasse
Henry Senlise
Jacques François Mestriaux [Mestriot]
Jean Darcu ou Darcon (sic) [Darcon dit Darcu]
Louis Charles Maurice Billion [Billon]
Louis Amand
Jacques Alexis Decharmes [Charmes-Sillery]
François Perrin
Joseph Lemasson
François Renateau dit Rataniau
Louis Jérôme Bocquet [Bosquet]
Louis Michel Trouvé
Adré (sic) Marquet [Marquier]
Louis Paul Picard

... tous prévenus de complicité avec les nommés Lucas, Berson, Bourquin et autres. » ²

^{1 2} Archives Nationales, F7 4436 A, PLAQ. 8, pièces 311 et 314

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

Tous furent exécutés le 26 juin pour conspiration à Bicêtre (A. N. W397, dossier 920).

Ces listes portent sur 71 personnes (15 + 21 + 35). Sur les 73 personnes (37 + 36) exécutées les 28 prairial (16 juin) et 8 messidor (26 juin) pour conspiration à Bicêtre (+ 2 acquittées le 26 juin), suite à l'arrêté du Comité de salut public du 25 prairial (13 juin), 66 voire 68 figurent sur ces listes.

En l'an III, le procès des ex-membres du Tribunal révolutionnaire donna lieu à des témoignages qui apportent de précieuses informations sur les dessous de cette affaire.

12 germinal an III (1^{er} avril 1795)

Dix-septième témoin. *J.-R. Deschamp, économe provisoire de Bicêtre.* Valagnos, de la section des Thermes, condamné aux fers, était et est encore détenu à Bicêtre. Le 24 ou le 25 prairial [12 ou 13 juin], Lanne, adjoint à la commission des administrations civiles, police et tribunaux, vint interroger secrètement Valagnos ; Lanne lui demanda d'abord s'il avait connaissance d'une conspiration dans les prisons de Bicêtre ; le condamné répondit affirmativement, et donna à Lanne les noms des prétendus conspirateurs. Accompagné de Fouquier et de voitures, Lanne revint à Bicêtre le 26, il s'entretint encore avec Valagnos qui indiqua cinq détenus, à Bicêtre, pour témoins ; on les fit venir dans la chambre de Valagnos. On dressa ensuite un bureau dans la cour ; on fit défermer des condamnés à la chaîne, qui étaient dans l'église ; ils furent amenés devant le bureau, interrogés et conduits, au nombre de trente-sept sur des voitures à Paris. Le 7 messidor [25 juin], la même opération fut faite, on en emmena trente-huit, parmi lesquels plusieurs n'avaient pas été dénoncés par ceux qu'on appelait des témoins.

Lanne fit ajouter sur la liste le fils naturel de Sillery, Senlis, vicaire de la paroisse de Saint-Louis-en-l'Isle, et Osselin, ex-député. Un de ceux des prisonniers qui, le 7, avait été enlevé de Bicêtre crut que Picard l'avait dénoncé pour avoir des limes sur lui. Lanne fit mettre Picard sur la voiture, et il fut mis en jugement.

Dupaumier, administrateur de police, en résidence à Becêtre, allait chercher ces prisonniers ; Valagnos, je crois, était dénonciateur dans cette affaire. Voilà quelles sont les pièces de cette prétendue conspiration. Il a pu exister à Bicêtre un projet d'évasion, mais j'affirme qu'il n'y a pas existé de conspiration.

Fouquier me demanda si je connaissais la conspiration, je lui dis que non. Dupaumier maltraitait les condamnés aux fers. On recevait les secours que leurs parents, leurs amis, leur envoyaient ou leur apportaient, on ne les leur remettait pas. Dupaumier, à ce que j'ai appris, faisait donner aux fous ces secours. Il traitait si durement les condamnés aux fers, ils le craignaient tellement, qu'ils cherchaient par tous les moyens possibles à limer et à briser leurs fers.

J'appris, par le journal, qu'une conspiration à Bicêtre avait été dénoncée à la Convention nationale, j'écrivis à l'instant au président qu'il n'y en avait pas existé.

Fouquier. Cette conspiration fut dénoncée à la Convention par les comités ; on croyait alors que deux mille individus avaient trempé dans cette conspiration qui tendait à égorger les membres les plus marquants des comités et de la Convention ; on voulait détruire toute la chaîne ; je représentai qu'il ne fallait juger que les chefs. En présence des membres de la municipalité, des administrateurs de police, de la gendarmerie, je me transportai à Bicêtre, accompagné de Lanne, commissaire, revêtu de pouvoirs. Soixante-douze furent jugés en deux fois. La plupart avaient été condamnés à quatre, six, huit, dix, douze, vingt années de fers ; il y avait aussi des échappés de galères. Osselin, Senlis et Sillery furent indiqués comme chefs. La loi du 23 ventôse porte que ceux qui auront tenté d'ouvrir les prisons seront traduits en jugement et punis de mort. Cette loi n'a pas été révoquée.

Le témoin. On a parlé de cette loi, mais on n'en a jamais donné lecture aux détenus à Bicêtre. J'ajoute que le 7 messidor le commandant de la chaîne prévint que Deshaumette [Desaulnets] avait brisé ses fers ; il était fort tranquille, son frère était à côté de lui. Les autres, qui étaient presque morts, parce qu'à tout instant ils s'attendaient à être traduits au tribunal, lui représentèrent le danger auquel il les exposait. Dupaumier écrivit ce fait à

Fouquier, on vint chercher Deshaunette, il fut condamné à mort le lendemain avec les autres [le 26 juin].

Fouquier. Je l'ai mis en jugement en vertu d'un procès-verbal, signé Dupaumier, et de la loi qui enjoint de rechercher les complices du ci-devant baron de Bast, disséminés dans les prisons.

Dix-huitième témoin. *F. Dupaumier, bijoutier, ex-administrateur de police.* L'économe de Bicêtre informa l'administration de police que des détenus s'étaient évadés. Pache m'y envoya avec mon collègue Dumontier ; je fis subir aux détenus des interrogatoires, je reçus une foule de déclarations portant qu'il existait une conspiration tendante à faire évader les prisonniers qui devaient se rendre à la Convention et aux comités, pour en massacrer les membres. Nous trouvâmes dans le temple Raison où sont les condamnés à la chaîne, des limes, des couteaux, qu'on appelle *Eustache*, qui ne coûtent que 2 sous et qu'on leur vendait 50 sous. Nous aperçûmes aussi un trou fait par les détenus. Nous dressâmes procès-verbal de ces délits, le tout fut envoyé au comité de sûreté générale et à l'administration de police. Fouquier vint avec Lanne chercher les dénoncés.

Parmi les témoins qui furent entendus, deux avaient été condamnés à la peine des fers pour faux témoignage ; l'un s'appelait Valagnos, et j'appris qu'il avait été sursis à l'exécution du jugement de ce dernier.

Naulin. Je me rappelle que les deux condamnés à la peine des fers ont déposé dans cette affaire ; mais je dis aux jurés de peser leurs témoignages. Un des condamnés, en sortant, convint que cette conspiration tendait à s'emparer du Pont-Neuf, à aller à la Convention, etc. Un autre déclara à un gendarme que, si le tribunal avait rendu un jugement juste, c'était celui-là ; je donnai toute latitude aux débats.

Debune, Renaudin, officiers de gendarmerie, ont rendu justice à Naulin et à Harny.

Naulin. Je demande que le docteur Schaiffer soit entendu ; il avait été compris dans la conspiration des Grammont [Première conspiration du Luxembourg. *Ndla*]. Laflotte était dénonciateur ; je le fis arrêter comme calomniateur, et Schaiffer fut acquitté. Toute l'administration de Melun fut traduite au tribunal ; je découvris l'innocence de ces administrateurs ; les témoins furent convaincus de faux témoignage, et prirent la place des accusés.

Le témoin. J'ajoute qu'on donna une chambre particulière à Valagnos et à son camarade, et que, le lendemain qu'ils eurent paru en témoignage, l'administration de police m'ordonna de les faire nourrir comme malades, c'est-à-dire le mieux possible, ce qui a duré depuis le 26 prairial jusqu'au 9 thermidor. Valagnos est toujours à Bicêtre ; son camarade est parti depuis avec la chaîne.¹

14 germinal an III (3 avril 1795)

Vingt-sixième témoin, *P.-J. Brunet, chirurgien en chef de Bicêtre.* [...] L'ordre, la tranquillité régnaient dans Bicêtre : arrive Dupaumier [administrateur de police. *Ndla*] ; il amène avec lui le trouble et le désordre. L'espionnage, les délations, tout est employé. Lui-même écoutait aux portes et prenait note de ce qu'il entendait, ou plutôt de ce qu'il n'entendait pas : lorsque je faisais mes visites, il prétendait que je le troublais dans ses opérations. Il faisait éprouver toutes sortes de mauvais traitements aux prisonniers. Des condamnés à la chaîne étaient couverts de gale, quelques-uns d'entre eux avaient le cou meurtri et déchiré par les fers ; je demandai qu'ils fussent conduits à l'infirmerie pour y être traités. Dupaumier s'y opposa. J'ignore s'il faisait des listes. On prenait dans toutes les chambres, les prisonniers pour les conduire au tribunal. Ce n'est pas tout, me disait Dupaumier, si tu en connais quelques-uns, dis-le moi, je les enverrai à Fouquier. La consternation et la terreur étaient si grandes dans Bicêtre, que, lorsque les prisonniers entendaient rouler une voiture, ils croyaient que c'étaient les fatales charrettes sur lesquelles ils allaient être conduits au tribunal de Robespierre. La première fournée était composée de scélérats.

¹ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 342

Dans la deuxième, il y avait des hommes suspects. Parmi les sept témoins, l'un était condamné à vingt ans de fers, l'autre à douze ans (Valagnos), pour faux témoignage. Après que les deux fournées de Bicêtre furent guillotинées, la police ordonna que l'on mit dans une chambre particulière les deux témoins qui étaient condamnés à la chaîne, et qu'on les nourrît le mieux possible, attendu les grands services qu'ils avaient rendu par leurs dénonciations. Ce n'est pas tout, pour comble de déraison et de sottise, on fit écrire en gros caractères, au-dessus de la porte de leurs chambres, ces mots : *Les amis de la Patrie*. [Le 26 germinal, Deschamps, déjà cité, certifia « que cette inscription avait été fait six mois avant qu'il fût chargé de l'administration de Bicêtre ».]¹ Ô temps ! Ô mœurs ! Des espions, de vils délateurs, des faussaires, des hommes flétris et couverts de crimes peuvent-ils donc aimer leur patrie ? Peuvent-ils être républicains ? Peuvent-ils être citoyens ? Non. C'étaient cependant là les hommes dont Dupaumier faisait ses délices et sa société, car souvent il passait avec eux quatre heures dans la journée. Dupaumier a arrangé la prétendue conspiration de Bicêtre ; si Fouquier est coupable, Dupaumier ne l'est pas moins. Un homme condamné à la chaîne brise ses fers, aussitôt il est conduit à Paris et guillotiné. Dupaumier fouillait jusque dans le fondement des prisonniers pour y chercher des limes.

Deschamps. Dans le temps que l'on vint enlever les prisonniers de Bicêtre, pour les traduire au tribunal, un officier nommé Bajat, âgé de soixante-dix-neuf ans, eut une telle frayeur, qu'il jeta sa montre et ses assignats dans les latrines, et qu'il se coupa le ventre avec un rasoir. Ces effets furent retirés et remis à Dupaumier. Quand je lui faisais des représentations, il menaçait de me mettre *sur le pot*.

Brunet. Dupaumier voyait partout des conspirations. Trois paralytiques de Bicêtre, et trois ou quatre autres individus des environs vinrent, pendant la nuit, frapper à la première porte de cette maison ; Dupaumier en informa la Convention ; le lendemain, Barère monta à la tribune, et fit un rapport dans lequel il prétendit que c'étaient des conspirateurs. Ce n'était que des hommes saouls.

Fouquier. Je n'ai vu que deux fois Dupaumier : d'abord, à l'arrivée des Nantais à Paris ; il les avait dépouillés, je lui fis rendre leurs effets. Je l'ai ensuite vu à Bicêtre, mais il ne m'a fait aucune dénonciation.²

Traquer les conspirateurs dans les prisons (25 juin 1794 – 7 mes. II)

« Le Comité de salut public charge la Commission des administrations civiles, police et tribunaux de rechercher dans les prisons de Paris ceux qui ont particulièrement trempé dans les diverses factions, dans les diverses conjurations que la Convention nationale a anéanties et dont elle a puni les chefs, ceux qui dans les prisons étaient les affidés, les agents de ces factions et conjurations, et qui devaient être les acteurs des scènes tant de fois projetées pour le massacre des patriotes et la ruine de la liberté, pour en faire son rapport au Comité dans un court délai ; la charge en outre de prendre, de concert avec l'administration de police, tous les moyens d'établir l'ordre dans les prisons. »

Billaud-Varenne, B. Barère, R. Lindet.³

Cet arrêté figure dans le registre des arrêtés du Bureau de police générale du Comité de salut public (AF II * 221). Il arrêté avait été rédigé et proposé au Comité, le 21 juin (3 messidor), par Herman, au nom de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux. Voici le texte qui le précédait :

¹ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 35, p. 45

² Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 356

³ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIV, p. 518, n° 22

« Rapport au Comité de salut public. — C'est une chose démontrée et trop notoire pour qu'elle ait besoin de développement, que toutes les factions qui ont successivement été terrassées, avaient dans les diverses prisons de Paris, leurs relations, leurs affidés, leurs agens dans l'intérieur de ces prisons, les acteurs pour le dehors dans les scènes projetées pour ensanglanter Paris et détruire la Liberté. — La Commission chargée de la surveillance générale des prisons, ne peut s'empêcher de voir que tous ces scélérats qui ont trempé principalement dans ces projets liberticides, dans ces conjurations particulières, existent encore dans les prisons et y font une bande à part qui rend la surveillance très laborieuse, est une cause habituelle de désordres, une source continuelle de tentatives d'évasion, un assemblage journalier d'êtres dont toute l'existence se consume en imprécations contre la liberté et ses défenseurs. — Il serait possible de connaître ceux qui dans chaque prison servaient et devaient servir les diverses factions, les diverses conjurations, qui dans ce moment même ne peuvent contenir leur rage, ni s'empêcher de se prononcer tout ce qu'ils sont : il faudrait peut-être purger en un instant les prisons et déblayer le sol de la liberté de ces immondices, de ces rebus de l'humanité. Justice serait faite, et il serait plus facile d'établir l'ordre dans les prisons. — La Commission demande à être autorisée à faire ces recherches, pour en donner ensuite le résultat au Comité de salut public ; en conséquence elle vous propose le projet d'arrêté suivant : [suit le texte donné ci-dessus] — Herman » — Approuvé (écrit par Robespierre). Signé : Robespierre, Billaud-Varenne, B. Barère.¹

Complot du Luxembourg (messidor an II)

Le 8 août (21 thermidor), Fouquier-Tinville fut tiré de la Conciergerie pour être interrogé par la Convention.

« Fouquier-Tinville continue, et dit qu'à l'égard de la conspiration du Luxembourg, c'est Lanne qui a été chargé par Robespierre de recueillir ce qui concernait cette conspiration, et que c'est d'après le rapport de celui-ci qu'on lui a envoyé du comité de salut public une liste de 160 accusés, que Dumas voulait qu'on mit tous ensemble en jugement, disant que c'était l'ordre du comité ; qu'il ne le crut pas, et écrivit au comité ; mais ayant appris que Robespierre seul avait décacheté sa lettre, et n'y voulait pas répondre, il fut le soir au comité qu'il trouva assemblé ; qu'il se rappelle d'y avoir vu Collot, Billaud, Saint-Just, Robespierre, et un autre dont il ne se souvient pas bien, mais qu'il croit être le citoyen Carnot, et qu'il fut décidé que ces 160 personnes seraient mises en jugement en trois fois. »²

Cette déclaration est étonnante, dans la mesure où Robespierre ne participa pas à l'activité du Comité de salut public de tout le mois de juillet, comme il le dit lui-même le 8 thermidor, comme le confirmèrent Barère, Billaud-Varenne et, plus tard, Lecointre (3) ; raison pour laquelle les Comités lui

¹ Archives Nationales, F7 4436 A, PLAQ. 1

² Archives Parlementaires, tome XCIV, p. 359

(3) Le 8 thermidor, Robespierre : « *Je me bornerai à dire que, depuis plus de six semaines [42 jours], la nature et la force de la calomnie, l'impuissance de faire le bien et d'arrêter le mal, m'a forcé à abandonner absolument mes fonctions de membre du Comité de salut public* ». Barère : « *Si, depuis quatre décades [40 jours], Robespierre eût suivi les opérations du comité...* ». — Le 9 thermidor, Billaud-Varenne : « *Quand Robespierre vous dit qu'il s'est éloigné du comité, parce qu'il y était opprimé, il a soin de ne pas vous faire tout connaître ; il ne vous dit pas que c'est parce qu'ayant fait dans le comité sa volonté pendant six mois, il y a trouvé de la résistance au moment où seul il a voulu faire rendre le décret du 22 prairial ; ce décret qui, dans les mains impures qu'il avait choisies, pouvait être funeste aux patriotes.* » (Buche et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, tome XXXIV, p. 24) —

firent porter chez lui, pour la signer, la liste des Commissions populaires (2 thermidor – 20 juillet). Il ne semble être allé au Comité que le (5 thermidor – 23 juillet), pour une réunion qui avait précisément pour but de le réconcilier avec ses collègues. Or la visite de Fouquier au Comité, pour l'affaire du Luxembourg, eut nécessairement lieu le 5 ou 6 juillet. Je précise toutefois que le nom de Robespierre est porté au registre de présence du Comité tous les jours, excepté les 2, 12, 17 et 22 juillet, et que des arrêtés en date des 2, 6, 9, 18 et 20 juillet portent sa signature.

5 juillet (17 messidor) – Des rapports quotidiens sur les détenus

« Le Comité de salut public [Bureau de police générale. *Ndlà*] arrête qu'il sera fait chaque jour, par la Commission des administrations civiles, police et tribunaux, un rapport sur la conduite des détenus dans les diverses prisons de Paris. Le Tribunal révolutionnaire sera tenu, conformément à la loi, de juger dans les 24 heures ceux qui auraient tenté la révolte et auraient excités la fermentation. » – Écrit par Barère (qui ne signe pas).

St-Just, Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois.¹

Rien ne l'indique, mais cet arrêté émanait du Bureau de police générale crée au sein du Comité de salut public par décret du 26 germinal (15 avril).

Le 27 germinal an III, J.-N. Thiriet Grand-Pré, chef de division à la commission des administrations civiles, police et tribunaux, appelé comme témoin dans le procès des ex-membres du Tribunal révolution, déclara :

« Vous allez voir, citoyens jurés, avec quelle rapidité cet arrêté [ci-dessus] reçu sa funeste exécution. Vous remarquerez que c'est le 18 messidor qu'il parvient à la commission. Eh bien, dès le 18 messidor, la commission s'est transportée au Luxembourg, y dresse une liste de deux cents prétendus conspirateurs, dont on prend les noms sous prétexte de transfèrement ; c'est le 18 au soir que le citoyen Guyard [ancien concierge de la maison du Luxembourg. *Ndlà*] écrit à l'administration de police une lettre conçue en ces termes :

« Je t'invite à faire prendre les mesures les plus convenables à raison de ce que la commission civile, police et tribunaux, est venue dans cette maison d'arrêt, par ordre du comité de salut public, pour interroger plusieurs détenus, afin de pouvoir connaître le parti d'Arthur Dillon, d'Hébert et autres, et avait promis qu'elle ferait le transfèrement des personnes qui lui étaient indiquées, au nombre d'environ deux cents. Ce transfèrement ne s'est pas effectué, et il me paraît, dans ce moment, que les esprits se montent, ce qui pourra occasionner du bruit dans cette maison. Je t'invite à faire prendre les mesures les plus convenables à cet égard, dans le plus court délai. »

» C'est le 18 que cette lettre, qui n'énonce aucun soulèvement, qui laisse seulement pressentir quelques inquiétudes à venir, relativement à la visite équivoque de la

Le 11 octobre 1794 (20 vend. III), Lecointre, dans un long réquisitoire, accusa les anciens membres des Comités de salut public et de sûreté générale : « *Pouvez-vous rejeter sur Robespierre, Couthon et Saint-Just, le crime de ces listes d'une véritable proscription. Saint-Just n'en a signé aucune ; Robespierre, une [celle du 20 juillet, p. 734], mais étant absent. C'est un crime de plus de lui avoir porté à signer des délibérations, lui qui avait quitté son poste. Ces lois des 8 et 13 ventôse, que vous mettez en tête de vos arrêtés, font votre condamnation.* » (Imprimé, p. 133)

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIV, p. 739, n° 24 ; Archives Nationales, F7 4436 A (plaq. 8)

commission, lui est transmise par l'administration de police ; c'est le même jour, 18 que le bruit que cette visite pourrait occasionner est interprété par Hermann, et métamorphosé en une conspiration atroce, dont on ne saurait trop se hâter de faire périr les auteurs. Vous aurez une idée de la conduite d'Hermann, en écoutant la lecture de sa lettre au comité de sûreté générale ; elle est ainsi conçue :

« 18 messidor an 2. — Citoyens représentants, nous devons vous instruire qu'il existe parmi les détenus, dans la maison du Luxembourg, beaucoup de rumeur ; les victoires, la marche rapide du tribunal révolutionnaire, les effraient, les désespèrent, et ils paraissent s'attendre à subir prochainement le sort que méritent leur scélératesse, leur haine implacable pour la révolution. Nous avons, conformément à un arrêté du comité de salut public, recherché les auteurs de cette fermentation. Ce sont tous les affidés d'Arthur Dillon, tous ceux qui devaient jouer un rôle principal dans les scènes horribles qu'il préparait. La liste de ces individus a été transmise à l'accusateur public du tribunal révolutionnaire, pour indication de cause, dont il paraissait qu'il devait au plus tôt s'occuper. Nous sommes instruits qu'il doit les mettre demain en jugement, et que le transfèrement doit s'en faire ce soir, à dix heures, à la Conciergerie. Le maire de Paris et le général Hanriot sont prévenus pour qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires. L'administration de police nous a invité de vous renouveler la demande qu'on nous a faite de nouveaux fonds. »

» C'est encore le même jour, 18 messidor, que, pour mettre à fin son horrible projet, il écrit au maire da Paris la lettre suivante.

« 18 messidor an 2. — Il nous est revenu qu'il existait depuis quelques jours de la rumeur dans la maison de détention du Luxembourg. Les victoires, la marche rapide du tribunal révolutionnaire, les mettent dans une situation à tout tenter : l'on soupçonne des intelligences avec les autres prisons, ils tiennent beaucoup de comités, ont l'air de gens qui méditent quelques projets. Nous en avons référé au comité de salut public ; nous avons pris des mesures pour faire juger dans le plus court délai les moteurs de cette fermentation : une liste de cent et quelques de la maison du Luxembourg est remise à l'accusateur public. Nous sommes chargé de prendre dans les diverses prisons, et d'abord dans les plus nombreuses, l'écume de tous ces scélérats. Nous avons cru qu'il était utile de te transmettre les renseignements qui nous sont venus, afin que tu en fasses part toi-même à Hanriot, pour qu'il prenne des mesures qui parent à tout événement. Lorsque nous sommes victorieux au dehors, ce sera vers le dedans que se dirigeront les efforts des ennemis de la révolution. »

» C'est encore le 18 qu'il reçut de Fleuriot-Lescot la réponse que voici :

« Le maire de Paris à la commission des administrations civiles, police et tribunaux.

« 18 messidor an 2. — Citoyen, je reçois à l'instant la lettre relativement à l'état de fermentation qui règne dans les maisons d'arrêt, et notamment dans celle du Luxembourg. J'ai donné les ordres nécessaires pour assurer la tranquillité publique, par la disposition des mesures de surveillance combinées avec celle de la force armée. La patrie peut compter sur nous ; notre zèle est infatigable. Hanriot est prévenu et toutes les précautions sont prises. Tu peux être tranquille. — Signé : Lescot-Fleuriot. »

» J'ajouterai que c'est encore le 18, ainsi qu'il résulte du rapport du concierge, que je mets sous vos yeux, que la translation de cent cinquante-deux individus a eu lieu du Luxembourg à la Conciergerie ; que c'est dans la soirée et dans la nuit du 18 au 19, que les préparatifs ont été faits et parfaits au tribunal, pour qu'on pût mettre à la fois, le lendemain, cinq cents individus en jugement ; que toujours, dès le 18, l'acte

d'accusation avait été dressé par l'accusé Fouquier contre cent cinquante-cinq individus ; que néanmoins le jugement de condamnation en a compris cent cinquante-huit ; que si l'exécution n'a pas eu lieu contre tous le 19, c'est par une suite de l'impression affreuse qu'à produite dans le public la translation d'un si grand nombre de détenus, et les apprêts faits au tribunal ; mais que, par ordre du comité de salut public, les malheureuses victimes ont été divisées en trois fournées, dont soixante-deux ont été exécutés le 20, une autre fournée le 21, et le tout le 22. »¹

Ces documents sans aucun doute authentiques soulèvent une question quant à la date de l'arrêtés suivant.

Le 5 juillet (17 messidor) : « Le Comité de salut public arrête que les nommés [suit une liste de 159 noms, dont un doublon, voir ci-après et pp. 839 à 844] seront conduits au Tribunal révolutionnaire ; ordonne qu'ils seront extraits sur-le-champ de la maison dite le Luxembourg et conduits à la Conciergerie pour être jugés sous le plus bref délai ; charge la Commission des administrations civiles, police et tribunaux de l'exécution du présent arrêté, auquel effet elle pourra se consulter avec l'accusateur public près ledit tribunal. » – Écrit et signé par Saint-Just.²

Cet arrêté, quoique signé par Saint-Just seul, ne figure pas parmi les arrêtés du Bureau de police générale du Comité de salut public.

Une version de cet arrêté, sans date, figure dans le carton F7 4436 A à la suite d'une note de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux (non signés) que voici :

« Rapport au Comité de salut public. — La Commission des administrations civiles, police et tribunaux a été chargée par arrêté du Comité du sept de ce mois [messidor – 25 juin] de rechercher dans les prisons de Paris, les affidés, les agents des diverses factions et conjurations dont les chefs ont été punis ; elle a pris des renseignements sur les détenus en la maison dite le Luxembourg. — Il en résulte qu'il s'y trouve un grand nombre de conspirateurs qui n'ont cessé de conjurer et conjurent encore la ruine de la liberté ; les agents intimes du traître Arthur Dillon, les Bertrand, Langlais, D'henin, Duplain ; et cent autres scélérats étroitement liés avec ceux-ci ne cessent de prouver à chaque instant combien ils regrettent de n'avoir pu exécuter leurs projets criminels d'assassiner les patriotes ; on les voit sans cesse se parler entre eux ; un des leurs tombe-t-il sous le glaive de la loi, c'est pour eux un supplice sans égal, nos armées remportent-elles une victoire sur les tyrans coalisés, c'est encore une tristesse peinte sur leur visage, ils osent même la manifester hautement. S'adressent-ils la parole entre eux, c'est M^e Leprince, M^e Le Comte, L'égalité en un mot est pour eux un supplice. La Commission vous fait parvenir l'arrêtés suivant. [Suit l'arrêtés et une liste, non numérotée, de 159 noms.] »³

Aulard ne donne pas la liste en question, mais note (d'après la version du carton F7 4435) qu'elle porte sur 154 personnes et que l'acte d'accusation de Fouquier comporte des variantes au niveau des noms. En fait, la liste de Saint-Just, numérotée de 10 en 10 (ou 9 pour la toute dernière personne) jusqu'à 159, porte sur 158 personnes en raison d'un doublon, Pérignon (n° 119 et 144). Par ailleurs, elle contient 5 personnes qui ne figurent pas dans les listes de Fouquier, savoir : La Roche Dumaine, n° 4 (exécuté le 5 juillet) ; Laubepin, n° 75 ; et les Lévis, n° 130, 131, 132. Inversement, les listes de Fouquier (entre lesquelles il y a des variantes au niveau des noms) contiennent 3 personnes qui ne figurent pas dans la liste de Saint-Just : les femmes Lévis, n° 150 bis, 151 bis et 152 bis. Enfin, elle comporte un second doublon (Morin, n° 6 et 155). La liste de Fouquier, numérotée jusqu'à 155, porte en effet sur 155 personnes

¹ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, pp. 434 et suivantes

² Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XIV, p. 741, n° 40

³ Archives Nationales, F7 4436 A, Plaq. 1, pièce 9

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

(159 – 1 – 5 + 3 – 1 = 155), mais c'est par le plus grand des hasards que Fouquier arrive à ce chiffre.

L'original de la liste de Saint-Just se trouve aux Archives Nationales dans le carton F7 4435 (plaq 3), une copie F7 4436 (plaq 1), des copies des actes d'accusation de Fouquier, dans les cartons F7 4435 (plaq 2) et F7 4599 (plaq.2). — Une autre copie de l'arrêté du Comité, non signée, non datée, se trouve dans le dossier de l'affaire W409 (941). Elle comporte quelques variantes au niveau des noms et de la numérotation (qui s'achève à 151), mais porte toujours sur les mêmes 158 personnes (un double, plus 8 personnes qui ne sont pas prises en compte quoique notées : Laubepin, La Roche Dumaine et les 3 Levis ne sont pas comptés ; les couples de frères Charbonnier, St Marie et Robert ne sont comptés chacun que pour 1). — Dans le même dossier se trouve la liste de Fouquier, datée du 18 messidor, à remettre au gardien de la maison d'arrêt du Luxembourg. Elle est numérotée jusqu'à 151, mais sont ajoutés en marge, et numérotés, les 3 Levis. Les noms de Desvert, Perison et Buffon fils sont raturés, quoique comptés.

Voici les listes en question. Je me suis basé sur la liste de Saint-Just (F7 4435, plaq 3). Pour faciliter le comptage et les repérages, je n'ai pas respecté sa numérotation de 10 en 10. Pour la même raison, j'ai utilisé deux lignes, comme Fouquier, lorsque deux personnes, quoique comptées par Saint-Just, sont désignées ensemble sur une même ligne (ainsi les deux frères Charbonnier, n° 62 ; les deux frères Ste Marie, n° 93 ; et les frères Robert, n° 126). Les variantes et ajouts de Fouquier sont notés en *italique* et entre parenthèses. J'indique entre crochets l'orthographe correcte des noms par trop déformés. J'indique enfin le numéro de chaque personne dans la liste de Fouquier et son sort (lorsqu'il est connu et que la personne a pu être identifiée). Pour obtenir la liste exacte de Saint-Just, il suffit donc de ne pas tenir compte de ce qui est écrit en italique, entre parenthèses ou entre crochets. Pour obtenir la liste de Fouquier, il suffit de suivre sa numérotation.

Liste de Saint-Just (+ variantes et/ou ajouts de Fouquier)	Numérotation de Fouquier	(Sort)
1. La Tour, capitaine de hussards (58 ans)	(1)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
2. (Boucher-)Duclos, employé (32 ans)	(2)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
3. Feneson (<i>Tenesson</i>) Cousin, ex-noble (57)	(3)	
4. La Roche Dumaine, ex-noble		Ex. 5 juil. (17 mes.)
<i>René Damiens, huissier (49) (n° 15 dans la liste de Saint-Just)</i>	(4)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
5. Dorival, ancien commissaire de police (66)	(5)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
6. Maurin (<i>Morin</i>), quartier maître de la garde de Capet (47)	(6)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
7. Lemoine Cruy [Crécý], chef au garde meuble (59)	(7)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
8. Laroche Lambert, ex-noble (58)	(8)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
9. (<i>Bouré</i>) Corberon, ex-noble (16)	(9)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
10. Jean-Baptiste Reynac [Regnac], ex-noble (42)	(10)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
11. Goussenville (<i>Goussainville</i>) père, ex-noble (49)	(11)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
12. Goussenville (<i>Goussainville</i>) fils, ex-noble (20)	(12)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
13. Papillon (<i>Papion</i>) Laferté, commandeur de Malte (67)	(13)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
15. (<i>René</i>) Damiens, huissier (49) (<i>n° 4 dans la liste de Fouquier</i>)		
16. Julien, cy-devant intendant d'Alençon (80 ans)	(15)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
17. (<i>Bruno</i>) Boisgelin, cy-devant intendant des Etats de Bretagne	(61) / (16)	Ex. 7 juil. (19 m.)
18. Boufflers, femme Boisgelin	(17)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
19. Nolin, commissaire civil (<i>n° 114 dans la liste de Fouquier</i>)		
20. Desouches (<i>Desbuches</i>), ex-prêtre (54)	(18)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
21. Lurienne, ex-prêtre (62)	(19)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
22. Mique père, architecte (65)	(20)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
23. Mique fils, ex-noble pavlettres (39)	(21)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
24. Orano (<i>Ornano</i>), ex-noble (68)	(22)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
25. Rossy, major du 4 ^e bataillon, ex-noble (50)	(23)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
26. Randon de la Latour (<i>Randon Latour</i>), ex-noble (58)	(24)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
27. Melin (<i>Meslin</i>), banquier (69)	(25)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
28. Foucaud (<i>Foucault</i>), officier (42)	(26)	Ex. 7 juil. (19 mes.)

L. B. (om. S. P. n. 2.

Saint-Just
19

Le Comité de Salut Public, arrêté que
les nommés.



- Latour ancien Capitaine de Hussards,
Duclos,
Jeneson Cousin ex-noble,
La Roche Dumaine ex-noble,
Dorival ancien Commissaire de Police,
Maurin Cyderant quartier Maître de la Garde de Lapet,
Lemoine Cruy Chef au garde meuble,
La Roche Lambert ex-noble,
Corberon ex-noble,
10 Regnac ex-noble,
Goussenville-Père } ex-nobles,
Goussenville-fils }
Papillon Laferte Commandeur de Malte,
Dupluc Bacquencourt,
Damien Trussier,
Julien Cyderant Intendant d'Alençon,
De Voisgelin Gt. Intendant des Eaux de Bretagne,
Voisgelin femme De Voisgelin,
Nolin,
10 Desouches ex-prieur,
Lurienne ex-prieur,
Moique pere Architecte,
Moique fils noble, pavoisier,
Orano ex-Noble,
Roffy ancien Commandant,
Raandon de la tour employé chez le tiran,
Molay Banquier,

Conspiration du Luxembourg.
Première page, sur 6, de l'original de l'arrêté du 5 thermidor,
signé par Saint-Just (F7 4435 - Plaq 3)

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

14. Duplex Bacquencourt (<i>Bacancour</i>), ex-noble (68)	(14)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
29. Rabaliaté (<i>Rabattiaty</i>), concierge (35)	(27)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
30. Latour Dupin Chambly (<i>Latourdupin Chambly</i>), ex-noble (48) (28)	(28)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
31. Maricaux (<i>Mouricaud</i>), épicier (33 ans)	(29)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
32. Facquiet, de Versailles (59)	(30)	
33. Odanger (<i>Audenger</i>), ex-juge de paix à Versailles (33)	(31)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
34. Vathier (<i>Vattier</i>), laboureur (51)	(32)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
35. Potier de Gevres, ex-duc (62)	(33)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
36. Verdure, horloger (27)	(34)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
37. Royer, épicier (42)	(35)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
38. Moreau, architecte (68)	(36)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
39. Nonant, ex-prieur (69)	(37)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
40. Serret, ex-domestique (31)	(38)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
41. Duplain, journaliste (64)	(39)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
42. Fontigny, ex-noble (64)	(40)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
43. Larivierre (<i>La Rivière</i>), officier (39)	(41)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
44. Radix, officier (57)	(42)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
45. Montigny, homme d'affaire (51)	(43)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
46. Brichet, employé (37)	(44)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
47. Basset Lamarelle père, ex-noble (53)	(45)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
48. Basset Lamarelle fils, ex-noble (18)	(46)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
49. Bordeaux femme Lamerelle (38)	(47)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
50. Basset Frasans (<i>femme Frassans</i>), ex-noble (50)	(48)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
51. Frazans (<i>Frassans</i>), veuve Duvillard, ex-noble (30)	(49)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
52. Duval Beaumontel, ex-noble (63)	(50)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
53. Tordieu Maliessye (<i>Malescy</i>), ex-noble (64)	(51)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
54. Peignon femme Maliessye (<i>femme Malescy</i>) (56)	(52)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
55. Maliessye fille (<i>filles Malescy</i>), ex-noble (23 ans)	(53)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
56. Maliessye femme Berenger, ex-noble (29 ans)	(54)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
57. La Grive (<i>Lagrive</i>), marchand (46 ans)	(55)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
58. Jobert, marchand de vin (47)	(56)	Acquit. 9 juil. + dét.
59. Chambon D'arbouville (<i>D'argouville</i>), ex-noble (59)	(57)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
60. Fresan (<i>Freteau</i>), femme Chambon, ex-noble (47)	(58)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
61. Les deux frères Charbonier, ex-nobles (<i>Carbonnières, ex-noble</i>) (68) / (59)		Ex. 9 juil. (21 mes.)
62. (<i>Carbonnières, ex-chanoine</i>) (57)	(60)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
63. Brochet (<i>Roché</i>) St Priest, ex-noble (59)	(61)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
64. Ferrete (<i>Feret</i>), ex-noble (64)	(62)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
65. D'hautefort (<i>D'authefort</i>), ex-noble (46)	(63)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
66. D'autefort, sa femme, ex-noble (<i>femme Dauthefort</i>) (42)	(64)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
67. Dattier (<i>Datthier</i>) [Borne d'Altier] père, ex-noble (49)	(65)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
68. Dattier (<i>Datthier</i>) [Borne d'Altier] fils, ex-noble (20)	(66)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
69. Damas, ex-noble (20)	(67)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
70. Chateignier, agent de Damas (54)	(68)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
71. Messé (<i>Massé</i>), marchand mercier (48)	(69)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
72. Didier (<i>Vivier</i>), ex-prêtre (71)	(70)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
73. Dhenin (<i>Denein</i>), ex-prince (50)	(71)	
74. Pourra (<i>Poura</i>), journaliste (60)	(72)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
75. Laubepin, ex-noble		
76. Laporte, banquier (60)	(73)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
77. Geoffroy Dassi (<i>Dassy</i>), ex-noble (64)	(74)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
78. Dolecope (<i>Dolle Decoque</i>), pussien, ex-noble (50)	(75)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
79. Lavillette (<i>Lavillette</i>), garde de Capet, ex-noble (24)	(76)	
80. Perrot, ex-noble (56)	(77)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
81. Perrot frère, ex-président (57)	(78)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
82. Perrot neveu, ex-noble (23 ans)	(79)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
83. Verdier Dhem (<i>d'Hun</i>), général de l'ancien régime (<i>ex-général</i>) (65 ans) / (80)		Ex. 7 juil. (19 mes.)

84. Nicolai père, président de la chambre des comptes (<i>ex-président</i>) (37) / (81)		Ex. 7 juil. (19 mes.)
85. Fénélon, ex-abbé (82 ans)	(82)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
86. Nicolai fils, ex-noble (24)	(83)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
87. Mathias, instituteur (24)	(84)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
88. Jude, coëffeur (25)	(85)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
89. Ysabeau, ancien greffier au cy-devant Parlement (57)	(86)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
90. Milner, marchand de tableaux et d'argent (43)	(87)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
91. Boyer, journaliste (51)	(88)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
92. Huard, cy-devant prêtre (<i>ex-prêtre</i>) (24)	(89)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
93. Les deux frères St Marie ex-nobles (<i>Ste Marie, ex-noble</i>) (14)	(90)	Acquit. 9 juil. + dét.
94. (<i>Ste Marie, ex-noble, frère</i>) (17)	(91)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
95. Deshieux, notaire (48)	(92)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
96. Rivery, ex-noble (36)	(93)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
97. La Roche Boiseau (<i>Boisseau</i>), ex-noble (69)	(94)	
98. Ste Croix, ex-noble (37)	(95)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
99. Mousnier (<i>Monsnier</i>), homme de loi (28)	(96)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
100. Frankart (28)	(97)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
101. Roussiale (<i>Roussialle, receveur des loteries</i>) (60)	(98)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
102. Lalan (<i>La Lan, ex-receveur des loteries</i>) (42)	(99)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
103. Laminier (<i>Laminier, ex-noble</i>), agent de Capet (62 ans)	(100)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
104. Goust (<i>Gouest</i>), commissaire de police (39)	(101)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
105. Champagne (<i>Champagné</i>), ex-officier (51)	(102)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
106. Duvernay (<i>ex-noble</i>) (27)	(103)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
107. Dessert (<i>Desvert</i>), ex-général	(104)	
108. Chivervart (<i>Chiffrevart</i>), ex-noble étranger (41)	(105)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
109. Parissau, journaliste (41)	(106)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
110. Comixly (<i>Coutouly</i>), journaliste (37)	(107)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
111. Giverville St Maclou, ex-chevalier de St Louis (67 ans)	(108)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
112. Bardoux (<i>inspecteur des haras</i>) (68)	(109)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
113. Goussant (<i>Goussault, directeur de la loterie</i>) (49)	(110)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
114. Crethien, commandeur (<i>Chrétien, ex-avocat</i>) (40)	(111)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
115. Quendeville (<i>Quendreville, ex-prêtre</i>) (62 ans)	(112)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
116. Royer, cy-devant conseiller d'Etat (55)	(113)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
<i>Nolin, commissaire civil</i> (54) (n° 19 dans la liste de Saint-Just) (114)		Ex. 9 juil. (21 mes.)
117. Northey, Anglais (<i>capitaine</i>) (25)	(115)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
118. Caradeux dit la Chalotais (<i>ex-procureur général</i>) (54)	(116)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
119. Perignon (<i>ex-vicaire</i>) (33)	(117)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
120. Attiret (<i>ex-prêtre</i>) (57)	(118)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
121. Labeaume (<i>La Beaune</i>), ex-constituant (58)	(119)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
122. Guerpel (<i>Guerpet</i>), ex-noble (40)	(120)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
123. Gondrecourt (<i>Goudrecourt</i>), ex-noble (33 ans)	(121)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
124. Minil (<i>Menil</i>), cuisinier (52)	(122)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
125. Guillemain (<i>Guillermain, ex-noble</i>) (50)	(123)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
126. Les deux frères Robert, ex-nobles (32)	(124)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
127. (<i>Robert frère, ex-noble</i>) (27)	(125)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
128. Bourmont Fleury, banquier (54)	(126)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
129. Rochemort (<i>Rochemont, ex-noble</i>) (43)	(127)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
130. Michel Levis, ex-noble (<i>voir n° 152 bis dans la liste de Fouquier</i>)		
131. Michel Levis Dulac, ex-noble (<i>voir n° 151 bis dans la liste de Fouquier</i>)		
132. Michel Levis Béranger, ex-noble (<i>voir n° 150 bis dans la liste de Fouquier</i>)		
133. Pernot, ex-noble (80)	(128)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
134. Pinvert [Roux-Puivert], agent d'artois (31)	(129)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
135. Durant du Bignon (<i>Durant Dubignon, ex-noble</i>) (74)	(130)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
136. Dally (<i>Dailly, ex-noble</i>) (58)	(131)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
137. Langlais (<i>employé</i>) (45)	(132)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
138. Bertrand, homme de loi (47)	(133)	Ex. 7 juil. (19 mes.)
139. Machot Villy (<i>Machet Velly</i>), architecte de Monsieur (59)	(134)	Ex. 10 juil. (22 mes.)

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

140. Durfort (<i>ex-noble</i>) (35)	(135)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
141. Adam le Marin (<i>ex-capitaine</i>) (41)	(136)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
142. Lebret (<i>ou Le Bret, ex-curé</i>) (56)	(137)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
143. Freret (<i>ex-curé</i>) (67)	(138)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
144. Perison [Pérignon]	(139)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
145. Louvatière, homme de loi (34)	(140)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
146. Bessières (<i>Benieres, ex-curé</i>) (57)	(141)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
147. Buffon fils	(142)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
148. Ichon père (<i>cultivateur</i>) (40)	(143)	Acquit. 10 juil. + dét.
149. Larchèveque Thibault (<i>ou Thibaut</i>), avocat (49)	(144)	Acquit. 10 juil. + dét.
150. Nazon (<i>ou Najon, planteur à St Domingue</i>) (38 ans)	(145)	Acquit. 10 juil. + dét.
151. Moulard (<i>Molart, marin</i>) (44 ans)	(146)	Acquit. 10 juil. + dét.
152. Ferry (<i>homme de loi</i>) (30 ans)	(147)	Acquit. 10 juil. + dét.
153. Martin (<i>homme de loi</i>) (35)	(148)	Acquit. 10 juil. + dét.
154. Cart Baltazard (<i>ou Balthazar, homme de confiance</i>) (47)	(149)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
156. Tournon (<i>journaliste</i>) (40)	(150)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
(<i>Levis femme Berenger</i>) (27) (voir le n° 132 de Saint-Just)	(150 bis)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
156. Dillier (<i>Dilliers</i>), ex-général de l'armée du Rhin (30)	(151)	Acquit. 10 juil. + dét.
(<i>Levis femme Dulac, ex-noble</i>) (28) (voir le n° 131 de Saint-Just)	(151 bis)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
157. Deselle, ex-noble (44 ans)	(152)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
(<i>Veuve Levis, ex-noble</i>) (50) (voir le n° 130 de Saint-Just)	(152 bis)	Ex. 9 juil. (21 mes.)
158. Heries, ex-marin (61)	(153)	Acquit. 10 juil. + dét.
159. Lemaire, cy-devant-avocat (40)	(154)	Ex. 10 juil. (22 mes.)
(<i>Morin, quartier-maître</i>) (65) (doublon, voir n° 6)	(155)	

Sur les 156 personnes portées sur la liste de Fouquier (dont un doublon, Pérignon), 150 furent effectivement traduites au Tribunal révolutionnaire pour conspiration à la prison du Luxembourg ; 55 furent jugées, condamnées à mort et exécutées le 7 juillet, de même 47, le 9 juillet, et 38, le 10 juillet, soit 140 personnes (n'étant pas compté ici La Roche Dumaine, exécuté le 5 juillet). Dix personnes furent cependant acquittées de l'accusation portée contre elles, mais maintenues en détention pour d'autres causes : 2 le 9 juillet, et 8 le 10 juillet. Six personnes portées sur la liste de Fouquier n'apparaissent pas dans les dossiers du Tribunal révolutionnaire.

Conspiration des Carmes (juillet 1794)

Le 26 messidor (14 juillet), le Bureau de Police générale du Comité de salut public ordonne le transfert de Benoit et Mersin : « Le Comité de salut public charge l'agent national du district de Rochefort de faire sur-le-champ transférer à Paris, dans la maison des Carmes, les nommés Benoit et Mersin, détenus à Rochefort. Il rendra compte sous quinze jours de l'exécution de cette mesure. »¹

Le 30 messidor (18 juillet), les administrateurs de police de la Commune de Paris dressent le procès-verbal de l'interrogatoire de 7 détenus de la prison des Carmes (Belavoine, Cacaut, Despaud, Virol, Chavard, Manuel et Champagnier). Il prend 16 pages. Le destinataire n'est pas indiqué.

« Ce jourd'huy, trente messidor l'an deux de la République une et indivisible, nous, administrateurs au département de police, nous sommes transportés en la maison d'arrêt dite des Carmes en compagnie du cⁿ Arbeltier, officier de paix, pour entendre les dénonciations sur divers

¹ Archives Nationales, AF II* 221 ; Bouloiseau, Recueil des actes du CSP, sup. 3, p. 274

individus auteurs et complices du complot existant dans ladite maison, complot qui tend à la dissolution de la représentation nationale, à l'anéantissement du gouvernement républicain, en provoquant l'assassinat contre les plus chauds défenseurs de la liberté, pour la révolte des prisons contre les autorités constituées.

Nous avons fait comparaître le cⁿ Belavoine pour répondre aux interpellations qui lui seront faites et nous faire les déclarations sur ledit complot. En conséquence il nous a déclaré que le onze messidor [29 juin] environ, cinq heures après midy, étant à se promener dans le jardin avec le nommé Virolle, chirurgien, et la conversation s'étant engagée entre lui, le nommé Cacot, et Favas, tous détenus aux Carmes, il fut question de la liberté dont on devoit s'occuper aux termes du décrets pour les détenus ; qu'alors Virolle répondit avec humeur que Robespierre étoit un scélérat qui imagineroit toujours de nouvelles conspirations pour jeter la défaveur sur les détenus, et faire croire qu'ils étoient toujours en danger, qu'on étoit bien loin de s'occuper d'eux, que St Just et Collot d'Herbois étoient de fouteux gueux, qu'il avoit [mot incompréhensible] de la verolle un de ces coquins, qui ne l'avait pas encore payé, mais le déclarant, autant qu'il se rappelle, croit qu'il a nommé St Just ; que la Convention nationale avoit cherché à se perpétuer dans les pouvoirs que le peuple lui avoit accordé, que pour juger le Roy et qu'ils avoient voulu s'emparer de l'autorité et avoient continué une mission qui n'étoit pas la volonté de leurs mandataires, et autres propos contre-révolutionnaires, dont le déclarant ne se rappelle pas littéralement.

Lecture a lui faite de sa déclaration a dit quelle contient vérité, qu'il y persiste et a aussi signé. Bellevoine, Arbellier, Faro.

De suite avons fait comparaître le cⁿ Jean-Baptiste Cacaot, détenu dans laditte maison, lequel nous a déclaré, se promenant au jardin, par le nommé Virolle, qu'il aimoit pour être de son pays. Celui-cy lui adressa la parole et lui demanda s'il savoit des nouvelles fraîches. Le déclarant lui fit réponse qu'on lui avoit dit qu'il y avoit un rapport de fait sur les détenus et que Robespierre avoit parlé.¹ A ce mot, ledit Virolle se répandit en propos injurieux contre ce représentant, traita de foutu gueux et scélérat. ... quelques jours après le déclarant fut de nouveau accosté par ledit Virolle, qu'il lui demanda s'il savoit des nouvelles. Le déclarant lui fit réponse qu'il avoit appris qu'il avoit été fait un nouveau rapport sur les détenus par Couton.² Le dit Virolle fit une sortie contre ce représentant, Collot d'Hevois Billaud-Varennes et St Just. Il se servit des mêmes propos que ceux qu'il avoit tenu précédemment contre le représentant Robespierre ; le déclarant indigné d'une sortie si contre-révolutionnaire lui en témoigna son mécontentement et le quitta.

Le déclarant observe que toutes les fois que ledit Virolle est entré en conversation avec lui, il s'est toujours répandu en propos injurieux contre la représentation nationale, notamment contre les Députés qui possèdent le plus la confiance du peuple ; qu'il a dit aussi que la Convention a outrepassé les pouvoirs qui étoient bornés au jugement du tyran ; qu'il arriveroit, par l'ambition de la Convention, ce qui est arrivé à Rome.

^{1 2} Allusion au rapport de Couthon du 22 prairial an II (10 juin), soutenu par Robespierre ?

L'avons interpellé de nous déclarer s'il avoit connoissance en plus d'un projet d'évasion.

A répondu qu'il en a eu connoissance et qu'il ne la scu que lorsqu'il a été découvert ; que cependant il sait qu'un Jour Laporte, du premier étage qui conduit au fait de la maison étoit ouverte et qu'il s'est introduit plusieurs détenus qui ont monté au clocher et au dome de l'église ; qu'on lui a dit que la corde qui servait au poids de l'horloge étoit celle dont on voulait se servir pour s'évader, ne pouvant nous dire, celui qui l'a descendu, qu'on lui avoit dit que les auteurs principaux étoient les nommés Beauvois, Champalier, Lesage, Arome, et Humbert ; qu'il a scu aussi qu'un nommé Blondel avoit chez lui des cordes qui lui servaient à lier un matelat, qui lui avoient été prises dans sa chambre sans qu'il s'en apperçut, et nous a déclaré n'avoir d'autres renseignements à nous donner sur le projet d'évasion.

Lecture à lui faite de ses déclarations et réponses, a dit qu'elles contiennent vérité y persiste et a signé. Aussi signé Cacaud, Arbeltier, Faro.

De suite avons fait comparoitre le citoyen Despaud, détenu en ladite maison, lequel nous a déclaré qu'il a éprouvé diverses vexations de la part de Gouget Delande et Thirion son camarade de chambrée, parce qu'il leur obervoit qu'ils entretenoient des correspondances avec leurs femmes au dehors, en leur jettant des écrits par une fenêtre qui a communication dans le jardin voisin ; qu'il a vu pareillement des papiers. Les journaux qui leur parvenaient lorsque les autres détenus en étoient privés ; que Gouy Darcy aussi detenu ayant une parente qui a une maison vis à vis leur fenêtre avoit fait procurer la liberté à la femme Gougey Delande de pouvoir la [?] voir par la fenêtre, ainsi que la femme de Martin aussi détenu qui lui déclara.... a voulu différentes fois faire cette déclaration au cⁿ Roblatre, ancien concierge, et qu'il n'a jamais voulu l'entendre, en le renvoyant un jour à l'autre.

Lecture a lui faite de sa déclaration a dit qu'elle contient vérité y persiste et a signé. Ainsi signé S. Despaux. Arbeltier, Faro.

De suite avons fait comparoitre ledit Virolle, lequel nous avons interrogé de ses nom, âge, pays et demeure.

A rep. se nommer Voel Virolle, âgé de cinquante huit ans, natif Dangouleme, chirurgien, demeurant avant son arrestation rue de la convention.

A lui dem. quelle a été son opinion sur le jugement du tyran et par suite celle qu'il a émise sur la durée des pouvoirs de la Convention nationale.

A rep. qu'il croit que le tyran a été bien jugé, que quand a la Convention elle fait ce qu'elle doit faire.

A lui observé qu'il nous en impose, que nous avons les preuves qu'il a dit que la Convention outrepassoit leurs pouvoirs qui lui aboient été donnés par ses mandataires.

A rep. qu'il n'avait jamais dit cela.

A lui dem. ce qu'il pensait du Comité de salut public.

A rep. qu'il n'entroît pas dans ces affaires et qu'il croyoit qu'il fait bien, et qu'il faut se soumettre aux pouvoirs constitués et les laisser agir.

A lui dem. s'il connoit des membres du Comité de Salut public.

A rep. qu'il n'en connoit aucun.

A lui observé qu'il en a cependant traité dans des maladies.

A rep. qu'il avoit traité plusieurs personnes de la Convention, mais qu'il ne se rappelle pas s'ils sont du Comité de salut public.

A lui dem. quel genre de maladie avoit le député qu'il a traité.

A rep. qu'il ne pouvoit pas dire cela.

A lui dem. quelle opinion il avoit émise sur Robespierre.

A rep. qu'il le croit un fort honnête citoyen, qu'il fait bien son devoir.

A lui dem. s'il n'a pas eu connaissance qu'il fut fait un rapport à la Convention nationale, par Couton, sur les détenus.

A rep. qu'il avoit oui dire, ici, que Couton avoit fait un rapport en faveur des détenus.

A lui dem. quel degré de confiance il avoit eu à cette nouvelle et s'il n'avoit pas dit que Robespierre imaginoit toujours voir des complots dans les prisons.

A rep. qu'il avoit dit effectivement que l'on ne croyoit voir dans les prisons que des conspirateurs ou des gens coupables de faire des complots.

A lui dem. s'il n'avoit pas dit qu'il avoit traité des députés qui avoient la verole, que c'étoient des foutus gueux, et qui ne l'avoient pas encore payé.

A rep. qu'il en avoit effectivement traité plusieurs, qui ne l'on pas encore payé.

A lui dem. quels sont les noms des députés qu'il a traité.

A rep. qu'il a traité le Cⁿ Bellegarde, qui ne l'avait pas payé, un autre qui venoit chez lui dont il ne se souvient pas du nom, et plusieurs autres dont il ne se rappelle pas aussi du nom.

A lui dem. quelles sont les personnes avec lesquelles il a le plus de liaisons dans la maison d'arrêt.

A rep. que comme chirurgien il en avoit avec grand nombre, mais particulièrement avec personne et qu'il a quelques fois tenu des conversations sur les circonstances. C'est parce qu'ils se sont trouvés resserrés (sic) plus qu'ils ne l'étoient il y a un mois, que cependant dans ses conversations il n'y avoit jamais rien dit de contraire à l'interret public ; qu'il n'avoit jamais eu l'intention de nuire à la chose publique, et qu'il s'apercevoit bien par les questions que nous lui faisons qu'on avoit mal rapporté ses discours.

A lui dem. avec quelle personne il s'entretenoit ordinairement.

A rep. qu'il s'entretenoit indifféremment avec tous les détenus, et que l'on avoit empoisonné ce qu'il avoit dit.

A lui dem. s'il n'avoit pas dit que Robespierre étoit un foutu gueux et un scélérat.

A rep. qu'il n'avoit jamais dit cela, qu'il savoit bien qu'on l'avoit accusé d'être du parti de Lafayette, mais que c'étoit à tort, puisqu'il ne l'avoit jamais fréquenté ni personne de sa connoissance ; qu'il a eu plusieurs entretiens dans le jardin de la maison des Carmes, mais que c'étoit des conversations particulières sur les nouvelles du jour, notamment sur la guerre, sur les mesures du gouvernement mais qu'il n'a jamais blâmé les dites mesures ni ceux qui les ont présentés à la Convention, et a déclaré n'en pouvoir dire davantage.

A lui dem. pour quelle cause il étoit détenu.

A rep. qu'il étoit écroué comme suspect.

Lecture à lui faite de ses réponses au présent interrogatoire, a dit quelles contiennent vérité, y persiste et a signé. Ainsi signé Virol. Arbeltier, Faro.

Avons de suite fait comparoître le Cⁿ Claude Gabriel Chavard, lequel avons interpellé de nous déclarer s'il avoit connoissance d'un projet d'évasion pratiqué dans la maison à l'aide d'une corde, quels en sont les auteurs.

A rep. qu'il en avoit connoissance, que les principaux auteurs sont Beauvois, Champagniet, Lesage, Arop, anglois, et Humbert ; que ce dernier craignant des suites facheuses en fit la confidence du nommé Manuel qui de suite en instruisit le déclarant ; qu'à son tour lui déclarant, avec Manuel, dénoncèrent ledit complot au concierge ; que ledit complot fut tramé au commencement de messidor, que Champagniet s'étant procuré une corde par le n^e Lesage, que celui-cy chercha chez divers détenus notamment chez Blondel, des cordes qu'il en prit une à ce dernier dont il se servoit pour lier son lit ; que après la dénonciation, la corde fut trouvée chez Champagniet, que d'après la dénonciation eux dénonciateurs éprouvèrent des vexations de la part des amis des cy-dessus nommés auteurs du complot, lesquels s'appellent Chassaigne, Bellepointe, tous deux enrichis depuis leurs détentions ; les nommés Bevy, Kerrouen, Dautichamp, frère du contre-révolutionnaire de la Vendée, Michelet l'abbé de Bruge ex-constituant, et plusieurs autres dont il ne se rappelle pas les noms pour l'instant, que tous les ci-dessus nommés étoient les amis de Virol ; que lui Virol donnoit tous ses soins aux riches, tandis qu'il laissoit les indigens dans leurs souffrances, ce qui lui avoit fait donner le nom, dans la maison (de guillotine ambulante) par les patriotes, que le projet d'évasion a été fortement improuvé et même a allarmé les patriotes, tandis que les ennemis de la patrie ont paru s'en réjouir, que ceux qui ont été les plus acharnés contre les dénonciateurs du complot sont les nommés Doutremont et Villers qui ont témoigné publiquement leur mécontentement de la dénonciation ; que les nommés Bellepointe et Chassaigne les provoquoient à ce sujet par des signes menaçants. Qu'un des chefs des contre-révolutionnaires, Virol, disoit publiquement dans la maison, que ceux qui menoient le gouvernement étoient des scélérats, que c'étoit son mot favori, qu'il désignoit particulièrement Robespierre, Collot Derbois et Couton. Enfin contre les

opérations des comités de salut public et sûreté générale, qu'il entretenoit par ses discours le mécontentement dans la maison, ainsi que par sa conduite aristocratique. Le déclarant observe qu'il ne met le n^e Dautichamp dans le projet du complot que parce que l'évasion devoit avoir lieu par une fenêtre de son corridor et qu'il fréquentoit beaucoup les chefs du projet. Et il observe en outre que sa mémoire lui fournit un fait sur Virol, qui dit, lorsque la Commission populaire vient prendre des renseignements verbaux des détenus, Virol répondit à ceux qui lui demandèrent s'il avoit été interrogé. Je ne l'ai point été et je serois très fâché de l'être par ces scélérats. Le déclarant observe qu'il est charmé que l'on consigne sur le procès verbal que Roblatre, cy-devant concierge, étoit ami avec le prince Montbason, qu'il étoit entièrement lié avec Virol, et qu'ils mangeoient tous les trois souvent ensemble, et a déclaré ne se souvenir dans ce moment d'aucun autre fait.

Lecture faite de sa déclaration a dit qu'elle contient vérité, y persiste et a signé. Ainsi signé Chavard. Arbeltier, Faro.

Et de suite avons fait comparoître le Cⁿ Jean Anne Michel Manuel, lequel nous avons interpellé de nous faire les déclarations de ce qu'il sait sur le complot ourdi, d'exécuter dans laditte maison le trouble et par suite une évasion, de nous déclarer aussi les auteurs dudit complot, les relations qu'il avoit avec eux, enfin le résultats de ses observations.

Il nous a répondu qu'il avoit connoissance d'un projet d'évasion tramé par les nommés Champagnet, Beauvois, Arop, anglois, et Lesage, que Humbert étoit du complot, mais qu'à l'instant de l'exécution la crainte s'empara de lui et l'engagea à en faire confidence au déclarant, qu'alors lui, fit sa dénonciation au concierge, à huit heure et demi du soir, au commencement de messidor, qu'il ne se rappelle pas bien du jour, mais que l'exécution du projet devoit avoir lieu avant la fermeture des verouils, qui alors avoit lieu avant douze heures du soir ; que le lendemain de sa déclaration les détenus partisans du projet d'évasion firent des mines menaçantes audit déclarant, que ceux qui firent ces mines se nomment, autant qu'il s'en rappelle, Boharnais, ex constituant, Villiers, Chassaigne, Bevy, Doutremont, Bellepointe, Michelet, l'abbé de Bruge, Miel, qui même desina des fleurs de lys sur un poêle. Et un nommé Le Normand, grand camarade de Miel, et qui étoit chargé par Musquinet de la Plaigne guillotiné [le 16 mars 1794. *Ndl*], de repandre le trouble dans la maison pour y exciter le soulèvement. Que le nommé Virol avoit secondé tous les efforts des contre-révolutionnaires en assennant [?] continuellement toutes les nouvelles favorables à la République, en y répandant la méfiance et cherchant à porter chacun au désespoir. Ajoutant que Virol, comme officier de santé dans la maison, abandonnoient les sans-culottes et donnoit tous ses soins aux riches, notamment à Montbason. Que le dit Virol ne disoit rien moins, chaque jour, que Robespierre étoit un scelerat, ainsi que Collot D'herbois et Couton. Enfin en provoquant toute la haine des détenus contre le Comité de salut public et de sûreté Générale. Qu'il faisoit même entrer divers pauvres sans-culottes chez lui pour les endoctriner de ses infames principes ; qu'il peut nous citer le n^e Revel pour avoir été attiré chez le nommé Rivol auquel il tint les propos cy-dessus désignés ; que Rafet qui nia être celui qui a été porté par les aristocrates pour être commandant général a tenu dans cette circonstance le caractère d'un homme qui attendoit l'événement pour se prononcer, ajoutant que le ci-devant Comte de la Guiche qui a subi la peine

de mort [le 27 juin 1794. *Ndlà*] étoit un de ceux qui encourageoit particulièrement le complot ; qu'il disoit même avoir dix mille livres pour lui et ceux qui s'évadroient (sic) ; qu'avec leditte somme, ils gagneroient le forêt de Compiègne et se rendroient ensuite au Luxembourg, qui est tout ce qu'il a dit se rappeler pour l'instant.

Lecture a lui faite de sa déclaration, a dit quelle contient vérité, y persiste et a signé. Ainsi signé Manuel. Arbeltier, Faro.

De suite nous avons fait comparoitre le n^e Champagné, leque nous avons interrogé avec noms, prénoms, age, etat, pays et demeure.

A rep. se nommer Gohier Alexandre Jean François de Salle Champagné, ex noble.

A lui dem. qui est celui qui a formé le projet devasion dans le commencement de messidor, qui a procuré une corde, et pourquoi lui s'est trouvé avoir en sa possession ladite corde ; qu'il ait à nous déclarer la vérité toute entière sur ce fait.

A rep. qu'il n'avoit nulle connoissance d'un complot d'évasion, que c'est lui seul qui ayant monté à l'escalier du Dôme a trouvé laditte corde qui servoit de rampe et qu'il l'avoit prise et a déclaré ne pas savoir autre chose et qu'il ne connoit pas un complot dans ce genre la, qu'il lui est impossible d'en dire davantage et qu'il ne sait rien du tout là-dessus.

A lui observé qu'il nous paroît bien surprenant que ne connoissant absolument rien sur le projet d'évasion, il se trouva néanmoins que la corde étoit cachée sous son lit, et qu'il ait à nous dire les motifs qui l'ont engagé à soustraire cette corde à la vue du concierge.

A rep. qu'il avoit pris cette corde par un premier sentiment d'étourderie, et que les actes arbitraires et les mauvais propos du Cⁿ Roblatre l'avoient engagé à la garder, qu'il y avoit même des nœuds, pour que si un événement malheureux fut arrivé, il eut profité de cette corde pour chercher à se sauver.

A lui dem. de quel coté il espéroit trouver jour pour ladite évasion.

A rep. qu'il ne connoit point le local, que neanmoins ayant monté au comble il apperçu le jardin de Brissac et que dès lors il crut que la chose étoit possible de se sauver par ce coté la.

A lui dem. s'il avoit confié son secret à quelqu'un.

A rep. que non et qu'il ne pouvoit pas convenir de cela.

A lui observé que cependant diverses personnes en ont été instruites, pars qu'il y a une dénonciation.

A rep. qu'il ne pouvoit y avoir que le nommé Humbert qui lui avoit vu emporter cette corde.

A lui observé qu'il nous a dit plus haut qu'il avoit gardé cette corde un mois entié, qu'il falloit donc qu'il voulut s'en servir, pour que Humbert l'apperçut dans l'escalier.

A rep. qu'il ne sait si Humbert l'a dénoncé mais qu'il le soupçonne, attendu qu'il n'y a que lui qui l'a vu emportant la Ditte corde, un mois avant qu'on la trouvât.

A lui dem. s'il a quelques soupçons que plusieurs de ses camarades aient témoigné l'envie de profiter de quelques voies capables de leur facilité une fuite dans les circonstances où ils se trouveroient.

A rep. que les détenus qu'il voyoit le plus habituellement ne s'étoient jamais ouvert à lui sur les moyens de s'évader mais qu'il savoit que plusieurs détenus murmuroient des vexations du concierge, et qu'il voyoit bien pour la dénonciation qui étoit faite, que son dénonciateur s'étoit mis dans le complot. En observant que ce complot avoit été forgé par son dit dénonciateur, qui connoit sans doute la loi qui le favorise comme dénonciateur

A lui dem. s'il connoit le Cⁿ qu'il nous désigne comme son dénonciateur, et qu'il nous déclare son nom.

A rep. qu'il ne pouvoir soupçonner que Humbert qui l'a vu emporter la corde, et a déclaré n'en pouvoir dire davantage.

Lecture à lui faite de ses réponses au présent interrogatoire, a dit qu'elles contiennent vérité, y persiste et a signé. Ainsi signé Champagné. Arbeltier, officier de paix, et Faro, administrateur.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Par nous administrateurs de police soussigné

Faro, administrateur, Lelièvre » ¹

2 thermidor an II (20 juillet 1794)

La Commune de Paris (administrateurs de police), aux citoyens représentants du peuple, membre du Comité de sûreté générale.

« Citoyens, — Nous faisons passer expédition de la déclaration que nous avons reçu relativement au complot existant dans la maison d'arrêt dite des Carmes tendant à la révolte des prisons contre la représentation nationale et à l'évasion, ainsi que des interrogatoires que nous avons fait subir aux deux chefs de la conspiration, dont l'un d'eux, Virot, s'est jeté par la fenêtre au moment où nous venions de l'interroger. Nous joignons la liste des individus qui nous ont été dénoncés pour être les plus affidés aux chefs de ladite conspiration, pour par vous être ordonné ce qu'il appartiendra. — Salut et fraternité, — les administrateurs de police, — Quenet, Faro, Lelièvre » ²

La liste en question est jointe. Quoique adressée au comité de sûreté générale, elle fut ratifiée le jour même par le Comité de salut public et figure de ce fait parmi les arrêtés de ce dernier. La liste originale est numérotée jusqu'à 51, alors que celle du Comité ne contient que 49 noms (avec, comme toujours, des variantes au niveau de leur orthographe). Il manque 3 personnes, à savoir :

¹ Archives Nationales, F7 4436 A (plaq. 1)

² Archives Nationales, F7 4436 A (plaq. 1)

1. Virol, chef, s'est donné la mort.
23. Dufourny, ex président du département de Paris
24. Destournelle, ex-ministre

Et un nom a été rajouté dans la liste du CSP :

Bourgeois, ex-avocat (n° 30)

Par ailleurs, Salm, qui était le n° 31 devient le n° 22 ; et Guilbert, le n° 47, devient le n° 48.

2 thermidor an II (20 juillet 1794) – « Le comité de Salut Public [Bureau de police générale. *Ndlr*] traduit au tribunal révolutionnaire les individus cy-dessous [49] nommés, détenus dans ce moment aux Carmes. [La liste n'est pas numérotée.]

1. [Dessalle] Champagné*, ex-comte,
2. Beauvoir, ex-marquis,
3. Le Sage, domestique,
4. Harop, Anglais,
5. Humbert, ex-noble,
6. Bruges**, ex-constituant, ex-noble et grand vicaire,
7. Carcadot, ex-noble,
8. Bery*** [Joly de Bévy], ex-noble et employé chez le tyran avant la révolution,
9. Kérouent [Querhoënt], ex-noble,
10. Michelet, ci-devant noble,
11. [Rohan-] Montbazon, ex Prince,
12. Mareilliac* [Marsillac], ancien bijoutier,
13. Delorme**, ex-noble,
14. Chasseigne, marchand,
15. Cayolle* [Caillol], ex-prêtre,
16. Jourdan dit Belpointe, officier dans les armées,
17. [Coupery de] Maisonneuf, ex-garde du tyran en 1791,
18. Doutremont, secrétaire de l'abbé Vienet,
19. Villier [Devillers], vivant de son bien,
20. Boucher d'Argis**, ex-président du Chatelet,
21. Pestet, ci-devant chevalier de Malte,
22. Saucourt* [Soyecourt], ex-marquis,
23. Salm* [-Kyrbourg], ci-devant Prince,
24. [Leroy de] Grammont*, ex-marquis,
25. Caumont, ex-noble,
26. Waroquier, ex-noble,
27. Champcenetz, ex-noble et directeur des ... [illisible],
28. Gouy D'arcy, ex-noble et courtisan,
29. Chambly, colon,
30. Bourgeois, ex-avocat,
31. Chevrier, prêtre,
32. D'autichamp, frère du chef de la Vendée,
33. Dupujet, ex-marquis,
34. Gallet de Sauveterre [Santerre], Banquier,
35. Malet [Malette], ancien page chez le tyran,
36. Valet, ex-noble de la maison du tyran,
37. Ward Haudois, ex-général sous Dumourier,
38. Josne [John Malone], domestique dudit Ward,

- 39. Alexandre Beauharnais**,
- 40. Miel,
- 41. Delaune [Delaunel], ex-prêtre,
- 42. Veriez [Verdier ?]**, ex-curé,
- 43. D'arey [Darchy], ex-chanoine,
- 44. Gouerville dit Normand,
- 45. Souniac [Saunhac],
- 46. Latitte [Latyl], ex-curé, député à la Législative,
- 47. Mignard . . . ,
- 48. Burk, Irlandais,
- 49. Guilbert, ex-curé,

Signé au registre : St-Just, Carnot, Prieur (sic),
Billaud-Varenne.

Pour extrait : St-Just, Couthon, Carnot, Billaud
Varenne, Collot-d'Herbois.

Pour copie conforme H Baumez, Réal. »¹

Cet arrêté figure dans le registre des arrêtés du Bureau de police générale du Comité de salut public, aux Archives Nationales, carton AF II* 221, et, en version originale, dans le carton F7 4599 (plaq. 2).

Les 7 personnes marquées d'un « * » figurent sur la liste des Commission populaires ratifiée le même jour (p. 750). Les 6 personnes marquées d'un « ** » figurent sur la liste ratifiée le lendemain (p. 766).

Le 23 juillet, le Tribunal révolutionnaire jugea 70 personnes (21 + 49), condamna 55 personnes à mort, ce qui donna lieu à 54 exécutions (une femme s'étant déclarée enceinte). Les 49 personnes portées sur cette liste étaient du nombre et 46 d'entre elles, « *convaincues d'être les ennemies de la Nation en participant aux conspirations de Capet, de sa femme, de ses ministres, des Chevaliers du poignard, aux crimes de Bailly et de La Fayette, à la conspiration de l'Étranger, en tentant d'ouvrir la prison d'arrêt dite des Carmes pour anéantir la Convention nationale, ses Comités de salut public et de sûreté générale ; en instruisant des procédures contre les patriotes pour servir Capet, en entretenant des intelligences avec les ennemis de l'État, en conspirant contre l'Unité et l'indivisibilité de la République, etc.* »², furent condamnées à mort et exécutées. Les trois autres personnes (Pierre Chassaigne, 24 ans, marchand tapissier à Paris, Jean Pierre Gonfreville, 32 ans, cordonnier et marchand mercier à Paris, et Jean Jourdan dit Bellepointe, 25 ans, né à Montpellier, adjudant aux chasseurs bataves, arrêté à Paris) furent acquittées et renvoyées aux Carmes où elles étaient détenues.³

Témoignages lors du procès de Fouquier-Tinville et autres :

11 germinal an III (31 mars 1795)

Neuvième témoin. L.-J. Heussée fabricant de chocolat, ex-administrateur de police [remplacé en tant que tel, ainsi que 4 autres de ses collègues, le 17 avril 1794, par le Comité de salut

¹ Archives Nationales, F7 4599 (plaq. 2) ; AF II* 221

² Raymond Aubert, Journal d'un bourgeois de Paris sous la Révolution, p. 423

³ Archives Nationales, W429, dossier 965

public¹]. Lorsque je visitais les maisons d'arrêt, a-t-il dit, en qualité d'administrateur de police, je ne me suis jamais aperçu qu'il y existât des conspirations ; il y régnait de la part des détenus la plus grande tranquillité et soumission. En germinal, je fus incarcéré aux Carmes, d'où je ne suis sorti que le 21 thermidor. Je n'y ai aperçu aucune trace de conspiration. Quoique traités durement par les administrateurs de police d'alors, qui étaient des contre-révolutionnaires, les détenus étaient soumis aux règlements sévères de cette maison ; car souvent on retenait au greffe ce qui leur était envoyé du dehors. Benoît, qui avait dénoncé la prétendue conspiration du Luxembourg, où il était détenu, fut envoyé aux Carmes par la police. Ce Benoît était en relation avec Fouquier ; il entretenait une correspondance active avec le comité de salut public ; il avait une chambre à part, où il écrivait pendant le jour et il couchait au chauffoir. On lisait sur son cachet cette inscription : *Commissaire national*. Il remettait ses lettres au greffe ; j'en ai vu à l'adresse de Fouquier, huit jours avant le 9 thermidor. Aubert, concierge, les envoyait à leur destination. On disait que Benoît était un faiseur de listes.

Fouquier. Je n'ai eu aucune correspondance avec Aubert ; ce n'est pas moi qui ai dénoncé la conspiration des Carmes : c'est Faro et Arbelletier qui s'y transportèrent pour y recevoir des déclarations à ce sujet, comme on peut le voir dans le rapport de la commission des vingt et un, et les administrateurs de police, comme je l'ai déjà dit, depuis le commencement de messidor, s'emparaient des lettres qui venaient des prisons, excepté celles qui étaient apportées de la Conciergerie ou du collège du Plessis ; d'ailleurs ce n'est pas Benoît qui a dénoncé la conspiration des Carmes, c'est Savard qui la dénonça à Faro et à Arbelletier.²

14 germinal an III.

Vingt-huitième témoin. *J. Brunet, marchand de vin*. [...] J'étais le marchand de vin des prisonniers des Carmes ; pour alléger leur captivité, je leur donnais tous les secours, et je leur rendais tous les services qui dépendaient de moi. Faro, l'un des administrateurs de police, en fut instruit ; il m'en fit des reproches et il me mit à la porte. Je vis arriver aux Carmes un nommé Benoît, le protégé de Faro ; ce Benoît avait été accusé de faire des listes au Luxembourg ; l'administration de police l'en fit sortir et l'envoya aux Carmes. Faro lui fit donner une chambre particulière pour écrire. En ma qualité de marchand de vin, j'allais à toute heure du jour dans toutes les chambres des détenus. Ils étaient tous très tranquilles ; je n'y ai vu aucun mouvement. Je n'ai pas eu connaissance qu'il ait existé une conspiration aux Carmes. J'ai vu sortir une ou deux fois Benoît ; j'ignore s'il était seul. Quant il rentrait, il avait toujours l'air content. Des détenus furent guillotinisés, on eut l'infamie de venir mettre un bouquet à la fenêtre de la chambre de leurs parents.

Fouquier. C'est Faro, administrateur de police, et Arbelletier, officier de paix, qui ont reçu les déclarations et qui ont fait les interrogatoires relativement aux complots que l'on disait exister dans la maison d'arrêt des Carmes, tendants à la révolte des prisons contre la représentation nationale, et à l'évasion, comme on peut le voir dans le rapport de la commission des vingt et un. Une de ces déclarations annonce qu'une porte qui conduit au faite de la maison étant ouverte, plusieurs détenus monterent au clocher et au dôme de l'église ; qu'ils voulaient se servir de la corde de l'horloge pour s'évader.³

Trente-et-unième témoin. *Pierre Doucet, marchand de vin*. J'ai été détenu aux Carmes ; j'atteste que la conspiration que l'on a prétendu exister, n'est qu'une chimère. Beauvoire, Desalle-Champagnet et quelques autres prirent la corde de l'horloge ; d'autres disent de l'escalier du dôme, pour s'évader. Wiltcherit, cordonnier, hongrois et administrateur de police, les interrogea et les fit mettre au cachot pendant trois semaines. Le 30 messidor, Fleuriot-Lescot, noble autrichien, se disant architecte, puis substitut de Fouquier, ensuite maire de Paris, et Faro, firent descendre Virolle, chirurgien, accusé par Belavoine, Chavard, Manuel, d'avoir dit que Robespierre était un scélérat qui imaginait toujours de

¹ Aulard, Recueil des actes du Comité de salut public ..., tome XII, p. 639, n° 9

² Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 319

³ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 360

nouvelles conspirations ; que Couthon, Saint-Just, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes étaient de foutus gueux, etc. Ils lui firent subir interrogatoire. Ils lui montrèrent une liste de quatre-vingt-dix personnes sur laquelle son nom était inscrit ; il fut mis au secret dans une chambre au second ; il se jeta par la fenêtre et se tua. Chavard et Manuel furent chargés de faire des observations sur cette liste : ils firent rayer plusieurs citoyens, entre autres Dentzel, Destournelle, ex-ministre ; Cacaot et Despaut firent aussi des déclarations contre plusieurs détenus. Benoît, le plus perfide, se vanta d'avoir vu la liste des quarante-cinq entre les mains de Robespierre, et il disait que bien d'autres y passeraient. Despeaut menaçait les prisonniers ; il paraît que les listes ont été faites aux Carmes par Postel, Cacaot, Belavoine, Despaut et par Benoît, qui allait au Comité de salut public ; j'ai aussi entendu dire que Benoît n'était pas écroué avant le 9 thermidor, mais qu'il le fut alors. Aubert, ancien mouchard de police, fut nommé concierge des Carmes et installé par Faro son ami. Cet homme était très dur envers les détenus.¹

16 germinal an III.

Quarante-et-unième témoin. *T. Millet, député de Saint-Domingue près la Convention*. Je fut d'abord incarcéré au Luxembourg, ensuite transféré aux Carmes. Les détenus supportaient avec une constance incroyable tous les mauvais traitements qu'on leur faisait endurer. [...] Benoît fréquentait le Comité de salut public ; un gendarme l'y conduisait. A son retour, le 6 ou 7 thermidor, il m'assura qu'il avait vu dans ce comité la liste des quarante-six qui avaient été guillotins la veille. J'ai entendu dire que Benoît se vantait de communiquer avec l'accusateur public. Les mouvements de conspiration et d'évasion étaient impossibles ; la plupart des détenus étaient infirmes.

Fouquier. Il est reconnu que Benoît n'est pas venu chez moi. Il paraît que ses correspondances allaient au comité de salut public. On a déjà donné lecture des lettres qu'il m'écrivait. Je ne pouvais l'empêcher d'écrire : je n'ai fait aucun cas de ces lettres, comme je l'ai déjà dit.²

Quarante-quatrième témoin. *Sébastien Rock, tenant hôtel garni*, a déclaré qu'il n'avait pas existé de conspiration aux Carmes ; que Chavard lui avait dit avoir vu une liste de quatre-vingt personnes pour la commission populaire.³

Quarante-sixième témoin. *C.-G. Chavard, agent d'affaires*, a parlé de deux projets d'évasion aux Carmes, d'une liste de quatre-vingt personnes présentée par Faro, que le témoin a cru avoir été fabriquée par des aristocrates, parce que Destournelles y était inscrit ; mais il a attesté qu'il n'avait existé aucune conspiration aux Carmes. Il a reproché à Fouquier d'ôter la parole aux accusés, en leur disant : Tais-toi, tu n'as plus la parole, tu es un scélérat. Il a ajouté que le jugement auquel il avait assisté n'avait pas duré une heure et demie.

Fouquier a répondu qu'il était impossible que quarante-cinq accusés aient été jugés en si peu de temps, que le témoin cumulait les faits des fonctions du président avec ceux de l'accusateur public, qu'il n'était pas le maître d'empêcher les brusqueries du président Coffinhal, que lui, Fouquier, n'a jamais tutoyé personne, et que jamais il n'avait ôté la parole aux accusés.⁴

Conspiration de St Lazare (24-25-26 juillet – 6-7-8 thermidor)

Les 24, 25 et 26 juillet 1794 (6, 7 et 8 thermidor an II), 76 détenus furent traduits au Tribunal révolutionnaire pour conspiration dans la prison de Saint-Lazare.

Le 24 juillet, 25 prévenus : 24 condamnations à mort (4 sursis), 21 exécutions.

Le 25 juillet, 26 prévenus : 25 condamnations, 28 exécutions (en comptant 3 sursis de la veille), 1 acquittement et détention.

^{1 2 3 4} Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, pp. 362, 402, 416, 417.

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

Le 26 juillet, 25 prévenus : 23 condamnations à mort (2 sursis, exécutées le lendemain), 21 exécutions, 2 acquittements et détention.

Mais, contrairement aux affaires précédentes, il n'existe aucun arrêté du Comité de salut public, et je n'ai pas davantage trouvé de liste générale déferant ces détenus au tribunal (qui peut cependant être reconstituée d'après les dossiers du Tribunal révolutionnaire). Aucun document ne fut d'ailleurs produit lors du procès des ex-membres du Tribunal révolutionnaire. Il semble que cette affaire ait été traitée par le comité de sûreté générale (quoiqu'il n'y en ait pas de trace) ou directement par l'accusateur public (Fouquier-Tinville).

Conspiration de St-Lazare

24 juillet – 6 thermidor (carton W431, dossier 968)

Exécutés ce jour

Condamnés ce jour

1. Allain
2. Beauvillier de Saint-Aignan
3. Bérulle
4. Champigny
5. Charleval
6. Copin de Villepreux
7. Desinard
8. Digieux
9. Flavigny
10. Flavigny, femme Desvieux
11. Gauthier
12. Gigot de Boisbernier
13. Graindorge
14. Gravier de Vergennes
15. Gravier de Vergennes, fils
16. Laboulbène de Montesquiou
17. Laval-Montmorency (Marie Louise)
18. Maillé (ou Maillé) (16 ans)
19. Maillé (37 ans)
20. Scelle
21. Thibaut de Lagarde

Sursis

Exécutées de lendemain

22. Dubois de Courval, née de Joly de Fleury
23. Pigrais, ex-femme Meursin
24. Soyecourt, veuve de Fumale

Libérée après le 9 thermidor

25. Beauvillier de Saint-Aignan, née Béranger

Conspiration de St-Lazare

25 juillet – 7 thermidor (carton W431, dossier 969)

Exécutés ce jour

Condamnés ce jour

1. Artigues, veuve de Marron
2. Ascy
3. Bessuejous-Roquelaure
4. Bourdeille
5. Buquet
6. Chénier
7. Coattrelle
8. Créqui de Montmorency
9. Dolcy
10. Gastel
11. Gozman

Acquitté

Acquitté mais libéré le 23 août

26. Auphant

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

12. Hébert (Pierre)
13. Houdelot
14. Malvagne
15. Mathy-Simon, veuve Maillet
16. Megnier
17. Montalembert
18. Paume, femme Gauthier
19. Raoul (56 ans)
20. Roucher
21. Rougeos de Montcrif
22. Sello
23. Sers
24. Trenk
25. Voyant

Condamnées la veille

26. Dubois de Courval, née de Joly de Fleury
27. Pigrais, ex-femme Meursin
28. Soyecourt, veuve de Fumale

Conspiration de St-Lazare 26 juillet – 8 thermidor (carton W432, dossier 971)

Exécutés ce jour	Sursis	Acquittés
Condamnés ce jour	Exécutées de lendemain	Gardés en détention
1. Auger	22. Viriville, femme Périgord	24. Duclos
2. Bausset	23. Jastud, femme Butler	25. Paimprain
3. Blanchard		
4. Boucher		
5. Brognard		
6. Broquet		
7. Cavin		
8. Coessin Labeyraye		
9. Defossé		
10. Dervilly		
11. Maché		
12. Dorival		
13. Dusson		
14. Jozeau		
15. Loizerolles		
16. Micaut		
17. Renard dit Ducoudret		
18. Riquet, femme de Cambon		
19. Stefer ou Chefer, femme Defossé		
20. Trudenne Charles Louis		
21. Trudenne Charles Michel		

La connaissance des dessous de cette affaire ne peut reposer que sur les témoignages déposés lors du procès de l'an III, qu'il est donc utile de rapporter ici.

13 germinal an III.

Vingt-troisième témoin. *P.-A.-N. Pépin Desgrouettes* [ex-président du Tribunal du 17 août] a parlé de la prétendue conspiration de Saint-Lazare ; il a annoncé que des méchants l'avaient regardé comme un *mouton* dans les prisons ; il a dit que le contraire était démontré aux comités de gouvernement. J'ai trouvé, a dit Pépin, une grande facilité dans

Fouquier de faire venir et d'obtenir les pièces des accusés. Dans la suite les défenseurs ont éprouvé des entraves ; je m'en plaignis à Fouquier ; il me répondit qu'il avait la main forcée ; il fut un temps où les défenseurs ne pouvaient pas entrer à la Conciergerie. Le 5 thermidor, on enleva trente-trois détenus de Saint-Lazare ; je fus appelé comme témoin dans cette affaire ; je déclarai que je n'avais aucune connaissance directe ou indirecte de cette conspiration. Loin de charger les accusés, je les ai défendus. Je dis qu'une femme paralytique ne pouvait être complice d'évasion ; je crois cependant qu'elle périt dans la première fournée. Les listes de Saint-Lazare ont été faites par Joubert ; on le disait dénonciateur de Ronsin. Lorsque je vins ici le 7 ou 8 thermidor, il me dit de remettre à Fouquier un papier, qui contenait vingt-trois noms accompagnés de notes. Je vis qu'il y avait sur cette liste d'excellents patriotes ; je la communiquai à plusieurs personnes, et je ne la fis remettre qu'à la fin des débats ; elle était signée Robiquet et Joubert.

Fouquier. Si, dans certains temps, les défenseurs n'ont pu entrer dans les prisons, ce n'est pas mon fait ; Je n'ai aucune connaissance de la femme paralytique dont a parlé le témoin ; on proposa à Saint-Lazare 30 mille liv., pour faciliter l'évasion de deux individus. Quant à Joubert, il figura dans l'affaire d'Hébert et de Ronsin. Je vis des choses dans ses dispositions qui me déplurent ; je ne l'ai pas fait entendre dans l'affaire de Saint-Lazare ; je n'ai fait paraître dans cette affaire ni Semandy, ni Robiquet, ni Joubert ; j'ai suivi la liste de traduction du comité ; je fis même effacer Barbantanne et le prince de Hesse. Dans la liste des Carmes était aussi Destournelle, ex-ministre, et Dufourny ; je diffèrai également. Ceux que je ne connaissais pas, j'étais obligé de les mettre en jugement ; il est malheureux qu'on n'a pas connu la moralité de tous les témoins.

Pépin. Je dois dire au tribunal que Sellier était humain ; Maire sensible, Naulin, ami de la justice ; que j'étais indigné de la manière dont Dumas et Coffinhal tattaient les accusés, ainsi que l'acharnement affreux que Liendon mit dans l'affaire de Saint-Lazare. J'ajoute que, les trois fois que je suis venu déposé au tribunal, j'ai diné à la buvette avec les gendarmes et les autres témoins, et que Fouquier n'y était pas.¹

17 germinal an III

Quarante-septième témoin. *J. Maligny*, homme de lettre, a dit : Coquery, mon camarade de chambre à Saint-Lazare, était dans la misère, il partageait mes haricots, et servait dans la prison des individus contre-révolutionnaires, qui tenaient ouvertement des propos contre la Convention pendant leur repas ; il m'en informa. Je lui dis qu'il fallait s'assurer du fait avant d'en instruire le gouvernement. Je me mis aux écoutes à la porte d'une chambre, et j'entendis moi-même le complot. J'écrivis au comité de sûreté générale pour l'informer de ce qui se passait ; je crois que ma lettre fut envoyée à la police, j'ignore où elle est. Nous courions des dangers ; il est de principe qu'ils voulaient descendre et assassiner les factionnaires, d'autres menaçaient de tirer sur nous ; voilà pourquoi j'ai reçu la dénonciation de Coquery, je l'ai acceptée, vérifiée et rédigée. Je pressai bien ce petit bulletin, je le mis au fond d'une boîte de fer blanc, je mis du sucre par dessus pour mes enfants, et je chargeai ma femme de le remettre au comité de sûreté générale, qui a dû le faire parvenir à Fouquier. Lanne est venu m'interroger, ainsi que d'autres ; il me demanda s'il existait une conspiration à Lazare, je répondis affirmativement. Je donnai la liste des noms ; elle est signée de Coquery, dénonciateur, et de moi ; je dis à Lanne que le danger était en dehors et non en dedans. Je vins ici en déposition, les 6, 7 et 8 thermidor. Je déclarai que les chefs de la conspiration étaient Allain, Deselle, Isnard et Gauthier ; je déclarai les autres comme complices directs ou indirects ; je disais : Je crois qu'untel est complice. Lorsque je parlai contre l'un des chefs, qui était un officier municipal, il avoua qu'il ne pouvait m'en vouloir que ce que je disais était vrai. Je demande la lettre que Fouquier doit avoir ; c'est Prainpret qui l'a écrite.

Un juré au témoin. Quels sont les propos que vous ayez dit avoir entendus à la porte d'une chambre ?

¹ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 353

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

Le témoin. Leur objet était de descendre avec des cordes, d'assassiner le factionnaire, etc. Allain disait que la Convention était une bande de scélérats.

Cambon, substitut. Comment avez-vous imaginé que ces quatre individus pouvaient assassiner la Convention ?

Le témoin. Le dehors était plus dangereux que le dedans ; ils disaient : Nous avons du monde au dehors. Dans le mois de nivôse Alain dit : Je suis secrétaire du fédéralisme de Caen, nous nous vengerons ; il y avait vingt ou trente complices. Tous ces individus n'ont pas été jugés pour conspiration, mais pour des délits particuliers. Je n'ai pas indiqué les témoins ; je crois que c'est Pepin Desgrouettes.

Fouquier. Je n'ai pas reçu la lettre dont a parlé le témoin. Je n'ai pas été à Saint-Lazare ; je n'ai eu nulle correspondance avec Coquery et Maligny, ni avec Pepin. Les listes m'ont été envoyées par le gouvernement, signées des membres du comité. Les noms des témoins m'ont été transmis par la même voie.¹

18 germinal an III.

Cinquante-troisième témoin. *J.-C. Joly, comédien du théâtre des Arts.* Des hommes qu'on appelle *moutons*, dans les prisons, faisaient des listes à Saint-Lazare ; j'ai été sur la première liste ; Jaubert l'avait écrite ; Robinet, son secrétaire, me l'a montrée ; je l'ai vue, j'y étais inscrit le quatrième ; elle contenait les noms de soixante-huit prisonniers, qui ont été guillotinés. J'ai été effacé de dessus cette liste pour une bouteille d'eau-de-vie, que j'ai donnée à Robinet, après qu'il eut effacé mon nom. Je dis alors à Robinet : Je sais que Jambony et sa femme sont aussi portés sur ta liste. Il me répondit : Tais-toi, car je t'y mettrais. Ils devaient être traduits au tribunal le 11 thermidor.

Fouquier. Ces listes étaient envoyées au gouvernement ; je n'en ai reçu aucune.²

26 germinal an III.

Soixante-dix-huitième témoin. *P.-C.-M.-J. Le Roux, veuve Maillé.* Lorsque je fus conduite à la maison d'arrêt de Saint-Lazare, mon fils, âgé de seize ans, et qui n'avait pas été arrêté, voulut m'y accompagner. Le 5 thermidor, on vint enlever la première fournée des prisonniers, qui furent condamnés à mort à ce tribunal. Le 6, mon fils y fut aussi traduit ; le président lui demanda quel était son âge. Il répondit qu'il n'avait que seize ans. Le président lui répliqua qu'il en avait bien quatre-vingts pour le crime. (Frémissements d'horreur.) J'ai entendu dire que la citoyenne Maillot a péri pour moi le 6 thermidor, dans ce tribunal.

Ardenne. Je trouve dans le jugement de ce jour L.-E.-G. Maillot, âgée de quarante-huit ans.

Le témoin. J'ai encore appris qu'on interrogea ici la citoyenne Maillot sur des faits qui pouvaient me regarder, et qu'on lui dit après son jugement : Ce n'est pas vous qu'on voulait juger ; mais c'est autant de fait ; autant vaut-il aujourd'hui que demain.

Je fus apportée à la Conciergerie la nuit du 8 au 9 thermidor ; en entrant dans cette salle, et voyant les fatals gradins où mon fils avait péri, je tombai évanouie. Le peuple indigné, voyant le triste état où j'étais, me fit sortir de l'audience.

J'ai appris que le 9 thermidor je fus mise sur la liste, comme convaincue de la prétendue conspiration de Saint-Lazare.

Ardenne. Le nom de la citoyenne Maillé est sur la liste des questions, mais il a été effacé, et il ne se trouve pas dans le jugement.

Lohyer. Je siégeais ce jour-là : le peuple était calme. Ce n'est pas le peuple qui a fait retirer la citoyenne Maillé ; mais je dis qu'il était étonnant qu'on mît en jugement une femme

¹ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 417

² Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 444

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

évanouie ; j'en fis l'observation à Harny et à Sellier, et il fut ordonné qu'elle serait reconduite dans sa prison.

Le témoin. C'est au peuple que je dois de n'avoir pas été jugée et je restai toute la journée couchée sur des chaises dans la salle des témoins, sans connaissance.

Le président. Le nom de la citoyenne Maillé se trouve dans l'acte d'accusation.

Ardenne au témoin. Avez-vous la preuve que votre fils n'avait que seize ans ?

Le témoin. Voici son extrait de naissance ; il est né en 1777, le 25 août, et le 6 thermidor, il a été condamné à mort, pour la prétendue conspiration de Saint-Lazare et tout son délit était d'avoir jeté un hareng pourri au nez d'un garçon traiteur, qui le lui avait servi. (Mouvements d'indignation.) On m'a dit que cette conspiration avait été inventée par Jobert-le-Belge, et par Pépin Desgrouettes. Levasseur, rue des Cordeliers, et Boucher, marchand épicier, rue du faubourg Montmartre, m'ont déclaré avoir entendu dire à Pépin Desgrouettes qu'il avait droit de vie et de mort à Saint-Lazare. (Frémissements d'horreur.)

Fouquier. Si le jeune Maillé est compris dans l'acte d'accusation, c'est qu'il a été traduit par arrêté du comité de salut public.

Ardenne. J'observe à Fouquier qu'il ne se trouve dans le dossier aucun arrêté du comité de salut public, et aucune date dans cet acte d'accusation.

Fouquier. Il doit s'y trouver une liste, sur laquelle est écrit : « A renvoyer à l'accusateur public », elle est signée de trois membres du comité.

Ardenne. Il n'y en existe pas.

Fouquier. On a soustrait des pièces ; cela étant, je n'ai plus rien à dire.¹

Le 29 germinal an III, J.-B. Félix Duclos, ancien militaire, député de Saint-Marc, acquitté, déposa en tant que 94^e témoin dans le procès des ex-membres du Tribunal révolutionnaire.

« Le 8 thermidor, je fus traduit au tribunal révolutionnaire avec vingt-quatre autres détenus, à Saint-Lazare, pour cause de conspiration de prisons. Gagnant, de la section du faubourg Montmartre, Roche, Coquery, Maniny et Pépin Desgrouettes, aussi détenus à Saint-Lazare, vinrent déposer à l'audience. Pépin déclara qu'à Saint-Lazare il existait peu de patriotes, qu'il y avait beaucoup de gens qui n'aimaient pas la révolution, et il assura qu'il ne voyait pas de patriotes au tribunal. Coquery et Maniny attestèrent qu'une conspiration existait à Saint-Lazare, et déposèrent contre presque tous les accusés. Dhervilly, épicier de Paris, ayant avancé un fait pour sa justification, et s'étant servi de cette comparaison : Ce que je dis est aussi vrai, qu'il est peut-être vrai que dans deux heures je ne serai plus. Leroy, marquis de Montflabert, dit Dix-Août, s'écria il faut donc que l'accusé se trouve bien coupable, puisqu'il présume son jugement ; par cela même, en mon âme et conscience, je le déclare convaincu, et je le condamne. Maniny et Coquery, qui étaient à la dévotion des égorgeurs, dirent que j'étais un royaliste ; je fus néanmoins acquitté, par hasard, avec Prainpain de Rouenn. »²

On trouve aux Archives Nationales, dans le carton F7 4436 (plaq 2), une liste, sur deux colonnes de 27 noms chacune, de personnes à envoyer au Tribunal révolutionnaire les 7 et 8 thermidor dans le cadre de la conspiration dans la prison de St Lazare. Aucune précision sur l'auteur, le destinataire ; pas de signature.

¹ Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 35, p. 57

² Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 35, p. 81

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

Affaire pour le 7 thermidor

(Sort)

1. Contens [Ducontent], ex-abbé	Ex. 6 therm.
2. Hebert, ex-prêtre	Ex. 7 therm.
3. Raoul	Ex. 7 therm.
4. Dassy, ex-abbé	Ex. 7 therm.
5. Malgane, ex-curé	Ex. 7 therm.
6. Buquet, ex-curé	Ex. 7 therm.
7. Tzenk, ex-baron	Ex. 7 therm.
8. La Maillet [Mallé], ex-noble	Ex. 6 therm.
9. Perre, gouverneur de Chandernagars	
10. Dartigues, ex-marquis	Ex. 7 therm.
11. Gauthier, S Crès, femme d'émigré [Paume]	Ex. 6 therm.
12. Dolchy, ex-comte	Ex. 7 therm.
13. Voyot, ex-prêtre [Voyenau ?]	Ex. 6 therm.]
14. Croitrelle, ex-noble, baron	Ex. 7 therm.
15. Toussaint Megnier, ex-prêtre	Ex. 7 therm.
(a) 16. ~~Nom raturé, ex-prêtre~~	
17. Bourdeil	Ex. 7 therm.
18. Koesmann, ex-noble, conseiller au parlement maupeou	Ex. 7 therm.
19. Crequi Montmorency, ex-prince	Ex. 7 therm.
20. Roucher	Ex. 7 therm.
21. André Chenier	Ex. 7 therm.
22. L'Enfant, ex-prêtre	
23. Montalembert, ex-marquis	Ex. 7 therm.
24. Ondelot [Houdelot], ex-noble	Ex. 7 therm.
25. Gastel, ex-noble	Ex. 7 therm.
26. Montcrif, ex-noble, garde du corps	Ex. 7 therm.
27. Roclaure [Bessuejouis-Roquelaure], ex-marquis	Ex. 7 therm.
(a) 16. Léonard Seller [Sello], ex-prêtre	Ex. 7 therm.

Affaire pour le 8 thermidor

1. Duclos, ex-chevalier de St Louis	Acquit. + dét. 8 therm.
2. Sina [Desinard ?], ex-secrétaire du tyran	Ex. 6 therm.
3. Regnard dit de Coudrée, comm ^{re} des guerres	Ex. 8 therm.
4. Painprim, professeur de mathématique	Acquit. + dét. 8 therm.
5. Loizerolt [mot illisible]	Ex. 8 therm.
6. Angé [Augé], officier de paix	Ex. 8 therm.
7. Custer [Jassaud], américain, ex-noble, femme d'émigré	
8. Boucher, secret ^{re} de Bailly	Cond. 8 + Ex. 9 therm.
9. Maché, américain, ex-noble [Mahé ?]	Ex. 8 therm.]
10. Cambon [Riquet], ex-noble, f ^c du conseiller de Toulouse	Ex. 8 therm.
11. Cavin, ex-noble, garde du tyran	Ex. 8 therm.
12. ex comtesse de Périgord, f ^c d'émigré	Cond. 8 + Ex. 9 therm.
13. Voyou, ex-prêtre [Voyant ?]	Ex. 6 therm.]
14. Blanchard, ex-noble, comm ^{re} ordonnateur	Ex. 8 therm.
15. Dusson, ex-marquis, ex-général avant 1789	Ex. 8 therm.
16. Brognard, ex-prêtre	Ex. 8 therm.
17. Bossel [Bausse], officier dans la garde du tyran	Ex. 8 therm.
18. Broquet, prêtre non assermenté	Ex. 8 therm.

LES CONSPIRATIONS DES PRISONS

19. Dervilly	Ex. 8 therm.
20. Dorival	Ex. 8 therm.
21. Jozeau, secrétaire du ty.	Ex. 8 therm.
22. Coessin Labertray (?) [Laboraye], ex-noble, ex-émigré	Ex. 8 therm.
23. De Fossé, ex-noble et constituant	Ex. 8 therm.
24. La femme de Fossé, ex-noble [née Scheffer]	Ex. 8 therm.
25. Trudenne [Trudaine]	Ex. 8 therm.
26. Trudenne [Trudaine]	Ex. 8 therm.
27. Mico [Micaut], employé au parlement	Ex. 8 therm.

Tous détenus dans la maison d'arrêt dite Lазarre.

Pour copie conforme : Vaneur, Sauvé [?]

Né variétur le 23 brumaire l'an 3
de la République une et indivisible
Signé Subleras

NOMBRE DE DÉTENUS DANS LES PRISONS DE PARIS

A partir du 8 juin 1793, l'administration de police de Paris fit part à la Convention du nombre de personnes détenues dans les diverses prisons (politiques) de la capitale. (1) A partir du 20 juin, ces communications furent quasi quotidiennes (avec un ou deux jours de retard). Ces relevés étaient détaillés, prison par prison, et de plus en plus long, de nouveaux lieux de détention (étant considérés comme tels les maisons dites *de santé*) étant progressivement pris en compte. Ces communications étaient annoncées à la Convention par la formule rituelle :

« Les administrateurs du département de police vous font passer le total journalier des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris à l'époque du Parmi les individus qui y sont enfermés, il y en a qui sont prévenus de fabrication ou distribution de faux assignats, contre-révolution, délits de police municipale, correctionnelle, militaire, et d'autres pour délits légers. »

LES PRISONS DE PARIS

Prises en compte par l'administration de Police
lors des comptages des détenus

Liste du 6 juin 1793 (première liste)

Conciergerie	322
- Grande-Force	354
- Petite-Force	129
- Sainte-Pélagie	118
- Madelonnettes	57
- Abbaye	80
- Bicêtre	228
- En état d'arrestation à la mairie	22

S'ajoutent progressivement à la liste (parfois occasionnellement)

6 août 93	- Luxembourg	6
8 décembre	- Maison de suspicion de la Bourbe	229
	- Les Capucins, fbg St-Antoine	»
	- Les Anglais, rue St-Victor	»
	- Les Anglaises, rue St-Victor	110
	- Les Anglaises, rue de Lourcine (sic)	56
	- Les Carmes, rue de Vaugirard	»
	- Les Anglaises, fbg St-Antoine	22

(1) Le 17 germinal an III, J.-N. J.-N. Thirriet Grand-Pré, chef de division à la commission des administrations civiles, police et tribunaux, appelé comme témoin dans le procès des ex-membres du Tribunal révolution, déclara : « indépendamment de plus de quatre-vingt-seize maisons d'arrêt, dites violons, qui existaient dans les différents comités révolutionnaires, il y avait dans la commune de Paris trente six vastes maisons d'arrêt qui m'étaient connues et qui contenaient plus de huit mille individus. » (Bucheux et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, tome 34, p. 434)

Les administrateurs du Département de Police se font par moi
à l'Etat se retirer dans les maisons de Justice, d'arrêt et de détention
du Département de Paris à l'épave. Du 13. succédant. Surtout les
individus qui y ont renfermé, & y en a qui sont prévenus de fabrication
ou distribution de fausse assignation, assassinats contre révolution de la
Police municipale, Directionnelle, Militaire, Vauten, ou de l'Etat
pour l'Etat, & d'autres en fin & ont été arrêtés comme suspects.

Maison de justice du Département	606	Montant des autres paires	3721
Petite place	280	2000, rue des Petites Victoires	76
Pelagie	147	Narcisse faubourg Lazare	283 2,000
Magdeleine	136	Delhomme rue Charonne N ^o 70	19
Abbaye	41	Deuillet rue anglaise rue de l'Observatoire	113 150
Barthe	724	Maison de l'Esprit	406 2,000
La Salpêtrière	435	Maison de Répression rue Victor	46
Chambre d'arrêt à l'ancien	33	Maison de Coignard, à pieuvre	35
Faubourg	425	Montpierre	47
Maison de l'inspection rue de la Bourbe	344	Pierre	"
Signe faubourg Antoine	91	Casernes des petites Sœurs	143
St. Catherine rue de l'Anglais	182	Casernes, rue de l'Esprit	120
St. Ouglaire, rue Victor	133	Casernes des femmes rue de l'Anglais	182
St. Ouglaire rue de l'Esprit	91	Mucenne	291
St. Ouglaire faubourg Antoine	73		
Montant de cette pairie	3721	Total Général	5106

*Certifie Conforme aux feuilles journalières à vous envoie par la Courrière
des maires de Justice de l'arrondissement de Paris.*

Signed Oliver C. Moore
R. *March 1884*

Pour l'examen conforme
R. E. C. Talbot
Maurice

Archives Nationales (F7 4599, plaq 1)

864

LES PRISONS DE PARIS

	- (Les) Écossais, r. des Fossés-St-Victor	80
	- St-Lazare, fbg St-Lazare	»
	- Maison Escourbiac, rue St-Antoine	14
	- Belhomme, rue de Charonne, n° 70	41
10 décembre	- Réfectoire de l'Abbaye	107
27 décembre	- Maison des Fermes	27
28 décembre	- (Les) Picpus, fbg St-Antoine	166
	- Maison Mahay, rue du Chemin-Vert	40
5 janvier 94	- Irlandais, rue du Cheval-Vert	22
	- Bénédictins anglais, r. de l'Observatoire	47
24 janvier	- La Chapelle, rue de la Folie-Renaud, n° 3	20
8 février	- Brunet, rue de Buffon	16
18 février	- Caserne, rue de Vaugirard	97
8 mars	- Hospice du ci-devant Évêché	102
25 mars	- Coignard, à Picpus n° 6	11
31 mars	- Collège (ou Maison) du Plessis	90
9 avril	- Caserne des Petits-Pères	25
12 avril	- Montprin, (2) rue Notre-Dame-des-Champs	10
16 avril	- Maison St-Antoine	30
17 avril	- Picquenot, à et rue de Bercy, n° 48	35
7 mai	- Geoffroy, rue de la Folie-Renaud	27
21 mai	- Caserne, rue de Sèvre(s) (ou Sève)	113
15 juin	- Vincennes	370
24 juin	- Maison de répression	24
5 juillet	- Maison Égalité [unique mention]	530
12 juillet 94	- Caserne des Carmes, rue Vaugirard	120

Liste du 16 juillet 1794, présentée à la Convention le 18 (30 messidor an II)

- Maison de répression	44
- Grande Force	571
- Petite Force	309
- Caserne des Carmes, rue Vaugirard	119
- Sainte Pélagie	219
- Madelonnettes	319
- Montprin	67
- Abbaye	94
- Bicêtre	764
- A la Salpêtrière	291
- Chambres d'arrêt, à la Mairie	15
- Fermes	73
- Luxembourg	793
- Maison de Suspicion, rue de la Bourbe	571
- Maison Du Plessis	594
- Picpus, faubourg St Antoine	205
- Coignards, à Picpus	57
- Caserne des Petits Pères	199
- Les Anglaises, rue St Victor	173
- Les Anglaises, rue de Loursine	131
- Les Carmes, rue de Vaugirard	352
- Caserne rue de Seve	134

LES PRISONS DE PARIS

- Les Anglaises, faubourg St Antoine	128
- Ecosseis (sic), rue des fossés St Victor	109
- St Lazare, faubourg St Lazare	725
- Vincennes	437
- Geoffroy, folie Renaud	24
- Belhomme, rue Charonne, n° 70	100
- Bénédictins anglais, rue Observatoire	148

Ces relevés sont consignés dans les volumes des *Archives Parlementaires*. Les relevés annoncés lors d'une séance de la Convention remontaient généralement à deux jours. Il faut donc distinguer la date de la séance et celle exacte du relevé lui-même (qui n'est pas toujours précisée). Notons enfin que les totaux sont parfois donnés *sans le détail* prison par prison, ce qui est signalé dans le tableau ci-dessous par la mention (sd) et qu'il arrive aussi qu'ils soient erronés après vérification, ce qui est également indiqué.

Tome A. P.	Page	Séance du	Jour du relevé	NB de détenus
LXVI	168	8 juin 93	6 juin	1310
LXVII	13	20 juin 93	18 juin	1350
	32	21 juin 93	19 juin	1312 ↓
	54	22 juin 93	20 juin	1367
	98	23 juin 93	21 juin	1347 ↓
	119	24 juin 93	22 juin	1380
	433	25 juin 93	23 juin	1347 ↓
	471	26 juin 93	24 juin	1337 ↓
	531	27 juin 93	25 juin	1338
LXVII	604	28 juin 93	26 juin	1337 ↓
	639	29 juin 93	27 juin	1316 ↓
LXVIII	657	30 juin 93	28 juin	1337
	24	1 ^{er} juil. 93	29 juin	1335 ↓
	70	2 juil. 93	30 juin	1346
	118	3 juil. 93	1 ^{er} juil.	1352
	242	4 juil. 93	2 juil.	1357
	263	5 juil. 93	3 juil.	1323 ↓
	289	6 juil. 93	4 juil.	1278 ↓
	369	7 juil. 93	5 juil.	1281
	455	9 juil. 93	7 juil.	1304
	530	11 juil. 93	8 juil.	1325
	530	11 juil. 93	9 juil.	1343
	602	12 juil. 93	10 juil.	1335 ↓
	644	13 juil. 93	11 juil.	1293 ↓
	701	14 juil. 93	12 juil.	1310
LXIX	13	15 juil. 93	13 juil.	1341
	47	16 juil. 93	14 juil.	1345
	62	17 juil. 93	15 juil.	1348
	79	17 juil. 93	16 juil.	1367
	159	19 juil. 93	17 juil.	1386
	211	20 juil. 93	18 juil.	1396
	256	21 juil. 93	19 juil.	1417
	312	22 juil. 93	20 juil.	1420
	355	23 juil. 93	21 juil.	1419 ↓
	416	24 juil. 93	22 juil.	1403 ↓
	453	25 juil. 93	23 juil.	1379 ↓

LES PRISONS DE PARIS

	525	26 juil. 93	24 juil.	1408
	576	27 juil. 93	25 juil.	1445
	615	28 juil. 93	26 juil.	1424 ↓
	651	29 juil. 93	27 juil.	1412 ↓
LXX	1	30 juil. 93	28 juil.	1417
	2	30 juil. 93	29 juil.	1413 ↓
	38	31 juil. 93	30 juil.	1402 (sd) ↓
	62	1 ^{er} août 93	30 juil.	1402
	124	2 août 93	31 juil.	1463
	169	3 août 93	1 ^{er} août	1482
	212	4 août 93	2 août	1511
	249	5 août 93	3 août	1557
	324	6 août 93	4 août	1580
	325	6 août 93	5 août	1571 ↓
	496	8 août 93	6 août	1555 ↓
LXX	496	8 août 93	6 août	1555 ↓
LXXII	1	11 août 93	7 août	1510 (sd) ↓
	2	11 août 93	8 août	1540
	47	12 août 93	9 août	1566
	47	12 août 93	10 août	1556 ↓
	110	13 août 93	11 août	1588
	134	14 août 93	12 août	1584 ↓
	184	15 août 93	13 août	1554 ↓
	223	15 août 93	14 août	1580
	284	17 août 93	15 août	1648
	347	18 août 93	16 août	1609 ↓
	439	19 août 93	17 août	1612
	473	20 août 93	18 août	1624
	528	21 août 93	19 août	1643
	603	22 août 93	20 août	1645
	642	23 août 93	21 août	1658
	693	24 août 93	22 août	1614 ↓
	46	26 août 93	24 août	1569 ↓
	50	26 août 93	25 août	1606
LXXIII	130	28 août 93	26 août	1601 ↓
	108	28 août 93	27 août	1613
	191	30 août 93	28 août	1589 ↓
	236	31 août 93	29 août	1578 ↓
	270	1 ^{er} sept. 93	30 août	1579
	270	1 ^{er} sept. 93	31 août	1597
	343	3 sept. 93	1 ^{er} sept.	1607
	370	4 sept. 93	2 sept.	1640
	398	5 sept. 93	3 sept.	1678
	429	6 sept. 93	4 sept.	1690
	471	7 sept. 93	5 sept.	1715
	513	8 sept. 93	6 sept.	1718
	552	9 sept. 93	7 sept.	1794
	618	10 sept. 93	8 sept.	1860
	645	11 sept. 93	9 sept.	1877
	1	12 sept. 93	10 sept.	1905
	33	13 sept. 93	11 sept.	1954
	78	14 sept. 93	12 sept.	1978
LXXIV	179	15 sept. 93	13 sept.	1997
	246	16 sept. 93	14 sept.	2020
	292	17 sept. 93	15 sept.	2041
	292	17 sept. 93	15 sept.	2041

LES PRISONS DE PARIS

LXXIV	340	18 sept. 93	16 sept.	2075
	385	19 sept. 93	17 sept.	2086
	501	20 sept. 93	18 sept.	2122
	558	21 sept. 93	19 sept.	2185
	630	22 sept. 93	20 sept.	2258
LXXV	30	23 sept. 93	21 sept.	2269
	30	23 sept. 93	22 sept.	2300
	104	25 sept. 93	23 sept.	2344
	161	26 sept. 93	24 sept.	2395
	193	27 sept. 93	25 sept.	2434
	274	28 sept. 93	26 sept.	2488
	311	29 sept. 93	27 sept.	2551
	334	30 sept. 93	28 sept.	2567
	382	1 ^{er} oct. 93	29 sept.	2585
	432	2 oct. 93	30 sept.	2579 ↓
	489	3 oct. 93	1 ^{er} oct.	2365 ↓
LXXVI	1	4 oct. 93	2 oct.	2398
	63	5 oct. 93	3 oct.	2427
	149	6 oct. 93	4 oct.	2419 ↓
	178	7 oct. 93	5 oct.	2477
	224	8 oct. 93	6 oct.	2485
	264	9 oct. 93	7 oct.	2503
	326	11 oct. 93	8 oct.	2572
	326	11 oct. 93	9 oct.	2635
	378	12 oct. 93	10 oct.	2674
	472	13 oct. 93	11 oct.	2739
	533	14 oct. 93	12 oct.	2804
	566	15 oct. 93	13 oct.	2894
	607	16 oct. 93	14 oct.	2938
	654	17 oct. 93	15 oct.	2960
	681	18 oct. 93	16 oct.	2975
LXXVII	321	20 oct. 93	17 oct.	2999
	321	20 oct. 93	18 oct.	3007
	357	21 oct. 93	19 oct.	2989 ↓
	441	23 oct. 93	21 oct.	3042
	469	24 oct. 93	22 oct.	3062
	536	25 oct. 93	23 oct.	3088
	542	26 oct. 93	24 oct.	3084 ↓
	642	27 oct. 93	25 oct.	3098
	692	28 oct. 93	26 oct.	3098
LXXVIII	4	29 oct. 93	27 oct.	3125
	105	31 oct. 93	29 oct.	3181
	112	1 ^{er} nov. 93	31 oct.	3203
	240	3 nov. 93	(1 ^{er} nov.)	3210 (sd)
	241	4 nov. 93	2 nov.	3222
	349	5 nov. 93	3 nov.	3222 (pas 3322)
	463	6 nov. 93	5 nov.	3246
	514	7 nov. 93	6 nov.	3195 ↓
	615	9 nov. 93	7 nov.	3199
	691	10 nov. 93	8 nov.	3152 ↓
LXXIX	132	13 nov. 93	11 nov.	3198
	132	13 nov. 93	12 nov.	3222
	249	15 nov. 93	13 nov.	3220 ↓
	303	16 nov. 93	14 nov.	3257

LES PRISONS DE PARIS

	407	18 nov. 93	15 nov.	3272
	407	18 nov. 93	16 nov.	3292
	471	19 nov. 93	17 nov.	3315
	529	20 nov. 93	18 nov.	3366
	643	22 nov. 93	20 nov.	3452
	643	22 nov. 93	21 nov.	3471
	702	23 nov. 93	22 nov.	3510
LXXX	57	24 nov. 93	23 nov.	3370 ↓
	129	25 nov. 93	24 nov.	3494
	148	26 nov. 93	25 nov.	3466 ↓
	253	27 nov. 93	26 nov.	3428 ↓
	282	28 nov. 93	27 nov.	3424 ↓
	340	29 nov. 93	28 nov.	3452
	449	1 ^{er} déc. 93	30 nov.	3472
	520	2 déc. 93	1 ^{er} déc.	3499
	537	3 déc. 93	2 déc.	3488 ↓
	594	4 déc. 93	3 déc.	3523
LXXXI	664	5 déc. 93	4 déc.	3540 (pas 3440)
	22	6 déc. 93	5 déc.	3235 (sd) ↓
	99	7 déc. 93	6 déc.	4092 (sd)
	274	10 déc. 93	8 déc.	4161
	343	12 déc. 93	10 déc.	4295
	398	13 déc. 93	11 déc.	4325
	398	13 déc. 93	12 déc.	4388
	586	17 déc. 93	15 déc.	4374 ↓
LXXXI	687	19 déc. 93	16 déc.	4363 ↓
	687	19 déc. 93	17 déc.	4352 ↓
LXXXII	4	20 déc. 93	18 déc.	4383
	191	23 déc. 93	20 déc.	4445
	192	23 déc. 93	21 déc.	4510
	338	26 déc. 93	23 déc.	4495 ↓
	383	27 déc. 93	24 déc.	4518
	338	26 déc. 93	25 déc.	4481 ↓
	439	28 déc. 93	26 déc.	4475 ↓
	442	29 déc. 93	27 déc.	4603
	496	31 déc. 93	28 déc.	4621
	541	1 ^{er} janv. 94	30 déc.	4687
	569	2 janv. 94	31 déc.	4700
	633	3 janv. 94	1 ^{er} janv.	4825 (pas 4525)
LXXXIII	105	8 janv. 94	4 janv.	4702 ↓
	70	7 janv. 94	5 janv.	4850
	106	8 janv. 94	6 janv.	4871
	244	12 janv. 94	10 janv.	5052
	282	13 janv. 94	11 janv.	5069
	312	14 janv. 94	12 janv.	5059
	370	15 janv. 94	13 janv.	5074
	388	16 janv. 94	14 janv.	5079
	418	17 janv. 94	15 janv.	5103
	441	18 janv. 94	16 janv.	5073 ↓
	539	22 janv. 94	17 janv.	4986 (pas 5092) ↓
	509	20 janv. 94	19 janv.	5137
	540	22 janv. 94	20 janv.	5179
	608	24 janv. 94	23 janv.	5215
	648	25 janv. 94	24 janv.	5201 ↓

LES PRISONS DE PARIS

LXXXIV	16	28 janv. 94	26 janv.	5228
	35	29 janv. 94	28 janv.	5245
	107	31 janv. 94	29 janv.	5276
	139	1 ^{er} fév. 94	30 janv.	5298
	140	1 ^{er} fév. 94	31 janv.	5309
	225	2 fév. 94	2 fév.	5333 (sd)
	275	4 fév. 94	3 fév.	5378
	341	5 fév. 94	3 fév.	5399
	347	6 fév. 94	4 fév.	5418
	450	7 fév. 94	5 fév.	5434
	531	10 fév. 94	8 fév.	5426 ↓
LXXXIV	575	11 fév. 94	9 fév.	5423 ↓
	678	13 fév. 94	11 fév.	5494
LXXXV	264	20 fév. 94	18 fév.	5756
	286	21 fév. 94	19 fév.	5763
	322	22 fév. 94	21 fév.	5808
	365	23 fév. 94	22 fév.	5821
	407	24 fév. 94	22 fév.	5823
	525	27 fév. 94	25 fév.	5867
LXXXVI	278	10 mars 94	8 mars	6066
	372	12 mars 94	10 ou 11 mars	6104
	528	16 mars 94	15 mars	6249
	642	18 mars 94	17 mars	6310
	649	19 mars 94	17 mars	6324
LXXXVII	18	21 mars 94	20 mars	6511
	98	22 mars 94	21 mars	6525
	308	24 mars 94	22 mars	6597
	351	25 mars 94	23 mars	6622
	351	25 mars 94	24 mars	6629
	446	27 mars 94	25 mars	6671
	446	27 mars 94	26 mars	6760
	542	29 mars 94	28 mars	6743
	542	29 mars 94	29 mars	6769
LXXXVIII	7	2 avr. 94	31 mars	6881
	115	3 avr. 94	2 avr.	6915
	133	4 avr. 94	3 avr.	6930
	186	5 avr. 94	5 avr.	7007
	245	7 avr. 94	6 avr.	7007 (sd)
	326	8 avr. 94	6 avr. (sic)	7063
	442	11 avr. 94	9 avr.	7184
	507	13 avr. 94	11 avr.	7351
	631	16 avr. 94	12 avr.	7350
	631	16 avr. 94	13 avr.	7311 ↓
	595	15 avr. 94	14 avr.	7366
	681	17 avr. 94	15 avr.	7412
	719	17 avr. 94	16 avr.	7411 ↓
LXXXIX	27	18 avr. 94	17 avr.	7480 (pas 7460)

A partir d'ici, la Conciergerie, qui comptait 261 détenus le 17 avril 1794, ne figure plus dans la liste des prisons. Le Comité de salut public avaient en effet autorisé, le 30 mars (10 germinal), le transfert des détenus de la Conciergerie au collège du Plessis aménagé en prison. Pourtant, en admettant que ces 261 détenus n'aient plus été comptabilisés, ceci n'explique pas la brusque chute du nombre de détenus dans les prisons parisiennes, passé de 7480, le 17 avril, à 6737, le 20 avril, soit une

LES PRISONS DE PARIS

différence de 743 détenus, alors qu'il n'y eut dans le même temps que 50 exécutions (19 le 18 avril, 31 le 20), sans compter 7 libérations et 2 renvois le 18.

LXXXIX	160	22 avr. 94	20 avr.	6737 ↓
	211	23 avr. 94	22 avr.	6764
	228	24 avr. 94	23 avr.	6811
	384	26 avr. 94	25 avr.	6874
	407	27 avr. 94	26 avr.	6885
	484	29 avr. 94	27 avr.	6921
	513	1 ^{er} mai 94	29 avr.	6944
	553	2 mai 94	30 avr.	7009
XC	166	8 mai 94	5 mai	6943 ↓
	186	9 mai 94	7 mai	6982
	264	11 mai 94	10 mai	7090
	292	12 mai 94	12 mai	7073 ↓
	332	14 mai 94	13 mai	7086
	379	16 mai 94	(14 mai)	7057 (sd) ↓
	406	17 mai 94	15 mai	7091
	443	18 mai 94	16 mai	7115
	509	21 mai 94		7089 (sd) ↓
	525	22 mai 94	20 mai	7020 ↓
XCI	569	23 mai 94	21 mai	6984 ↓
	56	27 mai 94	25 mai	7073
	75	28 mai 94	26 mai	7014 ↓
	157	31 mai 94	29 mai	6867 ↓
	315	4 juin 94	3 juin	6899
	439	9 juin 94	6 juin	6973
	490	10 juin 94	8 juin	7012
	531	11 juin 94	9 juin	7036
	559	12 juin 94	10 juin	7043
	540	12 juin 94	11 juin	7062
XCII	687	17 juin 94	(15 juin ?)	7409
	82	21 juin 94	19 juin	7418
	110	22 juin 94	20 juin	7437
	189	26 juin 94	24 juin	7328 ↓ (pas 7566)
	297	30 juin 94	(26, 27 juin ?)	7187 ↓ (pas 7147)
XCII	314	1 ^{er} juil. 94	28 juin	7355
	453	7 juil. 94	5 juil.	7633
XCIII	59	10 juil. 94	(8 juil. ?)	7528 ↓
	69	11 juil. 94	9 juil.	7540
	108	12 juil. 94	10 juil.	7536 ↓
	125	13 juil. 94	12 juil.	7664
	252	17 juil. 94	15 juil.	7866 (maxi.)
	284	18 juil. 94	16 juil.	7765 ↓
	387	21 juil. 94	(19 juil. ?)	7745 (sd) ↓
	488	25 juil. 94	(23 juil. ?)	7692 (sd) ↓
	529	26 juil. 94	(24 juil. ?)	7742 (sd)

Ayant soutenu la Commune le 9 thermidor (27 juillet 1794), la plupart des administrateurs de police (15 sur 20) fut exécutée le 11 thermidor (sauf un, le 10, et deux, le 12). Le comptage des détenus s'interrompt donc quelques jours à cette époque, du moins ne fut-il plus communiqué à la Convention.

LES PRISONS DE PARIS

XCIV	128	4 août 94	3 août	7771
	430	10 août 94	7 août	6808 ¹ ↓
XCV	32	13 août 94	12 août	7096 ↓
	288	19 août 94	(19 août ?)	6491 ↓
	359	22 août 94	20 août	6264 ↓
	442	25 août 94	(24 août ?)	5726 ↓
	470	26 août 94	25 août	5679 ↓
XCVI	36	28 août 94	27 août	5608 ↓
	187	2 sept. 94	(1 ^{er} sept. ?)	5304 ↓
	235	4 sept. 94	3 sept.	5297 ↓
	267	5 sept. 94	(4 sept.)	5265 ↓
XCVII	105	12 sept. 94	11 sept.	5234 ↓
	155	14 sept. 94	12 ou 13 sept.	5156 ↓
	219	16 sept. 94	14 sept.	5141 ↓
	298	20 sept. 94	18 ou 19 sept.	5002 ↓
XCVIII	30	24 sept. 94	23 sept.	4864 ↓
	107	28 sept. 94	27 sept.	4793 ↓
	348	6 oct. 94	5 oct.	4507 ↓
C	103	26 oct. 94	24 oct.	4308 ↓
	288	1 ^{er} nov. 94	30 oct.	3958 ↓

A partir d'ici, les Archives Parlementaires, dont la série s'achève avec le tome CII, ne mentionnent plus de relevés. La série des Procès-Verbaux de la Convention, qui rapporte aussi le relevé du 1^{er} novembre (11 brumaire an III), en rapporte encore quelques-uns, quoiqu'après 4 mois de silence.

Tome P.-V. Convention	Page / Date	Séance du	Jour du relevé	NB de détenus
57 (87)	133 (26 vent.)	16 mars 95		2200 ↓
57 (87)	148 (27 vent.)	17 mars 95		2214
57 (87)	160 (28 vent.)	18 mars 95		2211 ↓
58 (87)	36 (4 germ.)	24 mars 95		2266
58 (87)	41 (5 germ.)	25 mars 95	22 mars 95	2285
58 (87)	41 (5 germ.)	25 mars 95	23 mars 95	2036 ↓
58 (87)	66 (8 germ.)	28 mars 95		2314
58 (87)	80 (10 germ.)	30 mars 95		2313 ↓
58 (87)	161 (15 germ.)	4 avr. 95		2324
59 (88)	159 (23 germ.)	12 avr. 95		2351
59 (88)	182 (24 germ.)	13 avr. 95		2357
59 (88)	215 (27 germ.)	16 avr. 95		2364
61 (89)	15 (18 flo.)	27 mai 95		2152 ↓

¹ Ne sont pas comptés les détenus du Luxembourg, les administrateurs de police n'ayant pas reçu le relevé.

DÉPUTÉS ET GÉNÉRAUX AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE PARIS

Attention : Il ne s'agit pas ici de tous les députés exécutés durant la Terreur,
mais seulement des conventionnels, législateurs et constituants exécutés en raison
d'une condamnation à mort prononcée par le Tribunal révolutionnaire *de Paris*.

Les 47 conventionnels exécutés :

Gorsas		7 oct. 93
Antiboul		31 oct. 93
Boilleau		31 oct. 93
Boyer-Fonfrède		31 oct. 93
Brissot	ex-législateur	31 oct. 93
Carra		31 oct. 93
Du Chastel	ex-législateur	31 oct. 93
Ducos	ex-législateur	31 oct. 93
Duprat	ex-législateur	31 oct. 93
Fauchet	ex-législateur	31 oct. 93
Gardien		31 oct. 93
Gensonné	ex-législateur	31 oct. 93
Lacaze		31 oct. 93
Lasource	ex-législateur	31 oct. 93
Lauze-Deperret	ex-législateur	31 oct. 93
Lehardi		31 oct. 93
Lesterpt-Beauvais	ex-constituant	31 oct. 93
Minvielle		31 oct. 93
Sillery	ex-constituant	31 oct. 93
Vergniaud	ex-législateur	31 oct. 93
Viger	ex-législateur	31 oct. 93
Coustard	ex-législateur	6 nov. 93
Égalité (d'Orléans)	ex-constituant	6 nov. 93
Cussy	ex-constituant	15 nov. 93
Manuel		15 nov. 93
Kersaint	ex-législateur	5 déc. 93
Rabault-Saint-Étienne	ex-constituant	5 déc. 93
Noël		8 déc. 93
Bernard		22 janv. 94
Masuyer	ex-législateur	19 mars 94
Cloutz		24 mars 94
Basire	ex-législateur	5 avr. 94
Chabot	ex-législateur	5 avr. 94
Danton		5 avr. 94
Delaunay	ex-constituant	5 avr. 94
Desmoulins		5 avr. 94
Fabre-d'Églantine		5 avr. 94
Hérault de Séchelles	ex-législateur	5 avr. 94
Lacroix		5 avr. 94
Philippeaux		5 avr. 94
Simon		13 avr. 94
Osselin		26 juin 94
Couthon	ex-législateur	28 juil. 94

ANNEXES

Robespierre	ex-constituant	28 juil. 94
Robespierre jeune		28 juil. 94
Saint-Just		28 juil. 94
Carrier		16 déc. 94

Autres cas :

Marat	24 avr. 93	(acquitté et libéré)	
Perrin	19 oct. 93	(12 ans de fers)	Il meurt à Toulon, 14 oct. 94
Dufriche-Valazé	31 oct. 93	(condamné à mort)	Il se suicide le jour même

Les 5 députés à la Législative exécutés (non comptés 17 futurs conventionnels) :

Rameau	7 mai 94
Stabenrath	9 juin 94
Allut	25 juin 94
Clermont	12 juil. 94
Bouvenot	12 juil. 94

Autres cas :

Cunin	20 janv. 94	(acquitté et libéré)
Foissey	26 sept. 94	(liberté Conseil)
Marin	6 oct. 94	(liberté Conseil)

Les 35 députés à la Constituante exécutés (non comptés 7 futurs conventionnels) :

Bailly	11 nov. 93
Barnave	29 nov. 93
Lesure	17 déc. 93
Biron	31 déc. 93
Lamourette	11 janv. 94
Millard	3 fév. 94
Parent	3 fév. 94
Gouttes	26 mars 94
Barbotan	31 mars 94
Gobel	13 avr. 94
Brevet Beaujour	15 avr. 94
Dieusie	15 avr. 94
Labord	18 avr. 94
Le Fèvre	20 avr. 94
Duval Duprémesnil	22 avr. 94
Hell	22 avr. 94
Le Chapelier	22 avr. 94
Thouret	22 avr. 94
Tassin	3 mai 94
Levis	4 mai 94
Meynier	15 mai 94
Tessier	20 mai 94
Levis de Mirepoix	27 mai 94
Thirial	4 juin 94
Fréteau de Saint-Just	14 juin 94
Million	23 juin 94

ANNEXES

Broglie	27 juin 94
Laslier	29 juin 94
La Baume	7 juil. 94
Gossin	22 juil. 94
Beauharnais	23 juil. 94
Bruges	23 juil. 94
Gouy d'Arsy	23 juil. 94
Latyl	23 juil. 94
Fossé	26 juil. 94

Autres cas :

Vayron	14 avr. 94 (acquitté et libéré)
Pèlerin	14 sept. 94 (acquitté et libéré)
Châtenay	20 sept. 94 (acquitté et libéré)
Bergasse	3 nov. 94 (non-lieu et gardé en détention)

Les 33 généraux et officiers supérieurs exécutés :

Miaczynski	Armée du Nord	22 mai 93
De Vaux	Armée du Nord	23 mai 93
Lescuyer	Armée du Nord	14 août 93
Custines	Armée du Nord	28 août 93
Brunet	Armée d'Italie	15 nov. 93
Houchard	Armée du Nord	16 nov. 93
Boisguyon	Armée des Côtes de Brest	22 nov. 93
La Marlière	Armée du Nord	27 nov. 93
Biron	A. Côtes de la Rochelle	31 déc. 93
Custine fils	Armée du Rhin	4 janv. 94
Luckner	Armée du Nord	4 janv. 94
Rossey	Armée des Alpes	28 janv. 94
Marcé	Armée de l'Ouest	29 janv. 94
Desherbiers	Armée des Alpes	17 fév. 94
Dortoman	Armée d'Italie	23 fév. 94
Chancel	Armée du Nord	6 mars 94
Davaine	Armée du Nord	6 mars 94
O'Moran	Armée du Nord	6 mars 94
Quetineau	Armée de l'Ouest	17 mars 94
Laumur	Armée des Alpes	24 mars 94
Westermann	Armée de l'Ouest	5 avr. 94
Souchon	Armée des Pyr. Or.	12 avr. 94
Beysser	Armée de l'Ouest	13 avr. 94
Dillon	Armée des Ardennes	13 avr. 94
Duret	Armée des Alpes	13 avr. 94
Grangier-Laferrrière	En poste en Lozère	28 avr. 94
Donadieu	Armée du Bas-Rhin	27 mai 94
D'Aoust	Armée des Pyrénées Or.	2 juil. 94
Chaillet de Verges	Armée des Pyrénées Or.	2 juil. 94
Delattre	Armée des Pyrénées Or.	2 juil. 94
Flers	Armée des Pyr.	22 juil. 94
Beauharnais	Armée du Rhin	23 juil. 94
Ward	Armée du Nord	23 juil. 94

Autres :

Dharambure	(A. du Haut-Rhin et Rauracie)	acquit + lib - 23 avr. 94
La Nouë	(A. du Nord)	acquit + lib - 10 mai 93
Miranda	(A. du Nord)	acquit + lib - 16 mai 94
Thuring	(A. du Nord)	acquit + lib 21 mai 93
Stengel	(A. du Nord)	acquit + lib - 28 mai 93
Sandoz	(A. côtes de la Rochelle)	lib conseil - 28 août 93
Beauvais	(A. d'Italie)	lib conseil - 28 déc. 93
Hédouville	(A. du Nord)	acquit + lib - 5 janv. 94
Monter	(A. du Haut-Rhin)	lib conseil - 5 janv. 94
Messier	(A. du Nord)	acquit + lib - 19 juin 94
Baraguay d'Hilliers	(A. du Rhin)	acquit + détention 10 juil. 94
Kellermann	(A. des Alpes)	acquit + lib - 8 nov. 94
Queyssat	(A. du Nord)	lib conseil - 29 nov. 94
Dufresse	(A. des côtes de Brest)	acquit + lib - 26 mars 95

FEMMES CONDAMNÉES À MORT S'ÉTANT DÉCLARÉES ENCEINTES

NOM	Condamnée	Exécutée	Libérée
1. Kolly, née Robec	3 mai 93	5 nov 93	
2. Drieux, née Ruffin	5 sept 93	8 sept 93	
3. Charry Luppé	5 déc 93	31 mars (11 germ II)	
4. Servin vve Lorient	12 déc (22 frim II)		Libérée
5. Blamont, née Chamborant	18 mars (28 vent II)		Libérée
6. La Treille, vve Quetineau	24 mars (4 germ II)	11 mai (22 flo II)	
7. Goupil, vve Hébert	13 avr (24 germ II)	13 avr (24 germ II)	
8. Rogé, née Lescale	15 avr (26 germ II)	11 mai (22 flo II)	
9. Chodkiewicz	22 avr (3 flo II)	30 juin (12 mes II)	
10. Megret Serilly	10 mai (21 flo II)		Libérée
11. More, née Gueniot	2 juin (14 prai II)		Libérée
12. Leclerc, vve Baty	6 juin (18 prai II)		Libérée
13. Doublot	29 juin (11 mes II)		
14. Burke, née Launay	7 juil (19 mes II)	11 juil (23 mes II)	
15. Charbonnier, née Quetier	7 juil (19 mes II)	11 juil (23 mes II)	
16. Cornulier, née St-Pern	19 juil (1 therm II)		Libérée
17. Malicornet, née Charnay	23 juil (5 therm II)		Libérée
18. Beauvillier, née Béranger	24 juil (6 therm II)		Libérée
19. Dubois, vve Joly	24 juil (6 therm II)	25 juil (7 therm II)	
20. Pigrais, ex-fe Meursin	24 juil (6 therm II)	25 juil (7 therm II)	
21. Soyecourt, vve Fumale	24 juil (6 therm II)	25 juil (7 therm II)	
22. Butler, née Jussaud	26 juil (8 therm II)	27 juil (9 therm II)	
23. Périgord, née Viriville	26 juil (8 therm II)	27 juil (9 therm II)	
24. Grimaldi-Monaco	26 juil (8 therm II)	27 juil (9 therm II)	
25. Lusigne, née Quévrin	26 juil (8 therm II)	27 juil (9 therm II)	

CONVENTIONNELLS¹

DÉCÉDÉS, TUÉS, EXÉCUTÉS, PROSCRITS ET RAPPELÉS

(par ordre alphabétique puis chronologique)

Sources :

- Recueils des actes du CSP (Aulard)
- Les Archives Parlementaires (notées AP)
- Procès-verbaux de la Convention nationale (notés PVC)
- Dictionnaire des conventionnels (Kuscinski)
- Dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889 (Robert & Cougny) (noté DDP)
- Histoire parlementaire de la RF, tome XXXVI, p. 188 et suivantes (Bucheux & Roux)
- Dictionnaire historique de la RF (Soboul)
- Le Moniteur (journal)

DÉPUTÉS DÉCÉDÉS : 25

1. Albouys (Lot) – 2. Anthoine (Moselle) – 3. Asselin (Somme) – 4. Beauvais (Paris) – 5. Briez (Nord) – 6. Cayla (Lot) – 7. De Sacy (Haute-Garonne) – 8. Doublet (Seine-Inférieure) – 9. Dupont (des Hautes-Pyrénées) – 10. Gasparin (Bouches-du-Rhône) – 11. Germignac (Corrèze) – 12. Guillermin (Saône-et-Loire) – 13. Guyès (Creuse) – 14. Loncle (Côtes-du-Nord) – 15. Mellinet (Loire-Inférieure) – 16. Noguères (Lot-et-Garonne) – 17. Perrin (de l'Aube) – 18. Petit (Aisne) – 19. Petitjean (Allier) – 20. Potier (Indre-et-Loire) – 21. Sautayra (Drôme) – 22. Thomas (Paris) – 23. Verdolin (Basses-Alpes) – 24. Vidalin (Allier) – 25. Villette (Oise)

1. Germignac – le 18 déc. 1792, à Paris (annoncé à la Conv. le 19)	10. Gasparin – le 11 nov. 1793, à Orange (annoncé à la Conv. le 17)
2. Cayla – le 21 janv. 1793, à Paris (annoncé à la Conv. le 22)	11. Guyès – le 23 nov. 1793, à Paris (annoncé à la Conv. le 24)
3. Verdolin – le 15 avril 1793, à Paris (annoncé à la Conv. le 15)	12. Doublet – le 26 nov. 1793, à la Force, prison de Paris (annoncé à la Conv. le 26)
4. Guillermin – 18 avril 1793, à Paris (signalé à la Conv. le 19)	13. Asselin – le 6 déc. 1793, à Paris (annoncé à la Conv. le 6)
5. Mellinet – le 19 juin 1793, à Paris (AP, LII, p. 23 ; DDP) (le 7 juin, à Paris, d'après Kuscinski)	14. Potier – dans la nuit du 14 au 15 déc. 1793, à Paris (annoncé le 15)
6. Villette (Oise) – dans la nuit du 9 au 10 juil. 1793, à Paris (annoncé à la Conv. le 10)	15. Thomas – le 15 fév. 1794, à Paris (annoncé à la Conv. le 16)
7. Anthoine – le 19 août 1793, à Metz (annoncé à la Conv. le 24)	16. Loncle – le 4 mars 1794, à Paris (annoncé à la Conv. le 5)
8. Sautayra – le 27 sept. 1793, à Montélimar (annoncé à la Conv. le 10 oct.)	17. Petitjean – le 8 mars 1794, à Bourbon-l'Archambault (Allier) (annoncé à la Conv. le 16)
9. Dupont (des Hautes-Pyrénées) – le 9 nov. 1793, à Paris (annoncé à la Conv. le 9)	18. Beauvais – le 28 mars 1794, à Montpellier (annoncé à la Conv. le 5 avril)

¹ Il y eut en tout 898 conventionnels, en comptant le général Dugommier, député de la Martinique, qui pourtant ne siégea pas, et sans compter Guillermin, député de la Guadeloupe, décédé en chemin vers la France. Les conventionnels devaient être au nombre de 785, d'après les quotas pour chaque département (749 pour la métropole, Corse comprise, 19 pour les 6 colonies, 17 pour les 4 départements créés par la Convention). Il y eut, pour ainsi dire, 774 députés de première main, en comptant les 38 qui, pour diverses raisons, arrivèrent après et parfois un an après l'ouverture de la Convention, et sans compter les 12 suppléants appelés par tirage au sort en l'an III pour boucher les trous mais sans remplacer personne nommément. Mais, du fait des proscriptions, jamais il n'y eut en même temps 785 conventionnels, ou 749, malgré les 111 suppléants appelés en remplacement de proscrits ou de démissionnaires, et les 106 proscrits (détenus ou en fuite) rappelés (dont 15 qui siégèrent en même temps que leurs remplaçants).

19. **Vidalin** – le 22 juil. 1794, à Buges (Loiret) (lettre de Maure aîné au CSP, de Montargis, le 4 therm. II. Aulard, XV, p. 368. Mort annoncée à la Conv. le 21 therm. II-8 août 94, AP XCIV, p. 341)
20. **Perrin** (de l'Aube) – décrété d'arrestation le 23 sept. 1793, condamné à 12 ans de fers le 19 oct. 1793 (28 vend. II), décédé le 14 oct. 1794, au bagne de Toulon. Réhabilité le 17 fructidor an III (3 sept. 95)
21. **De Sacy** – 15 oct. 1794, à Paris (annoncé à la Conv. le 16)
22. **Noguères** – le 8 nov. 1794, à Paris (annoncé à la Conv. le 9)
23. **Petit** – le 27 janv. 1795, à Paris (annoncé à la Conv. le 29)
24. **Albouys** – le 1^{er} juin 1795, à Paris (annoncé à la Conv. le 5)
25. **Briez** – le 23 juin 1795, à Lacelle-Saint-Armand (Belgique)

DÉPUTÉS SUICIDÉS : 15

1. Baille (Bouches-du-Rhône) – 2. Brunel (Hérault) – 3. Buzot (Eure) – 4. Condorcet (Aisne) – 5. Dufriche-Valazé (Orne) – 6. Duquesnoy (Pas-de-Calais) – 7. Goujon (Seine-et-Oise) – 8. Le Bas (Pas-de-Calais) – 9. Lidon (Corrèze) – 10. Maure l'aîné (Yonne) – 11. Pétion de Villeneuve (Eure-et-Loir) – 12. Rebecquy (Bouches-du-Rhône) – 13. Romme (Puy-de-Dôme) – 14. Rühl (Bas-Rhin) – 15. Tellier (Seine-et-Marne)
1. **Baille** – se pendit en prison, avec un mouchoir, le 2 sept. 1793, à Toulon, durant le siège.
2. **Dufriche-Valazé** – se poignarda à Paris, en plein Tribunal révolutionnaire, le 30 oct. 1793.
3. **Lidon** – se brûla la cervelle à la Géronie (Corrèze), le 3 nov. 1793 (annoncé à la Conv. le 14).
4. **Condorcet** – s'empoisonna à Bourg-la-Reine, le 9 avril 1794.
5. **Rebecquy** – démissionnaire le 9 avril 1793, se jeta à l'eau à Rive-Neuve le 1^{er} mai 1794 (annoncé à la Conv. le 10).
6. **Buzot** – à Saint-Magne, près de Saint-Emilion, le 18 juin 1794 (annoncé à la Conv. le 7 juil.).
7. **Pétion** – à Saint-Magne, près de Saint-Emilion, le 18 juin 1794 (annoncé à la Conv. le 7 juil.).
8. **Le Bas** – se brûla la cervelle à Paris, le 28 juil. 1794.
9. **Brunel** – se brûla la cervelle à Toulon, le 19 mai 1795 (annoncé à la Conv. le 27).
10. **Rühl** – se poignarda à Paris, le 30 mai 1795.
11. **Maure l'aîné** – à Paris, le 4 juin 1795.
12. **Duquesnoy** – se poignarda à Paris, le 17 juin 1795.
13. **Goujon** – se poignarda à Paris, le 17 juin 1795.
14. **Romme** – se poignarda à Paris, le 17 juin 1795.
15. **Tellier** – se brûla la cervelle à Chartres, le 17 sept. 1795.

DÉPUTÉS TUÉS OU ASSASSINÉS : 6

(cas particulier de Dugommier)

1. **Le Peletier de Saint-Fargeau** (Yonne) – assassiné à Paris, le 20 janv. 1793.
2. **Marat** (Paris) – assassiné à Paris, le 13 juil. 1793.
3. **Fabre** (de l'Hérault) – tué au combat dans les Pyrénées le 20 déc. 1793 (annoncé à la Conv. le 12 janv.).
4. **Chambon** (Corrèze) – tué à Lubersac (Corrèze), le 20 nov. 1793 (annoncé à la Conv. le 26).
5. **Dugommier** (Martinique) – général, tué au combat dans les Pyrénées le 17 nov. 1794 (annoncé à la Conv. le 25 nov.).
6. **Féraud** (Hautes-Pyrénées) – massacré à la Conv. le 20 mai 1795 (1^{er} prairial an III).

DÉPUTÉS EXÉCUTÉS : 58

1. Antiboul (Var) – 2. Barbaroux (Bouches-du-Rhône) – 3. Basire (Côte-d'Or) – 4. Bernard (des Bouches-du-Rhône) – 5. Birotteau (Pyrénées-Orientales) – 6. Boilleau le jeune (Yonne) – 7. Bourbotte

(Yonne) – 8. Boyer-Fonfrède (Gironde) – 9. Brissot (Eure-et-Loir) – 10. Carra (Saône-et-Loire) – 11. Carrier (Cantal) – 12. Chabot (Loir-et-Cher) – 13. Cloots (Oise) – 14. Coustard (Loire-Inférieure) – 15. Couthon (Puy-de-Dôme) – 16. Cussy (Calvados) – 17. Danton (Paris) – 18. Dechezeaux (Charente-Inférieure) – 19. Delacroix (Eure-et-Loir) – 20. Delaunay aîné (Maine-et-Loire) – 21. Desmoulins (Paris) – 22. Duchastel (Deux-Sèvres) – 23. Ducos fils (Gironde) – 24. Duprat (Bouches-du-Rhône) – 25. Duroy (Eure) – 26. Egalité ou Philippe d'Orléans (Paris) – 27. Fabre d'Eglantine (Paris) – 28. Fauchet (Calvados) – 29. Gardien (Indre-et-Loire) – 30. Gensonné (Gironde) – 31. Gorsas (Seine-et-Oise) – 32. Grangeneuve (Gironde) – 33. Guadet (Gironde) – 34. Hérault de Séchelles (Seine-et-Oise) – 35. Kersaint (Seine-et-Oise) – 36. Lacaze fils aîné (Gironde) – 37. Lasource (Tarn) – 38. Lauze-Deperret (Bouches-du-Rhône) – 39. Le Bon (Pas-de-Calais) – 40. Lehardi (Morbihan) – 41. Lesterpt-Beauvais (Haute-Vienne) – 42. Manuel (Paris) – 43. Masuyer (Saône-et-Loire) – 44. Minvielle aîné (Bouches-du-Rhône) – 45. Noël (Vosges) – 46. Osselin (Paris) – 47. Philippeaux (Sarthe) – 48. Rabaut de Saint-Étienne (Aube) – 49. Robespierre aîné (Paris) – 50. Robespierre jeune (Paris) – 51. Saint-Just (Aisne) – 52. Salle (Meurthe) – 53. Sillery ou Brulard (Somme) – 54. Simond (Bas-Rhin) – 55. Soubrany (Puy-de-Dôme) – 56. Vergniaud (Gironde) – 57. Viger ou Vigée (Maine-et-Loire) – 58. Yzam ou Isarn de Valady (Aveyron)

1. Gorsas – à Paris, le 7 oct. 1793	51. Grangeneuve – à Bordeaux, le 21 déc. 93
2. Biroteau – à Bordeaux, le 28 oct. 1793	32. Dechezeaux – à Rochefort, le 17 janv. 1794 (réhabilité le 3 mai 1795)
3. Antiboul – à Paris, le 31 oct. 1793	33. Bernard (des Bouches-du-Rhône) – à Paris, le 22 janv. 1794
4. Boilleau le jeune – <i>Idem</i>	34. Masuyer – à Paris, le 19 mars 1794
5. Boyer-Fonfrède – <i>Idem</i>	35. Cloots – à Paris, le 24 mars 1794
6. Brissot – <i>Idem</i>	36. Basire – à Paris, le 5 avril 1794
7. Carra – <i>Idem</i>	37. Chabot – <i>Idem</i>
8. Duchastel – <i>Idem</i>	38. Danton – <i>Idem</i>
9. Ducos fils – <i>Idem</i>	39. Delacroix – <i>Idem</i>
10. Duprat – <i>Idem</i>	40. Delaunay aîné – <i>Idem</i>
11. Fauchet – <i>Idem</i>	41. Desmoulins – <i>Idem</i>
12. Gardien – <i>Idem</i>	42. Fabre d'Eglantine – <i>Idem</i>
13. Gensonné – <i>Idem</i>	43. Hérault de Séchelles – <i>Idem</i>
14. Lacaze fils aîné – <i>Idem</i>	44. Philippeaux – <i>Idem</i>
15. Lasource – <i>Idem</i>	45. Simond – à Paris, le 13 avril 1794
16. Lauze-Deperret – <i>Idem</i>	46. Guadet – à Bordeaux, le 20 juin 1794
17. Lehardi – <i>Idem</i>	47. Salle – <i>Idem</i>
18. Lesterpt-Beauvais – <i>Idem</i>	48. Barbaroux – à Bordeaux, le 25 juin 1794
19. Minvielle aîné – <i>Idem</i>	49. Osselin – à Paris, le 26 juin 1794
20. Sillery ou Brulard – <i>Idem</i>	50. Couthon – à Paris, le 28 juil. 1794
21. Vergniaud – <i>Idem</i>	51. Robespierre jeune – <i>Idem</i>
22. Viger ou Vigée – <i>Idem</i>	52. Robespierre – <i>Idem</i>
23. Égalité – à Paris, le 6 nov. 1793	53. Saint-Just – <i>Idem</i>
24. Coustard – <i>Idem</i>	54. Carrier – à Paris, le 16 déc. 1794
25. Manuel – à Paris, le 15 nov. 1793	55. Bourbotte – à Paris, le 17 juin 1795
26. Cussy – <i>Idem</i>	56. Duroy – <i>Idem</i>
27. Yzam ou Isarn de Valady – fusillé à Périgueux, le 5 déc. 1793	57. Soubrany – <i>Idem</i>
28. Kersaint – à Paris, le 5 déc. 1793	58. Le Bon – à Amiens, le 15 oct. 1795
29. Rabaut de Saint-Étienne – <i>Idem</i>	
30. Noël – à Paris, le 8 déc. 1793	

Dans ses *Notes historiques sur la Convention*, Baudot donne une liste des conventionnels ayant péri de mort violente (p. 202). Celle-ci comporte 87 noms. Mais, outre que Baudot a oublié Bernard (des Bouches-du-Rhône), Dugommier, Goujon, Rühl et Viger, et qu'il compte des députés morts de maladie ou par accident, il compte également des conventionnels morts ou tués après la session de la Convention, savoir : Aubry, mort de maladie en Guyane le 17 juil. 1798, Audrein, fusillé par des Chouans le 19 nov. 1800, Baudin mort de joie, le 14 oct. 1799, à l'annonce du retour en France de Bonaparte, Bonnier et Roberjot, assassinés à Rastadt le 28 avril 1799, et Cusset, Huguet et Javogues, compris à tort ou à raison dans l'affaire du camp de Grenelle, fusillés le 10 oct. 1796.

DÉPUTÉS DÉMISSIONNAIRES OU PROSCRITS AVANT LE 9 THERMIDOR ET RÉINTÉGRÉS PAR LES THERMIDORIENS : 106

1. Amyon (Jura) – 2. Andréi Antoine (Corse) – 3. Aubry (Gard) – 4. Babey (Jura) – 5. Bailleul (Seine-Inférieure) – 6. Bergoeing aîné (Gironde) – 7. Blad (Finistère) – 8. Blanqui (Alpes-Maritimes) – 9. Blaux (Moselle) – 10. Blaviel (Lot) – 11. Bohan (Finistère) – 12. Bonet ou Bonnet de Treyches (Haute-Loire) – 13. Bresson (Vosges) – 14. Brunel Ignace (Hérault) – 15. Cazeneuve (Hautes-Alpes) – 16. Chasset (Rhône-et-Loire) – 17. Chastellain (Yonne) – 18. Chevalier Jacques (Sarthe) – 19. Corbel (Morbihan) – 20. Coupépé de Kervennou (Côtes-du-Nord) – 21. Dabray (Alpes-Maritimes) – 22. Daubermesnil (Tarn) – 23. Daunou (Pas-de-Calais) – 24. Defermon (Ille-et-Vilaine) – 25. Delahaye (Seine-Inférieure) – 26. Delamarre (Oise) – 27. Delleville (Calvados) – 28. Dentzel (Bas-Rhin) – 29. Derazey (Indre) – 30. Descamps (Gers) – 31. Despinassy (Var) – 32. Devérité (Somme) – 33. Doucet de Pontécoulant (Calvados) – 34. Dubusc (Eure) – 35. Dugué d'Assé (Orne) – 36. Dulaure (Puy-de-Dôme) – 37. Dusaulx (Paris) – 38. Duval Jean-Pierre (Seine-Inférieure) – 39. Estadens (Haute-Garonne) – 40. Faure (Seine-Inférieure) – 41. Faye (Haute-Vienne) – 42. Fayolle (Drôme) – 43. Ferroux (Jura) – 44. Fleury (Côtes-du-Nord) – 45. Forest (Rhône-et-Loire) – 46. Gamon (Ardèche) – 47. Garilhe (Ardèche) – 48. Girault (Côtes-du-Nord) – 49. Giroust (Eure-et-Loir) – 50. Gomaire (Finistère) – 51. Grenot (Jura) – 52. Guiter (Pyrénées-Orientales) – 53. Hardy (Seine-Inférieure) – 54. Hecquet (Seine-Inférieure) – 55. Isnard (Var) – 56. Jary ou Jarry (Loire-Inférieure) – 57. Kervelegan (Finistère) – 58. Lacroix (Haute-Vienne) – 59. Lanjuinais (Ille-et-Vilaine) – 60. Laplaigne (Gers) – 61. La Reveillièrre-Lépeaux (Maine-et-Loire) – 62. Larivière (Calvados) – 63. Laroche (Lot-et-Garonne) – 64. Laurence (Manche) – 65. Laurenceot (Jura) – 66. Le Breton (Ille-et-Vilaine) – 67. Lefebvre de Chailly (Loire-Inférieure) – 68. Lefebvre (Seine-Inférieure) – 69. Lesage (Eure-et-Loir) – 70. Louvet Jean-Baptiste (Loiret) – 71. Magniez (Pas-de-Calais) – 72. Maisse (Basses-Alpes) – 73. Marbos (Drôme) – 74. Massa (Alpes-Maritimes) – 75. Meillan (Basses-Pyrénées) – 76. Mercier (Seine-et-Oise) – 77. Michet (Rhône-et-Loire) – 78. Mollevaut (Meurthe) – 79. Moysset (Gers) – 80. Obelin (Ille-et-Vilaine) – 81. Olivier de Gêrente (Drôme, puis Vaucluse) – 82. Paine (Pas-de-Calais) – 83. Perrière jeune (Aude) – 84. Peyre (Basses-Alpes) – 85. Queinnec (Finistère) – 86. Rabaut-Pomier (Gard) – 87. Ribereau (Charente) – 88. Richou (Eure) – 89. Rivaud (Haute-Vienne) – 90. Rouault (Morbihan) – 91. Rouyer (Hérault) – 92. Rouzet (Haute-Garonne) – 93. Royer (Ain) – 94. Ruault (Seine-Inférieure) – 95. Saint-Prix (Soubeyran de) (Ardèche) – 96. Saladin (Somme) – 97. Salmon (Sarthe) – 98. Saurine (Landes) – 99. Savary (Eure) – 100. Serre (Hautes-Alpes) – 101. Soullignac (Haute-Vienne) – 102. Tournier (Aude) – 103. Vallée (Eure) – 104. Varlet (Pas-de-Calais) – 105. Vincent (Seine-Inférieure) – 106. Vitet (Charente-Inférieure)

- **Gomaire** – proscrit le 2 juin 1793, incarcéré, réintégré dès sept. 1793 (n'est pas compté).
- **Patrin** – décrété d'arrestation le 11 juil. 1793 (avec Michet, Forest, Chasset et Vitet) comme complice de la révolte de Lyon, envoyé (ainsi que Michet et Forest) auprès des Comités de salut public et de sûreté générale le 19 juil. pour donner des explications, relaxé (n'est pas compté).

Rappelés le 8 décembre 1794
(18 frimaire an III)
(sur rapport de Merlin, de Douai)

1. **Amyon** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, détenu aux Madelonnettes, autorisé les 23 et 25 oct. 1794 (2 et 4 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
2. **Aubry** – proscrit avec les 75, le 3 oct. 1793 incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum.

III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé, réintégré le 8 déc. 1794 (18 frim. III), décrété d'arrestation le 22 oct. 1795 (30 vend. IV).

3. **Babey** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, réfugié en Suisse.
4. **Bailleul** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
5. **Blad** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré.
6. **Blanqui** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, détenu à la Force puis à la caserne des Carmes, autorisé le 19 oct. 1794 (28 vend. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
7. **Blaux** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
8. **Blaviel** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793,

- incarcéré, autorisé le 17 oct. 1794 (26 vend. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
9. **Bohan** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, détenu aux Carmes, renvoyé chez lui, sans garde, le 18 oct. 1794 (27 vend. III).
 10. **Brunel** (Ignace) – décrété d'arrestation le 2 août 1793 (en même temps que Rouyer), incarcéré à St Lazare, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé, rappelé le 18 frim. III, envoyé le 28 vent. III (18 mars 1795) en mission à Toulon où, débordé par les jacobins, il se brûle la cervelle le 30 flo. (19 mai) (annoncé à la Convention le 8 prai.- 27 mai).
 11. **Cazeneuve** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé à se retirer chez lui pour rétablir sa santé le 24 oct. 1794 (3 brum. III).
 12. **Chastellain** – indiqua son nom illisible le 3 oct. pour subir le sort de ses collègues, incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
 13. **Corbel** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
 14. **Couppé de Kervennou** (des Côtes-du-Nord) – fuit après le 31 mai, arrêté à Baseuil, près de Quimper, déclaré démis le 3 juil., incarcéré à la Conciergerie puis à la Force, proscrit avec les 75, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé, rappelé le 8 déc. (18 frim.) sur proposition de Guyomar; rappelé et siège en même temps que Coupard, appelé le 9 août 93 pour le remplacer.
 15. **Dabray** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
 16. **Danou** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 23 et 24 oct. 1794 (2 et 3 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
 17. **Delamarre** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, détenu aux Bénédictins anglais, transféré à son domicile le 8 août 1794 (21 therm. II) pour s'y soigner, renvoi de son garde le 17 oct. 1794 (26 vend. III).
 18. **Delleville** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, absent de la séance, il ne fut pas arrêté et continua à toucher son indemnité.
 19. **Derazey** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
 20. **Descamps** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793 (parvient à se cacher d'après Kuscinski), autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
 21. **Despinassy** – arrêté et envoyé à Paris par ses collègues à Marseille le 3 sept. 1793, il promet à la Convention de venir s'expliquer (lettre du 2 sept., lue à la Conv. le 14. AP LXXIV, p. 97) mais s'enfuit à Signes (Kuscinski) et écrit à la Conv. le 29 frim. III depuis Ségur (sic), une lettre lue le 17 niv. (PVC, p. 11), pour la remercier de son rappel.
 22. **Devérité** – décrété d'arrestation le 8 juil. 1793, en fuite, traduit au Tribunal révolutionnaire le 3 oct., toujours en fuite, rappelé le 8 déc. 1794 (18 frim. III)
 23. **Dubusc** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
 24. **Dugué d'Assé** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré à la Force, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
 25. **Dulaure** – oublié le 3 oct., décrété d'arrestation le 21 oct. 1793 (se cache chez Pénieres, puis à Saint-Denis, puis en Suisse, d'après Kuscinski), rappelé sur proposition de Monestier, du Puy-de-Dôme. (C'est lui qui, par une lettre, lue le 1^{er} déc., détermina la Convention à prononcer le rappel du 8.)
 26. **Dusaulx** – démissionne le 2 juin 1793, décrété d'arrestation avec les 75 le 3 oct. (détenu aux Madelonnettes, puis aux Bénédictins anglais, puis aux Fermes, puis à Port-Libre, d'après Kuscinski), autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
 27. **Estadens** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré à la Force, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
 28. **Faure** (de la Seine-Inférieure) – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
 29. **Faye** – décrété d'arrestation le 21 août 1793 pour avoir signé une lettre incendiaire contre les 31 mai-2 juin, lettre saisie en Haute-Vienne, incarcéré, autorisé le 19 oct. 1794 (28 vend. III) à se retirer chez lui pour soigner sa santé.
 30. **Fayolle** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, détenu chez lui.

31. **Ferroux** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, détenu au Luxembourg, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
32. **Fleury** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793 (incarcéré à la Force avec 15 collègues, puis aux Madelonnettes, puis aux Bénédictins anglais, puis aux Carmes, d'après Kuscinski), autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
33. **Forest** – décrété d'arrestation le 11 juil., incarcéré, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
34. **Garilhe** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, reste libre jusqu'à ce qu'il attire lui-même l'attention du Comité de sûreté générale sur sa situation le 28 mars 1794 (8 germ. II), détenu à la caserne des Carmes, autorisé le 19 oct. 1794 (28 vend. III) à se faire transporter chez lui pour rétablir sa santé.
35. **Girault** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé les 23 et 25 oct. 1794 (2 et 4 brum. III) à se faire transférer chez lui, à Brest, pour y rétablir sa santé.
36. **Giroust** – remplacé le 15 juil. 1793, exilé, arrêté à Brest.
37. **Grenot** (Jura) – proscrit avec les 73 le 3 oct. 1793 (s'enfuit dans son pays, arrêté, échappe aux gendarmes, d'après Kuscinski), autorisé le 12 nov. 1794 (22 brum. III) à rester dans son domicile à Paris pour rétablir sa santé.
38. **Guiter** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
39. **Hecquet** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré à la Force, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
40. **Jary** ou Jarry – proscrit avec les 73, se cache quelque temps chez Chaillon (député de la Loire-Inférieure), quitte sa cachette, est découvert, incarcéré à la Force, puis aux Madelonnettes, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
41. **Lacroix** (de la Haute-Vienne) – décrété d'arrestation le 21 août 1793 pour avoir signé une lettre incendiaire contre les 31 mai-2 juin, en arrestation chez lui, sans doute après le 9 thermidor, et jusqu'au 25 oct. 1794 (4 brum. III).
42. **Laplaigne** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, (fausse rumeur d'évasion), autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
43. **Laurence** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré.
44. **Laurenceot** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé les 23 et 25 oct. 1794 (2 et 4 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
45. **Le Breton** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
46. **Lefebvre de Chailly** – proscrit avec les 73, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
47. **Lefebvre** (de la Seine-Inférieure) – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré.
48. **Maisse** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
49. **Marbos** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
50. **Massa** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
51. **Mercier** (de Seine-et-Oise) – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
52. **Michet** – décrété d'arrestation le 11 juil. 1793, incarcéré au Luxembourg, puis à la Conciergerie, puis aux Fermes, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
53. **Moyssset** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
54. **Obelin** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
55. **Olivier de Gérente** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, détenu aux Bénédictins anglais, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé ; rappelé comme député de Vaucluse.
56. **Paine** – proscrit le 12 janv. 1794 comme étranger, quoique naturalisé, libéré en nov. 1794 sur l'intervention de Munroë, ambassadeur des U.S.A., rappelé sur proposition de Thibaudeau et siège en même temps que Dubreucq, appelé le 12 janv. 94 pour le remplacer.
57. **Periès** jeune – proscrit avec les 75 le 3 oct.

- 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
58. **Peyre** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, détenu au Luxembourg, à part, étant malade, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
59. **Queinnec** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
60. **Rabaut-Pomier** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, se cache jusqu'à son arrestation le 4 déc., détenu à la Conciergerie, autorisé les 23 et 25 oct. 1794 (2 et 4 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
61. **Ribereau** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
62. **Richou** – décrété d'arrestation le 3 oct. 1793 par un décret à part, incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
63. **Rivaud** – décrété d'arrestation le 21 août 1793 pour avoir signé une lettre incendiaire contre les 31 mai-2 juin, lettre saisie en Haute-Vienne, gardé à domicile, retrait de ses gardes le 25 oct. 1794 (4 brum. III).
64. **Rouault** – proscrit avec les 73 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
65. **Rouzet** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, enfermé à la maison de santé Belhomme.
66. **Royer** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
67. **Ruault** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré à la Force, puis aux Ecossais, puis aux Carmes, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
68. **Saint-Prix** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
69. **Saladin** – décrété d'arrestation le 21 août 1793, proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
70. **Salmon** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
71. **Saurine** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 23 oct. 1794 (2 brum. III) à se faire transférer chez lui pour y rétablir sa santé.
72. **Serre** – décrété d'arrestation le 21 juil. 1793, incarcéré, proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
73. **Soullignac** – décrété d'arrestation le 21 août 1793 pour avoir signé une lettre incendiaire contre les 31 mai-2 juin, lettre saisie en Haute-Vienne, incarcéré, renvoyé chez lui en arrestation le 25 oct. 1794 (4 brum. III).
74. **Tournier** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
75. **Varlet** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 25 oct. 1794 (4 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
76. **Vernier** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, réfugié dans le Jura, puis à Zurich.
77. **Vincent** – proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, incarcéré, autorisé le 24 oct. 1794 (3 brum. III) à se retirer chez lui pour rétablir sa santé.
- Était également appelé **Doublet**, proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793, mort à la Force le 26 nov. 1793
- Rappelé le 8 janvier 1795
(19 nivôse an III)
78. **Dentzel** – exclu le 25 déc. 1793, arrêté le 16 janv. 1794 (27 niv. II), incarcéré aux Carmes puis à la maison des Fermes, transféré à son domicile le 6 oct. 1794 (15 vend. III) jusqu'à ce que le Comité de salut public ait fait un rapport sur la question de savoir s'il fait partie intégrante de la République, rappelé de fait le 8 janv. 1795 (19 niv. III).
- Rappelés le 8 mars 1795
(18 vent. an III)
- (Rappel des députés décrétés d'accusation les 28 juil 1793 et 3 oct 1793, sauf Lahaye, exclu, et Vitet, compris)
79. **Andréi** Antoine – décrété d'accusation le 3 oct. 1793, incarcéré, rappelé et siège en même temps qu'Arrighi, appelé le 1^{er} vent. II pour le remplacer.
80. **Bergoëing** aîné – proscrit le 2 juin, en arrestation chez lui, s'enfuit, se cache en Bretagne puis en Gironde, déclaré hors la loi

- et traître à la patrie le 28 juillet, confirmation le 3 oct. 1793.
81. **Bonnet** ou Bonnet de Treyches (de la Haute-Loire) – décrété d'accusation le 3 oct. 1793, réfugié dans le Jura, puis en Suisse.
 82. **Bresson** – à la fois proscrit avec les 75 et décrété d'accusation le 3 oct. 1793, caché 2 jours sous le planché de la Convention, réfugié ensuite à Contrexéville ; rappelé le 18 vent. III et siège en même temps que Fricot, remplaçant de Martin appelé pour le remplacer lui.
 83. **Chasset** – décrété d'arrestation le 11 juil. 1793, déclaré hors la loi le 28 juil., réfugié en Suisse puis en Autriche, rappelé, mais ne siège plus, sans quoi il aurait siégé en même temps que Noailly, son remplaçant.
 84. **Defermon** – décrété d'arrestation le 17 juil. 1793, en fuite, réfugié en Bretagne, à Ploërmel (Kuscinski), déclaré traître à la patrie et hors la loi le 28 juil., proscrit avec les 75 le 3 oct. 1793.
 85. **Doulcet de Pontécoulant** – décrété d'accusation le 3 oct. 1793, réfugié en Suisse.
 86. **Duval** (Jean-Pierre) – déclaré démissionnaire le 15 juil. 1793, décrété d'accusation le 3 oct.
 87. **Gamon** – à la fois proscrit avec les 75 et décrété d'accusation le 3 oct. 1793, hors de la salle lorsque le décret fut rendu, gagna la Suisse ; rappelé et siège en même temps que Thoulouze, appelé le 24 fruct. II pour le remplacer.
 88. **Hardy** – décrété d'accusation le 3 oct. 1793, s'échappe.
 89. **Isnard** (Maximin) – renonce à ses fonctions de député le 2 juin 1793, échappe le 28 septembre au juré du Tribunal révolutionnaire Renaudin qui essaye de l'arrêter, est décrété d'accusation le 3 oct. 1793 ; passe pour mort ; rappelé le 18 vent. III (8 mars 95) ; membre de la Commission des Colonies dès le 27 vent. III, puis du comité du Commerce le 19 germ. III ; envoyé en mission dans les Bouches-du-Rhône le 12 flor. III.
 90. **Kervelegan** – arrêté le 2 juin, s'enfuit, déclaré démissionnaire le 15 juil., déclaré hors la loi le 28 juil., se cache dans le Finistère ; rappelé et siège en même temps que Boissier, appelé le 7 août 93 pour le remplacer.
 91. **Lanjuinais** – proscrit le 2 juin, s'évade, gagne Caen, puis Rennes, déclaré démissionnaire le 15 juil., déclaré hors la loi le 28 juil., rappelé le 18 vent. III (8 mars 95) (siège en même temps que Tréhouart, appelé le 4 août 93 pour le remplacer) et aussitôt adjoint à des représentants en mission, ne revint à la Conv. que le 11 prairial an III (30 mai 1795).
 92. **Larivière** – décrété d'arrestation le 2 juin, s'évade, gagne le Calvados, mis hors la loi le 28 juil. 1793 ; rappelé et siège en même temps que Cosnard, appelé le 11 août 93 pour le remplacer.
 93. **Lesage** (d'Eure-et-Loir) – proscrit le 2 juin, évadé, déclaré hors la loi et traître à la patrie, le 28 juil. 1793, confirmation le 3 oct.
 94. **Louvet J.-B.** – proscrit le 2 juin, mis hors la loi le 28 juil. 1793, gagne Caen, puis le Bretagne, puis la Gironde, puis se cache à Paris même, à partir du 6 déc., avant de repartir pour la Suisse, rappelé le 8 mars 1795 et siège en même temps que Gaillard, appelé le 26 juil. 93 pour le remplacer.
 95. **Meillan** – décrété d'accusation le 28 juil. 1793, en fuite, décrété traître à la patrie le 3 oct. suivant, rappelé le 8 mars 1795 et siège en même temps que Laa, appelé le 8 août 93 pour le remplacer.
 96. **Mollevaut** – proscrit le 2 juin, décrété d'accusation le 28 juil., en fuite, traduit au Tribunal révolutionnaire le 3 oct., caché en Bretagne ; rappelé et siège en même temps que Jacob, appelé le 22 juil. 93 pour le remplacer.
 97. **Rouyer** – décrété d'arrestation le 2 août 1793 (en même temps que Brunel), s'échappe, décrété d'accusation le 3 oct. 1793.
 98. **Savary** – s'enfuit après le 2 juin, à la fois proscrit avec les 75 et décrété d'accusation le 3 oct. 1793.
 99. **Vallée** – décrété d'arrestation le 30 juil., se cache, à la fois proscrit avec les 75 et décrété d'accusation le 3 oct. 1793.
- Rappelés le 8 mars 1795
(18 ventôse an III)
100. **La Revellière-Lépeaux** – démissionne le 13 août 1793, se cache dans la forêt de Montmorency puis chez de Bussy.
 101. **Vitet** – décrété d'arrestation le 11 juil. 1793, gagne la Suisse ; rappelé et siège en même temps que Boiron, appelé 7 août 93 pour le remplacer.
- Rappelé le 9 avril 1795
(20 germinal an III)
102. **Laroche** – déclaré démissionnaire le 6 avril 1793, rappelé le 9 avril 1795 (20 germ. III), mais ne revint qu'à partir du 28 juil. 1795

(6 therm. III) et siège en même temps que Cabarroc, appelé le 9 frim. II pour le remplacer.

Rappelé le 12 avril 1795
(23 germinal an III)

103. **Delahaye** – s'enfuit après le 2 juin, remplacé le 15 juil. 1793, proscrit le 3 oct. avec les 75, combat aux côtés des Chouans et des Vendéens, excepté du rappel du 8 mars 1795 (18 vent. III), rappelé individuellement le 23 germ. III et siège en même temps que Lecomte, appelé le 25 juil. 93 pour le remplacer.

Rappelé le 28 juil. 1795
(10 thermidor an III)

104. **Magniez** – arrêté en juin à Betincourt (Pas-de-Calais) alors qu'il était absent sans congé, arrestation confirmée le 22 juin 1793, remplacé par Lebon le 1^{er} juil., puis rappelé à la place de Lebon.

Démisionnaires rappelés le 11 août 1795
(24 thermidor an III)

105. **Daubermesnil** – absent par congé, démissionne le 2 mai 1793, mais le 24 therm. III, sa démission est déclarée non avenue ; revient et siège en même temps que Terral appelé le 18 juin 93 pour le remplacer.
106. **Chevalier** Jacques – démissionne le 6 déc. 1793, rappelé, mais ne reparaît pas, sans quoi il aurait siégé en même temps que Lehault, appelé le 16 pluv. II pour le remplacer. – Les Procès-Verbaux de la Convention attribuent son rappel à Gilbert Chevalier (Allier).
- **Julien (de Toulouse)**, arrestation ordonnée par les comités le 17 nov. 93 (27 brum. II), approuvée le lendemain par la Convention, en fuite, remplacé 25 vent II, décrété d'accusation les 16 et 19 mars 1794 (26 et 29 vent. II), décret d'accusation suspendu le 9 avril 1795 (20 germ. III), rendu à la liberté, mais sans être rappelé dans le sein de la Convention.

DÉPUTÉS PROSCRITS PAR LES THERMIDOIENS ET LES RÉACTEURS : 82 ou 83 66 ou 67 amnistiés le 4 brumaire an IV (26 oct. 95)

1. Alard (Haute-Loire) – 2. Albitte aîné (Seine-Inférieure) – 3. Amar (Isère) – 4. Aubry (Gard) – 5. Barbeau du Barran (Gers) – 6. Barère (Hautes-Pyrénées) – 7. Baudot (Saône-et-Loire) – 8. Bayle (Bouches-du-Rhône) – 9. Bernard de Saintes (Charente-Inférieure) – 10. Billaud-Varenne (Paris) – 11. Bo (Aveyron) – 12. Borie-Cambort (Dordogne) – 13. Bourbotte (Yonne) – 14. Bourdon Léonard (Loiret) – 15. Cambon (Hérault) – 16. Carrier (Cantal) – 17. Châles (Eure-et-Loir) – 18. Charbonnier (Var) – 19. Chatry-Lafosse aîné (Calvados) – 20. Chaudron-Roussau (Haute-Marne) – 21. Choudieu (Maine-et-Loire) – 22. Collot-d'Herbois (Paris) – 23. Couthon (Puy-de-Dôme) – 24. Crassous de Médeuil (suppléant de la Charente-Inférieure, député de la Martinique) – 25. Dartigoyte (Landes) – 26. David (Paris) – 27. Duhem (Nord) – 28. Dupin (Aisne) – 29. Duquesnoy (Pas-de-Calais) – 30. Duroy (Eure) – 31. Escudier (Var) – 32. Esnûe la Vallée (Mayenne) – 33. Fayau (Vendée) – 34. Forestier (Allier) – 35. Fouché (Loire-Inférieure) – 36. Foussedoire (Loir-et-Cher) – 37. Goujon (Seine-et-Oise) – 38. Goyre-Laplanche (Nièvre) – 39. Granet (Bouches-du-Rhône) – 40. Hentz (Moselle) – 41. Huguet (Creuse) – 42. Jagot (Ain) – 43. Javogues fils (Rhône-et-Loire) – 44. Jeanbon Saint-André (Lot) – 45. Lacoste Elie (Dordogne) – 46. Lacoste Jean-Baptiste (Cantal) – 47. Laignelot (Paris) – 48. Lanot (Corrèze) – 49. Lavicomterie (Paris) – 50. Le Bas (Pas-de-Calais) – 51. Le Bon (Pas-de-Calais) – 52. Le Carpentier (Manche) – 53. Lecointre dit de Versailles (Seine-et-Oise) – 54. Lefiot (Nièvre) – 55. Lejeune (Indre) – 56. Lequinio (Morbihan) – 57. Levasseur (de la Sarthe) – 58. Lindet (Eure) – 59. Maignet (Puy-de-Dôme) – 60. Mallarmé (Meurthe) – 61. Maribon-Montaut (Gers) – 62. Massieu (Oise) – 63. Monestier (du Puy-de-Dôme) – 64. Panis (Paris) – 65. Pautrizel (Guadeloupe) – 66. Peyssard (Dordogne) – 67. Pinet l'aîné (Dordogne) – 68. Piorry (Vienne) – 69. Prieur (de la Marne) – 70. Ricord (Var) – 71. Robespierre aîné (Paris) – 72. Robespierre jeune (Paris) – 73. Romme (Puy-de-Dôme) – 74. Ruamps (Charente-Inférieure) – 75. Rühl (Bas-Rhin) – 76. Saint-just (Aisne) – 77. Saliceti (Corse) – 78. Sergent (Paris) – 79. Soubrany (Puy-de-Dôme) – 80. Thirion (Moselle) – 81. Thuriot (Marne) – 82. Vadier (Ariège) – 83. Voulland (Gard)

Décrétés d'arrestation le 27 juillet 94
(9 thermidor an II)

Mis hors la loi dans la nuit

1. **Le Bas** – se suicide au matin du 28 juil.
2. **Couthon** – exécuté le 28 juil.
3. **Robespierre aîné** – exécuté le 28 juil.
4. **Robespierre jeune** – exécuté le 28 juil.
5. **Saint-just** – exécuté le 28 juil.

Décrétés d'arrestation le 2 août 1794
(15 therm. an II)

6. **Lebon** – décrété d'arrestation, exécuté le 15 oct. 1795 à Amiens.
7. **David** – décrété d'arrestation provisoire le 15 therm. II (2 août), incarcéré à l'Hôtel des Fermes, puis au Luxembourg, libéré le 8 niv. III (28 déc. 94), réintégré le 28 (17 janv. 95), à nouveau décrété d'arrestation le 9 prai. III (28 mai 1795), incarcéré aux Quatre-Nations, gardé à domicile à partir du 16 therm. an III (3 août 1795), puis amnistié.

Arrêté le 2 novembre 1794
(12 brumaire an III)

8. **Carrier** – arrêté le 11 ou 12 brum. III (1^{er} ou 2 nov. 1794) « au moment où il se rendait à la commission [chargée du rapport sur son affaire] qui l'avait appelé », décrété d'arrestation chez lui le 21 brum. III (11 nov. 1795), décrété d'accusation par appel nominal et envoyé à la Conciergerie le 3 frim. III (23 nov. 1794), adoption de l'acte d'accusation le 5 frim. III (25 nov. 1795), traduit au Tribunal rév. le même jour, exécuté le 26 frim. III (16 déc. 1794) à Paris.

Décrété d'arrestation le 2 mars 1795
(12 ventôse an III)

9. **Vadier** – en fuite, caché à Paris ; amnistié ; arrêté le 21 flo. IV (10 mai 1796) comme complice de Babeuf, acquitté, maintenu en détention, transféré à Cherbourg pour être déporté, amnistié par Bonaparte le 24 décembre 1799.

Condamnés à la déportation le 1^{er} avril 1795
(12 germinal an III)

10. **Barère** – transféré à Rochefort sans être embarqué, déportation confirmée le 20 vend. IV (11 oct. 1795), en fuite ; amnistié par Bonaparte le 24 décembre 1799.

11. **Billaud-Varenne** – déporté.
12. **Collot-d'Herbois** – déporté.
- **Vadier** – déjà décrété d'arrestation le 12 vent. III (II n'est pas compté ici.)

Décrété d'arrestation 1^{er} avril 1795
(12 germinal an III)

13. **Amar** – décrété d'arrestation, incarcéré au fort de Ham, puis amnistié.

Décrétés d'arrestation 1^{er} avril 1795
(12 germinal an III)

Décrétés d'accusation le 21 mai 1795
(2 prairial an III)

14. **Bourdon** Léonard – incarcéré au fort de Ham ; amnistié.
15. **Châles** – incarcéré au fort de Ham ; amnistié.
16. **Choudieu** – incarcéré au fort de Ham ; amnistié.
17. **Duhem** – envoyé 3 jours à l'Abbaye le 19 pluv. III (7 fév. 1795), puis décrété d'arrestation et envoyé au fort de Ham le 12 germ. III (1^{er} avr. 1795) ; amnistié.
18. **Foussedoire** – conduit à la Force puis au fort de Ham ; amnistié.
19. **Huguet** – incarcéré au fort de Ham ; amnistié.
20. **Ruamps** – en fuite, menacé le 29 germ. III (18 avr. 1795) d'être déporté s'il ne se constitue pas prisonnier, se rend le lendemain, incarcéré à la citadelle de Besançon, décrété d'accusation le 2 prai. III (21 mai 1795) ; amnistié.

Décrétés d'arrestation le 5 avril 1795
(16 germinal an III)

Décrétés d'accusation le 21 mai 1795
(2 prairial an III)

sauf Crassous, Hentz et Maignet

21. **Bayle** – échappe à son arrestation, sommé de se constituer prisonnier le 29 germ. III (18 avr.), menacé d'être déclaré hors la loi le 2 prai. (21 mai), il finit par se rendre (Kuscinski) ; amnistié.
22. **Cambon** – caché dans un grenier de la rue Saint-Honoré, sommé de se constituer prisonnier le 29 germ. III (18 avr.), menacé en vain d'être déclaré hors la loi le 2 prai. (21 mai) ; amnistié.
23. **Crassous** – incarcéré ; amnistié.
24. **Granet** (de Marseille) – incarcéré au Mont-Saint-Michel (Kuscinski) ; amnistié.
25. **Hentz** – échappe à son arrestation et se réfugie dans le district d'Altkirch

(Kuscinski), sommé de se constituer prisonnier le 29 germ. III (18 avr.) et menacé en vain d'être déclaré hors la loi le 2 prai. (21 mai) ; amnistié.

26. **Lecoindre** (de Versailles) – incarcéré au Mont-Saint-Michel, puis chez lui, par arrêté du CSG du 15 vend. III (7 oct. 95) (Kuscinski) ; amnistié.
27. **Levasseur** (de la Sarthe) – s'enfuit, sommé de se constituer prisonnier le 29 germ. III (18 avr.), se constitue prisonnier le lendemain (Moniteur), incarcéré à la citadelle de Besançon, puis dans une maison dans cette ville (Kuscinski) ; amnistié.
28. **Maignet** – s'enfuit, sommé de se constituer prisonnier le 29 germ. III (18 avr.), menacé en vain d'être déclaré hors la loi le 2 prai. (21 mai) ; amnistié.
29. **Thuriot** – en fuite, sommé de se constituer prisonnier le 29 germ. III (18 avr.), décrété d'accusation le 2 prai. (21 mai) ; amnistié.

Décrété d'arrestation le 18 avril 1795
(29 germinal an III)

30. **Maribon-Montaut** – incarcéré à la citadelle de Besançon (Kuscinski), décrété d'accusation le 2 prai. (21 mai) ; amnistié

Décrétés d'arrestation le 20 mai 1795
(1^{er} prairial an III)

31. **Albitte** aîné – décrété d'accusation les 2 et 8 prai. III (21 et 27 mai 1795), en fuite ; amnistié.
32. **Borie** – décrété d'accusation le 2 prai. III (21 mai 1795), incarcéré ; amnistié.
33. **Bourbotte** – décrété d'accusation les 2 et 8 prai. (21 et 27 mai), incarcéré au château du Taureau, exécuté le 29 prai. (17 juin) après avoir tenté de se poignarder.
34. **Duquesnoy** – décrété d'accusation les 2 et 8 prai. III (21 et 27 mai 1795), incarcéré au château du Taureau, condamné à mort, se poignarde le 29 prai. (17 juin).
35. **Duroy** – décrété d'accusation les 2 et 8 prai. III (21 et 27 mai 1795), incarcéré au château du Taureau, exécuté le 29 prai. (17 juin).
36. **Fayau** – décrété d'accusation le 2 prai. (21 mai), incarcéré ; amnistié.
37. **Goujon** – décrété d'accusation les 2 et 8 prai. III (21 et 27 mai 1795), incarcéré au château du Taureau, condamné à mort, se poignarde le 29 prai. (17 juin).
38. **Prieur** (de la Marne) – s'enfuit, décrété d'accusation les 2 et 8 prai. III (21 et 27 mai 1795), reste caché jusqu'à l'amnistié.
39. **Romme** – décrété d'accusation les 2 et

8 prai. III (21 et 27 mai 1795), incarcéré au fort du Taureau, condamné à mort, se poignarde le 29 prai. (17 juin).

40. **Rühl** – gardé à domicile, décrété d'accusation le 8 prai. (27 mai), se poignarde le 11 prai. (30 mai).
41. **Soubrany** – décrété d'accusation les 2 et 8 prai. III (21 et 27 mai 1795), incarcéré au fort du Taureau, exécuté le 29 prai. (17 juin).

Décrétés d'accusation le 21 mai 1795
(2 prairial an III)

42. **Le Carpentier** – décrété d'accusation le 2 prai. III (21 mai 1795), incarcéré au château du Taureau, puis de Brest ; amnistié
43. **Peyssard** – décrété d'accusation le 2 prai. III (21 mai 1795), incarcéré aux Quatre-Nations puis à Bicêtre à partir du 3 mes. III (Kuscinski) ; amnistié
44. **Pinet** l'aîné – décrété d'accusation le 2 prai. III (21 mai 1795), s'enfuit et se réfugie à Altkirch (Kuscinski) ; amnistié

Décrété d'arrestation le 24 mai 1795
(5 prairial an III)

45. **Esnüe la Vallée** – en fuite ; amnistié.

Décrété d'accusation le 24 mai 1795
(5 prairial an III)

46. **Forestier** – renvoyé devant la commission militaire des cinq le 8 prai. (27 mai), blanchi mais maintenu en détention, renvoyé en détention chez lui par le CSG le 25 therm. III (Kuscinski) ; amnistié

Décrétés d'arrestation le 25 mai 1795
(6 prairial an III)

47. **Pautrizel** – incarcéré ; amnistié

Décrétés d'arrestation le 27 mai 1795
(8 prairial an III)

48. **Charbonnier** – décrété d'arrestation et d'accusation le 8 prai. III alors qu'il était en congé à Toulon, incarcéré, jugé et acquitté à Toulon, reste en détention ; amnistié.
49. **Escudier** – décrété d'accusation le 18 prai. (6 juin), incarcéré ; amnistié.
50. **Laiguelot** – incarcéré ; amnistié.
51. **Panis** – incarcéré ; amnistié.
52. **Ricord** – incarcéré ; amnistié.
53. **Saliceti** – réfugié à Gênes ; amnistié.
54. **Thirion** – incarcéré ; amnistié.

ANNEXES

Décrétés d'arrestation le 28 mai 1795
(9 prairial an III)

55. **Barbeau du Barran** – incarcéré ; amnistié.
56. **Bernard** (de Saintes) – décrété d'arrestation comme complice de Robespierre, incarcéré aux Quatre-Nations ; amnistié.
- **David** – arrêté, gardé à domicile à partir du 16 therm. III, puis amnistié. (Ayant déjà été arrêté puis relâché, 15 therm. II-8 niv. III, il est déjà compté.)
57. **Jagot** – décrété d'arrestation 9 prai. III (28 mai 1795), arrêté le 2 fruct. (19 août) ; amnistié.
58. **Jeanbon Saint-André** – incarcéré aux Quatre-Nations, autorisé par le CSG à rester chez lui sous la surveillance d'un gardier (à une date antérieure au 4 fruc. III), puis amnistié.
59. **Lacoste** Elie – gardé à domicile ; amnistié.
60. **Lavicomterie** – se cache ; amnistié.
61. **Lindet** – incarcéré aux Quatre-Nations (Kuscinski), assigné à domicile le 12 therm. (30 juil.) ; amnistié.
62. **Voulland** – décrété d'accusation le 9 prai. III (28 mai 1795), caché chez le libraire Orbi (Maret, d'après le DDP), au Palais-Royal, puis amnistié.

Décrétés d'arrestation le 1^{er} juin 1795
(13 prairial an III)

63. **Alard** – incarcéré aux Quatre-Nations (Kuscinski) ; amnistié. (erreur des AP, LII, p. 1, qui indiquent qu'il est décrété d'accusation le 18 prai. III.)
64. **Baudot** – décrété d'arrestation alors qu'il était en congé chez lui, réfugié à Venise, rendu provisoirement à la liberté par le CSG le 22 vend. an IV (13 oct. 1795) (Kuscinski) ; amnistié.
65. **Dartigoyte** – décrété d'arrestation le 13 prai. III (le 9 juin, d'après le DDP), incarcéré ; amnistié.
66. **Javogues** fils – s'enfuit ; amnistié ; puis, compris dans l'affaire du camp de Grenelle, arrêté dans la nuit du 24 au 25 fruct. IV (10-11 sept. 1796) et fusillé le 10 oct. 1796.

67. **Lacoste** Jean-Baptiste – incarcéré, en arrestation chez lui le 29 therm. III (16 août) ; amnistié.
68. **Lejeune** – incarcéré ; amnistié.
69. **Mallarmé** – incarcéré ; amnistié.
70. **Monestier** (du Puy-de-Dôme) – incarcéré aux Quatre-Nations ; amnistié.
71. **Sergent** – en fuite en Suisse ; amnistié.

Décrétés d'arrestation le 8 août 1795
(21 therm. an III)

72. **Laanot** – incarcéré ; amnistié.
73. **Lefiot** – incarcéré aux Quatre-Nations ; amnistié.
74. **Lequinio** – se cache ; amnistié.

Décrétés d'arrestation le 9 août 1795
(22 therm. an III)

75. **Bo** – incarcéré ; amnistié.
76. **Chaudron-Roussau** – incarcéré ; amnistié.
77. **Dupin** – incarcéré ; amnistié.
78. **Fouché (de Nantes)** – incarcéré ; amnistié.
79. **Goyre-Laplanche** – caché ; amnistié.
80. **Massieu** – caché ; amnistié.
81. **Piorry** – décrété d'arrestation le 22 therm. III (et non le 1^{er} prai. III, comme les AP, LII, p. 26), incarcéré ; amnistié.

Décrété d'arrestation le 22 oct. 1795
(30 vend. an IV)

82. **Aubry** – arrêté et réintégré avec les 75 (3 oct. 1796 – 18 frim. III), de nouveau arrêté le 30 vend. III (21 oct. 1795) ; amnistié.

Incertitude

- **Chatry-Lafosse** aîné – arrêté après le 12 germinal an III (d'après les AP, LII, p. 7) – N'apparaît ni dans le *dictionnaire des parlementaires*, ni dans le *dictionnaire des conventionnels* de Kuscinski, ni dans les *Procès verbaux des séances de la Convention*, ni dans *Le Moniteur* en tant que conventionnel.

LES 47 DÉPUTÉS RÉHABILITÉS (11 vend. IV - 3 oct. 1795)

« Le conservatoire de musique chante un hymne aux mânes des martyrs de la liberté. Le président prend la parole. Il est interrompu par un membre qui observe que dans cet hymne on ne parle que des vingt-deux représentants du peuple martyrs, tandis qu'il en est tombé quarante-huit sous la hache décémvirale. Il lit leurs noms :

ANNEXES

1. Antoine-Joseph Gorsas	17. Gaspard Duchastel	32. Jean-Paul Rabaud-Saint-Étienne
2. Birotteau	18. Pierre Mainvielle	33. Jean-Baptiste Noël
3. Jean-Pierre Brissot	19. Jacques Lacaze	34. Jean-Antoine Grangeneuve
4. Pierre-Victorin Vergniaud	20. Pierre Lehardy, député du Morbihan	35. N. Dechezeau
5. Armand Gensonné	21. Jacques Boileau	36. Marc-Antoine Bernard
6. Claude-Romain Laure Duperret	22. Louis Antiboul	37. Claude-Louis Mazuyer
7. Jean-François Martin Gardien	23. Louis-François-Sébastien Vigée	38. N. Rebecqui
8. Charles-Eléonore Dufriche Valazé	24. Antoine-Pierre Coustard	39. N. Condorcet
9. Jean-Louis Carra	25. Pierre Manuel	40. N. Guadet
10. Jean Duprat	26. Gabriel Cussy	41. N. Salle
11. Charles-Alexis Brulart Sillery	27. N. Lidon	42. N. Barbaroux
12. Claude Fauchet	28. N. Chambon	43. Jérôme Pétion
13. Jean-François Ducoz	29. Yzarn [nom coupé et compté double]	44. Léonard Buzot
14. Jean-Baptiste Boyer-Fonfrède	30. Jacques-Godefroy-Charles-Sébastien-Jean-Joseph [Yzarn] Valady	45. Nicolas Perrin, mort dans les fers
15. Marc-David Lasource	31. Guy-Simon Kersain	46. N. Doublet, mort en prison
16. Benoît Lesterpt Beauvais		47. Camille Desmoulins
		48. Philippeaux.

La Convention ordonne l'insertion de cette liste au procès-verbal et au bulletin. »¹

Note 1 : La liste originale est numérotée jusqu'à 48, le nom d'Yzarn de Valady, fractionné, étant compté pour deux.

Note 2 : Onze députés proscrits par la Convention ou avec son aval avant le 9 thermidor an II, et exécutés, ne furent pas réhabilités : Égalité, ci-devant duc d'Orléans, Cloots, Basire, Chabot, Danton, Delacroix, Delaunay aîné, Fabre d'Églantine, Héroult de Séchelles, Simond et Osselin.

AMNISTIE GÉNÉRALE (4 brum. IV - 26 oct. 1795)

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de la commission des onze, décrète :

Art. 1^{er}. A dater du jour de la publication de la paix générale, la peine de mort sera abolie dans toute la République française.

II. La place de la Révolution portera désormais le nom de place de la Concorde. La rue qui conduit du boulevard à cette place portera le nom de rue de la Révolution.

III. La Convention abolit à compter de ce jour tout décret d'accusation ou d'arrestation, tout mandat d'arrêt mis ou non à exécution, toutes procédures, poursuites et jugements portant sur des faits purement relatifs à la révolution. Tous détenus à l'occasion de ces mêmes événements seront immédiatement élargis s'il n'existe point contre eux de charges relatives à la conspiration du 13 vendémiaire dernier.

VIII. Sont formellement exceptés de l'amnistie : 1° Ceux qui ont été condamnés par contumace pour les faits de la conspiration de vendémiaire ; 2° Ceux à l'égard desquels il y a une instruction commencée ou des preuves acquises relativement à la même conspiration, ou contre lesquels il en sera acquis par la suite ; 3° Les prêtres déportés ou sujets à la déportation ; 4° Les fabricateurs de faux assignats ou de fausse monnaie ; 5° Les émigrés rentrés ou non sur le territoire de la République. »²

¹ Procès-Verbaux de la Convention, vol. 94, p. 211

² Procès-Verbaux de la Convention, vol. 95, p. 41

TABLE

Présentation	1
<u>LE TRIBUNAL DU 17 AOÛT 1792</u>	3
I. Sources	3
II. Ma démarche	3
III. En bref	4
IV. Historique & décrets	4
1) Création	4
2) Un commissaire national	8
3) Extension de ses attributions	9
4) Sursis pour les voleurs du garde-meuble	10
5) Coûts et traitements	10
6) Vol du garde-meuble (suite)	12
7) Vers la suspension	13
8) Jugements soumis à cassation	14
9) Suspension et traitements	14
10) Le procès de Louis XVI	16
V. Composition & personnel	16
1) Les présidents	17
2) Les juges	17
3) Accusateurs publics & commissaires nationaux	18
4) Greffiers	19
5) Liste des jurés sélectionnés connus	20
VI. Les jugements du Tribunal du 17 août 1792	22
VII. Liste alphabétique des 105 personnes jugées	26
VIII. Le bilan	27
<u>LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE</u>	29
I. Sources	29
II. En bref	30
III. Historique & décrets	32
3, 6, 8 mars 1793 – Prémices	32
9 mars 1793 – Discussion et adoption du principe	33
10 mars 1793 – Discussion et adoption de l'organisation	34
- Discours de Danton	37
- Discours de Robespierre	39
11 mars 1793 – Adoption du texte définitif et composition	41
13 mars 1793 – Composition du Tribunal extraordinaire	45
27 mars 1793 – Articles additionnels	46
2 avril 1793 – Suppression de la commission des Six et affaires prévues	47
3 avril 1793 – Traitement des jurés	50
5 avril 1793 – Pleins pouvoirs pour l'accusateur public	50

- Discours de Danton	51
6 avril 1793 – Premier procès, première condamnation	53
7 avril 1793 – Les membres du tribunal	54
24 avril 1793 – Brissot et Marat	54
29 avril 1793 – Prolongation des jurés jusqu’au 1 ^{er} juin (puis 15 juin, puis 1 ^{er} juillet)	54
7 mai 1793 – Petit personnel et traitement	55
10 mai 1793 – Emplacement des exécutions	56
24 mai 1793 – Mode de désignation des jurés des départements et liste	56
30 mai 1793 – 1 juge et 4 suppléants	58
19-24-31 juillet 1793 – Augmentation du personnel et traitement	59
29 juillet 1793 – Arrestation de Montané, président	61
1 ^{er} août 1793 – Juges et jurés en exercice	65
3 août 1793 – Juges supplémentaires	66
12 août 1793 – Arrestation des gens suspects	67
- Discours de Danton	67
- Discours de Robespierre	68
18 août 1793 – De nouveaux jurés	69
4-5-14 septembre 1793 – Division en 4 sections	70
11 septembre 1793 – Mémoire de Fouquier-Tinville - Organisation	72
16 septembre 1793 – La Conciergerie	75
31 août-17 septembre 1793 – LOI DES SUSPECTS	75
26 septembre 1793 – Procédure de jugement	78
26 septembre 1793 – Liste du personnel augmenté	78
27 octobre 1793 (6 brum. II) – De nouveaux garçons de bureaux	81
29 octobre 1793 (8 brum. II) – Délai de 3 jours pour prononcer	82
29 octobre 1793 (8 brum. II) – Tribunal « RÉVOLUTIONNAIRE »	84
12 nov. 93 (22 brum. II) – Un tribunal révolutionnaire par département ?	85
25 décembre 1793 (5 niv. II) – Perfectionner l’organisation	85
9 février 1794 (21 pluv. II) – Plus de discours des jurés (CSP)	86
24 février 1794 (6 vent. an II) – Hardouin, juge	86
26 février (8 vent. II) – Salle du Département (CSP)	86
6 mars 1794 (16 vent. an II) – Contre les pamphlets	87
13 mars 1794 (23 vent. an II) – Six Commissions populaires – Arrestation des Hébertistes	87
18 mars 1794 (28 vent. II) – Arrestation du juré Antonelle (CSP)	90
4 avril 1794 (15 germ. II) – Procès des Indulgents	90
7 avril 1794 (18 germ. II) – Herman, Lanne, Subleyras, Coffinhal (CSP)	92
11 avril 1794 (22 germ. II) – L’Écrivain, greffier en chef (CSP)	93
16 avril 1794 (27 germ. II) – LOI DE POLICE GÉNÉRALE – Tribunal révolutionnaire et Commissions populaires	93
3 mai 1794 (14 flo. II) – Supplément de personnel et traitements (CSP)	94
4 mai 1794 (15 flo. II) – Contre les affameurs	95
16 mai 1794 (27 flo. II) – Dumanget, greffier (CSP)	95
20 mai 1794 (1 ^{er} prai. II) – Sallier, vice-président (CSP)	95
3 juin 1794 (15 prai. II) – Prison et maison(s) de santé (CSP)	96
10 juin 1794 (22 prai. II) – LOI DU 22 PRAIRIAL AN II – Réorganisation	96
2 juillet 1794 (14 mesidor II) – Arrestation de Naulin (CSP)	109
10 thermidor an II (28 juillet 94) – Exécution des Robespieristes	110
14 thermidor an II (1 ^{er} août) – Rapport de la loi du 22 prairial	110
14 thermidor an II (1 ^{er} août) – Arrestation de Fouquier-Tinville	112
17 thermidor an II (4 août 1794) – Nouvelle organisation	112
18 thermidor an II (5 août 1794) – Exécution de Coffinhal et compétence du tribunal criminel de Paris	115
21 thermidor an II (8 août 1794) – Adoption de la réorganisation	115
21 thermidor an II (8 août) – Fouquier à la barre de la Convention	118
22 thermidor an II (9 août 1794) – Adoption de la réorganisation (suite)	119
23 thermidor an II (10 août 1794) – Retour aux lois d’avant le 22 prairial	124

23 thermidor an II (10 août 1794) – Le personnel du Tribunal	124
14 frimaire an III (4 déc. 94) – Mise en accusation des ex-membres	128
26 frimaire an III (6 déc. 1794) – Exécution de Carrier	128
28 frimaire an III (18 déc. 94) – Renouveau et suspension	129
30 frimaire an III (20 déc. 94) – Procès des ex-membres du Tribunal	129
6 nivôse an III (26 déc. 94) – Remise en activité	129
8 nivôse III (28 déc. 94) – LOI DU 8 NIVÔSE AN III (Actualisation de la loi du 21 thermidor)	130
13 nivôse an III (2 janv. 1795) – Liste des membres du Tribunal	130
5 pluviôse an III (24 janv. 1795) – Un rapport obligatoire	133
7 pluviôse an III (26 janv. 1795) – Réunion immédiate et nominations	133
9 pluviôse an III (28 janv. 1795) – Annulation des renvois et nominations	133
20 pluviôse an III (8 fév. 1795) – Tirer au sort des jurés	134
2 ventôse an III (20 fév. 1795) – Nomination de Duprat, juré	134
17 floréal an III (6 mai 1795) – Procès Fouquier-Tinville et 30 autres	134
28 floréal an III (17 mai 1795) – Dernier jugement (renvoi)	136
12 prairial an III (31 mai 1795) – SUPPRESSION DU TRIBUNAL	136
28 therm. III (5 août 1795) – Annulation des jugements révolutionnaires	137
IV. Thèmes, personnalités et fournées célèbres	139
V. Jugements au jour le jour	143
VI. Liste alphabétique des 5350 personnes jugées	604
VII. Les dossiers du Tribunal révolutionnaire	673
VIII. Les chiffres du Tribunal révolutionnaires (tableaux)	704
IX. Bilan chiffré	712
Notes	712
Personnes ayant fait l'objet de 2 décisions	714
X. Graphiques	716
<u>LES COMMISSIONS POPULAIRES</u>	719
I. Sources	719
II. En bref	719
III. Historique & décrets	720
Lois sur les biens des suspects	720
13 mars 93 (23 vent. II) – Décrets projetant la création de Commissions	720
13 mai 94 (24 flo. II) – Création des Commissions par les Comités	722
14 mai 94 (25 flo. II) – Fonctionnement des Commissions	723
21 messidor (9 juillet) – Intervention de Vadier	726
Affaire du comité de l'Indivisibilité	727
Envoi des feuilles aux Comités et ratifications	728
Créations des 4 dernières commissions	743
10 thermidor (28 juillet) – Suspension (de fait) des Commissions	745
Sort des membres des Commissions populaires	746
IV. Les listes établies par les Commissions populaires	746
V. Listes établies par les Commissions et ratifiées par les Comités	750
VI. Liste alphabétique des 515 détenus jugés par les Commissions	808
VII. Graphiques	815

<u>LES CONSPIRATIONS DES PRISONS</u>	819
I. Sources	819
II. En bref	819
<u>III. Historique, décrets & arrêtés</u>	820
Des rapports quotidiens sur l'état des prison (19 mars 1794 – 29 vent. II)	820
Première conspiration du Luxembourg (4 avril 1794 – 15 germ. II)	821
- Révélations de La Flotte	822
Une Commission pour surveiller les prisons (10 avril 1794 – 21 germ. II)	825
Rapport du Comité de sûreté générale sur la déclaration de Doulcet, détenu au Luxembourg (28 avril – 9 floréal)	825
Complot à Bicêtre (juin 1794)	828
Traquer les conspirateurs dans les prisons (25 juin 1794 – 7 mes. II)	834
Complot du Luxembourg (messidor an II)	835
5 juillet (17 messidor) – Des rapports quotidiens sur les détenus	836
Conspiration des Carmes (juillet 1794)	844
Conspiration de St Lazare (24-25-26 juillet – 6-7-8 thermidor)	855
IV. Nombre de détenus dans les prisons de Paris	863
Les prisons de Paris	863
Nombre de détenus dans les prisons parisiennes	866
<u>ANNEXES</u>	873
Députés et généraux au Tribunal révolutionnaire de Paris	873
Femmes s'étant déclarées enceintes (exécutées et libérées)	876
Conventionnels décédés, tués, exécutés, proscrits, rappelés	877

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Premier PVE, manuscrit – Guillot dit des Maulans (6 avril 1793)	147
Ordonnance d'acquit de Marat (24 avril 1793)	151
PVE de Jean-Baptiste Gautier (5 prairial an II)	334
SCJ « Admiral et 53 autres » (29 prairial an II)	383
PVE « Reveche et 23 autres » (4 thermidor an II)	494
PVE « Dumas, Fleuriot et 20 autres » (Robespierre) (10 thermidor an II)	522
PVE « Bernard et 34 autres » (11 thermidor an II)	525
PVE « Legrand et 35 autres » (11 thermidor an II)	531
SCJ « Fouquier et 15 autres » (18 floréal an III)	600
Commissions populaires – Feuille n° 2 – 4 déportations (19 prairial an II)	725
Commissions populaires – message aux Comités (25 messidor an II)	729
Commissions populaires – message aux Comités (28 messidor an II)	730
Commissions populaires – message aux Comités (1 ^{er} thermidor an II)	731
Commissions populaires – 1 ^{ère} liste ratifiée par les Comités (1 ^{er} therm. II)	732
Suite et fin	733
Commissions populaires – 2 ^{ème} liste ratifiée par les Comités (2 therm. II)	736
Suite	737
Suite et fin (signature de Robespierre)	738
Commissions populaires – Feuille n° 44 – 4 déportations (1 ^{er} mes. II)	740
Commissions populaires – 3 ^{ème} liste ratifiée par les Comités (3 therm. II)	741
Commissions populaires – 4 ^{ème} liste ratifiée par les Comités (3 therm. II)	742
Conspiration du Luxembourg – Liste de Saint-Just	840

Conspiration du Luxembourg – Liste de Fouquier-Tinville	841
État des prisons de Paris (14 fructidor an II)	864

GRAPHIQUES

Tribunal révolutionnaire – Les jugements (exécution, libérations, autres)	716
Tribunal révolutionnaire – Les « fournées »	717
Commissions populaires – Les jugements	816
Commissions populaires – Activité de chacune des deux Commissions	817

DU MÊME AUTEUR

Publiés

- L'argent ou l'Égalité : il faut choisir (Article dans « La révolution nécessaire, laquelle ? » Éditions Golias, juin 2009)
- Robespierre, la Terreur des traîtres à la Nation (Éditions du Pont d'Arcole, octobre 2012)

Disponibles sur commande (The Book Edition)

Révolution française

- Robespierre, l'Âme de la Révolution (2013)
- Robespierre parle aux Français (2013)
- La Guerre de l'Ouest dite de Vendée, 1793-1794 (2014)
- Le Tribunal révolutionnaire de Paris (2017)

Révolution de demain

- Principes universels de l'ordre social ou bases de la Société à usage universel (2011)
- Réquisitoire contre L'argent ou théorie de l'Égalité (2011)
- Le Civisme ou théorie de la Cité (2011)
- Le Civisme illustré (2011)
- Le Civisme, la Révolution du XXI^e siècle (2013)
- Tout sur le Civisme (2014)
- Vive la Nation ! (2014)
- Révolution – Pourquoi renverser L'argent ? Comment instaurer l'Égalité ? (2015)

Contact : phil.ppe@live.fr

Blog : <http://philippelandeux.hautetfort.com>

ISBN n° 979-10-90965-18-8
Achevé d'imprimer en septembre 2017
par TheBookEdition.com
à Lille (Nord-Pas-de-Calais)
Imprimé en France